UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE – BORDEAUX 3

École doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT

EN HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Les résistances à la République dans le cœur de la Gascogne (Gers, Landes, Lot-et-Garonne) de 1870 à 1914

présentée et soutenue publiquement le 11 juillet 2013 par

Céline PIOT

Volume 1 : INTRODUCTION et PARTIE I

Sous la direction de M. le professeur **Bernard LACHAISE**

JURY

M. Bruno DUMONS, directeur de recherches CNRS, Lyon (LARHRA).
M. Jérôme GRÉVY, professeur d'histoire contemporaine, Université de Poitiers.
M. Guy LATRY, professeur de littérature, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3.

Remerciements

Nous tenons en premier lieu à remercier notre directeur de thèse, Bernard Lachaise, qui, après avoir suivi notre DEA au cours de l'année scolaire 2004-2005, a accepté de diriger cette thèse de doctorat, ainsi que les enseignants qui ont bien voulu composer le jury, Guy Latry (Bordeaux 3), Jérôme Grévy (Poitiers) et Bruno Dumons (Lyon).

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui, au cours d'échanges fructueux, nous ont apporté des informations ou des conseils fort judicieux, en dehors de notre directeur de thèse : Christian Amalvi (Montpellier III), Nicolas Champ (Bordeaux 3), Gérard Cholvy (Montpellier III), Philippe Martel (Montpellier III), Éric Mension-Rigau (Paris IV), Rémy Pech (Toulouse II), Jean Sagnes (Perpignan), et, de nouveau, Bruno Dumons (Lyon).

Que soient également remerciés tous ceux qui nous ont ouvert leurs archives personnelles : Alain Durey (arrière petit-fils de l'imprimeur et publiciste néracais Marcel Durey), Bernard Lanes et Catherine Théréné (arrières petits-enfants d'Armand Fallières), Madeleine Jogan (pour le fonds Théodore Denis), Olivier de Luppé (archives privées du vicomte Olivier de Luppé) ; ou permis la consultation en Archives départementales des fonds et/ou de la documentation versés en nous ayant accordé une autorisation particulière : Mme de Kéraudren (descendante de Jean-Baptiste Darlan, fonds Bordes), Laurent Maurras (lecture de son TER de maîtrise), Gilbert Sourbadère (lecture de son DEA) et Richard Vassakos (lecture de son TER de maîtrise).

Abréviations utilisées

AD32 : Archives départementales du Gers (Auch)

AD40 : Archives départementales des Landes (Mont-de-Marsan)

AD47 : Archives départementales de Lot-et-Garonne (Agen)

AM : Archives municipales

AN : Archives nationales (Paris)

APP : Archives de la Préfecture de Police (Paris)

BM : Bibliothèque municipale

Introduction générale

« [La République], *elle me tuera ou je la tuerai.* »
Paul de Cassagnac

Puisque écrire l'Histoire est le résultat d'une mise en scène [1] – le récit historique constituant *« la mise en ordre des documents* [2] *»* –, la sélection du corpus des sources est une opération essentielle qui risque par conséquent de déterminer les conclusions.

De nombreux travaux – anciens ou même récents –, soit parce qu'ils se sont appuyés uniquement sur des études nationales, soit parce qu'ils ont véhiculé des affirmations généralistes sans les avoir vérifiées à l'aune des données « locales », soit encore parce que les sources utilisées n'ont pas été assez diversifiées [3], tendent à prouver que les départements situés au cœur de la Gascogne, c'est-à-dire ceux du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne,

[1] Paul Veyne ne dit-il pas : *« L'Histoire est un roman, mais c'est un roman vrai »* ? (in VEYNE Paul, *Comment on écrit l'Histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Éditions du Seuil, 1971).

[2] MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1950, p. 56.

[3] Par exemple, l'étude de Joseph Zapata (*Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République. Éléments d'analyse sociologique*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux I (Droit et Sciences Economiques), 1973) ou celle de Stéphane Baumont, Simone Caillaouze et Pierre Polivka, (*Armand Fallières (1841-1931). De Mézin à l'Élysée*, Service Éducatif des Archives Départementales du Lot-et-Garonne, Recueil de documents, n°6, Agen, 1986) s'appuient essentiellement sur les résultats électoraux. Bertrand Joly n'annonce, pour le Lot-et-Garonne, qu'un seul comité boulangiste (JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 582), celui de Tonneins, alors que quatre, voire cinq comités – au moins – ont vu le jour dans ce département (à Marmande, Tonneins, Sainte-Bazeille, Nérac et Agen). Pour le Sud-Ouest, l'historien consacre, à juste titre, une place plus grande au boulangisme en Gironde, car ce courant politique a connu un grand succès à Bordeaux (JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion [coll. « Champion Classiques »], 2005, p. 555-556). Mais force est de reconnaître qu'il a été également bien étudié et ce depuis les années soixante. Aussi, les différents comités boulangistes peuvent être facilement cités dans les ouvrages récents (alors que, pourtant, le nombre d'adhérents du comité républicain national fondé à Bordeaux a souvent fluctué en n'ayant même, à ses débuts, qu'une trentaine de membres et, qu'en tout, la ville n'a compté, apparemment, que trois comités qui, de surcroît, ont périclité aux lendemains des élections de l'été et l'automne 1889...). En Lot-et-Garonne, la concentration des comités boulangistes dans la partie occidentale de la vallée de la Garonne (trois) sur une distance d'à peine une vingtaine de kilomètres mérite tout de même d'être relevée et aurait pu mériter d'être considérée comme autant significative (ce qu'il nous faudra, bien évidemment, affiner dans la suite de ce travail) que la présence de trois comités dans une très grande ville. Mais les sources (nationales) que Bertrand Joly utilise ne les mentionnent pas…, d'où l'intérêt de multiplier les types de sources et de les confronter.

n'ont pas eu à subir de fortes résistances contre la République entre 1870 et 1914 ou que, quand crises il a pu y avoir, elles n'ont pas eu de répercussions aussi importantes que dans d'autres régions, dans tous les cas pas au point de faire basculer la République. Des conclusions d'historiens semblent l'attester : par exemple pour Bertrand Joly, *« le département de Lot-et-Garonne n'est ni boulangiste ni nationaliste* [4] *»* ; pour Jean-Paul Jourdan *« les extrémismes n'ont qu'exceptionnellement fait fortune en Aquitaine entre 1871 et 1940.* [5] *»*

Un rapide examen du tableau politique de ces trois départements montre en effet que les électeurs adhèrent progressivement et durablement aux idées républicaines, bien que le rythme soit différent d'une zone à l'autre. Mais doit-on se satisfaire de généralités ? Les Français, y compris ceux des départements concernés par notre étude, deviennent massivement républicains, notamment quand ils prennent conscience –essentiellement les paysans dont l'évolution du vote est décisive – que la République, en évitant à la fois le retour de l'Ancien Régime et la révolution collectiviste, peut protéger la propriété privée [6]. Toutefois, ne doit-on s'appuyer que sur les seuls résultats électoraux pour permettre de définir la « couleur » politique d'un territoire et la profondeur des contestations antirépublicaines ? Dans son article consacré aux « rouges » et aux « blancs » à l'échelle nationale, Jean-Louis Ormières met bien le Lot-et-Garonne au même rang que le Gard à propos de la réalité du conflit entre ces deux courants qui recouvre largement les divisions confessionnelles [7]. Une étude plus spécifique, confrontant les sources nationales aux sources régionales et utilisant des documents de diverses natures, confirmera-t-elle ou, au contraire, nuancera-t-elle, voire infirmera-t-elle, ce schéma d'une Gascogne précocement républicaine et peu encline aux résistances venues tant des conservateurs que de l'extrême gauche ?

De là découle l'intérêt renouvelé des historiens pour « l'histoire locale » amorcé depuis les années cinquante et surtout depuis le milieu des années soixante-dix. Bien que Jacques Rougerie ait souligné le risque de *« départementalisation de l'histoire de France* [8] *»*, les

[4] JOLY, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français…*, *op. cit.*, p. 582.

[5] JOURDAN Jean-Paul, « L'Aquitaine politique », in Équipe de Recherche en Histoire Politique Contemporaine, *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la III*e *République, 1870-1940 : portrait de groupe*, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995, p. 18-31, précisément p. 24.

[6] Comme le rappelle le slogan régulièrement utilisé par les républicains : *« ni réaction, ni révolution »*, épigraphe du journal *Le Républicain landais*.

[7] ORMIÈRES Jean-Louis, « Les Rouges et les Blancs », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], t. 2 : *La Nation – La France*, p. 2395-2432, principalement p. 2399.

[8] ROUGERIE Jacques, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », in *Annales ESC*, janvier/février 1966, p. 178-193.

grands travaux d'histoire locale *« ne se sont pas contentés de vérifier localement les hypothèses parisiennes, voire l'écho en province des grands événements de l'histoire de France.* [9] *»* Au contraire, ils peuvent révéler la spécificité des perceptions politiques régionales et suggérer les limites de l'histoire nationale telle que l'a définie Ernest Lavisse. L'histoire locale a aujourd'hui perdu son caractère suranné pour apparaître comme le lieu d'un renouvellement possible du questionnement historiographique ; quand bien même l'historien s'acharnerait à fouiller un territoire, non seulement *« il n'en épuiserait pas la signification, tant l'échelle d'analyse dépend des questions que l'on se pose* [10] *»*, mais il pourrait encore n'aboutir qu'à un tableau simplement didactique. Les résultats de l'enquête locale ou régionale doivent par conséquent être confrontés à ceux de la situation nationale et/ou de celle d'autres régions afin d'être mis en perspective pour pouvoir repérer si la région étudiée connaît ou non des particularités, des spécificités propres.

Notre étude porte sur trois départements de Gascogne, trois régions fortement rurales [11]. Les limites géographiques voire linguistiques et sociologiques semblent ainsi d'emblée posées.

La situation est néanmoins plus complexe, car l'entité « Gascogne » est plus large que ces seuls trois départements (elle regroupe la zone allant des Pyrénées à la Garonne [12]), et si le sud du Lot-et-Garonne est gascon, sa partie nord appartient, elle, à la Guyenne. Les dialectes usités y sont donc différents (gascon ou languedocien, chacun d'entre eux possédant de nombreux sous-groupes), mais ils font tous partie de la langue occitane [13], appartenance qui est

[9] VADELORGE Loïc, « Les affres de l'histoire locale, 1970-2000 », in Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Usages politiques du passé dans la France contemporaine. Concurrence des passés*, Aix-en-Provence, PUP, 2006, p. 37-47, principalement p. 39.

[10] *Ibid.*, p. 47.

[11] En 1851, même si l'ensemble de la France est également très rural, la part de la population rurale des trois départements concernés par notre étude dépasse la moyenne nationale (qui est de 74,5%). Pour celui des Landes, elle est supérieure à 90% ; pour celle du Gers et du Lot-et-Garonne, elle est comprise entre 80 et 90%.

[12] Quand, au IVe siècle, Paulin de Bordeaux a parlé de *Vasconia saltus*, il n'a pensé qu'aux montagnes et aux forêts des Pyrénées occidentales où se sont cantonnés les Vascons. Cela a été seulement à la fin du VIe siècle, dans l'œuvre de Grégoire de Tours, que le nom de *Vasconia*, altéré en *Gasconia*, s'est appliqué pour la première fois à toute la partie de la Gaule comprise entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan. Au début du VIIe siècle, dans la chronique du pseudo-Frédégaire, *Wasconia* a donné *Gasconha*.

[13] Le terme occitan et la notion d'Occitanie sont toutefois des créations modernes et un peu artificielles voire stratégiques. Il faut en effet attendre une révision des statuts du Félibrige en 1911 pour voir apparaître ce vocable

revendiquée par de nombreux hommes politiques, du reste aussi bien conservateurs que républicains. Cependant, la Garonne ne constitue pas véritablement une limite linguistique infranchissable, car on parle également le gascon dans la région située au nord du fleuve depuis Port-Sainte-Marie jusqu'à Duras (et même jusqu'au département voisin de la Gironde). La situation est d'autant moins simple puisque même ceux qui emploient comme dialecte le languedocien se targuent d'utiliser le gascon [14]. Pour cette raison et aussi parce que des acteurs politiques peuvent changer de circonscriptions électorales, nous prendrons en compte dans cette étude l'ensemble du Lot-et-Garonne, même les secteurs qui se trouvent en dehors du champ linguistique du gascon et de l'appellation Gascogne *stricto sensu*. De toute façon, les trois départements concernés appartiennent à l'Occitanie [15].

En dehors de l'usage de l'occitan [16], ces derniers sont marqués par un autre dénominateur commun, en l'occurrence la présence d'un bonapartisme puissant, certes lors du Second Empire [17], mais encore dans les premières décennies de la IIIe République. Si le phénomène

---

nouveau d'« Occitanie », créé par le félibre Xavier de Ricard (*Cf.* MARTEL Philippe, *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et d'opinion (1850-1914)*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux [coll. « Saber »], 2010, p. 92).

[14] C'est le cas du poète agenais Jasmin.

[15] Voir note 13 pour la difficulté de l'usage de ce terme. Le « Midi des Occitans » n'est ni fixé ni confirmé par le découpage régional actuel – à la différence de la Bretagne ou de l'Alsace : *« nulle entité administrative ne s'est jamais appelée Occitanie ou même Midi »* (in MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 23). Au total, une trentaine de départements sont à rattacher à l'aire linguistique d'oc qui se divise entre plusieurs grands groupes dialectaux, du gascon du Sud-Ouest au provençal du Sud-Est, séparés par l'espace languedocien, tandis qu'au nord voisinent limousin, auvergnat et vivaro-alpin. À l'intérieur de ce Midi, il n'y a ni unité ni uniformité. Ont été identifiées au moins trois Occitanie : celle des montagnes, qui fournit la population, celle du bassin aquitain et celle du Sud-Est méditerranéen concernée plus tôt que les autres par l'urbanisation, l'industrialisation et l'exode rural (MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 30).

[16] Si l'usage du français s'est développé dans les campagnes, en particulier depuis la loi Guizot du 28 juin 1833 obligeant toutes les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école primaire de garçons, et si celui de l'occitan tend, de fait, à reculer, le dialecte régional reste cependant la langue de la connivence groupale – le village, le clan des amis de même génération et de même statut social – et celle de la sociabilité villageoise ou de quartier, la langue des travaux agricoles, de la fête, des histoires et des chansons. Le français devient la langue des privilégiés par la naissance ou par l'argent, cependant que le gascon reste le parler des classes populaires, plus particulièrement des paysans (*cf.* MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 44 *sqq*).

[17] L'adhésion des paysans français au bonapartisme est fortement regrettée par les fondateurs du marxisme. Alors que pour Marx et Engels, la classe révolutionnaire est la classe ouvrière, dès 1852, dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx prophétise avec un optimisme – qui ne s'est d'ailleurs pas vérifié – que les paysans fran-

est réel dans les trois départements concernés, il est nettement plus net et plus durable dans celui du Gers, notamment sous l'emprise des Cassagnac [18]. Comme le regrette en 1875 le quotidien légitimiste lot-et-garonnais *L'Union du Sud-Ouest* : *« Le bonapartisme est très remuant dans le Gers où il a à sa tête les Cassagnac [19] »*, au point qu'on a pu parler de *« cassagnaquisme »* ou de *« parti cassagnaquiste. [20] »* Encore en 1886, à la veille des élections cantonales, le préfet comprend que, dans le canton d'Aignan tenu par Georges de Cassagnac, aucun républicain n'ait envie de se sacrifier car *« la lutte n'est pas possible dans ce canton qui n'a pas fait un pas vers la République depuis 1880. Il est absolument inféodé au cassa-*

çais parcellaires, c'est-à-dire les petits paysans, peuvent abandonner bientôt la cause de Louis-Napoléon Bonaparte, à laquelle ils sont attachés depuis 1848, pour se rallier aux ouvriers. Ainsi, *« la révolution prolétarienne obtiendra le chœur sans lequel son solo devient un chant funèbre dans toutes les nations paysannes. »* Dans cette affirmation, souvent citée, on voit l'idée que les paysans parcellaires peuvent devenir une force révolutionnaire et plus encore que sans eux il n'y a pas de possibilité de victoire de la révolution prolétarienne. Toutefois, dans l'édition de 1869 du même ouvrage, Marx fait disparaître cette mention du solo révolutionnaire ouvrier devenu chant funèbre sans le secours paysan. La parcelle ayant résisté, de même que le bonapartisme rural, il est dès lors difficile d'annoncer l'alliance prochaine de la paysannerie et du prolétariat. Marx constate donc lucidement, mais sans nuance, la défection de la paysannerie à l'égard du régime républicain qui l'avait pourtant dotée du suffrage universel, son opposition à toute perspective révolutionnaire et son ralliement massif au bonapartisme. Il incrimine l'hétérogénéité de cette catégorie, tout en véhiculant des clichés séculaires sur l'inculture, l'incapacité politique, l'égoïsme, le besoin de tutelle… Pour lui, les paysans français s'interposent entre la bourgeoisie exploiteuse et les prolétaires exploités mais plus éduqués, regroupés et déjà conscientisés. Les paysans sont donc réduits à l'état de masse de manœuvre ne sortant de sa passivité que pour servir de chair à canon dans les guerres ou au contraire d'instrument militaire pour réprimer les porteurs de l'avenir, les ouvriers, les seuls à pouvoir constituer la classe révolutionnaire. Les analyses de Maurice Agulhon sur 1848 et 1851 ont cependant démontré qu'une capacité de progrès, de démocratie et de militantisme, fût-il parfois défensif, existe bel et bien dans de larges couches de cette paysannerie.

[18] Maire de Couloumé-Mondebat de 1862 à 1865 puis de Plaisance de 1865 à 1874 et conseiller général d'Aignan à partir de 1852, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac (1806-1880) est élu député en 1852, 1857, 1863 et 1869 dans la circonscription de Mirande. Il redevient député à partir de 1876 jusqu'à sa mort en 1880. Son fils aîné, Paul, également maire de Couloumé-Mondebat et conseiller général de Plaisance à partir de 1871, est député de Condom de 1876 à 1877, puis, après sa réélection en 1879 faisant suite à une invalidation, jusqu'en à 1880 date à laquelle il abandonne la circonscription de Condom pour celle de Mirande de 1881 à 1893 et enfin de 1898 à 1902. Son quatrième fils, Jean-Baptiste Georges est député de Mirande en 1880-1881 ; s'il laisse le siège de Mirande à Paul, il est toutefois réélu conseiller général d'Aignan en 1886 et 1892. Son petit-fils Paul Julien, un des fils de Paul, est conseiller général de 1905 à 1937 et député du Gers de 1919 à 1924.

[19] In *L'Union du Sud-Ouest*, 10 janvier 1875.

[20] AD32, 1 M 220 : rapport du commissaire de police de Plaisance (20 au 26 décembre 1875).

gnaquisme. [21] *»* Dans ce département, d'autres leaders impérialistes sont également puissants, qu'il s'agisse de Jules Peyrusse, conseiller général de Saramon depuis 1864, ou encore de Jules Seillan, maire et conseiller général de Mirande depuis 1871. Au même titre que la Charente-Inférieure, le Gers a été qualifié de *« Corse continentale.* [22] *»* Une telle fidélité à ce courant politique jusque dans les années 1900 doit par conséquent être interrogée. En Lot-et-Garonne, bien que ce département devienne plus rapidement républicain que les deux autres, il reste un député bonapartiste (Hermann Sarrette) jusqu'en 1889 et des candidats se réclamant de ce courant jusque dans le milieu des années 1890. Quant aux Landes, un député impérialiste, Adhémar de Guilloutet, est encore élu jusqu'en 1893, et, de 1898 à 1910, le mandat du nationaliste le général Jacquey est constamment renouvelé.

Enfin, comme il s'agit de départements ruraux [23], connaissant d'ailleurs un grand retard technique [24] ainsi qu'un lent et inexorable mouvement de dépopulation [25], il s'avère que l'organisation sociale paysanne (composée de plusieurs grandes catégories), même si elle connaît des différences selon les secteurs géographiques, revêt aussi des points communs. Il existe deux classes de propriétaires (les propriétaires rentiers – les *moussus* [les messieurs] – et les propriétaires laboureurs – c'est-à-dire exploitants) et deux classes de paysans sans terre (les métayers et une catégorie hétéroclite de brassiers, domestiques, journaliers et valets de ferme). Si les propriétaires exploitants sont majoritaires dans le Gers et dans le Lot-et-Garonne, les métayers y restent malgré tout très nombreux, alors que dans le reste de la

[21] AD32, 1 M 280 : rapport du préfet du Gers (13 avril 1886).

[22] Par exemple in *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 30 juillet 1895.

[23] En 1862, le Lot-et-Garonne compte 59 490 paysans (propriétaires et non propriétaires) et encore 54 052 en 1892. À cette catégorie des gens de la terre, il faut ajouter les autres ruraux. En 1880, on dénombre dans le Gers 204 739 agriculteurs sur une population de 283 546 habitants, soit 72,2% (in *Annuaire administratif du département du Gers*, Auch, 1880, p. 64-65). En 1851, sur 115 771 Landais exerçant une activité, 74 451 (soit 64,38%) sont des agriculteurs (in LERAT Serge [dir.], *Landes et Chalosses*. T. II, Pau, Société Nouvelle d'Éditions Régionales et de Diffusion, 1984, rééd. Pau, Éditions Cairn, 2010, p. 758).

[24] Alors que la France compte 10 000 moissonneuses et faucheuses, le Lot-et-Garonne, où trois quarts des charrues ne sont que de simples araires, ne possède que 4 moissonneuses et 2 faucheuses. Les petits propriétaires gersois utilisent également un outillage très rudimentaire (charrues, houes, binettes…).

[25] Ainsi, dans le Gers, les 314 885 habitants recensés en 1846 correspondent à son total maximum. La baisse est ensuite continue (298 931 en 1861, 295 692 en 1866, 284 717 en 1872, 283 546 en 1880…) essentiellement en raison d'une forte dénatalité liée à un faible recul de la mortalité. Entre 1846 et 1885, le taux de natalité moyen est à peine de 18,9‰ contre 26‰ en France. À cela, il faut ajouter l'exode rural : le Gers perd 20 000 habitants vers 1860 et encore 10 000 entre 1860 et 1870. En Lot-et-Garonne, la baisse de la population est également continue : on dénombre 274 610 habitants en 1906 contre 278 740 en 1901 et 286 671 en 1896.

France, leur nombre est en constante diminution [26]. Ainsi, le département du Gers compte treize fois plus de métayers que de fermiers. En Lot-et-Garonne, si le nombre de paysans non propriétaires est à peu près équivalent de 1862 à 1892 (de 11 004, il passe à 11 814), c'est le nombre de métayers qui augmente le plus (de 5 518 à 6 623), suivi de celui des fermiers (de 912 à 1 019). En revanche, le nombre de journaliers diminue un peu (de 4 574 à 4 172). Mais c'est dans les Landes que le système du métayage est le plus massif en y étant du reste majoritaire : le nombre de métayers y dépasse en effet très fortement celui des fermiers ou des propriétaires exploitants [27]. En 1912, on y compte encore 20 000 métayers, ce qui place ce département en tête de l'ensemble de la France, devant l'Allier et l'ouest du pays. Dans le Gers et dans les Landes, les contrats de métayers incluent des dîmes jusqu'à la Première Guerre mondiale. Comme l'avait remarqué Albert Soboul, il n'existe donc pas une seule paysannerie française, mais *« plusieurs classes paysannes, souvent antagonistes* [28] *»*, avec beaucoup de nuances dans leurs attitudes sociales et leurs positions politiques. Cette affirmation s'applique à la Gascogne où la catégorie sociale peut expliquer un vote [29]. Ainsi, comme les paysans lot-et-garonnais sont en très nette majorité des cultivateurs-propriétaires [30] relativement indépendants [31] et possédant une vie de relations ouverte, les régions de petite propriété rurale sont par conséquent les piliers de la démocratie, la population y étant plus dense et donc la vie po-

[26] De 400 000 en 1862, il passe à 320 000 en 1882, puis à 200 000 en 1929. En 1919, seulement 5% des exploitations sont tenues par des métayers. Le métayage est surtout concentré dans les régions du Centre et du Sud-Ouest. *Cf.* ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises. 1848-1945*, t. I, Oxford, Payot & Rivages, 1973 et 1977 ; pour la traduction française : Paris, Éditions Recherches, 1978, p. 194 ; MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Point-Seuil), 1992, p. 180.

[27] Enquête de 1892. *Cf.* ZELDIN, *Histoire des passions françaises…*, t. IV, *op. cit.*, p. 185.

[28] SOBOUL Albert, « La Question paysanne en 1848 », in *La Pensée*, Paris, 1948, p. 55.

[29] Pour Guy Bégué, il constitue avec l'origine géographique l'élément principal (BÉGUÉ Guy, *Les déterminants du vote. Application à la circonscription de Marmande, Lot-et-Garonne (1848-1988)*, Thèse de doctorat, Université de Paris I).

[30] Le phénomène intéresse puisque, en 1895, est publié un article sur ce sujet : MAYDIEU G., « Notes pour servir à une monographie du paysan propriétaire du Lot-et-Garonne », in *Revue d'économie politique*, 9, 1895, p. 159-164.

[31] Ils sont 48 486 en 1862 (contre 11 004 non propriétaires). Si leur nombre baisse en 1892 (ils ne sont désormais plus « que » 42 238, contre 11 814 non propriétaires), le nombre de propriétaires n'exploitant que leurs biens est cependant en augmentation tandis que le nombre de propriétaires travaillant en outre pour autrui en qualité de fermiers, métayers ou journaliers diminue de moitié.

litique plus active [32]. Dans l'ensemble, les exploitants du Lot-et-Garonne, jusqu'alors séduits par le bonapartisme, deviennent – progressivement –, au temps de la IIIe République, plutôt acquis aux républicains; nous aurons l'occasion d'en rappeler plus précisément les raisons. Le sud du département vote davantage républicain que le nord ; et c'est dans le sud qu'est localisée la grande majorité des exploitations de plus de 40 ha [33]. En revanche, l'habitat dispersé, minimisant la discussion politique, favoriserait l'influence dominante de la noblesse rurale : les métayers, plus ignorants et plus craintifs vis-à-vis de la nouveauté, votent comme leurs propriétaires terriens, c'est-à-dire en faveur des candidats conservateurs. Étudiant la Vendée de 1793, Charles Tilly a cependant souligné combien cette idée couramment admise, selon laquelle les régions économiquement retardées et privées de contacts urbains seraient obligatoires réactionnaires, est trop simpliste [34]. Néanmoins, la permanence à droite des résultats électoraux dans la commune forestière de Houeillès en Lot-et-Garonne tout comme la vitalité des légitimistes dans l'arrondissement de Lombez et dans la partie orientale de l'arrondissement de Mirande dans le Gers [35], secteurs caractérisés par une plus grande dispersion de l'habitat et une importance restreinte de la petite propriété, sont particulièrement significatives [36]. Dans le Gers, comme en Lot-et-Garonne, malgré l'importance du nombre de métayers, les paysans propriétaires de petites ou moyennes exploitations (entre 5 et 30 ha pour 40% d'entre elles) dominent la structure sociale [37]. Le mode d'exploitation prédominant est le faire-valoir direct. Et si le métayage est malgré tout très répandu, le fermage y est en

[32] À la suite des travaux de Fernand Benoît, Maurice Agulhon a démontré que la vie sociale est plus riche, plus intense, plus diversifiée en pays de villages et de bourgs qu'en pays de fermes isolées. L'idée a été reprise notamment par : PÉCOUT Gilles, « La politisation des paysans au XIXe siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », in *Revue de l'Histoire des Sociétés rurales*, 2, 1994, p. 91-125, principalement p. 103 et p. 111.

[33] Enquête de 1862 sur les exploitations. Précisons cependant qu'à la différence d'André Siegfried, qui pensait que l'élément important résidait dans la taille des propriétés, Paul Bois conteste l'idée que ce soit la taille de la propriété foncière qui soit un facteur décisif du vote qui dépendrait davantage dans la façon dont les terres ont été acquises et dans la situation sociale qui sert de contexte (BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest, des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Le Mans, 1960).

[34] TILLY Charles, *The Vendée*, 1964, cité in ZELDIN, *Histoire des passions françaises…*, t. IV, *op. cit.*, p. 29.

[35] En 1871, le journal républicain gersois *L'Avenir* qualifie la vallée de la Save de *« Vendée du Gers »* (in *L'Avenir*, 5 octobre 1871).

[36] *A contrario*, dans le Gers, le canton de Cologne, qui possède un fort coefficient de groupement de l'habitat, est conservateur, et celui de Montréal, qui tend à sa dispersion maximum, est de gauche.

[37] En 1862, 25 000 exploitations ont moins de 5 ha, 24 000 entre 5 et 10 ha, 10 500 entre 10 et 30 ha, 2 000 entre 30 et 40 ha et 2 500 plus de 40 ha.

revanche plus rare (moins de 5% des terres sont concernés par ce mode d'exploitation). La situation est plus compliquée dans les Landes résinières à la fin du XIXe siècle : le métayer-gemmeur ne doit pas donner une part en nature de ses produits mais reçoit une somme d'argent équivalant à la moitié du prix de vente de la résine – l'autre moitié revenant au propriétaire des pins –, si bien qu'au lieu d'être un paysan, il a l'impression d'être plutôt un ouvrier. Le clivage social s'accentue d'autant plus avec l'enrichissement des propriétaires – grâce à la forêt – qui quittent leurs anciennes maisons situées dans les « quartiers »[38] pour aller habiter dans les bourgs où ils ont fait édifier de grosses maisons : à cette nouvelle bourgeoisie forestière répond la masse des métayers-gemmeurs demeurant dans les « quartiers » qu'ils sont dorénavant les seuls à peupler. Se cristallisent alors assez rapidement deux classes sociales bien distinctes, homogènes, très étanches et de plus en plus antagonistes, ce qui permet de comprendre pourquoi c'est dans le Marensin et le Born que naissent les premiers syndicats landais organisant les luttes des gemmeurs.

Dans les trois départements du cœur de la Gascogne, et notamment dans les zones de vigne[39], la crise phylloxérique sévère contraint les populations de ces secteurs (surtout du Gers et du Lot-et-Garonne) à l'exode rural : parallèlement aux 62 000 ha de vignes perdus, le Gers, un des quatre départements français les plus touchés par le phylloxéra, subit une perte de 60 500 habitants entre 1880 et 1910[40]. L'exode rural est particulièrement fort en Lot-et-Garonne entre 1886 et 1891, tout comme la crise phylloxérique[41]. Alors que les paysans ont voulu devenir propriétaires de leurs terres, cette grave crise inverse le mouvement, les petits propriétaires des villes et villages se débarrassant des parcelles exiguës[42].

Les résistances à la République sont multiformes (elles peuvent être politiques, religieuses, culturelles, militaires), émanent aussi bien des droites que de l'extrême gauche et connaissent des modifications entre 1870 et 1914.

---

[38] Dans les Landes, un quartier est une exploitation agricole.

[39] La vigne connaît une croissance spectaculaire sous le Second Empire, que ce soit en Lot-et-Garonne comme dans le Gers. Dans ce département, on passe de 73 000 ha de vignoble en 1804 à 94 000 ha dans les années 1860 et à 105 000 ha à la fin du Second Empire.

[40] Avec la Dordogne, la Charente et la Charente-Inférieure, le Gers fait partie de la catégorie des départements ayant perdu le maximum d'hectares, en l'occurrence plus de 50 000 ha (FAURE Marcel, *Les paysans dans la société française*, Paris, Armand Colin (coll. « U »), 1966, carte p.53).

[41] Le département perd entre 25 000 et 50 000 ha.

[42] Ce qui explique le passage d'un total de 48 486 propriétaires en 1862 à 42 238 en 1892.

Il nous faudra donc étudier la permanence du danger conservateur [43] (tant des royalistes que des bonapartistes, puis son évolution vers le nationalisme), afin de déterminer si ces résistances à droite ne sont qu'un « chant du cygne », des résistances un peu désespérées sans réelle chance d'ébranler la République ou, au contraire, si elles représentent un vrai danger et si, même dans l'ombre, elles sont importantes et à prendre au sérieux. Il nous faudra également voir dans quelle mesure les Églises (catholique et protestante [44]) peuvent peser sur les options politiques des Gascons. À ces résistances conservatrices, se mêle, à partir du début des années 1880, la contestation anarchiste qui devient toutefois plus prégnante au cours de la décennie suivante.

D'autre part, dans le même temps où s'affirme le sentiment national, ressuscite le régionalisme qui s'explique par le maintien de la centralisation napoléonienne sous la IIIe République. Après la création du Félibrige en 1854 – association de poètes ayant pour but de défendre la langue d'oc –, réorganisé en 1876, la querelle du régionalisme [45] débouche dans le domaine politique surtout à partir des années 1870 et plus encore 1890, certains félibres prônant la décentralisation, s'opposant en cela à la plupart des radicaux-socialistes qui défendent la centralisation jacobine [46]. Ces revendications culturelles et politiques, très fortes en Provence, existent-elles en Gascogne et sont-elles dangereuses pour la République ? La petite patrie (ou *« matrie »*, selon le néologisme du Félibre Léon de Berluc-Parussis) devient-elle l'adversaire de la grande ?

L'étude devra aussi définir si les résistances sont toutes tournées contre la République en tant que telle (ses valeurs, ses principes…) – *« la Gueuse »* – ou si certaines ne le sont seulement contre ce que la IIIe République est devenue – une République opportuniste qui a mis en place une nouvelle « aristocratie » (*« l'aristocratie bourgeoise »* décriée aussi bien par les

[43] *Le Courrier de Dax*, journal républicain landais, offre une définition simple de ce terme : *« Par conservateurs, entendez les bonapartistes et les royalistes enrégimentés sous la bannière cléricale »* (30 décembre 1880). La notion est cependant plus complexe puisque des républicains eux-mêmes se qualifient de conservateurs (voir *infra*, p. 195-196), mais c'est celle à laquelle nous nous réfèrerons.

[44] La place du protestantisme dans le cœur de la Gascogne sera présentée dans le premier chapitre de la deuxième grande partie. Voir *infra*, p. 271.

[45] La signification même du régionalisme est cependant assez confuse.

[46] La situation est toutefois beaucoup plus complexe, car les Félibres sont loin d'être tous des monarchistes ou des cléricaux. En réaction face à l'emprise de l'école d'Avignon, le Félibrige « rouge » – républicain et anticlérical – s'organise notamment à partir de 1876. De plus, il existe quelques radicaux-socialistes, tel Charles Beauquier par exemple, qui sont favorables à la décentralisation.

boulangistes que les radicaux, et que l'historien Theodore Zeldin a même qualifiée d'*« oligarchie de professionnels de la politique, plus ou moins discrédités* [47] *»*).

Nous tenterons de déterminer également les liens qu'il peut y avoir entre ces différentes résistances, d'étudier les réseaux qui peuvent s'être constitués, les frontières départementales n'étant pas très significatives, et d'établir l'influence que peuvent jouer aussi bien les départements limitrophes que les grandes villes du Sud-Ouest, Bordeaux et Toulouse.

La recherche porte sur la période allant de 1870 à 1914. Elle débute, selon toute logique, au moment où la IIIe République est proclamée le 4 septembre 1870, dans le difficile contexte de la défaite contre la Prusse, car c'est la date aujourd'hui acceptée comme celle de la naissance de ce régime [48]. Lors de ses premières années, la République peine à s'ancrer dans l'esprit des Français, et pendant la période 1870/1879, dans de très nombreuses régions, les candidats républicains sont loin d'être majoritaires. Les élections de février 1871 voient même un raz-de-marée conservateur, ce qui est le cas dans les trois départements de notre étude [49]. Il est donc intéressant d'analyser, non pas comment la République commence à s'enraciner – ce n'est pas notre sujet –, mais comment dans une région qui, à l'instar du pays, devient progressivement républicaine, les forces conservatrices essaient de résister à cet enracinement.

L'autre date extrême de l'étude – 1914 – correspond à la première année de la Grande Guerre, événement charnière dans l'histoire mondiale choisi par tous les historiens pour faire débuter le XXe siècle historique, qui marquerait alors la fin *« du vieux monde du XIXe siècle…* [50] *»* – le *« Monde d'hier »* selon l'écrivain autrichien Stephan Zweig [51]. En

---

[47] ZELDIN, *Histoire des passions françaises…*, t. IV, *op. cit.*, p. 243.

[48] On s'est en effet longtemps demandé quelle était la « vraie » date de naissance de la IIIe République : 1879, lorsqu'une majorité républicaine fait son entrée au Sénat ? Après le 16 mai 1877, quand Mac-Mahon doit abdiquer ? L'année 1875, qui voit les votes des lois constitutionnelles ? Le lendemain du 28 mai 1871, après la répression sanglante de la Commune ? Ou, finalement, le 4 septembre 1870, trois jours après la défaite de Sedan ? (*Cf.* CARDONI Fabien, « 1870 : la révolution de velours », in *L'Histoire*, 348, déc. 2009, p. 80-85, p. 81).

[49] PIOT Céline, « Élections et élus de février 1871 en Gascogne : le triomphe des conservateurs », in *Parlements. Revue d'histoire politique*, « Élus et élections du 8 février 1871 », n°14, 2011 (dossier coordonné par Sylvie Guillaume et Thierry Truel), Journée d'études du CEMMC de l'université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 (Libourne, 5 juin 2010), p. 93-106.

[50] STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme. 1885-1914*, Paris, Gallimard, 1997 [1978], p. 541.

[51] ZWEIG Stephan, *Le Monde d'Hier. Souvenirs d'un Européen*, 1941, trad. Fr., Belfond, 1993.

France, « l'Union sacrée » apparaît comme une mise entre parenthèses des querelles politiques ; il semble donc « naturel » d'arrêter l'analyse à cette date car, même si nous pouvons dire que cette vision nous semble toutefois idéaliste – les divergences politiques continuant à exister –, il n'en reste pas moins que les adversaires de la République mettent en sommeil leurs revendications (bien que l'antimilitarisme reste un leitmotiv dans l'extrême gauche). D'ailleurs, dans leurs pays respectifs, les partis socialistes de la IIe Internationale se rallient à « l'Union sacrée » [52]. Cependant, si de nombreux éléments semblent montrer que le conflit de 1914-1918 est une rupture – tant dans le monde qu'en France –, d'autres révèlent qu'il représente plutôt une continuité, comme l'a constaté Madeleine Rebérioux [53], et, dans les années vingt, les antirépublicains reprennent leur combat, parfois sous d'autres formes plus dures qu'avant 1914 au premier rang desquelles se situe le fascisme qui, pour certains historiens [54], naît en raison de la Grande Guerre et du traumatisme qu'elle a généré [55]. Mais la lutte contre la République, bien que plus discrète, ne s'est pas totalement éteinte pendant le conflit. En effet, le culte du Sacré-Cœur, par exemple, connaît un regain, principalement dans les milieux catholiques traditionnels : s'il représente l'espoir de la victoire contre les Allemands, il est aussi celui de la reconquête spirituelle de la France républicaine [56]. Quant à la légende tenace de la « couardise » des combattants méridionaux – de nature à ébranler l'unité nationale que l'on considère indispensable à la lutte et à la victoire – [57], elle a pu être parfois perçue comme

[52] Seuls les Bolcheviks considèrent la Première Guerre mondiale comme la « fille du capitalisme ».

[53] *« C'est à l'ombre du radicalisme que se préparent non seulement le grand massacre, mais la profonde crise des valeurs culturelles, politiques, la crise sociale dont presque tous les éléments de base sont en place avant 1914. À cet égard, la coupure de la guerre n'est pas très pertinente. Elle a accéléré plus qu'elle n'a créé. »* (in REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Éditions du Seuil (collection « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 11), 1975, p. 243).

[54] Michel Winock, Stéphane Audouin-Rouzeau, Christophe Prochasson, Gerd Krumeich…

[55] D'autres historiens sont toutefois totalement opposés à cette théorie, en particulier Zeev Sternhell, Rémy Cazals et Frédéric Rousseau par exemple…

[56] CABANES Bruno et DUMÉNIL Anne (dir.), *Larousse de la Grande Guerre*, Paris, Larousse (Historial de la Grande Guerre, Péronne), 2007, p. 230-236.

[57] Le 24 août 1914, le sénateur Auguste Gervais évoque la *« défaillance »* du XVe corps et, le lendemain, Georges Clemenceau poursuit en parlant de « *la nature impressionnable des Méridionaux* ». Pour certains, c'est le signe que Gervais cherche *« à diviser notre France au profit de l'étranger »* (in *Le Petit Provençal*, 26 août 1914). À partir de là, les soldats des régions envahies pensent que ceux du Midi, n'ayant pas à craindre pour leurs foyers, ne se battent pas avec autant de pugnacité qu'eux (*cf.* LE NAOUR Jean-Yves, « La faute aux "Midis" : la légende de la lâcheté des méridionaux au feu », in *Annales du Midi*, t. CXII, n°232 : *spécial 1914-1918*, octobre/décembre 2000, p. 499-516).

le reproche fait par les populations septentrionales à un Midi suspecté d'être un peu trop à gauche, d'être une région « rouge » aux tendances pacifistes dont il convient de se méfier dans l'épreuve et la défense de la patrie [58]. Notre recherche n'a pas pour objectif d'interpréter la Première Guerre mondiale en cherchant à comprendre quel statut lui assigner – matrice de tous les maux du XXe siècle ou conséquence des problèmes de la fin du XIXe siècle ? Rupture ou continuité ? – [59], mais, parce que ce conflit reste néanmoins un événement important, il nous a semblé opportun d'arrêter notre étude au moment où les résistances à la République sont, momentanément, moins prégnantes.

Afin de pouvoir comprendre les forces qui tentent de résister à la République entre 1870 et 1914 au cœur de la Gascogne, rappelons le contexte historique de cette région au cours des régimes précédents et également le rôle majeur qu'y jouent les masses rurales.

À la suite de l'affirmation d'Eugène Ténot [60], a longtemps prévalu l'idée que, jusqu'en 1848, la vie politique des campagnes françaises est restée largement enfermée dans le carcan d'un système inégalitaire piloté par les préfets et tenu par les notables locaux, les seuls autorisés à voter au suffrage censitaire, et que l'idée de l'instauration du suffrage universel masculin, dès l'avènement de la IIe République, constitue le premier palier de la politisation paysanne [61], la certitude que l'acte électoral correspond à un régime politique particulier, la Ré-

[58] Même s'il a été assez maladroit de la part de ministres ou d'officiers de stigmatiser telle ou telle région, car le recrutement des régiments incriminés n'a pas été régional, cette idée est sans doute exagérée. En effet, Messimy, ministre de la Guerre, est un républicain convaincu et le sénateur Gervais appartient au parti radical. Le reproche de la lâcheté des soldats méridionaux est surtout la preuve des préjugés et des haines régionales venant des populations du Nord elles-mêmes. Le conflit de 14-18 n'a finalement pas effacé les « petites patries » au profit de la grande.

[59] Nous l'avons fait à l'occasion du colloque « La Grande Guerre aujourd'hui : Mémoire(s)/Histoire(s) » (*cf.* PIOT Céline, « La guerre de 1914-1918 comme rupture ou continuité chez les historiens », in Alexandre Lafon, David Mastin et Céline Piot (dir.), *La Grande Guerre aujourd'hui : Mémoire(s)/Histoire(s)*, Actes du colloque (Agen/Nérac, 14/15 novembre 2008), Nérac, Éditions d'Albret & Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, 2009, p. 269-309).

[60] « *Le suffrage universel institue le règne des paysans* », in TÉNOT Eugène, *Le Suffrage universel et les Paysans*, Paris, Librairie centrale, 1865.

[61] Maurice Agulhon écrit en effet : *« La révolution de 1848 est une étape décisive dans l'histoire politique de la paysannerie française. En instituant le suffrage universel, elle fait des ruraux, qui sont alors les plus nombreux en France, les arbitres du destin national. »* (in DUBY Georges [dir.], *Histoire de la France rurale.* T. 3 : AGULHON Maurice, DÉSERT Gabriel et SPECKLIN Robert, *Apogée et crise de la civilisation paysanne. 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « L'Univers historique »), 1976, p. 164).

publique – il nous faut cependant rappeler que ce sont moins les travaux et les conclusions plutôt nuancées de Philippe Vigier [62] que leur réduction, voire leur simplification par d'autres historiens qui ont largement concouru à cette thèse. Plusieurs arguments contredisent toutefois ce schéma. Il est d'abord difficile de ne pas prendre en compte la période révolutionnaire qui, sans que l'on dénie tout sens à la vie politique des communautés rurales sous l'Ancien Régime, est un incontestable moment d'accélération du processus de politisation des paysans, avec, notamment, l'apprentissage de la citoyenneté [63]. D'autre part, comme Philippe Vigier et Maurice Agulhon le reconnaissent, la Monarchie de Juillet joue un rôle important dans l'acculturation de la politique en milieu rural en donnant le droit de vote pour les élections municipales à un quart de la population des petites communes [64]. Toutefois, la décision en

[62] VIGIER Philippe, *La Seconde République dans la région alpine, étude politique et sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963. T. 1 : *Les notables* ; t. 2 : *Les paysans*.

[63] Une enquête sur les sociétés populaires et clubs jacobins a montré la diffusion dans les campagnes d'une forme de sociabilité politique (BOUTIER Jean et BOUTRY Philippe, « Les sociétés politiques en France de 1789 à l'an III : une machine ? », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXVI, janvier/mars 1989, p. 29-67). Celle de Georges Fournier pour le Languedoc a bien mis en valeur une participation importante aux scrutins, notamment municipaux, organisés pendant la période révolutionnaire (FOURNIER Georges, *Démocratie et vie municipale en Languedoc du milieu du XVIIIe au XIXe siècle*, Toulouse, Association des Amis des Archives, 2 tomes, 1994). Le concept de sociabilité, emprunté par Maurice Agulhon à son collègue aixois l'archéologue et antiquisant Fernand Benoît au début des années soixante, permet d'approcher des filiations *a priori* improbables, des confréries de Pénitents aux chambrées provençales, en passant par les loges maçonniques, dans le contexte il est vrai d'une campagne provençale proche des villes sinon en partie urbanisée elle-même. Ces lieux conviviaux sont aussi des ateliers où est forgé l'esprit républicain sans lequel le soulèvement de décembre 1851 – mais il est loin d'être seulement provençal, non plus que la sociabilité des chambrées – ne serait autre qu'une ultime jacquerie, comme l'ont pensé d'aussi éminents chercheurs que Theodore Zeldin ou Eugen Weber. Si les analyses de Peter McPhee remettent toutefois en question le poids de la période révolutionnaire dans la mobilisation de l'électorat rural, à cause des faibles taux de participation aux élections de 1792, celles de Melvin Edelstein, au contraire, insistent sur l'importance de la naissance de la citoyenneté en 1792 dans l'émergence de la démocratie et proposent de nouvelles interprétations du taux de participation moyen des ruraux en prenant en compte les consultations municipales et administratives (MCPHEE Peter, *The Politics of Rural Life. Politicial Mobilization in the French Countryside, 1846-1852*, New-York, Clarendon Press of Oxford University Press, 1992 ; EDELSTEIN Melvin, « Vers une sociologie électorale de la Révolution française : la participation électorale des citadins et des campagnards (1789-1793) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1975, p. 508-529 ; EDELSTEIN Melvin, « La participation électorale des Français (1789-1870) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre/décembre 1993, p. 629-642, principalement p. 632-635).

[64] La loi de 1831 fait désigner par l'élection les conseils municipaux. Si elle est encore fort oligarchique et censitaire, elle constitue tout de même la réapparition légale, après trente ans d'éclipse, de la politique au village, ou de sa possibilité (VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine…*, *op. cit.*, p. 9 ; AGULHON *et alii*, *Apo-*

1848 d'instaurer le suffrage universel ne suffit pas à assurer réellement une participation électorale indépendante de l'ensemble de la population française, car le vote des paysans reste encore, pour une grande part, encadré par les élites locales [65]. Il faut tenir compte des pressions qui entravent le vote et des formes d'abstention qui peuvent exister. Les républicains qui, à partir des années 1860, n'ont de cesse de vouloir développer l'éducation populaire par le biais de bibliothèques, de sociétés d'instruction, de caisses des écoles et des cercles locaux de la Ligue de l'enseignement [66], ont effectivement compris qu'il n'a pas suffi d'instaurer le suffrage universel en 1848 pour que s'impose la démocratie, les résultats des premières élections présidentielles et législatives organisées sous la IIe République leur en offrant la douloureuse démonstration.

Le pouvoir des notables n'est en effet que très partiellement ébranlé par les élections législatives d'avril 1848 et de mai 1849 où trois grandes tendances s'affrontent (le parti de l'Ordre, les républicains modérés et les démocrates-socialistes). Ainsi, dans les Landes, le 16 avril 1848, si sur sept députés à élire, quatre sont de véritables républicains (Victor Lefranc, Eugène Duclerc, François Marrast et Pascal Duprat), les trois autres restent des hommes des régimes royalistes précédents ou ne sont que des ralliés de circonstance (le mar-

---

gée et crise de la civilisation paysanne…, *op. cit.*, p. 157). Gilles Pécout regrette que peu d'historiens se soient véritablement intéressés à la portée de cette loi municipale comme relais de politisation et transfert d'un certain nombre de prérogatives issues de la période révolutionnaire et impériale (PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIXe siècle »…, *op. cit.*, p. 108). Nous pouvons cependant citer les travaux anciens d'André-Jean Tudesq et de Maurice Agulhon et ceux, plus récents, de Christine Guionnet (AGULHON Maurice, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Éditions du Seuil, 1979 [1970] ; TUDESQ André-Jean, « La loi municipale de 1831 et ses premières applications », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice*, 1969 ; « L'administration municipale dans le Sud-Ouest sous la Monarchie de Juillet », in *Annales du Midi*, octobre-décembre 1972 ; « De la Monarchie à la République : le maire, petit ou grand notable », in *Pouvoirs*, n°24, 1983 ; GUIONNET Christine, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la Monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997).

[65] *« Si l'assimilation entre politisation et diffusion de la démocratie explique les succès de la République dans le Sud-Est provençal, elle ne garantit pas pour autant l'alliance à perpétuité du régime républicain et des valeurs démocratiques aux yeux des paysans »* (in PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIXe siècle »…, *op. cit.*, p. 94).

[66] Au cœur de la Gascogne, le premier cercle local de la Ligue de l'enseignement est celui de Nérac qui apparaît à la fin de l'année 1867 (voir *infra*, p. 198-199).

quis Élie de Dampierre, Numa Turpin et Frédéric Bastiat [67]). Et, quelques mois plus tard, lors de l'élection présidentielle de décembre 1848, à l'instar de la majorité des Français (74,2% des votants), les Landais [68] préfèrent apporter majoritairement leurs suffrages à Louis-Napoléon Bonaparte (84,2% des votants ; 58,5% des inscrits) [69], tout comme les Gersois (60% des inscrits) et, dans une moindre mesure, les Lot-et-Garonnais (68,3% des votants ; 53,1% des inscrits) [70]. Pour Maurice Agulhon [71], il faut voir deux éléments conjoints dans ce raz-de-marée bonapartiste : à la fois des paysans conservateurs entraînés par des notables souhaitant l'ordre [72] (mais son concurrent Cavaignac fait aussi un large usage de la défense de la famille, de la religion, de la propriété, de l'ordre) et des paysans confusément protestataires votant, parce que pauvres, contre un Cavaignac alors chef et symbole du pouvoir. Si la majorité des suffrages provient de conservateurs, une partie émane aussi de Montagnards qui prévoyaient l'échec de Ledru-Rollin et qui voulaient avant tout écarter Cavaignac [73]. Natalie Petiteau [74] rappelle que certains villageois et ouvriers ont même cru voter pour le glorieux empereur. Selon Bernard Ménager [75] et Sudhir Hazareesingh [76], la force du mythe que Louis-Napoléon Bonaparte a très bien su exploiter, a aussi son importance : l'Empire est l'héritier des valeurs de la Révolution française, le libérateur des peuples, la chantre de la souveraineté populaire et le défenseur du territoire national. Si les thèmes présentés plus haut (famille, religion, ordre) sont des notions de droite, la diminution des impôts, la promesse d'institutions de prévoyance et de modifications de la législation industrielle, les grands travaux pour lutter

[67] Réélu en mai 1849, il décède en 1851. Une élection partielle a donc lieu le 11 mai 1851 et elle donne la victoire à un candidat du parti de l'Ordre, Durrieu – un général de division en retraite.

[68] AD40, 3 M 121.

[69] L'arrondissement de Mont-de-Marsan est beaucoup plus favorable que celui de Dax.

[70] AD47, 3 M 117.

[71] AGULHON *et alii*, *Apogée et crise de la civilisation paysanne….*, *op. cit.*, p. 166.

[72] De nombreux notables voient dans Louis-Napoléon Bonaparte l'homme qui peut leur servir de paravent pour échapper à la République.

[73] Comme l'indique *L'Opinion* du 19 décembre 1848 : *« Beaucoup ont abandonné Ledru-Rollin pour Louis-Napoléon Bonaparte en haine de Cavaignac. »*

[74] PETITEAU Natalie, « Culture républicaine, héritages impériaux et mythe napoléonien », article mis en ligne sur Clio Blog de Natalie Petiteau.mht.

[75] MÉNAGER Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier (coll. historique), 1988, p. 99.

[76] HAZAREESINGH Sudhir, « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Saint-Hélène et la fête du 15 août », in *Revue historique*, n°627, 127e année, juillet 2003, p. 543-566 ; « Les fêtes de la nation », in *Critique. Revue générale des publications françaises et étrangères*, n°697/698, juin/juillet 2005 (Spécial « Le citoyen entre nation et Europe »), p. 446-457, précisément p. 453.

contre le chômage, l'allégement du fardeau de la conscription, l'amnistie pour les condamnés politiques peuvent nourrir un bonapartisme de gauche . Pour la Gascogne, se conjuguent un vote de clientèle antirépublicain dans les zones contrôlées par les notables monarchistes [77] et un vote de mécontentement dans les fiefs des républicains avancés. Notons cependant que quelques cantons, en particulier ceux de Saint-Esprit et de Mont-de-Marsan dans les Landes, ne donnent pas à Louis-Napoléon-Bonaparte la majorité absolue, en raison d'une relative implantation de républicains et de démocrates-socialistes – les « rouges », ce que les élections législatives du 13 mai 1849 confirment [78] : un quart des suffrages se porte sur les républicains modérés et les « rouges » obtiennent 7% des voix. Victor Lefranc et Pascal Duprat peuvent ainsi être réélus. La situation est identique dans le Gers où, même si, en 1849, moins de la moitié des élus sont issus des droites, le résultat est très serré : trois élus appartiennent au parti de l'Ordre, trois sont républicains et le septième vote finalement avec les républicains [79]. Quant au Lot-et-Garonne, plus de la moitié des élus sont du parti de l'Ordre, faisant de ce département un des plus conservateurs d'Aquitaine. Les idées républicaines n'ont donc pas encore pénétré en profondeur les provinces françaises et les notables ont gardé intact leur prestige héréditaire, ce qui est le cas dans les trois départements du cœur de la Gascogne.

Malgré les petits succès du républicanisme décrits plus haut, les Landes n'opposent qu'une faible résistance au renforcement de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et au coup d'État qu'il organise le 2 décembre 1851, à la différence des deux autres départements de notre zone d'étude. Quelques soulèvements ont bien lieu à Saint-Esprit et à Hagetmau – sous l'impulsion de plusieurs personnalités, dont Victor Lefranc et Pascal Duprat –, mais, à l'instar des Hautes-Pyrénées et du Comminges, on ne peut parler de soulèvement général comme c'est le cas, à l'inverse, dans le Centre et le Sud-Est de la France, de même dans les départements voisins du Gers (essentiellement dans les secteurs de Condom, Auch, Mirande et Fleurance) et du Lot-et-Garonne (dans le Marmandais, le Villeneuvois et le Néracais) où la résistance, plutôt menée par les professions libérales (avocats, chefs ouvriers, artisans, petits

[77] La peur qui suit les révolutions de 1848 renforce le parti de l'Ordre.

[78] Dans les Landes, la participation à ce scrutin est faible (60,6%) alors qu'elle est très forte en Lot-et-Garonne (84%).

[79] L'élection partielle du 8 juillet 1849, faisant suite au décès de Lacave-Laplagne du parti de l'Ordre, donne encore un député de la même mouvance politique, Pierre Frédéric Lagrange.

commerçants…) [80] est très forte. S'il y a quelques cultivateurs et ouvriers agricoles parmi les résistants, ils ne figurent pas comme meneurs et y sont proportionnellement en très nette minorité [81]. Les différents historiens de cette résistance au coup d'État se sont demandés s'il s'agissait d'un mouvement spontané ou organisé par les sociétés politiques, notamment les clubs et autres sociétés secrètes [82], et s'il était social ou politique. Leurs conclusions montrent qu'une très grande majorité des insurgés défend le régime républicain menacé : si les meneurs sont anti-bonapartistes et pour la plupart membres de sociétés de pensée [83], parallèlement, ils souhaitent instaurer une République réellement démocratique et sociale.

Lors du plébiscite du 21 décembre 1851 [84], les Landais, à 76,9%, votent en faveur de la nouvelle constitution consacrant le pouvoir personnel du « prince-président », résultat plaçant les Landes en 38e position sur 86 départements et premier département de notre zone d'étude. Les 70% des inscrits approuvant le coup d'État sont atteints dans vingt-trois des vingt-sept cantons. C'est seulement dans la commune de Sore qu'émerge véritablement une majori-

[80] Ce qui contredit l'affirmation d'Eugen Weber à propos des *« deux mille paysans qui marchèrent sur Agen »*, voulant en voir une dernière jacquerie (in WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2011 [1983], p. 306).

[81] BORDES Maurice (dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Roanne, Éditions Horvath, 1977, p. 348 ; DELPONT Hubert et ROBIN Pierre, « La résistance en Albret au coup d'État de 1851 », in *Revue de l'Agenais*, 1er trim., 111, 1984, p. 76-94 et 1er trim., 112, 1985, p. 47-75 ; CARBONNIER Bertrand, *La résistance républicaine au coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis Napoléon Bonaparte en Lot-et-Garonne*, TER de maîtrise (sous la direction de Bernard Lachaise), Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2001.

[82] Ces clubs battent leur plein dans de nombreux secteurs du Lot-et-Garonne fortement démocrates-socialistes, en l'occurrence dans les cantons de Lavardac, Damazan, Casteljaloux, Le Mas d'Agenais et Marmande essentiellement. Par exemple, en Albret, il existe depuis 1834 la société néracaise « *Aide-toi* » (28 membres) où, d'après le sous-préfet de Nérac, *« s'y professent des doctrines anarchistes par quelques apôtres de la République »* (Arch. dép. Lot-et-Garonne, 4 M 188).

[83] En Lot-et-Garonne, le vétérinaire Caillavet et le propriétaire Gimet, membres de la société *« Aide-toi »*, appartiennent également à la loge maçonnique de Nérac *« Les Travailleurs Réunis »*, créée en 1847 à l'initiative de Jean Durban et qui compte 75 membres (Arch. dép. Lot-et-Garonne, 4 M 188). À Agen, lors du procès contre les meneurs de la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851, l'instruction établit que les sociétés secrètes ont été dirigées par les avocats Vivent, Fournel et Delpech (SOULA Laurence, « Justice et répression politique : les commissions mixtes du Lot-et-Garonne et du Gers », in *Actes du Congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest : Hommes et Pays de la Moyenne Garonne* (Agen/Moissac, 23/24 mai 2004), *Revue de l'Agenais*, 132e année, janvier/mars 2005, p. 371-394, principalement p. 391, n. 42).

[84] Résultats globaux pour 1851 et 1852 ainsi que le classement par département in : MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple…*, *op. cit.*, 1988, p. 433-434. Résultats locaux trouvés aux archives départementales.

té de « non » [85]. Un an plus tard, le nouveau plébiscite révèle des résultats encore plus élevés (80,8%). En Lot-et-Garonne, le « oui » est majoritaire à 74% de voix en 1851 (47e position à l'échelle nationale), à 78,4% en 1852. La région du Marmandais atteint les 91,4% en 1851. Les élections du 29 février 1852 au Corps législatif voient le succès de deux bonapartistes, Henri Noubel à Agen et Charles Laffite à Nérac, et d'un monarchiste, Gustave de Richemont à Marmande/Villeneuve-sur-Lot. Dans le Gers, 68,2% des électeurs se prononcent pour le « oui » en 1851 (61e position seulement). Bien que le plus faible des trois départements, ce résultat est en progrès par rapport à celui de l'élection présidentielle de 1848. Les votes défavorables se situent à la fois dans les cantons républicains de 1849 et dans ceux de Lombez, Samatan et L'Isle-Jourdain où l'opposition légitimiste est très marquée. C'est le canton de Plaisance qui arrive en tête (avec 88% en faveur du « oui »), suivi par ceux de Miradoux (83%), Aignan (82%), Riscle (81%), Marciac (78%) et Nogaro (78% également). Les élections du 29 février 1852 au Corps législatif sont quasiment réduites à une simple formalité administrative : Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac est élu à Mirande (73%) [86], Belliard à Condom/Lectoure (64%) et le comte de Lagrange à Auch (63%). Alors que, dans le Gers où il a été correct en 1851, le plébiscite est cette fois plus massif en 1852 avec 80,3% de « oui », résultat quasiment aussi fort que dans les Landes et qui représente la plus grosse progression pour le cœur de la Gascogne. On assiste également à un très grand recul des « non » (seulement 1,26%) et des abstentions. Si les cantons de Condom, Eauze, L'Isle-Jourdain, Samatan sont restés les plus hostiles, l'arrondissement de Mirande arrive en tête, en particulier le canton de Riscle (avec 93%). Du reste, dans ce département, vingt-deux cantons sur vingt-neuf sont tenus par des bonapartistes et, lors des cantonales de 1855, tous les candidats officiels sont encore élus. Aux législatives de 1857, 71% des inscrits gersois votent pour les bonapartistes. Dans sa circonscription, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac obtient même 81%. Ainsi, malgré quelques différences entre départements, l'Empire, de façon globale, emporte l'adhésion des électeurs.

Les contemporains républicains, voulant à tout prix imputer le bonapartisme des paysans à l'infériorité supposée de leurs conditions de vie, en viennent à considérer cet électorat,

[85] En dehors de la spécificité de la commune de Sore, tandis que la moyenne départementale de « non » donne un pourcentage de 2,9, les opposants les plus nombreux se situent dans le canton de Saint-Esprit, foyer de la résistance au coup d'État (8,3%), et dans les cantons urbains de Mont-de-Marsan (7,1%) et de Dax (3,7%).

[86] Dans sa circonscription de Mirande, il obtient même davantage de « oui » que Louis-Napoléon Bonaparte lors du plébiscite de décembre 1851.

pourtant majoritaire, comme un groupe à part et nient même la politisation des villages [87]. Cette théorie a des conséquences durables : pour certains observateurs actuels, le massif engagement bonapartiste n'est rien autre que la marque de l'ignorance des paysans [88] et l'influence de la « légende » napoléonienne [89]. Pour d'autres cependant, c'est le signe du manque d'organisation de la minorité républicaine et de la forte répression contre ses clubs politiques [90]. Mais nous pouvons ajouter ou objecter d'autres facteurs d'explication : si les

[87] Les républicains se réfugient derrière le thème de l'immaturité du peuple ou, le plus souvent, en limitent sociologiquement la portée en faisant le procès du monde paysan. La critique de l'inexpérience du peuple permet de combler l'écart entre la pratique du vote et les comportements escomptés, comme après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République en 1848. Pour rationaliser sa déception, George Sand écrit le 21 décembre 1848 : *« Le souverain collectif, l'être nouveau a manqué de prudence et d'habileté. Il est jeune l'enfant-roi ; il a les travers de son âge. Il est téméraire, romanesque, impatient. […] Dans sa colère, il brise ses liens et ses jouets. Naïf et crédule, il se fie au premier venu »* (« À propos de l'élection de Louis Bonaparte à la présidence de la République », in *Questions politiques et sociales*, Paris, 1879, p. 291) ; et d'ajouter : *« Le suffrage universel est un géant sans intelligence encore. »* (in *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, journal en date du 5 novembre 1870, p. 168). L'adverbe *« encore »* corrige la sévérité du jugement. Finalement, les manques du peuple sont compensés par l'évocation de leur futur rachat.

[88] WEBER Eugen, « Comment la Politique vint aux paysans : A second look at Peasant Politicization », in *American Historical Review*, 87 (April), 1982, p. 357-389 ; WEBER, *La fin des terroirs…*, *op. cit.* Rappelons que les Gascons n'ont pas tous le même accès au livre : le nombre d'habitants par librairie en activité en 1864 n'est que de 5 028 dans les Landes, 7 700 dans le Gers et 8 842 en Lot-et-Garonne. Ces trois départements arrivent en fin de liste d'un classement allant jusqu'à 22 814 habitants (SALMON Frédéric, *Atlas électoral de la France. 1848-2001*, Éditions du Seuil, 2001, p. 17).

[89] Cette interprétation s'est notamment bâtie sur les récits à la veillée de vieux soldats à la suite du roman de Honoré de BALZAC, *Le médecin de campagne* (1833) ainsi que sur les chansons et images évocatrices du culte impérial qui circulaient alors. Cependant, pour Frédéric Bluche, si le héros de légende a pu s'identifier à tout un peuple et si l'âme populaire a tourné vers lui une partie de sa foi, ce phénomène n'a pas de réelle signification politique car il est surtout un thème poétique. La légende napoléonienne s'oppose même au bonapartisme. C'est quand le bonapartisme ne cesse de faiblir que la légende prospère le plus, et vice-versa ; les progrès du bonapartisme à partir de 1848 portant en effet un coup à la légende, mais celle-ci donne naissance à la croyance aux hommes providentiels, ce dont Louis-Napoléon Bonaparte bénéficie (BLUCHE, Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-je ? »), 1981, p. 49-50).

[90] *Cf.* notamment AGULHON Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Paris, Éditions du Seuil, 1973. En Lot-et-Garonne, dix-neuf insurgés contre le coup d'État de 1851 ont été condamnés à la déportation en Algérie sous le seul chef d'inculpation d'appartenance aux sociétés secrètes (SOULA, « Justice et répression politique… », *op. cit.*, p. 391, n. 36). Toutefois, malgré la répression, se crée à Nérac la société secrète *« La Vengeance du Peuple »* (Arch. dép. Lot-et-Garonne, 1 M 603). Dans le Gers, l'administration reste très vigilante et s'inquiète de la mobilité d'esprit des populations prêtes à accepter les théories socialistes. En septembre 1853,

paysans se méfient de la République, à cette époque comme, plus tard dans les premiers temps de la IIIe République, c'est moins parce qu'ils sont ignorants [91] que parce qu'ils gardent le souvenir des républicains qui, dans les années 1790, sont venus supprimer leurs usages et nationaliser les biens du clergé et, s'ils sont en très grande majorité bonapartistes, c'est aussi – et surtout – parce que tant Napoléon Ier que bientôt Napoléon III –les *« Napoléon du peuple »* comme on aimait les appeler – ont maintenu la suppression de la dîme pour les paysans propriétaires [92]. Cela permet de comprendre pourquoi peu de cultivateurs comme bien peu de forestiers participent à la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 : ils ont toutes les raisons d'être les moins convaincus. Parallèlement, la « démocratie paysanne », née sous la IIe République, s'accommode de la démocratie autoritaire incarnée par Louis-Napoléon Bona-

---

le procureur général d'Agen note que « *le Gers était le moins sûr* » des trois départements de son ressort (in BORDES, *Histoire de la Gascogne…*, *op. cit.*, p. 352).

[91] D'autant que l'alphabétisation a fait des progrès. Toutefois, la situation est plus complexe : en effet, les travaux d'Alain Corbin ont montré non seulement que le paysan limousin, à l'inverse du villageois varois, est plutôt davantage conservateur là où le degré d'alphabétisation est le plus fort et qu'il n'y a pas forcément corrélation entre archaïsme culturel et économique et retard politique. Le rapport à l'acquisition de la culture à la campagne ne passe pas forcément par l'écrit (CORBIN Alain, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle (1845-1880)*, Paris, M. Rivière, 1975, p. 989-994). Selon Gilles Pécout, le poids de l'oralité et le mode d'organisation sociale des communautés rurales comme structure d'accueil du politique constituent même des critères essentiels pour une forme possible de renouvellement de l'histoire de la politisation (PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIXe siècle »…, *op. cit.*, p. 115).

[92] Ce qui représente environ un tiers de leurs revenus. La dîme a été supprimée par décret des 4/11 août 1789. Mais celui des 1er/10 décembre 1790 stipule que *« les fermiers et les colons des fonds dont les fruits étaient sujets à la dîme ecclésiastique ou inféodée seront tenus de payer à compter des récoltes de l'année 1791, aux propriétaires, la valeur de la dîme qu'ils acquittaient »*. Seul le paysan propriétaire a donc été libéré ; le locataire du bien-fonds (fermier ou métayer) demeure assujetti à la prestation. La loi du 27 brumaire de l'an V (17 novembre 1796) consolide les droits aux propriétaires. La première Restauration multiplie alors l'inquiétude paysanne qu'exploite Napoléon Ier. La crainte du rétablissement de la dîme explique par conséquent l'enthousiasme lors du retour au pouvoir de ce dernier, puis celui de la peur pendant la seconde Restauration. En 1848, croyant à des complots formés par les nobles et les prêtres, les paysans se tiennent prêts à lutter contre eux (ce qui signifie, en fait, contre le rétablissement de la dîme et des droits féodaux). Il en va ainsi à Tournon (Lot-et-Garonne), par exemple, où les autorités ont beaucoup de peine à calmer une émotion populaire le 27 avril 1848, après que le sieur Bonnafous, un légitimiste exalté, a déclaré publiquement : *« Avant peu, les dîmes et les rentes seront rétablies »*. Encore pendant le Second Empire, ce type de bruits continue de se répandre dans les campagnes et des ondes de panique se propagent en Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde…, d'avril à septembre 1868 (*cf.* SOBOUL Albert, « "Survivances féodales" dans la société rurale française au XIXe siècle », in *Annales ESC*, 23e année, n°5, septembre/octobre 1968, p. 965-986, plus particulièrement p. 971-978).

parte, et continue, du moins dans le Sud-Ouest, de l'accepter jusqu'aux débuts hésitants de la IIIe République. Pour Frédéric Bluche comme pour Natalie Petiteau, c'est là que réside l'explication principale du bonapartisme rural, dans la séduction exercée sur la masse rurale par un régime politique qui s'adresse à elle directement [93]. Pour la majorité des ruraux, le pouvoir central délègue bien et fort. L'administration préfectorale, la gendarmerie, les élus locaux « officiels » veillent à satisfaire leurs demandes : les chemins vicinaux sont entretenus, les foires et marchés sont organisés, les écoles sont ouvertes, la poste est régulière… Ainsi, dans les départements où les petits paysans propriétaires sont majoritaires (comme ceux du Gers et du Lot-et-Garonne), le contact direct entre démocratie autoritaire et démocratie rurale est déterminant. Le paysan accepte volontiers que l'on dirige son vote, par la candidature officielle, dans le sens qu'il croit le meilleur. Satisfait matériellement et psychologiquement d'un régime enfin accessible à ses désirs et qui lui rend sa dignité, le paysan se moque bien de la disparition des réunions publiques auxquelles il n'assistait pas et du musellement de la presse qu'il ne lisait pas [94]. Les seuls ruraux mécontents sont les ouvriers agricoles et les petits propriétaires pauvres, qui se tournent vers les démocrates-socialistes, et les métayers ou fermiers modestes restés sous la coupe d'un curé ou d'un châtelain légitimiste. Le bonapartisme constitue *« une étape de la lente émancipation paysanne »*, selon le mot de René Rémond, et il explique le passage sans à-coups de régions bonapartistes au radicalisme sous la IIIe République. Le réveil des oppositions à partir de 1860 n'est d'ailleurs pas le fait des paysans mais des bourgeois libéraux, de la noblesse légitimiste ou des intellectuels catholiques.

Le Second Empire, malgré son caractère autoritaire, joue donc paradoxalement un rôle important dans la poursuite de l'apprentissage politique des ruraux, car le régime impérial ne revient pas sur l'acquis du suffrage universel, même si celui-ci est largement détourné – notamment par le système des candidats officiels. Grâce à ce procédé, dans le Gers, tous les candidats officiels sont élus, on l'a évoqué plus haut. La situation est identique dans les Landes où deux députés sont constamment élus de 1852 à 1863 : François Marrast, pour la circonscription de Mont-de-Marsan, et Charles Eustache Corta, pour celle de Dax. Une opposition aux candidats officiels existe toutefois dans les communes de Sabres et de Pissos lors

[93] Sans avoir besoin, pour comprendre ce phénomène, selon Frédéric Bluche, de recourir à ce qu'il juge *« l'explication simpliste de la pression officielle, militaire, judiciaire ou policière des années 1851-1860,* [ce qui] *serait oublier trop vite le vote rigoureusement libre de 1848 qui avait plébiscité Louis-Napoléon Bonaparte »*, qui est l'explication notamment de René Rémond ou de Maurice Agulhon (BLUCHE, *Le bonapartisme*,… *op. cit.*, p. 94).

[94] *Ibid.*, p. 95.

des législatives de 1858, préfigurant le soulèvement de 1863 – resté dans la mémoire collective sous le nom de « *Révolution de Sabres* » – au cours duquel les gemmeurs de la commune s'élèvent contre leurs propriétaires afin d'améliorer les conditions des contrats de métayage [95]. Mais le renouveau d'une opposition républicaine a surtout lieu lors des législatives de 1863 : le candidat bonapartiste de la circonscription de Mont-de-Marsan, Armand Dulamon, est mis en difficulté par le candidat républicain Victor Lefranc (dans les communes de Mont-de-Marsan, Aire-sur-l'Adour et Saint-Sever).

Si le regain de l'opposition républicaine s'explique en partie grâce au retour d'exil des leaders à la faveur des lois d'amnistie de 1859, d'autres éléments doivent être pris en compte comme les mutations de la société rurale landaise. En effet, la mise en place sur une grande partie du territoire du système sylvicole tourné vers un marché national et international rencontre l'hostilité des pasteurs et des petits propriétaires : le démantèlement des biens communaux, initié par la loi de 1857 et confirmé par celle de 1860 [96], déclenche une vive – bien qu'éphémère – opposition au régime, marquée par de nombreux incendies contre certains de ses représentants, comme à Castets dans le Marensin [97]. La sylviculture progressant, les tenants du système agricole traditionnel – qui mêle cultures et élevage – sont contraints soit à quitter la région, soit à devenir métayers, soit encore à s'intégrer dans ce nouveau système productif. Les gemmeurs s'approprient alors les idées républicaines pour lutter contre les grands propriétaires, souvent hommes du régime. Si l'assainissement de certains terrains est sans aucun doute une mesure sanitaire nécessaire tout comme l'est aussi la modernisation d'une agriculture locale ne pouvant sortir de l'autoconsommation, ces deux lois ne servent

[95] Analyse de cette *« Révolution de Sabres »* in DUPUY Francis, *Le pin de la discorde. Les rapports de métayage dans la Grande Lande*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996. Les affrontements entre les gendarmes à cheval et une foule de 300 à 400 gemmeurs, soutenue par la population locale, débouchent sur cinq arrestations puis sur une douzaine de condamnations au tribunal de Mont-de-Marsan, le 18 mai 1863, allant de cinq jours à six mois de prison.

[96] Lorsque les communes ne peuvent engager les frais nécessaires à l'assainissement des communaux, les travaux doivent être effectués par l'État qui se rembourse par la vente d'une partie des terrains, ce qui contribue à la privatisation des communaux.

[97] Des affiches anonymes adressées au préfet, placardées dans le village, annoncent de répondre par l'incendie aux injustices croissantes dont sont victimes les gemmeurs : *« […] nous sommes fatigués. Si nos prières ne portent pas fruit pour la justice et le bien-être, notre pays est menacé de tous les côtés par des accidents bien déplorables : la ruine sera après la fortune. »*

que les intérêts des notables locaux et des grands propriétaires qui savent tirer profit de la privatisation des biens communaux renforçant un vaste mouvement de concentration foncière [98].

La résurrection de l'opposition se repère aussi dans le Gers et dans le Lot-et-Garonne. Par exemple, lors des cantonales de 1861, le député bonapartiste Belliard est certes encore élu à Lectoure, mais grâce aux voix de la campagne ; il est mis en minorité dans la ville elle-même. Le scrutin de 1863 montre dans le Gers la régression des candidats du gouvernement élus avec seulement 60% des voix quand ils l'étaient avec 71% en 1857. Granier de Cassagnac recule de 81% à 63%. Ce repli des candidats officiels s'explique par la présence de l'opposition orléaniste – Lacave-Laplagne à Mirande et Léonce de Lavergne à Auch. Les élections législatives des 23 et 24 mai 1869 consacrent dans les trois départements encore la victoire des candidats officiels bonapartistes avec leur réélection, mais, à l'image du scrutin de 1863, le succès est moins facile. Dans celui des Landes, il s'agit, pour la circonscription de Mont-de-Marsan, d'Adhémar de Guilloutet (également conseiller général) qui doit lutter contre Victor Lefranc [99] ; et, pour la circonscription de Dax, d'Émile Jean Marie Darracq qui voit l'opposition de Pascal Duprat [100]. La réélection de Guilloutet est moins aisée que celle de Darracq, Lefranc l'emportant même sur le député sortant dans quelques communes : ainsi, à Aire-sur-l'Adour, Saint-Sever et Montgaillard. Au total, dans les Landes, l'opposition atteint 36% des inscrits et 41% des votants. En Lot-et-Garonne [101], les trois députés bonapartistes de 1863 sont également réélus. Le maire d'Agen, Henri Noubel [102], l'emporte assez facilement (68%) dans la circonscription d'Agen face au candidat de l'« opposition libérale-orléaniste » Jean Baze et face à Pascal Duprat portant l'étiquette « opposition démocratique » (4,7%). Dans la circonscription de Villeneuve-sur-Lot/Marmande, même s'il est en baisse par rapport à 1863, Louis Gustave Adolphe de Richemont connaît malgré tout peu de

[98] Les grands propriétaires développent en effet des stratégies de rachats systématiques des parcelles des petits propriétaires, asphyxiés par le nouveau système économique.

[99] Sur 37 126 votants, 21 917 donnent leur voix à Guilloutet et 15 205 à Lefranc.

[100] Sur 32 149 votants, 27 030 donnent leur voix à Darracq et 4 936 à Duprat.

[101] AD47, 3 M 134.

[102] Extraits de sa profession de foi *: « Le département de Lot-et-Garonne plus que tout autre peut-être est appelé à recueillir les fruits de la politique de Napoléon III : rappelez-vous la condition de nos campagnes il y a vingt ans ; voyez ce qu'elle est aujourd'hui »* ; *« Les progrès intellectuels et moraux marchent d'un pas égal ; l'Instruction publique se propage ; les Écoles se construisent ou se réparent en même temps que les Églises et les Presbytères ; et la même vigilance, qui protège à Rome la sécurité du Saint-Père, améliore auprès de nous la conditions des Instituteurs et celle des Ministres du Culte »* ; *« Ce que veulent les opposants, ce n'est pas le progrès, ce n'est pas la liberté, c'est la Révolution. »*

problèmes (72,7%) face à l'avocat parisien Emmanuel Arago (26,7%), également de l'« opposition démocratique », qui, dans sa profession de foi, rappelle que *« L'Empire* [nous amène] *à la guerre qui dépeuple nos campagnes en ruinant le trésor. »* Richemont avait préalablement organisé de nombreuses réunions pour dénoncer *« le péril révolutionnaire et les événements de 1848. »* En revanche, dans la circonscription de Nérac, même s'il est réélu (57,4%), Camille Dollfus, conseiller général et maire de Houeillès, a fort à faire face à quatre adversaires : l'« indépendant conservateur » l'avocat Vaqué, maire de Razimet (0,4%), de nouveau Jean Baze de l'« opposition libérale-orléaniste » (2,2%), mais surtout face à deux représentants de l'« opposition démocratique », Pascal Duprat encore, bien que crédité d'un très dérisoire résultat (2 voix), et Pierre-Jules Martinelli (39,6%), le candidat le plus dangereux pour le siège de Dollfus, qui pointe du doigt l'Empire et le système de la candidature officielle [103]. C'est donc dans cette circonscription que le candidat républicain recueille le plus de voix (tendance qui s'était déjà repérée en 1863 et en 1868 [104] puis qui s'accentue sous la IIIe République) et que le bonapartiste y obtient le résultat le moins bon par rapport aux candidats officiels des autres arrondissements. Dans la circonscription d'Agen cependant, le résultat de l'opposant républicain est le plus faible (en 1868, le score du républicain était déjà en baisse) et, dans celle de Villeneuve-sur-Lot/Marmande, les bonapartistes obtiennent, en pourcentage, le score le plus élevé. Dans le Gers, où les républicains se sont également hasardés à présenter des candidats – Jean David à Auch et Jules Favre à Mirande – ceux du gouvernement l'emportent encore, mais de justesse avec seulement 51% des voix. Et Granier de Cassagnac, qui avait obtenu 81% en 1857 et 64% en 1863, n'est élu qu'avec 47% de voix. Très impopulaire dans la bourgeoisie, il doit surtout son élection aux voix des paysans. Ces législatives de 1863 et de 1869 révèlent donc deux éléments principaux : le cœur de la Gas-

[103] Extrait de sa profession de foi : *« Nos institutions sont les plus arriérées de l'Europe, la Russie seule exceptée, et cependant nous sommes la France de 89 qui a montré aux autres peuples le chemin de la liberté. N'est-il pas triste de penser qu'après avoir été les premiers, nous soyons aujourd'hui les derniers ? […] 1848 nous a donné le suffrage universel. Mais à quoi nous sert cette conquête si nous ne savons pas choisir nous-mêmes nos députés et si nous acceptons, niaisement, pour contrôler le pouvoir, les hommes qu'il lui plaît de nous désigner ? »*

[104] En 1863, dans l'arrondissement de Nérac, Martinelli, perd face à Dollfus, mais obtient une majorité des voix dans les localités ouvrières de l'Albret. En 1868, il poursuit sa progression en obtenant presque 40 % des suffrages : il augmente dans les cantons de Lavardac, Tonneins et Nérac (où il obtient 65 %, mais essentiellement dans la ville, pas dans les campagnes où il ne fait que 40 %), il baisse à Casteljaloux, Bouglon et Houeillès.

cogne est une région très bonapartiste mais l'opposition républicaine fait des progrès [105]. Ces progrès sont cependant nettement plus marqués aux municipales à l'occasion desquelles l'opposition s'impose essentiellement dans les villes et les gros bourgs [106]. Parallèlement aux personnalités républicaines qui émergent [107], apparaissent aussi des personnalités d'opposition royalistes [108].

Mais si les républicains finissent par ébranler les convictions bonapartistes lors des municipales, ils échouent toujours à l'occasion des législatives de janvier 1870 et du plébiscite de mai 1870. Lors des élections partielles des 9 et 10 janvier, le candidat bonapartiste Jean de Forcade de Laroquette est élu à Villeneuve-sur-Lot avec 79%. Prises entre la crainte des lendemains incertains et l'assurance d'un ordre qui leur a garanti une évidente prospérité, les populations hésitent à sauter le pas, d'autant que les conservateurs tentent d'effrayer les campagnes [109]. Le 8 mai 1870, les Français sont appelés à s'exprimer par plébiscite sur proclamation de l'empereur. Les résultats nationaux donnent 67,32% de « oui » contre 14,38% de « non ». De nos trois départements, ce sont encore ceux des Landes et du Gers qui apportent leur soutien le plus massif à l'Empire avec 74,6% de votes favorables pour le premier et 74% pour le second, suivi par celui du Lot-et-Garonne avec 68,8%. Dans les Landes [110], le pourcentage des « oui » par rapport aux inscrits atteint ou dépasse 75% dans vingt cantons sur vingt-huit. Il est même de 85% et au-dessus dans cinq cantons, le sommet étant atteint dans les cantons de Montfort-en-Chalosse et de Peyrehorade avec 88,5%. Si une forte minorité républicaine est présente dans les circonscriptions de Dax et de Mont-de-Marsan, ce n'est pas le cas pour les communes éponymes où les jeunes professeurs du lycée impérial ont peut-être une influence. Étonnamment, ce sont les cantons qui, sous le Second Empire, ont souffert des maladies cryptogamiques de la vigne qui ont été les plus favorables à Napoléon III lors du

[105] 19% pour l'ensemble des républicains gersois. En 1867, la disparition du journal d'opposition *Le Courrier du Gers* a incité *Le Messager du Sud-Ouest* d'Agen (dans lequel écrit Pierre-Jules Martinelli) à ouvrir un bureau à Auch.

[106] Lors des législatives, elle ne réussit pas encore à surmonter les hésitations des électeurs des campagnes.

[107] Charles de Saint-Gresse, Jean David et Alem-Rousseau dans le Gers ; Gustave de Laffitte de Lajoannenque et Pierre-Jules Martinelli en Lot-et-Garonne.

[108] Dans le Gers : les orléanistes Lacave-Laplagne, Léonce de Lavergne et Montesquiou-Fezensac, le légitimiste Bazignan.

[109] *Le Progrès villeneuvois*, qui soutient Forcade de Laroquette, titre : *« Choisissez : la liberté ou la révolution, l'ordre ou l'anarchie ! »*

[110] *Cf.* THOUVIGNON Fernand, « Le plébiscite du 8 mai 1870 dans les Landes », in *Bulletin de la Société de Borda*, 338-339, 1970, 2e et 3e trimestres, p. 237-264.

plébiscite et, en revanche, les cantons du Born et la Grande Lande (Parentis-en-Born, Mimizan, Sabres, Sore), où s'est poursuivie l'application de la loi du 19 juin 1857 (loi sur la plantation de pins dans les communaux landais) et qui ont connu une grande richesse par la suite, qui ont été les plus réservés. Faut-il chercher l'explication dans l'assainissement des landes communales et dans la plantation des pins qui amenuisent les usages ancestraux du libre parcours du bétail et de la vaine pâture [111] ? Sans doute, puisque lors du soulèvement de 1863 – la « *Révolution de Sabres* » –, les gemmeurs de la commune s'étaient élevés contre leurs propriétaires afin d'améliorer les conditions des contrats de métayage. C'est d'ailleurs dans le canton de Sore que le résultat est le plus faible ; Napoléon III n'y atteint que 17,7% des voix. Dans l'ensemble du département des Landes, le pourcentage des « non » est très souvent inférieur à 5%, le score le plus important se situant sans surprise à Sore, avec 48 % environ. Ce canton (communes de Callen, Argelouse, Luxey et Sore), qui avait déjà voté « non » lors du plébiscite de 1851 [112], se distingue donc une nouvelle fois [113]. Dans le Gers, où le « oui » obtient 74%, les cantons les plus conservateurs restent toujours ceux de Plaisance et de Miradoux. Le journal *Le Conservateur* considère que les « oui » *« sont ceux qui demandent un pouvoir fort et respecté »* tandis que les « non » *« veulent la République, c'est-à-dire le désordre, l'insurrection, la guerre civile, […] le rétablissement de la Terreur, la ruine des campagnes au profit des villes. [114] »* En Lot-et-Garonne, « seulement » 68,8% des électeurs approuvent l'empereur. Conforme aux résultats nationaux, ce score est le plus faible des trois départements gascons. Cela étant, dans ce département, le « oui » l'emporte quasiment partout [115], malgré des réunions préalables de républicains pour inciter à voter contre le plébiscite [116], malgré également l'influence croissante de personnalités républicaines [117] qui enga-

[111] *Ibid.*, p. 264.

[112] DROUIN Jean-Claude, « Cent dix ans de suffrage universel dans le département des Landes (1848-1958) », in *Les Landes entre tradition et écologie.* Actes du XLVIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Sabres, 25/26 mars 1995), Bordeaux, 1996, p. 11-35, principalement p. 13.

[113] C'est là aussi que le pourcentage des nuls et abstentions est le plus fort, avec 34 %.

[114] *Le Conservateur*, 26 avril 1870.

[115] Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 3 M 131. De nombreux bonapartistes jouent de leur influence pour favoriser le « oui ». Le baron de Bastard et le maire de Sauveterre-la-Lémance sont particulièrement remarqués.

[116] Une lettre de la gendarmerie impériale de l'arrondissement d'Agen nous apprend en effet que, le 29 avril 1870, 60 à 70 républicains *« très hostiles au gouvernement »* se sont réunis à Agen dans le but de s'entendre pour voter contre le plébiscite. À Villeneuve-sur-Lot, les démarches de l'opposition s'accentuent avec la création d'un comité anti-plébiscite qui a pour mot d'ordre *: « Contre la guerre »*.

[117] En particulier le conseiller général d'Astaffort Gustave de Laffitte de Lajoannenque et Pierre-Jules Martinelli.

gent à voter « non » ou à s'abstenir. C'est dans l'arrondissement de Marmande et, cela n'étonne guère, dans celui de Nérac que le pourcentage des votes défavorables dépasse celui du « non » de l'ensemble du département. La tendance la plus réfractaire se situe dans les vallées, notamment à Sainte-Livrade (48,9%) et Tonneins (43,6%). Ce sont, à l'inverse, les cantons du « Pays des Serres » – Beauville (80,7%), Laroque-Timbaut (80,2%), Puymirol (79,6%), Prayssas (66,9%) – et ceux des coteaux du nord et du nord-est du département – Tournon d'Agenais (84,6%), Fumel (83%), Villeréal (82,1%), Cancon (81,6%), Monflanquin (79,2%) – qui ont massivement voté pour le « oui », régions auxquelles il faut ajouter les cantons de Duras (81,9%), Seyches (76,8%) et Lauzun (75,5%). Mais la circonscription qui compte le plus fort pourcentage est le canton forestier de Houeillès (90,5%). Avec celui de Bouglon (83,2%), la bordure des Landes a été nettement favorable à Napoléon III. Pour l'emporter, les partisans de l'Empire ont mis l'accent sur toutes les facettes que représente le bonapartisme : en particulier la conservatrice (maintien de l'ordre, respect de la religion) et la libérale (progrès que le régime a apportés : modernisation des communications, développement économique, amélioration de l'agriculture et de l'instruction, bienfaits de la paix)[118], rappelant l'inscription gravée sur le cadeau qu'avait reçu Napoléon le 23 août 1857 lors de sa visite de Solferino : *« […] le régénérateur des Landes […]. »*

Globalement, pour les trois départements, le plébiscite en faveur de l'Empire se comprend grâce à la prospérité économique qui a profité aux campagnes. Mais si les résultats globaux constituent une victoire électorale pour Napoléon III, ils révèlent également que l'opposition républicaine, annihilée par la répression qui a accompagné le coup d'État du 2 décembre 1851, a retrouvé des forces déjà à partir de 1859, à la faveur des lois d'amnistie, et surtout à partir des élections de 1869, d'autant que, au cours de la campagne politique de ces législatives, Napoléon III a octroyé la liberté de réunion. Cela étant, ce résultat triomphal

[118] *Journal des Landes*, 1er mai 1870 ; 5 mai 1870 : *« […] Il y a dix-huit ans, nous n'avions ni un chemin de fer, ni un télégraphe, ni une route agricole. Maintenant, le pays est traversé par de nombreuses et importantes lignes ferrées, des télégraphes mettent en communication les plus petites localités avec le chef-lieu […]. L'activité et la richesse ont été introduites partout. […] Des églises ont été réparées, construites à neuf et l'instruction primaire s'est développée dans de très grandes proportions. […] Le département n'est plus marqué à l'encre noire sur la carte dressée par les soins du ministère de l'Instruction publique. L'agriculture s'est améliorée par l'assainissement, l'ensemencement et le Souverain a voulu, en créant les domaines de Solferino et d'Orx, donner une preuve de l'intérêt particulier qu'il porte à nos Landes. En un mot, ce pays, qui avait vécu sous les précédents régimes dans un abandon presque complet, a été transformé. Ceci est incontestable. […] »*

de mai 1870 donne une image plutôt idéalisée de la force du régime bonapartiste [119] ainsi que le révèlent certaines sources, l'adhésion à l'Empire semble plus calculée qu'enthousiaste de la part de nombreux électeurs qui, la prospérité revenue, espéraient des avantages matériels [120]. Ainsi, à Tonneins (Lot-et-Garonne) par exemple, si la bourgeoisie ne cache pas son opposition à l'Empire en 1869, elle aspire néanmoins tout autant à la liberté qu'elle redoute le désordre [121]. D'autre part, en 1870, en dépit de ses proclamations – et quoiqu'en dise Frédéric Bluche [122] –, ici l'empereur ne retrouve tout de même pas « son chiffre », ni celui de 1851 ni celui de 1852 [123]. En outre, les républicains commencent à faire leur entrée dans des conseils généraux lors des élections cantonales de juin 1870 : trois sont élus dans le Gers [124], trois également en Lot-et-Garonne [125]. Le bonapartisme semble donc s'essouffler. La mise en place de la IIIe République, dans le contexte toutefois très particulier de la guerre contre la Prusse, le confirme-t-elle ? Est-ce le signe que les forces conservatrices sont alors en perte de vitesse ?

---

[119] Comme le dit alors Émile Ollivier : *« On n'est jamais plus faible que lorsqu'on paraît soutenu par tout le monde »* (in ZELDIN, *Histoire des passions françaises…*, t. IV, *op. cit.*, p. 171).

[120] JOURDAN Jean-Paul, « La République avant la République », in *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet* (textes réunis par Anne-Marie Cocula, Michel Figeac, Sylvie Guillaume et Philippe Loupès), Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporaine, Bordeaux, 2007, p. 40-48, principalement p. 48.

[121] AD47, 4 M 73 : rapport du commissaire de police de Tonneins (30 novembre 1869). La situation est identique à Bordeaux où la bourgeoisie ne s'est ralliée à l'Empire que dans la mesure où, promettant la paix, il assure la prospérité et la bonne marche des affaires (*cf.* GIRAULT Jacques, *Bordeaux et la Commune. 1870-1871*, Périgueux, FANLAC, 2009 [Éditions sociales, 1971], p. 71).

[122] BLUCHE, *Le bonapartisme…*, *op. cit.*, p. 102 : *« Napoléon III retrouvera "son chiffre" : 7 336 000* oui, *1 560 000* non. *Piètre satisfaction : Napoléon III est consolidé, mais son régime a disparu. »* Certes, Frédéric Bluche utilise le résultat global pour l'ensemble de la France, mais l'analyse régionale des résultats et l'étude plus fine des sources montrent bien que l'adhésion à l'Empire n'est pas aussi forte que le résultat général ne le laisse entendre.

[123] Par exemple en Lot-et-Garonne : 72 563 « oui » en 1870 (sur 88 121 votants et 106 690 inscrits), soit 68,8% des inscrits, contre 79 400 lors du plébiscite de 1851 (sur 87 703 votants et 107 278 inscrits), soit 74%, et 83 389 en 1852 (sur 86 697 votants et 107 012 inscrits), soit 78,4%. Dans le Gers, si le résultat de 1870 (74%) est meilleur que celui de 1851 (qui avait vu 69% pour le « oui » et 9% pour le « non »), il est inférieur à celui de 1852 (qui était monté à 81% pour le « oui » ; et le « non » n'avait obtenu seulement que 1%).

[124] Dagé à Miélan, Duprom à Valence et Jean David à Auch-sud.

[125] Confirmation de l'élection de Gustave de Lafitte de Lajoannenque à Astaffort et d'Antoine Antenet à Tournon-d'Agenais (conseillers déjà élus en 1867), élection de Charles de Saint-Gresse à Nérac.

Les critères permettant d'étudier les résistances à la République sont nombreux, mais pas toujours faciles à analyser, d'autant que les sources peuvent parfois être lacunaires ou absentes [126]. La grande majorité de notre documentation est issue des Archives départementales du Gers, des Landes et de Lot-et-Garonne où nous avons consulté de très nombreuses séries afin de pouvoir croiser le plus d'informations possible [127]. Les sources conservées aux Archives nationales [128] nous ont permis également d'obtenir des renseignements supplémentaires [129].

Si, pendant longtemps, *« l'élection constitua pour les historiens des campagnes le seul élément d'appréciation de la vie politique et, partant, le suffrage universel fut considéré comme l'indice cardinal de la politisation paysanne [130] »*, elle ne doit plus dorénavant être

[126] Celles conservées aux Archives départementales sont parfois incomplètes. Ainsi, en Lot-et-Garonne, de nombreux dossiers sur les élections sont lacunaires (ceux portant sur des sénatoriales, en l'occurrence le 3 M 205 [année 1885], le 3 M 207 [1890], le 3 M 208 [1900], ou sur des législatives, comme le 3 M 227 [1898], le 3 M 228 [1906], le 3 M 229 [1910], le 3 M 330 [1914], ne sont constitués que d'épaves) ; les dossiers correctionnels d'Agen pour la période allant de 1875 à 1927 n'ont pu être retrouvés (alors qu'ils apparaissent pourtant dans l'inventaire sous la cote 5 U 1024-1044 [1857-1940]) ; ceux de Nérac, pour la même époque, ont été détruits ; quant aux rapports et à la correspondance de la police destinés au préfet (4 M 20-115), il manque les années allant de 1889 à 1896 ; dans le dossier relatif au 14-Juillet, couvrant la période de 1880 à 1939, il manque les années 1884, 1886 et toutes celles allant de 1891 à 1917. Le problème est identique pour les Archives départementales des Landes où, par exemple, les rapports et la correspondance de la police destinés au préfet passent de 1854 (1 M 46 et 1 M47) à 1898 (1 M 48), pour ne durer que jusqu'en 1899 (1 M 49) ; ceux du commissaire spécial sur les chemins de fer de Dax et de Mont-de-Marsan vont de 1894 à 1900 (1 M 57). Certains dossiers sont également mal classés. Dans celui sur les élections municipales du 9 janvier 1881 dans les Landes (3 M 617), y sont archivées des informations sur les législatives du 21 août 1881. Le dossier portant sur les législatives de 1889 en Lot-et-Garonne (3 M 224) comporte des lettres relatives aux législatives de 1893… Quant à la série T des AD40, il ne nous a pas été possible de la consulter intégralement car elle est en cours de classement.

[127] Nous ne prendrons qu'un exemple pour illustrer ce point, mais ils sont nombreux de la sorte. Si, pour les interdictions des processions religieuses, nous n'avions consulté dans les Archives départementales de Lot-et-Garonne que la série V (Affaires religieuses), nous serions passée à côté de l'interdiction de la Fête-Dieu à Tonneins dont les archives ne sont conservées que dans la série O (Administration et comptabilité communales : 2 O 311/2) et dans la série M (3 M 409 : élections municipales).

[128] Par exemple celles conservées dans la sous série F^7 (police générale) et la série B des fonds de service des archives de la préfecture de police (fonds issus du cabinet du préfet de police).

[129] Mais le nombre très important de dossiers consultés dans les Archives des trois départements du cœur de la Gascogne ne nous a pas laissé suffisamment de temps pour dépouiller la totalité des Archives nationales concernant notre sujet comme nous l'aurions souhaité.

[130] PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIXe siècle »…, *op. cit.*, p. 106.

vue comme simplement un verdict de l'opinion ou un indicateur idéologique. Nous suivrons donc les préconisations de Philippe Vigier mais aussi de Jean-Louis Ormières pour qui *« les affrontements politiques ne sauraient se réduire à la seule expression du suffrage […], bien des conflits* [étant] *nés en dehors des urnes* [131] *»* ou encore de Theodore Zeldin qui explique bien qu'*« il ne suffit pas de comptabiliser les bulletins pour découvrir l'opinion d'une circonscription ou d'une région.* [132] *»* Pourtant, afin de saisir l'importance ou la faiblesse des antirépublicains, les temps électoraux (grâce aux campagnes politiques et professions de foi, au nombre de candidats puis d'élus, à l'analyse des suffrages obtenus) constituent un outil très utile. Comme l'indique Alain Garrigou, *« par sa continuité, sa régularité et sa généralité, l'élection est le principal vecteur de la politisation.* [133] *»* Le vote est devenu ce principe arbitral par lequel les différentes mobilisations s'évaluent selon des critères de mesure. Il ne doit cependant, et bien évidemment, pas être le seul. D'autre part, se cantonner à la seule étude des résultats des élections législatives, comme ont pu le faire certains historiens [134], en risquant de nous faire passer à côté d'analyses plus fines, ne peut permettre de tirer des conclusions sur l'évolution politique d'un pays ou d'une région. Les élections cantonales, municipales et de conseils d'arrondissement constituent souvent un baromètre plus précis de la coloration politique, pouvant corriger ou nuancer certaines affirmations étayées seulement à partir de scrutins nationaux. Mais, alors que l'analyse des élections locales est intéressante, voire primordiale, pour mieux saisir un phénomène politique, nous avons pourtant constaté que peu d'études ont été menées sur les élections cantonales ou sur celles des conseillers d'arrondissement, ce qui, à nos yeux, constitue une lacune de l'historiographie que nous al-

---

[131] ORMIÈRES, « Les Rouges et les Blancs »…, *op. cit.*, p. 2395.

[132] ZELDIN, *Histoire des passions françaises…*, t. IV, *op. cit.*, p. 38 : *« Affirmer le contraire reviendrait à dire que la population toute entière était complètement incorporée dans la nation, pleinement consciente des options qui lui étaient offertes et qu'elle les considérait dans les mêmes termes que les hommes politiques. »*

[133] GARRIGOU Alain, *Le Vote et la Vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1992, p. 14.

[134] Notamment, localement : ZAPATA, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République…*, *op. cit.* ; ou HIRIGOYEN Francis, « Élections dans le canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse de 1871 à 1919 », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1980, 1er trimestre, p. 159-171. À la différence notable que Joseph Zapata, qui a certes choisi seulement les élections législatives comme façon d'aborder la vie politique en Lot-et-Garonne pendant la IIIe République, s'est efforcé d'en étudier les résultats en détail, de les comparer entre eux et de les replacer dans le contexte sociologique ; alors que l'article de Francis Hirigoyen est une simple et rapide succession de résultats, sans aucune analyse ni mise en perspective.

lons tenter de combler [135], malgré les nombreux obstacles que nous avons rencontrés pour mener à bien cette tâche [136]. Même Jean-Claude Drouin, dans son tableau électoral des Landes sous la IIIe République, avoue qu'il ne lui a pas été *« possible d'analyser systématiquement les élections cantonales trop nombreuses et complexes. [137] »* Interrogeons-nous d'abord sur les raisons de cette absence de travaux. L'explication principale est sans doute la crainte de mal préciser les couleurs politiques. En effet, à la différence des élections législatives, il est plus difficile à l'historien d'arriver à déterminer l'étiquette politique de certains candidats aux élections plus locales, en l'absence de professions de foi ou en présence de professions de foi très vagues, peu explicites, d'autant que des candidats s'affichent parfois volontiers « apolitiques ». Les archives départementales qui, de nos jours, font l'effort de proposer aux lecteurs des listes récapitulatives des conseillers généraux ou des conseillers d'arrondissement, ne précisent absolument pas leurs options politiques [138]. Il nous a fallu par conséquent croiser les sources issues des dossiers 3 M (élections) – qui nous fournissent les résultats, quelques professions de foi sur lesquelles, outre le programme du candidat, peuvent aussi être mentionnés les noms des membres des comités de soutien – avec la presse et divers rapports des Autorités ; tâche très longue et pas toujours aisée quand les dossiers ou les collections de journaux étaient lacunaires. Mais nous avons tout de même parfois pu trouver la mention du bord politique de certains candidats dans la presse locale ainsi que dans des rapports de préfets [139]. En

[135] Lacune remarquée également par Jean-Marie Mayeur : *« Les élections locales, si rarement évoquées par les historiens »* ou encore : *« Les historiens n'ont pas accordé l'importance méritée aux conseillers généraux »* ; et par Éric Anceau : *« Les historiens du politique n'ont abordé celles-ci* [les élections] *que par leurs résultats finaux […], et les scrutins locaux ont été négligés, ce qui est un grand tort. » Cf.* MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la IIIe République. 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 38 et p. 79 ; ANCEAU Éric, « Pour une histoire politique totale de la France contemporaine », in *Histoire, Économie et Société*, 31e année, juin 2012/2 (Spécial « Nouvelles approches en histoire de la France contemporaine »), p. 111-133, précisément p. 120.

[136] Notamment pour le département des Landes.

[137] In LERAT (dir.), *Landes et Chalosses..., op. cit.*, p. 789. Du coup, sur la période allant de 1871 à 1914, il n'a présenté qu'un seul scrutin local, celui de 1913.

[138] Aux AD47, liste ouvrant le volume de la série N ; AD40, liste sur le site Internet.

[139] Ainsi, pour le Lot-et-Garonne, un rapport établi en 1874 (AD47, 3 M 244) donne toutes les étiquettes des candidats aux cantonales de cette année-là, ce qui nous a permis aussi de pouvoir déterminer avec certitude la coloration politique de ceux – peu connus – qui étaient, parmi eux, déjà candidats en 1871. Pour les Landes, c'est le dossier relatif aux cantonales de 1883 qui communique les tendances politiques de tous les candidats (AD40, 3 M 380). De la même manière, le préfet du Gers apporte ses commentaires sur tous ceux lors du renouvellement de l'assemblée départementale en 1886 (AD32, 1 M 280). Ces documents ont donc été utiles, tout en sachant

dehors des seuls résultats électoraux, les réactions du pouvoir en place, comme les invalidations d'élections ou les révocations d'élus et de fonctionnaires, également les procès condamnant des fraudes électorales ou des distributions illégales de brochures peuvent nous permettre de découvrir des personnalités antirépublicaines et de mieux appréhender le « climat » politique d'une région. Il sera certainement plus difficile de savoir si ces personnalités et ces actes contrevenants ont une réelle influence sur la population.

Les données électorales doivent être complétées par d'autres éléments – eux-mêmes toutefois à nuancer également – qui peuvent aussi servir de « tests » permettant de sonder l'opinion. Si nous restons dans le domaine strict de l'histoire politique, les campagnes et les périodes électorales sont autant importantes que le résultat du scrutin. Mais l'histoire politique seule ne suffit plus. Afin d'interroger d'autres aspects, nous devons prendre aussi en compte l'histoire culturelle du politique [140] qui met fin au règne du parti, de l'institution, de l'immobile [141], et pour laquelle Antoine Prost nous apprend qu'il existe deux acceptations – la culture comme « domaine » et la culture comme « regard » – [142], car cette *« histoire sociale des représentations [143] »* introduit de la diversité en s'intéressant à la pensée, au symbole et à la pratique de la vie publique et privée. Entrent dans cette catégorie de critères le symbolique politique, la mémoire collective, le rite politique, l'histoire de la médiation et celle de l'imaginaire et des sensibilités [144]. Nous étudierons par conséquent les manifestations de rue (aussi bien d'ailleurs leur constance et leur importance que leur absence ou leur faiblesse), que ce soient les manifestations à l'approche d'une échéance électorale, au cours de la visite

---

qu'un candidat peut changer de bord politique d'un scrutin à l'autre. C'est assez rare, mais le cas s'est tout de même produit. C'est celui de Paul Cavaré dans le Gers, élu des droites en 1871 devenu un rallié républicain à partir des cantonales de 1874. En Lot-et-Garonne, le comte de Bastard d'Estang s'affiche bonapartiste lors des législatives de 1871, mais s'éloigne de ce mouvement en 1876 en se présentant davantage comme un libéral orléaniste. Dans les Landes, le baron Gustave de Ravignan est bonapartiste jusqu'en 1879, date à laquelle il siège désormais avec les légitimistes.

[140] Qui s'est fortement renouvelée dans le sillage de Maurice Agulhon, Pierre Nora, Pascal Ory, Serge Berstein, Christian Amalvi, Jean-François Chanet, etc.

[141] BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°53, juillet/septembre 1992, p. 67-77.

[142] PROST Antoine, « Sociale et culturelle, indissociablement », in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 131-145.

[143] ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-je ? »), 2004, p. 13.

[144] HAZAREESINGH Sudhir, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », in *Revue historique*, n°642, 131e année, avril 2007, p. 355-368, précisément p. 359-361.

d'une personnalité politique, les incidents lors de processions religieuses, des expulsions des congrégations et à l'occasion des Inventaires de 1906 ou encore les manifestations servant de réceptacles d'un événement national – après la parution du *« J'accuse »* de Zola ou la tentative de coup d'État de Déroulède par exemple. Nous pouvons aussi y associer les divers affichages ostentatoires de l'hostilité à l'égard des symboles républicains – tels le boycott du 14-Juillet ou le silence des cloches. Il nous faudra déterminer si ces manifestations ne sont que des moments de colère spontanés et isolés, sans lendemain, ou de véritables signes de contestation politique ayant de réelles répercussions. À une époque où se développent l'instruction et l'enseignement notamment des classes moyennes et populaires, la presse joue un rôle croissant et sera également pour nous une source non négligeable. Instruction et information vont d'ailleurs de pair puisque c'est l'instruction qui fournit à la presse ses lecteurs et que la presse suppose un public suffisamment instruit [145]. Les différents journaux permettent de nous renseigner sur tel événement, nous apportent parfois moult détails « savoureux » et complètent les données apprises par d'autres sources. Cependant, il nous faudra déterminer leur portée et leurs secteurs d'influence, et il nous faudra aussi confronter les informations aux autres critères afin d'en dégager leur véracité, certains journaux taisant volontairement tel fait ou exagérant tel autre. De plus, comme certaines collections de quotidiens sont lacunaires [146], des périodes peuvent être surreprésentées ou, à l'inverse, moins fréquentes. Les résistances à la République peuvent encore se mesurer par l'activité de certains cercles et sociétés. S'il est souvent difficile de pouvoir dégager la coloration politique de nombre d'entre eux, ces formes de sociabilité n'en demeurent pas moins des sources intéressantes quant à l'influence de tels réseaux, de telles idées ou de telles personnalités.

Plusieurs dangers guettent cependant l'historien du politique lorsqu'il est face à l'histoire culturelle [147]. Quand les sources sont très parcellaires, et qu'il faut pourtant donner sens à des représentations sociales parfois très limitées dans le temps et l'espace (quelques lignes d'un rapport d'un sous-préfet, une chanson populaire, une rumeur…), il faut veiller tant

[145] RÉMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps.* T. 2 : *le XIXe siècle. 1815-1914*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Points Histoire, 13), 1974, p. 87.

[146] Par exemple, la collection de *La Chalosse* (Saint-Sever) est très éparse, et il manque toute l'année 1871. Pour celle de *La Nouvelle Chalosse* (Saint-Sever), sont absents tous les numéros compris entre le 2 juillet 1876 et le 6 mai 1877. Celle de *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple* passe du 25 septembre 1875 au 27 octobre 1877. La collection du *Courrier de Dax* est également très incomplète. Et, pour celle du quotidien légitimiste landais *L'Avant-garde* (Dax), il manque tous les journaux allant de 1891 à 1894.

[147] HAZAREESINGH, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle… », *op. cit.*, p. 364-365.

à ne pas sortir de la réalité que, à l'inverse, à ne pas surinterpréter l'information. Parallèlement, l'analyse des événements retrouvés, que ce soit dans la presse, dans les rapports de police et de préfet ou dans une correspondance privée, devra donc être l'objet de précautions afin qu'elle ne soit pas victime de ce que l'on peut appeler « l'effet d'archive » ou « l'effet de source ». En effet, si une manifestation occupe une grande place dans les archives, en volume papier conservé, cela ne veut pas dire qu'elle est nécessairement importante ; elle peut tout simplement révéler le zèle d'un policier ou seulement les hasards de la conservation… Trop de traces peuvent par conséquent faire surévaluer un phénomène. De la même manière, il faudra veiller à quantifier certains événements afin de ne pas les surexploiter et leur accorder plus de place qu'ils n'en ont réellement. Et, à l'inverse, absence d'archives ne signifie pas nécessairement absence d'événements. D'autre part, toutes les sources n'ont pas le même statut, et, par un phénomène de « surthéorisation », elles peuvent faire croire à l'illusion du vrai. En outre, comme l'histoire culturelle du politique est une histoire de geste où tout est ritualisé, il existe aussi le risque de la « suresthétisation », c'est-à-dire celui de la confusion de la narration d'un rite avec sa signification. Enfin, les paroles et les actes des témoins peuvent aussi se retrouver comme « confisqués » par les notables, les lettrés, les Autorités qui les jugent, les interprètent et les filtrent. D'où l'intérêt de lire des sources privées ; mais leur accès est particulièrement difficile.

La plupart des sources utilisées sont en effet publiques. Mais les archives privées constituent aussi une documentation de tout premier plan. Cependant, malgré nos espérances et nos recherches, nous n'avons pu bénéficier de leur apport comme nous l'aurions souhaité, soit parce que nous n'avons pu retrouver les descendants de tel homme politique, soit parce que ces derniers, quand nous les connaissons ou que nous avons pu les retrouver, selon les cas, n'ont pas souhaité nous répondre et nous ouvrir leurs dossiers [148] ou bien, quand ils étaient disposés à nous aider, ne possèdent pas les archives qui auraient pu nous intéresser [149]. Le même problème s'est posé avec les familles des républicains dont la documentation pouvait

[148] Tel le sénateur Aymeric de Montesquiou-Fezensac, descendant de Philippe de Montesquiou-Fezensac, et Patrick de Borda, descendant d'Alexandre de Cardenau de Borda.

[149] C'est ainsi que n'ont rien pu nous fournir, malgré leur bonne volonté, Sophie d'Antin (apparentée à Alexandre d'Antin, conseiller d'arrondissement de Mugron), Sylvie Granier de Cardenal (descendante de Louis Granier de Cardenal, maire de Villeréal, et apparentée aux Granier de Cassagnac), Guy Lassaigne de Villeréal (descendant d'Alban Lassaigne de Villeréal, candidat aux cantonales de 1871).

être intéressante [150]. Certains fonds privés ont toutefois pu être consultés (parfois en ayant bénéficié d'une autorisation spéciale) [151] ainsi que les Mémoires ou journaux personnels de certaines personnalités [152].

Toutes ces sources primaires ont été complétées par divers travaux – certains universitaires, d'autres publiés notamment dans des revues d'histoire locale ou régionale. Cette bibliographie, bien que constituant souvent un apport indéniable, doit être néanmoins soumise elle aussi à la critique. En effet, trois écueils principaux apparaissent. Le premier est la généralisation d'une situation à partir de quelques informations locales qui deviennent trop rapidement globalisantes [153]. Le deuxième est l'effet « coup de projecteur » sur un événement ou un secteur donné davantage que sur un autre en raison de la densité des sources et/ou du nombre d'articles publiés, donnant l'impression qu'un fait est plus important qu'un autre car davantage étudié [154]. À l'inverse, parce qu'un événement n'a pas suscité l'intérêt de tel historien, personne n'a voulu se lancer dans son étude, l'absence de publications laissant croire alors que l'événement n'est pas très important [155]. Le troisième, enfin, est la tentation de la

[150] Armand Fallières n'ayant jamais écrit de mémoires ni conservé une grande documentation, ses arrière-petits-enfants Bernard Lanes et sa sœur Jacqueline Théréné ont été bien en peine de nous aider.

[151] La plupart sont conservés dans la série J des archives départementales. C'est ainsi que nous avons eu accès aux utiles fonds « Bordes » (archives Jean-Baptiste Darlan, avec autorisation donnée par Mme de Kéraudren), « Georges Tholin », « Philippe Tamisey de Larroque », « M. du Bie » ; que nous avons pu consulter le fonds Jean Carrère (articles, lettres, documents divers) conservé dans les réserves du fonds local de la médiathèque de Nérac… Mais nous avons eu également accès à des sources privées conservées chez des particuliers (telles les lettres que Rémy d'Avezac de Moran a écrites à Théodore Denis que nous a prêtées Madeleine Jogan ou toute la documentation concernant le vicomte Olivier de Luppé qui nous a été fournie par son arrière-petit-neveu portant le même nom).

[152] Comme *La Gazette* de Marie Poirée (journal personnel conservé aux AM de Lectoure), les Mémoires d'Élie de Dampierre (conservés aux AD Charente-Maritime) ou encore ceux d'André de Laborde-Lassalle (AD40).

[153] Ainsi, parce que des personnalités républicaines ont connu un destin national (tels Armand Fallières, Georges Leygues…) et ont œuvré à l'enracinement de la République en Lot-et-Garonne, les résistances des droites n'ont pas été perçues et, à lire certaines études, l'ancrage républicain dans le département a été facile, rapide et, une fois mis en place, n'a jamais eu à subir de difficultés.

[154] D'autant que les « historiens locaux » appartenant à une société savante étudient bien souvent le même sujet que leurs « collègues » d'une société voisine...

[155] Rien que pour le Lot-et-Garonne, la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 a donné lieu à un grand nombre de travaux (NEUVILLE Jean-Alfred, *2 décembre 1851, proscription de Marmande (Lot-et-Garonne)*, Agen, Bonnet et fils, 1882 ; DELBERGÉ Léo, « Le coup d'État du 2 décembre 1851 en Lot-et-Garonne d'après Eugène Ténot, rédacteur du *Siècle* », in *Revue de l'Agenais*, n°83, 1957, p. 91-101 ; DELPONT et ROBIN, « La résistance en Albret au coup d'État de 1851 »…, *op. cit.* ; CARBONNIER, *La résistance républicaine au coup*

narration, par le seul recopiage de la presse ou d'un dossier d'archives, en lieu et place de l'analyse et surtout de la mise en perspective plus large [156]. De plus, nombre de ces publications « locales » sont maintenant un peu anciennes ; par conséquent, leurs auteurs n'ont pu les confronter à des analyses nouvelles ou à des travaux récents réalisés sur d'autres zones géographiques permettant une comparaison plus fine.

Outre la bibliographie locale ou régionale, plusieurs ouvrages, cette fois à portée nationale, offrent également un apport consubstantiel à notre étude du fait que de nombreuses thématiques ont vu leur historiographie renouvelée. Celle de la politisation des paysans constitue un bon exemple : la bibliographie est très riche [157] ainsi que les bilans historiographiques [158],

---

d'État du 2 décembre 1851 de Louis Napoléon Bonaparte en Lot-et-Garonne…, op. cit. ; JOURDAN Jean-Paul, « La résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 dans le Sud-Ouest de la France d'après le récit d'Eugène Ténot », in Josette Pontet [dir.], *Regards sur l'histoire de Bayonne et du Sud-Ouest aquitain. Mélanges offerts à P. Hourmat*, Bayonne, SSLA, 2002, p. 93-110) alors que, à l'inverse, la crise boulangiste en 1889, par exemple, n'a, jusqu'à présent, jamais généré la moindre étude de synthèse pour ce département (elle est simplement évoquée, par seulement quelques lignes laconiques et peu explicatives, dans certains travaux : ZAPATA, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République*…, *op. cit.*, p. 72 ; BAUMONT Stéphane, « Armand Fallières, député, à travers ses professions de foi et les placards électoraux », in *Revue de l'Agenais*, 1985, p. 289-308, plus particulièrement p. 58-59 et p. 341 ; BAUMONT *et alii*, 1986, *op. cit.*, p. 19 et p. 115).

[156] C'est par exemple le cas de l'étude sur le village d'Arengosse dans les Landes, simple et décevant recopiage de délibérations du conseil municipal (DUPOUY Gaston, « Arengosse de 1870 à 1914 », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1983, 1er trimestre, p. 15-60), ou celle sur Samazan en Lot-et-Garonne (ZAPATA Joseph, « Le comportement électoral d'une commune rurale de Lot-et-Garonne sous la Troisième République : Samazan », in *Revue de l'Agenais*, 1974, p. 315-324).

[157] *Cf.* notamment : FAUVET Jacques et MENDRAS Henri, *Les Paysans et la politique dans la France contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 1958 ; TAVERNIER Yves, « Le monde paysan et la politique », in *Les Cahiers français*, n°187, juillet/septembre 1978, p. 63-66 ; MAYAUD Jean-Luc, « Les paysanneries françaises face à la Seconde République », in *1848. Révolutions et mutations au XIXe siècle*, juin 1990, p. 55-64 : BRIQUET Jean-Louis et DÉLOYE Yves (dir.), *La politique en campagnes, Politix*, 15, 3e trim., 1991 ; MAYAUD Jean-Luc, « Ruralité et politique dans la France du XIXe siècle », in *Revue de l'Histoire des Sociétés rurales*, 3, 1995, p. 133-136 ; LE GALL Laurent, « Des processus de politisation dans les campagnes françaises 1830-1914. Esquisse pour un état des lieux », in Jean-Claude Caron et Frédéric Chauvaud (dir.), *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 103-139.

[158] PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIXe siècle »…, *op. cit.* ; PÉCOUT Gilles, « Bibliographie raisonnée à destination des candidats aux concours d'enseignement en 2005/2006 », in *Historiens & Géographes*, n°392, octobre 2005, p. 273-320 ; VIGREUX Jean, « Les campagnes françaises et la politique (1830-1914) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°5, 2006/1 (Spécial « Monde rural et politique en Europe (XIXe - XXe

mais les controverses sont encore importantes en particulier sur la date d'entrée des paysans en politique. De vifs débats sont soulevés par les travaux d'Eugen Weber [159] qui pense que la paysannerie française est entrée en politique tardivement, seulement entre 1870 et 1914, l'intégration des paysans à la nation étant, selon lui, très progressive. Pour l'historien américain, le monde rural est archaïque, voire « sauvage », et les intérêts des villages n'entrent pas dans la politisation [160] : les paysans sont perçus comme les populations les plus arriérées et les plus traditionnelles Cette thèse est très fortement contestée [161], au point même d'être considérée comme *« provocante. [162] »* Elle est surtout consécutive d'une démarche systématique et orientée par une idée préconçue [163], consécutive au fait que Weber a convoqué dans sa dé-

---

siècles) », p. 54-72 ; MARACHE Corinne, « La responsabilisation politique du monde paysan dans les campagnes françaises (1830-1930) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°5, 2006/1 (Spécial « Monde rural et politique en Europe (XIXe - XXe siècles) », p. 73-90 ; Rémy PECH et Céline PIOT, « De la campagne à l'homme : approche historiographique de la politisation du monde paysan à l'époque contemporaine », in Yohann Chanoir et Céline Piot (dir.), *Figures paysannes en France : mythes, regards et sociétés*, Nérac, Éditions d'Albret (coll. « Terres de mémoire, n°4), 2012, p. 67-96.

[159] En particulier : WEBER, *La fin des terroirs…*, *op. cit.*

[160] Le titre original en anglais de l'ouvrage est plus significatif que celui de la version française, *Peasants into Frenchmen* révélant davantage l'idée que les paysans ont changé de nature pour entrer dans le statut de Français, c'est-à-dire *« comment la France sous-développée fut intégrée au monde moderne et à la culture officielle, celle de Paris et des grandes villes. »*

[161] En particulier par Charles Tilly, Jean-Louis Ormières, Gilles Pécout, Pierre Barral, Jean-François Chanet : TILLY Charles, *Consciousness and class experience in nineteenth century Europe*, éd. par J.-M. Merriman, New York/Londres, 1979, p. 17-44 ; ORMIÈRES, « Les Rouges et les Blancs », *op. cit.*, p. 2416 ; PÉCOUT, « La politisation des paysans au XIXe siècle »…, *op. cit.*, p. 96 ; BARRAL Pierre, « Depuis quand les paysans se sentent-ils Français ? », in *Ruralia* [En ligne], n°3, 1998, consultable sur http://ruralia.revues.org/53 ; CHANET Jean-François, « École et politisation dans les campagnes françaises au XIXe siècle », in Collectif, *La politisation des campagnes au XIXe siècle. France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, Actes du colloque international organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'École normale supérieure de Paris, l'Universitat de Girona et l'Università degli studi della Tuscia-Viterbo (Rome, 20-22 février 1997), École française de Rome, 2000, n°274, p. 91-106.

[162] BARRAL, « Depuis quand les paysans se sentent-ils Français ? »…, *op. cit.*

[163] Un des premiers reproches qui lui est fait est la vision « autarcique » qu'il donne de la paysannerie du XIXe siècle. Il sous-estime la capacité des paysans, en tant que groupe social, à gérer leurs propres affaires. Or, le clientélisme ne peut être assimilé à une complète soumission. Jean-Louis Ormières en veut pour preuve le changement électoral de la circonscription d'Alexis de Tocqueville dans la Manche : constamment élu depuis 1839, ce dernier n'est pourtant pas suivi de ses électeurs en 1851 dans son opposition au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte qui recueille plus de 95% des voix alors que Tocqueville, candidat de l'Ordre en mai 1849,

monstration les régions les plus arriérées de France, ce qui pose le problème de la validité d'une étude menée à l'échelle nationale avec des exemples extrêmes [164]. Le problème vient que les sources que Weber a utilisées (principalement issues de l'Autorité – policiers, administrateurs, préfets, agronomes, enseignants, juges) l'ont été sans assez d'esprit critique [165]. Or, aussi bien la documentation issue de l'Administration que l'art et la littérature ont contribué à produire une représentation schématique de la paysannerie, réduisant le paysan à un archétype. Les données traitées par Eugen Weber l'ont été sans suffisamment de prudence et, comme le résume Pierre Barral, *« elles cernent de façon trop abrupte une réalité complexe. »* L'identité paysanne peut donc se trouver brouillée, alors qu'elle est nettement moins figée, moins uniforme, moins archaïque qu'Eugen Weber ne l'a présentée.

---

avait alors obtenu près de 90% des suffrages. Eugen Weber voit la paysannerie du XIXe siècle comme une force de résistance à la modernité, alors que Maurice Agulhon, en particulier, a mis en valeur la profonde modernité de sa résistance (ORMIÈRES, « Les Rouges et les Blancs »…, *op. cit.*, p. 2416). Une autre affirmation de Weber pose problème : celle qui voudrait que les Français s'éveillent aux grands problèmes nationaux et que l'intérêt pour les idées générales supplante les disputes et enjeux locaux seulement vers la fin du XIXe siècle. Son objectif principal a été de montrer que *« le processus de politisation a été plus lent qu'on ne l'estime communément. »* Conforté par les rapports des Autorités, Weber considère que *« l'activité politique, ou du moins la discussion, est limitée aux villes, et que les campagnes, indifférentes à la politique, ne s'intéressent qu'à leurs travaux. »* Même Theodore Zeldin, assez proche de Weber sur la définition du concept de politisation, remonte malgré tout la date de l'entrée en politique des paysans. Lui aussi oublie l'époque moderne certes, mais, à la différence de Weber, il pense que l'époque où *« les paysans apprirent à utiliser les partis politiques »* est la période post-1851. Il est cependant bien difficile de ne pas prendre en compte la période révolutionnaire qui, sans que l'on dénie tout sens à la vie politique des communautés rurales sous l'Ancien Régime, est un incontestable moment d'accélération du processus de politisation des paysans, avec, notamment, l'apprentissage de la citoyenneté. Les récents travaux sur les temps prérévolutionnaires le démontrent. En outre, Weber oublie que, pour des raisons économiques, de nombreux paysans possèdent d'autres activités que celles liées à la terre. Certains exercent un autre travail dans le secteur secondaire (chantiers ferroviaires ou du bâtiment) ou tertiaire (négoce, colportage). Outre une augmentation de la mobilité, voire de la flexibilité de la main d'œuvre rurale loin d'être immuablement cantonnée dans le travail agricole, ces diverses formes de pluriactivité ouvrent les paysans à d'autres horizons socio-économiques et culturels et font qu'ils sont amenés à fréquenter les ouvriers des villes.

[164] Weber l'avoue lui-même : *« […] je me suis délibérément attaché aux régions qui servaient le mieux mes intérêts – l'Ouest, le Centre, le Midi et le Sud-Ouest – […]. »* Or, l'observation d'Auguste Blanqui sur les Alpes en 1851, qui contiennent *« des populations plus soustraites à l'influence française que celles des Îles Marquises »*, n'est pas transposable à toute la campagne française. Et comme l'explique Pierre Barral, le morcellement de l'espace, structure constitutive de l'ancienne société rurale, ne signifie pas un isolement total par des cloisons étanches.

[165] Problème soulevé par Mona Ozouf dans la préface de l'édition de 2011 de l'ouvrage de Weber (p. VIII).

En dehors de la politisation des paysans français, d'autres thèmes intéressants notre étude, ont été récemment renouvelés. Il en va ainsi du rôle du clergé dans la pratique électorale, en particulier depuis les travaux de Gérard Cholvy menés seul ou avec des collaborateurs [166] et ceux d'Yves Déloye [167]. Christian Amalvi vient du reste de produire une recension de l'historiographie concernant les rapports entre religion et politique pour le Midi de la France [168]. Les pratiques religieuses se politisant, ce qu'a démontré un récent colloque sur « l'Église dans la rue » [169], le rituel religieux est de plus en plus ausculté dans sa dimension politique, objet de nombreux travaux de Jérôme Grévy [170]. Toutefois, la récente synthèse d'Yves Déloye, aussi stimulante soit-elle [171], fait débat au sein des historiens. Si elle montre avec justesse une domination cléricale plutôt construite, une véritable politisation des processions ainsi qu'une lecture religieuse des savoir-faire politiques, elle est cependant lacunaire

[166] CHOLVY Gérard, « Face à la sécularisation de l'enseignement primaire : une analyse quantitative des capacités de résistance des diocèses français (1879-1893) », in *TREMA*, IUFM de Montpellier, n°12-13, décembre 1997, p. 17-34 ; « Religion et politique en pays d'Oc sous la IIIe République (1879-1914) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 123, n°274, avril/juin 2011, p. 237-246 ; (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIXe-XXe siècles.* T. 3 : *Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin, Auvergne, Guyenne, Gascogne, Béarn, Foix, Roussillon, Languedoc*, Éditions du CNRS, EHESS, FNSP, 1992 ; avec HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, 3 vol., Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1990.

[167] DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006 ; « L'invention d'une expertise électorale catholique : discours et pratiques politiques du clergé français sous la IIIe République », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors-série n°6, 2010, « Clergé et politique en France (XVIe – XIXe siècles) », p. 135-146.

[168] AMALVI Christian, « Religion et politique dans la France méridionale à l'époque contemporaine », in *Annales du Midi, op. cit.*, p. 189-194.

[169] HOLLANDER Paul (d') (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Actes du colloque de Limoges (23-24 mars 2000), Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001.

[170] En particulier : GRÉVY Jérôme, « La mise en scène des expulsions des congrégations non autorisées (1880) », in Paul d'Hollander (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Actes du colloque de Limoges (23-24 mars 2000), Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, p. 155-167 ; *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Armand Colin, 2005.

[171] D'ailleurs, dans le compte-rendu de lecture qu'il en fait, Christophe Voilliot ne tarit pas d'éloges sur cet ouvrage qui, pour lui, constitue *« une contribution de premier plan à l'étude de la politisation des campagnes mais aussi à l'histoire des formes d'analyse du vote et des savoir-faire pratiques en matière électorale »* (in *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 34, 2007/1, p. 177-180).

sur certains autres points : elle n'utilise pas les archives diocésaines et celles des congrégations, elle analyse le rôle du personnel religieux essentiellement lors d'élections à l'enjeu national et non local, elle ne quantifie pas l'ingérence du clergé au moment des temps électoraux, elle s'appuie beaucoup sur les *Semaines religieuses* mais n'en montre pas leur réception, elle ne présente ni l'attitude des fidèles ni celle des protestants, enfin elle n'analyse pas assez le « catholicisme bleu », c'est-à-dire ceux qui ne suivent pas les prescriptions électorales. Tout en étant très intéressante, cette étude fait finalement du clergé un bloc monolithique [172], alors qu'il est traversé par divers courants aussi bien réactionnaires que modernistes. Mais le travail d'Yves Déloye tout comme le récent numéro spécial des *Annales du Midi* montrent très nettement que l'étude des rapports entre religion et politique est actuellement en plein renouveau. C'est le cas aussi de l'histoire de la presse. Celle de l'histoire de la presse régionale réalisée par Marc Martin [173], qui, en donnant une place à l'étude de l'entreprise, ne se limite pas comme bien souvent pour l'histoire de la presse à celle de l'engagement des journaux et de leur influence sur l'opinion –au demeurant difficile à saisir – nous permet de pouvoir replacer les éditions départementales ou locales du cœur de la Gascogne dans un contexte plus large, mais force est de constater que la part belle de cet ouvrage est essentiellement donnée aux grands titres de la presse provinciale. En outre, hormis pour l'affaire Dreyfus, l'auteur n'étudie pas le traitement réservé aux crises politiques par cette presse régionale et les différences d'interprétation selon le courant politique des journaux.

Toutefois, du fait que le profond renouvellement de l'historiographie du politique a conduit l'historien à ne plus limiter son analyse aux institutions et aux élections mais à la déplacer sur le champ des cultures et de la société, d'autres sujets ont été et sont encore enrichis régulièrement, en particulier le bonapartisme rural et la culture politique « blanche ». Les travaux de Jean Sagnes [174], de Natalie Petiteau et de Sudhir Hazareesingh, faisant suite à ceux de Bernard Ménager et de Frédéric Bluche [175], apportent un regard neuf sur le lien entre paysannerie et bonapartisme. Et, dans sa thèse, Chloé Gaboriaud démontre avec finesse les ambiguïtés des républicains à l'égard du monde rural ainsi que l'évolution du discours politique

[172] À la différence de Jacques Gadille : GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883*, 2 volumes, Paris, Hachette, 1967, t. 1, p. 15-142.

[173] MARTIN Marc, *La presse régionale. Des* Affiches *aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002.

[174] SAGNES Jean, *Les racines du socialisme de Louis-Napoléon Bonaparte. Le paupérisme des années 1840*, Toulouse, Éditions Privat, 2006.

[175] Tous *op. cit.*

pour faire basculer les paysans vers la République [176]. Peut-être pourrions-nous lui reprocher cependant de ne pas avoir analysé la réaction des droites face à ce nouveau discours et leurs stratégies pour conserver cet électorat, mais l'étude menée est riche d'apports. Quant aux « blancs », ils viennent de faire l'objet de plusieurs travaux novateurs, notamment de Philippe Secondy [177] ou de Bruno Dumons [178], travaux qui contribuent à l'écriture de l'histoire des catholiques et des monarchistes dont la souffrance sociale, à l'heure de leur marginalisation progressive, voire de leur déclassement, certes s'enracine dans la culture contre-révolutionnaire mais offre aussi *« l'élan nécessaire à une prise de conscience collective conduisant sur les chemins de la mobilisation politique.* [179] » La culture politique « blanche » est-elle une réalité historique plus large que la réalité contre-révolutionnaire ? Telle est la problématique principale de la réflexion sur cette culture politique reposant sur les fondements de la catholicité et de la légitimité qui est menée à l'échelle européenne en précisant son ancrage dans des lieux de mémoire, des réseaux sociaux et des pratiques identitaires. Bruno Dumons et Hilaire Multon ont par conséquent cherché à comprendre si l'approche sociale et culturelle du politique peut permettre de mieux saisir les résistances des « blancs » au fait national et à la culture démocratique, et aussi à analyser les modalités de la politisation des adversaires de l'État-nation et des principes démocratiques.

Tous ces récents travaux nous permettent donc non seulement de pouvoir mettre en perspective nos recherches et nos conclusions mais aussi d'intégrer notre étude dans une approche méthodologique et historiographique moins locale et resserrée sur elle-même dans laquelle l'échelle géographique choisie aurait pu nous enfermer, tant le renouvellement sur les cultures antirépublicaines est grand.

---

[176] GABORIAUD Chloé, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010.

[177] SECONDY Philippe, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Presses Universitaires de Perpignan, 2006).

[178] DUMONS Bruno et MULTON Hilaire (dir.), *« Blancs » et contre-révolutionnaires en Europe. Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIIIe - début XXe siècles). France-Italie-Espagne-Portugal*, Rome, École Française de Rome, n°454, 2011 ; DUMONS Bruno, « Les "Blancs" du Var. Des pratiques politiques inexplorées (1850-1930) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors série n°7, 2011 : « Vie et pratiques politiques en terres méditerranéennes », p. 29-41 ; DUMONS Bruno, « Souffrir en politique. Dames "blanches" et jésuites au temps de la République (1880-1914) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°18, 2012, « Science et révolutions» (numéro coordonné par Cédric Grimoult), p. 113-126.

[179] DUMONS, « Souffrir en politique... », *op. cit.*, p. 115.

Il appert pourtant un autre écueil dans l'historiographie de l'histoire politique de la Gascogne : les hommes et les courants politiques les plus étudiés sont ceux appartenant au camp des vainqueurs (républicains en Lot-et-Garonne, bonapartistes dans le Gers). La démonstration se fait facilement avec l'exemple du Gers pour lequel, pendant longtemps, les travaux ont surtout porté soit sur la famille Cassagnac, quand elle était aux commandes du département [180], soit sur le personnel républicain et le basculement du territoire vers la République [181] ; dans tous les cas, très peu sur les opposants ou sur les crises politiques [182]. De plus, les historiens peuvent arrêter leurs conclusions à partir d'une date charnière sans prendre la peine de travailler sur les répercussions postérieures. Ainsi, le mémoire de DEA de Gilbert Sourbardère, au titre alléchant sur le bonapartisme dans le Gers [183], annonce une étude qui doit couvrir la période allant de 1848 à 1893. L'auteur l'écrit clairement : *« Ce département demeure très fidèle à ce courant bonapartiste jusqu'en 1893. [184] »* La date finale a été choisie parce que les députés impérialistes sont pour la première fois tous défaits. Pourtant, les bonapartistes recouvrent trois sièges sur cinq dès 1898 ! La date de 1893 est-elle donc vraiment

[180] SOURBADÈRE Gilbert, *Un polémiste du XIXe siècle : Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1973 ; « L'évolution de la fortune foncière de B.-A. Granier de Cassagnac », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXXVIIIe année, 1er trimestre, 1977, p. 224-234 ; *Le bonapartisme dans le département du Gers (1848-1893)*, DEA, Université de Toulouse II - Le Mirail (sous la direction de Jean Estèbe), 1987 ; OFFEN Karen, *Paul de Cassagnac and the authoritarian tradition in nineteenh-century France*, New-York/Londres, 1991.

[181] Quelques exemples d'articles : BORDES Maurice, « Un préfet de combat sous la IIIe République : Léonce Boudet (1887-1894) », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXe année, 4e trimestre, 1959, p. 373-384 ; « De la Gascogne à Paris. *La Gazette* de Marie Poirée », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXVIe année, 3e trimestre, 1965, p. 431-465 ; « La conquête républicaine du département du Gers. Le tournant de 1891-1893 », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXXXVIIe année, 1er trimestre, 1986, p. 71-97 ; LIGOU Daniel, « Thierry-Cazes, Jaurès et les élections législatives de Lectoure en 1893 », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXe année, 4e trimestre, 1959, p. 359-372. Un travail universitaire : DUCAMP Louis, *La conquête républicaine du Gers (1870-1893)*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1971.

[182] Il faut attendre une période plus récente avec : MAURAS Laurent, *L'application de la loi de séparation des Églises et de l'État dans le département du Gers (1906-1914)*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1996 ; LAPART Jacques et SOURBADÈRE Gilbert, « La Loi de 1905 dans le département du Gers », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, 379, 1er trimestre 2006, p. 7-34.

[183] SOURBADÈRE, *Le bonapartisme dans le département du Gers…*, *op. cit.*

[184] *Ibid.*, p. 1.

une césure pertinente ? Et pourquoi se contenter d'un scrutin électoral, qui s'appuie de surcroît seulement sur des élections législatives, alors que les cantonales de 1895 ont amorcé ce qu'il apparaît être une reconquête conservatrice ? Il est donc intéressant de comprendre si, pour ce département, 1893 est une date réellement annonciatrice d'un déclin continuel ou s'il s'agit d'une crise ponctuelle ; intéressant aussi d'étudier les luttes antirépublicaines sur une plus longue période chronologique, courant au moins jusqu'en 1914 afin de pouvoir répondre mieux à cette question ; intéressant enfin – et nous en revenons à la question des critères à utiliser – d'analyser les moyens qu'ont les antirépublicains pour mener leur combat. En outre, si le titre du DEA cité comporte 1893 comme date extrême, son contenu ne va finalement que jusqu'en 1870, l'auteur annonçant que la période 1870/1893 sera analysée ultérieurement ; étude qui, finalement, n'a pas été réalisée.

Nous avons également constaté que la plupart des études consacrées à l'histoire politique de la Gascogne ou d'un département particulier ont été menées en suivant le fil directeur de la conquête républicaine – fût-elle longue – au risque d'exploiter la documentation dans le seul sens du postulat de départ. Ainsi, pour le Gers, Guy Palmade explique que *« la conquête républicaine sera longue et difficile* [185] *»*, et toute sa démonstration est tournée vers cette progressive conquête, et non vers la permanence et la prégnance conservatrices pourtant particulièrement remarquables dans ce département ; pour les Landes, Jean-Claude Drouin rappelle également que si *« les républicains s'emparèrent progressivement du pouvoir local et départemental, la lutte contre les bonapartistes, les orléanistes et les légitimistes fut longue et difficile.* [186] *»* La longue fidélité au bonapartisme dans le Gers, la force des droites dans les Landes ne méritent-elles pas que nous nous interrogions sur les raisons qui les expliquent et sur les diverses manifestations qu'elles ont prises ? La précocité républicaine en Lot-et-Garonne doit-elle masquer les efforts de résistance des conservateurs ?

Aussi, dans une approche chrono-thématique prenant en compte la globalité des trois départements du cœur de la Gascogne tout en montrant les éventuelles spécificités de chacun, une première partie sera-t-elle consacrée à un état des lieux de la situation dans les années 1870 car cette période est celle où les droites, bien que divisées, sont encore puissantes et me-

[185] PALMADE Guy, *L'évolution de l'opinion publique dans le département du Gers de 1848 à 1914*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1946, p. 135.

[186] In LERAT (dir.), *Landes et Chalosses...*, *op. cit.*, p. 776.

naçantes envers le jeune régime républicain. Malgré des fortunes électorales diverses [187], ils conservent une réelle influence dans la société locale. Les chemins de leur politisation peuvent d'ailleurs être différents : ils passent par la presse et la revue, les cercles et les sociétés – celles d'agriculture constituant un point commun évident car l'agrarisme est une voie particulièrement privilégiée par les « blancs ». Grâce à ses Œuvres et aussi par l'enseignement, l'Église entend également regagner une place importante dans la société. C'est du reste au cours des années 1870 que la haine réciproque que se vouent anticléricaux et ultramontains atteint son paroxysme : les monarchistes se font cléricaux, la question religieuse devenant leur argument principal contre la République. Quant à l'Armée, du fait des mesures prises dans les années 1870 qui visent à la laïciser, il est intéressant d'analyser la réaction des officiers, réputés conservateurs, et de l'Église qui entend y préserver son influence.

À partir de la décennie 1880, à l'enracinement durable de la IIIe République répond cependant, dans un illusoire écho, le lent déclin des conservateurs. Analysant la fête du 14-Juillet à l'échelle nationale, Olivier Ihl considère que cette période consacre l'appartenance au régime républicain : *« […] quelques années après le vote des Français décidant d'habiter en République, la République était en mesure d'habiter des Français rebaptisés citoyens.* [188] » Mais le repli des conservateurs ne se fait pas au même rythme dans les trois départements du cœur de la Gascogne. Au-delà de la traduction électorale de ce phénomène qui révèle une prégnance forte des droites surtout dans le Gers et dans les Landes, les résistances à la République se repèrent aussi par de nombreuses personnalités antirépublicaines qui continuent d'exercer une autorité politique et culturelle toujours par le biais de diverses sociétés et par la presse. Il leur faut désormais combattre « la République aux républicains ». C'est même en Lot-et-Garonne qu'apparaît précocement le tout premier groupe français de la Jeunesse royaliste [189]. Le clergé s'engage intensément dans les luttes électorales. Les espoirs du rétablissement de la monarchie ou de l'Empire, sans s'éteindre, sont néanmoins fortement déçus et les crises nationales (le boulangisme, comme plus tard l'affaire Dreyfus ou la tentative de coup d'État de Déroulède…) n'ébranlent pas l'ancrage républicain ; au contraire, elles le renforcent.

[187] Par exemple, lors des cantonales d'octobre 1871, les conservateurs enlèvent 20 cantons sur 29 dans le Gers (soit 68,9%) alors que, en Lot-et-Garonne, ils ne sont à la tête que de 13 cantons (puis 14 quelques mois après) sur 35 (soit 40%).

[188] IHL Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, p. 179.

[189] Celui d'Agen, en 1882. Voir *infra*, p. 257

N'empêche que, dans la période 1890/1914, les résistances à la République prennent d'autres formes et certaines structures, que l'on croyait en Gascogne jusqu'alors réservées aux années vingt, apparaissent déjà [190]. Le paysage politique se recompose sous l'effet de l'évolution droitière du nationalisme, puis du Ralliement qui divise les droites. À cela, vient s'ajouter l'opposition de l'extrême gauche. D'autre part, les revendications culturelles liées au mouvement félibréen deviennent plus fortement politiques, et la Gascogne est à son tour ébranlée par les idées de fédéralisme et de décentralisation qui constituent des outils dans les mains des droites afin de lutter contre le régime républicain. Le clergé continue de combattre les lois scolaires et/ou républicaines et mène une contre-offensive, souvent minimisée et pourtant réelle. La loi de 1901 sur les associations oblige les congrégations religieuses à se déclarer – ce que toutes ne font pas –, et celle de 1905, consacrant la séparation des Églises et de l'État, est dénoncée, parfois violemment combattue, notamment au moment des inventaires en 1906.

Comment toutes ces résistances s'élaborent-elles au cœur de la Gascogne, comment se mesurent-elles et comment évoluent-elles ? Telles sont les questions centrales qui axeront l'étude ici proposée.

[190] Nous faisons ici notamment référence à la création dès 1911 de la section agenaise de la Ligue d'Action française (le groupe royaliste ayant connu le plus de succès sur l'ensemble du territoire, fondé en France en avril 1899 au sein de la Ligue de la Patrie française, née fin décembre 1898 par antidreyfusisme). Longtemps, et encore récemment, parce que les premières informations sur l'Action française en Lot-et-Garonne conservées aux Archives départementales datent de 1925 (dans un dossier spécifique : 1 M 628), les historiens locaux ont pensé que cette ligue ne s'est implantée dans ce département qu'à partir de cette période (BARBÉ Carole, « Les ligues antiparlementaires à travers la vie politique du Lot-et-Garonne de l'entre-deux-guerres », in Hubert Delpont, Jean-Pierre Koscielniak et Bernard Lachaise [dir.], *Le Lot-et-Garonne au XXe siècle*, Actes de colloque [Agen/Nérac, 1997], Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1998, p. 105-125, principalement p. 106 ; erreur répétée in KOSCIELNIAK Jean-Pierre, *Collaboration et épuration en Lot-et-Garonne. 1940-1945*, Nérac, Éditions d'Albret, 2003, p. 74). Or, c'est bien plus tôt que des sections y œuvrent pour une restauration monarchiste (*cf. L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 12 juin 1911 ; *Almanach de l'Action française*, 1913, p. 115). De son côté, même s'il a bien compris que la création de l'Action française est antérieure à 1925, Marc Agostino ne donne cependant pas de date précise (AGOSTINO Marc, « L'Action française dans le Sud-Ouest : un terreau royaliste, un lien ambigu avec le catholicisme », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat [éds], *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 279-290, principalement p. 280).

Partie première

Les années 1870 : de puissantes résistances à la République

« La nation n'aspire pas à la République. Qu'on la consulte et l'on connaîtra ses sentiments ! »
(Fernand Lamy, *Quatre ans de provisoire (8 février 1871 – 25 février 1875). Le principat de M. Thiers Le septennat de Mac-Mahon*, Paris, Éd. Lachaud et Cie éditeurs, 1876, p. 92)

Introduction

« *L'image politique de l'Aquitaine sous la III*e *République est celle d'une région de gauche.* [1] » Quels éléments permettent d'illustrer cette affirmation [2] ? En premier lieu, des résultats électoraux républicains emblématiques bien sûr [3], mais aussi la diffusion et l'influence, notamment par le biais de leurs éditions locales, des grands quotidiens républicains du Sud-Ouest que sont *La Petite Gironde* (fondée à Bordeaux en 1872) [4] et *La Dépêche* (à Toulouse en 1870) [5], construisant une sorte de mythe d'une « républicanisation »

[1] BONHOMME Éric, « L'acculturation républicaine : 1870-1932 », in Anne-Marie Cocula, Michel Figeac, Sylvie Guillaume et Philippe Loupès (textes réunis par), *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet*, Bordeaux, Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2007, p. 49-62, principalement p. 49.

[2] Certes, nous n'étudions pas ici l'ensemble de l'Aquitaine, et le Gers appartient à la région Midi-Pyrénées. Mais cette phrase est intéressante pour l'observation du contraste qu'il peut y avoir entre réalité et représentations.

[3] 60% des parlementaires aquitains se classent à gauche entre 1871 et 1940. Dès les législatives de juillet 1871, trois candidats issus des gauches (Pascal Duprat, Albert Boucau Darmentieu et Gustave Loustalot) deviennent députés des Landes, tout comme le Lot-et-Garonnais Léopold Faye. La précocité de la majorité à gauche du Conseil général de Lot-et-Garonne en 1871 et le retour définitif de celle-ci en 1876 contribuent également à renforcer cette image, comme aussi l'éviction du dernier député antirépublicain dans ce département déjà à partir de 1889.

[4] À l'origine, elle est la petite édition (en demi-format et à 1 sou) d'un grand journal déjà bien implanté. Elle n'est donc exclusivement composée que d'extraits du journal *La Gironde* qui appartient au même propriétaire. Mais elle ajoute les dépêches de l'après-midi pour que les abonnés du grand journal, gens aisés qui ne regardent pas à 1 sou, l'achètent aussi aux vendeurs de rue tout comme le public populaire qui ne lit rien d'autre. Son format change rapidement : *La Petite Gironde* s'agrandit une première fois en 1873, puis en 1878 quand une rédaction indépendante se met en place, puis à nouveau en 1882, en 1888 et, enfin, en 1896. Par sa surface, elle est devenue le plus grand journal de la presse provinciale française. En 1884, elle ouvre une rédaction à Paris. En 1900, elle tire à 125 000 exemplaires et possède des dépositaires dans 1 700 localités (MARTIN Marc, *La presse régionale. Des* Affiches *aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 140-141 ; p. 144 ; p. 151).

[5] Sur le modèle du *Petit Méridional* de Montpellier, *La Dépêche* privilégie les pages d'information générale tout en développant aussi, à partir de 1882, les informations de proximité. Entre 1892 et 1894, apparaissent les

précoce. Or, si, sur le temps long, les républicains connaissent des succès électoraux croissants, si la culture républicaine s'enracine progressivement dans la société, la phase de « républicanisation » de l'ensemble du Sud-Ouest [6], en particulier du cœur de la Gascogne, est pourtant plutôt lente – allant de la décennie 1870 à la décennie 1890 essentiellement – et la survivance du conservatisme encore forte.

L'historiographie a fait la part belle aux victoires républicaines ainsi qu'aux grandes figures de la République [7], mais cela a eu pour conséquence de reléguer dans « les oubliettes » de l'Histoire ceux contre qui les républicains se sont battus alors que, dans certains départements – tel le Gers –, les conservateurs ont gardé le pouvoir assez longtemps au début de la IIIe République [8] et si les antirépublicains ont pu subir des défaites électorales précoces –

---

premières éditions distinctes, comportant chacune des nouvelles locales d'une aire géographique particulière. Le journal en revendique 17 en 1914, destinées à 27 départements, avec un tirage à 297 000 exemplaires. Le poids électoral de *La Dépêche* de Toulouse dans l'Aquitaine intérieure n'est pas seulement lié à son contenu ; il tient aussi à son réseau de correspondants que l'on trouve jusque dans les villages les plus éloignés. Ce journal possède également l'une des plus grandes salles de rédaction de Paris que fréquentent ministres et députés (MARTIN, *La presse régionale…*, *op. cit.*, p. 151 ; p. 153 ; p. 158).

[6] Nous entendons par Sud-Ouest les départements de Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Gers, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne.

[7] La bibliographie consacrée à Armand Fallières par exemple est très fournie en Lot-et-Garonne. Nous pouvons citer : BAUMONT Stéphane, « Armand Fallières, député, à travers ses professions de foi et les placards électoraux », in *Revue de l'Agenais*, 1985, p. 289-308 ; BAUMONT Stéphane, CAILLAOUZE Simone et POLIVKA Pierre, *Armand Fallières (1841-1931). De Mézin à l'Élysée* (Service Éducatif des Archives Départementales du Lot-et-Garonne, Recueil de documents, 6), Agen, 1986 ; BAUMONT Stéphane, *Fallières ou la République de la province*, Toulouse, Éditions Eche, 1988 ; DELPONT Hubert et DRÉANO-SESTACQ Jeanine, *Fallières. La République aux champs 1868-1881*, Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1996 ; *Un Lot-et-Garonnais à l'Élysée. Fallières en son temps.* Actes du colloque (Agen/Mézin, 29/30 septembre et 1er octobre 2006), Agen, Archives départementales de Lot-et-Garonne, 2007 ; le numéro « spécial Fallières » du *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Nérac*, 2006, n°40. Est en préparation la biographie de Léopold Faye : GOUZES Gérard, *Léopold Faye (1828-1900). La République en marche*, Nérac, Éditions d'Albret, *à paraître* (2013).

[8] Hormis un ouvrage portant sur Paul de Cassagnac, mais qui s'arrête en 1893 (OFFEN Karen, *Paul de Cassagnac and the authoritarian tradition in nineteenh-century France*, New-York/Londres, 1991), il existe très peu de biographies ou d'études particulières sur les grandes personnalités conservatrices de Gascogne, en dehors de notices dans des dictionnaires (comme celui de TULARD Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, 1995 ; de COURTÈS Georges, *Le Gers. Dictionnaire biographique de l'Antiquité à nos jours*, Société Archéologique et Historique du Gers, Auch, 1999 ; ou celui de JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du*

en particulier en Lot-et-Garonne –, ce qui les éloigne de la structure partisane classique, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ont disparu de la scène politique car ils peuvent emprunter d'autres chemins de la politisation, plus discrets, moins exposés, mais suffisamment efficaces pour conserver une réelle influence dans la société locale, allant du volontariat militaire à l'agrarisme en passant par la presse et les cercles ou sociétés.

Les idées républicaines avaient certes commencé à gagner du terrain à partir des années 1860 [9], mais le plébiscite de 1870 a ruiné les efforts des républicains qui préconisaient l'abstention. Puis, après la défaite face aux Prussiens, les conservateurs, lors des législatives de février 1871, brisent la conquête républicaine. D'autre part, les élections législatives de 1876, qui consacrent pourtant le triomphe républicain à l'échelle nationale, laissent les droites majoritaires dans tout le Sud-Ouest, à l'exception du Lot-et-Garonne. Ainsi, pour cinq sièges à pourvoir, le Gers envoie à la Chambre des députés quatre représentants bonapartistes [10]. Dans les Landes, les conservateurs sont aussi nettement majoritaires avec la victoire de deux légitimistes et de deux bonapartistes, pour également cinq sièges à pourvoir.

Pour autant, n'étudier que les résultats d'élections législatives ne permet pas de tirer des conclusions trop arrêtées sur l'évolution politique d'un pays ou d'une région [11]. Les scrutins locaux constituent un baromètre plus précis de la coloration politique pouvant corriger ou nuancer certaines affirmations étayées seulement à partir de scrutins nationaux. Ainsi, par exemple, pour René Rémond [12], la remontée bonapartiste après le changement de régime n'est réellement significative qu'à partir de 1874. L'historien compare trois temps : en 1871, selon lui, personne ne fait profession de foi impérialiste, si ce n'est en Corse et en Charente ; en

---

nationalisme français (1880-1900), Paris, Honoré Champion, 2005), de mentions éparses dans certains articles consacrés à la vie politique locale publiés dans les revues savantes d'histoire régionale et d'un travail universitaire (celui de SOURBADÈRE Gilbert, *Le bonapartisme dans le département du Gers (1848-1893)*, DEA, Université de Toulouse-Le Mirail, 1987).

[9] Dans le Gers, lors des municipales de 1860 et des cantonales de 1861 ; en Lot-et-Garonne, essentiellement à partir de 1868, ce qui se remarque avec, par exemple, l'élection d'Armand Fallières au conseil municipal de Nérac en 1868 ou encore la progression de Pierre-Jules Martinelli aux législatives de 1869.

[10] Si le cinquième siège est toutefois gagné par un républicain, le notable et grand propriétaire lectourois Albert Descamps, il s'agit cependant d'un républicain très modéré et allant à la messe.

[11] *Cf.* l'introduction générale, *supra*, p. 32-34.

[12] RÉMOND René, *La vie politique en France depuis 1789.* T. 2, Paris, Armand Colin (coll. « U », série "Histoire contemporaine"), 2e éd. augm., 1971 [1969], p. 298-299.

1873, le parti bonapartiste ne réussit à faire élire que quatre de ses candidats sur trente-huit élections ; alors que, entre mai 1874 et février 1875, sur treize élections qui s'échelonnent pendant cette période, cinq sièges vont à des partisans de l'Empire. Les candidats bonapartistes n'ont alors plus besoin de déguiser leur opinion comme en 1871 et peuvent désormais aller à la bataille électorale, drapeau déployé, en abordant la campagne sous la référence de l'Appel au peuple. Pourtant, pendant les législatives de février 1871, les opinions politiques des deux candidats impérialistes lot-et-garonnais sont connues des électeurs [13], même s'ils sont sur la liste des droites composée de toutes les tendances conservatrices qui prend la stratégie de taire leurs divisions. De plus, déjà lors des cantonales d'octobre 1871, les professions de foi des bonapartistes du Lot-et-Garonne ne prêtent pas à confusion [14] ; le soutien à l'Empire est même très net, sans attendre les victoires de 1874/1875 décrites par René Rémond. Et le nombre de conseillers généraux bonapartistes élus dans l'ensemble du cœur de la Gascogne montre que la remontée bonapartiste a été plus précoce que la date « nationale » annoncée, à supposer que ces départements eussent oublié ce courant d'idées entre 1870 et 1875…

D'ailleurs, comme l'affirme Joseph Zapata, en Lot-et-Garonne, même s'il s'agit du département où la conquête républicaine est la plus avancée, *« bien après la naissance de la IIIe République, les conservateurs, retranchés dans un fort courant d'opposition, ont mené […] la vie dure au parti républicain.* [15] *»* En effet, les résistances conservatrices y sont importantes au cours des années 1870-1880 ; n'apprend-on pas, par exemple, d'après le commissaire de police, que, en 1872, *« le parti bonapartiste est très fort à Agen* [16] *»*, au grand dam des monarchistes qui, cette même année, redoutent *« la recrudescence du bonapartisme* [17] *»* déjà très marquée. Certes, ces phrases, bien que témoignant de la présence des antirépublicains, ne sont pas, à elles seules, suffisantes pour attester l'importance de ces derniers et leur influence. Elles peuvent n'être que la formulation d'une opinion, peut-être volontairement exagérée. Il nous faut par conséquent dresser un tableau présentant la réalité des résistances à la République en croisant différentes sources, étudier les réseaux qu'elles

[13] Octave de Bastard d'Estang est conseiller général depuis 1858 et Hermann Sarrette depuis 1867.

[14] Voir *infra*, p. 175.

[15] ZAPATA Joseph, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République. Éléments d'analyse sociologique*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux I (Droit et Sciences économiques), 1973, p. 21.

[16] AD47, 4 M 76 (rapport d'avril 1872).

[17] *L'Union du Sud-Ouest*, 30 juin 1872.

utilisent, puis leur traduction électorale, même si nous savons bien que la défaite n'est pas toujours le signe de l'effacement réel et durable d'un courant politique.

Au cours de la décennie 1870/1880, la force des résistances des conservateurs contraint partout en France une « *pénible gestation* [18] » de la République. Comment ces résistances s'élaborent-elles au cœur de la Gascogne et comment se mesurent-elles ? La période des années 1870 donne-t-elle raison au légitimiste lot-et-garonnais Émile Maury qui envisage la restauration monarchique, seule voie possible pour *« le salut de la France* [19] *»* ?

[18] AGULHON Maurice, *La République.* T. 1, Hachette Littératures (collection « Pluriel »), Paris, éd. augm., 1990, p. 9.

[19] *L'Union du Sud-Ouest,* 2 et 3 janvier 1872.

Chapitre I

Le poids encore puissant des antirépublicains dans les années 1870

« Henri V arrivera bientôt. »
(in *L'Union du Sud-Ouest*, 26 et 27 janvier 1874).

Lorsque, en 1871, il faut relever le pays de la défaite, le climat semble propice à une restauration monarchique. Mais, revendiquant ses droits, le comte de Chambord, prétendant exilé, que les légitimistes reconnaissent sous le nom d'Henri V, prend pour symbole le drapeau blanc. *« C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale »* répète-t-il inlassablement. Historiquement contestable, politiquement malencontreuse, l'exigence du drapeau blanc paraît archaïque et absolutiste à la majorité de l'opinion publique et fait perdre définitivement un projet déjà fragile [1] car cette fidélité au drapeau blanc exacerbe les divisions des conservateurs [2].

À partir de juillet 1871, le pays se met à voter pour la République conservatrice de Thiers, au moment où échoue la fusion monarchiste. Pourtant, les élections législatives du 8 février 1871 venaient de donner une nette victoire des conservateurs, consacrant le retour au

[1] En effet, le drapeau tricolore était devenu l'étendard de l'identité de la patrie tant pour les républicains qui en ont fait l'oriflamme de leurs idéaux universels, pour les bonapartistes qui y ont lu les souvenirs d'une gloire qui a fait trembler l'Europe que pour les orléanistes qui ont drapé dans ses plis de 1830 la réconciliation du juste milieu et la nécessité de clore le cycle révolutionnaire.

[2] Nous renvoyons à la définition de ce terme donnée par *Le Courrier de Dax* (voir *supra*, p. 14, note 43).

pouvoir de la France traditionnelle [3]. Mais ce sont les élections partielles du 2 juillet et le manifeste du comte de Chambord trois jours plus tard qui livrent une image plus précise des forces politiques et qui permettent de prendre une plus juste mesure aussi bien de l'importance relative des différents courants que de leur attitude sur la question capitale de l'avènement du régime [4].

Toutefois, depuis les travaux sur les cultures politiques menés par divers historiens [5], l'on sait que la notion de parti ou de force politique, bien qu'intéressante, est réductrice car elle oublie l'idée que l'identité des grandes familles politiques est surtout constituée de l'ensemble des représentations, porteuses de normes et de valeurs. Produit de l'histoire qui naît à un moment précis, une culture politique évolue aussi en raison de la conjoncture et de l'influence des cultures politiques voisines, et elle peut décliner voire disparaître lorsqu'elle cesse de répondre aux aspirations de la société [6]. Si l'événement se situe dans le temps court, c'est à l'inverse au temps long qu'appartiennent les cultures politiques. Ces dernières doivent s'appréhender en termes non seulement de constitution, afin de comprendre comment une forme d'expression s'élabore, mais aussi de circulation, par l'analyse des relais que ces formes constituées utilisent.

[3] Voir *infra*, chapitre II, p. 154-161.

[4] L'affaire symbolique du drapeau blanc trouve sa conclusion le 26 octobre 1873 quand, à travers sa dénégation du drapeau tricolore, le comte de Chambord réitère son refus de la Révolution française, de la souveraineté nationale et du parlementarisme, sonnant ainsi le glas des espoirs de restauration bien que la loi du septennat, votée le 20 novembre 1873, qui prolonge les pouvoirs de Mac-Mahon jusqu'en 1880, soit interprétée par les royalistes comme un sursis car elle ouvre notamment le champ aux menées du duc d'Aumale.

[5] Il y a d'abord eu les travaux pionniers de Jacques Ozouf et de François Furet qui envisagent une approche renouvelée du politique à partir notamment du fait culturel. En 1977, avec Jacques Julliard, Jacques Ozouf a ensuite lancé une grande enquête collective sur les « rouges » et les « blancs » dans la France provinciale du XIXe siècle. Puis cela a été au tour de Serge Berstein et de Jean-François Sirinelli de mener une réflexion sur les cultures politiques *Cf.* SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1992 ; BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°53, juillet/septembre 1992, p. 67-77 ; BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1999].

[6] BERSTEIN Serge, « Nature et fonction des cultures politiques », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques…*, *op. cit.*, p. 11-36, plus particulièrement p. 13-14.

À partir de ce constat général et national sur les forces et les cultures politiques, lesquelles dominent en Gascogne ? Quels moyens disposent les antirépublicains [7] pour diffuser leurs idées contre le régime naissant ? La puissance des conservateurs est-elle réelle ou bien illusoire et se traduit-elle lors des élections locales ? Quels sont aussi les lieux, les acteurs et les sociabilités des cultures politiques qui résistent à la République ?

I. 1. Les cultures politiques marquées « à droite » : entre traditionalisme et libéralisme

Aux premiers temps de la IIIe République, les résistances viennent d'abord « des droites », que ce soit pour l'ensemble de la France ou plus précisément pour le cœur de la Gascogne. Il n'est pas de notre propos de rappeler le débat historiographique autour de la terminologie « droite/droites », de l'identité de ces dernières et du clivage « droite/gauche » [8]. Nous renvoyons pour cela à la synthèse établie par Jean-François Sirinelli et Éric Vigne introduisant le premier volume de l'*Histoire des droites en France* [9], puis résumée dans l'ouvrage *Les droites françaises. De la Révolution à nos jours* [10]. Mais pour comprendre les résistances à la République, il nous faut malgré tout convier quelques rappels. Dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest* élaboré juste avant la Grande Guerre, André Siegfried fait apparaître nettement les notions de « droite » et de « gauche ». Ainsi, explique-t-il, *« appartient à la coalition de droite tout ce qui s'appuie directement ou indirectement sur l'église et le château. Appartient au contraire à la coalition de gauche tout ce qui est*

[7] Pour une définition développée de cette notion, nous renvoyons à la notice de JOLY Bertrand, « L'Antirépublicanisme », in Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 95-99.

[8] Être de droite c'est croire aux hiérarchies et à l'inégalité des hommes, douter que la libre discussion mène à la vérité, considérer l'Église comme le suprême dépositaire de la sagesse du passé ; d'autre part, pour les droites, le progrès est fait de continuité avec une reconnaissance de l'importance de la transmission des savoirs au travers des générations. Être de gauche suppose que l'on est ouvert aux idées nouvelles, que l'on souhaite l'amélioration du monde en accord avec les vœux et les intérêts de la majorité de la nation, que l'on croit l'homme naturellement bon et capable d'un progrès illimité que seul l'usage de la raison permet de réaliser ; pour les gauches, le progrès exige la rupture.

[9] SIRINELLI Jean-François et VIGNE Éric, « Des droites et du politique », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. I : *Politique*, Paris, Gallimard, 1992, p. III-XLV.

[10] SIRINELLI Jean-François (dir.), *Les droites françaises. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 1992, p. 9-59.

combattu, directement ou indirectement, par l'église et le château. [11] » Maurice Agulhon le confirme : *« Jamais, peut-être, la dichotomie française n'a été aussi simple* [12] » car, dans les années 1870/1880, être « à gauche », c'est être républicain (c'est-à-dire adhérer aux grands principes de 1789) [13], et être « à droite », c'est s'opposer à la République [14]. Même si les analyses d'Albert Thibaudet, menées dans les années trente, sont aujourd'hui datées, il n'en reste pas moins qu'il distingue quatre familles politiques « à droite » : le traditionalisme, le libéralisme, l'industrialisme et le catholicisme social [15]. *La droite en France* de René Rémond, ouvrage majeur – réédité plus tard sous le titre *Les droites en France* – marquant durablement l'historiographie sur cette composante de la politique française [16], met au jour une nouvelle grille de lecture – tripartite – des droites à travers les familles légitimiste, orléaniste et bonapartiste. Chaque dynastie se définit par sa fidélité à un passé d'honneur : le roi et la religion pour les légitimistes, les libertés publiques pour les orléanistes, l'appel au peuple pour les bonapartistes. Mais l'apport récent des études menées sur les cultures politiques montre que ces distinctions peuvent être affinées, la réalité étant plus complexe. En effet, la droite monarchiste juxtapose les deux branches que sont la royaliste et la bonapartiste, et, de surcroît, chacune mélange des tempéraments très divers, puisque, chez les royalistes, on distingue deux tendances, les libéraux et les intransigeants, différenciation qui

[11] SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Armand Colin, 1913.

[12] AGULHON Maurice, « La République est née à gauche ! », in *Les Collections de l'Histoire*, n°27 : « Espoirs et désillusions. Les grandes batailles de la gauche », avril/juin 2005, p. 18-23, principalement p. 18.

[13] Il n'existe à l'époque aucun lien entre l'idée de gauche et celle d'un programme socialiste.

[14] La situation est plus compliquée à partir des années 1890 qui voient apparaître une droite républicaine. Comme l'indique Philippe Levillain, *« si l'on entend par droites,* stricto sensu, *les représentants élus au suffrage universel répartis en familles, groupes puis partis et si l'on s'en tient au clivage sur l'esprit républicain en République instituée, les trois familles se réclamant chacune d'une dynastie demeurent encore au cœur d'une histoire limitée à leurs avatars. Si, en revanche, on prend en compte l'idéologie des droites, dans ses mutations sur un demi-siècle, et ses multiples composantes centrifuges et centripètes, il faut, passé 1889, inclure le conservatisme républicain s'affirmant avec la montée de la gauche socialiste et l'épanouissement d'un centrisme qui n'en porte pas le nom, rassemblant des républicains modérés, des démocrates chrétiens (les ralliés, l'Action libérale populaire), certains royalistes, dans une pratique gouvernementale de balance entre les extrêmes. »* (LEVILLAIN Philippe, « 1871-1898. Les droites en République », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*. T. I, Paris, Gallimard, 1992, p. 147-212, principalement .p. 203).

[15] THIBAUDET Albert, *Les idées politiques de la France*, Paris, Stock, 1932.

[16] RÉMOND René, *La droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier, 1954 ; réédité sous le titre *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982.

ne recoupe qu'en partie la distinction classique entre orléanistes et légitimistes [17]. Si les premiers finissent par disparaître en se ralliant au régime à partir des années 1890, ils sont encore influents dans les années 1870, tout comme les bonapartistes pas encore résignés par l'inconsistance du prétendant ni trop fragilisés par les divisions internes. Alors qu'à la veille de la guerre contre la Prusse, les droites légitimiste et orléaniste, divisées, ne paraissent plus avoir d'avenir, confrontées qu'elles le sont à ce moment-là au bonapartisme apparemment revigoré par le suffrage populaire [18], elles sont replacées au premier rang sous l'effet du désastre de Sedan. À l'inverse, la défaite ne permet pas à l'expérience de l'Empire libéral de s'enraciner durablement : alors que, en 1869, le Tiers parti vient de prendre l'initiative, et l'orléanisme sa revanche sur le 2 décembre en ayant reconquis ses positions grâce au suffrage universel, *« le balancier repart donc vers les champions de l'Empire autoritaire et les néo-légitimistes.* [19] »

I. 1. a. Nature et idéologie des cultures politiques « à droite »

Parmi les forces antirépublicaines, peuvent être classées la culture politique traditionaliste – dont la couleur blanche est son marqueur politique, son étendard [20] – et, bien que plus complexes car pas nécessairement ou pas toujours antirépublicaines, la culture politique libérale et la culture politique nationaliste [21]. Ce sont les chevau-légers, c'est-à-dire les légitimistes ultras, formant par conséquent l'extrême droite, qui sont les plus faciles à

[17] JOLY, « L'Antirépublicanisme »…, *op. cit.*, principalement p. 96.

[18] Apparemment, car on a préalablement vu cependant que le résultat triomphal du plébiscite de mai 1870 est à nuancer fortement, le bonapartisme s'essoufflant finalement : même si les résultats lui restent favorables, ils sont moindres, notamment en Gascogne, que ceux des plébiscites précédents (voir *supra*, p. 33).

[19] MÉNAGER Bernard, « 1848-1871. Autorité ou liberté », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Les droites françaises..., op. cit.*, p. 183-276, plus particulièrement p. 269.

[20] Un « blanc » est un partisan des Bourbons, de l'ancienne France, un légitimiste, un contre-révolutionnaire qui ne doit pas être confondu avec le royalisme tricolore des Orléans. Au cours du XIXe siècle, le sens politique du drapeau blanc a perdu son lien consubstantiel avec la personne du roi pour unifier davantage les tenants de la contre-révolution, parfois jusqu'à l'abandon du lys pour le cœur surmonté de la croix. *Cf.* DUMONS Bruno et MULTON Hilaire, « Introduction », in Bruno Dumons et Hilaire Multon (dir.), *« Blancs » et contre-révolutionnaires en Europe. Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIIIe - début XXe siècles). France-Italie-Espagne-Portugal*, Rome, École Française de Rome, n°454, 2011, p. 1-25, précisément p. 4-5.

[21] Ni le général Boulanger ni Paul Déroulède, à la fin du XIXe siècle, ne passent sous silence leurs sentiments républicains, mais ils les expriment dans une formule politique moins parlementaire.

caractériser car ils restent *« monolithiques dans leurs positions de tuteurs de l'arbre de vie (la monarchie)* [22] *»*, tandis que, de 1871 à 1875, on constate une multiplication des lieux de métissage politique allant du centre gauche à la droite légitimiste. Une culture politique ne coïncide pas obligatoirement avec un seul courant politique [23], d'autant que les mouvements politiques sont eux-mêmes divisés en différentes tendances [24].

Selon Jacques Prévotat, la famille traditionaliste est à la fois *« l'une des plus profondément enracinées dans l'histoire de France contemporaine et l'une des plus instables dans la mesure où ses espoirs ont été constamment démentis par les faits.* [25] *»* Elle rejette la Révolution française, analysée comme l'avènement de l'individu, *« ennemi-né de tout enracinement contempteur de la tradition, défenseur borné de la propriété et prosélyte de la nouvelle idéologie des droits de l'homme* [26] *»*, éléments qui lui permettent de rejeter aussi la IIIe République naissante. De la Révolution, elle en déteste également la destruction de la religion qu'elle considère comme fondement de toute société. S'ils diffèrent sur certains points [27], les théoriciens de la contre-Révolution, qu'il s'agisse notamment de Joseph de Maistre (1753-1821) et de Louis de Bonald (1754-1840), s'accordent néanmoins avec les élites dirigeantes du catholicisme pour condamner dans l'avènement de la souveraineté de la nation une atteinte aux droits de Dieu. En effet, l'image de la société contre-révolutionnaire commande que l'autorité vienne d'en haut, fondée sur la souveraineté d'un seul, c'est-à-dire Dieu, en d'autres termes la Tradition. Cette autorité est reçue ; elle ne peut donc être discutée, encore moins remise en cause car, en reflétant l'ordre éternel des choses, elle est conforme à la nature. Elle a aussi pour elle l'usage des siècles, legs d'un très long passé. Malgré l'interruption révolutionnaire qui a frappé la France, le principe demeure : son caractère

[22] LEVILLAIN, « Les droites en République »…, *op. cit.*, p. 293.

[23] Ainsi, par exemple, le centre gauche naît en 1871 dans les rangs de l'aile droite des républicains conservateurs, anti-bonapartistes et antimonarchistes et mêle des orléanistes d'opposition et des libéraux.

[24] Le légitimisme est ainsi divisé entre la tendance contre-révolutionnaire composée des descendants des Chouans, la tendance parlementaire qui pense que la monarchie peut être restaurée par le biais d'élections et la tendance populaire partisane du référendum, un moyen légal mais extraparlementaire (ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises. 1848-1945.* T. IV, Oxford, Payot & Rivages, 1973 et 1977 ; pour la traduction française : Paris, Éditions Recherches, 1978-1979, p. 46-50).

[25] PRÉVOTAT Jacques, « La culture politique traditionaliste », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques…*, *op. cit.*, p. 37-72, plus particulièrement p. 37.

[26] *Ibid.*, p. 38.

[27] Exaltation de l'autorité pontificale pour les uns, acceptation du gallicanisme pour les autres.

imprescriptible et immuable ne peut être annulé. L'individu n'a de place et d'existence que dans le cadre et la fonction que lui assigne le groupe. Dès lors, comment, après la Révolution, reconstruire une société conforme à l'ordre de la nature et indépendante du volontarisme de l'homme ? Est-il également possible de retrouver les bases d'un ordre social qui puisse survivre en se privant des linéaments de la construction catholique ? Comment lutter contre la République qui fait son retour en 1870 et la culture républicaine qui s'ancre ensuite un peu plus chaque jour dans la société française ?

Le portrait d'Édouard de Cazenove de Pradines *(fig. 1)*, un des plus actifs et célèbres chevau-légers de Gascogne, est caractéristique de cette culture politique. Issu d'une vieille famille monarchiste originaire du Bazadais, fils d'un très important notable [28], nourri d'éducation vouée aux belles-lettres [29], il est très attaché au comte de Chambord dont il a été gentilhomme d'honneur à la cour de Frohsdorf en Autriche et qu'il a suivi en Suisse en 1857 puis à Venise. Zouave pontifical, il sert [30] dans le corps de Charrette lors de la guerre contre la Prusse au cours de laquelle il est grièvement blessé à Patay le 2 décembre 1870 par un obus qui lui fracasse l'avant-bras [31]. Élu député le 8 février 1871, il siège à l'extrême droite et défend la religion catholique : ainsi, il prend part à la discussion sur l'érection du Sacré-Cœur et est l'auteur de la proposition de loi du 13 mai 1871 ayant pour objet *« de demander des prières publiques dans toute la France pour supplier Dieu d'apaiser* [les] *discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui […] affligeaient* [la France]. *»* Il participe [32] à la fondation de « La Société catholique d'économie politique et sociale », véritable machine de guerre dirigée contre les positions d'Albert de Mun [33]. Comme le colonel de Charrette, il représente la descendance politique des chefs de la chouannerie qui avaient fait coudre l'image du Sacré-Cœur sur la blouse des paysans de l'Ouest soulevés contre la Ire République. À la mort du

[28] Léon de Cazenove, qui, dans son enfance, a été emprisonné avec ses parents sous la Terreur, est devenu maire de Marmande et conseiller général (de 1842 à 1848). Il a également participé à Lucerne en 1862 à la rencontre entre le comte de Chambord et les royalistes français.

[29] Il suit les cours à la Sorbonne, assiste aux réceptions de l'Académie française, compose des vers, devient le plus jeune membre de la Société académique d'Agen.

[30] Tout comme le baron de Claye, conseiller général d'Amou (Landes).

[31] Il est du reste le gendre du comte de Bouillé, mort à la bataille de Patay.

[32] Avec notamment Mgr Freppel, le duc de Broglie, Charles Chesnelong…

[33] LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983, p. 996.

comte de Chambord en 1883 [34], il rallie le comte de Paris qu'il se met à conseiller. Dans les années 1880, quand de Mun hésite entre une monarchie démocratique ou une République catholique, il est très critique à l'égard de ce dernier l'exhortant à ne pas trahir l'idéal monarchiste [35].

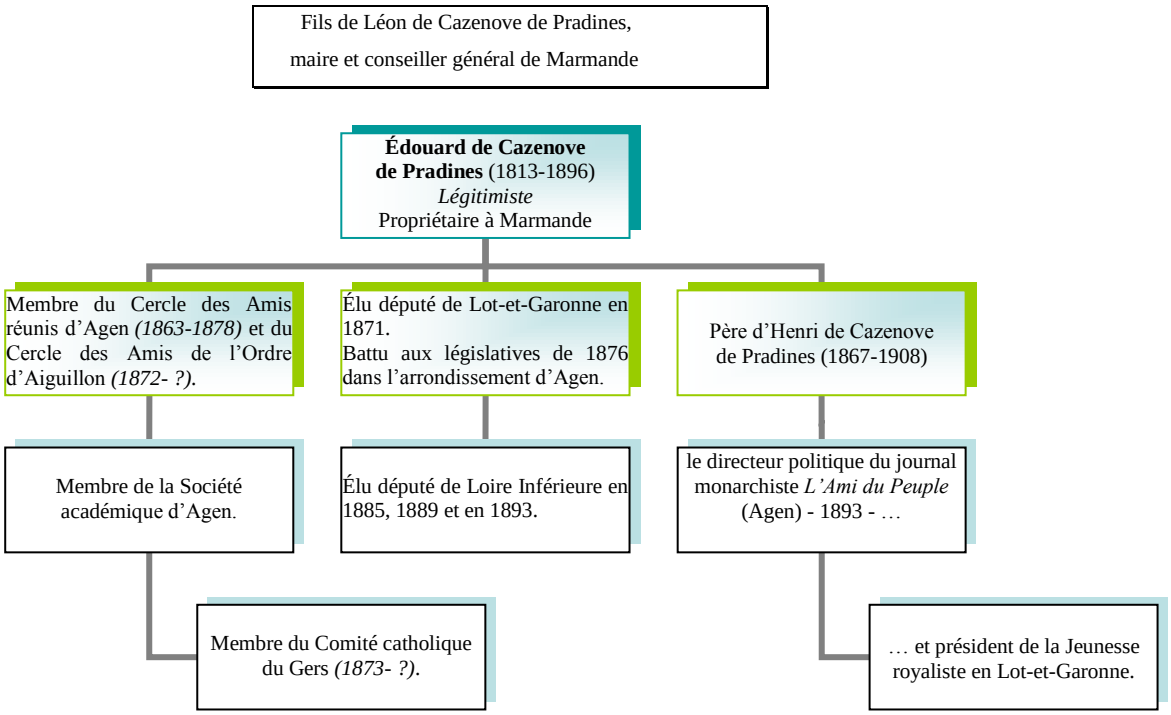

Fig. 1 : Filiation et activités d'Édouard de Cazenove de Pradines

Se classe également à droite la culture libérale dont le but est de justifier la division qui sépare l'élite politique du reste de la nation. *« En s'identifiant ainsi à une aristocratie de la raison et du talent, la culture libérale a creusé un fossé entre la proclamation de l'universalité des droits de l'individu et du citoyen et les limites de son application pratique.* [36] *»* Selon les opposants républicains, la bourgeoisie orléaniste est une nouvelle

[34] Il fait d'ailleurs partie des quelques proches qui ont assisté au décès du prétendant.

[35] Tandis que de Mun lui répond que les catholiques doivent s'organiser, quel que soit le gouvernement.

[36] ROUSSELIER Nicolas, « La culture politique libérale », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques…*, *op. cit.*, p. 73-118, principalement p. 73-74.

féodalité de l'argent incapable de s'attacher à un véritable système de valeurs [37]. Pour démentir cette image que lui retourne la société, l'élite libérale fait de la prévoyance, de l'épargne et du labeur le lot commun de la « classe moyenne » et des travailleurs. Les libéraux cherchent d'ailleurs à limiter la portée des réformes sociales voulues essentiellement par les républicains. La Révolution française, sans pour autant devenir une référence positive au sein de la culture des libéraux français [38], permet de former un système de valeurs marqué par l'opposition à l'abus de pouvoir, la critique du despotisme, la libération des échanges économiques et intellectuels, la liberté du travail et de la jouissance de ses biens, la liberté de l'écrit et de la parole. La clé de voûte de la culture politique libérale est la confiance placée dans l'autorité du droit. Ni le monarque, ni le chef de l'État, ni le Parlement ne doivent régner seul. Au contraire, le pouvoir doit être réparti entre des structures distinctes, les droits parlementaires doivent être développés, les institutions de contrôle renforcées. Mais la culture libérale est longtemps restée étrangère, voire hostile, aux réunions publiques, suspectes de pouvoir développer les formes démagogiques d'éloquence. Elle repousse donc le droit d'association parce que le club ou la société populaire rompt l'isolement nécessaire à la réflexion du citoyen éclairé. D'autre part, la culture libérale est marquée par l'héritage censitaire et par la peur du suffrage universel, même quand les milieux libéraux ont fini par accepter ce dernier dans les années 1860/1880. Il doit par conséquent être entouré d'un certain nombre de conditions et être encadré afin d'éviter la conquête de l'État par un seul homme ou un seul parti et de repousser tant le contre-modèle de la démocratie jacobine que celui de la démocratie plébiscitaire ; d'où l'aspiration à un État décentralisé. Cette culture aimerait une éducation politique de la nation mais redoute dans un même temps l'agitation du peuple [39]. *« L'image de la liberté politique pure et triomphante, irrésistible et régnant pour toujours ne fait pas partie de la culture libérale. S'impose, dans le meilleur des cas, l'idée d'un aménagement prudent et progressif, lent et surveillé.* [40] *»* La culture libérale est celle de

[37] Pour Auguste Scheurer-Kestner, elle est en effet *« libérale quand elle est dans l'opposition, cruellement despotique dès qu'elle a le pouvoir, […] catholique par indifférence, philosophe par contenance, généreuse par nécessité, vertueuse par économie. »* (in *id.)*

[38] Car marquée par la violence et la Terreur. Les libéraux exaltent les principes de 1789 mais redoutent et détestent l'esprit révolutionnaire.

[39] Qu'il s'agisse des journées révolutionnaires à Paris en 1832 et 1834, des émeutes ouvrières à Lyon, du soulèvement de 1848, des « communes » de Paris et de province en 1871, comme également des tentatives de coup de force bonapartistes…

[40] ROUSSELIER, « La culture politique libérale »…, *op. cit.*, p. 87.

l'intérêt général tournée contre les intérêts particuliers. L'État doit encourager et soutenir sans étouffer ; il doit être l'arbitre. Dans le domaine de l'enseignement, l'instruction publique est préférée à l'éducation nationale : il faut instruire pour élever les individus les plus méritants et non éduquer pour faire de l'école un instrument collectif de promotion et de changement social. L'école ne doit être organisée ni par la liberté totale de l'initiative privée, ce qui profiterait aux intérêts particuliers, ni par un monopole public qui priverait les parents de la liberté de choisir. La grande querelle religieuse a marqué la différence entre le camp catholique et traditionaliste et le camp républicain et radical mais a brouillé l'identité de la culture libérale. En somme, plusieurs types de libéralisme existent : certains revendiquent la liberté individuelle, d'autres la subordonnent à d'autres valeurs (Guizot et l'école doctrinaire), d'autres encore l'assujettissent à la croyance religieuse (tout le courant libéral-catholique). Sudhir Hazareesingh résume cette diversité idéologique en expliquant que le libéralisme, *« plutôt que d'un fleuve pur et limpide »* constitue davantage *« un marécage. [41] »*

Le Lot-et-Garonnais Jean Baze (1800-1881) est typique de cette culture politique : élu à l'Assemblée Constituante en 1848 puis à la Chambre en 1849, il s'oppose à la politique présidentielle menée par Louis-Napoléon Bonaparte et au coup d'État que ce dernier commet le 2 décembre 1851. Arrêté et expulsé du territoire, Baze s'établit avocat à Liège pendant son exil. Revenu en France à la faveur des lois d'amnistie de 1859, il est à Agen l'adversaire du bonapartiste Henri Noubel qu'il n'arrive à battre ni en 1863 ni en 1869. Il est cependant élu député en février 1871 sur la liste conduite par Thiers. À l'issue de ce mandat, il devient sénateur inamovible en 1876 et reste un contradicteur à l'impérialisme.

Le classement à droite du bonapartisme a longtemps fait débat car ce courant politique est complexe, varie dans le temps et n'est pas perçu de la même façon dans toutes les régions de France. Sous la Restauration, il a constitué un courant populaire de contestation de la monarchie des Bourbons à la fois libéral, car héritier de la Révolution française, mais aussi monarchique. La rentrée politique de Louis-Napoléon Bonaparte en 1848 le situe à gauche [42]. Mais, en province, les réactions populaires n'impliquent pas automatiquement la version d'un bonapartisme de gauche et ont plutôt une coloration fortement antirépublicaine, en

[41] HAZAREESINGH Sudhir, « Les fêtes de la nation », in *Critique. Revue générale des publications françaises et étrangères*, n°697/698, juin/juillet 2005 (Spécial « Le citoyen entre nation et Europe »), p. 446-457, précisément p. 453.

[42] MÉNAGER, « 1848-1871. Autorité ou liberté »…, *op. cit.*, p. 213.

s'accompagnant d'un désir d'autorité, ce qui est le cas en Gascogne où les impérialistes, du moins les principaux leaders, y ont pour programme ordre et sécurité. L'hostilité à la République – aux « rouges » – confère une tonalité droitière au bonapartisme que les notables peuvent dès lors exploiter à l'occasion de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848 [43]. Les soutiens apportés par les légitimistes et les orléanistes en de nombreuses régions donnent à cette élection une signification conservatrice. Le bonapartisme est par conséquent considéré comme une composante du parti de l'Ordre, tout en conservant son originalité au sein des droites. Son irruption sur la scène politique a donc contribué à diversifier ces dernières et à les désunir encore plus. En effet, sous le Second Empire, le bonapartisme domine l'histoire des droites en réduisant à l'impuissance les oppositions légitimistes et orléanistes. Et *« s'il a vocation à gouverner au centre et au-dessus des partis, son orientation politique est incontestablement conservatrice [44] »*, comme l'indiquent les résultats des plébiscites de 1851 et de 1852 marquant l'ancrage du bonapartisme conservateur dans les campagnes du Sud-Ouest [45], et en particulier du cœur de la Gascogne. En 1851, Louis-Napoléon Bonaparte obtient 68,2% de suffrages favorables dans le Gers, 74% en Lot-et-Garonne, 76,9% dans les Landes ; en 1852, 78,4% en Lot-et-Garonne, 80,3% dans le Gers, 80,8% dans les Landes. Selon Frédéric Bluche, il n'existe pour les ruraux qu'un bonapartisme, celui de l'empereur social et du préfet [46]. Mais le bonapartisme est fractionné en plusieurs courants [47], bonapartisme conservateur et bonapartisme démocratique [48], le bonapartisme conservateur étant lui-même aussi divisé entre un courant néo-légitimiste [49] – dont l'état d'esprit serait

[43] Le Gersois et les Landais ayant voté ont accordé plus de 80% de voix à Louis-Napoléon Bonaparte (voir *supra*, p. 20).

[44] MÉNAGER, « 1848-1871. Autorité ou liberté »…, *op. cit.*, p. 219.

[45] Comme dans le Centre-Ouest.

[46] BLUCHE Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-je ? »), 1981, p. 95.

[47] *Ibid.*, p. 96 ; MÉNAGER, « 1848-1871. Autorité ou liberté »…, *op. cit.*, p. 229.

[48] Persiste en effet en son sein un courant démocratique et jacobin, et l'empereur aspire à préserver sa dimension populaire. Il est cependant prisonnier d'une majorité conservatrice qui ne reflète pas toute l'opinion bonapartiste.

[49] Ce courant insiste sur l'intensité du sentiment monarchiste et la fidélité à la dynastie napoléonienne. Pour ses chefs de file, l'Empire doit se démarquer de la démocratie et de la République couronnée. C'est une monarchie véritable, c'est la « quatrième dynastie ». Les bonapartistes autoritaires veulent contrer l'offensive républicaine tout comme l'interprétation libérale du plébiscite faite par le Tiers parti. Ils nourrissent également une conception restrictive du suffrage universel associé, dans leur esprit, à la révolution de février 1848. Les masses doivent se contenter d'élire des responsables politiques et de leur laisser carte blanche pour régler les affaires de

proche de la branche aînée des Bourbons – et un courant orléano-bonapartiste [50]. Le prince impérial porte les espoirs du courant néo-légitimiste, fortement soutenu par le Gersois Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, l'un des chefs de file des Arcadiens, et son journal *Le Pays* [51], contribuant à l'orientation droitière du bonapartisme après la mort de Napoléon III en 1873.

Les bonapartistes gascons sont en majorité des conservateurs. Ainsi, hormis Granier de Cassagnac et son fils Paul – un des plus célèbres impérialistes gascons –, l'Agenais Henri Noubel, ami d'Eugène Eschassériaux [52] et maire d'Agen depuis 1857, est également un fervent opposant au gouvernement libéral du 2 janvier 1870. Bonapartiste conservateur convaincu lui aussi, Fernand Lamy [53], le rédacteur en chef du *Journal de Lot-et-Garonne* dont Noubel est le propriétaire, dénonce, à l'occasion des élections de 1869, ce qu'il considère être une coalition des légitimistes, des orléanistes et des républicains pour renverser le gouvernement et, de fait, la dynastie napoléonienne, alors que *« la figure de Napoléon III est l'une des plus brillantes qui aient illustré le trône de France […], ce qui mettrait en péril la*

---

l'État. Avec pour ligne de mire l'ambition de la gloire nationale, les néo-légitimistes souhaitent une politique extérieure active avec l'engagement de la France dans un certains nombre de conflits.

[50] Ce courant est formé de la conjonction de quelques républicains modérés ralliés et de nombreux conservateurs libéraux de tendance orléaniste. Pour Frédéric Bluche, il trahit les idées bonapartistes, alors que pour Theodore Zeldin, au contraire, il existe bien une filiation commune entre l'orléanisme et le bonapartisme puisque c'est Napoléon Ier qui a fondé la société censitaire et laissé en legs à l'orléanisme le capitalisme libéral. Louis Girard souligne que le centrisme politique est commun à l'orléanisme et au bonapartisme qui récusent aussi bien la réaction que la Révolution. À l'inverse des néo-légitimistes, les orléano-bonapartistes, dans la pure tradition de la Monarchie de Juillet, considèrent que l'Empire c'est la paix, d'autant que la guerre est source de dépenses et facteur d'incertitude et d'insécurité pour les transactions commerciales et financières (BLUCHE, *Le bonapartisme*, *op. cit.*, p. 96 ; ZELDIN, *Histoire des passions françaises. 1848-1945*. T. IV, *op. cit.*, p. 172-173 ; GIRARD Louis, *Problèmes politiques et constitutionnels du Second Empire*, Paris, CDU, 1964, t. II, p. 113).

[51] Ce journal disparaît en 1885. Paul de Cassagnac fonde alors en février 1886 *L'Autorité.*

[52] PAIRAULT François, *Monsieur le Baron. Eugène Eschassériaux, éminence grise du bonapartisme (1823-1906)*, Paris, Le Croît Vif (coll. « Témoignages »), 2004, p. 44.

[53] Louis-Ferdinand (dit Fernand) Lamy (Rouen, 1839 – Agen, 1880), est rédacteur en chef du *Journal de Lot-et-Garonne* depuis 1864. Il en devient propriétaire et directeur à partir de 1875. Il est membre de la Société académique d'Agen et chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand (*cf.* ANDRIEU Jules, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département du Lot-et-Garonne*, Agen, 1886, p. 44).

propriété, la famille et la religion[54] », valeurs finalement partagées aussi tous par les monarchistes. Si la plupart des impérialistes gascons sont de tendance conservatrice, à l'image de ceux précédemment cités – mais nous pourrions encore citer Charles Boisvert, Charles Lefèvre, Camille Dollfus, Adhémar de Guilloutet, etc. –, il faut noter que quelques-uns, bien que plus rares, appartiennent au Tiers parti, tel Alexandre de Pompignan à Nérac.

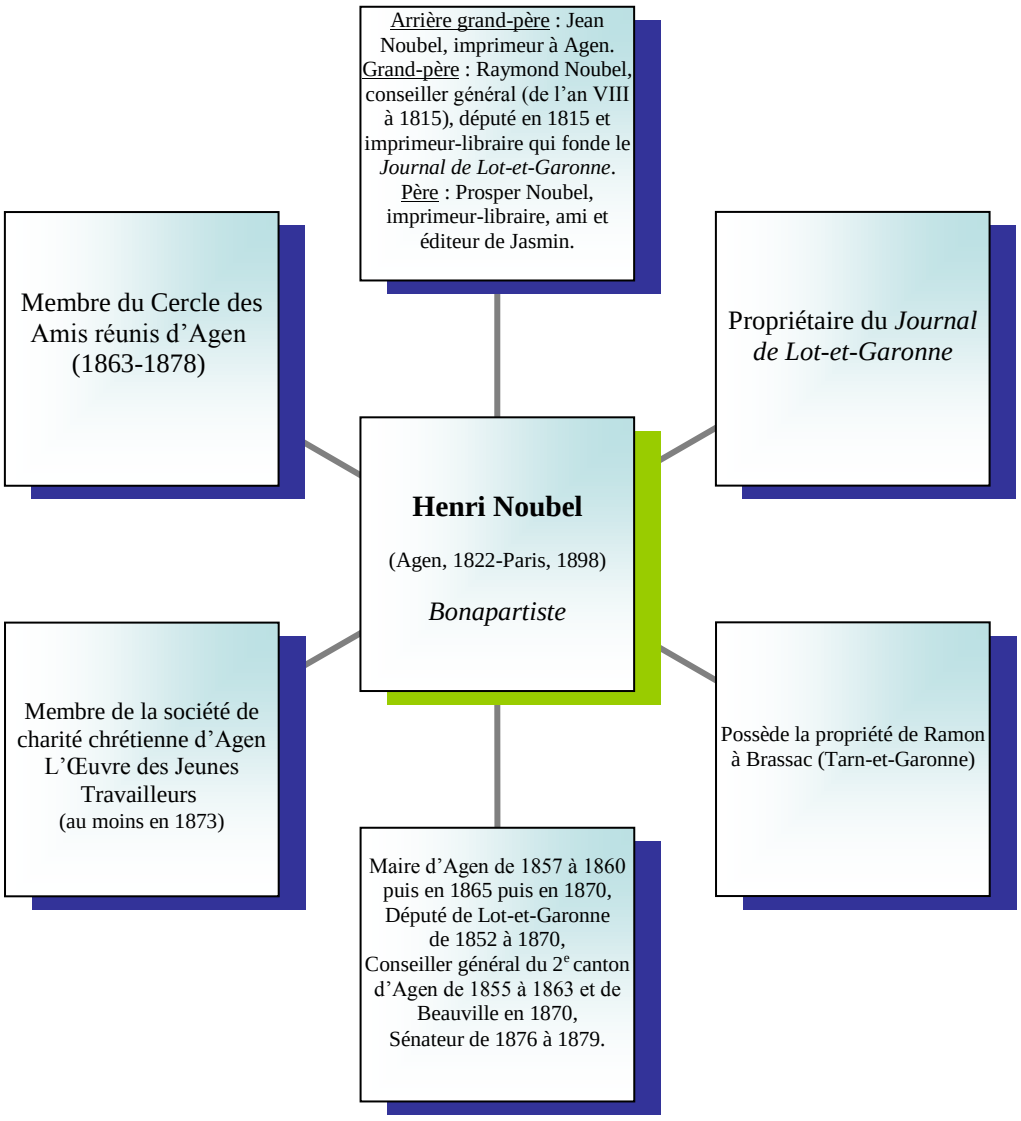

Fig. 2 : Filiation et activités d'Henri Noubel

[54] LAMY Fernand, *Un mois de campagne électorale*, Agen, Éd. Prosper Noubel, 1869, p. 5, p. 12 et p. 57.

La présentation des cultures politiques permet de montrer qu'il existe trois grandes idéologies classées à droite (traditionaliste, libérale et bonapartiste), qu'elles peuvent parfois se recouper (un bonapartiste du Tiers parti souhaite la libéralisation de l'Empire, quand un impérialiste conservateur, défendant l'ordre, la famille et la religion, a nécessairement des points communs avec un monarchiste). Pour autant, s'il n'est pas pertinent de figer les familles politiques en oubliant les cultures politiques, il nous faut les présenter à leur tour en suivant cette fois la classification plus classique, afin de voir lesquelles dominent le cœur de la Gascogne et de repérer leurs divisions.

I. 1. b. Le rapport de force entre les différentes composantes antirépublicaines en Gascogne

Plusieurs sources locales sont à notre disposition pour connaître les forces antirépublicaines en présence et aussi les tensions qui existent entre elles. Le recueil d'articles politiques écrits au jour le jour par Fernand Lamy et rassemblés en 1876 [55] est une source riche d'informations sur l'état d'esprit des bonapartistes pendant la première moitié des années 1870. Malgré leur état de conservation très lacunaire [56] qui ne nous donne qu'un tableau discontinu de la situation, les rapports de police constituent aussi une documentation importante. Mais ce type de source doit être utilisé avec précaution. En effet, alors que le commissaire de L'Isle-Jourdain (Gers) souligne qu'en 1872, *« les gens sont ici en grande majorité légitimiste ; le manifeste de Henri V a produit un bon effet [57] »*, le même commissaire nous apprend qu'en 1875, *« les légitimistes paraissent avoir peu de partisans. [58] »* Tout en prenant soin de nous demander si elle ne fait que refléter l'opinion personnelle du rédacteur ou si elle est révélatrice de l'ensemble des conservateurs, la presse apporte également des éléments intéressants, aussi bien les journaux favorables à l'Empire que ceux qui défendent la royauté. Enfin, et malgré leur rareté, les lettres et/ou les Mémoires que les acteurs politiques ont rédigés constituent un dernier type de source à utiliser, tels ceux du marquis Élie de Dampierre, député des Landes de 1871 à 1876. La documentation provenant de personnalités œuvrant dans des régions voisines, en particulier les Mémoires du

[55] LAMY Fernand, *Quatre ans de provisoire (8 février 1871 – 25 février 1875). Le principat de M. Thiers – Le septennat de Mac-Mahon*, Paris, Éd. Lachaud et Cie éditeurs, 1876.

[56] Dans les Landes, on passe de l'année 1854 à l'année 1898. En Lot-et-Garonne, la lacune court de l'année 1889 à 1897. Dans le Gers, presque toutes les années sont représentées, mais pas toutes les communes.

[57] AD32, 1 M 219 : rapport du commissaire de police de L'Isle-Jourdain (1872).

[58] AD32, 1 M 220 : rapport du commissaire de police de L'Isle-Jourdain (du 3 au 10 octobre 1875).

baron Eugène Eschassériaux, député bonapartiste charentais, constitue également d'indéniables compléments d'informations.

Comme ailleurs en France, les bonapartistes du cœur de la Gascogne forment un parti de notabilités et de comités. À la fin du Second Empire, les impérialistes lot-et-garonnais se groupent autour du « comité départemental du plébiscite », créé à Agen le 23 avril 1870, dirigé par Henri Noubel et appuyé par Fernand Lamy. Aux premiers temps de la IIIe République, sous l'impulsion de ce dernier, les bonapartistes du Lot-et-Garonne constituent à Agen le « comité libre-échangiste », organisation servie par le *Journal de Lot-et-Garonne*. Lamy présente l'Empire comme une sorte de troisième voie entre la réaction et la révolution : *« L'Empire c'est la monarchie de droit national remplaçant la monarchie de droit divin. C'est l'alliance de la démocratie et de l'ordre. »* Alors qu'aux élections législatives du 8 février 1871 les différents courants de droite se sont rassemblés sur la même liste placée sous le patronage de Thiers, un an plus tard Fernand Lamy rend ce dernier responsable de l'échec des droites en raison de son ambition personnelle qui a *« fait avorter cette grande manifestation nationale.* [59] *»* Désormais, les bonapartistes sont *« les adversaires de Monsieur Thiers pour qui* [nous avons] *loyalement voté il y a treize mois.* [60] *»* Fervent défenseur du traité de commerce avec l'Angleterre [61], il considère que la dénonciation de ce traité le 4 février 1872 est *« un malheur public.* [62] *»* Il ne comprend pas qu'on puisse critiquer le traité simplement sous prétexte qu'il est l'œuvre des bonapartistes : en s'engageant contre ce traité, légitimistes et républicains *« ont peur de faire un éloge indirect à l'Empire.* [63] *»* Lamy analyse également le réveil du parti impérialiste à partir de 1872. En effet, en dépit de la fin catastrophique que connaît le Second Empire, le bonapartisme compte encore beaucoup de partisans. Non seulement vingt années de pouvoir lui ont forgé une solide clientèle, mais la terreur que la Commune suscite et le marasme politique qui résulte de l'incapacité des autres partis à fonder un régime de remplacement engendrent aussi une nostalgie de l'ordre et des gouvernements forts : un parti est donc rapidement mis sur pied. Ainsi, à l'échelle nationale, l'année 1872 voit la création d'un comité permanent composé d'anciens ministres, de préfets,

[59] *Ibid.*, avant-propos, p. VI.

[60] *Ibid.*, p. 118.

[61] Tout comme Jean de Forcade de la Roquette qui écrit la brochure *Défense du traité de commerce avec l'Angleterre*, Agen imprimerie Noubel, 1872.

[62] LAMY, *Quatre ans de provisoire…*, *op. cit.*, p. 85.

[63] *Ibid.*, p. 86.

de généraux et de députés qui se réunissent deux fois par semaine. Ce petit groupe parlementaire, encore assez informel, est baptisé *« Appel au peuple »*. À ses côtés, un comité de comptabilité, dont fait partie Paul de Cassagnac – alors rédacteur du *Pays* –, est chargé du financement de la presse et des campagnes électorales. Des correspondants sont nommés en province, au niveau des cantons et des arrondissements, et des hommes capables sont désignés pour diriger des régions entières. Eugène Eschasseriaux, par exemple, se voit confier la tâche d'organiser neuf départements du Sud-Ouest, en vue de la propagande et de l'action électorale [64]. Pour Fernand Lamy [65], ce sont *« les jeux des petites mécaniques du parlementarisme par ceux de la Chambre, comme au bon vieux temps de 1830 »* qui déçoivent les Français, *« jeux »* doublés de *« l'usurpation du droit populaire »* engendrée par la frilosité des monarchistes de procéder à une consultation directe *« car elle ramènerait l'Empire. »* Les *« masses plébiscitaires »* ont porté au pouvoir les conservateurs qui ensuite ont trahi leurs électeurs : *« la nation n'aspire pas à la République. Qu'on la consulte et l'on connaîtra ses sentiments ! »* Aussi, est-il légitime pour Lamy que les bonapartistes souhaitent *« reprendre la direction du parti de l'Ordre. »* Cette division des forces des droites est confirmée par l'administration. Selon les rapports du préfet de Lot-et-Garonne du début des années 1870, le parti monarchique serait même en majorité dans ce département et *« dominerait la situation s'il y avait fusion des diverses nuances dont il se compose ; mais, divisé, il se trouve sans forces* [66] *»* : ainsi, les légitimistes *« sont peu nombreux et ne possèdent pas d'influence »*, les orléanistes *« sont hésitants »*, les bonapartistes *« essaient d'exploiter au profit de leur cause l'inquiétude latente que peut faire naître l'issue douteuse de l'état provisoire. »* Les résultats électoraux globaux confirment l'analyse du préfet sur la faiblesse des conservateurs : à l'issue des élections cantonales des 8 et 15 octobre 1871 [67], pour 35 sièges à pourvoir, ne sont en effet élus que 13 conseillers généraux lot-et-garonnais classés à droite [68]. Si nous suivons le préfet de Lot-et-Garonne, nous pourrions imaginer qu'en additionnant les voix des différents candidats des droites dans chaque canton où se sont présentés au moins deux candidats antirépublicains, les forces conservatrices l'auraient

[64] ZELDIN, *Histoire des passions françaises..., op. cit.*, t. IV, p. 232 ; PAIRAULT, *Monsieur le Baron. Eugène Eschassériaux…*, *op. cit.*, p. 150-158.

[65] LAMY, *Quatre ans de provisoire…*, *op. cit.*, p. 91-92.

[66] AD47, 4 M 76 (rapport de préfet du 24 février 1872).

[67] AD47, 3 M 238.

[68] Voir *infra*, p. 174. Un 14e représentant des droites est élu quelques mois.

emporté facilement et partout, leur division prouvant alors qu'elle serait la seule origine de leur défaite. Une étude plus attentive des résultats locaux démontre cependant le contraire. Ainsi, dans le canton de Mézin, par exemple, qui voit l'opposition de trois candidats – le républicain Paul Dat, les conservateurs Henri de Lalyman [bonapartiste] et Henri de Lartigue [légitimiste] [69] –, la somme des voix des deux conservateurs (654 pour Lalyman et 304 pour Lartigue ; soit 958) ne dépasse pas, loin s'en faut, le résultat de Dat (1 329 voix). La division des droites ne semble donc pas la cause de la défaite des conservateurs. Certes, quand un courant politique part à la bataille électorale en étant scindé entre plusieurs candidats, ses forces sont affaiblies, mais, dans d'autres cantons où les droites sont également divisées et perdent – ce qui pourrait confirmer les analyses du préfet –, les gauches partent parfois elles aussi divisées, ce qui ne les empêche cependant pas de l'emporter. C'est notamment le cas du canton de Laplume [70] ou de Port-Sainte-Marie [71]. Parfois encore, seuls les républicains sont divisés, comme à Beauville, et l'unique candidat conservateur n'en profite pas [72]. Enfin, quand un canton voit l'affrontement d'un seul candidat des droites face à un seul candidat républicain, c'est bien souvent celui des droites qui est défait : il en va ainsi à Nérac [73], Damazan [74], Lavardac [75], Casteljaloux [76], au Mas-d'Agenais [77], et bien d'autres encore… Il s'agit donc moins de la défaite des forces conservatrices à cause de leur division, quand elle existe, que de la victoire des républicains mais aussi – comme à l'échelle nationale [78] – de la faiblesse intrinsèque des légitimistes, conséquence de l'absence de véritables leaders.

[69] Futur secrétaire du Cercle catholique ouvrier de Mézin en 1877-1878 (voir *infra*, p. 138-139).

[70] Les droites sont représentées par le conseiller général sortant Géraud Dumon et par Moureau de Chicot ; les républicains par Desalos (élu) et par Dieuzède.

[71] Qui voit pourtant la candidature de trois républicains (Duprat, Montagne et Charbonneau [élu]). Le bonapartiste Merle de Massonneau (conseiller général sortant) et Joseph Garrigues sont les candidats des droites, Garrigues n'étant pas très menaçant (117 voix au premier tour) envers Merle de Massonneau (665 voix).

[72] Deux républicains Félix Marquès (avocat, républicain d'opinions libérales, farouchement anti-bonapartiste, élu au second tour) et Prosper Barrail (médecin, républicain conservateur soutenant le gouvernement de Thiers) face au conservateur Julien Garreau (capitaine de frégate en retraite). Pourtant Barrail fait perdre des voix à Marquès : au second tour, il obtient 296 voix alors que Marquès ne l'emporte que de 102 voix (643) face à Garreau (541).

[73] Dethieux perd face à Fallières.

[74] Guérineau perd face à Dupuy.

[75] Léopold de Trenquelléon face à Émile Monthus.

[76] Sylvestre Drouilhet de Sigalas face à Martin.

[77] Olivier de Luppé face à Tréjaut.

[78] LEVILLAIN, « Les droites en République »…, *op. cit.*, p. 289.

Alors qu'en ce début de décennie 1870, la République est loin d'être ancrée dans le pays, même si nous venons de voir que les divisions entre les droites ne sont pas une raison suffisante pour comprendre le progressif recul électoral des conservateurs, force est de constater qu'elles ne peuvent permettre aux adversaires du régime républicain ni de conserver ni de consolider les acquis de la victoire du 8 février 1871. Les conservateurs eux-mêmes s'en rendent compte et nombre d'entre eux prônent l'union. Mais une union qui, pour les légitimistes, ne peut s'élaborer que derrière le drapeau d'Henri V [79], la France, *« fille aînée de l'Église »* qui vit *« pour soutenir* [cette dernière] *et participer à l'éclat de son triomphe »*, étant *« incontestablement monarchique »*. Selon ces derniers, parce les royalistes constituent *« l'immense majorité de la nation »*, il faudrait que *« toutes les forces monarchistes, éparses dans des camps opposés, fussent réunies en un seul faisceau et que l'union monarchique s'accomplisse sans arrière-pensée dans le pays qui la réclame […]. »* Le dernier tome des Mémoires d'Élie de Dampierre [80] nous apprend que ce dernier a largement participé aux tentatives de fusion entre les deux branches de la Maison de Bourbon qui, pour les légitimistes, doit se faire autour du comte de Chambord. Instigateur d'une réunion de députés royalistes, il est reçu le 15 février 1871 chez Thiers qui leur aurait dit : *« Nous allons faire la monarchie unie en deux ans au plus »*, soit un langage totalement opposé à celui qu'il tenait aux républicains modérés. À la suite d'un premier refus du comte de Chambord concernant le drapeau, c'est-à-dire le manifeste du 5 juillet 1871, la fusion des royalistes doit dès lors passer par l'éviction de Thiers dont le double langage s'est révélé aux yeux de tous. Aussi, en avril 1872, Dampierre rencontre-t-il le comte de Paris. Il fait même partie du petit groupe des légitimistes les plus persuasifs auprès des princes d'Orléans. Mais cet engagement fusionniste ne manque pas d'être mal interprété par l'entourage de Chambord et de l'éloigner de ce dernier. Pour cette raison, il ne prend aucun rôle actif aux tentatives de conciliation de l'été et de l'automne 1873 autour de la question du drapeau. Dans une lettre envoyée au comte de Chambord le 16 juin 1871, nous découvrons aussi que, dès cette période, à l'Assemblée nationale, le drapeau blanc n'est pas défendu par grand monde, à part de rares chevau-légers [81], ce qui attriste le prétendant [82]. Pour Dampierre, comme pour de nombreux royalistes

[79] *L'Union du Sud-Ouest*, 31 janvier 1872 : le seul capable de *« […] ramener les sympathies universelles et les alliances des grandes nations »*.

[80] *Monographie du château de Plassac en Saintonge*. Tome : *Cinq années de vie politique, 1871-1875*, 1887 361 pages.

[81] *Id.*, p. 40-44.

qui ne comprennent pas l'entêtement de Chambord, le drapeau tricolore n'est plus tant le symbole de la Révolution française que le rempart de l'ordre contre le socialisme et le drapeau rouge. Il est même dans l'intérêt de la France, et le roi lui-même doit se plier à cet intérêt. Le légitimiste landais rappelle qu'il a toujours voulu le roi pour le pays mais non le pays pour le roi, signifiant que *« si l'intérêt du pays n'est pas où est l'intérêt du chef de la Maison de Bourbon, je marcherais sur mon cœur et j'irais où se trouve l'intérêt du pays.* [83] *»* De leur côté, cherchant à prouver que *« les divisions des chefs du parti monarchique mènent à la ruine »* et souhaitant qu'ils *« abdiquent leurs prétentions »*, les légitimistes lot-et-garonnais en appellent au bon sens *« patriotique »* des orléanistes : *« […] il faudrait que les princes d'Orléans, sortant des voies tortueuses de l'intrigue, agissant en véritables princes, rendissent publiquement hommage à la seule monarchie qui soit possible aujourd'hui et au véritable monarque.* [84] *»* Cette division des royalistes est un véritable leitmotiv pour démontrer l'utilité de *« la monarchie légitime, la vraie* [85] *»* : *« c'est la division des forces conservatrices qui nous a mis et nous maintient dans cette impasse.* [86] *»* Le retour du roi, espéré faisable dans les six mois suivants, serait ainsi la seule condition qui *« ouvrirait une ère de paix et de bonheur.* [87] *»* Le porte-parole du comte de Chambord en Lot-et-Garonne est le vicomte Olivier de Luppé (conseiller général du Mas d'Agenais de novembre 1871 à 1880) [88]. À la différence de Dampierre, le manifeste monarchique du 5 juillet 1871 est vu par les légitimistes lot-et-garonnais comme un encouragement à l'union des droites et également à l'affirmation de *« la foi monarchiste.* [89] *» L'Union du Sud-Ouest* publie régulièrement les noms d'orléanistes signant le manifeste du 25 janvier 1872 [90] dans lequel il se refuse à

[82] Dans sa réponse, datée du 29 juin 1871, le comte de Chambord fait savoir à Dampierre *« toute la peine qu'il a ressentie à la lecture de sa lettre. »*

[83] *Ibid.*, p. 63.

[84] *L'Union du Sud-Ouest*, 2/3 janvier 1872.

[85] *Ibid.*, 24 janvier 1872.

[86] *Ibid.*, 26 janvier 1872.

[87] *Ibid*, 2/3 janvier 1872.

[88] *Cf.* archives privées d'Olivier de Luppé.

[89] *Ibid*, 21 février 1872.

[90] *Ibid*, 22 février 1872.

« devenir le roi légitime de la Révolution », tel le Lot-et-Garonnais Cornélis de Witt [91], petit-fils de François Guizot.

Si les légitimistes veulent que les orléanistes sacrifient leurs prétentions, ils considèrent cependant ces derniers comme des alliés pour réussir la restauration monarchique : *« l'union des monarchistes, ramenant l'unité monarchiste, notre espoir suprême, […] [92] »* ; *« l'union royale et l'union royaliste est une question de devoir, non une affaire de caprice ou de préférence. [93] »* Dans ces conditions, les bonapartistes sont perçus comme des adversaires et sont mis au même rang que les républicains [94]. Le journal légitimiste *L'Union du Sud-Ouest* rappelle qu'à cause du coup d'État du 2 décembre 1851, la restauration monarchiste a été impossible et souhaiterait que la droite parlementaire élue en 1871 tire profit de cet enseignement : *« il est encore temps pour elle de se placer sur le terrain du droit monarchiste. Mais il faut qu'elle se hâte. »* En effet, *« pendant que l'Assemblée délibère, le bonapartisme et le communisme font leur travail. [95] »* Est montré du doigt le comité du libre-échangisme car, outre le fait qu'il est mensonger de faire croire que le Second Empire a représenté une période de prospérité, derrière la défense de l'agriculture et de la propriété foncière par ceux qui font du libre-échangisme *« se cache leur drapeau bonapartiste. »* Or, parce qu'ils *« ont combattu la religion et le respect de la famille »*, pour les légitimistes, les bonapartistes *« ne sont pas des conservateurs. [96] »* Pourtant, en Gascogne, malgré la présence de quelques bonapartistes libéraux, la grande majorité des leaders politiques fidèles à l'Empire sont des néo-légitimistes, des conservateurs, avec des valeurs très proches de celles des monarchistes (propriété, famille, religion). Ils le rappellent souvent dans leurs professions de foi. Pour les légitimistes, les bonapartistes cherchent à détruire l'accord passé entre les fractions des droites en s'évertuant à montrer que le manifeste de 1871 *« serait un triomphe pour les orléanistes »*, alors que, au contraire, *« la monarchie de la branche aînée des Bourbons est pleinement reconnue. [97] »* Des bonapartistes sont cependant finalement prêts à se rallier aux monarchistes, tel Paul de Cassagnac qui tend la main à ces derniers en leur

[91] Dont on aura l'occasion de reparler, notamment à l'occasion des législatives de 1889. Voir *infra*, p. 344-345.

[92] *L'Union du Sud-Ouest*, 26 janvier 1872.

[93] *Ibid.*, 14 mars 1872.

[94] *Ibid.*, 24 janvier 1872 : *« […] les ruines entassées par l'Empire et la République […] »*.

[95] *Ibid.*, 4 janvier 1872.

[96] *Ibid.*, 26 janvier 1872.

[97] *Ibid.*, 21 février 1872.

apprenant : *« Nous aimons mieux votre roi que la République conservatrice que nous détestons et méprisons* [98] *»*, ce qui montre aussi l'importance des cultures politiques. En 1872, Eugène Eschassériaux souligne le dévouement de plusieurs départements dont celui du Gers pour qui, même s'il n'a aucun député impérialiste à ce moment-là, sont prévus de grands succès futurs, grâce à l'ancien candidat officiel Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, à son fils Paul et au comte Frédéric de Lagrange. Selon le Charentais, les deux autres départements du cœur de la Gascogne fournissent aussi leur note d'espoir, tant les Landes où, malgré la présence d'une personnalité républicaine de premier plan, Victor Lefranc, alors ministre de l'Intérieur, et d'un éminent royaliste, Élie de Dampierre, il semble tout à fait possible que les anciens candidats officiels, Adhémar de Guilloutet et Émile Darracq, aient toutes leurs chances, que le Lot-et-Garonne où Henri Noubel et Camille Dollfus doivent retrouver le chemin du Parlement. Eschassériaux envisage que les royalistes soient obligés, bon gré mal gré, de se rallier à Napoléon III, ne serait-ce que par crainte du radicalisme [99]. En mai 1873, la majorité royaliste de l'Assemblée veut réagir contre Thiers qui ne cache plus ses préférences pour une République conservatrice. Formant désormais le groupe de l'Appel au peuple et sachant qu'ils constituent l'appoint indispensable pour donner une majorité susceptible de renverser Thiers, les parlementaires bonapartistes organisent le 19 mai une réunion à laquelle le Lot-et-Garonnais Hermann Sarrette participe. Une délégation bonapartiste rencontre le lendemain des représentants royalistes dont l'orléaniste gersois Anselme Batbie. Le 24 mai, Thiers est contraint à démissionner. Les bonapartistes se félicitent de cette situation et décident de soutenir le nouveau gouvernement présidé par le duc de Broglie, auquel participe Batbie en qualité de ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Pendant les mois qui suivent la chute de Thiers, se joue le destin politique de la France : la monarchie peut-elle être restaurée ? Les bonapartistes qui, jusque-là, avaient appuyé le ministère de leurs votes et provoqué la chute de Thiers, n'entendent pas assister sans réagir au retour d'un Bourbon sur le trône de France.

Mais l'entretien, le 5 août 1873, entre les deux prétendants au trône (le comte de Chambord et le comte de Paris), entretien au cours duquel Dampierre ne joue aucun rôle immédiat, ne permet pas la restauration monarchique. Résignés, les légitimistes du cœur de la Gascogne votent avec la majorité conservatrice de l'Assemblée, jusqu'à l'amendement Wallon. En revanche, le prince impérial ayant atteint sa majorité politique en 1874, ses

[98] In *L'Appel au Peuple*, juin 1872.

[99] PAIRAULT, *Monsieur le Baron. Eugène Eschassériaux…*, *op. cit.*, p. 157-158.

partisans n'ont plus de raison de temporiser et multiplient l'effort de propagande. Par exemple, en 1875, Paul de Cassagnac publie l'almanach illustré de *L'Aigle* en y incorporant le portrait et la biographie de tous les parlementaires de l'Appel au peuple [100]. Le travail d'organisation et de structuration du parti, commencé en 1872, s'avère payant car grandit l'incertitude quant au choix du régime futur de la France. Puisque la monarchie ne semble plus possible et que la République tarde à préciser son visage, l'Appel au peuple retrouve des électeurs : si dans le Gers, le nombre de conseillers généraux des droites ne varie pas (il est de toute façon très élevé, avec 20 élus sur 29, dont au moins 10 sont des bonapartistes), en Lot-et-Garonne, sur 35 sièges à pourvoir, il passe de 14 élus en 1871 à 18 en 1874 ; et, sur ces 18, 11 sont des bonapartistes gagnant cette année-là deux sièges supplémentaires par rapport à 1871.

Comment sont perçues les lois constitutionnelles de 1875 par le personnel politique gascon ? Alors que les légitimistes y sont hostiles, Paul de Cassagnac nous éclaire pour les bonapartistes de tendance autoritaire :

> *« Nous avons accepté le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon tant que celui-ci sera au pouvoir. […] La Constitution de 1875 n'est pas plus mauvaise qu'une autre, et tout dépend de la façon dont on l'appliquera. Exercée par des conservateurs, elle peut être excellente ; de même qu'exercée par des révolutionnaires, elle serait insupportable. La seule chose qui nous déplaise en elle c'est qu'elle édicte la forme républicaine. […]*
>
> *Nous n'avons pas la pensée de renverser le gouvernement et de rétablir l'Empire* per fas et nefas. *L'Empire reviendra de lui-même, par la force des choses, par un travail naturel, comme celui qui donne du blé aux champs et de l'herbe aux prairies. L'Empire est déjà semé dans toute la France. Et nous attendons patiemment qu'il pousse. […]*
>
> *Nous sommes des conservateurs et des autoritaires avant tout. Rien au monde, tant que le gouvernement du Maréchal représentera les forces morales de la France, ne nous transformera en conspirateurs.* [101] *»*

Tout le contraire pourtant de ce que nous apprend le commissaire de police de Mirande sur l'état d'esprit des bonapartistes de ce canton qui paraissent mécontents de voir le gouvernement de Mac-Mahon demeurer trop longtemps et qui sont même à désirer que, par de fausses manœuvres, l'Assemblée fasse tourner le pouvoir vers la République radicale afin de pouvoir, à la faveur d'une nouvelle révolution, se présenter à la France comme des

[100] Cette brochure connaît un tel succès qu'il renouvelle l'opération les années suivantes.

[101] In *L'Adour*, 22 septembre 1875.

sauveurs [102]. Qui croire ? Un document émanant d'une autorité qui cherche à montrer les bonapartistes comme le recours ou un homme politique qui ne veut pas apparaître comme un conspirateur ? Finalement, ces contradictions entre les sources révèle peut-être davantage l'hétérogénéité des bonapartistes.

Quoi qu'il en soit, à partir de cette période, les légitimistes sont profondément déçus par le régime parlementaire incapable, selon eux, de défendre les principes constitutionnels qui leur tenaient à cœur, c'est-à-dire l'autonomie du pouvoir exécutif capable d'assumer la tradition de la continuité de l'État, la neutralité de l'Armée et la reconnaissance de la mission éducative d'une Église catholique forte de ses œuvres. Dès lors, la division entre les différentes tendances des droites s'accentue encore un peu plus à partir des élections de 1876 [103]. Parce que les bonapartistes ont la main sur la direction du courant conservateur, ce qui est très perceptible notamment dans le Gers [104], les légitimistes se positionnent en dissidents. Que ce soit pour les sénatoriales du 30 janvier ou pour les législatives du 20 février, royalistes et bonapartistes partent donc séparément à la bataille. En effet, en Lot-et-Garonne, si les bonapartistes arrivent à présenter pour les législatives quatre candidats membres de l'Appel au peuple, ils doivent faire face à l'opposition du légitimiste Édouard de Cazenove de Pradines qui a maintenu sa candidature dans la circonscription d'Agen. De la même manière, dans les Landes, le marquis de Dampierre est candidat à Mont-de-Marsan contre le bonapartiste Adhémar de Guilloutet. Les bonapartistes se méfient des royalistes qu'ils soupçonnent de vouloir préparer un coup d'État parlementaire au profit de la monarchie bourbonienne, au mépris de la souveraineté nationale. Depuis ces législatives, le préfet du Gers nous apprend que, à Vic-Fezensac par exemple, *« bonapartistes et royalistes s'en veulent à mort.* [105] *»*

La traduction électorale du poids des antirépublicains, menée plus loin, nous permettra d'observer que, dans les années 1870, l'influence des conservateurs est encore importante

[102] AD32, 1 M 220 : rapport du commissaire de police de Mirande (du 26 septembre au 3 octobre 1875).

[103] Analyse des résultats électoraux, *infra*, p. 181-186.

[104] En juin 1876, à la suite de la démission du maire de Condom, il est très difficile d'en nommer un nouveau. Les conseillers municipaux bonapartistes *« se réjouissent de cette difficulté que peut avoir l'Administration à nommer un maire en dehors de leur parti. »* (AD32, 1 M 221 : rapport du commissaire de police de Vic-Fezensac du 4 au 11 juin 1876).

[105] AD32, 1 M 221 : rapport du 14 au 25 mars 1876.

dans le cœur de la Gascogne. Mais l'étude des forces politiques présentes dans cette région révèle de profondes divisions entre courants, d'autant qu'à ces dissensions politiques se greffent aussi les querelles de personnes. Toutefois, le personnel des droites exerce un fort rayonnement sur ses électeurs et sur son territoire par le biais de la notabilité.

I. 1. c. La notabilité : de l'importance de l'ancrage dans le terroir

Si les courants politiques des droites sont parfois complexes à saisir, si les antirépublicains sont divisés entre eux, plusieurs points communs se dégagent néanmoins dans le personnel politique gascon antirépublicain, en particulier celui de la notabilité allant de pair avec l'ancrage dans un territoire voire dans un terroir. Les droites sont dominées par les fortes personnalités de notables historiques, nobles ou grands bourgeois, qui appartiennent à des lignées qui ont pu s'illustrer dans la politique et la haute administration sous les régimes précédents. À l'intérieur des droites, l'élite sociale qui incarne la culture politique traditionaliste, d'origine aristocratique, soucieuse d'étiquette et obéissant à des usages particulièrement codifiés, s'amenuise tout au long du XIXe siècle. Mais elle a conservé une résidence ou un château en province *(voir fig. 3)* et y exerce encore une influence de notable soit par l'intermédiaire d'une responsabilité politique locale, soit par une vie mondaine qui étend son rayonnement. Il s'agit essentiellement des *« grands notables blancs »*, selon la formulation de Philippe Secondy dans son étude consacrée à l'Hérault [106], à la suite des travaux de Daniel Halévy [107] puis d'André-Jean Tudesq sur les *« grands notables »* [108]. Mais tout un monde de *« petits notables blancs »* existe également à côté [109]. L'expression *« République des Ducs »*, utilisée par Daniel Halévy pour désigner la première période de la IIIe République (1871-1877) [110], souligne l'importance de l'engagement politique de l'aristocratie dans le dernier tiers du XIXe siècle. Les grands notables se caractérisent plus

[106] SECONDY Philippe, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Presses Universitaires de Perpignan (coll. « Études »), 2006, *op. cit.*, p. 74.

[107] HALÉVY Daniel, *La fin des notables*, Grasset, 1930.

[108] TUDESQ André-Jean, *Les grands notables en France (1840-1849). Étude historique d'une psychologie sociale*, t. II, Paris, PUF, 1964.

[109] C'est sous la monarchie censitaire que les nobles sont devenus des notables au fur et à mesure que se sont mises en place les institutions représentatives, en s'appuyant sur le prestige qu'ils ont conservé dans la société provinciale.

[110] HALÉVY Daniel, *La République des Ducs*, Grasset, 1937.

spécifiquement par une position omnipotente au cœur d'une circonscription cantonale dans laquelle ils possèdent un grand domaine foncier. Leur influence peut rayonner jusqu'à l'échelle nationale, tandis que les petits notables exercent surtout une influence à l'échelle locale. Par exemple, le portrait de groupe des députés conservateurs en Gascogne élus le 8 février 1871 [111] révèle non seulement que ces élections consacrent le retour des notables mais montre aussi l'importance de l'ancrage local, par la propriété foncière et/ou par le mandat électif. Du reste, ils s'inscrivent souvent dans une tradition familiale *(annexes)*.

Dans son étude sur la noblesse et la grande bourgeoisie, Éric Mension-Rigau démontre que *« porter un nom […] implique l'obligation de rester fixés sur le coin de terre qui est le lieu d'origine de la famille. [112] »* Pour le Gersois Félix d'Abbadie de Barrau, le premier devoir des notables ruraux est de rester au pays ; il estime d'ailleurs que l'exode de ces derniers est la cause essentielle de la désertification, rejoignant en cela L'Œuvre des campagnes [113] :

> *«* [les propriétaires fonciers] *savent qu'ils sont les dépositaires et les conservateurs de la religion et de tout principe d'ordre. […] Nous sont faits à nous, propriétaires du sol, d'immenses obligations vis-à-vis de ces nombreuses populations que la Providence a mises sous notre aile. [114] »*

Tous les notables gascons possèdent au moins une propriété et vivent dans un château ou une belle demeure bien souvent dans la famille depuis de nombreuses générations. En cela, certains bonapartistes imitent les royalistes en devenant à leur tour de véritables notables. Le cas de nombre d'entre eux est particulièrement significatif. Descendant d'une famille de noblesse d'Ancien Régime [115], Adhémar de Guilloutet possède plusieurs propriétés dans les Landes et le Lot-et-Garonne. Après 1870, il se consacre à l'exploitation de ses domaines. Maître de forges à Castets, Charles Boulart, membre très influent du parti bonapartiste landais

[111] Voir sa présentation plus complète *infra*, p. 159-161.

[112] MENSION-RIGAU Éric, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Paris, Perrin (coll. « Tempus »), 2007 [Plon, 1994], p. 182.

[113] Voir *infra*, p. 135-136.

[114] *Revue Agricole et Horticole du Gers*, avril 1857. In BORDES Maurice, « Une personnalité gersoise de la seconde moitié du XIXe siècle, le comte d'Abbadie de Barrau (1830-1893), in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, XCI^e^ année, 3e trimestre 1990, p. 456-460, précisément p. 457.

[115] Petit-fils d'un mousquetaire par son père et petit-fils de Joseph Eschassériaux, baron d'Empire, par sa mère.

après 1871, est un des plus riches propriétaires de son département. D'origine alsacienne, de la famille des Dollfus-Mieg qui ont fondé la grande filature de Mulhouse, Camille Dollfus, député de Nérac sous le Second Empire, reste conseiller général de Houeillès de 1861 jusqu'en 1895. En 1871, son beau-père le baron Hausmann lui cède le domaine de Bertranet afin qu'il s'y installe [116] avec sa femme et ses trois enfants pour diriger l'exploitation forestière autour de Houeillès. La famille y réside plus de cinquante ans. Quant à Hermann Sarrette, député de Villeneuve-sur-Lot de 1871 à 1889, il est à la tête d'un vaste domaine à Lacaussade acquis par son père, tout comme Jules Seillan, avoué, maire de Mirande à la fin du Second Empire, conseiller général de Mirande à partir de 1871, secrétaire du comice agricole de Mirande pendant quarante ans, qui est propriétaire de nombreux vignobles à Mirande (Gers) et à Créon (Landes).

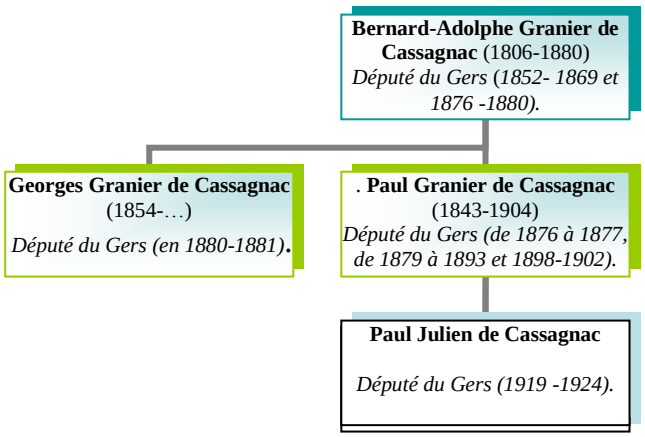

Fig. 3 : La dynastie Cassagnac

[116] Après avoir opté pour la nationalité française au moment du rattachement de l'Alsace à la Prusse.

La dynastie Cassagnac, députés de père en fils, se crée également une notabilité très influente. Issu d'une très ancienne famille de noblesse gasconne, c'est Bernard-Adolphe de Cassagnac, le père de Paul, qui a rapidement accédé à la propriété sous la Monarchie de Juillet et qui connaît une expansion de ses domaines pendant le Second Empire [117]. Si elle subit toutefois une déflation foncière sous la IIIe République [118], la famille Cassagnac, vivant dans le château du Couloumé, est donc également symbolique de cette bourgeoisie campagnarde qui confie ses terres en métayage.

Pour tous ces notables, grands ou petits, le réseau familial joue une place privilégiée, la respectabilité de la famille étant régulièrement rappelée comme gage de qualité lors des temps électoraux [119]. Quelques exemples le prouvent *(fig. 4)* :

ROYALISTES	**Filiation**
Cardenau de Borda, Alexandre (de) : *autorisé en 1876 à porter le nom de son célèbre oncle le chevalier de Borda.*	fils du baron Bernard de Cardenau, maréchal de campagne (député des Landes de 1810 à 1820) et de Catherine de Borda.
Lacave-Laplagne, Louis	fils de Jean-Pierre Joseph Lacave-Laplagne (député du Gers de 1834 à 1849, ministre des Finances de 1837 à 1839 et de 1842 à 1847) ; neveu de Raymond Jean-François Lacave-Laplagne (pair de France en 1837 et conseiller général de Montesquiou de 1836 à 1852).
Lacroix de Ravignan, Gustave (de)	neveu du prédicateur jésuite le Père de Ravignan (1795-1818) ; petit-neveu du comte Exelmans (1775-1852), maréchal de France, pair de France, puis sénateur.
Laborde-Lassalle, André (de)	cousin du marquis Élie de Dampierre, lui-même apparenté au vicomte de Dampierre, maire de Saint-Nicolas-de-Balerme.

[117] La superficie totale des domaines est de 180 ha.

[118] Car, mettant à profit le changement de régime, les créanciers le contraignent à rembourser ses emprunts (SOURBADÈRE Gilbert, « L'évolution de la fortune foncière de B.-A. Granier de Cassagnac », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXXVIIIe année, 1er trimestre, 1977, p. 224-234).

[119] Ainsi, pour les législatives partielles du 27 janvier 1878, Albini Gieure, rédacteur en chef du journal *L'Adour*, explique les nombreuses raisons qui font qu'il soutient Henri Faton de Favernay, en particulier celle de représenter *« une famille que vous aimez et respectez, celle du baron Le Roy. »* (In *L'Adour*, 26 janvier 1878).

BONAPARTISTES	Filiation
Dollfus, Camille	gendre du baron Haussmann (préfet de la Seine sous le Second Empire).
Gieure, Albini	frère de l'évêque de Bayonne (de 1906 à 1934).
Boulart, Charles	fils et petit-fils de maître de forges ; neveu de Fanny Boulart qui a épousé Numa Turpin (représentant du peuple de 1848 à 1851).

Fig. 4 : Quelques exemples de filiation de personnalités politiques importantes

La famille du député landais Adhémar de Guilloutet est également très significative des habiles alliances nouées et des réseaux qu'elles permettent à travers le cœur de la Gascogne. Son beau-frère n'est autre que le baron René Eschassériaux, un des membres les plus actifs du parti bonapartiste, et dont le neveu du même nom, René Eschassériaux, reprend le flambeau en devenant à son tour député. René Eschassériaux est également apparenté par alliance au bonapartiste lot-et-garonnais Rotch Barsalou. En effet, la fille de ce dernier a épousé Eugène Eschassériaux, le fils de René. Barsalou est un champion des rapprochements familiaux puisque lui-même, neveu d'Antoine Barsalou, ancien conseiller général d'Agen au début du XIXe siècle pendant près de vingt ans, a épousé la sœur de Sylvain Dumon, député de Lot-et-Garonne et ministre des Travaux publics sous la Monarchie de Juillet. Quant à la sœur d'Eugène Eschassériaux, Lucile, elle se marie avec Géraud Dumon, un neveu de Madame Barsalou, qui devient conseiller général de Laplume en 1870.

Souhaitant combiner monarchie et aristocratie, les bonapartistes autoritaires demeurent partisans du rôle des corps intermédiaires et des notables locaux qu'ils considèrent comme les piliers et la force morale de la société. Les notables bonapartistes, tout-puissants dans leur département, supportent difficilement la tutelle des préfets et des bureaux parisiens. Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, champion de l'Empire autoritaire, déclare à ses électeurs du Gers : *« Il n'y a ici ni préfet ni empereur. L'empereur, c'est moi ! [120] »* D'ailleurs, en 1878, le sous-préfet de Condom écrit : *« Tout est à faire dans le bas-Armagnac. C'est le refuge des Cassagnac. Depuis vingt ans, ils l'ont peuplé de leurs créatures, percepteurs, juges de paix, conducteurs, instituteurs, facteurs, cantonniers, gardes-champêtres [...]. Tout est*

[120] In PAIRAULT, *Monsieur le Baron. Eugène Eschassériaux…*, *op. cit.*, p. 95.

bonapartiste. [121] » Le clientélisme des Cassagnac montre aussi de façon plus générale que les bonapartistes savent cultiver un contact personnel avec leurs électeurs.

Les notables ont sous leur tutelle une main-d'œuvre importante directement associée à leur domaine foncier. Ils se montrent avec elle d'une façon familière : ils lui parlent en « patois », ils la rencontrent à la sortie de la messe, dans les vignes ou les champs à l'occasion des visites souvent menées en compagnie du régisseur. La compréhension des paysans fait cependant partie d'un rôle : *« les aristocrates parlent "le paysan" de la même façon qu'ils enfilent des bottes pour paraître du cru.* [122] » C'est même un des aspects de la capacité d'adaptation à toutes les formes de vie sociale qu'ils s'attribuent qui remplit la fonction d'exalter l'harmonie sociale et la respectueuse familiarité qui règnent autour du château et s'établissent sous son patronage. Les relations paysans/nobles ne peuvent survivre que si la noblesse offre, en contrepartie des travaux des paysans, une aide et une protection efficaces. Le « retour à la terre » de la noblesse après 1830 renforce ces liens. Des domaines peuvent être exploités en faire-valoir direct avec des journaliers et des brassiers, d'autres sont confiés à des métayers. Les métairies, où il n'est pas rare de trouver des familles nombreuses, entourent donc les châteaux : à Allons (Lot-et-Garonne), le domaine de Tourneuve possède à lui seul trente métairies, le château de Luxuriguey quinze. On peut également imaginer aisément le nombre important de métayers et de journaliers que doit employer le marquis Élie de Dampierre ayant en sa possession six métairies sur le domaine du Vignau, dix sur celui de Bordères et trois sur celui de Cazères. Le *Traité Pratique du Métayage* indique que *« le premier devoir du métayer est d'obéir.* [123] » Le métayage est glorifié comme étant la forme idéale de la coopération entre capital et travail ainsi que la meilleure façon d'assurer l'élévation morale de la paysannerie et le maintien de l'autorité des classes supérieures. Alain Garrigou a bien montré que *« l'influence personnelle se mesurait à la densité des relations sociales et à l'intensité des liaisons »* et que *« les relations politiques prolongeaient les relations sociales tissées dans les contacts ordinaires, les rapports clientélaires déterminant les votes.* [124] » Le procureur d'Agen estime la puissance de la famille Lacave-Laplagne au

[121] In TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, 1995, p. 573.

[122] MENSION-RIGAU, *Aristocrates et grands bourgeois…*, *op. cit.*, p. 191.

[123] TOURDONNET A. (de), *Traité Pratique du Métayage*, 1882, p. 207. Cité in ZELDIN, *Histoire des passions françaises...*, *op. cit.*, t. I, p. 195.

[124] GARRIGOU Alain, *Le Vote et la Vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1992, p. 78.

« nombreux cortèges de ses métayers, de ses colons, de ses valets et domestiques. [125] *»* Les notables exercent ou cherchent à exercer une influence sur leur main d'œuvre au moment des temps électoraux, ce qui est parfois dénoncé par les républicains. Ainsi, par exemple, pour favoriser l'élection en 1875 de Xavier de Laborde contre le radical Benoît Sourigues, à en croire les allégations portées contre lui par les républicains contre lesquelles il s'inscrit en faux, le baron de Lataulade (Saint-Cricq-Chalosse) aurait invité à dîner une trentaine de métayers le jour même des élections [126]. Le fait est loin d'être nouveau. Déjà en 1849, un habitant du canton de Houeillès avait écrit au journal lot-et-garonnais *Le Républicain* pour expliquer quelle utilisation électorale les propriétaires font du pouvoir qu'ils exercent sur leurs métayers :

> *« […] Quelques temps avant le déroulement du vote, le propriétaire du château verra son monde : il donnera une petite tape d'amitié à l'un […], il promettra de l'ouvrage aux journaliers, il attendra quelques mois le paiement de son terme de loyer. Madame habillera la fille le jour de la première communion, on lui fera un joli cadeau le jour de ses noces... Et, si les promesses ne réussissent pas on aura recours aux menaces : à la fin du bail, on retirera au père Jean, la ferme qu'on fait valoir dans sa famille de père en fils, on ôtera à l'aîné des garçons, la place de garde-particulier qui l'aide à vivre, on ne cherchera pas à réformer le cadet qui a tiré le mauvais numéro au dernier tirage […].* [127] *»*

En 1858, le préfet des Landes dénonce à son tour :

> *« l'état de servitude dans lequel le colon ou le métayer se trouve vis-à-vis du propriétaire* [qui] *crée à ces propriétaires une véritable clientèle qu'ils font marcher à leur guise et qui vote comme ils l'entendent. […] Le système de colonage a maintenu dans le pays une sorte de féodalité.* [128] *»*

À propos de la mentalité des résiniers de Houeillès, le sous-préfet de Nérac note en 1860 :

> *« Les habitants de ce canton sont généralement illettrés […]. Le colon est dans un état de totale soumission vis-à-vis du propriétaire qu'il appelle son maître […]. Ils ne cherchent pas à récriminer ni à émettre des critiques contres l'ordre établi […].* [129] *»*

---

[125] AN, BB[30] 370, rapport du procureur d'Agen en 1864.

[126] *L'Adour*, 22 septembre 1875.

[127] *Le Républicain du Lot-et-Garonne*, mai 1849.

[128] In LERAT Serge (dir.), *Landes et Chalosses*, T. II, Pau, Société Nouvelle d'Éditions Régionales et de Diffusion, 1984, rééd. Pau, Éditions Cairn, 2010, p. 758.

[129] AD47, 4 M 10.

Les propriétaires fonciers usent par conséquent de toute leur influence. Pour être élu conseiller général de Peyrehorade (Landes) en octobre 1871, aux dires de son adversaire qui a déposé une protestation, Édouard Vivensang a fait distribuer dans de nombreuses communes du canton des bulletins de vote à son nom accompagnés d'argent. Dans l'une d'elles, Cauneillex, le médecin, qui soutient Vivensang, menace de ne plus prodiguer de soins à ceux qui ne voteraient pas pour le candidat conservateur [130]. Le commissaire de police de Morcenx (Landes) explique en 1877, lors des élections législatives : *« Il y a eu 90 abstentions parmi lesquelles beaucoup sont dues à des métayers dont les propriétaires n'habitent pas Morcenx. En général, on remarque que le paysan landais n'use pas de son droit d'électeur si on ne va pas le chercher le jour du scrutin.* [131] *»* Lors de la discussion de son invalidation, Alexandre de Cardenau de Borda (première circonscription de Dax) affirme qu'on ne peut pas empêcher un propriétaire entretenant de bonnes relations avec ses métayers de les influencer par son autorité morale [132]. En 1889, le sous-préfet de Lombez rapporte que le candidat bonapartiste Justin Fauré *« s'attache à visiter dans chaque commune les membres du clergé, les notabilités royalistes et les grands propriétaires, auxiliaires influents dont le concours fait la force de sa candidature.* [133] *»* Ce pouvoir de médiation des notables est encouragé auprès des populations par le clergé. Les curés essaient d'effrayer la population en prévoyant la destruction des églises et l'éclatement d'une guerre civile si la République venait à triompher [134]. Nous développerons plus loin les marques d'anti-républicanisme de la part du clergé et ses appels à la résistance du haut de la chaire [135].

Dès lors, les fonctions électives paraissent « naturelles », de même que la transmission héréditaire des savoir-faire et des mandats. Le clivage entre le château et le reste du village est normal, les fermes sont des maisons amies et le châtelain, qui peut être le maire de la commune [136], est populaire, un élu étant forcément estimé ou admiré dans la commune où il y a ses propriétés. Ainsi, toujours avec l'exemple des représentants conservateurs élus en février

[130] AD40, 3 M 348.

[131] In GARRIGOU, *Le Vote et la Vertu…*, *op. cit.*, p. 88.

[132] In LERAT, *Landes et Chalosses…*, *op. cit.*, p. 781.

[133] AD32, 3 M 684 : rapport du 9 septembre 1889.

[134] GARRIGOU, *Le Vote et la Vertu…*, *op. cit.*, p. 105-106.

[135] Voir *infra*, p. 282-299 et p. 462-471.

[136] C'est notamment le cas de Léopold de Batz de Trenquelléon, maire de Feugarolles (Lot-et-Garonne) de 1860 à 1869 puis de 1871 à 1891, d'Anran-Audirac de Scieurac, maire de Tillac (Gers) de 1845 à 1880.

1871, si seulement 25% d'entre eux ont été députés avant cette date [137], signifiant que peu de représentants conservateurs ont connu de législature avant celle de 1871, une plus grande proportion (43%) ont été ou sont des élus locaux, et parmi eux d'importants notables : c'est le cas de Dumon, Abbadie de Barrau, Luro, Lacave-Laplagne, Sarrette, Bastard d'Estang et de Baze [138]. Cela souligne par conséquent l'importance de l'ancrage électif local.

La noblesse, qui se trouve au premier rang des réseaux de sociabilité qui véhiculent la culture politique « blanche », est un groupe hétérogène composé essentiellement d'aristocrates authentiques, avec ou sans titres, et de barons d'Empire. Le noble se définit davantage par la prétention nobiliaire plus que par la tradition familiale : il est plus important de se vouloir noble que de l'être réellement. En outre, contrairement à ce qui a pu parfois être écrit, l'importance politique de la noblesse n'a pas pris fin avec la Révolution. Loin de s'affaiblir au fur et à mesure que s'éloigne le temps où elle constituait un ordre privilégié, l'influence de la noblesse s'est consolidée, étendue, affirmée, ce que révèle l'enquête globale sur les conseillers généraux de 1870 [139]. À cette date, en France, plus du quart (27,6%) des conseillers généraux en exercice sont issus de la noblesse, contre 17% seulement en 1840 et 21,5% après 1848. En 1871, on a le sentiment de découvrir une influence nouvelle. Or, la force des nobles à la fin du Second Empire était déjà incontestable. Un peu plus du tiers des députés élus en 1869 appartenaient à la noblesse (34,6%). Il s'agit d'un mouvement continu puisque la proportion des nobles n'a cessé de croître dans les Conseils généraux depuis la Monarchie de Juillet [140]. Les nobles n'ont pas non plus périclité avec la fin de la *« République des Ducs »* : dans les années 1880, ils survivent encore dans les Conseils généraux. La situation en Gascogne le prouve. En 1871, deux départements dépassent même la moyenne nationale de 27,6%. C'est dans le Gers que le nombre de conseillers généraux issus de la

[137] Jean Baze et Élie de Dampierre, élus à l'Assemblée en avril 1848 puis de nouveau en mai 1849, ainsi qu'Albert de Rességuier en mai 1849.

[138] Qui a été conseiller général d'Agen de 1848 à 1851 puis de 1864 à 1870 et qui a présidé le Conseil général de Lot-et-Garonne de 1849 à 1851.

[139] GIRARD Louis, PROST Antoine et GOSSEZ Rémi, *Les conseillers généraux en 1870. Étude statistique d'un personnel politique*, Paris, PUF (Travaux du Centre de Recherches sur l'Histoire du XIXe siècle), 1967, p. 116-117.

[140] *Ibid.*, p. 118.

noblesse est le plus élevé : ils occupent 10 sièges sur 29, ce qui représente 34,4% [141]. Vient ensuite le Lot-et-Garonne avec 11 conseillers généraux sur 35, soit 31,4% [142]. Avec 7 sur 28, soit 25% [143], le nombre pour les Landes est un peu plus faible, mais tout de même patent. La noblesse est donc au début de la décennie 1870 une force politique avec laquelle il faut compter. Elle s'amenuise un peu ensuite, mais reste toujours présente. Ainsi, en 1886, on trouve dans le Gers encore 8 conseillers généraux sur 29 d'origine noble, soit 27,5%. La noblesse est aussi une force économique. L'enquête effectuée en 1967 nous apprend que les nobles sont plus riches que la moyenne des conseillers généraux [144]. En Gascogne, comme nous pouvons le voir dans notre tableau, la noblesse est avant tout incarnée par des propriétaires, signifiant que l'influence prépondérante est celle du château. Comme pour d'autres régions [145], elle est avant tout rurale. Nous montrerons plus loin cependant qu'elle n'est pas que cela [146]. La donnée chiffrée permet dans tous les cas de mieux mesurer l'ampleur et la profondeur du mouvement monarchiste dans l'Assemblée de 1871 [147] : la conduite des affaires n'est que l'aboutissement d'une longue évolution, d'un renforcement continu.

Ces grands notables combinent par conséquent la puissance économique, le pouvoir politique et le prestige social. Être notable c'est être connu, reconnu, considéré par d'autres. *« Jusqu'où s'étend le cercle de ceux pour qui un individu donné est un notable ? [148] »* L'enquête de 1967 nous révèle que, n'ayant plus rien à attendre des électeurs, les sénateurs peuvent délaisser le Conseil général et, à plus forte raison, les mairies. La Gascogne offre un

[141] Adrien de Sevin, le comte de la Roque-Ordan, Henri de Rivière, Félix d'Abbadie de Barrau, Alfred de Clarens, Calmel-Suntis (de), Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, Aran-Audirac de Seuriac (de), Gontaud Biron (de) et Paul de Cassagnac.

[142] Aymar d'Alby (d'), marquis de Châteaurenard, Jean-Antoine Merle de Massonneau, le comte Octave de Bastard d'Estang, Émile de Gervain, Lançon de Lastière (de), Louis-Gustave de Richemont, La Bruyère (de), le vicomte Sylvestre Drouilhet de Sigalas, Henri de Gondrecourt, Léopold de Batz de Trenquelléon et le baron de Baillet.

[143] Adhémar de Guilloutet, Élie de Dampierre, Gustave Dufaur de Ravignan, A. de Laborde, Léon de Chauton, le baron de Behr et le baron de Cardenau.

[144] GIRARD *et alii*, *Les conseillers généraux en 1870…*, *op. cit.*, p. 118.

[145] C'est aussi le cas de la Bretagne, de la Normandie, du Nivernais, du Beaujolais et du Charolais (GIRARD *et alii*, *op. cit.*, p. 129).

[146] Voir *infra*, p. 108-115.

[147] Voir *infra*, p. 158-160.

[148] GIRARD *et alii*, *Les conseillers généraux en 1870…*, *op. cit.*, p. 85.

contre-exemple avec Victor Luro qui, tout en étant sénateur du Gers, reste cependant conseiller général de Miélan en 1871. Pour les députés qui sont de moindres personnages, abandonner le Conseil général serait en revanche un non-sens (en France, 92% d'entre eux conservent ce mandat). La situation en Gascogne le confirme : c'est le cas en 1871 de Félix d'Abbadie de Barrau, député du Gers et conseiller général de Cazaubon, de Louis Lacave-Laplagne, député du Gers et conseiller général de Riscle, d'Octave Bastard d'Estang, député de Lot-et-Garonne et conseiller général de Bouglon, d'Hermann Sarrette, député de Lot-et-Garonne et conseiller général de Monflanquin, d'Élie de Dampierre, député des Landes et conseiller général de Grenade-sur-l'Adour ; au début des années 1880 de Justin Fauré, député du Gers et conseiller général de Lombez, de Paul de Cassagnac, député du Gers, conseiller général de Plaisance.

Les aristocrates et grands bourgeois aiment aussi écrire. Par goût de l'Histoire mais aussi pour des raisons plus politiques afin d'assurer la continuité généalogique, nombre d'entre eux couchent sur le papier la mémoire orale de leur famille, rédigent la biographie de leurs ancêtres ou leurs propres souvenirs. C'est ainsi le cas d'André de Laborde-Lassalle avec son recueil *Une famille de la Chalosse. 1723-1852* [149] ou du marquis Élie de Dampierre qui, en 1887, achève sa volumineuse *Monographie du château de Plassac en Saintonge*, propriété familiale lui appartenant et dans laquelle il réside. Le dernier tome, *Cinq années de vie politique, 1871-1875* [150], est très riche d'enseignements sur son parcours personnel. Hormis les livres de souvenirs, les « blancs » écrivent aussi des ouvrages de propagande, comme Albini Gieure, auteur de plusieurs livres et brochures de propagande bonapartiste – tels, en 1876, *Mon voyage à Chislehurst* et *L'Empereur dans les Landes*. Alliant l'épée et la plume, le général Henri de Gondrecourt verse plutôt dans les récits historiques – comme *La Guerre des Amoureux* qui met en scène de nombreux épisodes des conflits de l'Agenais –, et dans les romans – dont *Pêchés mignons*. Les Mémoires, mettant en scène le groupe et pas seulement l'individu, répondent au souci d'illustration du lignage et font intervenir le pouvoir social et familial. Ils sont à la fois *« spectacles et commentaires* [151] *»*, car, pour celui qui écrit, ils lui

[149] Saint-Sever, Imprimerie Séverin Serres, 1902, 416 pages (AD40, 8°398).

[150] *Cf.* VIVIÈS Bertrand (de), « Le marquis de Dampierre, représentant des Landes à l'Assemblée nationale (1871-1876), d'après des souvenirs politiques inédits », in *Les Landes entre tradition et écologie*, Actes du XLVIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Sabres, 25/26 mars 1995), Bordeaux, 1996, p. 223-233.

[151] Selon une formule de Pierre Nora, reprise par Éric Mension-Rigau, 2007, *op. cit.*, p. 139.

permettent de portraiturer le groupe. Ils sont aussi l'occasion de témoigner de gens qui ont compté et d'événements destinés à passer à la postérité : l'auteur peut alors s'inscrire dans leur sillage. En outre, en multipliant à l'envi des récits ténus entrecoupés d'anecdotes, il fortifie aussi le renom de sa famille.

Ces recueils servent également à chaque membre de la famille pour trouver des repères qui l'aident à se situer dans la généalogie parfois compliquée et à s'orienter dans les réseaux de sociabilité.

I. 2. Les réseaux d'influence : relais de la diffusion de la culture politique

Pour Philippe Levillain, il ne faut pas s'imaginer les légitimistes comme étant tous des hobereaux campagnards, gentilshommes et vieillards n'ayant jamais quitté leur château. Même si bon nombre d'entre eux possèdent un patrimoine foncier et vivent de la rente foncière, ce que confirment nos statistiques, *« ils ne* [sont] *pas pour autant des bénéficiaires passifs d'un statut d'Ancien Régime prolongé dans le XIXe siècle. [152] »* Au contraire, les modes de politisation se transforment : la noblesse sait s'adapter aux conditions progressivement offertes par la République pour déployer de nouveaux outils politiques et renforcer son influence dans la société. Si la période 1881/1914 marque l'apogée de la presse dans tous les départements [153], c'est dès les débuts de la IIIe République que la presse politique renaît. Ainsi, nombre de journaux apparaissent au début des années 1870, aussi bien du côté républicain que de celui des droites, et d'autres continuent leur existence avec encore plus de vigueur. Il serait par conséquent erroné de confiner la culture politique traditionaliste aux salons ou aux bibliothèques de châteaux. Elle ne néglige pas, au contraire, ces moyens modernes que sont le livre, la revue et la presse, cela déjà au temps de la Restauration et plus encore à la fin du XIXe siècle. *« L'idéologie contre-révolutionnaire a épousé son siècle et s'est adaptée aux changements créés par le suffrage universel et l'extension du public qui s'intéresse à la vie politique. [154] »* Les libéraux et les bonapartistes l'avaient également bien compris.

---

[152] LEVILLAIN, « Les droites en République »…, *op. cit.*, p. 288.

[153] TUDESQ André-Jean, « Préface » à CAILLOT Patrice, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944 : Landes*, Bibliothèque nationale, Paris, 1984, p. 7-10, principalement p. 8.

[154] PRÉVOTAT, « La culture politique traditionaliste »…, *op. cit.*, p. 61.

Au XIXe siècle, la diffusion des idées politiques en milieu populaire se fait également dans des cercles, formes de sociabilité intervenant surtout dans les mécanismes de prise de conscience. S'il dure, le cercle s'identifie souvent à un parti [155]. Il peut parfois être concurrent avec d'autres sociétés à objectifs précis (ludiques, culturels, sportifs). Enfin, la politisation des « blancs » passant aussi par la voie de l'agrarisme, il est d'un type de sociétés qui forme un espace privilégié de l'influence des notables : les sociétés agricoles.

I. 2. a. Presse [156] et revues

Journaux et revues tiennent un rôle propre dans la propagation des idées ou des doctrines. La presse, dans l'ensemble de ses formes (quotidiens, hebdomadaires, magazines…), vise à rendre compte des événements courants à travers les schémas d'explication qu'imposent les sensibilités politiques des propriétaires, des directeurs de publication ou des rédactions ; la revue prétend interpréter l'événement dans ses signes, ses causalités et ses effets [157]. D'autre part, la presse s'organise en réseaux d'information et de circulation quand la revue vit en nébuleuse. Derrière la presse, on trouve des partis, des mouvements ; derrière la revue, il y a plutôt des individus ou des petits groupes d'amis que le désir de publier ensemble a rassemblés [158]. Mais la nébuleuse a plus de force de pénétration que le réseau : *« la presse diffuse, la revue sème. [159] »* En effet, l'achat d'un journal n'est pas un acte de même nature que celui d'une revue. Quotidien, il est banalisé ; la lecture n'est plus la même, ni la mémorisation car, généralement, une nouvelle en chasse une autre. Une revue est achetée par conviction, avec le sentiment d'une forte affinité d'idées. Tel que l'indique le *Bulletin des congrégations*, *« les journaux ont l'immense inconvénient de n'être que des*

[155] GIRAULT Jacques, « Cercles, socialisme et Var rouge entre les deux guerres », in Maurice Agulhon (dir.), *Cultures et folklores républicains. Actes du colloque « Les marques républicaines dans la culture populaire en France »* (Toulouse, 1992), Éditions du CTHS, Paris, 1995, p. 83-95, principalement p. 92.

[156] *Cf.* DROUIN Jean-Claude, « Tableau de la presse dans les Landes aux XIXe et XXe siècles », in *Les Landes dans l'Histoire. Centenaire de la Société de Borda. 1876-1975.* Actes du XXVIIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Mont-de-Marsan/Dax, 1976), Société de Borda, Aire-sur-l'Adour, 1978, p. 357-372 ; CAILLOT, *Bibliographie de la presse française politique…*, *op. cit*.

[157] *« La presse s'écrit plutôt sur le mode assertif, la revue sur le mode réflectif. »* (CORPET Olivier, « La revue », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 2, Paris, Gallimard, 1992, p. 161-212, principalement p. 161).

[158] *Ibid.*, p. 162.

[159] *Ibid.*, p. 203.

feuilles volantes et d'être emportées aussitôt lues. Peu de personnes les collectionnent. [160] *»*
Mais comme les journaux peuvent définir une identité politique, dicter des conduites, étayer des sensibilités, ils occupent largement l'espace qui aurait dû revenir aux organisations partisanes. En outre, justement en l'absence de partis organisés, l'autorité des journalistes grandit de ne pas être concurrencée par celle des chefs de partis [161].

La législation de la presse s'est assouplie de façon significative à la fin du Second Empire, avec la loi du 11 mai 1868, et, dès septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale s'empresse de liquider ce qu'il reste de l'arsenal répressif, comme le timbre des journaux, le brevet d'imprimeur puis le cautionnement [162]. La liberté n'a cependant qu'un temps et prend fin avec le succès des monarchistes aux élections législatives du 8 février 1871. Les années 1871-1877 voient donc le retour à l'arbitraire [163]. La presse départementale des débuts de la IIIe République se caractérise par l'omniprésence de la politique. Quotidiens et hebdomadaires de province sont les relais des courants politiques et constituent de véritables rampes de lancement des candidats ou des personnalités locales [164].

La presse permet-elle pour autant de fabriquer l'opinion ? Les droites sont soutenues par divers journaux, eux-mêmes souvent divisés en différentes sensibilités politiques – bonapartistes ou monarchistes. Il n'est pas toujours facile de connaître le tirage de chaque titre ni de mesurer la portée de la lecture de ces différentes feuilles, mais la constitution d'un nouveau journal comme la permanence d'un autre peuvent au moins représenter des indicateurs sur les forces politiques en présence, d'autant que les propriétaires et/ou les rédacteurs en chef d'un journal sont souvent des acteurs directs de la vie politique.

[160] *Bulletin des congrégations*, n°1, 1895, p. 2.

[161] RÉMOND, *Les droites en France…*, *op. cit.*, p. 398.

[162] MARTIN Marc, *La presse régionale. Des* Affiches *aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, p. 128.

[163] Les journaux républicains de province sont surveillés de plus près et réprimés plus durement que ceux de la capitale.

[164] Par exemple, dans les années 1870/1880, *L'Adour* soutient activement Faton de Favernay dans l'arrondissement de Saint-Sever ; *L'Appel au Peuple* est créé en Lot-et-Garonne le temps des sénatoriales de 1876 pour favoriser expressément la campagne de Noubel et Dollfus.

Départements **Journaux** [165]	**Lot-et-Garonne**	**Landes**	**Gers**
des droites : **bonapartistes**	*Journal de Lot-et-Garonne* (1806-1917) *L'Appel au Peuple* (1876)	*Journal des Landes* (1800-1915) *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple* (1871-1915)	*L'Appel au Peuple* (1872-1891)
monarchistes	*L'Union du Sud-Ouest* puis *Journal d'Agen* (1864-1883 : légitimiste) *Le Courrier du Dimanche* (1871-1872 : légitimiste)	*La Chalosse* (18..-18..) *La Nouvelle Chalosse* (1876-1941) *Le Courrier de Dax* (1848-1913) [d'abord orléaniste → 1874/1875 [166]]	*Le Conservateur d'Auch* (légitimiste) (1869-1892) *Le Gers* (légitimiste) (1871-1875) [fusionne ensuite avec le précédent]
Presse chrétienne	*Semaine religieuse du diocèse d'Agen* (1875–1966)	*Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* (02/1870–12/1873) ; devient *Revue catholique d'Aire et de Dax* (1874). *Le Patriote catholique* (1871).	
Républicains	*Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne* (1858-1944) *Le Réveil de Lot-et-Garonne et de Villeneuve-sur-Lot* (1870-1877) *La Voix du Peuple* (1870-1871) *La Constitution* (1878-1905)	*Le Réveil des Landes* (1848-1929) [républicanisme modéré, tente de concilier la République et l'Église]. Annexé par *L'Adour* en novembre 1893. *Le Courrier de Dax* (1848 *[1874/1875]*-1913) *Le Républicain landais* (1870-1939)	*L'Avenir* (1868-1878) [devient en 1870 *L'Avenir du Gers et du Sud-Ouest]* *Le Républicain* (1878-1890)

Fig. 5 : État de la presse dans le cœur de la Gascogne dans les années 1870

Si le tirage de chacun des journaux est difficile à connaître, deux sources – qu'il faut toutefois utiliser avec prudence – nous aident cependant. Ainsi, les rapports de préfet ou de commissaire de police indiquent parfois l'influence de telle feuille sur la population. Mais cette information est souvent lacunaire, laconique et très répétitive d'un rapport à l'autre.

[165] Qui existent déjà et continuent à paraître dans les années 1870 ou qui apparaissent lors de cette décennie. Dans cet inventaire, nous n'avons pas pris en compte les journaux d'informations artistiques et/ou littéraires.

[166] Ce journal se convertit au républicanisme vers 1874/1875.

D'autre part, le 7 décembre 1874, *Le Figaro* publie un supplément présentant l'état de la presse de province par département qui nous est très utile. Cela étant, il ne s'agit que d'une photographie d'une seule année et non d'une étude montrant une évolution courant sur une longue période [167]. Mais, surtout, d'après Marc Martin [168], il s'avère que les tirages indiqués sont douteux, en particulier ceux des feuilles conservatrices qui sont probablement majorés [169]. Ces précautions prises, ce supplément du *Figaro* nous permet, si ce n'est de connaître le tirage exact, au moins d'avoir une approximation du nombre d'exemplaires édités par chaque titre et, surtout, de pouvoir comparer les départements du cœur de la Gascogne avec le reste de la France. En effet, pour l'ensemble du pays, en nombre de titres, en éditant 336 feuilles conservatrices, les droites distancent nettement les républicains qui ne comptent que 226 journaux. Il est intéressant de remarquer que, pour deux des trois départements gascons (Landes et Lot-et-Garonne), le nombre est cependant à peu près équivalent entre droite et gauche ; seul le Gers se démarque avec, à cette époque, une prépondérance des journaux conservateurs sur les républicains. Si l'on en croit *Le Figaro*, la distinction se repère encore davantage dans le tirage : dans le Gers, 3 000 exemplaires publiés pour l'ensemble des journaux conservateurs contre à peine 250 exemplaires pour la totalité de la presse républicaine ; dans les Landes, il s'agit de 1 000 contre 400 ; en Lot-et-Garonne, de 2 000 contre 900 ; soit un total de 5 000 contre 1 550. Si l'écart semble énorme et certainement exagéré, il s'explique aussi par la date de parution de ce supplément du *Figaro* : en 1874, les conservateurs sont encore très influents dans une République pas encore bien implantée. Un rapport du commissaire de Fleurance en 1875 le confirme [170]. Selon lui, les deux journaux les plus répandus dans le département du Gers sont *L'Appel au Peuple* (bonapartiste) et *Le*

[167] De fait, parce qu'édités seulement au tout début des années 1870, les journaux lot-et-garonnais *Le Courrier du Dimanche* et *La Voix du Peuple* sont absents. De même, il manque *La Nouvelle Chalosse* (Landes) qui n'apparaît qu'à partir de 1876 et *La Constitution* (Lot-et-Garonne) à partir de 1878.

[168] MARTIN, *La presse régionale…*, *op.cit.*, p. 135.

[169] Si nous prenons l'exemple du journal bonapartiste landais *L'Adour*, à en croire *Le Figaro*, il tire en 1874 à 800 exemplaires. Mais le dictionnaire biographique des Landes avance le nombre de seulement 600 exemplaires, ce qui tendrait donc à confirmer les précautions de Marc Martin (SUAU Bernadette [dir.], *Mémoire des Landes. Dictionnaire biographique*, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1991, p. 162). Néanmoins, la date de ce tirage de 600 n'est pas précisée. Sachant que les auteurs du dictionnaire ont utilisé un travail de maîtrise portant sur la presse landaise en 1913, il est toutefois possible d'imaginer aussi que le tirage de *L'Adour* était bien de 800 dans les années 1870 et en baisse dans les années 1910.

[170] AD32, 1 M 220 : rapport du commissaire de police de Fleurance (22 février 1875).

Conservateur et le Gers réunis (légitimiste). Les feuilles républicaines, qui ont à cette époque-là du mal à s'y implanter et à pénétrer le territoire, ne sont pas du tout citées. Quoi qu'il en soit, la force des droites dans le Gers vue à travers la presse tout comme la progression des titres républicains en Lot-et-Garonne paraissent très conformes aux résultats électoraux [171].

Néanmoins, les droites sont divisées, et les journaux reflètent ces divisions entre bonapartistes et royalistes. Dans les années 1870, la presse bonapartiste dépasse la presse royaliste en nombre d'exemplaires édités et en influence. Napoléon III, convaincu que la presse a un rôle décisif à jouer dans la restauration de l'Empire, insiste pour que les bonapartistes s'assurent du soutien d'un grand nombre de journaux [172]. En 1874, en France, on compte encore plus de 70 journaux bonapartistes dont 27 quotidiens. En utilisant les données du supplément du *Figaro*, on atteint 4 550 exemplaires pour la totalité des titres impérialistes du cœur de la Gascogne contre seulement 1 800 pour les monarchistes. Ce dernier résultat est cependant à revoir à la hausse puisque, en raison de sa date de parution, le *Figaro* ne peut citer une feuille légitimiste lot-et-garonnaise (antérieure) et un journal royaliste landais (postérieur). Malgré ces deux lacunes, la proportion reste néanmoins très favorable à la presse bonapartiste. Les impérialistes landais peuvent compter sur le soutien de deux journaux, l'un imprimé à Mont-de-Marsan, l'autre à Dax : le *Journal des Landes*, appartenant à son rédacteur en chef Victor Delaroy, profondément antirépublicain, antiparlementaire et favorable à l'Église, ainsi que *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, fondé en 1871 par Albini Gieure [173] qui en devient le rédacteur en chef. Le premier cité, le plus ancien – il existe depuis novembre 1800 –, a cependant une audience plus importante que le second. En effet, d'après *Le Figaro*, le tirage du *Journal des Landes* est de 1 100 exemplaires tandis que celui de *L'Adour* n'est que de 800 – et, pour ce titre, 600 semble(rait) peut-être plus proche de la réalité [174]. D'après le préfet des Landes, *L'Adour* est un *« journal bonapartiste des plus accentués. [175] »* Dans les années 1870/1880, ce bihebdomadaire soutient activement Faton de Favernay à l'occasion de toutes les élections

[171] Voir. *infra*, Partie I, chapitre II.

[172] ZELDIN, *Histoire des passions françaises...*, *op. cit.*, t. IV, p. 232.

[173] Futur candidat aux législatives d'octobre 1885 et de septembre 1889.

[174] *Cf.* note 163.

[175] Rapports du préfet des Landes (7 août et 24 septembre 1879), in GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883*, Paris, Hachette, 1967, t. 1, p. 184.

auxquelles ce dernier se présente. Le Lot-et-Garonne compte également une presse bonapartiste puissante. Selon les rapports du préfet [176], le journal le plus répandu dans le département est le *Journal de Lot-et-Garonne (journal politique, administratif, littéraire, d'annonces judiciaires et d'avis divers)* imprimé à Agen. Le supplément du *Figaro* le confirme en annonçant 1 300 exemplaires, alors que les autres feuilles, qu'elles soient royalistes ou républicaines, tournent seulement entre 600 et 800. Créé par l'imprimeur Raymond Noubel en 1806 [177], cet organe est d'abord intitulé seulement *Journal de Lot-et-Garonne* jusqu'en 1830 ; de 1831 à 1842, il devient *Journal politique et littéraire de Lot-et-Garonne* pour redevenir, à partir de 1843, *Journal de Lot-et-Garonne* jusqu'en 1917 [178]. De tendance uniquement bonapartiste lors de sa formation, il élargit son champ idéologique pour devenir le représentant commun des forces de la conservation. Propriété du petit-fils de Raymond, Henri Noubel *(fig. 2)* jusqu'en 1875, il est essentiellement animé par le journaliste Fernand Lamy depuis 1864 (qui en devient propriétaire et directeur en 1875), puis, à partir de 1879, par Xavier de Lassalle [179]. Cet exemple montre une fois de plus l'importance et l'influence que les imprimeurs exercent sur la presse [180]. À l'occasion des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, apparaît un autre journal bonapartiste, *L'Appel au Peuple*, dans le but de soutenir les deux candidats impérialistes Henri Noubel, ancien maire d'Agen, ancien député et donc propriétaire du *Journal de Lot-et-Garonne*, ainsi que Camille Dollfus, ancien député de Nérac, maire et conseiller général de Houeillès. Pendant quelques semaines, ce *« journal de la démocratie conservatrice »* (dont le directeur-gérant est Pierre Besse, conseiller général bonapartiste de Villeréal) défend les deux candidats, présente leur programme et considère que le moment est venu *« d'empêcher la dislocation du parti conservateur. [181] »* Le journal continue de paraître en 1877 pour mener la campagne bonapartiste lors des législatives. Quant au Gers, s'il ne compte qu'un seul organe bonapartiste, *L'Appel au Peuple*, il s'agit cependant du journal le plus répandu dans le département, et, d'après *Le Figaro*, celui qui est le plus influent dans les campagnes. Fondé le

[176] AD47, 4 M 76 (rapport du préfet du 24 février 1872).

[177] Il succède au *Messager de Lot-et-Garonne* (septembre 1805 - mars 1806).

[178] Selon les périodes, il est bihebdomadaire, trihebdomadaire, quotidien ou hebdomadaire.

[179] Futur candidat aux législatives de septembre 1889.

[180] À Bordeaux, l'imprimeur républicain Gounouilhou, propriétaire de *La Gironde*, crée son édition du soir *La Petite Gironde*.

[181] *L'Appel au Peuple*, 26 janvier 1876.

1er juin 1872 par Paul de Cassagnac – qui, succédant à son père vieillissant, prend de plus en plus la direction du parti bonapartiste –, son tirage est de 1 350 exemplaires, dépassant de loin celui des deux organes légitimistes (500 exemplaires chacun) et celui du journal républicain (200). Cassagnac engage comme rédacteur en chef Paul de Monforand, ancien rédacteur du *Gers*, quand celui-ci était encore le quotidien de la préfecture avant qu'il ne soit acheté par les légitimistes. Imprimé à Auch, *L'Appel au Peuple*, d'abord bihebdomadaire puis quotidien à partir de 1873, dure jusqu'en 1891, date à laquelle il devient *L'Électeur. Journal de l'Union conservatrice du Gers* et reprend la fréquence bihebdomadaire.

Les monarchistes possèdent également leur presse. Parallèlement aux trois feuilles parisiennes qui se disputent l'influence *(L'Union, L'Assemblée nationale* et *Gazette de France)* à la fin du Second Empire et au début de la IIIe République, les légitimistes disposent de 24 titres en province. Mais d'après Bernard Ménager, le Sud semble moins représenté que l'Ouest et le Nord. Il souligne malgré tout l'importance locale de deux titres : *La Guienne de Bordeaux* et *La Gazette du Midi* [182]. Les journaux édités en Gascogne, pas du tout cités dans l'étude de cet auteur, semblent donc, du fait de leur faible tirage, peu influents. Bien que le Gers compte deux titres légitimistes, *Le Conservateur d'Auch* et *Le Gers*, aucun des deux n'est très répandu, leur tirage n'atteignant à peine que les 500 exemplaires chacun (en 1867, *Le Gers* avait 400 abonnés [183]). Sain-d'Arod, le rédacteur en chef du *Gers* est cependant une des plumes les plus distinguées de la presse royaliste [184] et n'a de cesse de vouloir propager les principes de la religion, de la famille et de la propriété qu'il considère être les *« seuls et vrais principes.* [185] *»* Bien que *Le Conservateur d'Auch* et son rédacteur Adolphe Thibault expriment l'opinion des milieux légitimiste et catholique, l'organe officiel des partisans du comte de Chambord reste *Le Gers* qui a été acheté par les légitimistes en 1871. Avant cette date, il était le journal de la préfecture dans lequel écrivait Paul de Monforand, ami des Cassagnac. Passé aux mains des légitimistes, il fait dès lors campagne pour Henri V, mais il disparaît en 1875. En réalité, les deux journaux fusionnent pour devenir à partir de cette date *Le Conservateur et le Gers réunis*. Dans les Landes, si *La Nouvelle Chalosse*, qui succède à

[182] MÉNAGER, « 1848-1871. Autorité ou liberté »…, *op. cit.*, p. 250.

[183] SOURBADÈRE Gilbert, *Un polémiste du XIXe siècle : Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1973.

[184] En 1873, il est promu par le pape au grade de commandeur dans l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

[185] *L'Union du Sud-Ouest*, 2 et 3 juin 1873.

La Chalosse [186] et paraissant de 1876 à 1941, se définit comme le *« journal des intérêts conservateurs de l'arrondissement de Saint-Sever* [187] *»*, il n'en demeure pas moins que cet hebdomadaire dominical, dirigé par le royaliste André de Laborde-Lassalle, ancien sous-préfet du Seize-Mai, est un journal défendant exclusivement la cause monarchiste qui, de surcroît, n'a aucune audience en dehors de Saint-Sever. Les Landes comptent également *Le Courrier de Dax* [188]. D'abord de tendance orléaniste jusqu'en 1874/1875, période à laquelle il se met à soutenir le régime républicain, lui aussi est peu lu en dehors de Dax et de ses environs. En revanche, en Lot-et-Garonne, le principal journal royaliste apparaît comme plus influent, bien que ne semblant être lu que dans les grandes familles. *L'Union du Sud-Ouest* est la déclinaison départementale de l'organe national *L'Union*, un des principaux journaux du parti catholique et légitimiste [189] et celui représentant la tendance la plus hostile à l'Empire [190]. Succédant au *Courrier agenais* fondé par Léon Rabain, ce quotidien s'intitule d'abord *Courrier agenais et Union du Sud-Ouest* de 1864 à 1871, puis seulement *L'Union du Sud-Ouest* jusqu'en février 1876, date à laquelle il devient pour quelques mois *L'Union du Sud-Ouest et Journal d'Agen* avant de ne prendre, à partir de mai 1876 jusqu'en décembre 1883 [191], que le titre de *Journal d'Agen*. Au début des années 1870, le rédacteur en chef, Émile Maury, n'est autre que le secrétaire du comité électoral du général Henri de Gondrecourt, conseiller général royaliste de Francescas et candidat à l'élection législative partielle du 2 juillet 1871 dans l'arrondissement de Marmande. À partir de 1873, S. de Boüard remplace Émile Maury. C'est ensuite au tour de Jules Ribès d'occuper cette fonction. C'est ce

[186] En janvier 1849, le marquis Élie de Dampierre, écrivant à son cousin Laborde-Lassalle (le père d'André), lui donne ce conseil concernant le devenir de ce journal : *« […] Ne penses-tu pas, mon ami, qu'il y aurait dans ce moment une grande utilité à convertir* La Chalosse *en journal politique et à nous en emparer ? […] »* (in LABORDE-LASSALLE André (de), *Une famille de la Chalosse. 1723-1852*, Saint-Sever, Imprimerie Séverin Serres, 1902, p. 391). Pour André Laborde-Lassalle, *« les vues de Dampierre sur* La Chalosse *ne se réalisèrent que trente-cinq ans plus tard. […] »*

[187] Dans la monographie qu'il consacre à sa famille en 1902, André Laborde-Lassalle prend soin de rappeler à propos de l'origine de *La Nouvelle Chalosse* que *« mus par un profond sentiment du dessin patriotique et social, des volontaires du bien public ont entrepris de défendre, dans les colonnes de ce journal hebdomadaire, la religion, la liberté et les principes conservateurs. »* (in *ibid.*, p. 392).

[188] Exemplaires allant de 1868 à 1895 conservés aux AD40. Mais la collection est très incomplète.

[189] D'abord publié sous le titre de *L'Union monarchique* à partir de février 1847, il devient *L'Union* en 1848.

[190] MÉNAGER, « 1848-1871. Autorité ou liberté »…, *op. cit.*, p. 250.

[191] Le journal disparaît à la mort du comte de Chambord, tout comme le journal national dont il était l'organe officiel.

journal qui s'occupe d'inscrire les participants aux banquets royalistes [192]. Si, d'après le préfet, cet organe légitimiste compte peu d'abonnés à la différence du *Journal de Lot-et-Garonne* – *« en dehors du clergé et des partisans d'Henri V* [193] *»* apprend-il –, le tirage de 800 exemplaires (peut-être excessif) annoncé par le supplément du *Figaro* le met néanmoins au même pied d'égalité que le journal républicain *Le Réveil de Lot-et-Garonne et de Villeneuve-sur-Lot*. Quelle que soit son influence réelle, il nous permet de sonder l'opinion royaliste et de comprendre que les légitimistes lot-et-garonnais, même s'ils condamnent la division des forces conservatrices, n'en restent pas moins campés sur des positions très figées : les orléanistes ne peuvent prétendre au trône qu'ils doivent laisser à la branche aînée des Bourbons, et les bonapartistes sont des adversaires politiques, certainement pas des partenaires [194]. *« La recrudescence du bonapartisme* [195] *»* est même perçue comme un grand danger. De septembre 1871 à mai 1872, les légitimistes lot-et-garonnais peuvent lire également *Le Courrier du Dimanche (journal hebdomadaire, politique, agricole et commercial),* imprimé à Agen. Tout en défendant farouchement le député Cazenove de Pradines et tout en critiquant fortement la République et les choix de Thiers, ce journal est cependant moins virulent que *L'Union du Sud-Ouest* dont la plume est davantage acide. Sa durée d'existence et certainement son tirage sont également beaucoup plus limités.

Les droites possèdent donc dans les années 1870 une presse plus présente que celle des républicains. A-t-elle pour autant une grande portée auprès de la population ? Il n'est pas facile de déterminer précisément l'influence des journaux, le tirage de ces derniers ne pouvant constituer un critère suffisant. D'ailleurs, pour Theodore Zeldin, il n'existe en fait aucun moyen de mesurer l'influence réelle des journaux [196], et l'importance du rôle de la presse dans

---

[192] Notamment celui d'octobre 1882 (*Journal d'Agen*, 17 septembre 1882).

[193] AD47, 4 M 76 : rapport de police au préfet du 24 février 1872.

[194] D'ailleurs, *L'Union du Sud-Ouest* défend régulièrement Jean Baze, député orléaniste, contre le *Journal de Lot-et-Garonne* qui, à partir de 1872, omet de citer son nom et ses actions à l'Assemblée. Il voit là *« une mesquinerie imposée par Fernand Lamy »*, *« un prétexte pour Henri Noubel au moment où l'Assemblée vient d'accorder sa confiance à Jean Baze en l'ayant nommé questeur »* et laisse *« au parti conservateur du département le soin d'apprécier comme il le mérite l'incroyable procédé de M. Noubel […] »* (10 mars 1872). L'organe légitimiste dénonce l'appropriation du *Journal de Lot-et-Garonne* par Noubel qui *« cherche à en faire une machine de guerre contre Baze »* (3 avril 1872), ce dernier ayant été son rival lors des législatives de 1863 et de 1869.

[195] *Ibid.*, 30 juin 1872.

[196] ZELDIN, *Histoire des passions françaises..., op. cit.*, t. III, p. 222 et p. 252 ; t. IV, p. 32.

la diffusion des informations n'est pas démontrée [197]. Si l'on suit le commissaire de police de Fleurance, il nous apprend qu'en 1875, *« les journaux sont lus attentivement par les populations [198] »*, mais selon celui de Lectoure, pour la même année, et concernant une population sociologiquement similaire, celle-ci *« est très occupée par la cueillette des raisins et n'a pas le loisir de s'occuper de politique. [199] »* Même s'il semble évident que certains lecteurs assimilent ce qu'ils lisent, percevoir la presse comme le véhicule du message des hommes politiques n'est qu'un lieu commun bien que les mouvements politiques aient accordé une grande importance à la propagation de leurs idées par ce biais. En définitive, la presse a davantage effet de renforcer les idées établies que de les modifier : elle encourage les convaincus mais convertit peu les opposants. Les gens ne s'abonnent pas à un journal au hasard ; ils le choisissent conforme à leurs points de vue afin d'éviter d'être confrontés à une information qui leur déplaît. La presse bonapartiste possède néanmoins un tirage montrant un nombre d'abonnés relativement élevé. Avec chacun 1 300 exemplaires en moyenne si l'on suit le supplément du *Figaro* de 1874, les grands journaux gascons fidèles à l'Empire ont un tirage équivalent à celui de *La Guienne de Bordeaux*, titre légitimiste considéré comme un des organes conservateurs les plus importants du Sud. Ces statistiques révèlent par conséquent un ancrage bonapartiste en Gascogne encore très fort qui se repère également par les résultats électoraux – puisque le nombre de conseillers généraux bonapartistes est supérieur à celui des élus royalistes.

D'autre part, même si les titres des organes conservateurs s'identifient généralement au nom d'un département, la « frontière » départementale n'a pas nécessairement de sens pour ceux qui tiennent une chronique régionale dans laquelle ils relatent les faits divers mais aussi la situation politique de départements voisins. *L'Union du Sud-Ouest*, par exemple, informe tous les jours ses lecteurs de l'actualité du Gers, des Landes, de la Gironde, du Lot, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne. Il insère très régulièrement des articles de Charles de Batz

[197] Il prend pour exemple l'élection présidentielle de 1848. Malgré le soutien de 190 journaux, contre seulement 103 pour Louis-Napoléon Bonaparte, Cavaignac a perdu cette élection, et ce avec quatre fois moins de voix que son adversaire.

[198] AD32, 1 M 220 : rapport du commissaire de police de Fleurance (8 novembre 1875). Quelques jours plus tard, il répète la même phrase en ajoutant *« […] notamment depuis les élections sénatoriales »* (du 29 novembre au 13 décembre 1875).

[199] *Ibid.* : rapport du commissaire de police de Lectoure (du 26 septembre au 3 octobre 1875).

de Trenquelléon [200] parus dans *La Guienne de Bordeaux*, ce qui montre la force des réseaux. *L'Appel au Peuple* fait de même en tenant informé ses lecteurs des événements et de la situation politique des départements limitrophes du Gers. Jules Ribès, le rédacteur du *Journal d'Agen*, collabore à d'autres journaux royalistes – *L'Express du Midi* et, plus tard dans les années 1890, à *L'Avenir de Lot-et-Garonne* et *La Voix du Peuple* du Gers. En outre, certains journaux des droites, soit du cœur de la Gascogne, soit des régions voisines, sont lus au-delà du département, tels *Le Nouvelliste* de Gironde qui est diffusé dans les Landes [201] et *Le Journal de Lot-et-Garonne* qui est répandu dans le Gers dans le canton de Fleurance [202].

Les journaux ne sont pas le seul procédé de propagation des idées. Les revues constituent également un moyen de diffusion et même d'action. L'Église catholique l'a bien compris, et le clergé gascon fonde des revues dès le début des années 1870. Ainsi, dans les Landes, outre l'éphémère bihebdomadaire *Le Patriote catholique* [203] qui ne dure que le temps de l'année 1871, est diffusée, à partir de février 1870 jusqu'en décembre 1873, la *Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* [204]. Les premiers numéros de ce mensuel publient essentiellement des études historiques, archéologiques, scientifiques et, bien évidemment, une chronique religieuse. Le propriétaire-gérant est l'abbé Bessellère, curé de Capbreton, qui remarque que *« s'il y a des républicains catholiques, il n'y a pas de presse républicaine catholique* [car] *les moindres familles républicaines se donnent la triste mission de faire une guerre à outrance à toutes les convictions religieuses. C'est certainement une des raisons qui mettent en défiance vis-à-vis de cette forme de gouvernement tous les hommes sages et honnêtes qui comprennent l'impuissance de fonder en une grande société avec des hommes qui ne croient en rien.* [205] » Mais en raison de son éloignement, l'abbé Bessellère confie la revue à l'évêque d'Aire et de Dax qui, en 1874, remet la rédaction entre les mains de l'abbé

[200] Parent de Léopold de Batz de Trenquelléon, conseiller général de Lavardac de 1861 à 1871. Avant de devenir rédacteur en chef de 1869 à 1883 du journal girondin *La Guienne*, Charles-Henri Joseph de Batz de Trenquelléon a été rédacteur à partir de 1863 du journal royaliste de Blois la *France centrale*.

[201] AD40, 1 V 2.

[202] AD32, 1 M 220 : rapports du commissaire de Fleurance (22 février 1875 ; du 27 décembre 1875 au 2 janvier 1876).

[203] Imprimé à Mont-de-Marsan.

[204] Imprimée à Dax, puis Bayonne, puis Aire-sur-l'Adour.

[205] *Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, 20 juin 1872, p. 258.

Joseph Dudon [206]. Le revue change alors de nom, pour devenir la *Revue catholique d'Aire et de Dax* [207], de fréquence, puisque, après avoir été mensuelle, elle passe à un rythme hebdomadaire, et de contenu en l'axant davantage sur l'actualité religieuse et la critique de la culture républicaine. Forte de 300 abonnés [208], elle préfigure la *Semaine religieuse* qui apparaît dans ce département en 1890. En Lot-et-Garonne, c'est déjà sous ce titre, à partir de 1875, que la revue catholique existe.

Le système de distribution n'est pas laissé au hasard, d'autant que des chanteurs et autres saltimbanques peuvent diffuser des imprimés non estampillés, des brochures et des chansons. En mars 1872, le préfet de Lot-et-Garonne, par exemple, demande à tous les sous-préfets de surveiller ceux qui répandent ce genre de documents ayant un caractère bonapartiste ou révolutionnaire car *« le département est infesté de ces agents.* [209] *»* D'ailleurs, le parti bonapartiste *« se livre à une propagande très active dans le but d'entraîner les populations à ses idées.* [210] *»* Les bonapartistes, plus proches du peuple que les orléanistes, recourent en effet aux mêmes procédés utilisés par les républicains, que le gouvernement s'efforce de contrôler. Pendant la période Mac-Mahon, les colporteurs de presse des « bons » journaux voient leur action soutenue [211]. Avant les élections de 1877, la répression du colportage n'empêche cependant pas les publications de circuler [212].

Un journal peut être lu, ce qui suppose un bon degré d'instruction. Mais il peut aussi être lu aux autres, ce qui est une des principales activités des cercles représentant un autre vecteur de diffusion des idées. Cette forme de sociabilité particulière constituée par les cercles et les sociétés est-elle développée en Gascogne et utilisée par les antirépublicains ?

---

[206] *Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, janvier 1874, n°1, p. 3-5.

[207] Imprimée à Aire-sur-l'Adour.

[208] *Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, 20 janvier 1872, p. 2.

[209] AD47, 4 M 76 (rapport de police au préfet du 26 mars 1872).

[210] *Ibid.* (rapport du 10 mai 1872).

[211] Alors que ceux des journaux d'opposition étaient en revanche frappés de suppression de leurs autorisations. *Cf.* CHARON Jean-Marie et POUTHIER Jean-Luc, « La presse », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 2, Paris, Gallimard, 1992, p. 131-160, principalement p. 145.

[212] GARRIGOU, *Le Vote et la Vertu…*, *op. cit.*, p. 244.

I. 2. b. Les formes de sociabilité : cercles et sociétés

La sociabilité permet à une population de vivre intensément les relations publiques. La sociabilité conservatrice présente beaucoup de points communs avec celle des républicains : promenades le dimanche, discussions sur les places publiques et dans les cafés où se réunissent les membres de cercles souvent politisés, le cercle étant l'équivalent du club anglais [213]. Entre le salon qui s'est peu entrouvert et le café qui peut être de niveau médiocre, il constitue *« l'institution bourgeoise qui s'est épanouie dans le régime bourgeois par excellence que la Monarchie de Juillet a inauguré.* [214] *»* La définition que donne l'Académie française du cercle en 1878 – *« association dont les membres se réunissent dans un local loué à frais communs pour causer, jouer, lire les journaux* [215]*»* – révèle que ces structures se constituent à des fins de loisirs non politiques. Les cercles trouvent plus pratique de se greffer le plus souvent sur le café [216], même, sous la IIIe République, pour la plupart des cercles composés de conservateurs alors que, pour ces derniers, le café, forme de sociabilité très tôt prisée par les républicains [217], était plutôt assimilé au lieu du Mal [218]. Benoît Lecoq a cherché à démontrer que le café, sociabilité informelle et spontanée, a fait place au cercle, sociabilité reconnue légalement et codifiée [219]. Selon Jérôme Grévy, ce schéma est cependant très loin d'être systématique, le cercle ne supplantant pas le café : les deux structures, complémentaires, existent davantage en parallèle, le cercle étant toutefois plus fermé, du fait de ses règles d'admission strictes et du paiement d'une cotisation [220]. Originellement destinées à fournir une possibilité de se distinguer, d'avoir un espace privé, une aide mutuelle, un confort particulier et un accès facile aux distractions ainsi qu'aux journaux, ces sociétés

---

[213] AGULHON Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise (1810-1848). Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 17.

[214] *Ibid.*, p. 43.

[215] 7e édition de l'Académie française en 1878, in AGULHON, *Le Cercle…*, *op. cit.*, p. 47.

[216] D'autant que l'évolution du mode de vie développe une sociabilité nouvelle qui se traduit par l'essor des cafés.

[217] GRÉVY Jérôme, « Les cafés républicains de Paris au début de la IIIe République. Étude de sociabilité politique », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°50, avril/juin 2003/2, p. 52-72, précisément p. 53.

[218] Alcoolisme et républicanisme constituent pour eux deux manifestations d'un même fléau.

[219] LECOQ Benoît, « Les cercles parisiens au début de la IIIe République : de l'apogée au déclin », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 32, octobre/décembre 1985/4, p. 596-597.

[220] GRÉVY, « Les cafés républicains de Paris… », *op. cit.*, p. 63.

peuvent cependant devenir aisément des cercles politiques, même si elles s'en défendent [221]. Mais lorsqu'on admet qu'un groupe d'hommes ayant des affinités de voisinage, de milieu, d'amitié s'assemble pour lire le journal et pour causer, quel règlement peut empêcher que la conversation ne tombe sur la politique du jour ? En 1873, le préfet du Gers se plaint que de nombreux cercles soient devenus *« des foyers de dissension politique.* [222] *»* Dans les années 1830, il ne semblait pas que l'opposition des droites à la Monarchie de Juillet utilisait au même degré que celle des gauches la forme du cercle. Le légitimisme et le cléricalisme étaient encore, essentiellement, des traditionalismes à qui l'organisation de type vertical (l'influence diffuse du notable, du châtelain, du prêtre, le rayonnement à partir des salons) paraissait seule compatible avec leur idéal [223]. Mais, au fil des décennies, les droites ont à leur tour adopté ce mode de sociabilité dont on en trouve un nombre relativement important en Gascogne.

L'existence de cercles et de sociétés au cœur de la Gascogne peut être connue grâce aux dossiers spécifiques conservés aux Archives départementales [224]. Mais il n'est pas toujours aisé de déterminer les activités réelles de ces structures, encore moins leur tendance politique [225] : leurs noms sont parfois peu évocateurs [226], les statuts et le règlement présentés aux autorités préfectorales lors de la déclaration sont souvent des documents-types et les listes des membres n'ont pas toujours été conservées. À l'inverse, absence de dossiers de cercles ne signifie qu'absence de cercles déclarés (c'est-à-dire pourvus de statuts et d'autorisation). Bien des groupes informels d'habitués de cafés ont pu vivre discrètement sans prendre la peine d'accomplir ces démarches, d'autant que certains cafés sont étiquetés selon leur fréquentation [227]. En revanche, la coloration politique du cercle peut parfois être clairement

[221] Beaucoup de cercles mentionnent n'être que des cercles de jeux et/ou de lecture proscrivant les discussions politiques et religieuses, mais cette clause est souvent violée. Et, dès le début du XIXe siècle, on a toujours craint que la conversation ne soit politique et que la pratique du jeu de cartes avec enjeu d'argent ne transforme le cercle en tripot (AGULHON, *Le Cercle…*, *op. cit.*, p. 27).

[222] AD32, 4 M 57 : lettre du 7 mars 1873.

[223] AGULHON, *Le Cercle…*, *op. cit.*, p. 70.

[224] AD40, 4 M 131-132 et 4 M 137-176 ; AD47, 4 M 174-195 ; AD32, 4 M 57-72.

[225] Et davantage encore pour les sociétés sportives ou musicales que pour les cercles.

[226] Comment pouvoir caractériser sur leur seul nom, par exemple, le « Cercle agenais », le « Cercle central » ou le « Cercle du Sud-Ouest » à Agen ?

[227] Par exemple, à Nogaro (Gers), dans les années 1870, le café Lafontan et le café Baumont sont réputés bonapartistes tandis que le café Restat est républicain (AD32, 1 M 220 : rapport du commissaire de Nogaro du 27 septembre/4 octobre 1875).

énoncée soit par les Autorités qui surveillent ce type de structure, soit par ses partisans. Ainsi, tandis qu'un tableau complet des cercles et sociétés du Gers pour l'année 1872 nous donne la liste de toutes les structures et le nombre des adhérents mais sans préciser l'orientation politique, un rapport du sous-préfet de Condom établi en 1873 nous permet de connaître avec précision cette orientation et d'effectuer des statistiques en nous appuyant sur des données communes [228] *(fig. 6 et annexe n°18)*. Ainsi, selon le sous-préfet, tous les membres du « Cercle littéraire » d'Eauze sont *« des propriétaires riches appartenant à l'opinion monarchiste »*, ceux du « Cercle agricole » de Dému sont *« des bonapartistes »*, ceux du « Cercle de Montréal » *« des hommes de l'ordre »*, ceux du « Cercle littéraire » de Valence, du « Cercle de Beaucaire » et du « Cercle de l'Union » de Saint-Puy *« des conservateurs »*.

Fig. 6 : Répartition des cercles dans l'arrondissement de Condom en 1873

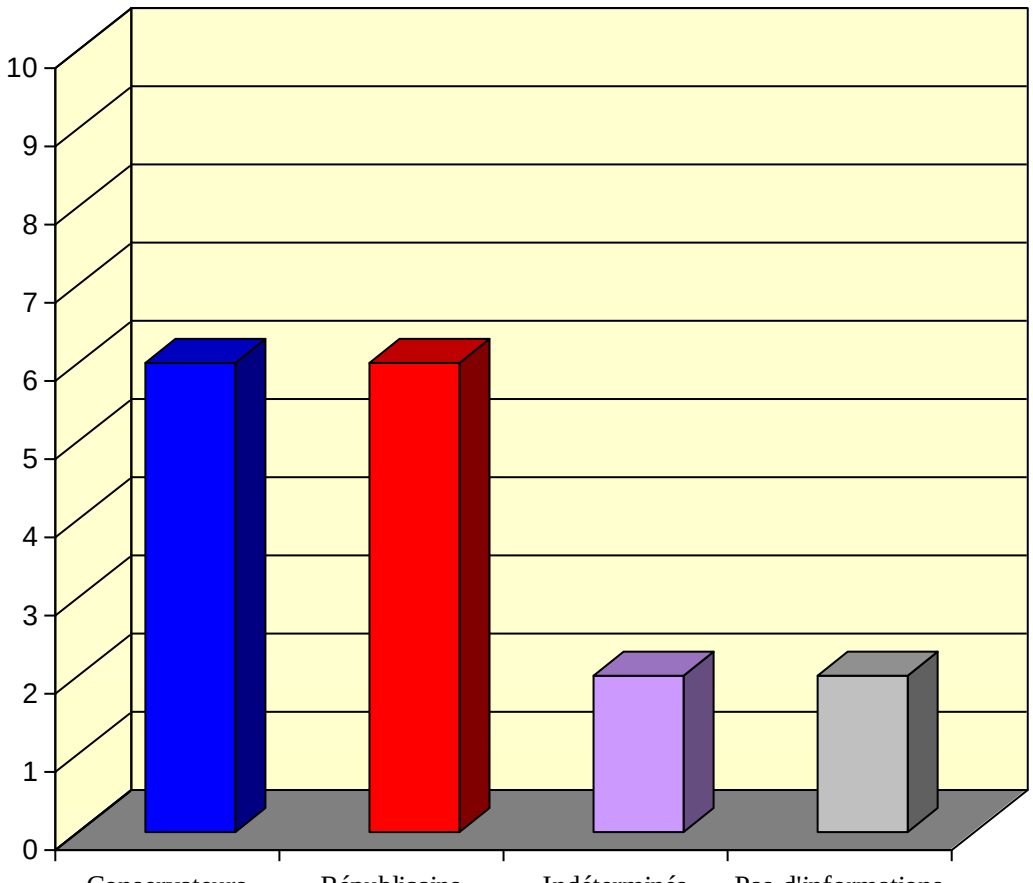

[228] AD32, 4 M 57.

En Lot-et-Garonne, les 34 membres du « Cercle de l'Union » d'Andiran, créé en 1870, sont *« essentiellement des bonapartistes »* selon le sous-préfet de Nérac [229] ; d'après le maire d'Astaffort, les 21 membres du « Cercle de l'Union » (1869-1895 au moins) *« sont tous dévoués à l'Empire. [230] »* ; si le maire de Laplume est favorable en 1875 à l'ouverture dans sa ville du « Cercle de l'Ordre » –dont il espère l'autorisation de sa constitution par le sous-préfet –, c'est parce qu'il s'agit bien *« de grouper l'élément conservateur […] afin de tâcher de rallier à sa cause ce qu'il y a encore de conservateur tout en cherchant à affermir ceux qui semblent flotter entre les partis. [231] »* Le « Cercle de l'Union » de Tonneins (à partir d'octobre 1871-?) [232] annonce clairement dans ses statuts qu'il *« a pour base l'ordre, la morale et la religion. »*

D'autre part, les noms des adhérents nous permettent aussi de comprendre que tel cercle ne regroupe que des hommes aux options politiques classées à droite. Il en va par exemple ainsi du « Cercle des Amis réunis d'Agen » (1863-1878) [233] : la plupart des 190 hommes qui le composent sont connus dans le monde politique pour leur lutte contre le régime républicain, tels les bonapartistes Félix Aunac, Théodore de Sevin [234], Rotch et Auguste Barsalou, Henri Noubel, Chéri et Joseph Amblard, les royalistes Édouard de Cazenove de Pradines, Léopold de Batz de Trenquelléon, Oswald Fallières… Une très grande majorité d'officiers et de noms à particule composent le « Cercle littéraire » d'Agen (1872) [235], dont Moureau du Chicot, candidat royaliste aux élections cantonales d'octobre 1871 à Laplume. Le « Cercle de l'Ordre » (1878-?) établi à Tonneins [236] est essentiellement composé des royalistes que sont Olivier de Luppé, Alfred et Édouard Sylvestre de Ferron, le comte de Buret… ; son président, le notaire Serizier, est également un monarchiste [237]. Les membres fondateurs du « Cercle de l'Union » de Duras [238] (1875) sont tous des conservateurs [239]. Le

[229] AD47, 4 M 176.

[230] *Id.*

[231] AD47, 4 M 183.

[232] AD47, 4 M 195.

[233] AD47, 4 M 174.

[234] Très ami avec les royalistes.

[235] *Id.*

[236] AD47, 4 M 195.

[237] Nous le savons depuis que nous avons trouvé son nom dans la liste des participants au banquet royaliste donné à Agen en octobre 1882 (*Journal d'Agen*, 3/4 octobre 1882).

[238] AD47, 4 M 180.

nom des journaux lus dans les cercles peut aussi constituer encore un bon indicateur de l'orientation politique de la structure. Dès lors, du fait qu'au sein du « Cercle de Puylausic » (Gers) [240], on lise *Le Gers*, organe légitimiste, on peut imaginer que la plupart des adhérents sont des royalistes.

En éliminant les cercles et sociétés pour lesquels les informations sont trop lacunaires [241] et, bien évidemment, ceux qui affichent des opinions républicaines [242], et en complétant ces dossiers par la presse, nous pouvons dégager une liste de structures qui œuvrent pour les valeurs traditionnelles et/ou qui luttent contre le régime républicain. Du fait que les dossiers d'archives sont lacunaires pour l'ensemble des départements et que les noms des cercles ne sont pas toujours très explicites, nous avons préféré comparer la situation seulement dans les trois préfectures du cœur de la Gascogne, afin de travailler sur des données à peu près similaires et un nombre de cercles suffisant pour pouvoir confronter les statistiques. Certaines de ces structures sont créées au début des années 1870, d'autres existaient avant comme, par exemple, le « Cercle de l'Industrie et du Progrès », constitué à Agen en novembre 1866 [243]. Son nom seul est peu explicite ; mais le fait que le quotidien légitimiste *L'Union du Sud-Ouest*, qui ne rend jamais compte du programme des sociétés républicaines, annonce à l'inverse les activités du cercle sus cité – prioritairement des activités charitables [244] –, nous incite à le classer parmi les cercles composé de conservateurs, bien que les membres de son bureau nous soient totalement inconnus – d'où l'intérêt de la lecture de la presse. La remarque

---

[239] Pierre Bonnefon et Jean Bousquet, propriétaires et conseillers municipaux ; Benoît Jacquet, Jean Josselin et Pierre Toulouse, propriétaires ; Jean-Charles Martin, propriétaire et ancien maire démissionnaire ; son fils Jean-Raoul Martin ; Jean Clédat, propriétaire et maire de Cours en Gironde ; Palanque, conseiller municipal ; Pierre Montségur, médecin et conseiller d'arrondissement ; son fils Étienne Montségur ; Jean-Armand Rocher, pharmacien ; Jean Teyssandier, vétérinaire.

[240] AD32, 4 M 57.

[241] Certains cercles indiquent seulement que leur but est de développer les goûts artistiques et littéraires. Mais les cercles ou sociétés « littéraires » sont en réalité seulement des cercles ou sociétés de lecture, et non pas de littérature.

[242] Connues par le nom explicite du cercle, par ceux des membres et/ou par ses activités (notamment la lecture de journaux républicains), voire parfois par des commentaires des hautes autorités. Mais ces cercles apparaissent davantage à partir des années 1880.

[243] AD47, 4 M 174.

[244] *L'Union du Sud-Ouest*, 1er mars 1873 ; 8 février 1874. L'article 7 des statuts spécifie que l'Assemblée générale a lieu « *tous les ans, quinze jours après le Bal des Pauvres* » (AD47, 4 M 174).

prévaut pour le « Cercle de la Concorde » d'Agen (1878-1886), régulièrement cité par *Le Journal d'Agen* qui a pris la suite de *L'Union du Sud-Ouest*. Il n'a pas toujours été facile non plus de connaître la durée d'existence des cercles. Les archives possèdent souvent les documents relatifs à la demande d'autorisation, le règlement, voire la liste des adhérents, mais peu sur la cessation d'activité – sauf exception. Il nous est cependant possible de savoir qu'un cercle continue d'exister quand a été conservé, par exemple, le transfert de l'adresse du siège ou quand la presse nous apprend telle activité pour des dates postérieures à l'année de création.

Si, pour la majorité des cercles des préfectures des trois départements du cœur de la Gascogne, il nous a été impossible de déterminer la tendance politique (soit par manque d'informations, soit parce que des personnalités de tout bord participent aux activités de la structure), il est cependant facile de constater que, pour l'ensemble des cercles dont la tendance est connue, ce sont les cercles conservateurs qui arrivent en tête dans les années 1870. La situation s'inverse totalement à partir de la décennie suivante [245]. D'après les données chiffrées des trois préfectures du cœur de la Gascogne, il apparaît que les cercles conservateurs sont davantage prédominants dans les grandes villes que dans l'ensemble d'une circonscription géographique. Mais en raison de la situation observée dans le canton de Condom en 1873, qui montre un meilleur équilibre entre les tendances politiques des cercles, doit-on en déduire que la prédominance urbaine des structures conservatrices dans les années 1870 est réelle ou qu'elle résulte seulement de l'utilisation de statistiques lacunaires [246] ?

[245] Voir *infra*, p. 254 et p. 565.

[246] Puisque, finalement, la majorité des cercles a dû être classée soit dans la rubrique « indéterminés » (c'est-à-dire des cercles où nous avons trouvé des personnalités de tout bord politique), soit dans la rubrique « pas d'informations ». En revanche, grâce au tableau effectué par le sous-préfet de Condom, qui ne peut souffrir d'aucune contestation quant à l'attribution des couleurs politiques, nous repérons une répartition entre cercles plus équilibrée.

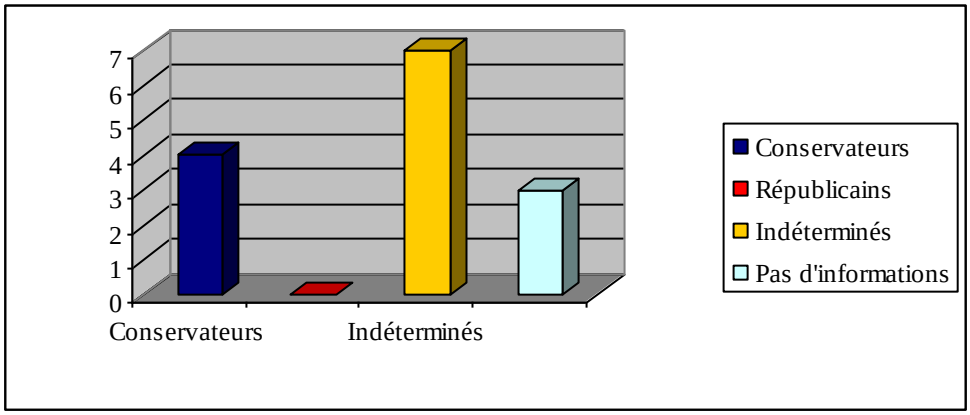

Fig. 7 : Nombre de cercles à Agen dans les années 1870

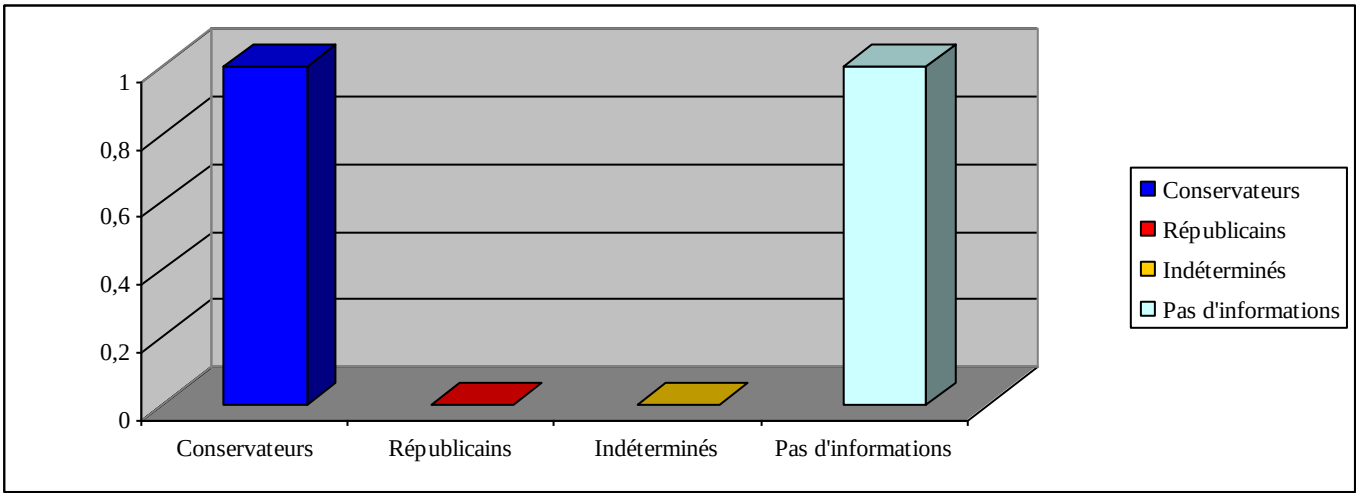

Fig. 8 : Nombre de cercles à Mont-de-Marsan dans les années 1870

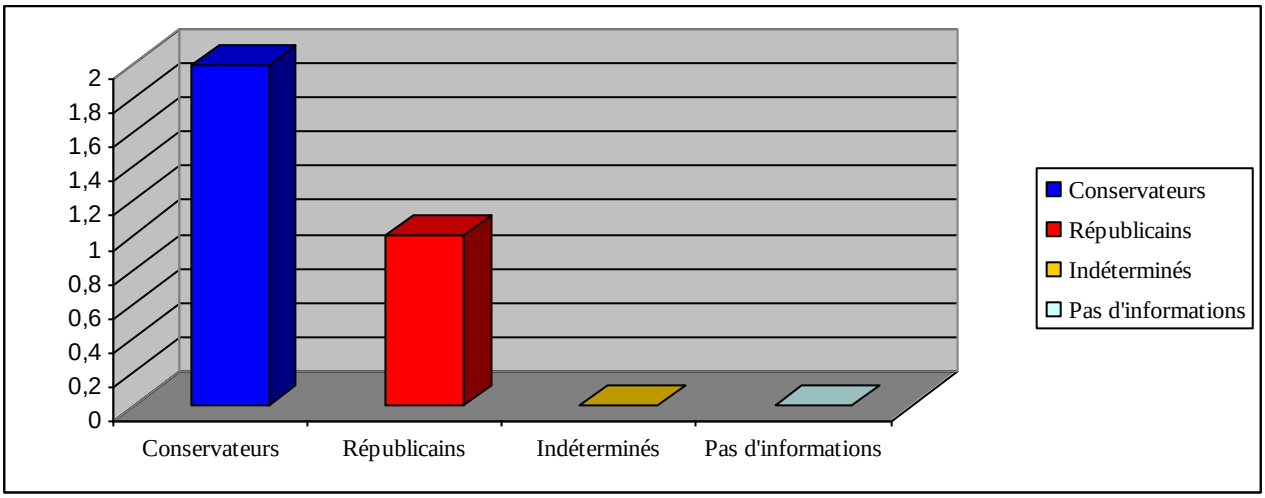

Fig. 9 : Nombre de cercles à Auch dans les années 1870

Que conclure sur l'ensemble des cercles et sociétés ? Les cercles sont essentiellement urbains, tandis que les sociétés musicales et/ou sportives, certes en majorité urbaines, sont aussi répandues dans les petits villages. Beaucoup de cercles ont une orientation politique très marquée ; certains étant composés uniquement d'antirépublicains (tels par exemple le « Cercle littéraire » d'Eauze dont les membres sont tous monarchistes, le « Cercle agricole » de Dému d'option bonapartiste), l'inverse fonctionnant aussi (le « Cercle de l'Hôtel de Ville » d'Eauze comme le « Cercle des Thermes » de Castéra-Verduzan ne sont composés que de républicains). Dans certaines communes, des cercles et des fanfares musicales sont créés par opposition à ceux et celles déjà existants, au courant politique différent, parfois par opposition à la municipalité. C'est le cas du « Cercle du Commerce et de l'Industrie » de Nogaro, de tendance républicaine, qui se crée, selon le sous-préfet de Condom, *« pour s'opposer à la municipalité bonapartiste »* ; c'est aussi le cas des communes d'Eauze et de Valence qui, en 1873, possèdent chacune deux cercles dont l'orientation politique est radicalement opposée. La répartition des cercles dans l'ensemble de l'arrondissement de Condom montre bien cette symétrie (six cercles de tendance conservatrice et six républicains). Dans les grandes villes *(fig. 7 à 9)*, ce sont les cercles conservateurs qui semblent prédominer [247].

Néanmoins, et malgré cette constatation, il s'avère que la plupart de ces structures recrutent essentiellement leurs membres en fonction de leur statut social davantage que de leur orientation politique. Mais la tendance politique d'une personne n'est-elle pas souvent induite par son origine sociale ? Ainsi, ce qui importe au « Cercle industriel » de Cazaubon, comme l'indique le sous-préfet de Condom, c'est d'être composé de notables, quel que soit leur bord politique. Quand nous avons pu avoir accès aux listes des adhérents, l'homogénéité du statut social est assez évidente : des cercles n'ont comme seuls membres que des artisans et des commerçants, quand d'autres ne reçoivent que des hommes issus de la noblesse ou de la grande bourgeoisie. Pour autant, les querelles politiques sont loin d'être inexistantes au sein de ces structures, notamment quand elles reçoivent des adhérents de courants politiques variés. Le « Cercle de l'Industrie » de Barbaste (Lot-et-Garonne) [248] en fait par exemple la démonstration. Les 30 membres qui le composent sont en très nette majorité des artisans et des commerçants. D'après le commissaire spécial de police de Lavardac (chef-lieu du canton), si la plupart des adhérents sont des radicaux, deux sont des bonapartistes dont le

[247] Cette tendance reste à confirmer, du fait que, pour un grand nombre de cercles, nous n'avons trouvé aucun élément nous permettant de préciser leur couleur politique.

[248] AD47, 4 M 177.

président, Duprat, négociant en eaux-de-vie, qui *« appartient au parti conservateur. »* Et, parce qu'en 1873 une manifestation commémorant le 4 septembre est organisée par une quinzaine de radicaux lavardacais membres de ce cercle, des troubles surgissent au sein de la structure [249]. De même, des tensions voient le jour au sein du « Cercle de l'Union » de Condom lors du renouvellement de son Bureau en 1873 : alors que les fondateurs de ce cercle sont tous des républicains, un grand nombre de membres appartenant à toutes les opinions politiques se présentent à l'élection interne afin que la prépondérance républicaine soit affaiblie [250]. À l'inverse, en 1875, au sein du « Cercle de la Mairie » d'Eauze, un fondateur bonapartiste de cette structure est évincé par le vote des membres républicains du Bureau afin, pour ces derniers, de devenir majoritaires de l'instance dirigeante du cercle [251].

Les cercles, et en particulier les cercles conservateurs, exercent-ils une grande influence sur les populations ? Ces structures sont restreintes, réservées aux membres ; ce qui peut affaiblir leur champ d'action. D'autre part, force est de constater que ce sont déjà des convaincus qui se retrouvent entre eux. Quand les membres sont des hommes politiques, des candidats à des élections, il semble évident qu'ils doivent apprécier de se retrouver pour pouvoir discuter, échanger et préparer ensemble leurs programmes. Cependant, par capillarité, les adhérents peuvent diffuser autour d'eux les idées échangées, les informations lues dans les journaux. Les cercles doivent par conséquent avoir une certaine influence, puisque les Autorités les surveillent. Par leur nature même, ils ne peuvent de toute façon manquer d'éveiller la méfiance du pouvoir politique [252]. Les fermetures qu'ils subissent parfois, quand le régime politique ou le gouvernement change, montrent qu'ils inquiètent. Mais il nous est difficile de mesurer la force du rayonnement d'un cercle sur l'ensemble de la population et sur

[249] Au point que le maire de Barbaste cherche un prétexte pour interdire le cercle (comme la perte d'argent par les joueurs mettant en péril leur foyer). Si le sous-préfet ne conseille pas l'interdiction, il préconise tout de même une étroite surveillance.

[250] AD32, 4 M 57 : rapport du sous-préfet de Condom (7 mars 1873).

[251] AD32, 1 M 221 : rapport du commissaire de police d'Eauze (26 décembre 1875/2 janvier 1876).

[252] AD32, 4 M 58 : En 1873, le commissaire de police d'Auch considère comme *« un danger pour l'ordre »* la création dans la ville du « Cercle du quartier de Saint-Pierre », car *« tous ceux qui veulent fonder ce cercle pour pouvoir causer politique sont tous enrôlés dans le parti démocratique (c'est-à-dire la classe ouvrière) »* (lettre du commissaire de police d'Auch au préfet du Gers, du 7 octobre 1873). Le maire n'est, lui, pas de cet avis et argue l'éloignement des habitants de ce quartier du centre-ville pour justifier la légitime création du cercle. Le cercle est finalement autorisé le 4 novembre.

les résultats électoraux. En revanche, il semble utile pour un grand nombre de personnalités politiques d'appartenir à ce type de structure, comme aussi aux œuvres religieuses, leur permettant de nouer tout un réseau de sociabilité.

Personnalités	**Mandat électif**	**Cercles/Sociétés**
Lartigue, Henri (de)		Académie catholique de Clairac (1873-?). Cercle catholique ouvrier de Mézin (1877-1878 ?) *[en est le secrétaire]*.
Cazenove de Pradines, Édouard (de)	Député de Lot-et-Garonne en 1871 *(devient député de Loire-Inférieure en 1885).*	Cercle des Amis réunis d'Agen (1863-1878). Cercle des Amis de l'Ordre d'Aiguillon (1872- ?). Société académique d'Agen. Comité catholique du Gers.
Batz de Trenquelléon, Léopold (de)	Maire de Feugarolles de 1860 à 1869 puis de 1871 à 1891. Conseiller général de Lavardac de 1861 à 1871.	« Cercle des Amis réunis d'Agen » (1863-1878). Société de Saint-Vincent-de-Paul.
Gauléjac, Joseph (de)	Candidat défait aux législatives de 1902 et 1906 à Agen.	Cercle catholique ouvrier d'Agen (1877- ?). L'Œuvre des Jeunes Travailleurs de Lot-et-Garonne.
Luppé, Olivier (de)	Conseiller général royaliste du Mas-d'Agenais (1871-1880).	Cercle de l'Ordre de Tonneins (1878-?). Président de la Société des Agriculteurs de Lot-et-Garonne.
Merle de Massonneau, Jean-Antoine	Conseiller général bonapartiste de Port-Sainte-Marie (1852-1871)	« Cercle Pagès » d'Aiguillon (1873- ?). Vice-président du comice agricole de Nérac.
Barsalou, Rotch	Candidat bonapartiste défait aux cantonales de 1874 à Nérac.	Membre du « Cercle des Amis réunis d'Agen » (1863-1878). Membre du comice agricole d'Agen.

Fig. 10 : Personnalités politiques membres de cercles et sociétés

S'il n'est pas facile de déterminer l'influence directe des cercles sur l'électorat, l'analyse de ces structures a cependant l'intérêt de pouvoir constater qu'on ne saurait réduire les « blancs » au monde des châteaux et des manoirs. Nous avons certes expliqué plus haut [253]

[253] Voir *supra*, p. 86 et annexe n°16.

qu'en Gascogne la noblesse, incarnée par des propriétaires, est avant tout rurale. L'origine des conseillers généraux conservateurs de 1871 montre bien l'influence prépondérante du château. Mais tous les membres des cercles conservateurs n'appartiennent pas, loin s'en faut, à l'aristocratie ; ils n'en sont pourtant pas moins antirépublicains et attachés à l'ordre ancien. Ainsi, même si parmi les 190 hommes composant le « Cercle des Amis réunis d'Agen » (1863-1878), cité plus haut [254], se trouvent des nobles (Théodore de Sevin, Édouard de Cazenove de Pradines, Léopold de Batz de Trenquelléon…), la majorité d'entre eux sont des magistrats, banquiers, médecins, ingénieurs issus de la bourgeoisie catholique conservatrice (Chéri et Joseph Amblard, Félix Aunac, Rotch et Auguste Barsalou, Philippe Lauzun, Oswald Fallières, Henri Noubel…). La remarque prévaut encore pour le « Cercle de l'Industrie et du Progrès » d'Agen (1866-1874 au moins). Du fait que cette structure est citée par *L'Union du Sud-Ouest* [255], l'on ne saurait contester son option politique ; mais la plupart de ses 62 membres sont des artisans, des employés et des négociants. Parmi les 25 adhérents du « Cercle de l'Ordre » à Tonneins (1878-?) [256], les propriétaires d'origine noble Olivier de Luppé, Alfred et Édouard Sylvestre de Ferron, le comte de Buret côtoient deux notaires (dont Serizier, le président du cercle), deux médecins, un avocat…

Il est à remarquer enfin que, si certaines de ces structures de tendance conservatrice existaient avant le début de la IIIe République, beaucoup sont créées sous l'Ordre Moral qui, à l'inverse, dissous des cercles républicains tels les cercles locaux de la Ligue de l'Enseignement.

I. 2. c. Une forme de sociabilité particulière : l'agrarisme

Avec la presse, l'univers agricole est l'un des terrains de prédilection des droites, en particulier de la culture traditionaliste, parce que *« tout au long du XIXe siècle, la noblesse demeure une classe sociale liée à la terre.* [257] *»* L'importance de la campagne prend une part prépondérante chez les aristocrates du XIXe siècle, l'attachement au terroir représentant pour eux une valeur morale qui entre dans la composition de leur identité [258]. En outre, la Société

[254] AD47, 4 M 174.

[255] *L'Union du Sud-Ouest*, 1er mars 1873.

[256] AD47, 4 M 195.

[257] MENSION-RIGAU Éric, *Le Donjon et le Clocher. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2012 [2003], p. 9.

[258] MENSION-RIGAU, *Aristocrates et grands bourgeois…*, *op. cit.*, p. 180.

des agriculteurs de France est passée du libéralisme sous l'Empire au conservatisme antirépublicain dans le courant des années 1870. Aussi, les « blancs », qui n'hésitent pas à se désigner eux-mêmes comme terriens ou campagnards, qui revendiquent leur origine et leur ancrage local, peuvent-ils ressurgir en développant le syndicalisme agricole, d'autant qu'à mesure qu'ils sont dépouillés de leur « destin » politique, ils trouvent leur utilité sociale dans la défense des intérêts locaux. Et, en s'engageant dans la vie politique et locale, ils travaillent à reconstituer une « France châtelaine ». Ils participent donc souvent à la Société d'agriculture de leur département. En Gascogne [259], c'est le cas par exemple de Félix d'Abbadie de Barrau, président de la Société d'agriculture du Gers (reconstituée en 1854) ; d'Adhémar de Guilloutet, producteur d'Armagnac et président de la Société d'agriculture des Landes dont le vice-président est Henri Faton de Favernay ; du vicomte Olivier de Luppé (conseiller général royaliste du Mas d'Agenais de 1871 à 1880), président du groupe lot-et-garonnais de la Société des agriculteurs de France [260] ; de Jules Delpech-Cantaloup (constamment élu conseiller général de Saint-Clar de 1883 à 1907, député du Gers en 1898), et de Louis Lacave-Laplagne (conseiller général de Riscle de 1861 à 1882, député du Gers en 1871 et sénateur à partir de 1876), tous deux membres de la Société départementale d'Agriculture et d'Horticulture du Gers ; de Sylvestre Drouilhet de Sigalas siégeant à la Société des agriculteurs de France et présidant les syndicats de Fourques et de Coussan. Nous pourrions en citer bien d'autres encore… Le président et le vice-président de ces structures sont généralement des personnalités locales qui donnent surtout à la société la caution de leur nom, l'appui de leur autorité politique et sociale. Quant au marquis Élie de Dampierre, d'abord vice-président puis président de la Société des agriculteurs de France (de 1876 à 1896) [261], qui auparavant, en 1865, avait reçu une prime d'honneur pour son exploitation des Landes, il joue de fait un rôle important à l'échelle nationale. Pendant son mandat de député de 1871 à 1876,

[259] Comme dans d'autres régions. Pour la Provence varoise, *cf.* DUMONS Bruno, « Les "Blancs" du Var. Des pratiques politiques inexplorées (1850-1930), in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors série n°7, 2011 : « Vie et pratiques politiques en terres méditerranéennes », p. 29-41, précisément p. 36-40.

[260] Dont les vice-présidents sont également des notables bien connus, parfois candidats à des élections (défaits ou élus) ou apparentés à des hommes politiques locaux : F. de Trenquelléon pour l'arrondissement d'Agen, Charles Lefèvre pour celui de Marmande, C. Chaux pour celui de Nérac, Grenier de Cardenal pour celui de Villeneuve-sur-Lot. Les secrétaires sont H. de Garin pour Agen, Saint-Martin de Veyran pour Marmande, H. Delzolliès pour Nérac (candidat malheureux aux cantonales de 1880 à Tournon-d'Agenais).

[261] Son renouvellement à la tête de cette société en 1882 est soutenu par le quotidien légitimiste lot-et-garonnais le *Journal d'Agen* (25 janvier 1882).

il a notamment présenté un rapport sur le projet de loi de l'enseignement supérieur de l'agriculture. Toute sa vie, il n'a de cesse de répéter :

> *« Aimez, aimez la terre ! Ne laissez pas affaiblir dans vos cœurs, ni dans celui de vos enfants, cet amour profond du sol de la Patrie qui attache à sa profession l'agriculteur français, en lui rendant plus facile le rude travail qu'elle impose.* [262] *»*

Ces personnalités participent régulièrement aux concours agricoles, soit en concourant eux-mêmes [263], soit en remettant des prix [264]. C'est sous l'impulsion du comte de La Roque-Ordan, président de la Société des Courses de Vic-Fezensac, que les sports hippiques font leur apparition dans le Gers. En Lot-et-Garonne, le président du comité d'initiative pour les courses de chevaux est M. de Boëry ; le trésorier est le fils du bonapartiste Félix Aunac [265]. Les notables se retrouvent aussi au sein des comices agricoles dont un des buts est *« le perfectionnement de toutes les branches de l'économie rurale.* [266] *»* Jules Seillan (conseiller général de Mirande de 1871 à 1890) est président du comice de Mirande. Charles Boisvert (conseiller général bonapartiste de Marmande de 1858 à 1871) est président de celui de Marmande dont le vice-président n'est autre que le comte Octave de Bastard (député de 1871 à 1876). Parmi les adhérents de celui d'Agen, on retrouve Félix Aunac (conseiller général bonapartiste du premier canton d'Agen de 1867 à 1871 puis de 1874 à 1886) et Rotch Barsalou (adversaire bonapartiste d'Armand Fallières aux cantonales de 1874), également tous deux membres du « Cercle des Amis réunis d'Agen », ou encore Moureau du Chicot (candidat défait à Laplume aux cantonales de 1871 et adhérent du « Cercle littéraire » d'Agen). Le comice agricole de Nérac est présidé à partir de 1871 par Henri de Lalyman, ancien maire bonapartiste de Mézin. Lors des élections cantonales de novembre 1877, la profession de foi de ce dernier – devenu président d'honneur du comice – insiste d'ailleurs essentiellement sur les sujets agricoles (viticulture, vicinalité, chasse) [267].

---

[262] In *Bulletin de la Société des agriculteurs de France* : « Le marquis de Dampierre », 15 février 1896.

[263] C'est le cas d'Henri Faton de Favernay qui, en 1877, il obtient la mention honorable au Grand Concours régional de Toulouse avec son troupeau de vaches (*La Nouvelle Chalosse*, 6 mai 1877).

[264] La distribution des prix de la fête du comice agricole de Grenade-sur-l'Adour du 4 octobre 1875 est faite par le marquis de Dampierre (*L'Adour*, 22 septembre 1875).

[265] *Journal d'Agen*, 17/18 juillet 1882.

[266] AD47, 7 M 47.

[267] AD47, 3 M 247.

Que ce soit au sein de ces sociétés ou dans le cadre de leur mandat électoral, ces hommes oscillent entre un souci de modernité technique dans une volonté de se montrer à la pointe de l'expérimentation – comme Élie de Dampierre ou Charles Lefèvre qui consacrent de nombreuses brochures aux questions techniques [268] –, et le respect des traditions, en particulier religieuses, qui prédominent chez nombre d'entre eux. Ainsi, dans sa profession de foi pour les cantonales de 1870, Drouilhet de Sigalas, tout en indiquant son souhait de moderniser les communications avec l'extension des chemins vicinaux et sa volonté de prolonger la ligne de chemin de fer Bergerac/Marmande vers Casteljaloux et Mont-de-Marsan, est aussi animé par la constante volonté d'améliorer les églises et les presbytères. Quant à Félix d'Abbadie de Barrau – dont les dépendances de son château de Castex sont devenues un véritable musée de machines agricoles –, lors des travaux de la Société d'agriculture du Gers, il met en avant une conception patriarcale des propriétaires fonciers, place les convictions religieuses à la base de tout système d'agriculture et refuse l'intrusion des capitalistes dans la commercialisation des eaux-de-vie, ce qui fait de lui un légitimiste on ne peut plus traditionaliste [269]. Il s'oppose au morcellement des terres et, comme Élie de Dampierre, exalte la vie rurale :

> *« L'agriculture naquit au berceau du monde. L'homme déchu et malheureux fut condamné à gagner son pain à la sueur de son front. Le cours des saisons, les intempéries alternatives de froid, de chaud, de pluie, de sécheresse échappant à sa puissance, il fut obligé de reconnaître qu'une main souveraine disposait en maître d'une nature dont elle réglait ou changeait le cours selon sa sagesse. Son cœur et sa raison s'inclinèrent, la soumission, la prière devinrent les indispensables compléments de ses veilles. [270] »*

Le baron Théophile de Marignan, président de la Société d'agriculture et de viticulture de Mirande (Gers), s'inscrit dans cette ligne :

> *« Si les propriétaires du sol se laissent entraîner par le courant qui emporte tout vers les villes et vont y dépenser en entier leurs revenus, peuvent-ils se plaindre de la désertion des campagnes ? Et, réciproquement, si les travailleurs abandonnent les terres, peuvent-ils se plaindre que les gens riches se*

[268] Élie de Dampierre écrit sur les races bovines (en 1851), les eaux-de-vie de Cognac (1858) ou sur les haras (1874) ; Charles Lefèvre sur le prunier d'Agen (1884).

[269] Membre du Tiers Ordre de Saint-François, il s'acquitte avec ferveur de toutes ses obligations (messe quotidienne avec communion, lecture spirituelle, adoration du Saint-Sacrement…).

[270] *Revue Agricole et Horticole du Gers*, août/septembre 1856. In BORDES, « Une personnalité gersoise de la seconde moitié du XIXe siècle… », *op. cit.*, p. 457.

lassent d'une agriculture devenue impossible par le manque de bras et renoncent au séjour des champs ? [271] *»*

S'il est d'un grand point commun aux « blancs » d'appartenir à ces sociétés et d'en être des membres actifs, quelle est toutefois l'influence de ces structures auprès des ruraux ? Force est de constater que ceux qui parlaient au nom de l'agriculture n'étaient pas des paysans. Les sociétés d'agriculture encouragent la formation de syndicats paysans tout en les cantonnant dans des activités purement commerciales comme l'achat d'engrais par exemple, mais font surtout beaucoup pour entretenir l'influence des nobles dans les provinces, notamment quand ceux-ci décident d'abandonner la politique ou après des échecs électoraux, ce qui est le cas d'Élie de Dampierre qui devient président de la Société des agriculteurs de France après sa défaite aux législatives de 1876 ou d'Olivier de Luppé qui est à la tête du groupe lot-et-garonnais à partir de son échec aux cantonales en 1880. Si ces structures permettent aux « blancs » de suivre un autre chemin de politisation quand celle-ci n'est plus possible par l'élection, ont-elles des répercussions sur les votes des ruraux ? Les lauréats des comices et des concours régionaux constituent-ils la clientèle de ces notables paternalistes ou sont-ils seulement d'authentiques et actifs agents de diffusion du progrès agricole ? Si les antirépublicains conservent encore des mandats électoraux pendant les années 1870, cette situation s'amenuise à partir de la décennie suivante. Le rôle des sociétés d'agriculture et plus largement de tous les réseaux de sociabilité devient-il alors négligeable ? L'inconvénient de cette question c'est qu'elle revient à se demander si l'influence des « blancs » ne se mesure que lors des temps électoraux. Bien sûr, les défaites traduisent un recul politique du courant politique représenté par les candidats perdants, mais la défaite de l'instant « t » traduit-elle pour autant un véritable effacement quand elle s'analyse sur un temps plus long ?

Pour comprendre la réelle influence que peuvent jouer les sociétés d'agriculture, il faut en analyser leur composition. S'il est évident que ces sociétés d'agriculture sont l'occasion pour les « blancs » de continuer à exister, il faut reconnaître qu'elles ne regroupent pas que des personnalités des droites mais aussi des républicains. Ainsi, pour le comice agricole de Nérac, si aux côtés du président bonapartiste Henri de Lalyman, le secrétaire Alexandre d'Andiran est aussi un bonapartiste (mais du Tiers parti), se trouve également présent Maurice

[271] Allocution prononcée au concours agricole de Montesquiou, le 16 juillet 1875. In FERRAL Pierre-Léon, « L'œuvre du comice agricole de Mirande de 1848 à 1888 », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXVIe année, 1er trimestre, 1965, p. 75-113, précisément p. 81.

Lespiault, républicain, ami d'Armand Fallières et conseiller municipal de Nérac en 1868. La situation est identique pour celui d'Agen : le républicain Gustave de Lafitte de Lajouannenque (conseiller général d'Astaffort de 1867 à 1884) en est le vice-président alors que de nombreux membres sont des bonapartistes. Doit-on en conclure que ces structures ne constituent finalement pas des lieux de concertation politique, fût-elle discrète, et des réseaux permettant de diffuser une influence ? Ce n'est pas si simple, d'autant que si les sociétés d'agriculture n'ont pas pour vocation de participer aux luttes politiques, elles s'intéressent aux problèmes économiques ayant une incidence sur la vie politique [272]. Alors que Ronald Hubscher [273] a regretté que les études portant sur les sociétés agricoles soient trop manichéennes [274] – ce en quoi nous pouvons lui donner raison, mais partiellement seulement – l'opposition qui a lieu à Mirande en 1879 entre le maire et conseiller d'arrondissement, le républicain Édouard Campardon, et le conseiller général du canton et président du comice, le bonapartiste Jules Seillan, montre que les rivalités politiques existent bien [275]. Si la contrainte des sources a conduit les chercheurs à réduire les rapports entre syndicalisme et politique à l'opposition classique entre droite et gauche, nous nous rendons bien compte que, mus du même intérêt d'encourager les recherches agronomiques et la question agricole, des républicains cohabitent avec des conservateurs, ce qui justifie par conséquent le sentiment de Ronald Hubscher. Or, jusqu'en 1880, date de la création de la Société nationale d'encouragement de l'Agriculture voulue par Gambetta, il n'existe pas de structures « républicaines ». Les républicains n'ont donc pas d'autre choix que celui d'intégrer les comices où sont membres depuis longtemps les hommes des droites. Du reste, les républicains présents dans ces sociétés sont souvent eux-mêmes des grands propriétaires (par exemple Gustave de Lafitte de Lajoannenque) et/ou des scientifiques issus de la grande

[272] Par exemple, le comice de Mirande, qui devient protectionniste à partir de 1879, discute de la question du libre échange et du protectionnisme, veut faire cesser la concurrence des vins étrangers.

[273] HUBSCHER Ronald, « Syndicalisme agricole et politisation paysanne », in Collectif, *La politisation des campagnes au XIXe siècle…*, *op. cit.*, p. 138-139.

[274] C'est-à-dire entre, d'un côté, des notables conservateurs dessaisis du pouvoir politique cherchant à maintenir leur patronage sur les masses rurales et, de l'autre, des élus républicains qui contrôlent des organisations et les utilisent comme instruments d'adhésion des paysans au nouveau régime.

[275] Campardon trouverait naturel que les livres de compte et les procès-verbaux des séances de la société soient archivés à la mairie ou à la sous-préfecture, c'est-à-dire dans un local *« neutre »*. Cette proposition, qui agite la vie de la commune pendant plusieurs mois, reçoit une fin de non recevoir du Bureau du comice, celui-ci considérant son local comme étant parfaitement neutre.

bourgeoisie (tel Maurice Lespiault). De par cette cohabitation, il apparaît toutefois incontestable que les querelles droite/gauche ont bien dû exister au sein de ces structures, ce qui a pu parfois paralyser leur action. En outre, sans pour autant avoir une vision trop réductrice, il est évident que Gambetta a été porté par le désir que la République *« ne sacrifie plus les intérêts de la démocratie rurale à une coterie de hobereaux et de grands seigneurs »* et qu'il a bien envisagé la Société nationale d'encouragement de l'Agriculture par opposition à la Société des agriculteurs de France, surnommée la *« Société des ducs et marquis »* car aristocratique dans son recrutement et conservatrice en matière économique et sociale. La Société nationale d'encouragement de l'Agriculture se décline ensuite à l'échelle départementale. En Lot-et-Garonne, elle voit le jour dès le 22 novembre 1881 [276]. La séance du 18 août 1886 du Conseil général des Landes révèle parfaitement cette opposition politique entre les structures agricoles [277]. Le baron de Ravignan conteste le fait que le Conseil général ne donne plus de subventions au comice agricole de Villeneuve-de-Marsan qui existe cependant depuis quinze ans alors qu'il les alloue au comice républicain de la même localité. Pour tenter d'endiguer ce courroux, le républicain Baron propose que les deux sociétés fusionnent. Ravignan s'oppose à cette idée, considérant que le comice qu'il défend est antérieur à la création du comice républicain, et que, à ce titre, il n'a pas à se fondre dans une seule structure, d'autant que *« ses rangs sont ouverts à tout le monde sans distinction politique. »* Pour le républicain Alfred de Cès-Caupenne, les deux comices rendent les mêmes services, mais comme celui de tendance républicaine est de création récente, il a davantage besoin d'être encouragé. La conclusion de Baron sur cette affaire montre bien que les sociétés d'agriculture, malgré leurs annonces du contraire, sont bien distinctes par leur tendance politique [278] : *« les associations agricoles ne devraient avoir qu'un but : le progrès de l'agriculture. Dans ce cas, nous serions disposés à les favoriser indistinctement. »* Quoi qu'il en soit, ces sociétés agricoles initient les simples adhérents aux débats politiques du moment et constituent un des moyens de la politisation des paysans.

[276] *Annuaire illustré du Lot-et-Garonne de 1908*, Agen, 1907, p. 216-215.

[277] In *Le Courrier de Dax. Chronique des Landes*, 5 septembre 1886.

[278] De la même manière, dans le Gers, encore dans les années 1900, les républicains membres du comice agricole des deux cantons de Lombez et Samatan hésitent à organiser des réunions car ils redoutent l'hostilité d'un syndicat « réactionnaire » dirigé par le maire de Lombez (AD32, 1 M 280 : rapport du sous-préfet de Lombez au préfet daté du 2 octobre 1908).

Alors que les grands propriétaires nobles et bourgeois se sont mis à l'école de la science pour tenter de préserver leur fortune et maintenir leur influence sur la paysannerie, que le réseau des sociétés agricoles et des comices qu'ils dirigent leur permet d'orienter une action politique, nombre d'entre eux sont également désireux de se consacrer aux œuvres catholiques qui se développent à partir des années 1870, d'autant que, en mélangeant paternalisme et morale à la rénovation agricole, les sociétés d'agriculture continuent l'action des associations religieuses.

I. 3. Religion, clergé et vie politique

Au XIXe siècle [279], la place de la religion dans la vie politique est considérable, au point que le degré de pratique religieuse représente *« la meilleure valeur prédictive pour le vote »*, rendant compte, au premier chef, du clivage droite/gauche avant même l'appartenance à une classe sociale [280]. De plus, le clergé s'engage intensément dans les luttes électorales. Pendant longtemps, l'Église catholique refuse d'adhérer aux représentations modernes et séculières du pouvoir comme elle reste également méfiante à l'égard du pluralisme pourtant réel des opinions politiques catholiques. Déjà, le 15 février 1851, l'*Écho du Midi* avait amèrement conclu que *« partout où la foi royaliste s'est affaiblie, la foi religieuse a à peu près disparu* [281]. » Avant le Ralliement de 1890, le monde catholique et la modernité démocratique sont opposés [282]. Il est donc intéressant d'étudier l'histoire de la participation paradoxale de l'Église – tant sa hiérarchie épiscopale que ses nombreux pasteurs –, à l'apprentissage des procédés démocratiques, se traduisant dans la plupart des cas en refus du régime républicain (propagande politique, travail de mobilisation électorale, sélection des « bons candidats »…).

[279] Comme encore jusque dans les années 1960.

[280] CHOLVY Gérard, « Religion et politique en pays d'Oc sous la IIIe République (1879-1914) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 123, n°274, avril/juin 2011 (Spécial « Religion et politique dans la France méridionale à l'époque contemporaine »), p. 237-246, principalement p. 237.

[281] In TRIOMPHE Pierre, « Au nom de Dieu, du roi et de tous les miens. Imaginaire, sociabilité et expressions politiques des classes populaires royalistes dans la France méridionale (1800-1851) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 123, n°274, avril/juin 2011 (Spécial « Religion et politique dans la France méridionale à l'époque contemporaine »), p. 195-212, principalement p. 195.

[282] Mais le Ralliement ne résout pas tous les problèmes, ne produit pas nécessairement les effets escomptés par le Vatican et peut même accentuer l'incompréhension du monde catholique face à la modernité démocratique.

Mais au-delà de l'évaluation de la contribution de l'Église à l'intégration des populations catholiques à l'espace électoral français – tout en évitant une lecture trop globalisante afin de rendre compte au contraire de la diversité des attitudes –, il faudra aussi étudier l'évolution de l'enseignement et la place réservée à l'instruction religieuse. Les résistances à la laïcisation sont toutefois plus prégnantes à partir de 1879, quand les républicains tiennent les rênes du pouvoir national [283]. En outre, l'influence de l'Église se fait également sentir dans l'Armée [284]. En Gascogne, « l'alliance du sabre et du goupillon » n'est-elle qu'une idée réductrice ou représente-t-elle une réalité ?

Sous le Second Empire, forte des libertés qui lui ont été reconnues comme autant de privilèges, l'Église a de nouveau accepté d'occuper une position éminente dans la vie publique. Le clergé, plus encore l'épiscopat, a ainsi pris part à de nombreuses cérémonies civiles (inaugurations de monuments publics, distributions de prix dans les lycées…) et a contribué à la sacralisation de la fête nationale instaurée le jour de l'anniversaire de Napoléon Ier, le 15 août, en célébrant à la même date *« la fête séculaire de la patronne de la France et celle du chef de l'État [285]. »* Napoléon III a aussi fait accompagner ses différents gestes de prières publiques.

Malgré l'instauration de la IIIe République, lui faisant redouter l'évolution de la société française, l'Église entend conserver cette position. Elle est néanmoins agitée par des débats théologiques et politiques, des conflits d'interprétation se manifestant au sein même du clergé devant la démocratisation définitive de la société. Si la presse catholique est largement ralliée à la cause monarchiste, certains prélats conseillent toutefois à leur clergé une attitude de vive réserve à l'égard de toute intervention dans la sphère politique, et ce dès 1871. Quelle est l'attitude du clergé gascon ? Est-il sensible à ces recommandations modérées venant essentiellement de Mgr Guilbert, évêque de Gap, ou bien, nostalgique d'une monarchie

[283] Voir *infra*, p. 274-289.

[284] Pour une étude menée à l'échelle nationale, *cf.* BONIFACE Xavier, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde éditions & ministère de la Défense, 2012. Quand l'auteur utilise des exemples issus d'archives départementales, il ne s'appuie que sur la documentation du Nord, du Pas-de-Calais, de la Meurthe-et-Moselle et de la Charente-Maritime.

[285] Circulaire du 2 août 1852.

chrétienne défunte, à l'instar de Mgr Freppel, évêque d'Angers, est-il plutôt convaincu de sa nécessaire politisation [286] ?

I. 3. a. Le rôle politique du clergé

Pour le clergé catholique français, la défaite de 1870 face aux Prussiens vient du manque de foi. Il faut donc donner, ou redonner, la religion à la France pour la sauver. Un pasteur protestant, Ch. Luigi, considère lui aussi que le désastre militaire est un châtiment, mais un châtiment provoqué par le péché que viennent de commettre les citoyens en donnant une forte majorité au « oui » lors du plébiscite du 8 mai 1870 [287]. Dans la lignée du *Syllabus* de Pie IX (1864) qui condamnait les erreurs de la société du XIXe siècle, *« la vraie cause de nos maux, c'est la rupture officielle de la société moderne avec Dieu [288] »* renchérit en 1873 Mgr Dupanloup. Comme leur collègue d'Orléans, beaucoup d'évêques méditent sur les maux de la patrie et sur les conditions de son relèvement. Ces explications millénaristes trouvent une résonance auprès du clergé gascon qui n'hésite pas, très vite à son tour, à diffuser ce type de propos. Ainsi, Lhez, le curé d'Arengosse (Landes), rappelle en chaire le revers français en 1870-1871, fait allusion au congrès de Berlin où la France a été mise au dernier rang des nations et explique à ses paroissiens qu'il fut lutter contre la République :

> *« Prions pour que le bon Dieu sauve la France et lui rende le rang d'honneur qu'elle a toujours occupé. […] Elle ne pouvait tomber plus bas. […] Nous serons dans cet état tant que nous aurons à notre tête ce mauvais gouvernement. Venez adresser vos prières au sacré-cœur afin qu'il nous en délivre. [289] »*

---

[286] Pour les enjeux et le contenu du débat : *cf.* DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006, p. 24-31.

[287] *« Ce jour-là, bien certainement, il se passa quelque chose dans les conseils de Dieu. L'orage de sa colère a éclaté, soudain, terrible !... La nation était coupable, la nation entière a été frappée. […] nous avions péché et attiré sur notre tête nos malheurs. »* (in *L'Église libre*, 9 septembre 1870, p. 281, colonne 3). Cité par ENCREVÉ André, « Protestantisme et bonapartisme », in *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°28 (spécial « Religion, politique et culture au XIXe siècle », sous la direction de Jacqueline Lalouette et Michèle Riot-Sarcey), 2004/1, p. 111-131, principalement p. 111.

[288] In BOUTRY Philippe, « Dieu », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 209-249, principalement p. 233.

[289] AD40, 5 V 1232 : lettre du préfet au ministre de l'Intérieur (26 août 1878 : rappel d'offices de l'année 1871).

Pour l'évêque d'Aire et de Dax, Mgr Epivent, c'est l'abandon du pape et la déchristianisation de la France qui ont provoqué le châtiment que mérite le pays qui ne peut être sauvé que par le retour de la foi, voire aussi du roi :

> *« Nous disons au peuple épouvanté qu'il a plus que jamais besoin du bon secours de son antique patronne* [Rome]. *Dans notre halte à Solferino, nous ne penserons qu'à l'ami de nos Landes, au prince laboureur […]. C'est Napoléon III aux plus beaux jours de sa gloire, alors qu'il n'avait pas encore lancé son aigle avec son foudre, contre la croix du Vatican où se brisent tous les diadèmes et tous les bras qui se lèvent contre elle.* [290] »
>
> *« Pour mesurer la grandeur de l'iniquité que la France commettait par ce dernier abandon (quand la France rappela son dernier soldat de Rome après avoir défini l'infaillibilité papale), voyons qu'elle provoqua un châtiment céleste sur elle.* [291] »
>
> *« Nous avons cessé d'être Français en cessant d'être catholiques. La France a oublié la pensée divine. […] Depuis longtemps, nos gouvernants combattent l'Église parce qu'ils tiennent obstinément à un système d'indépendance. […] On ne règne pas longtemps lorsqu'on ne veut régner que par soi. Jamais l'homme ne subit volontairement le joug de l'homme. Il faut que la puissance descende de plus haut, de celui qui a dit : "C'est par moi que les rois règnent" (*Providence, *VIII, 15). Disons à cette France, qui est épuisée plus encore par un mal interne que par la guerre, que Dieu a fait les nations guérissables.* [292] »
>
> *« Voilà plus d'un siècle que des enfants dénaturés travaillent à dépouiller leur mère de sa beauté. Pour mieux réussir, ils ont commencé par émanciper la France de la tutelle du catholicisme, de sa foi, de sa morale. On a vu se produire en France les doctrines les plus subversives, les dépravations les plus monstrueuses. Aujourd'hui que la France ne trouve dans les âmes vides de foi que la haine et la révolte contre tout pouvoir, elle a peur. […] La pierre angulaire de toute société, c'est Jésus Christ. […] La Révolution attaque le catholicisme au cœur, en faisant de Rome son enclume où elle frappe ses plus terribles coups. Efforts impuissants ! Car l'Église de Rome a des promesses d'immortalité. La vraie liberté vient du Christ ! […] On parle d'une République. Quelques hommes d'ordre semblent apercevoir sous ce régime la France changée en un Éden. Ces hommes sont abusés. La République, c'est les hurlements d'hymnes infernaux, les blasphèmes de l'athéisme, les cris de mort et les longs gémissements de l'innocence égorgée. […] La République en France serait la révolution en permanence.* [293] »

---

[290] AD40, 11 V 31 : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax notifiant sa visite et son itinéraire dans les cantons d'Arjuzanx, Sabres, Pissos, Parentis, Castets et Soustons pour l'année 1872 (30 novembre 1871).

[291] *Ibid.* : lettre circulaire de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax promulguant l'Encyclique *Ubi nos* de notre très Saint Père le pape Pie IX, en date du 15 mai 1871 (30 mai 1871).

[292] *Ibid.* : instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax sur la mission providentielle de la France et mandement pour le carême de 1872 (6 janvier 1872).

[293] *Ibid.* : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax à l'occasion des prières demandées par l'Assemblée nationale. Causes et remèdes des malheurs de la France (11 novembre 1872).

> *« Croit-on que le suprême ordonnateur des empires prenne l'avis des Français pour leur donner un roi ? Non : il choisira encore, comme il l'a toujours fait, ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort (J. de Maistre). Quand le moment sera venu, il rétablira la monarchie française. Malgré ses ennemis, le roi viendra, verra et vaincra. […] Le retour à la monarchie, loin de produire les maux que vous craignez pour l'avenir, fera cesser ceux qui vous consument aujourd'hui.* [294] *»*

De culture traditionaliste [295], les comités de rédaction des revues catholiques s'inscrivent dans cette logique. Celui de la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen* rappelle *« l'abîme profond où nous sommes tombés »* et met tous ses espoirs dans *« un événement qui aura sur les destinées de notre patrie une incalculable influence.* [296] *»* Celui de la *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* donne ses raisons pour expliquer ce qu'il juge être la *« décadence »* de cette époque :

> *« […] Voilà soixante ans que l'enseignement est entre les mains de l'Université. Quels sont les résultats obtenus ? La science a décliné parmi nous, d'où l'ignorance grossière des généraux pendant la dernière guerre. Les hommes qui pensent avec maturité et profondeur sont devenus très rares. […] la dernière guerre a révélé un côté de ces tristes faiblesses ; il s'en faut qu'elles aient été entièrement mises à nu. Où est aujourd'hui cette nation, forte entre toutes, respectée de ses voisins […] et de laquelle de Maistre a écrit : "la France exerce sur l'Europe une véritable magistrature" ? […] Depuis, une politique nouvelle, qui se croyait habile, a travaillé avec persévérance à remplacer l'enseignement de l'Église par l'enseignement laïque. Le mirage révolutionnaire anime nos gouvernements. Ainsi s'explique notre décadence.* [297] *»*

La lettre pastorale de l'évêque d'Agen *« Sur la société »*, datant de 1876, résume cet état d'esprit [298]. Y sont dénoncées la *« décadence de la famille »*, l'irréligion qui *« a pénétré parmi nous d'abord à la faveur des écoles »* et considérée comme *« le premier fléau des temps modernes »*, *« le mal qui nous tue »*. L'Église doit guider *« le peuple qui ne se rend pas compte de ce dont il a besoin. »* Si le régime républicain n'est pas explicitement et

---

[294] *Ibid.* : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax prescrivant des prières conformément au vote de l'Assemblée nationale pour l'ouverture de la session de 1873 (2 octobre 1873).

[295] D'ailleurs, dans sa lettre pastorale *« Sur les vocations à l'état ecclésiastiques »* (1888), à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale, l'évêque d'Agen cite Joseph de Maistre qu'il considère être *« un homme de génie »* (AD47, EE 195-1). Le numéro du 3 janvier 1880 de la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen* rappelle les écrits de Louis de Bonald et de nouveau de Joseph de Maistre.

[296] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 26 juin 1875.

[297] *Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, 20 janvier 1872, p. 16-17 (article de Joseph Dudon).

[298] AD47, 1 M 645.

ouvertement critiqué, il semble évident que la condamnation du *« peuple avide de tout changement de ministère et de formes sociales, se persuadant qu'en changeant, il sera peut-être mieux »* montre le refus du changement de régime politique et du passage à la République. L'évêque landais reprend régulièrement dans ses mandements les condamnations lancées par le pape Pie IX, en particulier contre des sociétés secrètes et la franc-maçonnerie [299]. Dans tous les cas, dès septembre 1870, se pose la question de la représentation et de la défense de la religion dans l'œuvre de la reconstruction nationale. Des ecclésiastiques veulent mettre à profit les élections législatives du 8 février 1871 pouvant offrir au clergé l'occasion d'assurer lui-même cette défense. C'est le cas de l'archevêque d'Alger, le cardinal Lavigerie, originaire des Basses-Pyrénées, qui manifeste dès la mi-septembre 1870 son intention de faire acte de candidature pour éviter au pape et au clergé français la « spoliation » dont il les voyait menacés. Après avoir songé à l'Ardèche, il décide de se présenter dans sa région natale. Or les élections, d'abord prévues pour octobre 1870, sont ajournées. L'évêque d'Orléans profite par conséquent de ce délai pour mieux préparer des candidatures épiscopales. Mais seuls deux évêques font acte de candidature pour le scrutin de février 1871 : Mgr Dupanloup lui-même et, de nouveau, Mgr Lavigerie qui se présente cette fois dans les Landes, sur la liste légitimiste [300].

En raison de l'absence de conservation des rapports de police destinés au préfet des Landes pour la période du début de la IIIe République, il nous est peu aisé de connaître la conduite du clergé landais dans les années 1870 [301]. Les rapports adressés au préfet de Lot-et-Garonne, bien que lacunaires eux aussi [302], nous apprennent que celle du clergé lot-et-garonnais est, pour cette décennie, selon les cas, soit *« assez réservée »* et son influence politique *« presque nulle [303] »* ou *« très restreinte [304] »*, soit d'une influence *« grande, dans les campagnes surtout. [305] »* S'il est difficile de s'y retrouver devant un tel fossé

[299] Encyclique *Etsi multa luctuosa est* en 1874.

[300] Voir *infra*, p. 158.

[301] Puisque nous passons de l'année 1854 (AD40, 4 M 47) à l'année 1898 (AD40, 4 M 48). La série V nous apporte heureusement des renseignements, mais pour les années postérieures (que nous analyserons dans la deuxième partie de la thèse, voir *infra*, p. 284-299).

[302] Mais assez bien conservés pour ce qui concerne les années 1870 (AD47, 4 M 74-83).

[303] AD47, 4 M 76 : rapport du 24 février 1872.

[304] *Ibid.* : rapport du 16 mars 1872.

[305] *Ibid.* : rapport du 1er avril 1872.

d'interprétation d'après des rapports pourtant établis la même année, ce qui peut signifier qu'une telle documentation nous en apprend davantage sur le sentiment de ceux qui la rédigent que sur les populations visées, il s'avère que *« quelques desservants commettent la faute de prendre parti dans les coteries locales* [306] *»*, sans que les rapports précisent desquels il s'agit. Quoi qu'il en soit, globalement, les tendances politiques du clergé *« ne paraissent pas républicaines »* : en effet, *« il applaudirait selon toute vraisemblance au retour de la monarchie avec Henri V* [307] *», « il est tout à fait partie prenante pour le parti légitimiste ; il plaide sa cause sans bruit près des fidèles.* [308] *»* En cela, rien d'exceptionnel et dans la continuité des préconisations du clergé de l'Ancien Régime [309]. Mais, dans le diocèse d'Agen, les titulaires du siège épiscopal pendant les années 1870, Hector d'Outremont (1871-1874) et Jean-Émile Fontenau (1874-1884), ont des opinions bonapartistes, ce qui ne leur attire pas les sympathies des milieux légitimistes du Lot-et-Garonne et de leur clergé, prouvant bien que les prêtres de ce département sont en grande majorité royalistes. Le préfet juge en 1879 que Fonteneau est *« un adversaire résolu du gouvernement, mais un adversaire isolé.* [310] »

L'attitude de certains desservants hostiles à la République est davantage renseignée dans les dossiers d'archives pour les années postérieures, celles où la République appartient aux républicains, incitant les membres du clergé à davantage de résistance ostentatoire [311]. Néanmoins, pour les années 1870, quelques-uns sont pointés du doigt *(annexe n°5)*. C'est notamment le cas de l'abbé Guers, aumônier auxiliaire à Agen, aumônier des Frères des Écoles chrétiennes et directeur du cercle catholique d'Agen. D'après le préfet écrivant au ministre, il est dans la préfecture lot-et-garonnaise *« l'un des sujets les plus militants du cléricalisme.* [312] *»* C'est également le cas de Joly, curé de Saint-Pierre-de-Tonneins qui, selon le sous-préfet de Marmande, a pris immédiatement une attitude directement hostile à la municipalité républicaine dès son arrivée à Tonneins au milieu des années 1870, en blâmant

[306] *Ibid.* : rapport du 24 février 1872.

[307] *Ibid.* : rapport du 16 mars 1872.

[308] *Ibid.* : rapport du 30 avril 1872.

[309] Tel Bossuet, évêque de Meaux, qui, en 1709, avait écrit : *« Le prince est ministre de Dieu pour le bien. […] Si Dieu est le vrai roi,* [à son image] *le gouvernement monarchique est le meilleur, le plus naturel, le plus durable, le plus fort. »*

[310] Lettre du préfet de Lot-et-Garonne au ministre des Cultes (28 octobre 1879), in GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, *op. cit.*, t. 1, p. 187.

[311] Voir *infra*, p. 284-299.

[312] AD47, 1 V 11 : lettre (29 juillet 1878).

publiquement les choix et les actes de cette municipalité [313]. En 1877, le curé de Saint-Pastour (Lot-et-Garonne) appuie une pétition faite par un légitimiste de la commune hostile à l'administration [314]. Lors des élections législatives de 1876, dans le Gers, l'archevêque Mgr Gérault de Langalerie prescrit des prières publiques pour la cause de l'Ordre. Lhez, le curé d'Arengosse (Landes), qui avait dénoncé la décadence française au début de la décennie, tient en chaire de nouveau en 1878 un langage hostile au gouvernement républicain. Il prend aussi n'importe quel prétexte pour avoir un différend avec l'instituteur qu'il accuse de lui avoir attaché plusieurs de ses poules par les pattes [315]. Quant à Coudroy, le desservant de Laurède (Landes), il injurie en 1879 dans un lieu public le maire de la commune, refuse d'enseigner le catéchisme en français aux élèves de l'école communale qui se préparent à la première communion et continue de l'enseigner en « patois » tel qu'il le fait depuis une douzaine d'années [316]. Du reste, il mène une cabale contre l'école communale qui, selon ses dires, *« est mal tenue : les deux sexes y sont confondus sans la séparation légale [...] et on n'enseigne jamais aux filles la couture et la tricoterie* (sic). *[317]* » Lestage, le curé de Sanguinet (Landes) exerce également des pressions sur les gens de la campagne et, du haut de la chaire, critique le conseil municipal [318]. Les Autorités comprennent que l'influence des clercs peut être forte et essaient de trouver des stratégies pour la combattre. Ainsi, à Cazères (Landes), regrettant que la politique républicaine ne fonctionne pas dans cette commune, l'administration veut gagner le curé à la cause républicaine en lui remettant une médaille car elle sait que le curé a de l'influence notamment auprès du Conseil général et dans la contrée : *« Il faut le gagner et nous gagnerons gros. [319] »* Dans le Gers, le préfet note en 1876 que *« le parti clérical effraye. [320] »* Mais jusqu'à la fin de la décennie 1870/1879, les problèmes entre l'autorité civile et les ecclésiastiques n'ont pas une grande intensité, les évêques ne pouvant voir que d'un œil favorable la politique d'Ordre moral alors menée par le pouvoir central

[313] *Ibid.* : lettre au préfet (24 mars 1882).

[314] AD47, 4 M 81 : rapport de police (13 août 1877), à la suite d'une lettre anonyme. Le motif exact de la pétition n'est pas mentionné.

[315] AD40, 5 V 1232 : lettre du préfet au ministre de l'Intérieur (26 août 1878) ; *Le Républicain landais*, 19 juillet 1878.

[316] AD40, 5 V 471 : lettres du ministre de l'Intérieur et des Cultes au préfet (4 mars 1879 ; 5 juin 1879).

[317] *Ibid.* : lettre du préfet à l'Inspecteur d'Académie des Landes (24 juillet 1879).

[318] AD40, 5 V 1225 : lettre du maire de Sanguinet au préfet des Landes (20 mars 1879).

[319] AD40, 1 M 102 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (25 novembre 1878).

[320] AD32, 1 M 221 : rapport du préfet du Gers (du 30 mars au 10 avril 1876).

permettant une forte influence cléricale. D'où, en 1877, le cri fameux de Gambetta *« Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »*, appelant les républicains à contrecarrer l'intervention du clergé en politique, présentée comme la plus grave menace pesant sur les jeunes institutions.

La presse et les revues organisées et éditées par le clergé diffusent pour une très grande part bien évidemment des informations religieuses. Mais, au gré des pages, est parfois émise une opinion politique qui nous montre également un anti-républicanisme important. La *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* (1870-1873), devenue en 1874 la *Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, qui publie mensuellement des articles d'histoire locale et une chronique du diocèse – de ses œuvres, de ses sanctuaires, de ses églises – et qui s'enorgueillit de *« ne servir qu'une cause : le triomphe de l'Église et des idées religieuses*[321] », s'interdit officiellement d'être une revue politique. Elle l'annonce dès octobre 1870 car *« l'Église est au-dessus de ces questions.*[322]*»* Pour autant, et alors qu'on peut comprendre que la préférence politique de cet organe est la monarchie grâce aux noms qui composent son comité de rédaction [323] ainsi qu'à la liste des abonnés publiée tous les ans – quasi exclusivement des prêtres et des nobles [324], dont certains élus légitimistes –, la régularité des attaques contre la Révolution française vient confirmer cette orientation politique antirépublicaine et ultramontaine. En effet, la contestation de la légitimité de la République passe bien souvent par la mise en cause de l'héritage révolutionnaire qu'elle revendique. Avec néanmoins la sagesse ou la malice de ne pas critiquer ouvertement la République, cette revue s'oppose toutefois, et de façon très virulente, à la philosophie des

[321] *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, 20 janvier 1872, p. 2.

[322] *« Pourquoi la* Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax *ne deviendrait-elle pas politique ? […] L'introduction des questions qui se rattachent à cet ordre d'idées dans une revue diocésaine ne serait assurément chose condamnable. Toutefois, il nous a paru plus sage de nous abstenir. En définitive, les formes gouvernementales des sociétés civiles entrent dans les nombreuses questions que Dieu a abandonné à l'éternelle dispute des sages. L'Église est au-dessus de ces questions. Elle conserve, au milieu des agitations humaines, une sorte de tranquille immobilité […] »* (20 octobre 1870).

[323] Duviella, vicaire-général du diocèse d'Aire et de Dax, de Ladoue, ancien vicaire-général du diocèse d'Auch, Besellère, curé de Capbreton et directeur-gérant de la revue, et le baron Anatole de Claye, conseiller général légitimiste d'Amou.

[324] Par exemple, le baron et la baronne de Cauna, le comte et le marquis de Dampierre, Edmond Dufaur de Gavardie, André de Laborde-Lassalle, la baronne de Laluque, Marcial de Laffitte, M. et Mme de Navailles, le marquis d'Orx, Léonce de Pesquidoux…

Lumières [325] et à tout ce que les républicains mettent ou espèrent mettre en place, dans la lignée de la Révolution, telles que les œuvres scolaires ou périscolaires, systématiquement dénoncées. Par exemple, sous la plume du curé de Mont-de-Marsan L. Malet, dans la chronique du mois de juin 1870, on peut lire que si *« les principes de 1789 expriment qu'il n'y a pas de religion révélée et permettent donc d'ériger légalement des temples à tous les cultes tolérés […], la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen n'a pu* [cependant] *briser les rapports nécessaires entre le Créateur et la créature, ni renverser les droits antérieurs et supérieurs. Ce qui était vérité avant 1789 est resté vérité après. […] Quiconque veut rester membre de la société qu'abrite l'Église catholique doit condamner ce qu'elle condamne : l'établissement de l'instruction publique, l'installation d'une bibliothèque populaire […]. [326] »* À l'instar de l'archevêque de Rouen, l'évêque d'Aire et de Dax, suivant une demande du comité catholique, écrit en 1872 au président de l'Assemblée nationale pour réclamer, par voie de pétition, les droits de l'enseignement chrétien et s'opposer au projet de loi sur l'instruction primaire, cette *« perfide attaque de l'impiété [327] »*, qui *« a jeté de vives et justes alarmes dans toutes la France catholique. C'est l'œuvre de la Ligue de l'enseignement. C'est une atteinte aux droits de la religion, de la famille, de la société chrétienne. […] La France n'avait pas besoin de cette agitation nouvelle. Le repos lui était nécessaire pour découvrir la cause de ses malheurs, pour en chercher le remède, et déjà elle avait trouvé la première dans une éducation mauvaise qu'on veut rendre plus mauvaise encore et le remède dans une éducation foncièrement chrétienne donnée par des maîtres sincèrement religieux. [328] »*

Les années 1870 sont aussi celles où les congrégations religieuses se développent. Par exemple, dans les Landes, au début de l'épiscopat de Mgr Delannoy, plusieurs d'entre elles s'installent dans le diocèse d'Aire : ainsi, les Capucins fondent en 1876 les Missionnaires du Levant à Mont-de-Marsan, les Cisterciens réformés sont à Divielle dans la commune de Goos….Certaines affirment leurs tendances ultramontaines. L'un des soucis majeurs des congrégations est de réorganiser les œuvres. Avec le concours des personnalités conservatrices très attachées à la religion, le clergé crée par conséquent des sociétés ayant

[325] Notamment à *« l'utopie du* Contrat social *de Rousseau »* (novembre 1870, p. 487).

[326] *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, juin 1870, p. 227.

[327] AD40, 11 V 31 : Circulaire de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax (19 mars 1872).

[328] In *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, janvier 1872, p. 41.

pour but de défendre les intérêts des catholiques. Partout en France, la fin du XIXe siècle correspond à la période de la plus grande diffusion des œuvres chrétiennes. C'est d'ailleurs *« après 1870 qu'on a le sentiment d'une omniprésence des œuvres.* [329] *»* La plupart des notables du cœur de la Gascogne se consacrent à des sociétés philanthropiques [330]. Il faut rechristianiser la société, et toutes les bonnes volontés doivent être réunies par l'établissement d'un réseau de comités locaux et par l'organisation, chaque année, d'une assemblée générale de catholiques. Il n'est plus permis aux catholiques d'être neutres dans le combat qui se livre entre l'Église et la Révolution [331]. Des comités sont même chargés de préparer les élections législatives de février 1871. Il s'en organise un dans les Landes [332] où Ladoue, vicaire général à Auch, suggère la création de *« comités départementaux d'initiative et de défense. »* Prenant pour devise en 1872 lors de l'assemblée générale annuelle *« Vive le Christ, roi des Francs ! »*, les comités catholiques coordonnent et stimulent les œuvres liées à la spiritualité, à l'enseignement et plus généralement au monde de la jeunesse, à l'action sociale et charitable, à la défense et à la propagande religieuse [333]. En 1877, la France compte 120 comités de ce type [334]. Les œuvres peuvent se révéler plus influentes que les cercles, car au plus près de la population [335]. Les membres de ces sociétés, leurs options politiques, les objectifs affichés

[329] MOULINET Daniel, « Les comités catholiques. Pour la restauration d'une monarchie chrétienne en France ? », in Bruno Dumons et Hilaire Multon (dir.), *« Blancs » et contre-révolutionnaires en Europe. Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIIIe - début XXe siècles). France-Italie-Espagne-Portugal*, Rome, École Française de Rome, n°454, 2011, p. 295-305, précisément p. 295.

[330] Que ce soit Abbadie de Barrau, fervent mutualiste, Henri Faton de Favernay, président de la Société de secours mutuel de Saint-Sever, Adhémar de Guilloutet, président de celle de Gabarret, Henri de Groussou, président de la société de secours mutuel « Saint-Jérôme d'Agen », forte d'une centaine d'adhérents, ou encore Léopold de Batz de Trenquelléon et Henri de Peyrelongue, membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

[331] GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques…*, *op. cit.*, t. 1, p. 241.

[332] Ainsi que dans l'Allier, la Vienne et le Morbihan.

[333] S'il devient encore plus fort dès 1871, l'effort de coordination des œuvres avait néanmoins commencé à s'accroître sous le Second Empire. *Cf.* BRÉJON DE LAVERGNÉE Matthieu, « Culture "blanche" et œuvres de charité. Le faubourg Saint-Germain à Paris au XIXe siècle », in Bruno Dumons et Hilaire Multon (dir.), *« Blancs » et contre-révolutionnaires en Europe….*, *op. cit.*, p. 133-160, précisément p. 136.

[334] DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006, p. 354, note 90.

[335] Le nombre d'abonnés d'un cercle n'est d'ailleurs pas très élevé. Ainsi, l'ensemble des 18 cercles de l'arrondissement d'Auch (toute tendance confondue) ne concerne que 774 adhérents (AD32, 4 M 57 : tableau des cercles et sociétés établi le 21 novembre 1872).

dans les statuts, la mention de leurs activités dans les journaux royalistes invitent à s'interroger sur leurs liens avec la perspective du rétablissement d'une monarchie chrétienne : la charité apparaît-elle comme un devoir impératif pour la noblesse ou n'existe-t-il pas une relation idéologique plus étroite entre culture politique « blanche » et culture catholique intransigeante dont l'engagement charitable pourrait être, en période de retrait de l'espace public, l'une des clefs d'articulation ?

Quelques exemples suffisent pour comprendre que les comités catholiques en Gascogne, comme dans d'autres régions, naissent à la suite de la convergence de plusieurs initiatives à l'échelle nationale [336], les volontés locales pouvant dès lors se concrétiser, et que toute une sociabilité essentiellement légitimiste gravite autour des œuvres de charité. Ainsi, en raison du *« degré d'audace* [où] *en sont venues les sectes impies, travaillant, ouvertement et la tête haute, à renverser nos institutions civiles et nos lois mais encore la religion elle-même, base essentielle de toute société [337] »*, un Comité Catholique se crée à Auch en 1873 afin de protéger *« les droits du Saint-Siège et la liberté de l'Église. [338] » L'Union du Sud-Ouest*, le journal légitimiste lot-et-garonnais, qui salue cette initiative gersoise, émet le vœu qu'elle soit imitée par les villes d'autres départements, en particulier par Agen, *« afin de lutter contre l'assaut général qui nous menace. À la propagande du mal, opposons l'active propagande du bien. La société "Internationale" ne résistera pas à la société "Intercatholique". L'Église vaincra la Révolution. Obtenons l'union, nous aurons bientôt la force ! »* D'ailleurs, fort satisfait qu'un Comité d'Union Catholique voit également le jour à Bordeaux afin de patronner toutes les œuvres catholiques et de veiller à assurer *« la liberté »* de l'enseignement primaire, ce quotidien, quand il en promeut l'initiative pour permettre au Comité de recruter *« tous ceux qui croient qu'il est bon et nécessaire d'apprendre aux enfants à prier Dieu »* en espérant *« pas moins de zèle dans les hommes religieux qu'il n'y en a parmi ceux qui veulent*

[336] Telles la création d'une « Internationale noire » souhaitant restaurer l'influence de l'Église sur la société, la constitution d'une liste catholique à Paris lors des élections législatives de février 1871, l'appel du père Emmanuel d'Alzon à la constitution d'une « Ligue pour la défense des droits de l'Église » en vue de la restauration d'une société chrétienne fondée sur le *Syllabus* et le concile du Vatican par le moyen de la revendication de la liberté d'association, de propriété et d'enseignement.

[337] AD32, 10 J 1 : fonds du Bie. In *Rapport de M. du Bie pour la fondation d'un comité catholique dans le Gers* (7 décembre 1872). Le premier but que l'association veut suivre est *« la revendication du pouvoir temporel du Saint-Siège. »* Elle s'attache ensuite à *« la diffusion des bons livres et au soutien à la presse vouée à la défense des principes religieux. »*

[338] *L'Union du Sud-Ouest*, 16 janvier 1873.

bannir Dieu de nos écoles [339] *»*, oublie de préciser que ce Comité se crée en Gironde au point que de nombreux lecteurs, croyant qu'il se constitue à Agen, contactent les responsables du journal pour en connaître l'adresse exacte afin d'en devenir membres. Tout en s'excusant quelques jours plus tard de cet oubli, générateur de confusion parmi les catholiques lot-et-garonnais, l'organe conservateur se réjouit finalement de constater qu'à l'annonce de ce qui a été compris comme la création d'un Comité Catholique à Agen, autant de lecteurs souhaitent en faire partie, ce qui prouve qu'il est temps de prendre une même initiative en Lot-et-Garonne [340]. Aussi, le quotidien royaliste tient-il régulièrement informés les Lot-et-Garonnais des actions du Comité de l'Union Catholique girondin [341]. Nous ne savons pas à quelle date précise ce comité a finalement vu le jour à Agen, mais nous avons trouvé sa mention dans la revue *Semaine religieuse* dans les années 1880 [342]. *« Dans le but de prémunir les jeunes gens contre les doctrines perverses […] »*, est fondée également en 1873 à Clairac (Lot-et-Garonne) l'Académie Catholique [343] dont les statuts spécifient que les adhérents *« ne doivent appartenir ni à la franc-maçonnerie, ni à l'Internationale ni à aucune autre société secrète. »* Si les préoccupations de l'Académie Catholique sont d'ordre moral, elles semblent aussi d'ordre politique. En effet, dans les années 1870, Clairac, ville à forte teneur protestante, compte des républicains qu'il faut contrer [344]. C'est pourquoi, le maire de la ville, le légitimiste Silvestre de Ferron, pourtant protestant, se montre très favorable à sa création ; songe-t-il à s'assurer les voix catholiques pour les prochaines élections municipales qui s'annoncent plus difficiles que celles de 1871 ? Pour le sous-préfet, la constitution de cette Académie dans la commune se comprend par la présence de plusieurs cultes qui stimulent

[339] *Ibid.*, 24 janvier 1873.

[340] *Ibid.*, 27/28 janvier 1873.

[341] Dans l'édition du 14 février 1873, il est rappelé que le but du Comité est de *« protéger et défendre le catholicisme. »*

[342] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 15 mars 1884.

[343] Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 4 M 179.

[344] Dans son article sur les royalistes clairacois, Guy Blois mentionne que l'Académie catholique, qui débute ses activités en 1873 mais dont nous ne connaissons pas la longévité, lutte contre la loge maçonnique de Clairac. Encore faudrait-il que l'Académie catholique ait duré au moins vingt-six ans, puisque ce n'est qu'à partir de 1899 qu'une loge maçonnique (« Espérance et Fraternité ») se constitue dans la ville… (BLOIS Guy, « Les partisans du roi à Clairac au début de la IIIe République (1870-1890) », in *Revue de l'Agenais*, 121e année, CXXI, 1994, 3e trim., p. 605-610, principalement p. 609 ; CLOUCHÉ Jacques, *La Franc-maçonnerie en Lot-et-Garonne (1759-1940)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2010, p. 192-204).

l'ardeur des fidèles, la « concurrence » du protestantisme renforçant les catholiques qui cherchent à se grouper pour être influents. Nous ne savons cependant pas combien de temps dure cette société ni si le nombre de ses adhérents augmente ou diminue au fur et à mesure de son existence. En 1873 encore, se crée à Tonneins (Lot-et-Garonne) le « Cercle catholique de la Jeunesse » [345]. Sa constitution soulève la désapprobation du maire républicain de la ville, Alexandre Pomarède, alors que le sous-préfet considère les craintes du premier édile sans fondements. Pourtant, après le dépôt d'une demande de création de cercle par Eugène Tarry en avril 1873, le maire trouve étonnant que cette structure, conçue pour des jeunes de 16 à 20 ans, puisse aussi accueillir des adolescents de 11 à 16 ans, ce qui ne peut que contribuer à les tenir éloignés de leur foyer domestique, une contradiction totale avec la vocation du cercle de *« développer l'esprit de famille. »* Il craint également que, par sa composition essentiellement et ouvertement catholique dans une ville mixte, ce cercle puisse provoquer des réactions semblables chez les protestants et exciter de la sorte les rivalités confessionnelles. Malgré tout, le sous-préfet autorise son ouverture en juin 1873, dans un esprit de liberté d'association : *« Dans un temps où l'on organise tant de comités athées et radicaux, pourquoi empêcher les catholiques conservateurs de se réunir et de maintenir dans les devoirs de la religion les jeunes gens si faciles à détourner et à corrompre ? »* Néanmoins, dès la fin du mois de juillet 1873, le préfet de Marmande demande au sous-préfet de suspendre cette autorisation au motif que le président Tarry est poursuivi pour attentat à la pudeur sur un jeune homme de 18 ans.

De toutes les sociétés de charité et de secours mutuel, qui ont souvent une coloration politique, la plus puissante est la Société de Saint-Vincent de Paul, présente dans chaque département. Par exemple, dans les Landes, il en existe une à Mont-de-Marsan et une à Soustons. D'après un rapport préfectoral établi en 1883, nous apprenons qu'elles recrutent de préférence dans la bourgeoisie et dans la classe avancée des paysans et se livrent à de la propagande politique : *« bien que cette société paraisse poursuivre un but d'œuvre charitable, les membres qui la composent sont tous hostiles aux institutions* [républicaines]. *[346] »* Une autre société joue un rôle politique, parallèlement à son action philanthropique. Il s'agit de l'Œuvre des campagnes, fondée en 1857, dans le but d'encourager les riches propriétaires à quitter Paris pour retourner vivre dans leurs châteaux et restaurer le culte catholique dans les paroisses rurales où les nobles ont la tâche de consolider les rapports entre les curés et la

[345] AD47, 4 M 195.

[346] AD40, 2 V 2 : rapport du préfet des Landes (1883).

population dans le double but de reconstituer l'harmonie sociale sous l'égide du château et du presbytère et d'apporter à la paroisse un souffle nouveau [347]. Faute d'archives permettant de connaître la composition et les activités des comités diocésains, il n'est possible de connaître l'extension de l'Œuvre des campagnes qu'à partir des comptes rendus financiers. Celui de 1877 nous permet de constater que l'Œuvre est établie en Gascogne au moins à partir de cette date-là. Dans les Landes, c'est sous l'impulsion de la famille Dampierre qu'elle s'implante [348]. Dans toutes les régions, elle engage les châtelains à exercer une surveillance sur les fermiers, métayers et ouvriers agricoles qui dépendent d'eux et, bien avant les lois scolaires de Jules Ferry, elle insiste sur l'importance du catéchisme.

Compte tenu des personnalités qui sont membres de ces diverses structures, la frontière paraît finalement ténue entre charité et politique. Ainsi, à la tête du Comité Catholique d'Auch se trouvent plusieurs conservateurs du Gers : MM. du Bie, le comte Gaston de Castelbajac (conseiller général depuis 1864), le marquis de Galard-Terraube, le baron de Samazan et le comte Dillon (légitimiste). Les autres (et nombreux) membres sont essentiellement des châtelains et des prêtres du Gers ainsi que des royalistes de départements voisins, tel le Lot-et-Garonnais Édouard Cazenove de Pradines [349]. Concernant l'Académie catholique de Clairac, composée de 47 membres, nous ignorons si tous les adhérents qui figurent sur la liste se classent parmi les droites [350], mais certains sont publiquement connus pour afficher des convictions royalistes, en particulier Hector de Boissy-Dubois, Henri de Lartigue et le baron Charles de la Bigotie, propriétaires, ainsi que l'horloger Jean Ferré. L'exemple à Agen de « L'Œuvre des Jeunes Travailleurs », qui distribue aux enfants nécessiteux du pain et des vêtements et leur apporte un abri et du travail, est tout autant significatif : aux côtés du chanoine Dufourc de Chaumel (directeur de l'œuvre) et de Canouet (aumônier), vicaire de la cathédrale, les membres actifs de la société de charité sont bien connus dans le milieu politique [351] : Félix Aunac (président de la société et conseiller général bonapartiste d'Agen), Henri Noubel (conseiller général bonapartiste de Beauville), Joseph Amblard, Louis de Montesquiou, Joseph de Gauléjac… Les œuvres ont aussi des liens entre

[347] MENSION-RIGAU, *Le Donjon et le Clocher…*, *op. cit.*

[348] La présidente dans les Landes est d'ailleurs la comtesse de Dampierre.

[349] AD32, 10 J 1 : fonds du Bie (répertoire des membres).

[350] Y adhèrent 32 artisans/commerçants, 5 domestiques, 3 propriétaires, 2 négociants, 1 homme de loi, 1 cultivateur et 3 divers.

[351] *L'Union du Sud-Ouest*, 31 mai 1873.

elles : par exemple, le chanoine Dufourc de Chaumel, directeur d'une œuvre à Agen, correspond avec le comité catholique du Gers. Enfin, il est intéressant de remarquer que, si les royalistes constituent la grande majorité des membres de ces sociétés, se mêlent à eux des bonapartistes de tendance conservatrice pour qui la famille et la religion représentent le socle de la société française, ce qui, au-delà de leurs divergences politiques, leur procure un très grand point commun. Cette attitude se remarque aussi lors des souscriptions lancées pour construire de nouveaux lieux de culte : ainsi, les bonapartistes Rotch Barsalou et Henri Noubel ainsi que l'épouse de l'impérialiste Félix Aunac se trouvent parmi les souscripteurs de l'église de la Porte-du-Pin à Agen [352], le bonapartiste Joseph Amblard et le royaliste Albert Béchade (maire de Miramont) parmi ceux de l'église du Sacré-Cœur [353].

Alors que les œuvres de patronage et de bienfaisance foisonnent en France en ces années 1870, apparaît en décembre 1871 une œuvre particulière qui refuse de s'assimiler aux autres œuvres, en l'occurrence à celle des cercles catholiques d'ouvriers fondée par les légitimistes Albert de Mun [354] et René de La Tour du Pin dans le but de rechristianiser la France pour restaurer la monarchie selon Henri V [355]. Philippe Levillain l'explique : *« l'Œuvre se doit d'être une société parfaite à l'intérieur de la société parfaite qu'est l'Église.* [356] » Si, dans l'esprit d'Albert de Mun, l'Œuvre a toujours été conçue comme un grand mouvement catholique, la politique n'en revêt pas moins un intérêt constant, d'autant que de Mun ne veut pas que l'Œuvre passe pour une société de charité et qu'il établit le projet d'un Parti catholique qui pourrait avoir la forme préalable d'une Ligue française catholique. Proche des milieux légitimistes, les royalistes liés à l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers sont accoutumés à lire dans les événements les décrets de la Providence et *« ne craignent pas de pratiquer à l'occasion la politique du pire, convaincus que la catastrophe est la condition*

[352] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 19 juin 1875.

[353] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 25 septembre 1875.

[354] LEVILLAIN, *Albert de Mun…*, *op. cit.*

[355] Pour autant, le comte de Chambord, qui n'est pas insensible à la question ouvrière, ne pense pas que la solution réside dans un ordre social chrétien souhaité par les fondateurs de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers mais dans un paternalisme monarchique que, précisément, les personnalité de l'Œuvre des cercles refusent (*cf.* LEVILLAIN, « Les droites en République »…, *op. cit.*, p. 166). L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fait siennes les thèses de Frédéric Le Play, en insistant sur la constitution d'un bien de famille insaisissable, et ajoute après 1891 la revendication du salaire familial.

[356] LEVILLAIN, *Albert de Mun…*, *op. cit.*, p. 215.

du renouveau de la France chrétienne.[357] *»* En 1877, Albert de Mun définit ainsi son programme : *« Opposer à la Déclaration des droits de l'homme, qui a servi de base à la Révolution, la proclamation des Droits de Dieu, qui doit être le fondement de la Contre-Révolution.*[358] *»* La conquête de la province n'est pas dans les intentions premières des fondateurs de l'Œuvre qui préfèrent rameuter les provinciaux vers les cercles parisiens [359]. Néanmoins, en mai 1873, l'Œuvre compte déjà 20 comités en exercice, dont celui de Bordeaux. Dans le Sud-Ouest [360], plus qu'ailleurs, l'aristocratie semble avoir constitué une sorte de chaîne en trouvant des relais auprès des notables bourgeois : ainsi, c'est à la demande du Dr Joseph de Gauléjac [361] qu'est créé le cercle catholique ouvrier d'Agen, du vicomte de Castillon celui de Mézin et d'Henri d'Auber de Peyrelongue [362] celui de Marmande. C'est apparemment à Mont-de-Marsan (Landes) qu'est fondé, en 1871, le premier de la région [363]. Sous la présidence de Bauquier, il fonctionne avec une quarantaine de membres. Apparaît ensuite celui de Fleurance (Gers) en 1874 [364], sur la proposition du vicaire Aurèle Magentie et de plusieurs notables de la localité [365]. Puis, c'est au tour de la ville d'Auch (Gers) de voir la fondation d'un cercle catholique ouvrier en 1876 grâce à l'initiative de douze personnalités, dont l'archevêque Mgr de Langalerie [366]. Jules Solon, vice-président du tribunal civil, en devient le président. L'implantation de l'Œuvre dans le cœur de la Gascogne suit le rythme du pays où il n'existe que 60 cercles en 1873 mais déjà 200 en 1875. Il faut cependant attendre l'année 1877 pour assister à la véritable diffusion de ce type d'œuvre dans la région. Cette

[357] MAYEUR Jean-Marie, *Les débuts de la IIIe République 1871-1898*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 10), 1973, p. 17.

[358] In DUPÂQUIER Jacques et FAUVE-CHAMOUX Antoinette, « La famille », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 15-48, principalement p. 36.

[359] LEVILLAIN, *Albert de Mun…*, *op. cit.*, p. 352-353.

[360] Dont le secrétaire général est le capitaine de Langalerie, apparenté à l'archevêque d'Auch.

[361] Également membre de « L'Œuvre des Jeunes Travailleurs » et futur candidat aux législatives de 1906.

[362] Candidat légitimiste aux sénatoriales de 1876.

[363] AD40, 2 V 5 : lettres du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (23 juin et 14 août 1880).

[364] AD32, 4 M 62 : lettre du sous-préfet de Lectoure au préfet du Gers (6 juin 1874).

[365] Plusieurs propriétaires et des médecins, pharmaciens, vétérinaires (dont Paul Castarède-Labarthe, D[r] en médecine).

[366] AD32, 4 M 62 : lettre du comité local au préfet du Gers (août 1876 : la demande d'autorisation est faite *« sur la base de ceux de Paris puis de Fleurance pour entretenir des relations chrétiennes »*) ; lettre au préfet du Gers (9 octobre 1876). Le cercle, qui s'installe dans quartier de l'église Saint-Paul, est autorisé le 16 octobre. Les douze fondateurs sont essentiellement des propriétaires et des hommes de loi.

année-là, cinq nouveaux cercles catholiques ouvriers y font ainsi leur apparition : celui de Dax dans les Landes, dirigé par Pierre Dupouy, professeur au collège ecclésiastique de Dax, composé, selon les Autorités, d'une trentaine *« d'ignorants »* [367], celui de Flamarens dans le Gers, dit « Cercle Saint-Joseph » [368] créé par le médecin Prosper Sales, et, en Lot-et-Garonne, ceux d'Agen [369], de Mézin [370] et de Marmande [371] ; suivis d'un quatrième qui voit le jour en 1878, à Cahuzac [372]. Le cercle d'Agen s'installe dans un immeuble de la rue Saint-Martial [373] *(annexe n°)* dont l'autre partie est occupée par les Frères de la Doctrine chrétienne [374]. Ouverts tous les jours, ces cercles, où les adhérents peuvent lire, converser, assister à des conférences scientifiques ou littéraires, écouter de la musique et pratiquer divers jeux de commerce, ont pour objectif de *« sauvegarder la foi des ouvriers, leur procurer des délassements honnêtes, entretenir des amitiés chrétiennes, trouver des moyens d'instruction et des enseignements pratiques au point de vue de l'exercice de leur profession, apprendre à honorer le travail et l'atelier. [375] »* Au congrès des directeurs des Œuvres ouvrières catholiques de 1877, organisé au Puy-en-Velay, la liste des participants montre une prépondérance du diocèse de Paris et des diocèses du Midi « blanc » (Montpellier, Rodez, Mende…). Il est intéressant de remarquer qu'alors que les diocèses d'Auch et d'Aire n'y envoient personne, celui d'Agen y est représenté en la personne de l'abbé Bernard, directeur du Cercle catholique de Saint-Joseph (c'est-à-dire le cercle catholique ouvrier de Marmande) et curé de Sainte-Radegonde d'Aiguillon. Parmi les 27 bureaux diocésains que compte l'Union des Œuvres ouvrières

[367] Nous savons cependant, d'après un document datant de 1880, que ce cercle, même s'il fonctionne, n'a jamais été autorisé (AD40, 4 M 143 : lettre du ministre de l'Intérieur au préfet des Landes, du 28 août 1880).

[368] AD32, 4 M 62 : lettre du maire de Flamarens au sous-préfet de Lectoure (20 mars 1877) ; lettre du sous-préfet au préfet du Gers (1er juin 1877). Le cercle est autorisé le 2 juin. Comme dans les autres cercles gersois, les fondateurs sont des propriétaires (Maxime Cluzet, René et Clément Guyon), des médecins (Prosper Sales), des hommes de loi (François Descrimes, juge de paix) et des prêtres (Charles Pérès).

[369] AD47, 4 M 174.

[370] *Id.* (classé dans le dossier "Agen" et non dans celui spécifique relatif à "Mézin").

[371] AD47, 4 M 184.

[372] AD47, 4 M 178.

[373] Actuelle rue Joseph Bara.

[374] De graves difficultés financières doivent cependant l'obliger à vendre cet immeuble (*Journal d'Agen*, 6 avril 1882).

[375] AD47, 4 M 178.

catholiques en 1877, trois sont nouvellement créés cette année-là, dont celui d'Auch [376]. L'orientation politique de l'Œuvre des cercles catholiques ouvriers est clairement contre-révolutionnaire, et le gouvernement républicain est inquiet de son développement depuis 1871, l'Œuvre se voulant une véritable *« contre franc-maçonnerie »* pour reprendre l'expression de Philippe Levillain [377]. Le préfet de Lot-et-Garonne alerte le ministre de l'Intérieur sur la création de telles structures qui n'ont comme seul objectif que *« la propagande catholique »*. Mais, tout en sachant parfaitement que *« la tendance de ces cercles est de dégénérer en associations de propagande »*, le gouvernement juge inutile d'empêcher la constitution de *« cercles isolés, sans action extérieure et n'entretenant aucune relation avec des sociétés analogues ou avec un comité central directeur. »* Toutefois, s'ils deviennent des centres de propagande politique, le ministère de l'Intérieur veut en être informé afin d'aviser. C'est ainsi que concernant les premières demandes d'autorisation de création de cercles catholiques ouvriers en Lot-et-Garonne, en l'occurrence celles d'Agen et de Mézin, le préfet, à la suite des doutes émis le 12 mars 1877 par le maire républicain de Mézin Alcide Rontin, opposé à l'ouverture d'un tel cercle dans sa commune qui compte déjà trois cercles composés d'ouvriers pour seulement 2 000 habitants, prend conseil auprès du ministère de l'Intérieur car, sachant que *« la constitution de ce type de cercle est dans le seul but de propagande [378] »*, il ignore si les projets de statuts répondent aux exigences règlementaires. En effet, le ministère pointe du doigt l'âge auquel on peut être admis, considérant que les limites minimales proposées [379] n'offrent pas les garanties nécessaires [380]. Les cercles d'Agen et de Mézin sont néanmoins autorisés le 3 avril 1877 une fois l'âge de la majorité inscrit à la place des âges auparavant proposés. Peu résigné cependant, en juillet 1878, le maire de Mézin souhaite de nouvelles modifications parce que *« les statuts impliquent l'idée d'une œuvre de propagande coupable. »* Pour le vicomte de Castillon, président du cercle, cette demande est inconvenante, le préfet et le ministre de l'Intérieur ayant, eux, autorisé la structure : *« le maire fait du zèle car le cercle aurait, à l'écouter, des "intentions". »* Soutenu par l'ancien maire bonapartiste Henri de Lalyman, le vicomte de Castillon espère que *« les membres du cercle*

[376] *Congrès des Œuvres ouvrières catholiques.* Compte-rendu de la 10e assemblée générale de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques (Puy-en-Velay, 6-10 août 1877), p. 101.

[377] LEVILLAIN, *Albert de Mun*…, *op. cit.*, p. 1017.

[378] AD47, 4 M 174.

[379] 16 ans pour la structure mézinaise et 18 pour l'agenaise.

[380] Soulevant le problème de l'âge (16 ans) et le montant bien trop peu élevé de la cotisation (0,50F).

catholique ouvrier ne [soient] *pas victimes d'une loi d'exception »*, alors que, de son côté, le sous-préfet de Nérac, le républicain Mourlan-Descudé, approuve évidemment Alcide Rontin *« afin d'enlever à la population de Mézin laborieuse et républicaine ce foyer de discorde et de réaction »*, confirmant ainsi *« le caractère politique qu'aurait pris depuis quelque temps le cercle. »* Nous ne savons toutefois pas si la structure mézinaise a continué d'exister après ces plaintes ou si elle a été dissoute en 1878. La constitution puis la dissolution d'un autre cercle catholique ouvrier, celui de Cahuzac (canton de Castillonnès), est également révélatrice de tous les problèmes posés par ce type de structures. Alors que la demande de création de ce cercle intervient le 11 novembre 1877, le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot émet le 2 février 1878 un avis défavorable en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouverait la société d'assurer son existence régulière [381]. Si celui-ci est toutefois autorisé en avril 1878. Le 4 mai de cette année-là, le préfet rappelle cependant au sous-préfet la tendance de ces cercles catholiques de *« dégénérer en association de propagande politique. »* À peine un an plus tard, en septembre 1879, le cercle cesse ses activités sur décision des membres. Le curé justifie cette dissolution par le manque de temps des adhérents qui n'arrivaient pas à se réunir le soir [382] alors que le maire voit en définitive de la part du desservant une évidente *« manœuvre pour mieux attirer dans le cercle dissous les enfants qu'il ne pouvait pas avoir dans son cercle autorisé* [383]*. »* La fin de ce cercle est-elle réellement consécutive à cette stratégie ou le signe que cette association n'a pas réussi à avoir une véritable influence dans la commune ? Pour l'heure, il nous est difficile de le savoir. Mais, alors que de Mun multiplie ses efforts pour conjuguer les comités royalistes et les cercles catholiques dans une œuvre de propagande politique autour de sa devise *« Dieu et le Roi »*, « l'impérialisme » de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers et l'autorité dévolue à de Mun n'est pas du goût de tous les royalistes ; aussi, à la fin des années 1870 et au début des années 1880, beaucoup de comités, pourtant appelés par le comte de Chambord à pratiquer l'union, se dérobent-ils à l'idée d'entamer une campagne politique qui accentuerait leurs rivalités avec leurs alliés de demain. C'est le cas de nombreux départements dont les Landes et le Gers [384]. Cette expérience montre par conséquent que la politique d'union entre royalistes et catholiques n'est pas toujours facile.

[381] Au moyen d'une seule cotisation mensuelle de 0,50 francs du fait que l'association atteint une dizaine de membres. Le jeu ou d'autres revenus sont suspectés de devoir par la suite alimenter le cercle.

[382] 4 M 178 : lettre du 2 septembre 1879 adressée au maire.

[383] *Ibid.* : lettre du 4 septembre 1879 adressée au préfet.

[384] LEVILLAIN, *Albert de Mun…*, *op. cit.*, p. 715.

Elle forme néanmoins les prémices de la constitution d'un programme commun de l'Union conservatrice, la protestation religieuse étant à elle seule insuffisante.

Pendant la IIIe République, les pratiques religieuses se politisent. Une forme de contestation provocatrice consiste en l'organisation de cérémonies hors des églises. Hormis leur dimension spirituelle, les pèlerinages, les missions, les fêtes et processions, qui se sont développées tout au long du XIXe siècle, deviennent l'occasion de *« prier pour l'Église et son chef bien-aimé le pape […], pour la France et le retour à la religion de tous ceux qui ont le malheur d'en être éloignée »*, tel que le préconise en 1873 le chroniqueur du journal légitimiste *L'Union du Sud-Ouest* dans son compte-rendu du pèlerinage d'Ambrus (canton de Damazan, diocèse d'Agen)[385] en raison de *« l'obligation actuelle »*, en d'autres termes à cause du régime républicain. Les missions, à l'occasion desquelles sont érigées des croix de fonte ouvragées (comme celle qui est plantée à Marmande au carrefour de Bayssac ou celle à l'entrée de la route de Tonneins), sont l'occasion de manifestations antirépublicaines[386]. La mystique collective se développe à la suite de l'ébranlement de la conscience patriotique et religieuse consécutif à la défaite de 1870-1871. De l'été 1872 à la fin de l'année 1873, de nombreuses processions se forment vers des hauts lieux sacrés ; ainsi, en Lot-et-Garonne, par exemple à Notre-Dame de Bon Encontre (près d'Agen) ou à Notre-Dame de Peyragude (à Penne-d'Agenais) ; dans les Landes, à Notre-Dame de Maylis[387] ou à Notre-Dame de Buglose (Dax). Mais les fidèles organisent de plus importants déplacements, notamment vers Lourdes, et ces rassemblements ne passent pas inaperçus *(annexe)* : la poitrine barrée de la croix rouge, les pèlerins défilent derrière les bannières de leur paroisse entonnant des cantiques à la Vierge qui succèdent au chant en l'honneur du Sacré-Cœur[388]. Lors d'un pèlerinage à Lourdes le 6 octobre 1872, alors qu'une grande émotion s'est emparée de la foule au passage des bannières de l'Alsace et de la Lorraine, crêpées de deuil, l'archevêque d'Auch lit un vœu solennel demandant à la Vierge que soient rendues à la France les provinces

[385] *L'Union du Sud-Ouest*, 12 septembre 1873.

[386] Information donnée par Gérard Gouzes, maire de Marmande.

[387] Le sanctuaire de Maylis est construit de 1868 à 1903 pour répondre à la triple vocation de sanctuaire marial, d'église paroissiale et d'abbatiale.

[388] Le Sacré Cœur devient le signe de ralliement des catholiques lorsque Cazenove de Pradines, ancien combattant de Patay (comme le baron de Charrette qui, le 2 décembre 1870, avait déployé à Patay une bannière blanche orné d'un Sacré Cœur), a déposé à l'Assemblée une proposition de loi, votée le 16 mai 1871, visant à organiser des prières publiques à fin d'expiation.

perdues [389]. En 1873, à l'heure où la restauration monarchique semble imminente après la chute de Thiers le 24 mai, le pèlerinage devient le rite privilégié, et, les années suivantes, à la grande satisfaction du clergé, *« le mouvement pieux des pèlerinages ne se ralentit pas, Dieu merci, dans notre pauvre et chère France.* [390] *»* Comme ailleurs en France, le langage des organisateurs des pèlerinages a des relents d'Ancien Régime : ils utilisent un vocabulaire montrant qu'ils veulent en finir avec la République qu'ils espèrent n'être qu'une parenthèse. Pour le comité catholique du Gers, *« le mouvement religieux qui se forme actuellement, le pèlerinage, est une réaction au rire voltairien.* [391] *»* L'évêque d'Agen voit en la personne de Mac-Mahon *« un père aussi bien qu'un chef.* [392] *»* Mais ces manifestations ont-elles réellement pour but de favoriser le retour du roi ? C'est la thèse de Jean-Marie Mayeur qui explique que la France *« attend une restauration monarchique et chrétienne* [393] *»* et de Jacques Gadille pour qui les pèlerinages jouent un grand rôle dans la campagne menée en faveur de la restauration en cette année 1873 : *« Après la chute de l'Empire, il se fit, dans l'épiscopat français, une sorte d'unanimité autour de l'idée monarchique.* [394] *»* En 1873, le cardinal Lavigerie rédige un projet d'article sur « le rétablissement de la monarchie en France ». En même temps que s'épanouit un néo-ultramontanisme, se développe un « néo-légitimisme » à fondement religieux [395] dont les tenants considèrent les catholiques libéraux et les royalistes sans principes coupables de ne pas placer le respect des droits de l'Église avant toute chose. Certes, cette période connaît une sorte de millénarisme : on attend un miracle qui doit restaurer Henri V afin qu'il rétablisse Pie IX dans ses États. Comme l'explique Bruno Maes, *« on lutte pour imposer une conception particulière de l'identité nationale (rurale, aristocratique, catholique, monarchique et cléricale), contre une France industrialisée,*

[389] GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, p. 235.

[390] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 juin 1875.

[391] AD32, 10 J 1 : fonds du Bie (in Circulaire du comité catholique du Gers, mai 1875).

[392] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 3 juillet 1875.

[393] « [que la France] *unit dans une même vénération Pie IX, qu'elle veut rétablir dans sa souveraineté temporelle, et le comte de Chambord, le prétendant légitime. Les légitimistes sont convaincus que Dieu ramènera sur le trône Henri V »* (in MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la IIIe République. 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 33).

[394] GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, p. 294.

[395] Pour le baron de Charrette, *« la devise du vrai légitimiste, c'est "Dieu et le roi !" ; et l'expression de cette devise, c'est : "Le Pape-roi !" »*

laïque et républicaine. [396] *»* Néanmoins, il appert que la confusion du sacré avec le politique mette mal à l'aise certains religieux qui ne veulent pas s'occuper des affaires de César mais seulement de Dieu dont ces pèlerinages constituent des moments de retour à lui. Selon Bruno Maes, finalement, pour ces pèlerins, le chef que la France attend est donc moins le comte de Chambord que le Christ ; comme l'explique l'évêque d'Agen, *« il est l'auteur du Salut ; c'est lui qui ouvre l'accès auprès de son Père.* [397] *»* Les écrits du clergé gascon au moment de la mort de Chambord démontrent cependant la ferveur royaliste des ecclésiastiques [398].

Sous l'Ordre moral, les processions de la Fête-Dieu [399], dont les participants portent en tête comme en diverses parties de cortège des crucifix, des bannières, des statues, des reliques, des images de saints ou des figures d'anges *(annexe)*, prennent un caractère triomphaliste : c'est l'occasion pour l'Église d'affirmer sa présence – et, par-là, celle du Christ – dans les rues, et de déployer tous les fastes de l'Église catholique. Les processions permettent au clergé d'aller à leurs fidèles pour leur montrer qu'il s'adresse à tous, qu'aucun habitant de la paroisse ne lui est indifférent, n'est délaissé ou inaccessible, et qu'alors même qu'il ne vient pas à l'Église, l'Église vient à lui. Cette occupation de l'espace public est une démonstration de présence et de puissance. La France ne peut être sauvée que par le culte du Sacré-Cœur, avec son *« Dieu de clémence »* et son *« Dieu vainqueur »* [400], culte qui connaît alors une vague de ferveur car on lui attribue la fin des grandes calamités publiques. Dans la nation divisée par la question laïque, les catholiques placent volontiers l'image du Sacré-Cœur sur le drapeau tricolore [401]. La prière est même considérée par les légitimistes comme *« l'arme sainte mise dans nos mains pour vaincre »* contre *« l'athéisme radical* [qui] *est la marque, le signe indélébile de la déchéance de la France et de la juste réprobation dont il est frappé.* [402] *»* Et c'est avec satisfaction qu'ils constatent la tenue de prières publiques dans le diocèse d'Agen en 1873. Non seulement c'est pour l'Église catholique l'occasion de marquer

[396] MAES Bruno, « Les pèlerinages de 1873, préparation d'une restauration monarchique ? », in Paul d'Hollander (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, p. 285-295, précisément p. 287.

[397] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 juin 1875.

[398] Voir *infra*, p. 261.

[399] Cérémonie née en 1246 dans le diocèse de Liège et que la Contre-Réforme catholique a largement privilégié.

[400] Ce chant composé en l'honneur du Sacré-Coeur est appelé *La Marseillaise catholique.*

[401] BARRAL Pierre, « La patrie », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 101-124, principalement p. 107.

[402] *L'Union du Sud-Ouest*, 3/4 novembre 1873.

la présence de la religion dans l'espace public – ce que les libres-penseurs perçoivent comme une volonté de prouver sa supériorité sur la République –, mais de tels actes montrent que leurs motivations mêlent le religieux et le politique, la nostalgie d'une monarchie idéale étant souvent sous-jacente. Tandis que la ville d'Aire ne dispose que de deux reposoirs et celle de Mont-de-Marsan de trois, celle d'Agen en compte dix, ce qui montre l'importance des « blancs » dans cette localité. Le parcours de la procession de la Fête-Dieu à Agen dans les années 1870 [403] *(annexe)* passe bien évidemment près des édifices religieux (cathédrale Saint-Caprais, cathédrale Saint-Étienne) et dans le quartier « blanc » de la ville, de manière à englober les maisons de notables conservateurs [404] et les bâtiments dévolus à l'enseignement catholique (Petit séminaire, Grand séminaire…). L'organisation est classique, femmes et enfants formant l'essentiel de l'assistance, composée également de militaires et de membres du tribunal du Commerce. La fête du Saint-Sacrement à Tonneins le 22 juin 1873 est également l'occasion pour la population attachée au catholicisme de protester contre *« les attaques de plus en plus violentes des hommes sans Dieu qui lui font une guerre acharnée [405] »*, mais aussi pour les cercles, les sociétés et les personnalités politiques conservateurs de manifester leur solidarité et leurs convictions antirépublicaines. Ainsi, la fanfare Sainte-Cécile de Tonneins est toujours disposée à rehausser l'éclat de la fête, la façade du « Cercle de l'Union » et celle du « Cercle de l'Ordre » sont décorées et illuminées au moment du passage de la procession, et, dans la foule, sont remarqués le directeur de la Manufacture des Tabacs, le comte de Buret, Desclaux l'ancien maire de Tonneins et président du « Cercle de l'Union » et Laville le receveur de l'Enregistrement. Pour le quotidien légitimiste lot-et-garonnais, *« c'est par de tels exemples que l'on peut espérer la régénération de la France. [406] »* La lutte politique n'est donc jamais bien loin des préoccupations de la fête religieuse. Mais, comme le souligne Gérard Cholvy, *« "fêtes" n'est pas synonyme de pratiques exactes. [407] »*

Par-delà ces quelques exemples, nous observons que c'est au temps de l'Ordre moral, dont la politique s'appuie sur l'Église, que les créations d'œuvres catholiques sont les plus

[403] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 juin 1875.

[404] Par exemple les maisons Combié et Marty, rue des Cornières.

[405] *Ibid.*, 30 juin/1er juillet 1873.

[406] *Id.*

[407] CHOLVY, « Religion et politique en pays d'Oc sous la IIIe République… », *op. cit.*, précisément p. 240.

fréquentes. Elles rapprochent la noblesse locale des représentants de la magistrature et du Barreau, les propriétaires terriens, des membres des professions libérales et du gros négoce. Ces exemples nous montrent aussi que l'engagement sacerdotal de certains membres du bas clergé dépasse les frontières de l'action religieuse traditionnelle, ces derniers bénéficiant parfois de l'infrastructure des comités catholiques créés au début des années 1870. Ces organisations, plus ou moins durables, contribuent finalement à la politisation des catholiques français [408]. Les légitimistes tentent de récupérer à leur profit la religion et s'appuient sur elle pour favoriser la restauration de la monarchie.

I. 3. b. L'enseignement de la jeunesse : un enjeu considérable

En dépit de la loi Guizot de 1833 qui oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école, l'enseignement primaire ne connaît qu'une organisation assez lente, et la fréquentation scolaire est encore très irrégulière. Dans les consciences familiales, l'école représente un luxe, non une absolue nécessité. Néanmoins, l'ouverture de nouvelles carrières (dans l'armée, le commerce, l'administration) exigeant un minimum d'instruction, également l'avènement du suffrage universel en 1848 puis de la presse à 1 sou pendant le Second Empire avivent le désir de lire. Au début du XIXe siècle, les créations d'écoles sont le fait de municipalités ou de congrégations. La loi Guizot permet toutefois une certaine uniformisation puisque c'est à chaque commune de construire et d'entretenir l'école, à chaque département d'avoir une école normale de garçons. Le premier objectif de cette loi est d'instruire le peuple mais son but ultime est surtout de le moraliser, c'est-à-dire l'intégrer socialement afin d'éviter qu'il n'existe que par des révolutions [409]. Il ne s'agit donc pas de transformer les paysans en lettrés mais leur apprendre à se contenter de leur sort. Au début du XIXe siècle, l'enseignement primaire est exposé aux excès du cléricalisme. Si le carcan se desserre un peu sous la Monarchie de Juillet, 1848 fait ressurgir la question religieuse au sein de l'enseignement primaire : le parti de l'Ordre veut renforcer la place de l'Église dans l'enseignement afin de lutter contre le socialisme, d'où le vote de la loi Falloux en 1850 qui favorise les ecclésiastiques. Cette loi marque alors la naissance d'un anticléricalisme scolaire qui mûrit

[408] DÉLOYE, *Les voix de Dieu..., op. cit.,* p. 237.

[409] Guizot considère en effet que *« l'ignorance rend le peuple turbulent et féroce. »* Il désire que les enseignants prêchent la soumission, le respect de la loi, l'amour de l'ordre, et il demande que l'éducation dispensée dans les écoles soit surtout religieuse (in ZELDIN, *Histoire des passions françaises..., op. cit.,* t. II, 171-172).

sous le Second Empire et connaît son apogée une génération plus tard. Certains enseignants, de par leurs convictions conservatrices, se soumettent de bonne grâce ; d'autres, contraints d'enseigner le catéchisme, de faire leurs Pâques, de sonner les cloches, rongent leur frein [410].

Bien avant l'arrivée au pouvoir des républicains, l'école est donc un enjeu de débats. L'Église catholique entend y peser de tout son poids pour mieux s'affirmer contre un État renforcé sous le Consulat et l'Empire et surtout pour « fermer l'abîme des révolutions » en regagnant la jeunesse à la foi et aux gestes. Hostile au système scolaire et universitaire issu de la Révolution et du régime impérial, la culture politique traditionaliste élève ses enfants dans l'enseignement confessionnel, l'enseignement congréganiste reconstitué après 1850. Au début des années 1870, les départements du cœur de la Gascogne comptent néanmoins davantage d'institutions laïques communales que d'écoles des Frères. Mais, en l'absence de certains dossiers relatifs à cette thématique, il ne nous a pas été possible, pour la décennie 1870, de comparer la situation dans les trois départements et son évolution chronologique. Nous savons cependant que le Lot-et-Garonne compte 316 écoles publiques de garçons tenues par des laïques contre 16 écoles congréganistes [411]. La proportion est quasiment identique pour les Landes [412] :

Dirigées par des	Écoles	1871	Nombre d'élèves
laïques	Publiques de garçons	313	15 458
laïques	libres de garçons	10	344
laïques	publiques de filles	99	4 850
laïques	libres de filles	31	936
congréganistes religieux	Publiques de garçons	14	2 222
congréganistes religieux	libres de garçons	1	91
congréganistes religieux	publiques de filles	68	5 666
congréganistes religieux	libres de filles	31	2 118

Fig. 11 : Situation des écoles dans les Landes en 1871

Mais des écoles congréganistes sont régulièrement fondées au cours de la décennie. L'année 1872, par exemple, voit la création de l'école des Frères de Mézin (Lot-et-Garonne).

[410] ALBERTINI Pierre, *L'École en France du XIXe siècle à nos jours, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette Supérieur (coll « Carré Histoire »), 3e édition augmentée, 2006, p. 7-12.

[411] *Annuaire illustré du Lot-et-Garonne*, 1872.

[412] *Annuaire des Landes*, 1872, p. 242.

Dans son discours à la distribution des prix en 1873, le vicomte de Castillon, futur président du Cercle catholique ouvrier de Mézin [413], dresse un bilan de la première année d'existence, et il ne manque pas de chercher à démontrer la supériorité des écoles des Frères sur toutes les autres écoles en France. Et si, en Lot-et-Garonne, les élèves des écoles congréganistes sont souvent battus aux concours c'est, pour lui, seulement une raison de logique mathématique : le département comptant davantage d'institutions laïques communales que d'écoles des Frères, cela augmente les chances de réussite des premières. Il défend la qualité des cours prodigués par les congréganistes, *« à la hauteur des progrès scientifiques de leur siècle et* [qui] *savent enseigner autre chose que le catéchisme. [414] »* La défiance envers la République, voire la lutte contre, n'est pas absente : pour le vicomte de Castillon, c'est grâce à la jeunesse qui reçoit de tels enseignements que les conservateurs *« puiseront l'espoir de la revanche et non dans une loi qui rendrait l'instruction obligatoire. […] L'avenir de la France est dans la régénération de la jeunesse par l'éducation religieuse. […] La société actuelle élevée dans des idées rationalistes, poussée par le souffle révolutionnaire, cherche à inoculer autour d'elle ses principes délétères. [415] »*

Le clergé dénonce la décadence de la France due notamment à l'enseignement laïque et aussi les accrocs fait à la liberté d'enseignement du clergé. Ce dernier thème est un des leitmotivs de la *Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* : *« Plusieurs Conseils généraux ou d'arrondissement, issus le 8 octobre* [1871] *du suffrage populaire, ont décidé que l'enseignement serait désormais gratuit, obligatoire et laïque. Le Gouvernement a annulé cette décision. Mais le péril que de tels actes signalent, écarté un moment, est-il tout à fait conjuré ? [416] »* ; *« À les entendre* [les républicains]*, l'enseignement et l'instruction n'existent et ne peuvent exister que dans les établissements de l'État. [417] »* ; *« En raison de la faiblesse des études universitaires, il y a nécessité d'une réforme qui doit se faire par la décentralisation. C'est la centralisation qui a fermé la porte au progrès. [418] »* De même, la revue critique la position de Michel Bréal, pourtant favorable à la liberté d'enseignement. Elle cite ce dernier : *« On entendra donc dans la même Université – celle de l'État – la voix du*

[413] Voir *supra*, p. 138-141.

[414] *L'Union du Sud-Ouest*, 1er et 2 septembre 1873.

[415] *Ibid.*, 3 septembre 1873.

[416] *Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, 20 janvier 1872, p. 10 (article de Joseph Dudon).

[417] *Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, janvier 1874, n°4, p. 23.

[418] *Ibid.*, p. 26.

protestant, puis celle du catholique, puis celle du franc-maçon, plus souvent celle de l'indifférent déiste et peut-être aussi celle du matérialiste […] », puis réagit ainsi : *« On s'expliquera le langage de M. Bréal par ses diverses qualités : Juif de naissance, protestant peut-être par affection, au fond universitaire tout court ; et l'on soupçonnera que les hommes éclairés dont il parle ne sont que ceux des préjugés anticatholiques.* [419] »

La querelle de l'enseignement est cependant beaucoup plus importante au cours de la décennie suivante [420].

I. 3. c. L'influence de l'Église dans l'Armée

Comme sous les régimes précédents, l'institution militaire reste soumise au pouvoir civil. Les républicains cherchent ainsi à affirmer leur autorité sur elle comme sur les autres organismes publics. Mais l'Armée tient une place à part dans la société française jusqu'à l'affaire Dreyfus. *« Arche sainte »* au service d'une mythique Revanche [421], l'Armée est exaltée par la République et doit être placée au-dessus des passions partisanes, ce qui explique pourquoi les militaires ne votent pas. Pourtant, les influences politiques et religieuses s'y font sentir, comme à travers l'aumônerie. Et si l'essor des œuvres destinées aux soldats peut témoigner de l'intérêt de l'Église envers la défense de la patrie érigée en devoir moral pour les catholiques, il peut signifier également une tentative de mainmise cléricale sur l'Armée. Tout comme la République se méfie de ses curés, elle se méfie de ses officiers , les mêmes familles monarchistes fournissant d'ailleurs parfois évêques et officiers [422]. La « républicanisation » de l'Armée reste un problème majeur pendant plusieurs décennies, et celle-ci devient de plus en plus le bastion du conservatisme et de la résistance. Après la défaite de 1870-1871, les ultramontains multiplient les assertions providentialistes, en affirmant que la France a été l'objet d'un châtiment divin pour avoir cédé à la facilité et à l'irréligion sous l'Empire. Les légitimistes en profitent pour exalter le rôle des combattants catholiques, d'autant que, pour Renan, la défaite de 1870 était imputable aux ravages du suffrage universel émasculant, par l'individualisme matérialiste de la masse, tout héroïsme militaire. Aussi, les connexions entre

[419] *Ibid.*, p. 27.

[420] Voir *infra*, p. 284-289.

[421] BONIFACE Xavier, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde éditions & ministère de la Défense, 2012, p. 14.

[422] C'est par exemple le cas dans la famille de Langalerie : l'un est l'archevêque d'Auch, l'autre capitaine et secrétaire général des cercles catholiques d'ouvriers pour le Sud-Ouest.

catholicisme et légitimisme motivent-elles en partie le processus de laïcisation et de « républicanisation » de l'Armée qui s'opère surtout à partir des années 1880. Avec l'universalisation de la conscription à partir de 1872 [423], les mesures de laïcité dans l'Armée y ont une portée dépassant les seuls aspects militaires [424]. Comment réagissent les officiers, réputés conservateurs, et l'Église qui entend préserver son influence ?

Au lendemain de la guerre de 1870-1871, des catholiques réclament la création d'une aumônerie permanente et hiérarchisée. Leurs motivations reposent d'abord sur les lacunes de l'organisation du service religieux durant le conflit et le souvenir des prêtres auprès des soldats mourants (tel l'abbé Lanusse de Tonneins). Les aumôniers de 1870 invoquent également le modèle de la Prusse victorieuse où la religion tient une place officielle dans l'Armée. Mais ils souhaitent aussi que la place publique de l'Église se renforce, la défaite appelant un redressement national fondé sur le catholicisme. Sous l'Ordre moral, ils sont exaucés de leurs vœux [425]. L'épiscopat associe l'institution militaire de l'Église dans l'œuvre commune de défense de l'ordre social chrétien. La monarchie française n'a-t-elle pas été fondée par l'épée de Clovis et le bâton pastoral de Rémi ? Selon le clergé, prêtres et soldats, non encore pénétrés par l'indiscipline, peuvent sauver ce qui a péri. Dans ce but, l'aumônerie militaire doit servir à moraliser les soldats à l'heure de la conscription universelle et à les prémunir contre les idées du temps. Aspirant à retrouver un rôle de guide spirituel de la France, l'Église s'intéresse donc à l'Armée, instrument de la Revanche et éducatrice de la

[423] La loi du 27 juillet 1872, qui aboutit à une armée de 500 000 hommes, est la première de trois lois organiques prise par « la République sans les républicains ». Elle pose le principe de l'obligation militaire. Elle maintient cependant un grand nombre de dispenses totales, notamment en faveur du clergé. La loi du 24 juillet 1873 précise l'organisation de cette armée en créant dix-huit corps d'armée auxquels correspondent dix-huit régions militaires en France plus une dix-neuvième en Algérie, organisation qui permet de convoquer très vite les réservistes. La loi du 13 mars 1875 précise la constitution des effectifs et des cadres en stipulant que leur nombre est désormais permanent et fixé par la loi. Pour renforcer leur entraînement sans augmenter les effectifs, un quatrième bataillon est ajouté à chaque régiment. Première loi militaire de la IIIe République, celle du 27 juillet 1872 n'est toutefois pas considérée comme une loi républicaine par les républicains qui l'ont votée ; pour eux, elle n'est tout au plus qu'un préalable, et ils se promettent de la républicaniser une fois au pouvoir (CRÉPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Folio Histoire, 2009, p. 286-289).

[424] Elles doivent permettre la promotion de la République dans les rangs de l'Armée et la préservation de celle-ci des luttes politico-religieuses.

[425] En 1874, pour le catholique légitimiste Théophile de Caër, qui plaide en faveur de l'aumônerie militaire, « *il faut relever la France par l'Armée, et l'Armée par la religion* » (in BONIFACE, *L'Armée, l'Église et la République…*, *op. cit.*, p. 24).

nation [426]. La volonté de refonder l'aumônerie procède de l'institution du service militaire obligatoire et universel. Des notables redoutent que la vie à la caserne, la promiscuité et les mauvaises fréquentations fassent oublier à leurs fils les principes moraux et religieux de leur éducation. Aussi, les républicains entendent-ils empêcher l'intrusion du cléricalisme dans les casernes et contrôler l'influence des aumôniers auprès des recrues, d'autant qu'ils comprennent que l'aumônerie est surtout voulue par les légitimistes [427]. Des pétitions à l'Assemblée émanant du clergé demandent par conséquent une loi pour créer une aumônerie permanente et hiérarchisée. La loi sur l'aumônerie est votée le 20 mai 1874 : elle n'inclut pas de hiérarchie mais prévoit des aumôniers attachés aux garnisons et dépendant, pour les catholiques, de l'évêque du lieu, ou, pour les juifs et les protestants, de leurs consistoires respectifs. Voulue par l'Armée comme un instrument d'ordre, elle est conçue par l'Église comme un relais de son influence auprès de la jeunesse encasernée, au point qu'encore en 1877, le comité conservateur de Dax reproche au député républicain Gustave Loustalot d'avoir voté contre l'institution des aumôniers militaires.

À partir de 1873, la République conservatrice amorce la construction d'un réseau de casernes afin de *« favoriser la pénétration du fait militaire [428] »*, c'est-à-dire pour lutter contre les résistances militaires à la République. C'est ainsi par exemple que le 34e Régiment d'Infanterie de Mont-de-Marsan est créé en 1876. Cette mesure permet non seulement d'ancrer les militaires dans le département (c'est une lutte contre l'envie du retour aux provinces) mais aussi de contrôler l'Armée car le recrutement se fait dorénavant dans le peuple, notamment dans le milieu paysan [429]. Le clergé s'oppose à la création de ces casernes. Celui des Landes considère, avec ironie, que les villes de Dax et de Mont-de-Marsan ont :

> *« déjà des régiments bien casernés : les Capucins, les Observantins et les Barnabites. Le pays est en outre bien fortifié avec les abbayes de Saint-Sever, Pontonx, Divielle, etc. […] L'esprit de milice a gagné jusqu'aux femmes : elles ont bien autant de casernes et bon nombre de Compagnies de garde nationales mobilisables sous le nom de confréries. […] Rien de bien nouveau dans ce projet. Il y a pourtant une différence : les soldats ne sont pas contraints d'entrer dans les cadres et de venir sous le drapeau. Aucune*

[426] CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 268.

[427] BONIFACE, *L'Armée, l'Église et la République…*, *op. cit.*, p. 29.

[428] CRÉPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 2009, *op. cit.*, p. 288.

[429] La construction des casernes et des corps d'armée par province fait chuter le taux d'insoumission qui est, selon Annie Crépin, de 1 à 1,5% des appelés (CRÉPIN Annie, *Histoire de la conscription…*, *op. cit.* p. 321).

profession libérale n'est entravée dans ces milices. […] On n'entend jamais parler de déserteurs. Et le pays est bien gardé sans qu'il n'en coûte rien au budget. [430] *»*

Les années 1870 dévoilent tous les domaines dans lesquels les antirépublicains restent puissants (presse, cercles, sociétés d'agriculture) mais aussi ceux où la lutte avec les républicains s'annonce vive, en particulier à partir de la décennie suivante (enseignement, Armée). Comme chemins de politisation, les notables royalistes privilégient l'agrarisme et la carrière militaire, source de railleries de la part de Paul de Cassagnac au moment où les bonapartistes renouent avec le succès électoral lors d'échéances locales. Dans *La revanche du scrutin* [431], son « comte de Chèvrefeuille » ne part combattre à Mentena ni défendre le pape à Rome par conviction mais pour recevoir le titre de zouave pontifical afin de pouvoir ensuite exploiter son titre pour tenter une carrière politique. Les moqueries du bonapartiste gersois sont loin d'être au goût des royalistes, et le marquis de Thézan, conseiller général légitimiste de Montesquiou, publie une *Réponse à la revanche de Paul de Cassagnac* [432], révélatrice des divisions qui existent entre les forces politiques antirépublicaines : pour le marquis de Thézan, les bonapartistes ont peu de consistance et l'Empire est, du fait de la mauvaise gestion de la guerre contre les Prussiens, à l'origine de la mise en place de la République. Seul le comte de Chambord peut offrir la solution à la France.

D'ailleurs, la défaite militaire de 1870-1871, la Commune de Paris et la grande peur sociale des années 1871-1877 sont l'occasion d'une renaissance des apocalypses politiques qui prévoient le retour du roi. Mais les royalistes comprennent-ils que la situation leur échappe et qu'une restauration monarchiste semble s'éloigner au point d'avoir besoin de recourir aux apparitions divines pour se convaincre du contraire ? Le milieu conservateur lot-et-garonnais s'émeut en effet du message apporté à la demoiselle Berguille à Fontet (en Gironde) par la Vierge en ce 24 décembre 1873 et qu'elle est chargée de transmettre : *« Henri V arrivera bientôt.* [433] *»* Les temps électoraux confirment-ils cette prédiction ?

---

[430] *Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*, février 1874, n°8, p. 53-54.

[431] CASSAGNAC Paul (de), *Bataille électorale. La revanche du scrutin. Histoire de nulle part et de partout*, Auch, E. Lachaud, 1875, 63 pages.

[432] THÉZAN marquis (de), *Réponse à la revanche de Paul de Cassagnac*, Auch, 1875.

[433] *L'Union du Sud-Ouest*, 26/27 janvier 1874. Voir aussi les éditions des 2/3 janvier et du 4 janvier 1874.

Chapitre II

Une temporalité plurielle pour une résistance puissante : l'année 1871

« C'est le triomphe de la réaction en province. »,
(in *Le Vengeur*, 15 février 1871)

Pour saisir l'importance d'un phénomène, il est évident qu'on ne peut s'en tenir qu'au seul domaine électoral. L'étude de l'influence des réseaux, du clergé, de la presse, etc. – qui vient d'être présentée *supra* – relève davantage du temps long quand celle des élections se place *a priori* plutôt sur le temps court : un moment, un scrutin, un résultat. En cela, les législatives du 8 février 1871 semblent bien révélatrices du temps court : un moment exceptionnel, un scrutin réalisé sans réelle campagne électorale, un résultat surprenant mais pas nécessairement durable.

Pour autant, les élections ne doivent-elles être analysées qu'à l'aune de leur temporalité courte ? N'annoncent-elles pas parfois un temps plus long ? N'ont-elles pas en germe les prémices des futures colorations politiques ? Et ne sont-elles pas aussi *« le moyen d'acquérir la possession du pouvoir* [1] *»*, les cantonales et les municipales paraissant souvent plus significatives de la force et de la montée en puissance ou, à l'inverse, de la faiblesse et de la perte de vitesse des courants politiques ? Que révèlent alors les temps électoraux de l'année 1871 sur la place des conservateurs au cœur de la Gascogne ?

[1] ALLIÈS Paul, « Préface » à SECONDY Philippe, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Presses Universitaires de Perpignan (coll. « Études »), 2006, p. 5.

II. 1. Les élections du 8 février 1871 : un temps-clé ou une illusion ?

A longtemps prévalu l'idée que la Gascogne est devenue rapidement républicaine et qu'elle a été peu encline aux résistances venues des droites. Il est vrai que le Conseil général de Lot-et-Garonne se met à posséder définitivement une majorité à gauche dès 1876, ce qui est plutôt précoce. Pourtant, pendant les premières années de mise en place du nouveau régime, les résistances menées par ses adversaires sont très fortes.

En effet, en septembre 1870, la République, plus rapidement proclamée qu'acceptée, n'est pas immédiatement ratifiée par le suffrage universel. Les élections du 8 février 1871 voient même la très nette victoire des candidats conservateurs, car, dans sa majorité, le pays n'attend pas ces nouvelles institutions républicaines. Les résultats au cœur de la Gascogne confirment cette situation. Toutefois, ce scrutin est-il annonciateur de droites puissantes et victorieuses ou ne représente-t-il qu'un « chant du cygne » peut-être simplement dû au caractère exceptionnel de ce scrutin ?

II. 1. a. Un raz-de-marée conservateur

Les élections législatives de février 1871 se déroulent en effet dans un contexte très particulier, celui de la guerre contre la Prusse, et après une campagne électorale quasi inexistante, ce qui renforce leur caractère exceptionnel [2]. Peu de professions de foi de candidats ont pu être retrouvées, d'où l'intérêt de la lecture de la presse régionale.

La brièveté de la campagne ne laisse guère de temps pour composer à loisir des listes de candidatures ramenées à deux grandes tendances : républicaine et conservatrice. Les conservateurs essaient de réaliser la plus large union possible [3] en s'abstenant d'adopter des dénominations trop marquées et en associant aussi bien des nobles monarchistes que des bourgeois

[2] Les électeurs ont d'abord été convoqués pour le 16 octobre 1870. Mais la consultation a été renvoyée à des « jours meilleurs » *sine die*. Et c'est de l'aggravation de la situation militaire que sortent les élections du 8 février : l'armistice est signé le 28 janvier 1871 pour une durée de trois semaines afin de permettre au gouvernement provisoire de consulter le pays. Dix jours seulement séparent l'annonce d'élections et leur tenue. Temps très court pour organiser une consultation régulière dans un pays qui sort à peine de six mois de guerre et dont quarante-trois départements sont occupés.

[3] Alors que les républicains, même s'ils sont d'accord sur la question de l'instauration d'un régime de démocratie représentative, sont en revanche profondément divisés quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'ennemi allemand.

libéraux attachés aux institutions parlementaires voire à des républicains qui acceptent de ne pas soutenir Gambetta et ses mots d'ordre de lutte à outrance. C'est le cas d'Adolphe Thiers et de Léon de Maleville, le premier pour la liste conservatrice du Lot-et-Garonne et les deux réunis pour celle des Landes. Le quotidien bonapartiste *Journal de Lot-et-Garonne*, alors l'organe le plus lu et le plus influent dans le département [4], salue le fait que les conservateurs de ce département n'ont pas *« hésité à mettre* [notre] *liste sous le patronage de Thiers »* afin d'organiser *« la résistance à la démagogie, la fin de la dictature, le retour à la légalité et à la paix* [5] *»*. Il approuve également le rapprochement avec les orléanistes. Même si le libéral Jean Baze n'avait pas accepté le coup d'État du 2 décembre 1851 [6], le quotidien préfère rappeler qu'il a toujours été un défenseur de l'ordre, déjà en 1848. Le rédacteur en chef loue également les qualités de diplomate du comte Damaze de Chaudordy dont il précise que, malgré son appartenance au gouvernement [7], ce dernier est *« placé dans une sphère à part, en dehors de la direction de la politique extérieure* [8] *»*. Quant aux candidats légitimistes de la liste lot-et-garonnaise, il leur reconnaît d'être tous des patriotes. De la même manière, le cardinal Charles Lavigerie, qui se présente dans les Landes, accepte sans problème d'être sur une liste conduite par Thiers car il *« approuve* [sa] *conduite sage et ferme.* [9] *»* Les délégués d'arrondissement qui l'ont constituée ont dû cependant juger impossible d'y admettre un évêque et refusent de l'intégrer. Les conservateurs gersois font valoir la nécessité d'une *« organisation politique solide* [10] *»* capable de réprimer *« les agitations des factieux.* [11] *»*

Au début du mois de février, le journal républicain *Le Réveil de Lot-et-Garonne* rappelle que voter pour la liste conservatrice lot-et-garonnaise menée par Thiers – que l'organe républicain *Le Vengeur* considère être *« devenu l'idole des conservateurs reconnaissants* [12] *» –*, c'est provoquer *« la ruine de la France »*, car c'est donner sa voix à la fois à des orléanistes, ce qui favorise *« le retour des fils de Louis-Philippe »*, à des légitimistes, ce qui revient *« à voter Henri V et rétrograder au-delà de 1789 »*, et à des bonapartistes dont le seul but n'est

[4] AD47, 4 M 76 (rapport de police du 24 février 1872).

[5] In *Journal de Lot-et-Garonne*, 3 février 1871.

[6] Il a même été arrêté puis exilé en Belgique pendant huit ans.

[7] Il est ministre plénipotentiaire, délégué aux Affaires étrangères du gouvernement de la Défense nationale.

[8] In *Journal de Lot-et-Garonne*, 3 février 1871.

[9] AD40, 3 M 158.

[10] In *Le Gers*, 4 février 1871.

[11] In *ibid.*, 7 février 1871.

[12] In *Le Vengeur*, 15 février 1871.

autre que de *« restaurer l'Empire [13] »* Ce quotidien espère un sursaut des catholiques, des paysans et des ouvriers. Il explique en effet aux premiers que, même si la liste conservatrice est panachée entre différentes options politiques, il n'en reste pas moins qu'elle est fortement soutenue par les bonapartistes locaux, en particulier Henri Noubel, l'influent maire d'Agen et député sortant [14], c'est-à-dire par ceux défendant un courant politique qui a été à l'origine de la chute du pouvoir temporel du pape. En expliquant qu'en 1848, les républicains proclamaient *« Paix et Liberté »*, il attend une réaction des deuxièmes. Il démontre enfin aux troisièmes que seule la République peut les émanciper [15]. Les républicains axent leur campagne sur la critique de la politique du Second Empire.

De son côté, le quotidien conservateur *Journal de Lot-et-Garonne*, tout en faisant une farouche campagne en faveur de la liste conduite par Thiers, mène parallèlement deux combats, et, ce, très précocement. Il s'élève d'abord contre la reprise de la loi organique du 15 mars 1849 permettant la nomination des députés au scrutin de liste, ce qui, pour le rédacteur en chef du journal, *« risque de voir s'imposer à l'opinion une foule de médiocrités bruyantes qui font de la République uniquement un piédestal pour leur ambition [16] »*. Il s'indigne ensuite contre le vote au chef-lieu de canton *« qui porterait atteinte au principe même du suffrage universel [17] »*. Sachant que le vivier des voix conservatrices se trouve parmi les paysans, il a peur que ces derniers, souvent éloignés du chef-lieu et fatigués d'avoir eu à voter plusieurs fois depuis 1869, ne se rendent pas aux urnes, ce qui favoriserait ainsi les républicains qui comptent davantage leur électorat en milieu urbain. Critiquant un *« simulacre d'élections [18] »*, il n'a de cesse de réclamer un vote par commune qui ne voit cependant pas le jour.

Pourtant, les résultats sont à la hauteur des espérances des conservateurs, favorisées par le scrutin de liste multiple dans le cadre départemental [19]. Comme s'en réjouit le publiciste bonapartiste agenais Fernand Lamy, *« nos espérances ont été non seulement confirmées mais encore dépassées par l'imposante manifestation qui vient de se produire : le succès des con-*

[13] In *Le Réveil de Lot-et-Garonne*, 5 février 1871.

[14] Élu en 1863 et réélu en 1869.

[15] In *Le Réveil de Lot-et-Garonne*, 7 février 1871.

[16] In *Journal de Lot-et-Garonne*, 24 septembre 1870.

[17] *Id.*

[18] *Id.*

[19] IHL Olivier, *Le vote*, Paris, Montchrestien, 1996, p. 55.

servateurs est complet ! [20] » Dans chacun des trois départements de notre zone d'étude, six sièges sont à pourvoir. Sur les 18 élus du 8 février en Gascogne, 16 peuvent être classés parmi les conservateurs [21], soit 2 bonapartistes et 14 royalistes, eux-mêmes se déclinant en 8 orléanistes et 6 légitimistes. Ces résultats sont comparables à la situation nationale qui voit la très forte victoire des monarchistes. En Gascogne, ce succès est même beaucoup plus net :

Courant politique	**France** (en sièges) 675 députés [22]	**Cœur de la Gascogne** (en sièges) 16 élus des droites
Conservateurs	61,4 %	88,8 %
dont royalistes	58,6 % 396	77,7 % 14
orléanistes	31,7 % 214	44,4 % 8
légitimistes	26,9 % 182	33,3 % 6
dont bonapartistes	2,8 % 19	11,1 % 2

Fig. 12 : Répartition des députés conservateurs élus le 8 février 1871

En nombre de voix, même si les conservateurs obtiennent la majorité, le succès paraît moins triomphal, avec des résultats ne dépassant jamais les 60% des inscrits. C'est dans le Gers que la victoire des conservateurs est la plus forte, avec 58% [23], tandis qu'en Lot-et-Garonne, la liste conservatrice libérale l'emporte avec 55,6% [24]. Dans les Landes, elle n'obtient que 48,5% des voix [25] ; deux candidats des droites (le cardinal d'Alger Charles Lavigerie et l'avocat Edmond de Ladoue) sont d'ailleurs défaits au profit de républicains qui arrivent même en tête [26]. Cependant, dans les Landes, la situation est un peu plus complexe que dans les deux autres départements. En effet, les deux républicains élus ont été candidats

[20] LAMY Fernand, *Quatre ans de provisoire (8 février 1871 – 25 février 1875). Le principat de M. Thiers – Le septennat de Mac-Mahon*, Paris, Éd. Lachaud et Cie éditeurs, 1876, p. 3.

[21] Les cas de Thiers et Maleville sont ambigus. En effet, ces derniers doivent être *a priori* classés au centre gauche. C'est d'ailleurs là qu'ils siègent. Mais, parce qu'ils sont favorables à une République conservatrice, ils sont souvent, et parfois contre leur gré, à la tête de listes de candidats des droites.

[22] L'Assemblée nationale doit compter 768 sièges, dont 15 représentant les colonies. En fait, sur 753 sièges métropolitains, 765 sont pourvus le 8 février en raison des 78 élections multiples.

[23] AD32, 3 M 158.

[24] AD47, 3 M 217.

[25] AD40, 3 M 158.

[26] Victor Lefranc et Eugène Duclerc.

sur les deux listes, tant celle du comité républicain [27] que celle des conservateurs d'Union [28], alors que les autres républicains arrivent loin derrière tous les candidats victorieux. Et le cardinal Lavigerie s'est présenté sur la liste légitimiste opposée à la liste de conciliation où figure Thiers sur laquelle il n'avait finalement pas été accepté. De plus, en dépit de ses sentiments ultramontains, l'évêque d'Aire, Mgr Épivent, refuse de patronner cette liste, tout en conseillant cependant à ses prêtres de panacher en faveur de Lavigerie [29]. L'évêque d'Aire va jusqu'à considérer la liste légitimiste comme *« un mal d'enfer »* car, à la faveur de la division des voix conservatrices, la liste menée par Gambetta risque de l'emporter [30].

	Gers	**Lot-et-Garonne**	**Landes**
Légitimistes	- Abbadie de Barrau, Félix (d') - Dumon, Jean-Baptiste - Rességuier, Albert (de)	- Cazenove de Pradines, Édouard 5e	- Dampierre, Élie (de) 3e - Dufaur de Gavardie, Edmond 6e
Orléanistes (et libéraux)	- Batbie, Anselme Polycarpe - Lacave-Laplagne, Louis - Luro, Victor	- *Thiers, Adolphe* 1er - Baze, Jean 3e - Chaudordy, Damaze (de) 2e	- *Thiers, Adolphe* 5e - *Maleville, Léon (de)* 4e
Bonapartistes		- Bastard d'Estang, Octave (de) 6e - Sarrette, Hermann 4e	

En italique : Candidats s'étant présentés sur plusieurs circonscriptions et, une fois élus, n'ayant finalement pas opté pour la circonscription des départements concernés par notre étude.

Fig. 13 : Les députés conservateurs de 1871 du cœur de la Gascogne

[27] Composée de Gambetta, Lefranc, Duclerc, Duprat, Boucau et Saint-Jean Tauziet.

[28] Sur laquelle on trouve Thiers, Lefranc, Duclerc, de Malleville, de Dampierre et de Gavardie.

[29] Qui n'obtient que 13 000 suffrages sur près de 65 000 votants.

[30] Lettres de Lavigerie à Dupanloup du 22 février 1871 et d'Épivent à Lavigerie du 5 février 1871, in GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883*, Paris, Hachette, 1967, t. I, p. 216.

Un portrait de groupe des élus conservateurs en Gascogne peut être dressé [31]. La première constatation est que cette élection du 8 février 1871 consacre le retour des notables. En effet, comme à l'échelle nationale, environ la moitié des élus gascons sont des propriétaires fonciers [32], tels Élie de Dampierre, Jean-Baptiste Dumon, Félix d'Abbadie de Barrau, Albert de Resseguier, Louis Lacave-Laplagne, Édouard de Cazenove de Pradines, Hermann Sarrette et Octave de Bastard d'Estang. Un tiers des élus conservateurs du cœur de la Gascogne pratique une fonction de magistrat : Jean Baze – un des rares élus gascons à être issu d'un milieu modeste [33] –, Hermann Sarrette et Victor Luro [34] ont été ou sont encore avocats en 1871 ; Edmond Dufaur de Gavardie, qui a débuté sa carrière également comme avocat, est devenu successivement substitut du procureur à Orthez, substitut à Mont-de-Marsan, procureur à Dax, puis procureur général à Pau [35]. D'autres fonctions, bien que plus minoritaires, sont exercées : universitaire pour Anselme Polycarpe Batbie [36], professeur de droit à partir de 1852 [37] ; ou diplomate pour Damaze de Chaudordy [38]. Elles restent toutefois des fonctions supérieures. Enfin, et la Gascogne n'est pas une région isolée en cela, un certain nombre de ces élus sont d'anciens officiers. Il en va ainsi de Dumon qui est devenu sous-lieutenant d'artillerie en 1841 avant de préférer s'occuper de ses terres ; mais surtout de Bastard d'Estang, capitaine en 1856, qui a participé aux campagnes de l'Empire, et qui, après avoir été l'aide de camp du maréchal Mac-Mahon au début de la guerre contre la Prusse, a été blessé à Sedan [39], et de Cazenove de Pradines qui a revêtu l'uniforme de zouave pontifical en 1860 et qui, engagé en 1870 dans l'armée de la Loire dirigée par Chanzy, a été blessé à la bataille de Loigny. Tout en

[31] Du fait qu'Adolphe Thiers et Léon de Maleville n'ont pas choisi le département gascon dans lequel ils ont été élus, nous ne les avons pas pris en compte dans ce portrait de groupe.

[32] Voir *supra*, p. 81-87 et annexe n°16.

[33] Son père était ouvrier graveur sur bois.

[34] Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, il quitte le barreau en 1866 et se retire dans le Gers.

[35] Révoqué en décembre 1870 pour avoir attaqué publiquement la République au cours de réunions populaires, il est de tous les combats contre ce nouveau régime considérant que c'est lui qui a brisé sa carrière de magistrat.

[36] Batbie a laissé un important ouvrage : *Traité théorique et pratique de droit public et international*.

[37] D'abord à la faculté de Dijon, puis à celle de Toulouse et à celle de Paris, puis encore en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

[38] Attaché militaire à Rome, il y est fait comte romain par le pape. Il poursuit sa carrière à Londres, Weimar, Madrid, Copenhague, ce qui lui permet d'acquérir une excellente connaissance des chancelleries européennes. En 1870, il devient le directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, le prince de la Tour d'Auvergne.

[39] Quand il est battu aux sénatoriales de 1879 – il était devenu sénateur en 1875, date à laquelle il avait été promu colonel –, il revient à ses activités militaires.

étant propriétaires fonciers, Bastard d'Estang et Cazenove de Pradines appartiennent à cette catégorie de militaires portés à l'Assemblée nationale au lendemain de l'armistice par des électeurs reconnaissants de leur participation à la défense du territoire.

En outre, très peu de ces élus conservateurs sont francs-maçons, ce qui ne saurait surprendre. La plupart appartenant à la culture traditionaliste, ils combattent donc, en bons légitimistes ultramontains qu'ils sont, la franc-maçonnerie, parfois de façon virulente tel Edmond Dufaur de Gavardie [40]. Seul le Lot-et-Garonnais Jean Baze, issu de la culture libérale, appartient à une loge maçonnique [41]. Toutefois, sans en être membre, deux autres députés ont un lien avec ce mouvement de pensée. Ainsi, le libéral Damaze de Chaudordy et sans doute le bonapartiste Octave de Bastard d'Estang ont un parent franc-maçon, le père pour le premier cité [42], un oncle pour le second [43].

Concernant la pratique politique, l'Assemblée nationale issue de ces élections est formée d'un personnel renouvelé puisque à peine 27% des élus ont l'expérience d'une assemblée législative [44]. Les élus gascons sont-ils en politique des hommes vraiment nouveaux ? La proportion est en fait quasiment la même : seulement un quart des représentants conservateurs ont été députés avant 1871 – le pourcentage tombant à 22 % si l'on intègre les deux députés

[40] La loge landaise « La Concorde » se rappelle longtemps des combats menés contre elle par ce dernier au point de dénoncer en 1903 la promotion au grade de capitaine sans changement d'affectation du fils du député monarchiste : *« (…) Quoi qu'il en soit, nous ne doutons pas que l'action du Grand Orient ne puisse se manifester même après le succès de notre plus grand ennemi au 34e Régiment, le lieutenant de Gavardie (…). »* (in PÉCASTAING Alain, *La Franc-maçonnerie dans les Landes. Le Grand Orient de France de 1888 à nos jours*, Mont-de-Marsan, B.E. Éditions, 2007, 271 pages, principalement p. 58).

[41] Initié à Villeneuve-sur-Lot, il devient membre de la loge « Les Cœurs Réunis » d'Agen (in CLOUCHÉ, Jacques, *La Franc-maçonnerie en Lot-et-Garonne (1759-1940)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2010, *op. cit.*, p. 430). C'est d'ailleurs lui le premier député maçon de la IIIe République, et non Pierre Deluns-Montaud en 1879 (comme indiqué par erreur dans *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la IIIe République, 1870-1940 : portrait de groupe*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1995, 367 pages, p. 148).

[42] Jean-Baptiste Thomas de Chaudordy était membre de « La Sincérité » d'Agen (in CLOUCHÉ, *op. cit.*, p. 458).

[43] Si la loge à laquelle il a été initié nous est inconnue, il est toutefois certain que le vicomte Victor Adélaïde Philibert de Bastard d'Estang paraphait ses lettres d'une signature aux trois points, ce qui pourrait trahir son appartenance maçonnique (in CLOUCHÉ, *op. cit.*, p. 429).

[44] RÉMOND René, *La vie politique en France depuis 1789.* T. 2 : *1848-1879*, Paris, Armand Colin (coll. « U », série "Histoire contemporaine"), 2e éd. augm., 1971 [1969], p. 258 ; MAYEUR Jean-Marie, *Les débuts de la IIIe République 1871-1898*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 10), 1973, p. 14.

républicains landais. Il s'agit de Jean Baze, Élie de Dampierre et Albert de Rességuier, élus à l'Assemblée en mai 1849. Parmi eux, ceux qui comptent le plus d'expérience sont Baze et Dampierre, leur premier mandat national datant des élections d'avril 1848. Cela étant, si peu de représentants conservateurs n'ont connu de législature avant celle de 1871, une plus grande proportion d'entre eux (43 %) ont été ou sont tout de même des élus locaux : Baze a été conseiller général d'Agen de 1848 à 1851 puis de 1864 à 1870, et a présidé le Conseil général de Lot-et-Garonne de 1849 à 1851 ; Dumon a été maire de Séailles et conseiller général d'Eauze de 1860 à 1867 ; Abbadie de Barrau a été maire de Castex et conseiller général de Cazaubon pendant le Second Empire ; Luro a été conseiller général de Miélan de 1866 à 1870 ; Lacave-Laplagne est conseiller général de Riscle depuis 1861 ; Sarrette est conseiller général de Monflanquin depuis 1867 ; Bastard d'Estang devient conseiller général de Bouglon en 1871. L'Assemblée nationale est certes formée d'un personnel nouveau, mais, malgré tout, guère rajeuni. La moyenne d'âge des députés est de 53 ans [45]. L'âge moyen des élus gascons est sensiblement inférieur avec 48,3 ans [46]. Le plus jeune est Édouard Cazenove de Pradines (33 ans) tandis que le plus âgé est Jean Baze (71 ans).

Finalement, ce portrait de groupe permet de constater l'absence de spécificité des parlementaires gascons. La sociologie des élus du cœur de la Gascogne est donc identique à celle de l'ensemble du pays où une majorité de représentants appartient à la France rurale, par conséquent à la société traditionnelle qui se défie des villes et qui vit à l'écart de la société industrielle ou commerciale.

II. 1. b. Enjeux et ambiguïtés de ce raz-de-marée conservateur

Comment interpréter les résultats de ces élections du 8 février 1871 *a priori* paradoxaux, et même doublement paradoxaux ? La première contradiction vient du fait qu'il n'y a pas correspondance entre le régime récemment proclamé (la République) et la majorité issue de ce scrutin (des députés antirépublicains). La seconde apparaît à la lecture des résultats du plébis-

[45] MAYEUR, *Les débuts de la IIIe République…, op. cit.*, p. 14.

[46] L'âge moyen national est identique à l'âge moyen aquitain (53,1 ans) où d'ailleurs l'âge moyen des élus des droites (52,5 ans) est inférieur à celui des élus des gauches (54,2 ans) (*cf. Députés et sénateurs de l'Aquitaine…*, *op. cit.*, p. 48 et p. 50). Pour notre portrait de groupe gascon dont l'âge moyen est inférieur à l'âge moyen français, ce sont les élus gersois (47,3 ans) et lot-et-garonnais (47,6 ans) qui font baisser la moyenne. Les élus landais sont les plus âgés (49,2 ans).

cite de mai 1870 : très peu de députés bonapartistes sont élus en 1871 alors que la consultation de mai 1870 avait été très favorable à l'empereur. Nous avons cependant déjà noté qu'en 1870, l'adhésion à l'Empire est plus ou moins calculée et pas nécessairement synonyme d'un « chèque en blanc » donné à Napoléon III [47]. Mais, si en février 1871, très peu d'impérialistes sont élus en Gascogne – comme dans le reste de la France –, c'est aussi parce qu'il y a, tout simplement, peu de candidats : les bonapartistes, discrédités, n'osent pas se présenter [48] ; d'autres sont prisonniers [49]. Or, le fait que dans le canton de Plaisance, l'impétueux bonapartiste Paul Granier de Cassagnac, alors qu'il n'est pas candidat – et pour cause… [50] –, obtienne la majorité des suffrages prouve non seulement que les listes constituées par les droites en février 1871 n'ont pas toujours recouvré toutes les différentes options conservatrices, mais aussi que les électeurs gascons sont encore très sensibles au bonapartisme, ce que les premières décennies de la IIIe République montrent très bien dans le Gers et, dans une moindre mesure, dans les Landes et en Lot-et-Garonne. En effet, les députés monarchistes gersois de 1871 Rességuier et Abbadie de Barrau perdent leur siège dès 1876 au profit des impérialistes Fauré et Cassagnac.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer les résultats du 8 février 1871. Si la plus grande majorité d'entre eux sont maintenant bien connus à l'échelle nationale, il est toutefois intéressant de constater, grâce aux sources locales, que la situation au cœur de la Gascogne les confirme, tout en apportant parfois quelques nuances, intéressantes elles aussi.

Le premier élément, c'est la volonté de paix. Après la défaite de Sedan et l'écroulement du Second Empire, alors qu'il s'agit de choisir entre la paix et la poursuite de la guerre, celle-ci est majoritairement incarnée par les républicains qui, derrière Gambetta, refusent la capitulation. D'ailleurs, *Le Réveil de Lot-et-Garonne*, fondé le 15 septembre 1870 par l'ensemble des républicains du département, sous l'influence des plus radicaux d'entre eux, et lancé pour

[47] Voir *supra*, p. 33.

[48] C'est sans doute le cas en Lot-et-Garonne de Camille Dollfus et de l'influent Henri Noubel. Député depuis 1863, maire de Houeillès, Dollfus se présente de nouveau aux législatives de 1876 (où il est battu). Quant à Noubel, également député depuis 1863, ancien maire d'Agen, propriétaire du *Journal de Lot-et-Garonne*, il ne semble pas se désintéresser de la politique puisqu'il se présente en 1875 aux sénatoriales (il est d'ailleurs élu) et en 1876 aux législatives. Mais, à cette période-là, la poussée des bonapartistes partout en Aquitaine l'a certainement convaincu d'être candidat, à la différence de 1871…

[49] C'est le cas de Paul de Cassagnac, fait prisonnier après Sedan. Il reste en Allemagne pendant huit mois.

[50] Voir note précédente.

soutenir l'action des candidats républicains à la Constituante initialement convoquée pour octobre 1870, se veut avant tout le *« journal de la Défense Nationale. »* [51] *La Voix du Peuple (journal de la démocratie marmandaise)*, qui ne paraît qu'en 1870 et 1871, encourage également les Français au combat : *« Soyons tous soldats à l'heure du péril jusqu'à la délivrance de la Patrie, jusqu'à l'extermination de ces barbares* [52] *», « La liberté, que nous voulons tous, […] chacun de ses enfants, pour la défendre, doit voler à son secours et prendre la devise "la victoire ou la mort !" Vous savez bien que la Patrie trahie veut venger son drapeau national et effacer dans le sang prussien les taches que l'Empire y avait imprimées […]. Vous faites la dernière guerre, pour le salut de l'humanité, pour la délivrance des peuples […]. Allons, enfants de Marmande, dans quelques jours, vous retournez au feu ; nos vœux vous y accompagnent* [53]*. »* Le zèle belliciste de ces journaux a certainement coûté la victoire aux candidats des gauches. Lors des élections législatives partielles du 2 juillet 1871, les conservateurs, souhaitant la victoire de leur candidat le général de Gondrecourt face au républicain Léopold Faye, n'omettent pas de rappeler que, en février, les Lot-et-Garonnais ont préféré massivement les candidats de *« la liste de l'Ordre »* face aux républicains qui étaient les représentants de *« la Guerre à outrance.* [54]*»* Encore lors des cantonales d'octobre 1871, des candidats des droites martèlent, en usant de plates tautologies, qu'ils sont, eux, *« ennemis de la guerre pour les effroyables calamités qu'elle engendre.* [55] *»* Léon de Chauton, futur conseiller général du canton de Tartas-Est dans les Landes en octobre 1871, justifie l'écrasante victoire des monarchistes : *« pour faire cesser la guerre à outrance.* [56] *»* À eux seuls, les propos d'un sergent fourrier du 9e de ligne d'Agen adressés aux jeunes conscrits qui partent en octobre 1870 révèlent bien le dégoût de la guerre et le profond désir de paix : *« Mes amis, on vous envoie à la boucherie ! […] Je suis obligé de parler ainsi parce que nous avons été sacrifiés à Sedan et nous ne devons plus nous battre.* [57] *»* En préférant Thiers à Gambetta, les Landais montrent qu'ils penchent en faveur de la paix à l'extérieur et de la modération à l'intérieur. Cela étant,

[51] Il ne devient le *« journal de la démocratie républicaine »* qu'après l'écrasement de la Commune et la signature de la paix de Francfort.

[52] *La Voix du Peuple*, 31 décembre 1870.

[53] *Ibid.*, 23 janvier 1871. Texte adressé *« à nos mobiles. »*

[54] Manifeste d'Émile Maury (secrétaire du comité électoral), « Aux électeurs de Lot-et-Garonne » (AD47, 3 M 218).

[55] C'est par exemple le cas d'Henri de Lalyman, dans le canton de Mézin (AD47, 3 M 238).

[56] AD40, 3 M 348 : lettre datée du 1er août 1871.

[57] AD47, 4 M 74.

une analyse plus en détail révèle que la situation n'est pas aussi schématique. En effet, certaines archives tendent à prouver que, à la mi-janvier 1871, des réactions de raidissement patriotique apparaissent au sein du monde rural, en particulier gersois [58]. Finalement, la population mêle un puissant désir de paix avec certaines velléités d'en refuser les termes trop humiliants. Pour Stéphane Audouin-Rouzeau, *« le vote du 8 février 1871 est dans une large mesure le fruit de cette rupture décisive qu'* [a été] *la capitulation parisienne. […] La différence villes-campagnes […] mérite d'être sérieusement nuancée. [59] »* Il faut donc, comme le préconise Jean El Gammal dans son analyse menée à l'échelle nationale de l'élaboration de la mémoire de la guerre de 1870-1871 [60], se garder de caractérisations un peu simplistes faisant des hommes des droites des zélateurs permanents de la « paix à outrance », ne serait-ce qu'en raison de l'évolution de l'opinion entre juillet 1870 et février/mars 1871 ou mai 1871 : des relations complexes se sont nouées entre les réactions et manifestations patriotiques et des choix plus partisans.

D'autre part, les Français ont une mauvaise image voire un mauvais souvenir de la République : celle de 1792-1794 se termine par la Terreur, et la Deuxième, débutée en février 1848, n'est sociale et libérale seulement quelques mois puisqu'elle ferme les ateliers nationaux et réprime dans le sang l'insurrection des ouvriers dès juin 1848. De plus, elle a augmenté les impôts fonciers de 45%, rendant le monde paysan inquiet face aux « partageux ». Les conservateurs n'ont de cesse d'agiter cette crainte contre les « rouges ». Dans sa lettre d'août 1871, écrite à l'approche des élections cantonales d'octobre, l'avocat landais Léon de Chauton, redoutant une nouvelle révolution sociale et souhaitant *« nous arracher aux griffes de L'Internationale »* – d'où son soutien à Thiers parce que celui-ci est partisan d'une République conservatrice –, est perplexe quant à la valeur de la République justement en raison des épisodes sanglants qui émaillent son histoire : *« La République vaut-elle mieux que la royauté ? Théoriquement oui. Mais en pratique ? Les échafauds de 1793, les journées de juin 1848,*

[58] AN, F[7] 1275 : préfet du Gers (21 janvier 1871).

[59] AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « 1870 : une étape oubliée vers la guerre totale. Étude d'opinion publique », in *Historiens et Géographes*, 338 (spécial « La France au XIXe siècle »), décembre 1992, p. 81-96, plus particulièrement p. 93.

[60] EL GAMMAL Jean, « La guerre de 1870-1871 dans la mémoire des droites », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*. T. 2 : *Cultures*, Paris, Gallimard, 1992, p. 471-504, précisément p. 472 : *« Il y a ce qui tient aux formes de participation au conflit en tant qu'épreuve nationale et aux principaux aspects de la caractérisation politique de la guerre. »*

les pétroleuses de 1871 en font une auréole sanglante. [61] » Un monarchiste gersois, admiratif d'Édouard de Cazenove de Pradines, analyse « à chaud », dans une brochure qu'il publie sous le pseudonyme « un électeur rural » [62], la situation politique de la France de 1871 et ce qu'il juge être les raisons de la victoire conservatrice :

> *« Le 8 février dernier, la France toute entière debout, a infligé à la République du 4 septembre un solennel désaveu. […] La forme républicaine est radicalement incompatible avec notre tempérament national formé par quatorze siècles de Monarchie. […] Le seul mot de République jette le frisson dans toutes les couches de la société.* [63] »
>
> *« La France doit revenir à la monarchie nationale héréditaire, parce qu'elle est légitime, c'est-à-dire conforme à la loi, parce qu'elle est le représentant et le défenseur né de tous les droits.* [64] »

En l'absence de formations politiques organisées, les électeurs sont laissés à eux-mêmes ou plus exactement aux influences traditionnelles. Lors d'une épreuve nationale, telle que peut l'être la guerre contre la Prusse, le réflexe spontané est finalement de se tourner vers les notables conservateurs ou libéraux [65]. Si les campagnes ont donné leur confiance aux listes conservatrices, c'est, d'une part, parce que ce sont les paysans qui, supportant le poids principal de la guerre et donc aspirant le plus à la paix, ont voté pour ceux qui la leur promettaient [66]. Mais c'est, d'autre part, parce que les ruraux, face à l'effondrement des cadres administratifs et politiques, face à la rupture momentanée de l'unité nationale causée par l'occupation prussienne, se tournent spontanément vers les tuteurs héréditaires, descendants des familles nobles que les circonstances amènent à reprendre le rôle historique de leurs ancêtres suppléant à la défaillance des autorités légales.

Le discrédit du gouvernement a d'ailleurs été un des leitmotivs favoris de la presse des droites depuis septembre 1870. Au lendemain des élections de février qu'elle qualifie de

---

[61] AD40, 3 M 348 : lettre du 1er août 1871.

[62] *Grandeur ou décadence* par un électeur rural, Auch, imprimerie Destout et Cie, 1871 (in AD32, 10 J 2).

[63] *Ibid.*, p. 32.

[64] *Ibid.*, p. 63.

[65] RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789…*, *op. cit.*, p. 255.

[66] D'ailleurs, les républicains au pouvoir en 1871 se gardent bien de soulever la question de la revanche afin de rassurer un électorat rural qui vient d'affirmer son pacifisme en février 1871 (*cf.* JOLY Bertrand, « La France et la Revanche, 1871-1914 », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 46, 2e trimestre, avril/juin 1999, p. 325-347).

« scrutin remarquable et historique », elle ironise sur la défaite des républicains qui *« ont perdu par excès de pouvoir »* : *« La véritable propagande contre le gouvernement a été faite par le gouvernement lui-même qui, en voulant s'imposer aux populations, les a éloignées de lui.* [67] *»*

Celle des gauches, au contraire, accuse une campagne des conservateurs trop *« sauvage »* : *« S'ils avaient montré contre l'Étranger la millième partie de l'activité dont ils viennent de faire preuve, Paris ne serait pas aux Prussiens (…). On aurait dit que l'ennemi, c'était moins l'envahisseur que le compatriote si ce compatriote s'appelait républicain.* [68] *»* Elle explique aussi que les républicains n'étaient pas prêts, car ils ne voulaient pas voter qu'avec une partie de la France : *« Le peuple avait l'épée de la Prusse sur la gorge. Au lendemain du 4 septembre, le résultat aurait été différent.* [69] *»* Dans tous les cas, elle considère que ce vote n'a accouché que d'une *« monarchie vacante »*, d'un *« interrègne »*, d'une *« monarchie sans monarque, comme si ce n'était pas là sa propre négation.* [70] *»*

Le vote des paysans a donc été déterminant : en raison de tous les facteurs évoqués précédemment, les ruraux se méfient du nouveau régime. Un chroniqueur du *Vengeur*, déçu du *« triomphe de la réaction en province »*, en veut aux masses rurales, à ces *« départements […] affolés de servilisme »*, à ces *« grenouilles* [qui] *demandent un roi »*, à ces *« milliers de paysans qu'on mène au scrutin, l'abattoir de ce bétail »* qui a ainsi accouché d'une *« France monarchisée, prussianisée, corrompue, hébétée* [71] *»*, phrase qui n'est pas sans rappeler l'apostrophe du jeune avocat républicain de Marseille Gaston Crémieux à l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux le 13 février 1871 : *« Majorité rurale, honte à la France ! »* Encore en 1875, afin de critiquer le républicain lot-et-garonnais Alphonse de Mondenard dénonçant les prières publiques qui, pour lui, peuvent diviser les Français, le quotidien légitimiste *L'Union du Sud-Ouest* rappelle que ce sont davantage les propos de Mondenard tenus en 1870 qui sont plus à même de diviser le peuple *« lorsqu'il traitait de "lâches" et de "couards" tous ceux*

[67] In *Journal de Lot-et-Garonne*, 12/13 février 1871.

[68] In *Le Réveil de Lot-et-Garonne*, 11 février 1871.

[69] *Id.*

[70] *Ibid.*, 12/13 février 1871.

[71] In *Le Vengeur*, 15 février 1871.

qui avaient voté contre les sinistres héros de la guerre à outrance en ajoutant que, ce jour-là, six millions de Français s'étaient plat-ventrés devant Guillaume. [72] *»*

Il faut cependant remarquer que c'est plutôt en majorité aux royalistes modérés en qui les Gascons font confiance qu'aux autres candidats des droites. Les candidats orléanistes et/ou libéraux se retrouvent souvent en tête ou assez bien classés (en Lot-et-Garonne, les trois premiers à droite sont les orléanistes) alors que les rares élus bonapartistes comme parfois les élus légitimistes se classent dans les derniers (les impérialistes Hermann Sarrette et Octave de Bastard d'Estang finissent respectivement quatrième et sixième, les légitimistes Édouard Cazenove de Pradines pour le Lot-et-Garonne et Edmond Dufaur de Gavardie pour les Landes sont seulement cinquième et sixième de leur liste). De plus, dans les Landes – où deux légitimistes ont été rejetés (Lavigerie et Ladoue) –, même si en février 1871 les conservateurs sont majoritaires – avec quatre élus sur six –, le raz-de-marée est cependant moins fort que dans les deux autres départements. Ces élections montrent même la solide implantation des républicains dans le nord du département, résultat qui confirme ceux de 1849 et 1869. On parle d'ailleurs à l'époque de la *« petite République »* de Sore comme étant l'un des cantons les plus démocrates de l'Aquitaine. Peut-être faut-il y voir l'influence du journal *La Gironde*, quotidien bordelais républicain et anticlérical [73]. Toutefois, la campagne électorale des républicains tempère la portée du vote, car eux-mêmes se qualifient de conservateurs, et Lefranc et Duclerc ont été des candidats communs aux deux listes. Les résultats de ces élections permettent aussi de constater que les progrès des républicains réalisés en 1869 dans les trois départements n'étaient pas tous la conséquence d'une « conquête » républicaine, mais qu'une part des voix portées sur les candidats des gauches provenaient de l'opposition libérale. En 1871, les libéraux étant sur les listes des droites, ce sont alors celles-ci qui ont reçu la majorité des suffrages.

Quelques permanences électorales peuvent également se dégager, en particulier en Lot-et-Garonne où la liste conservatrice n'est pas majoritaire dans les cantons de Tonneins, Agen, Nérac, Lavardac, ce qui reprend la tendance qui s'était dessinée lors du plébiscite du 8 mai

[72] In *L'Union du Sud-Ouest*, 1er janvier 1875.

[73] DROUIN Jean-Claude, « Cent dix ans de suffrage universel dans le département des Landes (1848-1958) », in *Les Landes entre tradition et écologie.* Actes du XLVIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Sabres, 25/26 mars 1995), Bordeaux, 1996, p. 11-35, précisément p. 16.

1870. À l'inverse, dans la petite commune forestière de Houeillès [74] (arrondissement de Nérac) [75], votant traditionnellement à droite [76], non seulement la liste conservatrice arrive logiquement en tête [77], mais l'écart entre le dernier de cette liste, Bastard d'Estang, et le premier de la liste républicaine, Charles de Saint-Gresse, est fortement creusé, allant de 829 à 98 voix. Alors que dans la commune plus urbaine de Nérac [78], même si les conservateurs sortent victorieux, l'écart entre le dernier élu des droites, dans ce cas précis Sarrette, est nettement plus resserré avec le premier opposant républicain, toujours Saint-Gresse : 1 538 voix pour le premier contre 1 301 voix pour le second. Ce micro exemple confirme les propos de Pierre-Jules Martinelli sur le rôle du vote paysan [79].

Si le portrait de groupe des élus gascons dressé plus haut a montré que ces derniers avaient de nombreux points communs, il met aussi au jour leurs clivages. En effet, alors qu'en 1871 le raz-de-marée des droites est réel, force est de constater que les députés conservateurs sont extrêmement divisés. Leur répartition n'est, de surcroît, pas aisée à déterminer avec précision, en l'absence d'étiquettes à signification constante et de groupes constitués stables. Ce problème d'identification politique des élus vaut aussi bien pour l'ensemble du pays que pour le cœur de la Gascogne. Cela étant, la victoire de la liste conservatrice est totale à la fois dans le Gers et le Lot-et-Garonne – le seul département à avoir proposé des candidats bonapartistes. Ainsi, dans le Gers, on assiste à l'élection de 6 royalistes (3 orléanistes et 3 légitimistes) tandis que le Lot-et-Garonne consacre 4 royalistes (3 orléanistes et 1 légitimiste) et 2 impérialistes. Le succès des droites est plus mitigé dans les Landes où « seulement » 4 sièges sur 6 sont donnés aux droites (2 orléanistes et 2 légitimistes). Ces hommes, aux idées parfois nettement opposées, peuvent-ils s'entendre ? Si, au moment de la campagne électorale et de la

[74] 1 206 inscrits ; 937 votants.

[75] AD47, 3 M 217.

[76] Le bonapartiste Camille Dollfus, député de la circonscription de Nérac de 1863 à 1870, conseiller général du canton de Houeillès à partir de 1861, reste le maire de Houeillès jusqu'en 1888 et le conseiller général jusqu'à 1895. Son successeur à la mairie, Marc Gayraud, grand propriétaire de landes, est également un conservateur.

[77] C'est Thiers qui remporte le maximum de suffrages avec 840 voix.

[78] 3 779 inscrits ; 2 756 votants.

[79] Lors des législatives de 1869, le canton de Houeillès a donné plus de 70 % des voix aux conservateurs quand celui de Nérac n'en a donné que moins de 50 %. Lors du plébiscite de 1870, le « oui » l'emporte à plus de 80 % dans le canton de Houeillès contre seulement entre 50 et 60 % dans celui de Nérac. Voir *infra*, p. 195.

constitution des listes, les conservateurs se sont abstenus de mettre en avant une dénomination trop marquée, la division entre les élus des droites est toutefois réelle.

Les conservateurs sont divisés entre bonapartistes et royalistes, eux-mêmes se répartissant entre légitimistes et orléanistes. Mais les légitimistes se scindent également entre ultras et modérés. Quant aux orléanistes, les plus nombreux, si la majorité siège au centre droit, certains sont finalement plus proches des républicains que des légitimistes souhaitant une restauration monarchique. Que peut-il en effet y avoir de commun entre Thiers ainsi que Maleville, tous deux orléanistes, devenus favorables à la République si celle-ci est conservatrice, et siégeant au centre gauche, et les légitimistes ultramontains comme Dufaur de Gavardie, qui est de tous les combats contre le régime républicain, ou Cazenove de Pradines, à l'origine de la loi sur les prières publiques et qui a été le secrétaire du comte de Chambord rencontré en Autriche ? Et même parmi les représentants qui siègent au centre, comment Thiers, qui veut la paix à n'importe quel prix, peut-il s'entendre avec l'orléaniste Chaudordy, acquis aux idées libérales, prêt à accepter aussi bien la monarchie parlementaire que la République, qui se déclare le candidat de la paix mais si celle-ci est négociée avec les Prussiens [80], et avec Batbie, de conviction monarchiste et qui n'a ensuite de cesse de combattre la politique menée par le chef du gouvernement, ou encore avec Lacave-Laplagne qui se définit lui-même : *« orléaniste de sentiment, royaliste de conviction, parlementaire de raisonnement, catholique de foi et libéral d'opinion [81] »* ? Que peut-il y avoir encore de commun entre les deux élus bonapartistes lot-et-garonnais, Sarrette et Bastard d'Estang, et ce même député gersois Lacave-Laplagne, hostile au régime impérial par fidélité à l'orléanisme ? Ce sont en partie ces profondes divisions entre conservateurs qui expliquent qu'une assemblée apparemment acquise au retour d'un roi ait fini par donner à la France une constitution républicaine [82]. En revanche, les convictions religieuses sont générales, si bien que la France n'a jamais connu une majorité catholique aussi compacte.

La brièveté de la campagne électorale ainsi que l'enjeu exceptionnel de ce scrutin qui s'est ramené à l'option entre la paix et la continuation de la guerre expliquent le succès des

[80] Il invoque les exactions de l'occupant prussien afin de susciter la sympathie des puissances européennes et de pousser la Grande-Bretagne à sortir de sa neutralité.

[81] In COURTÈS Georges (dir.), *Le Gers. Dictionnaire biographique de l'Antiquité à nos jours*, Société Archéologique et Historique du Gers, Auch, 1999, p. 192.

[82] RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789…*, *op. cit.*, p. 256.

listes de coalition conservatrice tout comme le fait que cette victoire ait été assurée sans grande intervention épiscopale ni même cléricale. Cependant, le scrutin du 8 février 1871 participe-t-il au processus de démocratisation de la vie politique française ou peut-il être considéré comme la dernière consultation électorale du Second Empire ? Les élus du 8 février sont-ils des élus de transition, tirant leur seule raison d'être dans ce « rite de passage » entre deux périodes institutionnelles, comme le pensent Sylvie Guillaume et Thierry Truel [83], ou prouvent-ils l'ampleur et la profondeur du mouvement monarchiste, véritable aboutissement d'une longue évolution, d'un renforcement continu du pouvoir de la noblesse, comme l'a constaté Louis Girard [84] ?

Temps court par excellence, le scrutin du 8 février 1871 au cœur de la Gascogne doit, quoi qu'il en soit, se lire sur un temps plus long afin de permettre de mieux dégager la coloration politique et la force de la permanence des conservateurs. Alors, n'est-il qu'un « chant du cygne » des droites en 1871 ? Non, puisque des conservateurs sont encore élus après, et, selon les circonscriptions, cette tendance court sur de nombreux scrutins ; en outre, quand bien même les républicains arrivent-ils à s'imposer assez tôt dans un département – tel le Lot-et-Garonne –, des terres bonapartistes résistent – en particulier dans le Villeneuvois. Représente-t-il toutefois une élection annonciatrice de la puissance durable des droites ? Non plus, car, globalement, la conquête républicaine est néanmoins en marche, mais il est pérennisé dans le Gers en particulier pendant au moins deux décennies. Comment évolue la puissance des conservateurs à partir du printemps 1871 jusqu'au moment où la République se met à appartenir aux républicains ?

[83] GUILLAUME Sylvie et TRUEL Thierry, « Introduction », in *Parlements. Revue d'histoire politique*, « Élus et élections du 8 février 1871 », n°14, 2011 (dossier coordonné par Thierry Truel), Journée d'études du CEMMC de l'université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 (Libourne, 5 juin 2010), p. 6-13, précisément p. 8.

[84] GIRARD Louis, PROST Antoine et GOSSEZ Rémi, *Les conseillers généraux en 1870. Étude statistique d'un personnel politique*, Paris, PUF (Travaux du Centre de Recherches sur l'Histoire du XIXe siècle), 1967, p. 116-117.

II. 2. Les municipales d'avril 1871, les législatives partielles de juillet 1871 et les cantonales d'octobre 1871 : un premier recul des conservateurs, mais des différences nettes entre départements

Les élections législatives partielles jalonnent tout au long de la période la lente évolution du système des forces dans l'électorat et modifient la coloration politique de l'Assemblée. De par le caractère ambigu qu'elle a revêtu, l'élection du 8 février 1871 a davantage ressemblé à un référendum sur la paix ou sur la guerre qu'à l'expression du choix d'un régime. *« Le pays s'est moins prononcé pour ou contre telles ou telles institutions qu'il n'avait exprimé son désir de paix et son aspiration à un ordre stable.* [85] *»* Échaudés par l'échec de février 1871 et respectant la politique de modération et de sagesse défendue par Gambetta, les républicains et les radicaux choisissent des candidats fortunés et qui passent pour des plus modérés aux yeux des électeurs. Malgré la très nette victoire des conservateurs lors de l'élection du 8 février 1871, la lente adhésion au régime républicain semble en marche : les scrutins d'avril 1871 et du 2 juillet 1871 l'attestent, toutefois à un rythme très différent selon les départements, les résistances à la République étant nettement plus fortes dans le Gers. Mais, les élections cantonales d'octobre 1871 révèlent encore plus de disparités entre les trois départements et des situations plus contrastées. L'étude des élections locales est donc nécessaire pour mieux saisir, selon les endroits, la durabilité ou le recul des droites.

II. 2. a. Les municipales d'avril 1871, les législatives partielles de juillet 1871

Lors de ces deux scrutins, Lot-et-Garonne et Landes enregistrent un repli des conservateurs. En Lot-et-Garonne, d'après les résultats que nous avons pu interpréter [86], les municipales d'avril semblent même constituer un succès républicain et, à peine cinq mois après le raz-de-marée des conservateurs, les nouvelles législatives changent la physionomie de l'Assemblée nationale où doivent être pourvus 114 sièges – dont quatre pour le cœur de la Gascogne. La représentativité gasconne perd déjà trois élus conservateurs. Ainsi, en Lot-et-Garonne, un républicain, Léopold Faye, autour de qui se regroupent tous les partisans du nouveau régime, est élu pour la première fois. Il gagne le siège laissé vacant par Adolphe

[85] RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789…*, *op. cit.*, p. 297.

[86] Les couleurs politiques des conseils municipaux n'étant pas indiquées, il est difficile de mesurer l'ensemble du résultat électoral que nous avons essayé d'élaborer en croisant diverses autres sources.

Thiers [87] en battant fortement (avec 47,5% des inscrits) le légitimiste le général de Gondrecourt (26,8%), représentant le « parti de l'Ordre uni de Lot-et-Garonne » [88], qui n'a pas compris la volonté d'émancipation des masses rurales. En effet, sa brochure *Aux habitants des campagnes* [89], rédigée sur un ton paternaliste *(« Paysans, mes amis et mes frères »*), tente de déconsidérer les républicains – ce qui est de « bonne guerre »… –, mais cherche également à apeurer les ruraux en rappelant les souvenirs de 1793 et ceux, récents, de la Commune, en jouant de l'animosité entretenue entre les campagnes et les villes présentées comme de nouvelles Babylone ainsi qu'en ravivant l'esprit de juin 1848 et du 2 décembre 1851 contre les « partageux » et les « rouges ». Si les députés républicains sont encore minoritaires en juillet 1871, l'orientation à gauche du département s'amorce. Faye a rassuré, quand son rival conservateur a cette fois-ci été perçu comme le symbole de la guerre, du fait que le comte de Chambord veut aider le pape en engageant les troupes françaises. Gondrecourt ne gagne que dans les cantons ruraux de Cancon, Lauzun, Francescas [90] et Houeillès, tandis que des cantons qui avaient approuvé le plébiscite du 8 mai 1870 ont voté pour Faye (Monflanquin, Fumel, Tournon d'Agenais, Villeréal, Duras, Bouglon). Les conservateurs n'interprètent pas cette défaite comme la victoire des idées républicaines mais comme l'échec des idées de l'Ancien Régime attribuées à Gondrecourt qui avait répété : *« J'admire à toutes les pages de l'Histoire le drapeau blanc. »* Dans les Landes [91], en remplacement de Thiers, de Léon de Maleville [92] et du républicain Eugène Duclers [93], trois républicains sont élus, en l'occurrence Pascal Duprat, de l'extrême gauche, avec 33 309 voix (soit 39,2%), et deux de la gauche républicaine, Albert Boucau Darmentieu – qui venait d'être battu en février 1871 – avec 37 436 voix (44,1%) et Gustave Loustalot avec 28 741 voix (33,8%) : si l'un ne fait que logiquement remplacer un autre républicain, les deux autres effacent l'élection de Thiers et Maleville. Les candidats du comité libéral conservateur, en l'occurrence Louis Turpin, le baron de Ravignan et le cardinal de Lavigerie, avec respectivement 21 511 voix (soit 25,3% des inscrits), 20 215 voix (23,8%)

[87] Élu dans 26 départements, Thiers a opté pour la Seine.

[88] Gondrecourt est soutenu par l'ancien député Forcade de la Roquette qui a renoncé à faire acte de candidature.

[89] AD47, 3 M 218.

[90] Où il vit, et dont il est conseiller général.

[91] AD40, 3 M 159.

[92] Qui a préféré le Tarn-et-Garonne.

[93] Ayant choisi les Basses-Pyrénées.

et 17 424 voix (20,5%), sont largement battus [94]. Alors que Ravignan, dans sa profession de foi, se veut *« le soldat pour la défense des principes religieux, sociaux et politiques qui sont ceux de la vraie France »*, les républicains landais, comme ceux du Lot-et-Garonne, rassurent, car *« la France a besoin de calme et de repos pour se relever par l'économie et le travail de cruelles épreuves »*, et expliquent que *« la République ne menace aucun intérêt. »* Au contraire, c'est elle qui *« garantit les grands principes d'ordre social, garde au suffrage universel sa liberté et sa dignité. »* Dans ces deux départements, à l'image du reste de la France [95], les élections partielles de juillet 1871 sont donc venues corriger la signification et restreindre la portée de celle de février, ce qui semble démontrer une fois de plus le caractère circonstanciel du massif vote conservateur de ce scrutin-là. Les conditions très dures imposées par Bismarck ont redonné du lustre à la politique de Gambetta et la propagande civique du gouvernement de Défense nationale, qui a fait campagne pour que les gens s'inscrivent sur les listes électorales, a porté ses fruits. La peur du désordre n'a donc plus joué en faveur des droites mais contre elles.

Cependant, dans le Gers, à la différence des deux autres départements, la victoire conservatrice de février est confirmée par la suite, et ce très nettement : lors des municipales d'avril 1871, 385 communes (sur 465) sont aux mains des droites (soit 82,7%), les républicains ne l'emportant que dans 80 municipalités [96], signifiant donc une régression de l'opposition des gauches ; ce qui se vérifie également lors des cantonales d'octobre 1871 (les conservateurs enlevant 20 cantons sur 29). L'examen des élections cantonales et des conseils d'arrondissement semble donc nécessaire pour bien comprendre les résistances des droites.

II. 2. b. Les élections cantonales de 1871 : une forte présence bonapartiste

Les cantonales d'octobre 1871 voient en France l'élection de deux tiers de conseillers généraux républicains (sur un total de 2 830 élus) [97]. La République semble rallier un courant d'indécis, à la suite du changement de stratégie de Gambetta qui vise à rassurer les ruraux et les classes moyennes. La République ne doit plus effrayer et se confondre avec le spectre de la Terreur. Gambetta rejoint l'analyse de Thiers aux yeux de qui la République a la supériorité

[94] Un septième candidat, le républicain Sourigues, n'obtient que 6 574 voix (7,7%).

[95] Où 99 sièges sur 114 sont conquis par les républicains.

[96] Notamment à Auch, Lectoure, Mirande et Fleurance.

[97] RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789…*, *op. cit.*, p. 297.

de diviser moins que tout autre régime. Quelle est la situation en Gascogne ? Elle est, encore une fois, très différente d'un département à l'autre.

Correspondant à la situation générale française et en en atteignant quasiment le même pourcentage, la victoire républicaine est très nette en Lot-et-Garonne où 60% des cantons ont désormais un conseiller général républicain. Léopold Faye devient le président du Conseil général. Si nous prenons en compte le nombre de 14 conseillers généraux conservateurs élus, du fait de la rapide invalidation de l'élection du républicain Tréjaut dans le canton du Mas-d'Agenais, remplacé pour de nombreuses années par le royaliste Olivier de Luppé, nous arrivons à un total de 40% d'élus conservateurs. Ce résultat est en très net recul par rapport à celui des cantonales précédentes [98], ce qui se comprend du fait qu'elles ont eu lieu encore pendant le Second Empire (en 1867 ou en 1870) qui requérait la pratique de la candidature officielle. Mais, plus révélateur, il est surtout en très grand décalage avec celui des récentes législatives de février 1871, alors marquées par la victoire totale des conservateurs. Cela démontre plusieurs éléments : les législatives à elles seules ne sont pas des élections suffisantes pour révéler l'ampleur de la coloration politique d'un département et le raz-de-marée conservateur de février n'a été dû qu'au caractère exceptionnel du scrutin en contexte de guerre. Cela étant, 14 cantons sur 35 restent fidèles aux candidats des droites, 10 de ces derniers étant d'ailleurs réélus, certains faisant même preuve de longévité électorale à l'assemblée départementale sous la IIIe République (tels les bonapartistes Camille Dollfus, Hermann Sarrette et Pierre Besse). D'autre part, ce sont les arrondissements de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot qui restent le plus convaincus par les forces conservatrices. Suivent de loin ceux d'Agen et de Nérac. Ces comportements électoraux sont durables.

Sur ces 14 conseillers généraux appartenant aux droites, il n'a pas toujours été facile, quand les candidats sont des personnalités peu connues, de savoir lesquels sont des bonapartistes et lesquels sont des royalistes. En effet, toutes les professions de foi n'ont pas été conservées et, quand il est possible de les consulter, elles ne sont pas toujours très explicites. Néanmoins quelques-unes le sont bien et, surtout, le récapitulatif des voix obtenues lors des élections cantonales suivantes, celles des 4 et 11 octobre 1874 [99], indique l'orientation politique de tous les candidats ; quand certains ont été déjà candidats en 1871, nous pouvons donc être sûre de leur étiquette. On arrive ainsi, pour 1871, à 6 royalistes et 8 bonapartistes. Alors

[98] À la veille des élections cantonales d'octobre 1871, 91,4% des conseillers généraux sont des conservateurs.

[99] AD47, 3 M 244.

que des études générales analysant les résultats électoraux nationaux ont montré que les bonapartistes restent plutôt vagues sur leurs opinions à cette époque-là [100], en Lot-et-Garonne au contraire ce sont bien les impérialistes – par exemple Hermann Sarrette et Louis Belleaud (victorieux) ainsi qu'Henri de Lalyman (défait dans le canton de Mézin) – qui osent afficher leur conviction de manière très directe [101] et les monarchistes, à l'inverse, qui sont flous en listant seulement les actions qu'ils mèneraient au Conseil général s'ils étaient élus et en expliquant qu'ils se sont présentés pour servir *« les intérêts du canton. »* [102] Ainsi, Louis Belleaud, pour le canton de Duras, est beaucoup plus incisif. Non seulement il critique la République (*« […] la République ne vous a jamais donné que le désordre, la misère et des nullités. […] Voulez-vous un républicain, un souteneur de Gambetta ? »*), mais il apprend aussi ce qu'il défend (*« Voulez-vous au contraire un paysan, un bonapartiste qui ne vous trompera pas, car vos intérêts sont les siens ? […] Je veux l'ordre, le commerce et l'honnêteté »*). Henri de Lalyman, maire de Mézin, explique qu'il appartient *« au grand parti conservateur et libéral dont l'arrivée au pouvoir a mis un terme à l'invasion et à l'anarchie. »* Peut-être que les candidats royalistes, dont certains sont des conseillers sortants, pensent que leur nom suffit et qu'ils sont assez connus et reconnus par la population pour ne pas avoir à prendre la peine d'afficher leurs convictions [103]. Comme le confirme l'enquête menée sur les conseillers généraux de 1870, *« on élit un nom, une "situation" locale plus qu'un programme.* [104] *»*

---

[100] RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789…*, *op. cit.*, p. 298-299.

[101] Comme aussi les républicains qui, eux, osent bien imprimer sur ces documents leurs idées et leur soutien sans faille à la République de façon très ferme et vigoureuse.

[102] C'est notamment le cas de la profession de foi du baron de Baillet : *« […] C'est un des premiers devoirs qui incombera au Conseil général de contrôler, sans complaisance, les dépenses qui ont été faites, de porter un examen attentif sur la situation financière du pays. […] Ce qui sera sans limites, c'est mon dévouement pour le canton de Castillonnès. »*

[103] Il en va ainsi d'Alban Villeréal de Lassaigne (avocat, ancien conseiller général de 1848 à 1850 et maire de Villeréal) : *« Je me présente avec confiance à vos suffrages. Cette confiance, je la puise dans ma vie passée au milieu de vous sans autre ambition que celle de vous être utile. […] Mon unique ambition est de défendre vos intérêts qui sont les miens. »* En 1872, à la suite de la démission d'Émile Monthus dans le canton de Lavardac, le candidat royaliste Léopold de Batz de Trenquelléon joue également de son nom et de son titre, sans rien préciser de plus : *« Permettez-moi seulement de vous donner mon passé pour garant de l'avenir. Né dans le canton, l'ayant toujours habité, j'en connais les besoins. […] Vous savez que mon drapeau sera toujours celui de l'ordre et de la France. »*

[104] GIRARD *et alii*, *Les conseillers généraux en 1870…*, *op. cit.*, p. 8.

Sur les 14 élus des droites, 8 d'entre eux sont des défenseurs de l'Empire et 6 du roi : la répartition bonapartistes/royalistes, bien qu'à peu près équilibrée à ce moment-là, est annonciatrice d'une prééminence bonapartiste. Si en Lot-et-Garonne l'ancrage bonapartiste constaté avec la presse n'est pas consacré d'une victoire électorale écrasante en 1871 (majorité républicaine et nombre d'élus légèrement supérieur à celui des royalistes), 8 élus ce n'est tout de même pas rien dans une période où les impérialistes sont discrédités et pendant laquelle il n'existe pas encore à l'échelle nationale de groupe parlementaire.

Dans le Gers, avec une large victoire des droites qui remportent 20 sièges sur 29, la situation est différente. La campagne électorale subit une forte pression officielle. Ainsi, le préfet charge un conservateur, le comte Dillon, d'expertiser les dommages causés par les inondations dans une commune où il est candidat. Les journaux républicains agitent le spectre du retour de la dîme, au point que l'organe royaliste *Le Conservateur* juge nécessaire de démontrer que c'était sous l'Ancien Régime *« le moins impopulaire de tous les impôts.* [105] *»*

Si le nombre d'élus des droites (20) est important, il est tout de même à relativiser. En effet, les républicains n'ont pu proposer de candidats dans tous les cantons, mais seulement dans 18. Il est bien sûr impossible de savoir si le nombre de sièges obtenus par les conservateurs aurait été identique si tous les candidats des droites avaient eu chacun un opposant républicain. Mais quand un canton n'offre qu'un seul candidat, la victoire de celui-ci apparaît plus facile à obtenir. D'autre part, les 9 élus républicains arrivent à réunir 18 000 voix, quand la liste des gauches de février n'en avait eu que 9 500. Enfin, même si ce phénomène est loin d'être réservé au département du Gers, il est évident que, dans nombre de cantons, c'est le caractère personnel des élections qui l'a emporté. Le succès à Montesquiou de l'avocat républicain Terrail ne signifie nullement la conversion républicaine de cette circonscription conservatrice. Néanmoins, avec 20 cantons sur 29, la victoire des droites est forte et marque une très précoce prégnance des bonapartistes (puisqu'au moins la moitié des représentants antirépublicains sont de cette tendance). Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac est élu à Aignan et son fils Paul à Plaisance. Quelques mois après, ce dernier lance son journal *L'Appel au Peuple.* À son retour de captivité, Paul de Cassagnac, élu conseiller général du Gers, se lance rapidement à nouveau dans l'arène politique. Le 18 octobre 1871, dans un article du *Pays*, intitulé « Après la guerre », il reconnaît les fautes de l'Empire – qui se serait affaibli lui-même – et affirme avoir, dans la casemate où il était prisonnier, *« après cette infâme journée*

[105] *Le Conservateur*, 7 octobre 1871.

du 4 septembre », rêvé à un sursaut national. Il prépare le terrain pour la propagande des temps à venir en décrivant la situation de la France sous les couleurs les plus sombres : *« […] nous revenons à l'Empire, non par l'enthousiasme du passé, mais par le dégoût du présent et la crainte de l'avenir. »*

Dans les Landes, alors que les républicains ont finalement, à partir de juillet 1871, quatre députés sur six, les élections cantonales du 8 octobre 1871 au Conseil général sont nettement plus favorables aux conservateurs. Même le canton de Sore, pourtant un des plus républicains du département, élit un conseiller général des droites ; et celui de Castets, qui vient de voter le 2 juillet pour Albert Boucau, lui préfère Louis Turpin qui a récemment échoué lors de ces législatives partielles. Faute de sources [106], il nous est cependant difficile de préciser la tendance politique de tous les conseillers généraux de ce département *(voir annexe)*. Nous pouvons toutefois affirmer que, sur 28 sièges, 15 au moins sont aux mains des droites.

Si de grandes différences existent entre les départements, les droites totalisent, dans l'ensemble du cœur de la Gascogne, au moins 49 conseillers généraux sur 92 sièges. En décembre 1871, alors qu'il est député et président du Conseil général de Lot-et-Garonne, Léopold Faye, mentor d'Armand Fallières, conseille la patience au jeune maire de Nérac car, pour lui, le succès de la République est inéluctablement assuré par la division des partis monarchistes [107]. Les prévisions du député de Marmande s'avèrent-elles exactes ?

[106] Le dossier sur les élections cantonales, dans lequel ont été conservées très peu de professions de foi, n'indique pas les couleurs politiques ; et, pour cette période-là, la presse est malheureusement très lacunaire.

[107] Discours de Nérac, décembre 1871. In DELPONT Hubert et DRÉANO-SESTACQ Jeanine, *Fallières. La République aux champs 1868-1881*, Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1996, p. 85.

Chapitre III

La fin des années 1870 : les difficultés des conservateurs

« Vous me trouverez à mon poste, tenant haut et ferme le drapeau de l'Appel au peuple. »
(Camille Dollfus, extrait de sa profession de foi pour les sénatoriales du 30 janvier1876)

Les élections cantonales de 1871 ont révélé la puissance des droites au cœur de la Gascogne. Certes, le nombre de conseillers généraux conservateurs en Lot-et-Garonne est, à cette date, inférieur à celui des républicains. Mais les représentants des droites forment tout de même le tiers de l'assemblée départementale. Quant aux départements des Landes et du Gers, ils sont majoritairement tenus par des élus antirépublicains. Au sein des droites, les bonapartistes ont la main sur le parti conservateur. Mais, pendant la seconde moitié des années 1870, les royalistes leur contestent encore ce rôle, faisant que les droites restent extrêmement divisées. Elles comprennent néanmoins que les républicains sont en train de gagner du terrain notamment en arrivant à capter le vote paysan. Quelle est la réaction des droites face au nouveau discours des républicains qui se disent eux-mêmes volontiers conservateurs ?

III. 1. Des droites divisées

III. 1. a. Les élections de 1874 : la poursuite du regain des bonapartistes

Si en 1871 les droites sont restées victorieuses dans le Gers et dans les Landes, on vient de voir qu'elles ont en revanche lâché du terrain en Lot-et-Garonne. Mais, dans ce département, les élections cantonales des 4 et 11 octobre 1874 [1] voient la remontée du nombre d'élus

[1] AD47, 3 M 244.

conservateurs (18 au lieu de 14 en 1871) qui deviennent même majoritaires ; de très peu certes, mais majoritaires tout de même (18 sur 35). Ils gagnent 4 sièges : celui de Castelmoron, de Francescas, de Tournon-d'Agenais et le premier canton d'Agen qu'ils retrouvent (par l'élection du conseiller de 1867 et de 1870). Sur les 18 conseillers généraux des droites, 11 sont des bonapartistes et 7 des royalistes. Cette élection consacre dans ce département le retour des bonapartistes sur la scène électorale qu'ils n'avaient, on l'a vu, pas totalement quittée [2]. Du reste, si 11 d'entre eux sont élus, beaucoup d'autres ont été candidats, révélant que le personnel politique bonapartiste est alors en plein retour. Certes, la plupart ont été défaits par les républicains (Bastard à Astaffort, Le Sueur de Pérès à Lavardac, Berbineau à Monclar, Barsalou à Nérac, Capoulun à Penne-d'Agenais, Cabrié et de Massonneau à Port-Sainte-Marie). En revanche, quand c'est un royaliste qui est réélu (le baron de Baillet à Castillonnès, Olivier de Luppé au Mas-d'Agenais) ou nouvellement élu (Valentin Bransoulié à Castelmoron, Henri Southard à Tournon-d'Agenais), ces candidats-là n'ont généralement pas eu à subir d'opposition bonapartiste, signifiant que les droites lot-et-garonnaises n'ont pas voulu se diviser autant que lors des cantonales de 1871 ; la seule exception à cette situation a lieu à Francescas où le légitimiste Henri de Gondrecourt est victorieux malgré l'opposition du républicain sortant (Ferdinand Monthus) et aussi d'un bonapartiste (Clairin). Mais celui-ci est bien peu connu alors que le général de Gondrecourt, déjà candidat aux législatives de juillet 1871, jouit d'une certaine notoriété. Il a tout de même fallu deux tours à Gondrecourt pour être élu quand la grande majorité de tous les autres élus (aussi bien conservateurs que républicains) l'ont été dès le premier tour. Les deux conclusions de ce scrutin qui s'imposent sont que les droites sont encore vivaces en ce début de IIIe République et que le personnel politique bonapartiste, composé d'anciens (Félix Aunac, Hermann Sarrette, Pierre Besse, Octave de Bastard d'Estang…) ou de nouveaux venus, se refait une santé.

Dans le Gers, les cantonales de 1874 ne donnent pas de résultats très différents à ceux de 1871. Les conservateurs gardent tous leurs mandats, sauf à L'Isle-Jourdain où le sortant, Cavaré, élu des droites en 1871, est réélu mais comme républicain en 1874. Cette perte d'un canton est cependant compensée par l'obtention de celui d'Eauze. Est-ce à dire que les antirépublicains ne sont pas vulnérables ? Ce serait tout de même aller un peu vite. En effet, cette fois-ci, les républicains ont pu présenter des candidats dans les 14 cantons soumis au renouvelle-

[2] Les législatives de février 1871 avaient vu l'élection de 2 bonapartistes, les cantonales d'octobre 1871 celle de 8 bonapartistes sur 13 élus des droites..

ment, ce qui montre qu'ils arrivent à s'organiser et à mobiliser davantage de personnel pour oser affronter les notables conservateurs. D'autre part, l'ensemble des voix portées sur les représentants des droites passe de 20 399 à 16 282, signifiant que les antirépublicains perdent le cinquième de leurs suffrages. Enfin, s'ils étaient présents partout en 1871, ces derniers ne proposent des candidats que dans 12 cantons sur les 14 à renouveler. Les élections municipales qui suivent confirment les progrès républicains, et donc un recul des conservateurs, du moins dans les bourgs. À Auch, alors qu'elle n'en a eu que 47% en 1871, la liste David recueille désormais 61%. Les républicains l'emportent aussi à Lectoure, Fleurance, Saint-Clar, Valence, Vic-Fezensac, Samatan, Mirande, Miélan. Ils arrivent à égalité à Mauvezin, Masseube et à Plaisance, en plein fief de Paul de Cassagnac. De même, lors des cantonales partielles, les républicains gagnent deux cantons : celui de Auch-nord en mars 1875, grâce à l'élection de l'avocat Compans sur le bonapartiste Demonts, et celui de Miélan en février 1876, avec la victoire de Luro. Ces progrès républicains révèlent-ils que les conservateurs marquent le pas ? Ce n'est pas très probant car, même si les cantonales de 1874 permettent des succès républicains, les conservateurs gardent la grande majorité des communes rurales. Quant à Luro, ancien député de 1871 sur la liste des droites, il est élu conseiller général davantage sur son autorité personnelle, d'autant qu'il est désormais sénateur inamovible, que sur ses opinions républicaines, du reste très récentes.

Dans les Landes, où, pour cette période, il nous est encore difficile de déterminer la tendance politique de tous les conseillers généraux, il est cependant assuré que les conservateurs perdent les cantons d'Amou et de Pissos, ce qui fait passer le nombre d'élus des droites de l'assemblée départementale d'au moins 15 à au moins 13 [3].

III. 1. b. La période 1876-1879 : l'impossible union des droites

Selon les lois constitutionnelles de 1875 qui organisent la IIIe République, il faut à nouveau choisir des députés par un scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans le cadre soit de l'arrondissement, soit de circonscriptions taillées dans les arrondissements. En conséquence, le département des Landes n'a plus que cinq représentants au lieu de six. Dans notre zone d'étude, les élections législatives du 20 février 1876 et du 14 octobre 1877 sont intéres-

[3] Mais nous ne connaissons pas la couleur politique de 7 conseillers généraux, chiffre assez important pouvant faire basculer la majorité.

santes à plus d'un titre. D'abord parce que leurs résultats sont différents selon les départements : le Lot-et-Garonne est le seul à avoir une majorité de députés républicains quand le Gers reste droitier et que les Landes le redeviennent. L'autre intérêt de ces élections est qu'elles révèlent aussi une grande faiblesse des conservateurs, celle de l'absence d'unité tactique.

Ainsi, en Lot-et-Garonne, alors que les bonapartistes font un réel effort d'organisation, les légitimistes les gênent en se plaçant comme dissidents. Les grands leaders locaux du parti de l'Appel au peuple sont Ferdinand Lamy, Jean de Forcade de la Roquette, Henri Noubel, Hermann Sarrette, Camille Dollfus et Pierre Besse. Lors des sénatoriales du 30 janvier 1876 [4] les royalistes et les bonapartistes partent séparément à la bataille face aux républicains Pons et Lafitte de Lajoannenque : les légitimistes proposent Boissié et le vicomte Henri d'Auber de Peyrelongue [5] et les orléanistes Chaudordy et Bastard, quand les bonapartistes offrent la candidature de Noubel [6] et de Dollfus [7]. Ces élections sont l'occasion pour le comte de Bastard de montrer son glissement politique du bonapartisme vers l'orléanisme, ce qui déçoit fortement les impérialistes lot-et-garonnais [8]. Dans le journal qu'il vient de créer pour soutenir les candidats bonapartistes, Pierre Besse rappelle qu'Octave de Bastard qui, en 1871 était qualifié de bonapartiste, a, dans un premier temps, répété s'adresser aux électeurs dans le sens de l'Appel au peuple (du reste, au grand dam de Besse, les partisans de l'Appel au peuple de l'arrondissement de Marmande se sont prononcés pour la candidature de Bastard [9]), avant de s'engager pour les candidats royalistes. C'est d'ailleurs l'explication que Besse donne à la défaite du camp impérialiste qu'il prévoit quelques jours avant l'élection : *« Le parti tout entier aurait voté pour Henri Noubel et Camille Dollfus sans la funeste intervention du comte de*

[4] AD47, 3 M 203.

[5] Futur président du Cercle catholique ouvrier de Marmande. Voir *supra*, p. 138.

[6] Qui, dans sa profession de foi, rappelle sa fidélité à l'Empire et qu'il est *« un homme d'ordre et d'autorité. »*

[7] Lui aussi rappelle qu'il a *« loyalement et fidèlement servi l'Empire qui nous a donné tant d'années de bonheur et de tranquillité. »*

[8] Dans sa profession de foi, Octave de Bastard ne fait aucune allusion à cette évolution et, à l'inverse, explique que *« les intérêts de la France ne peuvent être réellement servis que par l'union des conservateurs contre l'avènement du radicalisme qui traîne à sa suite la guerre et la ruine. »* Mais il nous semble que si le comte de Bastard se sent obligé de dire qu'il faut une alliance entre les conservateurs, c'est que cette union n'existe pas. Les autres candidats bonapartistes se gardent bien de taire les divisions entre les conservateurs.

[9] *L'Appel au peuple*, 28 janvier 1876.

Bastard. [10] » Malgré tout, au premier tour de scrutin, Noubel arrive en tête avec 190 voix, devant les républicains Laffite de Lajoannenque (165 voix) et Pons (157) ainsi que devant tous les autres candidats, dont le comte de Bastard (114 voix). Les légitimistes sont les grands perdants : Boissié ne glane que 14 voix et Peyrelongue à peine 10. Dollfus, qui n'a obtenu que 90 voix, retire sa candidature et, pour le second tour, invite ses amis à voter la liste Noubel/Bastard qui l'emporte (Bastard obtient 203 voix et Noubel 198) face à Chaudordy (192 voix) et Lafitte de Lajoannenque (173 voix). Royalistes et impérialistes ont donc été fortement divisés à l'occasion de ces sénatoriales. Néanmoins, comme à l'échelle nationale les monarchistes tendent à se détacher de Thiers pour appuyer de Broglie qui veut cimenter le bloc des droites en proposant, pour les législatives, un programme d'union aux légitimistes et aux bonapartistes, ceux du Lot-et-Garonne essaient de faire de même. C'est toutefois difficile ; les bonapartistes du département reprochent aux députés monarchistes de les avoir trahis, eux qui les avaient pourtant *« sacrés de* [leurs] *suffrages pour* [se] *débarrasser des Gambetta, des Jules Favre, des Picard »* en ayant voté la République *« en haine de l'Empire »* : *« nos masses rurales se demandent avec stupéfaction quel est le sens de ces tions.* [11] » Les impérialistes ne veulent cependant pas être à l'origine de la dislocation du parti conservateur. En conséquence, un seul candidat des droites arrive à être proposé dans trois arrondissements (Nérac, Marmande, Villeneuve-sur-Lot), mais, dans le quatrième (Agen), les candidats conservateurs partent séparément à la bataille. À Nérac, c'est le bonapartiste Louis Caupenne, négociant à Buzet-sur-Baïse et conseiller d'arrondissement de Houeillès, pour qui cette élection représente la première grande expérience électorale, qui est opposé à Armand Fallières pour qui il s'agit aussi de la première législative. Dans l'arrondissement de Marmande, pour être face à Léopold Faye, les conservateurs ont choisi son vieux rival bonapartiste Charles Boisvert, conseiller général de Seyches. Dans celui de Villeneuve-sur-Lot, le député bonapartiste sortant Hermann Sarrette est reconduit dans la candidature face au républicain « du lendemain » Bertrand de Langsdorff, candidat battu en janvier 1870. À Agen, si le bonapartiste Camille Dollfus a été choisi (parce que Noubel vient d'être élu sénateur) pour être l'adversaire du redoutable républicain Gustave de Lafitte de Lajoannenque, conseiller général d'Astaffort depuis 1867, il doit aussi faire face à la candidature du légitimiste Édouard de Cazenove de Pradines, député sortant. Pour l'ensemble du département, les candidats des droites n'obtiennent que 37,2% des inscrits, alors que les républicains l'emportent

[10] *Ibid.*, 27 janvier 1876.

[11] *Ibid.*, 26 janvier 1876.

avec 46,2%. Seul Hermann Sarrette arrive à être élu. De tous les candidats, c'est lui qui obtient le meilleur résultat (49,3%), ce qui le place devant Fallières (46,6%), Faye (43,1%) et Lafitte de Lajoannenque (42,8%). Maigre consolation… Dans tous les cas, la partie Est du département confirme son orientation conservatrice : Sarrette obtient son meilleur score encore une fois dans le pays des coteaux, à Castillonnès (avec 81,4%). Dans la circonscription d'Agen, ce sont les cantons ruraux qui ont résisté à Lafitte de Lajoannenque – ceux de Beauville et Puymirol –, et, dans celle de Marmande, il s'en est fallu de peu pour que Boisvert ne l'emporte sur Faye qui ne devance son concurrent bonapartiste que de 181 voix. Après les municipales du 8 octobre 1876, sur 283 communes pour lesquelles les résultats sont assurés [12], 126 maires sont républicains et 157 conservateurs [13]. Si les droites ne sont plus victorieuses lors des législatives, elles sont par conséquent encore puissantes à l'échelle locale. Cette donnée chiffrée ne doit cependant pas nous leurrer : 28 maires conservateurs ont été remplacés par des républicains pour seulement 8 républicains remplacés par des opposants, faisant que le parti républicain compte 20 maires supplémentaires par rapport au scrutin précédent, signe des inexorables progrès des républicains.

Si en Lot-et-Garonne, la tendance générale est à l'ancrage progressif et durable des républicains, la situation est plus irrégulière dans les Landes, révélant par là même la prégnance des droites. Les trois républicains élus en juillet 1871 sont en effet ensuite tous battus : Boucau Darmentieu échoue aux sénatoriales de janvier 1876 remportées par le baron Gustave de Lacroix de Ravignan, bonapartiste (avec 203 voix sur 395 votants) et Edmond Dufaur de Gavardie, légitimiste, tous deux soutenus par le *Journal des Landes*, battant également Élie de Dampierre qui n'obtient que 81 voix au premier tour ; puis Duprat ainsi que Loustalot sont défaits aux législatives de février 1876 [14] où sont élus les légitimistes Alexandre de Cardenau de Borda (première circonscription de Dax) et Xavier Martin de Laborde (Saint-Sever) ainsi que les bonapartistes Adhémar de Guilloutet (première circonscription de Mont-de-Marsan) et François-Charles Boulart (seconde circonscription de Dax). Un seul républicain l'emporte : Victor Lefranc (seconde circonscription de Mont-de-Marsan). Soutenu par le *Journal des Landes*, Cardenau de Borda obtient 5 606 voix (soit 40% des inscrits) et bat le républicain Gustave Loustalot. Opposé au républicain Dubois, Charles Boulart, soutenu par l'*Union conservatrice de Dax*, l'emporte par 5 967 voix (soit 41,4%), contre 5 465. Vice-président du

[12] Plus de 70 sont douteux.

[13] AD47, 3 M 382.

[14] AD40, 3 M 160.

Conseil général, Xavier Martin de Laborde (Saint-Sever), par 10 013 voix (soit 37,6%), est victorieux de Pascal Duprat (5 679 voix, 21,3%) et de Sourigues Saint-Martin (2 793 voix, 10,4%). Son programme est classique : il compte défendre la religion, la famille et la propriété. La candidature à Mont-de-Marsan du légitimiste Dampierre [15] contre le bonapartiste Guilloutet (qui obtient 7 326 voix, soit 45,5%) montre que les droites sont divisées. En ayant remporté quatre sièges sur cinq, elles sont cependant victorieuses. Mais Loustalot réussit à faire invalider l'élection de Cardenau de Borda, en ayant fait valoir la distribution de secours faits à la veille du scrutin à de « faux inondés ». Et, le 31 mai 1876, au cours d'une seconde élection qui s'est déroulée dans un véritable déchaînement des passions [16], Loustalot l'emporte cette fois par 6 066 voix contre 5 946 à son adversaire.

Dans le Gers, les sénatoriales du 30 janvier 1876 voient l'élection de deux conservateurs, en l'occurrence les orléanistes Anselme Batbie et Louis Lacave-Laplagne. Il est cependant à noter que le premier est passé grâce à l'appui des bonapartistes et du quotidien *L'Appel au Peuple*, tandis que le second, candidat du journal *Le Conservateur*, doit son succès aux républicains et aux monarchistes unis contre le bonapartiste H. de Péraldi, président du Conseil général. Ces élections montrent donc la prépondérance des conservateurs dans le département, mais révèlent aussi leurs profondes divisions. Les législatives du 20 février 1876 sont donc tendues, d'autant que la propagande républicaine se fait ardente. Les républicains, soutenus par *L'Avenir*, présentent cinq candidats : les avocats Jean David à Auch et Maumus à Mirande ainsi que les propriétaires fonciers Descamps à Lectoure, Lacroix à Condom et Brocas à Lombez. Il s'agit de notables, avec leur clientèle, qui glorifient la République conservatrice. Pour Jean David : *« Les vrais factieux ne sont pas les républicains qui patronnent des hommes comme Thiers mais les bonapartistes qui veulent renverser les institutions existantes et qui revendiquent indûment l'appui de Mac-Mahon. [17] »* De leur côté, les conservateurs partent divisés. Ainsi, le comité central conservateur, phagocyté par les royalistes, ne présente que des légitimistes, cinq nobles gascons : le comte de Rességuier (député sortant) à Lombez, le vicomte de Laroque-Ordan (conseiller général de Jegun) à Auch, le marquis de Cugnac à Condom, le marquis de Galard-Terraube à Lectoure et le comte de Gontaut-Biron (conseiller général de Masseube) à Mirande. Les bonapartistes présentent alors leurs propres candidats : Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac à Mirande, Paul de Cassagnac à Condom, le comte de

[15] Qui perd malgré l'appui des républicains.

[16] Il y a d'ailleurs eu davantage de votants qu'en février : 83% contre 79%.

[17] *L'Avenir*, 2 mars 1876.

Lagrange à Lectoure, Justin Fauré (conseiller général de Lombez) à Lombez et Jules Peyrusse (conseiller général de Saramon) à Auch. Paradoxalement, *Le Conservateur* ménage les républicains et attaque les bonapartistes dans le but de leur arracher une partie de leur clientèle catholique, par le rappel des votes en 1861 et en 1863 de Granier de Cassagnac contre le pouvoir temporel du pape. Le quotidien légitimiste revient régulièrement sur les responsabilités de l'Empire dans les malheurs du pays et dénonce les Cassagnac avec vigueur [18]. Bien évidemment, les bonapartistes défendent le régime impérial et attaquent les républicains qu'ils considèrent comme *« les vrais responsables de la perte de l'Alsace et de la Lorraine* [19] *»*, comme *« des hommes de désordre, les complices des bandits de la Commune : la République, c'est la guerre !* [20] *»* Le scrutin montre que les Gersois restent favorables aux bonapartistes qui obtiennent 43% des voix (par rapport au nombre d'inscrits). Les républicains sont à 33% tandis que les légitimistes parviennent à peine à 9%. Trois candidats impérialistes sont élus dès le premier tour : Granier de Cassagnac à Mirande, Paul de Cassagnac à Condom et Justin Fauré à Lombez. Toutefois, Peyrusse, à Auch, doit attendre le second tour [21], pour lequel La Roque-Ordan s'est retiré, et, à Lectoure, le comte de Lagrange est battu au premier tour par le républicain modéré Descamps, certainement en raison du discrédit que subit le candidat bonapartiste, plus préoccupé par ses chevaux de courses et, à en croire ses adversaires, très souvent absent du département [22]. Dans cet arrondissement, au second tour, divisés, certains légitimistes préfèrent voter pour le candidat républicain. Mais, avec quatre élus, les bonapartistes paraissent bien les maîtres du département. Ne disposent-ils pas d'un réseau serré d'agents électoraux hérité de l'Empire ? L'influence bonapartiste est particulièrement prépondérante dans le canton de Saramon, le fief de Peyrusse, dans ceux de Plaisance et d'Aignan, attachés aux Cassagnac, dans celui de Lombez, grâce à Fauré, et dans l'Armagnac (sauf à Condom et à Valence). Au-delà de la victoire bonapartiste, ces élections révèlent la faible audience des légitimistes dans le Gers. Ces derniers ne conservent une réelle vitalité que dans l'arrondissement de Lombez et dans la partie orientale de l'arrondissement de Mirande, caractérisée par une pratique religieuse plus intense, une plus grande dispersion de l'habitat et une

[18] Par exemple : *Le Conservateur*, 12 février 1876.

[19] *L'Appel au Peuple*, 14 février 1876.

[20] *Ibid.*, 1er mars 1876.

[21] Son élection est invalidée deux fois par la Chambre qui n'accepte son succès que le 1er octobre 1876. *Cf. L'Appel au Peuple*, 6 mars 1876 ; 22 mai 1876 ; 2 octobre 1876.

[22] *L'Avenir*, 11 mars 1876 ; 16 mars 1876.

importance restreinte de la petite propriété. La châtellenie a une grande influence dans cette région depuis plusieurs décennies [23], au point qu'en 1871, le journal républicain *L'Avenir* avait qualifiée la vallée de la Save de *« Vendée du Gers. [24] »* Si les républicains progressent, puisqu'ils passent de 19% de voix en 1869 à 33% en 1876, la résistance conservatrice reste forte, et c'est sous la forme bonapartiste qu'elle s'exprime, et ce pour quatre raisons : le Gers est peu favorable à la droite royaliste ; dix-huit ans d'Empire ont mis en place une administration influente ; les chefs les plus actifs du parti bonapartiste ont modelé le tempérament politique ; il manque aux républicains la prospérité économique, la crise agricole faisant regretter le Second Empire.

Ces élections de 1876 sont donc intéressantes à plus d'un titre. Ainsi, alors qu'au Sénat, avec 149 élus contre 151 conservateurs [25], la majorité échappe de peu aux républicains, les trois départements du cœur de la Gascogne envoient chacun uniquement des sénateurs des droites : deux orléanistes pour le Gers, un bonapartiste et un légitimiste pour les Landes, un bonapartiste et un récent orléaniste pour le Lot-et-Garonne. Les droites sont donc encore bien ancrées dans la région. Tendance qui se repère de nouveau avec les législatives, mais avec quelques nuances et un grand changement en Lot-et-Garonne. En effet, quand le pays envoie à la Chambre une majorité républicaine, le Gers et les Landes ne nomment chacun qu'un député républicain sur cinq. Seul le Lot-et-Garonne se démarque de l'ensemble du Sud-Ouest en faisant émerger une nette majorité républicaine, à l'image du reste de la France [26]. Au sein des conservateurs, les légitimistes, peu influents sur les résultats électoraux en Lot-et-Garonne [27], ne le sont guère davantage dans le Gers où ils sont écrasés par un parti bonapartiste prépondérant ; dans les Landes, ils font cependant un peu plus jeu égal avec les défenseurs de l'Empire.

La dissolution de la Chambre républicaine par Mac-Mahon ouvre, en Gascogne comme ailleurs, une période d'ardent combat politique [28]. Les élections législatives du 14 octobre

[23] L'opposition légitimiste y était déjà très marquée en 1849. Voir *supra*, p. 88.

[24] *L'Avenir*, 5 octobre 1871.

[25] Dont 40 bonapartistes.

[26] Les républicains obtiennent 340 sièges contre moins de 200 aux conservateurs (qui se répartissent en 15 d'indécis, 22 de constitutionnels, 75 d'impérialistes, 24 d'extrême droite).

[27] Quel que soit le type d'élections. Par exemple, lors des municipales de 1876, sur les 157 maires conservateurs nommés, 118 sont des bonapartistes pour seulement 39 monarchistes.

[28] Le point de départ de la crise est une lettre que Mac-Mahon adresse à Jules Simon pour critiquer la position que ce dernier a pris dans un débat sur la presse. Jules Simon démissionne. Le président le remplace par un mi-

1877 se situent alors dans un contexte de lutte enragée. Dans tous les départements, beaucoup de maires républicains sont révoqués par le préfet [29], de nombreux cercles et cafés sont ou ont été fermés [30], d'autant que dans le Gers, le comte de Castéras nouvellement nommé, est un homme à poigne qui dissout également plusieurs sociétés musicales jugées suspectes et déplace une centaine d'instituteurs, tandis que, seuls, les candidats conservateurs bénéficient de l'affiche blanche [31] et de l'appel de Mac-Mahon, approuvé par l'Église [32].

Alors que les républicains entament une violente campagne contre le gouvernement du Seize-Mai et ceux qu'ils appellent le *« parti clérical »*, les conservateurs lot-et-garonnais connaissent des difficultés pour proposer des candidats [33]. De nombreuses discussions ont lieu entre les bonapartistes et les royalistes comme au sein même du parti de l'Appel au peuple. À Agen, trois candidats conservateurs briguent l'investiture : le bonapartiste Pierre Besse, conseiller général de Villeréal, le légitimiste-clérical Meynot et le marquis de Chateaurenard, conseiller général de Laroque-Timbaut, qui se définit comme un *« mac-mahonien orléaniste »*. Partenaires lors des élections de 1876, les deux leaders bonapartistes Henri Noubel (directeur du *Journal de Lot-et-Garonne*) et Pierre Besse (directeur de la feuille locale *L'Appel au Peuple*) sont, cette fois, en désaccord : Noubel préfère appuyer la candidature du marquis de Chateaurenard que celle de son confrère impérialiste. Le candidat désigné est fina-

---

nistère choisi hors de la majorité. La Chambre riposte en votant un ordre du jour de méfiance adopté par 363 voix contre 158. Le gouvernement obtient alors du Sénat la dissolution de la Chambre et engage la lutte contre les républicains en vue des élections prochaines. Dans le Seize-Mai, il n'y a finalement qu'une seule politique : la dissolution. Elle-même n'a que deux variantes possibles : un gouvernement orléaniste dominant les bonapartistes et les légitimistes ou un gouvernement de type bonapartiste s'imposant aux royalistes. En aucun cas, Mac-Mahon n'est disposé à aller jusqu'à une solution légitimiste à laquelle les orléanistes et les bonapartistes seraient obligés de se rallier. Après le renvoi de Jules Simon, il essaie d'abord un gouvernement orléaniste, celui du duc de Broglie ; après les élections défavorables d'octobre 1877, il tente de faire prévaloir un gouvernement de type bonapartiste, celui du général de Rochebouët. Les deux expériences successives correspondent cependant à l'inflexion progressive du système parlementaire vers un système autoritaire de plus en plus affirmé.

[29] Par exemple en Lot-et-Garonne : Armand Fallières à Nérac, Émile Gay à Casseneuil… ; dans le Gers : le maire d'Auch, de Condom, de Lectoure, de Mirande.

[30] C'est par exemple le cas du Cercle néracais de la Ligue de l'Enseignement, fermé de 1874 à 1876.

[31] Sur laquelle est apposée la mention *« candidat du gouvernement de Mac-Mahon, président de la République »*.

[32] CHARNAY Jean-Pierre, *Les scrutins politiques en France de 1815 à 1962. Contestations et invalidations*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1964, p. 81.

[33] *Journal de Lot-et-Garonne*, 5 septembre 1877.

lement Aymard d'Alby de Chateaurenard. Dans les trois autres arrondissements, la situation est plus simple : Hermann Sarrette est le candidat pour Villeneuve-sur-Lot, Charles Boisvert celui pour Marmande et Camille Dollfus pour Nérac. Toutefois, ce dernier, protestant, doit faire une déclaration publique à destination des catholiques : *« Je ne m'associerai jamais à aucune mesure hostile à l'Église catholique, je m'opposerai à la séparation des Églises et de l'État, je maintiendrai le budget des cultes. »* Un des organes catholiques nationaux, *L'Univers*, appelle alors les catholiques à voter pour lui. Malgré les discussions préalables, les conservateurs n'ont finalement présenté qu'un candidat unique par circonscription. À la différence de 1876 [34], l'alliance se fait, difficilement certes, mais se réalise pleinement entre bonapartistes et royalistes, afin de respecter la consigne de Paul de Cassagnac. Elle prend le nom d'*« Union conservatrice »*. Les résultats globaux sont les mêmes qu'en 1876, dans le sens où la majorité qui se dégage est toujours républicaine, avec encore trois élus contre un seul pour les droites. Armand Fallières obtient 47,7% des voix par rapport au nombre d'inscrits, Gustave de Lafitte de Lajoannenque 46,6%, Léopold Faye 44,5%. Mais, bien qu'en baisse en comparaison de son score de 1876, Hermann Sarrette est encore celui qui, de tous les élus, parvient à avoir le meilleur résultat (47,9%). Ce n'est pas suffisant pour que l'Union conservatrice l'emporte, loin s'en faut, mais, pour l'ensemble du département, les conservateurs, avec 41,2%, augmentent légèrement par rapport à 1876 (le résultat était de 37,2%). Les républicains tombent à 43,4% quand ils étaient à 46,2% en 1876. Depuis 1871, le recul des conservateurs est réel, mais il se repère davantage en nombre de sièges qu'en nombre de voix où, en 1877, il est nettement moins fort. Si l'alliance des candidats des droites n'a pas permis de reprendre un, voire plusieurs sièges, elle est à l'origine de cette légère remontée des voix. L'on peut y voir aussi peut-être l'influence de la presse puisque *Le Journal de Lot-et-Garonne* reste un des organes les plus lus et que les bonapartistes font aussi paraître *L'Appel au peuple* en 1876 et 1877. Cela étant, pour la même période, *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne* ainsi que *Le Réveil de Lot-et-Garonne et de Villeneuve-sur-Lot* soutiennent, de leur côté, les républicains avec autant de virulence que la presse conservatrice appuie ses candidats.

Dans les Landes, les cinq députés sortants ne conservent pas tous leur mandat. Le républicain Victor Lefranc (avec 5 157 voix) est éliminé par le bonapartiste Jean-Émile Castai-

[34] Contrairement à ce qu'a écrit Joseph Zapata qui a noté qu'en 1877 l'alliance était la même qu'en 1876, oubliant donc la concurrence que le royaliste Cazenove de Pradines avait opposé au bonapartiste Dollfus en se maintenant dans l'arrondissement d'Agen.

gnède (5 722), notaire, maire de Pissos et candidat officiel des conservateurs. Ce dernier siège dans le groupe de l'Appel au peuple. Alexandre de Cardenau de Borda est de nouveau élu en octobre 1877 (en obtenant 6 526 voix) contre Gustave Loustalot (5 869). Mais il est encore invalidé, puis, avec seulement 5 866 voix, battu par son rival républicain le 7 avril 1878 (qui obtient 6 502 voix). Martin Xavier de Laborde, candidat officiel du ministère de Broglie/Fourtou, connaît la même mésaventure. Élu par 9 732 voix, contre 9 703 à Benoît Sourigues Saint-Martin, il est invalidé lui aussi car son adversaire a invoqué des *« pressions inadmissibles exercées par les ennemis de la République. »* Mais, découragé, à la différence de Cardenau de Borda, Xavier de Laborde ne se représente pas, et Sourigues est alors élu le 27 janvier 1878. Les deux députés sortants bonapartistes, Guilloutet et Boulart, sont, eux, réélus. Guilloutet l'emporte sans grande difficulté (8 676 voix) contre le républicain Pazat (4 542), tout comme Boulart, favorable au cabinet Broglie/Fourtou, qui devance facilement Dubois (7 656 voix contre 4 773). Dans sa profession de foi, Boulart montre qu'il ne renie pas ses votes : *« la grande résolution du Seize-Mai a eu mon entière approbation car j'avais la certitude qu'elle nous arrêtait au bord de l'abîme, où un pas de plus nous aurait précipités. Mon adhésion, sans réserve aucune, est acquise au patriotique manifeste que vient d'adresser au pays le Maréchal-Président de la République : il me retrouvera, si vous renouvelez mon mandat, le fidèle et résolu défenseur de son gouvernement et de la Constitution.* [35] *»*

Dans le Gers, en raison de leur prépondérance affirmée en 1876, les candidats bonapartistes sont devenus ceux de l'ensemble des conservateurs, d'autant que Paul de Cassagnac donne des réunions chez les notables légitimistes, en particulier chez le marquis de Galard. Il demeure *« impérialiste toujours, mais, aujourd'hui, c'est la question du salut social qui se pose. »* Il use aussi de la menace : *« Que la Chambre soit mauvaise, si elle veut ; on la dissoudra de nouveau. Et tant qu'elle sera mauvaise, on la dissoudra toujours.* [36] *»* À la pression officielle – évoquée plus haut –, s'ajoute en faveur des conservateurs l'intervention du clergé. Ainsi, Mgr Gérault de Langalerie prescrit des prières publiques pour la cause de l'ordre. Les résultats sont très nettement favorables aux antirépublicains qui obtiennent 49% des voix des inscrits, quand les républicains chutent de 33 à 29%. La discipline des électeurs légitimistes est cependant variable, notamment dans l'arrondissement de Mirande : parfaite à Riscle, où

[35] AD40, 3 M 161.

[36] In PALMADE Guy, *L'évolution de l'opinion publique dans le département du Gers de 1848 à 1914*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1946, p. 137.

Granier de Cassagnac retrouve en 1877 ses suffrages de 1876 (38%), elle se montre chancelante à Masseube, par exemple, où les voix de Gontaut-Biron se sont partagées entre Granier de Cassagnac et le républicain Alfred Sansot. Quoi qu'il en soit, la carte politique du département n'est pas modifiée : les cinq députés sortants retrouvent leur siège. La majorité républicaine de la Chambre invalide alors en France de nombreux conservateurs, dont, dans le Gers, Paul de Cassagnac à Condom et Peyrusse à Auch. Cassagnac l'emporte de nouveau le 2 février 1878 sur Lannelongue (maire de Castéra-Verduzan), le nouveau candidat républicain qui lui est opposé. En revanche, Peyrusse est nettement battu par Jean David : en quelques mois, le bonapartiste tombe de 45 à 40%. La personnalité de David et l'influence du nouveau préfet Monod, républicain récemment nommé en décembre 1877, ne sont certainement pas étrangères à cette défaite.

À l'issue de ces élections législatives de 1877, où la campagne électorale a été la plus dure de tout le XIXe siècle, à l'échelle nationale, les républicains conservent la majorité, mais ils ne sont plus que 323 contre 208 conservateurs [37]. Les droites restent toutefois majoritaires dans le cœur de la Gascogne [38] où l'on compte, avant les invalidations, 11 députés antirépublicains (un en Lot-et-Garonne, cinq dans le Gers, cinq dans les Landes), puis encore 7 après les invalidations et les nouvelles élections (toujours un en Lot-et-Garonne, quatre dans le Gers et trois dans les Landes). Le scrutin du 16 mai 1877 ne modifie donc pas la situation générale du cœur de la Gascogne, même si les invalidations évincent trois députés des droites.

Dans le Gers, les cantonales de 1877 ne procurent aucun changement [39] : les sortants sont réélus *(annexe)*. Les droites restent donc majoritaires, et ce jusqu'en 1892. Le journal landais *L'Adour* se réjouit de ces succès des bonapartistes gersois, tant pour les législatives que pour les cantonales : *« Le parti impérialiste est de tous les partis monarchistes celui qui a le plus à se louer du résultat électoral. [40] »* L'on peut toutefois noter que ces élections de 1877 confortent même les conservateurs qui gagnent des voix dans plusieurs cantons (Auch-nord, Jegun, Saramon, Montréal). À l'inverse, ils perdent un peu de terrain lors des municipales de 1878 où les républicains font quelques progrès, néanmoins très lents : Auch, Lectoure, Fleu-

[37] Dont 105 impérialistes, 44 légitimistes, 11 orléanistes et 48 monarchistes de nuance imprécise.

[38] Comme dans une grande partie du Sud-Ouest, à l'exception de la vallée de la Garonne (de Toulouse à Bordeaux).

[39] *L'Avenir*, éditions des 5, 7, 15 et 16 novembre 1877.

[40] *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, 31 octobre 1877.

rance, Saint-Clar, Samatan, Mirande, Miélan confirment leur tendance républicaine. Condom, Jegun et L'Isle-Jourdain se rallient.

En revanche, en Lot-et-Garonne, les cantonales de 1877 font perdre deux sièges aux droites : les cantons de Meilhan et Laroque-Timbaut, respectivement tenus par un bonapartiste et un royaliste depuis 1871, sont gagnés par le camp républicain. Le nombre de conseillers généraux conservateurs, passant de 18 à 16, retombent en dessous de la majorité.

Les sénatoriales du 5 janvier 1879 sont, dans le Gers, de nouveau favorables aux conservateurs : Louis Lacave-Laplagne et Anselme Batbie sont réélus, avec 303 voix pour le premier et 297 pour le second. Notons cependant que leur résultat est en baisse. En effet, les candidats républicains Maumus et M. de Salvandy, qui n'avaient obtenu respectivement que 186 et 140 voix en 1876, sont passés à 242 et 232, ce qui révèle une légère perte d'influence des conservateurs dans les campagnes [41]. Dans les Landes, le baron de Ravignan, sénateur depuis 1876, est réélu avec 201 voix sur 394 votants. La seule nouveauté est qu'il rejoint le groupe des légitimistes, alors qu'en 1876 il siégeait avec celui de l'Appel au peuple. Il explique d'ailleurs qu'il *« ne repousse pour l'avenir aucune espérance conservatrice. [42] »*

En Lot-et-Garonne, les sénatoriales [43] voient l'affrontement entre seulement deux républicains (Léopold Faye et Louis Pons) et deux conservateurs, les deux sénateurs sortants (Henri Noubel et Octave de Bastard). À la différence des Landes, mais tel que dans le Gers, les légitimistes ne présentent plus de candidats comme en 1876. Les deux conservateurs lot-et-garonnais perdent néanmoins leur siège : si, avec 184 voix, Noubel devance très légèrement le comte de Bastard (183 voix), avec respectivement 211 et 209 voix, Faye et Pons sont élus, signifiant l'évolution républicaine de ce département, à l'image de celle du pays qui porte au Sénat 174 républicains contre 126 conservateurs. Les Landes et le Gers résistent davantage.

[41] *Le Républicain*, 6 janvier 1879.

[42] In GUILLAUME Sylvie et LACHAISE Bernard (dir.), *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, 1998, p. 419.

[43] AD47, 3 M 204.

III. 2. Le vote paysan : un enjeu électoraliste majeur

Au cœur de la Gascogne, le bonapartisme rural est très fort pendant tout le Second Empire et le reste encore dans les premiers temps de la IIIe République. Pour les républicains, l'objectif est de faire basculer cet électorat nombreux du côté de la République dont il se méfie, alors que, pour les droites, il faut arriver à le conserver et faire en sorte qu'il ne soit pas capté par les adversaires. Le 4 juillet 1870, encore pendant le Second Empire, le préfet des Landes, tout en rappelant que *« les habitants ont conservé leurs habitudes religieuses traditionnelles* [et qu'ils] *se montrent par ailleurs inertes et inintelligents »*, redoute *« le jour où le voile qui recouvrait leurs yeux sera enlevé. [44] »* Les masses rurales deviennent donc un véritable enjeu électoral et électoraliste. Le paysan français représente un enjeu idéologique important [45], au point qu'Élisée Reclus écrit en 1877, dans un jugement certes lapidaire et excessif mais ayant pour but de montrer que la IIIe République pouvait consacrer la démocratie des paysans : *« On a pu soutenir, sans paradoxe, que le paysan est actuellement le maître de la France. [46] »* Le progressif ancrage républicain montre que les paysans se sont tournés vers Marianne. Mais sont-ils vraiment venus à la République ou sont-ce les républicains qui sont

[44] In LERAT Serge (dir.), *Landes et Chalosses*. T. II : *Landes et Chalosses, de la fin de l'Ancien Régime à 1980*, Pau, Société Nouvelle d'Éditions Régionales et de Diffusion, 1984, rééd. Pau, Éditions Cairn, 2010, p. 769.

[45] Pendant tout le XIXe siècle, l'art et la littérature ont contribué à produire une représentation schématique de la paysannerie, réduisant le paysan à un archétype : proche de la Nature, il pouvait incarner toutes les vertus et perpétuer le modèle du bon sauvage du XVIIIe siècle ; mais quand il était dépeint sous de sombres couleurs, en être frustre et brutal, il était cantonné aux marges de la société policée. Dans la fiction, le paysan était donc sommé d'être un ange ou un démon, représentations qui envahirent l'imaginaire social. Comme l'explique parfaitement Ronald Hubscher, *« ces deux visions d'une paysannerie naturalisée et instrumentalisée servaient alternativement à des fins idéologiques. »* (HUBSCHER Ronald, « Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée ? », in *Ruralia*, n°1, 1997, p. 65-80, plus particulièrement p. 67). Pour les écrivains conservateurs, afin de légitimer la domination seigneuriale, il fallait fixer le paysan dans sa nature de vilain (tel Balzac), et, après les journées de juin 1848 et davantage encore après la Commune de 1871, ils firent du paysan le garant de la tradition et de l'ordre social (toute l'œuvre de René Bazin va dans ce sens). Face au mauvais ouvrier incarnant les basses classes agitées des villes, fut alors magnifié le paysan pieux, travailleur, respectueux des hiérarchies établies. Si, pour les autres auteurs, ceux qui cherchaient à réhabiliter le peuple, il fallait montrer le paysan sous un autre jour, l'opinion commune retint toutefois, dans les attributs qui disaient le paysan, les connotations négatives : la balourdise, l'inculture, la routine. Ce fut ainsi que le figea en 1874 le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse : le paysan, défini comme *« un homme de campagne »* était, par extension, *« une personne grossière. »*

[46] RECLUS Élisée, *Nouvelle géographie universelle*, 1877.

venus aux paysans ? Les départements du cœur de la Gascogne aident à répondre à cette question que vient d'ailleurs de se poser Chloé Gaboriaud dans sa récente thèse à une échelle nationale [47]. Cependant, comment les droites résistent-elles et essaient-elles de garder les paysans dans leur giron ?

III. 2. a. La nouvelle stratégie républicaine

Pour les républicains, l'espoir d'une démocratie paysanne porté en 1848 est très vite confronté à des réalités plus délicates concernant la politique agricole et les intérêts des paysans. Sous l'Empire, les paysans posent de nombreuses difficultés aux républicains. D'ailleurs, au cours des années 1860/1870, ces derniers débattent notamment sur la forme communale. Devant le résultat des législatives du 8 février 1871, Edgar Quinet, soutenu par Louis Blanc et d'autres républicains, dépose le 12 avril 1871 une proposition de loi visant à modifier la loi électorale : il souhaite une représentation distincte des communes et des campagnes [48]. L'idée est écartée [49], mais elle témoigne de l'ampleur du problème. Afin d'ancrer la République, les républicains savent qu'ils doivent conquérir les masses rurales. Depuis les années 1860 et lors des deux premières décennies de la IIIe République, les républicains l'ont parfaitement compris, et Gambetta appelle les républicains à ne pas désespérer de la paysannerie. Il regrette que les paysans pensent systématiquement « intérêts » lorsqu'on leur parle « principes », mais c'est parce qu'ils sont absorbés par le travail de la terre et encore intellectuellement arriérés. Il faut donc s'adresser à eux sans relâche et les instruire [50]. Ne voulant pas rejeter les paysans dans la réaction, les républicains veulent leur montrer qu'ils lèvent les malentendus entre les villes et les campagnes, tel Jules Ferry qui affirme : *« Nous protestons contre cette distinction entre le suffrage universel des villes et le suffrage universel des campagnes ! Vous voudriez faire croire que nous opposons le suffrage universel des villes au suffrage universel des campagnes ; il n'en est rien. Nous n'attendons rien que du suffrage uni-*

[47] GABORIAUD Chloé, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Sciences-Po Les Presses, 2010.

[48] Ce qui romprait l'égalité arithmétique du suffrage universel parce que le résultat donnerait une surreprésentation des communes.

[49] Le républicain landais Victor Lefranc s'est opposé à ce projet considérant que la distinction des villes et des campagnes ne saurait être envisagée comme une caractéristique essentielle et permanente de la société française.

[50] Discours du 26 juin 1871.

versel, mais nous pouvons tout en espérer. [51] *»* Comme en 1870 le Sud-Ouest de la France est largement bonapartiste, les républicains doivent prouver les défauts de l'Empire et se servent, après le 4 septembre, du crime de Hautefaye (Dordogne) [52] pour stigmatiser le bonapartisme populaire et la barbarie des paysans « abrutis » par les deux décennies précédentes au point que Léon Gambetta, qui pourtant en 1871 se méfiaient des paysans *« intellectuellement en retard de quelques siècles sur la partie éclairée du pays* [53] *»*, voit désormais dix ans plus tard dans ces *« vingt-quatre millions d'agriculteurs et de paysans […] la réserve de la nation, le lest même du vaisseau qui porte la fortune nationale* [54] *»* et que Jules Ferry lance : *« La République sera la République des paysans ou elle ne sera pas.* [55] *»*. La veille de son discours prononcé au comice agricole de Cahors, au cours d'un banquet, Gambetta en a fait un autre également très intéressant et révélateur. Il faut capter le vote paysan, le soustraire des tentations bonapartistes, en rappelant donc que le régime impérial était une imposture et à l'origine de la défaite de 1870 – dans une guerre où ont péri de nombreux ruraux –, et flatter cette classe sociale, ce vivier électoral, en lui parlant au cœur, et à son bon sens terrien… :

> *« […] Ce vieux Quercy, cette terre de paysans laborieux et jaloux de leur égalité […]. Mais la légende* [56] *a péri et disparu dans le désastre, je ne dis pas dans la honte, mais dans une défaite comme la France n'en avait jamais connu. C'est alors qu'on a dit à ces paysans du Lot, comme aux trente millions de paysans qui sont en France et dont certainement le paysan du Lot est un représentant et un type fidèle, dur au labeur, toujours soucieux de son pécule, tout dévoué aux besoins de sa famille, peu mêlé aux bruits extérieurs, toujours replié sur lui-même, faisant œuvre de ses doigts, gagnant son pain et celui des siens à la sueur de son front. C'est alors qu'on leur a fait croire que le gouvernement mettait toutes choses en péril, et ils se sont écartés de nous. Eh bien, Messieurs, il y a dix ans que l'épreuve se poursuit. […]*
>
> *Les prophètes de malheur répétaient tous les jours que le cataclysme était pour la fin de la semaine ; à la fin, ils se sont trouvés devant le robuste bon sens du paysan français qui les a bafoués et conspués. Ce jour-là, qu'est-il arrivé ? Il est arrivé, Messieurs, que cet homme de labeur […] s'est ébranlé à son tour, et c'est vers nous qu'il s'est dirigé. […]* [57] *»*

[51] Discours du 9 décembre 1869. In GABORIAUD, *La République en quête de citoyens…*, p. 249.

[52] *Cf.* CORBIN Alain, *Un village de cannibales*, Paris, Aubier, 1990.

[53] GAMBETTA Léon, *Discours et plaidoyers politiques*, 1881, vol. 2, p. 22.

[54] Discours au comice agricole de Cahors le 29 mai 1881.

[55] Discours prononcé à Périgueux le 15 avril 1884.

[56] Il s'agit de la légende napoléonienne.

[57] Discours du 28 mai 1881, reproduit dans sa totalité in *Le Courrier de Dax*, 2 juin 1881.

Bien avant ces deux discours importants datant des années 1880, quand le régime républicain commence à s'ancrer véritablement, Pierre-Jules Martinelli, le candidat républicain de l'arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne) lors des législatives de 1863 et 1869, ne s'était pas trompé et avait ouvert la campagne électorale de 1869 en s'interrogeant à juste titre sur le vote paysan :

> *« Toute la question est là […]. Le paysan isolé, à part des grands événements, ne sait pas le premier mot de ce qui se passe en France […]. Dans la petite commune, les électeurs agglomérés ne représentent que 1/10e de l'ensemble, tandis que dans la grande ils représentent le tiers. C'est ce qui explique pourquoi ces dernières donnent ordinairement plus de voix à l'opposition libérale […]. Quels seront les électeurs les plus sensibles à notre influence ? Évidemment les propriétaires cultivateurs à cause de l'indépendance de leur position […]. C'est d'eux que dépend le succès des élections, car ils représentent les 2/5e des électeurs dans les petites communes qui sont les plus nombreuses. On les aura pour soi si l'on parvient à les guérir de la peur absurde des partageux […]. L'élément le plus rebelle, c'est le métayer, à cause de sa dépendance […].* [58] »

La situation est identique dans le Gers : si, lors des cantonales de 1861, c'est le député bonapartiste Belliard qui est encore élu à Lectoure c'est bien grâce aux voix de la campagne car il est mis en minorité dans la ville elle-même. Et, aux législatives de 1869, alors que le candidat républicain Jean David atteint 52% dans la ville même d'Auch, il n'obtient que 27% dans l'ensemble de l'arrondissement.

En outre, tant les résultats du plébiscite du 8 mai 1870 que ceux des élections législatives du 8 février 1871 déçoivent, et même consternent les républicains, balayant le regain d'optimisme de 1869 et mettant de nouveau au jour une opposition nette entre les villes et les campagnes. Même si le vote rural en faveur des conservateurs doit être interprété comme un rejet de la guerre à outrance davantage qu'un attachement particulier des paysans à la monarchie, une grande partie des républicains contemporains pense que la séparation paysanne n'a rien de conjoncturel mais qu'elle relève d'une loi sociale dont il faut tenir compte. Les républicains n'ont alors de cesse de démontrer que la République est le rempart de la propriété privée et que les paysans n'ont aucune raison d'avoir peur d'elle mais plus à craindre une restauration monarchique qui rétablirait les droits féodaux. Pendant la campagne électorale des législatives partielles du 2 juillet 1871, Léopold Faye rassure : *« La République, ce n'est pas, comme on vous le répète, le désordre, le pillage, la ruine. La République, c'est l'ordre même,*

[58] In *Le Messager du Sud-Ouest*, 12 novembre 1868.

garanti par la volonté de tous. […] Nous sommes conservateurs, conservateurs du régime actuel et de la politique de M. Thiers. Le parti républicain présente ainsi toutes les garanties d'ordre et de stabilité. [59] » Lors des cantonales de 1874, l'habile Armand Fallières ne tente-t-il pas lui aussi de rassurer les ruraux en leur expliquant : *« Il n'y a qu'un moyen aujourd'hui d'être conservateur, c'est d'être républicain* [60] » ? À chaque élection, le journal *Le Républicain landais*, dont l'épigraphe est *« ni réaction, ni révolution »*, brandit tous les vieux impôts féodaux : dîme, cens, champarts et même la corvée et le droit de cuissage. Lors des sénatoriales de 1876, les républicains Pons et Lafitte de Lajoannenque, qui signent une profession de foi commune, s'affichent comme des conservateurs : *« Conservateurs, nous soutiendrons de tous nos efforts le Gouvernement que la France s'est donné et qui consacre légitimement les institutions républicaines. […] Ceux qui appellent de leurs vœux le retour des régimes tombés ou qui préparent pour notre malheureux pays, si éprouvé par d'effroyables revers amenés par les fautes de l'Empire, une nouvelle ère de révolutions ne sont pas véritablement conservateurs.* [61] » La campagne faite à l'occasion des élections sénatoriales de 1879, qui voit en Lot-et-Garonne pour la première fois la victoire de deux républicains (Léopold Faye et Louis Pons), porte davantage sur les personnes que sur les options politiques, au point que les programmes sont vides de sens, liste conservatrice et liste républicaine se réclamant d'un même conservatisme. Et en conséquence, comme en 1876, les candidats républicains Faye et Pons se déclarent *« républicains conservateurs »* dans le but implicite de rallier les voix des électeurs sénatoriaux modérés ou hésitants. Ils s'inscrivent parfaitement dans le sillage de la propagande républicaine nationale qui montre les conservateurs comme les fauteurs de troubles voulant mettre à bas le régime en place, tandis que les républicains sont les seuls vrais conservateurs, respectueux de l'ordre, de la loi, de la Constitution. Le manifeste du républicain gersois Lannelongue l'explique à l'électeur rural en 1881 : *« Les vrais conservateurs en France sont aujourd'hui les amis du pouvoir. Ceux qui l'attaquent sont des révolutionnaires.* [62] » Et le pouvoir n'est pas seulement respectable en soi : il est aussi le souverain dispensateur des places et des faveurs de tout ordre. Dans le climat politique gersois, qui est tout imprégné

[59] In *Le Réveil*, 18 juin 1871.

[60] Profession de foi de Fallières (in DELPONT et DRÉANO-SESTACQ, *op. cit.*, p. 173). Lors des législatives de 1876, Fallières annonce également : *« Il n'y a de véritables conservateurs que ceux qui acceptent, sans arrière pensée révolutionnaire, la loi dictée par la Nation souveraine »* (in BAUMONT, 1985, *op. cit.*, p. 291).

[61] In AD47, 3 M 203.

[62] In *Le Républicain*, 29 août 1881.

de la pratique de la clientèle, c'est là l'essentiel. Inlassablement, à partir du début des années 1880, quand les républicains sont désormais majoritaires au Parlement, les journaux républicains démontrent que la protection bonapartiste ne peut plus désormais servir à rien. *« M. Daynaud,* écrit *Le Républicain, ne jouit d'aucun crédit, d'aucune influence auprès du Gouvernement. Il est incapable de vous faire obtenir la plus petite faveur.* [63] *»* Les protégés de Cassagnac sont peu à peu éliminés des fonctions publiques : pour l'élection partielle de 1880, après la mort de Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, *Le Républicain* énumère les receveurs buralistes révoqués parce que créatures des leaders bonapartistes : ceux de Riscle, Miélan, Aignan, Averon-Bergelle [64]… En outre, un projet, même utile, défendu par un conservateur ne peut immanquablement qu'échouer. Ainsi, Justin Fauré a défendu devant la Chambre un amendement favorable aux chemins de fer gersois. *« Il a suffi que cette proposition, excellente en soi, fût déposée par MM. Paul de Cassagnac et Fauré pour que la Chambre la repoussât.* [65] *»* Au contraire, le département des Hautes-Pyrénées, représenté au Parlement par des républicains, a obtenu tout ce qu'il a voulu. C'est donc la République, ses administrateurs et ses élus qui distribuent désormais les faveurs. Celles-ci sont d'autant plus recherchées que la crise économique les rend précieuses. C'est finalement Lannelongue et non Daynaud qui, « *par ses nombreuses et excellentes relations politiques, par sa grande fortune légitimement acquise, par sa haute position scientifique, peut servir les intérêts de l'arrondissement.* [66] *»*

Pendant toute la première décennie de la IIIe République comme encore dans les années 1880, s'il est toujours difficile de dissocier le métayer de l'emprise du clergé et des notables conservateurs, il faut absolument abstraire le petit paysan propriétaire des tentations bonapartistes. La profession de foi du bonapartiste Louis Belleaud, pour les cantonales d'octobre 1871 dans le canton de Duras, montre bien qu'il défend les paysans en s'identifiant à eux, en réunissant Empire et paysannerie. Voter bonapartiste, c'est voter pour un protecteur des paysans, et même mieux, pour un paysan lui-même (*« Voulez-vous au contraire un paysan, un bonapartiste qui ne vous trompera pas, car vos intérêts sont les siens ? […] Je veux l'ordre, le commerce et l'honnêteté »*). Il faut donc que les républicains fassent de même. Les républicains modérés gascons s'inscrivent dans le sillage de Jules Ferry qui juge nécessaire de fonder la « République des paysans ». Il sait cependant qu'il faut rompre avec le mythe du paysan

[63] *Ibid.*, 3 septembre 1881.

[64] *Ibid.*, 7 mars 1880.

[65] *Ibid.*, 9 août 1883.

[66] *Ibid.*, 3 septembre 1881.

propriétaire dont s'étaient bercés les quarante-huitards et qu'il faut, au contraire, prendre l'électeur rural pour ce qu'il est, *« âpre au gain, isolé, défiant.* [67] *»* Et, quand la République est proclamée en 1870, afin que le nouveau régime ait une chance de durer, les républicains doivent lui en donner une image rassurante. L'opportunisme se veut donc avant tout une méthode, celle *« des petits pas* [68] *»*, inspirée du positivisme. En outre, les républicains doivent profiter du fait que le comte de Chambord n'a jamais clairement défini sa politique : sa déclaration sur l'agriculture précise que les souffrances des paysans *« méritaient la plus grande attention »* mais ne suggère pas la moindre solution concrète. Lorsqu'il affirme en 1871 : *« Je ne vous apporte que la religion, l'entente et la paix »*, c'est sans doute à la fois trop et trop peu pour un très grand nombre de Français [69].

Mais, pour les républicains, comment atteindre les paysans, comment les faire basculer du côté de la République ? L'œuvre d'éducation populaire animée par la Ligue de l'enseignement et de ses sociétés pourrait être un élément de réponse. La sociologie du cercle néracais de la Ligue de l'enseignement (1867-1881) [70] montre cependant le contraire. Sur les 246 premiers membres du cercle [71], la catégorie des gens de la terre est complètement absente – alors que, sur 7 500 habitants, Nérac compte 3 500 paysans (métayers, domestiques et propriétaires-exploitants) –, tout comme, dans les options politiques des adhérents, les légitimistes, les bonapartistes autoritaires et les cléricaux. La liste montre donc un cercle ne rassemblant que les urbains de sensibilité à gauche ou libérale [72]. Si, en raison du programme qui annonce une appartenance au cercle se fondant *« sur l'initiative individuelle, en dehors de toute influence politique et religieuse »*, il n'est pas surprenant d'y compter des riches comme

[67] FERRY Jules, *La lutte électorale en 1863*, Paris, E. Dentu, p. 16.

[68] GABORIAUD, *La République en quête de citoyens…*, *op. cit.*, p. 296.

[69] ZELDIN, *Histoire des passions françaises…*, *op. cit.*, t. IV, p. 54.

[70] Premier cercle local de la Ligue de l'Enseignement à s'établir en Lot-et-Garonne et troisième en France après Metz et Paris. *Cf.* PIOT Céline et TARREAU Fanny, *Nous avons écrit ton nom…*, Nérac, Éditions d'Albret, 2011 (partie PIOT Céline : « Cent ans d'histoire de la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne », p. 20-23).

[71] AD47, 4 M 188. Le cercle compte jusqu'à 317 adhérents dès la fin de l'année 1868 (in *Journal de Nérac*, 15 novembre 1868). Mais le nombre tombe à 191 en 1879 (bilan dressé par un de ses principaux animateurs et désormais maire de Nérac Anatole Faugère-Dubourg, in *Journal de Nérac*, 1879).

[72] La forte présence des couches aisées est à mettre en liaison avec celle des protestants et des francs-maçons.

des pauvres, des gens des gauches [73] et des gens des droites (essentiellement des libéraux et des bonapartistes du tiers-parti [74]), des catholiques aussi bien que des protestants, la composition du cercle [75] ne doit toutefois pas leurrer sur la représentativité de la sociologie locale qu'elle est sensée refléter.

Aussi, les républicains comprennent-ils qu'il faut davantage rencontrer l'électorat paysan, l'encadrer, s'occuper de ses intérêts, et établissent-ils un pacte avec la paysannerie. La langue est un premier outil. En effet, comme pour de nombreux paysans le « patois » reste le parler utilisé, la presse républicaine, imitant celle des droites, publie des articles en gascon [76] ; c'est par exemple le cas du *Républicain landais*. De même, en 1873, *L'Almanach dou paysan landès* se veut didactique et adopte le dialecte régional pour expliquer en termes simples la République :

> *« Lous républicains qu'an toustem démandat l'instructioun dou puple, é toustem qu'an heyt lou possible enta tiraoü dé la soue ingnourence. [77] »*
>
> *« Qu'ou hen tout en patois landais, déns lou langatye d'où pays, pramoun qué labets qué pouyra esta mieille coumprés d'ous paysans, d'ous ignorens, d'ou mey grand noumbre. [78] »*
>
> *« Définitioun dé la République. […] Aquets méchants arréloutyés qui l'an entrétiénude inquo dare qué soun lous reys é lous empérurs, é qué l'an tan destracade, sustout lou darré Empérur, qué carra fort dé temps é d'aryen enta la tourna arranya é hica à loc. Qu'é temps dé ferma l'ère dé las agitatiouns é dé las rébolutiouns, é la République qu'é soula capable d'opéra aquet miracle, puschque la République é lou goubernement dé touts, per touts é enta touts. [79] »*

---

[73] Anatole Faugère-Dubourg (journaliste à Toulouse et en Italie avant de revenir à Nérac où il participe à la vie politique en intégrant, en 1871, l'équipe de Fallières qu'il remplace comme maire de 1878 à 1881), Maurice Lespiault (intellectuel, biologiste, poète, dessinateur…), Pierre Mourlan-Descudé (élu municipal sur la liste de Lespiault de 1865 et sous-préfet de Nérac de 1877 à 1886)…

[74] Louis Duthil, ancien député de la Monarchie de Juillet ; Dupré de Pomarède, conseiller général à la fin du Second empire ; Alexandre d'Andiran et Laffite, candidats contre les républicains lors des élections municipales de 1868.

[75] La plupart des futurs conseillers municipaux néracais élus en 1871 en font du reste partie (notamment Faugère-Dubourg, Sibrac, Lanave, Barigaud, Darrodes…)

[76] Voir *infra*, p. 448-449 et p. 457.

[77] Traduction : *« Les républicains ont toujours demandé l'instruction du peuple et ont toujours fait leur possible pour le tirer de son ignorance. »*

[78] Traduction : *« Nous avons tout écrit en patois landais, dans la langue du pays, parce qu'alors on pourra être mieux compris des paysans, des ignorants, du plus grand nombre. »*

[79] Traduction : *« Définition de la République. […] Ces méchants arriérés qui l'ont entretenue jusqu'à dire qu'ils sont les rois et les empereurs et qui l'ont malmenée sous le dernier empereur, qui ont pris tant de temps et*

« Histouère dé France : lou paysan aban et après 1789. [80] *»*

« L'instructioun. Paysans ! Qué pey souben enténut dise é sustout à chaque électioun : "Lous riches qui soun instruits, qué soun d'ue troupe dé partits, lous uns qué bolen blanc, lous aoüts blu, né sabem pas à qui caoü entenne ; qué soum tan ignourens qué né poudem pas discerna quin é lou boun partit é qués décham mia coum lous chibaoüs per lou licot." Labets amics ! Quep caoü instruise lous bos maynatges. […] Lous républicains qué démanden désempuch lountems ou Goubernemen dé prène aquère mesure ; lous royalistes né s'en soucien pas trop, lous curés encouère mens […]. [81] *»*

D'autre part, du fait que les métayers sont influencés par leurs maîtres [82], les républicains organisent à leur tour le système de clientèle. Ainsi, lors des élections de 1877, Mme Gaxie fait appeler ses colons au château et les fait conduire ensuite au scrutin par son domestique en leur disant de voter pour le candidat républicain. Selon elle, voter pour le candidat officiel, c'est voter pour la guerre car le Prince impérial étant le fils de Napoléon III, donner ses suffrages aux bonapartistes reviendrait par conséquent à provoquer un nouveau conflit contre la Prusse.

Courtisée, la paysannerie devient l'un des socles de l'idée républicaine [83]. La puissance de la Société des Agriculteurs incite en 1880 Gambetta à lui opposer une rivale, la Société nationale pour l'Encouragement de l'Agriculture qui doit regrouper les petits exploitants et être un instrument de propagation de la doctrine républicaine [84], afin que la République *« ne*

---

d'argent pour l'enrayer et la supprimer. Il est temps de fermer l'ère des agitations et des révolutions, la République est la seule capable d'opérer ce miracle puisque la République est le gouvernement de tous, par tous et pour tous. »

[80] Traduction : *« Histoire de France : le paysan avant et après 1789. »*

[81] Traduction : *« L'instruction. Paysans ! Vous avez souvent entendu dire et surtout à chaque élection : "Les riches sont instruits, ils appartiennent à un parti, les uns veulent blanc, les autres bleu, nous ne savons qui croire ; nous sommes si ignorants que nous ne pouvons discerner quel est le bon parti et nous nous laissons mener comme les chevaux par la bride." Alors les amis ! Quelqu'un doit instruire vos enfants. […] Les républicains demandent depuis longtemps au gouvernement de prendre cette mesure ; les royalistes s'en soucient peu, les curés encore moins […]. »*

[82] Voir *supra*, p. 86-88.

[83] *Cf.* CARON Jean-Claude et CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), 2005, p. 21.

[84] Le républicain Albert Boucau devient en 1881 président de celle des Landes (*Le Patriote landais*, 27 juillet 1881).

sacrifie plus les intérêts de la démocratie rurale à une coterie de hobereaux et de grands seigneurs. » Gambetta crée également en 1881 le premier ministère de l'Agriculture distinct de celui du Commerce, qu'il souhaite devenir *« le ministère de l'Intérieur des paysans. »* La formule consacre la légitimité politique retrouvée des questions agricoles qui avaient été écartées de la sphère politique sous le choc des premières élections au suffrage universel. Ceux qui se lamentaient sous le Second Empire de l'étroitesse d'esprit du paysan, se tenant à l'écart des enjeux nationaux par le souci exclusif de sa parcelle de terre, se flattent désormais de voir les populations rurales soutenir la République en vertu de cette même avidité pour la terre, à présent perçue comme une *« intelligence vraie de ses intérêts.* [85] *»* Plus tard, Jules Méline, alors ministre de l'Agriculture, crée le Mérite agricole en 1884 et prend les premières mesures protectionnistes visant à protéger les productions de l'agriculture française.

III. 2. b. La réaction des conservateurs

Les conservateurs attribuent le succès des républicains de l'été 1871 à la propagande que ces derniers ont menée en agitant le spectre du rétablissement de la dîme et des privilèges nobiliaires, et en expliquant que le paysan regrette l'Empire et ne se tient à la République que pour se préserver de la monarchie. Le 12 juillet 1871, le légitimiste Dufaur de Gavardie se plaint de cette propagande dans les Landes où le cardinal Lavigerie, qui se présentait sur la liste des droites, a, du reste, essuyé un nouvel échec.

Mais le discours des républicains est souvent ambigu, et les antirépublicains tentent de le démontrer. L'impérialiste agenais Fernand Lamy ne s'en prive pas. Pour justifier le recul des droites dès les législatives partielles du 2 juillet 1871, il ironise à la fois sur la réussite des républicains dans la captation des voix paysannes et sur ce qu'il pense être de la crédulité de la part des ruraux qui, selon lui, ne comprennent pas qu'ils sont l'objet de duperie, de flatterie électoraliste :

> *« Depuis le vote du 2 juillet, les paysans, jadis continuellement injuriés par les républicains et tenus par eux en grand dédain, sont devenus l'objet de leurs cajoleries. C'est la première fois, en effet, que les ruraux, dont ils se sont tant moqués, votent avec leur parti ; ils ne peuvent encore y croire. […] Autrefois, après chaque scrutin, les journaux républicains cherchaient à déprécier nos succès en répétant invariablement que nous n'avions obtenu que des suffrages de campagnards : ce qui, dans leur pensée, était tout*

[85] Discours de Gambetta sur l'article 14 du projet de loi électorale, prononcé les 11 et 26 novembre 1875 à l'Assemblée nationale.

à fait méprisable. Aujourd'hui, ils ne tarissent pas d'éloges sur l'intelligence, le bon sens pratique, l'honnêteté des sentiments de leurs frères de l'agriculture ! Tel est l'épilogue de cette grande comédie jouée par le parti républicain à l'occasion des élections. [86] »

Lamy espère toutefois que les ruraux ouvrent les yeux en se rendant compte qu'ils ont été trompés : *« Tous les républicains se sont déguisés en conservateurs, en adhérents de M. Thiers, en candidats gouvernementaux, bénéficiant ainsi […] des avantages de l'ancienne candidature officielle.* [87] » Non seulement Lamy reproche aux républicains de s'être *« affublés de ce travestissement »*, mais aussi d'amalgamer bonapartistes et royalistes en faisant croire aux paysans que les candidats conservateurs, tous *« vendus à Henri V »*, espèrent le retour d'un roi, jetant ainsi dans les campagnes la panique du *« spectre blanc avec son cortège de droits féodaux.* [88] » Léon de Chauton cherche lui aussi à démontrer l'ambiguïté du discours des républicains [89]. Ce dernier pense, comme Guizot le voulait également, que *« la France ancienne et la France nouvelle ont besoin l'une de l'autre »* et regrette le choix que les Français doivent systématiquement faire entre légitimistes et républicains. Il veut prouver que le suffrage universel, loin d'être utilisé comme arme révolutionnaire, est au contraire *« conservateur »* en constituant même un rempart contre « les rouges » et « les partageux ». Selon le conseiller général de Tartas-Est, le suffrage universel a été utilisé à bon escient : le scrutin de mai 1870 en faveur de l'empereur a surtout représenté un vote *« en faveur de la paix »* ; celui de février 1871, qui a envoyé à la Chambre une majorité royaliste, a été un vote *« pour faire cesser la guerre à outrance »* ; celui de juillet 1871, qui a nommé des républicains, un vote *« pour éviter une révolution monarchique et une effroyable guerre civile. »* Parce que *« la France a besoin de calme »*, il soutient la République conservatrice voulue par Thiers, considérant que le pays devrait toutefois s'inspirer du modèle royaliste anglais. Les trois moments électoraux qu'il analyse lui révèlent que le suffrage universel sert convenablement la République conservatrice car il *« s'est élevé au-dessus des partis ; il a été la voix de Dieu. »* Lors de la campagne électorale des législatives partielles du 2 juillet 1871, le général de Gondrecourt rappelle aux paysans de la circonscription de Marmande que les républicains sont d'abord des citadins qui les appellent *« ruraux, ignorants, égoïstes, avares, ladres, vil bétail »*

[86] LAMY Fernand, *Quatre ans de provisoire (8 février 1871 – 25 février 1875). Le principat de M. Thiers – Le septennat de Mac-Mahon*, Paris, Éd. Lachaud et Cie éditeurs, 1876, p. 37.

[87] *Ibid.*, p. 38.

[88] *Id.*

[89] AD40, 3 M 348 : lettre du 1er août 1871.

et qui leur proposent une France sans Dieu : *« Vous verriez les scènes lugubres et terribles, l'incendie, le vol armé, l'assassinat, la fusillade remplaçant la guillotine. »* Dans cette lignée, la profession de foi d'Henri d'Aiguillon, candidat aux municipales de 1874 à Dunes, veut démonter le stratagème utilisé par les républicains de faire passer les conservateurs pour *« des ennemis de la liberté »* et cherche, au contraire, à prouver que, en raison des expériences de 1793, 1848 et de la Commune de 1871, c'est *« le mot République* [qui] *signifie désordre, incendie, pillage et massacre.* [90] *»*

Alors que les partisans du régime républicain continuent de multiplier leurs appels envers les ruraux à la fin des années 1870 et surtout au début des années 1880, c'est au tour des droites de tout faire pour capter ou conserver l'électorat paysan, dès lors régulièrement instrumentalisé. *« Qui du paysan ou du libre-penseur est le plus arriéré ? »* se demande, en en appelant au bon sens chrétien et terrien, le comité de rédaction des *Semaines religieuses du diocèse d'Agen*, afin à la fois de se moquer des idées modernes et de flatter le paysan qui n'a pas tort de garder ses traditions : *« Celui qui va à la messe et parle en patois ou celui qui se glorifie de venir des singes ?* [91] *»* Le journal landais *L'Adour. L'Appel au Peuple* publie une lettre d'un certain Pierrinon, paysan de Saint-Sever, qui critique le régime républicain :

> *« […] Je sais bien, moi, que c'est une grêle que cette foutue République et que jamais j'ai z'eu tant de misère et tant d'impôts ! Et voyez-vous, moi, rien qu'un paysan, je ne m'y laisse pas prendre. […] Pour* Le Progrès, *les conseillers municipaux conservateurs passent tout leur temps à faire faire des routes aux paysans, pour les flatter, et rien pour les ouvriers. Mais, mille caous ! Ça nous prend-il pour des imbéciles, ces bons à rien ? […] Ça vous dit du mal des autres parce qu'on ne peut pas faire aussi bien ; ça vous critique tout. C'est si facile à ces pignoufs à qui on ne veut même pas répondre !* [92] *»*

Dans son journal *L'Appel au Peuple*, Paul de Cassagnac s'insurge contre le fait que la campagne des concours régionaux d'agriculture ait été politique, *« c'est-à-dire républicaine »* :

> *« Les agriculteurs, heureusement, sont moins faciles à duper que ne se l'imaginent les républicains, et la propagande républicaine n'est pas ce qui les touche. Ils entendent faire de l'agriculture. La nouvelle société agricole a pour but de faire aimer la République dans nos campagnes. Or, l'enseignement agricole départemental, la diffusion de l'instruction agricole dans les écoles primaires existaient bien avant !*

[90] In AD47, 3 M 379.

[91] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 27 novembre 1880.

[92] In *L'Adour. L'Appel au Peuple*, 6 janvier 1881.

Est-on capable de rédiger des lois agricoles quand on est obligé de faire un concours à Auch pour apprendre ce qu'est le maïs ? […]

Les républicains ont toujours dédaigné les agriculteurs qui n'ont pas oublié leur mot, "les ruraux", prononcé avec un air méprisant… À présent, comme on a besoin des électeurs campagnards, on les flagorne. On s'en va de concours régionaux en concours régionaux mendier leur sympathie pour préparer leurs suffrages. Finalement, on continue à se moquer des ruraux ! [93] *»*

Un article, paru dans *L'Appel au Peuple* à l'occasion du 14-Juillet que le maire de Jegun (Gers) cherche à célébrer le plus dignement possible – ce dont se moque le journal bonapartiste – montre que la liberté républicaine est trompeuse, en particulier vis-à-vis des paysans :

« La liberté est née le 14 juillet, nous avoue ce farceur de maire. […] Quel âge a-t-elle votre liberté, citoyen maire ? Est-elle sevrée ? Ses grosses dents paraissent-elles ? Vous plaisantez, me répondrez-vous. Elle a déjà trois belles grosses dents et la quatrième perce ! Vous avez raison, citoyen maire, notre liberté a trois grosses et solides dents. La première est en train de mâcher la religion. La seconde déchire la magistrature. La troisième croque à plaisir l'Armée.

Quant à la quatrième, c'est pour vous qu'elle pousse, agriculteurs que l'on invite à la fête du 14 juillet. C'est pour vous qu'elle sort peu à peu de son alvéole, avec des envies de chair fraîche. Aussi, restez chez vous ce jour-là. Continuez à labourer vos terres ; fauchez vos blés, le corps baigné de sueur, le front brûlé par le soleil, et ne venez pas, nouveaux otages de la question sociale, offrir votre cou nerveux aux morsures de la dent qui pousse, de la quatrième grosse dent de la Liberté républicaine ! [94] *»*

L'Appel du Peuple ne cesse de s'évertuer à montrer que les seuls défenseurs du monde paysans sont les élus des droites et de s'adresser « directement » aux paysans pour critiquer les républicains qui, à l'inverse, ne protègent pas l'agriculture, malgré leurs annonces. Un long article, écrit par *« un cultivateur »*, résume tous les reproches que peuvent faire les populations des campagnes contre la République :

« Leurs griefs contre la République sont au nombre de cinq :

1/ La loi militaire : […] les jeunes hommes sont forts dérangés dans leurs travaux par ce service ; les parents et les femmes se plaignent aussi que leurs mœurs ne s'en trouvent pas bien. […] La loi militaire est parfaitement impopulaire. […]

2/ Les impôts : Les campagnes ont été frappées autant que les villes par les charges nouvelles. Pourtant, elles ont moins d'occasion de gagner de l'argent. […] Par qui ces impôts sont-ils payés ? Par les

[93] *L'Appel au Peuple*, 28/29 juin 1880.

[94] *Ibid.*, 14 juillet 1880.

cinq millions de propriétaires qui dotent leurs enfants, qui héritent de leurs parents, ou qui étendent leur domaine. […]

3/ Les souffrances de l'agriculture : […] Le phylloxéra, la maladie des vers à soie, etc. ont dans beaucoup de provinces considérablement diminué la valeur des terres. La rareté et la cherté de la main d'œuvre épuisent et celui qui afferme et celui qui loue les terres. La vie étant devenue sensiblement plus difficile depuis la guerre, c'est la misère pour les bailleurs et pour les fermiers. La République a-t-elle fait quelque chose pour remédier à ce mal ? Les blés et les viandes d'Amérique font à l'agriculture une concurrence impossible à soutenir. […] On dirait que la République est l'homme d'affaires de "notre grande sœur" des États-Unis. […]

4/ Les dettes communales : Le paysan n'aime pas les dettes. Or, le gouvernement lui en fait contracter le plus inconsidérément du monde. Notamment pour les écoles, le gouvernement a littéralement poussé le paysan à se ruiner. Il semblerait que le régime républicain allait se modeler sur l'institution du mandarinat chinois : le pouvoir aux plus instruits et aux plus capables. Mais, qu'arrive-t-il ? C'est que les conseils municipaux et la Chambre des députés sont composés des plus ignorants et des plus incapables. C'est que les fonctionnaires nouveaux sont très inférieurs aux fonctionnaires anciens. Ne croyez pas que nos paysans ne s'en rendent pas compte ! […]

5/ La persécution religieuse : Les populations rurales ne souffrent pas que les curés se mêlent de leurs affaires administratives ou politiques : elles sont encore, malgré le relâchement des mœurs, très attachées à la religion. […] La persécution religieuse est vue d'un très mauvais œil. […] »

On sent que le régime républicain s'est engagé dans une voie où il ne peut que rencontrer sa perte. [95] *»*

Tous ces documents n'ont pas d'autre but que de prouver que ce sont les républicains qui tentent de séduire les paysans mais que ceux-ci sont peu enclins à se laisser berner malgré leur manque d'instruction.

Cependant, ce sont bien les républicains, dans leur volonté d'adopter une vision plus exacte des campagnes françaises, convaincus qu'ils doivent y trouver la clef de leur victoire à venir [96], qui gagnent progressivement la paysannerie sensible au rôle que les partisans de la République lui proposent, en se présentant comme les garants de l'ordre et de la stabilité. Comme l'a noté André Armengaud pour les ruraux de l'Est aquitain, ils *« n'ont commencé à voter républicain que quand la République est devenue conservatrice, ce qui ne signifie point*

[95] *Ibid.*, 10 avril 1880.

[96] Tout en donnant la priorité à la petite propriété, élaborant ainsi le mythe d'un projet social.

qu'ils fussent devenus républicains.[97] *»* Assimilant les monarchistes aux partisans de l'Ancien Régime favorables au rétablissement des droits féodaux, se méfiant également des idées collectivistes, rassurés par le discours républicain, les ruraux peuvent dès lors considérer la République comme protectrice de leurs intérêts. C'est ce que résume bien le commissaire de police d'Agen en 1872 quand il explique que les adhérents du parti radical, fortement organisé en Lot-et-Garonne et qui compte *« tous les déclassés de la société »*, inspire

> *« quelque effroi à la masse dite conservatrice et notamment aux populations rurales qui, désireuses avant tout de calme et de sincérité, abandonneraient volontiers la direction des affaires à toute main qu'ils jugeraient assez ferme pour garantir leur tranquillité et la paisible jouissance de leur bien-être. Le parti républicain, par son organisation, son activité, sa propagande assidue, maintient un terrain qu'il a gagné depuis le 4 septembre et paraît même faire des progrès.*[98] *»*

[97] ARMENGAUD André, *Les populations de l'Est aquitain au début de l'époque contemporaine (1775-1871)*, Paris, 1961.

[98] AD47, 4 M 76 : rapport daté de février 1872.

Conclusion

Les années 1870 mettent en lumière plusieurs éléments dont le premier est le poids encore fort des conservateurs du cœur de la Gascogne. Même quand ils deviennent électoralement minoritaires soit en nombre de députés, soit au sein d'une assemblée départementale, comme c'est le cas en Lot-et-Garonne, ils demeurent encore en quantité élevée. Leur influence ne se mesure pas qu'en terme électoral mais passe aussi par tous les réseaux de sociabilité qu'ils ont su mettre en place, allant des cercles aux organes de presse en passant par les sociétés d'agriculture, même s'il n'a pas été toujours facile de déterminer la portée et la force de tous ces moyens ou structures permettant la diffusion des idées. Dans tous les cas, pendant la période de l'Ordre moral, les rituels royalistes et chrétiens se réactivent.

Cependant, bien que les royalistes proposent toujours des candidats aux diverses élections, ce sont les bonapartistes qui dominent le parti conservateur pour l'ensemble de la région – en particulier dans le fidèle département du Gers. Cet élément se mesure à la fois par les nombreuses voix des divers candidats impérialistes, comme, en creux, par les faibles suffrages des royalistes [1] et par le bénéfice de l'action de réseaux efficaces permettant à la propagande bonapartiste de jouer sur plusieurs registres. Le premier est la dénonciation de la République, coupable de tous les malheurs dont souffre le pays. Mais, davantage que par les critiques envers le nouveau régime, les succès remportés lors d'élections partielles et en 1876-1877 s'expliquent surtout par le désir d'ordre et les souvenirs de la prospérité des années 1850. Les bonapartistes continuent, dans les années 1870, à polariser l'opinion conservatrice grâce à un important réseau d'agents électoraux faits de petites gens, de receveurs buralistes qui restent plus proches des électeurs que les châtelains légitimistes.

L'année 1871 constitue une date charnière. Elle permet d'abord d'être utilisée par les antirépublicains gascons pour alimenter leur propagande contre le nouveau régime. Dans ses

[1] Par exemple lors des législatives de 1876, Édouard de Cazenove de Pradines, en Lot-et-Garonne n'a obtenu que 1 583 voix.

ouvrages ou ses articles de presse, Paul de Cassagnac, par exemple, ne se prive pas de rappeler régulièrement que le gouvernement de la Défense nationale n'a guère réussi face aux Prussiens. Jugeant Gambetta, il dit de lui :

> *« Tu fis promener ta pipe sept fois autour des armées prussiennes, convaincu que cela suffirait pour les faire tomber, comme tombèrent autrefois les murailles de Jéricho devant les trompettes de Josué. Les armées prussiennes restèrent debout, la France tomba. […] La France, beaucoup plus ruinée, beaucoup plus pillée par toi, par ta prétendue défense nationale que par l'invasion, la France fit la paix.* [2] »

Si la défaite contre la Prusse ne peut, à elle seule, expliquer la nouvelle audience des évêques, très marquée en ce début de décennie, ces circonstances particulières s'ajoutent à l'influence croissante que les catholiques ont pris au sein des forces politiques françaises dans les dernières années du Second Empire, et l'accentuent dans les premiers temps de la IIIe République. Bien qu'il soit difficile de caractériser l'écrasante victoire des droites en février 1871 (dernière élection du Second Empire ou scrutin prometteur d'un avenir déjà chancelant pour la République ?), il est évident qu'elle fait comprendre aux républicains que le vote paysan est primordial, les ruraux représentant « les réserves de la patrie », d'autant que les droites peuvent encore l'emporter ou se maintenir à un niveau correct lors des élections locales les années suivantes (en Lot-et-Garonne : encore 18 conseillers généraux sur 35 en 1874 et 17 en 1877 ; dans le Gers : 20 sur 29 en 1874 et en 1877 [3]).

Aussi, le discours républicain sur la paysannerie après 1870 s'inspire-t-il largement du bonapartisme, et si la République suscite l'adhésion des ruraux, ce n'est pas pour des raisons idéologiques, mais davantage parce que les opportunistes comprennent et défendent leurs intérêts matériels et incarnent aussi une forme de conservatisme social. La rencontre avec l'électorat peut-elle désormais avoir lieu ou les résistances des droites sont-elles suffisamment fortes pour empêcher, la victoire, voire (selon les départements) l'ancrage républicain ?

[2] In EL GAMMAL Jean, « La guerre de 1870-1871 dans la mémoire des droites », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*. T. 2 : *Cultures*, Paris, Gallimard, 1992, p. 471-504, précisément p. 479.

[3] Dans le Gers, ils conservent la majorité des mairies et du Conseil général jusqu'en 1892.

Les résistances à la République dans le cœur de la Gascogne

(Gers, Landes, Lot-et-Garonne)

de 1870 à 1914

Volume 2 : PARTIE II

Partie II

Les années 1880/1889 : le temps des déceptions et des rendez-vous manqués

« La République ne me paie que les intérêts de ce qu'elle m'a volé.
Je sens la puanteur de la pourriture qui nous gouverne passer par le canal des tuiles de mon église. »
Peydessus, desservant de Vielle-Soubiran (Landes)
(in *Le Patriote landais*, 2 août 1882)

Introduction

Mac-Mahon s'est d'abord soumis le 15 décembre 1877 en reconnaissant son irresponsabilité, puis démis le 30 janvier 1879. Le républicain Jules Grévy le remplace. La victoire des républicains se répercute dès lors dans le corps électoral. Dans les années 1880, le gouvernement vote une série de lois visant à laïciser la société.

Les questions religieuses deviennent par conséquent un enjeu politique essentiel. Aussi, les autorités sont-elles particulièrement vigilantes à l'égard des ecclésiastiques qui prennent des positions politiques. Comme il est interdit d'aborder pendant les prêches des sujets qui ne sont pas strictement religieux, les curés suspects sont surveillés. C'est André Siegfried qui, en 1913, avec son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* [1], propose la première tentative d'explication sociologique du cléricalisme électoral, établissant une corrélation forte entre le niveau d'intégration catholique et l'orientation conservatrice du vote en France : ainsi, le bulletin de vote représente-t-il une arme permettant aux catholiques de combattre les forces destructrices de l'identité chrétienne du pays. Longtemps acceptée, cette vision est remise en cause dans les années soixante par les analyses de Paul Bois qui pense plutôt que le vote procèderait davantage de la situation sociale, de la façon dont les terres ont été acquises et de la mémoire d'événements lointains mais incrustés et transmis dans les familles [2]. Il ne croit pas à l'idée que ce serait la religion qui déterminerait l'attitude politique. Pour François Goguel aussi, les votes conservateurs des électeurs catholiques ne doivent pas grand-chose aux pressions cléricales : *« ces pressions correspondent tout simplement aux préférences innées de ceux qui les subissent.* [3] *»* Il est apparu utile à Yves Déloye de

[1] SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Armand Colin, 1913.

[2] BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest, des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Le Mans, 1960, rééd. Paris, Éditions de l'EHESS, 1984.

[3] GOGUEL François, « Religion et politique en France. À propos de deux livres récents », in *Revue française de science politique*, 16/6, décembre 1966, p. 1179.

rouvrir récemment ce dossier de l'influence cléricale sur les comportements électoraux, *« non pas pour contester l'influence du clergé sur l'orientation du vote, mais pour préciser les conditions politiques, sociales et culturelles d'efficacité variable à cette relation sociale qui caractérise durablement le jeu politique de nombreuses paroisses françaises.* [4] *»* Ses travaux amènent à la conclusion que l'obéissance cléricale est moins le fait d'une habitude que la conséquence d'une activité politique que le bas clergé mène en complément de sa charge sacerdotale. Les clercs gascons essaient-ils de peser sur les choix électoraux de leurs ouailles ? Quelle est la capacité de mobilisation politique du bas clergé, de la hiérarchie ecclésiastique concordataire et des réseaux d'action catholique ? L'Église gouverne-t-elle les consciences électorales ? Ces questions, auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse, se heurtent toutefois à la difficulté de pouvoir isoler la cause de l'effet, l'opinion électorale de la conviction religieuse, le politique du religieux.

Quoi qu'il en soit, à la fin du XIXe siècle, la République désormais laïque et l'Église catholique entrent dans un long conflit au cours duquel alternent des périodes de tension extrême et d'autres de rapprochements. Se cristallisant lors de l'expulsion des religieux et des religieuses en 1880 [5], lors de fêtes religieuses et du 14-Juillet choisi comme jour de fête nationale, ou encore à propos des sonneries de cloches [6], ce combat entre cléricaux et anticléricaux montre qu'il est une lutte pour le pouvoir tout en mettant en jeu également des ressorts relevant du symbolique. Les attitudes, les gestes, les cris lors des affrontements dans les rues des villes et des villages sont autant d'éléments à prendre en considération que les discours officiels et les explications données par les protagonistes.

Certes, le politique ne peut être exclusivement abordé à partir du symbolique, mais cette approche fournit dans certains domaines une clé essentielle de compréhension car le symbolique revêt une dimension politique. En effet, il vise à imposer une vision du monde, une série de valeurs, une manière de se comporter ou d'être ensemble. Comme il renvoie à l'espace, à sa toponymie, aux monuments, aux rues qui dessinent sa configuration, il est relié à des lieux. Mais il est aussi une manière de s'approprier le territoire par des manifestations spécifiques – les défilés, les processions, les festivités… – *« dont la finalité est à la fois politique et didac-*

[4] DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006, p. 184-185.

[5] Puis en 1901-1903 (voir *infra*, p. 471-478).

[6] Plus tard, en 1906, lors de la résistance aux Inventaires (voir *infra*, p. 486-497).

tique. [7] *»* La notion de politique symbolique, c'est-à-dire, tel que le définit Pascal Ory [8], l'usage organisé du symbolique par la société politique, renvoie à un ensemble d'actions conscientes d'un groupe plus ou moins restreint d'acteurs – institutionnels ou issus de la société civile – véhiculant un message de caractère politique. La force des symboles est utilisée par les contemporains eux-mêmes. Le comité de rédaction de la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen* s'amuse par exemple du langage des couleurs :

> *« Trois couleurs sont en usage sur les voies ferrées : les feux rouges, verts ou blancs. Le rouge signifie : "Il peut y avoir danger, arrêtez-vous !" ; le vert : "Il peut y avoir danger, ralentissez !" ; le blanc : "La voie est libre, vous pouvez filez en toute sécurité." N'est-ce pas un peu de même pour la société ?* [9] *»*

Quelle est la nature des politiques symboliques mises en œuvre par les antirépublicains ? Quels sont leur contenu et leur efficacité ?

La fin de la décennie est marquée par la crise boulangiste. La plupart des travaux consacrés au boulangisme ont toujours conclu que cette « fièvre hexagonale » n'a eu aucune conséquence dans le cœur de la Gascogne. Est-ce la réalité ?

---

[7] LACOMBRADE Philippe, « La "républicanisation" de l'espace public montpelliérain. Politique et géographie symbolique dans le "Midi rouge" (1848-1914) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, tome 124, n°280, octobre/décembre 2012 (Spécial « Politique et symbolique de la Restauration à la Révolution nationale. Déclinaisons méridionales »), p. 507-522, précisément p. 508-509.

[8] ORY Pascal, « L'histoire des politiques symboliques en quatre études de cas », in *Hypothèses*, 2004/1, p. 71-74.

[9] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 17 janvier 1880.

Chapitre I

De nouvelles formes de résistance à la République

« Pour que la France vive, il faut que la République disparaisse ! »
(in *Journal d'Agen*, 17/18 juillet 1882)

À partir de 1879, la République est désormais tenue par les républicains, ce qui renforce les résistances contre ce régime. Ces résistances sont à la fois politiques et religieuses, et mettent en jeu l'histoire culturelle du politique.

Un ensemble de dispositions votées par le régime républicain dans les années 1880 contribue en effet à enlever aux cultes, principalement au catholicisme, leurs puissants moyens d'action [1]. Connaissant l'attachement des Français à leurs croyances ancestrales, les républicains opportunistes ont l'habileté de paraître ménager l'Église catholique et de réserver leurs attaques au cléricalisme, c'est-à-dire à l'influence politique du clergé. Pour garder un pouvoir de contrôle sur l'Église, ils maintiennent le Concordat et les relations avec le Saint-Siège. Ils écartent même le monopole scolaire de l'État et laissent subsister l'école privée qui devient l'école concurrente. Mais, pour les « blancs », *« la République multiplie ses attentats contre le*

[1] En 1880, loi supprimant l'obligation du repos dominical, décret ordonnant la dissolution de la Compagnie de Jésus, un autre exigeant une demande d'autorisation pour toutes les congrégations non autorisées, loi créant un enseignement laïque de jeunes filles, quasi-suppression de l'aumônerie militaire, limitation des honneurs rendus à l'Église par l'Armée ; en 1881, abolition du caractère confessionnel des cimetières, loi fondant l'École Normale Supérieure de jeunes filles de Sèvres ; en 1882, laïcité de l'enseignement primaire public ; en 1884, divorce, suppression des prières publiques, loi municipale permettant au maire de règlementer les sonneries de cloches ; en 1886, laïcisation du personnel des écoles publiques ; en 1887, respect des intentions du défunt concernant ses funérailles…

catholicisme.[2] *»* En ce qui concerne les processions, les communes ont le champ libre. En milieu rural, les rogations et les processions votives sont rarement menacées. Mais il en va autrement de la Fête Dieu, et, en raison d'incidents qui surgissent, les Autorités précipitent les arrêtés d'interdiction. Autant de vexations qui peuvent réjouir les anticléricaux et, parallèlement, indigner les antirépublicains. *« Le XIXe siècle est* [bien] *le temps des luttes au village*[3] *»*, comme l'indique Alain Corbin, d'autant que la vie locale est troublée par diverses manifestations : laïcisation des établissement scolaires de filles (le remplacement des religieuses par des laïques donne lieu à des incidents), instauration de fêtes et de symboles républicains. Et, dans cette lutte, la presse, toujours prête à utiliser voire exagérer un événement relatif banal, joue un rôle d'amplification dont il nous faudra tenir compte.

I.1. L'opposition aux symboles

La politique est autant affaire d'actes concrets que de symboles. C'est aussi pour cette raison que les antirépublicains n'acceptent pas les emblèmes de la République qui, pour eux, n'est pas la Patrie mais la *« Gueuse »*. Du fait qu'ils exècrent la République, ils ne peuvent identifier la France, personne sacrée, à cette dernière, régime maudit. On a pu penser que ce qui n'avait qu'un investissement symbolique était sans importance. Or, les oppositions aux symboles et les querelles de cloches qui scandent l'histoire des communes sont loin d'être anecdotiques et secondaires, ne serait-ce qu'en raison de l'enjeu de l'appropriation du territoire.

I.1.a. L'hostilité au 14-Juillet

Au cours de la décennie 1880/1890, comme la fête du 14-Juillet *« constitue probablement un des instruments privilégiés de l'enracinement de la République dans la "France profonde", notamment dans les campagnes encore influencées par les notables traditionnels de la noblesse et du clergé*[4] *»*, l'offensive des droites contre cette fête –qu'elles nomment une

[2] *Journal d'Agen*, 9 avril 1882.

[3] CORBIN Alain, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Flammarion (coll. « Champs »), 2000 [Albin Michel, 1994], p. 197.

[4] AMALVI Christian, « Le 14-Juillet. Du *Dies irae* à *Jour de fête* », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], t. 1 : *La République*, p. 383-423, plus particulièrement p. 395.

« bouffonnerie dite nationale [5] *» –*, bientôt conjuguée par celle de l'extrême gauche, est un marqueur intéressant des résistances menées contre le régime républicain. Car, conçu comme un moyen d'éducation populaire, le 14-Juillet a pour fonction non seulement de convaincre les populations du bien-fondé du nouveau régime mais aussi de pouvoir les rallier de manière définitive.

Avec la loi du 6 juillet 1880, la date du 14 juillet est adoptée comme jour de fête nationale. Alors que sous le Second Empire c'était celle du 15 août qui avait été choisie [6], célébrant à la fois le culte de Marie et celui personnel de l'empereur, les républicains veulent que désormais la fête nationale soit un événement laïque exempt de toute incarnation individuelle puisque le 14-Juillet glorifie le peuple français. Cette date permet aussi d'exorciser le 18 mars 1871 : brandir les trois couleurs signifie que l'on repousse le drapeau rouge. Dans le même temps, avec ce choix du 14-Juillet, la IIIe République se place comme héritière de la Révolution et cherche à retisser les fils d'une histoire interrompue. Le régime républicain, encore fragile, veut que cette journée soit l'occasion de célébrations officielles et populaires qui lui rendraient hommage et permettraient de l'enraciner dans l'esprit des Français. La liturgie républicaine vise à forger une mentalité collective. Si l'adoption de cette date résulte d'un consensus contentant la quasi-totalité des républicains [7], elle suscite au contraire l'indignation des opposants à la République qui lui dénient son caractère national, les royalistes la considérant comme l'apologie d'une journée d'insurrection et d'assassinat [8], *« le début de la tyrannie.* [9] *»*

---

[5] *Journal de Lot-et-Garonne*, 10 juillet 1880 ; 22 juillet 1880.

[6] *Cf.* SANSON Rosemonde, « Le 15 août : fête nationale du Second Empire », in Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky (dir.), *Actes du colloque : Les usages politiques des fêtes aux XIXe et XXe siècles* (Paris, 22 et 23 novembre 1990), Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 117-136.

[7] Le choix de cette date ne s'est toutefois pas fait sans difficultés. Le 4 septembre qui est certes l'anniversaire de la mise en place du régime républicain est marqué du sceau de la défaite ; la commémoration de la République ne peut donc rappeler la débâcle des troupes françaises. Quant aux références du passé dans lequel la IIIe République s'autorise à puiser, elles ne peuvent se chercher que dans la Révolution française, réappropriation d'une source de légitimité, et un vif débat a eu lieu pour choisir entre le 21 janvier rappelant l'exécution de Louis XVI ; le 4 août qui consacre l'abolition des privilèges et qui contente les modérés tant du côté des républicains que des conservateurs ; le 14 juillet, date elle-même double, commémorant à la fois la prise de la Bastille en 1789, dont le caractère révolutionnaire satisfait les radicaux, et la fête de la Fédération en 1790 qui présente l'image d'une France réunie autour de l'idéal de la nation appréciée par les républicains opportunistes.

[8] *« Leur vraie fête* [aux républicains]*, c'est celle du 14-Juillet, la fête de l'assassinat, de l'émeute, de la trahison »* (in *L'Avant-garde*, 28 avril 1889). Le vocabulaire est identique à celui du journal royaliste national la *Ga-*

Dès lors, cette *« ignoble pasquinade* [10] *»* constitue plutôt un jour de deuil pour la France. Selon les bonapartistes agenais, la rumeur court même qu'à Toulouse la fête doit servir *« à exhiber des reliques »*, c'est-à-dire des pierres de la Bastille, et que *« cette procession d'un nouveau genre se rendrait en grande pompe au temple du Grand Orient où l'on chanterait un* Te Deum *laïque et obligatoire. »* Ils attendent ironiquement qu'une procession de ce type puisse se dérouler également à Agen : *« C'est à M. Durand* [11] *qu'il appartient de mettre en mouvement les archéologues de son conseil municipal. Quelle gloire pour lui si l'on découvrait ce précieux vestige d'un odieux passé.* [12] *»* Les catholiques considèrent que la République est peu inventive en matière de célébration puisqu'elle ne fait que remplacer Marie par Marianne. Pour les droites, le 14-Juillet, calqué sur le cérémonial maçonnique [13], est finalement seulement synonyme d'un jour où *« une populace ivre de vin et de sang a montré, pour la première fois, à quels excès peuvent conduire un peuple, les déclamations des rhéteurs et les promesses des républicains.* [14] *»* La prise de la Bastille est régulièrement dénoncée et aussi ridiculisée par la presse conservatrice pour qui cet événement est réduit à *« un "haut fait" de cent mille citoyens réunis et armés pour égorger cent quatorze invalides et délivrer six faux monnayeurs et un pornographe.* [15] *»* Le journal bonapartiste du Gers, *L'Appel au Peuple*, lance dès juin 1880 le mot d'ordre pour s'abstenir de prendre part au 14-Juillet [16]. Dans ce but à atteindre, Paul de Cassagnac engage même les conseils municipaux à ne pas voter les fonds : *« Notre argent ne doit pas être bu à la santé des Communards, au souvenir des égorgeurs du commandant de Launay, et il nous plaît de le garder pour un usage plus propre : la défense de la liberté de conscience, la protection de nos principes, de nos doctrines et de*

---

zette de France qui stigmatise *« la fête de l'assassinat »*, ce *« premier acte de la Terreur. »* (in SANSON Rosemonde, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale. 1789-1975*, Paris, Flammarion, 1976, p. 52).

[9] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 17 juillet 1880.

[10] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 17 juillet 1880.

[11] Maire d'Agen de 1880 à 1888, conseiller général d'Agen de 1882 à 1889.

[12] *Journal de Lot-et-Garonne*, 12/13 juillet 1880.

[13] En effet, au sein de la loge « Renaissance », en mai 1879, les frères se sont posé la question de savoir comment étendre le rituel des fêtes maçonniques à la société civile et de les organiser sur une vaste échelle (*cf.* IHL Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, p. 115).

[14] *Journal de Lot-et-Garonne*, 15 juillet 1880.

[15] *L'Avant-garde*, 10 juillet 1884.

[16] *L'Appel au Peuple*, 21/22 juin 1880.

notre foi. [17] » La fête est *« ridicule et odieuse »* car *« les républicains laissent crever de faim les ouvriers mais ils n'hésitent pas à jeter un million à l'eau pour faire rigoler leur clientèle électorale.* [18] » Cassagnac met en parallèle l'expulsion des congrégations, la grâce accordée aux anciens Communards et le 14-Juillet : *« Et pendant que les prêtres quitteront leurs demeures bénies pour chercher un asile lointain ou caché, les assassins et les incendiaires se prépareront à rentrer dans la France qu'ils ont dévastée. [...] Et ils boiront à la revanche, ils riront de leur rire d'hyène à cette fraternité stupide qui les ramène pour la fête du 14 juillet, alors que les portes de tant de chapelles se ferment, pendant que les verrous du bagne sont ouverts !* [19] » Pour le rédacteur de l'organe royaliste gersois s'adressant à ses lecteurs, *« personne ne peut vous obliger à arborer un drapeau, à illuminer vos fenêtres. Si l'on vous dit le contraire, vous vous montrerez plein de politesse à l'égard de l'impertinent qui veut se mêler d'éclairer votre opinion.* [20] » En ces années d'affirmation de la citoyenneté, les fêtes nationales forment bien un rituel politique à part entière. La célébration du 14-Juillet ne peut donc être vue comme un simple spectacle. *« Son efficacité réside surtout dans sa capacité à mobiliser et à infléchir, à impliquer et à solenniser.* [21] »

Il est donc intéressant d'étudier les manifestations d'hostilité de la part des adversaires du régime puisque la fête nationale, relevant davantage du rituel républicain que d'une fête de la nation, devient un des pôles sur lequel se cristallise le débat idéologique opposant républicains et antirépublicains, essentiellement au cours des années 1880, le débat idéologique autour du 14-Juillet s'essoufflant en effet dès la dernière décennie du XIXe siècle [22], en Gascogne comme dans la plupart des régions [23], les conservateurs se trouvant sans doute impuissants face à l'ancrage de la fête dans la société.

[17] *Ibid.*, 14 juillet 1880.

[18] *Ibid.*, 15 juillet 1880.

[19] *Ibid.*, 3 juillet 1880.

[20] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 10 juillet 1880.

[21] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 136.

[22] Comme l'indique notre tableau (fig. n°15), *infra*, p. 238-239.

[23] Voir les explications *infra*, p. 236-237.

Les dossiers de la préfecture [24] présentent les circulaires préfectorales visant à diffuser les instructions quant à l'organisation du 14-Juillet et les délibérations des conseils municipaux réunis en vue d'établir le programme festif dans chaque localité mais aussi la correspondance entre les maires et le préfet ou les sous-préfets ainsi que les rapports des commissaires de police sur le déroulement des festivités, rendant compte de la plus ou moins grande ferveur de la population ou au contraire des marques d'hostilité dont la fête fait l'objet. Les rapports de police par quinzaine [25] constituent également une source intéressante tout comme certains dossiers du culte catholique [26]. La presse locale consacre aussi des articles à l'événement et peut compléter les dossiers plus administratifs sus nommés *(fig. 15)*.

Cela étant, les sources qui sont à notre disposition sont souvent incomplètes et très inégales d'un département à l'autre comme aussi d'une année à l'autre. Ainsi, le dossier des Archives départementales des Landes relatif au 14-Juillet, allant de 1880 à 1939, est très lacunaire : pour l'époque nous intéressant, sont seulement renseignées – et ce très succinctement – les années 1880, 1888, 1896, 1898, 1899, 1901 et la période 1906/1911. Cependant, aucune marque de contestation n'est signalée. Le dossier des Archives départementales de Lot-et-Garonne, couvrant la même période, est plus consistant. Mais il manque les années 1884, 1886 et toutes celles allant de 1891 à 1917. Quant aux années 1883, 1885, 1887, 1888 et, plus étonnamment, même 1889 et 1890 (pourtant des dates anniversaires qui ont certainement dû susciter des marques de résistance), les renseignements sont très peu nombreux. En définitive, pour la période qui nous intéresse, seuls ceux des années 1880, 1881 et 1882 sont les plus complets. Ce qui révèle peut-être que c'est surtout à ce moment-là que les contestations sont les plus fortes. Dans le département du Gers, ce type de dossier spécifique n'existe pas. De même, alors que la presse peut nous apporter des compléments d'informations, certaines collections de journaux sont malheureusement incomplètes [27]. Quant à la correspondance de la police et aux rapports hebdomadaires sur la situation politique, morale et économique destinés au préfet, pour le département des Landes, il manque toutes les années allant de 1854 à

[24] Inscrits au registre des fêtes publiques et insérés dans la série M des Archives départementales, plus particulièrement dans la sous série 1M (pour le Lot-et-Garonne : 1 M 646 ; pour les Landes : 1 M 370). Ce type de dossier n'existe pas aux AD32.

[25] AD40, 1 M 46-49 ; AD47, 4 M 20-115 ; AD32, 1 M 219-226 et 1 M 280-281.

[26] Conservés dans la série V, en particulier dans les Landes la sous série 5 V.

[27] Par exemple, pour celle du journal républicain *L'Indépendant de Lot-et-Garonne* conservée aux AD47, il manque tout l'été 1880 et, pour l'année 1881, on passe du 29 juin au 29 juillet…

1898 [28] ; pour celui du Lot-et-Garonne, l'absence de documentation court de 1889 à 1896 [29] ; dans le Gers, ils n'ont été conservés que pour très peu de communes, et du reste sans couvrir beaucoup d'années [30].

La circulaire ministérielle du 2 juillet 1880 explique que si chaque municipalité, pour les communes ordinaires, est libre de se conformer à ses usages locaux et à l'importance du budget mis à sa disposition, le préfet doit toutefois user d'un droit de contrôle sur toutes ces communes afin de veiller au caractère républicain de la célébration de la fête. Quant aux programmes dans les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfectures, ils sont arrêtés par le préfet et les sous-préfets en personne. De plus, la circulaire impose une mesure qui est amenée à devenir un élément essentiel du rituel commémoratif du 14-Juillet : les édifices publics doivent être pavoisés le jour et illuminés la nuit car *« républicaniser le décor quotidien de la vie locale constitue la première exigence des municipalités acquises aux institutions.* [31] *»* Si les lettres du ministre de l'Intérieur sont renouvelées tous les ans, leur contenu varie peu cependant d'une année sur l'autre. Il n'y a guère que celle du 2 juillet 1880 qui est la plus importante et la plus détaillée, car non seulement c'est elle qui annonce le premier 14-Juillet de la République mais, parce que la loi devant être adoptée officiellement le 6 juillet 1880, elle insiste également sur l'urgence des mesures à prendre.

L'enracinement de la fête a été confronté aux problèmes posés par la ruralité et la pauvreté de certaines communes dont les réalités sont souvent éloignées des grands enjeux nationaux. Certaines municipalités sollicitent l'autorisation de reporter à une date ultérieure la célébration de la fête dans leur commune. La plupart du temps, elles proposent de la repousser au dimanche suivant, jour pendant lequel les paysans ne sont pas occupés aux travaux des champs. Ces reports scandalisent les républicains, car ils y décèlent une manœuvre cléricale puisque l'on chôme le 15 août. Il s'agit surtout de ne pas gêner le déroulement de la moisson. En Lot-et-Garonne, le maire de Saint-Maurin (canton de Beauville), ne voulant pas que les autorités puissent penser qu'il n'a pas eu l'intention de faire pour le mieux [32], se sent tenu, en

[28] On passe en effet du dossier 4 M 47 (année 1854) au 4 M 48 (année 1898).

[29] On passe cette fois du dossier 4 M 92 (année 1888) au 4 M 93 (année 1897).

[30] AD32, 1 M 219 (L'Isle-Jourdain 1872, Marciac 1873, Eauze 1875) ; 1 M 226 (Gimont 1880).

[31] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 180.

[32] *« J'ai l'honneur de vous écrire ce qui précède en cas que* [sic] *des personnes malveillantes envers moi aient cherché à vous faire croire le contraire de la vérité à cet égard. »* Un autre circuit d'information (en

1881, d'expliquer au préfet que, si l'année précédente, le 14-Juillet n'a pu être célébré dans les campagnes de sa commune, c'est en raison de la fatigue et de la pénibilité des travaux de la moisson qui ont obligé les paysans à se coucher tôt [33]. Le préfet fait part de ses craintes au ministre de l'Intérieur d'une possible désaffection de la fête en 1881, car, cette année-là, le 14 juillet tombe un jeudi. Comme la fête n'est pas le dimanche, elle risque de ne pas devenir une habitude pour les masses rurales, alors que la date choisie par le Second Empire coïncidait avec une fête légale, celle de l'Assomption [34]. En 1882, c'est au tour du maire de Sainte-Livrade [35] d'être préoccupé par cette situation. Ces élus soucieux des intérêts de la République se voient opposer un refus catégorique de la part de l'autorité supérieure : il ne peut y avoir de jour plus férié qu'une fête nationale ! La situation est néanmoins jugée très embarrassante, notamment par le ministre de l'Intérieur : *« au point de vue des conséquences que pourraient en déduire les adversaires des institutions qui nous régissent […] si l'abstention des masses rurales pouvait devenir un fait acquis. [36] »* Toutes les communes doivent donc se plier à la règle essentielle de la synchronisation du geste commémoratif conférant au 14-Juillet sa dimension nationale. Déroger à ce principe reviendrait à porter atteinte à sa puissance rituelle. L'intransigeance préfectorale ne fait que répondre à la nécessité d'une fête qui, célébrée à des dates différentes, perdrait son caractère de fête nationale – et ce malgré la pertinence des arguments avancés. L'incompatibilité des dates a cependant été prévue dès 1880 : la circulaire du 2 juillet mentionne que la fête nationale peut *« s'ouvrir »* le 14 juillet, si celui-ci tombe en semaine, et qu'elle peut *« se prolonger »* jusqu'au dimanche, bien qu'il soit toutefois demandé aux organisateurs de faire en sorte que, pour tous, le 14-Juillet soit célébré le jour en question, car la fête nationale doit une part importante de son efficacité à la simultanéité de sa geste commémorative. Et comme elle ne peut rivaliser localement avec le calendrier religieux, dès le 14 juillet 1880, un décret est promulgué afin d'abroger l'obligation du repos dominical, le fait de prolonger la fête au dimanche suivant apparaissant comme un renoncement pur et simple.

---

l'occurrence la presse qui peut travestir la réalité) a donc souhaité contrarier la réputation du maire auprès des services préfectoraux.

[33] AD47, 1 M 646 : lettre du 30 juin 1881.

[34] *Ibid.* : lettre du 4 juin 1881.

[35] *Ibid.* : lettre du 18 juin 1882.

[36] *Ibid.* : lettre au ministre de l'Intérieur du 4 juin 1881.

Il n'est pas de notre propos de relater l'organisation et le déroulement de la fête du 14-Juillet [37] ; en revanche, les manifestations d'hostilité de la part de communes ou le plus souvent de certains fonctionnaires voire de certains habitants exaltés doivent être listées et analysées afin de mesurer leur force réelle et de les confronter aux résultats électoraux. Les droites utilisent des tactiques variées qui vont du silence des cloches aux célébrations de messes de *requiem* à l'intention des victimes tombées le 14 juillet 1789 pour défendre l'autorité légitime en passant par le refus de pavoiser les édifices publics, symboles les plus remarquables du pouvoir car, selon Olivier Ihl, *« à la manière dont l'électeur fait introduire un bulletin dans l'urne, pavoiser c'est […] soutenir la candidature de la République.* [38] *»*, l'espace public requérant ainsi une « qualité de conscience », ce qui reste néanmoins à vérifier [39], sachant du reste, comme l'indique Rosemonde Sanson, que *« l'enthousiasme populaire échappe aux mesures de quantification et suscite des problèmes d'appréciation qualitative.* [40] *»*

Au cours des premières années, c'est-à-dire au début de la décennie 1880, dans le contexte d'amnistie accordée aux anciens Communards (le 11 juillet 1880) et l'expulsion des congrégations enseignantes non autorisées (en vertu du décret de Jules Ferry du 29 mars 1880), les Autorités sont particulièrement attentives à l'attitude des populations car le succès populaire de la fête nationale c'est le triomphe du régime. Aussi, au lendemain de cette journée, les préfectures reçoivent-elles un courrier abondant provenant de toutes les communes des départements. Les règles d'écriture de ces lettres doivent être prises en compte car, *« en elles, se dissimule et se révèle la réalité de l'institution festive.* [41] *»* Parce que prudentes jusqu'à la pudibonderie, ces missives ne sont généralement pas très originales.

---

[37] Nous renvoyons à : SANSON, *Les 14 juillet…*, *op. cit.*, p. 39-106 ; à AMALVI, « Le 14-Juillet… », *op. cit.*, p. 423 ; à IHL Olivier, « Le Clochemerle de la République », in Maurice Agulhon (dir.), *Cultures et folklores républicains. Actes du colloque « Les marques républicaines dans la culture populaire en France »* (Toulouse, 1992), Paris, Éditions du CTHS, 1995, p. 317-333 ; et à IHL, *La fête républicaine*, *op. cit.*, p. 111-220. Pour une analyse menée dans des régions proches de notre zone d'étude, nous renvoyons à : VALLIN Pierre, « Fête, mémoire et politique : les 14-Juillet en Limousin (1880-1914) », in *Revue française de science politique*, vol. 32, n°6, décembre 1982, p. 949-972 ; et à VÉRON RÉVILLE Pauline, *Le 14-Juillet en Gironde (1880-1939)*, TER de Maîtrise d'Histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne –Bordeaux 3, 1999, en particulier t. 1, p. 35-73.

[38] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 119.

[39] En effet, cette thèse est combattue par d'autres historiens, ce que l'on verra *infra*, p. 22-23.

[40] SANSON, *Les 14 juillet…*, *op. cit.*, p. 8.

[41] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 173.

Parfois, le rédacteur cherche maladroitement à dépeindre une situation susceptible de trouver grâce aux yeux du destinataire, sans masquer pour autant la réalité mais en tentant de la présenter sous son jour meilleur afin de *« donner à l'autorité supérieure des gages rassurants et convaincre le représentant de l'État du dévouement du représentant municipal.* [42] *»* Il en va ainsi du sous-préfet de Marmande [43] qui annonce au préfet de Lot-et-Garonne que le 14-Juillet 1880 s'est très bien déroulé dans sa circonscription tout en expliquant au fur et à mesure de sa lettre, sans toutefois préciser le nom des localités en question [44], qu'il y a eu *« quelques manifestations antipatriotiques »* et en ajoutant le nom de plusieurs fonctionnaires qui ont refusé de s'associer aux festivités. C'est même le sous-préfet en personne qui a dû informer le commissaire de police de ces faits, suscitant son interrogation sur la probité républicaine de l'agent pour lequel il réclame une enquête.

Alors que, selon les Autorités, la fête a pourtant été un grand succès telle année, des courriers de l'année suivante, à l'image de celui écrit par le commissaire de police de Lavardac au sous-préfet de Nérac en 1882, indiquent que *« les populations et les différentes municipalités du canton se sont montrées d'un entrain supérieur aux années précédentes.* [45] *»* Comme la lettre du sous-préfet de Marmande datant de 1880 citée plus haut, celle du commissaire de police de Lavardac prend la précaution d'expliquer d'abord qu'il n'y a eu aucun problème, puis ajoute : *« sauf à signaler… »*, ce qui prouve bien qu'un problème a eu lieu. L'incident rapporté, en l'occurrence le refus du curé de Feugarolles de donner la clef de l'église, pourrait apparaître comme anodin et isolé. Mais, sans trop s'étendre sur le sujet, le commissaire apprend au sous-préfet que *« la résistance de ce desservant a été appréciée des habitants.* [46] *»* L'acte, *a priori* d'un individu, est devenu collectif et n'est donc ni si anodin ni si isolé qu'il n'en a l'air.

Les manifestations de résistances peuvent se classer en plusieurs catégories (le refus de pavoiser tel édifice, celui de faire sonner les cloches des églises, la perturbation de la fête ou du banquet…), et venir de différents types de personnes (il y a, certes, les actes émanant de particuliers, mais surtout ceux des agents de l'État, des autorités municipales et des autorités

[42] VÉRON RÉVILLE, *Le 14-Juillet en Gironde…*, *op. cit.*, p. 82.

[43] AD47, 1 M 646 : longue lettre du 17 juillet 1880.

[44] Elles sont seulement qualifiées de *« communes bonapartistes »*.

[45] AD47, 1 M 646 : lettre du 26 juillet 1882.

[46] *Id.*

religieuses). Peut-on remarquer des différences d'attitude entre les campagnes et les villes ?

En 1880, d'après la presse conservatrice, à Auch, *« la population a laissé passer la fête avec la plus grande indifférence. [47] »* ; le rédacteur du journal légitimiste *Le Conservateur et le Gers réunis* n'a repéré dans toute la ville que *« trois maisons illuminées [48]. »* Pas une *Marseillaise* n'a été jouée à Laparade où aucun enthousiasme n'a entouré la fête, les habitants ayant préféré se rendre à leurs travaux [49]. L'affluence a également été peu nombreuse à Tombebœuf [50], tout comme à Marmande où les réjouissances du 14-Juillet *« ont laissé la population indifférente [51] »*, constat contraire à celui annoncé par les Autorités. Toutefois, dans cette localité, alors que la grille de la caserne a pourtant bien été illuminée et décorée, le sous-préfet dénonce l'absence d'ornements au domicile privé du colonel, du commandant et du capitaine. Le commandant du Recrutement et l'inspecteur de l'Enregistrement ont, quant à eux, fermé et laissé sans aucune décoration les bureaux de leur administration [52]. De même, le commissaire de police de Lavardac souhaite que Letourneur, le receveur de l'Enregistrement, soit réprimandé pour n'avoir ni pavoisé la façade de son logement ni arboré le drapeau tricolore, manifestant de la sorte une attitude hostile au gouvernement ce qui a *« irrité toute la population de la commune contre lui. [53] »* La surveillance des agents de l'État montre qu'ils sont des acteurs obligés du rituel de la fête car *« ils se doivent au gouvernement. [54] »* Qu'elle soit spontanée ou contrainte, l'ardeur décorative des fonctionnaires doit fournir un exemple de civisme au reste de la population.

Elle peut également permettre, le cas échéant, d'en pallier les insuffisances, puisque, par exemple, en 1880, au Mas d'Agenais, les habitants ont refusé de pavoiser leurs maisons [55] et, à Agen, où les rues sont peu pavoisées *« dans une foule de quartiers »*, la *Marseillaise* et le *Ça ira* ont été hués *« à plein gosier »* sur tout le parcours du cortège [56]. Pour *L'Appel du*

[47] *L'Appel au Peuple*, 16 juillet 1880.

[48] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 15 juillet 1880.

[49] *Journal d'Agen*, 16 juillet 1880.

[50] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[51] *Ibid.*, 22 juillet 1880.

[52] AD47, 1 M 646 : lettre du 17 juillet 1880.

[53] *Ibid.* : lettre du 15 juillet 1880.

[54] Comme le rappelle le préfet de Gironde (in VÉRON RÉVILLE, *Le 14-Juillet en Gironde…*, *op. cit.*, p. 78).

[55] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[56] *Journal d'Agen*, 15 juillet 1880.

Peuple, *« la fête a* [même] *été totalement ratée à Agen.* [57] *»* Ne pouvant lister aucune résistance notable dans son propre département, le journal impérialiste gersois tente, avec cette annonce, de se réjouir comme il le peut. À Grenade-sur-l'Adour, c'est au cercle de cette localité qu'une opposition se dresse, *« les réactionnaires refusant de l'illuminer.* [58] *»* Si, hormis cette manifestation, aucune autre marque d'hostilité n'a été relevée pendant la journée du 14 juillet 1880, en revanche, pendant la nuit, une main inconnue a distribué des petits papiers sur lesquels le banquet de la veille était raillé en vers avec, selon les républicains, *« une verve toute bonapartiste »* : *« Le quatorze, à Grenade, il s'est tenu un banquet / Pour fêter Gambetta, Rochefort et Trinquet. / Ils étaient trente-huit de tout rang, de tout âge, / Offrant leurs libations à ces trois personnages, / Pour combler leur bonheur, leurs vœux et leurs prières / Il manquait Danton, Marat et Robespierre.* [59] » L'auteur de ce petit poème ne serait autre que Xavier Martin de Laborde [60]… À Aiguillon en 1881, plusieurs habitants ont tenu à ne pas pavoiser leur maison, et ce volontairement d'après le commissaire de police [61]. Si l'on en croit le quotidien bonapartiste *Journal de Lot-et-Garonne*, sur les 300 maisons que compte Casseneuil, il n'y aurait eu en 1880 dans cette commune, qui passe pourtant pour être « *la citadelle de la République dans le canton de Cancon »*, qu'à peine 25 drapeaux qui flottaient ; les habitants seraient même tous rentrés chez eux dès 8h du soir et pas un seul cri de *« Vive la République »* n'aurait été prononcé [62]. À Laparade, une quinzaine de drapeaux seulement étaient visibles [63]. Selon la presse royaliste, le *« fiasco »* serait total à Beaupuy, Virazeil, Lagupie et Sainte-Bazeille où pas un seul habitant de la campagne ne s'est rendu en ville et où le banquet n'a réuni que 12 convives alors que Sainte-Bazeille compte 3 000 habitants [64]. En 1883, à Seyches, où seules une douzaine d'illuminations ont été comptabilisées, le *« Vive la République ! »* a été suivi d'un *« May lou brouquet de la barriquo* [65] *»* et le banquet a avorté [66]. À en croire la presse royaliste dacquoise, à Sabres, en 1887, les lanternes n'ont été allumées que

[57] *L'Appel au Peuple*, 20 juillet 1880.

[58] *Le Républicain landais*, 23 juillet 1880.

[59] *Id.*

[60] Ancien préfet du Seize-Mai.

[61] AD47, 1 M 646 : lettre du 15 juillet 1881.

[62] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[63] *Journal d'Agen*, 16 juillet 1880.

[64] *Ibid.*, 19/20 juillet 1880.

[65] Traduction : « Et aussi le robinet de la barrique. »

[66] *Journal d'Agen*, 19 juillet 1883.

chez les seuls fonctionnaires, le banquet n'a réuni que 13 personnes pour un village comptant 2 500 habitants et pas un cri de *« Vive la République »* n'a été lancé [67]. En 1889, deux banquets sont organisés à Sore (Landes), l'un, aux dires du journal monarchiste *L'Avant-garde*, par des militants opportunistes, l'autre par des patriotes sans acceptation d'opinion mais dont la liste des personnalités qui y ont participé [68] nous permet de constater qu'il s'agit plutôt de conservateurs. N'ayant réuni qu'à peine 30 convives, le premier est considéré comme un échec, alors que le second, avec 400 personnes, est un véritable succès dont se félicite l'organe royaliste, d'autant qu'il est l'occasion d'une manifestation contre Jumel, le député républicain de Mont-de-Marsan [69]. La même année, à Dax, le 14-Juillet est le prétexte pour des sympathisants boulangistes de crier *« Vive Boulanger ! »* et de chanter *« En revenant de la Revue »*, tandis que la fête s'est encore signalée, selon la presse des droites, *« par une absence complète d'enthousiasme. On aura beau faire, jamais le 14-Juillet ne sera accepté comme fête nationale. Le spectacle du pavoisement des maisons particulières était piteux. [70] »*

Pour certains maires, conservateurs, cette fête n'est pas la leur, à la différences des édiles républicains pour qui *« la fête est, avec le vote, le jour où l'élu rencontre sa commune. [71] »*. Aussi, certains démissionnent, d'autres peuvent être dénoncés par les habitants de leur commune indignés, voire être révoqués. Ainsi, le maire royaliste de Fals, le comte P. de Bazon, premier édile de sa commune depuis près de trente ans, adresse lui-même en 1880 sa démission au préfet en expliquant pourquoi il a refusé d'assister à *« cette manifestation, dite nationale, cette révolution* [qui] *sera le deuil dans toute la France et la ruine dans toutes les familles. [72] »* Le vicomte de Dampierre, maire de Saint-Nicolas-de-la-Balerme, fait de même [73]. Le maire de Berrac (Gers) est suspendu de ses fonctions pendant deux mois pour avoir refusé de consulter son conseil municipal sur les mesures à prendre pour célébrer avec éclat la fête nationale. Mis en demeure de déduire les motifs de cette conduite, il a répondu qu'il avait pensé que la date du 14-Juillet, qui rappelle un acte de rébellion, n'exciterait au-

[67] *L'Avant-garde*, 24 juillet 1887.

[68] Par exemple Léon Bacque, conseiller général conservateur de Sore et candidat à sa réélection en 1889.

[69] *L'Avant-garde*, 18 juillet 1889.

[70] *Id.*

[71] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 168.

[72] *Journal d'Agen*, 15 juillet 1880 et *Journal de Lot-et-Garonne*, 16 juillet 1880. Ce quotidien-ci (bonapartiste), qui précise qu'il ne combat pas sous le même drapeau que le maire de Fals (royaliste), salue grandement ce geste.

[73] *Journal d'Agen*, 15 juillet 1880.

cune sympathie chez le plus grand nombre des citoyens de la commune. Le préfet du Gers considère que le maire a substitué ses appréciations personnelles à celles de son conseil municipal et des habitants de sa commune et que l'appréciation qu'il a donnée correspond à une critique injurieuse d'un acte du Parlement et un outrage aux sentiments de la nation [74]. Le bonapartiste Charles Lefèvre [75], maire d'Escassefort, fondateur du comité boulangiste de Marmande en février 1889 et candidat aux législatives générales de l'été 1889 sous l'étiquette de « bonaparto-boulangiste », est démis de ses fonctions de maire pour avoir refusé de faire arborer le drapeau tricolore dans sa commune le 14 juillet 1889 [76]. En 1881, un habitant de Fongrave, le sieur Donzon, dénonce au préfet de Lot-et-Garonne *« le sans-gêne de l'administration locale [77] »* : le maire a refusé non seulement de distribuer le moindre sou aux pauvres mais aussi d'illuminer la maison commune qui, de surcroît, en lieu et place du drapeau, n'a été volontairement pavoisée que *« d'une loque. »* Donzon prend soin de préciser que l'attitude du maire a indigné la population de la commune. La même année, c'est le maire d'Estillac, Labadie, qui néglige de pavoiser la mairie [78]. Quant au maire de Cazères, il refuse de planter un arbre de la Liberté malgré des demandes réitérées de la part de la population [79].

Comme aucune correspondance des Autorités rapportant des marques de résistances au 14-Juillet n'a été conservée dans les trois secteurs de nos étude pour l'année 1889, nous pourrions être amenés à croire que la fête a été alors célébrée sans aucun incident dans ces départements, ce qui peut paraître à double titre surprenant, l'année 1889 étant celle du centenaire de la prise de la Bastille et celle de la crise boulangiste [80]. Mais la presse nous permet de constater qu'il n'en est rien, avec, notamment, les exemples de la manifestation boulangiste à Dax (Landes) et de la résistance du maire d'Escassefort (Lot-et-Garonne).

L'élément réellement nouveau du 14-Juillet est l'absence de toute mesure concernant la participation du clergé à la fête nationale. Devant les inquiétudes provoquées par cette déci-

[74] *L'Appel au Peuple*, 15 août 1880.

[75] Avocat, candidat défait aux sénatoriales de 1879 et aux législatives de 1885.

[76] *La Constitution*, 25 juillet 1889.

[77] AD47, 1 M 646 : lettre du 20 juillet 1881.

[78] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 3 août 1881.

[79] *Le Patriote landais*, 27 juillet 1881.

[80] D'autant que, dans d'autres régions, cette année-là n'est pas avare d'exemples de contestations. C'est notamment le cas dans le département de la Vienne. *Cf.* GRÉVY Jérôme, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 115-116.

sion, le ministre de l'Intérieur et des Cultes doit définir sa nature exacte : *« La fête nationale du 14-Juillet a un caractère purement civil et ne comprend pas de service religieux ciel.* [81] *»* Pour la première fois depuis le Concordat, l'Église catholique se voit dissociée du déroulement des cérémonies officielles, *« la fête nationale* [venant] *d'entrer dans l'âge politique de sa maturité républicaine.* [82] *»* Malgré les intentions de ses fondateurs, il est encore difficile de soustraire complètement la fête du 14-Juillet aux influences religieuses. On se pose la question de savoir s'il faut conserver le *Te Deum* qui accompagne traditionnellement les fêtes nationales. En 1880, le conseil des ministres tranche par la négative. De même, en 1881, le ministre de l'Intérieur redéfinit le caractère civil de la fête qui ne saurait comprendre de service religieux officiel. Pourtant des messes continuent à être célébrées, les sentiments religieux d'une partie de la population ayant sans doute été heurtés par ces résolutions. Dans la circulaire du 3 juillet 1883, le ministre de la Justice et des Cultes est d'ailleurs amené à préciser que *« les municipalités, qui ont toute latitude quant au programme de la fête, peuvent, si bon leur semble, y comprendre la célébration de messes. »*

En pratique, bien des problèmes demeurent toutefois en suspens et le problème religieux intervient à un autre niveau qui laisse apparaître une certaine forme d'ambiguïté dans les rapports entre la fête et l'Église : c'est la question de la mise à contribution des établissements paroissiaux. Comment règlementer l'usage des cloches dont les sonneries annoncent la fête ? Peut-on exiger le pavoisement des édifices cultuels ? De qui relèvent les parties extérieures des presbytères et des églises ? Alors que la fête nationale parvient à exclure officiellement l'Église du rituel festif, elle s'approprie l'édifice cultuel, synonyme de victoire pour les républicains permettant de placer le lieu de la symbolique religieuse au service d'un rituel résolument laïque. Nombreux sont les maires qui cherchent à s'approprier la force d'évocation du clocher qui a toujours joué *« comme un principe de clôture.* [83] *»* Comment alors mieux en travestir la valeur symbolique qu'en y plaçant les emblèmes du nouveau régime ? En cas d'opposition du curé, le maire peut faire sonner de force, d'où l'idée d'une fête *« d'ordre* [84] *»* pour beaucoup de desservants pour qui le 14-Juillet est une célébration seulement partisane. Refuser les cloches à cette occasion c'est interdire *« le carillon politique* [85] *»*, c'est empêcher

[81] In IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 116.

[82] *Id.*

[83] IHL, « Le Clochemerle de la République… », *op. cit.*, p. 320.

[84] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 15 juillet 1880.

[85] CORBIN, *les cloches de la terre…*, *op. cit.*, p. 256.

de laisser la volée et de désacraliser la sonnerie. Les curés veulent garder le contrôle des cloches car celles-ci constituent le signe de leur influence sur la société. Or, les maires doivent exiger la sonnerie des cloches. Certains s'y refusent. C'est le cas à Casseneuil, en 1880, où le maire n'en a pas donné l'ordre au curé [86] ; à Fongrave, dont l'attitude hostile de l'administration en 1881 a déjà été citée, en plus des autres marques d'opposition de la part du premier édile de la commune, aucune sonnerie de cloches n'a non plus annoncé la fête cette année-là, toujours sur l'ordre du maire [87].

Dans d'autres communes, c'est le curé qui manifeste sa désapprobation ; certains desservants le font de façon frontale (ils refusent de sonner ou font tinter l'office des morts), d'autres de façon plus fine (ils s'absentent le jour de la fête, misant sur la timidité des autorités municipales). Ainsi, en 1880, le curé de Clairac [88] contre lequel le maire dresse un procès-verbal, celui de Sérignac [89] et ceux de Tonneins [90] refusent de faire sonner les cloches [91] alors qu'ils donnent le lendemain asile à une manifestation en faveur d'Henri V. Le refus de faire sonner les cloches en 1880 a dès lors motivé le maire de Tonneins à interdire les processions catholiques dans la commune [92]. Approuvant le curé de Sérignac, la presse légitimiste s'indigne de l'attitude belliqueuse du maire qui, ne cherchant pas l'apaisement, aurait déclaré : *« Si vous ne consentez pas à faire sonner les cloches, je ne réponds pas de l'ordre ! »* Et, à Clairac, ce sont quelques membres de la Fabrique qui s'opposent à l'entrée du maire dans le clocher parce que ce dernier voulait lui-même sonner les cloches [93]. À Ygos, le curé refuse de célébrer une messe en l'honneur de la République tel que cela lui a été demandé par les organisateurs de la fête. Pour *Le Républicain landais,* cette attitude est condamnable car il n'est pas normal que le curé accepte de percevoir les appointements de la République qu'il consi-

[86] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[87] AD47, 1 M 646 : lettre du 20 juillet 1881.

[88] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[89] *Journal d'Agen*, 18 juillet 1880.

[90] *La Chronique. Journal républicain du canton de Tonneins*, 12 juin 1881 (article rappelant le 14 Juillet 1880).

[91] À l'inverse, selon des sources républicaines, la cloche du temple se faisait, elle, bien entendre (*La Chronique. Journal républicain du canton de Tonneins*, 17 juillet 1881).

[92] *« […] la tolérance* [des processions] *ne peut se continuer plus longtemps en raison de la surexcitation des esprits provoquée par le refus du clergé de s'associer à une mesure prise par l'administration locale pour annoncer la fête nationale du 14 juillet. »* (in AD47, 2 O 311/2 : Tonneins).

[93] *Journal d'Agen*, 18 juillet 1880.

dère être *« un misérable gouvernement »* et que, en même dans temps, il refuse de la bénir [94]. En 1881, à Moirax, le maire doit subir un refus catégorique du curé [95] tant d'illuminer l'église que de faire sonner les cloches : *« Oui, les cloches sonneront ; pas pour la fête mais pour mon service ! [96] »* Le même incident se renouvelle encore à Clairac entre le maire et le curé qui refuse de sonner les cloches [97]. Le curé de Brocas s'oppose à l'illumination du presbytère [98] et celui de Tartas de l'église [99]. Jean-Baptiste Campagne, curé d'Ygos, déjà remarqué l'année précédente et qui prononce en chaire en juillet 1881 un sermon contre les institutions républicaines, injurie également publiquement les manifestants du 14-Juillet, qu'il nomme *« des canailles »*, et les banqueteurs, qu'il appelle *« des groins. [100] »* En fait, ses critiques sont prononcées en occitan gascon : *« Né soun pas gules, qué soun gaoüstes ! [101] »*, ce qui peut montrer l'utilisation de la langue occitane à des fins politiques : comme la IIIe République prohibe l'usage des dialectes régionaux, ce curé antirépublicain se délecte d'en user. Il va de soi aussi que les paroissiens d'Ygos sont majoritairement des paysans pour qui l'usage du gascon est certainement plus pratique. Nous ne savons toutefois pas si ce curé utilise régulièrement la langue régionale pour ses prêches, par coutume locale et pour être bien compris de ses auditeurs, ou s'il la réserve seulement à ses diatribes envers les républicains, ce qui prouverait son instrumentalisation [102]. En 1882, c'est le curé de Lugaut-Retjons, connu pour dénoncer en chaire les manuels scolaires [103], qui insulte en public ceux qui ont fait partie du banquet républicain de cette localité lors du 14-Juillet [104]. Cette année-là, plusieurs desservants de l'arrondissement de Nérac *« se sont crus dispensés d'obéir aux prescriptions ministé-*

[94] *Le Républicain landais*, 18 juillet 1880.

[95] Curé connu pour son opposition ostentatoire à la République puisque, d'après le commissaire spécial de police des chemins de fer dans une lettre adressée au préfet datée du 21 octobre 1887, il est un *« réactionnaire militant* [qui] *combat les candidats républicains et les livres des institutions laïques »* (AD47, 1 V 11).

[96] AD47, 1 M 646 : lettre du 17 juillet 1881 ; *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 30 juillet 1881.

[97] *Journal d'Agen*, 13 juillet 1881.

[98] *Le Patriote landais*, 27 juillet 1881.

[99] *Id.* Les enseignants de l'École des Frères de la Doctrine chrétienne acceptent d'arborer le drapeau tricolore, mais ils y ajoutent une croix pour montrer que l'on peut associer religion et patriotisme.

[100] *Id.* et AD40, 5 V 348 : lettre du préfet au procureur de la République de Mont-de-Marsan (6 août 1881).

[101] *« Ce ne sont pas des gueules, ce sont des groins ! »*

[102] Voir *infra*, p. 443-446.

[103] Voir *infra*, p. 286.

[104] AD40, 5 V 354 : lettre du maire de Lugaut au préfet (9 février 1883).

rielles [105] *»* : le curé de Saint-Vincent (canton de Francescas) fait sonner l'office des morts alors qu'aucun décès n'a lieu dans la commune ; quant à ceux de Pindères, d'Allons, de Xaintrailles et de Feugarolles, ils se refusent nettement à livrer aux maires les clefs de l'église. Le premier édile de Pindères explique au sous-préfet de Nérac que les rapports entre la mairie et le presbytère sont d'ailleurs *« devenus impossibles »* et souhaite la mutation du desservant afin de pouvoir assurer dans la commune *« le prestige de l'autorité civile.* [106] *»* Le maire d'Allons doit écrire au curé pour le prier de faire sonner la cloche. Or, ce dernier refuse, emporte la clef de l'église chez lui – faisant que le bâtiment est resté fermé toute la journée – et empêche son sacristain de sonner l'angélus et le midi. Toutefois, le maire ne souhaite pas protester afin d'éviter le désordre un jour de fête nationale [107]. L'attitude du maire de Feugarolles est différente : comme le curé refuse de donner la clef de l'église pour aller arborer le drapeau et que cette résistance est appréciée de la population, le maire doit se rendre sur place afin d'obliger le curé à obéir [108]. Le curé de Xaintrailles, dont on verra qu'il avait été pourtant apparemment plus mesuré l'année précédente, profite de son prêche du 16 juillet 1882 pour critiquer les lois républicaines et espérer un changement de régime : *« On chasse Dieu de partout, on défend même aux instituteurs de prononcer son nom en classe. Pères et mères, veillez-y ! Il ne sortira de ces écoles sans Dieu que des impies, des blasphémateurs, des voleurs, des gens qui commettront toutes sortes de crimes. Heureusement que cet état de chose ne durera pas longtemps.* [109] *»* Pour le sous-préfet de Nérac, une pareille résistance aux autorités municipales ne saurait rester impunie. Il espère que le préfet de Lot-et-Garonne aille déférer devant les tribunaux correctionnels le curé de Pindères pour désobéissance aux lois et celui de Xaintrailles pour offenses adressées en chaire à la République. Il considère que sans *« une sévère répression, le clergé des campagnes, certain de l'impunité, mènera contre le gouvernement de la République une croisade qui aura, auprès de nos populations rurales, les plus défavorables effets* [110] *»*, prouvant une nouvelle fois que c'est envers les ruraux, plus sensibles à l'influence de l'Église, que des efforts doivent être encore faits pour enraciner durablement

[105] AD47, 1 M 646 : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet du 29 juillet 1882.

[106] *Ibid.* : lettre du 20 juillet 1882.

[107] *Ibid.* : lettre du 19 juillet 1882. Afin d'obtenir un changement de desservant, le maire d'Allons profite de ce courrier pour évoquer ses soupçons sur la conduite privée du curé dont la servante est séparée de son mari depuis 1864…

[108] *Ibid.* : lettre du commissaire de police de Lavardac au sous-préfet de Nérac du 26 juillet 1882.

[109] *Ibid.* : lettre du commissaire de police de Lavardac au sous-préfet de Nérac du 18 juillet 1882.

[110] *Ibid.* : lettre du 29 juillet 1882.

la République. En revanche, d'autres prêtres peuvent se montrer plus « diplomates » : en 1881, à Xaintrailles, le curé, qui, d'après le maire J. Sauvage, espère toutefois bien l'empêcher de l'obliger à lui faire sonner la cloche pour la fête et prétexte consulter l'évêque [111] ; la même année, celui de la cathédrale d'Agen s'excuse presque du silence des cloches en prenant la peine d'expliquer que ce silence est simplement dû au fait qu'il a été averti trop tard de la volonté du maire et que l'évêque, qu'il a pourtant voulu interroger, est parti avant de pouvoir lui fournir une réponse [112].

Aussi bien les républicains que les conservateurs se posent d'ailleurs des questions sur la pertinence de cette pratique de devoir faire sonner les cloches. Certains républicains ironisent en effet sur ces différents refus et se demandent pourquoi les prêtres s'opposent autant à la séparation des Églises et de l'État, régime qui, au final, leur rendrait plutôt service en leur évitant de devoir s'exécuter le 14-Juillet [113]. Les légitimistes considèrent qu'il s'agit d'une provocation que de demander au clergé de s'associer au 14-Juillet [114]. Les bonapartistes, quant à eux, trouvent étrange de devoir illuminer l'extérieur des églises : *« Les fêtes de la République se passaient toujours en dehors de l'église […]. Les excommuniés restaient sous le porche ! [115] »* Quoiqu'il en soit, devant autant d'aléatoires utilisations des sonneries, la circulaire de Flourens, établie le 14 juin 1882 et destinée aux préfets, précise que lorsqu'on se sert des cloches *« pour un usage civil, c'est l'autorité civile qui doit en disposer. »* Le ministre de la Justice et des Cultes choisit de trancher définitivement à ce sujet en 1883 avec la circulaire du 3 juillet : *« Un usage constant a toujours associé les sonneries aux réjouissances publiques. Toutefois, si des résistances se produisaient, les maires ne devraient passer outre qu'après avoir adressé au curé une réquisition écrite et avoir constaté, par procès-verbal, le refus d'obéissance à cette réquisition. Dans tous les cas, les clefs de l'église doivent être remises. »* Puis, la loi municipale de 1884 clarifie la situation en définissant les prérogatives des uns et des autres et, dès lors, bouleverse les usages car elle fait du maire le co-détenteur, avec le curé, de la clé du clocher [116]. En outre, le curé ne peut refuser certaines sonneries à caractère non religieux. Les républicains se sont donc approprié le clocher qui cesse alors

[111] *Ibid.* : lettre du 9 juillet 1881.

[112] *Ibid.* : lettre du 13 juillet 1881.

[113] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 30 juillet 1881.

[114] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 6 juillet 1880.

[115] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[116] Voir *infra*, p. 277-278.

d'incarner la logique paroissiale du Salut. Or, pour le clergé, les cloches *« sont des choses consacrées au culte,* res sacrae *[…]. [117] »* Considérées comme servant exclusivement au culte divin, elles ne sauraient être municipalisées et, *a fortiori,* apporter leur concours à une fête républicaine. Cette mesure législative constitue un véritable traumatisme pour le clergé – cela étant, ce n'est pas le signifiant divin de la cloche que les célébrants tentent de s'approprier mais son signifié communautaire [118] –, et, pour certains ruraux, le fait que la loi autorise les maires à faire fabriquer, sans l'assentiment du curé, un double de la clé du clocher revient à valider la fabrication d'un faux [119]. Le clocher étant l'instrument et le signe de la christianisation de la société, le curé estime qu'il est le gardien de cet état de fait : *« le défendre des agressions impies* [c'est] *résister à la volonté de désacraliser le temps et l'espace, car la sécularisation est pensée comme prélude à l'éradication de la religion catholique. [120] »*

Après avoir listé les différentes résistances au 14-Juillet classées par types de contestation, il nous faut à présent les analyser et les interpréter en fonction de leur nombre, de leur fréquence et de leur sens politique, en menant une critique des sources et une mise en perspective à l'aune de l'actuel débat entre historiens.

Ont été comptabilisées *(fig. 14-15)* les communes dans lesquelles les manifestations n'ont guère été organisées ou qui ont été boudées pour des raisons autres que matérielles et financières et, bien évidemment, celles pour lesquelles au moins une marque d'hostilité ostentatoire a été relevée, qu'elle émane d'un fonctionnaire, du maire ou du curé. Le hasard de la conservation de la correspondance ne nous permet pas de pouvoir suivre dans les mêmes communes l'évolution de la ferveur festive ou des marques d'hostilité d'une année sur l'autre. Mais absence de traces archivistiques signifie peut-être tout simplement absence de résistances car les courriers conservés par la préfecture sont, comme le révèle la dernière colonne du tableau, essentiellement ceux qui témoignent des marques d'hostilité, d'où une plus grande fréquence de ce type de documents pour le début des années 1880, ce qui relativise certainement les lacunes du dossier en Lot-et-Garonne à partir de 1891, de celui des Landes pour

[117] Déclaration de Mgr Freppel en 1883 (in IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 198).

[118] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 201.

[119] CORBIN, *les cloches de la terre…*, *op. cit.*, p. 229.

[120] GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !...*, *op. cit.*, p. 116-117.

l'ensemble de la période qui nous intéresse, et l'absence de rapports pour le Gers [121]. La presse offre un apport indéniable puisque celle-ci relate davantage de marques d'hostilité que les dossiers préfectoraux – les journaux conservateurs afin de se délecter de résistances à la République, ceux favorables à ce régime dans le but de critiquer l'attitude de tel élu ou de telle commune.

Département	**Nombre de communes**	**Marques d'hostilité au 14-Juillet** ***(de tout type)***	**Nombre de communes pour lesquelles le préfet reçoit un avis [122]** ***(conservé dans 1M)***
Gers	465		
1880		1, soit 0,2%	Pas de dossier
Landes	333 [123]		
1880		2, soit 0,6%	Aucun
1881		3, soit 0,9%	Aucun
1886		1, soit 0,3%	Aucun
1887		1, soit 0,3%	Aucun
1889		2, soit 0,6%	Aucun
Lot-et-Garonne	326		
1880		15, soit 4,7%	3 → 2 avec problèmes
1881		6, soit 1,8%	4 → 3 avec problèmes
1882		5, soit 1,5%	5 → 5 avec problèmes
1889		1, soit 0,3%	Aucun

Fig. 14 : Proportion des marques d'hostilité au 14-Juillet par rapport au nombre de communes

Mais, malgré la complémentarité des sources, et même si le calcul que nous avons effectué n'est évidemment qu'une estimation s'expliquant à la fois par les lacunes de la documentation – limites de la presse et problème du hasard de la conservation que nous venons de sou-

[121] Néanmoins, il s'avère que, avec les années, l'habitude de pavoiser disparaît progressivement des usages (IHL, *La fête républicaine…, op. cit.*, p. 188). Le refus de pavoiser devient donc un marqueur d'hostilité moins nettement repérable.

[122] Documents autres que relatifs aux problèmes posés par la date du 14-Juillet, aux délibérations de conseils municipaux expliquant les votes pour l'ouverture de crédits afin d'organiser la fête ou aux demandes de subventions.

[123] De nos jours, le département des Landes compte 331 communes. Mais il y en avait 333 au XIXe siècle.

ligner – et par l'emploi « stratégique » de certaines généralités de langage [124] faisant que le résultat est certainement inférieur à la réalité [125], force est de constater que les communes dans lesquelles il y a eu des marques d'hostilité à l'égard du 14-Juillet sont tout de même peu nombreuses, ce qui relativise nettement le triomphalisme trompeur de la presse des droites. En outre, la quasi absence totale de marques d'hostilité dans le Gers (une seule résistance) peut apparaître très surprenante, comparée à la situation repérée dans les deux autres départements, d'autant que les Gersois votent majoritairement pour les bonapartistes jusque dans la décennie 1890, voire encore dans les années suivantes. Comment interpréter cette réalité qui ne nous semble pas imputable à l'absence de sources ? Deux hypothèses nous paraissent pouvoir être envisagées. Même si les leaders impérialistes, Paul de Cassagnac en tête, sont violemment anti-républicains, cela ne signifie pas que tous leurs électeurs le soient. Le bonapartisme populaire ne s'oppose nullement à la Révolution, et rural n'est pas forcément synonyme de contre-révolutionnaire, notamment dans le domaine social. La haine de la féodalité, très puissante chez les paysans, y compris chez ceux de l'Ouest, a pu conduire ces derniers à voir la chute de la Bastille comme celle de la féodalité détestée. Dans ces conditions, pourquoi manifesteraient-ils contre la fête nationale qui leur rappelle les circonstances de cette délivrance ? Pour appuyer cette théorie, nous pouvons faire appel à la figure du maréchal Lannes, originaire de Lectoure, qui, de tous les maréchaux d'Empire, a des racines réellement populaires. L'exemple d'un volontaire de 1792 devenu, par la force de son courage et de son intelligence, maréchal d'Empire peut inciter les paysans du Gers à considérer avec respect la chute de la Bastille qui avait permis l'élévation d'un simple fils du peuple aux plus hautes respon-

[124] Par exemple, à combien de localités correspondent les expressions *« quelques communes », « dans diverses communes », « bien des exemples »* ?

[125] En effet, connaissant par exemple la fidélité de la commune de Houeillès, et même l'ensemble du canton, aux adversaires de la République (le bonapartiste Camille Dollfus en est le conseiller général de 1861 à 1895, son fils Daniel de 1901 à 1907), comment ne pas imaginer que le 14-Juillet n'y ait pas suscité, au moins les premières années, quelques marques d'opposition au régime ? Le 20 juillet 1882, le *Journal d'Agen* s'insurge contre la sanction prise à l'encontre du curé de Houeillès, en l'occurrence un déplacement à Duras. Compte tenu de la date de cette mutation, celle-ci ne pourrait-elle pas être consécutive à une résistance du desservant lors de la fête nationale ? D'autre part, il est également curieux que, en dehors de celui de Tonneins et celui de Moirax, les autres curés ayant résisté au 14-Juillet (de Feugarolles, Pindères, Allons…) n'apparaissent pas dans les dossiers de la série V relatifs à la surveillance des cultes ; et, à l'inverse, les curés qui y sont signalés comme hostiles à la République en sont d'autres.

sabilités militaires et à une grande proximité avec Napoléon [126]. Mais, même si la République puise des éléments dans le bonapartisme rural [127] , il nous apparaît cependant étonnant de ne trouver aucun prêtre ayant manifesté son hostilité au 14-Juillet, d'autant qu'une bonne dizaine de desservants religieux gersois se sont fait remarquer pour leurs diatribes anti-républicaines du haut de la chaire et pour leur incitation à voter pour un candidat conservateur *(annexe n°)*. La concentration des résistances au 14-Juillet en Lot-et-Garonne, mise en négatif à l'absence dans le Gers, doit-elle alors se comprendre parce que, dans ce département, ce sont les républicains qui sont majoritaires, et ce très précocement ? Les tenants des droites, mécontents de l'ancrage républicain, montrent leur désapprobation à l'égard du nouveau régime à chaque occasion qu'il leur est donné, ne leur restant bien souvent que le symbolique pour résister. Sur l'ensemble des communes où les marques de résistance au 14-Juillet émane d'une partie de la population, la majorité d'entre elles sont administrées par un conseil municipal républicain (Agen, Aiguillon, Le Mas d'Agenais, Seyches…), ce qui tendrait à prouver que leurs signes d'hostilité à la fête républicaine est aussi une façon de témoigner de leur hostilité à leur municipalité, ce que les bonapartistes dans le Gers n'ont pas à faire puisque les municipalités sont encore en majorité conservatrice.

Notre second tableau *(fig. 15)* révèle également qu'au fur et à mesure de l'avancée dans le temps, les contestations sont moins nombreuses. Avec 17 occurrences, l'année 1880 arrive en toute logique en tête. Comme c'est la première fois que le 14-Juillet est célébré, les antirépublicains veulent marquer le coup ! Mais, tandis que la République s'ancre de plus en plus dans la société, les résistances sont ensuite moins fréquentes. À cela, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Comme les marques de résistance n'ont pas eu les effets escomptés, les antirépublicains ne voient sans doute plus d'intérêt à manifester leur désapprobation le jour du 14-Juillet [128]. Nous aurions pu évoquer l'idée que la fête est désormais considérée comme un

[126] D'ailleurs, à l'occasion des fêtes du centenaire du maréchal Lannes données à Lectoure en 1909, Paul de Cassagnac reproche aux républicains de vouloir s'accaparer la mémoire de Lannes et conteste les origines révolutionnaires de ce héros (AD32, 1 M 281 : rapport mensuel préfet Gers daté de mai 1909).

[127] Les opportunistes reprennent en effet les grandes lignes de la conception bonapartiste d'une paysannerie individualiste et apolitique, défendant résolument ses intérêts face à tout empiètement externe.

[128] En 1881, à Agen, un dîner a été organisé quelques jours avant le 14-Juillet chez Félix Aunac (conseiller général d'Agen de 1867 à 1870, puis de 1874 à 1886) afin de réunir des bonapartistes dans le but de faire capoter la fête nationale. Mais, finalement, d'après le commissaire de police, les *« réactionnaires »* n'ont pas réussi à em-

élément d'unité nationale et fait partie du patrimoine festif du pays : les conservateurs peuvent-ils nier l'engouement populaire ? Mais, en analysant les 14-Juillet des années 1890, nous nous apercevons que l'enthousiasme s'est effondré, la fête n'est plus cette ardente obligation des années 1880. À cela, deux raisons principales : le mouvement socialiste détourne les classes ouvrières de leur participation et les crédits versés aux départements sont en forte diminution [129]. Pourquoi finalement contester une fête qui s'est démotivée ? En outre, quand certains catholiques se rallient à la République, ils s'accommodent de la fête républicaine qui, pour eux, ne rappelle désormais que le 14 juillet 1790. De surcroît, le débat idéologique a choisi d'autres pôles de cristallisation [130].

Hormis le nombre de marques d'hostilité ainsi que leur typologie, cette évolution chronologique doit donc être prise en compte, ce que ne fait pas Olivier Ihl. C'est un des reproches que nous pouvons faire aux tableaux qu'il a établis, en particulier celui classant les contestations par répartition professionnelle des fonctionnaires et assimilés qui ne pavoisent et n'illuminent pas le jour du 14-Juillet [131]. On y découvre un classement en différentes catégories (justice, armée, gendarmerie, débitants de tabacs, etc.) ; suit la liste des communes concernées (une trentaine), mais n'est pas précisée la période choisie (va-t-elle de 1880 à 1939 ? Est-elle plus restreinte ?). Or, associer les données courant sur plusieurs années dans un même classement, sans l'annoncer de surcroît, revient à faire de l'Histoire une sorte de bloc monolithique. L'intérêt de son tableau est de nous montrer quels corps de métier résistent le plus (en l'occurrence ceux du secteur de la justice et de l'armée), mais les conclusions que l'on peut en tirer seront différentes si les 31 magistrats notés ont résisté la seule et même année puis plus jamais ou s'il s'agit d'environ une personne par an, donnant ce résultat de 31 pour une période s'étalant sur plus de trente ans, amoindrissant alors la proportion des marques d'hostilité. C'est pour cette raison que nous avons établi un tableau différent *(tableau n°2)* montrant à la fois la typologie des contestations et l'évolution chronologique.

---

pêcher la fête ; ils n'ont fait que la bouder, et *« la fête a été célébrée dignement »* (AD47, 4 M 85 : rapport du 3 au 10 juillet 1881 ; rapport du 10 au 15 juillet 1881).

[129] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 348. Ce qui, pour Nicolas Mariot, démontre que, pour qu'elle soit enthousiaste, une population doit être encadrée. *Cf.* MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », in *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 63e année, janvier/février 2008/1, p. 113-139.

[130] Voir *infra*, p. 250-253.

[131] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 186.

Communes	Dates	Types de résistance	Sources	
			1 M	presse
Agen (47)	1880	population		x
Beaupuy (47)	1880	population		x
Lagupie (47)	1880	population		x
Laparade (47)	1880	population		x
Le Mas-d'Agenais (47)	1880	population		x
Sainte-Bazeille (47)	1880	population		x
Virazeil (47)	1880	population		x
Grenade-sur-l'Adour (40)	1880	population		x
Casseneuil (47)	1880	population + maire		x
Fals (47)	1880	maire		x
Saint-Nicolas-de-la-Balerme (47)	1880	maire		x
Lavardac (47)	1880	fonctionnaires	x	
Marmande (47)	1880	fonctionnaires	x	
Clairac (47)	1880	curé		x
Sérignac (47)	1880	curé		x
Tonneins (47)	1880	curé		x
Ygos (40)	1880	curé		x
-	-	-		
Aiguillon (47)	1881	population		x
Estillac (47)	1881	maire		x
Fongrave (47)	1881	maire	x	
Cazères (40)	1881	maire		x
Moirax (47)	1881	curé	x	x
Brocas (40)	1881	curé		x
Tartas (40)	1881	curé		x
Clairac (47)	1881	curé	x	
-	-	-		
Allons (47)	1882	curé	x	
Feugarolles (47)	1882	curé	x	
Pindères (47)	1882	curé	x	
Saint-Vincent (47)	1882	curé	x	
Xaintrailles (47)	1882	curé	x	
-	-	-		
Seyches (47)	1883	population		x
-	-	-		
Dax (40)	1886	population		x

-	-	-	
Sabres (40)	1887	population	**x**
-	-	-	
Dax (40)	1889	population	**x**
Sore (40)	1889	au cours d'un banquet	**x**
Escassefort (47)	1889	maire	**x**

x journaux conservateurs
x journaux républicains

Fig. 15 : Marques d'hostilité au 14-Juillet dans les années 1880

Hormis les marques d'hostilité venant de la population (14 entrées) – mais qui sont finalement plutôt des bouderies que le signe d'une résistance particulièrement ostentatoire –, ce sont les contestations émanant du clergé que ce tableau met en exergue (13 occurrences). Viennent ensuite celles des maires (7) puis des fonctionnaires (2). Comme pour l'ensemble de la France [132], ce sont par conséquent les conflits suscités par l'appropriation symbolique du clocher [133] qui occupent les devants de la scène, avec 35,2%. Et, alors que les marques d'hostilité au 14-Juillet tendent à disparaître ou à très fortement diminuer à partir de la décennie 1890/1900, les rares qui perdurent émanent essentiellement du clergé [134]. Pour les conservateurs, rien de plus normal à ce que le clergé boude cette fête, voire résiste contre elle ; c'est une réponse aux attaques de la République (interdiction des processions, lois scolaires, suppression des congrégations non autorisées…) : *« La République, qui s'acharne à frapper la Religion et ses ministres, se montre naïvement surprise de voir sa fête accueillie par le clergé sans aucun enthousiasme. Mais c'est elle qui a mis l'Église de France en deuil.* [135] *»* C'est aussi parce que le clergé, au-delà du fait qu'il doive sonner une fête républicaine, doit surtout célébrer une date qui semble détestable à beaucoup de ses membres puisque le 14-Juillet vise

[132] Sur 482 incidents, 23% sont relatifs au clergé (in CORBIN, *Les cloches de la terre…*, *op. cit.*, p. 257 ; IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 193).

[133] Conflits autour de l'usage de la façade de l'église, des cloches ou des sonneries.

[134] C'est ainsi le cas du clergé de Tonneins en 1899 (AD47, 4 M 95 : rapport du commissaire de police de Tonneins du 15 juillet 1899) et de Duvivé, desservant de Thil (Landes), qui a refusé de faire sonner les cloches dans son église lors du 14 juillet 1904. Pour le sous-préfet, il s'agit bel et bien *« d'une manœuvre pour empêcher les républicains de la commune de célébrer la fête nationale. »* (AD40, 5 V 814 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes du 27 août 1904 ; lettre du président du Conseil au préfet des Landes du 24 novembre 1904).

[135] *Le Journal d'Agen*, 22 juin 1882.

à commémorer ce qu'ils considèrent représenter une *« terrible journée »*. La presse des droites s'insurge contre la circulaire du ministre des Cultes du 14 juin 1882 à destination des préfets qui *« dépossède net les catholiques de l'extérieur de leurs églises et Messieurs les curés de la police de leurs cloches.* [136] *»* Elle encourage *« les catholiques à protester* [car] *les républicains veulent fausser les consciences en courbant sous la force ceux qui veulent se tenir à l'écart de la pompe laïque.* [137] *»* Elle ne manque pas non plus une occasion de saluer la résistance des desservants et aussi d'amplifier le moindre incident. Par exemple, à Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne), lors de la fête nationale en 1882, le drapeau pavoisant le clocher a pris feu. Le quotidien légitimiste le *Journal d'Agen* [138] se délecte de raconter que, pour les républicains, cela ne pouvait être que l'œuvre du curé, ce qui a occasionné *« la violation »* du bâtiment religieux : *« la tourbe républicaine se précipite dans l'église la rage au cœur et la menace aux lèvres. »* Le feu n'avait en réalité comme seule origine qu'une étincelle de fusée qui s'est propagée au tissu ! Mais, selon les conservateurs, toute occasion (même imaginaire) de pointer du doigt le clergé est bonne à prendre pour les républicains nécessairement *« aveuglés par leur sectarisme »*, voire *« totalement enivrés »*…

Malgré leur faible nombre en Gascogne, les résistances au 14-Juillet doivent-elles pour autant être minorées et cantonnées au domaine de l'anecdote ? Ces épisodes de la politique villageoise, notamment le silence des cloches, souvent disqualifiés – au regret de certains historiens qui les ont désormais remis à la lumière et les ont analysés [139] –, ne doivent-ils pas au contraire être (re)considérés car, indépendamment de leur fréquence, entre aussi en ligne de compte leur sens, leur message politique ? En effet, ils ne correspondent pas à de simples « querelles de cloches » mais bien à un conflit d'autorité que celles-ci ont exacerbé dans plusieurs localités. Ces affrontements ne sont donc pas insignifiants et constituent *« l'un des ressorts d'une nouvelle territorialité politique : celle qui, rompant avec le maillage ancestral, impose un nouveau système d'emprise sur les usages attesté du lieu.* [140] *»* D'ailleurs, pour Maurice Barrès, ce que la sonnerie des cloches représente c'est plus qu'une tradition parmi

[136] *Ibid.*, 23 juin 1882.

[137] *Id.*

[138] *Ibid.*, 17/18 juillet, 27 juillet 1882.

[139] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 194 *sqq.* ; CORBIN, *Les cloches de la terre…*, *op. cit.* ; GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !...*, *op. cit.*, p. 114-118.

[140] IHL, « Le Clochemerle de la République », *op. cit.*, p. 321.

d'autres mais *« des âmes cimentées par une même croyance, la communion des vivants et des morts […] pour construire, pour proclamer, affirmer et maintenir la foi, bref un credo tout de force et d'élan* [141] *»*, d'où la position privilégiée qu'occupe la sonnerie au cœur de la sociabilité villageoise. En 1880, c'est bien parce qu'elle *« réveille le souvenir des grands Ancêtres de la Révolution* [142] *»* que la fête est mal perçue par les opposants au régime républicain.

Il nous faut donc interroger ces manifestations de résistance : au-delà de leur nombre, révèlent-elles, par leur existence même, la force des conservateurs ou, au contraire – et paradoxalement –, leur faiblesse ? En croisant les diverses sources primaires qui sont à notre disposition mais aussi en en voyant leurs limites ainsi que leur interprétation par les sciences sociales [143], il nous semble que nous pouvons conclure qu'elles témoignent davantage de l'inquiétude des royalistes et des bonapartistes devant les progrès des républicains que d'une réelle menace pour le régime en place, leur persistance relevant de marques de triomphalisme cherchant à rassurer les milieux conservateurs eux-mêmes plus que d'un espoir de convaincre la population, car, on le sait, pour exister, un courant politique a besoin d'un adversaire [144]. Ainsi, se réjouissant d'autant de signes d'hostilité – pourtant plutôt rares ou, tout du moins, minoritaires –, la presse conservatrice , analysant l'ordre donné de pavoiser les maisons, ne peut s'empêcher de traduire l'abréviation RF non pas en *« République Française »* mais en *« République Forcée* [145] *»*… De même, voulant à tout prix prouver *« le dégoût profond qui s'empare des populations au seul mot de République* [146] *»*, les journaux des droites tentent de présenter comme nombreuses les marques d'hostilité face au 14-Juillet. Mais leur démonstration est plutôt faible. Pour le quotidien bonapartiste le *Journal de Lot-et-Garonne,* écrire que l'opposition en 1880 a été puissante *« dans diverses communes importantes du département* [147] *»* sans donner le nom de ces dernières ou lister en lieu et place de ces fameuses *« diverses communes importantes »* seulement deux localités – en l'occurrence Casseneuil et Clairac – et finir l'article par *« nous pourrions citer bien des exemples, mais nous resterons sur des généralités »* nous apparaît comme un même aveu d'impuissance, ces deux communes

[141] BARRÈS Maurice, *La Grande pitié des églises de France*, Paris, Émile-Paul Frères, 1914, p. 53.

[142] IHL, *La fête républicaine…*, *op. cit.*, p. 114.

[143] Voir *infra*, p. 247-248.

[144] Et comme ce phénomène qui fonctionne dans les deux sens, il pousse également les partisans de la République à exagérer la force des antirépublicains.

[145] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19/20 juillet 1880.

[146] *Id.*

[147] *Id.*

semblant davantage être les seules que le journal puisse en réalité citer que constituer un échantillon révélateur car les rédacteurs, généralement peu avares de détails, se seraient délectés de donner une longue liste précisant le nom de toutes les communes. Comment analyser également le simple constat laconique *« peu d'enthousiasme »* décrit pour Nérac ou Auch en 1882 ou ce *« fête bien maigre »* à Marmande en 1883 par le quotidien légitimiste le *Journal d'Agen* [148] ? Quant à la fête à Agen en 1883, après un programme des plus complets qui s'est déployé tout au long de la journée, la même source explique qu'elle *« a cessé le soir. »* Mais quoi de plus normal ? Le journal bonapartiste gersois *L'Appel au Peuple*, n'ayant aucune marque de réelle résistance à narrer, se contente d'expliquer que, à Auch, la population est régulièrement indifférente, que ce soit en 1881 : *« Il y a eu, si l'on veut, une fête officielle, des drapeaux arborés aux fenêtres des monuments publics et de quelques maisons particulières […], et puis c'est tout. Le banquet annoncé n'a groupé que soixante fourchettes, et si les lampions n'avaient pas été plus tenaces que les habitants, on n'aurait jamais pensé qu'on célébrait les vertus de Marianne. Ce calme parfait de la ville d'Auch mérite d'être remarqué, et nous sommes heureux de le constater à la veille des élections* [149] *»* ; ou que ce soit en 1889, où l'indifférence est perçue comme le signe de la fin de la fête nationale : *« Pas le moindre enthousiasme. Pas un cri. Pas un chant. […] C'est le dernier Grand-Quatorze fêté par la Gueuse !* [150] *»* ; *« Triste, triste, la fête du 14 juillet ! Beaucoup de curieux le soir pour voir le feu d'artifice, mais peu d'enthousiasme.* [151] *»* De la même manière, la façon dont le journal royaliste landais *L'Avant-garde* cherche à expliquer que la fête à Dax ne requiert plus d'enthousiasme est typique de cette impuissance à démontrer quelque chose qui n'existe pas ou seulement que dans l'esprit du rédacteur. Ainsi, en 1884, *« décidément, tout passe, lasse, casse ; tout disparaît et s'affaiblit, même l'engouement des populations pour le 14-Juillet. Autrefois, c'étaient des cris, des chants, le brouhaha et l'animation d'une fête populaire ; aujourd'hui, c'est à peine si on voit flotter de loin en loin dans les rues les couleurs nationales, à peine si l'on entend le chant de la* Marseillaise *[…]. Plus rien ; que la fête officielle et de commande ! […] En somme, la fête officielle a été réussie, mais l'enthousiasme des habitants a été presque nul. »* Cet article est très intéressant car, sous prétexte de vouloir montrer le manque d'engouement des Dacquois pour le 14-Juillet en 1884, il confirme que, les années

[148] *Le Journal d'Agen*, 17/18 juillet 1882 ; 16/17 juillet 1883.

[149] *L'Appel au Peuple*, 17 juillet 1881.

[150] *Ibid.*, 15 juillet 1889.

[151] *Ibid.*, 16 juillet 1889.

précédentes [152], cet engouement était… très fort. Quant aux preuves du manque d'adhésion à la fête, elles restent bien floues et peu convaincantes ; d'autant que, deux ans plus tard, l'argumentation est la même pour prouver que le 14-Juillet n'a plus de succès, révélant par là même, qu'il en avait finalement les années précédentes, donc en 1884, année où, pourtant, il était sensé ne pas en avoir, à en croire l'article précédemment cité ! En 1886, nous apprenons donc que *« l'enthousiasme s'en va. Jamais nous n'avons vu à Dax une fête du 14-Juillet aussi piètre. Les rues, sauf la rue Saint-Vincent et le Sablar, étaient sans drapeaux, les illuminations particulièrement nulles ou à peu près. [153] »* Comble de la fausse preuve, l'article consacré au 14-Juillet pour l'année 1887 débute à son tour par cette même phrase : *« l'enthousiasme s'en va. [154] »* Le compte-rendu de celui de 1890 est tout aussi étonnant, puisque, tout en donnant également du crédit au fait que le 14-Juillet était célébré avec vigueur les années précédentes – soit le contraire des affirmations qu'il tenait lors de ces années-là –, il en arrive à regretter la participation des œuvres scolaires et périscolaires laïques ! *« Que nous sommes loin de ces manifestations bruyantes, mais qui ne manquaient, il faut le reconnaître, d'une certaine splendeur, auxquelles les républicains nous firent assister les premières années de la célébration de leur prétendue fête nationale ! Que sont devenues ces revues de bataillons scolaires, ces fanfares de la Ligue de l'enseignement, ces cortèges de fonctionnaires de tout ordre […] ? Tout change ici bas et surtout à Dax. […] Le 14-Juillet est devenu tout simplement le premier acte des grandes fêtes locales. [155] »* En 1891, il se demande de nouveau : *« Est-ce l'enthousiasme de la République qui s'en va ? [156] »* Par conséquent, quel crédit accorder à ces informations ?

Il est également frappant, bien que compréhensible, de constater que, selon les sources, les manifestations du 14-Juillet au début des années 1880 ne sont pas présentées identiquement : ainsi, à Agen, pour la presse conservatrice, elles sont huées, alors que si l'on suit les rapports de police, *« la fête a été célébrée dignement. Les quartiers ont été pavoisés et illuminés [157] »*, *« tous les quartiers de la ville ont été pavoisés [158] »* ; à Aiguillon, si d'après le com-

[152] Et l'emploi par le rédacteur du terme « *autrefois* » pour évoquer les quatre années qui séparent 1880 à 1884 nous paraît plutôt abusif.

[153] *L'Avant-garde*, 18 juillet 1886.

[154] *Ibid.*, 17 juillet 1887.

[155] *Ibid.*, 17 juillet 1890.

[156] *Ibid.*, 16 juillet 1891.

[157] AD47, 4 M 85 : rapport du 10 au 15 juillet 1881.

missaire de police plusieurs habitants ont tenu à ne pas pavoiser leur maison [159], la fête nationale n'a pas manqué d'être célébrée *« avec une grande solennité »* selon un rapport de police [160] ; à Saint-Sever, pour le journal *Le Républicain landais*, le 14-Juillet a été grandiose et superbement fêté au point qu'il se demande pourquoi son homologue conservateur *Le Journal des Landes* peut affirmer que *« dans les campagnes, les populations sont restées froides et entièrement indifférentes. [161] »* En définitive, ces deux types de sources doivent être utilisés avec autant de précaution car, d'un côté, la presse conservatrice doit déprécier le 14-Juillet et, de l'autre, les républicains doivent le promouvoir, les Autorités montrer l'adhésion de la population [162]. Aussi, pour que la fête nationale s'ancre dans la société, la presse républicaine ne cesse-t-elle de répéter que, à la différence du 15 août *« où tout était compassé, superficiel et froid comme les sentiments qu'inspiraient au peuple ses gouvernants »*, elle est une journée *« vraie, sincère, spontanée »* et que partout *« elle laissera dans les cœurs d'impérissables souvenirs. [163] »* Quant à la presse des droites, afin de discréditer la fête du 14-Juillet, elle la réduit à deux choses : d'une part, l'exécution par les seuls fonctionnaires d'un ordre donné [164], révélant avec ironie que, s'il n'y a que *« les cantonniers et les facteurs »* qui ont obéi, aux-

---

[158] AD47, 4 M 86 : rapport du 15 juillet 1882.

[159] AD47, 1 M 646 : lettre du 15 juillet 1881.

[160] AD47, 4 M 86 : rapport du 15 juillet 1882.

[161] In *Le Républicain landais*, 23 juillet 1880.

[162] Cette critique de ces différents types de documents est encore faite, quatre-vingts ans plus tard, par J. Narbonne organisateur des voyages présidentiels du général de Gaulle. Dans une note d'analyse des commentaires de presse datée du 20 février 1959, relative au déplacement en province s'étalant du 14 au 17 février de la même année, il explique bien que *« les évaluations de la presse, les jugements du corps préfectoral lui-même reflètent bien plus des craintes ou des espoirs que des constatations objectives. Les lettres, pétitions et doléances, qui ne procèdent jamais d'un échantillon de population statistiquement représentatif, n'autorisent pas à conclure. »* (in MARIOT Nicolas, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province. 1888-2002*, Paris, Belin, p. 170).

[163] *Le Républicain landais*, 18 juillet 1880.

[164] Comme à Auch en 1880 où il n'y a *« des illuminations que dans les établissements publics, la mairie, la préfecture, les casernes de gendarmerie, de cavalerie et d'infanterie, les maisons habitées par les fonctionnaires et les cafés »* (*L'Appel au Peuple*, 16 juillet 1880), à Marmande en 1882 où *« seuls se sont exécutés les fonctionnaires, peureux et moutons, à force d'être harcelés »* (*Le Journal d'Agen*, 17/18 juillet 1882) ; à Sabres en 1887, où, d'après la presse royaliste dacquoise, les lanternes n'ont été allumées que chez les seuls fonctionnaires (*L'Avant-garde*, 24 juillet 1887). Les illuminations *« sont en quelque sorte obligatoires »* (*L'Appel au Peuple*, 16 juillet 1880).

quels il faut ajouter *« les victimards* [165] *»* – les habitants ayant, quant à eux, *« refusé de pavoiser leurs maisons »* –, les républicains ne sont pas si influents que cela ; d'autre part, que le 14-Juillet, cette *« orgie démagogique* [166] *»*, n'est qu'une occasion *« pour favoriser la débauche et la paresse* [qui] *n'a intéressé que des braillards avinés, des exaltés stupides »*, prouvant que *« le gouvernement n'est pas difficile. »* D'ailleurs, à Dax, en 1886, *« seule la course aux taureaux a eu le don d'attirer du monde, mais on y est allé sans penser à la République de beaucoup inférieure à ces aimables quadrupèdes. Si les lampions et les drapeaux ont fait relâche, en revanche les manchots, les goitreux, les paralytiques et les joueurs de bonneteau se pavanaient un peu partout.* [167] *»* À Agen, en 1883, les personnes qui se sont pressées sur les trottoirs au passage du cortège n'étaient que *« les prostituées du tier.* [168] *»* La même année, à Marmande, le 14-Juillet a surtout attiré *« une bande d'Espagnols avinés.* [169] *»* Deux petits textes publiés par la presse royaliste landaise résument bien ce mépris pour la fête nationale. Le premier, un poème, en détournant les paroles de la *Marseillaise* [170], montre qu'elle est juste bonne à la débauche :

> *« Allons enfants d'la République, / Le jour de noce est arrivé. / Ne craignons pas le sporadique. / Le marchand de vins est levé* (bis) */ Entendez-vous couler la gomme, / Les mêlés et les perroquets ? / Courons tous chez les mastroquets / Pour affirmer les droits de l'homme ! / Aux litres, citoyens ! / Formons nos bataillons ! / Soiffons* (bis) */ Que le vin pur abreuve nos sillons ! / […].* [171] *»*

Le second ironise sur *« les gens qui pavoisent »* :

> *« Le gros fonctionnaire : ça lui est indifférent. Il fait placer les drapeaux par son domestique. / Le petit employé : ça l'embête, mais il se console en songeant que le 14-Juillet lui procure un jour de congé. /*

---

[165] C'est-à-dire les victimes du coup d'État du 2 décembre 1851, que vient de reconnaître le gouvernement, qui n'accompliraient qu'un geste de remerciement à l'égard du dédommagement récemment reçu (*Journal d'Agen*, 19 juillet 1883).

[166] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 15 juillet 1880.

[167] *L'Avant-garde*, 18 juillet 1886.

[168] *Le Journal d'Agen*, 16/17 juillet 1883. Mais n'est-ce pas en définitive un stratagème sémantique pour identifier Marianne à une grue ?

[169] *Id.*

[170] Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, à peine cinq ans après le choix de *La Marseillaise* comme hymne national par les républicains au pouvoir, ce chant soit déjà brocardé et détourné par ses adversaires, signifiant finalement, en négatif, qu'il est alors bien considéré comme symbole national.

[171] *L'Avant-garde*, 20 juillet 1884.

L'agent véreux : ça le sert ; le zèle qu'il déploie éloignera les inspecteurs de sa caisse. / Le concierge de la mairie : ça l'agace parce que ça l'oblige à travailler. / L'officier : ça l'horripile de voir le drapeau pour lequel il se fera tuer demain placé en certains endroits pas propres du tout. / Le limonadier : ça lui sert à attirer la foule et à éloigner la police les soirs où il ferme son établissement à 4h du matin. / Le logeur : mêmes raisons, pourra sans crainte négliger de tenir son registre des voyageurs en ordre. / Le républicain modéré : ça lui rappelle les Trois Glorieuses dont il a entendu parler. / Le républicain opportuniste : ça le pose. / Le socialiste : ça l'em…bête ; voudrait pouvoir arborer le drapeau rouge. / […]

En résumé, la masse se désintéresse et se fiche pas mal de la fête dite nationale. Et les conservateurs sont enchantés de constater ce fait absolument indéniable. [172] *»*

Pour les légitimistes, cette *« fête d'ordre qui n'a jamais été une fête »* est l'occasion de vomir toute leur haine de la République :

« À Auch, on a essayé de se réjouir dans les rangs officiels. En haut, dit-on, on a bu du champagne. En bas, on a gueulé, engueulé et dégueulé La Marseillaise*, à gueule que veux-tu ! C'était assourdissant et sale, mais la RF aime ça, et l'on sait qu'elle n'est pas délicate.* [173] *»*

Hormis le nombre même de marques de résistance au 14-Juillet à prendre en compte pour l'analyse des contestations antirépublicaines, l'interprétation des phénomènes collectifs – en particulier les moments festifs –, avec pour danger celui de leur surinterprétation, fait actuellement l'objet d'un débat historiographique que nous ne devons pas négliger. Alors que pour certains historiens – en particulier Rosemonde Sanson, Olivier Ihl, Rémy Dalisson [174] –, les fêtes font les citoyens, les réjouissances publiques nécessitent d'impliquer l'enthousiasme d'opinions individuelles dans une sorte d'équation politique « qui éclaire approuve et s'engage », pour d'autres en revanche – tels Nicolas Mariot et Sudhir Hazareesingh [175] – cette démonstration est peu satisfaisante, *« le privilège interprétatif accordé au patriotisme* [n'ayant] *rien d'évident.* [176] *»* Ces derniers expliquent que les mesures de pavoisement ou d'illumination, pourtant considérées par les premiers comme de bons indicateurs de revendi-

[172] *Ibid.*, 19 juillet 1891.

[173] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 15 juillet 1880.

[174] Notamment DALISSON Rémy, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France. 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004.

[175] MARIOT, *Bains de foule…*, *op. cit.*, p. 151-155 ; HAZAREESINGH Sudhir, « Les fêtes de la nation », in *Critique. Revue générale des publications françaises et étrangères*, n°697/698, juin/juillet 2005 (Spécial « Le citoyen entre nation et Europe »), p. 446-457.

[176] MARIOT, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ?... », *op. cit.*, p. 115.

cation républicaine, ne sont pas nécessairement des « thermomètres » pertinents car elles ont aussi servi à soutenir auparavant les régimes royaliste ou impérial, signifiant que comparer la popularité des régimes politiques à l'aune des enthousiasmes festifs n'a donc pas grand sens. La ferveur renforce la popularité qui, elle-même, explique la ferveur… La réciproque de l'équation (« qui n'éclaire pas n'approuve pas et ne s'engage pas ») est, de fait, tout autant problématique. En effet, pour Nicolas Mariot, ces actes ne requièrent pas expressément une « qualité de conscience » voulue par Olivier Ihl : ceux qui refusent d'éclairer leur maison, ne donnant à voir que leur aspect extérieur, dévoileraient-ils de la sorte leur intériorité noire fermée à la République ? Or, *« chandelles et drapeaux fonctionnent largement suivant une logique du tout ou rien : soit on habite une rue ou un quartier conservateur, et personne ne pavoise, soit on habite un environnement républicain, et alors tout le monde ou presque s'y plie.* [177] *»* Par un phénomène de dépersonnalisation, l'illumination ou le pavoisement signalent par conséquent davantage l'existence d'un environnement social encadrant le geste qu'un engagement individuel [178]. C'est d'ailleurs l'argument donné, avec ironie, par le *Journal d'Agen* pour expliquer l'inégal enthousiasme à Nérac en 1883 : à en croire ce quotidien légitimiste, l'ensemble de la ville a peu célébré la fête, mais une rue se remarque, la rue Gambetta (que le journal tient à continuer à appeler de son ancien nom la rue de Condom…), car elle *« est habitée par les gros bonnets républicains de la ville, en commençant par le député et en finissant par le receveur municipal.* [179] *»* De la même manière, un groupe de 14 membres de la société de secours mutuel agenaise « L'Union du Commerce » proteste en 1882 contre le pavoisement de son siège social parce que l'ensemble du quartier a été ainsi décoré : *« Nous ne voulons pas […] qu'on puisse se méprendre sur la valeur de cette manifestation et considérer une mesure imposée par quelques-uns à l'expression du sentiment de tous.* [180] *»* En réalité, l'interprétation « s'ils font ceci c'est qu'ils croient cela » est sujette à caution, tout applaudissement ne valant pas nécessairement adhésion : l'explication des mouvements acclamatifs ne réside pas seulement et pas toujours dans l'activation d'une conscience inté-

[177] MARIOT, *Bains de foule…*, *op. cit.*, p. 152-153.

[178] Et la fête ne peut être réduite à l'aboutissement d'une somme d'engagements privés.

[179] *Le Journal de Nérac*, 19 juillet 1883. Le député est Armand Fallières, voisin de l'ancien maire Jean-Baptiste Darlan (qui lui succède à la députation en 1890).

[180] In *Journal d'Agen*, 12 juillet 1882.

rieure [181]. Non que les gens, lorsqu'ils acclament ou crient des vivats, n'engagent rien d'eux-mêmes – l'intériorisation étant tout à fait possible –, mais il reste à déterminer quel est vraiment le statut de cet engagement personnel [182]. Dans le cadre des rites et rituels politiques, on reproduit souvent plutôt pour dire que l'on existe, la répétitivité n'étant pas nécessairement productrice d'efficacité politique. Mais pour Pierre Vallin, une fête ne peut être à ce point autant interchangeable, fût-elle suivie par une population peu informée du monde extérieur : *« Est-il plausible de proposer un schéma de fête traditionnelle dans laquelle le peuple paysan se bornerait à participer aux réjouissances sans prendre position "sur le fond "? [183] »* Nous touchons là sans doute aussi la différenciation du niveau d'échelle : le 14-Juillet a-t-il toujours été perçu par tous dans sa dimension nationale ou n'a-t-il pas parfois constitué qu'une simple fête locale [184], du fait que les enjeux locaux ne disparaissent pas avec la nationalisation de la vie politique ? [185]

À l'arrivée, la contestation festive, elle-même reproduite d'une année sur l'autre, peut donc constituer un témoignage de l'extension du régime républicain bien plus que de son affaiblissement [186]. En effet, si les conservateurs cherchent tant à mettre en valeur dans la presse

[181] Nous ne voyons pas vraiment les arbres dans un jardin, mais seulement des taches de couleur et des formes ou des données des sens et des apparences…

[182] Est-il toujours intellectuellement réfléchi ? Les circonstances du geste doivent être invoquées.

[183] VALLIN, « Fête, mémoire et politique : les 14-Juillet en Limousin »…, *op. cit.*, p. 955.

[184] Pierre Vallin s'est posé la question pour le Limousin tout comme Rémy Pech pour le Narbonnais (VALLIN, « Fête, mémoire et politique : les 14-Juillet en Limousin »…, *op. cit.*, p. 955-957 ; PECH Rémy, « Le 14-Juillet : fête nationale ou fête locale ? », in Maurice Agulhon [dir.], *Cultures et folklores républicains. Actes du colloque « Les marques républicaines dans la culture populaire en France »* (Toulouse, 1992), Éditions du CTHS, Paris, 1995, p. 33-44).

[185] À propos du thème plus large de la politisation des campagnes, avec ce qu'il appelle *« une communalisation de l'histoire rurale »*, Jean-Luc Mayaud suggère que les ruraux sont en perpétuelle mutation : la dynamique communautaire rencontre la synergie nationale, passe de la « petite patrie » à la « grande patrie » tout en gardant « l'esprit de clocher ». *Cf.* MAYAUD Jean-Luc, « Les paysanneries françaises face à la Seconde République », in *1848. Révolutions et mutations au XIXe siècle*, juin 1990, p. 55-64 ; « Ruralité et politique dans la France du XIXe siècle », in *Revue de l'Histoire des Sociétés rurales*, 3, 1995, p. 133-136.

[186] La thèse vaut aussi pour l'interprétation de la prolifération des symboles agraires sous la IIe République (gerbes de blé, couronnes de fleurs, char représentant l'Agriculture) alors qu'on a plus souvent décrit ce régime dans sa relation aux ouvriers. Or, dans un siècle qui voit l'urbanisation et l'industrialisation s'accentuer et engendrer une classe ouvrière misérable, l'utilisation de ces symboles agraires semble devoir être interprétée comme la réaction angoissée d'une nation en proie à des bouleversements économiques et sociaux. Il s'agit moins de rendre compte de la réalité des campagnes françaises que d'exprimer la nostalgie d'un temps révolu.

notamment les quelques marques de résistances au 14-Juillet, outre leur nombre plutôt réduit, c'est bien et surtout le signe de leur impuissance face à l'installation durable de la République : il faut coaliser ses troupes avec les rares éléments fédérateurs que l'on puisse trouver, même si on n'y croit plus trop… D'où l'amoindrissement, voire l'absence, de contestations dès le milieu des années 1880, la fête séduisant les foules au fur et à mesure que la République conquiert l'électorat ; puis, dans les années 1890, quand la fête perd de cet élan patriotique significatif du début, ce qui rend vaines les contestations ostentatoires.

I.1.b. La contre-fête : la Saint-Henri

Alors que pour le 14-Juillet, la presse catholique – quelques *Semaines religieuses* comprises – recommande à ses lecteurs de fermer leurs volets, de prier à l'intention des bourreaux révolutionnaires, voire de jeûner en signe d'expiation, ces derniers peuvent, *« plein d'espérance »*, fêter la Saint-Henri, hasard du calendrier, au lendemain des *« orgies républicaines. »* C'est depuis la Monarchie de Juillet que la Saint-Henri, le 15 juillet, est fêtée en France. À partir de 1880, elle devient une concurrence, une véritable « contre-fête » au 14-Juillet. Son mot d'ordre n'est autre que : *« Pour le relèvement de la France* [car], *pour que la France vive, il faut que la République disparaisse ! [187] »* Si le 14-Juillet, *« la France républicaine officielle fêtera l'anniversaire d'une émeute sanglante et criminelle […], le lendemain, ce sera notre fête à nous royalistes, une fête pacifique qui ne réveillera aucun mauvais souvenir, mais qui évoquera au contraire les souvenirs les plus glorieux de notre histoire. [188]»* La Saint-Henri est *« la fête du roi et de la France royaliste […], de la France croyante et royaliste affirmant devant Dieu sa foi dans la puissance. [189] »* Les monarchistes opposent constamment les deux fêtes : *« Le 14-Juillet nous a montré la République hurlant dans nos carrefours et nous l'avons vu passer […], chantant et dansant comme une fille perdue. C'est l'orgie qui annonce la fin prochaine du festin. Le 15-Juillet nous rappelle que la Providence a*

Cf. GABORIAUD Chloé, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010, p. 54.

[187] *Journal d'Agen*, 17/18 juillet 1882.

[188] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 13 juillet 1880.

[189] *Id.*

préparé une grande âme de roi pour servir de refuge et d'asile au Droit proscrit et aux libertés exilées. Henri de Bourbon tient dans ses mains le diadème national. […] [190] *»*

Pareillement que pour le 14-Juillet, le succès ou l'échec de la Saint-Henri varie selon la source. Ainsi, pour la presse légitimiste, elle est dignement célébrée à Agen en 1881 dans l'église Notre-Dame des Jacobins quand, pour le commissaire de police, elle est à l'inverse peu suivie : *« à peine 100 fidèles, le reste étant des curieux.* [191] *»* Si l'on en croit toujours la documentation royaliste, 500 personnes participent à la messe du 15-Juillet à Tonneins en 1882, presque autant à Agen où, du reste, une quête est organisée par Henri d'Auzac au profit de l'école chrétienne libre de la ville [192]. Le commissaire de police d'Agen n'annonce que 50 à 60 personnes, *« essentiellement des femmes et des curieux.* [193] *»* En 1883, la Saint-Henri est célébrée dans davantage de localités. En effet, cette année-là, la santé du comte de Chambord est alarmante [194], et les royalistes sentent le besoin de communier plus fortement que les années précédentes. En Lot-et-Garonne, la fête a traditionnellement lieu à Agen et Tonneins, mais aussi à Nérac, Marmande, Monheurt, Penne-d'Agenais et Villeneuve-sur-Lot [195], c'est-à-dire dans les villes importantes du département (préfecture, sous-préfectures) et/ou dans les villes où la présence « blanche » est assez prégnante, bénéficiant d'un clergé virulent.

I. 1. c. D'autres symboles républicains contestés

Comme représentation symbolique de la République, les républicains ont choisi Marianne, allégorie féminine opposée à la Vierge Marie que prient les catholiques. Les insultes faites à l'encontre de Marianne sont particulièrement nombreuses : quand on veut décrier le laxisme du gouvernement, Marianne est une femme facile ; pour brocarder la vénalité des républicains, Marianne devient une prostituée. N'est-elle pas cette *« fille perdue »* décriée par les légitimistes gersois, à l'occasion du premier 14 juillet fêté en 1880 [196] ? Les royalistes gersois ne lui reconnaissent aucune vertu champêtre [197]. La République n'est donc autre qu'une

[190] *Ibid.*, 17 juillet 1880.

[191] AD47, 4 M 85 : rapport du 10 au 15 juillet 1881.

[192] *Journal d'Agen*, 12 juillet 1882 ; 13 juillet 1882 ; 17/18 juillet 1882.

[193] AD47, 4 M 86 : rapport du 15 juillet 1882 ; rapport du 3 octobre 1882.

[194] Le comte de Chambord meurt un mois plus tard.

[195] *Journal d'Agen*, 16/17 juillet 1883.

[196] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 15 juillet 1880.

[197] *Ibid.*, 27 juillet 1880.

« gueuse ». Le terme, lancé dans la parodie du *Chant du Départ* intitulée le *Chant de la Révolte*, chantée au 14 juillet à Paris par des contre-manifestants [198], est employé dans *Le Pays* à partir du 19 janvier 1883. Avant cette date, le journal de Cassagnac se contentait de dire *« Marianne »*. Le parlementaire légitimiste landais Edmond de Gavardie dénonce les statues républicaines, *« ces filles de marbre, ces nymphes républicaines puisqu'elles sont sans-culottes. [199] »* L'image répulsive que la Contre-Révolution retient de la déesse-Raison est à la fois obscène et sacrilège, grief dû surtout à la laïcisation des années 1880, accentuée vers 1900. Marianne est donc tout autant la *« Gueuse »* que l'idole d'un néo-paganisme militant. Elle peut bien se réjouir du succès du 14-Juillet, la monarchie doit reprendre bientôt ses droits : *« Va, pauvre Marianne idiote et repoussante. Jouis de ton reste, tu n'en as pas pour longtemps ! [200] »* En 1879, le curé de Moncaut (Lot-et-Garonne), regrette que les habitants de sa commune ne gardent plus *«* [leurs] *respects et* [leurs] *hommages pour les choses saintes »* mais *« pour la Marianne. [201] »* Dans les années 1890, les termes continuent à déprécier la République qui n'est qu'une *« mégère. [202] »* Pour l'opinion française, *« Marianne »* peut aussi représenter un terme péjoratif. Un berger illettré des Landes ne se représente-t-il pas la République après 1870 *« sous les traits d'une femme terrifiante dont il avait vu l'image, un jour, sur un journal que lisait l'un des propriétaires de ses moutons. C'était une sorte de mégère échevelée, avec une tête plus grosse à elle seule que le reste du corps, qui brandissait une torche pour incendier tout le village. "Tu veux savoir qui c'est, hein,* drolle [203] *? Eh ! bien, c'est ça, leur fameuse République. Regarde bien ! Tu t'en souviendras*, drolle *?" [204] »*

Dans un certain nombre de communes, en débaptisant les noms des rues trop historiquement marqués [205], les républicains utilisent l'arme dénominative pour laïciser et combattre

---

[198] *« La Gueuse pourpre nous appelle ! / Ce n'est rien que de la flétrir / Tout Français doit s'armer contre elle, / Il faut ou la vaincre ou périr. »* (in AGULHON, *Marianne au pouvoir…*, *op. cit.*, p. 407).

[199] In GUILLAUME Sylvie et LACHAISE Bernard (dir.), *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, 1998, p. 395.

[200] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 15 juillet 1880.

[201] AD47, 2 V 4 : lettre du préfet de Lot-et-Garonne (5 juillet 1879).

[202] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 16 juillet 1895.

[203] *Garçon, gamin* en occitan gascon.

[204] In BOUSSINOT R., *Vie et mort de Jean Chalosse, moutonnier des Landes*, Paris, R. Laffont, 1976, p. 38.

[205] Pour leur donner des noms de révolutionnaires ou des références républicaines. En 1881, à Agen, la place du Pin devient la place du 14-Juillet ; en 1885, toutes les rues portant le nom d'un saint sont rebaptisées et devien-

les forces des droites. Si ces modifications n'ont pas produit de résistances ostentatoires dans le cœur de la Gascogne – nous n'avons pas trouvé trace du mécontentement de la population – , ils sont tout de même l'occasion de critiques et de railleries de la presse conservatrice qui perçoit les changements dénominatifs comme de véritables agressions et qui ne manque pas de réagir en mettant en exergue les persécutions infligées par les municipalités républicaines, en particulier celles concernant l'Église et les catholiques en général. Ainsi, par exemple, pour les neuf rues d'Agen renommées en 1883 [206], les royalistes de la ville considèrent avec ironie qu'il *« est inutile de démontrer le ridicule de l'acte, de mentionner les rues dont on vient de changer les noms, personne n'attachant la moindre attention aux faits et gestes du conseil municipal. […] Les anciens noms resteront seuls en usage dans le public. Nous aurions cependant pu suggérer aux républicains que la rue des Martyrs devienne rue des Contribuables. [207] »* La modification du panthéon dénominatif ou l'hommage rendu à une figure républicaine constituant une occasion supplémentaire de dénoncer la politique et les convictions de ses adversaires républicains, les journaux des droites dénoncent les dépenses inutiles, l'anticléricalisme ou la folie de la mesure. Il s'agit de montrer au contribuable la bien mauvaise gestion exercée par la municipalité : à travers le thème du gaspillage des deniers publics, le correspondant peut ainsi s'en prendre à l'ensemble de la politique municipale.

Le centenaire de 1789, que les républicains préparent activement, procure également pour les représentants des droites *« un sentiment de malaise qu'il faut combattre. [208] »* De la même manière dépréciative qu'est narré le déroulement du 14-Juillet, la presse conservatrice considère que les fêtes du Centenaire n'ont eu aucun éclat : *« à Dax, à peine remarquait-on quelques drapeaux aux fenêtres […] et des illuminations aux maisons occupées par les fonctionnaires [209] »* En revanche, les Autorités ne manquent pas d'en apprécier la réussite, notamment en Lot-et-Garonne [210]. Si les républicains commémorent l'ouverture des États Géné-

---

nent rue Camille Desmoulins, rue Voltaire, rue Danton, rue Diderot, rue Lamartine, rue Victor Hugo, rue Carnot, rue Gambetta, rue du 4 septembre…

[206] Par exemple la rue des Prêtres (qui devient la rue de la Libre-Pensée), la rue Saint-Martial (rebaptisée rue Joseph Bara)… Le conseil municipal rejette toutefois l'idée d'appeler la place des Carmes place Robespierre.

[207] *Journal d'Agen*, 14 juillet 1883.

[208] *L'Avant-garde*, 28 avril 1889.

[209] *Ibid.*, 9 mai 1889.

[210] AD47, 1 M 645.

raux, les conservateurs en profitent pour participer de leur côté à des assemblées provinciales. Débutant à Montpellier par celle du Bas-Languedoc [211], suivie par celle du Poitou, c'est à Bordeaux, en juin, que s'ouvre l'assemblée de la Guyenne à laquelle la province de Gascogne est conviée. Le journal monarchiste landais *L'Avant-garde* trouve utile de collaborer à ce type de manifestation, préfiguration de la décentralisation souhaitée, pour représenter l'industrie, l'agriculture et le commerce [212].

I. 2. Une résistance à la République qui passe par la lutte et la propagande

Alors qu'à l'échelon national les républicains sont au pouvoir, il n'est pas question pour les « blancs » du cœur de la Gascogne de se résigner et de baisser la garde. Des comités monarchistes se créent, de nouveaux journaux soutenant les conservateurs voient le jour et l'Église catholique continue d'apporter son soutien à la cause monarchiste. Mais après l'échec de la restauration de 1873, comme l'explique Jérôme Grévy, *« l'ultramontanisme* [a été] *en quelque sorte un substitut au rêve monarchique, le pape représentant ce modèle du monarque de droit divin. [213] »*

Certains moyens utilisés dans les années 1870 continuent de l'être encore dans la décennie 1880-1890 et même dans celles d'après, en particulier la presse et les revues. Les sociétés musicales forment également un enjeu politique et d'appropriation du territoire. Souvent, dans une commune, est créée une fanfare par opposition à l'existence d'une société du camp adverse. Le seul exemple de la petite ville d'Aiguillon (Lot-et-Garonne) [214] suffit à illustrer ces rivalités : l'année 1882 voit la création de la Fanfare de l'École laïque et de la Fanfare des Frères à qui le maire républicain Daniel Charbouneau interdit, par un arrêté municipal, de jouer le 5 septembre, jour de la fête locale d'Aiguillon et la menace de punition si elle ne s'exécute pas car *« on ne peut pas laisser braver impunément l'autorité municipale et le parti républicain. »* En revanche, les cercles n'apparaissent plus comme le lieu privilégié où s'organise la résistance au régime. Ce sont du reste les républicains qui développent ce réseau de sociabilité. Les sources étant lacunaires et surtout très déséquilibrées à la fois d'un dépar-

[211] Présidée par Mgr de Cabrières.

[212] *L'Avant-garde*, 28 avril 1889.

[213] GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !..., op. cit.*, p. 18.

[214] AD47, 4 M 176.

tement à l'autre et au sein d'un même département, nous avons préféré constituer des statistiques seulement pour les préfectures de chaque département (Agen, Auch et Mont-de-Marsan) afin de travailler sur des données plus nombreuses et de pouvoir établir une comparaison fondée sur une documentation de nature similaire. Ainsi, à Agen [215], alors que, dans les années 1870, il existe et/ou apparaît au moins quatre cercles conservateurs, tandis qu'il n'en a aucun d'assuré républicain [216], le nombre de cercles conservateurs tombe à un seul pour les années 1880, quand celui des sociétés réunissant des républicains monte à cinq [217]. À Mont-de-Marsan [218], où nous n'avons trouvé l'existence d'aucun cercle républicain pour les années 1870 mais celle d'au moins un cercle conservateur [219], la tendance, comme en Lot-et-Garonne, s'inverse dans les années 1880, période où apparaissent sept nouveaux cercles : pour un seul conservateur (de surcroît déjà existant auparavant), nous trouvons cette fois trois cercles républicains [220]. C'est exactement la même situation à Auch où nous passons de deux cercles conservateurs et un républicain à quatre républicains [221].

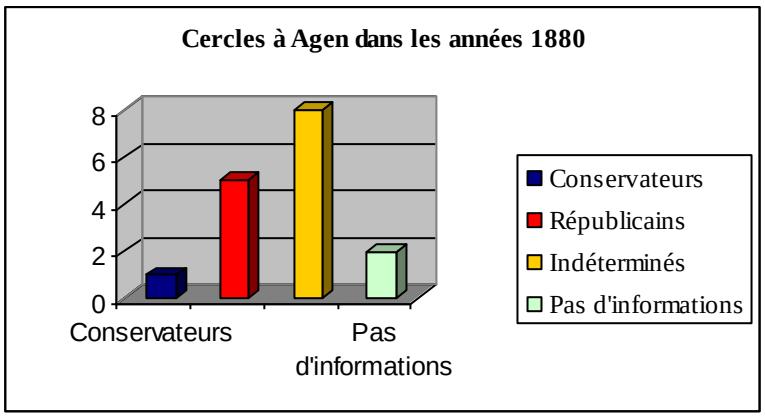

Fig. 16

I. 2. a. Les « blancs » s'organisent

Soutenue par une presse toujours virulente, la résistance à la République s'organise activement avec la création de comités monarchistes, de sociétés de bibliothèques,

[215] AD47, 4 M 174.

[216] Pour sept indéterminés et trois pour lesquels nous n'avons aucune information.

[217] Pour huit indéterminés et deux pour lesquels nous n'avons aucune information.

[218] AD40, 4 M 154.

[219] Et d'un cercle pour lequel nous ne disposons d'aucune précision quant à la tendance politique.

[220] Et quatre pour lesquels nous ne possédons aucune information.

[221] Et deux pour lesquels nous n'avons aucune précision.

de banquets politiques – compensant la perte du nombre de cercles –, la contribution aux œuvres et avec également les vœux présentés aux assemblées départementales par des conseillers généraux conservateurs…

En l'absence des rapports de police destinés aux préfets pour une grande partie de la décennie concernée, il ne nous a pas été très facile de trouver beaucoup d'éléments continus sur l'organisation et les actions des comités monarchistes du cœur de la Gascogne. La presse vient nous secourir tout comme, épisodiquement, les débats qui ont lieu dans les assemblées départementales. Dans les années 1880, prenant la succession du vicomte Olivier de Luppé, c'est d'abord le marquis de Scorailles qui préside le comité royaliste de Lot-et-Garonne [222], puis Henri de Groussou *(annexe n°27)* qui le représente dans les joutes électorales aux législatives de 1881 et de 1885. Il considère *«* [qu'il] *jette ici la parole de Dieu,* [qu'il] *sème là le verbe auguste du roi.* [223] *»* Pour lui, le rôle principal du Conseil général, où il défend le canton de Laplume de 1886 jusqu'à son décès en 1891, est d'assurer l'ordre au cas où le pouvoir central viendrait à être emporté dans un souffle populaire. Ce comité royaliste se réunit régulièrement et organise des banquets, notamment chez Henri d'Auzac au mois d'octobre pour fêter l'anniversaire du comte de Chambord, auxquels participe tout l'état-major monarchiste du département [224]. Alors que *L'Union du Midi* conteste l'utilité de ce type de rassemblement – *« Ce n'est pas en dînant que nous ramènerons le Roi »* –, le *Journal d'Agen*, à l'inverse, en montre la nécessité :

> *« Ce n'est peut-être pas en dînant que nous ramènerons le Roi, mais c'est en nous réunissant, sur tous les points de France, c'est en arborant fièrement dans toutes les grandes cités le drapeau de la monarchie, c'est en prouvant au pays que nous sommes vivants et bien vivants, susceptibles d'organisation, de discipline, d'entente et d'union que nous ferons éclater cette incontestable vérité : le Roi peut et veut sauver la France !* [225] *»*
>
> *« À ceux qui prétendent que les royalistes se meurent ou sont morts et enterrés, nous répondrons : "Jetez un coup d'œil sur ce qui se passe en ce moment en France !" […] Tous les hommes de cœur doivent se rallier à la monarchie. Si nous sommes vaincus, ce qui est impossible, nous chanterons : "Et si le*

[222] *Journal d'Agen*, 9 juillet 1883.

[223] AD47, 3 M 222.

[224] Au banquet d'octobre 1882, étaient présents Henri de Groussou (président du comité royaliste), du Vignau (vice-président), Joseph du Bourg, Léonce de Larmandie, de Dordaygue, de Lacvivier, de Roquemaurel, mais aussi le notaire Serizier (président du « Cercle de l'Ordre » de Tonneins) et le journaliste royaliste Jules Ribès.

[225] *Journal d'Agen*, 1er octobre 1882.

Ciel nous est contraire / Eh bien ! / Le drapeau blanc sera le suaire / du Vendéen !" [226] *»*

En février 1889, un banquet, présidé par Paul Princeteau, le président du comité national monarchiste, réunit 500 personnes à Agen venu soutenir Cornélis de Witt [227], futur candidat aux législatives dans l'arrondissement de Nérac et compromis dans une affaire financière [228]. Malgré l'enthousiasme des « blancs » agenais, l'influence des banquets n'est pas probante : on ne s'y adresse qu'aux amis [229], on s'anime au cours d'une manifestation de circonstance, on s'enflamme parfois au risque de s'emballer et de présupposer une force qui s'avère pourtant finalement moins réelle. Bien qu'ils comportent toutes ces limites, ils servent cependant à coaliser un camp, à « occuper le terrain », et permettent aussi de vérifier la fidélité des hommes.

Dans les Landes, un rapport administratif datant de 1884 nous apprend qu'il n'existe aucun comité royaliste à l'échelle départementale avant cette date, mais des efforts individuels et isolés de quelques membres de ce parti [230]. Le mouvement royaliste n'a du reste toujours pas un journal propre dans la presse landaise, bien que le *Réveil des Landes* et aussi *La Nouvelle Chalosse* (pour l'arrondissement de Saint-Sever) représentent ses idées. Un comité monarchiste, animé par Rémy Davezac de Moran, s'organise dès lors à Dax. Nous ne connaissons pas la date précise de sa création, mais compte tenu du fait que le préfet a noté qu'il n'en existait pas jusqu'en 1884 et que Davezac de Moran créé le journal *L'Avant-garde* [231] à cette date-là pour soutenir l'action de ce comité et *« pour resserrer les liens qui unissent les conservateurs et les rallier sur le terrain monarchique* [232] *»*, nous pouvons raisonnablement envisager 1884 comme étant celle aussi de la constitution du comité. Ce groupe se réunit régulièrement chez son président. C'est notamment le cas le 13 mars 1884 dans le but de protester contre l'attentat qu'a subi le comte de Paris [233], mais surtout dans celui de créer un comité

[226] *Ibid.*, 3/4 octobre 1882.

[227] *L'Avant-garde*, 28 février 1889.

[228] Un procès est d'ailleurs intenté contre lui.

[229] Participent au banquet de février 1889 des délégués de la Jeunesse royaliste de Bordeaux, de Toulouse, de Perpignan et beaucoup de membres des cercles catholiques ouvriers.

[230] AD40, 1 M 154 : rapport adressé au directeur de la sûreté générale (24 avril 1884).

[231] Dont le sous-titre est *« Pour Dieu et la Patrie. »*

[232] *L'Avant-garde*, 27 avril 1884.

[233] Ou le « *prétendu* » attentat pour celui qui rédige le rapport.

conservateur électoral à l'approche des municipales. La réunion a toutefois mobilisé peu de monde, et l'élément bonapartiste n'est pas représenté [234], malgré le souhait de Davezac de Moran. Pour les Autorités, les légitimistes de la circonscription de Dax sont avant tout cléricaux [235]. En dehors de ce comité établi à Dax, des animateurs du parti royaliste se réunissent également dans l'arrondissement de Saint-Sever, sans toutefois avoir pu former un véritable comité. Les principaux meneurs sont La Rochetaillée (le gendre d'Élie de Dampierre), Dubedout (un ancien juge) et André de Laborde-Lassalle (l'ancien sous-préfet du Seize-Mai) [236].

Outre les comités monarchistes, dont l'existence et les activités en Gascogne sont communes à celles des autres comités ailleurs en France, les partisans du retour du roi s'organisent aussi dans une autre formation portant le nom de Jeunesse royaliste. Si cette association, avant-garde du parti royaliste et préfiguration de l'Action française [237], s'épanouit à partir de la décennie suivante [238], des groupes apparaissent dans le Midi dès le début des années 1880, ce qui est peu connu. Celui d'Agen, constitué en 1882, est même le premier de France [239]. Cependant, il ne semble pas avoir d'éclat particulier et reste isolé, au même titre que les deux autres groupes méridionaux et que celui de la capitale s'étant formés dans la foulée [240]. Sa présence, certes éphémère, montre que le cœur de la Gascogne (en particulier les « blancs » d'Agen) est sensible à ce mouvement alors en genèse.

Afin de lutter contre les bibliothèques d'éducation populaire établies par les cercles locaux de la Ligue de l'enseignement, les « blancs » créent à leur tour une Société bibliographique qui a pour but *« de réunir dans une pensée et une action communes tous les hommes d'intelligence et de cœur qui, ne séparant pas les intérêts de la science de ceux de la religion, veulent s'opposer au progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines.* [241] *»* Une Société voit ainsi le jour d'abord à Auch en 1878, à l'initiative de Louis d'Aignan, du

[234] AD40, 1 M 154 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (14 mars 1884).

[235] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (7 mars 1884).

[236] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (16 mars 1884).

[237] CALLAIS François, « La Jeunesse royaliste, préfiguration de l'Action française », in *Histoire, économie et société*, 1991, 4e trimestre, p. 561-589.

[238] Voir *infra*, p. 389-392.

[239] AN, F7 12437.

[240] Après le groupe d'Agen, suivent celui de Marseille en 1883 et celui de Bordeaux en 1884. La formation de Paris n'apparaît qu'en 1888.

[241] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 14 février 1880.

baron de Batz, de Raymond de Castelbajac, Charles de Cours et l'abbé Bénac [242]. Les membres de la Société lot-et-garonnaise fondée en 1880 ont élu un comité local afin de multiplier le nombre d'adhérents dans le département et de répandre les livres dans les villes et les campagnes. Comme dans le Gers, les noms des membres du comité montrent le fort lien entre les personnalités politiques conservatrices et le clergé : le Bureau est composé du président J. Meynot (candidat à Agen aux législatives de 1877 sous l'étiquette de « légitimiste-clérical »), des secrétaires Xavier de Lassalle (bonapartiste, futur candidat aux législatives de 1889) et Fernand de Trenquelléon (légitimiste) ; on y trouve aussi Henri de Bondreau et le chanoine Cœuret-Varin (futur évêque du diocèse d'Agen en 1884).

Les personnalités antirépublicaines du cœur de la Gascogne nouent aussi des contacts avec celles d'autres régions de France et participent à diverses réunions organisées par leur camp politique : il en va ainsi d'Édouard de Cazenove de Pradines et de Charles Lambert de Sainte-Croix qui assistent régulièrement à des banquets royalistes [243], ce dernier étant également présent à la plupart des congrès de l'association de la presse monarchiste qui se déroulent à Paris et qu'il préside depuis 1883 [244]. Il définit la monarchie comme étant *« l'ordre dans la rue, l'idée de suite dans les entreprises, l'équité dans l'administration, l'égalité dans les charges communes, l'équilibre dans les finances, la discipline dans l'armée, la paix sociale et la religion, la protection des faibles et des opprimés […]. C'est le recommencement de notre histoire.* [245] »

Si les royalistes sont bien organisés et soutenus par une presse virulente, les bonapartistes, qui maintiennent un nombre de conseillers généraux toujours plus élevé que les partisans du retour du roi [246], le sont eux aussi et ils continuent, malgré leurs divisions entre jérômistes et victoriens, à faire œuvre de propagande : les réunions en vue des élections cantonales et d'arrondissement mobilisent plus de 500 personnes à chacune d'entre elles [247], le manifeste du Prince Napoléon est régulièrement placardé sur les murs de nombreuses localités

[242] AD32, 4 M 58.

[243] À Nantes en 1882, à Paris en 1889… (*Journal d'Agen*, 12 août 1882 ; *L'Avant-garde*, 5 mai 1889).

[244] *L'Avant-garde*, 8 juillet 1886.

[245] *Ibid.*, 17 janvier 1889.

[246] Par exemple en 1883 : en Lot-et-Garonne, sur 13 élus des droites, 10 sont des bonapartistes et seulement 3 des royalistes ; dans le Gers, sur 17 élus des droites, 14 sont des bonapartistes et 3 des royalistes.

[247] Surtout des habitants de la campagne, précise le commissaire spécial des chemins de fer d'Agen (AD47, 4 M 87 : rapport du commissaire spécial des chemins de fer d'Agen au préfet de Lot-et-Garonne, 1er juillet 1883).

(Colayrac, Moustier, Aiguillon, Marmande, Villeréal…) [248].

Déjà puissante dans les années précédentes, la presse des droites se développe dans les années 1880. Les journaux bonapartistes existants qui se veulent les organes de l'ensemble des conservateurs, se maintiennent et restent influents, que ce soit en Lot-et-Garonne le *Journal de Lot-et-Garonne*, dans les Landes le *Journal des Landes* ainsi que *L'Adour* ou, dans le Gers, *L'Appel au Peuple*. La presse spécifiquement royaliste, moins influente et au tirage plus modeste, continue elle aussi de paraître : *La Nouvelle Chalosse* (dans l'arrondissement de Saint-Sever) [249] – qui, à partir de 1881 ajoute comme sous-titre *« Dieu, Patrie, Liberté » –*, *Le Conservateur d'Auch et le Gers réunis* [250] et le *Journal d'Agen* [251]. Mais de nouveaux et importants titres royalistes apparaissent en 1884 : *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, imprimé à Agen, et *L'Avant-garde*, à Dax [252]. Ayant pour ambition de devenir l'organe du comité monarchiste lot-et-garonnais, *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, né pour combler le vide laissé par la disparition du *Journal d'Agen* en 1883, souhaite une plate-forme conservatrice plus large que ce dernier. Mais c'est tout de même bien une restauration monarchique qu'il défend haut et fort. Le 20 octobre 1888, imitant en cela la pratique du *Nouvelliste* de Bordeaux [253], il distribue d'ailleurs à tous ses abonnés ainsi qu'aux simples acheteurs une gravure représentant le comte de Paris [254]. *L'Avant-garde*, dont le rédacteur en chef est Rémy Davezac de Moran, forme le journal du comité monarchiste de l'arrondissement de Dax. Très virulent, cet organe, qui tire à 800 exemplaires, mène, dès le milieu des années 1880 et plus encore dans les années 1890/1900, une campagne contre le Ralliement des catholiques à la République [255]. De mai à septembre 1889, le temps de la campagne électorale des législatives, l'orléaniste Cornélis de

[248] *Ibid.* : rapport de la brigade de gendarmerie d'Agen (1er juillet 1883) ; de la brigade de gendarmerie de Marmande (1er avril 1883) ; du commissaire de police d'Aiguillon (10 avril ; 13 mai 1883) ; de la brigade de gendarmerie de Villeréal (16 juillet ; 17 août ; 28 août 1883).

[249] Jusque dans les années 1940.

[250] Jusqu'au début des années 1890.

[251] Jusqu'à la mort du comte du Chambord en 1883.

[252] Ces deux journaux connaissent une belle longévité ; le premier jusque dans les années 1940, le second jusque dans les années 1920.

[253] Ce qui vaut un procès-verbal à Jean Lapeyre, vendeur de journaux à Mont-de-Marsan (AD40, 2 T 13 : rapport du brigadier de Mont-de-Marsan au capitaine de gendarmerie daté du 19 octobre 1888).

[254] AD47, 4 M 92 : lettre du commissaire de police d'Agen au préfet de Lot-et-Garonne (20 octobre 1888).

[255] Voir *infra*, p. 384-385.

Witt fait paraître à Tonneins le *Réveil du Lot-et-Garonne*. Cette feuille dure très peu de temps, mais elle préfigure le futur et durable *Paysan du Sud-Ouest* [256]. Alors que les républicains se sont mis à diffuser des journaux et/ou des revues destinées spécifiquement aux campagnes, les conservateurs gascons, qui n'avaient jamais cessé de s'adresser aux ruraux, créent à leur tour des revues spécifiques. À l'image de *L'Almanach dou paysan landès* dont le but est de promouvoir la République, les conservateurs landais diffusent à leur tour auprès des paysans, à partir de 1888, l'*Almanach du rural* [257] dans le but de dénoncer les lois républicaines et de promouvoir l'action des élus des droites – *« il est destiné à faire un mal à la République parmi les classes rurales »* précise même le sous-préfet de Dax en 1889 qui regrette le succès considérable de la brochure tirant à 8 000 exemplaires [258]. De leur côté, les royalistes lot-et-garonnais recommandent aux paysans, *« qui ont toujours souffert beaucoup de la République »*, la lecture de *L'Almanach de l'Ami des campagnes* qui œuvre à la propagation religieuse et sociale [259].

Quant à la presse chrétienne, elle devient plus virulente. En effet, les *Semaines religieuses* qui, dans les années 1870, se bornaient à donner essentiellement des informations relatives au culte et à l'histoire de telle paroisse, tout en essaimant au fil des pages quelques phrases qui pouvaient révéler l'anti-républicanisme du clergé [260], apportent, dans les années 1880, davantage d'informations politiques (résultats de telle élection, commentaire sur telle loi votée…) et montrent beaucoup plus nettement et plus fréquemment l'opposition des desservants religieux à la République. Par exemple, dans un numéro de la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, à l'approche des municipales de 1884, est publiée une petite histoire dont l'objectif est de prouver que le *« mauvais bulletin, c'est le républicain »* et d'alerter les paysans qui peuvent être la cible de l'influence des notables républicains s'ils ne sont pas assez attentifs [261] – en oubliant volontairement qu'ils sont encore aussi et surtout celle des conservateurs... Les comités de rédaction avouent que même si *« l'allure d'un journal politique diffère de celle d'une* Semaine religieuse *»*, cette revue doit *« montrer aux catholiques ce qu'il faut*

[256] Voir *infra*, p. 384.

[257] Imprimé à Dax chez Hazaël Labèque.

[258] AD40, 1 M 156 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (18 janvier 1889).

[259] *Journal d'Agen*, 18 octobre 1882.

[260] Voir *supra*, p. 130-131.

[261] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 26 avril 1884.

penser » en matière politique en vue des échéances électorales [262]. Les *Semaines religieuses* publient aussi les lettres pastorales des évêques et transmettent au clergé comme aux fidèles les orientations de ces derniers. Si l'Église n'est pas en bloc contre-révolutionnaire, l'épiscopat se méfie toutefois des catholiques dits libéraux [263] et la documentation publique que nous avons consultée (la presse et les revues religieuses par exemple) ne se fait pas l'écho de ces divergences, mais seulement le relais du discours « officiel » ultramontain. La mort du comte de Chambord en 1883 est l'occasion pour les *Semaines religieuses* de rappeler à la fois les défauts de la République et l'alliance du trône et de l'autel :

> *« Dans sa longue maladie, le comte de Chambord n'a dû avoir qu'une pensée : celle de cette France qu'il voudrait grande et prospère et qui se trouve en ce moment entre les mains de faiseurs et de politiciens vulgaires. [264] »*
>
> *« Le comte de Chambord a cessé de souffrir. Il laisse un souvenir digne de sa race. Il fut le serviteur inflexible du droit, l'intrépide gardien de la tradition nationale. Son nom restera comme le symbole de l'honneur. […] Bien qu'il n'ait point régné, la noble figure d'Henri V n'en brillera pas moins dans l'histoire d'un éclat immortel ! Maintenant, M. le comte de Paris est le premier des Bourbons de la Maison de France. Il faut fixer ses regards sur l'avenir : le roi est mort ! Vive le roi ! […] Dieu veuille que la mort du prince en qui résidait l'espoir de la patrie n'entraîne pas la mort de la France. La France prie pour le roi. Le roi priera pour la France. [265] »*

D'autre part, les *Semaines religieuses* ne mettent jamais en perspective tel événement et amplifient parfois plusieurs faits. Ainsi, à en croire la *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, en avril 1891, le nombre d'hommes assistant aux Pâques *« est considérable à Mont-de-Marsan, Dax, Aire et Saint-Sever. [266] »* Les investigations menées par Gérard Cholvy sur le nombre de pascalisants montrent que cette information est très exagérée [267]. En outre, il nous est très difficile de connaître la réception des lectures par les fidèles. Pour le comité de rédaction de la *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, les familles qui lisent cette revue sont *« les plus chrétiennes »* et les paroisses celles qui ont *« le plus résisté à*

[262] *Ibid.*, 4 janvier 1902. Voir *infra*, p. 469.

[263] Ces libéraux (tels Lamennais, Lacordaire, Montalembert…) cherchent, dès le milieu du XIXe siècle, à réconcilier la science et la foi, la religion et la société moderne.

[264] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 25 août 1883.

[265] *Ibid.*, 1er septembre 1883.

[266] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 4 avril 1891.

[267] Voir *infra*, p. 269-271.

l'infiltration des idées de la franc-maçonnerie. [268] *»* Il semble évident de pouvoir dire que la plupart des abonnés de ce type de revue sont issus des familles de notables « blancs » : la baronne Durrieu, née Lacave-Laplagne (une parente du conseiller général de Riscle et député du Gers) vivant dans les Landes depuis son mariage, est, par exemple, une des premières abonnées de la *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax* [269]. Il ne paraît cependant pas possible de conclure que tous les catholiques du cœur de la Gascogne lisant les *Semaines religieuses* approuvent tout ce qui y est écrit et il nous est également peu aisé de déterminer l'influence que cette lecture peut avoir sur l'ensemble des fidèles. Néanmoins, l'étude de la presse et des revues religieuses nous permet de voir les liens que le clergé noue avec les notables conservateurs, ses réactions face à l'ancrage républicain et les exhortations à la résistance qu'il mène ou tente de mener.

Si les « culs blancs », c'est-à-dire les royalistes avant tout, et les « culs bénits », c'est-à-dire les pratiquants d'abord, ne se recoupent pas toujours, des accointances entre le personnel politique conservateur, les élites catholiques et le clergé se nouent cependant très fortement.

En premier lieu, les élus conservateurs gascons combattent avec virulence les lois républicaines au moment de leur vote au Parlement. Que se soit à la Chambre des députés ou au Sénat, leurs engagements sont communs à ceux des autres parlementaires des droites. Ainsi, le baron de Ravignan, sénateur des Landes, n'a de cesse de dénoncer avec vigueur toutes les lois républicaines, tant les lois scolaires, le vote contre l'application des lois aux congrégations non autorisées que la réforme du personnel judiciaire – que les *Semaines religieuses* qualifient d'*« odieuse loi sacrifiant les magistrats aux ignobles passions du parti républicain.* [270] *»* Il rend compte ensuite de ses luttes devant un public convaincu tels que peuvent l'être des catholiques réunis en congrès auprès de qui il annonce se faire *« l'interprète des sentiments de la vraie France, les vôtres.* [271] *»* En s'opposant à la révocation de magistrats à la suite de la nouvelle loi judiciaire du 30 août 1883 qui impose notamment que le serment religieux soit rayé des Codes, il en profite pour rappeler la nocivité du régime républicain dans tous les domaines : *« Prenons garde, soyons vigilants, car le gouvernement qui foule aux*

[268] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 29 novembre 1890.

[269] *Ibid.*, 21 février 1891.

[270] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 27 septembre 1883.

[271] *Discours prononcé par M. le baron de Ravignan au Congrès des catholiques de la Normandie le 24 novembre 1883*, Rouen, imprimerie Nouvelle, 1884, p. 2.

pieds les droits imprescriptibles du père de famille et l'âme sacrée de l'enfant tient sous sa main la conscience du juge. [272] *»* Par rapport à la loi municipale de 1884, c'est le sénateur gersois Batbie et le sénateur landais Dufaur de Gavardie qui font partie des opposants les plus virulents, en particulier aux articles 100 et 101 [273]. Des vœux de protestation contre les lois scolaires sont également présentés dans les assemblées départementales. En 1882, c'est le fait de la majorité conservatrice du Conseil général du Gers qui s'oppose à l'enseignement obligatoire [274]. Quelques années plus tard, c'est au tour d'Henri de Groussou, président du comité royaliste de Lot-et-Garonne et conseiller général du canton de Laplume, de se faire le défenseur, au cours d'une séance animée le 23 août 1886 au Conseil général, d'un vœu proposé par sa tendance [275] mettant en cause la laïcisation de l'école *« qui constituerait un double attentat contre la liberté d'enseigner et contre les droits des pères de famille. »* Il s'oppose aux affirmations de non respect de la neutralité religieuse par le personnel congréganiste et, *« considérant que la liberté d'enseignement est une liberté nécessaire et faisant partie intégrante du droit public français »*, propose que *« les écoles publiques ne soient pas obligatoirement laïcisées et que la liberté de choisir entre les instituteurs laïques et les instituteurs congréganistes soit laissée à chaque conseil municipal.* [276] *»*

En outre, la presse des droites, elle aussi, ne cesse de lutter contre les lois de laïcisation et de défendre les écoles libres. Le légitimiste *Journal d'Agen* s'est érigé en véhément pourfendeur de l'école laïque, et rares sont les éditions qui ne comptent pas un article en faveur de l'enseignement libre. La situation est identique dans la presse gersoise. Que ce soit dans le journal royaliste *Le Conservateur et le Gers réunis* ou dans le bonapartiste *L'Appel au Peuple*, l'école libre y est constamment défendue. Ainsi, par exemple, est régulièrement diffusée en 1880 la même information à destination des pères de famille expliquant que le Comité de l'Œuvre des Frères des écoles chrétiennes d'Auch continue à recevoir et à admettre gratuitement les enfants dans les écoles libres dirigées par les Frères [277]. L'organe légitimiste du Gers insère également, en suivant le rythme hebdomadaire de la revue, le sommaire des nu-

[272] *Ibid.*, p. 9.

[273] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 1er mars 1884 ; 15 mars 1884.

[274] *Journal d'Agen*, 21 avril 1882.

[275] Vœu déposé par Groussou, Luppé, Fournié-Gorre, Bouet, Botet de Lacaze, Gayraud, Boisvert, Manin, de Witt, Dollfus, Lafaurie, Bousquer et Sarrette. Ce vœu est évidemment rejeté par le Conseil général de Lot-et-Garonne à majorité républicaine, par 17 voix contre et 11 pour.

[276] AD47, 1 N 234 : séance du Conseil général de Lot-et-Garonne du 23 août 1886.

[277] *L'Appel au Peuple*, 4 janvier 1880.

méros des *Semaines religieuses d'Auch.* Le journal monarchiste de Dax, *l'Avant-garde*, fait régulièrement de même.

Du reste, un certain nombre d'ecclésiastiques collaborent à des journaux conservateurs. Il en va ainsi de plusieurs prêtres des Landes qui écrivent régulièrement dans le journal bonapartiste *L'Adour*. À la rédaction de l'organe légitimiste *Le Conservateur et le Gers réunis* – pour lequel, à en croire le préfet du Gers, l'archevêque d'Auch serait personnellement intéressé [278] –, participent assidûment des prêtres gersois, et notamment le vicaire général. De même, en Lot-et-Garonne, plusieurs ecclésiastiques collaborent au journal légitimiste *L'Union du Sud-Ouest* devenu *Journal d'Agen*, comme par exemple l'abbé Destrac, curé d'Asquets (près de Nérac), qui y écrit très souvent, ou encore l'abbé Barrère qui y tient une chronique historique. À l'inverse, le baron de Claye est membre du comité de rédaction de la *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax.*

La contestation de la République menée par les notables « blancs », associés au clergé, passe par d'autres actions encore. Il peut s'agir de démonstrations symboliques et publiques, comme à Vielle-Soubiran (Landes) [279], où le desservant religieux accusé d'être un *« curé intransigeant »* se fait remarquer pour ses diatribes antirépublicaines du haut de la chaire [280] et où le maire participe à un banquet politique [281], organisé en septembre 1882 par les bonapartistes de la contrée. Y sont prononcés plusieurs discours contre le gouvernement de la République, y est poussé le cri de *« Vive l'empereur ! »* et y entonnée une variante de *La Marseillaise* devenue pour l'occasion *« La République en France crèvera ! »* D'autre part, ce sont les « blancs » qui, devant leurs habitations, accueillent les reposoirs jalonnant le parcours de la Fête-Dieu : le vicomte Olivier de Luppé au château de Révenac au Mas d'Agenais *(annexe)*, André David de Lavergne à Lavardac *(annexe)*, Rémy d'Avezac de Moran à Dax… La construction de la nouvelle église du Vignau (Landes), financée par le comte de Dampierre, est considérée comme *« une protestation de fidélité catholique opposée à la négation de Dieu et à l'invasion des fausses doctrines. [282] »* En dehors de ce type de résistance, il en est d'autres

[278] Rapport du préfet du Gers (12 septembre 1879), in GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, *op. cit.*, t. 1, p. 184.

[279] AD40, 5 V 1373 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur et des Cultes (30 septembre 1882).

[280] Voir *infra*, p. 285.

[281] Pour cette raison, il est révoqué le 25 octobre 1882.

[282] *L'Avant-garde*, 23 juin 1889.

plus tactiques et aux effets plus directs. Ainsi, pour protester contre les lois scolaires, des communes (conservatrices) ont mis en place une stratégie provocatrice qu'approuve et encourage la presse royaliste – en particulier le *Journal d'Agen* [283] : elles ont installé le curé à la tête de la commission chargée de veiller à l'exécution *« de la loi athée »* ! C'est le cas d'au moins 29 communes du Lot-et-Garonne :

- Seyches (curé Capdeville),
- Lauzun (abbé Fallières),
- Sainte-Colombe-en-Bruilhois (curé Sourrisseau),
- Calignac (curé Domenc),
- Aubiac (curé Bernède),
- Monbahus (curé Chabrié),
- Labastide de Castel-Amouroux (curé Gajac),
- Roumagne (curé Brun),
- Saint-Avit (curé Dhauyre),
- Miramont-de-Guyenne (curé Desqueyroux),
- Lacaussade (curé Ferré) [284],
- Houeillès (curé Aureille),
- Saint-Salvy (curé Mesplès),
- Galapian (curé Arras),
- Agnac (curé Rampillon) [285],
- Saint-Barthélémy (curé Priolleaud),
- Sauvagnac (curé Rambaud [286]),
- Tayrac (curé Imbert),
- Gandaille (curé Gary),
- Casseneuil (curé Lacoste),
- Lannes (curé de la paroisse non cité),
- Sainte-Marthe (curé André),

[283] Publications successives de la liste de toutes les communes dans plusieurs éditions du *Journal d'Agen* dans le courant du printemps et de l'été 1882 : 28 mai ; 30/31 mai ; tous les jours du 2 au 15 juin, puis 18 juin, 21 juin, 25 juin, 29 juin et 1er juillet.

[284] On trouve aussi dans cette commission, le fils du député bonapartiste Hermann Sarrette.

[285] Accompagné de l'élu conservateur Granier de Cardenal.

[286] Dont on aura l'occasion de reparler…

- Samazan (curé Bédouret),
- Monheurt (curé Séguin),
- Argenton (curé Peyré),
- Nicole (curé Moullié),
- Lamontjoie (curé Durey de Longa),
- Saint-Pardoux (curé Bautian),
- Caubon Saint-Sauveur (abbé Riqur).

Et quand ce n'est pas du curé, il s'agit d'un élu antirépublicain :

- en l'occurrence Louis de Montesquiou, maire royaliste de Leyritz-Moncassin (accompagné du conseiller municipal Drouilhet de Sigalas),
- Clairin [287], maire bonapartiste de Francescas (avec le conseiller municipal de Lapeyrière).

Enfin, ces accointances entre clergé et personnel politique « blanc » se repèrent d'une autre manière encore : quand un curé est sanctionné et que son traitement est supprimé quelques temps, ce sont bien souvent les élus ou anciens élus conservateurs qui prennent sa défense auprès des Autorités. C'est notamment le cas du baron de Ravignan, sénateur des Landes, qui fait parvenir au préfet la requête qu'il a reçue en mai 1883 des habitants de Tosse pour lever la suppression du traitement du curé du village [288]. Il fait ensuite de même pour celui de Saint-Yaguen [289]. En 1884, le député bonapartiste de Mont-de-Marsan, Adhémar de Guilloutet, essaie d'intercéder en faveur du desservant de Vielle-Soubiran qui a été privé de son traitement et déplacé en raison des injures proférées les années précédentes contre la République et ses institutions [290]. Alors ancien sénateur des Landes, Dufaur de Gavardie essaie à son tour de faire revenir le préfet sur sa décision du 22 octobre 1889 d'avoir privé de son traitement Daydrein, desservant de Montaut, sanctionné pour avoir prononcé un sermon contre les lois de la République [291]. En outre, Gavardie, profitant de sa position de parlementaire, écrit en 1880 au ministre de l'Intérieur contre la révocation de Guilloutet, maire de Parleboscq, pour *« sa participation généreuse »* à l'érection de l'établissement libre des Frères de

[287] Candidat malheureux aux cantonales de 1874 (voir *supra*, p. 179).

[288] AD40, 1 V 2 : lettre du ministre des Cultes au préfet des Landes (26 mai 1883) ; AD40, 5 V 949.

[289] *Ibid.* : lettre du ministre des Cultes au préfet des Landes (26 mai 1883).

[290] AD40, 5 V 1373 : lettre du ministre de la Justice et des Cultes au préfet des Landes (30 juin 1884).

[291] AD40, 5 V 567 : lettre du préfet des Landes au sous-préfet de Saint-Sever (1er août 1890).

la Doctrine chrétienne à Mont-de-Marsan et contre la fermeture de l'école communale tenue par ces mêmes Frères, provoquée par le préfet *« malgré les vives répugnances du maire de Mont-de-Marsan.* [292] *»* Pour marquer son opposition à l'expulsion en 1880 des congrégations non autorisées, le baron de Ravignan participe le 31 août à un dîner organisé au Grand Séminaire d'Aire tenu par les Jésuites, et auquel se sont joints d'autres notables de la localité (des notaires, médecins, anciens maires ainsi que Crurets, le beau-père de Lacave-Laplagne, officier de l'armée territoriale) [293].

Royalistes pas encore résignés malgré la mort du comte de Chambord et désormais ralliés aux princes d'Orléans dans lesquels ils placent toutes leurs espérances de restauration monarchique, bonapartistes ayant toujours des élus locaux en particulier dans le Gers (où ils prédominent nettement les royalistes) mais aussi dans les deux autres départements, les résistances des antirépublicains restent vives. Elles sont régulièrement appuyées, voire parfois initiées, par le clergé – ou du moins par une grande majorité des ecclésiastiques. Qu'en est-il de ce qui est convenu d'appeler le « cléricalisme électoral » ?

I. 2. b. Résistances religieuses et résistances cléricales : un clergé de plus en plus virulent et actif dans le « cléricalisme électoral »

Le début de la décennie 1880 est difficile pour les catholiques qui doivent subir notamment l'interdiction des processions religieuses, l'expulsion des congrégations non autorisées et le vote des lois scolaires. Les « blancs » s'inquiètent de la laïcisation de la société et exhortent les catholiques à réagir pour organiser la lutte dans la longue durée. Celle-ci se porte sur deux terrains : la construction d'un puissant réseau d'écoles libres et le développement de la catéchèse ainsi que des œuvres de jeunesse. Quant au curé, en particulier de village, proche de ses ouailles – tel le pasteur guidant son troupeau –, son engagement politique est souvent prégnant et loin d'être négligeable dans la compréhension des résistances à la République. Pour l'Église, la Révolution, référence absolue des républicains, est pensée comme punition divine infligée aux hommes qui ont refusé ce principe [294]. C'est pourquoi les curés de campagnes sont à la tête de la contestation de la République : ils estiment qu'il est de leur devoir de

[292] AD40, 1 J 798 : lettre de Dufaur de Gavardie au ministre de l'Intérieur (2 février 1880).

[293] AD40, 35 V 1 : lettre du commissaire de police d'Aire au préfet des Landes (1er septembre 1880).

[294] GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !..., op. cit.*, p. 110.

s'exposer en première ligne pour écarter leurs paroissiens de ce qu'ils considèrent comme le Mal. Nous l'avons repéré et analysé lors du 14-Juillet [295], plusieurs autres éléments l'attestent. L'analyse du cléricalisme électoral n'est pas toujours aisée à mener car il n'est pas facile d'identifier avec rigueur les ressorts et les effets de cette emprise du religieux sur le politique. La difficulté est d'autant plus grande que les traces de cette activité sont discontinues [296] et parfois subjectives.

La question scolaire est un des points majeurs de la cristallisation du conflit entre les conservateurs et les républicains qui ne se contentent pas de mettre en place un enseignement laïque mais qui cherchent également à affaiblir l'école confessionnelle [297]. Si dans de nombreuses communes, des écoles ont été ouvertes depuis le début du XIXe siècle, la plupart d'entre elles, gratuites, sont tenues par des religieuses. Pour l'Église catholique, l'objet de l'école est avant tout de former de bons chrétiens. C'est pourquoi une attention toute particulière est donnée à l'histoire sainte, au catéchisme, à la morale. De leur côté, les républicains estiment que la présence de la religion dans les écoles de l'État constitue une atteinte aux consciences individuelles. La religion étant une affaire d'opinion, elle ne peut donc être enseignée que dans les lieux privés. La mission de l'école républicaine est d'instruire des citoyens pour leur apprendre leurs droits et leurs devoirs. Et un enseignement fondé sur la raison et la science peut faire reculer non seulement l'ignorance mais également le dogme, les superstitions, la religion.

Les relations entre le clergé et les instituteurs laïcs se sont dégradées en partie en raison de la concurrence opposant les maîtres congréganistes, fréquemment en charge des écoles communales, et les maîtres laïques, et en partie à cause de la mentalité dominante dans la commune, l'instituteur dépendant aussi du maire. À ces deux raisons, se greffe le conflit idéologique entre l'Église et la société moderne. La sécularisation de l'instruction publique est condamnée par les catholiques qui considèrent qu'elle ne peut se faire que sans eux et contre eux.

---

[295] Lors de cette fête républicaine, un tiers des conflits en Gascogne émane du clergé. Voir *supra*, p. 229-233.

[296] Et, avec la séparation des Églises et de l'État, disparaît un type de source qui nous était fort utile, en l'occurrence les dossiers du ministère des Cultes témoignant du contrôle vigilant exercé par l'État sur le comportement du clergé.

[297] GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !..., op. cit.*, p. 83-85.

Plusieurs éléments nous permettent d'évaluer les capacités de résistance des diocèses situés au cœur de la Gascogne et de voir les interactions entre les « culs blancs » et les « culs bénits » qui, du reste, ne se recoupent pas toujours, bien que souvent très liés. Nous avons en premier lieu fait appel aux sept indices de mesure utilisés par Gérard Cholvy dans son étude menée sur l'ensemble des diocèses français [298] *(annexe n°4)*, même si l'un prend en compte un document datant de 1879 et si un autre concerne le début des années 1900 – la majorité de ces indices correspond toutefois à des éléments des années 1880.

Le premier de ces critères est la pratique pascale des deux sexes, test principal de la fidélité catholique aux yeux du clergé car elle suppose la confession annuelle. La vitalité religieuse des diocèses français a également été cartographiée pour l'année 1877 par Jacques Gadille [299] *(annexe n°3)*. Pour les Landes, on obtient une fourchette allant de 40 à 49% de pascalisants ; pour le Lot-et-Garonne, elle va de 50 à 59% ; pour le Gers, on arrive à 60-74%. Si les trois départements du cœur de la Gascogne se situent loin derrière le diocèse de Mende (94% d'hommes et 97% de femmes), quarante-cinq départements ont cependant un résultat inférieur à 40%, ce qui place l'ensemble de notre zone d'étude au cœur de la moyenne nationale, et le Gers bien au-dessus. Il ne s'agit évidemment que de moyennes départementales, certains secteurs à l'intérieur des départements pouvant être plus pratiquants que d'autres. Ainsi, en Lot-et-Garonne, que ce soit dans les années 1870 ou en 1914, malgré une baisse continue pendant toute cette période [300], la pratique la plus haute se situe sur les coteaux de la Garonne et dans la région de Villeréal [301] et la plus basse se trouve dans l'arrondissement de

[298] CHOLVY Gérard, « Face à la sécularisation de l'enseignement primaire : une analyse quantitative des capacités de résistance des diocèses français (1879-1893) » in *TREMA*, IUFM de Montpellier, n°12-13, décembre 1997, p. 17-34, précisément p. 19-21. Cet article est une reprise (plus synthétique certes mais plus complète en nombre d'indices utilisés) de la grande enquête menée par département et publiée en 1992 : CHOLVY Gérard (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIXe-XXe siècles*, 3 volumes, Éditions du CNRS, EHESS, FNSP, 1992.

[299] GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883*, 2 volumes, Paris, Hachette, 1967, t. 1.

[300] En 1895, l'évêque d'Agen se veut pourtant optimiste : *« Ceux qui ne savent voir que les nuages de l'horizon vont répétant sans cesse que la société s'écroule, les hommes ne croyant plus et ne priant plus. Montrons-leur qu'il n'en est pas ainsi pour les hommes de l'Agenais ! »* In AD40, 11 V 45 : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen sur la charité chrétienne et mandement pour le Carême de 1895 (2 février 1895).

[301] Notons que ces secteurs restent plus longtemps fidèles aux candidats des droites (voir annexes n°6-8).

Nérac [302]. Les curés donnent deux explications sur la pratique de leurs fidèles : tantôt l'extrême pauvreté des populations qui engendre leur départ [303], tantôt les répercussions de la loi de Séparation de 1905 entraînant une diminution d'un tiers de pratique en moins. Dans le département des Landes, les taux de pratique sont très élevés dans la Chalosse et le Tursan, zones où l'on compte jusqu'à 80% de métayers, et, à l'inverse, très faibles dans la Grande Lande, région marquée par la transformation de la forêt boisée en pins maritimes et par le remplacement de la population traditionnelle [304]. Dans le Gers, si la pratique pascale est d'une façon globale très élevée (avec une moyenne de 60% pour les hommes jusque dans les années 1890), atteignant son maximum dans l'arrondissement de Mirande (plus de 90%) – au point que l'archevêque d'Auch, Mgr Gérault de Langalerie, considère en 1889 que *« l'esprit de nos populations gasconnes est excellent [305] »* –, elle est cependant nettement plus faible dans l'arrondissement de Condom (à peine 10%), voisin de celui de Nérac, lui-même peu pratiquant. Il faut toutefois rester prudent sur les indices de la pratique : que mesurent-ils exactement ? Le degré de christianisation ou de déchristianisation, appréciation qualitative, peut-il se repérer seulement à partir d'indices quantifiables [306] ? L'archevêque d'Auch se plaint d'ailleurs en 1877 que, si son *« diocèse est assez religieux et pratiquant, […] que de tristes choses à déplorer sous un dehors de religion : la profanation du mariage par la diminution*

[302] C'est là que les démocrates-socialistes obtiennent des scores importants en 1848 et 1849, que la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 est forte, que le premier cercle local de la Ligue de l'enseignement voit le jour dans le département (en 1867) et que, pendant la IIIe République, les républicains obtiennent des résultats plus élevés que les conservateurs.

[303] Par exemple, le curé de Houeillès note que *« sa paroisse est tellement étendue et ses chemins sont en si mauvais état que les fidèles ne peuvent venir à l'office. »* Aussi, à la Saint-Martin (11 novembre), c'est-à-dire au moment du changement de baux pour les métayers, se plaint-il d'avoir vu partir *« un tiers des fidèles les plus misérables. »* In CHOLVY (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse…*, *op. cit.*, p. 149 (date de la citation non fournie).

[304] Pour des motifs économiques et sociaux, on fait appel à des immigrés venus de toute la France, aux idées socialistes et anticléricales très enracinées. Les curés regrettent que cette population mobile soit composée de déracinés sur lesquels la catéchèse chrétienne n'a que peu ou pas d'effets. In CHOLVY (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse…*, *op. cit.*, p. 152.

[305] AD40, 11 V 44 : lettre-circulaire de Mgr l'archevêque d'Auch au clergé de son diocèse à l'occasion des deux prochaines retraites ecclésiastiques (28 juin 1889).

[306] Les clercs ont une nette tendance à juger de la déchristianisation à partir de l'indifférence ou du refus devant la communion pascale et l'assistance à la messe, donc du détachement à l'égard de la pratique. Or, l'anticléricalisme n'est pas forcément synonyme d'irréligion.

calculée des naissances s'étend comme une lèpre dans notre province où elle était presque inconnue autrefois ; l'amour du bien-être et la gloriole d'être aussi bien ou même mieux que le voisin portent des coups à la sévérité et à la beauté de l'esprit vraiment chrétien. [307] »

Le deuxième indice retenu concerne les élèves (garçons et filles) qui ont un maître congréganiste (frère ou religieuse) dans l'enseignement public ou libre en 1880 : avec un résultat de 20-29%, le Lot-et-Garonne est le plus faible pour le cœur de la Gascogne (comme 24 autres départements français), suivi de très près par le Gers et les Landes qui sont à 30-39% (24 autres départements également obtiennent ce résultat). 31 départements dépassent 40%.

Le troisième indice est la proportion des protestants pour 10 000 habitants. Les données chiffrées sont à manier avec prudence car les recensements officiels effectués en 1851 et en 1872 sous-évaluent le nombre de protestants par départements et l'estimation établie en 1883 par le ministère des Cultes semble approximative et ne peut fournir qu'un ordre de grandeur. Pour les Landes, la valeur indiciaire est de moins de 5 [308] ; le Gers va de 5 à 50 [309] ; en revanche, avec une fourchette allant de 401 à 1 000, le Lot-et-Garonne fait partie des départements les plus fournis en protestants [310], dépassé seulement par le Bas-Rhin, les Deux-Sèvres, le Gard, la Lozère, l'Ardèche et la Drôme.

Le quatrième indice est celui des pétitions défendant la loi du 2 juillet 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur. Les républicains au pouvoir entendent revenir sur la législation favorable à l'Église dans les années où l'Assemblée nationale, à majorité monarchiste, avait soutenu les gouvernements d'Ordre moral. Jules Ferry voulant remettre en cause l'existence des jurys mixtes pour la collation des grades, une pétition a circulé en 1879 et a recueilli 1 775 000 signatures [311]. Quand on rapporte le nombre de signataires à la population du dé-

[307] Lettre du 1er janvier 1877 envoyée à l'évêque de Dijon, in GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, *op. cit.*, t. 1, p. 183.

[308] Le département des Landes compte à partir du début des années 1870 un temple à Mont-de-Marsan (*Annuaire administratif et historique des Landes pour 1873*, Mont-de-Marsan, p. 231). Un temple est également construit à Dax (mais il dépend du consistoire de Bayonne).

[309] Dans le Gers, les protestants sont présents un peu à Auch et à Mauvezin (PALMADE Guy, *L'évolution de l'opinion publique dans le département du Gers de 1848 à 1914*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1946, p. 25).

[310] Leur présence est forte dans le Néracais et dans la région de Tonneins et Clairac.

[311] Malgré tout, Jules Ferry fait voter le 27 février 1880 la loi réformant le Conseil supérieur de l'Instruction publique composé désormais exclusivement d'universitaires, ce qui écarte les personnalités des différents cultes

partement, l'ensemble du cœur de la Gascogne arrive à une moyenne de 28 pour 10 000 habitants qui ont signé, dépassé en cela par 47 départements. Les Landes recueillent 10 500 signatures (soit 25‰), le Gers 8 400 signatures (soit 28‰) et le Lot-et-Garonne 9 500 (soit 32‰), alors qu'avec 23 200 signatures, le département de la Lozère atteint 162‰, prouvant ainsi que le succès de la pétition a dépendu de l'influence sur les populations du catholicisme militant, c'est-à-dire celui des clercs, des congréganistes et des notables laïcs. Il aurait été utile de connaître les prises de position personnelle de tel évêque, de telle personnalité, mais nos sources sont lacunaires sur cette thématique [312].

Le cinquième indice est politique. Il résulte du scrutin du 31 mai 1887 sur l'ordre du jour Barodet qui voit ce radical intransigeant se heurter à une coalition de conservateurs et de républicains modérés. Cette année-là, les Landes ont peu d'élus hostiles au radicalisme, tandis que, dans le Gers et le Lot-et-Garonne, quasiment la majorité de leurs élus y sont opposés [313].

Le sixième indice est celui des lecteurs de *La Croix* en 1893. Il s'agit-là d'une représentation des minorités actives au sein des pratiquants, ceux à qui on peut donner le nom de « militants ». Pour nos trois départements, on arrive à la faible fourchette allant de 1 à 2,5 lecteurs pour 10 000 habitants (comme dans 17 autres départements). Si 11 départements n'ont que moins de 1 lecteur pour 10 000 habitants, le cœur de la Gascogne est dépassé par 58 départements.

Le septième et dernier indice est le recrutement sacerdotal dans la première génération ayant pu connaître l'enseignement primaire laïcisé, qui arrive à l'âge de l'ordination (25 à 29 ans) en 1900-1904. Le taux de vocation a été calculé protestants déduits et ne concerne que le clergé diocésain, car le nombre des vocations dans les ordres religieux est quasiment im-

---

et les membres de l'Institut. Le 18 mars, une nouvelle loi supprime les jurys mixtes et interdit aux établissements libres de prendre le titre d'universités.

[312] Par exemple, pour le Lot-et-Garonne, le fonds de l'évêché versé aux Archives départementales ne débute qu'à partir de 1884. Et si les Archives départementales des Landes ont conservé des mandements épiscopaux et des lettres pastorales pour l'ensemble des évêques français (AD40, 11 V 43-45), ce n'est pas pour toutes les années.

[313] En 1885, le département des Landes compte cinq députés des droites ; celui du Gers quatre députés de l'Union conservatrice ; celui du Lot-et-Garonne un député conservateur et quatre républicains modérés. Mais les cinq élus landais sont très vite invalidés. Tous battus dès 1886, ils sont remplacés par des députés républicains. Il est donc logique que ces nouveaux élus landais ne soient pas hostiles au radicalisme. Tout comme il est logique que les députés des droites du Gers et du Lot-et-Garonne y soient opposés. L'indice nous apprend que les députés lot-et-garonnais opportunistes sont loin d'être proches de Barodet.

possible à connaître. Dans les régions pauvres et là où les familles sont nombreuses, le sacerdoce peut représenter un vecteur de promotion sociale. Mais, à partir des lois laïques, il en est de même pour la carrière d'instituteurs, celle-ci bénéficiant de surcroît des faveurs gouvernementales. D'ailleurs, dans les chrétientés, la vocation enseignante se traduit, chez les hommes, par l'importance du recrutement des frères enseignants (frères des Écoles chrétiennes, petits frères maristes, frères du Sacré-Cœur, frères de la Sainte-Famille…). Des trois départements du cœur de la Gascogne, le Lot-et-Garonne est en dernière position (avec 65 jeunes hommes pour 10 000), suivi de près par les Landes (70), quand le Gers arrive en première place (116). Si ces secteurs sont loin derrière le département de la Lozère (230), ils dépassent toutefois la moyenne nationale qui est de 52.

La totalisation de tous ces indices donne 12 points aux Landes, 18 au Lot-et-Garonne et 20 au Gers, sachant que l'écart entre tous les diocèses va de 1 (la Creuse) à 33 (l'Ardèche). 34 départements ont un résultat inférieur ou égal à celui des Landes ; 27 ont un total supérieur ou égal à celui du Gers. De façon globale, en France, la capacité de résistance est donc plus faible que forte *(annexe n°4)*. Et les Landes se situent dans cette grande zone de faible résistance allant du Bassin parisien au littoral atlantique en passant par le Centre ; ce qui révèle une région landaise rurale plutôt déchristianisée. À l'inverse, l'Ouest, l'Est et la zone s'étendant du Pays Basque à la Savoie, comprenant le Gers [314], constituent les terres aux fortes capacités de résistance. Si cette enquête permet de remettre à sa juste place la résistance diocésaine, elle révèle, pour le cœur de la Gascogne, l'importance du Gers, suivi de près par le Lot-et-Garonne. Ces résultats seront à comparer ultérieurement avec la traduction électorale des résistances conservatrices. Mais ils montrent dès à présent que la rapide conquête républicaine en Lot-et-Garonne vue à travers l'unique biais des élections, plus particulièrement des législatives, doit être fortement nuancée. Bien sûr que l'on peut être chrétien et voter pour un candidat républicain, surtout si celui-ci n'est pas un anticlérical, mais les résultats électoraux ne peuvent constituer les seuls indices mesurant la force ou la faiblesse des résistances à la République. Ces résultats révèlent aussi que certains secteurs du cœur de la Gascogne appartien-

[314] En 1791, le diocèse d'Auch avait majoritairement refusé le serment de la Constitution civile du clergé. Seuls 33% de curés étaient jureurs. L'aire du refus s'étendait de Bayonne (9% de jureurs) jusqu'au Puy (23%), englobant la presque totalité des hautes terres du Massif Central et en s'étalant jusqu'aux diocèses de Toulouse (25%), Montauban (31%), Perpignan (29%), Montpellier (21%), Nîmes (35%) et Uzès (28%). *Cf.* CHOLVY Gérard (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIXe-XXe siècles*, tome 3, Éditions du CNRS, EHESS, FNSP, 1992, p. 21.

nent à ce Midi « blanc » que l'on a souvent davantage vu auparavant comme uniquement languedocien et/ou montagnard – encore faut-il prendre la peine d'étudier la situation plus finement.

D'autres éléments nous permettent d'analyser à la fois l'importance de la question scolaire et les résistances à la République, montrant bien souvent les interactions entre monarchistes et clergé : lutte contre la laïcisation des écoles, dénonciation en chaire du gouvernement républicain, exhortation à voter pour les candidats conservateurs, opposition à la loi municipale de 1884 [315]… Relayé par les *Semaines religieuses*, le combat contre les lois républicaines montre qu'il s'agit bien aussi d'un combat contre le régime républicain, voire, parallèlement parfois, d'une bataille pour restaurer la monarchie. Ainsi, pour la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, la France *« dégénérée* [est] *abrutie par un régime dégradant* [316] *»* :

> *« Le crime du 21 janvier restera à jamais exécrable.* [317] *»*
>
> *« Et pour faire face aux difficultés du dedans, aux périls du dehors, quels hommes la France a-t-elle à sa tête ? On ne sait d'où viennent les gens qui nous gouvernent, ni ce qu'ils sont, à moins qu'on ne le sache trop. Nous n'avons plus à mettre en face des traditionnels représentants des monarchies européennes que des Challemel et des Ferry.* [318] *»*

Dès le début des années 1880, pour lutter contre la laïcisation de l'enseignement – cette *« menace suspendue sur la tête des parents comme une épée de Damoclès* [319] *»* –, les royalistes agenais demandent à tous les conservateurs assez riches de subvenir à la fondation d'une école afin qu'*« avec un peu d'énergie et de courage à la poche, les athées n'auront personne à instruire.* [320] *»* L'objectif est de multiplier les écoles libres. À cet effet, des comités se forment un peu partout dans le Sud-Ouest – à Toulouse, Montauban, Périgueux, Bazas, Bordeaux, Agen… – *« pour soutenir les opposants à la loi athée.* [321] *»* Les interventions épiscopales peuvent également faire infléchir le cours des événements. Les évêques du Midi déploient une très grande activité afin de développer un réseau d'écoles libres. Les archevêques de Toulouse et de Bordeaux publient des lettres pastorales à distribuer dans tous les diocèses

[315] Voir *supra*, p. 232-233 et *infra*, p. 277-278.

[316] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 janvier 1884.

[317] *Ibid.*, 26 janvier 1884.

[318] *Ibid.*, 5 janvier 1884.

[319] *Ibid.*, 26 janvier 1884.

[320] *Journal d'Agen*, 9 avril 1882.

[321] *Ibid.*, 8/9 mai 1882.

méridionaux. Le quotidien légitimiste le *Journal d'Agen* en diffuse des extraits : *« […] Il importe que le maître sache que vous avez l'œil ouvert et que, le jour où il toucherait l'âme de votre enfant, vous ne reculiez devant aucun sacrifice pour préserver celui-ci […].* [322] » Autant que les évêques d'Albi, de Saint-Flour, Valence, Rodez, Mende, Le Puy-en-Velay, Viviers et Nîmes [323], ceux d'Agen, d'Aire et d'Auch sont très virulents. Ainsi, pendant sa tournée pastorale dans le Gers, l'archevêque d'Auch s'élève contre les *« écoles athées »* en démontrant notamment la subtilité du mot « neutralité » : *« l'école sans Dieu des républicains »* n'est, pour lui, rien d'autre que *« l'école contre Dieu.* [324] » Aussi, recommande-t-il d'opposer l'école *« chrétienne libre »* à l'école *« neutre officielle »*, et demande-t-il aux parents une surveillance attentive de l'enseignement officiel et au clergé d'établir des cours fréquents de catéchisme. Les maîtres doivent dispenser à leur enseignement l'esprit catholique. Sans s'opposer frontalement et véritablement à la loi tel que le préconisent certains légitimistes, le journal *L'Univers* et certains curés de campagne du haut de leur chaire, et comprenant que la loi laisse quelques restes d'indépendance dont peuvent profiter les pères de familles, l'épiscopat se préoccupe globalement avant tout de l'assurance de mener à bien le catéchisme, d'autant que, dans nombre de communes, il est souvent impossible de créer et d'entretenir une seconde école. La stratégie adoptée est donc de plus en plus celle de la défense religieuse, laquelle implique un repli sur les œuvres confessionnelles qui font souvent l'objet de lettres pastorales ou de mandements épiscopaux [325]. Et quand c'est possible, cette défense s'incarne dans la mise en place et le soutien d'un réseau d'écoles libres.

Toutefois, certains évêques ne se contentent pas de cette seule défense religieuse. C'est notamment le cas du virulent Victor Delannoy [326], l'évêque d'Aire et de Dax, qualifié de *« syllabiste »* par le maire d'Aire en 1883 [327] et de *« factieux »* en 1889 par le préfet des Landes [328], qui n'hésite pas à prendre parti politiquement. En 1882, deux journaux républi-

[322] In *id.*, 8/9 mai 1882.

[323] CHOLVY, « Face à la sécularisation de l'enseignement primaire… », *op. cit.*, p. 30.

[324] In *Journal d'Agen*, 14 mai 1882 (tournée pastorale à Mirande, le 7 mai 1882).

[325] Voir par exemple : la lettre pastorale de l'évêque d'Agen *« Sur les vocations à l'état ecclésiastiques »* (1888), à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale (AD47, EE 195-1).

[326] Né en 1824, décédé en 1905. Issu d'une famille de la bourgeoisie urbaine ayant fait fortune dans l'industrie textile du Nord, Delannoy, avant d'être l'évêque d'Aire, a été vicaire dans une paroisse de Lille, puis a passé trois années à Saint-Denis à la Réunion.

[327] AD40, 5 V 858 : lettre du maire d'Aire au sous-préfet de Dax (14 septembre 1883).

[328] AD40, 1 M 102.

cains, *L'Avenir de Bayonne* et *Le Patriote landais*, se sont émus de son catéchisme mis entre les mains des enfants relevant de son diocèse. Le quatrième commandement de Dieu est à leurs yeux profondément dangereux et regrettable : *« Quelles autres personnes sont comprises par le mot de père et de mère ? Nos autres parents, c'est-à-dire tous ceux qui nous sont supérieurs, comme le pape, notre évêque, notre curé et l'empereur.* [329] *»* En réaction aux mesures prises contre son clergé en 1884, cet évêque supprime le service religieux de Saint-Yaguen dans l'espoir de monter la population contre la municipalité et d'aider aux succès de ses adversaires lors des élections ayant lieu en mai [330]. Son influence est très forte et les Autorités se méfient de lui. Le résultat du procès intenté en 1881 à l'encontre de Doniez, desservant de Mimbaste, est, pour lui, *« un triomphe.* [331] *»* Le sous-préfet de Dax et le préfet des Landes considèrent le jugement rendu le 15 décembre 1881 comme totalement *« incroyable.* [332] *»* Doniez a, certes, été condamné à 100F d'amende pour avoir censuré, du haut de la chaire, les actes du gouvernement, mais seulement pour cette raison-ci et non parce qu'il s'était permis de donner des conseils pour voter contre les candidats républicains. De surcroît, le jugement proclame *« le droit des ministres de la religion d'éclairer en matière politique leurs paroissiens »*, ce qui représente, pour le sous-préfet, *« la consécration de la théorie soutenue par l'évêque Freppel à la tribune de la Chambre.* [333] *»* Derrière ce jugement, les Autorités départementales voient plusieurs facteurs : l'influence des réseaux que le desservant a su se créer auprès de *« la bourgeoisie réactionnaire de la contrée* [334] *qui l'a soutenu lors du procès* [335] *»*, le tempérament religieux plus qu'ailleurs des habitants du canton de Pouillon et l'action de l'évêque d'Aire qui est *« un évêque de combat* [336] *»*, en particulier contre le républicain Loustalot. Aussi, pour les Autorités, est-il superfétatoire de déplacer le desservant de Mimbaste car *« il ferait du mal à la République partout où il passerait »* – autant qu'il reste là où il est – et, surtout, il leur paraît beaucoup plus *« indispensable de vaincre les résistances de l'évêque d'Aire.* [337] *»* Un rapport du préfet des Landes destiné au ministre de la Justice et des Cultes

[329] AD40, 1 V 2 : lettre du préfet au sous-préfet de Dax (3 avril 1882).

[330] *Ibid.* : lettre du préfet au ministre des Cultes (22 février 1884).

[331] AD40, 5 V 643 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet (23 juin 1882).

[332] *Id.*

[333] *Ibid.* : lettre du préfet au ministre de la Justice et des Cultes (13 février 1882).

[334] C'est-à-dire la ville de Dax et le canton de Pouillon.

[335] AD40, 5 V 643 : lettre du préfet au ministre de la Justice et des Cultes (25 juillet 1882).

[336] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Dax au préfet (23 juin 1882).

[337] *Id.*

datant de 1888 est entièrement consacré à cet évêque. Non seulement ce document confirme l'autoritarisme du prélat et sa grande influence sur le clergé landais [338], mais il rappelle ses convictions royalistes et explique la stratégie politique que ce dernier mène afin de s'opposer aux institutions et aux principes républicains, révélant que l'évêque d'Aire s'implique fortement et avec ruse dans le combat antirépublicain, *« ne craignant pas de jouer un rôle actif »* :

> *« Il ne se contente pas de nous combattre. Aux dernières municipales, son influence a été partout prépondérante grâce aux prêtres qui, dans toutes les cures, sont ses instruments. Le mot d'ordre de l'évêché a été : "Préparez des listes conservatrices partout où l'idée monarchique a des chances de succès. Appuyez-les énergiquement ! Introduisez aussi dans les listes républicaines quelques éléments monarchiques. Appuyez celles-ci contre les listes républicaines pures". Ce mot d'ordre a été presque partout exécuté.* [339] »

La loi municipale du 5 avril 1884 autorisant les maires à posséder un double de la clé du clocher, loi avec laquelle le maire peut désormais interdire *« tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique »*, déclenche une importante fronde de l'épiscopat. Dans le sillage de l'évêque d'Angers Mgr Freppel, plusieurs prélats considèrent qu'il faut mener la résistance contre ce qui est perçu comme une mesure de laïcisation des églises. Certains sont signalés par le ministre des Cultes lui-même [340], tel, pour notre zone d'étude, l'évêque d'Agen [341], ce qui peut révéler l'importance de la résistance qu'il mène. Toutefois, d'autres évêques, même si nous ne les avons pas retrouvés signalés dans les sources conservées aux Archives nationales mais seulement dans des dossiers d'Archives départementales, ne sont pas en reste, notamment, et cela n'étonne guère, l'évêque d'Aire. D'où l'intérêt de croiser la documentation. Pour l'évêque d'Agen, le maintien par le Sénat des articles 100 et 101, c'est-à-dire le fait de donner aux maires le droit de faire sonner les cloches et d'avoir un double de la clé du lieu de culte, *« c'est le commencement de la laïcisation des églises et de l'envahissement du domaine réservé, imposant aux consciences catholiques une intolérable inquiétude.* [342] » Il considère anormal et illogique que les républicains aient justifié

---

[338] *« Il règne sur les ecclésiastiques du département. […] Comme presque tous les membres du clergé sortent ici de la classe rurale, leur obéissance à l'évêque est absolument aveugle. […] Il est leur chef à tous points de vue […]. Les vicaires généraux n'ont aucune personnalité : ils obéissent au prélat […]. »*

[339] AD40, 15 V 17 : Rapport du préfet au ministre de la Justice et des Cultes (16 juillet 1888).

[340] AN, F^19^ 4374 : lettre du ministre des Cultes au ministre des Affaires étrangères (29 avril 1885).

[341] Tout comme celui de Mende et de Châlons-sur-Marne.

[342] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 15 mars 1884.

l'interdiction des prières publiques dans les rues tout comme la laïcisation des hôpitaux et des écoles en expliquant que les curés ne devaient pas sortir de leur église, et qu'en conséquence ils ne seraient pas troublés par les Autorités, alors que la loi de 1884 vient finalement les troubler puisque le maire peut, lui, désormais venir dans l'église, ce qui ne peut que blesser les catholiques car, *« dans la maison de Dieu, il ne peut y avoir un autre maître que le ministre de Dieu.* [343] *»* La clé étant le signe de l'autorité, le prélat agenais explique que les catholiques ne peuvent accepter qu'il y ait d'autre autorité dans l'église que celle du prêtre.

La conséquence administrative de cette loi sur la réglementation des cloches est la rédaction et la signature d'un règlement commun entre le préfet d'un département et l'évêque d'un diocèse. Ce qui n'empêche pas les querelles de se produire. C'est le cas, malgré la signature d'un tel document le 8 janvier 1885, entre le préfet des Landes et l'évêque d'Aire [344]. Dans une lettre du 9 janvier 1885, l'évêque justifie sa résistance : *« Livrer la clef d'une église c'est mettre le Saint-Sacrement en quelque sorte à la merci d'un maire qui peut être un Juif – et le département des Landes en compte parmi des maires – ou un protestant ou quelque coryphée d'impiété. Et fût-il certain qu'aucun d'eux n'abusera de cette clef […] ? »* Le 13 janvier 1885, le préfet informe le ministre de la Justice et des Cultes des difficultés rencontrées : l'évêque, n'acceptant pas le règlement sur les sonneries civiles, refuse de partager la clé de l'église avec le maire de sa commune. Le 26 janvier 1885, considérant cette résistance comme injustifiée, le ministre engage le préfet à effectuer de nouvelles et dernières démarches car il n'est pas possible de modifier la loi.

À partir de la décennie 1880, l'école est l'objet et le lieu des cristallisations entre républicains et antirépublicains, et entre laïques et cléricaux. En raison de l'état lacunaire des dossiers d'archives présentant la situation par type d'écoles, il est difficile de comparer les données des trois départements et de suivre l'évolution chronologique [345]. Mais l'observation de la situation dans l'arrondissement d'Agen et dans celui de Marmande (Lot-et-Garonne) nous permet de constater que la baisse du nombre d'écoles est plus marquée dans l'enseignement libre que dans le public. L'analyse des tableaux *(ci-dessous)* montre la nette diminution du

[343] *Id.*

[344] AD40, 1 V 4.

[345] Ainsi, aux AD47, le dossier « états de situation des communes » (1 T 414) est assez complet pour les arrondissements d'Agen et Marmande, mais très lacunaire pour ceux de Nérac et Villeneuve-sur-Lot. Quant aux Landes, la série T est en cours de classement.

nombre d'écoles libres dirigées par des laïques par rapport à la progression du nombre d'écoles publiques, notamment celles de filles. Ainsi, l'arrondissement d'Agen, qui comptait 59 écoles libres en 1873, n'en possède plus que 7 en 1889. Le constat est identique pour l'arrondissement de Marmande, avec 37 écoles libres en 1873 et seulement 6 en 1889. Cependant, il faut noter, pour les deux circonscriptions, l'importance et la stabilité du nombre d'écoles libres de filles dirigées par des religieuses.

Dirigées par des	Écoles	1873	1880	1889
laïques	publiques de garçons	43	46	52
laïques	libres de garçons	5	6	1
laïques	publiques de filles	21	26	51
laïques	libres de filles	28	24	4
laïques	publiques mixtes	49	26	30
laïques	libres mixtes	26	-	2
congréganistes religieux	publiques de garçons	3	2	-
congréganistes religieux	libres de garçons	-	-	6
congréganistes religieux	publiques de filles	8	5	-
congréganistes religieux	libres de filles	21	23	28
congréganistes religieux	publiques mixtes	-	-	-
congréganistes religieux	libres mixtes	1	1	1

Fig. 17 : Situation dans l'arrondissement d'Agen

Dirigées par des	Écoles	1873	1880	1889
laïques	publiques de garçons	43	51	68
laïques	libres de garçons	7	2	1
laïques	publiques de filles	14	20	65
laïques	libres de filles	29	17	5
laïques	publiques mixtes	46	42	36
laïques	libres mixtes	1	1	-
congréganistes religieux	publiques de garçons	5	5	-
congréganistes religieux	libres de garçons	1	1	6
congréganistes religieux	publiques de filles	6	10	3
congréganistes religieux	libres de filles	28	26	34
congréganistes religieux	publiques mixtes	-	-	-
congréganistes religieux	libres mixtes	2	2	1

Fig. 18 : Situation dans l'arrondissement de Marmande

Toutes les tactiques sont utilisées par les tenants de l'enseignement chrétien pour dénigrer et affaiblir les écoles laïques : plaintes, pétitions, propagande anti-laïque, créations d'écoles ou de garderies… Un curé peut déplorer la qualité des leçons données à l'école laïque, tel celui de Labastide de Castel-Amouroux (Lot-et-Garonne) [346] ; des parents peuvent déposer des plaintes auprès du maire de leur commune contre l'instituteur, comme c'est le cas à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) où plusieurs parents désavouent la directrice de l'école publique laïque de filles et envoient leurs enfants à l'école congréganiste [347], ou encore à Grézet-Cavagnan (Lot-et-Garonne) où l'institutrice ne ferait pas le catéchisme [348]. Les rumeurs vont bon train – *« Voilà la basse vengeance des bonapartistes ! »* s'indigne d'ailleurs un républicain [349] –, et les opinions politiques des enseignants sont sujettes à polémique. Ainsi, l'institutrice laïque de Gondaille (Lot-et-Garonne) ne cesse d'être discréditée par le maire royaliste [350]. Celle de Granges (Lot-et-Garonne) n'a pu relever l'école laïque contre les sœurs car ces dernières ont non seulement d'après le maire *« des racines profondes »* dans la commune mais ont été également favorisées par l'agitation des bonapartistes de la localité qui n'ont eu de cesse de dénigrer l'enseignement laïque [351]. De même, à Monbahus (Lot-et-Garonne), l'institutrice laïque subit des tracasseries de la part des autorités locales qui accordent leurs sympathies à l'école libre congréganiste patronnée par le curé, le maire et la plupart des conseillers municipaux du fait de leurs opinions hostiles à la République [352]. C'est le conseiller général de Villeréal en personne, le bonapartiste Pierre Besse, qui dépose auprès de l'inspecteur d'Académie une plainte contre l'instituteur laïque de Rayet (canton de Villeréal, Lot-et-Garonne), car ce dernier aurait été retrouvé en état d'ivresse [353]. Rencontrant des élèves au bord d'une route en train de faire un mouvement de gymnastique, une journalière d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), connue, selon les autorités, pour être avec son mari *« des agents très actifs de la réaction »*, invective l'instituteur dans l'exercice de ses fonctions :

[346] AD47, 1 T 239 : lettre de l'inspecteur d'Académie au préfet de Lot-et-Garonne (20 septembre 1881). D'après le curé, les leçons de couture ne seraient pas données à l'école de jeunes filles de l'école mixte laïque.

[347] *Ibid.* : lettre du maire de Port-Sainte-Marie au préfet de Lot-et-Garonne (5 avril 1883).

[348] *Ibid.* : lettre de l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'Académie (17 février 1884).

[349] *Ibid.* : lettre d'un ami de l'époux de l'institutrice de Boussès au député de Marmande Léopold Faye (19 septembre 1880).

[350] *Ibid.* : lettre de l'institutrice de Gondaille au préfet de Lot-et-Garonne (2 mai 1881).

[351] AD47, 1 T 91 : lettre du maire de Granges au préfet de Lot-et-Garonne (23 septembre 1879).

[352] *Ibid.* : lettre du préfet au ministre de l'Instruction publique (3 juin 1881).

[353] AD47, 1 T 239 : lettre de Pierre Besse à l'inspecteur d'Académie (29 septembre 1884).

« Vous feriez mieux d'apprendre à ces enfants le catéchisme que l'exercice ! [354] » En Lot-et-Garonne, au début des années 1880, deux inspecteurs primaires favorables à l'Empire tracassent, à cause de ses options politiques républicaines, l'institutrice publique de Boussès en affirmant son incompétence professionnelle [355]. L'instituteur de Feugarolles [356] est déplacé à la suite d'une pétition portée au conseil municipal du fait de son appartenance au comité républicain de sa localité [357]. Quant à l'instituteur de Couthures (Lot-et-Garonne), il est révoqué en raison de ses idées républicaines, à la suite d'une pétition de quatre pères de famille [358]. À Bazens (Lot-et-Garonne), alors que la commune attend un remplaçant à l'instituteur parti occuper un nouveau poste, les cléricaux de la commune en profitent pour répandre la nouvelle que le gouvernement manque d'enseignants et qu'il vaut mieux placer ses enfants dans les écoles congréganistes [359]. L'attente de la nomination d'une institutrice communale laïque est également difficile pour les républicains de Cahuzac (Lot-et-Garonne), la présence d'une institutrice libre congréganiste étant vécue comme une très forte concurrence [360]. Dans les communes dépourvues de salle d'asile, les directrices congréganistes d'écoles primaires établissent des garderies afin d'attirer, dès le premier âge, les enfants dans leurs établissements pour les installer, le moment venu, dans leurs écoles primaires. L'inspecteur d'Académie de Lot-et-Garonne s'émeut de cette stratégie qui s'est déroulée à Laroque et, d'après lui, dans beaucoup d'autres localités du département, car elle *« est de nature à favoriser la prospérité de certaines écoles congréganistes au détriment des écoles publiques laïques. [361] »* De même, les institutrices publiques congréganistes chargées de la direction de l'école maternelle de Mont-de-Marsan, oubliant leur qualité d'institutrices publiques, calomnient en 1888 et en 1889 les maîtres de l'école publique de garçons afin de nuire au recrutement de cet établissement et de favoriser celui de l'école privée congréganiste. L'inspecteur primaire aimerait profiter de l'ouverture de l'école publique laïque de filles de Mont-de-Marsan en octobre 1890 pour reti-

[354] AD47, 4 M 88 : rapport du commissaire de police d'Aiguillon (13 mai 1884).

[355] AD47, 1 T 239 : lettre d'un ami de l'époux de l'institutrice de Boussès au député de Marmande Léopold Faye (19 septembre 1880).

[356] Commune dont le maire est le légitimiste Léopold de Batz de Trenquelléon.

[357] AD47, 1 T 239 : lettre de l'inspecteur d'Académie au préfet de Lot-et-Garonne (14 septembre 1885).

[358] *Ibid.* : lettre du maire de Couthures au sous-préfet de Marmande (10 octobre 1882).

[359] AD47, 1 T 91 : lettre du maire de Bazens au préfet (27 septembre 1882).

[360] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au préfet (17 novembre 1881).

[361] *Ibid.* : lettre de l'inspecteur d'Académie au maire de Laroque (12 février 1881).

rer la direction de l'école à ces religieuses [362]. Toutes ces critiques envers les enseignants d'écoles laïques ne sont souvent que prétexte pour les pères de famille de faire changer d'école à leurs enfants [363]. Mais cette tactique de dénigrement est également utilisée par le camp adverse [364].

Inversement, afin de lutter contre les instituteurs ayant manifesté de façon ostentatoire leur hostilité au régime républicain, les Autorités prennent des sanctions contre eux, le déplacement étant la première d'entre elles, la révocation la plus forte. Tel est le cas de Peyré, instituteur à Fauillet (Lot-et-Garonne », qualifié en 1881 de *« réactionnaire »* et déplacé ; de Fourcade, instituteur à Cancon (Lot-et-Garonne), révoqué en raison de ses opinions bonapartistes bien affichées [365] ; de Biet, instituteur à Pardaillan (Lot-et-Garonne), qui a procédé à des manœuvres contre les candidats du gouvernement lors des élections municipales de 1882 ; également de Canton, instituteur à Loubès Bernac (Lot-et-Garonne), dont la demande de réintégration la même année est refusée car, selon les Autorités, du fait qu'il soit *« un bonapartiste, un apôtre ardent du Seize-Mai »*, sa présence est considérée comme *« un poison mortel pour les républicains. [366] »* Étant également bonapartiste, l'instituteur de Cazères (Landes) est surveillé par le sous-préfet de Saint-Sever qui considère qu'*« on devrait le changer, car les instituteurs-secrétaires ont une influence réelle sur les maires campagnards* [et], *avec un instituteur bonapartiste, le maire ne pourra jamais être des nôtres. [367] »*

La question des programmes et des manuels scolaires agite également le milieu clérical le plus militant qui montre de façon ostentatoire son opposition aux lois de laïcisation. Ce sont en effet le plus souvent les curés qui critiquent les manuels utilisés dans les écoles. De ma-

[362] AD40, 1 M 102 : lettre du maire de Mont de Marsan au préfet des Landes (21 octobre 1889).

[363] Selon l'inspecteur d'Académie de Lot-et-Garonne, la mauvaise qualité des cours donnés à l'école laïque de telle commune est souvent très exagérée.

[364] Ainsi, six pères de famille républicains signent une pétition contre l'instituteur de Villeneuve-de-Mézin (les leçons de géographie sont données sans explication, celles de grammaire sont absentes depuis trois mois…). Or, dans ce cas présent, l'instituteur est un ami curé que, du reste, ce dernier défend (AD47, 1 T 239 : lettre de l'inspecteur d'Académie au préfet de Lot-et-Garonne, 1er février 1877).

[365] Révocation qui donne l'occasion à plusieurs habitants de Cancon de tenir des propos injurieux à l'adresse des républicains, *« cette bande de canailles. »* AD47, 4 M 85 : procès-verbal de la gendarmerie, brigade de Cancon (7 janvier 1881).

[366] AD47, 1 T 244 : déplacements et réintégrations (1842-1899).

[367] AD40, 1 M 102.

nière plus globale, le clergé dénonce toute la politique scolaire des républicains car, identifiant la République au Mal, il voit dans l'école laïque l'instrument diabolique destiné à détruire la religion, la famille et la société. Elle est même le lieu où l'on cherche à dresser les enfants des familles pieuses contre leurs parents. C'est pourquoi les curés avertissent les familles du danger que représente *« l'école sans Dieu »* et qui révèle, selon eux, l'incompatibilité entre école républicaine et vie chrétienne [368] : *« Prenez garde à vos enfants que l'on cherche à empoisonner ! [369] »* Ces avertissements se font souvent en chaire et ne s'en tiennent pas qu'à la seule critique des manuels scolaires. Des injures peuvent être lancées à l'encontre de l'instituteur – symbole de la République laïque –, de la municipalité – quand elle est de majorité républicaine –, ou bien à l'encontre de la République elle-même. De nombreux exemples peuvent être listés, les différents titulaires du portefeuille des Cultes n'ayant cessé jusqu'en 1905 d'alerter les préfets afin qu'ils fassent remonter à Paris les informations relatives aux *« plaintes adressées à l'Administration contre le clergé pour faits politiques, violences en chaire, diffamation et outrages aux Autorités. [370] »*. Outre le fait que ce matériau archivistique a été incomplètement conservé, il doit cependant être utilisé avec précaution car, pour répondre à la sollicitation pressante du ministre, les préfets, soucieux de montrer leur bonne volonté au cabinet ministériel, sont amenés à inclure dans leurs rapports des faits dont la source, la nature et parfois l'authenticité sont très variables : pétitions émanant de villageois contre les agissements politiques du curé, signalements obtenus de fonctionnaires (instituteurs, gardes-champêtres…) ou d'élus locaux dévoués à la cause républicaine, plaintes de candidats républicains inquiets de l'ingérence cléricale, articles de presse locale critiquant l'intervention de tel prêtre dans la vie politique de sa paroisse, dénonciations anonymes..., autant d'éléments constituant un ensemble hétérogène d'informations parfois considérées comme de la simple diffamation par les desservants religieux qui n'hésitent pas à écrire aux Autorités pour se plaindre et contester leur véracité. En revanche, les données relatives à la

[368] *Cf.* GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !...*, *op. cit.*, p. 83-84.

[369] Prédication du curé d'Aurice (Landes) faite en 1883. In AD40, 5 V 353 : lettre du préfet des Landes au ministre de la Justice et des Cultes (2 juillet 1883).

[370] Selon les termes de la circulaire confidentielle que leur adresse Armand Fallières le 28 mai 1880. L'année suivante, le ministre des Cultes demande encore aux préfets et sous-préfets de surveiller les prédicateurs par les commissaires de police et d'établir des procès-verbaux de tous les écarts de parole (AD40, 1 V 3 : lettre du 11 mars 1881 à l'adresse des sous-préfets de Dax et Saint-Sever). En 1889 de nouveau, le ministre de la Justice et des Cultes demande au préfet des Landes de lui transmettre des rapports sur les ecclésiastiques qui pourraient manquer à leur devoir pendant la période électorale du 10 octobre 1889 (AD40, 1 M 102).

statistique de la suppression des traitements ecclésiastiques des membres du clergé représentent une source fiable [371]. Les archives de la direction des Cultes conservent plusieurs recensements périodiques des suppressions opérées en raison de l'intervention du clergé dans les opérations électorales. Le relevé le plus complet concerne les élections législatives des 4 et 18 octobre 1885 [372]. Procédant à un classement des diocèses français en fonction du nombre de plaintes instruites, la direction des Cultes établit, en avril 1886, une carte colorée d'un dégradé de quatre couleurs [373] nous permettant de tracer une géographie de l'engagement politique du clergé [374]. Le diocèse d'Auch s'inscrit dans les secteurs où l'ingérence des prêtres est faible. Les travaux de Gérard Cholvy ont pourtant montré qu'il peut être considéré comme un diocèse où la vitalité religieuse est plutôt bonne, mais il se distingue d'autres zones de pratique élevée par l'indépendance traditionnelle des votes politiques de ses habitants [375]. Le nombre de plaintes augmente sensiblement dans les terres de chrétienté, qu'il s'agisse de celles de l'Ouest [376] ou de celles aux fortes assises rurales formant un axe allant de Bayonne à Viviers qui intègre le diocèse d'Aire (notamment les paroisses entre l'Adour et les terres béarnaises) et celui d'Agen. Cette information est-elle confirmée par la documentation issue des archives départementales ?

Certains des curés qui ont fait preuve d'ingérence électorale et qui ont combattu les lois républicaines se sont aussi opposés au 14-Juillet, et il n'est donc pas anormal de les retrouver

[371] Afin, dans le meilleur des cas, d'obtenir l'obéissance des fonctionnaires du culte catholique ou, tout du moins, de refroidir l'ardeur militante de la partie la plus zélée du clergé, l'administration des Cultes prononce de nombreuses suppressions de traitement pour sanctionner les curés et desservants dont l'engagement politique avéré par une instruction est estimé contraire à la réserve qui sied à leur statut.

[372] Pour l'ensemble de la France, le ministre de l'Instruction publique et des Cultes est amené à envisager 326 suppressions de traitement pour ingérence du bas clergé dans la lutte électorale.

[373] Le « rouge foncé » est utilisé pour les diocèses où le nombre de plaintes est au moins égal à 50 ; le « rouge clair » pour les circonscriptions religieuses où le nombre de plaintes se situe entre 20 et moins de 50 ; le « rose » pour les diocèses où le nombre de plaintes est inférieur à 20 ; le « blanc » est réservé aux diocèses sans plaintes ou dont les réponses ne sont pas encore parvenues à la date d'établissement de la carte.

[374] Géographie toutefois approximative puisque cette carte ne concerne pas l'ensemble des faits d'ingérence mais seulement les comportements faisant l'objet d'une dénonciation et d'une enquête administrative.

[375] À l'instar des diocèses d'Annecy, Bayeux, Cambrai, Chambéry, Coutances, Rennes et Nantes (*cf.* DÉLOYE, *Les voix de Dieu…, op. cit.*, p. 220.

[376] Le diocèse de Quimper et celui de Saint-Brieuc.

encore ici. C'est par exemple le cas de Capbern, desservant de Lugaut-Retjons (Landes) [377], d'Alis, curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne), ou encore de Serret, curé de Moirax (Lot-et-Garonne), qualifié par ses opposants de *« réactionnaire militant »*, qui combat aussi bien les livres des institutions laïques que les candidats républicains [378]. Du haut de la chaire, Peydessus, le desservant de Vielle-Soubiran (Landes), n'hésite pas en 1882 à dire : *« La République ne me paie que les intérêts de ce qu'elle m'a volé. Je sens la puanteur de la pourriture qui nous gouverne passer par le canal des tuiles de mon église. [379] »* La même année, il intime l'ordre aux enfants de l'école publique tenue par un instituteur laïque de brûler les paroles de *La Marseillaise* que l'enseignant venait de leur faire chanter [380]. Au cours de la grande messe du 28 mai 1882, le curé d'Aiguillon (Lot-et-Garonne) lit la lettre de l'évêque contre la loi abolissant l'instruction religieuse dans les écoles communales, approuvant ce mandement afin de mobiliser le plus de parents d'élèves possible. Le 15 décembre 1882, la Congrégation de l'Index publie un décret condamnant plusieurs ouvrages, en particulier ceux de Compayré, de Jules Steeg et de Paul Bert [381]. Aussitôt, dans les Landes, au cours de l'année 1883, Cantau, curé d'Aurice, Bousquet, curé de Sorbets, et Brun, curé de Saubusse, *« se sont compromis dans leurs prédications [382] »* en approuvant cette condamnation. Le desservant de Tosse s'oppose très fermement contre les manuels et les lois de laïcisation de l'enseignement [383]. Les prêtres de Laurède, Poyartin, Poyanne et Grenade-sur-l'Adour [384], tout comme celui de Luglon [385], de Castets [386] et d'Aurice déjà cité préconisent alors de nombreuses fois de brûler les manuels scolaires et menacent ceux de leurs paroissiens qui conserveraient ces livres de ne pas leur administrer leur première communion. La prédication du curé d'Aurice apparaît

[377] AD40, 5 V 354 : lettre du maire de Lugaut au préfet des Landes (9 février 1883) et lettre de l'instituteur Latappy à M. Bouchard, inspecteur primaire à Mont-de-Marsan (11 février 1883).

[378] AD47, 1 V 11 : lettre du commissaire spécial de police des chemins de fer au préfet des Landes (21 octobre 1887).

[379] In *Le Patriote landais*, 2 août 1882.

[380] AD40, 5 V 1373 : lettre de l'instituteur de Vielle-Soubiran à l'inspecteur d'Académie des Landes (5 mars 1883).

[381] En particulier, de Paul Bert, *L'Instruction civique à l'école* et *La première année d'enseignement scientifique.*

[382] AD40, 1 V 2 : lettre du préfet des Landes au ministre des Cultes (3 avril 1883).

[383] AD40, 5 V 949 : lettre du ministre de l'Intérieur et des Cultes au préfet des Landes (4 septembre 1902 : rappel de la situation en 1883).

[384] AD40, 1 V 2 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (25 février 1883).

[385] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (6 mars 1883).

[386] AD40, 5 V 949 : rapport du préfet des Landes (avril 1883).

comme la plus violente de toutes : les auteurs des livres incriminés, *« tous des protestants »*, sont des personnes *« infâmes. »* C'est *« un pêché mortel d'acheter ces ouvrages, de les lire, de les faire lire, de les vendre : malheur à vous si votre maison en contient ! Brûlez-les, sinon vous serez damnés à tout jamais. [387] »* D'autres desservants des Landes, en particulier ceux de Liposthey, Lugaut-Retjons, Biscarrosse, Sarraziet, Saint-Vincent de Xaintes (Dax) [388] et de Saint-Yaguen [389], adressent aux instituteurs de ces communes des observations plus ou moins comminatoires au sujet de l'emploi des livres de classe évoqués plus haut : pour les enseignants, non seulement l'action de lire ces ouvrages est un pêché mortel – au même titre que pour les simples paroissiens –, mais qui leur vaut aussi en prime l'excommunication. En 1883, Peydessus, le desservant de Vielle-Soubiran, déjà cité pour ses diatribes antirépublicaines énoncées l'année précédente, continue à critiquer fortement la République, l'instituteur de la commune et les lois scolaires qu'il qualifient d'*« iniques. »* Il menace les enfants qui persisteraient à fréquenter l'école publique laïque de ne pas leur donner leur première communion [390]. Labastugue, le desservant de Tosse, déjà cité, profère des injures contre l'instituteur contre qui il veut mener une véritable rébellion [391]. Capbern, le desservant de Lugaut-Retjons fait de même : il interdit aux élèves qui doivent faire leur première communion d'aller à l'école communale parce que l'instituteur n'y donne pas d'enseignement religieux, et les invite à lui porter les ouvrages censurés par Rome sous peine d'être exclus du catéchisme. Si les auteurs des livres incriminés sont traités de *« canailles »*, l'enseignant est, lui, *« pire qu'une bête d'avoir introduit ces ouvrages dans son école ! [392] »* Desbordes, le curé de Saint-Yaguen, profite de la célébration du mariage d'un magistrat pour dénoncer l'ensemble des lois républicaines. Il plaint cet *« homme appartenant à la magistrature qui, avec le clergé, a l'honneur d'être persécutée. [393] »* En 1884, le préfet des Landes alerte le ministre des Cultes

[387] AD40, 5 V 353 : lettre du préfet des Landes au ministre de la Justice et des Cultes (2 juillet 1883).

[388] AD40, 1 V 2 : lettre du ministre de l'Intérieur et des Cultes au préfet des Landes (17 février 1883) et lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur et des Cultes (6 mars 1883) ; AD40, 5 V 721 : lettre du commissaire de police de Dax au sous-préfet de Dax (16 avril 1883).

[389] AD40, 5 V 587 : lettre du commissaire de police de Tartas au sous-préfet de Saint-Sever (6 juin 1883).

[390] AD40, 5 V 1373 : lettre du maire de Vielle-Soubiran au préfet des Landes (6 janvier 1883).

[391] AD40, 5 V 949 : rapport du préfet des Landes (avril 1883).

[392] AD40, 5 V 354 : lettre de l'instituteur Latappy à M. Bouchard, inspecteur primaire à Mont-de-Marsan (11 février 1883).

[393] *Id.*

de *« la campagne ouverte par les curés contre l'enseignement primaire.* [394] *»* Il considère que la situation devient de plus en plus délicate car l'évêque d'Aire, dont l'attitude hostile au régime républicain est connue par les Autorités, ne s'est laissé désarmer par aucune des mesures prises contre les membres de son clergé. L'instituteur de Leuy proteste en 1884 contre Mauléon, le desservant du village, qui *« a eu recours à l'intimidation pour arracher les enfants à l'école et les entraîner à celle de Cauna, dirigée par les Sœurs.* [395] *»* De son côté, Joly, le curé de Saint-Pierre-de-Tonneins (Lot-et-Garonne), déjà signalé dans les années 1870 comme *« un des conseillers les plus influents de la réaction à Tonneins »*, continue au début des années 1880 de blâmer publiquement les choix et les actes de la municipalité [396]. En 1881 [397], Lussus, curé de Gazaupouy (Gers), profère des injures contre le conseil municipal ; le curé d'Artiguedieu (Gers), l'abbé Saudral, et celui de Sarraguzan (Gers) calomnient le gouvernement républicain. Quant à Pouy, curé de Monlaur-Bernet (Gers), en engageant la lutte contre l'instituteur, il ne perd pas l'occasion lui non plus de critiquer les actes du gouvernement. Daylies, curé de Frégouville (Gers), injurie à son tour publiquement l'instituteur. Daguzan, curé de Marsolan (Gers), s'oppose fermement à la loi scolaire de 1881 qu'il juge *« infernale et diabolique »* et exhorte les parents à retirer leurs enfants des écoles communales. La même année, Campagne, curé d'Ygos (Landes), prononce des sermons contre les institutions républicaines [398]. En 1883, le curé de Labouheyre (Landes) ne cesse de proférer une diatribe contre la République [399]. C'est encore le cas, en 1884, de l'abbé Solassol, curé de Sauveterre (Gers), qui dénigre l'enseignement de l'école communale de son village et manifeste ouvertement son hostilité au gouvernement [400]. Gabarra, desservant de Capbreton (Landes), qui attaque en chaire la loi du 28 mars et certains livres de classe dont il *« défend d'en user ; qu'importe que la loi civile l'autorise ! »*, va encore plus loin en exerçant en juin 1883 un chantage envers le conseiller municipal Lafilière dont le petit-fils va à l'école libre qui n'existe que *« grâce à moi. »* Or, le conseil municipal vient de laïciser l'école des filles de Capbreton, et Gabarra a alors, en réaction, créé une école libre des filles. Il s'adresse à

[394] AD40, 1 V 2 : lettre du préfet des Landes au ministre des Cultes (22 février 1884).

[395] AD40, 5 V 1296.

[396] AD47, 1 V 11 : lettre du sous-préfet de Marmande au préfet de Lot-et-Garonne (24 mars 1882).

[397] AD32, 1 M 295 : lettre du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (28 octobre 1881).

[398] AD40, 5 V 348 : lettre du préfet des Landes au procureur de la République de Mont-de-Marsan (6 août 1881).

[399] AD40, 1 V 2 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (6 mars 1883.)

[400] AD32, 1 M 295 : lettre du sous-préfet de Lectoure au préfet du Gers (12 juin 1884).

l'épouse de Lafilière en ses termes : *« Votre mari, membre du conseil municipal, a été le premier à voter le renvoi des sœurs et la suppression de 200 francs sur mon traitement. Vous avez donc le choix : ou votre petite-fille va à l'école laïque ou, si vous voulez que votre petit-fils soit maintenu dans l'école libre, il faut que la petite-fille y aille aussi, sinon le garçon sera mis à la porte.* [401] *»* Si la plupart des clercs militants critiquent la République du haut de la chaire, certains autres profitent de manifestations publiques pour montrer leur opposition au régime. C'est au cours de la procession de la Fête-Dieu à Lectoure (Gers) en 1881 que l'abbé Sentis, desservant de la paroisse de Saint-Esprit, et son vicaire l'abbé Tressera sont à l'origine d'échauffourées après qu'ils ont insulté le gouvernement et saisi à la bride les chevaux qui tiraient un omnibus passant près du cortège pour intimer l'ordre au conducteur de s'arrêter, de manière à provoquer une manifestation ostentatoire [402]. En 1886, pour s'opposer au maire républicain de sa commune, le curé de Leuy (Landes), déjà cité, fait arracher l'arbre de la Liberté [403]. En 1887, c'est à l'occasion de la distribution des prix aux écoles communales de Monclar (Lot-et-Garonne), au cours de laquelle le sénateur-maire républicain Pons a évoqué les lois sur l'enseignement primaire qu'il considère fondées sur les principes sacrés de la justice et de la liberté de conscience, puis justifié la laïcisation de l'école, que le curé Fauché se fait remarquer. Se levant afin de montrer sa désapprobation vis-à-vis des propos de Pons, il se tourne vers trois de ses confrères pour leur lancer : *« Faisons notre devoir ! »* Au moment où les quatre ecclésiastiques quittent la réunion, espérant d'ailleurs être suivis par de nombreuses personnes – ce qui n'a cependant pas été le cas –, Pons leur rétorque : *« Ah ! Vous ne voulez pas des lois de la République, M. le curé ! Eh bien, n'acceptez pas le traitement qu'elle vous donne, refusez les mandats qu'elle vous envoie ! Vous et vos pareils, nous le savons, ne reconnaissez qu'une chose du gouvernement : les lois budgétaires, le budget des dépenses, dans lequel la République, bonne fille, inscrit tous les ans une cinquantaine de millions pour vos traitements…* [404] *»* En 1889, en Lot-et-Garonne, dans l'arrondissement de Marmande, Dubos, desservant de la paroisse d'Auriac, prononce dans l'exercice de son ministère et en assemblée publique un discours contre la loi du 15 juillet 1889 sur l'obligation pour les curés de faire

[401] AD40, 5 V 858 : lettre du conseiller général Lafitte (juillet 1883).

[402] AD32, 1 M 295 : rapport du préfet du Gers (15 octobre 1881).

[403] AD40, 1 M 156 : lettre du maire de Leuy au préfet des Landes (13 janvier 1887).

[404] AD47, 4 M 91 : rapport du commissaire de police de Monclar (25 août 1887).

l'armée [405] et Régès, desservant de celle de Monteton critique du haut de la chaire le gouvernement républicain et les lois scolaires [406].

De nombreux curés, soupçonnés de vouloir trahir les règles démocratiques des rituels électoraux, sont nommés par les Autorités *« adversaires »* ou *« ennemis déclarés des institutions républicaines. »* C'est le cas, en 1880, de l'abbé Mialhe, exerçant à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), qualifié de *« vicaire remuant [407] »* ; en 1881, de Doniez, desservant de Mimbaste (Landes), jugé comme *« notoirement hostile aux institutions républicaines [408] »* ; en 1886, de l'abbé Clavé, curé de Coudures (Landes) et de l'abbé Harambure, curé de Larbey (Landes) [409] ; en 1887, de Lubréroques, curé de Montastruc (Lot-et-Garonne) [410], de Jean Boissy, curé d'Antagnac (Lot-et-Garonne), *« adversaire avéré* [des] *institutions républicaines et protecteur déterminé de l'école congréganiste [411] »* ; en 1889, de Raymond Fourcade, curé de Casteljaloux (Lot-et-Garonne) [412], d'Alis, curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne) [413], ou encore de Daydrein, desservant de Montaut (Landes) [414]. D'autres curés sont accusés de se mêler activement à la politique voire d'appeler à voter pour les candidats conservateurs, comme le font, en 1881 le curé de Cazeneuve (Gers) et celui de Cassaigne (Gers) *« du haut de leur chaire comme dans la rue. [415] »* Cette année-là, et déjà l'année précédente, l'abbé Doat, curé de Fleurance (Gers), signalé « *comme livrant en chaire des attaques violentes contre le gouvernement républicain »*, est aussi incriminé *« de coopérer avec le parti réactionnaire pour détourner les électeurs. [416] »* En 1881 encore [417], à l'approche des élections législatives,

[405] AD47, 6 U 309 : audience du 29 septembre 1889.

[406] *Ibid.* : audience du 29 novembre 1889.

[407] AD 47, 2 V 4 : lettre du préfet de Lot-et-Garonne au ministre de l'Intérieur (12 juin 1880).

[408] AD40, 5 V 643 : lettre du ministre de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Cultes au préfet des Landes (6 juin 1882, rappelant des faits datant de 1881).

[409] AD40, 1 V 2 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (19 février 1886). Pour Harambure, voir aussi AD40, 5 V 911 : lettre du maire de Larbey au sous-préfet de Saint-Sever (20 avril 1900) qui rappelle qu'en 1886 ce desservant s'était livré à une critique injurieuse des institutions républicaines du haut de la chaire.

[410] AD47, 1 V 11 : lettre du maire au sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot (21 septembre 1887).

[411] *Ibid.* : lettre du maire de Casteljaloux au sous-préfet de Nérac (15 mai 1887).

[412] *Ibid.* : lettre du maire de Casteljaloux au sous-préfet de Nérac (27 janvier 1889).

[413] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (19 juillet 1889).

[414] AD40, 5 V 567 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (9 octobre 1889).

[415] AD32, 1 M 295 : lettre du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (17 décembre 1881).

[416] *Ibid.* : lettre du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (15 octobre 1881).

[417] *Ibid.* : lettre du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (29 septembre 1881).

voire le jour même, le curé d'Avensac (Gers) *« annonce la guerre »* et invite ses paroissiens à voter pour les conservateurs ; celui de Gensac (Gers) distribue des bulletins de vote, en même temps qu'il annonce que *« la République est la cause de tous nos maux »* ; ceux de Saint-Christaud (Gers) et de Loubersan (Gers), lors de la messe du 7 août pour le premier, du 14 août pour le second, menacent en chaire leurs paroissiens de ne plus les confesser s'ils ne votent pas pour le candidat de l'opposition ; Cazeneuve, curé de Miradoux (Gers), va encore plus loin : non seulement il engage ses ouailles le 21 août à se méfier de *« cette République de voleurs »*, à ne pas voter pour le candidat républicain et à lui préférer son adversaire, c'est-à-dire *« celui qui a promis de défendre la religion »*, mais en outre il menace de la damnation éternelle ceux qui n'écouteraient pas ses consignes. À la veille des élections, Sarron, le curé de Saint-Agnet (Landes), donne un dîner dans son presbytère [418]. Handus, aumônier de la maison centrale de détention à Eysses (Lot-et-Garonne), annonce son vote blanc lors de ces élections du 21 août 1881 car *« il ne peut donner son vote au candidat républicain pas plus qu'au candidat bonapartiste. [419] »*, ce qui révèle une nouvelle fois que les curés les plus anti-républicains sont en majorité royalistes [420]. L'abbé Doniez, desservant de Mimbaste (Landes), donne des conseils lui aussi du haut de sa chaire pour voter contre les candidats *« capables de lois réprouvables. [421] »* Non content de dénoncer les écoles laïques, le curé de Saint-Yaguen (Landes) donne de l'argent pour faire distribuer des bulletins en faveur d'Henri Faton de Favernay. Il chasse même un domestique de son presbytère, sanctionné d'avoir annoncé qu'il ne voterait pas pour ledit candidat [422]. La veille du scrutin, le journal conservateur landais *L'Adour* insère la lettre d'un curé (sans en préciser le nom) destinée aux paysans afin de les faire s'insurger contre la laïcisation de la société et afin d'influencer le vote, ce qui prouve encore une fois que les masses rurales restent un enjeu électoral :

> *« Les députés républicains ont toujours peur de l'influence des curés et ils ont voté la suppression de l'aumônerie militaire. Voilà ce qu'ont fait Loustalot et Sourigues ! Et ces gens-là se vantent de respecter la religion ! […] Y a-t-il rien de plus beau, paysans mes amis, que ces braves filles de Saint-Vincent-de-Paul soignant nos malades dans les hôpitaux, les soignant si bien, avec tant de dévouement ? Ces gens-là*

[418] *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, 20 août 1881.

[419] AD47, 1 V 11 : lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au préfet de Lot-et-Garonne (23 mars 1882).

[420] Voir *supra*, p. 261.

[421] AD40, 5 V 643 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Cultes (13 février 1882).

[422] AD40, 5 V 587 : lettre du commissaire de police de Tartas au sous-préfet de Saint-Sever (6 juin 1883).

les ont déjà chassées de plusieurs hôpitaux en attendant qu'ils les chassent de partout. Ils les chassent parce qu'elles sont religieuses, parce qu'elles parlent du bon Dieu aux malades ! N'est-ce pas ignoble, barbare, criminel, révoltant ? Et ils les ont remplacées par des infirmières laïques […].

Voilà mes amis, voilà où nous ont conduit ces hommes néfastes. Les uns votent avec bonheur ces mesures violentes et tyranniques, les autres se laissent entraîner par faiblesse. Il ne faut ni des uns ni des autres. C'est pourquoi, mes amis, vous refusez vos suffrages à MM. Loustalot et Sourigues qui ont approuvé et voté ces lois persécutrices. Vous les refusez aussi à Boucau, Pezat et Léglise qui sont prêts à les voter. [423]»

Si les attaques en haut de la chaire sont virulentes en cette année électorale, d'après le préfet du Gers, elles ont presque complètement cessé en 1882. Non que le clergé soit devenu moins hostile à la République, mais il est manifestement plus prudent : les attaques ne sont plus directes mais allusives. Pour autant, le clergé *« se rattrape »* dans les visites qu'il fait à ses paroissiaux [424]. Et certains continuent encore les années suivantes de *« s'occuper activement de politique. »* Ainsi, en 1883, le curé de Sabres (Landes) *« a transformé sa chaire en tribune politique […] afin de faire des avances aux élèves des écoles laïques et de les appeler à désobéir à leurs maîtres.* [425] *»* Mialhe, le curé de Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), essaie d'influencer la population en vue des prochaines élections [426]. Selon les témoignages des Autorités administratives et des enquêtes de police, le clergé gascon demeure dans une grande majorité hostile à la République malgré les invitations faites par Léon XIII dès 1884 aux pasteurs et aux fidèles français de ne pas s'opposer systématiquement au gouvernement établi. Dans la ligne du pape, l'évêque d'Agen lance des appels à la neutralité, ce qui le différencie de l'évêque d'Aire. Mais beaucoup de prêtres continuent de prendre publiquement position contre le gouvernement. Ainsi, pendant la période électorale des municipales de 1884, le desservant de Mauvezin-sur-Gupie (Lot-et-Garonne), *« ce bon fidèle du drapeau blanc »*, rappelle à ses ouailles du haut de la chaire qu'ils doivent voter et, le jour du scrutin, avance l'heure de la messe avant l'ouverture du bureau de vote pour leur permettre de se rendre aux urnes juste après, lui-même restant toute la journée dans la salle de vote *« afin de faire la campagne électorale.* [427] *»* En 1885, Delbecq, curé de Ladignac (Lot-et-Garonne), Lassaigne,

[423] *L'Adour. Journal de l'Appel au peuple*, 20 août 1881.

[424] AD32, 1 M 295 : lettre du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur et des Cultes (octobre 1882).

[425] AD40, 1 V 2 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (6 mars 1883).

[426] AD47, 4 M 87 : rapport du commissaire spécial de police au sous-préfet de Nérac (11 juillet 1883).

[427] *La Constitution*, 9 mai 1884.

curé de Salles (Lot-et-Garonne) [428], et Lafitte, desservant d'Audon (Landes) [429], critiquent ouvertement en chaire la République au moment des élections du 4 octobre. Quant à Lamaison, desservant de Buglose (Landes), s'il n'a, semble-t-il, prononcé aucune parole hostile au régime républicain du haut de la chaire, il a cependant manifesté auprès de ses paroissiens le jour même du scrutin, à la sortie de la messe, ses préférences pour la liste conservatrice. Le sous-préfet de Dax considère qu'il est sorti de sa neutralité *« en faisant connaître ses sympathies personnelles pour les ennemis d'un gouvernement qui lui alloue un secours de 300F depuis 1874. [430] »* L'abbé Dupouy, officiant chez les missionnaires de Buglose, engage les paroissiens à voter également pour la liste conservatrice, et les domestiques des missionnaires se rendent chez de nombreux habitants afin de distribuer des bulletins des candidats conservateurs [431]. En 1887, le desservant de Leuy (Landes), qui continue année après année son combat contre le régime en place, censure publiquement en chaire tous les actes administratifs de la municipalité [432] et outrage le maire en espérant sa fin politique ; il a en effet déclaré *« vouloir complètement raser le chef du parti républicain de la commune. [433] »* En 1889, Labardin, curé de Saint-Martin-de-Curton (Lot-et-Garonne) [434] prend parti aux élections législatives de cette année-là en combattant activement la candidature d'Armand Fallières [435]. De même, Dufau, le curé de Renung (Landes), abuse de son autorité pour combattre une candidature républicaine et, le lendemain des élections, critique le résultat favorable au républicain [436]. En Lot-et-Garonne, les curés de Fumel, Monségur et Astaffort usent de leur influence pour favoriser les conservateurs [437]. L'exemple de l'abbé Dubourg à Layrac (Lot-et-Garonne) traduit bien également cette opposition cléricale : *« On nous prescrit la neutralité, mais nous ne pou-*

[428] AD47, 1 V 11 : lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au préfet de Lot-et-Garonne (7 avril 1885).

[429] AD40, 5 V 1038 : lettre du ministre de la Justice et des Cultes au député Sourigues (21 octobre 1889 ; la lettre rappelle l'attitude du desservant pendant les élections de 1885). Lafitte est privé de son traitement en 1886.

[430] AD40, 5 V 1095 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (10 novembre 1885).

[431] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (4 novembre 1885).

[432] AD40, 5 V 1296 : rapport du préfet des Landes (2 juin 1897) : rappel de la condamnation de Félix Mauléon ayant eu lieu en 1887.

[433] AD40, 1 M 156 : lettre du maire de Leuy au préfet des Landes (13 janvier 1887).

[434] Dont nous aurons l'occasion de reparler (voir *infra*, p. 339).

[435] AD47, 1 V 11 : lettre du maire de Saint-Martin-de-Curton au sous-préfet de Nérac (4 septembre 1889).

[436] AD40, 1 M 102 : lettre du préfet des Landes au ministre des Cultes (20 septembre 1889). En conséquence, le ministre lui supprime son indemnité.

[437] AD47, 3 M 226.

vons rester neutres et laisser voter pour les députés qui ont fait la loi du divorce, qui ont imposé le service militaire aux prêtres pour les corrompre, et qui veulent faire la loi sur la séparation de l'Église et de l'État. [438] » Le sous-préfet de Marmande déclare : « *Il est hors de doute que les membres du clergé dans mon arrondissement ont pris une part active à la dernière campagne électorale. Mais la plupart d'entre eux, prudents, se sont bornés dans leur œuvre de propagande à l'emploi de moyens occultes !* [439] » Sans pour autant lister le nom des curés en questions, le préfet des Landes dénonce en 1889 l'implication politique des clercs de son département : « *Comme en 1885, le clergé landais s'est de nouveau engagé dans les élections de 1889. […] Les curés disent qu'ils ont le devoir d'éclairer les consciences. Ils influencent le vote des paysans.* [440] »

La hiérarchie ecclésiastique, relayée par le bas clergé, considère finalement le vote comme un devoir religieux car il engage la conscience du chrétien ; ce qui est parfaitement démontré par un article de la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, datant de 1902 [441]. La presse des droites défend également ce devoir religieux. Au journal républicain le *Progrès de la Chalosse* qui, quelques jours après les législatives de 1881, prend à partie un vicaire accusé d'être intervenu comme « *agent électoral de la réaction* », l'organe royaliste *La Nouvelle Chalosse* réplique que c'est « *de la mauvaise foi car ce vicaire a simplement lu un mandement de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax à l'occasion d'une lettre encyclique de sa sainteté Léon XIII. […] Cette lettre pastorale conseille aux fidèles, dans leurs actes politiques, de ne pas se laisser guider par la passion mais de fixer leur choix sur des candidats selon le cœur de Dieu, c'est-à-dire aimant et pratiquant la religion.* [442] » Cela permet de comprendre cet important travail de propagande des pasteurs catholiques qui utilisent de nombreux éléments de pression pour convaincre leurs ouailles de « bien » voter. Les fidèles, attachés à la figure religieuse du curé et à une certaine communauté de destin dont ils ne veulent être exclus, mènent aussi une inquiète recherche du Salut éternel. La menace de leur damnation joue par conséquent un rôle important pour eux. Les motifs d'obéissance sont pluriels : à la fois l'exercice de la pression cléricale utilisant le ressort de la peur et l'acceptation culturelle que cette pression suscite.

---

[438] *Id.*

[439] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Marmande au préfet de Lot-et-Garonne (3 septembre 1889).

[440] AD40, 3 M 168 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (septembre 1889).

[441] Du fait de sa date, nous l'avons reproduit et nous l'étudierons dans la troisième partie de la thèse. Voir *infra*, p. 469.

[442] *La Nouvelle Chalosse*, 28 août 1881.

Fig. 19 : Interventions cléricales antirépublicaines

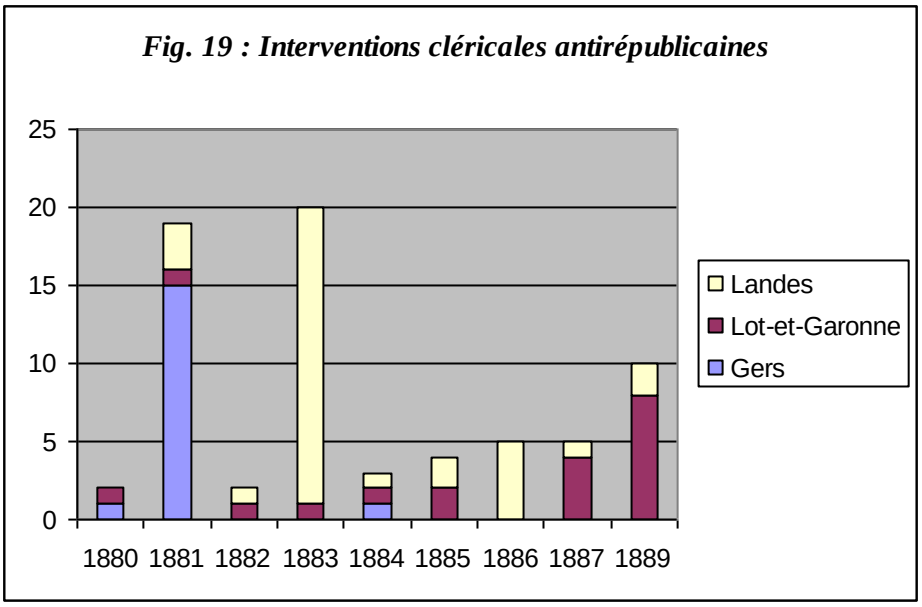

Plusieurs éléments ressortent de ce corpus. À l'image des marques de résistance au 14-Juillet, la plus grande proportion de dénonciations du régime républicain menées par le clergé et les injonctions à « bien voter » se situe au début des années 1880, en particulier en 1881 (avec 19 occurrences) et en 1883 (20). Non que cette attitude d'hostilité n'existe plus ensuite, loin s'en faut, mais la fréquence se réduit, à moins qu'il ne s'agisse seulement que de l'amoindrissement des signes de résistance ostentatoires, le curé sachant qu'il peut influencer l'opinion tout en restant discret, puisque confession et visites du prêtre à domicile sont autant de moyens de propagande politique. Cela étant, il faut tout de même noter que, proportionnellement au nombre de paroisses, sur une seule année, le nombre de curés accusés par les Autorités est faible : pour l'ensemble du cœur de la Gascogne, nous arrivons à un total de deux en 1880, dix-neuf en 1881, deux en 1882, vingt en 1883, trois en 1884, quatre en 1885, cinq en 1886, tout comme en 1887, et dix en 1889. Les curés cités dans les rapports ou lettres administratives sont-ils les seuls à manifester ouvertement une résistance à la République ou représentent-ils, au hasard de la conservation archivistique, un simple échantillon caractéristique de l'ensemble du clergé ? Certaines sources tendent à confirmer cette seconde hypothèse puisque, citant le problème posé par l'abbé Doniez en 1881, le préfet des Landes explique au ministre de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Cultes, que ce prêtre, bien que *« plus perfide que d'autres »*, est en fait *« comme la plupart des membres du clergé landais systématique-*

ment hostile aux institutions républicaines. [443] *»* À la suite du sous-préfet de Dax qui lui avait indiqué que *« l'attitude du clergé est absolument hostile aux institutions républicaines, les ecclésiastiques se déclarant, à quelques exceptions près, monarchistes* [444] *»*, le préfet rappelle en 1888 ce tempérament politique : *« Le clergé du département des Landes tout entier est hostile au gouvernement républicain. Sans instruction, sans éducation, il ne sait qu'obéir* [445] *»* et, en 1889, il écrit que *« comme en 1885, le clergé landais s'est de nouveau engagé dans les élections.* [446] *»* De la même manière, un peu plus tard en 1904, à propos du desservant de Bascons (Landes), le maire du Vignau n'explique-t-il pas à son tour au préfet des Landes que ce curé est *« comme la grande majorité de ses confrères : il partage des idées manifestement hostiles à la République* [447] *»* ? Bien sûr, les curés et autres desservants cités dans les documents préfectoraux sont essentiellement ceux qui posent le plus de problèmes, et souvent lors d'années électorales. Si cela ne signifie pas que tous les autres curés soient favorables à la République, loin s'en faut, on peut être amené à penser que ceux-là ne pratiquent pas, ou ne semblent pas pratiquer, d'actions réellement militantes. Leur opinion politique est cependant souvent connue, telle celle de Dufau, curé de Pompogne (Lot-et-Garonne), et n'étonne guère : *« il est bien loin d'être républicain* [448] *»*, mais tous n'exhortent pas nécessairement et ouvertement leurs paroissiens à voter pour les candidats conservateurs. D'autre part, il est assuré par les Autorités administratives que certains curés ne posent aucun problème. Mais les formules pour l'exprimer sont souvent passe-partout. Ainsi, en Lot-et-Garonne, à propos du curé de Sainte-Maure-de-Peyriac, le maire de la commune écrit : *« quant à son attitude politique, il n'a pas été possible de la bien juger. Cependant, je crois que, tout en étant opposé aux idées républicaines, il ne tient pas à se démontrer et se contente de son opinion personnelle.* [449] *»* C'est la même chose pour celui de Limon, perçu ainsi par le juge de paix de Lavardac : *« je ne crois pas que ce prêtre soit républicain, mais je dois à la vérité de dire qu'il ne connaît que le chemin de son presbytère et de son église.* [450] *»* N'empêche que, dans les Landes, le nombre

[443] AD40, 5 V 643 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Cultes (13 février 1882).

[444] AD40, 15 V 17 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (9 juillet 1888).

[445] *Ibid.* : rapport du préfet des Landes au ministre de la Justice et des Cultes (16 juillet 1888).

[446] AD40, 3 M 168 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (septembre 1889).

[447] AD40, 5 V 526 : lettre du maire du Vignau au préfet des Landes (23 septembre 1904).

[448] AD47, 1 V 11 : lettre du maire de Pompogne au sous-préfet de Nérac (1887).

[449] *Ibid.* : lettre du maire de Sainte-Maure-de-Peyriac au sous-préfet de Nérac (8 mai 1887).

[450] *Ibid.* : lettre du juge de paix de Lavardac au préfet de Lot-et-Garonne (14 mars 1887).

élevé de curés posant des problèmes interroge [451], surtout quand on le compare aux indices analysés plus haut qui révèlent un département landais plutôt déchristianisé. Est-il la seule conséquence d'un effort de conservation archivistique, déséquilibrant ainsi notre documentation sur le sujet, ou révèle-t-il réellement que les curés de ce département sont extrêmement actifs, peut-être justement plus militants qu'ailleurs du fait que les paroisses dont ils ont la charge sont plus passives, plus déchristianisées ou en cours de « républicanisation » ? Nous repérons cependant une forte concentration de desservants religieux les plus militants au sud du département (à proximité du Béarn pratiquant), et, de façon plus éparse, en Chalosse et dans la Haute Lande. Si nous comparons notre carte de répartition des marques d'hostilité antirépublicaines émanant du clergé avec la carte de la pratique religieuse établie par Gérard Cholvy [452] *(annexe n°4)*, nous constatons très clairement que c'est dans les « pays chrétiens », ceux où la pratique religieuse est la plus importante, que le nombre de curés militants est le plus nombreux. Cette corrélation se remarque aussi pour le Gers : c'est dans la partie sud-est du département, la plus christianisée, que le nombre de curés militants est le plus important. Pour le Lot-et-Garonne, si la vallée de la Garonne (en particulier la région autour de Tonneins) et la zone de Grande Lande (près de Casteljaloux) ne sont pas des « pays chrétiens », alors que le clergé y est actif, cette juxtaposition se repère bien toutefois pour le nord du département proche de la Dordogne. En outre, cette répartition établie à partir des dossiers conservés dans les archives départementales correspond parfaitement à la carte dessinée à partir de l'enquête ministérielle établie en 1886 [453]. Mais si le clergé dominait totalement et naturellement les électeurs catholiques et si ces derniers leur étaient intégralement soumis, les forces cléricales ne ressentiraient pas la nécessité de peser sur le choix électoral en multipliant les interventions en chaire ou en menaçant les ouailles de la damnation éternelle qui peut être évitée par la participation aux « bonnes œuvres » et par l'obéissance aux consignes cléricales. Toutes les sources consultées montrent la volonté de l'Église d'obtenir de la part des croyants une adhésion réfléchie à son combat contemporain. N'est-ce pas finalement la preuve de l'incertitude qui règne sur les choix politiques des électeurs catholiques et la confirmation de la relative liberté avec laquelle ces derniers abordent le moment électoral ? Dans tous les cas,

[451] 24 entrées (soit 40%). On arrive pour le Lot-et-Garonne à 19 entrées et, pour le Gers, à 17. La proportion est encore plus importante à partir des années 1890 : sur 30 cas de résistance cléricale mis au jour, 27 proviennent de curés landais (soit 90%) et 3 de curés lot-et-garonnais.

[452] CHOLVY (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse…*, *op. cit.*, p. 454.

[453] Voir *supra*, p. 284 et annexe n°5.

il semble aussi que les curés landais suivent à la lettre la campagne lancée contre les lois scolaires par le virulent évêque d'Aire [454] et saisissent l'occasion qui leur est donnée par ce mandement d'être ouvertement hostiles aux institutions républicaines [455], ce qui explique également le nombre important de marques d'oppositions du haut de la chaire. Le préfet des Landes explique bien qu'en 1885 et en 1889, Delannoy cherche à faire intervenir son clergé en faveur des candidats conservateurs, qu'ils soient bonapartistes, monarchistes ou boulangistes : *« Nous manquerions à notre devoir si nous ne rappelions pas aux fidèles qu'ils doivent savoir s'élever au-dessus de toute considération d'intérêt privé pour assurer le triomphe de la coalition monarchiste et boulangiste. [456] »* Quant à l'archevêque d'Auch, si, d'après le préfet du Gers, il s'est cantonné dans l'abstention politique [457], il a cependant laissé son entourage s'engager dans la polémique [458]. L'augmentation du nombre d'interventions de la part du clergé lot-et-garonnais en 1889 [459] peut s'expliquer peut-être par l'importance que prend la crise boulangiste dans ce département [460]. Mais, pour un paroissien, il n'est pas incompatible d'être républicain et chrétien. Le préfet des Landes le confirme : si *« les idées républicaines sont* [devenues] *prépondérantes* [dans son département]*, les idées religieuses y sont également en faveur. [461] »* Les desservants religieux réagissent-ils différemment selon la population à laquelle ils sont confrontés ? C'est sans doute le cas puisque le préfet des Landes note à propos de l'évêque d'Aire que, finalement, il est assez isolé et qu'*« il ne paraît pouvoir s'appuyer que sur quelques familles riches [462] »* ; en outre, le sous-préfet de Dax explique que, du fait que les légitimistes de son arrondissement sont avant tout cléricaux, *« les curés*

[454] Le préfet des Landes l'explique à propos du desservant de Tosse : *« Il appartient à la campagne lancée par l'évêque contre la loi de l'enseignement »* (AD40, 5 V 949 : rapport d'avril 1883).

[455] AD40, 5 V 721 : lettre du commissaire de police de Dax au sous-préfet de Dax relative à Dulau, desservant de Saint-Vincent-de-Xaintes (Dax) (16 avril 1883) ; AD40, 5 V 949 : rapport du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur et des Cultes relatif à Labastugue, desservant à Tosse (avril 1883).

[456] AD40, 1 M 102.

[457] Il serait toutefois personnellement intéressé dans *Le Conservateur et le Gers réunis*, de tendance légitimiste.

[458] Rapport du préfet du Gers (12 septembre 1879), in GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, *op. cit.*, t. 1, p. 184.

[459] Huit curés trouvés pour cette année-là, quand on arrive à seulement un, deux ou trois pour les années précédentes.

[460] Voir *infra*, partie II, chapitre III.

[461] AD40, 5 V 643 : lettre du préfet des Landes au ministre de la Justice et des Cultes (25 juillet 1882).

[462] Rapport du préfet des Landes (7 août 1879), in GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, *op. cit.*, t. 1, p. 183.

sont aujourd'hui les directeurs de leur esprit comme de leur conscience [463] *»* ; par rapport aux agissements du curé de Sabres, le sous-préfet de Dax considère que, finalement, la situation n'est pas vraiment préoccupante car *« ses offices ne sont plus fréquentés que par quelques femmes dévotes ou fanatisées et par quelques paysans illettrés* [464] *»* ; et, par rapport à ceux de Dulau, desservant de Saint-Vincent de Xaintes, le commissaire de police de Dax, confirme que *« ceux qui fréquentent son office sont les gens de la campagne et la plus grande partie des femmes.* [465] *»* De même, selon le commissaire spécial de police de Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), *« la majeure partie des personnes qui écoutent et suivent l'abbé Mialhe n'est composée que de femmes.* [466] *»* Ce qui sous-tend que ces curés s'agitent certes, mais qu'ils n'exhortent finalement qu'un public convaincu. Alors, et au-delà du nombre de curés listés, l'influence du clergé est-elle réellement forte ? Et comment la mesurer ? Les sources sont contradictoires. Ainsi, selon Alcée Durieux, observateur du monde rural gersois dans les années 1860, *« le paysan du Gers semble peu sensible à la parole du prêtre, souvenir de la dîme…* [467] *»* Pourtant, c'est dans le Gers que le nombre de pascalisants est le plus élevé parmi les trois départements de notre zone d'étude. Mais rappelons ici les analyses de Paul Bois pour qui la préférence religieuse n'est pas nécessairement antérieure/corrélée au vote. D'après le préfet des Landes, les ecclésiastiques agissent sur le vote des paysans [468], et l'influence du clergé *« est grande, en général, dans un département où les idées cléricales sont encore fortement enracinées.* [469] *»* Or, dans l'étude récapitulant les capacités de résistance des diocèses, les Landes arrivent en fin de liste, révélant une forte déchristianisation. Il appert que les interventions électorales du clergé peuvent toutefois avoir une réelle portée, puisque, d'après le préfet du Gers, l'exhortation en chaire du curé de Miradoux le 21 août 1881 a fait gagner *« au moins 30 voix »* au candidat conservateur [470]. Et quand les trois prêtres du canton de Montfort (Landes), cités plus haut, exhortent leurs paroissiens à brûler les manuels scolaires en brandissant la menace de ne pas communier ceux qui gardent chez eux ces livres, ils sont écoutés

[463] AD40, 1 M 154 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (7 mars 1884).

[464] AD40, 1 V 2 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (6 mars 1883).

[465] AD40, 5 V 721 : lettre du commissaire de police de Dax au sous-préfet de Dax (16 avril 1883).

[466] AD47, 4 M 85 : rapport du 21 avril 1881.

[467] DURIEUX Alcée, *Monographie du paysan du Gers* (1860), in PALMADE, *op. cit.*, p. 26.

[468] AD40, 3 M 168 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (septembre 1889).

[469] AD40, 1 M 102.

[470] AD32, 1 M 295 : lettre du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (15 octobre 1881).

puisque la population a ramené les manuels aux curés [471], tout comme les enfants de Lugaut-Retjons qui ont cédé à la pression du desservant en lui apportant les livres incriminés et en ne revenant pas à l'école communale [472]. De même, le virulent desservant de Vielle-Soubiran, aurait réussi à ce que deux garçons et une fille aient quitté l'école publique laïque de la commune [473]. En revanche, à en croire le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, les actions du curé de Ladignac et de celui de Salles en 1885 *« n'ont pas pu contribuer à l'échec des républicains. [474] »* Les curés ne sont donc pas unanimement suivis par leurs paroissiens, d'autant que, comme le rappelle Jérôme Grévy [475], même s'ils représentent une autorité morale, leur formation, leur fonction, leur habit les séparent du peuple. Les villageois peuvent parfois établir une distance, que les curés ne perçoivent pas toujours, et, bien souvent, ceux qui les soutiennent fermement quand les circonstances l'exigent sont plutôt, en grande majorité, les notables catholiques et les femmes dévotes. Il nous semble donc possible de conclure que l'orientation politique conservatrice du clergé peut suffire à influencer, surtout quand elle est conjuguée à des actions plus militantes, mais influencer des convaincus déjà antirépublicains et des ruraux non encore enclins à basculer vers Marianne.

Par les processions, l'Église tente de renforcer sa visibilité dans l'espace public, d'y être plus présente, voire de le reconquérir. En régime concordataire de 1802 à 1905, l'État reconnaît et protège plusieurs cultes et en assure le libre exercice à tous les Français. Si cette situation autorise l'exercice du culte dans l'espace public, elle donne également à l'administration, qui exerce la police des cultes, la possibilité de le limiter ou de l'interdire quand la tranquillité publique peut être troublée. Elle précise aussi qu'il ne doit pas y avoir de manifestations extérieures du culte dans les communes où il y a des temples de confessions différentes [476]. L'interprétation de la loi a été variable en fonction des régimes, mais, à partir du début des années 1880, elle devient plus stricte, ce qui peut être source de tensions ou de conflits. Les

[471] AD40, 1 V 2 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (25 février 1883).

[472] AD40, 5 V 354 : lettre de l'instituteur Latappy à M. Bouchard, inspecteur primaire à Mont-de-Marsan (11 février 1883).

[473] AD40, 5 V 1373 : lettre de l'instituteur de Vielle-Soubiran à l'inspecteur d'Académie des Landes (5 mars 1883).

[474] AD47, 1 V 11 : lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au préfet de Lot-et-Garonne (7 avril 1885).

[475] GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !..., op. cit.*

[476] Quand les catholiques se sentent en force, ils n'hésitent pas à braver les protestants, en installant des reposoirs à proximité des temples. Cette tactique est ainsi pratiquée à Mont-de-Marsan, notamment en 1883.

processions sont dès lors les premières cibles de l'activisme de certains maires républicains voulant impulser une politique anticléricale, les libres-penseurs voyant dans les processions *« une appropriation indue de l'espace public par l'Église, une volonté tyrannique de s'imposer à tous.* [477] *»* En France, il y a deux grandes vagues d'interdiction des processions : l'une au début de la République opportuniste, l'autre au temps du Bloc des Gauches. La situation en Gascogne confirme cette chronologie [478]. À l'échelle nationale, les premiers exemples d'arrêtés d'interdiction de processions signés par des maires républicains datent de 1879 [479]. Celui d'Agen [480] ne tarde pas à suivre ce mouvement : il interdit les processions dans sa ville dès le mois de mai 1880 [481]. Le quotidien bonapartiste gersois *L'Appel au Peuple* s'en émeut :

---

[477] LALOUETTE Jacqueline, « Les libres-penseurs face aux processions (France, XIXe- XXe siècles) », in Paul d'Hollander (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, p. 91-109, précisément p. 92.

[478] Dans son étude sur les processions dans le Sud-Ouest, dans laquelle il évoque les interdictions, Nicolas Champ a, pour le Lot-et-Garonne, bien inventorié celle d'Agen (à partir de 1880), mais il a oublié celles de Port-Sainte-Marie (1881) et de Marmande (1905) et ne situe celle concernant Tonneins qu'en 1894 alors que cette dernière est appliquée dès 1881. *Cf.* CHAMP Nicolas, « Les processions dans le Sud-Ouest au temps du discordât (1879-1905) », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 25-48, précisément p. 33, tableau n°1.

[479] Par exemple, pour le Sud-Ouest, à Royan et à Cognac.

[480] Déjà en 1878, la municipalité d'Agen a enlevé la croix de mission de la place du Pin, au grand dam de l'évêque invoquant l'opinion des habitants de la ville *« dont la presque totalité est catholique, où les sentiments de foi sont, grâce à Dieu, encore vivaces »* (in GADILLE, *La pensée et l'action politiques des évêques français…*, *op. cit.*, t. 2, p. 90).

[481] AD47, E Dépôt Agen, 1 P 2. Copie de l'arrêté municipal d'Agen du 14 mai 1880 in *La Constitution. Journal quotidien de la démocratie républicaine*, 17/18 mai 1880 : *« Vu la loi des 16-24 août 1790, et l'article 11 de la loi du 18 juillet 1837 ; vu l'article 45 de la loi du 18 germinal an X ; vu la circulaire ministérielle du 20 mai 1879 : considérant qu'aux termes des lois et circulaires précitées, le maintien de l'ordre dans les rues et sur les places publiques, est confié à la vigilance des administrateurs ; considérant qu'il est du devoir de l'autorité municipale de prévenir les agitations en prenant les mesures que la prudence suggère ; considérant que les cérémonies extérieures du culte, sous forme de processions publiques, peuvent devenir la cause de désordres qu'une administration prévoyante doit avoir le souci d'éviter, après s'être inspiré du vœu du conseil municipal, arrête :*

- article 1er. Les cérémonies extérieures du culte, désignées sous le nom de processions, sont interdites sur tout le territoire de la commune d'Agen ;

- article 2. Le présent arrêté sera notifié à l'autorité ecclésiastique, et M. le commissaire de police demeure chargé d'en assurer l'exécution. »

« c'est un des tristes signes du temps [482] *»*, tout comme l'organe légitimiste le *Journal d'Agen* auquel son homologue républicain, *La Constitution*, se délecte de lui répondre :

> *« Afin d'apporter quelque allégement à sa douleur, nous lui ferons remarquer que ledit arrêté n'est que la mise à exécution d'une loi trop longtemps méconnue, la loi qui interdit les manifestations extérieures d'un culte dans les villes où il se pratique deux ou plusieurs cultes différents.*
>
> *Les processions n'avaient lieu, à Agen, que par pure tolérance, puisque plusieurs de nos concitoyens appartiennent au culte réformé. Cette tolérance, nous le devons reconnaître, durait depuis longtemps. Mais, il est peut-être juste de faire remarquer que le clergé ne l'a pas reconnue par une tolérance réciproque. Nous n'avons pas à rappeler quelques faits qui, l'an dernier, ont ému l'opinion : quelques prêtres ont quitté la procession pour aller interpeller quelques spectateurs paisibles. Cette année même, il y a quelques jours, un paisible citoyen qui menait son cheval à l'abreuvoir en laissant, autant que possible, la chaussée à la disposition des rogations a été publiquement pris à partie et peu s'en est fallu qu'un jeune vicaire ne réussit à le désarçonner […]*
>
> *Le clergé finira-t-il par comprendre qu'un peu plus de douceur et de calme seraient plus habiles et même plus évangéliques ?* [483] *»*

Le Républicain landais félicite à son tour le conseil municipal d'Agen d'avoir pris cette décision en rappelant l'attitude du vicaire du Sacré-Cœur à l'égard du charpentier Lamouroux qui avait croisé la procession sur le cours du Pin tandis qu'il partait faire abreuver son cheval : considérant qu'il gênait la procession, le vicaire lui avait enjoint de quitter la route et, pour le faire monter sur le trottoir, avait sauté à la bride de l'animal. Le journal conclut que, finalement, c'est bien de la faute des catholiques eux-mêmes si les processions sont supprimées [484].

Quelques semaines après celui d'Agen, qualifié par *L'Appel au Peuple* de *« maire communard* [485] *»*, le 24 juillet 1880, le maire républicain de Tonneins prend à son tour un arrêté interdisant les processions [486]. Pour l'abbé Rambaud, curé de la paroisse de Saint-Pierre de

---

[482] *L'Appel au Peuple*, 9 juin 1880.

[483] *La Constitution. Journal quotidien de la démocratie républicaine*, 17/18 mai 1880.

[484] *Le Républicain landais*, 23 mai 1880.

[485] *L'Appel au Peuple*, 9 juin 1880.

[486] *« Vu la loi des 16-24 août 1790, et l'article 11 de la loi du 18 juillet 1837 ; vu l'article 45 de la loi du 18 germinal an X ; vu la circulaire ministérielle du 20 mai 1879 : considérant qu'aux termes des lois et circulaires précitées, le maintien de l'ordre dans les rues et sur les places publiques, est confiée à la vigilance des administrateurs ; considérant que la tolérance accordée jusqu'à ce jour aux manifestations publiques du culte catholique, malgré l'existence d'une Église consistoriale protestante dans la même ville, ne peut se continuer plus longtemps en raison de la surexcitation des esprits provoquée par le refus du clergé de s'associer à une mesure prise par l'administration locale pour annoncer la fête nationale du 14 juillet ; voulant prévenir les*

Tonneins, le maire a cédé à l'élément protestant largement représenté dans sa municipalité. En 1881, l'ecclésiastique espère que le changement de municipalité qui vient de s'opérer lors des élections municipales de janvier rende caduc l'arrêté précédemment pris, car, désormais, si le nouveau conseil municipal est encore républicain, les protestants y sont cette fois en minorité. Et, à la grande satisfaction du clergé, le 10 juin 1881, le même maire de Tonneins prend un nouvel arrêté rétablissant les processions, dans un souci officiel d'apaisement [487]. Pour le préfet de Lot-et-Garonne opposé à ce changement, l'exécution de ce nouvel arrêté, qui doit être compris comme *« un acte de résistance de la réaction catholique »*, aurait *« de graves inconvénients. [488] »* Outre l'administration, les protestants s'émeuvent également de la suppression de l'arrêté interdisant les processions, rappelant que, contrairement à ce qu'affirme le maire en 1881, les processions amènent régulièrement des difficultés dans la commune car elles offrent l'occasion aux catholiques de provoquer, voire de molester les protestants. Le président du consistoire de l'Église réformée de Tonneins [489] craint que, si les processions reparaissent dans les rues, il faille *« s'attendre à une véritable démonstration où se donneront rendez-vous toutes les passions politiques, municipales, personnelles : ce sera comme une*

---

agitations qui pourraient en résulter. Arrêté : Les cérémonies extérieures du culte désignées sous le nom de processions sont interdites dans tout le territoire de la commune de Tonneins. […] » (in AD47, 2 O 311/2 : Tonneins).

[487] *« Vu la loi des 16-24 août 1790, et l'article 11 de la loi du 18 juillet 1837 ; vu l'article 45 de la loi du 18 germinal an X ; vu la circulaire ministérielle du 20 mai 1879, vu la délibération du conseil municipal du 6 juin 1881 : considérant que, jusqu'à ce jour et malgré la présence de deux cultes opposés, il ne s'est produit aucun trouble au sujet des cérémonies extérieures du culte catholique désignées sous le nom de processions ; considérant que ces cérémonies ont pour effet d'activer le commerce d'un grand nombre d'industriels et artisans de la commune ; considérant qu'il convient de faire l'apaisement dans les esprits en rétablissant l'état des choses de la même manière qu'il existait précédemment ; considérant que de nombreuses réclamations s'étaient produites contre l'arrêté les interdisant et que le désir de l'immense majorité de la population tonneinquaise a été et est de les voir rétablies. Arrêté :*

- article 1er : Les cérémonies extérieures du culte catholique connues et désignées sous le nom de processions sont autorisées sur tout le territoire de la commune de Tonneins en se conformant aux règlements de la police municipale.

- article 2 : Les curés des paroisses de la commune de Tonneins, toutes les fois qu'une procession voudra parcourir les rues de la ville, seront tenus d'en faire la déclaration à la mairie au moins cinq jours à l'avance et de faire connaître le parcours de ladite procession. » (in AD47, 2 O 311/2 : Tonneins).

[488] AD47, 2 O 311/2 : lettre du préfet de Lot-et-Garonne au ministre de l'Intérieur (11 juin 1881).

[489] AD47, 2 O 311/2 : lettre au maire de Tonneins (10 juin 1881).

revanche bruyante des partisans de la nouvelle administration et, naturellement, les protestants seront exposés dans ces journées à des provocations et à des humiliations. » Il demande donc au maire, *« dans l'intérêt de la dignité de notre Église, de la tranquillité de nos coreligionnaires »*, d'appliquer l'article 45 de la loi de Germinal an X. Aussi, en raison de ces différentes pressions, le maire prend-il le 16 juin 1881 un arrêté interdisant de nouveau les processions, au grand dam de l'abbé Rambaud, bien décidé toutefois à ne pas baisser la garde [490]. Dans le cœur de la Gascogne, pour cette première vague d'interdictions des processions, seul le département du Lot-et-Garonne est concerné. Ceux des Landes et du Gers, pour cette période, ne connaissent aucune interdiction. D'ailleurs, en 1898, la *Semaine religieuse d'Aire et de Dax* peut se vanter que : *« Dans notre diocèse, heureusement, la foi est encore vivace et les municipalités, même les moins dévotes, font preuve sur ce point, d'esprit large et de bon sens. [491] »*

Les catholiques lot-et-garonnais manifestent leur mécontentement. À l'occasion du traditionnel pèlerinage à Notre-Dame de Bon Encontre (dans les environs d'Agen), les pèlerins du 28 mai 1880, auxquels se sont adjoints des catholiques habituellement peu fervents, utilisent le pèlerinage pour manifester contre l'arrêt municipal [492]. Dans les localités où les processions pour la Fête-Dieu sont refusées, les catholiques trouvent alors des subterfuges afin de contourner les interdictions : quand une commune leur en signifie l'interdiction, les fidèles vont ailleurs. Ainsi, les Tonneinquais partent la faire dans les communes voisines de Lamarque et de Lagruère, les Agenais au Passage-d'Agen, à la grande crainte du commissaire de police qu'*« elle soit la cause de quelques incidents [493] »*. Ce qui n'empêche pas les catholiques de célébrer aussi la Fête-Dieu dans un lieu de culte de leur localité, en regrettant qu'*« aujourd'hui* [en 1884], *renfermé dans son temple, le Dieu de l'univers n'a plus la liberté de se montrer. Comment songer, sans une profonde tristesse, à ces jours heureux d'autrefois où le Dieu de l'Eucharistie traversait nos rues pour bénir ses enfants ? [494] »* D'autre part, certains clercs peuvent faire preuve d'initiatives, parfois mal vues par leur hiérarchie, afin d'imposer des manifestations religieuses. C'est le cas par exemple de l'abbé Mialhe à Port-Sainte-Marie, qualifié par le préfet de Lot-et-Garonne de *« vicaire remuant. »* Dans la journée

[490] *Cf.* le nouveau contentieux en 1895, *infra*, p. 482.

[491] *Semaine religieuse d'Aire et de Dax*, 17 juin 1898.

[492] AD47, 4 M 84 : rapport du 23 au 30 mai 1880.

[493] *Id.*

[494] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 14 juin 1884.

du 24 mai 1880, le bruit se répand que le conseil municipal a voté la veille l'interdiction des processions sur la voie publique. L'information est bien véridique. Or, en raison du mauvais effet que peut produire cette mesure, le maire juge plus prudent de laisser les processions se faire comme de coutume. Celle de la Fête-Dieu a donc lieu le 30 mai et se déroule sans problème particulier. Mais, et malgré l'avis contraire du curé de la paroisse, l'abbé Mialhe organise volontairement le 13 juin une autre procession à Port-Sainte-Marie, espérant, selon le commissaire de police, que le parcours du cortège soit cette fois-ci jalonné de manifestations [495]. Aucun incident n'est néanmoins signalé, les habitants s'étant finalement montrés indifférents, mais, pour le préfet, *« la persistance de l'abbé Mialhe pouvait avoir des conséquences regrettables, et son obstination à ne pas subir l'influence du curé en cette circonstance comme en toute autre n'en reste pas moins la démonstration flagrante du peu de fonds que l'on peut faire sur ses promesses de soumission [496] »*, d'autant que, le 28 juin, l'abbé prononce en chaire un discours violent contre le maire et organise, l'après-midi, un rassemblement de 250 femmes environ aux abords de l'église à la suite d'une rumeur sur la future fermeture de cet édifice, rumeur savamment utilisée par l'ecclésiastique [497]. En raison de l'agitation que suscite cet abbé, l'interdiction des processions à Port-Sainte-Marie est finalement confirmée en 1881. Contrairement à ce qu'on l'aurait pu imaginer, en apprenant cette nouvelle, *« les partisans du père Mialhe se sont seulement contentés de mettre un terme à tous leurs préparatifs. [498] »*

Hormis les réactions face à leur interdiction, les processions peuvent être également l'occasion de débordements même quand elles ont lieu. Celle de la Fête-Dieu du 23 juin 1889 à Beylongue (Landes) est ainsi l'occasion pour les « blancs » de la commune d'une provocation très remarquée. Le maire, M. de Daon, fait arborer sur la place publique un drapeau blanc sur la hampe duquel sont fixés des croix et le saint sacrement. Puis un domestique du premier édile présente le drapeau à un piquet de jeunes gens armés de fusils de chasse commandés par Jean-Baptiste Daverat, ancien sous-officier habitant Beylongue. Pour les Autorités, ce geste

[495] AD47, 4 M 84 : rapport du 23 au 30 mai 1880.

[496] AD47, 2 V 4 : lettre du préfet de Lot-et-Garonne au ministre de l'Intérieur et des Cultes (15 juin 1880).

[497] AD47, 4 M 84 : rapport du 27 juin au 4 juillet 1880.

[498] AD47, 4 M 85 : rapport du 9 novembre 1881. Sans doute parce que la population a également appris que la gendarmerie ne doit désormais plus dresser de procès-verbaux contre ceux qui chantent la chanson du père Mialhe, ce qui a calmé les esprits (voir *infra*, p. 308).

est d'autant plus répréhensible que ce même drapeau a été vu chez le curé quelques jours auparavant [499].

Quant aux pèlerinages, ils continuent de plus belle *« parce que la guerre est déclarée aux croyances religieuse, la foi est combattue par la menace et le sarcasme. [500] »* En 1880, les membres du Cercle catholique ouvriers d'Agen participent au pèlerinage à Notre-Dame de Bon Encontre ce qui réjouit le comité de rédaction de la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen* car la devise de cette œuvre n'est-elle pas *« Tu vaincras par ce signe ! »* et ne doit-elle pas donner du courage à tous ceux qui souhaitent *« la régénération du vieux monde chrétien [501] »* ?

Après avoir conquis l'ensemble des pouvoirs publics (Chambre des députés, Sénat et présidence de la République), les républicains se sont attachés à mettre en œuvre leur programme anticlérical. Exaspérés par le ralliement du clergé à l'Empire puis à l'Ordre moral, par l'évolution de la papauté dans un sens de plus en plus dogmatique et autoritaire, les républicains dénoncent *« l'accroissement de l'esprit non seulement clérical mais vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabique »* et ont pour programme, outre la laïcisation de l'enseignement, la dispersion des congrégations religieuses, cette *« milice multicolore, sans patrie. [502] »* Diverses mesures prises au cours de l'hiver 1879-1880 par le Parlement [503] sont perçues comme autant de signes de cette lutte à outrance menée contre l'Église catholique. Si ce sont les droites qui se mobilisent pour organiser la résistance, les républicains ne partagent pas tous cependant la hargne des radicaux contre les Jésuites ni leur analyse négative du rôle de l'Église. Le 9 mars 1880, le Sénat repousse l'article 7. Mais le débat a cristallisé les positions, et la République elle-même devient l'enjeu de ce duel entre le cléricalisme et la démocratie. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, prend alors deux décrets relatifs aux congrégations qui n'avaient pas demandé d'autorisation officielle et dont l'existence était

[499] AD40, 1 M 102 : lettre du procureur de la République du tribunal de Saint-Sever au préfet des Landes (15 novembre 1889). Le procureur est choqué que, même si le commissaire de police de Tartas a été chargé de l'enquête, le parquet n'a jamais été saisi de ces faits.

[500] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 22 mai 1880.

[501] *Id.*

[502] Discours de Gambetta prononcé à Romans en septembre 1878.

[503] Réduction du traitement des évêques, suppression des ecclésiastiques dans les commissions administratives des bureaux de bienfaisance, rejet d'un projet de loi sur la liberté des associations.

jusque-là malgré tout tolérée. Le premier enjoint aux Jésuites l'ordre de se dissoudre avant le 1er juillet, le second ordonne aux congrégations l'ordre de déposer, dans un délai de trois mois, une demande d'autorisation auprès de l'administration [504]. Cependant, les réactions qui ont suivi la prise de ces décrets (protestations publiées par les évêques dans la presse, adresses envoyées à la Chambre par les prêtres diocésains, pétitions recueillies auprès des fidèles, etc.), montrent qu'ils sont perçus non comme une mesure d'ordre public mais comme une atteinte à la liberté de religion. Aussi, les expulsions des congrégations non autorisées en 1880 sont–elles de véritables événements politiques en ayant pour but de montrer à l'opinion publique qu'il s'agit d'une véritable brimade à l'encontre de la religion. Paul de Cassagnac est ulcéré à la fois par les expulsions et la grâce accordée aux anciens Communards :

> *« C'est maintenant qu'on chasse les prêtres congréganistes, qu'on ferme les couvents où les hommes de Dieu passent leur temps à prier pour les scélérats. C'est maintenant qu'on expulse les apôtres infatigables de la charité chrétienne qui adoucissent les misères du peuple, guérissant le corps et soulageant l'âme. C'est maintenant que la République, obéissant à l'écho sinistre des ignobles lois de 1792, foule sous ses sabots la liberté de conscience, la liberté de l'enseignement, la liberté de la prière. Et pendant que les prêtres quitteront leurs demeures bénies pour chercher un asile lointain ou caché, les assassins et les incendiaires se prépareront à rentrer dans la France qu'ils ont dévastée. [..] Et ils boiront à la revanche. […] Les assassins et les incendiaires rentrent ; les prêtres partent ! […] La République réabsorbe, avec une joie qui répugne et un appétit qui soulève le cœur, ses déjections de 1871.* [505] *»*
>
> *« L'expulsion est à moitié faite, et le droit est ouvertement, cyniquement violé. On a enfoncé les portes, on a pénétré dans les demeures privées, et on a chassé les pieux et les saints habitants, pendant qu'au dehors, dans la rue, hurlait cette immonde crapule de Paris, la même que celle qui, jadis, dansait autour de la guillotine. […] La redingote grise de Napoléon, le panache blanc d'Henri IV sont enfoncés. […] Il demeure donc entendu que la République ne peut pas supporter les congrégations. Elle n'est donc pas assez puissante pour permettre aux Jésuites de vivre à côtés d'elle, et les prières qui montent harmonieuses et sonores dans une chapelle dominicaine la troublent et l'agitent. On veut se débarrasser de la pensée de Dieu. Pour faire une bonne République, il devient désormais nécessaire de voiler la divinité, en attendant qu'on la chasse. […] Généralement, la République commence et remporte les premiers succès. Il n'y a pas de République, en effet, sans que l'on tue quelque archevêque. Puis Dieu prend sa revanche.*

[504] Jérôme Grévy explique bien que, en désignant avec précision l'adversaire (les Jésuites et les congrégations non autorisées), en fixant avec non moins de précision un calendrier (1er juillet et 1er septembre) et en indiquant des échappatoires (dépôt de la demande d'autorisation), ces décrets ont un caractère très circonscrit. Ils peuvent tout à la fois donner satisfaction à l'électorat républicain et contenir la surenchère des radicaux (GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !..., op. cit.*, p. 86-87).

[505] *L'Appel au Peuple*, 3 juillet 1880.

Et la République est balayée, comme elle a l'a toujours été, et comme elle le sera bientôt, je l'espère, je le désire et je le crois. [506] *»*

En présence de nombreux fidèles, des congréganistes résistent à leur expulsion, conférant à cet acte public une forte dimension religieuse, la violation de domicile étant considérée aussi importante qu'un sacrilège [507]. Vécues comme une persécution [508], les expulsions mettent parfaitement en scène le rituel politique entre cléricaux et anticléricaux, entre droite et gauche. Dans un premier temps, la contestation des mesures républicaines se fait par la parole, écrite ou orale (articles publiés dans la presse, brochures diffusées par des élus des droites…) [509], puis elle se place sur le terrain juridique, les religieux refusant d'ouvrir les portes et protestant contre l'illégalité des décrets et la violation du domicile privé. Si, dans les Landes, les 150 Jésuites espagnols de Poyanne quittent le département en juillet 1880 sans poser de grandes difficultés [510], à l'inverse l'expulsion des Jésuites du Grand Séminaire d'Aire ne se passe non sans mal [511]. Ces derniers sont soutenus par l'évêque d'Aire qui, en septembre 1880, demande au ministre de l'Intérieur et des Cultes de laisser le Séminaire sous leur direction, sous le prétexte que les membres de cette congrégation non autorisée seraient tous nés dans le département des Landes ; requête que le ministre n'accepte pas. Aussi, face à cette réponse négative, l'évêque se refuse-t-il à congédier les Pères Jésuites, au motif que le Grand Séminaire est une propriété diocésaine hors du contrôle de l'État, et s'y installe pour

---

[506] *L'Appel au Peuple*, 5 et 6 juillet 1880.

[507] GRÉVY Jérôme, « La mise en scène des expulsions des congrégations non autorisées (1880) », in Paul d'Hollander (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Actes du colloque de Limoges (23-24 mars 2000), Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, p. 155-167, précisément p. 163-166.

[508] Titre de plusieurs articles (« La persécution religieuse ») parus dans *L'Appel au Peuple*, par exemple le 2 avril 1880 et encore le 4 juillet 1880 : *« C'en est fait : l'œuvre odieuse et inique de la persécution religieuse a commencé. »*

[509] Pour Paul de Cassagnac, *« ce qui frappe les Jésuites nous atteint tous. […] Ce que veulent les révolutionnaires de France c'est la suppression de l'Église. Les Jésuites, c'est le premier pas. […] Nous ne faisons aucune différence entre un Jésuite, un Dominicain ou un curé de paroisse ordinaire. Ce sont les ministres de Dieu, et nous devons défendre les uns et les autres avec la même ténacité. »* (*L'Appel au Peuple*, 28 et 29 mars 1880).

[510] *Le Républicain landais*, 8 juillet 1880.

[511] AAD40, 35 V 1 : lettre du commissaire de police d'Aire au préfet des Landes (1er septembre 1880) ; lettre du ministre de l'Intérieur et des Cultes au préfet des Landes (6 septembre 1880) ; lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (6 octobre 1880).

une retraite. Six des onze Pères qui enseignaient dans cet établissement décident de rester avec lui. Les Autorités menacent alors l'évêque de lui supprimer l'allocation de 10 000F accordée par l'État. Mais ce dernier préfère perdre ce secours financier que d'abandonner les Jésuites : *« l'échec matériel ne saurait faire varier mes idées de résistance à des mesures aussi iniques que l'application des décrets. »* Une résistance tout autant vigoureuse est menée par les Capucins de Mont-de-Marsan, rue de la Croix-Blanche. Le journal conservateur *L'Adour* les approuve et les considère comme *« les martyrs du siècle.* [512] *»* Malgré leur expulsion en novembre 1880, deux moines, dont le Père Joseph (de son vrai nom Frazer de Villars) [513], s'installent de nouveau dans leur couvent, sans autorisation [514]. À Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), à l'issue du procès-verbal dressé par l'inspecteur d'Académie aux Pères qui enseignent sans autorisation, l'abbé Mialhe, déjà évoqué à propos des processions, organise une réunion clandestine avec les « réactionnaires » de la commune. Si l'objectif premier est de contester le procès-verbal, l'ecclésiastique espère surtout diviser les républicains du conseil municipal, ce qui, aux dires du commissaire spécial de police, semble fonctionner [515]. L'abbé Mialhe a même composé une chanson. Nul n'y est nommément désigné, mais quand elle est chantée dans les rues de Port-Sainte-Marie, elle est souvent l'occasion d'émotions populaires, comme c'est le cas le 26 avril 1881 : ceux qui l'ont chantée, des *« cléricaux »* selon les Autorités, et les partisans du maire qui les ont croisés se sont provoqués, injuriés et ont lancé des pierres et des sabots [516]. Cela étant, il est avéré que l'ecclésiastique continue en 1881 à faire encore école à quatre ou cinq enfants dans l'établissement congréganiste non autorisé [517]. D'autres congrégations résistent à leur expulsion : dans les Landes, il s'agit des Trappistes installés à Divielle, des Dominicaines de Mont-de-Marsan, Saint-Vincent-de-Xaintes (Dax), Habas et Renung ainsi que des Carmélites d'Aire. Ces dernières, présentes depuis 1873, opposent la résistance la plus énergique et menacent de se mutiler. Pour les républicains, ces Sœurs sont instrumentalisées par les cléricaux de la ville, et, d'une manière globale, considè-

[512] In *Le Républicain landais*, 8 juillet 1880.

[513] CABANE Gabriel, *Galerie des Landais*, Mont-de-Marsan, Éditions Chabas, 1930, T. 4 : *Ceux du passé*, p. 21.

[514] Nous verrons plus tard que le nombre passe à douze en 1893, et que ces capucins font encore parler d'eux en 1899, en 1900, en 1901 et en 1907.

[515] AD47, 4 M 85 : rapport confidentiel du commissaire spécial de police de Port-Sainte-Marie au préfet du Lot-et-Garonne (28 mars 1881).

[516] *Ibid.* : rapport du 29 avril 1881 ; rapport du 31 mai 1881 (on a apprend que ceux qui ont chanté la chanson du père Mialhe ont été poursuivis en justice).

[517] *Ibid.* : rapport du 25 août 1881.

rent que tous les congréganistes qui résistent *« jouent une comédie* [car] *ils n'avaient qu'à demander une autorisation. S'ils ne l'ont pas fait, à qui la faute ?* [518] *»* Dans le Gers, les Sœurs de la Présentation de la Sainte-Vierge, installées à Aignan, sont également expulsées. Au départ de la Mère supérieure, *« une foule compacte »* selon *L'Appel au Peuple* [519], en définitive quelques hommes de la cité et surtout les élèves et les femmes des notables, a envahi le couvent afin de protester ; protestation vaine toutefois. En dehors des résistances ostentatoires, le clergé peut aussi répondre aux expulsions par d'autres moyens, en particulier le recours juridique. À l'occasion de l'expulsion des Frères capucins évoquée ci-dessus, l'évêque d'Aire intente à la Ville de Mont-de-Marsan un procès, et la Ville est condamnée à payer à Mgr Delannoy, agissant pour l'évêché, la somme de 33 000F pour frais de déménagement et d'installation provisoire [520]. Dans tous les cas, tant pour les congréganistes que pour les fidèles, les expulsions, ressenties comme une violation de lieux sacrés, signifient que ne sont pas visés par les lois républicaines seulement les religieux mais aussi la religion catholique. Et, alors que le ministère avait cherché à mener ces opérations sans incident, les religieux ont voulu le contraindre à montrer qu'il agissait par la force, qu'il violait les propriétés, qu'il contraignait les corps : *« les gestes et les attitudes contredisent donc l'affirmation républicaines de tolérance et de liberté.* [521] *»*

À la suite des décrets fixant l'expulsion des congrégations religieuses non autorisées, le préfet des Landes demande aux sous-préfets de son département de lui fournir la liste des associations religieuses, car *« sous couvert d'un but de bienfaisance, elles se livrent à de la propagande politique ou font ouvertement œuvre de parti.* [522] *»* Le rapport du sous-préfet de Saint-Sever lui apprend que *« toutes ces sociétés font de la politique à outrance, en chaire, au confessionnal, voire ailleurs. […] Leur but principal est de recueillir le plus de fonds possible sous prétexte de créer des ressources en vue de soutenir la religion persécutée et de fournir à un enseignement prétendu catholique des moyens de lutter contre l'enseignement national. […] Toutes, sans exception, sont absolument hostiles à nos institutions et ont un caractère politique plus ou moins déguisé sous des dehors religieux* [523] *»* Comme les congrégations, les

[518] *Le Républicain landais*, 8 juillet 1880.

[519] *L'Appel au Peuple*, 8 septembre 1880.

[520] *Journal d'Agen*, 4 janvier 1882.

[521] GRÉVY, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi !..., op. cit.*, p. 121.

[522] AD40, 2 V 2 : lettre du préfet aux sous-préfets de Dax et de Saint-Sever (28 novembre 1882).

[523] *Ibid.* : lettre du sous- préfet de Saint-Sever au préfet (12 novembre 1882).

Œuvres sont donc surveillées. Certaines apparaissent toutefois plus actives que d'autres en matière d'influence politique et sont en conséquence considérées par les Autorités comme associations illicites, en particulier l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers [524]. Pour cette raison, le sous-préfet de Dax demande en 1880 au préfet des Landes de dissoudre le cercle de Dax, *« association prohibée [525] »*, qui a trois ans d'existence. De même, celui de Mont-de-Marsan, autorisé en 1871, a été remplacé en 1880 par la société dite Conférence de Saint-Vincent-de-Paul [526].

Les catholiques luttent aussi contre l'influence des organisations périscolaires laïques en créant le même type de structures pour leurs écoles. En juillet 1882, l'évêque d'Agen écrit une lettre circulaire dans le but d'organiser L'Œuvre du Sou des écoles libres chrétiennes, dont le fonctionnement est calqué sur les Œuvres de la Propagation de la foi et de la Sainte enfance. N'a-t-on pas là le pendant catholique de L'Œuvre du Sou de Jean Macé ? Pour le comité de rédaction des *Semaines religieuses du diocèse d'Agen*, *« à la Ligue de l'enseignement qui a l'athéisme pour symbole, pour instrument le mensonge et la franc-maçonnerie pour armée, opposons-lui la Ligue de l'enseignement chrétien qui a la foi pour base, la vérité pour but et pour ressources les efforts et les sacrifices de tous les enfants de Dieu. [527] »* L'Œuvre du Sou des écoles chrétiennes tout comme l'Œuvre des Bons livres et celle des Cercles catholiques ouvriers sont considérées par l'évêque d'Agen comme *« d'ingénieuses et utiles tions. [528] »*

[524] Dans les années 1880, il existe en France 320 cercles catholiques d'ouvriers, regroupant 15 000 ouvriers. Ce nombre de cercles ne doit cependant pas nous leurrer sur l'inertie de l'Œuvre qui, bâtie sur le modèle ouvrier des Arts et Métiers, ne parvient pas à évoluer convenablement vers le monde ouvrier de cette époque-là. Du reste, l'échec du Parti catholique conduit de Mun à laisser l'Œuvre aller à la dérive à la fin des années 1880 car il la juge incapable de dégager les bases théoriques du mouvement social contre-révolutionnaire qu'elle veut faire triompher (LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983, p. 930-932).

[525] AD40, 2 V 5 : lettres du sous-préfet de Dax au préfet (23 juin et 14 août 1880).

[526] *Id*.

[527] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 janvier 1884.

[528] In Lettre pastorale de l'évêque d'Agen *« Sur les vocations à l'état ecclésiastiques »* (1888), à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale (AD47, EE 195-1).

I. 2. c. La poursuite de la lutte contre la « républicanisation » de l'Armée

Les républicains cherchent à abroger la loi de 1874 afin de supprimer l'aumônerie militaire, considérant cette dernière comme dangereuse du fait que la présence de l'aumônier soumettrait l'Armée à l'ingérence du prêtre au détriment de la discipline militaire. Dans un contexte de laïcisation de l'école, les conservateurs font alors de l'aumônerie le prolongement du catéchisme, cela en réponse aux républicains qui conçoivent l'enseignement primaire comme une préparation au service militaire.

À partir du début des années 1880, les honneurs rendus par l'Armée à l'Église et aux évêques lors de cérémonies religieuses [529] sont limités par les républicains. Dans les villes où les processions religieuses sont maintenues, l'Armée devient la grande absente des cortèges. C'est notamment le cas de la fête du Saint-Sacrement à Mont-de-Marsan à partir de 1883. D'autre part, l'épiscopat, en particulier l'épiscopat agenais, s'offusque d'une circulaire du ministre de la Guerre datant de 1884 qui prescrit que ni les troupes d'escorte, ni les musiques militaires ne peuvent entrer à l'église. *« Ainsi, les soldats sont consignés en-dehors des édifices religieux. La République ne veut pas que l'armée pénètre dans les églises. Ô liberté républicaine ! [530] »*

L'opposition cléricale la plus importante est cependant celle qui fait jour à la suite de la loi de 1889 sur le service militaire imposé aux séminaristes. Tant que la conscription universelle ne touche pas à ces derniers, l'Église ne la condamne pas ouvertement. Mais cette disposition inquiète les républicains car elle permet d'exempter les congréganistes. Les parlementaires des droites défendent le droit des clercs à la dispense tandis que les républicains s'attachent à l'égalité devant l'impôt du sang. Face à cette mesure, le clergé redoute que le service imposé aux séminaristes entraîne une baisse du recrutement sacerdotal, puis un affaiblissement de l'encadrement religieux et, à terme, l'effondrement du catholicisme en France. C'est ce que répète inlassablement les *Semaines religieuses* opposées à cette loi [531] astreignant les membres du clergé *« pour donner une apparence de justice aux projets des francs-maçons. […] Si les séminaristes vont à la caserne, les vocations seront épurées, nous dit-on. L'argument ne tient pas car le séminaire est une école autrement austère. Non, la caserne*

[529] Pratique introduite sous le Consulat.

[530] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 janvier 1884.

[531] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 29 août 1891.

n'épurera pas les vocations. Mais elle les ébranlera. C'est là le but satanique avoué poursuivi par la franc-maçonnerie. [532] *»*

Qu'il s'agisse des marques d'hostilité aux symboles républicains ou des résistances cléricales, les faits qui se sont déroulés au cœur de la Gascogne se sont aussi produits dans bien d'autres communes de France. Le corpus présenté n'est pas pour autant anodin, car, au-delà d'une simple cartographie des conflits, il permet de comprendre la portée politique de ces micro-affrontements et d'en voir les enjeux à l'échelle locale. Dans le refus de la République, l'engagement des curés est loin d'être négligeable. L'enjeu sur la sonnerie des cloches est du reste très important car il s'agit, pour les uns, de sacraliser une cérémonie laïque et de soumettre l'Église à l'État, et, pour les autres, de ne laisser ni laïciser une expression religieuse, ni reconnaître la République comme le régime légal de la France. Or, avec la loi de 1884 accordant au maire la possession de la clé du clocher, celui-ci n'est désormais plus considéré comme un lieu de culte mais comme un bâtiment distinct et indépendant de l'église. La cloche, bien que bénite, cesse de figurer l'équivalent d'un vase sacré. Cette perte du monopole clérical équivaut donc à une désacralisation du monument.

Dans son ensemble, le clergé gascon est porté à intervenir en politique, en dénonçant la République du haut de la chaire et/ou en incitant à voter pour les candidats conservateurs. Cela se remarque dans les trois départements de notre zone d'étude, mais surtout dans celui des Landes. Ce clergé, ou du moins l'épiscopat, tout comme une bonne partie des royalistes, soutient, approuve et même suit Mgr Freppel, régulièrement cité dans les mandements et lettres pastorales [533], dans les *Semaines religieuses* [534] ou les feuilles légitimistes [535]. Si l'attitude du clergé gascon est identique en beaucoup de points à celle du reste du pays, il n'en reste pas moins que cette étude révèle des personnalités intéressantes, méconnues à l'échelle nationale – tel Mgr Delanoy –, et parfois des marques de résistance plus importantes que dans d'autres régions, ce qui permet de remettre à une plus juste place le cœur de la Gascogne moins souvent cité que le Languedoc pour lequel le rôle de Mgr de Cabrières, de nombreuses

[532] *Ibid.*, 19 septembre 1891.

[533] Par exemple : la lettre pastorale *« Sur Notre-Dame de Lourdes »* et le mandement pour le Carême de l'an de Grâce (1892) (AD47, EE 195-1).

[534] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 22 novembre 1890 ; 4 avril 1891 ; 18 juillet 1891 ; 26 septembre 1891…

[535] *Le Conservateur et le Gers réunis*, 27 juillet 1880.

fois mentionné dans les études sur le « Midi blanc », a peut-être fait occulter les autres régions méridionales. Les interventions cléricales, très nombreuses dans les années 1880 et en très nette augmentation par rapport à la décennie précédente *(annexe n°5)*, ont-elles des répercussions sur le vote des Gascons ?

Chapitre II

La traduction électorale de l'influence des conservateurs

« Je veux que mon élection soit l'écrasement de la République dans le Gers. »
(Georges de Cassagnac, in *L'Appel au Peuple*, 23 mai 1880)

Les résistances à la République passent par divers chemins, tels l'organisation de comités royalistes, la diffusion d'une presse virulente, les interventions du clergé… Mais la culture républicaine est en train de s'ancrer dans la société, d'où des résistances plus vives à partir de 1880 que dans les années 1870.

À l'aube de la décennie 1880/1890, les antirépublicains sont loin d'avoir désarmé. Certes, à l'échelle nationale, les droites, renvoyées dans l'opposition à partir de 1877, découvrent les amertumes de cette situation. Elles oscillent alors entre l'espoir d'une reconquête qui apparaît inaccessible et la résignation à un statut de minorité. L'arrivée de « la République des républicains » refait cependant leur unité. Mais elles perçoivent aussi leur impuissance face aux lois scolaires qui, sans attenter à l'enseignement du catéchisme ou à la liberté de culte, organisent une école publique gratuite, obligatoire et laïque qui a pour effet de creuser un nouveau fossé infranchissable entre deux personnels politiques : d'un côté celui de l'ancienne France, désormais figé dans un langage de défense sociale et religieuse plutôt incapable de rallier des majorités électorales ; et, de l'autre, celui de la France nouvelle et républicaine. Dans le cœur de la Gascogne, si l'ancrage républicain est bien en cours, il se fait très lentement. Certes, le Lot-et-Garonne envoie désormais systématiquement à la Chambre une majorité républicaine. Mais lors des législatives de 1885, l'offensive des droites unies balaie dans le Gers les deux listes républicaines, et, dans les Landes, tous les députés élus sont également des conservateurs. Cette prédominance électorale des droites en Gascogne dure-t-elle ?

Tout en sachant que l'histoire politique ne se résume pas aux seuls votes et résultats électoraux, leur analyse est cependant nécessaire pour explorer la traduction – ou la relative traduction – des résistances des antirépublicains. Comme les temps électoraux montrent des évolutions, que ce soit dans les alliances politiques, les données chiffrées ou dans le vocabulaire employé, nous sommes obligés d'évoquer les républicains pour comprendre les mécanismes et les enjeux des scrutins que nous n'étudierons cependant pas en eux-mêmes afin de ne pas perdre de vue qu'il nous faut analyser ceux qui combattent la République. Mais comment comprendre les variations qui s'opèrent si nous dissocions les résultats des droites de l'ensemble de la consultation électorale ? Sans tomber dans un descriptif détaillé de chaque scrutin, nous devons cependant citer la plupart des candidats et des résultats afin de situer et de comparer ceux des droites à l'ensemble [1]. La résistance aux lois et aux symboles républicains pendant la période allant de 1880 à 1889 se repère-t-elle dans les urnes ? Le cléricalisme électoral a-t-il eu une réelle incidence sur les résultats ?

II. 1. Le début des années 1880 : des droites majoritaires en Gascogne, mais menacées

La restauration monarchiste manquée et le 16 mai 1877 ont exaspéré les divisions au sein des droites. La mort, en 1883, du comte de Chambord ne met pas fin à ces querelles car tous les légitimistes ne se sont pas ralliés au prétendant orléaniste, le comte de Paris. Quant aux bonapartistes, depuis le décès du prince impérial en 1879, ils se partagent entre le prince Jérôme, anticlérical, et son fils aîné, Victor, désigné par le testament du prince impérial. Le passage de la République aux républicains à la fin des années 1870 rejette de plus en plus le parti bonapartiste vers la droite, ce qui est notamment le cas au cœur de la Gascogne où il devient une composante essentielle du camp conservateur, voire sa forme principale, en particulier dans le Gers.

II. 1. a. En Lot-et-Garonne : le recul des droites est confirmé, mais à nuancer

En Lot-et-Garonne, les élections législatives de 1877 ont apporté deux éléments : la preuve de la prédominance des républicains mais aussi le fait que l'électorat rural reste très empreint des survivances de l'Empire et des traditions. En effet, si Gustave de Lafitte de Lajoannenque, Léopold Faye et Armand Fallières l'ont emporté dans leur circonscription respec-

[1] Cette remarque vaut aussi pour le troisième chapitre de la troisième partie. Voir *infra*, p. 512-553.

tive, c'est bien parce que ces trois républicains ont usé de modération dans leur discours et leur programme. À l'inverse, Gay, le candidat à Villeneuve-sur-Lot a voulu s'engager sur le thème de l'anticléricalisme, ce qui lui a valu d'être battu par le bonapartiste Hermann Sarrette. Le poids de la religion est donc encore très fort dans les campagnes. Les sénatoriales de 1879 l'ont également révélé, puisque les républicains vainqueurs (Louis Pons et Léopold Faye) s'étaient déclarés *« républicains conservateurs. »* La même année, le 6 avril, le siège laissé vacant par Faye à Marmande, à la suite de son élection au Palais Luxembourg, passe sans difficulté au républicain opportuniste Pierre Deluns-Montaud, avocat et adjoint au maire à Marmande. Lors des municipales de janvier 1881, les républicains restent majoritaires. Ces élections constituent même, selon les journaux des gauches, *« la déroute des candidats réactionnaires. [2] »* D'ailleurs, dans les chefs-lieux de canton, les conservateurs ne gardent la majorité que dans celui de Laroque-Timbaut, alors que les républicains se maintiennent ou obtiennent tous les autres.

Les législatives de 1881 peuvent-elles confirmer l'inexorable conquête républicaine dans le département ou être une chance pour les droites de retrouver une force alors en perdition ? Chacun des courants politiques tentent de mêler un peu de nouveauté au personnel plus âgé ou plus expérimenté, que ce soit Henri de Groussou (40 ans) pour les conservateurs, Pierre Deluns-Montaud (36 ans) ou Édouard Laporte (48 ans) – dont ce sont les premières législatives – pour les républicains. Les droites présentent les royalistes Henri de Groussou (à Agen), qui préside le comité royaliste de Lot-et-Garonne, et Olivier de Luppé, ancien conseiller général du Mas d'Agenais (à Marmande) ainsi que l'impérialiste Hermann Sarrette, conseiller général depuis 1867 (à Villeneuve-sur-Lot) ; les républicains misent de nouveau sur Lafitte de Lajoannenque, conseiller général déjà depuis 1867, qui est candidat à Agen puisqu'il est le député sortant, et parient sur l'ascension de carrière de Fallières, conseiller général depuis 1871 et député sortant (Nérac), de Deluns-Montaud, récent député sortant (Marmande) et d'Édouard Laporte, maire de Hautefage depuis 1876 et conseiller général de Penne d'Agenais depuis 1871 (Villeneuve-sur-Lot). Les droites sont encore désunies puisque le *Journal de Lot-et-Garonne* ne soutient pas le vicomte de Luppé. Aussi, les journaux républicains misent-ils sur la défaite totale des conservateurs. *La Petite Gironde* n'attribue la victoire précédente de Sarrette qu'aux maladresses du parti républicain et pense la situation du député bonapartiste en 1881 bien compromise, d'autant que, d'après le quotidien républicain, il ne

[2] *La Constitution*, 15 janvier 1881.

peut plus compter sur les légitimistes. Le journal évoque alors, tout bonnement, la fin de l'Appel au peuple ! Le scrutin montre que cette réflexion allait un peu vite en besogne. En effet, si les trois députés sortants républicains sont de nouveau réélus, Sarrette l'emporte encore. Toutefois, il faut le constater, sa majorité s'est réduite [3]. Les cantons fidèles au député de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot sont de nouveau Castillonnès, Cancon, Monflanquin, Villeréal et Tournon-d'Agenais. Les quatre premiers cantons cités ont d'ailleurs un conseiller général conservateur ; seul celui de Tournon est passé du côté républicain en 1877. Les droites n'obtiennent que 28,2% des voix. Mais, si ces élections confirment le succès que les républicains ont acquis en 1876 et en 1877, elles ne l'accentuent toutefois pas.

D'ailleurs, en Lot-et-Garonne, le nombre de conseillers généraux des droites, sans atteindre la majorité, ne cesse d'augmenter régulièrement au cours des années 1880, même si, dans certains cantons, les conservateurs ne proposent plus de candidats [4] : au nombre de 12 en 1880, ils passent à 13 en 1883 (en gagnant le canton de Francescas), puis à 16 en 1886/1887 (cantons de Beauville, Laplume et Le Mas d'Agenais). Les conservateurs restent minoritaires à l'assemblée départementale, mais leur nombre n'est pas négligeable et, donc, en constante augmentation. D'après les documents retrouvés [5], la campagne électorale des cantonales du 12 août 1883 montre que ce sont les candidats bonapartistes, comme en 1871, qui affichent leurs convictions politiques d'une manière précise et franche, tandis que les royalistes restent flous. Il suffit de lire les professions de foi des bonapartistes pour s'en rendre compte. Ainsi, Arnaud de Sevin (canton de Beauville) n'hésite pas à préciser : *« Je suis avant tout conservateur. Et dans ce parti, je me range sous le drapeau de l'Appel au peuple. […] Je veux le respect de la religion, de la famille, de la propriété »* ; Jean-Jacques Lafaurie (canton de Cancon) rappelle que *« le souvenir des prospérités de l'Empire se présente naturellement à nos esprits pour faire plus vivement ressortir les tristesses de l'heure présente. Tout mon passé vous répond de l'avenir »* ; et Louis Belleaud (canton Duras) joue avec la fibre du bonapartisme rural et populaire : *« La puissance populaire, la démocratie, en un mot peut seule clore l'ère des révolutions. C'est la démocratie que je défends, c'est le Peuple, c'est vous : en votant pour moi, vous votez donc pour vous ! »* À l'inverse, les royalistes demeurent campés sur le registre de l'affectif, tel l'orléaniste Cornélis de Witt (canton de Castelmoron) qui indique

[3] Sarrette obtient 12 433 voix, Laporte 10 943.

[4] C'est notamment le cas à Nérac en 1880 et en 1881, face à Armand Fallières.

[5] AD47, 3 M 254.

seulement : *« Je me présente à vous comme un ami. »* Sur 13 conseillers généraux des droites, 10 sont des bonapartistes. S'il ne sont pas, comme dans le Gers, majoritaires à l'assemblée départementale, ils prédominent néanmoins au sein du parti conservateur.

Si le nombre de conseillers généraux des droites arrive à augmenter, à l'inverse le nombre de municipalités tenues par des conservateurs régresse. À l'issue du premier tour des municipales de 1884 [6], où l'on compte 124 conseils conservateurs, 158 républicains et 6 douteux, 11 communes sont perdues pour les droites [7]. Les procès-verbaux conservés ne donnant pas les résultats de tous les arrondissements [8], le détail du scrutin que nous avons pu consulter montre que les conservateurs, même si le nombre de conseils municipaux qu'ils tiennent est minoritaire par rapport aux républicains, ont la main sur davantage de communes dans celui d'Agen [9] (26 conseils municipaux [10], soit 36%) que dans celui de Nérac [11] (seulement 19 conseils, soit 26%). Pour le journal radical *La Constitution*, *« la veste que viennent de prendre les conservateurs doivent leur faire voir qu'ils sont finis, bien finis. [12] »*

II. 1. b. Dans le Gers : l'amorce d'un léger recul, mais des droites encore puissantes

La mort de Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac, survenue le 31 janvier 1880, provoque le 14 mars suivant une élection législative partielle dans l'arrondissement de Mirande qui donne des résultats analogues, avec la victoire de son fils Georges de Cassagnac dont la profession de foi est particulièrement claire : *« Je veux que mon élection soit l'écrasement de la République dans le Gers. [13] »* Celui-ci perd toutefois 1 244 des électeurs de son père [14], mais en garde encore 11 383 [15].

---

[6] Il y a encore 32 communes en ballottage.

[7] *La Constitution*, 14 mai 1884.

[8] AD47, 3 M 396. Il manque les informations relatives aux arrondissements de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot.

[9] 42 tenues par les républicains et 4 douteuses.

[10] Dont Larroque-Timbaut, Saint-Sardos, Sainte-Gemme, Beaupuy, Monbahus, Cuzorn, Guérin, Castelnaud, Casseneuil, Foulayronnes, Ruffiac, Brax, Sainte-Colombe, Nicole…

[11] 53 républicaines et 1 douteuse. Sur les 19 communes tenues par les droites, 12 sont aux mains des bonapartistes et 7 des royalistes.

[12] *La Constitution*, 7 mai 1884.

[13] in *L'Appel au Peuple*, 23 mai 1880.

[14] Avec 7 994 voix, le républicain Sansot gagne 1 592 voix par rapport en 1877.

[15] *Le Républicain*, 22 mars 1880.

Pour Paul de Cassagnac, l'élection d'un conseiller d'arrondissement à Marciac démontre que *« l'influence du parti républicain dans le Gers tend à disparaître complètement.* [16] *»* Dans ce département, le succès des conservateurs est de nouveau confirmé lors des cantonales de 1880 qui leur permettent de reprendre le canton de Samatan et celui de Montesquiou. Mais, dans ces deux cantons, la victoire a été facilitée par le fait que les républicains élus jusqu'alors ne se sont pas représentés. Il peut apparaître paradoxal de voir des Gersois qui veulent l'année suivante, lors des législatives de 1881, des députés républicains (deux sur cinq) et qui restent fidèles à un conseiller général ou à un maire conservateur. Au cours de ces cantonales, la question religieuse, étudiée précédemment [17], occupe une place importante, ce qui est très visible lors du scrutin de ballottage dans le canton d'Auch-sud [18]. Ces élections valent toutefois au camp de la République de voir basculer dans son giron trois cantons : Eauze, Vic-Fezensac et Condom, où, en raison de la défaite de H. de Péraldi, *Le Républicain* est heureux de pouvoir titrer : *« L'Armagnac est à nous !* [19] *» L'Appel au Peuple* déplore bien évidemment la perte de ces cantons, mais se réjouit que les droites enlèvent tout de même celui de Montesquiou : *« nos pertes se trouvent ainsi moins sensibles »*, et que la majorité au Conseil général soit restée conservatrice, et, ce, *« dans des proportions considérables.* [20] *»* En effet, avant ces élections, les droites tenaient 20 cantons sur 29. Désormais, elles sont encore à la tête de 18 circonscriptions. Pour les bonapartistes qui dénoncent le clientélisme républicain :

> *« tous les efforts de l'administration préfectorale et du parti républicain, qui avaient combiné leurs manœuvres, n'ont abouti qu'à un résultat négatif pour eux. […] Les républicains n'étaient rien dans le Conseil général du Gers, ils n'y seront rien encore, ils n'y seront jamais rien ! [...] Le parti conservateur reste après le renouvellement partiel du Conseil général aussi fort, aussi puissant que précédemment. […] Dans tous les cantons du Gers, même dans ceux où nos candidats n'ont pas été élus, nous avons réuni un chiffre de voix supérieur de beaucoup au chiffre des derniers scrutins. [...]*

[16] *L'Appel au Peuple*, 20 juin 1880.

[17] Voir *supra*, p. 267 *sqq.*

[18] Où *L'Appel au Peuple* mène la campagne pour Nouvion contre Sancet car ce dernier *« est un athée, et il s'en vante ! M. Sancet ne croit pas en Dieu ! M. Sancet ne veut pas que les enfants soient baptisés ! M. Sancet ne veut pas qu'on enseigne dans les écoles le catéchisme aux enfants ! M. Sancet ne veut pas que les enfants fassent leur première communion ! M. Sancet ne veut pas que l'on se marie à l'église ! M. Sancet veut se faire enterrer civilement, c'est-à-dire sans les secours de la religion ! Quelle que soit votre opinion politique, vous ne pouvez donc pas accepter sa candidature ! »* (*L'Appel au Peuple*, 7 août 1880).

[19] *Le Républicain*, 2 août 1880.

[20] *L'Appel au Peuple*, 12 août 1880.

Et c'est après de pareils résultats que les républicains ont l'audace d'entonner des chants de victoire dans notre département. C'est après de pareils résultats qu'ils osent prédire notre défaite lors des prochaines élections législatives ! C'est vraiment insensé ! Nous sommes encore vos maîtres dans le Gers, entendez-vous, républicains, nous sommes vos maîtres aujourd'hui, comme nous l'étions hier ! Et nous le prouverons ! […] Et M. Paul de Cassagnac, dont vous annoncez ridiculement l'échec, quand il vous a toujours broyés, vous écrasera comme il vous a écrasés jusqu'ici, parce qu'il combat pour les intérêts du peuple, pour l'Ordre, pour la Religion et pour la Patrie ! [21] *»*

Dès lors, Paul de Cassagnac est élu président du Conseil général. Le royaliste Gontaud-Biron et le bonapartiste Peyrusse deviennent vice-présidents :

« Cette éclatante démonstration produira son effet sonore en France et dans le département ! C'est un bureau de combat que vient de nommer le Conseil général en portant ses honneurs sur la tête des trois adversaires les plus implacables de la République. C'est l'union conservatrice et la défense des intérêts catholiques qui triomphent. […]

Ils n'aiment pas tous la même chose, mais ils détestent tous la même : la République ! […] Les anciens adversaires d'autrefois, aujourd'hui coalisés sans arrière-pensée, ne cherchent qu'une chose, défendre toutes les libertés odieusement menacées et supprimées par la République ! Ce que rien n'avait pu faire, la République l'a fait : elle a rapproché les hommes, aplani les difficultés, adouci les angles et uni pour la même bataille tous les braves cœurs, qu'ils battent dans la poitrine d'un impérialiste ou d'un royaliste, pour sauver notre malheureux pays de la destinée misérable et honteuse dont il est menacé par la démagogie triomphante. [22] *»*

La légère érosion des droites lors des cantonales de 1880 (repérée par la perte de deux sièges) est toutefois stoppée lors des municipales de janvier 1881 au cours desquelles les conservateurs reprennent L'Isle-Jourdain.

Si les législatives de 1881 voient la victoire de trois bonapartistes – Ferdinand Daynaud (qui a été conseiller général de Vic-Fezensac de 1874 à 1880) à Condom, Justin Fauré (conseiller général de Lombez depuis 1871) à Lombez et Paul de Cassagnac (conseiller général de Plaisance depuis 1871) à Mirande –, elles sont cependant marquées par les progrès républicains. Deux candidats des gauches sont en effet cette fois élus – Jean David à Auch et le très modéré Albert Descamps à Lectoure. Pourtant, à l'occasion de ces élections, *Le Conservateur* et *L'Appel au Peuple* se sont réconciliés et ont mené une campagne en commun pour *« la dé-*

[21] *Ibid.*, 14 août 1880.

[22] *Ibid.*, 18 août 1880.

fense religieuse » et contre *« la terrible aventure de Tunisie. »* Les candidats républicains sont tous des modérés peu enclins à l'anticléricalisme, surtout Descamps à Lectoure et Lannelongue à Condom. Cavaré, à Lombez, veut voir *« la religion aimée et respectée »* et, à Mirande, Adrien de Montebello incarne l'état d'esprit des conservateurs ralliés à la République conservatrice. Seul David est celui qui suit au plus près le programme de Belleville. Trois bonapartistes sortants sont donc réélus, mais le total des voix conservatrices n'atteint que 41% (contre 40% aux républicains). Peyrusse tombe de 40 à 36%, Fauré de 54 à 45% – il perd même la majorité à L'Isle-Jourdain – et Daynaud ne bat Lannelongue qu'au second tour, avec seulement 296 voix d'écart. Toutefois, Paul de Cassagnac garde une belle majorité à Mirande (46%), et, à Lectoure, même si Descamps l'emporte avec 43%, les droites se sont ressaisies, Delpech-Cantaloup y réunissant 40%. Globalement, bien que trois des cinq députés restent bonapartistes, les conservateurs perdent un siège et les républicains sont en progrès. Alors qu'en 1877, ces derniers n'étaient majoritaires que dans cinq cantons, ils le sont en 1881 dans sept cantons supplémentaires (dont Auch-nord, Auch-sud, Montréal, Mirande, L'Isle-Jourdain et Riscle). Paul de Cassagnac résume ce scrutin : *« C'est le parti conservateur tout entier qui vous appelle. C'est la France chrétienne qui sollicite votre courage. Nous marchons pour la Liberté violée, pour la Religion insultée, nous marchons pour la vraie Patrie et pour Dieu.* [23] *»*

Aux cantonales de 1883, avec 17 conseillers généraux, et seulement 12 républicains, les droites conservent toujours une forte majorité. On compte 3 royalistes et 14 bonapartistes. Mais on peut relever un nouveau léger recul des droites, puisque, premièrement, elles perdent un siège, passant de 18 à 17 conseillers généraux ; deuxièmement, Lannes de Montebello bat Lacave-Laplagne à Riscle ; et, troisièmement, dans son fief de Saramon, Peyrusse tombe de 56 à 44%, tandis que les voix républicaines passent de 25 à 41% [24]. En outre, aux municipales de 1884, les conservateurs perdent les mairies de Cologne, Gimont et Mauvezin [25].

[23] *L'Appel au Peuple*, 29/30 août 1881.

[24] *Le Républicain*, 13 et 15 août 1880.

[25] *Ibid.*, 5, 7 et 8 mai 1884.

II. 1. c. Dans les Landes : un recul régulier des droites

Lors des élections cantonales du 1er août 1880 [26], 14 cantons sont à renouveler *(annexe)*. Seuls 4 conservateurs sont élus ou réélus (Roquebert à Arjuzanx, Boulart à Castets, Guilloutet à Gabarret et Duboscq à Labrit).

Quelques mois plus tard, les municipales du 9 janvier 1881 [27] signent un recul identique des droites qui perdent 65 communes. Malgré la tentative d'exploitation de la récente exécution des décrets du 29 mars 1880 qui a servi de thème à la propagande des conservateurs, en particulier dans le canton de Montfort où les Trappistes viennent d'être expulsés du monastère de Goos, les communes conservatrices ne représentent plus que 36,3% de l'ensemble des localités – quand elles étaient à 55,8% avant cette échéance électorale :

333 communes	**Municipalités conservatrices**	**Municipalités républicaines**	**Municipalités douteuses**
Avant 1881	186	141	6
Après 1881	121	186	26
Différence	- 65	+ 45	+ 20

Le sous-préfet de Dax peut être satisfait des résultats et des progrès accomplis par les républicains, essentiellement dans les communes rurales, puisque, à son arrivée dans l'arrondissement, il y avait 39 conseils municipaux républicains sur 107 communes, et donc 68 conseils conservateurs (soit 63,5%) ; désormais, en 1881, il y en a 60 d'acquis à la République pour seulement 47 aux adversaires conservateurs (soit 43,9%) [28]. Les droites ont perdu 6 communes dans la première circonscription de Dax, 15 dans la seconde. Toutefois, même quand le chef-lieu d'un canton bascule du côté républicain, l'ensemble du canton peut encore être très favorable aux conservateurs. C'est le cas à Pouillon (secteur où le clergé est très influent) où les droites n'ont pas réussi à former une liste dans le chef-lieu, mais conservent dans le canton 11 conseils municipaux sur 15. C'est la même situation à Saint-Vincent-de-Tyrosse : le chef-lieu est républicain, mais, dans le canton, 11 communes sur 17 sont bonapar-

[26] AD40, 3 M 372.

[27] *Ibid.*, 3 M 617.

[28] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Dax au préfet (19 janvier 1881).

tistes. Les droites sont encore largement majoritaires dans le canton de Gabarret [29] et de Villeneuve-de-Marsan [30], et aussi, dans une moindre mesure, d'Arjuzanx [31], de Pissos [32] et de Roquefort [33]. Le sous-préfet de Dax dénonce les pressions que subissent les électeurs. Ainsi, à Castets, alors qu'avant 1881, le conseil municipal était composé à égalité de 8 républicains et de 8 conservateurs, les droites ont gagné un élu grâce à l'influence du député et maître des forges bonapartiste Charles Boulart qui a fait voter ses ouvriers, au nombre de 170 ; nombre suffisant pour déplacer la majorité. Toujours à en croire le même sous-préfet, à Soustons, ce n'est qu'à cause de l'influence cléricale *« qui a mis tout en œuvre pour effrayer les populations en agitant le spectre rouge prêt à détruire la religion déjà bien menacée par l'exécution des décrets du 29 mars et la loi sur l'instruction primaire »* que la commune a pu se doter d'un conseil municipal conservateur car, à peine huit jours après ces élections, son conseil d'arrondissement reste républicain, les électeurs, selon les Autorités, ayant cette fois évité de se laisser manipuler identiquement.

Le 21 mai 1881, c'est un républicain, Victor Lefranc, qui est élu, à titre personnel, sénateur inamovible. Il siège jusqu'à sa mort survenue en 1883. Aux législatives du 21 août 1881, quatre des cinq députés landais sont des républicains *(annexe n°7)*. Un seul conservateur l'emporte, en l'occurrence Adhémar de Guilloutet dans la première circonscription de Mont-de-Marsan, mais il est loin d'avoir la majorité absolue des inscrits : 43,3%, contre 52% en 1877. Son adversaire républicain, Pazat, passe de 27,5% à 32,2%. Quatre cantons sur cinq sont cependant fidèles au bonapartiste (Gabarret, Grenade, Roquefort, Villeneuve-de-Marsan). À Saint-Sever, Benoît Sourigues est réélu, tout comme dans la première circonscription de Dax, Gustave Loustalot, celui-ci sans adversaire par 90% des votants et 57% des inscrits. Sur les huit cantons de l'arrondissement de Saint-Sever, le bonapartiste Henri Faton de Favernay (avec 8 634 voix contre 10 017 à son adversaire) n'arrive à battre Sourigues que dans deux cantons seulement (Aire-sur-l'Adour et Saint-Sever), mais gagne du terrain par rapport aux dernières cantonales dans ces deux cantons ainsi que dans ceux de Tartas et Geaune. Malgré cet échec, *La Nouvelle Chalosse* se satisfait du gain de 1 410 voix de Faton

[29] 9 communes conservatrices, 2 républicaines, 3 douteuses.

[30] 9 communes conservatrices, 2 républicaines, 1 douteuse.

[31] 6 communes conservatrices, 4 républicaines, 1 douteuse.

[32] 4 communes conservatrices, 2 républicaines, 2 douteuses.

[33] 5 communes conservatrices, 4 républicaines, 4 douteuses.

de Favernay et de la perte de 1 452 voix de Sourigues, au point d'écrire qu'il s'agit d'une *« chute humiliante, signe certain d'une chute définitive au prochain appel. Chers conservateurs, rien n'est perdu, et surtout pas l'honneur ! Nous n'avons pas triomphé, c'est vrai, dans la lutte électorale qui a eu lieu, mais nous n'avons pas pour cela perdu les positions que nous occupions.* [34] *»* Dans la seconde circonscription de Mont-de-Marsan, Castaignède ne se représentant pas, le républicain Albert Boucau est également élu sans concurrent, par 93% des votants et 57,5% des inscrits. Enfin, dans la seconde circonscription de Dax, Charles Boulart, le député bonapartiste sortant, subit un échec (5 090 voix contre 7 055) devant le républicain Félix Léglise. Le bonapartiste ne bat son adversaire que dans le canton de Castets dont il est le conseiller général. Ainsi, en 1881, avec 38 708 voix portées sur les républicains (contre 20 925 allant sur ceux représentant les droites), l'opinion publique des Landais s'est ralliée dans son ensemble à la forme républicaine de gouvernement. Mais l'est-ce définitivement ?

Après celles de 1881, les municipales des 4 et 11 mai 1884 [35] signent un nouveau recul des droites qui ne conservent plus que 99 communes sur 333 (soit 29,7%) :

333 communes	**Municipalités conservatrices**	**Municipalités républicaines**	**Municipalités douteuses**
Avant 1884	121	186	26
Après 1884	99	202	32
Différence	- 22	+ 16	+ 6

En moins de dix ans, la perte de conseils municipaux pour les conservateurs est significative :

333 communes	**Municipalités conservatrices**	**Municipalités républicaines**	**Municipalités douteuses**
Avant 1881	186	141	6
Après 1884	99	201	32
Différence	- 87	+ 61	+ 26

[34] *La Nouvelle Chalosse*, 28 août 1881.

[35] AD40, 3 M 620.

Pour le préfet, qui a redouté que les journaux des droites existants et la récente création de *L'Avant-garde* aient une répercussion importante car il les sait *« répandus avec profusion jusque dans nos campagnes les plus retirées »*, la victoire républicaine est encore plus éclatante et prouve que *« la grande masse des populations* [est] *devenue sourde à l'appel désespéré des conservateurs, aux audacieuses calomnies que leurs journaux débitaient quotidiennement et aux odieuses menées du clergé.*[36] *»* Si ces élections consacrent les progrès des républicains, certaines communes restent cependant fidèles aux conservateurs [37]. C'est le cas de celle d'Arjuzanx où *« la liste réactionnaire est passée en entier »*, de Gabarret *« inféodé au parti bonapartiste »*, de Saint-Sever où *« la réaction y est toute puissante »* et où *« la liste conservatrice est passée avec une très grande majorité »*, également de Soustons, Montfort, Magesq, Mimbaste et de Grenade-sur-l'Adour où *« la grande majorité de la population subit l'influence du conseiller général M. de Dampierre, faisant que les républicains, sûrs de l'insuccès, n'ont pas opposé de candidats à la liste municipale qui a triomphé. »* Si, mathématiquement, les droites ont perdu lors de ces municipales 22 communes, la majorité de certains conseils a cependant basculé dans le camp des conservateurs, comme à Pissos où la victoire de sept élus conservateurs pour seulement deux républicains a causé une grosse surprise, comme aussi à Begaar où les conservateurs remplacent tous les élus républicains.

Les cantonales des 12 et 19 août 1883 [38] confirment-elles le recul conservateur observé lors des municipales de 1881 ? Avant le renouvellement, la situation est celle-ci :

Arrondissements	**Nombre de cantons**	**Cantons conservateurs**	**Cantons républicains**
Mont-de-Marsan	12	7	5
Dax	8	5	3
Saint-Sever	8	3	5
TOTAL	28	15	13

[36] *Id.* : lettre du préfet des Landes au au ministre de l'Intérieur (lettre non datée, mais écrite après les élections).

[37] *Id.* et *L'Avant-garde*, 8 mai 1884.

[38] AD40, 3 M 380.

Après le renouvellement de 14 cantons, le bilan est le suivant :

Arrondissements	**Nombre de cantons**	**Cantons conservateurs**	**Cantons républicains**
Mont-de-Marsan	12	6	6
Dax	8	1	7
Saint-Sever	8	2	8
TOTAL	28	9	19
Différence		- 6	+ 6

Les droites perdent six sièges à l'assemblée départementale et y deviennent nettement minoritaires. C'est dans les arrondissements de Mont-de-Marsan et de Saint-Sever que le recul est le moins sensible, les conservateurs n'y perdant qu'un seul siège dans chacun d'eux : celui de Sore, jusqu'alors tenu par « l'orléano-bonapartiste » Léon Bacque, et celui de Saint-Sever, perdu par Henri Faton de Favernay. En revanche, dans l'arrondissement de Dax, le nombre de sièges passant des droites aux gauches est plus important. Quatre conservateurs ne sont pas réélus : le « bonapartiste clérical » Henri de Laborde à Montfort, le royaliste Alexandre de Cardenau de Borda à Pouillon, « l'orléano-bonapartiste » Eugène Trubert à Saint-Martin de Seignanx ; et le bonapartiste Darricau, à Soustons, qui ne se représentait pas. Sur 28 sièges, les républicains en tiennent désormais 19. La défaite des droites est plus significative quand on n'examine que les sièges qui étaient à renouveler : sur les 14 soumis au renouvellement, 11 sont désormais représentés par un conseiller général des gauches (5 républicains sont réélus, 6 sont des nouveaux) ; et seulement 3 par des hommes des droites, en l'occurrence le désormais légitimiste Gustave de Ravignan à Villeneuve-de-Marsan, le bonapartiste Alcide Gaube à Roquefort et le légitimiste Élie de Dampierre à Grenade-sur-l'Adour, dont la devise est *« Tout à tous. »* Lors du renouvellement des conseils d'arrondissement la même année, si les républicains sont majoritaires, les droites en revanche ne perdent pas de sièges :

Arrondissements	**Nombre de conseillers d'arrondissement**	**Conseillers Conservateurs**		**Conseillers républicains**	
		Avant 1883	**Après**	**Avant 1883**	**Après**
Mont-de-Marsan	12	4	4	8	8
Dax	9	1	2	8	7
Saint-Sever	9	3	2	6	7
TOTAL	30	8	8	22	22

Quel est le bilan au milieu de la décennie 1880 ? À l'image de la représentativité française composée d'une forte majorité républicaine [39], sur 14 députés du cœur de la Gascogne, 5 seulement sont issus des droites, en l'occurrence 5 bonapartistes (Hermann Sarrette pour le Lot-et-Garonne, Adhémar de Guilloutet pour les Landes, Ferdinand Daynaud, Justin Fauré et Paul de Cassagnac pour le Gers). Ce résultat montre deux éléments : d'un côté l'inexorable et progressif ancrage républicain, de l'autre la prépondérance à droite des bonapartistes sur les royalistes. Ce constat se repère aussi avec les résultats des élections cantonales de 1883 : sur les 13 conseillers généraux lot-et-garonnais conservateurs, les bonapartistes sont au nombre de 10 ; sur les 17 du Gers, 14 ; et sur les 9 des Landes, 7. Globalement, la résistance des droites est plus marquée à l'occasion de ce type de scrutin local que lors des législatives, puisque, sur 92 conseillers généraux, 39 sont des conservateurs, soit encore presque la moitié.

II. 2. Les scrutins de la seconde moitié des années 1880 : bien que contrecarrées par les républicains, les droites sont de nouveau vivaces

Les législatives de 1885 se déroulent au scrutin de liste et non plus au scrutin d'arrondissement. À l'échelle nationale, même si, avec 203 députés contre 383 aux républicains, les droites sont minoritaires, elles ont plus que doublé leurs effectifs [40]. Qu'en est-il dans le cœur de la Gascogne ?

II. 2. a. En Lot-et-Garonne : légère remontée des droites

Une élection sénatoriale complémentaire a lieu en Lot-et-Garonne le 25 janvier 1885 [41]. Trois républicains s'y présentent (Édouard Laporte, conseiller général de Penne d'Agenais, Gustave de Lafitte de Lajoannenque et J. Saintaraille) contre un seul conservateur (le marquis de Châteaurenard, ancien conseiller général de Laroque-Timbaut), royaliste. Ce dernier obtient tout de même 308 voix. Mais, avec 385 suffrages, c'est Laporte qui est élu [42], faisant que les trois sièges de sénateurs du département sont tous occupés par des républicains.

[39] 457 républicains et 90 conservateurs (45 bonapartistes et 45 royalistes).

[40] Qui se répartissent en 63 conservateurs, 65 bonapartistes et 75 monarchistes.

[41] AD47, 3 M 205.

[42] Lafitte de Lajoannenque obtient 22 voix et Saintaraille une seule.

Pour les législatives, face à la liste républicaine conduite par Armand Fallières dans laquelle on retrouve Deluns-Montaud et dans laquelle figurent trois nouveaux candidats – Jean-Baptiste Durand (le maire d'Agen), Alphonse de Mondenard et Georges Leygues –, le parti conservateur a fait de sérieux efforts d'organisation et surtout d'unification entre ses tendances internes. La liste conservatrice est constituée de trois bonapartistes – le sortant Hermann Sarrette, Charles Lefèvre (conseiller d'arrondissement de Seyches depuis 1880, maire d'Escassefort depuis 1884) et Georges Gayraud (maire de Buzet et conseiller général de Damazan) – ainsi que de deux royalistes – Henri de Groussou et Olivier de Luppé –, déjà candidats en 1881. La campagne ne porte essentiellement que sur l'opposition entre monarchie et République, entre ordre et révolution. Sachant que la victoire repose sur le vote paysan, la républicaine Marie Poirée [43], amie d'Armand Fallières , analyse les options politiques des agriculteurs et les juge plus républicains que par le passé. Elle se réjouit de la conversion à la République de l'un de ses métayers. Mais, rendant compte d'une réunion conservatrice qui s'est tenue à Lamontjoie et d'une réunion publique à Damazan le 4 octobre au cours de laquelle Fallières a été empêché de parler, elle sait aussi que les conservateurs sont en 1885 plus combatifs qu'en 1881. Marie Poirée a raison d'être inquiète. Certes, la liste républicaine l'emporte au premier tour (42,1% des inscrits), mais avec une faible majorité (à peine 258 voix d'écart, soit 0,5% d'avance). Elle est même mise en minorité dans tout l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot et dans quasiment tout celui de Marmande [44]. La liste conservatrice obtient 41,8%. Marie Poirée incrimine *« les mensonges de la réaction »*, le zèle de certains fonctionnaires conservateurs – à l'instar de la receveuse des postes de Lamontjoie qui use de toute son influence auprès de la population –, mais aussi les mauvaises récoltes et la crise phylloxérique. Trois candidats sont élus dès le premier tour : Fallières (avec 42 776 voix, soit 42,1%) et Deluns-Montaud (42 196, soit 41,5%) pour les républicains ainsi que Sarrette (42 518, soit 41,8%) pour les droites. Pour le second tour, le bonapartiste Gayraud se désiste en faveur de Lefèvre, bonapartiste lui aussi. En revanche, les royalistes refusent de renoncer au profit des impérialistes, et Groussou maintient sa candidature – Luppé,

[43] Née à Lamontjoie (Lot-et-Garonne) en 1848 et décédée en 1911, tout en s'occupant d'un domaine légué par son père, elle tient un journal intime de la fin des années 1870 à la fin des années 1880. Issue d'une famille républicaine, elle met toute son énergie à défendre la République, l'école laïque, et fait de l'agitation politique en faveur de Fallières. Quand elle va à Paris, elle est reçue par Jules Ferry et Ferdinand Buisson. *Cf.* POIRÉE Marie, *La Gazette* (AM Lectoure).

[44] Seul le canton de Tonneins donne une majorité aux républicains.

étant arrivé dernier au premier tour, s'est, lui, retiré. Le style, le vocabulaire de la campagne ressemblent très fortement à ceux du scrutin du 2 juillet 1871 qui avait opposé Faye à Gondrecourt. Pour Leygues et Mondenard, *« on veut ramener le successeur d'Henri V et le drapeau blanc. »* La campagne est simple : l'élection doit se prononcer pour ou contre la monarchie, pour ou contre la République. Le scrutin de ballottage est favorable aux républicains : Leygues et Mondenard sont élus ; Lefèvre termine troisième et Groussou dernier. Les républicains obtiennent donc quatre sièges, les conservateurs un seul. Ces résultats révèlent plusieurs éléments : le succès de Leygues montre un net glissement vers la gauche de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, mais le fait que Sarrette soit passé dès le premier tour, à la différence de Leygues, signifie aussi que ces progrès républicains sont limités et que la résistance conservatrice est encore prégnante. En effet, au second tour, la liste conservatrice y obtient 12 340 voix, contre 10 273 aux républicains. Les cantons de Monflanquin (tenu par Sarrette), Villeréal (par Besse), Cancon (par Lafaurie) et Castillonnès (par Gironde), où l'influence des droites est importante, ont même donné plus de 50% des voix aux droites. Dans cet arrondissement encore fortement conservateur, la victoire de Leygues peut donc surprendre, mais elle s'explique par l'instauration du scrutin de liste départementale, Leygues ayant bénéficié du leadership de Fallières. En outre, alors que les candidats des droites n'ont obtenu que 28,2% des inscrits en 1881, avec 41,8% en 1885 ils affichent une remontée qui révèle que leur influence n'est finalement pas encore éteinte et qui nuance la victoire des républicains. La résistance des « blancs », qui passe notamment par la lutte contre les lois scolaires, l'interdiction des processions religieuses, l'expulsion des congrégations, semble avoir eu une certaine traduction électorale.

Lors du renouvellement partiel du Sénat le 5 janvier 1888, six républicains se présentent [45], tout comme trois conservateurs (Dollfus, Besse et Langsdorff). Les républicains Faye et Laporte sont élus dès le premier tour, avec respectivement 402 et 397 voix. Avec 357 voix, Durand est mis en ballottage contre le bonapartiste Dollfus qui en a récolté 316, mais aussi contre un autre républicain, Lafitte de Lajoannenque, qui a souhaité se maintenir, alors que Langsdorff, avec 308 voix, et Besse, avec 307 voix, se retirent de la course. Cependant, au second tour, c'est le républicain Durand qui l'emporte, avec 373 voix, Dollfus n'ayant réussi

[45] Le sénateur sortant Louis Pons vient de décéder récemment.

à recueillir que 306 voix, moins qu'au premier tour [46]. En conséquence, les trois sénateurs lot-et-garonnais sont de nouveau trois républicains.

De même, les municipales de 1888 [47] voient de nouveau la victoire du camp républicain. Mais les conservateurs gardent leurs fiefs, tels par exemple les communes de Francescas et de Houeillès [48].

II. 2. b. Dans le Gers : un regain des droites

Dans le Gers, le scrutin de liste est très favorable aux conservateurs et le premier tour fait même l'effet d'un coup de tonnerre aux républicains, car les quatre candidats des droites, tous bonapartistes, emportent d'emblée les quatre sièges que le nouveau scrutin laisse au département, avec 50% des inscrits. Il s'agit toujours de Paul de Cassagnac, Justin Fauré et Ferdinand Daynaud auxquels se joint Jules Peyrusse (conseiller général de Saramon depuis 1871). Davantage que la chute de Jules Ferry, c'est la mévente des produits agricoles qui a été décisive. En fait, toutes les conditions étaient réunies pour que l'offensive des droites prenne dans le Gers cette ampleur particulière. En premier lieu, le scrutin de liste a mis en danger des républicains gersois encore minoritaires en 1881. En outre, ces derniers affrontent la lutte avec difficulté. En effet, sans que son honnêteté soit véritablement compromise, leur chef, Jean David, vient d'être condamné pour une obscure affaire de répartition de dividendes fictifs. Dans cette histoire, il n'a joué qu'un rôle de comparse, mais l'exploitation du scandale par ses adversaires l'a discrédité jusqu'aux yeux de nombreux républicains. Aussi, deux listes républicaines se sont formées : l'une, plus radicale, comprend Jean David, Duprom (conseiller général de Valence), le Dr Labarthe et l'avoué mirandais Ducos ; l'autre, opportuniste, comprend Descamps (député sortant), encore Duprom, le Dr Frédéric Sancet et Bibal (entrepreneur de chemins de fer). David prend violemment position contre Ferry tandis que la liste menée par Descamps reçoit l'appui préfectoral. Outre cette division, d'autres éléments affaiblissent les républicains : David est gravement malade, le Dr Labarthe, exerçant à Paris, est peu connu, Duprom est âgé (73 ans) et, aux dires du préfet, Ducos est *« peu sympathique. [49] »* À

[46] Lafitte de Lajoannenque n'obtient que 34 voix.

[47] AD47, 3 M 397-403.

[48] Où le nouveau maire, Marc Gayraud, est, aux dires des Autorités, *« un réactionnaire militant, grand propriétaire de landes* [qui] *terrorise les habitants de ce pays inculte et la volonté passive les fait se courber devant tout ce qui se donne l'apparence de la force. »* (In AD47, 3 M 401).

[49] AD32, 1 M 221 : lettre du 12 décembre 1885.

l'inverse, contre la République, toutes les forces conservatrices sont unies : le banquet de Plaisance, auquel ont pris part le duc de Montesquiou-Fezensac, dont la famille est orléaniste, et M. de Thézan, conseiller général de Montesquiou et chef du parti légitimiste, a scellé l'alliance de Cassagnac avec les royalistes, avec – selon les républicains – *« les beaux Messieurs de Bois-Dédoré qui représentent la châtellenie départementale.* [50] *»* Enfin, c'est essentiellement le malaise économique qui est habilement exploité par les droites. Les conservateurs ont en effet centré toute leur campagne sur la très mauvaise récolte de blé, associée au prix insuffisant de cette céréale, et surtout sur la crise viticole qui a pour conséquence la faillite de nombreux vignerons. Leur manifeste électoral rend la République coupable de tout, et d'abord de ces problèmes économiques : *« C'est principalement de vos intérêts matériels que nous voulons vous parler, ils sont dans un état lamentable. Vous n'avez plus de récolte. Vous n'avez plus de vin […]. Vous avez à peine des céréales. […] Et le peu que vous ramasserez, le long de vos sillons dévastés, vous ne pourrez pas le vendre, à cause de la concurrence étrangère. […]* [51] *»* La République est aussi coupable de la guerre du Tonkin, de la loi militaire *« qui vous rend soldats jusqu'à 40 ans »*, des lois scolaires *« faites pour corrompre l'enfance »*, *« des 3 525 millions de déficit accumulés en neuf ans.* [52] *»* Le résultat des élections est par conséquent très favorable aux conservateurs qui l'emportent sur les deux listes républicaines dans 25 cantons. Non seulement les 7 cantons conquis en 1881 mais même le canton de Montréal dans lequel, depuis 1876, républicains et conservateurs faisaient jeu égal, sont perdus. La liste Descamps obtient 16% et la liste David 14%. Seuls les cantons de Lectoure, Fleurance, Valence et Miélan ainsi que la ville d'Auch restent hostiles aux droites.

Dans le Gers, c'est sous le coup du succès des élections législatives de 1885 pour les conservateurs et du désastre pour les républicains que les cantonales de 1886 se déroulent. Aussi, les républicains sont-ils chassés des cantons de Vic-Fezensac et d'Eauze, gagnés en 1880. Les droites progressent également à Condom et à Gimont. Les seules compensations pour les républicains sont la victoire de Luro à Marciac et, sans que les candidats des gauches l'emportent toutefois, des progrès à Mauvezin et à Samatan. La prépondérance conservatrice paraît plus nette que jamais dans l'Armagnac et de nouveau très forte pour l'ensemble du département où les conseillers généraux des droites passent de 17 à 19 (soit 65,5%), avec 16 bonapartistes et toujours 3 royalistes. Le préfet, républicain, est très mécontent de ces ré-

[50] *Le Républicain*, 2 septembre 1885.

[51] *L'Appel au Peuple*, 20 septembre 1885.

[52] *Ibid.*, 30 septembre 1885.

sultats. Dans un rapport qui fait suite à ces élections [53], il donne son commentaire sur les élus : tandis que tous les conseillers généraux républicains sont *« intelligents et habiles »*, les bonapartistes ont soit *« une intelligence médiocre »* (Courrent à Miradoux), soit *« une influence qui ne saurait s'étendre en dehors de son canton »* (le comte de La Roque Ordan à Jegun, A. de Sevin à Gimont, Peyrusse à Saramon, Clarac à Vic-Fezensac, Cazes à Nogaro, Belliard à Lectoure qui est même *« élu par surprise »*), soit *« une influence seulement en raison de son nom »* (Gontaud-Biron à Masseube, dont le père est un ancien président du Conseil général, Fauré à Lombez, dont le père a été juge de paix, et bien sûr Georges de Cassagnac à Aignan). La plupart *« n'entendent rien aux affaires »*, ont bâti leur réputation *« grâce à la presse locale »* ; quant à Paul de Cassagnac, *« il semble parler pour l'auditoire, mais étudie peu les questions qu'il traite. »* Le préfet a la défaite mauvaise… Nous apprenons toutefois que les conseillers généraux royalistes (La Roque Ordan à Jegun, Gontaud-Biron à Masseube et Thézan à Montesquiou) maintiennent l'alliance entre les royalistes et les bonapartistes. Pour contrer la puissance des droites, les républicains gersois tentent de se donner une organisation locale plus efficace par un système de comités et de fédérations de comités groupés en une Ligue républicaine du Gers, mise en place au cours de l'année 1886 [54]. Mais la mort de Jean David le 9 décembre 1885 fait éclater au grand jour les rivalités de personnes qui se dessinaient, surtout à Auch, depuis 1880 et qui n'avaient jamais cessé depuis.

À la mort de Batbie, les conservateurs portent au Sénat le 14 août 1887 le duc Philippe de Montesquiou-Fezensac qui obtient 413 voix contre 369 à Lannelongue [55]. Au renouvellement de janvier 1888, Lacabe-Laplagne et Montesquiou-Fezensac sont réélus par 429 voix pour le premier et 422 pour le second, contre 367 et 357 voix aux candidats républicains [56].

Dans le Gers, l'organisation républicaine permet toutefois au camp des gauches d'être victorieux aux municipales de 1888 dans quinze chefs-lieux de cantons, ce qui révèle un recul des conservateurs dans les villes Les droites gardent cependant la majorité à Cazaubon, Eauze, Nogaro, Aignan, Marciac, Montesquiou, Lombez, L'Isle-Jourdain et Miradoux [57]. Et, sur 465 communes, 251 sont encore tenues par une municipalité droitière [58]. La présence des

[53] AD32, 1 M 280 : dossier sur le renouvellement du Conseil général en 1886.

[54] *Le Républicain*, 27 janvier et 1er février 1886.

[55] *Ibid.*, 15 août 1887.

[56] *Ibid.*, 7 janvier 1888.

[57] *Le Messager du Gers*, 13 mai 1888.

[58] 198 sont républicaines et 16 douteuses.

conservateurs reste par conséquent très forte, mais ce sont les communes rurales qui demeurent encore en grande majorité fidèles à leurs maires conservateurs.

II. 2. c. Dans les Landes : une (éphémère) victoire des droites

Le succès des droites est analogue dans les Landes où la victoire est totale pour les conservateurs qui emportent les cinq sièges à pourvoir. La participation a été forte (85%) et la liste conservatrice, formée de bonapartistes, orléanistes et conservateurs cléricaux, l'a emporté par plus de 51% des suffrages. Le bonapartiste Adhémar de Guilloutet, député presque sans interruption depuis 1863, arrive en tête de la liste conservatrice, suivi par Charles Lambert de Sainte-Croix, un des chefs les plus actifs du parti orléaniste [59]. Albini Gieure, bonapartiste, est quatrième, avec 37 314 voix. Rédacteur en chef du journal *L'Adour*, il est aussi vice-président de l'alliance catholique de l'arrondissement de Dax. Avec 37 188 voix, Alexandre de Cardenau de Borda, légitimiste et député de 1876, est quatrième. Après deux échecs aux législatives de 1878 et de 1881 face au républicain Sourigues, Henri Faton de Favernay est, cette fois-ci, élu, en cinquième position.

Dans cinq départements, dont les Landes [60], la majorité républicaine annule le 14 octobre 1885 le résultat des élections pour les motifs classiques de corruption et de pression cléricale. De nouvelles élections ont donc lieu le 14 février 1886. Pareillement qu'en octobre 1885, la lutte est acharnée entre les deux listes. La participation est de 89%, soit 1 000 électeurs de plus qu'en 1885 alors que le nombre d'inscrits a diminué de quelques centaines (83 105 au lieu de 83 874). Aucun député landais n'est réélu [61], et ce sont les républicains qui l'emportent avec la victoire totale de leur liste (Félix Léglise, Albert Boucau, Henri Jumel, Gustave Loustalot, Benoît Sourigues). Guilloutet ne recueille que 34 175 suffrages, Lambert de Sainte-Croix 34 158, Albini Gieure 33 928, Henri de Favernay 33 829 et Cardenau 33 771. Parmi les conservateurs battus, certains disparaissent de la vie politique : Cardenau de Borda est déçu et Faton de Favernay décède en mai 1886. Mais les autres continuent le combat : Lambert de Sainte-Croix reste un des chefs du mouvement royaliste à l'échelle nationale, Gieure devient un des journalistes des droites les plus actifs des Landes, Guilloutet se pré-

[59] Mais sans lien profond avec le département.

[60] Ainsi qu'en Ardèche, Corse, Lozère et Tarn-et-Garonne.

[61] Sur les 22 députés invalidés ailleurs en France, 3 seulement sont réélus, en l'occurrence dans le Tarn-et-Garonne.

sente de nouveau aux législatives de 1889. Si la République progresse dans les Landes, les chefs des partis des droites ont encore des clientèles étendues et fidèles, surtout en Chalosse. D'ailleurs, comme ils se sont mis à le faire au début de la décennie, ils ne cessent depuis de montrer aux paysans *« le mépris que leur porte le gouvernement républicain […], incapable de lutter contre la concurrence et contre la chute du prix des céréales. […] "Périsse plutôt l'agriculture", telle est sa devise et tel est le but qu'il poursuit. Voilà comment les républicains s'intéressent à l'agriculture.* [62] » Les conservateurs se réjouissent qu'un agriculteur landais résume ainsi la situation : *« Tout va fort mal avec la République !* [63] »

Pour les cantonales du 1er août 1886, le journal *L'Avant-garde* est confiant, mais tous les candidats qu'il soutient ne l'emportent pas (tels Rémy Davezac de Moran à Dax, Anatole de Claye à Amou, Prigny de Linois à Peyehorade). Le résultat varie peu par rapport à 1883. Si les droites restent minoritaires à l'assemblée départementale, certains cantons constituent toutefois de véritables fiefs conservateurs, en particulier ceux de Castets (avec Charles Boulart), Gabarret (Adhémar de Guilloutet), Labrit (Paul Duboscq)… Le renouvellement des conseils d'arrondissement n'amène pas non plus de grandes modifications. Mais la campagne permet de révéler déjà l'antisémitisme de la presse des droites : à Saint-Martin-de-Seignanx, le comte d'Orx *« si connu, si aimé, lutte contre un Juif, M. Frois, qui s'imagine qu'il suffit d'appartenir à la religion hébraïque pour avoir droit au suffrage des chrétiens.* [64] »

En 1887, à la suite du décès du général Farre, un troisième siège de sénateur est attribué au département des Landes. Alfred de Cès-Caupenne est élu au second tour en tant que premier sénateur républicain, grâce au désistement des deux autres candidats de même opinion, Lourties et Pazat, cela en obtenant 423 voix contre 275 au bonapartiste Charles Boulart. Lors des sénatoriales générales du 5 janvier 1888, le parti conservateur est battu par les républicains qui envoient au Sénat Alfred de Cès-Caupenne, Pazat (plusieurs fois maire de Mont-de-Marsan et conseiller général) et Victor Lourties (maire d'Aire). Le baron Gustave de Ravignan est battu en n'obtenant que 293 voix sur 712 votants.

[62] *L'Avant-garde*, 15 juillet 1886.

[63] *Ibid.*, 22 juillet 1886.

[64] *L'Avant-garde*, 25 juillet 1886.

Comme dans la première partie des années 1880, c'est la suprématie des bonapartistes sur les royalistes dans les trois départements qui mérite d'être relevée : sur les dix députés des droites élus en 1885, sept sont des fidèles de l'Empire. Malgré leur organisation solide, constituée de comités, soutenue par la presse, relayée par les banquets…, les partisans du retour du roi n'arrivent pas à traduire électoralement leur importance territoriale. Les bonapartistes sont plus puissants et conservent, à la veille de la crise boulangiste, un nombre élevé d'élus. Les cantons représentés par un élu des droites sont aussi ceux où les interventions cléricales sont nombreuses *(annexes n°5 et n°7)*, comparaison qui permet d'accréditer une (relative) influence du clergé. Toutefois, l'ancrage républicain est en route. Mais c'est à la faveur d'invalidations que les gauches récupèrent la députation dans les Landes. Cet ancrage est-il donc permanent ?

Chapitre III

La crise boulangiste

« Voilà pourquoi, dans les départements où ils ne sont pas les maîtres, les conservateurs se serviront de Boulanger pour démolir la République. »
(in *L'Appel au Peuple*, 5 janvier 1889)

Grâce aux radicaux qui voient en lui l'homme capable de mener à bien la « républicanisation » de l'Armée, le général Boulanger devient ministre de la Guerre en janvier 1886, et, jusqu'à son renvoi en mai 1887, il donne l'image d'un officier proche du peuple. Si les origines familiales de Boulanger, sa rancune contre les hommes de l'Ordre moral qui ont ralenti son avancement l'inclinent vers la gauche [1], s'il justifie les sympathies que lui porte l'extrême gauche en s'en prenant aux coteries hostiles à la République, toutes les gauches ne l'apprécient pas [2] et les républicains modérés, inquiets de la campagne qu'il fait en faveur de la Revanche après avril 1887 lorsqu'il réclame un ultimatum et la mobilisation [3], profitent d'un remaniement ministériel pour l'écarter du pouvoir. C'est à partir de 1888 que le boulangisme apparaît véritablement en tant que mouvement politique, quand les boulangistes

[1] Les boulangistes siègent d'ailleurs dans le groupe parlementaire « socialiste » qui, d'après Jacques Droz, est difficile à définir politiquement et « *est tout sauf socialiste* » (Droz, 1982, p. 159).

[2] Louise Michel déclare en effet : « *Pour nous autres révolutionnaires, Boulanger comme homme est une nullité. Mais nous l'acceptons comme un moyen pour combattre et détruire le pernicieux système du gouvernement actuel* » (*La Marseillaise*, 17.04.1888).

[3] Pour avoir de bons résultats aux élections au Reichstag, Bismarck évoque le danger d'une attaque française. En avril 1887, éclate alors l'affaire Schnaebelé : le commissaire français de Pagny-sur-Moselle, convoqué par son collègue allemand d'un village voisin, est arrêté à la frontière sous prétexte qu'il se livre à l'espionnage. Pendant quelques jours, on a craint la guerre. Puis, Schnaebelé est remis en liberté et les esprits s'apaisent.

s'organisent au mois de mars en Comité républicain de Protestation nationale, avec pour programme [4] *« Dissolution, Constituante, Révision »* [5], et trouve son apogée en 1889. Boulanger se présente aux élections partielles du 26 février et du 25 mars 1888. Afin de l'affaiblir, il est alors versé dans la réserve pour manquement aux règles militaires. Désormais, libéré de ses obligations, touché dans son honneur de soldat, rassuré sur son électorat potentiel, Boulanger est libre d'agir en politique, car il devient éligible. *« C'est vraiment ce jour-là que naît le boulangisme.* [6] *»* Puis, d'avril 1888 à janvier 1889, Boulanger se présente à toutes les élections partielles, menant un jeu efficace, se faisant élire puis démissionnant pour se faire élire dans un autre département. La républicaine Marie Poirée est perplexe : *« Mais qu'a donc Boulanger pour opérer la séduction du césarisme ? »* se demande-t-elle dans son journal intime [7]. Malgré sa victoire à Paris en janvier 1889, où il écrase son adversaire républicain, Boulanger refuse de marcher sur l'Élysée alors que ses amis l'y poussent [8], donnant à Ernest Constans, ministre de l'Intérieur, les délais qui permettent à ce dernier de réagir : les républicains votent le rétablissement du scrutin uninominal [9], pourtant jusque-là odieux à leurs yeux, puis la suppression des candidatures multiples [10]. Constans dissout également la Ligue des Patriotes, ossature du boulangisme [11]. Boulanger est aussi menacé d'être traduit devant le Sénat transformé en Haute Cour sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'État ; pour le discréditer, la police, en prétextant un chantage à l'arrestation, favorise sa fuite à Bruxelles où sa maîtresse l'entraîne le 1er avril 1889. En août, il se réfugie à Londres. À partir de ce moment-là, la popularité du Général décline assez rapidement. Le mouvement boulangiste, en proie à

[4] Qui rappellent la formule de Louis Napoléon Bonaparte en 1851.

[5] C'est-à-dire dissolution de la Chambre, élection d'une Assemblée Constituante et révision de la Constitution pour renforcer le pouvoir exécutif.

[6] GARRIGUES Jean, *Le boulangisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-Je ? », n°2698), 1992, p. 1992, p. 32.

[7] AM Lectoure.

[8] Le monarchiste Thibaud dit alors : *« Minuit cinq, depuis cinq minutes le boulangisme est en baisse. »*

[9] Il redevient scrutin d'arrondissement (loi du 13 février 1889).

[10] Cette interdiction (loi du 17 juillet 1889) fait dorénavant de l'élu l'homme de sa circonscription dont il épouse très étroitement les intérêts.

[11] Ce que dénoncent les royalistes dacquois. Pour eux, le prétexte retenu pour que la Ligue des Patriotes puisse tomber sous le coup du code pénal, c'est-à-dire le fait qu'elle forme une société secrète, n'a pas de sens et est même impossible, *« car la ligue est bruyante, et l'assimiler à une société secrète est une plaisanterie. […] il en existe une société secrète en France, c'est la franc-maçonnerie. Aussi, ou bien Constans applique-t-il également la loi aux francs-maçons ou les lois ne servent que pour les amis et contre les adversaires du gouvernement. »* (*L'Avant-garde*, 14 mars 1889).

des divisions internes, est alors discrédité et désorganisé par la fuite puis par le procès de son chef. Mais ce dernier attend les élections générales avec confiance. Cependant, alors qu'il est encore vu comme le dernier rempart pouvant protéger l'idée républicaine contre la nouvelle « aristocratie » bourgeoise, Boulanger est devenu de plus en plus l'instrument des conservateurs qui souhaitent restaurer soit la monarchie, soit l'Empire, ce qui fait du boulangisme une vaste coalition hétéroclite de mécontents venus aussi bien de l'extrême gauche [12] que des droites, au point qu'il n'existe pas *un* mais *des* boulangismes [13], ou plus exactement des boulangistes [14]. *« Un même tempérament autoritaire est peut-être ce qui fait le mieux l'unité de tous ces hommes. [15] »*

Aussi, en avril 1889, à quelques mois des législatives générales, Armand Fallières, député sortant de Nérac, déclare-t-il au cours d'une réunion secrète : *« Le boulangisme, voilà*

[12] Les élus révisionnistes de 1889, dont beaucoup viennent de l'extrême gauche, se déclarent même volontiers socialistes. La phrase de Maurice Barrès, prononcée le 24 novembre 1889 *« Socialisme ! C'est le mot où la France a mis son espoir […] soyons donc socialiste »* dit bien le mélange de rouerie, d'absence d'idéologie précise et de confiance en l'avenir qui caractérise les admirateurs de Boulanger.

[13] Selon Jean-Marie Mayeur et Jean Garrigue, il correspond au « syndic » des mécontents qui va d'un électorat populaire, d'un autre radical et nationaliste à un autre encore plébiscitaire et démagogique. Pour Odile Rudelle, il représente la volonté d'une révision à l'américaine. Adrien Dansette comme René Rémond font de lui un avatar du bonapartisme. Quant à Zeev Sternhell, il y voit même l'amorce du pré-fascisme français, alors que Michel Winock n'y voit de son côté que le signe d'une fronde anti-parlementaire exprimant plutôt *« la frustration d'une jeunesse insatisfaite. » Cf.* MAYEUR Jean-Marie, *Les débuts de la IIIe République 1871-1898*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 10), 1973, p. 171-180 ; GARRIGUES Jean, *Le Général Boulanger*, Paris, Éditions Olivier Orban, 1991 ; *Le boulangisme*…, *op. cit.*, p. 110-113 ; RUDELLE Odile, *La République absolue. 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 ; DANSETTE Adrien, *Le boulangisme. 1886-1890*, Paris, Librairie Perrin, 1938 ; RÉMOND René, *La droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier, 1954 ; réédité sous le titre *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982 ; STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 1997 [1978] ; WINOCK Michel, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques, 1871-1968*, Paris, 1995 [1986], p. 383.

[14] Puisque deviennent boulangistes à la fois des radicaux dissidents (tels le polémiste Henri Rochefort, directeur de *L'Intransigeant*, Eugène Mayeur, directeur de *La Lanterne*, les députés Georges Laguerre, Francis Laur, Charles-Ange Laisant, Le Hérissé, Turigny ou encore le sénateur Alfred Naquet), d'anciens révolutionnaires ou Communards (par exemple des blanquistes parisiens comme Ernest Granger, Ernest Roche et Séverine qui écrit dans *Le Cri du Peuple*), des patriotes exaltés (comme le poète ancien combattant Paul Déroulède), des bonapartistes (comme le journaliste Georges Thiébaud), et des hommes d'affaires (notamment Arthur Dillon).

[15] MAYEUR, *Les débuts de la IIIe République*…, *op. cit.*, p. 173.

l'ennemi ! [16] » Exagération tactique de la part du candidat républicain afin de rassembler son camp, crainte d'une réelle menace pour le régime en place ou simple expression de son rejet du césarisme [17] ? Dans tous les cas, en s'opposant à la République parlementaire et en voulant réviser la Constitution, le boulangisme constitue, pour certains chefs blanquistes et pour les patriotes exaltés, la seule force capable de déclencher un processus révolutionnaire en désorganisant les opportunistes et, pour les monarchistes, l'occasion de renverser *« la Gueuse »* : *«* [cette] *alchimie fonctionne comme une soupape de sécurité qui permet d'évacuer les insuffisances fonctionnelles de la République parlementaire. [18] »*

Quelle est la réalité de la crise boulangiste dans le cœur de la Gascogne ? Y est-elle une crise majeure [19] ou seulement une *« aventure négligeable [20] »* ?

III. 1. Le boulangisme : entre savantes alliances, non-dits et mensonges

C'est ce titre publié par le journal *La Charente* : *« La candidature masquée est à l'ordre du jour [21] »* qui résume le mieux la coalition entre boulangistes et monarchistes sur laquelle la discrétion avait été de mise. Les tractations et manipulations entre les boulangistes et les hommes des droites sont dès lors mises au jour. Pourtant, du fait qu'il était l'homme des radicaux, rien ne pouvait laisser entendre que Boulanger allait devenir aussi l'homme des droites – l'outil des droites, devrait-on plutôt écrire…

---

[16] In *Journal de Lot-et-Garonne*, 3 mai 1889.

[17] En tant que républicain modéré, Fallières, qui ne veut pas d'un pouvoir exécutif fort, dit en fait : *« L'élection du président de la République au suffrage universel direct, voilà l'ennemi ! »*

[18] GARRIGUES, *Le boulangisme*…, *op. cit.*, p. 118.

[19] À l'échelle nationale, Maurice Agulhon la caractérise d'*« épreuve grave »*, Zeev Sternhell de mouvement qui ne doit surtout pas être considéré comme un feu de paille car, comme le précise Theodore Zeldin, il présente *« les dangers d'une dictature »* (AGULHON Maurice, *La République*, t. 1, Hachette Littératures [coll. « Pluriel »], Paris, 1990, p. 89 ; STERNHELL, *La droite révolutionnaire…*, *op. cit.*, p. 52 ; ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises. 1848-1945* ; t. IV, Oxford, Payot & Rivages, 1973 et 1977 ; pour la traduction française : Paris, Éditions Recherches, 1978-1979, p. 275).

[20] Selon l'expression de Michel Winock (WINOCK Michel, « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) », in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XX, juillet/septembre 1973, p. 376-423, principalement p. 377 ; *La fièvre hexagonale…*, *op. cit.*, p. 131).

[21] *La Charente*, 20 septembre 1889.

I. 1. a. D'abord, les droites contre le boulangisme…

Ministre, Boulanger suscite une violente opposition de la part des monarchistes pour des raisons tant politiques que personnelles. En effet, il se fait le champion d'une transformation de l'Armée que les conservateurs jugent inquiétante, et ces derniers n'acceptent pas l'expulsion des cadres de l'Armée de certains princes de sang [22]. En outre, il n'est qu'un tiède catholique pratiquant [23]. D'ailleurs, même au moment où les droites acceptent le boulangisme – pour mieux l'utiliser… –, le clergé demeure dans sa grande majorité hostile à ce mouvement. Avec les lois scolaires, la loi militaire de 1889 constitue un de ses grands thèmes de protestation, et, quand il intervient dans la lutte électorale, il reste favorable aux habituels candidats conservateurs, comme l'indique l'exemple du curé de Saint-Martin-de-Curton (Lot-et-Garonne) qui, pendant un des ses sermons, conseille à ses paroissiens de *« voter pour les hommes qui soutiennent la religion »*, précisant bien : *« je ne vous parle ni des boulangistes ni des républicains. [24] »*

En 1887, les parlementaires des droites jouent un rôle actif dans l'intrigue qui aboutit à l'éviction de Boulanger du ministère. Et lorsque l'agitation boulangiste se développe, notamment avec la création du Comité républicain de Protestation nationale, devenu par la suite Comité républicain national, ses liens avec des éléments de l'extrême gauche ne peuvent que renforcer les méfiances conservatrices. Durant l'année 1888, les royalistes n'oublient pas les antécédents républicains du Général. Ainsi, l'un des chefs landais les plus actifs de l'orléanisme, Charles Lambert de Sainte-Croix [25], se montre très hostile au boulangisme lors de la campagne électorale des législatives de septembre 1889 pour lesquelles il est candidat dans la seconde circonscription de Mont-de-Marsan. Dans de nombreux départements, les articles que les journaux conservateurs consacrent à Boulanger sont particulièrement négatifs et bien peu tendres à son égard. D'après le préfet des Landes, les journaux des droites ne se montrent pas partisans de Boulanger, en dehors du *Dacquois* [26]. *L'Avenir de Lot-et-Garonne*

[22] Dont le duc d'Aumale.

[23] Il collectionne les maîtresses et il est engagé dans une procédure de divorce.

[24] AD47, 3 M 224.

[25] Sénateur de l'Aude à partir de 1876, puis député des Landes en 1885 avant d'être invalidé et d'échouer à sa réélection en février 1886.

[26] AD40, 1 M 156 : lettre du préfet au président du Conseil (9 octobre 1888).

est même à l'origine d'une campagne qu'il juge *« clairvoyante »*, entreprise *« contre des aspirations dictatoriales dont le succès eût été fertile en désastres pour notre pays* [27] *»* :

> *« manœuvre boulangiste.* [28] *»*
>
> *« Pastilles Géraudel ! Général Boulanger ! Les deux produits se valent. Ni l'un ni l'autre, malgré des réclames à tout casser, ne guérissent jamais rien.* [29] *»*
>
> *« documents secrets : Boulanger et les jérômistes.* [30] *»*
>
> *« Boulanger a parlé. Peut-être eût-il mieux fait de se taire !* [31] *»*
>
> *« Ne sortons pas de la République pour aller nous jeter dans les bras d'un homme, que les uns disent capable de tout et les autres capable de rien, si ce n'est, par sa jactance, d'attirer sur la France les plus terribles catastrophes.* [32] *»*

Le très monarchiste *Réveil du Lot-et-Garonne*, établi à Tonneins, se délecte du tumulte qui s'est produit lors d'une réunion publique à Sainte-Bazeille le 2 juin 1889 où

> *« Les opportunistes et les radicaux du bourg et des environs au grand complet hurlaient comme des enragés ; les boulangistes ne voulaient pas lâcher prise. Quel vacarme, bon Dieu ! J'avoue que je n'ai pas été fâché d'assister à cette scène et je ne vous cache pas que j'ai éprouvé un vif plaisir en voyant nos adversaires s'éreinter mutuellement.* [33] *»*

Ces exemples – nous pourrions en citer bien d'autres – révèlent que les boulangistes font partie, à cette époque, des adversaires politiques des royalistes. Si les boulangistes peuvent aussi apparaître comme les concurrents des bonapartistes, c'est le cas en Charente [34], cette situation est loin d'être prégnante dans le cœur de la Gascogne où les fidèles de l'Empire voient plutôt, et très vite, en Boulanger une occasion de renverser la République.

---

[27] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 4 juillet 1888.

[28] *Ibid.*, 6 mars 1888.

[29] *Ibid.*, 15 mars 1888.

[30] *Ibid.*, 18/19 mars 1888.

[31] *Ibid.*, 31 mars 1888.

[32] *Ibid.*, 1er/2 avril 1888.

[33] *Réveil du Lot-et-Garonne*, 09 juin 1889.

[34] Lors des élections partielles des 17 juin et 1er juillet 1888, fait rarissime, Paul Déroulède doit faire face à l'opposition d'un bonapartiste, Étienne Gellibert des Seguins, car les impérialistes charentais n'acceptent pas ce candidat à la fois trop « républicain » et imposé par l'état-major parisien de Boulanger, même si Déroulède a des racines familiales charentaises.

I. 1. b. … mais aussi une utilisation réciproque de Boulanger et des conservateurs

Dès l'hiver 1887, des contacts s'établissent entre Boulanger, devenu trop encombrant pour les républicains, et les principaux chefs du parti monarchiste car le Général a besoin des conservateurs, tout comme ces derniers ont également besoin de lui. Ainsi, à l'insu de ses amis [35], Boulanger se tourne vers le baron de Mackau, ancien bonapartiste devenu royaliste et chef de l'Union des droites, qui lui donne l'appui du milieu conservateur répudiant l'orléanisme parlementaire. En mars 1888, un accord verbal est conclu et, à partir de l'été 1888, la duchesse d'Uzès devient le principal bailleur de fonds du mouvement boulangiste. Dès lors, les liens entre les deux états-majors ne font que se resserrer ; mais il s'agit d'ententes secrètes, révélées seulement à partir de 1890.

En fait, Boulanger a besoin de deux éléments : l'argent, afin de pouvoir financer sa campagne, et l'électorat catholique, choqué par le mot fameux *« les curés sac au dos ! »* résumant l'obligation pour les ecclésiastiques de faire le service militaire. Pour rallier les voix catholiques, Boulanger, lors d'un banquet organisé à Tours le 17 mars 1889, prend la parole. Si ce discours marque aussi les limites de ses relations avec les droites [36], il lui sert à s'adresser, par-delà les chefs monarchistes, aux électeurs catholiques conservateurs en les invitant à entrer dans la République qui peut apporter au pays la pacification religieuse. Boulanger n'est pas dupe de l'initiative de rapprochement avec les royalistes qu'opère Arthur Dillon qui l'arrange même plutôt : en effet, le Comité républicain national, censé diriger le mouvement boulangiste, est constamment paralysé par ses divisions internes et dépossédé de toute

[35] Seul Arthur Dillon est au courant. Il est même l'initiateur de la manœuvre. C'est bien grâce à lui que l'influence royaliste pénètre dans le mouvement révisionniste, mais Boulanger, contrairement à ce que la propagande boulangiste a laissé entendre, est au courant, et Dillon devient un bouc émissaire commode pour ceux qui n'ont pas souhaité se poser trop de questions. La police elle-même croit pendant longtemps que Dillon a trompé Boulanger, à la suite d'une lettre anonyme parfois attribuée à Georges Thiébaud et parue dans *Le Peuple* du 22 décembre 1888 sous le titre « Confidences ». Paul Déroulède en vient alors à demander l'exclusion de Dillon pour royalisme, sans succès toutefois. En définitive, Dillon est sévèrement jugé, les boulangistes – trop heureux de se faire passer pour dupes – voyant en lui le mauvais génie du Général, l'agent royaliste qui a corrompu et saboté le mouvement. C'est la thèse soutenue dans les années 1890 par deux ouvrages au titre évocateur : *Les coulisses du boulangisme*, écrit par le député Mermeix, et *Le Général Boulanger et la conspiration monarchique*, par le baron Verly. Ainsi, la révélation du mensonge devient elle-même un fait politique qui peut être exploité, manipulé.

[36] *« Personne parmi les conservateurs qui me suivent ne me fait l'injure que j'affirme la République pour la trahir »*, prononce-t-il.

autorité par la mainmise clandestine des royalistes. N'ayant exercé aucune influence réelle sur la politique du boulangisme, il n'a finalement servi que de caution républicaine au Général. Dans tous les cas, même si une partie des hommes des gauches continuent à lui rester néanmoins fidèle, la plupart des radicaux et des socialistes se mettent à percevoir et à dénoncer Boulanger comme *« le chef des cléricaux.* [37] *»*

Si Boulanger se sert des royalistes, ces derniers l'utilisent également : à partir de 1889, avec le succès de Boulanger à différentes élections partielles, il devient un personnage plus « crédible » qui peut marcher sur l'Élysée. Les légitimistes envisagent un coup d'État afin de favoriser le retour d'un roi. L'histoire des relations entre le boulangisme et les droites se résume à l'élargissement de l'Union conservatrice, établie depuis les élections de 1885, à une Union révisionniste derrière le général Boulanger, laquelle doit aboutir à une restauration plébiscitée. Pour les royalistes, qui savent que la monarchie *« peut avoir besoin de sérum bonapartiste pour être accouchée* [38] *»*, toutes les occasions sont bonnes pour abattre la République. Désormais, et plus encore à partir de la triomphale victoire à Paris le 27 janvier 1889 face au républicain Jacques, les manoeuvres vont bon train, et les articles ou les propos des royalistes ne critiquent plus le « Brav' Général » ; au contraire, ils se mettent à le louer, à l'instar de *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, pourtant peu enclin d'éloges à son égard encore un an plus tôt :

> *« Nous ne sommes pas boulangistes, il s'en faut de beaucoup, mais nous voterions Boulanger […]. Si vous vous abstenez, vous conservateurs, vous royalistes, de qui augmenterez-vous les chances de succès ? De M. Jacques. Or, M. Jacques fera-t-il revenir les Princes ? […] L'élection Boulanger n'augmentera pas sensiblement la valeur du général, mais elle portera un coup terrible à la République. […] Nous avouons même qu'il ne vaudrait mieux pour nous que Boulanger n'existât pas, car nous pensons que nous aurions eu, sans lui, raison de la République. […] Pour la première fois, nous lui reconnaissions une certaine utilité dans l'élection de Paris parce que Boulanger était seul capable de diviser si profondément les républicains.* [39] *»*
>
> *« Élections d'Agen : on nous assure que, dans divers endroits, les opportunistes déchirent les affiches de protestations qui portent le nom du général Boulanger ! […] On annulera, disent-ils, les bulletins de vote portant le nom du général Boulanger. […] Qui on ? Personne n'a le droit d'annuler les bulletins de vote portant le nom du général Boulanger.* [40] *»*

[37] *La Constitution*, 3 mars 1889.

[38] LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, p. 909.

[39] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 17 janvier 1889.

[40] *Ibid.*, 24 août 1889.

De la même manière, dans les Landes, alors qu'il avait très peu de soutien dans la presse, les journaux royalistes de Dax et de Mont de Marsan commencent à lui être favorables, sauf encore *La Nouvelle Chalosse* de Saint-Sever [41]. *L'Avant-garde* regrette même que les monarchistes hésitent à se rallier à Boulanger car, pour la plupart encore, il revêt une candidature républicaine. Pour le journal royaliste dacquois, le seul fait que monarchistes et boulangistes aient en commun la volonté de la chute de la République suffit amplement à une alliance [42] :

> *« Nous pensons que les conservateurs ne doivent pas s'abstenir parce que l'abstention […] serait un aveu d'impuissance, de découragement et de dépit. Nous pensons qu'ils doivent voter et voter pour le général Boulanger, parce qu'à tort ou à raison […], le général Boulanger est aujourd'hui la seule force d'opposition capable de faire échec au régime fatal dont nous voulons délivrer la France. Le général Boulanger n'est pas l'homme de notre choix. Nous ne l'avons ni voulu, ni créé. Son prestige s'est fait sans nous, malgré nous et, dans une certaine mesure, contre nous. Mais, il est à cette heure désigné par l'opinion publique comme le représentant de tous les mécontents, de tous les irrités, de tous les exploités […]. Il nous suffit qu'il n'ait promis ni laïcisation, ni séparation des Églises et de l'État, ni l'impôt sur le revenu et qu'il n'ait pas tenu le langage des radicaux ; il nous suffit qu'il soit lassé comme nous du régime qui pèse sur le pays, pour que nous le considérions comme un candidat acceptable, étant donné ce que nous attendons de lui. Et ce qui achève de nous décider, c'est la conviction où nous sommes que le pire malheur qui pourrait frapper aujourd'hui les royalistes ce serait l'avènement d'un régime nouveau auxquels ils n'auraient pas participé et duquel ils ne pourraient rien exiger […]. [43] »*

Le *Réveil du Lot-et-Garonne* espère que *« Le Tribunal extraordinaire, qu'on avait établi comme un échafaud pour le général Boulanger, va lui devenir un piédestal [44] »*, et trouve dommageable la division entre les différents courants boulangistes qui s'opposent dans l'arrondissement de Marmande lors des législatives générales [45] :

> *« Les boulangistes eussent mieux fait de se rallier purement et simplement à la candidature franchement révisionniste et démocratique de M. Lefèvre. Ils haïssent avec raison l'opportunisme oppresseur et menteur, mais ils ont encore peur de se compromettre avec ceux qu'ils appellent des "réactionnaires".*

[41] AD40, 1 M 156 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (27 octobre 1888).

[42] La chute pure et simple de *« la Gueuse »* pour les monarchistes, la chute de la république modérée ou « bourgeoise » pour Boulanger, ce qui est cependant une différence de taille, Boulanger s'étant toujours défendu de vouloir faire chuter le régime républicain en tant que tel qu'il cherche en fait plutôt à « muscler ».

[43] *L'Avant-garde*, 10 janvier 1889.

[44] *Réveil de Lot-et-Garonne*, 11 mai 1889.

[45] Deux candidats s'y réclament du boulangisme : le bonapartiste Charles Lefèvre et l'ancien radical Pierre Bayle. Voir *infra*, p. 358.

L'avenir se chargera de leur ouvrir les yeux et de leur montrer de quel côté sont leurs véritables amis. [46] *»*

Cornélis de Witt, le candidat royaliste de l'arrondissement de Nérac, s'indigne lors d'une réunion publique à Calignac organisée en juin 1889 :

« À Saint-Jean-d'Angély, un individu tire à blanc sur le général Boulanger : il reste libre. À Paris, un individu tire à blanc sur le président Carnot : il est mis en prison. Est-ce là aussi une justice qui soit égale pour tous ? [47] *»*

Quant à Charles Lambert de Sainte-Croix, pourtant hostile au Général quelques mois plus tôt, au cours d'une réunion des comités monarchistes tenue à Dax en janvier 1889, il répond de façon pragmatique à un participant, qui lui demande son opinion sur le boulangisme, que, désormais, il y a :

« nécessité de l'union électorale : les monarchistes doivent marcher aux urnes, comme en 1885, avec quiconque adopte le programme qui se résume en ces mots : "Religion, Famille, Patrie" ; c'est sur ce programme que les alliances doivent se former. [48] *»*

Toutefois, les royalistes ne sont pas devenus des boulangistes ; ils cherchent seulement à instrumentaliser le « syndic » des mécontents. Les propos de Cornélis de Witt montrent parfaitement bien cette ruse. Ainsi, le 17 février, lors d'une réunion privée organisée par le baron Bertrand de Lansgdorff dans son château aux alentours de Fumel [49], il explique :

« Nous nous servons de Boulanger comme de tous les moyens possibles pour renverser la République. C'est le liquidateur de la situation. Sans le chercher, nous l'avons trouvé sur notre chemin. Nous approuvons tout ce qu'il fait, mais ce n'est pas notre homme, c'est le syndic des mécontents. [50] *»*

L'origine de cette stratégie est assez évidente : dans les départements où les royalistes ne disposent pas ou peu de représentation parlementaire, ils entendent profiter de la poussée

[46] *Réveil de Lot-et-Garonne*, 15 septembre 1889.

[47] *Ibid.*, 23 juin 1889.

[48] In *L'Avant-garde*, 17 janvier 1889.

[49] Où Cornélis de Witt et Olivier de Luppé ont pris la parole devant un millier d'électeurs. À cette réunion participe tout l'état-major royaliste du département, aux noms à particule, dont : Joubert de Duravel, Lamartine, Peyronnencq, Roquemaurel, Crozefond, Danglars, Védrines, Godailh, Bérail, Lacaussade et Cardenal.

[50] AD47, 1 M 626.

boulangiste avant que celle-ci ne reflue ou ne passe vers d'autres courants refusant la République « bourgeoise », comme le socialisme [51], ce qui est bien le cas en Lot-et-Garonne, où, en 1889, aucun député sortant n'est un royaliste, et dans les Landes, où tous les députés des droites élus en 1885 ont été invalidés. Le journaliste Jean Carrère, Félibre néracais [52] initié à son métier par le bonapartiste Xavier de Lassalle, sait bien que de Witt *« est loin d'aimer l'ex-député du Nord [53] »* et qu'il s'agit d'un stratagème. Et, alors qu'il a bien espéré utiliser le boulangisme au moment de l'apogée du mouvement, Cornélis de Witt se défausse quelques années plus tard pour alors faire croire à ses lecteurs que Boulanger est à l'origine, et même le seul responsable, de la défaite des droites. Voulant oublier qu'il a cherché à se servir du boulangisme en 1889, il explique en 1895 sa désapprobation à l'égard de ce mouvement :

> « [Le parti conservateur avait] *cru devoir contracter des alliances en 1889 […]. L'aventure boulangiste […] avait coupé le parti conservateur en plusieurs morceaux. [54] »*

Si Boulanger passe une alliance avec les royalistes à l'insu de ses amis des gauches, c'est aussi à l'insu du baron de Mackau qu'il fait des avances aux bonapartistes qu'attirait également une possibilité de coup d'État afin, en ce qui les concerne, de restaurer l'Empire. Si Paul de Cassagnac, le député du Gers et grand leader national de l'Appel au peuple, salue en Boulanger *« la botte destinée à s'allonger dans les reins de la République »*, ne dit-il pas aussi, afin de recommander aux électeurs parisiens conservateurs de voter pour le Général :

> *« C'est dans leur intérêt malgré son républicanisme. Parce que son élection portera un coup mortel à la République actuelle. La République de Boulanger (si nous, conservateurs, ne pouvons ni ne voulons l'accepter), est néanmoins un acheminement vers la Monarchie. […]Le boulangisme est un instrument, un outil, un engin. Boulanger est la passerelle, inconsciente ou non, par laquelle l'immense majorité des républicains désabusés viendront à la Monarchie. Voilà pourquoi, dans les départements où ils ne sont pas les maîtres, les conservateurs se serviront de Boulanger pour démolir la République. [55] »*
> *« Ce n'est qu'un pont, traversons-le hardiment. [56] »*

[51] Ce qui arrive à partir des années 1890.

[52] Voir *infra*, p. 448 et p. 450-453.

[53] *L'Écho de Gascogne*, 20 juillet 1888.

[54] *Le Paysan du Sud-Ouest*, 2 mars 1895.

[55] *L'Appel au Peuple*, 5 janvier 1889.

[56] *Ibid.*, 6 février 1889.

De la même manière que les royalistes landais, Cassagnac dénonce la demande d'abstention par le comité royaliste de Paris qui reviendrait à favoriser Jacques contre Boulanger [57]. Aux républicains gersois qui lui reprochent l'idée de *« passerelle »*, Cassagnac leur rétorque : *« Est-ce ma faute si la Somme et la Charente-Inférieure l'ont traversée ? [58] »* La victoire de Boulanger à Paris le réjouit car *« le triomphe du général Boulanger à Paris,* [c'est] *l' écrasement des parlementaires [59] »* :

> *« Oui, c'est la victoire ; non point pour les impérialistes ou pour les royalistes, mais pour tous ceux qui en ont assez de ce régime parlementaire pourri que le balai vengeur de la volonté nationale repousse à l'égout. [60] »*
>
> *« C'est que Marianne est morte, bien morte. Elle est crevée, la gueuse ! Il était temps, depuis qu'avec ses haillons sanglants et boueux, elle salit notre vieille et noble France monarchique et chrétienne sur laquelle elle s'est impudemment accroupie. [61] »*

Aussi, pour les défenseurs de l'Empire, tel que l'exprime Charles Lefèvre, le candidat bonaparto-boulangiste de l'arrondissement de Marmande en septembre 1889 : *« Les impérialistes ne tarderont*[-ils] *pas à se ranger au boulangisme dans leur intérêt électoral. [62] »*

Finalement, tout le monde se sert de tout le monde [63]. Mais les alliances passées avec le milieu conservateur écœurent les gauches qui les mettent au grand jour dans la presse afin

[57] *Ibid.*, 8 janvier 1889.

[58] *Ibid.*, 10 janvier 1889.

[59] *Ibid.*, 29 janvier 1889.

[60] *Ibid.*, 30 janvier 1889.

[61] *Ibid.*, 31 janvier 1889.

[62] *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne*, 7 avril 1889 : publication de la lettre de Charles Lefèvre citée par le substitut Lombard devant la 8e chambre correctionnelle de la Seine où comparaissent les membres de la Ligue des Patriotes afin de montrer que celle-ci s'est alliée avec les ennemis de la République.

[63] Le poème *Les devoirs du boulangiste, la journée du crétin*, résume parfaitement la situation : *« Abrégé des devoirs d'un boulangiste militant pour le cours de chaque journée / Souviens-toi que tu as aujourd'hui / Boulange à glorifier / Son retour à préparer / Le pays à agiter / Le boucan à organiser / Des infamies à inventer / Des fausses nouvelles à imprimer / L'Exposition à débiner / Les affaires à entraver / Les escarpes à exciter / Le clergé à amadouer / Les bonapartistes à cajoler / Les orléanistes à courtiser / Tout le monde à duper / Des banquets à organiser / Des duchesses à exploiter / Des coquins à enrôler / Des imbéciles à entraîner / La République à renverser / Le mépris à récolter / L'avenir à redouter / Affreux gredin / Songes-y bien / C'est toute la journée du crétin, on le voit bien. »* (in *La Démocratie du Centre*, repris par *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 11 juillet 1889).

qu'elles se retournent contre Boulanger, celui-ci, après être passé pour un personnage ridicule [64], un dictateur [65], un nul qui préfère fuir [66], apparaissant désormais de plus en plus comme l'homme de la droite et surtout l'homme d'un complot :

[64] Dans *La Constitution* : *« comédie boulangiste »* (31 août 1889) ; dans *L'Indépendant de Lot-et-Garonne* : *« mardi gras boulangiste »* (4 août 1888) ; *« bouffonneries boulangistes »* (31 janvier 1889) ; *« Depuis tantôt 48 heures, les comédiens boulangistes nous en font voir de raide […]. Le gouvernement est-il disposé à laisser les saltimbanques du boulangisme troubler plus longtemps la tranquillité du pays par leurs menées et leurs conspirations perpétuelles »* (26/27 novembre 1888) ; *« un César de Carnaval »* (9 mars 1889) ; *« ce César de foire […], des saltimbanques promènent leur singe de foire en foire* [pendant] *cette sinistre farce »* (22 août 1888) ; *« de pitreries en clownerie »* (22/23 juillet 1889) ; *« leur carnavalesque tournée à travers les départements »* (14 juillet 1889) ; *« boucan boulangiste »* (1er juin 1889) ; *« pirouette boulangiste »* (20 février 1889) ; *« mascarade boulangiste »* (8/9 avril 1889) ; *« une bande de rastaquouères »* (5 mai 1889) ; *« Boulanger en Angleterre : les Anglais ont reçu Boulanger comme ils auraient accueilli Buffalo Bill ou quelque jockey vainqueur du Grand Prix. C'est maigre »* (27 avril 1889).

[65] Dans *La Constitution* : *« Général Barbenzingue »* (27 janvier 1889) ; *« Ernest 1er»* (11 janvier 1889) ; dans *L'Indépendant de Lot-et-Garonne* : *« un croquemitaine dictatorial »* (6 décembre 1888) ; *« les bandits qui veulent étrangler la République »* (22/23 juillet 1889) ; *« césarisme démagogique »* (25 juillet 1889) ; *« le rêve du sabre »* (3 août 1889) ; *« Quelle humiliation pour un pays comme le nôtre de voir un homme tenir un langage aussi criminel et aussi imbécile ! Il ne veut pas de la monarchie, il ne veut pas d'un président de la République ! Que veut-il alors ? Lui ! Rien que lui, lui encore et lui toujours ! Sa dictature, son pouvoir personnel, son règne avec toute sa séquelle de camelots, de personnages louches et équivoques »* (26 octobre 1888).

[66] Dans *La Constitution* : *« le fuyard de Londres »* (19 juin 1889) ; *« Boulanger le menteur »* (13 mars 1889) ; dans *L'Indépendant de Lot-et-Garonne* : *« ce charlatan de patriotisme »* (23 août 1888) ; *« le voleur de Londres »* (19 septembre 1889) ; *« four boulangiste »* (2 juin 1889) ; *« voilà donc Boulanger tombé dans le pétrin ! »* (4 octobre 1889) ; *« Il est souffrant. Est-ce un furoncle ? Ce furoncle doit être un agent de la santé. Est-ce une indigestion ? Cette indigestion est évidemment obtenue par le terrible poison des Borgia. Est-ce la morphine ? Cette morphine a donc été payée sur les fonds secrets »* (31 mars 1889) ; *« Allons, bon ! Des hémorroïdes maintenant. C'est à n'y plus rien comprendre. Le général change de maladie aussi facilement que d'opinion. Cela a commencé par une indigestion et cela finit par des hémorroïdes »* (1er/2 avril 1889) ; *« Il n'est pas un homme en France qui puisse ne pas être frappé de la nullité lamentable des réponses de Boulanger aux questions qui lui ont été faites »* (27 octobre 1888) ; *« M. Boulanger préfèrera le paquebot de Londres à tous ceux de France »* (5/6 août 1889) ; *« la Boulange en voyage »* (29 mars 1889) ; *« Robinson a parlé »* (14 novembre 1889) ; *« ce soudard »* (4 avril 1889) ; *« ce dégoûtant personnage »* (15 août 1888) ; *« sauvagerie boulangiste »* (28 septembre 1889) ; *« cet aventurier »* (4 avril 1889) ; *« un héros d'alcôve »* (14 avril 1889) ; *« la Boulange à l'étranger »* (26 avril 1889) ; *« nouvelle fuite de Boulanger »* (29/30 juillet 1889) ; *« les rats s'esquivent »* (23 mai 1889) ; *« les rats s'en vont »* (19/20 août 1889).

« le clérical Boulanger » ; *« le chef des cléricaux »* ; *« le boulangisme n'est qu'un masque nouveau adopté par la réaction* [67] *»* ; *« le premier polisson venu, à la solde de Boulanger, de Plon-Plon ou du comte de Paris, peut imprimer impunément, à plusieurs milliers d'exemplaires, que le président de la République est un crétin, que les députés sont des voleurs ! » ; « le général Boulanger a beau faire des mamours à la droite […], a beau cirer les chaussures du comte de Paris » ; « immonde coalition des chouans et des bonapartistes.* [68] *»*

« gangrène boulangiste [69] *» ; « nouveau scandale boulangiste » ; « le bruit court » ; « une honte » ; « la légende boulangiste » ; « le péril boulangiste » ; « encore quelques jours et le Sénat aura balayé ce qui reste de la conspiration boulangiste.* [70] *»*

III. 2. Le boulangisme au cœur de la Gascogne : beaucoup de bruit pour rien ou réelle menace ?

Si le bonapartiste gersois Paul de Cassagnac s'enflamme dans la presse pour Boulanger par stratégie en vue d'un coup d'État qui permettrait le renversement tant attendu de la République, ce n'est pas pour autant que le département du Gers est sensible au mouvement boulangiste, à la différence très nette du Lot-et-Garonne et, dans une moindre mesure, des Landes. Le nombre de candidats se réclamant du boulangisme est révélateur de cette dissimilitude de situations.

III. 2. a. Des manifestations différentes selon les départements

Champion de la propagande, Boulanger sait utiliser tous les moyens pour se faire connaître et augmenter sa popularité. Aussi, d'octobre 1888 à la fin de l'année 1889 au moins, préfets, sous-préfets et commissaires de police s'efforcent-ils d'éviter la diffusion des affiches, brochures, discours [71], chansons et gravures boulangistes [72], et dressent-ils des procès-

[67] In *La Constitution*, successivement : 3 mars 1889 ; 21 mars 1889 ; 23 mai 1889.

[68] In *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, successivement : 30 novembre 1888 ; 21 octobre 1888 ; 25 septembre 1889.

[69] In *La Constitution*, 12 mai 1889.

[70] In *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, successivement : 15/16 juillet 1889 ; 5 août 1888 ; 28/29 janvier 1889 ; 16 septembre 1888 ; 31 août 1888 ; 16 avril 1889.

[71] Au printemps 1888, le préfet des Landes informe les sous-préfets que seraient distribués dans le département des prospectus, envoyés par l'éditeur Edinger, qui recommandent en apparence des journaux et des affaires d'assurance, mais qui, en réalité, contiennent le programme politique de la faction boulangiste. Dans certaines communes, la distribution est réalisée par les gardes-champêtres. Le préfet demande l'interdiction de la distribu-

verbaux et/ou des amendes à des colporteurs et des commerçants qui bravent l'interdit, tels, en autres, Duthil qui vend à Dax et à Saint-Paul-lès-Dax le journal *La Cocarde* et distribue dans les établissements publics une protestation [73] contre le renvoi de l'Armée du général Boulanger [74] ; Vissonneau, marchand de complaintes, surpris en train de vendre des chansons boulangistes à Tartas [75] ; Giroux, colporteur parisien, venu à Hagetmau diffuser des gravures et les chansons boulangistes *La Résurrection* et *Les Pioupious d'Auvergne* [76] ; Lamolles, venu des Pyrénées propager des gravures boulangistes dans le canton de Castets [77] ; Caduc, camelot boulangiste portant une casquette *La Presse*, venu à Aire pour y crier *« Vive Boulanger ! À bas Ferry et les opportunistes ! »* avant de gagner Mont-de-Marsan [78], un autre colporteur ambulant diffusant dans tout Saint-Sever les chansons boulangistes *Il reviendra* et *Il est ressuscité* [79] ; un vendeur de journaux conservateurs arrêté à Nérac le jour de la foire hebdoma-

---

tion et la répression à l'égard de ceux qui distribuent (AD40, 1 M 154). Le 3 février 1889, celui de Lot-et-Garonne informe le ministère de l'Intérieur qu'il a donné à la police et à la gendarmerie l'ordre d'enlever les affiches qui pourraient être apposées la nuit, d'empêcher l'affichage le jour et d'arrêter pour rébellion ceux qui bousculeraient les agents de la force publique pour passer outre. Il veut également empêcher l'affichage dans le département du discours de Laguerre prononcé à la Chambre des Députés (AD47, 1 M 616).

[72] Le 5 février 1889, le préfet de Lot-et-Garonne demande au commissaire de police d'Agen de prendre les mesures nécessaires pour faire saisir sur la voie publique la chanson intitulée *À bas la Chambre* car, sur la couverture de cette publication, Boulanger est représenté frappant une femme qui figure la Chambre des Députés. Puis, le 14 février, il adresse aux sous-préfets une circulaire pour interdire le placard *Paris a parlé. Le triomphe du général* qui contient une image et plusieurs chansons dont la première a pour titre *Les terreurs de Floquet*. Le 4 mars, il ordonne de faire saisir le placard *Succès de la chanson. Chansons nationales françaises. À bas Bismarck et vive Boulanger* (AD47, 1 M 616).

[73] *«Ville de Dax, Nous soussignés, citoyens français, protestons contre le renvoi de l'armée du général Boulanger. / Le général Boulanger, après avoir gagné tous ses grades par des blessures, a eu l'honneur de mériter les injures publiques de M. de Bismarck. / Nous pensons avec douleur à la joie que nos ennemis vont éprouver de l'injuste et anti-patriotique mesure prise contre le Général qui a rendu confiance à la France, qui a excité l'enthousiasme des soldats et mérité l'estime des citoyens. »*

[74] AD40, 1 M 154 : lettre du commissaire de police de Dax au sous-préfet de Dax (26 mars 1888).

[75] AD40, 2 T 13 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (6 octobre 1888).

[76] *Ibid.* : lettre de la brigade d'Hagetmau au préfet des Landes (23 octobre 1888).

[77] *Ibid.* : procès-verbal de la brigade de Castets (22 octobre 1888).

[78] AD40, 1 M 156 : lettre du commissaire de police d'Aire-sur-l'Adour au sous-préfet de Saint-Sever (18 avril 1889).

[79] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (28 avril 1889).

daire pour avoir crié publiquement : « *Demandez le discours du général Boulanger !* [80] » ; un marchand ambulant, n'ayant pas l'autorisation de colporter, distribuant à Marmande des lithographies représentant le général Boulanger [81] ; ou encore Catherine Vigneau veuve Lamy, imprimeur à Agen, condamnée à 10F d'amende pour avoir imprimé des affiches portant le nom du général Boulanger avant le dépôt légal à la préfecture [82], puis encore à 16F d'amende pour avoir distribué des circulaires ayant pour titre *Le défi du général Boulanger à M. Tirard* avant d'en avoir fait le dépôt légal à la préfecture [83]. Cela n'empêche pas cependant que, dans les Landes, des affiches boulangistes faites à la main soient apposées sur les murs de Rion en mai 1888 [84], des portraits du général soient diffusés gratuitement et clandestinement pendant tout l'été 1889 à Saint-Sever et à Mézos les jours de marché [85], que la propagande boulangiste se fasse dans tout le département par l'envoi postal en juin 1889 des imprimés *À bas les voleurs !* adressés aux électeurs landais [86], ni qu'en Lot-et-Garonne des affiches contenant des paroles injurieuses contre le gouvernement signées de Boulanger soient placardées en août 1889 sur les murs d'Agen [87].

---

[80] *Journal de Lot-et-Garonne*, 2/3 novembre 1888. Le quotidien conservateur se moque de cette situation et critique l'inutilité de cette arrestation : « *Doit-il être heureux notre sergent de la ville d'avoir, pour sa première arrestation, montré autant de flair et couru un aussi grand danger ? Gageons qu'il sera médaillé pour son sang-froid. N'aurait-il pas mieux fait, notre ancien matelot, au lieu de filer un marchand de journaux bien inoffensif, de se consacrer un peu plus à la sécurité de nos proches ?* »

[81] AD47, 1 M 616 : lettre du sous-préfet de Marmande au préfet de Lot-et-Garonne (27 novembre 1888).

[82] Contrevenant ainsi à l'article 3 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 (AD47, 5 U 930 : audience du 7 août du Tribunal d'Instance d'Agen.).

[83] Contrevenant encore à l'article 3 de la loi du 29 juillet 1881 et aussi à l'article 4 (*Ibid.* : audience du 6 novembre du Tribunal d'Instance d'Agen).

[84] Elles contiennent le texte suivant : *« Vive Boulanger ! Révision de la Constitution ! / 1e- Le président doit être élu par le Peuple ! / 2e – Suppression du Sénat ! / 3e – Dissolution de la Chambre des Députés ! / 4e – Suppression de l'administration des Contributions indirectes. / 5e – Diminution des impôts !!! / 6e – Chasser la moitié des receveurs de l'Enregistrement. / 7e – Suppression des recettes particulières des finances. / 8e – Réduire de moitié le nombre des instituteurs !!! / La Revanche !!! »* (in *L'Avant-garde*, 3 mai 1888).

[85] AD40, 1 M 156 : lettres du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (7 août 1889 ; 11 août 1889 ; 4 septembre 1889).

[86] *Ibid.* : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (19 juin 1889). En revanche, des portraits et des manifestes boulangistes sont saisis par la Poste et les Télégraphes (lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes du 9 septembre 1889).

[87] *La Constitution*, 1er septembre 1889.

Des manifestations ostentatoires, savamment préparées ou totalement spontanées, accentuent le contexte d'agitation. Ainsi, lors du voyage du président de la République Sadi Carnot à Agen le 26 avril 1888, un rassemblement boulangiste s'organise à la gare aux cris de *« Vive Boulanger ! »* qui y sont lancés jusque sur la place du Gravier. On entend également *En revenant de la revue* se mêler aux morceaux officiels. Une nouvelle manifestation se déroule place du Pin où boulangistes et républicains s'affrontent [88]. Puis, quand dans l'après-midi, le ballon lâché à Agen se pose à Saint-Barthélémy, à 60km de la préfecture, la population, croyant à une promenade aérienne de Boulanger, se rassemble sur la place publique pour acclamer le Général ; on devine sa déception de n'accueillir que deux aéronautes… [89] À la même période, dans les Landes, les cris *« À bas Carnot ! Vive Boulanger ! »* sont proférés tous les soirs par des élèves du collège catholique de Dax. Leur nom n'étonnent guère : ils sont les fils de royalistes bien connus de la ville – Eychenne, Dufourcet (ancien magistrat), Duplantier (avocat), Noguès (dentiste), Reillard (médecin), Brial (employé de commerce), et surtout Davezac de Moran (rédacteur en chef du journal *L'Avant-garde*). Pour les Autorités administratives, les cris n'ont pu être inspirés que par les professeurs, dont le directeur, l'abbé Lagarde, *« un des inspirateurs politiques du parti réactionnaire de Dax* [qui] *ne doit pas être fâché de ces manifestations. [90] »* Ne se contentant pas de proférer les cris *« séditieux »*, ces élèves distribuent également des bulletins portant le nom de Boulanger dans le quartier Saint-Vincent en vue des élections municipales [91]. Si l'on suit le *Journal de Lot-et-Garonne*, la victoire de Boulanger à Paris le 27 janvier 1889 a été accueillie par *« de véritables transports de joie »* à Nérac comme à Cazideroque où les habitants s'installent sur les coteaux pour faire un feu de joie et crier *« Vive Boulanger ! À bas les voleurs ! [92] »* À Nérac encore, où le bruit court que Boulanger va s'y présenter, une rixe oppose dans un café le commissaire de police venu arrêter un client qui criait *« Vive Boulanger ! À bas les opportunistes ! [93] »* Dans la petite

[88] *Journal de Lot-et-Garonne*, 27 avril 1888.

[89] *Ibid.*, 30 avril/1er mai 1888.

[90] AD40, 1 M 154 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (1er mai 1888).

[91] Ces mêmes bulletins distribués en ville par Max Duthil, colporteur du journal *La Cocarde*, qui a déclaré les diffuser pour le compte du fils Duplantier, élève du collège (AD40, 1 M 154 : lettre du commissaire de police de Dax au sous-préfet de Dax du 7 mai 1888). Le recteur n'estime pas que l'abbé Lagarde doive tomber sous le coup de l'article 68 de la loi du 15 mars 1850 (AD40, 1 M 156 : lettre du préfet des Landes au sous-préfet de Dax du 9 mai 1888).

[92] *Journal de Lot-et-Garonne*, 31 janvier 1889.

[93] *Id.*

commune voisine du Saumont, une manifestation boulangiste, dirigée par le fils et le domestique du maire André Mazères [94] ainsi que par le fils de l'appariteur municipal, a lieu dans la nuit du 31 janvier 1889. Après avoir parcouru les rues du village en criant *« Vive Boulanger ! »* et en chantant *En revenant de la revue*, les manifestants seraient allés continuer leur tapage dans un café [95]. À Doazit, dans les Landes, ce sont également des jeunes gens, faisant l'école buissonnière, qui ont chanté les *Pioupious d'Auvergne* et ont même crié *« Vive Boulanger ! »*, ce qui vaut à l'école d'être consignée pendant les congés de Carnaval [96]. À Villeneuve-sur-Lot, en septembre 1889, le manouvrier Jules Carète est souvent surpris, notamment quand il est en état d'ébriété, à crier à tue-tête : *« À bas la République ! Vive le roi ! Vive Boulanger ! [97] »*

Ces manifestations, dont l'écho des démonstrations est souvent amplifié par la presse, restent toutefois trop isolées et trop sporadiques pour traduire une large volonté d'abattre la République. Si elles peuvent néanmoins révéler la montée d'une certaine lassitude envers le régime en place, elles font malgré tout plutôt penser à des manœuvres des hommes des droites, tant les bonapartistes, experts en populisme, que les royalistes sachant utiliser *« la frustration d'une jeunesse insatisfaite [98] »* en mal de romantisme. L'attitude des collégiens de Dax n'est-elle pas approuvée par le journal monarchiste *L'Avant-garde [99]* ? Le maire du Saumont, dont le fils dirige les excès nocturnes boulangistes, n'est-il pas un conservateur ? L'impertinence des élèves de Doazit n'a-t-elle pas été encouragée par les élus municipaux des droites ? La pétition en faveur de Boulanger distribuée à Dax ne recueille-t-elle pas que des signatures dans le *« parti réactionnaire [100] »* ? En outre, la rumeur est également beaucoup utilisée comme vecteur de trouble. En mars 1889, il est question d'un voyage de Boulanger dans les Landes : venant d'Hendaye et de Bayonne, il arriverait à Dax où, d'après les Autorités, *« les réactionnaires veulent lui réserver un accueil brillant. [101] »* Boulanger n'est cependant jamais venu…

---

[94] AD47, 3 M 401 : élections municipales de 1888.

[95] AD47 1 M 626.

[96] *L'Avant-garde*, 28 février 1889.

[97] *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne*, 29 septembre 1889.

[98] WINOCK, *La fièvre hexagonale…*, *op. cit.*, p. 131.

[99] AD40, 1 M 154 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (2 mai 1888).

[100] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (28 mars 1888).

[101] AD40, 1 M 156 : lettre du préfet au ministre de l'Intérieur (23 mars 1889).

Quoi qu'il en soit, en dehors de ces agitations ostentatoires, mais isolées, le mouvement boulangiste essaie de s'organiser en vue des échéances électorales. Il n'y arrive pas dans le Gers où la crise n'a guère de retentissement, les bonapartistes n'ayant nul besoin de l'étiquette boulangiste. La Ligue des Patriotes arrive à nommer un délégué à Auch en octobre 1888 [102]. Mais c'est à cela, c'est-à-dire presque rien, que se limite sa présence dans ce département. Nous n'avons pas non plus trouvé trace d'un quelconque comité boulangiste, bien que deux candidats portant cette étiquette se présentent aux cantonales de juillet 1889 : Boulanger lui-même dans le canton de Valence-sur-Baïse, où aucun conservateur ne se lance, et Sotum dans le canton de Masseube, face au royaliste Stanislas de Gontaut-Biron [103] et au républicain Bibal. Ce sont les deux seuls. Pour autant, les idées du Général sont appréciées et même appropriées par la plupart des conservateurs gersois qui se donnent désormais et bien volontiers le titre de *« révisionnistes »*. C'est par exemple le cas, lors de ces cantonales, de Douat, candidat à Fleurance [104], et du conseiller sortant Lascourrèges à Cazaubon qui, dans sa profession de foi, déclare : *« Je n'ai cessé de professer contre l'instruction purement laïque et les lois sectaires et tyranniques qui l'organisent. […] Je suis conservateur et je veux la révision de la Constitution. [105] »* C'est également le cas lors des législatives de septembre 1889 des bonapartistes Jules Delpech-Cantaloup, qui se présente comme *« conservateur révisionniste [106] »*, et Ferdinand Daynaud, *« révisionniste »* car il n'admet pas que *« la République puisse se placer au-dessus du suffrage universel. [107] »* En outre, des parlementaires gersois défendent le Général traduit en procès : par une lettre rendue publique, en date du 6 avril 1889, le sénateur Philippe de Montesquiou-Fezensac refuse de siéger comme membre de la Haute Cour et se prononce contre la procédure que le Sénat veut suivre à l'encontre de Boulanger [108] ; lors de la réunion donnée le 17 septembre 1889 à Masseube devant 2 500 personnes dont tout l'état-major royaliste du département [109] en vue de l'union conservatrice [110], Paul de Cassagnac y

[102] *Le Drapeau*, 7 octobre 1888 ; 27 janvier 1889.

[103] Le frère du conseiller général sortant, élu sans discontinuité depuis 1871, A. de Gontaud.

[104] *L'Appel au Peuple*, 18 juillet 1889. Douat perd contre le républicain Aylies.

[105] *Ibid.*, 19 juillet 1889. Lascourrèges est de nouveau réélu.

[106] *Ibid.*, 20 septembre 1889.

[107] AD32, 3 M 684 : profession de foi de Ferdinand Daynaud.

[108] MARTIN Georges, *Histoire et généalogie de la maison des Montesquiou*, Lyon, 2005, p. 57.

[109] Le comte Stanislas de Gontaud, le comte Jeahan de Gontaud, le marquis de Castelpers, le comte d'Escaillar, le comte de Fumel, le comte de Mons, l'orléaniste Anselme Batbie…

[110] *L'Appel au Peuple*, 18 septembre 1889.

défend Boulanger. D'après le compte-rendu publié dans la presse, des boulangistes sont présents dans la salle. Si la crise boulangiste a peu de répercussions dans le Gers, si des élus des droites prennent la défense du Général tout en évitant d'ajouter à leur étiquette politique la mention « boulangiste » mais seulement « révisionniste », le mouvement boulangiste alimente tout de même la campagne électorale : les républicains, encore minoritaires à cette date dans le département, profitent de cet épisode où la République est menacée pour dénoncer le mouvement et les accointances avec les droites. Candidat aux législatives dans l'arrondissement de Lectoure, le républicain radical Thomas Descomps, cultivateur à Terraube et candidat des ouvriers travailleurs, cherche à démontrer que le boulangisme, comme le bonapartisme, ont en eux le danger du césarisme : *« Je suis l'adversaire de toutes les dictatures, l'adversaire de ce parti qu'on a appelé boulangisme.* [111] *»* De même, lors d'une réunion publique organisée le 8 septembre 1889 à Simorre par le parti républicain, Thoulouse, le candidat des gauches de l'arrondissement de Lombez, fait un discours dans lequel il flétrit vivement la conduite de Boulanger, ce qui lui vaut les vives protestations du bonapartiste Justin Fauré qui en profite alors pour dénoncer le gouvernement de la République ayant proscrit l'élu de Paris du 27 janvier [112].

Dans les Landes, malgré l'active propagande des colporteurs, le préfet peut écrire que, en octobre 1888, *« le boulangisme n'existe pas dans le département.* [113] *»* À cette date, en effet, le boulangisme n'a ni comité, ni délégué, ni journaux. Cependant, la même source nous indique qu'à Dax, quelques vieux militaires mènent une propagande boulangiste. D'autre part, le sous-préfet de Saint-Sever est convaincu que la campagne boulangiste se déroule de façon dissimulée et que *« le boulangisme compte des adhérents parmi les réactionnaires.* [114] *»* De surcroît à Saint-Sever, le mouvement commence à s'implanter sous l'action de Raymond de Laborde, fils d'un ancien député bonapartiste. Si celui-ci s'affiche comme un *« boulangiste républicain »* ne voulant pas d'alliance avec les royalistes, cette première formation boulangiste est pourtant prise au sérieux par le sous-préfet d'un arrondissement où les républicains sont divisés et où reviennent du régiment de jeunes soldats ayant entendu dire que Boulanger était un brave général et ayant appris *En revenant de la revue* et *Les Pioupious d'Auvergne*. En 1895, rappelant la période boulangiste, le sous-préfet confirme qu'aucun comité boulan-

[111] AD32, 3 M 684 : profession de foi de Thomas Descomps.

[112] *L'Appel au Peuple*, 25 septembre 1889.

[113] AD40, 1 M 156 : lettre du préfet des Landes au président du Conseil (9 octobre 1888).

[114] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (27 octobre 1888).

giste *« à proprement parlé »* ne s'est formé dans son arrondissement, mais que le mouvement a été utilisé par *« les réactionnaires militants, nombreux à Saint-Sever* [115] *»*, en particulier Edmond de Gavardie qui préside leurs réunions et qui adopte l'étiquette *« révisionniste »*, ce qui lui vaut cette remarque du journal républicain *Le Courrier de Dax*, quand il perd son mandat de sénateur : *« Vous vous êtes à jamais compromis dans l'affaire boulangiste, vous avez été de ceux-là qui, par tous les moyens, ont essayé de renverser l'ordre des choses établi, vous vous êtes allié à la fourbe des politiciens véreux qui faisaient cortège au général d'opéra bouffe.* [116] *»* C'est toutefois à Dax que le boulangisme semble connaître la meilleure implantation. Comme l'indique le préfet, cette ville est *« la seule du département où le boulangisme ait quelques attaches.* [117] *»* Un journal boulangiste y est donc envisagé et se ferait sous la direction du président de la Société de Borda, Henry du Boucher [118], avec la collaboration de Horrigoyen, négociant en vins et juge au tribunal du commerce de Dax [119], et de Darqué, allumeur au cercle du casino de Biarritz, frère du percepteur de Montfort et l'un des organisateurs des manifestations boulangistes faites devant la sous-préfecture par les élèves du collège catholique [120]. Tous les trois sont des militants boulangistes et d'anciens bonapartistes. Nous ne savons pas toutefois si ce journal, d'abord conçu pour être hebdomadaire mais qui a pour ambition de devenir quotidien, et perçu par les Autorités landaises comme une brèche dans le parti républicain de l'arrondissement de Dax du fait que Darqué y compte des amis, a réussi à paraître, ni s'il a permis aux boulangistes de l'arrondissement de constituer un comité dont il pouvait aider à trouver les bases. D'autres personnalités se réclament de ce mouvement ou sont accusées d'y être sensibles. C'est le cas de Charles Clavé, exclu du lycée de Saint-Sever où il enseignait après la dénonciation de son collègue Jacquel [121]. Bien qu'il se défende d'être boulangiste en expliquant qu'il combat le cléricalisme et qu'il est favorable à la laïcisation des écoles, il est surtout reproché à cet ancien correspondant du journal *La France* ses relations avec Dubédout, conseiller général conservateur et maire de Saint-Sever, et avec

[115] AD40, 1 M 156 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (5 juin 1895).

[116] *Le Courrier de Dax*, 3 mars 1892.

[117] AD40, 1 M 156 : lettre du préfet des Landes au président du Conseil (12 janvier 1889).

[118] Qui, selon le préfet, *« ne jouit d'aucune considération, mais est habile et intelligent. »*

[119] Dont *« la situation commerciale est excellente »* et qui *« jouit de l'estime publique. »*

[120] Le préfet porte sur lui un jugement sévère : *« Il n'a aucune consistance. Je ne vois pas ce qu'il peut apporter dans cette association. »*

[121] AD40, 1 M 156 : lettres de Charles Clavé au préfet des Landes (9 septembre 1889 ; 10 septembre 1889) ; lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (29 octobre 1889).

Raymond de Laborde qui s'est présenté au conseil d'arrondissement sous le drapeau boulangiste. Comme dans le Gers, très peu de candidats se réclament du boulangisme dans les Landes. Pour les cantonales de juillet 1889, les conservateurs utilisent leur étiquette habituelle – bonapartiste ou royaliste – et y accolent souvent celle de *« révisionniste. »* Seul, le candidat d'Aire, Willemain, se déclare *« conservateur boulangiste. [122] »* Pereire, propriétaire de domaines, envisage un temps sa candidature dans la Grande Lande comme candidat boulangiste, mais y renonce finalement [123]. À Dax, des bonapartistes choisissent de faire voter Boulanger plutôt que le postulant royaliste [124].

C'est en Lot-et-Garonne que le boulangisme trouve des appuis plus nombreux. Même si la Ligue des Patriotes ne parvient à aucun moment à y former de comité, des délégués de la Ligue apparaissent à Agen en avril 1887, à Castelmoron-sur-Lot et à Marmande en septembre 1888, à Nérac, à Monsempron-Libos et encore à Agen en janvier 1889 [125]. Pour un de ces délégués, Chéri Altroff, correspondant au journal boulangiste national *La Presse*, connu dans la région pour *« l'ardeur de ses opinions boulangistes [126] »*, considère le mouvement boulangiste comme le *« grand parti national. [127] »* Plusieurs autres personnalités n'hésitent pas à afficher leurs convictions. Ainsi, Antoine Brugère, maire de Miramont-de-Guyenne, se déclare ouvertement boulangiste au cours d'une conférence organisée dans sa ville le 29 avril 1889 au point de risquer la révocation [128] ; Saint-Jules, adjoint au maire de Blaymont, est suspendu de ses fonctions pour avoir crié *« Vive Boulanger ! »* lors d'une réunion publique du candidat républicain Lafitte de Lajoannenque tenue à Laroque-Timbaut où on l'aurait entendu prononcer aussi *« À bas la République ! »*, ce dont il se défend [129] ; l'Agenais Joseph Marie Antoine Cauboue-Marceille, ancien professeur d'Université et ancien magistrat, révoqué en août 1887 de ses fonctions de commissaire de police dans l'Aude, ne peut y être réintégré en raisons de ses opinions boulangistes révélées par une lettre trouvée dans les papiers de la Haute Cour de Justice qui apprend qu'il a fait *« formellement adhésion à la politique du géné-*

[122] *L'Avant-garde*, 21 juillet 1889.

[123] *Ibid.*, 18 avril 1889.

[124] Ce que condamne *L'Avant-garde*, 1er août 1889.

[125] *Le Drapeau*, 16 avril 1887 ; 23 et 30 septembre 1888 ; 13 et 20 janvier 1889.

[126] AD47, 1 M 616 : lettre du sous-préfet de Marmande au préfet de Lot-et-Garonne (2 août 1889).

[127] *Ibid.* : rapport du préfet (avril 1889).

[128] *Ibid.* ; 2 U 1884.

[129] AD47, 1 M 616.

ral Boulanger. [130] *»* Citons encore Georges Escat, un fabricant de balais, boulangiste avant de se tourner vers le socialisme puis d'animer le groupe anarchiste de Villeneuve-sur-Lot [131], ou cet instituteur devenu boulangiste en 1888 qui essaie ensuite de *« faire du zèle »* afin de revenir, dans les années 1890, en bonne grâce chez les républicains [132]. Mais ce qui est remarquable en Lot-et-Garonne, c'est le nombre de comités boulangistes. Alors que Bertrand Joly n'en recense qu'un seul, celui de Tonneins [133], leur nombre monte, grâce à nos recherches, à au moins cinq : celui de Marmande, portant le nom de « comité boulangiste », fondé vraisemblablement vers février 1889 par Charles Lefèvre, dont le secrétaire est J. Guignard et qui serait composé uniquement de jeunes gens de 18 à 20 ans [134] ; celui de Tonneins, créé en juin 1889 par Pierre Bayle [135] ; celui de Nérac, formé en juillet 1889, qui prend le nom de « comité républicain national révisionniste » et animé par Pierre-Éloi Sorbets et J. Jean [136] ; celui de Sainte-Bazeille au même nom que le comité de Nérac, pour lequel nous n'avons cependant pas d'informations précises [137] ; et celui d'Agen à l'initiative d'un républicain, au grand dam de la presse des gauches [138]. Il est intéressant de relever la densité des comités boulangistes dans la partie occidentale de la vallée de la Garonne (trois) sur une distance d'une vingtaine de kilomètres, dans une zone où les marques d'hostilité au 14-Juillet sont nombreuses au début des années 1880 [139] *(annexe n°13)* et où Déroulède trouve en 1899 des partisans [140]. En Lot-et-Garonne, outre les comités, il existe aussi une presse boulangiste [141] : *Le Lot-et-Garonne* et *La République* dont l'annonce de la création est affichée sur les murs d'Agen. Il nous est cependant difficile de connaître le nombre de lecteurs et, donc, l'impact de ces journaux locaux

[130] AD47, 1 M 626. Le préfet de Lot-et-Garonne le considère comme *« un personnage vaniteux et d'un esprit mal équilibré »* (lettre du préfet de Lot-et-Garonne au sous-préfet de Nérac du 3 octobre 1890).

[131] ROBIN Pierre et GLAYROUX Alain, *Mémoires et traditions ouvrières. Contribution à l'histoire du syndicalisme en Lot-et-Garonne*, t. 1, Agen, Union départementale de la CGT, 1995, p. 143.

[132] AD47, 15 J 1 : fonds Georges Tholin (lettre d'Henry Tamisey de Larroque, du 4 novembre 1895).

[133] Joly, p. 582.

[134] *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne*, 21 février 1889 ; *Journal de Lot-et-Garonne*, 22/23/24 avril 1889 ; *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 19 septembre 1889.

[135] AD47, 1 M 616 : rapport du préfet de Lot-et-Garonne (juin 1889).

[136] *Journal de Lot-et-Garonne*, 19 juillet 1889

[137] *Id.*

[138] *La Constitution*, 9 février 1889 ; *La Réforme*, 17 août 1893

[139] Voir *supra*, p. 215-249.

[140] Voir *infra*, p. 401.

[141] *La Constitution*, 6/7 mai 1889 ; 14 juillet 1889 ; 1er septembre 1889.

comme celui des périodiques boulangistes nationaux *La Presse* et *La Cocarde* diffusés dans la région. À la différence des deux autres départements du cœur de la Gascogne, lors de la campagne électorale, d'avril à septembre 1889, à l'initiative des comités et de Chéri Altroff, plusieurs conférences boulangistes sont organisées dans tout le département, plus particulièrement dans le Marmandais [142] – ce qui peut s'expliquer par le nombre de comités boulangistes existant dans ce secteur –, et, plus ponctuellement, dans les autres arrondissements [143]. Une telle activité s'explique par le nombre de candidats qui se disent boulangistes ou qui ajoutent cette étiquette à l'heure de l'échéance électorale. Lors des cantonales de juillet 1889, c'est Boulanger lui-même qui se présente dans la seconde circonscription d'Agen et à Villeneuve-sur-Lot. Il est également candidat au conseil d'arrondissement du premier canton d'Agen. Le bonapartiste Albéric Besse, frère du conseiller général Pierre Besse, candidat à sa réélection au conseil d'arrondissement de Villeréal, se présente sous l'étiquette de boulangiste. Et, lors des législatives de septembre 1889, cinq candidats se réclament de ce mouvement : trois sont des bonapartistes (Charles Lefèvre à Marmande, Xavier de Lassalle à Agen et Hermann Sarrette à Villeneuve-sur-Lot), deux sont d'anciens républicains déçus par les opportunistes au pouvoir (Pierre-Éloi Sorbets à Nérac et Pierre Bayle à Marmande). Un des premiers à se présenter comme boulangiste est Charles Lefèvre, dans l'arrondissement de Marmande : âgé de 40 ans en 1889, cet avocat, maire d'Escassefort [144], a déjà été candidat lors des sénatoriales de 1879 et des législatives de 1885. S'il revient de Paris en février 1889 avec l'appui du comité national [145] pour fonder un comité boulangiste à Marmande en vue des élections de 1889, ce qui le *« place ainsi sous la protection de Boulanger [146] »*, ce serait, selon la presse républicaine, uniquement parce qu'il a vu *« avec regret les journaux monarchistes poser la candidature de M. de Witt [147] pour l'arrondissement de Marmande [148] »* : *« M. Lefèvre a accepté le déshonorant patronage du voleur de Londres. [149] »* Mais *« est-ce bien là le rôle d'un capi-*

[142] À Marmande, Tonneins, Miramont-de-Guyenne, Lévignac, Meilhan, Sainte-Bazeille, Clairac, Couthures, Fauillet…

[143] À Damazan, Xaintrailles, Houeillès, Casteljaloux, Barbaste…

[144] Révoqué au cours de l'été pour son refus d'arborer le drapeau tricolore le 14 juillet 1889. Voir *supra*, p. 227.

[145] *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne*, 21 février 1889.

[146] *Id.*

[147] De Witt s'est finalement présenté à Nérac, face à Fallières.

[148] *Le Progrès de Villeneuve-sur-lot et de Lot-et-Garonne*, 21 février 1889.

[149] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 19 septembre 1889.

taine de l'armée territoriale que de faire des risettes à Boulanger ? [150] *»* Aussi, est-on en droit de se demander si cette attirance pour le boulangisme est sincère ou seulement dictée par des motifs électoralistes. La question prévaut également pour Hermann Sarrette. Alors âgé de 67 ans, cet avocat, maire de Lacaussade, conseiller d'arrondissement de 1858 à 1868, puis conseiller général de Monflanquin depuis 1868, député sortant, ne se réclame du boulangisme qu'à partir de septembre 1889, voyant peut-être dans ce ralliement tardif la meilleure façon de sauver son siège [151], ce qui ne manque pas de lui valoir ces railleries républicaines :

> *« Il est boulangiste ! M. Sarrette est boulangiste. Nous avons lu, en effet, dans plusieurs journaux, que la liste des candidats du franc-fileur de Londres se comporte de MM. de Lassalle à Agen, Lefèvre à Marmande et Sarrette à Villeneuve. Aucun démenti n'étant survenu, ce renseignement est évidemment exact. Ainsi, M. Sarrette, qui s'était toujours défendu de vouloir se compromettre avec la canaille, s'est encanaillé avec M. Boulanger, c'est-à-dire avec un concussionnaire et un tripoteur […].*
>
> *Désormais, M. Sarrette peut se dispenser de faire des professions de foi et de publier des programmes. Le public est fixé sur ses vues, sur ses tendances et sur le but qu'il poursuit en si brillante et bonne compagnie. Son patron Boulanger a donné l'exemple de toutes les trahisons et de toutes les apostasies. Successivement clérical, orléaniste, républicain radical, fusionniste, mais toujours hypocrite et sans convictions, il a passé par toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique pour arriver à se poser en prétendant, en aspirant dictateur […]. M. Sarrette ne pouvait terminer plus mal sa carrière tique.* [152] *»*

L'Agenais Xavier de Lassalle, âgé de 46 ans, directeur du *Journal de Lot-et-Garonne* depuis 1880, qui a été à la tête d'une commission municipale provisoire en septembre 1870 à Layrac, et dont la candidature est patronnée par Boulanger lui-même [153], associe les trois étiquettes de

[150] *La Constitution*, 7 avril 1889.

[151] Qu'il sait en danger : de 1871 à 1885, même s'il est réélu, ses suffrages sont en constante baisse, passant de 60,6% en 1876, 56,5% en 1877, 52,7% en 1881 et 50,1% à peine en 1885.

[152] *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne*, 12 septembre 1889.

[153] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 14 septembre 1889.

bonapartiste, révisionniste et boulangiste [154] en se présentant comme le candidat de l'Union révisionniste nationale [155]. Philippe Lauzun rappelle que :

> *« honoré de la confiance du prince Victor Napoléon dont il était le représentant dans le département du Lot-et-Garonne, il fut autorisé par lui à entrer dans la lice électorale, lorsque lui est fournie l'occasion, ce qu'on a appelé le boulangisme, " ce mouvement d'opinion ", a-t-il écrit dernièrement lui-même, qui, s'il n'eût pas été dévié de son plan primitif, aurait certainement transformé, et très heureusement, l'état politique de la France. [156] »*

De son côté, Pierre-Éloi Sorbets, âgé de 39 ans, est industriel tuilier dans l'entreprise familiale, après avoir fait des études de droit et de notariat. Ancien conseiller municipal de Nérac au milieu des années 1880, il est aussi poète et publiciste au *Journal de Nérac* de son ami Marcel Durey. S'il utilise l'étiquette boulangiste [157], il se présente dans sa profession de foi *(annexe n°28)* comme un *« républicain révisionniste »*, se distinguant ainsi des boulangistes d'origine bonapartiste. Le préfet du Lot-et-Garonne estime que la candidature de Sorbets, qui *« ne jouit d'aucune considération et* [qui] *n'exerce aucune influence auprès de ses concitoyens [158] »*, est de peu de poids. Le sous-préfet de Nérac, le républicain Pierre Mourlan-Descudé, en rajoute, estimant que la *« grotesque »* candidature de Sorbets *« ne recueillera qu'un nombre très restreint de suffrages. »* S'il *« atteint 50 voix, il devra s'estimer content. […] Je ne pourrai y croire que lorsque j'aurais vu les affiches. […] Cette ridicule équipée a fait sourire tout le monde, républicains et conservateurs. [159] »* D'après lui, Sorbets ne serait candidat que parce qu'Armand Fallières ne lui a pas accordé une demande de justice de paix [160]. Faut-il alors s'étonner que sa campagne soit financée par Louis Sibrac, l'éternel rival

---

[154] Joseph Zapata s'est donc trompé quand il a écrit qu'*« aucun des candidats royalistes ou bonapartistes n'invoque l'étiquette révisionniste au cours de la campagne électorale »* ; erreur reprise par Stéphane Baumont (ZAPATA Joseph, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République. Éléments d'analyse sociologique*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux I (Droit et Sciences économiques), 1973, p. 70 ; BAUMONT Stéphane, *Fallières ou la République de la province*, Toulouse, Éditions Eche, 1988, p. 42).

[155] *Le Journal de Lot-et-Garonne*, 8 septembre 1889. Tenté par la course à la députation, le royaliste Henri de Groussou, déjà candidat en 1881 et 1885, se retire finalement en faveur de Xavier de Lassalle.

[156] LAUZUN Philippe, « Xavier de Lassalle, directeur du Journal du Lot-et-Garonne, 1843-1917 », in *Hommage d'amis*, Agen, 1917, p. 1-20, précisément p. 13.

[157] AD47, 3 M 224.

[158] *Id.* : lettre du préfet de Lot-et-Garonne au ministre de l'Intérieur.

[159] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (30 août 1889).

[160] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (9 septembre 1889).

de Fallières à Nérac [161] ? Enfin, le candidat Pierre Bayle, propriétaire et ancien négociant, connu pour avoir eu des idées républicaines, est présenté par la presse comme *« un ancien membre du comité révisionniste de Bordeaux [162] », « un vieillard jovial, goguenard même, vieux républicain ; il était intransigeant, il est devenu boulangiste [163] », « un radical-boulangiste. [164] »* À la tête d'un petit groupe qui constitue le comité boulangiste de Tonneins, il refuse de se rallier à Charles Lefèvre.

L'exemple de la réunion publique organisée en faveur de Cornélis de Witt à Lavardac (Lot-et-Garonne) [165] le 20 septembre 1889, à laquelle a participé le candidat des droites de l'arrondissement de Nérac ainsi que Xavier de Lassalle, candidat à Agen, et deux députés bonapartistes gersois, Ferdinand Daynaud et Paul de Cassagnac, et qui a mobilisé des délégations du Gers et des Landes, montre que des liens se tissent entre les différents candidats et que les réunions peuvent rassembler des participants venant de l'ensemble du cœur de la Gascogne. Ont-elles pour autant une influence sur le vote ?

III. 2. b. Des résultats décevants

Dans les Landes, à Dax, lors du dépouillement du scrutin municipal du 6 mai 1888, les scrutateurs n'ont même pas tenu compte des 175 bulletins portant le nom du général Boulanger déposés dans l'urne, à la suite de leur distribution par les élèves du collège catholique [166]. La propagande boulangiste influence néanmoins des électeurs pressés de donner à Boulanger quelques voix lors d'élections municipales complémentaires de juillet 1889, à Barbaste, Laugnac, Pujols, Prayssas, Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) où il en obtient 93. Mais

[161] Sibrac, né à Nérac en 1845, avocat et riche propriétaire du château du Frandat, a été maire de Nérac du 4 au 20 septembre 1870, réinstallé le 28. Quand Fallières, devient maire de la ville en 1871, il s'oppose systématiquement à tous ses projets. *Cf.* ses Mémoires : *Conseils aux électeurs : les débuts de M. Fallières… et autres dans la République*, réimprimés en 1910.

[162] *Journal de Lot-et-Garonne*, 25 mai 1889 ; 31 mai /1er juin 1889

[163] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 30 mai 1889.

[164] *L'Avenir du Lot-et-Garonne*, 14 septembre 1889 ; *Réveil de Lot-et- Garonne*, 15 septembre 1889.

[165] Chez Louis Lacomme, dans la cour de son château de La Hitte, où sont venues, selon les sources, 6 000 ou 12 000, voire 12 300 personnes (AD47, 3 M 224 : lettre du juge de paix de Lavardac au sous-préfet de Nérac, 21 septembre 1889 ; *Journal de Lot-et-Garonne*, 22 septembre 1889 ; *Annuaire ou calendrier de Lot-et-Garonne*, 1890 ; *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 22/23 septembre 1889 ; *Réveil du Lot-et-Garonne*, 22 septembre 1889).

[166] AD40, 1 M 154 : lettre du commissaire de police de Dax au sous-préfet de Dax (7 mai 1888).

s'agit-il de la marque d'un réel choix politique de citoyens déçus par le régime ou d'un simple signe de provocation de la part de quelques agitateurs ? Quoi qu'il en soit, à l'échelle nationale [167] comme à l'échelle locale, les cantonales suivantes du 28 juillet constituent un avertissement pour le boulangisme. Dans le second canton d'Agen, avec 1 201 voix, Boulanger est mis en ballottage face à l'opportuniste Nelson Lanes. À Villeneuve-sur-Lot, il ne recueille que 570 voix alors que son adversaire Carles en obtient 2 494. Au renouvellement du conseil d'arrondissement pour le siège de Villeréal, avec seulement 767 voix, Albéric Besse est battu par le républicain Lafon qui en comptabilise 1 112. La presse des gauches peut annoncer : *« À Villeréal, la dynastie Besse a été fortement ébranlée […]. La République sans boulangisme ! [168] »* La déception de Boulanger est telle qu'il se retire partout pour le second tour du 4 août. Les républicains lot-et-garonnais battent donc Boulanger lui-même et gagnent deux cantons, ceux de Fumel et Damazan. Dans le Gers [169], sur 14 sièges à renouveler, 8 conservateurs l'emportent dès le premier tour [170] . Alors qu'à Masseube, canton remporté par un royaliste (le comte de Gontaud-Biron), le boulangiste Sotum n'arrive à recueillir que 132 voix [171], Boulanger n'en recueille guère plus à Valence-sur-Baïse (144), canton gagné par le républicain Branet. Le « Brav' Général » n'est donc pas plus chanceux sur les terres fidèles aux gauches que dans les bastions conservateurs. Sur les 13 cantons où il faut renouveler un conseiller d'arrondissement, 7 sont remportés par des hommes des droites et 6 par des républicains. Mais, à Vic-Fezensac, lors du premier tour, il n'y a aucun candidat [172] ; du coup, par provocation sans doute, 50 voix se portent sur Boulanger… Dans les Landes, si Boulanger arrive à glaner 63 voix à Montfort-en-Chalosse et 374 à Soustons, les cantonales sont, comme dans le Gers, également favorables aux droites qui ne perdent aucun siège et en gagnent

[167] Boulanger se présente dans 80 circonscriptions.

[168] *Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne*, 1er août 1889.

[169] *L'Appel au Peuple*, 30 juillet 1889. Les républicains gagnent à Montréal, Valence-sur-Baïse, Fleurance, Miradoux, Cologne et Miélan.

[170] Dutert contre Aucoin à Auch-nord, Peyrusse contre Alem à Saramon, Lascourrèges contre Lajus à Cazaubon, Delpech-Cantaloup contre Grabias à Saint-Clar, Fauré contre Rotis à Lombez, Cassagnac contre Maur à Plaisance, le comte de La Roque Ordan, sans concurrent, à Jegun, et Gontaut-Biron à Masseube contre le républicain Bibal et le boulangiste Sotum. Les républicains gagnent à Montréal, Valence-sur-Baïse, Fleurance, Miradoux, Cologne et Miélan.

[171] Quand Gontaud gagne avec 1 263 voix contre 1 022 à Bibal.

[172] Deux républicains sont élus au second tour.

quatre [173]. Les résultats de ces élections satisfont par conséquent *L'Avant-garde* qui s'autorise à titrer : *« Magnifique succès électoral [174] »* tout comme ils satisfont Paul de Cassagnac qui peut crier : *« VICTOIRE ! Ensemble, nous avons saisi la Gueuse, nous lui avons passé au cou la corde infâme et nous la traînons étranglée, dans nos communes, comme une bête puante qu'elle est ! [175] »* Mais ils désolent Boulanger, d'autant qu'en Lot-et-Garonne, où des élections partielles ont lieu dans le premier canton d'Agen le 13 octobre 1889 à la suite de l'invalidation du républicain Desmurs, Gabriel Maillé, le candidat se réclamant du boulangisme, est battu face au même Desmurs [176].

Malgré l'échec des boulangistes lors de ces élections locales, les législatives générales du 22 septembre et 6 octobre 1889 sont redoutées par les républicains [177] : peuvent-elles confirmer le succès de Boulanger à Paris ? Mais leurs résultats dans le cœur de la Gascogne confirment l'échec du boulangisme : en Lot-et-Garonne, la députation devient entièrement républicaine avec Gustave de Lafitte de Lajoannenque à Agen, Pierre Deluns-Montaud à Marmande, Armand Fallières à Nérac et Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot qui élimine le dernier député sortant bonapartiste Hermann Sarrette, élu en même temps que lui en 1885. Dans le Gers, quatre bonapartistes sont réélus : Jules Peyrusse à Auch, Ferdinand Daynaud à Condom, Justin Fauré à Lombez, Paul de Cassagnac à Mirande. Seul Jules Delpech-Cantaloup est battu à Lectoure par le républicain très modéré Albert Descamps. Dans les Landes, le seul conservateur à l'emporter (avec 800 voix d'écart) est Adhémar de Guilloutet, alors âgé de 70 ans, dans cette première circonscription de Mont-de-Marsan qui *« a toujours donné une grande majorité au parti réactionnaire. [178] »* Dans les quatre autres circonscriptions, ce sont les partisans de la République modérée qui gagnent, mais parfois avec difficulté. Si dans la seconde de Mont-de-Marsan, le sortant François Jumel arrive à devancer Charles Lambert de Sainte-Croix de plus de 1 300 voix, dans la seconde circonscription de Dax, à l'inverse, Félix Léglise a bien du mal à battre le bonapartiste Charles Boulart (6 805 voix, contre 6 771) ; de même, dans la première de Dax, Gustave Loustalot n'est élu en devançant

[173] AD40, 3 M 396.

[174] *L'Avant-garde*, 1er août 1889.

[175] *L'Appel au peuple*, 6 août 1889.

[176] Maillé arrive toutefois à dépasser son concurrent dans quelques communes du canton.

[177] Le gouvernement a pris trois précautions pour en finir avec le boulangisme : rétablissement du scrutin d'arrondissement, interdiction des candidatures multiples, et inéligibilité de Boulanger à la suite de sa condamnation.

[178] AD40, 3 M 168.

Albini Gieure que de 500 voix, et, à Saint-Sever, Benoît Sourigues l'emporte de peu sur Edmond de Gavardie (avec 10 903 voix contre 9 537) qui a pourtant su mener une ardente campagne en faisant *« distribuer à profusion des journaux et des brochures réactionnaires qui lui avaient été envoyés par le comité révisionniste de Paris* [179] *»* et qui a été fortement soutenu par ceux qui se réclament du boulangisme, en particulier Willemain et Raymond de Laborde [180].

Si, en dehors du Gers, les républicains ont gagné du terrain, la campagne électorale a toutefois – et de nouveau – été l'occasion de pressions sur les électeurs, en particulier sur les paysans. Ainsi, en janvier 1889, des centaines d'exemplaires de la brochure l'*Almanach du Comité de Paris* sont distribués *« par les mouchards de la réaction »* parmi les métayers landais, à Aureilhan (près de Mimizan) et à Callen dans la Grande Lande [181]. Dans le canton de Tartas, suivant la consigne que des notables conservateurs leur ont donnée, le rentier Vital Dartiguelongue et le brigadier de gendarmerie en retraite Miramont accostent les paysans pour les engager à voter Edmond de Gavardie [182]. À l'inverse, comme il a mené une propagande en faveur du républicain Sourigues, Jean Ducournau, colon à Banos, est menacé de se voir chasser de la métairie qu'il exploite [183]. En Lot-et-Garonne, André d'Aubier de Peyrelongue, propriétaire et adjoint au maire de Virazeil, et Antoine Neuville, propriétaire à Virazeil, cherchent à influencer Meynot et Brinsolles, deux cantonniers municipaux, menacés de révocation s'ils ne votent pas Lefèvre ou, à l'inverse, promis à une augmentation de leur traitement [184]. Des membres du comité conservateur de Virazeil, comme Jean Sacreste, chargés de distribuer aux électeurs des bulletins de vote, sont même venus remettre à ces cantonniers un bulletin de Deluns-Montaud portant une bande collée au nom de Lefèvre avec lequel ils devaient aller voter, ce qu'il ont refusé de faire [185]. Pierre Bertin, cultivateur à Marmande, tente également de corrompre par la menace un électeur de Virazeil pour le faire voter Le-

[179] *Id.*

[180] Qui ont régulièrement organisé des réunions où Gavardie exposait son programme révisionniste (AD40, 3 M 168 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes du 7 septembre 1889).

[181] AD40, 1 M 156 : lettre du conseiller général de Pontenx-les-Forges au préfet des Landes (13 janvier 1889) ; lettre du maire de Callen au préfet des Landes (18 janvier 1889).

[182] AD40, 3 M 168 : lettre du commissaire de police de Tartas au sous-préfet de Saint-Sever (17 septembre 1889).

[183] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (14 octobre 1889).

[184] 6 U 309 : audience du 20 décembre 1889.

[185] 6 U 359 : dossiers correctionnels (1887-1890).

fèvre [186]. Dans les Landes, afin de favoriser Gavardie, d'autres moyens sont utilisés : les royalistes d'Aire créent dans la ville un syndicat de fournisseurs et de maîtres ouvriers chargés de diriger et de faire exécuter tous les travaux dont les électeurs auraient besoin. Aussi, pour lutter contre cette tactique, le sous-préfet de Saint-Sever demande-t-il au préfet d'accélérer la construction d'une école de garçons à Lahosse ainsi que les travaux demandés en faveur des églises de Toulourette, Serresgaston, Lacrabe, Aubagnan et Eugénie-les-Bains [187]. À Dax, Félix Léglise est victime d'une campagne de diffamation menée par les conservateurs de la circonscription : comme le républicain est négociant en bois, il aurait passé des marchés de gré à gré avec l'État pour les travaux de l'Exposition universelle et pour la construction de chemins de fer, et aurait obtenu de substituer au bois des Landes, imposé par le cahier des charges, des bois de Norvège que l'on peut se procurer à des prix plus avantageux, ce qui porterait préjudice à l'industrie landaise. En conséquence, son adversaire bonapartiste Charles Boulart ne se prive pas de répandre la croyance parmi les paysans du Marensin que le gouvernement de la République est *« une réunion de voleurs. [188] »* Dans le Gers, comme tous les autres impérialistes qui cherchent à conserver les voix des ruraux, Jules Delpech-Cantaloup s'adresse plus particulièrement aux paysans afin qu'ils jugent de l'hypocrisie des républicains, capables de se moquer d'eux quand un résultat électoral ne les satisfait pas et de tenter de capter leurs voix à l'approche d'une nouvelle échéance :

> *« Voulez-vous savoir, paysans du Gers, vous dont la vie tout entière est faite de privations, vous sans qui les fainéants de la ville crèveraient de faim, voulez-vous savoir comment vous traitent les amis de MM. Marcet, Ferrabouc, Descamps et Thoulouse ? […] Voici un extrait de leur réaction publié dans le journal* Le Républicain *après le triomphe des droites en 1885 : "La liberté vous suffoque. Il faut à vos poumons un petit air de légitimité. Braves paysans conservateurs ! La République se meurt, la République est morte. Elle était trop pour vous ! Il est des bêtes qui ne peuvent marcher qu'avec un carcan et des coups de fouet." Vous devez donc repousser ces insulteurs qui tentent de mendier vos voix. [189] »*

En outre, les maîtres vont jusqu'à accompagner les métayers à l'urne. Ainsi, dans les Landes, Lembeye, adjoint, faisant fonction de maire à Saint-Jean de Marsacq, se serait livré, le 22 septembre, à une propagande en faveur de Boulart et, avec l'appui de son ami Bédarède, à des

[186] 6 U 309 : audience du 27 décembre 1889 ; 6 U 359 : dossiers correctionnels (1887-1890). S'offusquant de cette menace, Bentéjac, témoin de la conversation, a failli être frappé à coups de bâton par Bertin.

[187] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (31 août 1889).

[188] *Ibid.* : dossier Dax et profession de foi de Boulart.

[189] *L'Appel au peuple*, 20 septembre 1889.

actes de pression électorale et d'intimidation sur certains habitants de la commune : le domestique Lalon, dont le père est un colon voisin de Bédarède ayant toujours voté républicain, subit des menaces pour qu'il vote Boulart ; en outre, Bédarède aurait déchiré le bulletin marqué au nom de Léglise des mains de Dunoguez, cantonnier domicilié à Urt, et aurait forcé ce dernier à mettre un bulletin au nom du candidat bonapartiste [190].

Malgré cette virulente campagne, les droites ont perdu du terrain et le boulangisme n'est pas arrivé à les fédérer, ni à capter le vote des paysans. Lors d'une réunion organisée à Marmande en avril 1889, Chéri Altroff a pourtant essayé de les convaincre : *« Vous n'avez pas de travail, pas de pain, soyez révisionniste ! [191] »* Les paysans, à la fois fidèles au bonapartisme et sensibles à leurs intérêts, lui répondent : *« Non, ce que nous voulons, c'est que Boulanger fasse pousser la vigne ! À bas Boulanger ! »* Les cantonales de juillet 1889, pas plus que les législatives, n'ont vu dans le cœur de la Gascogne l'élection d'un boulangiste. Du reste, en dehors du Gers qui maintient quatre députés bonapartistes, l'ancrage républicain s'opère dans les autres départements où seul Guilloutet à Mont-de-Marsan arrive à sauver son siège [192]. Tous les autres candidats des droites sont battus, qu'ils aient ou non associé la mention boulangiste à leur étiquette bonapartiste ou royaliste, ainsi que les deux « républicains boulangistes » de Marmande et Nérac dont les scores sont très bas : Bayle n'obtient que 177 voix [193] et Sorbets 267 [194]. Boulart et Gieure à Dax, Gavardie à Saint-Sever et Lefèvre à Marmande sont cependant battus de très peu [195]. Les défaites plus marquées de Sarrette et de Lassalle remettent néanmoins à leur juste place la propagande de la presse conservatrice prompte, les mois précédents, à surévaluer les manifestations boulangistes. En définitive, de candidats boulangistes, il n'y en a eu que très peu : les candidatures de « vieux routiers » du bonapartisme, traduisant la mainmise des conservateurs sur le boulangisme pour en combler le vide, lui ont ôté beaucoup de sa nouveauté. La jeunesse du mouvement, les carences internes de l'organisation [196], l'absence ou, selon les départements, la faiblesse de la Ligue des Patriotes,

[190] AD40, 3 M 168 : lettre au sous-préfet de Dax au préfet des Landes (2 septembre 1889).

[191] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 17 avril 1889 ; *Journal de Lot-et-Garonne*, 22/23/24 avril 1889.

[192] C'est la dernière fois.

[193] C'est en toute logique à Tonneins, où il a fondé son comité, qu'il réussit son score le plus élevé.

[194] Dépassant malgré tout les prévisions du sous-préfet qui n'en pronostiquait pas plus de 50…

[195] Deluns-Montaud n'a que 600 voix de plus que Lefèvre.

[196] Même si, à Marmande, Pierre Bayle, parce qu'ancien radical, a dû plutôt faire perdre des voix à l'opportuniste Deluns-Montaud qu'à Lefèvre, la compétition entre deux candidats se réclamant du boulangisme montre la fai-

expliquent aussi son échec par manque de structuration : le boulangisme n'a percé que là où une organisation solide avait été mise en place et a échoué dans les fiefs bonapartistes comme dans les secteurs où une personnalité républicaine était bien ancrée. S'appuyant d'un côté sur des cadres déjà usés (par exemple Sarrette, Lefèvre, Gavardie), de l'autre sur des candidats faibles et inexpérimentés (comme Bayle et Sorbets), il était, à l'évidence, voué à l'échec.

Pour autant, est-il sans conséquence ? À l'issue de la crise, certes la République des modérés est renforcée, notamment en Lot-et-Garonne et dans les Landes. Mais le boulangisme fait apparaître un courant politique dont il est *« le premier point de suture* [197] *»* : la droite nationaliste et antiparlementaire. Il constitue la première forme politiquement organisée d'un nationalisme populaire dont la culture composite se met à nourrir tout un versant de la droite radicale. Comme l'indique Aristide Rey, député d'Isère : *« ce n'est pas M. Boulanger que je redoute, mais le boulangisme.* [198] *»* Révélant la grave crise de l'opportunisme, son influence se ressent durablement. Le 1er octobre 1891, au lendemain du décès du Général, Henri Rochefort peut écrire : *« Ce mort-là est de ceux qui revivent. »* Le cœur de la Gascogne confirme-t-il la prédiction de Maurice Barrès qui, dans son roman *L'Appel au Soldat*, fait dire au personnage principal : *« Nous retrouverons d'autres boulangismes »* ?

---

blesse du mouvement. Un bonapartiste convaincu et connu pour ses opinions impérialistes aurait bien eu du mal à s'allier avec un ancien radical, même s'ils ont en commun le rejet de l'opportunisme.

[197] STERNHELL, *La droite révolutionnaire...*, *op. cit.*, p. 63.

[198] In *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 5 octobre 1888.

Conclusion

Lors des différents scrutins jalonnant les années 1880, les antirépublicains connaissent un net recul en Lot-et-Garonne, recul assez marqué également dans les Landes, même si des cantons restent encore fidèles à un conseiller général des droites *(annexe)*. Mais cet affaiblissement électoral constaté ne se traduit pas par une disparition politique. La résistances des « blancs » passe par d'autres voies, convaincus que *« la monarchie nationale »*, selon l'expression du comte de Paris, constitue le seul remède aux maux dont souffre la France. De plus, les royalistes sont prêts à s'investir car il leur faut montrer qu'ils sont prêts à ôter à Cassagnac le monopole dont il dispose dans l'agitation de la force. Participation aux comités royalistes, aux banquets, aux œuvres et autres sociétés de bibliothèque, diffusion d'une presse agressive, lutte contre les lois républicaines, contre les élus et les instituteurs et aussi contre les symboles du nouveau régime sont autant de moyens qu'utilisent les « blancs » pour résister à l'ancrage républicain.

Et, alors que le boulangisme aurait pu être une occasion pour les antirépublicains de supprimer le régime honni, il n'est qu'un espoir déçu. Mais Boulanger a beau avoir été défait, le boulangisme représente une force qu'il n'est pas possible d'ignorer : coalition des mécontents, alliance des gens écœurés par le régime, il est un mouvement populaire en réaction contre le gouvernement de la grande bourgeoisie appuyé par la Haute Banque. S'il n'a eu aucune prise dans le Gers, c'est bien parce que ce département reste un fief bonapartiste dont les leaders politiques n'ont pas eu besoin d'ajouter l'étiquette boulangiste, même s'ils ont parfois ajouté celle de révisionniste. Pendant de très nombreuses années, les conservateurs gersois, et plus particulièrement les bonapartistes, ont résisté à la République [1], et, à l'issue des élections législatives de 1889, Paul de Cassagnac est fier d'écrire : *« Honneur au Gers qui a su maintenir sa glorieuse réputation d'indépendance et d'énergie.* [2] »

[1] Ce n'est qu'à partir des municipales de 1892 et des législatives de 1893 qu'on assiste à une défaite des droites.

[2] *L'Appel au Peuple*, 25 septembre 1889.

Quels sont les facteurs d'explication de la durabilité de la force des impérialistes dans ce département ? Il faut d'abord les chercher, peu après la chute de l'Empire, dans le renversement, de la tendance dominante de l'activité économique, qui était jusqu'alors au progrès, à l'expansion et à la prospérité, et qui s'oriente bientôt vers la contraction, la baisse, les difficultés. Les années républicaines sont des années de mauvais prix. La mévente des produits agricoles succède à leur placement facile et avantageux sous l'Empire. Dans la période critique 1882-1888, marquée par les succès électoraux des droites, en particulier la grande victoire conservatrice de 1885, les cours du blé ont chuté [3]. Or, dès qu'il tombe en dessous de 20F (ce qui est le cas de 1883 à 1888), le prix de l'hectolitre de blé ne couvre plus le prix de revient. Il est d'autant moins suffisant que, au cours de la période, les récoltes sans être mauvaises, ne sont pas des meilleures [4]. D'autre part, le développement de l'industrie moderne, dont les produits sont mis à la portée des consommateurs gersois grâce aux chemins de fer [5], entraîne la ruine rapide de l'artisanat, soumis à une concurrence trop inégale. La prospérité impériale, faisant germer chez les bourgeois et même les paysans, de nouvelles habitudes de luxe relatif, avait donné un coup de fouet à l'activité des tailleurs, des carrossiers, des maçons, des charpentiers, des aubergistes et des commerçants. Dans les années 1870, la ruine succède à cette brève flambée. Les tanneurs, les cloutiers, les tisserands, les cordonniers disparaissent tout comme les métiers de la route liés à la diligence et aux grosses voitures de roulage. Or, cette population artisanale qui meurt avait été le support du vieux parti républicain. La crise phylloxérique apporte un coup plus terrible encore à l'économie gersoise. Il y avait en 1873 près de 108 000 ha de vignes dans le Gers. Avec 125 000 ha en 1882, le Gers était alors le troisième département viticole de France, derrière l'Aude et la Gironde. En 1892, il n'y en a plus que 95 000 et, en 1902, à peine 48 000 [6]. Les récoltes se sont effondrées à partir de 1883. La moyenne est passée de 2 140 000 hl pour la décennie 1875-1884 à 945 000 à peine pour la décennie 1885-1894 [7]. En même temps que les revenus viticoles, disparaissent aussi les

[3] Il ont régulièrement baissé de 1882 (où ils étaient de 20F l'h) à 1886, date où le prix est le plus faible (17,41F). Ils remontent ensuite à 19,25F en 1887 et à 19,55F en 1888.

[4] En moyenne : 1 490 000 hl ; ce qui laisse un excédent négociable de 200 000 ou 300 000 hl seulement et, par là même, un revenu final assez maigre.

[5] Qui se sont ouverts au trafic dans le Gers entre 1865 et 1877.

[6] AD32, 6 M 786-798 : Statistique internationale d'Agriculture (1873) et statistique agricole annuelle (1902). Résultats généraux de l'enquête décennale de 1882 (Nancy, 1887) et de l'enquête décennale de 1892 (Paris, 1897).

[7] *Annuaire du département du Gers* et AD32, 6 M 897 : états des récoltes.

moyens d'existence de nombreux tonneliers et de divers artisans. Et les bourgeois qui habitent les petites villes, mais dont la fortune est terrienne, sont durement touchés : ils ne peuvent plus construire, et les bourgs cessent de croître. Bientôt, d'ailleurs, les maisons se vident. La dépopulation, qui sévit depuis le milieu du siècle, s'accélère et s'aggrave à partir de 1881, c'est-à-dire à partir de la crise économique [8]. Par une sorte de réaction en chaîne, la dépopulation accentue à son tour la crise économique car, désormais, le manque de main d'œuvre se fait sentir. Or, il amène un mouvement général de morcellement des grands domaines, qui étaient encore assez nombreux dans le Gers dans les années 1850, et qui deviennent, dès lors, inexploitables. Mais les paysans propriétaires qui, souvent, en achètent des parcelles, ne se trouvent pas dans une situation favorable : ils ont dû emprunter pour acheter ou prendre une hypothèque, et ils sont mis eux aussi devant l'insoluble problème de la rareté et de la cherté de la main d'œuvre [9]. Comme ils n'ont pas de capitaux disponibles, souvent ils sont expropriés et doivent, alors qu'ils vieillissent, devenir métayers. Le signe concret de cette grande misère rurale se voit dans la dépréciation de la terre qui perd les trois quarts de sa valeur : un domaine de 159 ha du canton de Marciac, vendu 375 000F en 1880, en vaut 83 000 après la crise phylloxérique, 63 000 en 1900 ; un domaine de 107 ha dans le canton de Vic-Fezensac vaut 150 000F en 1882 et 44 000 en 1905. Ainsi, l'établissement de la République coïncide avec une série de difficultés qui rendent plus cher encore aux populations paysannes le souvenir de la prospérité apportée, à leurs yeux, par l'Empire.

Mais la résistance des droites dispose d'autres moyens encore que l'exploitation des difficultés économiques. L'action personnelle d'un homme comme Paul de Cassagnac n'est pas négligeable. Il a mis quelque complaisance à le rappeler en 1892 : *« J'ai fait dans le Gers, en quelques années, ce qu'aucun homme politique n'a fait, à l'exception d'O' Connell, comme*

[8] Le mouvement est continu, et, au début des années 1900, le bonapartiste Guy de Cassagnac (un des fils du célèbre Paul), dénonce la dépopulation qui s'avère, selon lui, être le mal le plus menaçant : *« Quand on dénonce ce péril à la tribune du Parlement ou à la table des conférences, le public sourit avec une stupide inconscience. […] Pendant ce temps, ce fléau s'abat sur la campagne, sur la terre qui meurt ! »* Il s'insurge contre la Ligue de la dépopulation qui dénonce *« les procréatomanes nationalistes et revanchards. »* Pour lui, parce que la dépopulation *« est un des articles du programme socialiste-révolutionnaire »*, il faut suivre les préconisations du clergé de toutes les religions *« qui proclame : croissez et multipliez ! »*, car *« après Dieu, c'est la Patrie, et, après la Patrie, c'est la Famille que l'on cherche à supprimer, à détruire. »* (in *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, 25 janvier 1906).

[9] Les gages annuels d'un domestique nourri et logé ont été évalués à 200F en 1860, 300F en 1880 et 350F en 1900.

dévouement et comme propagande. J'y ai tenu mille réunions publiques et privées. [10] » Une campagne contre Cassagnac n'a, en effet, jamais été chose facile. Sa puissance s'appuie sur un réseau d'agents bien en place, installés pour la plupart sous l'Empire. Dans l'arrondissement de Lombez, ce réseau s'adaptant à la structure sociale et au tempérament religieux, agit en accord avec la « fortune territoriale » qui est capable de faire intervenir dans la bataille un millier d'électeurs, *« pour la plupart maîtres-valets, métayers ou gens de service, sous la dépendance des grands propriétaires.* [11] » Le concours des maires est également très précieux, l'administration le sait bien, elle qui mesure les progrès du régime dans l'opinion et les chances à attendre pour les élections. Si, dans l'arrondissement de Lombez, le bonapartiste Fauré, qui avait pour lui lors des législatives de 1877 une soixantaine de municipalités sur 71 (lui permettant d'obtenir une majorité de 3 454 voix), n'en a plus que 44 en 1881 (le faisant passer à 1 100 voix), c'est dans l'Armagnac que le réseau des agents cassagnaquistes prend son exacte expression, héritage de l'époque impériale qui a permis de l'installer, indépendamment des grands propriétaires, réalité proprement politique plutôt que sociale. Ce phénomène est très visible dans les cantons de Cazaubon et de Nogaro, les plus isolés, les plus rebelles à la pénétration républicaine. D'ailleurs *Le Républicain*, qui note en 1878 qu'ils *« ont été jusqu'ici maintenus sous le joug bonapartiste par de petits empereurs, maires et fonctionnaires, qui exercent depuis de longues années l'autorité la plus despotique* [12] », regrette encore en 1885 que les agents bonapartistes n'aient *« jamais été punis, ni même réprimandés ; au contraire, ils ont été soutenus et récompensés par les préfets et sous-préfets chaque fois qu'ils ont défendu l'Empire et attaqué la République »* et que *« cette partie de l'Armagnac n'a pas de chemins de fer,* [que] *les routes comptant une grande circulation sont rares. La vérité est d'autant plus difficile à faire pénétrer parce que les agents du gouvernement ont été ici les premiers à promettre la restauration de l'Empire, à calomnier la République et à chercher à la renverser par tous les moyens.* [13] » Ces cantons ne sont pas les seuls où les bonapartistes ont su se créer un fort réseau de clientèle. Dans celui de Condom, le commissaire de police explique en 1876 que *« le parti bonapartiste trouve des serviteurs zélés dans tout le personnel salarié par la municipalité elle-même.* [14] » Pour toutes ces raisons, les

[10] *L'Électeur du Gers*, 9 août 1892.

[11] AD32, 1 M 221 : rapport du sous-préfet de Lombez au préfet du Gers (30 septembre 1889).

[12] *Le Républicain*, 11 avril 1878.

[13] *Ibid.*, 17 juin 1885.

[14] AD32, 1 M 221 : rapport du commissaire de police de Condom (du 31 juillet au 6 août 1876).

journaux sont peu diffusés. Par exemple, en 1885, *Le Républicain* ne pénètre que dans 268 communes sur 465. Aussi, les paysans gersois, irrités d'une part par les difficultés qui les assaillent, continuent-ils, des années durant, à garder leur confiance à l'Empire. Pour les républicains, la conviction des paysans est que *« l'État a besoin d'un chef, d'un maître ; ce chef doit être quelque peu thaumaturge. […] Si, par malheur, Pie IX mourait avant d'avoir été rétabli dans son pouvoir temporel, c'en était fait à jamais des belles récoltes.* [15] *»*

Quoi qu'il en soit, pour l'ensemble du cœur de la Gascogne, malgré la chance que le boulangisme leur a donnée, les conservateurs ont été incapables d'abandonner leurs divisions. Aussi, et davantage encore à partir du Ralliement, certains d'entre eux se mettent-ils à penser que seuls les catholiques paraissent capables d'insuffler dans la nation un esprit nouveau, c'est-à-dire moraliser une République jugée sectaire – faute de pouvoir cléricaliser une monarchie démocratique. La seule attitude payante pour ces conservateurs consiste à monnayer leur concours aux modérés, en échangeant, dans l'immédiat, une acceptation tacite de la forme de gouvernement contre des réparations, notamment religieuses, avec en point de mire la monarchie, perçue comme *« le port où le pays pourrait s'abriter un jour.* [16] *»* Les partisans de la cause royaliste acceptent-ils tous cette idée ? Quelles résistances mettent en place ceux qui se révèlent réfractaires au Ralliement ?

[15] *Le Républicain*, 15 avril 1878.

[16] LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983, p. 961.

Les résistances à la République dans le cœur de la Gascogne

(Gers, Landes, Lot-et-Garonne)

de 1870 à 1914

Volume 3 : PARTIE III et CONCLUSION

Partie III

La période 1890/1914 : d'autres formes de résistance

« La République n'est pas habitable.
Elle ne le sera que le jour où elle ne sera plus la République ! »
(in *L'Avant-garde*, 27 décembre 1900)

Introduction

La crise boulangiste a des conséquences durables. Elle fait passer les valeurs patriotiques de la gauche jacobine vers la droite nationaliste et antiparlementaire qui en fait désormais un de ses fondements principaux. Lors de la formation de l'Action française en 1899, Henri Vaugeois, dans son discours inaugural du 20 juin, n'affirme-t-il pas qu'*« il faut que se forme ou se reforme un parti républicain national* [1] *»*, allusion directe au boulangisme ? Elle contribue également à l'échec monarchiste car l'espoir d'une restauration, qui semblait de nouveau possible cesse d'être pris au sérieux. Si le royalisme est en perte de vitesse, il prend dès lors une nouvelle forme en tournant vers le nationalisme et un antisémitisme très virulent, et la presse reste l'un de ses secteurs de force. À l'approche des législatives de 1902, un extrait du journal royaliste landais *L'Avant-garde* résume à lui seul cette évolution nationaliste, l'importance de l'antisémitisme, la défense religieuse et le rôle de la presse :

> *« Ces élections vont être décisives pour l'avenir de la France et la vie du catholicisme dans notre pays. Nous devons renforcer la presse. Les Juifs l'ont bien compris : "Ayons la presse, nous aurons tout le reste." N'est-ce point par la presse, plus que par leurs millions, que les Juifs, les protestants, les francs-maçons ont lancé et soutenu l'Affaire, soulevant l'opinion, jetant le trouble dans les consciences, bouleversant le pays ?* [2] *»*

L'affaire Dreyfus, les nouvelles expulsions de congrégations, la loi de séparation des Églises et de l'État renforcent le nationalisme et la haine envers les *« quatre États confédérés »*, terminologie maurassienne pour cibler les Juifs, les protestants, les francs-maçons et les étrangers. Le clergé espère toujours que soit renouvelé le pacte entre l'Église et l'État dans

[1] In JOLY Bertrand, « Les ligues nationalistes et l'Action française : un héritage subi et rejeté », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 87-97, précisément p. 87.

[2] *L'Avant-garde*, 16 janvier 1902.

l'église construite à Montmartre à cette intention [3]. Venu de Paris pour prêcher à Casteljaloux (Lot-et-Garonne) le 5 octobre 1897, l'abbé Garnier explique qu'une des clauses de ce nouveau pacte *« stipulerait l'application du cœur de Jésus Christ sur notre drapeau tricolore, cet emblème devant être d'heureux augure pour la France. »* Afin de propager l'évangile *« qui a toujours sauvé la France en péril »*, l'ecclésiastique engage les habitants de Casteljaloux à former un Comité de l'Union nationale [4]. Mais la guerre des « deux France » est plus que jamais vivace. Deux articles de presse montrent bien cette opposition entre les républicains les plus radicaux et les défenseurs des traditions. Le premier veut aller plus loin que les lois des années 1880, le second, en défendant les congrégations contre les mesures fiscales en préparation par le gouvernement, est l'occasion de révéler un puissant antisémitisme :

> *« On a expulsé les Jésuites ; ils sont rentrés sous la bannière des Assomptionnistes. Quand nous aurons chassé les Assomptionnistes, ils reparaîtront sous un autre nom en –iste. Cette vermine est comme les cafards. Quand ils ont infesté une maison, c'est le diable pour les en tirer. […] Les congrégations courent la France comme un cancer rongeur. Ce cancer s'attaque à la fortune nationale, il corrompt les âmes et les consciences. Les écoles des religieux et des religieuses sont plus prospères que celles de l'État, et nous savons quelle besogne on y fait. L'enseignement congréganiste, sous un aspect "comme il faut", fausse la conscience de l'enfant, en fait un hypocrite, le prépare à la servitude pour la plus grande gloire de Rome, mais pas pour la France. […]*
>
> *Encore dix ans de la même progression et la France appartiendra aux couvents. Nous serons une petite Espagne. […] Nous croyons nous aussi, tout comme Viviani, que ce n'est pas œuvre anti-libérale que d'empêcher un peuple de s'empoisonner. On protège un buveur contre l'alcoolisme en ne lui reconnaissant pas le droit de s'enivrer publiquement. Que l'on protège aussi l'enfant contre le poison des écoles congréganistes. Il faut des lois nouvelles, aussi libérales que possible mais vigoureuses et que l'on sache faire respecter.* [5] *»*

> *« L'année 1890 s'achève sur un des actes de persécution les plus graves dont les catholiques aient eu à gémir jusqu'à l'heure. Nous voulons parler de l'arrêt de mort prononcé contre les congrégations religieuses. Que sont en effet les mesures fiscales que l'on prépare sinon un véritable arrêt de mort ? […] Spoliés, ruinés par les contributions dont on les frappe, nos instituts religieux doivent fatalement disparaître. […]*
>
> *On parle beaucoup de la fortune des congrégations religieuses, le plus souvent pour l'exagérer d'une façon ridicule. […] Et cette campagne contre les congrégations, qui la mène ? Une poignée de Juifs. On a*

[3] Alliance qui avait été signée par Clovis, puis reproduite sous Charles VII lors de l'arrivée de Jeanne d'Arc à Reims et détruite par Louis XIV.

[4] AD47, 4 M 93 : rapport du commissaire de police de Casteljaloux (6 octobre 1897).

[5] La *Revue néracaise*, 27 janvier 1900.

dit : "le cléricalisme, c'est l'ennemi !" On mentait. L'ennemi, c'est notre envahisseur d'hier, l'étranger qui, entré sournoisement sur notre territoire, nous traite en pays conquis et nous écrase sous sa domination. […] [6] *»*

Quant à la loi de Séparation de 1905 et aux inventaires de 1906, ils sont perçus par les catholiques intransigeants comme une guerre à laquelle il faut riposter :

« La guerre ouverte a commencé contre le pouvoir maçonnique qui opprime la France et les catholiques de notre pays. [7] *»*

Mais le conflit se déplace également sur le terrain de la mémoire et sur celui de la culture. Si les résistances au 14-Juillet sont en perte de vitesse, les « blancs » parviennent à imposer les solennités en l'honneur de Jeanne d'Arc comme une contre-fête en réaction au patriotisme des républicains. Par la glorification de la foi et de l'Église, le culte rendu à la libératrice du territoire prend un caractère de défense religieuse et devient une réelle fête royaliste. La grande bataille des royalistes reste cependant la décentralisation conjuguée à l'idée de régionalisme. La défense de l'occitan, quête identitaire très marquée en cette fin de XIXe siècle, peut se diluer dans les résistances à la République qui vient d'accélérer la diffusion et la promotion de la langue française, les dialectes régionaux étant dévalorisés car perçus comme un héritage du passé féodal. Comment les antirépublicains gascons utilisent-ils la défense de la langue et de la culture occitanes dans leur lutte contre la République ? En quoi toutefois la diversité du monde félibréen vient-elle contrecarrer cette idée d'une lutte nécessairement politique et, de fait, nécessairement antirépublicaine ?

[6] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 27 décembre 1890.

[7] *Ibid.*, 14 décembre 1906.

Chapitre I

Nouvelles résistances politiques

« Dans les Landes, le parti royaliste est un parti d'action […], un grand mouvement nationaliste né du dégoût inspiré par nos gouvernants les Juifs, les francs-maçons et les cosmopolites de tout poil. »
(in *L'Avant-garde*, 27 décembre 1900)

De nombreux et importants changements s'opèrent ou s'accélèrent à partir de la décennie 1890 : à la montée du socialisme, aux conséquences du boulangisme qui a provoqué le déclin des bonapartistes et des royalistes comme aussi le glissement du nationalisme de la gauche vers la droite, s'ajoute le Ralliement, encouragé par le cardinal Lavigerie, avec son toast d'Alger en novembre 1890, et par le pape Léon XIII qui, dans l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* datant de 1892, appelle les catholiques à reconnaître le régime républicain. Le mouvement royaliste est réduit à un état pitoyable après la crise boulangiste, tentative de restauration monarchique ratée, et le Ralliement, vécu comme une trahison. Et quand meurt en exil le comte de Paris en 1894, le royalisme semble condamné à plus ou moins longue échéance.

Pour autant, les antirépublicains gascons résistent encore, en évoluant notamment vers le nationalisme et/ou en prenant pour plateforme électorale principale la défense religieuse. Mais, si dans les urnes, la traduction de cette résistance s'amenuise, elle est loin d'être inexistante : la presse des droites reste virulente, des ligues apparaissent, des personnalités demeurent combatives. Dès lors, comment se recompose le paysage politique du cœur de la Gascogne sous l'effet du Ralliement ? Quelles répercussions ont les graves crises – telles que le scandale de Panama et l'affaire Dreyfus ? Les « blancs » possèdent-ils autant de moyens de

lutter contre la République qu'au cours de la décennie précédente ? Sont-ils les seuls à s'opposer à la République ?

III. 1. La recomposition du paysage politique

Les raisons du Ralliement, qui doit beaucoup au rôle personnel de Léon XIII, sont complexes. À plusieurs reprises, depuis son avènement en 1878, ce pape laisse entendre que les catholiques français doivent accepter les institutions et ne juge pas souhaitable d'encourager la protestation violente face à la politique de laïcisation. Il cherche ainsi, en permettant l'entente des conservateurs et des républicains modérés, à affirmer la distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, à rompre la solidarité des catholiques français et de la monarchie, à sauvegarder le concordat et le budget des cultes menacés par les radicaux [1]. En outre, Léon XIII démontre des sentiments défavorables au comte de Paris qu'il juge manquant d'esprit d'initiative faisant que, à ses yeux, la monarchie française n'a plus de représentant crédible [2]. Les préoccupations du pape rencontrent celles d'une partie du personnel politique conservateur qui estime vain de rester à contre-courant de l'évolution de l'esprit public. Et face aux progrès du radicalisme et du socialisme, il paraît indispensable de s'entendre avec les républicains de gouvernement pour fonder une majorité qui défende l'ordre social. L'échec du boulangisme ayant convaincu un certain nombre de conservateurs de la stabilité du régime, le groupe parlementaire de la « droite constitutionnelle » est créé en mars 1890. Si les radicaux ne voient dans le toast d'Alger de novembre 1890 – invitant les catholiques à accepter la République – qu'une ruse de l'Église, les opportunistes ne demeurent pas insensibles à de telles avances. Mais, au sein du monde catholique, c'est la réserve, voire l'hostilité qui l'emporte [3]. Est alors fondée en 1891 l'Union de la France chrétienne dont les principaux chefs conservateurs, réclamant les libertés civiles, sociales et religieuses, espèrent que les candidats monarchistes des futures élections s'identifient à cette structure. Et

[1] Le Saint-Siège étant l'adversaire du jeune royaume d'Italie, ayant des relations médiocres avec l'Allemagne protestante et l'Autriche-Hongrie attachée à la tradition joséphiste, il lui faut garder de bonnes relations avec la France, fusse-t-elle une République, qui demeure, aux yeux de Rome, « la fille aînée de l'Église. » *Cf.* MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la IIIe République. 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 147-153.

[2] LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, p. 947.

[3] Les grands leaders des droites (notamment Jacques Piou, Mgr Freppel, Jules Delafosse, le baron de Mackau et Paul de Cassagnac) se réunissent afin de définir la politique à suivre.

quand, en 1892, Léon XIII, contraint d'aller de l'avant, explique que l'Église n'est liée à aucune forme de gouvernement, il participe à la division des royalistes : certains d'entre eux, derrière le comte d'Haussonville, reconnaissent certes l'autorité du pape en matière de foi, mais se veulent fidèles à la cause du comte de Paris ; d'autres, parce qu'ultramontains d'abord, suivent les consignes romaines. Face au Ralliement, les catholiques ne se divisent donc pas selon le traditionnel clivage entre intransigeants et libéraux, mais entre ralliés et réfractaires (qu'ils soient issus d'une culture contre-révolutionnaire ou libérale orléaniste). Le monde des ralliés est cependant loin d'être homogène, et, alors qu'ils disent accepter la République – tels les Assomptionnistes de *La Croix* –, ils appellent en fait à la constitution d'un grand parti de défense religieuse pour établir une République chrétienne qui, si elle garde le drapeau tricolore comme emblème, c'est à la condition d'y faire figurer l'effigie du Sacré-Cœur, signe de la consécration de la République au Christ. C'est aussi le point de vue de Jacques Piou qui veut préparer à la formation d'un parti *tory* conservateur à l'anglaise, afin de tenir tête aux radicaux-socialistes et aux francs-maçons. Quant à Albert de Mun, qui a fait la douloureuse expérience de l'impossibilité à opérer la restauration – que ce soit en 1877, en 1881 ou en 1889 –, il demeure convaincu que la République, un jour ou l'autre, peut craquer sous la poussée du mouvement catholique. Les catholiques qui acceptent d'entrer dans la République ne le font donc pas tous pour les mêmes raisons, rendant compte par là même de toutes les ambiguïtés du Ralliement, les uns voulant sauver la société, les autres aller au peuple, les uns voulant mettre fin à la législation considérée comme impie, les autres acceptant celle-ci provisoirement. Quelles sont les réactions des conservateurs gascons face au Ralliement ? Sont-ils majoritairement ralliés ou réfractaires ?

Si le Ralliement participe à la recomposition des forces politiques, un autre événement datant des années 1890 doit être également pris en considération, en l'occurrence l'affaire Dreyfus, débutant véritablement à partir de 1898, qui révèle que l'antisémitisme est fort en France [4] – non seulement il précède l'Affaire d'au moins une quinzaine d'années [5] mais en

[4] Au début de la IIIe République, coexistent deux formes d'antisémitisme : l'antisémitisme traditionnel catholique, qui dénonce surtout le Juif comme le principal agent – avec le franc-maçon – de complots « sataniques » contre la chrétienté, et un antisémitisme socialiste, les Juifs apparaissant comme les symboles de l'exploitation capitaliste et de la richesse acquise sans travail. Édouard Drumont réalise la synthèse de ces antisémitismes et, tout en puisant dans ces deux courants, y ajoute un certain nombre de considérations raciales sur l'opposition entre le « Sémite » et l'« Aryen ». Son ouvrage *La France juive*, publié en 1886, connaît un très grand succès de librairie avec 200 éditions jusqu'en 1914. *La Croix de l'Agenais* le considère comme *« lumineux et irrécusable »*

plus c'est lui qui la provoque pour une bonne part – et qui traduit la recomposition latente du paysage politique français. Alors que la tradition historique veut que ce soit cette grave crise qui soit à l'origine de la vaste refonte du paysage politique [6], il apparaît plus logique à Bertrand Joly d'affirmer le contraire : *« Après l'enfantement boulangiste, elle* [l'affaire Dreyfus] *est la crise d'adolescence d'une idéologie nouvelle dont les divers rameaux (sorélien, maurrassien) deviennent vite adultes.* [7] *»* Ses conclusions à l'échelle nationale le prouvent. La situation en Gascogne aussi : en moins de dix ans, le boulangisme s'y est transformé en nationalisme [8].

III. 1. a. La réaction face au Ralliement

Face au Ralliement, les catholiques se divisent, et toutes les contradictions repérées à l'échelle nationale se retrouvent en Gascogne. L'étude de l'évolution de la presse permet de comprendre ces divisions.

(*La Croix de l'Agenais*, n°9, 1er décembre 1889). Même des journaux républicains lui font de la publicité. C'est par exemple le cas du *Journal de Nérac* en 1887, du *Radical de Tonneins* en 1892…

[5] Quelques exemples du cœur de la Gascogne suffisent à l'attester. Soutenant le comte d'Orx à Saint-Martin-de-Seignanx lors des élections au conseil d'arrondissement de 1886, le journal monarchiste landais *L'Avant-garde* attaque ainsi son adversaire, *« un Juif, M. Frois, qui s'imagine qu'il suffit d'appartenir à la religion hébraïque pour avoir droit au suffrage des chrétiens »* (25 juillet 1886). Le même journal, dénonçant une personne qui n'a pas payé ses bains pris dans un établissement de Biarritz au prix public, considère qu'il s'agit d'un *« procédé de Juif. »* (28 avril 1889). L'expression *« coup de Juif »* est utilisée pour expliquer qu'*« on sacrifie ceux qui honorent la France et qu'on protège ceux qui l'exploitent. »* (31 juillet 1890).

[6] *« Acte de baptême »* du nationalisme pour René Rémond, elle est bien aussi, selon Michel Winock, le *« mythe fondateur »*, un *« événement révélateur-catalyseur »* qui suscite reclassements et ruptures du fait qu'elle ranime l'affrontement droite/gauche. Jean Leduc écrit à son tour que l'affaire Dreyfus *« a favorisé l'émergence de deux forces : "une nouvelle cléricature", les intellectuels et "une nouvelle droite", le nationalisme. » Cf.* WINOCK Michel, « Le mythe fondateur : l'affaire Dreyfus », in Serge Berstein et Odile Rudelle (dir.), *Le modèle républicain*, PUF, 1992, p. 131-145 ; WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Points Histoire », n° 131), 2004 [1982] ; LEDUC Jean, *L'enracinement de la République. 1879-1918*, Paris, Hachette Supérieur (coll « Carré Histoire »), édition augmentée, 2009 [1991], p. 72.

[7] JOLY Bertrand, « Les antidreyfusards avant Dreyfus », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 39, avril/juin 1992, p. 198-221, principalement p. 220.

[8] Le parcours du Néracais Pierre-Éloi Sorbets, par exemple, est révélateur de cette évolution.

Départements **Journaux**	**Lot-et-Garonne**	**Landes**	**Gers**
des droites : **bonapar-tistes/conservateurs**	*Journal de Lot-et-Garonne* (1806-1917)	*Journal des Landes* (1800-1915) *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple* (1871-1915) *Le Réveil des Landes* (1893-1929)	*L'Appel au Peuple* (1872-1891) ; devient *L'Électeur du Gers* (1891-1893) [rallié] *La Voix du Peuple* (1892-1914) [conservateur]
monarchistes	*L'Avenir de Lot-et-Garonne* (1884-1914) *L'Ami du Peuple* (1893-1894) *Le Paysan du Sud-Ouest* (1890-1942)	*La Nouvelle Chalosse* (1876-1941) *Comité royaliste des Landes* *L'Avant-garde* (1884-1924)	*Le Conservateur d'Auch et le Gers réunis* (1869-1892)
nationalistes	*Le Patriote* (1901-1903)		
« républicains indépendants »		*Le Petit landais* (1901-1914)	
Presse chrétienne	*Semaine religieuse du diocèse d'Agen* (1875–1966). *La Croix du Lot-et-Garonne* (1889–1935). *Bulletin mensuel des Œuvres diocésaines* (1913). *Le Bien du peuple de l'Agenais* (1906-1914).	*Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax* (1875-1960). *La Croix des Landes* (1891–1929) *La Jeunesse landaise* (1913-…) 14 bulletins paroissiaux (nés pour la plupart entre 1910 et 1913)	*Semaine religieuse du diocèse d'Auch* *La Croix du Gers* (1892–1960). Une dizaine de bulletins paroissiaux, dont *Le petit semeur*, *Autour du clocher*, *L'Écho de Barran*, *L'Écho de chez nous*…
des gauches : **républicains**	*Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne* (1858-1944) *L'Indépendant de Lot-et-Garonne* (1880-1941)	*Le Courrier de Dax* (1848 *[1874/1875]*-1913) *Le Républicain landais* (1870-1939) + *Le Républicain de la Grande Lande* *Le Démocrate* (1901-1914) *Le Dacquois* (1882-1920)	*La Fraternité* (1888-1902) ; devient *L'Éclaireur* (1902-1904) *La République des Paysans* (1889-1893) ; devient *La République des Travailleurs* (1893-1943)

		L'Écho (1890-1913) *Le Franc-parler* (1909-1941) *L'Avenir Républicain* (1907-1925)	
radicaux	*La Constitution* (1878-1905) *Le Radical Marmandais* (1892) *Le Radical de Tonneins* (1892) *Le Radical Villeneuvois* (1892) *La Réforme* (1893) *La Revue néracaise* (1894-1944)	*La Bataille landaise* (1906-1920) *Le Journal d'Aire-sur-l'Adour* (1912 - …)	*L'Avenir républicain* (1890-1909) *L'Auscitain* (1903-1912) *Le Bloc* (1905-1906) *Le Municipal* (1908-1909) ; devient *La Démocratie républicaine du Gers* (1909-1911) ; devient *L'Indépendance gasconne* (1911-1914)
socialistes	*Le Cri* (1904-1905) *Le Socialiste de Lot-et-Garonne* (1908)	*L'Avenir social* (1912)	

Fig. : Tableau de la presse dans les années 1890-1910

De profondes transformations de la presse locale marquent le début de la décennie 1890. Dans le Gers, *Le Conservateur* disparaît en mars 1892, deux mois après la mort de Thibault, son directeur. *L'Appel au Peuple* s'est transformé en 1891 en *L'Électeur du Gers*, paraissant deux fois par semaine et combiné avec *L'Autorité*, le journal parisien de Paul de Cassagnac. La combinaison ayant échoué, *L'Électeur du Gers* redevient quotidien et prend, en mars 1892, le sous-titre de « Journal de l'Union conservatrice et catholique ». Mais, à partir du 9 octobre 1892, il fait défection à Cassagnac. Labordère, le rédacteur en chef, déclare en effet *« accepter loyalement la forme républicaine. »* Ce ralliement est du reste mal accueilli par les républicains et *L'Électeur du Gers* disparaît en mars 1893. Entre temps, Cassagnac a fondé le quotidien *La Voix du Peuple* qui, bien qu'il s'en défende, paraît être une édition locale du grand organe conservateur de Toulouse *L'Express de Midi*. Un prêtre combatif, l'abbé Farel, crée de son côté, en août 1892, une édition départementale de *La Croix* qui se propose, du fait du *« désarroi complet dans les anciens états-majors politiques »* après la défaite du 31 juillet, *« de ranimer les courages et rassembler les soldats de l'ordre, de la liberté et de la religion sur le terrain commun à tous, le terrain catholique. »* En 1902, *La*

Voix du Peuple a cessé d'être « l'organe de l'Union conservatrice du Gers » pour devenir celui de « la défense religieuse et sociale ».

En Lot-et-Garonne, tandis que le *Journal de Lot-et-Garonne* continue à représenter l'ensemble des conservateurs du département, trois journaux classés à droite apparaissent (*L'Ami du Peuple*, *Le Paysan du Sud-Ouest* et *Le Patriote*). Si l'hebdomadaire royaliste *L'Ami du Peuple* [9], au sous-titre évocateur de *« Dieu et le roi ! »*, fondé par Henri de Cazenove de Pradines [10] à l'occasion des élections législatives du 20 août 1893, n'existe qu'une année, il n'en est pas de même du *Paysan du Sud-Ouest* [11], créé par l'orléaniste Cornélis de Witt, qui dure de 1890 à 1942. Fidèle au régime monarchiste avant tout, *L'Ami du Peuple* désapprouve le Ralliement et accuse les journaux *L'Univers*, *Le Monde*, *La Croix*, entre autres, d'être *« des pontifes du Ralliement. [12] »* Aussi bien *Le Paysan du Sud-Ouest* que l'éphémère *Patriote* [13] (1901-1903) d'Édouard de Perrodil, le candidat des droites de l'arrondissement de Nérac en 1898 et 1902, soutenant l'Action libérale populaire, représentent l'évolution nationaliste et antisémite du royalisme. Quant à *L'Avenir de Lot-et-Garonne* [14], qui s'est défini de 1884 à 1892 comme un *« journal politique national »*, il devient à partir de 1893, et ce jusqu'en 1914, l'organe royaliste quotidien *« de Défense sociale et religieuse »* acceptant l'idée de Ralliement.

En revanche, dans les Landes, *L'Avant-garde*, le journal du comité monarchiste de l'arrondissement de Dax, est profondément contrarié, voire choqué, par ce qu'il nomme *« le regrettable toast [15] »* de Mgr Lavigerie : *« Quand vos admirables Pères blancs ont joué l'hymne du* sang impur*, ç'a été une émotion. [16] »* Rémy Davezac de Moran, rédacteur en chef du journal, essaie de comprendre les raisons du choix du cardinal d'Alger, mais les conteste et

[9] Imprimé à Agen.

[10] Le fils d'Édouard de Cazenove de Pradines. Voir *supra*., p. 64-65.

[11] Imprimé à Tonneins.

[12] *L'Ami du Peuple*, 4 février 1894.

[13] Imprimé à Nérac. En janvier 1901, son tirage est de 500 exemplaires ; en juin de la même année, il monte à 1 100 (*Le Patriote*, 16 juin 1901). Le dimanche 25 mai 1902, Édouard de Perrodil se vante que *Le Patriote* est *« aujourd'hui l'organe hebdomadaire le plus répandu de l'arrondissement. Il fait partie de la vie même de la population. »* En un jour, 442 exemplaires ont été vendus rien qu'à Nérac et il en aurait manqué une centaine. Quant à la commune de Vianne, elle *« n'a même pas pu être servie. »*

[14] Imprimé à Agen.

[15] *L'Avant-garde*, 23 novembre 1890.

[16] *Ibid.*, 20 novembre 1890.

les infirme : *« Vous pensez : puisque nous allons chez les sauvages pour les convertir, pourquoi n'irions-nous pas à la République pour la réformer ? […] C'est cependant impossible car, ici, les mécréants nous envahissent. Vous êtes dans l'illusion. […] Vous verrez, quand vos Pères blancs deviendront curés de campagne, ils n'auront plus l'idée de recommencer le* sang impur. [17] *»* Pour le comité monarchiste dacquois, le Ralliement c'est *« le n'Importequisme pourvu qu'on reste catholique. Or, trois quarts des Français sont restés catholiques, ce qui n'a pas empêché l'installation du régime républicain. Nous, nous restons catholiques, mais sans rien abandonner de nos préférences politiques.* [18] *»* Le journal rend compte des réunions des comités monarchistes qui s'organisent et qui se positionnent contre le Ralliement. Au cours de l'une d'entre elles se déroulant à Toulouse en 1891 et rassemblant les comités royalistes de Haute-Garonne et de la région, le comte d'Haussonville, qui appelle à l'alliance entre catholiques et monarchistes, montre sa désapprobation face au Ralliement. Rémy Davezac de Moran veut suivre cette position. Pour le royaliste dacquois, *« il ne faut pas isoler les revendications catholiques de l'ensemble des revendications conservatrices et libérales soutenues par les monarchistes. À côté de la plate-forme d'Union conservatrice de 1885, révisionniste de 1889, il faut en créer une troisième : la plate-forme catholique.* [19] *»* Encore en 1900, il conclut que le Ralliement *« est une défaillance ! Jusqu'à présent, les ralliés n'ont servi à rien, si ce n'est servir la République ! Ils ont abandonné notre camp pour travailler à l'amélioration du régime, ce qui est un échec car la République n'est pas habitable. Elle ne le sera que le jour où elle ne sera plus la République !* [20] *»*

Les ralliés sont souvent considérés avec suspicion : pour les royalistes réfractaires, ils sont des traîtres à la cause monarchiste ; pour les républicains modérés, ils restent des *« réactionnaires »* : *« On ne peut pas compter sur l'élément rallié des progressistes dans un but d'union républicaine. Les ralliés veulent conserver leur ancienne étiquette.* [21] *»* Le Ralliement a des conséquences durables. Ainsi, en 1909, l'élection d'un nouveau président de l'Association catholique de la Jeunesse française du Gers, Jean Lerolle, éveille les craintes des catholiques du département qui refusent de se rallier, en particulier les fils de Paul de Cassa-

[17] *Id.*

[18] *Ibid.*, 26 juillet 1891.

[19] *Ibid.*, 23 juillet 1891.

[20] *Ibid.*, 27 décembre 1900

[21] AD47, 4 M 95 : rapport par quinzaine du commissaire spécial des chemins de fer de Casteljaloux (du 1er au 15 juillet 1899).

gnac [22]. Comme les précédents dirigeants de l'ACJF avaient toujours affirmé que l'association ne faisait pas de politique mais qu'elle se consacrait exclusivement à l'action religieuse et sociale, le marquis de Gontaud-Biron-Saint-Blancard, qui a toujours donné un concours entier à l'association, demande à Lerolle la ligne qu'il compte suivre. La déclaration de Lerolle, montrant qu'il adopte les mêmes principes que l'Action libérale, soulève de vives émotions dans le Gers auprès des jeunes gens qui, bien loin d'être tous des républicains, s'étaient enrôlés dans l'ACJF [23] : *« Nous n'obligeons personne à crier "Vive la République !", mais tous ceux qui entrent dans notre association doivent l'accepter. »* Pour les frères Cassagnac, cette réponse contrevient aux déclarations premières de l'association et à l'accord passé avec les bonapartistes qui, parallèlement à l'ACJF, avaient créé la Ligue de Résistance du Gers : tandis que l'ACJF devait s'occuper de l'action religieuse et sociale, la Ligue de Résistance du Gers combattait sur le terrain politique. Pour les bonapartistes, en imposant à ses membres un engagement de fidélité à la République, l'ACJF vient de rompre ce contrat d'abstention politique. *« Nous ne pouvons être d'aucun parti, hormis le parti de Dieu »*, précise l'archevêque Mgr Ricard, s'étant vu obligé de défendre l'association, mais pas sur le terrain où l'amène Lerolle, ce qui satisfait les bonapartistes.

III. 1. b. L'évolution des droites vers le nationalisme

Pour se relancer, les élites fatiguées se reposent sur le thème de la décadence, « vieille lune » depuis la Révolution de nouveau réutilisée, et que l'antisémitisme flatte tout en le rationalisant. Nous l'avons vu précédemment [24], il réapparaît dès l'effondrement de Sedan en 1870 [25]. Mais cette défaite lui sert encore de support dans les deux décennies suivantes quand la France est travaillée par les mutations économiques et sociales que les élites déclinantes subissent, comme à chaque moment de récession économique, d'incertitudes politiques ou de troubles sociaux. Constituant une des convictions les mieux ancrées de la famille réaction-

[22] AD32, 1 M 281 ; *La Voix du Peuple*, 21 janvier 1909 (article de Paul et Guy de Cassagnac).

[23] Et qui motive le vice-président Xavier Perez à démissionner.

[24] Voir *supra*, p. 124-126.

[25] Avec sa *Réforme intellectuelle et morale*, Ernest Renan dénonce en 1871 la corruption des valeurs de la terre par le matérialisme paysan et l'inaptitude intellectuelle du paysan, comme de l'ouvrier, à sélectionner dans une démocratie égalitaire l'aristocratie du savoir à qui doit revenir l'exercice des destinées nationales. La défaite, imputable aux ravages du suffrage universel qui empêche tout héroïsme militaire, est instrumentalisée.

naire [26], de nombreux intellectuels le conceptualisent [27]. Il se renforce dans les années 1890 – période où l'idée de Revanche et le culte des « provinces perdues » reculent [28] –, avec l'intense découragement des droites et des boulangistes, et la conscience que le régime républicain ne peut être renversé par les urnes. Pierre Milza explique bien que le nationalisme est complexe et qu'il ne relève pas d'une seule culture ou d'une seule tradition politiques [29]. Pour Theodore Zeldin, comme la IIIe République s'est appliquée à empêcher les gouvernements d'acquérir trop de puissance sur les citoyens – le système politique ayant su mettre l'individu à l'abri d'ingérences excessives –, on peut se demander si le nationalisme n'a pas joué ici un rôle de compensation [30]. Bertrand Joly a démontré que, en dehors de la Ligue de la Patrie française, les principaux groupes et comités antidreyfusards apparaissent bien avant le début

[26] Avec pour corollaires la haine du présent, la nostalgie d'un âge d'or, l'éloge de l'immobilité, l'anti-individualisme, l'apologie des sociétés élitaires, la nostalgie du sacré, la peur de la dégradation génétique et l'effondrement démographique, la censure des mœurs ainsi que l'anti-intellectualisme. *Cf.* WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, *op. cit.*, p. 99-107.

[27] Si Nietzsche ne peut être soupçonné d'antisémitisme, il explique cependant que sa *« préoccupation la plus intime a toujours été le problème de la décadence. »* Traduit en termes politiques, cela s'appelle démocratie, libéralisme et socialisme. En annonçant l'irruption du plébéien moderne sur la scène de l'Histoire, Rousseau, que Nietzsche poursuit de sa détestation, devient le symptôme du ressentiment et de la rancune car l'idée d'une bonté naturelle de l'homme trouve son origine dans l'affaiblissement de l'individu, exprime la haine de la civilisation aristocratique et empêche de parvenir à une civilisation forte. Pour Renan, les hommes sont inégaux ; l'inégalité des hommes et, partant, des races est un acquis de la nature. Et, alors que la recherche de l'égalité est une erreur, il considère que *«les parties élevées de l'humanité doivent dominer les parties basses »*, ce qui justifie par conséquent la domination des Blancs sur les Noirs. Pour lui, c'est la bonté qui doit régner, non l'égalité. Sinon, *« une irrémédiable décadence de l'espèce humaine est possible ; l'absence de saines idées sur l'inégalité des races peut amener un total abaissement. »* Pour Zeev Sternhell, il est donc difficile d'imaginer le succès de Drumont, ainsi que sa postérité, sans la respectabilité qu'a acquise, avec Renan, l'idée de l'infériorité des sémites. De même, Taine prêche un élitisme et un déterminisme racial. La Révolution française représente un véritable désastre culturel qui s'explique par la réaction plébéienne contre les maîtres naturels. La chute de la vieille France est donc l'aboutissement de la démission des élites devant la vile populace. *Cf.* STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 1997 [1978], p. IX-XXIX.

[28] Avant une reprise à partir de 1905.

[29] MILZA Pierre, « Les cultures politiques du nationalisme français », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1999], p. 335-375.

[30] ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises. 1848-1945*. T. IV, Oxford, Payot & Rivages, 1973 et 1977 ; pour la traduction française : Paris, Éditions Recherches, 1978-1979, p. 16.

de l'Affaire [31]. Ainsi par exemple, en France, la Jeunesse royaliste est créée vers 1890, l'Union nationale en 1893, la Jeunesse antisémitique en 1894, la seconde Ligue antisémitique à la fin de l'année 1896 ; les comités bonapartistes se réorganisent à partir de 1894 et la Ligue des Patriotes est recréée en novembre 1896. La doctrine nationaliste est faite d'emprunts effectués auprès d'idéologies apparemment inconciliables, en l'occurrence la dérive césarienne et plébiscitaire du jacobinisme, qu'elle se réclame ou non du bonapartisme, et l'ultracisme conservateur [32]. La réaction de défense des catholiques menacés par la poussée anticléricale de la fin du siècle et celle des partisans de l'ordre qu'inquiètent les progrès du mouvement ouvrier font pencher le nationalisme dans le sens du conservatisme. En Gascogne, les droites se recomposent identiquement.

La défaite boulangiste et le Ralliement ralentissent sérieusement les ardeurs des comités royalistes. Le parti royaliste est travaillé par des tendances encore confuses mais qui vont toutes dans le sens d'une contamination nationaliste. Les échecs de construction du mouvement nationaliste au début des années 1890 ne doivent pas masquer l'intense restructuration qui s'opère. La Jeunesse royaliste, créée à l'échelle nationale en 1888 ou 1890 selon les sources [33], active surtout à partir de 1892 car elle se fédère au lendemain du Ralliement, s'implante petit à petit les années suivantes au point de couvrir au moment de son apogée, vers 1897-1898, une trentaine de départements. Paris, l'Ouest et le Midi sont ses principaux bastions. En Gascogne [34], comme généralement en province, elle forme le groupe le plus important et constitue le renouveau du royalisme – jeune, antisémite et antilibéral portant en germe la synthèse maurrassienne –, au moment où déclinent les comités royalistes classiques. Les sources lacunaires [35] ne nous permettent pas d'être précise quant à l'existence de cette

[31] JOLY, « Les antidreyfusards avant Dreyfus », …, *op.cit.*, p. 212.

[32] MILZA, « Les cultures politiques du nationalisme français », *op. cit.*, p. 345.

[33] JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion (coll. « Champion Classiques »), 2005, p. 16 : la date de 1888 correspond à la création de la Jeunesse royaliste de Paris par Roger Lambelin ; la seconde à celle de la Jeunesse royaliste de France.

[34] Où elle a déjà fait son apparition en 1882 à Agen, mais ce premier groupe a, semble-t-il, duré peu de temps (voir *supra*, p. 257).

[35] La collection du journal monarchiste le plus disert et le plus complet sur les activités des royalistes, *L'Avant-garde*, conservée aux AD40, passe de 1891 à 1894. La lacune se situe donc au moment le plus prégnant pour notre étude. En Lot-et-Garonne, très peu de dossiers spécifiques peuvent nous informer de la création ou de l'existence de groupes monarchistes, notamment en raison de l'absence des rapports et de la correspondance de

ligue dans les Landes et dans le Gers et quant à sa date de renaissance en Lot-et-Garonne. Mais il ne nous paraît pas possible d'imputer le manque d'informations sur ce sujet uniquement au manque de documentation : les Landes et le Gers ne semblent pas posséder de groupe de la Jeunesse royaliste. Du reste, dans le Gers, même si certains élus locaux sont des fidèles du roi, le parti royaliste n'a jamais réussi à s'imposer face à la puissance des bonapartistes, et ce depuis les années 1870. Le peu de monde présent au service funèbre célébré à la cathédrale d'Auch pour la mort du comte de Paris en 1894 – essentiellement des familles nobles accompagnées de leurs domestiques et métayers – est perçu, pour le préfet, comme un signe supplémentaire de la faiblesse de ce mouvement : *« La petite foule prouve une fois de plus que, dans le Gers, les partis orléaniste et légitimiste continuent à ne jouir d'aucune té.* [36] » Dans les Landes, à la fin des années 1880 et au début des années 1890, les royalistes se bornent à promouvoir des groupes nationaux comme la Ligue patriotique de la Rose de France, comité de femmes, dont la présidente est la comtesse de Paris, qui a pour but le rétablissement de la monarchie, la défense des intérêts conservateurs, la lutte contre le radicalisme, la défense de la liberté religieuse contre la persécution et du droit pour les pères de famille d'élever librement leurs enfants, celle de la propriété et des intérêts du travail [37]. Des placards royalistes continuent à être distribués sur voie publique, comme la circulaire *Le duc d'Orléans chef de la maison de France* diffusée à Mont-de-Marsan en 1896 [38].

À l'inverse, en Lot-et-Garonne, où l'action des « blancs » était déjà importante dans les années 1880, grâce à la presse, nous savons que comités monarchistes et Jeunesse royaliste sont présents. Le journal *L'Ami du Peuple*, dont le directeur politique est Henri de Cazenove de Pradines, le président du groupe agenais de la Jeunesse royaliste, publie les comptes-rendus des réunions ou des congrès de cette Ligue de toutes les régions où elle est implantée : en saluant en octobre 1893 la sortie du premier numéro de *La Jeunesse royaliste de Bordeaux*, il rappelle que cette brochure du groupe du même nom *« est né, comme nous, au moment où*

---

la police destinés au préfet pour toute la période allant de 1889 à 1896. Mais la presse nous permet de combler cette lacune.

[36] AD32, 1 M 280 : rapport du préfet du Gers (23 septembre 1894).

[37] Dans plusieurs éditions du journal, *L'Avant-garde* propose à ses lecteurs qui souhaitent recueillir des adhésions de retirer dans ses bureaux à Dax des carnets et des roses à distribuer (*L'Avant-garde*, 3 janvier 1889 ; 6 janvier 1889 ; 10 février 1889 ; 14 avril 1889 ; 24 avril 1889…).

[38] AD47, 1 M 102 : rapport du préfet des Landes (23 mai 1896).

nos adversaires annoncent notre anéantissement. [39] *»* Peut-on alors situer la renaissance de la Ligue de la Jeunesse royaliste d'Agen en 1893 en même temps qu'est créé *L'Ami du Peuple* ? Ou doit-on l'envisager antérieure de quelques années, au moment où des manifestations ostentatoires ont lieu, en particulier à Nérac autour de la statue d'Henri IV, permettant de se placer sous le patronage du « Bon Roi » [40] ? Quoi qu'il en soit, les créations de ces groupements sont encouragées notamment par le comte d'Haussonville qui demande que *« partout où il y a une loge maçonnique se fonde un groupe de la Jeunesse royaliste.* [41] *»* Cazenove de Pradines explique pourquoi il soutient désormais Philippe VII depuis la mort d'Henri V : *« Parce que nous avons foi dans la légitimité du principe monarchique. […] Nous avons abdiqué nos haines de famille pour le salut du pays.* [42] *»* Parallèlement à l'existence de la Jeunesse royaliste en Lot-et-Garonne, le comité départemental monarchiste continue d'exister. Après avoir été présidé par le marquis de Scorailles puis par Henri de Groussou dans les années 1880, il a à sa tête au début de la décennie 1890 Charles Bouet, l'ancien maire de Layrac [43], et, à partir de 1894, le baron de Langsdorff [44]. Diverses interactions existent entre la presse, les comités et la Jeunesse royaliste, certaines personnalités appartenant d'ailleurs aux deux types de structure, tel Cazenove de Pradines lui-même. De plus, il est possible pour les Agenais de s'abonner au *Paysan du Sud-Ouest*, journal royaliste créé à Tonneins, à la rédaction de *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, autre organe royaliste du département. Le fait que les activités du comité monarchiste et de la Ligue de la Jeunesse royaliste soient relayées par la presse nous permet de suivre également les querelles qui apparaissent. Ainsi, le journal *L'Avenir de Lot-et-Garonne* veut devenir l'organe du comité départemental monarchiste. Or,

[39] *L'Ami du Peuple*, 8 octobre 1893.

[40] Dans la nuit du 21 au 22 février 1890, on dépose au pied de la statue d'Henri IV un bouquet et une couronne sur laquelle est inscrite la mention : *« Vive le duc d'Orléans ! »* Les soupçons se portent sur Léopold Favre, négociant en spiritueux, car un drapeau blanc flotte à l'endroit où sont installés ses appartements et ses magasins. De nouveau, dans la nuit du 9 au 10 mai 1890, une couronne de mousse ornée de fleurs est placée à la garde de l'épée de la statue (AD47, 1 M 626). En outre, pendant le conseil de révision du 29 avril 1890, le marchand de journaux néracais Pompignan et le colporteur agenais Lamothe distribuent aux conscrits de la classe 1889 des gravures représentant le duc d'Orléans à la tête des conscrits et saluant la statue d'Henri IV (*Journal de Lot-et-Garonne*, 1er mai 1890).

[41] In CALLAIS François, « La Jeunesse royaliste, préfiguration de l'Action française », in *Histoire, économie et société*, 1991, 4e trimestre, p. 561-589, principalement p. 564.

[42] *L'Ami du Peuple*, 26 novembre 1893.

[43] *Ibid.*, 18 février 1894.

[44] *Ibid.*, 15 avril 1894.

d'après le baron de Langsdorff, parce qu'Henri de Cazenove de Pradines a démissionné en janvier 1894 du comité de direction de *L'Avenir*, suivi par le bureau tout entier, puis de la fonction de président de la Ligue de la Jeunesse royaliste et de membre du comité monarchiste, il ferait obstacle à cette volonté, ce que ce dernier réfute : *« Le baron de Langsdorff se trompe en disant que je refuse à ce journal la qualité d'organe du comité. »* Sa décision serait seulement due à la présence de *« quelqu'un de néfaste au bureau de rédaction de* L'Avenir. [45] *»* Finalement, après insistance du baron de Langsdorff, Cazenove de Pradines retire sa démission du comité monarchiste du Lot-et-Garonne [46]. Ces querelles, rivalités, voire divisions montrent la genèse difficile de ces groupes royalistes, mais confirment leur existence et montrent que la Jeunesse royaliste coexiste avec l'organisation traditionnelle des comités départementaux mise en place par le comte de Chambord et maintenue par le comte de Paris. Parce que la propagande est une action jugée primordiale [47], réunions, distributions de tracts ou d'images et affichages d'inscriptions diverses sur les murs des villes, notamment d'Agen [48] et de Marmande [49], sont au programme des activités de ces structures, occasions illusoires d'espérer que *« lavage et grattage des murs* [soient] *inutiles car, quoi que les agents* [municipaux] *fassent, ils n'empêcheront pas ceux – et ils sont nombreux ! – que les infamies républicaines écœurent de tourner leur regard du côté de celui qui peut, seul, nous débarrasser des francs-maçons, des Juifs, des chéquards et des sectaires qui nous oppriment. [50] »* Le compte-rendu des obsèques en 1895 d'un membre de la Jeunesse royaliste d'Agen, Joseph Castaing, nous permet de voir que les adhérents de cette structure peuvent, comme lui, être liés au Comité des Frères dont il avait été l'élève [51]. La Jeunesse royaliste est de loin le meilleur groupe monarchiste, et parfois le seul en province. Selon Bertrand Joly, il est, malgré son

[45] *Id.*

[46] *Ibid.*, 22 avril 1894.

[47] Alors que le mouvement royaliste a cru pouvoir triompher en 1885 grâce à l'Union conservatrice et même en 1889 grâce à l'hétéroclite coalition révisionniste, au fur et à mesure que les forces royalistes diminuent, particulièrement après le Ralliement, on croit moins aux élections. Le goût de la contestation se fait donc plus vif.

[48] Comme le 5 juin 1895, l'inscription *« Vive le duc d'Orléans ! »* étalée sur les murs de la plupart des édifices publics et sur nombre de maisons de la ville d'Agen, ou encore le manifeste du duc d'Orléans le 25 septembre 1898 (AD47, 1 M 626).

[49] Comme la gravure du duc d'Orléans en 1895 *(annexe)* (AD47, 1 M 626).

[50] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 6 juin 1895.

[51] *Ibid.*, 16 juillet 1895 ; 18 juillet 1895.

titre, dirigé partout en France par des hommes mûrs [52], alors que, pour François Callais, les responsables de cette nouvelle organisation appartiennent à la génération du jeune duc d'Orléans [53]. La situation en Lot-et-Garonne donne plutôt raison à François Callais, puisque Henri de Cazenove de Pradines n'a que 26 ans quand il dirige la section lot-et-garonnaise et Joseph Castaing a 36 ans quand il décède en 1895. Le déclin du groupe agenais semble dater de la même période que celui de la Jeunesse royaliste de France et commencer un peu avant 1899. Dissoute par le prétendant en 1901, la ligue se fond par la suite dans l'Action française dont elle est la préfiguration [54].

Alors que dans les Landes, les comités royalistes ont périclité dans les années 1890 [55], ils se reconstituent au début de la décennie 1900, sous l'action de Louis de Joantho, ancien directeur du *Mémorial des Pyrénées*, qui a reçu mandat du prétendant pour créer des comités dans tout le Sud-Ouest [56]. Dès janvier 1900, une réunion royaliste a lieu à Dax dans ce but. Quelques mois plus tard, des portraits du duc d'Orléans sont affichés à la gare de Dax, dans les voitures de première classe des trains de la Compagnie du Midi [57]. Le comité royaliste prend réellement forme en décembre 1900 à l'issue d'une nouvelle réunion tenue encore à Dax où participe Rémy d'Avezac de Moran [58] et au cours de laquelle Louis de Joantho annonce l'imminence *« de graves événements. »* Il faut donc être préparé à toute éventualité pour pouvoir restaurer la monarchie [59]. Si les royalistes landais peuvent regretter une faible mobilisation puisque seulement 25 personnes ont assisté à cette réunion, les propos rapportés par le commissaire spécial sur les chemins de fer du Midi démontrent qu'elle a réussi à donner au parti royaliste les rudiments d'organisation [60]. *L'Avant-garde* peut dès lors

[52] JOLY, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français…*, *op. cit.*, p. 16.

[53] CALLAIS, « La Jeunesse royaliste… », *op. cit.*, p. 565.

[54] *Ibid.*, p. 571-575.

[55] En 1895, le préfet des Landes indique qu'*« aucun comité réactionnaire n'est en voie de constitution ou reconstitution. »* (1 M 156 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur, 7 juin 1895).

[56] AD40, 1 M 158 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (2 janvier 1900).

[57] *Ibid.* : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (20 avril 1900).

[58] Le bruit a couru que le député Denis y assistait. Mais il ne s'agissait que d'une rumeur.

[59] AD40, 1 M 158 : lettre du commissaire spécial sur les chemins de fer du Midi au ministre de l'Intérieur (28 décembre 1900).

[60] Le baron Anatole de Claye devient le président du comité landais ; Rémy d'Avezac de Moran, le directeur de l'Assemblée générale ; François Abbadie, ancien magistrat, le président pour les deux circonscriptions électorales de Dax ; Alphonse Campet, ancien notaire, le trésorier, et Hector du Roy, le secrétaire général.

s'enorgueillir que *« dans les Landes, le parti royaliste est un parti d'action […], un grand mouvement nationaliste né du dégoût inspiré par nos gouvernants les Juifs, les francs-maçons et les cosmopolites de tout poil.* [61] *»* Pourtant, les royalistes sont dans l'incapacité de proposer des candidats aux futures législatives de 1902. Certes, au cours d'une réunion à Bordeaux, Hector du Roy, avocat à Dax et secrétaire général des comités royalistes pour les Landes, fait part en 1901 de son intention de se présenter dans la première circonscription de Dax contre Théodore Denis, député nationaliste de Dax depuis 1893, tout en annonçant qu'en cas de second tour, si ce dernier le distance, il engage ses électeurs à voter pour lui. Mais ni *L'Adour* ni *L'Avant-garde* ne souhaitent faire campagne pour du Roy qui ne reçoit le soutien que du *Nouvelliste de Bordeaux*. Le commissaire spécial sur les chemins de fer du Midi peut en déduire qu'une partie des électeurs d'Hector du Roy votent de fait pour Théodore Denis [62]. Aussi, les royalistes landais se contentent-ils de la candidature du maire de Dax, *« républicain* [qui] *nous a offert des manifestations d'indépendance* [63] *»* et, à Mont-de-Marsan, de celle du général Armand Jacquey, activement défendu par le clergé [64]. Les royalistes landais, pour qui la monarchie est *« le pivot de toute réforme »*, se tournent de plus en plus vers la doctrine maurrassienne, *« claire et pure »*, car elle représente *« la monarchie de demain.* [65] *»*

Pour le maurrassisme, la monarchie est une identité principielle parce que nationale : *« Les rois de France ont été les pères de la patrie.* [66] *»* C'est au nom de la préservation du sol, du sang et de la tradition que Charles Maurras, qui se définit au départ comme un nationaliste [67], appelle à renverser le régime républicain. Le royalisme n'est que corollaire du patriotisme : *« Nous avons toujours pensé à servir la France avant de servir la cause royale.* [68] *»* Fondé en avril 1899 au sein de la Ligue de la Patrie française par un petit groupe décidé à combattre sérieusement le pouvoir et soucieux de donner une doctrine au nationalisme, le

[61] *L'Avant-garde*, 27 décembre 1900.

[62] AD40, 1 M 158 : rapports du commissaire spécial sur les chemins de fer du Midi au ministre de l'Intérieur (26 mars 1901 et 1er avril 1901).

[63] *Id.*

[64] Voir *infra*, p. 466-467.

[65] *L'Avant-garde*, 27 décembre 1900.

[66] In BARRAL Pierre, « La patrie », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 101-124, principalement p. 106.

[67] *« […] la nation apparaît la plus solide et la plus étendue, la seule après le foyer qui soit tout à fait cohérente. »* (In *ibid.*, p. 112).

[68] *Id.*

comité d'Action française, resté officiellement républicain jusqu'à la fin de l'année 1900, passe ensuite au royalisme maurassien et absorbe à peu près complètement la Jeunesse royaliste [69]. Issue d'énergies latentes que la crise boulangiste a réveillées et que l'affaire Dreyfus cristallise, l'Action française naît d'une osmose entre le mouvement nationaliste et une élite des forces catholiques vivant, au seuil du XXe siècle, dans un profond sentiment d'échec [70]. Pour Henri Vaugeois comme pour Charles Maurras, s'il existe trois types de nationalisme – le parlementaire, le plébiscitaire et le royaliste –, seul le troisième est souhaitable. Au début, le mouvement « Action française » n'est qu'une petite équipe groupée autour d'une revue, mais, quelques années plus tard, c'est une clientèle d'origine royaliste, et donc catholique, qui constitue son armature essentielle. La crise de la Séparation et les inventaires, que la Ligue sait exploiter [71], favorisent son expansion [72]. Aussi, des sections locales de l'Action française apparaissent-elles un peu partout en France. Dans le cœur de la Gascogne, c'est dans les Landes, où le mouvement royaliste s'est reconstitué dès 1900, qu'elles voient le jour en premier et où elles sont les plus nombreuses [73]. La première section est, en 1906, celle de Dax [74], ce qui se comprend en raison de l'existence d'un comité royaliste actif dans cette ville ; trois autres sections se créent dans ce département en 1909, à Montfort-en-Chalosse, Tartas et Aire-sur-

[69] WEBER Eugen, *L'Action française*, trad. française, Paris, 1964, rééd. Fayard, 1985 ; CALLAIS, « La Jeunesse royaliste … », *op. cit.* ; JOLY, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français…*, *op. cit.*, p. 16.

[70] La faiblesse des royalistes à la fin du XIXe siècle réduit l'éventail des possibilités d'avenir et les chances d'un retour au pouvoir. Les partisans de la restauration royale ont quatre choix : soit l'acceptation d'une alliance avec le boulangisme, au risque d'y perdre leur programme ; soit le refus de tout pacte avec le régime et la société moderne, engendrant le repli dans la défense religieuse qui, à long terme, nécessite l'obéissance au pape et peut conduire à l'acceptation du Ralliement ; soit la primauté accordée à la défense sociale, ce qui suppose l'acceptation de l'alliance avec les républicains modérés ; soit la politique de raidissement qui invite à ne pas céder mais à se battre sur le terrain des principes et à œuvrer pour le maintien de la tradition intégrale et immuable. Si le risque de cette quatrième voie est de tourner le dos à l'avenir, c'est néanmoins celui que fait l'Action française : refus du Ralliement, du libéralisme, du parlementarisme et des élections, au nom du pays réel.

[71] Car c'est l'occasion de faire connaître sa force et de rallier à elle des troupes nouvelles.

[72] PRÉVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation. 1899-1939*, Paris, Fayard (coll. « Pour une histoire du XXe siècle »), 2001, p. 35-63.

[73] *Almanach de l'Action française*, 4e année, 1912, p. 118 ; 6e année, 1914, p. 114.

[74] Qui n'est pas mentionnée par Jacques Prévotat. Sa carte de répartition des sections de l'Action française d'avant 1910 ne montre, pour les Landes, qu'un seul groupe (PRÉVOTAT, *Les catholiques et l'Action française…*, *op. cit.*, p. 48).

l'Adour. Un groupe apparaît dans le Gers, à Mauvezin, sans doute en 1907. C'est en 1911 que le Lot-et-Garonne voit la création de la section d'Agen, puis de celle de Villeneuve-sur-Lot. La dernière à être fondée dans la région est celle d'Auch en 1912 [75]. Si nous ne possédons pas de renseignements plus précis sur ces sections de la Ligue de l'Action française présentes dans le cœur de la Gascogne, nous savons toutefois que, lors de la constitution de celle d'Agen [76], où un télégramme de fidélité a dans la foulée été adressé au duc d'Orléans, trois importants orateurs [77] ont pris la parole afin de démontrer

> *« les vices du parlementarisme et la vertu de la fonction d'un roi car, celui-ci, parce qu'au-dessus des partis, est plus propre à assurer au pays une politique vraiment nationale, alors qu'un député ne pense qu'à sa réélection. La monarchie peut donc être la seule à décentraliser et à être la véritable école du patriotisme. [78] »*

Plusieurs facteurs expliquent l'implantation de l'Action française : orientation politique traditionnelle à droite (c'est le cas des Landes et du Gers), fort terreau royaliste (Landes, Lot-et-Garonne), engagement dans la lutte contre la loi de Séparation (les évêques des trois départements sont très fermes et virulents), défense catholique et résistance aux inventaires (assez importante dans le cœur de la Gascogne) *(annexe n°14)*, volonté de lutte contre le radicalisme (bien implanté dans la région), retour de la tradition occitane [79], rôle de personnalités emblématiques (comme Joseph de Pesquidoux dans le Gers).

Les liens étroits noués avec les milieux catholiques conservateurs permettent parfois d'établir des contacts avec des groupements féminins [80]. Les responsables des organisations

---

[75] Ce qui nuance un peu l'affirmation de Marc Agostino qui a écrit que le Gers ne voit pas une implantation du mouvement (AGOSTINO Marc, « L'Action française dans le Sud-Ouest : un terreau royaliste, un lien ambigu avec le catholicisme », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat [éds], *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 279-290, principalement p. 280).

[76] Dans le cadre d'une réunion privée, place du Poids de la Ville, le 10 juin 1911. Un certain Delbert, habitant la rue Lafayette, en est devenu le secrétaire chargé de recueillir les adhésions.

[77] Le baron de Cruzy, président de la section de l'Action française de Montauban, Puntous, avocat à la Cour d'appel et vice-président de la section de l'Action française de Toulouse, et Pozzo di Borgo, secrétaire général de la Fédération du Midi.

[78] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 12 juin 1911.

[79] Voir *infra*, p. 436-453.

[80] Désormais mieux connus grâce aux récents travaux de Bruno Dumons : DUMONS Bruno, *Les Dames de la Ligue des Femmes françaises (1901-1914)*, Paris, Éditions du Cerf (coll. « Histoire religieuse de la France »), 2006 ; « L'Action française au féminin. Réseaux et figures de militantes au début du XXe siècle », in Michel

nationalistes ont bien saisi l'importance que les femmes peuvent avoir en exerçant une influence électorale auprès de leur entourage masculin. Il est donc *« utile de prévoir un versant féminin dans l'organigramme de la structure ligueuse.* [81] *»* Les dames nobles représentent souvent de solides partisans à l'idée de fidélité monarchiste. De plus, au moment des mesures prises contre les congrégations enseignantes, les femmes de la bourgeoisie et de la noblesse ont ressenti une profonde souffrance commune qui les a atteintes dans leur foi chrétienne et leur mission d'éducatrices. Aussi, certaines d'entre elles, grâce à la loi sur les associations, se lancent-elles dans l'aventure des ligues féminines leur permettant, à elles qui sont privées du suffrage universel, d'emprunter d'autres chemins de politisation. La Ligue des Femmes françaises pour la Patrie et pour la Liberté, composée de *« Françaises, mères et chrétiennes »*, est alors fondée en 1901 et envisage, quelque temps après, de porter le combat sur le terrain des élections. D'emblée, la Ligue suscite l'enthousiasme dans la France noble du début du XXe siècle au sein de laquelle *« sommeillent toujours les sentiments d'une alliance entre l'Église et le roi.* [82] *»* Un comité départemental de la Ligue est créé en Lot-et-Garonne. Adrienne de Forcade [83], qui en est la secrétaire, réussit à convaincre la presse conservatrice et la presse religieuse [84] de le soutenir en annonçant sa formation et en diffusant « l'appel des femmes françaises ». Chaque arrondissement a une déléguée : Mme Paul Amblard pour celui d'Agen [85], la baronne Drouilhet de Sigalas pour Marmande, Mme Henry Despeyroux pour Nérac et Geneviève de Léotard pour Villeneuve-sur-Lot. C'est la baronne Drouilhet de Sigalas qui est nommée présidente pour représenter le Lot-et-Garonne à la ligue nationale. Ce comité lot-et-garonnais arrive à récolter près de 4 000F, invite la population de la région à des messes, des missions et des pèlerinages afin de prier pour la France. Adrienne de Forcade,

---

Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 229-241 ; « Souffrir en politique. Dames "blanches" et jésuites au temps de la République (1880-1914) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°18, 2012, « Science et révolutions» (numéro coordonné par Cédric Grimoult), p. 113-126.

[81] DUMONS, « L'Action française au féminin… », *op. cit.*, p. 229.

[82] DUMONS, *Les Dames de la Ligue des Femmes françaises…*, *op. cit.*, p. 193.

[83] Qui fait parler d'elle lors des inventaires de 1906. Voir *infra*, p. 494.

[84] *Le Patriote*, 3 novembre 1901 et 2 février 1902 ; *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 2 novembre 1901 ; *Le Paysan du Sud-Ouest*, 3 novembre 1901 ; *La Croix de Lot-et-Garonne*, 3 novembre 1901 ; *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 15 février 1902.

[85] Paul Amblard est le conseiller général conservateur de Francescas, membre du bureau du Congrès libéral nationaliste en mars 1902.

dont la mère s'est enthousiasmée pour l'initiative lyonnaise de la Ligue [86], se passionne pour cette œuvre qu'elle qualifie de *« féministe »* et pour cette forme d'engagement politique. Elle qui se dit très masculine n'a qu'un désir, celui d'entrer en politique grâce à la Ligue. C'est d'ailleurs elle qui décide la baronne Drouilhet de Sigalas de se lancer dans la campagne électorale. Le comité donne régulièrement des réunions, en particulier en décembre 1905 à Layrac, siège de l'Action libérale populaire, au moment du vote de la loi de Séparation. L'évêque d'Agen soutient la Ligue des Femmes françaises : *« Cette admirable société, déjà connue dans mon diocèse lors de mon arrivée en 1906, y a progressé depuis, et je souhaite qu'elle y grandisse beaucoup plus […] parce que l'excellence de son esprit est la soumission la plus complète et la plus filiale à l'Église, et à l'Église seule. [87] »* Dans le département voisin des Landes [88], les réseaux nobiliaires se sont également mobilisés. Un comité de la Ligue est élaboré à Dax, à l'initiative de la comtesse de Mollans, originaire de Champagne alors en villégiature estivale, qui en devient la vice-présidente. Elle préconise, à défaut d'un candidat catholique fervent, le soutien en faveur de Théodore Denis, « républicain nationaliste ». Dans l'arrondissement de Saint-Sever, c'est Anna de Laborde-Lassalle, la sœur d'André, ancien sous-préfet du Seize-Mai, qui se mobilise pour distribuer de très nombreux tracts afin de solliciter des fonds. D'autres dames de la bonne société landaise sont actives, telles la baronne de Poyferré, qui s'efforce de multiplier les contacts autour de son château de Cère, ou encore Mme Darricau, la veuve d'un notable catholique de Mont-de-Marsan, qui se fait ouvrir les portes des demeures appartenant aux élites conservatrices de la ville. L'idée que les femmes peuvent soutenir la cause royaliste et qu'elles peuvent agir sur le résultat du scrutin de 1902 est acquise par les monarchistes landais. Le journal *L'Avant-garde* prône régulièrement l'action de la Ligue et exhorte les dames à faire voter le général Jacquey, le candidat nationaliste de Mont-de-Marsan [89] :

> *« L'année 1901 a vu se produire des faits très graves. […] : ce fut l'année de l'exil et de la spoliation des ordres religieux. […] Ce fut aussi celle de la Ligue des Femmes françaises pour la Patrie. […] Tous les opposants à la spoliation sont d'accord en principe. Tous, qu'ils soient royalistes, nationalistes ou républicains libéraux, ils disent qu'ils veulent sauvegarder notre patrimoine national, assurer notre liberté […] et chacun de ces groupes se constituent en comités pour recueillir des souscriptions destinées à*

[86] DUMONS, *Les Dames de la Ligue des Femmes françaises…*, *op. cit.*, p. 233.

[87] In AD47, EE 196-2 : deuxième instruction pastorale sur les œuvres d'Apostolat (18 décembre 1911).

[88] *Ibid.*, p. 234-235.

[89] *Ibid.*, 27 avril 1902.

soutenir la lutte. Jusque-là, c'est parfait. Mais nous craignons les rivalités. Les femmes ont compris que, si on laissait agir les hommes seuls, il y a peu de chance pour qu'ils donnent la Chambre que nous voulons. Elles ont donc créé une ligue […]. Les femmes de France sont pour la patrie, la propriété, la liberté. Et elles se liguent pour les défendre.

Leur but est de soutenir aux prochaines élections, avec notre influence et notre argent, les comités et les candidats qui s'engagent à les défendre aussi. [90] *»*

Un comité s'est également formé dans le Gers [91] grâce au dynamisme de plusieurs dames nobles, de sensibilité ouvertement monarchiste. La présidence est assurée par la duchesse de Montesquiou, l'épouse de l'ancien sénateur. La vice-présidence revient à la comtesse de La Roque-Ordan, la femme du conseiller général de Jegun, tandis que le secrétariat est assuré par Mlle d'Aignan résidant au manoir d'Empaillon à Auch. La Ligue pénètre également quelques bourgades isolées où les salons de la vie châtelaine rendent propices sa diffusion. À Cazaubon, un fief conservateur du Gers *(annexes n°6-8)*, ce sont deux dames de la bourgeoisie, Mme Alfred Druilhet au château de Tourné et Mme Paul Lascourrèges, épouse de l'ancien conseiller général du canton, au domaine du Jouanin. Si, globalement, les élections législatives de 1902 sont un échec pour les droites, la ténacité des dames de la Ligue les conduit à quelques succès : elles contribuent en effet à la réélection du général Jacquey à Mont-de-Marsan, certainement à celle de Théodore Denis à Dax, mais surtout à la victoire à Marmande du médecin nationaliste Jean-Louis Dèche, le premier élu des droites depuis une trentaine d'années dans cet arrondissement.

Parallèlement à l'existence des comités royalistes et des sections locales de la Ligue de l'Action française ainsi qu'à l'évolution nationaliste du monarchisme, le mouvement bonapartiste semble en perdition et, surtout, totalement désuni, même après la mort en 1891 du prétendant, le républicain « Plonplon », qui a été en concurrence avec son fil Victor à partir de 1883. Divisés entre jérômistes et victoriens dans les années 1880, les bonapartistes sont désormais partagés dans la décennie suivante entre impérialistes et plébiscitaires. Tout en étant de tendance victorienne, Paul de Cassagnac est considéré comme un indépendant. Tandis qu'en 1903, le prince Victor ordonne à ses troupes de fusionner, mis devant l'échec de cette tentative, il penche en faveur des plébiscitaires. Dans le cœur de la Gascogne, le bonapartisme n'a plus de signification dynastique. Il n'est pas pour autant disposé à faire le jeu

[90] *L'Avant-garde*, 2/3 janvier 1902.

[91] DUMONS, *Les Dames de la Ligue des Femmes françaises…*, *op. cit.*, p. 256.

des républicains modérés, et l'on peut se demander si le nationalisme de la fin du siècle n'est pas un avatar du bonapartisme, les ligues – à l'exception de l'Acton française d'entrée de jeu insérée dans le camp traditionaliste – cherchant comme lui à rassembler sur un programme plébiscitaire des éléments conservateurs et une clientèle populaire. Les futurs nationalistes se cherchent, non sans peine dès 1890, et, dans le sillage du boulangisme, une multitude de groupuscules plus ou moins crédibles naissent et meurent très vite, souvent avant 1892. C'est le cas de la Ligue de Défense Républicaine et du Bien Public constituée en 1890 par l'ancien boulangiste Cauboue-Marceille qui devient président du comité lot-et-garonnais, basé à Tonneins [92]. Les membres actifs de cette ligue ont pour mission notamment : *« d'enseigner les électeurs à émettre un vote honnête et loyal, dans l'intérêt général de tous les Français ; […] de faire respecter tous les cultes, la liberté de conscience, les croyances religieuses. »* Les statuts stipulent que *« la Ligue est strictement républicaine : […] il y a des républicains ennemis de toutes les lois despotiques et injustes. Nous sommes tous frères, tous Français. »* Devant le peu d'intérêt pour la création de ce comité, froidement accueillie dans le département, peu de réunions ont finalement été organisées [93].

Mais la montée du nationalisme se traduit électoralement dans le cœur de la Gascogne [94]. Bien qu'ils aient pris l'étiquette républicaine « libérale progressiste », Théodore Denis, député de Dax de 1893 à 1908 (date de son décès), et Jean-Louis Dèche, conseiller général du Mas d'Agenais de 1899 à 1904 et député de Marmande de 1902 à 1906, s'inscrivent comme nationalistes au groupe de l'Action libérale. Denis se fait surtout connaître comme antidreyfusard et antisémite [95] ; il souscrit d'ailleurs à *La Libre Parole* [96]. Lorsqu'en1907, Dèche opte pour le canton de Tonneins, ses adversaires le qualifient de *« candidat de la réaction cléricale. »* [97] Le général Armand Jacquey, député de Mont-de-Marsan de 1898 à 1910, est également un nationaliste siégeant avec l'Action libérale. Antidreyfusard acharné, il appartient au groupe parlementaire antisémite constitué au moment de

[92] AD47, 1 M 626.

[93] Une à Damazan le 3 février 1890, une à Agen le 27 septembre 1890 et une autre quelques jours après à Nérac.

[94] Voir *infra*, p. 531 *sqq.*

[95] Alors qu'il est en exil, Déroulède est déçu ne pas encore avoir reçu la visite de Denis qu'il attendait (AD40, 1 M 158 : rapport du commissaire spécial sur les chemins de fer du Midi au ministre de l'Intérieur, 17 octobre 1900).

[96] Ce qui lui vaut les félicitations de Rémy d'Avezac de Moran (fonds d'Avezac de Moran, lettre du 24 décembre 1898).

[97] *La Dépêche*, 26 juillet 1907.

l'affaire Dreyfus, groupe auquel n'est pas étranger Joseph Lasies [98], bonapartiste nationaliste, député de Condom de 1898 à 1910 également (il n'est pas candidat en 1914) [99]. Si, à la Chambre, il incarne l'aile gauche du bonapartisme [100], d'où des rapports détestables avec Cassagnac, il n'a de cesse de mener, à chaque moment électoral, une campagne antisémite et plébiscitaire. Il participe à la tentative de coup d'État de Déroulède du 23 février 1899 [101]. Écrivant parfois dans *La Libre Parole*, il est membre convaincu de la Ligue antisémitique qu'il se flatte d'amener au prince Victor, bien que ses rapports avec Jules Guérin, le président de cette Ligue, soient très orageux, et il reste fidèle au *credo* déroulédiste. Lasies et Jacquey soutiennent le syndicalisme jaune [102], dimension prolétarienne de la droite populaire et socialisante.

Selon Bertrand Joly, *« à aucun moment de son histoire, la Ligue des Patriotes n'a pu constituer de comité dans les Landes, ni même, plus modestement, désigner le moindre délégué. Il en va de même pour l'ensemble des comités boulangistes et nationalistes. [103]* » Pourtant, nous avons bien trouvé trace de l'existence de plusieurs ligues nationalistes pour ce département, ce qui permet de nuancer, voire d'infirmer cette assertion. L'erreur de Bertrand Joly vient du fait qu'il n'a utilisé qu'une seule source, de surcroît antérieure aux documents que nous avons découverts attestant de l'existence de ligues dans ce département [104]. En 1899, en effet, ce type de groupement n'y semble pas encore implanté [105], bien que huit affiches de la Ligue des Patriotes (signées Paul Déroulède, Gauthier de Clagny, Henri Galli et Marcel Habert), relatives à l'affaire Dreyfus, aient été placardées sur les murs de Dax le 31 janvier au soir et le 1er février au matin 1899 [106]. Pendant toute l'année 1900, l'industriel Hervé, rédacteur à *La Libre Parole*, profitant d'avoir un point d'attache à Dax (il est le co-

[98] GARRIGUES Jean, « Le moment parlementaire de l'Action française : 1919-1924 », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 242-253, précisément p. 242.

[99] Puis député de la Seine de 1914 à 1919.

[100] Il est un adepte de la participation de l'ouvrier aux bénéfices.

[101] JOLY, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français…*, *op. cit.*, p. 226.

[102] STERNHELL, *La droite révolutionnaire…*, *op. cit.*, p. 174 ; p. 329.

[103] *Ibid.*, p. 569-570.

[104] En l'occurrence un rapport du procureur général de Pau de septembre 1899.

[105] De 1893 à 1897, les Autorités landaises signalent régulièrement qu'il n'y a jamais eu de manifestations de la Ligue dans le département. In AD40, 1 M 154 : dossier sur la Ligue des Patriotes (1889-1897).

[106] AD40, 1 M 154 : rapport du commissariat de police de Dax (2 février 1899).

exploitant de l'établissement de bains Séris), fait dans la ville de la propagande nationaliste [107]. Mais, à partir d'octobre 1901, un comité de la Ligue des Patriotes se met en place dans les Landes [108]. Le délégué n'est autre qu'Hazaël Labèque, imprimeur à Dax des journaux royalistes du département et associé à Hervé pour l'exploitation de l'établissement des bains Séris. Paul Déroulède est satisfait de la création de ce nouveau comité et compte sur cette organisation pour recruter des adhésions au journal *Le Drapeau* et des membres à la Ligue. Le département des Landes compte aussi un comité de la Ligue de la Patrie française qui s'intéresse aux élections législatives de 1902 [109]. La montée du nationalisme dans ce département inquiète les républicains au point de pousser Delpech, sénateur de l'Ariège et délégué de la Ligue des Droits de l'Homme, qui organise une série de conférences dans tout le Sud-Ouest, à s'arrêter à Dax le 21 juillet 1900 pour y animer une séance sur *« Le cléricalisme, c'est l'ennemi. »* Théodore Denis, le député nationaliste de la circonscription, a l'intention de faire de l'obstruction et engage ses amis à manifester contre l'orateur [110]. Pendant que Delpech développe la thèse que le nationalisme *« c'est un nouveau boulangisme sous le drapeau duquel réactionnaires, cléricaux et quelques républicains se sont enrôlés »*, il est donc régulièrement interrompu par les cris d'auditeurs, dont M. de Lataulade, commanditaire de M. Saint-Jean, avocat, l'un des chefs du parti clérical. Et, à l'issue de la conférence, une bagarre éclate entre un participant et Darqué, ancien boulangiste [111] et désormais conseiller municipal nationaliste [112]. Si nous avons trouvé des délégués de la Ligue des Patriotes à Auch et dans plusieurs villes du Lot-et-Garonne à la fin des années 1880 lors du moment boulangiste [113], nous n'en avons plus trouvé trace pour les décennies suivantes. Toutefois, de nombreuses affiches, signées Déroulède, contenant un appel aux citoyens, ont été placardées sur les murs d'Agen et de Marmande dans le courant du mois de février 1899 [114]. C'est également dans cette dernière localité que se regroupent, au moment de la tentative de coup d'État de Paul Déroulède, des militants royalistes afin de recevoir des nouvelles, certains

[107] AD40, 1 M 158 : rapport du commissariat spécial sur les chemins de fer du Midi de Dax (24 août 1900).

[108] *Ibid.* : rapport du commissariat spécial sur les chemins de fer du Midi de Dax (9 octobre 1901).

[109] *Ibid.* : rapport du commissariat spécial sur les chemins de fer du Midi de Dax (4 avril 1901).

[110] *Ibid.* : rapport du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (19 juillet 1900).

[111] Voir *supra*, p. 355.

[112] *Ibid.* : rapport du commissaire de police de Dax (22 juillet 1900).

[113] Voir *supra*, p. 353 et p. 356.

[114] *L'Indépendant de Lot-et-Garonn*e, 2 février 1899. Ce qui vaut aux ligueurs d'être surnommés par le rédacteur du journal : *« ces braves à trois poils » (*in *L'Indépendant de Lot-et-Garonn*e du 25 février 1899).

d'entre eux espérant même se rendre à Bordeaux pour voir s'il y a possibilité de mettre en place une action [115]. D'autre part, un comité nationaliste semble exister à Noilhan dans le Gers en 1900. Mais le très faible nombre de sources le concernant invite à penser qu'il n'a pas joué un rôle bien significatif [116].

Si en Lot-et-Garonne, le nationalisme, *« sorti des entrailles même du pays […], résultat d'un mouvement spontané des citoyens en révolte contre l'intrusion de l'étranger chez nous [117] »*, ne réussit en 1902 à fournir qu'un député – Jean-Louis Dèche, à Marmande, qui s'est présenté comme « républicain progressiste » –, il procure toutefois trois autres candidats: le Dr Brugère à Villeneuve-sur-Lot, déjà candidat en 1898 ; Joseph de Gauléjac à Agen ; et Édouard de Perrodil à Nérac, considéré par Abel Cachot, secrétaire général de la Ligue des Patriotes, comme *« l'unique candidat de la Ligue dans le département. [118] »* Le journal de Perrodil, *Le Patriote*, dans lequel sont régulièrement publiés les écrits de Déroulède, Drumont, Lemaître, Daudet et Rochefort, fait également campagne, à l'occasion d'élections municipales ou cantonales, pour tous les candidats d'Action libérale populaire : François Vidou et Daniel Dollfus à Houeillès, Paul Amblard à Francescas… De son côté, Marc Lambinet, trésorier de la section bordelaise de la Ligue antisémitique puis membre de la Ligue des Patriotes, vient plusieurs fois à Casteljaloux [119] afin d'haranguer les Lot-et-Garonnais d'abord pour les décider à former un comité nationaliste plébiscitaire, qui voit le jour à Nérac le 14 décembre 1902 [120], puis pour leur confirmer l'utilité de ce comité : *« unir ceux qui sont pour la Religion, la Liberté et la Patrie. [121] »* Il est prévu que le Gersois Joseph

[115] AD47, 4 M 95 : rapport par quinzaine du commissaire spécial des chemins de fer de Casteljaloux (15 au 28 février 1899).

[116] Deux lettres de son président Achille Claverie à Paul Déroulède des 21 mai et 25 décembre 1900, trouvées par Bertrand Joly (AN, 401 AP 23, dossier Gers). *Cf.* JOLY, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français…*, *op. cit.*, p. 553.

[117] *Le Patriote*, 17 mars 1901.

[118] *Ibid.*, 2 mars 1902 : *« J'engage tous les hommes de cœur à se rallier à lui, au nom de la Ligue des Patriotes. »*

[119] Autour du 4 janvier 1902, le 20 décembre 1902 et le 22 février 1903 (*Le Patriote*, 4 janvier 1902 ; 14 et 28 décembre 1902 ; 1er mars 1903).

[120] *Le Patriote*, 30 novembre et 14 décembre 1902 : Joseph d'Ayrenx (propriétaire à Montagnac) en est le président ; Serret (propriétaire à Andiran) le premier vice-président ; Berry (marchand de bois à Lisse) le second vice-président ; Deltour (notaire à Nérac), le trésorier ; Emmanuel Espagne (propriétaire à Nérac) le secrétaire ; le délégué est un certain Cazeaux.

[121] *Ibid.*, 25 janvier 1903.

Lasies participe à ses travaux. Mais ce groupe n'a pas dû fonctionner très longtemps, ses divisions internes [122] l'ayant empêché de mener à bien son programme, au grand désespoir de Perrodil.

D'autre part, certaines de ces personnalités impliquées politiquement nourrissent leur plume littéraire du nationalisme revanchard et de la nostalgie des « provinces perdues », le souvenir de Sedan et du traité de Francfort restant une plaie à vif pour la majorité des Français [123]. C'est notamment le cas de Pierre-Éloi Sorbets avec sa pièce *L'aveugle d'Alsace* composée en 1889 [124]. À travers le drame personnel de l'Alsacien Fritz qui, devenu aveugle après l'explosion d'une chaudière dans l'usine où il travaillait, n'ose plus se marier avec Madeleine afin de ne pas lui imposer son handicap, et qui n'a plus d'autre solution que le suicide, Madeleine décidant d'entrer dans les ordres du fait que son père ne veut pas de ce mariage, transparaît un virulent patriotisme. Pour Sorbets, la langue des Alsaciens, c'est le Français. Fritz, dit en effet à son grand-père : *« Dieu ne m'attache au pays désormais / […] / Et puis là-bas, du moins, nous parlerons français. »* Ce à quoi le grand-père répond : *« La langue d'autrefois, lorsque je te berçais. »* Et Fritz d'ajouter : *« Celle du souvenir… »*

Il est très difficile de connaître l'action et l'influence du milieu bonapartiste en ces années 1900, période qui voit la défaite de Cassagnac et de Delpech-Cantaloup en 1902, le Gers basculant à cette époque vers le radicalisme. Néanmoins, quelques éléments épars montrent qu'il existe encore : ainsi, en 1899, à Lavardac (Lot-et-Garonne), le commissaire de police indique que, à l'annonce de la mort du président de la République et à celle de l'élection de Loubet, *« les bonapartistes de la commune ne bougent pas* [125] *»*, ce qui sous-entend qu'ils y sont encore présents. Dans la localité voisine de Nérac, un comité conservateur voit le jour dans les années 1900. Son secrétaire est le bonapartiste Gabriel Dupin qui, lors des élections législatives de 1889 avait soutenu Cornélis de Witt ; Louis Sibrac, l'adversaire d'Armand Fallières à la mairie de Nérac au début des années 1870, en est un membre actif ; tout comme Léon Villatte, maire de Calignac et futur défenseur des Sœurs de la Doctrine chrétienne ex-

[122] *Ibid.*, 11 janvier 1903 : la ville de Casteljaloux, qui voulait former également un comité, gêne les activités du comité de Nérac.

[123] Le sommet de cette littérature se trouve dans *Les Chants du soldat* écrits par Paul Déroulède en 1872 (œuvre rééditée 129 fois entre 1872 et 1889).

[124] SORBETS Pierre-Éloi, *L'Aveugle d'Alsace* (comédie en un acte, en vers), Nérac, Imprimerie Durey, 1889.

[125] AD47, 4 M 95 : rapport du commissaire de police de Lavardac (du 1er au 15 février 1899).

pulsées de Calignac en 1903. Dans les Landes, Adhémar de Guilloutet, battu aux législatives de 1893, mais encore conseiller général de Gabarret, a fait part de son adhésion à la République. Lors du renouvellement du canton, en 1898, c'est son petit-fils, Peyrebère, qui prend la relève. Lui ne se présente pas comme rallié mais bien comme conservateur, le préfet précisant *« bonapartiste et boulangiste.* [126] *»* La Ligue de Résistance du Gers, pendant politique de l'ACJF [127], montre aussi la permanence de l'implication politique des impérialistes de ce département [128]. La propagande impérialiste, bien que très faible, semble également reprendre légèrement vigueur en 1914 : les murs des villes, en particulier Mont-de-Marsan, sont tapissés d'affiches présentant la lettre du prince Victor Napoléon au général Thomassin [129]. Ces témoignages semblent cependant les seuls ; mais les bonapartistes « classiques », quand ils ne se sont pas ralliés comme Joseph Roquebert, le conseiller général de Morcenx, se sont en définitive bien souvent dilués dans le nationalisme.

Si les représentants des droites n'occupent plus beaucoup de mandats électoraux *(annexe)*, c'est sur le terrain de la défense religieuse qu'ils continuent d'exercer un rôle important.

III. 1. c. La défense religieuse

Si nous n'avons pas connaissance pour la période post-Ralliement des activités des cercles catholiques ouvriers qui se sont fondés dans le cœur de la Gascogne dans les années 1870 [130], nous savons cependant qu'un cercle de ce type demande, par la voix du curé Dufort, à être autorisé en 1890 dans la commune de Frégimont (Lot-et-Garonne) [131]. Nous n'avons pas plus d'informations. Dans tous les cas, les diocèses du cœur de la Gascogne continuent à être représentés lors des assemblées régionales de l'Œuvre [132].

D'autre part, le courant de mécontentement engendré par la politique du Bloc des

[126] AD40, 3 M 422.

[127] AD32, 1 M 281 ; *La Voix du Peuple*, 21 janvier 1909.

[128] Voir *supra*, p. 385.

[129] AD40, 1 M 162 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (24 avril 1914).

[130] En sachant que celui de Cahuzac (Lot-et-Garonne) cesse d'exister en 1878 et que ceux de Dax et de Mont-de-Marsan ne sont plus autorisés à partir de 1880.

[131] AD47, 4 M 174.

[132] Tel celui d'Aire pour l'assemblée qui se tient à Bordeaux le 16 janvier 1892 (*L'Avant-garde*, 27 décembre 1891).

Gauches, dont l'expulsion des congrégations [133], est exploité politiquement par l'Union conservatrice qui regroupe localement bonapartistes, royalistes et ralliés. Si la majorité des conseils municipaux rejette les demandes d'autorisation des congrégations, certains autres leur permettent en revanche de continuer à exercer. C'est notamment le cas en Lot-et-Garonne de celui de Tayrac [134] relatif aux Filles de Jésus, de Port-Sainte-Marie [135] pour les Sœurs de la Présentation, de Lavardac [136] pour celles de la Doctrine Chrétienne [137] ou encore de celui de Virazeil [138] pour la congrégation de Saint-Joseph [139]. Mais comme les demandes d'autorisation sont la plupart du temps refusées par les conseils municipaux, des protestations sont alors souvent présentées, comme à Meilhan, par *« des personnes indignées, des hommes vraiment libéraux »* qui contestent *« le sectarisme »* des municipalités en question [140]. Les expulsions des congrégations et la politique de défense religieuse constituent alors la plateforme privilégiée des élus et/ou des candidats des droites, en particulier des « libéraux nationalistes ». Ainsi, Lasies, le député du Gers, conteste énergiquement les expulsions dans son département. De même, afin de montrer son opposition au renvoi des Sœurs de Nevers établies à Nérac, et d'alimenter son antisémitisme, le nationaliste Édouard de Perrodil publie dans son journal *Le Patriote* une petite pièce de théâtre qu'il a composée pour la circonstance [141] : *« Une séance extraordinaire au prétoire de Pilate »* ; la scène se passe à *« Nérac-Jérusalem »* le 15 décembre 1901… La défense des congrégations est l'occasion pour Perrodil de dénoncer la politique du nouveau député de Nérac, le républicain modéré Léopold Fabre, qu'il affuble, dans une nouvelle pièce de sa composition, du surnom *« L'Agneau de Puch-en-Samarie [142] »* :

---

[133] Voir *infra*, p. 471-480.

[134] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 7 janvier 1902.

[135] *Ibid.*, 13 février 1902.

[136] *Le Patriote*, 29 décembre 1901.

[137] Aux motifs que l'établissement établi dans la commune depuis plus de trente ans n'a jamais donné lieu à aucune plainte, qu'une notable partie de la population verrait avec peine et regret la fermeture de cet établissement, et que, sous le régime de la République, toute personne comme toute association religieuse ou autre, qui se soumet aux lois en vigueur, ne doit pas être inquiétée par des mesures vexatoires ou d'exception.

[138] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 4 janvier 1902.

[139] Considérant que l'établissement dans lequel les Sœurs enseignent ne leur appartient pas.

[140] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 6 janvier 1902.

[141] *Le Patriote*, 5 janvier 1902.

[142] *Ibid.*, 20 juillet 1902. Léopold Fabre est originaire de Puch-en-Agenais.

> *« M. Léopold Fabre a cessé de s'abstenir. Oui, notre député s'est soudain réveillé de sa longue torpeur. Et il a eu le réveil mauvais. Du coup, il a sauté à pieds joints par-dessus les conservateurs, les progressistes, les nationalistes, pour tomber en plein derrière dans la mare aux crapauds dreyfusards, maçonniques et collectivistes […]. M. Fabre, le doux agneau de Puch, […] a prononcé l'expulsion des Sœurs et des Frères voués à l'enseignement. Il a approuvé les infamies du ridicule Combes et de ses écœurants collègues […]. Il y avait trahison doublée d'une félonie.* [143] *»*

Pour le rédacteur en chef du *Patriote*, comme pour celui du *Paysan du Sud-Ouest* :

> *« Nous en serons quittes pour démolir M. Fabre en 1906 comme en 1902 nous avons démoli M. Lagasse.* [144] *»*

De la même manière que dans la décennie 1880, les conservateurs défendent la liberté d'enseignement qui *« est le droit pour tout père de famille d'éduquer ses enfants suivant sa conscience, droit contesté par le catéchisme jacobino-franc-maçon-juif – Oh ! surtout juif ! Il paraît que papa n'a qu'un droit : celui de payer les fonds de culotte de son héritier, mais n'a pas celui de s'occuper de l'éducation de son môme...* [145] *»* Est alors fondée à l'échelle nationale la Ligue de l'enseignement primaire libre dans le but qu'aucun père de famille ne soit empêché de faire élever ses enfants à sa guise dans les établissements de son choix. Cette Ligue refuse également à l'État le droit de faire rédiger des manuels et des catéchismes de philosophie ou de morale d'État, comme aussi, et inversement, de proscrire tel ouvrage dont l'esprit lui a déplu [146]. C'est en avril 1911 [147] qu'une section est créée en Lot-et-Garonne [148] afin de *« défendre et promouvoir les intérêts religieux, moraux et matériels de l'enseignement*

---

[143] *Ibid.*, 13 juillet 1902.

[144] *Ibid.*, 20 juillet 1902.

[145] *L'Avant-garde*, 27 avril 1902.

[146] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 23 août 1902.

[147] À la même période où se forme la Fédération départementale des Petites A. Laïques du Lot-et-Garonne (le « A » signifiant « Amicales »), c'est-à-dire la Fédération départementale de la Ligue de l'enseignement. *Cf.* PIOT Céline et TARREAU Fanny, *Nous avons écrit ton nom… (Cent ans d'histoire/Cent témoins de la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2011, p. 35.

[148] Parmi les membres du Conseil d'administration, on note Arnaud de Gironde (conseiller général à Castillonnès), G. de Lapeyrière (vice-président, de Damazan), Joseph de Bigouse (trésorier, d'Agen), l'abbé R. Siréra (secrétaire, d'Agen), le Dr de Gauléjac (d'Agen), l'industriel Jules Nismes (de Lavardac), Louis de Sigalas (de Marmande)…

primaire libre [149] *»* ?

L'Action libérale populaire profite de ce contexte pour s'implanter dans le cœur de la Gascogne. En Lot-et-Garonne, son siège se localise à Layrac, et François Vidou, maire de Houeillès, devient le secrétaire du comité pour le Sud-Ouest et le secrétaire général du groupe parlementaire [150]. Devant une centaine de participants chez Mme Drouilhet de Sigalas, présidente de la section lot-et-garonnaise de la Ligue des Femmes françaises, ce dernier donne en avril 1902 une conférence contre la suppression de la liberté de l'enseignement [151]. Le 5 juillet de la même année, plus de 3 000 personnes assistent à la grande réunion du comité libéral organisée à Agen [152], qui donne le coup d'envoi de cette agitation libérale, réunion patronnée par le baron Amédée Reille, député du Tarn, et le conservateur Arnal, député de Moissac. La foule fait une ovation aux orateurs et scande : *« Vive la Liberté ! À bas les tyrans ! »* Une nouvelle réunion publique a lieu à Houeillès, le 20 avril 1903. Organisée par Daniel Dollfus, conseiller général du canton, et présidée par Paul Amblard, conseiller général de Francescas, cette assemblée, à laquelle s'associent plus de 600 personnes, est une réaction d'opposition à la politique *« arbitraire, vexatoire et antilibérale de Combes »*, selon le mot des leaders. Quelques jours après la réunion, pour avoir lancé un appel public en faveur de cette manifestation, le maire de Houeillès et son adjoint sont suspendus par arrêté préfectoral, puis révoqués de leurs fonctions par le ministre de l'Intérieur. Le maire de Calignac, l'avocat Me Léon Villatte, qui a énergiquement défendu en 1903 la congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne [153], est lui aussi révoqué peu de temps après. Avec Vidou, ils organisent alors dans plusieurs communes rurales, parmi lesquelles Layrac, Clairac, Laroque-Timbaut, des réunions publiques de protestation contre les fermetures des congrégations. À Agen, le comité agenais du groupe lot-et-garonnais de l'Action libérale populaire s'agite beaucoup lui aussi. Il organise de nombreux meetings contre la politique de Combes. Présidé par Azéma, un sous-intendant militaire en retraite, également soutenu par le *Journal de Lot-et-Garonne* et par *La Croix de Lot-et-Garonne*, le comité est bien épaulé par Maurice Boisvert, Fernand Botet de Lacaze, le vicomte de Luppé et Joseph de Gauléjac. La position politique des deux comités a

[149] Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 4 M 199.

[150] *Le Patriote*, 15 septembre 1901.

[151] *Ibid.*, 6 avril 1902.

[152] Où quelques heurts se produisent entre des membres de l'assistance et des contradicteurs.

[153] Voir *infra*, p. 474-475.

été définie dans un *Manifeste contre les décrets*, publié le 31 août 1902, qui tient lieu de plate-forme d'action [154]. On peut y lire ceci : *« Nul ne doit être inquiété en raison de ses opinions religieuses ni privé d'aucun de ses droits et libertés accordés par la loi à tous les Français. Les signataires et adhérents s'engagent à combattre lors des élections à venir ceux des élus qui refuseraient de s'y associer. »* D'autres conférences sont données par Saramia de Père au cours de l'année 1906 pour dénoncer la loi de Séparation, dont il fait *« ressortir le caractère spoliateur, despotique et hypocrite »*, et justifier *« la légitimité du mouvement de résistance qui secoue le pays tout entier. Une loi humaine qui viole les lois immortelles gravées dans la conscience ne mérite pas d'être obéie. [155] »* Il critique aussi l'ensemble de la politique du Bloc : *« Nos députés se moquent des intérêts agricoles ; ils ne se préoccupent que d'envoyer en exil religieuses, moines et curés. […] Ils ont voté cette loi de Séparation qui aura pour conséquence fatale dans quelques années, la mort de nos campagnes et la ruine des petits commerçants. [156] »* L'Action libérale s'implante également dans les deux autres départements du cœur de la Gascogne. Dans les Landes, Grenade-sur-l'Adour accueille la conférence de Me Jardon « Sur les écoles », au cours de laquelle il défend la liberté d'enseignement et *« la nécessité de mettre Dieu à la base de toute formation de la jeunesse. [157] »* Dans le Gers, c'est sous l'impulsion de François Vidou, désormais installé à Condom depuis qu'il n'est plus maire de Houeillès [158], qu'un comité est créé en 1907 dans la région de l'Armagnac, dans l'espoir d'en fonder dans toutes les communes du département et d'organiser la résistance à la loi de séparation des Églises et de l'État [159]. Cette loi est une nouvelle occasion de combat pour l'Action libérale : plusieurs conférences sont données à Agen et Layrac en décembre

[154] Soutenant ces actions, le nationaliste Édouard de Perrodil publie le 16 février 1902 dans *Le Patriote* une petite pièce de théâtre *M. Fabre et M. Léopold*, afin de montrer les deux visages du député modéré Léopold Fabre. La scène se passe à Nérac avec deux candidats en un : un radical et un modéré. Voyons cet extrait : *« - Fabre : Vive les curés, les moines, les jésuites, les bonnes sœurs […]. À bas les Juifs ! […]. À bas le ministère Dreyfus […] / - l'électeur : Je suis républicain nationaliste, Monsieur, c'est-à-dire contre les youtres, les traîtres et les farceurs ! »*

[155] *L'Avenir du Lot-et-Garonne*, 5 avril 1906 (conférence à Laparade).

[156] *Ibid.*, 10 avril (conférence à Soubiroux).

[157] *Semaine religieuse d'Aire et de Dax*, 16 octobre 1903.

[158] C'est-à-dire depuis 1906.

[159] AD32, 1 M 280 : lettre du sous-préfet de Condom au préfet du Gers (14 janvier 1907). Les membres les plus connus sont le député nationaliste Lasies, le maire et conseiller général de Nogaro le Dr Cazes, le conseiller général d'Estang le Dr Denux et le maire de Gazaupouy Degans. La première réunion a intéressé une cinquantaine de personnes.

1905 et en janvier 1906 pour la dénoncer.

La polémique qui éclate en 1903 en Lot-et-Garonne entre le nationaliste Marc Lambinet, des royalistes et des conservateurs, dont fait part le journal *Le Patriote*, montre que, s'il existe des liens entre ces courants politiques et les personnalités qui les représentent, leur point commun principal étant la défense religieuse, elle révèle aussi que les trois tendances sont loin d'être synonymes et unanimes quant au dessein à accomplir, d'autant que des rivalités surgissent, le conservatisme cherchant à remplacer le royalisme. Ainsi, *« un royaliste »* fait insérer une lettre dans laquelle il dénonce les arguments que Lambinet a avancés lors de la conférence faite à Nérac en février 1903 au cours de laquelle il a critiqué la monarchie. Lambinet considère que les rois ne peuvent avoir de fibre patriotique, car ils se marient le plus souvent avec des femmes issues de familles royales étrangères. Pour le royaliste anonyme, ces alliances sont utiles, car elles peuvent apporter à la France des provinces nouvelles et sont gages de paix, alors qu'en République, qui se targue de mettre en avant la souveraineté du peuple, *« le peuple sera toujours exploité.* [160] *»* Lambinet réagit et fait publier son ironique réponse quelques jours plus tard : *« […] Les royalistes sont attachés à leur patrie ! Attachés comme la sangsue, oui ! pour sucer !* [161] » Aussi, le royaliste Georges de Lucenay se sent-il obligé d'intervenir dans le débat, et critique à son tour Lambinet [162] qui rétorque : *« Je fus d'abord boulangiste et antisémite, disciple de Drumont […] bien avant que je connusse Déroulède »*, puis lui apprend qu'il déteste les orléanistes contre qui il a lutté au sein de la Ligue antisémitique car ils voulaient l'orienter au profit de leur parti, qu'ils ont fait de même avec le boulangisme, ce qui a provoqué l'échec du mouvement [163]. En outre, dans une lettre envoyée à *La Dépêche* pour critiquer le radical Louis Lagasse, Henri de Cazenove de Pradines en profite pour critiquer Perrodil qu'il qualifie de *« conservateur »*, ce que le nationaliste néracais récuse. Quant à Gabriel Dupin, animateur du comité conservateur de Nérac, il conteste à Marc Lambinet de vouloir capter la prérogative nationaliste : *« Depuis longtemps, je suis plébiscitaire. Je l'étais en 1889 avec de Witt pour lequel j'ai conservé la plus grande admiration […]. Je l'étais aussi en 1898 avec Lagasse […]. Ces idées doivent être sans doute partagées par la majorité des électeurs conservateurs de Nérac puisqu'ils m'ont fait l'honneur de me*

[160] *Le Patriote*, 1er mars 1903.

[161] *Ibid.*, 8 mars 1903.

[162] *Ibid.*, 15 mars 1903.

[163] *Ibid.*, 12 avril 1903.

choisir comme secrétaire de leur comité. Je suis pour la liberté de l'Enseignement. [164] »

L'évolution des droites vers le nationalisme est l'élément marquant des années postérieures à la crise boulangiste : cette idéologie est un moyen pour les monarchistes espérant toujours le retour d'un roi de contrer le Ralliement et pour les bonapartistes de continuer à exister.

III. 2. Les résistances se diversifient

III. 2. a. Les résistances anarchistes

Les années 1890 voient aussi le développement des résistances à gauche. Les radicaux, les radicaux-socialistes et les socialistes luttent contre les républicains modérés, mais non contre la République : les socialistes se demandent quelle attitude avoir par rapport à ce régime car, participer à la République, c'est participer à un gouvernement bourgeois, et les radicaux sont déçus de l'alliance des modérés et des catholiques ralliés [165]. Mais les anarchistes mènent, eux, une véritable résistance. Tous les théoriciens du mouvement libertaire sont d'accord sur le sens général à accorder au mot « anarchie » : il doit correspondre à un état social où a disparu toute autorité. La refonte du système capitaliste ne peut donc s'effectuer par une conquête, même momentanée, du pouvoir politique, mais par la destruction de l'autorité sous toutes ses formes – économique, politique et morale. Après l'épisode de la Commune, les anarchistes ont reconstitué leurs forces à partir du début des années 1880 [166]. Les deux grands pôles en France sont Lyon et Paris. Pour le Sud-Ouest, un groupe anarchiste est attesté à Bordeaux. C'est à partir de la seconde moitié des années 1880 que de nouveaux foyers s'implantent en différents points du territoire, les anarchistes étant en contact les uns avec les autres [167] et leurs journaux constituant des pôles structurants pour le mouvement. Un

[164] *Ibid.*, 29 mars 1903.

[165] En 1892, *Le Radical du Sud-Ouest* montre comment *« les chrétiens voient le gouffre* [et] *se raccrochent à la République bourgeoise. »*

[166] BOUHEY Vivien, *Les Anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 14.

[167] Les commissariats spéciaux de Lavardac et de Mézin (secteurs de forte activité bouchonnière attirant une main d'œuvre étrangère, en particulier espagnole) sont chargés d'arrêter, entre 1894 et 1899, des anarchistes, aussi bien ceux domiciliés dans les deux communes citées que ceux habitant d'autres régions et recherchés partout en France (AD47, 4 M 96 ; 4 M 97).

groupe anarchiste est formé à Agen (Lot-et-Garonne) vers la fin des années 1880 ou le début des années 1890. Il y joue d'ailleurs un rôle central dans la construction des premières structures syndicales [168]. Perturbateurs de l'ordre public, les anarchistes mènent une série d'actions contre la République, essentiellement des meetings et de la propagande orale ou des collages d'affiches [169]. Leurs réunions sont annoncées par voie de presse, comme le montre ce communiqué publié en janvier 1891 dans le journal *La Constitution* :

> *« Annonce du groupe anarchiste d'Agen : les anarchistes d'Agen se réunissent tous les lundi soir au Comptoir agenais, chez Palazot, 4 place de la Cathédrale. Ils engagent les travailleurs à venir prendre part aux causeries familières sur les sujets qui les intéressent à juste titre. Les journaux* La Révolte, le Père Peinard, Le Pot-à-Colle, L'En-dehors *ainsi que toutes les autres brochures anarchistes sont mis à la disposition de tous ceux qui veulent les lire. Ces journaux sont mis en vente au kiosque Blouin, près du marché couvert sur le boulevard de la République. »*

Une telle absence de méfiance par rapport aux inconnus et aux nouveaux adeptes venant fréquenter le groupe explique la facilité avec laquelle les informateurs de la police peuvent pénétrer dans les salles de réunion, « infiltrer » le mouvement pour envoyer des comptes-rendus complets aux Autorités sur les activités du groupe. L'historien, par ce biais, peut savoir que les anarchistes agenais sont au nombre de 28, en grande partie des ouvriers du bâtiment qui interviennent dans la formation de syndicats. Animé par l'ancien boulangiste Escat [170], un autre groupe existe à Villeneuve-sur-Lot. Il est cependant nettement plus embryonnaire que celui d'Agen. Le nombre d'anarchistes en Lot-et-Garonne, et certainement aussi dans les autres départements du cœur de la Gascogne, est peu important, mais proportionnel à la faiblesse du tissu industriel dans cette région encore très rurale. Néanmoins, dans les années 1890, les anarchistes locaux multiplient leurs actions espérant que leurs idées puissent trouver un écho dans la population. De très nombreuses conférences et réunions d'information sont organisées dans plusieurs villes du Lot-et-Garonne [171]. Elles portent sur le « socialisme révolutionnaire », l'« harmonie naturelle sans lois et sans autorité », les rapports entre « réforme et

[168] ROBIN Pierre et GLAYROUX Alain, *Mémoires et traditions ouvrières. Contribution à l'histoire du syndicalisme en Lot-et-Garonne*, t. 1, Agen, Union départementale de la CGT, 1995, p. 139-146.

[169] Comme en 1893 sur les murs des villes du département (Agen, Villeneuve-sur-Lot…) d'affiches excitant les citoyens à la révolte (celles ayant pour titre *À la Chambre*) ou appelant au pillage (*L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 1er janvier 1893 ; 22 janvier 1893).

[170] Voir *supra*, p. 357.

[171] AD47, 1 M 626.

révolution sociale », entre « suffrage universel et patriotisme »… ; et les orateurs sont parfois célèbres, tels Sébastien Faure ou encore les anarchistes parisiens Liard et Tortelier [172]… En juin 1898, à Agen, Dhorr, rédacteur au *Libertaire,* s'en prend au gouvernement *« pourri et vermoulu »* ; en 1899, à Nérac, Séraphine Pajaud dénonce *« la bourgeoisie composée d'une bande d'assassins et de voleurs. »*

Outre l'organisation de réunions publiques, l'affichage de leurs idées sur les murs des villes, la distribution de journaux – dont la brochure locale au titre évocateur *Les Vengeurs* –, les anarchistes des deux groupes lot-et-garonnais se prononcent contre la participation aux élections locales. Ainsi, à l'occasion des municipales de 1892, c'est à la suite de la proposition de l'épicier Ribeyrol, préconisant l'abstention, que le groupe agenais décide de ne pas apporter son soutien à la liste Lanes qui comprend pourtant des ouvriers syndicalistes. Si les anarchistes du cœur de la Gascogne privilégient les manifestations du 1er-Mai aux élections, ils ne semblent absolument pas attirés par l'action directe, la conclusion d'un rapport du groupe agenais montrant qu'ils n'approuvent pas du tout les actes de Ravachol. Le commissaire de police d'Agen relate toutefois une mystérieuse affaire : on aurait trouvé dans la Garonne en 1893 une bouteille contenant un message annonciateur d'attentats dans la ville : *« le pont-Canal et divers monuments sauteront ! [173] »* S'agit-il de l'acte d'un simple provocateur ? Dans tous les cas, par précaution, les soupiraux des caves de la Préfecture et des monuments sont bouchés, et, la veille du 1er mai, des patrouilles de police surveillent la Banque de France, l'Hôtel de Ville et la Trésorerie générale ; en vain, puisque aucun attentat ne se produit !

La majorité des leaders socialistes ou syndicalistes révolutionnaires ainsi que les anarchistes refusent d'être dupes de l'initiative républicaine. Aussi, s'efforcent-ils de démythifier le 14-Juillet en lui opposant le 1er-Mai pour manifester leur hostilité à l'égard de la démocratie parlementaire, de ses institutions et de ses symboles. Leur boycott de la fête nationale relève de l'antimilitarisme mais correspond aussi à la dénonciation d'une festivité qui n'est, selon eux, que le sommet de l'hypocrisie bourgeoise – la devise républicaine étant contredite par les inhumaines conditions de vie et de travail des ouvriers –, qui livre un nouvel opium au peuple,

[172] Connu pour être le premier à avoir lancé l'idée de la grève générale.

[173] AD47, 1 M 626.

une ivrognerie pour oublier [174]. Le journal satirique *L'Assiette au beurre*, en caricaturant Armand Fallières gras comme un cochon, ne lui fait-il pas s'exclamer : *« Pendant qu'ils dansent, ils nous foutent la paix ! [175] »* Mais l'anti-fête aboutit à un échec, d'autant que mythe du 14-Juillet, chargé d'un potentiel révolutionnaire, et mythe de la République se trouvent indissolublement liés. Un décalage a vu le jour entre les meneurs du mouvement ouvrier et l'opinion républicaine : *« L'homme de la rue, républicain de cœur, patriote le plus souvent, estime qu'en attendant de renverser les bastilles, il peut prendre une journée de bon temps et célébrer l'anniversaire de la destruction de la Bastille, annonce des temps meilleurs, sinon du "Grand Soir". [176] »*

III. 2. b. La contestation des symboles républicains

Alors que c'est l'extrême gauche qui se met à dénoncer le 14-Juillet, les critiques conservatrices à l'encontre de la fête « qui fait peur » s'atténuent à la suite de *Rerum novarum* et du Ralliement. Une partie des droites tente même d'investir le 14-Juillet, mais en en brisant le sens originel : la fête ne commémore seulement plus que le 14 juillet 1790, d'où une prise de distance d'une partie de la gauche républicaine au fur et mesure de l'appropriation de la symbolique par les droites. Pour autant, des marques d'hostilité venant des « blancs » continuent, bien que leur nombre soit en très nette diminution par rapport aux années 1880 *(annexe)*. Ainsi, en 1896, les curés de Tonneins, déjà réfractaires en 1880, refusent de faire sonner les cloches [177]. En 1899, le journal de défense religieuse *L'Avenir de Lot-et-Garonne* est déçu que le cri de *« Vive l'Armée »* lancé à Agen par un groupe de jeunes gens soit resté sans écho et qu'aucune autre manifestation ne se soit produite dans le département [178]. Mais il se réjouit de

[174] Les romanciers posent aussi un regard ambigu sur le peuple, lorsque celui-ci n'est que « populace ». Dans *Le Flot qui monte*, Charles Duffart juge sévèrement les fêtes et les divertissements populaires (spectacle du mât de cocagne, jeu de la poêle à frire…) : *« La gaîté féroce de la foule […] montrait bien la force que, par sa bêtise, son laisser-aller ou son inconscience, la populace donne aux riches et aux puissants. »*

[175] In *L'Assiette au beurre*, 328, juillet 1907.

[176] SANSON Rosemonde, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale. 1789-1975*, Paris, Flammarion (coll. « La tradition et le quotidien »), 1976, p. 62.

[177] CHAMP Nicolas, « Les processions dans le Sud-Ouest au temps du discordât (1879-1905) », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 25-48, précisément p. 39.

[178] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 16 juillet 1899.

l'indifférence de la fête à Casteljaloux où *« nos braves paysans ont prouvé par leur abstention à la fête que le régime actuel n'était point de leur goût.* [179] *»* Puisque le journal ne peut se féliciter de manifestations d'hostilité, il se contente de noter l'absence de participation [180] qu'il récupère comme il le peut en considérant que les paysans attendent la chute du régime républicain qui serait alors célébrée *« avec enthousiasme. »* La même année, la fête nationale à Auch est jugée par ce quotidien *« d'une banalité désespérante »*, se résumant à *« la revue des troupes et des budgétivores.* [181] *»* La même année, c'est encore à Tonneins que *« la gens cléricale et les curés, vicaires et sacristains ont, comme par le passé, fait abstinence complète : ni drapeaux, ni lumières ; je crois même, s'ils l'osaient, ils agrandiraient leur éteignoir pour participer, en sens contraire, à la fête républicaine.* [182] *»* Certains commerçants, connus pour leurs opinions conservatrices, ont fait de même, et, par quelques cris séditieux, des *« amateurs du drapeau blanc »* en ont profité pour manifester en faveur de leur roi, en l'occurrence Crebessou, le rédacteur en chef du *Paysan du Sud-Ouest*, Duverger, rédacteur à *La Croix de Lot-et-Garonne*, l'imprimeur Ferrier, accompagnés par d'autres royalistes de la commune. Si ces manifestations semblent bien dérisoires, la division des républicains tracasse davantage le commissaire de police, car, outre le fait que la tenue de deux banquets – l'un organisé par les socialistes, l'autre par les républicains modérés –, révélant une *« affligeante séparation »*, soit mal accueillie par la population, elle semble montrer que le parti ouvrier fait *« cause commune avec les réactionnaires »*, ce qui réjouit le comité catholique. Nous ne pouvons guère citer pour les années suivantes que deux marques d'hostilité datant de 1904 : la réaction de Dubroca, le desservant de Fargues (Landes), qui a destitué le sonneur sacristain Diris du fait de la participation de ce dernier au banquet du 14-Juillet organisé par la municipalité [183], et le refus de faire sonner les cloches par Duvivé, le desservant de Thil (Landes), qui, pour le sous-préfet, est bel et bien de sa part *« une manœuvre pour empêcher les républicains de la commune de célébrer la fête nationale.* [184] *»* Nous devons nous contenter de

[179] *Ibid.*, 18 juillet 1899.

[180] Les hommes sont sans doute davantage pris par les travaux des champs que par une volonté délibérée de montrer une résistance au 14-Juillet.

[181] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 16 juillet 1899.

[182] AD47, 4 M 95 : rapport du commissaire de police de Tonneins (15 juillet 1899).

[183] AD40, 5 V 682 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (1er avril 1905).

[184] AD40, 5 V 814 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (27 août 1904) ; lettre du président du Conseil au préfet des Landes (24 novembre 1904).

simples signes d'indifférence, qui, d'après la presse conservatrice, révèle que le 14-Juillet est en perte de vitesse [185].

On peut se moquer voire détruire les symboles ; on peut aussi les remplacer. D'où la création d'une sorte de contre-culte nationaliste autour de Jeanne d'Arc. La République exalte les grands hommes de la Patrie, avec une prédilection pour ceux qui ont été républicains et irréligieux – les Danton, les Gambetta, etc. Jeanne d'Arc, qui cumulait la fidélité au roi et l'inspiration du Ciel, est toute désignée pour concentrer en elle les vertus et les valeurs du nationalisme de droite. Le fait qu'elle soit une femme est certainement une raison supplémentaire de cette prédilection : puisque la République abhorrée met en avant, non sans succès, une déité féminine, pourquoi ne pas lui opposer avec Jeanne une image analogue, *« ayant comme elle la capacité émotionnelle de son sexe, et sur elle l'avantage d'avoir existé* [186] *»* ? Pourtant, parce qu'elle personnifie la défense du territoire et que l'on voit en elle l'incarnation du nationalisme français, les républicains souhaitent créer une fête nationale en son honneur, d'autant que l'érosion de l'enthousiasme populaire lors du 14-Juillet incite ces derniers à concevoir l'institution d'une nouvelle occasion d'honorer l'Armée, de rehausser la vie de communauté et d'exprimer le culte de la patrie [187]. En laïcisant Jeanne d'Arc, ils cherchent à exorciser le passé catholique de la nation et espèrent que les catholiques et les royalistes, qui boudent la fête nationale du 14-Juillet, se rallient à la commémoration de la libératrice du territoire. Mais, en raison du faible écho que ce projet rencontre, ils ne donnent pas suite à la proposition de loi [188]. À partir de 1894, date à laquelle l'Église confère à Jeanne le titre de Vénérable, les catholiques intransigeants, les royalistes et/ou les nationalistes parviennent dès lors à imposer les solennités en l'honneur de Jeanne d'Arc comme une contre-fête au 14-Juillet, en réaction au patriotisme des républicains considéré par les « blancs » comme mensonger. En effet, les

[185] Ainsi, en 1907, que ce soit à Dax ou à Saint-Sever, *« il convient de constater une décroissance marquée de l'enthousiasme. […] Seuls les édifices publics et les maisons des fonctionnaires sont pavoisés. »* (in *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, 18 juillet 1907).

[186] AGULHON Maurice, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914,* Paris, Flammarion, 1989, p. 327.

[187] SANSON Rosemonde, « La fête de Jeanne d'Arc en 1894. Controverse et célébration », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, XX, 1973.

[188] Les sénateurs républicains lot-et-garonnais Fallières et Faye ainsi que les royalistes gersois Lacave-Laplagne et Montesquiou-Fézensac votent pour la proposition de loi ayant pour objet l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

hommes des gauches, sensibles à l'origine populaire de l'héroïne, modèlent une Jeanne anti-cléricale et républicaine abandonnée par la royauté et vilipendée par l'Église. Aussi, pour les « blancs », qui voient dans le culte à rendre à la libératrice du territoire une réparation à la fois spirituelle et politique – son souvenir pouvant conjurer les fautes de la Révolution –, Jeanne d'Arc *« ne doit[-t-elle] pas devenir la chose des républicains […], capables de ne produire que des non-valeurs […]. La Bonne Lorraine est de la famille des catholiques. C'est en vain que les matérialistes et les athées essaient de faire croire qu'ils ont l'intention de réhabiliter sa mémoire. On ne le croit plus.* [189] *»* Prenant un caractère de défense religieuse et sociale, le culte rendu à Jeanne devient une réelle fête royaliste et apparaît dès lors comme la glorification de la foi et de l'Église. Aussi, le préfet des Landes donne-t-il le conseil aux sous-préfets du département que, si des cérémonies religieuses peuvent être organisées dans certaines communes en l'honneur de Jeanne d'Arc, *« en raison du caractère politique que l'on pourrait vouloir imprimer à ces fêtes religieuses, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il est du devoir des diverses administrations de n'y prêter aucun concours. Ce n'est qu'à titre individuel en privé que les fonctionnaires civils peuvent y assister.* [190] *»* En Gascogne, à partir de 1894 et régulièrement les années suivantes, plusieurs localités organisent une fête à Jeanne d'Arc permettant *« à la religion et à la France de se rencontrer.* [191] *»* Leur liste nous permet de constater qu'il s'agit, d'une part, souvent des mêmes lieux qui ont célébré la Saint-Henri [192] et, d'autre part, soit de villages où la mémoire de Jeanne d'Arc est liée à l'histoire du lieu (Xaintrailles, en Lot-et-Garonne, patrie de Pothon, le compagnon de Jeanne [193]), soit de communes où se déroule un pèlerinage chrétien (comme à Penne-d'Agenais avec le pèlerinage de Notre-Dame de Peyragude [194]), soit de villes où les « blancs » se sont accaparés la mémoire de Jeanne d'Arc (à Agen, Tonneins, Barbaste, Auch…). En effet, plusieurs indices corroborent pour que ces festivités correspondent bien à celles de la Jeanne « blanche » : organisées par le clergé et/ou les œuvres royalistes, en particulier la section agenaise de l'Union des Femmes de France, en rendant hommage à Jeanne d'Arc, elles célèbrent aussi la France

[189] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 6 mai 1894.

[190] AD40, 1 M 156 : lettre du préfet des Landes aux sous-préfets (21 mai 1894).

[191] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 mai 1894.

[192] Voir *supra*, p. 249-250.

[193] C'est l'occasion d'ériger une statue de Jeanne à l'entrée de l'église (*L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 22 mai 1894 ; *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 9 juin 1894).

[194] Programme des fêtes : in *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 19 mai 1894.

chrétienne. N'y participent du reste que les notabilités conservatrices [195] et les élèves des écoles chrétiennes, au grand dam des « blancs » qui auraient souhaité une plus grande communion avec l'ensemble de la société et qui regrettent l'indifférence de la population. C'est le cas à Agen, en 1895, où les seuls élèves participant à la fête sont ceux de l'école Saint-Caprais qui en ont profité pour élever une statue à l'effigie de Jeanne d'Arc dans la cour de leur établissement [196]. La fête organisée à Barbaste (Lot-et-Garonne) en 1894 a rassemblé le conseil de Fabrique et toute la clique légitimiste de la commune (les familles Nîsmes, de la Faye de Guerre…), arborant des drapeaux aux couleurs du pape, de Jeanne et de la France [197]. Comprenant que la cérémonie allait être captée par les « blancs », le conseil municipal républicain a décliné l'invitation du curé. Pour les royalistes, si celle-ci est totalement inutile et même mal venue, la réaction des élus est considérée comme *« une affaire grave »*, un acte *« d'égoïsme politique »*, le conseil municipal ayant déclaré *« qu'il seyait mal à l'Église de s'emparer de l'héroïne qui symbolise le patriotisme. »* Selon les « blancs », de toute façon, qui voient dans ces problèmes la main des loges maçonniques *« essayant d'entraver partout les démonstrations en l'honneur de Jeanne, […] Jeanne d'Arc appartient à l'Église qui n'a pas de leçons de patriotisme à recevoir de la part du conseil municipal. [198] »* Quant à l'épiscopat local, il participe à la fête de Jeanne d'Arc à Notre-Dame de Paris : Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, y est présent en 1894 en compagnie d'Édouard de Cazenove de Pradines, alors député de Loire-Inférieure et ancien député de Lot-et-Garonne (1871-1876), portant la bannière des zouaves pontificaux [199]. D'autre part, le 15 juillet 1894, la cérémonie des congréganistes d'Agen se déroule dans l'église Saint-Hilaire sous la bannière de Jeanne d'Arc. Ne pouvant plus mettre en avant de réelles marques d'hostilité envers le 14-Juillet, les « blancs » se plaisent à juger les célébrations en l'honneur de Jeanne d'Arc supérieures à celles de la fête nationale. Ainsi, en 1894, le journal royaliste *L'Avenir de Lot-et-Garonne* oppose l'éclat et la réussite de cette cérémonie aux célébrations de la veille, considérées *« lugubres et ratées »*, ne prouvant *« qu'une chose : qu'il y a déjà bien longtemps que le 14-*

[195] Par exemple à l'église Notre-Dame des Jacobins à Agen le général Combarieu ou encore le président de la Société de Secours aux blessés de la Croix Rouge (*Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 5 mai 1894).

[196] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 14 mai 1895.

[197] *L'Ami du Peuple*, 3 juin 1894.

[198] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 30 mai 1894.

[199] *Ibid.*, 29 mai 1894.

Juillet n'existerait plus si on laissait au peuple et aux fonctionnaires la liberté de manifester à leur guise. [200] » En 1902, *L'Avant-garde* ironise à son tour :

> *« Le 14-Juillet serait une fête nationale si tous les citoyens pouvaient y prendre part si elle marquait, par exemple, un grand événement patriotique comme la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. Mais le 14-Juillet n'est que le triomphe d'un parti sur un autre, l'asservissement des vaincus par les vainqueurs. C'est la première étape sanglante de la Révolution. […] La République est pauvre en dates glorieuses. Le 14-Juillet lui a donc paru "fêtable". Priez Loubet, priez, Combes, priez, pour vos ancêtres et pour vous-mêmes. Nous, nous prions pour la France.* [201] »

L'analyse de l'onomastique urbaine peut également représenter un révélateur des luttes politiques et des batailles de mémoires. En France, 2,17% des communes ont attribué le nom de Jeanne d'Arc à une de leurs rues. La moyenne tombe à 1,45% pour le Midi, allant de Bordeaux à Nice [202]. Statistiquement, Jeanne d'Arc apparaît donc comme sous représentée dans la toponymie urbaine méridionale. Concernant les trois départements de notre zone d'étude, aucune voie publique landaise ne porte le nom de la Bonne Lorraine [203]. Pour le Gers, on ne peut guère comptabiliser que la petite localité de Nogaro. À l'inverse, en Lot-et-Garonne, six communes donnent à une de leurs rues le nom de Jeanne d'Arc : Agen, Aiguillon, Bias, Villeneuve-sur-Lot, Saint-Pastour et Clairac. Ce département constitue donc l'un des pôles johanniques méridionaux les plus importants [204]. Pour Richard Vassakos, la forte présence de rues portant le nom de Jeanne d'Arc s'identifie *« le plus souvent à des terres de résistance du Midi blanc* [205] *»*, les concentrations les plus notables étant localisées dans les espaces les plus conservateurs – comme l'Hérault par exemple. Est-ce à dire que le Lot-et-Garonne est un département « blanc » ? Les résultats électoraux empêchent de l'écrire et montrent au contraire un fort ancrage républicain. Est-ce à dire alors que, malgré la précocité de cette conquête républicaine, les résistances « blanches » y sont plus nombreuses qu'on ne l'avait dit aupara-

[200] *Ibid.*, 17 juillet 1894.

[201] *L'Avant-garde*, 17 juillet 1902.

[202] VASSAKOS Richard, « Lorsque Jeanne d'Arc donne son nom aux rues du Midi », in Christian Amalvi et Julie Deramond, *Jeanne d'Arc entre la terre et le ciel du Midi. Regards méridionaux sur la bonne Lorraine (XVe – XXIe siècle)*, Actes du colloque de Montpellier (10 et 11 avril 2012), Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2012, p. 155-167, précisément p. 156.

[203] Comme dans les Hautes-Alpes et le Lot.

[204] Au même titre que la Gironde et la Haute-Garonne.

[205] VASSAKOS, « Lorsque Jeanne d'Arc donne son nom aux rues du Midi »…, *op. cit.*, p. 158.

vant ? Il est néanmoins réducteur, tel que le souligne aussi le même historien, de ne voir dans les dénominations consacrant Jeanne qu'un marqueur de l'*habitus* réactionnaire. En effet, Jeanne d'Arc est une figure mobile et très disputée ; son nom se voit donc apposé sur des plaques de rues par des édiles d'opinions très variées. Par conséquent, il ne faut pas penser que toutes les appellations émanent d'une opposition antirépublicaine, d'autant que Jeanne d'Arc peut être une icône « bleue ». Ce sont alors soit les dates de nomination de la voierie, soit les mécanismes d'attribution qui peuvent nous aider à savoir si nous avons affaire à la volonté de mettre en valeur une Jeanne d'Arc, héroïne nationale et républicaine, ou à celle d'honorer la Jeanne « blanche » des conservateurs. La limite de ce travail vient cependant du fait que nous n'avons pu retrouver toutes les dates de dénomination. Néanmoins, quand l'attribution d'une rue au nom de Jeanne d'Arc s'insère dans un baptême collectif d'appellations républicaines et concernant toute une série de voies publiques, il semble évident que Jeanne est alors une Jeanne « bleue ». Ainsi, à Aiguillon, même si la dénomination se fait en 1894, elle s'inscrit sur les murs de la cité aux côtés de Thiers, Gambetta, Victor Hugo, Ledru-Rollin, Bara et Louis Blanc, *doxa* onomastique des républicains effectuant très souvent ce genre de baptêmes collectifs dans de nombreuses communes, à la suite d'un décret de 1883. En revanche, la rue Jeanne d'Arc à Agen peut, elle, signifier une appellation « blanche ». Comme à Nice et à Lourdes, cette rue a été baptisée ainsi entre 1896 et 1910. La délibération municipale n'a pu être retrouvée dans les archives, pas plus celles du département que celles de la ville. Cela résulte du fait que, à l'origine, il s'agissait d'une voie privée dénommée par son propriétaire, et qui a été intégrée dans la voierie communale sous son nom d'usage sans que le conseil municipal ne se prononce à ce sujet. La proximité de cette rue avec l'église Saint-Phébade est le signe de la territorialisation « blanche ».

Outre la contestation des symboles, le nationalisme de cette période se nourrit de la dénonciation des différents scandales qui compromettent l'honneur du régime républicain. Quelles répercussions ces crises nationales ont-elle dans le cœur de la Gascogne ?

III. 3. La portée des crises nationales

En 2007, Éric Bonhomme regrettait que l'on *« manque de travaux de recherches pour évaluer l'impact politique sur la région* [Aquitaine] *de l'affaire de Panama ou même de*

l'affaire Dreyfus. [206] *»* Les sources sont cependant peu nombreuses, mais les éléments trouvés sont révélateurs du malaise que les crises ont engendré et de la façon dont elles ont été exploitées par les extrêmes ; d'autant qu'avant la révélation du scandale de Panama et le début de l'affaire Dreyfus, le scandale Wilson a déjà été l'occasion pour les conservateurs gascons de dénoncer la corruption des républicains. Ainsi, lors du voyage de Sadi Carnot à Agen en avril 1888, on remarque, parmi les pièces exposées, une croix de la Légion d'honneur, ce que le *Journal de Lot-et-Garonne* n'oublie pas de rapporter comme *« une délicate attention à M. Wilson et au dernier président de la République.* [207] *»* Et si, contrairement à d'autres hommes politiques, Armand Fallières paraît n'avoir été éclaboussé par aucune affaire, ce qui a de l'importance dans le climat antiparlementaire de l'époque, on apprend lors de la réunion publique organisée en faveur de Cornélis de Witt le 20 septembre 1889 à Lavardac [208] que Paul de Cassagnac a accusé le député de Nérac d'avoir subtilisé les documents qui auraient permis de faire condamner Wilson [209]. Cautionnant l'information, *L'Avenir de Lot-et-Garonne* espère qu'elle puisse faire perdre Fallières :

> *« Il eut jadis à détourner "par sentiment purement moral" disait-il "un petit paquet de lettres" du dossier de M. Wilson […]. L'échec qu'il a subi à Lavardac suffit comme expérience au candidat opportuniste qui va bientôt être blackboulé dans la circonscription de Nérac […]. Cornélis de Witt a définitivement conquis les suffrages de la plupart des auditeurs de la réunion de Lavardac.* [210] *»*

L'espoir que les conservateurs gascons ont mis dans la dénonciation de ces affaires est cependant vain. Mais d'autres crises, plus graves, éclatent dans les années 1890.

III. 3. a. Le scandale de Panama

C'est en 1892 qu'est mis au jour le scandale de Panama qui, en réalité, remonte à quelques années antérieures. En raison de grandes difficultés financières, Ferdinand de Les-

---

[206] BONHOMME Éric, « L'acculturation républicaine : 1870-1932 », in Anne-Marie Cocula, Michel Figeac, Sylvie Guillaume et Philippe Loupès (textes réunis par), *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet*, Bordeaux, Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2007, p. 49-62, principalement p. 53.

[207] *Journal de Lot-et-Garonne*, 30 avril/1er mai 1888.

[208] Voir *supra*, p. 361.

[209] AD47, 3 M 224 : lettre du juge de paix de Lavardac au sous-préfet de Nérac (21 septembre 1889).

[210] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 14 septembre 1889.

seps, directeur de la Compagnie de Panama, a corrompu en 1887/1888 une centaine de ministres et de parlementaires que la presse appelle ensuite *« les chéquards. »* Malgré l'autorisation officielle d'émettre un emprunt à lots le 9 juin 1888, la déconfiture de la Compagnie s'est avérée inéluctable dès l'année suivante. Le tribunal de la Seine a prononcé sa mise en liquidation judiciaire le 4 février 1889, entraînant la ruine de 85 000 souscripteurs. En 1892, Édouard Drumont dénonce ce scandale dans son journal *La libre parole* en soulignant l'implication de plusieurs financiers israélites, ce qui relance l'antisémitisme en France.

La mise au jour de l'affaire est l'occasion de propager des messages antirépublicains de façon ostentatoire. Ainsi, en 1893, ont été apposées en grand nombre sur les murs de plusieurs villes des arrondissements d'Agen et de Dax des affiches revêtues du timbre légal représentant un large chapeau d'où s'échappent des liasses de chèques vers lesquelles s'étendent de nombreuses mains crochues [211]. La même année, à Clairac, un mendiant insulte le maire qui vient de lui refuser une demande de secours, puis se met à traiter tous les députés de *« panamistes et de voleurs. [212] »* Encore en 1895, les gravures portant l'inscription *« Vive le duc d'Orléans »* placardées à Marmande [213] sont accompagnées d'un imprimé dont le libellé évoque le scandale de Panama : *« En voulez-vous des z'opportunards ? Ah ! les sales bêtes ! Ils ont des chèques aux pattes… » (annexe n°30).*

Si la calomnie envers les républicains semble trouver un écho dans les bas-fonds de la société, comme le montrent ces quelques exemples, l'affaire de Panama est surtout exploitée en politique par les extrêmes [214]. Les royalistes s'en délectent. À Saint-Sever (Landes), au cours d'une réunion publique présidée par Edmond de Gavardie, le baron Anatole de Claye finit son allocution par de violentes attaques contre le gouvernement et le rappel du scandale de Panama [215]. Les Autorités considèrent que *« les réactionnaires de cet arrondissement ont tenté de créer une agitation à l'occasion de cette affaire. [216] »* De nombreuses éditions du

[211] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 13 janvier 1893 ; AD40, 1 M 156 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (21 janvier 1893).

[212] *Ibid.*, 18 janvier 1893.

[213] AD47, 1 M 626.

[214] D'autant qu'à en croire Louis Lagasse, député radical-socialiste de Nérac de 1898 à 1902 puis de 1906 à 1910, Jean-Baptiste Darlan, maire de la ville en 1881, député de Nérac en 1890 et ministre en 1896, a une attitude douteuse dans ce scandale (*La Dépêche*, 06 janvier 1898).

[215] AD40, 1 M 156 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (10 décembre 1892).

[216] AD40, 3 M 170 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (25 mars 1893).

journal lot-et-garonnais *L'Ami du Peuple* n'omettent pas, elles non plus, de rappeler à l'occasion des législatives de 1893 que *« le drapeau des opportunistes est encore couvert de la boue panamiste* [217] *»*, et Marianne est régulièrement brocardée ou caricaturée : ayant bu le vin *Panama très sec* et l'apéritif *Sueur du peuple*, *« la République, elle est perdue, elle s'est fait choper dans la rue / Ô ! la pau, la pau, la pau, la pauvre fille !* [218] *» (annexe n°29)*. La monarchie ne peut souffrir de la comparaison avec le régime républicain corrompu : *« Conservons la monarchie / Elle ne volera pas / Comme Marianne fait, hélas !, / Le Trésor de la Patrie ! / […]* [219] *» L'Avenir de Lot-et-Garonne* rappelle, à propos de la République, que *« Panama l'a tuée.* [220] *»* Quant à la candidature du royaliste Léon Barbé dans l'arrondissement d'Agen lors des élections législatives de 1910, si elle n'arrive pas à réunir un grand nombre de suffrages, elle montre néanmoins que les différentes crises politiques ne sont pas oubliées. La profession de foi du postulant royaliste *(annexe)* prévient en effet que : *« la République est le gouvernement de l'étranger, des Wilson, de Panama.* [221] *»*

III. 3. b. L'affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus, qui dure de 1894 à 1906, révèle un antisémitisme fortement ancré en France [222]. Sans preuves formelles, après une instruction truquée et manipulée par le ministre de la Guerre, le Conseil de Guerre condamne, pour haute trahison, le capitaine Dreyfus à la déportation à vie en Guyane. Le combat pour la vérité, mené par son frère Mathieu Dreyfus et l'écrivain Bernard Lazare, se heurte à l'hostilité de l'Armée et des pouvoirs publics. Mais l'Affaire démarre véritablement avec le manifeste d'Émile Zola intitulé « J'accuse » paru dans *L'Aurore* le 13 janvier 1898. Face au camp des dreyfusards, les antidreyfusards – monarchistes, cléricaux ou républicains – veulent défendre l'honneur de l'Armée au nom de l'ordre établi et menacent la République. Le 23 février 1899, Déroulède et la Ligue des Patriotes tentent même un coup d'État. Dans le nouveau gouvernement formé en juin 1899, le

[217] *L'Ami du Peuple*, 20 août 1893.

[218] *Ibid.*, 12 novembre 1893.

[219] *Ibid.*, 19 novembre 1893.

[220] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 16 juillet 1895.

[221] AD47, 3 M 229.

[222] *« Beaucoup d'antidreyfusards ont été touchés par la lame de fond de l'antisémitisme. »* (REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Éditions du Seuil [collection « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 11], 1975, p. 31).

ministre de la Guerre épure l'Armée de ses éléments antirépublicains. Dreyfus est gracié en septembre 1899, puis réhabilité en juillet 1906. Durant cette crise, Georges Leygues évoque : *« un Parlement où l'on respire un air empesté.* [223] *»*

Dans le cœur de la Gascogne, tous les rapports de police prennent la peine d'expliquer que l'affaire Dreyfus n'a aucune répercussion, que ce soit en Lot-et-Garonne, par exemple dans le canton de Damazan où

> *« les gens, tracassés par la crise municipale de Buzet, s'occupent fort peu de l'affaire Dreyfus* [224] *;*
>
> *c'est à peine si les divers commentaires des journaux attirent l'attention de la grande majorité de la population* [225] *;*
>
> *les gens du pays continuent à ne pas s'occuper davantage du procès de Rennes, et, si les journaux sont lus par un grand nombre de personnes aujourd'hui, cette lecture ne donne lieu à aucune discussion bruyante ayant trait à l'affaire Dreyfus et la tranquillité est parfaite dans la contrée* [226] *;*
>
> *les événements actuels (procès de Rennes et arrestations opérées à Paris) n'ont produit jusqu'à présent aucune agitation dans le pays, soit dans un sens, soit dans l'autre* [227] *»* ;

que ce soit dans les Landes, où, à Aire,

> *« l'affaire Dreyfus n'a pas causé de divisions, de controverses passionnées* [228] *»* et où *« le jugement du Conseil de Guerre de Rennes n'a donné lieu à aucune manifestation* [229] *»* ;

que ce soit aussi dans le Gers, où

> *« l'Affaire intéresse peu les populations rurales qui, plus agitées par des querelles purement locales, semblent ne pas comprendre l'émotion et les troubles qu'elle a déjà suscités, et ne pas se rendre compte des conséquences que ces agitations pourraient avoir sur la politique du pays* [230] *»*, où *« les populations*

---

[223] RAPHAËL-LEYGUES Jacques, *Georges Leygues, le « père » de la marine (ses carnets secrets de 1914-1920)*, Paris, Éditions France-Empire, 1983, p. 29.

[224] AD47, 4 M 95 : rapport du commissaire de police de Damazan (du 1er au 15 janvier 1899).

[225] *Ibid.* : rapport du commissaire de police de Damazan (du 15 au 31 juillet 1899).

[226] *Ibid.* : rapport du commissaire de police de Damazan (du 1er au 15 août 1899).

[227] *Ibid.* : rapport du commissaire de police de Damazan (du 15 au 31 août 1899).

[228] AD40, 1 M 48 : rapport par quinzaine du commissaire de police d'Aire (15 au 30 juin 1899).

[229] *Ibid.* : rapport par quinzaine du commissaire de police d'Aire (1er au 15 septembre 1899).

[230] AD32, 1 M 280 : rapport du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (29 août 1899).

[…] attendent sans manifestation le verdict du Conseil de Guerre devant lequel tout le monde paraît prêt à s'incliner [231] » et où ensuite « *le verdict n'a donné lieu à aucune manifestation.* [232] »

Pourtant, si l'on suit le préfet du Gers, les populations sont « *désireuses de voir se terminer cette obsédante affaire* [233] » et, d'après le commissaire de police d'Eauze, la population de la commune s'est empressée d'acheter les journaux pour connaître le résultat du Conseil de Guerre [234]. Les rapports de police qui s'efforcent de répéter inlassablement que l'affaire Dreyfus n'a donné lieu à aucun commentaire nous paraissent par conséquent très artificiels, d'autant que, après tous ceux relatifs au canton de Damazan rédigés de janvier à août 1899 dans lesquels il est bien écrit que l'Affaire n'a intéressé aucun habitant, celui de la première quinzaine du mois d'octobre nous apprend que « *personne, pour ainsi dire, ne parle plus de l'affaire Dreyfus* [235] », l'emploi du « *plus* » révélant que, finalement, on parlait bien de l'affaire Dreyfus auparavant…

D'ailleurs cette affaire provoque tout de même quelques répercussions sur la politique locale. Ainsi, lors de la campagne des législatives de 1898, le républicain modéré Bibal, président du Conseil général du Gers, est amené à écrire à ses amis qu'on ne peut pas voter pour Bascou, pourtant le candidat républicain opposé à Paul de Cassagnac dans l'arrondissement de Mirande, car il « *est de cœur avec l'Allemagne dans l'affaire Dreyfus.* [236] » En Lot-et-Garonne, des manifestations hostiles à Dreyfus et à Zola se déroulent au début du mois de janvier 1898. Les cris « *À bas les Juifs ! À mort Zola !* » sont lancés par les 300 manifestants agenais [237]. Édouard de Perrodil, le candidat de l'arrondissement de Nérac, opposé à la réouverture de l'Affaire par Jaurès [238], se présente comme celui de « *la défense anti-judaïque et anti-collectiviste* », et il organise dans le département une violente campagne nationaliste contre le « *cosmopolitisme.* » La profession de foi du maire et conseiller général de Monflan-

[231] *Ibid.* : rapport du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (29 août 1899).

[232] *Ibid.* : rapport du commissaire de police d'Eauze (11 septembre 1899).

[233] *Ibid.* : rapport du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur (29 août 1899).

[234] *Ibid.* : rapport du commissaire de police d'Eauze (11 septembre 1899).

[235] AD47, 4 M 95 : rapport du commissaire de police de Damazan (du 1er au 15 octobre 1899).

[236] *La République des Travailleurs* et *La Fraternité*, cédant à un courant général d'antisémitisme, ont mis en avant, tout aussi bien que *La Voix du Peuple*, le fait que Bascou est le gendre du banquier Goudchaux.

[237] *Journal de Lot-et-Garonne*, 20 janvier 1898.

[238] « *Il trouve que la France n'est pas encore assez divisée ?* »

quin, le Dr Joseph Brugère, candidat dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, va dans le même sens :

> *« Vous savez dans quel état se trouve le pays : grâce à une législation partout empreinte d'un esprit sectaire, dirigée par la juiverie, le trouble est dans toutes les consciences. […]*
>
> *Vous vous sentez atteints comme patriotes quand vous voyez notre armée et ses chefs insultés par une poignée de Juifs cosmopolites et devant l'inaction du gouvernement. […]*
>
> *Mais je combattrai de toutes mes forces tout acte qui porterait atteinte aux libertés sacrées de la religion, de la famille, de la société. [239] »*

Pendant la session du Conseil général du Gers qui s'est tenue à la fin du mois d'août 1899, au cours de laquelle Paul de Cassagnac a de nouveau attaqué la République et ses représentants, Joseph Lasies (nationaliste antisémite) et Jules Delpech-Cantaloup (bonapartiste) annoncent l'attitude qu'ils jugent devoir être la leur si le Conseil de Guerre était favorable à Dreyfus : la refuser et ne pas s'incliner devant le jugement. Cassagnac est plus mesuré : peu convaincu de la culpabilité de Dreyfus, il a du reste toujours évité de se prononcer et dit accepter le verdict, quel qu'il soit. En 1906, lors de la réhabilitation de Dreyfus, quinze communes du Gers n'ont volontairement pas affiché l'arrêt de la Cour de Cassation [240]. Le journal landais *L'Adour* félicite le maire d'Onesse-Laharie qui a fait de même, regrettant toutefois que cet exemple n'ait pas été suivi dans les Landes [241].

L'affaire Dreyfus n'a certes pas bouleversé la vie politique du cœur de la Gascogne, mais, comme ailleurs, elle a cependant permis aux antisémites de révéler au grand jour leur idéologie nourrissant le nouveau nationalisme qui rejette les républicains ministériels *« antilibéraux, mangeurs de curés et dreyfusards. [242] »* Les écrits de certains ex-boulangistes sont révélateurs, bien qu'ils nient officiellement la composante essentialiste de leur racisme. Devenu socialiste, Pierre-Éloi Sorbets assène régulièrement des diatribes profondément antisémites :

---

[239] *Journal de Lot-et-Garonne*, 1er mai 1898. Pour Xavier de Lassalle, cette profession de foi est un *« loyal appel aux sentiments de justice, de libéralisme et de défense nationale. »*

[240] Dans le Gers : Sauveterre, Saint-Soula, Puylausie, Montégut-Savès, Sauvimont, Montadet, Garravet, Cadeillan, Espaon, Gaujac, Mongauzy, Saint-Loube, Amade, Saint-Lizier du Planté et Montpezat (AD32, 1 M 280 : rapport du préfet du Gers au ministre de l'Intérieur du 13 août 1906).

[241] *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, 14 juin 1899.

[242] *Le Patriote*, 12 mai 1901.

« Compte de fin d'année : […] Si les événements ont mis de l'obstination à ne pas se produire à Nérac, il n'en est pas de même pour ce cher pays de France dont l'histoire reste marquée de deux faits terribles, heureusement rares dans la vie d'un peuple : l'assassinat du chef de l'État et la trahison de Dreyfus, deux choses inexplicables tant elles sont monstrueuses. […]

Le capitaine Dreyfus est un Français annexé. […]

Dieu me garde d'incriminer la race sémite d'où provient le traître. Il y a de braves cœurs, ils sont même très nombreux, mais la malédiction que Dreyfus leur jeta semble les poursuivre et les marquer comme un péché originel. Le traître Dreyfus, avant d'accomplir son acte infâme, aurait dû songer au Juifs ses frères, persécutés et chassés des autres pays, à ceux-là même qui ont trouvé dans notre France accueillante, généreuse et libérale la patrie qu'ils n'avaient pas. […]

Heureusement que notre esprit largement libéral, tolérant, surtout scientifique, ne cherchera pas l'origine, les causes et les effets de l'acte de Dreyfus dans l'atavisme. Non. Laissons aux fanatiques en proie à une idée fixe le soin de rendre Israël responsable de tous les péchés, de tous les maux qui affligent la France, mais constatons néanmoins que l'esprit sémite, qui est un peu trop l'Esprit Saint qui descend sur le Veau d'or [243]*, absorbe plus que de raison notre vieille race aryenne. Aux philosophes et aux penseurs de veiller. […]*

Voilà qui nous consolera un peu de la mauvaise année qui, par Dreyfus, aurait pu devenir l'Année terrible ! [244] *»*

De même, Joseph Cauboue-Marceille [245], candidat aux législatives de 1898 dans l'arrondissement de Marmande sous l'étiquette de républicain, montre lui aussi au cours de la campagne un antisémitisme assez poussé. S'il rappelle qu'il a été candidat à la députation en 1885 avec *« Fallières, Deluns-Montaud, Darlan, Leygues, de Mondenard, Dauzon père… »*, il garde des griefs contre l'opportunisme et ses représentants lot-et-garonnais en évoquant sa destitution de 1887 : *« Je suis un ex-attaché au ministère de l'Intérieur, destitué, sans l'ombre d'un motif, par Armand Fallières d'après les avis du juif Isaïas Levaillant.* [246] *»*

Cet antisémitisme, tant de Sorbets que de Cauboue-Marceille – et de bien d'autres –, devenu *« une doctrine ramasse-tout* [247] *»* pouvant expliquer les maux dont souffre la France [248],

[243] Cette phrase rappelle certains articles parus dans les *Semaines chrétiennes* qui croient à la malédiction pesant sur Israël.

[244] *Journal de Nérac*, 30 décembre 1894.

[245] Devenu agent d'affaires, il habite Bordeaux, mais possède en Lot-et-Garonne la métairie *La Coste* à Taillebourg et Sénestis.

[246] AD47, 3 M 227.

[247] WINOCK Michel, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques, 1871-1968*, Paris, 1995 [1986], p. 169.

[248] Aussi bien la misère des ouvriers par les financiers juifs, les malheurs de l'Église par le complot judéo-maçonnique, que la division des Français par la « conquête juive ».

se dilue dans l'idéologie nationaliste en gestation depuis le boulangisme : les Juifs sont des étrangers *« dans une France trop bonne qu'ils trahissent par leur seule existence avant de la trahir, comme Dreyfus, en acte.* [249] *»* L'antisémitisme des nationalistes du cœur de la Gascogne [250] montre qu'il va de pair avec le rejet de la République. Quelques exemples glanés dans *Le Patriote* montrent bien cette association d'idée :

> *« La société La Basoche (association réservée à ceux qui ne sont pas encore patrons) n'arrive pas à obtenir d'autorisation, car il faut qu'elle dise au ministre de l'Intérieur à quel usage seraient employés les fonds en cas de dissolution. […] Est-ce que l'on prendrait déjà La Basoche pour une congrégation ? Nous engageons M. Maurel à répondre au ministère que, dans le cas de dissolution, le fonds social serait employé à un formidable gueuleton en l'honneur d'Israël. L'autorisation sera immédiatement accordée.* [251] *»*
>
> *« Lorsqu'ils ont été élus maire et adjoint de Houeillès, Vidou et Cazeneuve ont offerts à leurs amis un magnifique banquet de plus de cent couverts. Lorsqu'au contraire, MM. les républicains plus ou moins maçonniques donnent un dîner, chaque invité doit payer de sa poche. Là voilà bien la juiverie, là voilà bien.* [252] *»*
>
> *« À cette heure lamentable, trois groupes se sont emparés du ministère Waldeck-Rousseau : la Haute Banque, la franc-maçonnerie et le collectivisme (…). La secte la plus forte est la secte juive grâce aux flots d'or qu'elle possède.* [253] *»*
>
> *« Nous sommes bien, nous autres Français, sous le couteau d'Israël !* [254] *»*
>
> *« Nous sommes ruinés par les Juifs et ceux qui les défendent.* [255] *»*

Les élections de 1902 s'inscrivent dans ce registre. Xavier de Lassalle attend d'elles qu'elles dissipent :

> *« le malaise insupportable qui pèse sur le pays en arrachant le pouvoir à la triple coterie judaïque, maçonnique et collectiviste.* [256] *»*

---

[249] REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Éditions du Seuil (collection « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 11), 1975, p. 33.

[250] Voir *supra*, p. 399-400 et p. 425.

[251] *Le Patriote*, 31 mars 1901.

[252] *Ibid.*, 7 avril 1901.

[253] *Ibid.*, 2 juin 1901.

[254] *Ibid.*, 1er septembre 1901.

[255] *Ibid.*, 23 mars 1902.

[256] *Journal de Lot-et-Garonne*, 11.05.1902.

Et Édouard de Perrodil, alors soutenu par Jules Lemaître, président de la Ligue de la Patrie française, répète ses vociférations précédentes :

> *« Oui, je serai candidat en 1902, candidat de la République libérale, nationale et patriote contre la République des escrocs et des traîtres ; candidat de la démocratie contre les aristocrates de la finance juive provisoirement alliés par la vertu de sainte Galette aux démagogues collectivistes.* [257] *»*

Si les sources consultées n'ont pas montré un cœur de la Gascogne ayant subi de grandes résistances de la part des anarchistes – du reste peu nombreux –, c'est du côté des droites que les marques d'hostilité à la République ont été les plus prégnantes : des monarchistes ont refusé le Ralliement et beaucoup d'entre eux se placent derrière l'étendard nationaliste afin de maintenir leur idéal de restauration – la figure de Jeanne d'Arc, pleinement exploitée à partir des années 1890, symbolisant parfaitement leur combat. Le mouvement nationaliste est cependant plus complexe puisque des personnalités politiques, tel le député landais Théodore Denis par exemple, se disent républicaines mais s'inscrivent à la Chambre comme nationalistes au groupe de l'Action libérale.

Les années 1890 sont celles du radicalisme et de la poursuite de l'ancrage républicain, qui se traduit électoralement par un net recul des conservateurs [258], mais les résistances des antirépublicains ne cessent pour autant, et nos recherches nous ont permis de mettre au jour l'existence de comités locaux ou départementaux de ligues nationalistes. Les crises politiques nationales, comme le scandale de Panama et l'affaire Dreyfus, trouvent également un écho dans la vie politique gasconne. L'appel de Jules Lemaître pour inciter les électeurs de l'arrondissement de Nérac à voter Édouard de Perrodil en 1902 résume à lui seul l'utilisation que les nationalistes font des affaires qui ont affaibli le régime :

> *« Balayez les dreyfusistes, valets de la finance cosmopolite, qui eussent fait horreur aux Hoche et aux Marceau. Balayez les panamistes et les pillards du trésor de la nation. Et ramenez la République dans ses voies historiques et traditionnelles. Aux urnes, pour le salut de la patrie, pour la purification de la République !* [259] *»*

[257] *Le Patriote*, 29 septembre 1901

[258] Voir *infra*, partie III, chapitre 3.

[259] *Ibid.*, 27 avril 1902.

Parallèlement à l'exploitation des crises politiques, les droites utilisent d'autres armes afin de lutter contre le régime républicain, au premier rang desquelles se placent les idées de fédéralisme, de décentralisation et de régionalisme. Le clergé continue également son combat contre les lois scolaires et/ou républicaines, la loi de 1905 consacrant la séparation des Églises et de l'État et les inventaires de 1906 le faisant entrer dans *« une douloureuse période* [260] *»* envers laquelle *« l'appel à la résistance pour défendre les droits de l'Église* [261] *»* est fortement encouragé.

[260] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 27 janvier 1906.

[261] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 26 janvier 1906.

Chapitre II

Les formes culturelles et religieuses de la lutte antirépublicaine

À Mistral qui lui demande : *« La Provence s'agite. Que fait la Gascogne ? »*,
Jasmin fils lui répond : *« La Gascogne s'éveille ! »*
(In *La Revue du Sud-Ouest*, n°2, février 1885)

Dans la France d'après 1870, Ernest Renan n'est pas seul à réclamer une réforme intellectuelle et morale [1]. Parmi les voix qui interrogent les raisons de la défaite et proposent d'administrer à la France une cure fortifiante, il en est une qui n'a guère attiré l'attention, celle de Frédéric Mistral et de son Félibrige – association de poètes créée en 1854 en Provence ayant pour but de défendre la langue d'oc, et réorganisée en 1876 –, vite rangée parmi les supplétifs réactionnaires de l'Ordre moral : *« marginale parce qu'elle ne s'exprime pas depuis le centre politique du pays, marginale parce que sa partition détonne dans l'univers étroit de la pensée nationale.* [2]» Qu'auraient-ils à dire d'autre, ces folkloristes hors du temps qui processionnent jusqu'à la croix de Provence ou gravissent les marches du sanctuaire de Forcalquier pour y prononcer des ores en langue *dou païs*, que d'en appeler, derrière Mac Mahon et l'Église, au recueillement et au culte des traditions ? Or, parce que la IIIe République se construit autour de l'idée d'unité nationale, et autour de laquelle s'affirme le sentiment national – le pouvoir central éprouvant la nécessité de voir se former une unité réelle du

[1] Voir *supra*, p. 386-387.

[2] BERJOAN Nicolas, « L'idée latine du Félibrige : enjeux, boires et déboires d'une politique étrangère régionaliste (1870-1890) », in *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°42, 2011/1, p. 121-136, principalement p. 121.

peuple français dont le premier vecteur est la langue [3] –, ressuscite le régionalisme qui s'explique par le maintien de la centralisation napoléonienne ayant voulu gommer les particularismes locaux. C'est ainsi, notamment, que le Félibrige revendique l'usage des dialectes occitans. La querelle du régionalisme débouche surtout à partir des années 1870 et plus encore 1890 dans le domaine politique [4] : à la reconnaissance littéraire de la culture et de la langue occitanes, souhaitée par plusieurs poètes fédéralistes, se greffe la décentralisation politique prônée par certains Félibres dans une France d'après 1870 alors encline au retour sur soi mais non aux options décentralisatrices. Lors d'un festival à Montpellier en 1878, le Félibrige lance une idée originale, l'idée latine, souhaitant l'amitié des *« peuples bruns »* – c'est-à-dire la réunion des Italiens, Catalans et Roumains – qu'elle développe par la suite. Le groupe provençal tient compte de cet environnement modifié par la défaite contre la Prusse, caractérisé par l'exubérance du nationalisme français et l'âpreté des luttes politiques opposant républicains et monarchistes.

Si ces revendications culturelles et politiques sont importantes en Provence, prennent-elles les mêmes formes en Gascogne ? Quelles revendications se cachent derrière la création de l'Occitanie et l'apparition des différentes *escolò* à partir de la décennie 1890 ? Représentent-elles un danger pour la République et l'État-nation ? La petite patrie (ou *« matrie »*, selon le néologisme de Berluc-Parussis) devient-elle vraiment l'adversaire de la grande ? Le clergé influence-t-il le mouvement félibréen ?

II. 1. Le mouvement félibréen : entre décentralisation culturelle, décentralisation politique et fédéralisme

Avant d'étudier le Félibrige en Gascogne, il nous faut d'abord comprendre les termes (loin d'être des synonymes !) de décentralisation, de régionalisme et de fédéralisme, ainsi que les enjeux qui se trament derrière eux, parce que devenus des armes des antirépublicains. Ces concepts mêlent des revendications culturelles et linguistiques – d'où le rôle du mouvement félibréen – mais aussi politiques.

[3] Pour Ferdinand Brunot, *« l'unité linguistique est un des facteurs essentiels de l'unité nationale »*, ce qui explique la priorité accordée à l'enseignement du français à l'école primaire (BRUNOT Ferdinand, « Chronique de la langue française », in *Le Siècle*, 1910).

[4] C'est pour cela que nous l'étudions dans ce troisième chapitra consacré aux années 1890/1910.

L'idée de décentralisation, comme aussi plus tard celle de régionalisme – qui, elle, reste cependant une notion assez confuse [5] –, deviennent en effet des outils dans les mains des droites afin de lutter contre le régime républicain et l'héritage révolutionnaire pour qui la République est une et indivisible [6]. Dit ainsi, le constat semble simple. Pourtant, auparavant, sous le Second Empire [7], l'offensive décentralisatrice, qui dénonce l'hypertrophie parisienne et espère une réorganisation des pouvoirs sur la base des libertés nécessaires, émane aussi bien des légitimistes, des orléanistes que des républicains [8]. En fait, à ce moment-là, la revendication décentralisatrice correspond à une démarche d'opposants et semble réconcilier toutes les oppositions à l'Empire [9]. Faute de réelle théorisation politique, décentralisation et régionalisme sont confondus, sous l'Empire libéral, dans le combat politique tactique contre l'autorité de l'Empereur. Mais c'est à partir du début de la IIIe République que la décentralisation devient la clé de voûte de la pensée légitimiste [10]. En effet, le 5 juillet 1871, le comte de Chambord publie un manifeste dans lequel il affirme vouloir fonder son gouvernement sur *« les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales. »* [11] En 1888-1889, René de La Tour du Pin, un des fondateurs des Cercles d'ouvriers catholiques, développe l'idée d'une fédération de seize gouvernements provinciaux. En 1896, l'abbé Lemire

[5] Selon François Dubasque, le terme de « régionalisme » aurait été inventé en 1874 par le poète provençal Léon de Berluc-Parussis. Mais, si l'on suit Guy Rossi-Landi, le mot apparaît pour la première fois sous la plume de Joseph Reinach dans *Les Débats* du 6 octobre 1875 (DUBASQUE François, « Armand Fallières, un Gascon en République », in *Un Lot-et-Garonnais à l'Élysée. Fallières en son temps*. Actes du colloque (Agen/Mézin, 29/30 septembre et 1er octobre 2006), Agen, Conseil général de Lot-et-Garonne, 2007, p. 89-95, principalement p. 89 ; ROSSI-LANDI Guy, « La région », in Jean-François Sirinelli [dir.], *Histoire des droites en France*. T. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 71-100, principalement p. 84).

[6] Au XVIIIe siècle, les nobles ont défendu une conception de la répartition des influences politiques régionales qui supposait le contrôle des provinces par une élite. Le roi, pratiquant une politique centralisatrice, était donc leur adversaire. Mais, après la Révolution, la République leur est apparue comme une menace plus grave encore. Le royalisme participe alors du conflit engagé autour de la décentralisation.

[7] Pendant lequel la question de la décentralisation est importante puisqu'elle suscite pas moins de 77 ouvrages publiés dans les seules années 1860, sans compter les brochures et les articles.

[8] En 1865, l'ouvrage *Un projet de décentralisation*, rédigé par le comité de Nancy, est en effet signé par 19 notables composés d'une majorité de légitimistes, mais aussi d'orléanistes et de républicains.

[9] *Cf.* ROSSI-LANDI, « La région »…, *op. cit.*, p. 77.

[10] *Ibid.*, p. 80-81.

[11] Si le comte de Chambord promet la décentralisation c'est aussi en partie pour empêcher une répétition de la révolution de 1830.

estime que *« la Révolution a abattu tous les pouvoirs locaux et corporatifs »* et qu'il convient en conséquence d'*« opposer un rempart à la tyrannie centralisatrice. »* Parallèlement, dans le camp républicain, l'heure n'est pas à la décentralisation. Le programme de l'Alliance républicaine [12], en décembre 1870, exige au contraire une forte centralisation politique – à la condition toutefois qu'elle n'entrave pas la vie et la liberté communales. Entre 1870 et 1914, très peu de projets de décentralisation ou de régionalisation ont abouti, en dehors de l'élection des conseils généraux au suffrage universel votée en 1872 [13] et de la loi municipale de 1884 dotant les communes de pouvoirs réels et permettant aux conseils municipaux d'élire les maires et les adjoints. Certainement que le souvenir de la Commune, ardemment décentralisatrice, est lourd de conséquences et présent chez les républicains modérés. Aussi, sous la République radicale, la décentralisation est-elle une idée de droite [14]. Elle conduit alors à l'émergence de la notion de région, clé de voûte désormais d'une pensée organiciste et monarchiste : *« l'argumentation régionaliste devient pour longtemps une arme politique d'opposants à la République. [15] »* C'est l'époque des initiatives catholiques en faveur de l'idée régionale, notamment par l'animation de mouvements cependant plus souvent culturels que politiques [16]. C'est aussi la période où Maurice Barrès se prononce pour la création d'assemblées régionales appelées à devenir de véritables parlements régionaux dans des circonscriptions tracées sur une base à la fois économique et historique : *« La Normandie, la Bourgogne, la Lorraine, la Gascogne ont une existence aussi légitime que la France. [17] »* Le journal royaliste *L'Avenir de Lot-et-Garonne* défend l'idée de décentralisation et de région :

> *« Nos conseils généraux manquent souvent d'autorité et de ressources ; ils représentent dans certains cas des intérêts trop particuliers, trop restreints. Tout autre sera l'action et l'influence d'une assemblée régionale représentant les vœux et les intérêts, non plus d'un coin de pays, mais de toute une province. […] Si la France veut recouvrer sa prospérité matérielle et sa grandeur morale, il est deux choses qu'elle doit appliquer à refaire incessamment : la monarchie et la décentralisation. [18] »*

[12] Ledru-Rollin, Brisson, Floquet.

[13] La loi Treveneuc de 1871 libéralise et démocratise l'administration des départements.

[14] Il existe cependant quelques radicaux-socialistes, tel Charles Beauquier par exemple, qui sont favorables à la décentralisation.

[15] ROSSI-LANDI, « La région »…, *op. cit.*, p. 82.

[16] De nombreux prêtres mènent des études d'archéologie et d'histoire locale, contribuent à la diffusion du folklore régional…

[17] BARRÈS Maurice, in *La Quinzaine*, 15 décembre 1895.

[18] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 18 juillet 1895.

Pour les Félibres, le désastre de 1870 s'explique par la surdité de la société française face à leurs mises en garde, leurs injonctions à décentraliser et à cultiver les particularismes locaux. Du reste, le naufrage n'est pas seulement celui de la France mais aussi du monde latin tout entier entré en décadence avec le siècle et désormais dominé par les peuples nordiques. À ces maux, le Félibrige offre sa médication traditionnelle : le fédéralisme qui prend alors le nom de l'idée latine [19]. Charles Maurras quant à lui, pour qui la régionalisation ne peut s'opérer que sous la monarchie, ajoute au régionalisme la greffe nationaliste [20]. Finalement, la décentralisation l'intéresse peu ; il lui préfère le fédéralisme [21] car cette idée doit tendre à défaire l'œuvre de la Révolution [22] – à la fois son maillage administratif, son ordre social, son action linguistique et intellectuelle, ses aspirations universalistes : *« Il y a* une *France. Il y a* un *ensemble de dialectes français. Il y a* une *histoire,* une *civilisation,* une *âme de la France. […] Il y eut un ancien régime, il n'y a pas encore de régime nouveau : il n'y a qu'un état d'esprit tendant à empêcher ce régime de naître. »* Sans être favorable à la monarchie, le syndicalisme jaune – mouvement porté aussi bien par l'extrême droite nationaliste et antisémite que par certains radicaux cherchant à contrer la gauche marxiste – est également décentralisateur, dans le droit fil des idées de Barrès. Il utilise notamment la révolte des viticulteurs lan-

[19] Le folkloriste languedocien Achille Montel, rendant compte de la tournée de *L'Armana provençau* de 1871 aux lecteurs de *La Revue des langues romanes* (tome 1, 3e trimestre 1870, p. 348), appelle ces derniers à soutenir l'œuvre des défenseurs des traditions à qui Sedan a donné raison : *« On voit, à cette heure, combien nous étions dans le vrai, malgré notre petit nombre, nous qui désirions que la vie libre du peuple ne soit pas un vain mot, nous qui voulions que sa loi pût se manifester pleinement à tous les degrés, par de fortes et vivaces autonomies. »*

[20] Pour lui, le principe électif de la République condamne toute possibilité de régionalisme car, pour rester au pouvoir, un parti centralise. Alors que grâce à l'absence de principe électif, *« l'essence de la monarchie est de régionaliser et de décentraliser. »*

[21] On a parfois voulu y voir la tentation du séparatisme. Mais cette idée est sujette à caution : *« Contrairement à une légende persistante, il n'a jamais traversé une phase d'autonomisme "occitan" ou provençal quelconque. En réalité, Maurras n'a été habité par sa "provençalité" que dans la mesure où elle l'a protégé de la tentation "cosmopolite" de la Grande Ville. […] il tentera d'imposer l'idée que seule la monarchie ("Autorité en haut, libertés en bas") saurait sauver l'identité provençale en péril, menacée, tout comme l'identité française dont elle est le meilleur garant, contre les "Quatre États Confédérés" (Juif, Maçon, Protestant, Métèque). »* (in LINDENBERG Daniel, article en ligne : http://www.cairn.info/articlep.php?ID_ARTICLE = LPM_001_0052).

[22] Nationaliste, monarchique, le fédéralisme devient aussi chez Maurras antisémite, au nom du sol concret, de la race concrète, de la tradition concrète.

guedociens de 1907 pour étayer sa thèse, et le journal landais conservateur *L'Adour* relaie les propos de Pierre Biétry, député de Brest et président des Jaunes :

> *« Le Midi, à l'unanimité, se soulève pour ses intérêts matériels, pour obliger le gouvernement à le protéger de la fraude. […] Les Méridionaux prennent en grippe les politiciens, ils chassent leurs députés comme des chiens galeux. Il n'y a plus ni radicaux, ni royalistes, ni socialistes, mais des viticulteurs, mais des "gens du Midi" et quelques jours après des "fédérés", des "départements fédérés". Aussitôt, grand émoi. Les politiciens, comme toujours, essaient de jeter l'équivoque dans les esprits. Ils traduisent Fédéralisme par Séparatisme. […] Les exploiteurs de Brisson et Clemenceau, et tous leurs journaux, sont même plus intransigeants dans le despotisme et la centralisation monopolaire que les monarchistes, plus autocrates que l'empereur de toutes les Russies. […]*
>
> *Au point de vue du mouvement jaune, ces constatations sont d'autant plus nécessaires que nous sommes, nous, pour la décentralisation. Notre programme n'est pas séparatiste : nous voulons des Chambres de capacités, c'est-à-dire des organisations par régions de tous les intérêts matériels, particuliers à ces régions, en les adaptant ensuite pour le mieux de la Patrie, par la Fédération entre elles de ces Chambres de capacités. Il est fou à un Parlement composé de politiciens incompétents de vouloir légiférer en même temps pour le Midi, le Nord, l'Est, l'Ouest et le Centre. Les Chambres de capacités seront de petits parlements compétents et étudieront les questions qui les concernent avant le Parlement fédéral. Ce n'est pas du séparatisme, c'est de l'administration nationale. […] Ce n'est pas déchirer l'unité de la Patrie qu'organiser des forces de la Patrie, que les fédérer par régions.*
>
> *Oui, le Midi désire le fédéralisme comme les autres régions qui n'osent pas encore le dire. Nous, les Jaunes, par les Chambres de capacités nous avons inscrit le fédéralisme à la base de notre plan de réorganisation nationale. Voilà qui risque de nous englober dans le complot royaliste, tant il est vrai que nos républicains ne savent plus où est la République.* [23] *»*

La réflexion de Maurras étant née au sein même du Félibrige – le 21 février 1892, il cosigne avec Frédéric Amouretti la *Déclaration des Félibres fédéralistes* –, il nous faut étudier l'origine de ce mouvement, ses contradictions, son influence en Gascogne et voir si les théories de Maurras ont trouvé un écho parmi les Félibres et intellectuels gascons. Mais *« le régionalisme est-il nécessairement antirépublicain ?* [24] *»* ; question revenant à demander si la République française est jacobine par essence.

[23] In *L'Adour*, 4 juillet 1907.

[24] THIESSE Anne-Marie, « La République des régionalistes », in Vincent Duclert et Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 433-438, précisément p. 433.

II. 1. a. La défense de l'occitan : d'abord une quête identitaire

Si le français est devenu la langue de la nation c'est bien – tel que, depuis l'abbé Grégoire, le dogme républicain le rappelle non sans motifs idéologiques – parce qu'il a assuré le rayonnement des Lumières [25]. En effet, selon Grégoire, les paysans, engoncés dans leurs patois archaïques, doivent être régénérés pour leur propre bonheur et souvent en dépit de leur volonté [26]. Le projet qu'assigne l'abbé Grégoire à la France est d'*« uniformiser le langage d'une grande nation de manière que tous les citoyens qui la composent puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées [27] »* car, a-t-il déjà écrit en 1788, *« les gouvernements ignorent ou ne sentent pas assez combien l'anéantissement des patois importe à l'expansion des Lumières. [28] »* En 1794, dans un rapport du Comité du salut public, Bertrand Barère demande : *« Écrasons donc l'ignorance, établissons des instituteurs de langue française dans les campagnes, […] cassons ces instruments de dommage et d'erreur que sont le breton ou le basque. [29] »* Aussi, avec la Révolution, se trouvent brutalement rejetés dans le camp de l'archaïsme les authentiques contre-révolutionnaires que les simples tenants d'une identité culturelle et linguistique régionale dont l'idiome est désormais appelé patois et devient l'objet de toutes les suspicions dès lors que la Révolution postule, par la bouche de Barère, que *« le fédéralisme et la superstition parlent bas breton. »* La langue est ainsi subordonnée aux intérêts civiques de la nation. Le français est proclamé langue nationale, outil de l'idéal nouveau et de la centralisation administrative puisque, avec la nation, triomphent dans toutes les parties de la France une et indivisible les lumières de la Raison. Comme toutes les autres langues régionales, l'occitan est donc en péril.

---

[25] CHANET Jean-François, *L'École républicaine et les petites patries*, Éditions Aubier (coll. « Histoires »), Paris, 1996, p. 209.

[26] Comme l'écrit Pierre Birnbaum : *« les Français quittant ainsi le vieil homme. »* In BIRNBAUM Pierre, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 2003 [1998, Éditions Fayard,], p. 67.

[27] GRÉGOIRE (abbé), « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », in Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel (dir.), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975, p. 302-303.

[28] GRÉGOIRE (abbé), *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs* (1788), Paris, Flammarion, 1989, p. 160-161.

[29] BARÈRE Bertrand, « Rapport du Comité du salut public sur les idiomes », 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), in *Une politique de la langue, op. cit.*, p. 294-297.

Le terme « occitan » n'est pas toujours aisé à employer. En effet, le « Midi des Occitans » n'est ni fixé ni confirmé par le découpage régional actuel – à la différence de la Bretagne ou de l'Alsace –, nulle entité administrative ne s'étant d'ailleurs jamais appelée « Occitanie » ni même « Midi » [30]. Si des textes médiévaux évoquent la *Provincia occitana* et si l'expression *Patria occitaniæ* est parfois usitée au XVIe siècle, l'utilisation de ce mot est bien peu constante du Moyen Âge au XIXe siècle, date à laquelle le nom d'« Occitanie » apparaît dans les dictionnaires de langue française [31], toutefois comme l'écho d'un vocable perdu. Le romantisme mettant à la mode les langues et les cultures populaires, le poète agenais Jasmin connaît-il alors la gloire littéraire dans la France entière. Cependant, au cours du XIXe siècle, la bourgeoisie occitane continue à se « désoccitaniser », en raison, pour beaucoup d'historiens et de linguistes, de l'école qui *« répand sans faiblesse le français.* [32] » En effet, la loi Guizot du 28 juin 1833, obligeant toutes les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école primaire de garçons, a par conséquent fait développer l'usage du français dans les campagnes, éliminant progressivement par là même celui de la langue orale. Les élites protestantes contribuent au recul des langues vernaculaires car, grandes lectrices de la *Bible* en langue vulgaire – c'est-à-dire en français –, elles favorisent ainsi, en pleine Occitanie, l'expansion de la langue officielle. C'est par exemple le cas, dans les années 1830, du jeune sous-préfet de Nérac, le baron Georges-Eugène Haussmann, qui, suivant les consignes de François Guizot, fait construire de nombreuses écoles dans son arrondissement et développe l'enseignement du français. Si son objectif premier est d'« *éclairer les masses et* [de] *les rendre meilleures* [33] » par le biais de l'instruction, il veut aussi se faire comprendre de ses administrés qui s'expriment plus volontiers en gascon qu'en français. Le rôle de l'école est donc déterminant. L'historien amé-

[30] MARTEL Philippe, *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et d'opinion (1850-1914)*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux (coll. « Saber »), 2010, 690 pages, p. 23.

[31] Notamment dans le complément du *Dictionnaire de l'Académie française* en 1862. « Occitanie » est alors un des noms donnés aux provinces du Midi de la France.

[32] LAFONT Robert, « Deux types ethniques », in *Le Sud et le Nord : dialectique de la France*, Toulouse, Éditions Privat, 1971, p. 118.

[33] Délibération du Conseil d'arrondissement de Nérac de 1836 inspirée par Haussmann, in DELPONT Hubert et SANCHEZ-CALZADILLA Hervé, *Haussmann d'Albret. Le sous-préfet de Nérac (1832-1840), le notable landais (1840-1891)*, Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1993, p. 52.

ricain Eugen Weber ne dit-il d'ailleurs pas qu'elle est *« le processus d'acculturation final qui a transformé les Français en Français* [34] *»* ?

Sous la IIIe République – dont l'œuvre scolaire est souvent décriée par de nombreux occitanistes [35] –, le processus de diffusion de la langue française est accéléré parce que la République a besoin d'un grand nombre de petits cadres possédant un minimum d'instruction. L'idée qu'assurer à la jeunesse un peu d'éducation est nécessaire pour échapper à la fatalité de la terre s'affirme de plus en plus, notamment en Gascogne. Le déclin de la grande propriété foncière laisse la place à une classe nouvelle qui, sourdement, aspire à l'indépendance et au contrôle des affaires publiques. Cette catégorie de petits et moyens propriétaires, fort nombreux dans les départements du Gers et du Lot-et-Garonne, est particulièrement sensible au message des républicains *« prompts à jouer du mythe du petit contre le gros.* [36] *» L'Amo de la Terro* (1902), une des pièces de théâtre du félibre néracais Marcel Durey, *capiscol* de l'*Escolo Gascouno de Marguerito*, qui tourne autour de la confrontation entre deux frères, Petitoun, un paysan précaire qui parle gascon, et Firmin, un employé d'administration « expatrié » à Bordeaux, un bourgeois qui parle français, reprend ce thème déjà au cœur de *La Terre qui meurt* de René Bazin (1899) comme de *Franchimand* de Simin Palay. L'enjeu, c'est Louis, le fils de Petitoun, qui, après avoir suivi des études et fait son service militaire, veut rester à Bordeaux, encouragé en cela par son oncle. L'école et l'armée sont donc bien les structures qui forment les jeunes Français et qui « arrachent » les fils à leur père et à la terre [37]. De plus, la pièce met

---

[34] WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, trad. par Antoine Berman et Bernard Géniès, Paris, Fayard/Éditions Recherches, 1983, p. 438.

[35] *Cf.* CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*…, *op. cit.*, p. 209. L'auteur explique que *« coupables de déracinement, aux yeux des régionalistes conservateurs du début du siècle, les instituteurs de la IIIe République sont aujourd'hui accusés par les régionalistes d'extrême gauche d'avoir été les agents d'un "colonialisme intérieur", voire d'un "génocide culturel" »* (p. 27). D'ailleurs, pour un Inspecteur d'Académie du Nord en 1888, *« en arrachant les populations à l'idiome local, on les arrache à une sorte de prison où l'air, le soleil, la vie manquent, où le mouvement et le progrès ne pénètrent pas, où l'âme s'atrophie dans une routine séculaire. »*

[36] BAUMONT Stéphane, *Vie politique et professions libérales en Lot-et-Garonne depuis la IIIe République*, Mémoire de DEA d'Histoire du droit, des institutions et des faits sociaux, Université de Poitiers (sous la direction de Jean-Louis Harouel), 1985, p. 206.

[37] La voisine de Petitoun, Mlle Élise, dont le père est un commerçant qui, lui, a choisi de revenir à la campagne, fournit l'argent nécessaire pour empêcher la saisie des biens de Petitoun permettant à Louis de ne plus avoir à payer les dettes qui l'accablent à condition que celui-ci épouse une paysanne et qu'il relance la ferme de son père. La survie de l'exploitation agricole est au cœur de la pièce que Guy Latry qualifie de contre modèle uto-

parfaitement en scène l'opposition entre les deux langues, le gascon, parlé par Petitoun, et le français, usité par Firmin. Quant au fils, il est raillé, car il ne parle bien aucune des deux. Voyant sa dépendance menacée, Petitoun fait un réquisitoire contre la vie urbaine socialement stérile [38] et ne veut pas que son frère fasse de Louis un *franchimand*. L'école, et surtout l'école républicaine, serait donc la fossoyeuse des dialectes locaux [39]. Et, au début des années 1900, suivant les préconisations de l'abbé Grégoire et de Bertrand Barère, les gouvernants de la IIIe République, voulant en finir avec les tolérances qui subsistaient à l'égard des dialectes locaux et des prières dans les écoles publiques, ont assimilé archaïsme linguistique à tradition religieuse [40]. Les langues régionales sont dévalorisées car elles sont perçues comme un *« héritage du passé féodal »*, un *« élément d'une culture populaire inadaptée à la modernité »* et la *« sujétion politique de l'échelon local dans un système centralisé qui n'admet pas de contre-pouvoir à la base. [41] »*

La langue est par conséquent un marqueur identitaire essentiel : c'est à travers elle que la conscience identitaire s'éveille en Gascogne au lendemain de la Révolution française et de l'Empire. Déjà à la fin de l'Ancien Régime, l'œuvre uniformisatrice a suscité en Aquitaine, et notamment à Bordeaux, une réaction dont Meste Verdiè (1779-1820) en a été le premier représentant : bien avant le projet de Félibrige de Frédéric Mistral datant de 1854, il revendique son appartenance à *« une société des poètes gascons »* et fait des émules pendant les décennies suivantes [42]. Jasmin en offre le meilleur exemple. Il faut cependant attendre l'influence de Mistral pour assister en Gascogne à une véritable renaissance occitane. Elle reste toutefois le fait d'intellectuels et d'écrivains alors que la langue décline toujours plus dans l'usage courant : la littérature gasconne, malgré sa diversité, manifeste la volonté de porter une identité

---

pique, car le bourgeois doit revenir à la terre (*Cf.* Conférence donnée le 3 mai 2006 par Guy Latry sur *« Le théâtre de Marcel Durey »* au CECAES, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3).

[38] Preuve de cette stérilité, Firmin ne s'est pas marié, n'a pas d'enfant, est égoïste : Petitoun n'a peut-être qu'une petite ferme, mais c'est déjà ça. Tandis qu'il vit au rythme des saisons, Firmin, lui, vit au rythme des bureaux.

[39] L'article 14 du règlement scolaire laïque modèle, adopté le 7 juin 1880, interdit d'employer en classe une autre langue que le français : *« Le français sera seul en usage dans l'école. »*

[40] CHANET, *L'École républicaine et les petites patries…*, *op. cit.*, p. 209.

[41] MARTEL Philippe, « Les gauches félibréennes », in *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n°152 (Spécial « Les "petites patries" dans la France républicaine », avril/juin 1999, p. 15-30, plus particulièrement p. 22.

[42] BOURCIEZ E., « Éléments pour une bibliographie gasconne du Bordelais », in *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 1940.

régionale. Comme s'en réjouit Élie Fourès, vice-président des Félibres de Paris : *« Les gais et bons Méridionaux […] font résonner à l'oreille des Parisiens la belle langue d'oc, la vieille langue maternelle, la noble langue de Jasmin et de Mistral, la langue de la terre natale.* [43] *»*

D'autre part, quand les maintenances sont reconstituées en 1912, celle de Gascogne-Béarn fournit à elle seule le quart des inscrits au Félibrige [44], ce qui révèle le poids du Sud-Ouest dans cette renaissance occitane. Sur le terrain, l'organisation du Félibrige est complexe. Les félibres de 1862, cooptés à vie, deviennent des « majoraux ». Les mainteneurs sont répartis en fonction de leur région d'origine dans des instances nommées des « maintenances », correspondant en gros aux grandes aires dialectales et administrées par différents dignitaires. Tout en bas de cette pyramide, au niveau de la ville ou du département, les mainteneurs se réunissent dans des groupes locaux appelés *escolo* (« écoles ») et dirigés par des *capiscols*. Plusieurs *escolo* se créent dans le Sud-Ouest. La plus célèbre est certainement l'*Escolo de Gastou Febus* fondée à Pau en 1896 par un petit groupe d'écrivains béarnais et bigourdans, et dont le secrétaire de section, pour les Landes, est le chanoine Césaire Daugé [45], qui publie en français et en gascon, en vers ou en prose, de nombreux ouvrages d'histoire, de littérature et des pièces de théâtre. *« Que l'on n'achève pas de détruire ce qui reste de nos vieilles provinces. Qu'on les rétablisse plutôt […] sans méconnaître les exigences des temps modernes. Que l'on permette à un Gascon d'être quelqu'un en Gascogne, à un Provençal d'être quelqu'un en Provence, sans recourir à la consécration de Paris »*, écrit-il en 1916 dans la préface du tome premier de son enquête sur *Le mariage et la famille en Gascogne*. En Lot-et-Garonne, on trouve l'*Escolo de Jansemin* à Agen (à partir de 1890), celle de *Lou Calel* à Villeneuve-sur-Lot et aussi l'*Escolo Gascouno de Marguerito* à Nérac (1901) qui compte 155 membres [46], fondée par cinq érudits néracais au lendemain de la félibrée annuelle de l'*Escolo de Gastou Febus*, présidée par Mistral, qui venait de se dérouler à Pau. Marcel Durey, impri-

[43] FOURÈS Élie (vice-président des Félibres de Paris), « La cigale vengée par les abeilles », in *La Revue du Sud-Ouest*, n°1, janvier 1885.

[44] *Cf.* MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 101 *sqq.*

[45] Né à Aire-sur-l'Adour en 1858, mort en 1945.

[46] Si l'*Escolo Gascouno de Marguerito* apparaît en 1901, l'idée de sa création remonte cependant à 1886 grâce à l'initiative de plusieurs érudits locaux, en mal de sociétés littéraires et de lieux de spectacles dans la ville (tels Marcel Durey et Pierre-Éloi Sorbets, futur boulangiste). L'idée reste lettre morte, mais resurgit en 1895. Encore avorté à cette date-là, le projet voit enfin le jour en 1901, période où l'*Escolo de Jansemin* à Agen et *Lou Calel* à Villeneuve-sur-Lot sont tombées en déliquescence.

meur et directeur du *Journal de Nérac*, en devient le *capiscol* [47]. Le Périgord voit également la création de l'*Escolo du Bournat* (1902) [48], et, dans les Pyrénées centrales, autour de Bagnères-de-Luchon (courant de leur piémont jusque dans le sud du Gers), s'épanouit l'*Escolo deras Pireneos* (1905) [49]. Les activités de ces *escolo* sont variées : organisation de Jeux Floraux et de spectacles (représentations théâtrales, chants, danses…), publication de revues [50]. Le mouvement félibréen ainsi que la Gascogne – ses paysages, son histoire, ses personnages les plus célèbres –, sont les thèmes fréquemment mis à l'honneur. Plusieurs poètes gascons acquièrent une grande renommée, qu'il s'agisse, par exemple, d'Emmanuel Delbousquet ou d'Isidore Salles, ancien sous-préfet de Dax considéré comme un des grands Félibres du Sud-Ouest pour ses *Poésies gasconnes*. Cependant, jusqu'en 1891, date de la mort de Roumanille, le Félibrige « officiel » passe pour un mouvement réactionnaire, catholique et monarchiste. Pourtant, c'est au moment où le Félibrige s'organise solidement en 1876 sous la direction de Roumanille, dans le but de discipliner toutes les forces, qu'il éclate en tous sens, car, en réaction face à l'emprise de l'école d'Avignon, le Félibrige « rouge » – républicain et anticlérical – s'organise. Le Félibrige est-il un mouvement rétrograde ?

II. 1. b. Le régionalisme : une notion contre la République jacobine ?

Les études sur le Félibrige ont suscité des écrits parfois contradictoires, tant il est vrai que le mouvement est complexe à saisir. Mais l'Histoire ne peut se satisfaire de clichés à véhiculer ou d'images d'Épinal qui ont souvent la vie longue... Le Félibrige « officiel » passe donc, à tort ou à raison, pour un mouvement réactionnaire, catholique, monarchiste et décentralisateur. La personnalité de Roumanille y a été pour beaucoup. La devise félibréenne – *« Mantendrai » (« Je maintiendrai »*) – a été interprétée comme un slogan rétrograde, opposé au désir du progrès. D'ailleurs, beaucoup de poèmes offrent un arrière-goût nostalgique de ce qui est condamné par la marche de l'Histoire [51]. Et pour de nombreux traditionalistes, du fait que la seule idée de nation acceptable à leurs yeux soit celle qui s'applique à la patrie char-

[47] La création de l'*Escolo Gascouno de Marguerito* est saluée par Mistral lui-même dans une lettre qu'il adresse au *capiscol* le 19 juillet 1901.

[48] Qui compte jusqu'à 833 membres en 1911.

[49] Avec 149 adhérents.

[50] *Reclams de Biarn e Gascougne* pour l'*Escolo de Gastou Febus* à partir de 1897, *Rebuo de l'Escolo Gascouno de Marguerito* pour la société félibréenne de Nérac de 1902 à 1912…

[51] CAMPROUX Charles, *Histoire de la littérature occitane*, Paris, Payot, 1953, 239 pages, p. 173.

nelle identifiable à la province d'Ancien Régime, le nationalisme s'incarne dans un régionalisme ethnique postulant l'existence d'un lien privilégié entre une population, une culture et un territoire, qui peut s'exprimer à travers des organisations telles que le Félibrige [52]. Depuis le choc de la Commune, Mistral et Roumanille, loué par l'Académie Jasmin d'Agen qui considère même ce dernier comme *« le promoteur intelligent de la Renaissance félibréenne [53] »*, organisent de grandes fêtes poético-religieuses, avec concours de cantiques provençaux et discours des préfets de l'Ordre moral. En quête de son identité, le Midi, produit, aux temps forts du Félibrige qui porte l'idée d'un Midi unitaire – *« des Alpes aux Pyrénées »* selon le vœu de Mistral [54] –, un mouvement de revendications qui, pour de nombreux historiens, sont à la fois conservatrices, antimodernistes et opposées à la centralisation jacobine. Car le progrès fait peur. Ainsi, comme en Provence c'est l'arrivée du rail et l'attraction de Marseille, accentuant le mouvement de migrations millénaires, qui font que la majeure partie de la population change plus rapidement qu'en aucune période antérieure de vie économique, de cadres sociaux et même de langage, le Félibrige est créé en réaction consciente à ce présent trop vif. Il représente *« un traditionalisme magnifiquement orchestré. [55] »* Ce mouvement, fondé en 1854 pour empêcher l'abandon et la mort de l'idiome provençal en lui rendant la dignité de langue littéraire, est perçu pour certains comme étant profondément conservateur. Selon Maurice Agulhon, *« il correspond au monde terrien et rural de Provence occidentale où se maintiennent la vieille polyculture et la société traditionnelle, à cette partie de terre qui tourne encore le dos à Marseille. [56] »* Parce que Frédéric Mistral a écrit : *« notre patrie s'annexa librement à la France, non comme un accessoire à un accessoire, mais comme un principal à un autre principal »*, les régionalismes, pour Pierre Barral, *« se sont longtemps nourris exclusivement des valeurs traditionalistes. [57] »* Françoise Taliano-des-Garets considère également que *« l'identité se forge contre le jacobinisme unificateur de la République »* et qu'il s'agit

[52] MILZA Pierre, « Les cultures politiques du nationalisme français », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1999], p. 335-375, précisément p. 340.

[53] FOURÈS Auguste, « De l'épuration des patois d'oc », in *La Revue du Sud-Ouest* (publiée par l'Académie de Jasmin), n°3, mars 1885.

[54] Dans les premiers statuts de 1862, la Provence est synonyme de *« Midi tout entier »*.

[55] AGULHON Maurice, *Histoire de la Provence*, Toulouse, Éditions Privat, p. 484-485.

[56] *Id.*

[57] BARRAL Pierre, « La patrie », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*. T. 3 : *Sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, p. 101-124, principalement p. 110.

même d'une *« identité assiégée qui se cherche, tournée vers le passé.* [58] *»* La défense des dialectes peut donc constituer un moyen de lutte contre la République. Quels critères nous permettent de l'affirmer ?

Le premier d'entre eux est le rôle de l'Église, très active pour maintenir l'emploi des « patois » [59], et ce dans toutes les régions, car l'usage des dialectes permet non seulement de se faire comprendre de la population – en 1899, un statisticien estime que deux millions de Français de nationalité ne sont pas du tout francophones [60] – mais c'est aussi un moyen pour lutter contre la IIIe République et son jacobinisme centralisateur obligeant à utiliser le français sur l'ensemble du territoire [61]. Ainsi, *« gardiens de traditions parfois non écrites, quelques prêtres deviennent les défenseurs érudits des parlers maternels.* [62] *» « Le clergé connaît bien cette puissance du dialecte local : il sait s'en servir à l'occasion […].* [63] *»* Le Sud-Ouest n'échappe pas à la règle : dans le Gers par exemple, des cantiques sont chantés en gascon [64]. Le régime républicain contrôle la langue dans laquelle le catéchisme est dispensé, considérant qu'un agent rétribué par l'État doit assurer son service dans la langue nationale. Si les dialectes régionaux sont interdits dans les écoles et les cours de récréation, la République entreprend aussi de les chasser des églises. En 1879, une plainte est alors déposée contre Coudroy, le desservant de Lourquen (Landes), parce qu'il refuse d'enseigner le catéchisme en français

[58] TALIANO-DES-GARETS Françoise, « Identité aquitaine et littérature aux XIXe et au XXe siècles », in *À la recherche de l'Aquitaine* (Josette Pontet, Jean-Paul Jourdan et Marie Boisson, textes réunis par), Centre Aquitain d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, Bordeaux, 2003, p. 277-286, principalement p. 281.

[59] *Semaine religieuse de l'archidiocèse d'Auch*, t. 29, p. 401 ; POLGE Henri, « Gascon et français : nouvelle note sur les relations des deux langues », in *Les Landes dans l'Histoire. Centenaire de la Société de Borda. 1876-1975.* Actes du XXVIIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Mont-de-Marsan/Dax, 1976), Société de Borda, Aire-sur-l'Adour, 1978, p. 455- 469, principalement p. 462.

[60] POLGE Henri, « Gascon et français :p. 464.

[61] En Lorraine, avant l'annexion au Reich, le clergé soutient que l'allemand, langue des classes populaires, s'impose en secteur germanophone pour l'enseignement du catéchisme, tout comme dans le Nord où les prêtres des arrondissements de Hazebrouck et de Dunkerque enseignent le catéchisme en flamand ; c'est le cas encore en Bretagne où les curés entrent en lutte contre Émile Combes qui veut interdire l'emploi du breton dans les prédications *ex cathedra*, à la sacristie ainsi qu'aux cours de catéchisme.

[62] CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*. T. 1, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1990, p. 154.

[63] Michel Bréal en 1873.

[64] *Semaine religieuse de l'archidiocèse d'Auch*, t. 29, p. 423.

aux élèves de l'école communale se préparant à la première communion. Il utilise le « patois » et considère qu'il le fait, du reste depuis douze ans, pour être le plus pédagogique possible, notamment auprès des filles qui n'ont jamais fréquenté l'école, et parce que cette méthode d'apprentissage est généralisée dans tout le pays [65]. Le 30 octobre 1890, une circulaire du ministre des Cultes, Armand Fallières, rappelle aux divers préfets de départements l'interdiction des « patois » dans les églises où ils sont encore en usage. Dès lors, le clergé aussi bien landais que lot-et-garonnais s'émeut de la disparition progressive de l'emploi des dialectes régionaux : *« Le gascon, notre bel idiome méridional, s'en va. Il est vilainement dégradé ou expulsé par le français. Aussi, saluons-nous avec plaisir la parution de* Poésie populaire landaise*, bel ouvrage publié à Dax. [66] »* En 1903, il s'insurge cette fois de la notification officielle d'un arrêté du ministre des Cultes que vient de recevoir le clergé du diocèse de Bayonne en vertu duquel il est lui est désormais défendu d'enseigner le catéchisme en langue basque : *« Va-t-on interdire aussi tous les patois ? [67] »* L'adage de l'abbé Justin Bessou, félibre aveyronnais, semble par conséquent se vérifier pour le cœur de la Gascogne : *« Fe, patouès et paisan / Sou tres que fou pas qu'un »* (« Foi, patois et paysan / Sont trois qui ne font qu'un ») [68]. Jean-François Chanet comme aussi Patrick Cabanel [69] montrent que *« l'Église a vu dans les idiomes étranges des Flamands, des Basques et des Bretons, dans leur altérité radicale face au français de la République, le réceptacle préservé de leur identité religieuse. [70] »* Dans le compte-rendu d'une rencontre entre pèlerins lozériens et basques, paru en 1897, on apprend même que *« ce sont ses montagnes et la stérilité de ses plateaux calcaires qui ont protégé le Lozérien de la contagion de l'incrédulité. C'est grâce à ses montagnes et surtout à sa langue que le Basque est resté si profondément catholique. Parce qu'il ne parle comme personne au monde, son esprit et son cœur ont été à l'abri de toutes les impiétés et de toutes les vilenies qui s'impriment dans les langues qu'il ne comprend pas. [71] »* La simplicité du langage de-

[65] AD40, 5 V 471 : plainte de Lesbats à la gendarmerie de Montfort (4 mars 1879) et rapport du capitaine de la brigade de gendarmerie (5 juin 1879).

[66] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 8 novembre 1890.

[67] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 31 janvier 1903 ; *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 6 février 1903.

[68] BESSOU Justin (abbé), *D'Al brès à la toumbo* [Du berceau à la tombe], Rodez, 4e éd., 1919, p. XXVII.

[69] CABANEL Patrick, *Les cadets de Dieu. Familles, migrations et vocations religieuses en Gévaudan (fin XVIIe – fin XXe siècle)*, Université de Provence, Aix-Marseille I., 1991, p. 569.

[70] CHANET, *L'École républicaine et les petites patries…*, *op. cit.*, p. 218.

[71] In *Semaine religieuse de Mende*, 1897, p. 435.

meure l'une des recommandations les plus constantes de l'Œuvre des campagnes – institution fondée en 1857 dans le but de mobiliser la noblesse contre le délitement du catholicisme dans le monde rural [72] ; l'usage du patois est même parfois préconisé dans certaines circonstances [73]. Le partage est fait : *« patois, langue de la fidélité à la foi, mais aussi langue(s) parlée(s) par la Vierge au cours de ses apparitions sur le territoire métropolitain ; français, langue voltairienne de l'Encyclopédie et de la libre-pensée. [74] »* Seul l'enseignement supérieur témoigne d'un rejet du patois : les Jésuites du Collège d'Auch interdisent en effet à leurs élèves de parler d'autres langues que l'hébreu, le grec et le latin ; les enfants du secteur primaire peuvent s'exprimer aussi en français. Mais ce faisant, les Jésuites ne font qu'exaucer les vœux des parents d'élèves. En effet, pour les familles aisées, l'usage du français permet de se démarquer du reste de la population, le gascon restant le parler des classes populaires – ce qui ne signifie pas pour autant qu'il soit bien employé... D'autre part, le clergé s'implique dans le mouvement félibréen. Ainsi, plusieurs Félibres sont aussi des prélats, tels le chanoine landais Césaire Daugé ou le prêtre Victor Doussy, fils d'un berger de Soustons. En 1898, l'évêque d'Agen veut que son diocèse participe à la commémoration du centenaire du poète Jasmin : *« Nous avons pensé que la religion ne devait pas rester étrangère à ces fêtes. Dans Jasmin est loué le poète immortel, le restaurateur de la langue de nos pères […], l'enfant du peuple resté à la fois le modèle et l'honneur de notre démocratie chrétienne. [75] »* Néanmoins, si l'orientation politique du clergé peut constituer un élément d'explication du maintien de l'usage des dialectes régionaux, selon Eugen Weber, le refus des prêtres d'employer la langue nationale ne fait surtout que refléter la résistance locale qu'ils sont, pour lui, *« loin de susciter ou de guider. [76] »* Le cléricalisme électoral, étudié à l'échelle nationale par Yves Déloye [77] et

[72] Voir *supra*, p. 135-136.

[73] MENSION-RIGAU Éric, *Le Donjon et le Clocher. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2012 [2003], p. 72.

[74] CABANEL Patrick, « Catholicisme et laïcité, langue et nation à la fin du XIXe siècle. Félix Pécaut et les Basques », in *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n°152 (Spécial « Les "petites patries" dans la France républicaine »), avril/juin 1999, p. 77-90, plus particulièrement p. 78.

[75] AD47, EE 195-2/41 : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen à l'occasion du centenaire de Jacques Jasmin (26 juillet 1898).

[76] WEBER, *La fin des terroirs.., op. cit.*, p. 116.

[77] DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006.

que nous avons observé pour le cœur de la Gascogne [78], montre en effet que, si le clergé se veut influent sur ses ouailles, et ce parfois de manière constante et très virulente, il ne convainc cependant que les convaincus…

En dehors du clergé, les hommes politiques conservateurs usent également du parler de Gascogne, afin de flatter l'électorat populaire et/ou parce que beaucoup sont eux-mêmes des félibres. Il s'agit peut-être aussi de concurrencer certains républicains qui ont à cœur de défendre « la petite patrie », tel Armand Fallières qui n'hésite pas à s'adresser à ses compatriotes en gascon. Il n'est pas possible de lister ici tout le personnel politique des droites qui défend et utilise les dialectes régionaux. Certains exemples suffisent toutefois à bien démontrer que l'usage du gascon va de pair avec la défense des traditions du monde rural. Ainsi, que ce soit sous le Second Empire ou sous la IIIe République, Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac ne cesse de s'adresser en gascon aux paysans gersois en faisant *« éloge au bon sens des campagnes qui a préservé la société. [79] »* Lors de la campagne électorale menée à l'occasion des législatives partielles du 2 juillet 1871 dans l'arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne), comme la brochure du général de Gondrecourt intitulée *Aux habitants des campagnes [80]* tente de déconsidérer les républicains et cherche à apeurer les ruraux en rappelant les souvenirs de 1793 et ceux, récents, de la Commune, également en jouant de l'animosité entretenue entre les campagnes et les villes présentées comme de nouvelles Babylone, puis en ravivant l'esprit de juin 1848 et du 2 décembre 1851 contre les « partageux », elle a été rédigée sur un ton paternaliste [81] et use de plusieurs formules en gascon [82]. C'est cependant le républicain Léopold Faye qui gagne le siège laissé vacant par Adolphe Thiers, le légitimiste Gondrecourt n'ayant pas compris la volonté d'émancipation des masses rurales. Le royaliste Cornélis de Witt, maire de Laparade [83], se fait le chantre de la sauvegarde du gascon. Dans son journal *Le Paysan du Sud-Ouest*, organe de défense du monde rural qu'il créé en 1890, à

[78] Voir *supra*, p. 284-299 et *infra*, p. 463-471.

[79] Phrase prononcée lors du banquet impérialiste d'Aignan du 20 septembre 1852 (in SOURBADÈRE Gilbert, *Le bonapartisme dans le département du Gers (1848-1893)*, DEA, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1987, p. 16).

[80] Arch. dép. de Lot-et-Garonne, 3 M 218.

[81] *« Paysans, mes amis et mes frères »*.

[82] Quelques exemples : *« Vos ennemis, ce sont ces piliers de café que vous avez si bien nommés des "mange-tout" - lous acabayrés »* ; *« Si vous n'êtes pas des savants, au moins vous avez le bon sens, ce bon sens que Jasmin, notre poète populaire, appelle "l'aîné de l'esprit" – l'aynat de l'esprit ! »*

[83] Également protestant et petit-fils de François Guizot.

la suite de sa défaite aux législatives de 1889 face à Armand Fallières dans l'arrondissement de Nérac, non seulement il publie les poèmes primés lors de Jeux Floraux mais il lui arrive également d'insérer des phrases ou des articles écrits en gascon [84]. Et, régulièrement, il dénonce ce qu'il considère être des attaques du régime républicain contre les dialectes régionaux. À cet égard, l'article le plus intéressant est *« Défendons les patois [85] »*. Même si sa date de publication (1925) est postérieure à la fourchette chronologique de notre étude, il permet de comprendre pourquoi de Witt, et par extension le personnel conservateur dans son ensemble, défend l'usage des dialectes régionaux, *« la lutte contre le patois* [étant] *un nouvel attentat contre la France paysanne »* :

> *« Parler patois, c'est parler la langue des aïeux ; c'est communier plus étroitement avec l'âme de ceux qui habitaient jadis la maison de famille. Parler patois, c'est encore mieux comprendre la nature, la beauté des forêts et des sources, la lumière qui tombe en nappes d'or sur les blés qui ondulent, ces mille émotions qui naissent sous les pas du laboureur ou du bûcheron […]. Allez donc à la chasse à la palombe sans vous servir du patois […]. La plupart de nos animaux domestiques n'obéissent qu'aux objurgations faites en patois. Essayez de faire une raie de labour droite et régulière sans vous servir du patois !*
>
> *Nos théoriciens en chambre ignorent toutes ces choses, toute cette poésie, toutes ces forces d'attachement au sol qui résident dans le patois, qui lui donnent sa saveur exquise et sa valeur éducative.*
>
> *Le citadin déraciné a perdu tout contact avec la terre maternelle, il ne se rend même pas compte de la portée d'une circulaire comme celle de M. de Monzie [86], du sacrilège, de l'attentat contre l'âme rurale que recèle la pensée funeste du ministre. […]*
>
> *L'abandon du patois, c'est la désertion de l'âme. Et quand l'âme n'aime plus la profession paternelle, le départ pour la ville est prochain. »*

À la naïveté de certains arguments employés (*« Essayez de faire une raie de labour droite et régulière sans vous servir du patois ! »*), s'ajoutent toutefois la tentative de défense du monde paysan, alors en déclin et subissant un fort exode rural, en même temps que

[84] Le 23 juin 1895, le 14 juillet 1895 par exemple ; etc.

[85] In *Le Paysan du Sud-Ouest*, 3 janvier 1925.

[86] Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts du 17 avril au 11 octobre 1925 dans le second gouvernement de Paul Painlevé, Anatole de Monzie proscrit l'enseignement des langues régionales à l'école. Sa circulaire du 14 août 1925, répondant à la demande de la Fédération Régionaliste Française, précise que *« L'École laïque, pas plus que l'Église concordataire, ne saurait abriter des parlers concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels. »* Lors de l'inauguration du pavillon de la Bretagne de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes de Paris, il déclare : *« Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître. »*

l'hostilité face à la République. Ce point de vue n'est pas isolé chez les conservateurs et rejoint l'étude d'Émile Montégut qui a voulu démontrer, dès 1871, que l'école républicaine cherche à remplacer l'attachement pieux et charnel au sol natal par une identité nationale uniforme et désincarnée [87]. De Witt joue également sur la récurrente opposition entre la sage campagne, pure et rassurante, et la ville malsaine aux délices sulfureuses. Le thème est cependant loin d'être nouveau : existant depuis l'Antiquité [88], il a été repris par beaucoup d'écrivains du XIXe siècle [89], et plus particulièrement ceux de la littérature dite régionaliste [90] qui a pour cadre les mœurs rurales d'une région décrites avec la nostalgie qu'on porte à un monde révolu, et souvent de façon exagérément idyllique : les paysans, les artisans y sont pauvres mais vertueux et honnêtes [91]. À lui seul, le journaliste néracais Jean Carrère symbolise cette pensée félibréenne : il espère le *« […] retour triomphant de la Reine-nature [92] »*, cette nature *« source de joie et de toute renaissance »* qui l'a *« de nouveau nourri de sa sève »* et qui a fait *« surgir des hommes qui, eux, ne l'avaient jamais abandonnée. [93] » « Le Félibrige prend sa racine dans les entrailles même de la nature. [94] »*

Les hommes politiques conservateurs ne sont pas les seuls à s'exprimer dans la langue régionale. La presse des droites et les revues religieuses l'utilisent également, très souvent lors des années d'élections : les documents publiés en gascon sont le plus fréquemment des poèmes [95], mais apparaissent aussi au gré des pages des articles consacrés à l'actualité poli-

[87] MONTÉGUT Émile, « La démocratie et la révolution. Les transformations de l'idée de patrie », in *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1871, p. 420-421 et p. 436.

[88] Virgile, *Les Géorgiques.*

[89] Dans *La mort du loup*, Alfred de Vigny dénonce *« Ce pacte des villes, / Que l'homme a fait avec les animaux serviles.* »

[90] À prendre au sens de « *Qui se consacre à la description d'une région et des mœurs locales* » (*Larousse : Dictionnaire du Français Contemporain. Spécial enseignement*, rééd. 1971, p. 981).

[91] Dans *L'Écarteur* d'Emmanuel Delbousquet, la ville engloutit Alicia, abandonnée par Floréal. Quant au *Mazareilh* du même auteur lot-et-garonnais, il met en scène l'opposition de deux frères, Josèp, qui veut quitter les ingrates terres landaises, et Fitot qui, lui, y est profondément attaché.

[92] Extrait du « Sonnet triomphal à la gloire de la Renaissance gréco-latine » (dédié à Mistral), in *Le Midi illustré*, 15 décembre 1894.

[93] Extrait de l'article « Le Fédéralisme dans le Midi », in *Le Midi illustré*, 15 décembre 1894.

[94] In *Le Midi illustré*, 15 février 1895.

[95] Quelques exemples : *« Las pilules dou curé »* (in *L'Avant-garde*, 23 juin 1889) ; *« La patride »* du chanoine Pédegut (1825) (in *L'Avant-garde* , 11 juillet 1889) ; poème A.L.L. du chapitre d'Aire d'Isidore Salles (in *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 15 novembre 1890) ; *« Lou Biülounayre »* d'Arthur Poydenot (in

tique écrits en dialecte régional [96], les journaux pouvant combiner les deux catégories (poèmes traitant de politique) [97]. L'objectif est évident : il s'agit de mettre les arguments et les programmes politiques à la portée de la part – importante – de la population qui ne parle ou ne lit pas le français, ou pour qui le français reste une langue secondaire, occasionnelle, voire socialement contrainte. Les journaux des droites publient également les programmes des Jeux Floraux [98]. Le *Journal d'Agen* veut s'associer à la création à Agen de l'Académie Jasmin *« destinée à préparer le réveil de la muse gasconne trop longtemps endormie. C'est là certainement une belle et belle grande idée à laquelle nous serions heureux de prêter notre plus chaleureux concours.* [99] *»*

Un second faisceau de facteurs pouvant expliquer que la défense des dialectes a été perçue comme un moyen de lutte contre la République est le fédéralisme des Félibres. Si les idées de Frédéric Mistral sont multiples – longtemps de convictions républicaines, son républicanisme évolue vers une sorte d'indifférence et même d'hostilité vis-à-vis de la République [100] –, un point ne varie cependant jamais : il demeure ennemi des tyrannies centralisatrices. N'a-t-il d'ailleurs pas écrit : *« L'État ? Il en faut le moins possible !* [101] *»* Le fédéra-

---

L'Avant-garde, 26 octobre 1902) ; *« Pouëtes et Felibres »* de Lou Pouyanot (in *L'Avant-garde*, 9 novembre 1902) ; *« Las Mudères de Sént-Martïn »* d'Arthur Poydenot (in *L'Avant-garde*, 16 novembre 1902) ; *« La Cigalhe e L'Arroumigue »* d'Ulysse Palay (in *L'Avant-garde*, 7 décembre 1902) ; *« Le Cigale »* d'Isidore Salles et *« L'Agulhade »* de L. Al-Cartero (in *L'Avant-garde*, 8 mars 1906) ; *« Lou Chibalet dou Marensin »* d'Isidore Salles (in *L'Avant-garde*, 11 mars 1906) ; extrait de la pièce en vers en gascon du Dr Batbedat pour l'inauguration du buste d'Isidore Salles (in *L'Avant-garde*, 12 juillet 1902)…

[96] Par exemple dans *Le Paysan du Sud-Ouest* (le 23 juin 1895, le 14 juillet 1895…) ou encore dans *L'Avant-garde* l'article : « A Waldécko, la Galé é Jumélé » (20 avril 1902).

[97] Exemples : poème *« Aüs Electurs »* (in *L'Avant-garde*, 26 juillet 1885) ; poème pour aider Anatole de Claye dans les élections : *« Caouses de Hayét »* (« Choses d'Hagetmau ») (in *La Nouvelle Chalosse*, 1898) ; poème en gascon de Brocas « Les Adieux de la Grande Lande à Jumel » (in *L'Avant-garde*, 13 avril 1902) ; poème en gascon contre Jumel « Chevauchée patriotique » (in *L'Avant-garde*, 20 avril 1902)…

[98] Le *Journal d'Agen* propose celui des Jeux Floraux de la Société des Félibres de Paris dont le président est Jasmin fils (*Journal d'Agen*, 13/14 février 1882) ; *L'Avant-garde* celui du concours de l'*Escolo Gastou Fébus* qui, en 1906, se déroule à Mont-de-Marsan (*L'Avant-garde*, 8 et 11 mars 1906).

[99] *Journal d'Agen*, 2 septembre 1882.

[100] Il finit conseiller municipal monarchiste de Maillane.

[101] In CARRIÈRES Marcel, « Le Fédéralisme de Frédéric Mistral », in *XXe siècle fédéraliste*, IV, n°417, 1974, p. 10.

lisme est mis en avant en 1892 dans le Manifeste des Jeunes Félibres Fédéralistes élaboré par Charles Maurras et Frédéric Amouretti : *« Nous réclamons la liberté de nos communes […]. Nous sommes autonomistes. Nous sommes fédéralistes […]. »* En 1911, la révision des statuts du Félibrige – qui fait apparaître le vocable nouveau d'« Occitanie » – garantit que ce mouvement, ne pouvant se développer que dans une Europe fédérale, *« est établi pour garder toujours à la nation occitane sa langue, ses usages, sa manière d'être et tout ce qui constitue son esprit national. »* La défense de la langue gasconne, la reconnaissance envers le Félibrige mistralien, la dénonciation de mesures prises par le régime républicain (notamment ce qui en concerne l'instruction) sont certes autant de preuves que les adversaires de la République utilisent en Gascogne tous les moyens pour lutter contre le régime qu'ils haïssent, mais nullement qu'ils sont favorables à un séparatisme. Ainsi, par exemple, dans *L'Écho de Gascogne*, mensuel littéraire paraissant dans les années 1880, alors que sont publiés des articles rappelant l'histoire de la Gascogne, des poèmes aussi bien en français qu'en occitan, des notices biographiques de divers Félibres et d'hommes politiques, pas une seule fois ne sont évoquées les notions de fédéralisme et de décentralisation. Il faut attendre 1894, quand la revue change de nom et qu'elle devient *Le Midi illustré*, pour cependant y lire des articles concernant ces questions, essentiellement sous la plume de Jean Carrère [102] – devenu l'ami de Charles Maurras, plus tard de Léon Daudet, et futur admirateur de l'Italie fasciste [103]. Même si l'exemple reste isolé, il n'en demeure pas moins intéressant en révélant que le rêve de fédéralisme a pu animer certains Félibres gascons. Carrère, alors à peine âgé de 29 ans, qui s'identifie aux combats du Midi provençal – en particulier la décentralisation –, vient de soulever la jeunesse méridionale le 13 août 1894 à la fête de la *Santo-Estélo* [104] à Avignon où il a été porté en triomphe pour avoir célébré publiquement *« l'épanouissement prochain des Cités-Libres »*, journée que *Le Midi illustré* n'hésite pas à qualifier d'*« historique dans les annales du Fédéralisme* [105] *»*. La revue, qui publie la lettre de félicitations de Mistral lui-même adressée le 21 septembre 1894 à Carrère, voit dans le fédéralisme un *« mouvement nouveau, prélude*

[102] Gontaud, 1865 – Nérac, 1932. Carrère collabore également au *Journal de Lot-et-Garonne*, l'organe commun des forces conservatrices du département. Voir aussi BM Nérac, Fonds Carrère.

[103] Carrère est sensibilisé au mouvement félibréen notamment par la visite agenaise des Cigaliers de Paris en 1890 et par ses lectures de Mistral qui le fascine dès leur première rencontre.

[104] Fête annuelle du Félibrige se déroulant chaque année dans une ville différente.

[105] In *Le Midi illustré*, 15 décembre 1894.

peut-être d'un avenir fécond » et se dit partisane *« de l'autonomie provinciale.* [106] *»* Dans l'article « Le Fédéralisme dans le Midi », Carrère, revenant *« régénéré »* de son voyage en terre d'oc, exprime sa reconnaissance aux rédacteurs de la revue de lutter contre *« cette horrible centralisation qui, depuis Philippe le Bel jusqu'au dernier ministère, a étouffé plus de splendeurs à elle seule que tous les barbares réunis. »* Il se félicite de son coup d'éclat d'Avignon où il a *« bu à la disparition de tous les États centralisateurs, à l'autonomie de toutes les provinces de même race et au triomphe des Cités-Libres »*, son cri de *« Vive le Fédéralisme ! »* recueillant l'engouement des Félibres fédéralistes de Languedoc et de Provence [107]. Carrère explique que l'idée fédéraliste méridionale était en germe dès la naissance du Félibrige : *« le triomphe du Félibrige devait amener le triomphe du fédéralisme […] Félibrige et fédéralisme sont inséparables désormais […] Le Félibrige n'est pas qu'un passe-temps de lettrés s'égayant en fêtes au soleil et en reconstitution de sonores langages […], c'est le réveil de l'esprit de liberté locale et individuelle protestant contre la raide centralisation d'État.* [108] *»* En 1897, la revue qui devient cette fois *L'Écho de Gascogne et Midi illustré réunis*, s'enorgueillit d'être *« l'organe des Félibres, de la Garbure et de la Ligue des Gascons. »* Elle relate la séance mensuelle de l'*Escolo de Jansemin* qui a souhaité donner à sa manifestation *« un éclat inaccoutumé […] dans le but de mettre l'idée félibréenne en mouvement dans nos régions que les pouvoirs centralisateurs ont depuis trop longtemps plongées dans l'apathie et l'indifférence.* [109] *»* Jean Carrère, dont l'engagement l'amène à devenir le délégué général de la Fédération des Cités du Midi pour la défense des libertés et coutumes régionales, poursuit son aventure journalistique dans le Sud-Ouest en créant une revue originale, bien qu'éphémère puisqu'elle n'a connu qu'un numéro : l'*Almanach du Midi*, publié à Bordeaux au début de l'été 1898 et placé sous le patronage spirituel de Mistral [110]. Si Carrère n'a pu obtenir la collaboration de tous ceux qu'il souhaitait, plusieurs de ses confrères ont cependant répondu à son appel pour participer à cette publication, l'ensemble du Midi étant ainsi représenté – du Bordelais Paul Berthelot au Marseillais Horace Bertin en passant par le

[106] *Id.*

[107] *Id.*

[108] *Ibid.*, 15 février 1895.

[109] In *L'Écho de Gascogne et Midi illustré*, 15 juin 1897.

[110] SANCHEZ-CALZADILLA Hervé, « L'*Almanach du Midi*. 1898-1899 », in *Bulletin de la Société historique des Amis du Vieux Nérac*, n°30/31, 2001, p. 161-171 (1re partie) ; n°34/35, 2003, p. 111-147 (2e partie) ; n°36/37, 2004, p. 121-127 (3e partie) ; n°38, 2005, p. 55-74 (4e partie).

provençal Léon de Berluc-Perussis, le languedocien Charles de Tourtoulon, le Tarbais Xavier de Cardaillac et tant d'autres. Certains, comme Marc Lafargue et Xavier de Ricard, collaborent également au *Midi fédéral*, hebdomadaire toulousain édité par Emmanuel Delbousquet, dans lequel Carrère vient de publier « La véritable émancipation de la Province » pour dénoncer *« la parade ridicule de quelques mauvais provinciaux attifés en faux Parisiens »*, louer le peuple qui résiste et *« garde, comme un dépôt, son esprit, ses coutumes, sa gaieté, sa langue.* [111] *»* Jean Carrère situe son *Almanach* dans la continuité *« du prodigieux mouvement de Renaissance provinciale dont le Midi […] a donné l'exemple depuis cinquante ans.* [112] *»* Le premier des sept chapitres qui composent l'*Almanach du Midi* est consacré à la décentralisation, attestant qu'il s'agit bien de la préoccupation essentielle des Félibres. Si dans l'article « Contre la décentralisation », Charles de Tourtoulon explique pourquoi il refuse cette régionalisation (cela multiplierait les centres), il dit toutefois souhaiter une *« acentralisation ou suppression de tout centre »* et craindre *« l'intolérable tyrannie […] des grandes villes […] qui auraient tôt fait de créer à leur profit une centralisation régionale, cent fois pire que la centralisation parisienne […]. »* Dans « Mistral et l'Académie », Louis de Berluc-Perussis regrette que *« le plus glorieux écrivain, même d'Oc, ne peut ambitionner le frac vert qu'à la condition sotte – et bien française, hélas ! – d'un domicile à Paris. »* Il loue Mistral de ne pas être entré *« dans la centromanie qui nous étreint. »* Paul Mariéton, dans sa contribution « Décentralisation et cosmopolitisme », constate que *« deux courants opposés se partagent l'opinion […] quant au sentiment de la patrie. L'un tend au cosmopolitisme, l'autre au resserrement des nationalités, dans l'accord de la race et de l'histoire »* en expliquant *« le réveil politique des Flamands et des Tchèques, les tendances autonomistes des Catalans et la renaissance littéraire des Provençaux »* l'amenant à conclure que *« le grand mouvement de décentralisation doit son impulsion réelle à la ténacité provençale […]. »* Il lui *« plaît de rêver […], triomphante de toutes ses libres forces provinciales, une France fédérative dans une Europe de nations amies. »* Ces articles sont accompagnés d'une lettre ouverte de Louis-Xavier de Ricard en faveur d'un Midi fédéral et d'une analyse par Henri Jacques d'un ouvrage de Charles Maurras sur la décentralisation. Si cet *Almanach du Midi* a pour but de *« faire connaître la Provence à l'Aquitaine […], le Roussillon au Limousin […] pour la joie et l'exaltation du peuple de Terre-d'Oc […] »* et, par conséquent, d'accélérer *« notre tentative de décentralisation intégrale »* afin d'accomplir *« l'émancipation intellectuelle de nos pro-*

[111] In *Le Midi fédéral*, n°7, 4 juin 1898.

[112] Préface de Jean Carrère, in *Almanach du Midi*, 1898.

vinces », Carrère, à l'instar d'autres Félibres [113], repousse cependant toute idée de séparatisme.

Même si l'État a renforcé son emprise sur la société en imposant la francité, il n'est pas rejeté pour autant par les Méridionaux qui ne lui voient pas d'alternative, l'intégration du Midi à la France étant ancienne (hormis l'exception niçoise). Le régionalisme, la défense de la langue gasconne mesurent-ils alors uniquement l'anti-républicanisme ?

II. 1. c. La « querelle » du régionalisme en Gascogne n'a pas vraiment eu lieu

La situation est en définitive beaucoup plus complexe et surtout nettement moins manichéenne que des historiens ont voulu parfois le laisser entendre, d'autant que, si le clergé se veut le défenseur des dialectes régionaux, il s'avère aussi que l'Église, bien qu'elle persiste à les utiliser pour les prédications et les cantiques, abandonne leur usage dans le catéchisme. L'image du Félibrige « association de notables conservateurs » a la vie dure. Pourtant, *« elle ne correspond que très partiellement à la réalité [114] »* et *« on aurait tort* [de] *voir* [dans le Félibrige] *les résidus inadaptés d'on ne sait quelles classes dominantes locales en clin. [115] »* En effet, le Félibrige est un mouvement moins uniforme qu'on a pu le dire par le passé ; il est même très divers. Et les différents travaux de Philippe Martel, dont sa stimulante thèse, le démontrent parfaitement [116]. Si certains félibres sont antirépublicains, la réaction des poètes républicains et anticléricaux face à l'emprise de l'école d'Avignon se fait sentir dès 1876. Le Félibrige peut donc associer le très royaliste Roumanille à Tavan classé à l'extrême gauche. Le mouvement est pluriel et *« la langue n'est pas, en soi, un critère de distinction politique [117]. »* De plus, quand ils se trouvent dans le milieu félibréen, nombre de ces hommes et femmes font abstraction de leurs opinions politiques. *« L'écriture est le lieu du délasse-*

[113] Tel Xavier de Ricard qui n'a de cesse de chercher à lier revendication fédéraliste et revendication occitane car, hostile aux Jacobins, émanation de la bourgeoisie qui a trahi l'idéal révolutionnaire, il préfère saluer les Girondins qui ont défendu la décentralisation contre Paris et qui sont presque tous d'origine occitane. Il n'est toutefois pas tenté par le séparatisme. Au contraire, il entend bien réconcilier le Nord et le Sud, à condition toutefois que le Nord reconnaisse ses torts (*cf.* MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.*, p. 25).

[114] MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.*, p. 15.

[115] MARTEL Philippe, « Le Félibrige », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], t. 3 : *Les France*, p. 3 515-3 552, principalement p. 3 520.

[116] MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.* ; MARTEL, *Les Félibres et leur temps…, op. cit.*

[117] MARTEL, *Les Félibres et leur temps…, op. cit.*, p. 125.

ment, et aussi du lien au local [118] *»*, le Félibrige constituant une forme de loisir après le labeur quotidien ou le combat politique. Toutefois, malgré la diversité d'étiquettes politiques, certains historiens [119] ont voulu concevoir que si ces poètes adhèrent au Félibrige c'est que, fondamentalement, ils partagent un même état d'esprit fait de peur de la modernité et de nostalgie des belles campagnes virgiliennes. Pourtant, même si de nombreux poèmes montrent un mouvement ruraliste voire réactionnaire – les exemples cités plus haut en attestent –, le progrès a également bel et bien ses hérauts : alors que Mistral a qualifié la batteuse d'être un *« crabe gigantesque »*, Auguste Fourès dédie un sonnet de ses *Cants del soulelh* à cette machine qui allège le travail des bêtes et des hommes. Quant au poète Laforêt, dans *Li ferigoulo sant-gilenco*, ne célèbre-t-il pas l'électricité ainsi que l'école laïque et ses bienfaits ? Même le pourtant très conservateur Cornélis de Witt ne s'oppose pas au progrès qui permet aux paysans de voyager, de lire et de voter [120].

Un autre élément montre que le mouvement félibréen n'est pas inhérent à la lutte contre la République, celui de la sociologie des *escolo*. La composition de ces sociétés est en effet très variée [121], certaines tenant à expliquer, comme celle de l'*Escolo Gastou Febus* dans les Basses-Pyrénées, qu'elles sont *« éloignées des luttes des partis politiques et religieux »* et qu'elles sont *« ouvertes à toutes les aspirations généreuses.* [122] *»* Y cohabitent donc aussi bien des conservateurs catholiques, tels Simin Palay, l'abbé Daugé, Michel de Camelat, que des libéraux protestants, à l'image des Lafore, Larroque et autres Lalanne… Tous les courants politiques sont également représentés au sein de l'*Escolo Gascouno de Marguerito* de Nérac où les républicains modérés Armand Fallières, son fils André, Jean-Baptiste Darlan et bien

[118] MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.*, p. 16.

[119] Ceux que Philippe Martel nomme *« ceux qui ne sont pas allés voir »* (in MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 126).

[120] WITT Cornélis (de), *Une commune rurale en 1896. Laparade (Lot-et-Garonne)*, Mémoire présenté à la Société des Agriculteurs de France, Tonneins, 1897, 137 pages, p. 14. De Witt cite des vers de Virgile (p. 9), mais reconnaît que *« l'apparition de la machine à vapeur, le développement de l'instruction populaire […] ont provoqué une transformation dépassant de bien loin toutes celles qui s'étaient élaborées depuis la formation de l'unité française »* (p. 14) et que *« la circulation des marchandises a pris un merveilleux essor »* (p. 18).

[121] C'est le cas de toutes les *escolo*. L'*Escolo oubergnato* du Cantal, étudiée par Jean-François Chanet, illustre également ce phénomène.

[122] Éditorial d'Adrien Planté, premier président de l'*Escolo Gastou Febus*, intitulé « À nos amis » et publié en 1897 (in JAVALOYÈS Sèrgi, « Mites e realitats deu Felibritge bearnés e gascon », *Reclams*, n°816-817, 2010, p. 9-38, principalement p. 14).

d'autres côtoient le conservateur Fernand Botet de Lacaze ou encore l'ancien boulangiste devenu socialiste Pierre-Éloi Sorbets … La liste des adhérents des *escolo* montre d'ailleurs que de nombreux élus participent aux activités félibréennes. Outre ceux précédemment cités pour la société néracaise, nous pouvons noter que l'*Escolo Gastou Febus* compte Delpech-Cantaloup d'Action libérale du Gers, Dulau de la gauche démocratique des Landes ou le républicain Barthou. Cette fraternisation, en apparence improbable, se comprend en réalité fort bien dans le contexte local où elle se noue : *« du fait même de son apolitisme affiché, le Félibrige constitue […] un de ces lieux "culturels" où quiconque entend jouer un rôle politique, local ou non, a intérêt à se montrer, ne fût-ce que pour ne pas laisser le terrain libre au camp d'en face.* [123] » Peu d'élus se font cependant remarquer pour la qualité de leur production littéraire. Mais, tout au moins, ils occupent le terrain…

Si le gascon est employé par des hommes politiques conservateurs, les républicains ne s'en privent donc pas non plus. Nous avons dit qu'Armand Fallières aime s'adresser aux gens en « patois » [124]. Il est loin d'être le seul. Le député Louis Barthou parle régulièrement à ses électeurs en béarnais, ce que la revue *Reclams*, l'organe de l'*Escolo Gastou Febus*, narre avec jubilation [125]. On a là l'application de ce que Pierre Bourdieu appelle *« la stratégie de la condescendance* [126] » que Philippe Martel préfère nommer *« la stratégie de la connivence.* [127] » Dans sa profession de foi à l'occasion des législatives de 1889, le candidat républicain de l'arrondissement de Condom, Eugène de Ferrabouc, s'adresse aux Français mais aussi et surtout aux Gascons [128]. L'usage du « patois » vise d'abord à prouver la simplicité de l'élu. Le goût de Fallières pour la nature, ses contacts sur le terrain montrent qu'il est un homme politique sensible aux nombreux problèmes des paysans et font de lui le porte-parole du monde rural. Son accent et son parler occitan contribuent parfaitement à renforcer l'image d'un homme simple qu'il veut se donner. Mais l'emploi du dialecte régional va plus loin : il permet de montrer son appartenance au groupe local puisqu'il en parle le langage – le corollaire étant

[123] MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.*, p. 16.

[124] Quand il retourne sur ses terres natales, Fallières salue quotidiennement les gens *dou païs* avec un *« Adiou ! Es aqui ? Coumo bas ? »* Lors de sa première visite présidentielle, réservée au Lot-et-Garonne en septembre 1906, il remercie de la sorte un petit garçon qui vient de réciter un poème à sa descente de voiture à Agen : *« Faï me un poutou ! »*

[125] *Reclams*, 1897, p. 167.

[126] BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 60-63.

[127] MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 122.

[128] AD32, 3 M 684.

que l'adversaire, lui, ne le parle pas et qu'il n'est donc pas du groupe. Ce qui fonctionne pour les conservateurs, quand ceux-ci utilisent le gascon, est par conséquent valable aussi pour les républicains. D'autant que certains de ces républicains ne sont pas non plus de farouches partisans du jacobinisme. Armand Fallières, encore par exemple, souhaite un centralisme tempéré car il considère qu'il n'y a pas d'antinomie entre le patriotisme local et le patriotisme national. Pour beaucoup de républicains, le Français commence son itinéraire au *païs, « le pays de l'enfance, du passé, des chansons, du pittoresque, mais il le continue en France, la grande patrie de l'avenir, de la raison, de l'universel.* [129] *»* Alors que Maurice Barrès accuse Jules Ferry de déraciner la jeunesse, pour ce dernier, il faut pourtant justement bien montrer la diversité de la France, la connaissance des « petites patries » devant permettre celle du pays – d'où l'intérêt du *Tour de la France de deux enfants* (1877). D'ailleurs, le Conseil départemental de l'Instruction publique des Basses-Pyrénées puis celui des Landes préconisent l'introduction du béarnais à l'école primaire [130]. Ne soyons toutefois pas dupes : c'est parce qu'ils estiment que l'enseignement de ce « patois » doit faciliter l'apprentissage du français. Méthode qui est déjà utilisée dans les années 1860/1870, en particulier très fortement dans le Finistère avec le breton, et qu'un chroniqueur du *Bulletin de l'Aveyron* nomme « la méthode maternelle » : aider à l'initiation au français par le biais de la traduction [131]. Pour le recteur de Toulouse Paul Lapie, en 1898, le *« triomphe définitif de la langue française acquise comme une langue maternelle »* ne doit toutefois pas signifier la mort des autres idiomes : *« Rien ne serait plus regrettable […]. Un jour viendra où l'on voudra faire revivre l'arabe ou l'hébreu comme le provençal. Conservons-les donc pour nous épargner le miracle de sa résurrection […]. »* Il précise cependant que *« si plusieurs langues littéraires peuvent subsister, l'unique langue sociale doit être et sera le français.* [132] *»* Jean Jaurès [133] va, lui, nettement plus loin :

[129] MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.*, p. 21.

[130] *Reclams*, 1902, p. 130 et p. 138.

[131] CHANET, *L'École républicaine et les petites patries…*, *op. cit.*, p. 216.

[132] LAPIE Paul, *Les civilisations tunisiennes*, Paris, F. Alcan, 1898, p. 33-34. *Cf.* TERRAL Hervé, « De Perroud à Lapie. La construction de l'école républicaine (1881-1914), in Didier Foucault (éd.), *Les recteurs et le rectorat de l'Académie de Toulouse (1808-2008).* Actes du colloque de l'Université de Toulouse II – Le Mirail (2008), Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail (coll. « Méridiennes »), 2010, p. 133- 145, plus particulièrement p. 143.

[133] Qui écrit notamment : *« J'ai le goût le plus vif pour la langue et pour les œuvres de notre Midi, du Limousin et du Rouergue au Languedoc et à la Provence. J'aime entendre notre langue et j'aime la parler »*, in *La Dépêche*, 27 septembre 1909.

s'il veut encourager l'enseignement des *« dialectes du Midi, nobles langages de courtoisie, de poésie et d'art* [134] *»* parce qu'il ne le trouve pas contradictoire avec celui du français, c'est aussi parce qu'il ne tient surtout pas à ce que la défense des langues régionales soit instrumentalisée par les droites [135]. D'autre part, si le recours au dialecte est le fait de la presse conservatrice, elle n'en a absolument pas l'exclusivité. De nombreux journaux républicains publient eux aussi des poèmes ou des articles en gascon, que ce soient *La Petite Gironde*, *L'Écho de Lot-et-Garonne*, *La Revue néracaise* ou encore *Le Républicain landais*, pour ne citer qu'eux [136]. Il s'agit de ne pas laisser aux conservateurs les préoccupations culturelles [137] qui occupent 20% de la surface rédactionnelle des journaux landais en 1913. Cette importance oblige le chercheur à repenser l'histoire de l'écrit occitan, trop souvent limitée à la littérature au sens étroit du terme (poésie et prose de fiction), perspective envisagée par le mouvement félibréen : loin de se replier sur un usage élitiste, la langue minorisée, pour tenter d'obtenir une certaine reconnaissance dans le champ littéraire français, s'ouvre au monde ambiant et devient le support d'interventions dans la vie publique et politique. La popularité de la langue gasconne pousse même Georges Sourbes, collaborateur du *Petit landais*, à écrire seul *L'Almanach de Pierroulie dou Péglé*. Les droites n'ont donc pas l'apanage de l'utilisation des dialectes.

Un autre élément encore montre que l'emploi des langues régionales n'est pas nécessairement une arme des antirépublicains. Certains d'entre eux se moquent même tant de l'emploi du gascon que du mouvement félibréen, assimilant les *escolo* à des groupuscules républicains aussi néfastes que la juiverie. Ainsi, le Lot-et-Garonnais Édouard de Perrodil (originaire d'Ambrus), candidat royaliste aux législatives de 1898 puis nationaliste à celles de 1902 dans l'arrondissement de Nérac [138], répond aux arguments employés contre lui par les journaux républicains – qui faisaient remarquer le changement d'étiquette politique du candidat –, en jugeant du même œil réprobateur Juifs et Félibres :

---

[134] JAURÈS Jean, « L'Éducation populaire et les "Patois" », in *La Dépêche*, 15 août 1911.

[135] PECH Rémy, *Jaurès paysan*, Toulouse, Éditions Privat, 2009, 236 pages, plus particulièrement le chapitre V, p. 191-199 : « La culture occitane : une identité revendiquée ».

[136] Par exemple, les articles *« Lou pouyt et lou curé »* (in *Le Républicain landais*, 11 janvier 1880) et *« Superstitiouns »* (in *Le Républicain landais*, 4 avril 1880). Guy Latry a consacré une conférence du CECAES aux « Textes politiques en occitan dans le *Républicain landais* (1870-1886) ».

[137] Essentiellement des contes gascons et des évocations historiques sur les villes et villages du département.

[138] Voir *supra*, p. 402 et p. 405 ; et *infra*, p. 529 et p. 532.

> *« Je critique la République. Je suis pour la liberté de conscience et pour la défense religieuse. Ce qui a effaré tous nos francs-maçons, youpins, judaïsants et autres dreyfusards. Ils auraient voulu sans doute que je misse : "pour la défense de sainte Galette et de Rothschild Ier". Dès lors, tous nos petits moinillons rouges m'auraient donné la bénédiction du Grand Orient et n'auraient pas niaisement répété que je me suis présenté comme royaliste en 1898. Peut-être encore aurait-il fallu que je parlasse hébreu pour* La Dépêche *ou gascon pour le* Républicain Néracais. *J'aurais eu, dans ces conditions, quelques chances de plus d'être compris. Juif ou capiscol ! Gascogne d'un côté, juiverie de l'autre. Quelle alternative !* [139] *»*

Ces écrits ne sont pas sans rappeler ceux de Gaston Méry, notamment, pour qui il existe *« un péril latin et un péril juif* [140] *»*, les nationalistes croyant en effet à la théorie du complot, juif d'un côté et méridional de l'autre : alors que les Juifs et les Méridionaux ont des traits de race et de caractère identiques [141], ils ont aussi le même intérêt, celui de se partager la richesse française [142]…

Un dernier élément montre que la situation dépasse la dichotomie simpliste « dialectes défendus par les antirépublicains/français valorisé par les républicains » est que le Félibrige est, non seulement un mouvement complexe, mais aussi un mouvement en crise. Si certains Félibres sont favorables au fédéralisme et font de l'emploi de l'occitan le porte-drapeau de leur projet politique, tous ne partagent pas cette idée. Pour Philippe Martel, *« nous ne devons pas imaginer nos Occitans bouillant de frustration nationalitaire sous un joug étranger* [143] *»* : nulle tentation séparatiste ne les effleure. Pour la plupart des Méridionaux, ce n'est pas une rupture avec l'État français qui est souhaitable – d'autant que l'Occitanie est loin d'être une et indivisible –, mais que l'État reconnaisse au Midi la place qui doit légitimement revenir à ses citoyens. D'autre part, si le Félibrige, petit groupe né en Provence, entend parler au nom du Midi tout entier, et s'il réussit à regrouper de nombreux poètes, l'intelligentsia méridionale (érudits, universitaires…), elle, ne se précipite pas, constituant peut-être par là même son

---

[139] In *Le Patriote*, 23 février 1902.

[140] MÉRY Gaston, *Jean Révolte, roman de lutte*, Paris, Dentu, 1892, p. VIII.

[141] *« Les Juifs et les Latins ne se ressemblent-ils pas comme des frères ? Physiquement d'abord : observez-les bien. Ils ont le même nez, le nez crochu de Polichinelle. C'est même à ce nez qu'ils se reconnaissent entre eux. […] »* (in MÉRY, *Jean Révolte…*, *op. cit.*).

[142] *« Dans la politique, c'est le Juif qui dirige, et le Méridional qui agit. […] Dans la presse, le Juif est directeur, le Méridional rédacteur. […] »* (in MÉRY, *Jean Révolte…*, *op. cit.*).

[143] MARTEL, *Les Félibres et leur temps…*, *op. cit.*, p. 37.

premier échec. Les premiers statuts font l'effet de *« coquille vide* [144] *»* ; d'où la nécessité de la grande réforme de 1876. N'empêche que, en 1905, Pierre Devoluy se trouve confronté à l'inertie de l'appareil et décide de révolutionner le Félibrige en créant de nouveaux statuts (il supprime les maintenances et ne reconnaît plus que les groupes locaux de base). Mais son projet novateur échoue et génère une grave crise en 1909. Les nouveaux statuts adoptés en 1911 ne font guère que rétablir les maintenances. Ces problèmes de statuts ne sont pas seulement une question de règlement et d'organisation. Au contraire, ils révèlent que le Félibrige est écartelé entre deux vocations contradictoires : soit il fonctionne comme une académie (avec tout ce que cela comporte : sélection sévère, *numerus clausus* et activité savante), soit comme un mouvement de masse réunissant en nombre illimité tous ceux qui aiment la langue et le pays d'oc et pénétrant du même coup toutes les régions et tous les groupes sociaux du Sud afin de se constituer en *« contre-société face à la société dominante francophone.* [145] *»* Or, le Félibrige n'arrive pas à choisir entre ces deux options et finit par n'être… ni l'une ni l'autre : il ne réussit pas à devenir *« la super-société savante du Sud, fédérant les intelligences attachées au pays et à sa culture, influant sur la société globale du fait même de l'excellence de son outillage intellectuel* [146] *»*, mais il ne parvient pas non plus à avoir pour lui *« le poids quantitatif d'une association largement ouverte à tous les amis, intellectuels ou non, de la culture d'oc.* [147] *»* D'où une contradiction profonde et durable [148]. D'ailleurs, pour Jean Jaurès, déçu par le mouvement félibréen, la culture des Félibres n'est pas la culture populaire et leur langue n'est pas celle dans laquelle s'expriment les paysans [149]. Les Félibres le reconnaissent eux-mêmes : *« Le Félibre qui fait œuvre littéraire ne peut écrire ce patois tel qu'il est parlé par le peuple […], ce parler abâtardi qui va s'oblitérant davantage, de jour en jour.* [150] *»* Trop élitiste ou, dans tous les cas, décalé de la population, le Félibrige est finalement un *« produit du processus de francisation* [151] *»* : le seul statut envisageable pour le « pa-

[144] *Ibid.*, p. 89.

[145] *Ibid.*, p. 92.

[146] *Id.*

[147] *Id.*

[148] Voir aussi LESPOUX Yan, « Autour d'une revendication méridionale : la Ligue pour la langue d'oc à l'école (1923-1928) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 122, n°271, juillet/septembre 2010, p. 391-406.

[149] PECH, *Jaurès paysan*…, *op. cit.*, p. 196.

[150] FOURÈS, 1885, « De l'épuration des patois d'oc », *op. cit.*

[151] MARTEL, « Les gauches félibréennes »…, *op. cit.*, p. 29.

tois » c'est celui d'outil pour mieux faire accéder le peuple au français, et ce n'est qu'ainsi muni des clés qui ouvrent à la culture française que le peuple peut, en supplément, goûter les charmes de la littérature d'oc. Et c'est parce qu'ils ont eu accès à la culture de l'école que les Félibres peuvent la mettre au service de leur propre langue, assumant fort bien le fait que, *« telle quelle, leur littérature n'est pas populaire.* [152] *»*

Trois éléments clés ressortent de cette analyse. Alors que l'histoire du Félibrige a souvent véhiculé des idées préconçues, les récents travaux [153] ont renouvelé l'approche et permis d'obtenir une idée beaucoup plus fine et moins manichéenne du mouvement occitan. Les recherches sur des *escolo* méconnues, comme l'*Escolo Gascouno de Marguerito* [154], souscrivent à ces nouvelles conclusions. Si la défense des traditions est par nature conservatrice, les parlers régionaux peuvent exprimer aussi bien des idées « réactionnaires » et cléricales que des idées républicaines. D'autre part, les *escolo* prennent des positions très modérées, comme c'est le cas de l'*Escolo Gastou Febus*, afin de *« ne pas inquiéter la toute puissance administrative, ne pas encourir le reproche de "séparatisme", présenter la défense de la langue d'òc comme une autre façon de mieux défendre la langue française […].* [155] *»* L'*Escolo Gascouno de Marguerito* explique bien qu'elle n'a pas la prétention de réaliser le rêve utopique de l'unification de la langue d'oc : elle se contente de grouper tous ceux qui, aimant leur « petite patrie », sacrifient au culte de la langue maternelle. Elle accueille d'ailleurs tous les « patois », s'opposant en cela à Mistral. Le fédéralisme n'est pas la préoccupation principale des *escolo* gasconnes. Des personnalités intéressantes, tel le journaliste néracais Jean Carrère qui, si elle n'est pas révélatrice de l'ensemble des Félibres de la Gascogne, montre toutefois que la « querelle » du régionalisme a été plus vive qu'on ne l'a longtemps imaginé pour cette partie du Midi.

Le régionalisme ne correspond cependant pas à un mouvement organisé ni même à une doctrine. Il est plutôt un ensemble de discours et de pratiques diverses croisant deux grands thèmes : la critique du centralisme et la valorisation de la diversité culturelle de la France. Il

---

[152] *Id.*

[153] Notamment ceux de Jean-François Chanet, de Guy Latry et de Philippe Martel.

[154] *Cf.* PIOT Céline, « L'*Escolo Gascouno de Marguerito* de Nérac : une tentative de décentralisation félibréenne en Gascogne ? », in *Actes du Xe congrès international de l'AIEO* / Université Paul Valéry – Montpellier III (Béziers, 2011), *à paraître.*

[155] GROSCLAUDE M., « Lo Felibritge », in *Reclams*, juin 1989, p. 63.

se voit patriote car il veut remédier au mal français par excellence, la concentration des pouvoirs à Paris, et entend donner toute sa place à la « vraie » France, celle des régions. D'ailleurs, sa large audience sous la IIIe République tient à ce qu'il esquive délibérément le grand problème auquel est confronté le régime, celui de l'inégalité économique, et qu'il rabat la question de l'organisation sociale sur celle du territoire. *« La France du régionalisme est paisible, rurale, traditionnelle : elle ignore l'industrie moderne, le prolétariat urbain et la révolution. Elle valorise le peuple paysan et artisan, opprimé par la capitale plutôt que par le capital.* [156] *»* On voit donc bien tout le concours que le régionalisme apporte à la consolidation du projet républicain grâce à cette représentation intégrative qui donne à chaque citoyen une place dans l'ensemble national par son enracinement dans une « petite patrie ». L'école primaire républicaine en fait grand usage sous l'invocation que l'amour et la connaissance de la « petite patrie » sont les meilleures voies d'accès à l'amour de la « grande » patrie. Mais une limite est toujours posée : celle de l'enseignement des langues régionales, repoussé comme possible danger sécessionniste – peu important toutefois en Gascogne –, ou instrument de la réaction cléricale – puissante dans la région.

II. 2. La poursuite de la lutte menée par le clergé

Dans les années 1880, du fait des lois de laïcisation de la société et, en particulier, de l'enseignement, le clergé gascon s'est montré très véhément contre le régime républicain [157]. Cette attitude est identique au cours des années suivantes : dénonciation des manuels scolaires, exhortation à voter pour les candidats conservateurs... Si la tactique ne varie pas, est-elle aussi forte que lors de la décennie précédente, faiblit-elle ou, au contraire, devient-elle encore plus importante (en nombre de curés concernés, de dureté dans les propos tenus, d'influence à mesurer) ?

Deux lois majeures font évoluer la situation et offrent à la résistance cléricale l'occasion de se renforcer : la loi de 1901 sur la liberté d'association et celle de 1905 portant sur la séparation des Églises et de l'État. Comment le conflit des « deux France » marque-t-il le début du XXe siècle au cœur de la Gascogne ?

[156] THIESSE, « La République des régionalistes », *op. cit.*, p. 436.

[157] Voir *supra*, p. 268-299.

II. 2. a. Un clergé toujours militant

Le clergé ne désarme pas face à la laïcisation de l'enseignement, qui s'est faite *« malgré les catholiques* [158] *»*, et poursuit sans faiblir, à partir de la décennie 1890, sa lutte contre *« l'école sans Dieu. »* Faisant en 1899 le bilan de son épiscopat, l'évêque d'Agen regrette amèrement la conséquence principale de la laïcisation de la société : *« combien de nos enfants, pendant ces quatorze années, ont désappris ou n'ont pas repris le chemin de l'église, du confessionnal [...], ont oublié le catéchisme [...] ?* [159] *»* L'évêque d'Aire continue de dénoncer avec virulence les lois scolaires et engage les pères de famille à inscrire leurs enfants dans les écoles libres et à soutenir les congrégations :

> *« Durant cinquante ans, des esprits orgueilleux, à la façon des philosophes païens, firent l'école et empoisonnèrent de leur rationalisme la jeunesse des classes dirigeantes. […] On a effacé le nom de Dieu de nos lois ; on a affecté de le bannir de toutes les institutions sociales ; dans tout ce qui constitue la vie publique, on a substitué à son autorité les droits de l'homme. […] De son côté, la science n'a fait dans ces derniers temps que détruire toute religion. […] N'a-t-on pas vu le plus grossier matérialisme enseigner impunément dans les écoles de l'État ses doctrines monstrueuses ? […] Faut-il ajouter que ce breuvage de l'athéisme, dont on empoisonne la jeunesse, l'école primaire et la presse le versent goutte à goutte dans l'âme de l'enfant du peuple, et l'infiltrent chaque jour dans les masses !*
>
> *Si, à côté de l'école d'où l'enseignement religieux est banni, vous avez le bonheur de posséder une autre école où cet enseignement continue de trouver la place qui lui est due, n'hésitez pas à donner votre préférence à cette dernière. […] S'il n'y a point à votre portée d'école chrétienne ou si vous vous trouvez dans des conditions telles que vous ne puissiez choisir sans exposer le pain de votre famille, subissez la nécessité qui s'impose, mais que votre vigilance n'en soit que plus attentive. Et si des maîtres pouvaient être assez oublieux de leurs responsabilités pour porter atteinte, soit par leur enseignement, soit par les livres qu'ils mettent entre les mains de leurs élèves, à la foi de ceux que vous leur avez confiés, réclamez au nom de la loi elle-même qui garantit la neutralité, et, dans le cas où vos protestations demeureraient sans effet, au nom de la liberté de conscience, si souvent invoquée, retirez vos enfants d'un foyer d'irréligion qui, presque fatalement, leur serait funeste. […]*
>
> *Et vous tous qui tenez à la Religion, formez une ligue protectrice pour les écoles congréganistes qui sont la Providence des paroisses où elles sont établies ; relevez comme écoles libres celles que l'on détruirait, et soutenez-les dans toute la mesure de ce que vous pouvez : c'est la grande œuvre du moment.*

---

[158] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 29 novembre 1890.

[159] AD40, 11 V 46 : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen au clergé et aux fidèles de son diocèse sur le pape, cause de vie surnaturelle et mandement pour le Saint temps du Carême de l'An de Grâce 1899 (24 janvier 1899).

Grâce à Dieu, elle est comprise sur tous les points de la France ; et notre religieux diocèse s'y est, pour sa part, noblement associé. [160] *»*

Pour les clercs, se félicitant du *« succès des écoles libres* [qui] *montre avec évidence les alarmes que les lois laïques causent aux familles* [161] *»*, la neutralité n'est pas respectée par les instituteurs laïques *« qui se croient obligés de faire étalage d'impiété. »* Alors qu'il s'était réjoui de l'atténuation de la loi de 1882 permettant la poursuite de l'enseignement du catéchisme dans les écoles, le clergé landais s'émeut qu'en 1891 le ministre de l'Instruction publique défende désormais aux instituteurs de faire réciter le catéchisme : *« Dans nos Landes, pays de foi, cette nouvelle sera accueillie avec tristesse. Ce sera une nouvelle épreuve pour les curés et les parents.* [162] *»* L'évêque d'Agen recommande de son côté de *« faire entrer l'Évangile dans les institutions et les lois* [163] *»*, en créant pour les enfants catholiques ou en instituant en dehors de ces écoles des leçons spécialisées de catéchisme.

Comme dans la décennie 1880 [164], de nombreux prêtres sont accusés par les Autorités d'être des *« militants. »* Certains ne font que continuer ce qu'ils faisaient déjà lors de la décennie précédente – il en va ainsi de Lafitte, le desservant d'Audon (Landes), transféré pour cette raison en 1895 à Lucbardez et déjà repéré en 1885 pour son attitude hostile au moment des législatives [165], de Labastugue, desservant à Tosse (Landes), évoqué pour son engagement contre les lois et les manuels scolaires, qui, en 1902, *« conspire contre le gouvernement républicain* [166] *»* et de Cantau, curé d'Aurice (Landes), déjà signalé pour l'année 1883, pour qui le sous-préfet de Saint-Sever prend la peine de rappeler en 1904 qu'il est classé *« parmi ceux qui ont une ardeur combative qui le met au rang des prêtres les plus hostiles à nos institutions.* [167] *»* D'autres noms apparaissent. Mais les pasteurs catholiques cités seulement à partir

[160] AD40, 11 V 45 : instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Aire et de Dax sur le retour de Dieu et mandement pour le Carême de l'An de Grâce 1895 (2 février 1895).

[161] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 29 novembre 1890.

[162] *Ibid.*, 25 décembre 1891.

[163] AD47, EE 195-1 : lettre de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse à l'occasion d'un bureau diocésain, trait d'union de toutes les œuvres (21 novembre 1891).

[164] Voir *supra*, p. 289-290.

[165] AD40, 5 V 1038 : rapport du préfet des Landes (2 août 1895).

[166] AD40, 5 V 949 : lettre d'un habitant de Tosse au ministre de l'Intérieur et des Cultes (22 août 1902).

[167] AD40, 5 V 353 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (29 juillet 1904).

des années 1890 utilisent les mêmes tactiques que celles précédemment étudiées [168]. Ainsi, Ducamp, vicaire à Saint-Sever (Landes), fait vendre en 1892 *La Croix* par des jeunes garçons. S'il explique qu'il n'avait pour but que de propager des œuvres religieuses, le sous-préfet de Saint-Sever y voit plutôt une intention de faire de la publicité aux attaques menées par le journal contre le gouvernement [169]. Lacaze, le curé de Bruch (Lot-et-Garonne), est considéré en 1894 *« hostile au gouvernement. [170] »* L'attitude politique de celui de Montesquieu (Lot-et-Garonne), Abadie, est jugée en 1895 *« réactionnaire. [171] »* Fosses, desservant de Nausse (canton de Montfort, Landes), est transféré à Haut-Mauco en 1895 car *« il serait un esprit militant, tracassier, profondément hostile à la République. [172] »* Lage, le curé d'Ychoux (Landes), s'oppose en 1897 à ce que les enfants qui se préparent à la première communion se présentent aux examens du certificat d'études primaires [173]. Latourette, le curé d'Hagetmau (Landes), s'est signalé lors de la laïcisation partielle de l'école de filles en 1894 en se mettant à la tête du mouvement de résistance que l'administration a rencontré. *« Ennemi tenace et acharné du gouvernement républicain [174] »*, il est *« de ces prêtres qui gravitent autour de M. Delannoy, évêque d'Aire, croyant servir la cause de la religion en se mêlant de toute chose, surtout de politique. [175] »* En 1898, il oblige les élèves de l'école publique de filles d'Hagetmau qui se préparent à la première communion à se rendre à l'école privée congréganiste de filles qu'il a créée en 1896 pour suivre les exercices de la retraite qui précède cette cérémonie. Cette manière d'agir est de nature à porter préjudice à l'école publique et en opposition avec les instructions contenues dans la circulaire du ministre de la Justice et des Cultes du 29 janvier 1890 où il est stipulé que les desservants n'ont pas le droit de donner ou faire donner l'instruction religieuse dans les locaux des écoles privées [176]. En outre, ce curé a créé des syndicats agricoles et des caisses rurales, *« autant d'instruments dans ses mains*, aux dires du préfet, *de propagande cléricale et antirépublicaine. [177] »* Au début des années 1900, les répu-

[168] Voir *supra*, p. 284-293.

[169] AD40, 2 T 13 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (22 juin 1906).

[170] AD47, 1 V 11 : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (18 août 1894).

[171] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (7 septembre 1895).

[172] AD40, 5 V 845 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (22 octobre 1895).

[173] AD40, 5 V 1052 : lettre de l'inspecteur d'Académie au préfet des Landes (1er juillet 1897).

[174] AD40, 5 V 1191 : lettre du préfet des Landes au Garde des Sceaux (23 novembre 1897).

[175] *Le Républicain landais*, 17 novembre 1897.

[176] AD40, 5 V 1191 : lettre de l'inspecteur d'Académie au préfet des Landes (27 juin 1898).

[177] *Ibid.* : lettre du préfet des Landes au Garde des Sceaux (23 novembre 1897).

blicains reprochent à Gabarra, curé de Capbreton, déjà remarqué dans les années 1880, *« son mauvais esprit patriotique. [178] »* En 1902, Mauléon, desservant à Clèdes (Landes), critique à son tour en chaire les écoles laïques en disant que le catéchisme valait mieux que tout ce que l'on y enseignait [179]. Lors de son office du 31 mars 1904, il attaque le gouvernement en demandant que soit *« anéantie cette poignée de cosmopolites grâce au concours de tous les amis de l'Église catholique* [car] *les républicains, hommes qui fréquentent les loges maçonniques, livrent à ces persécuteurs l'Église catholique et ses religieux. [180] »* Une lettre du ministre de l'Intérieur et des Cultes nous apprend en 1899 que Capdérestet, le desservant de Pouydesseaux (Landes), est connu *« pour s'être souvent refusé à se conformer aux obligations imposées par les lois républicaines. [181] »* Le préfet des Landes rappelle en 1907 que Doniez, le desservant de Saint-Vincent de Xaintes (Dax), *« n'a jamais été favorable au gouvernement de la République. [182] »* En 1901, le jour de la fête du Sacré-Cœur, Dabadie, le curé de Labouheyre (Landes), considéré comme un *« politicien militant »*, enfreint l'arrêté municipal relatif au drapeau national en exhibant ce dernier qu'il a additionné du Sacré-Cœur [183]. L'abbé Courtiade, vicaire de la paroisse de Vielle-Soubiran (Landes), est accusé en 1903 d'avoir *« des sentiments hostiles au gouvernement de la République dont il a attaqué les partisans du haut de la chaire. [184] »*

L'implication du clergé lors des batailles électorales continue à être vive, en particulier dans les années 1900 car, tel que l'indique l'évêque d'Agen en 1902, à l'approche des élections législatives, *« il est temps de refaire une société chrétienne. [185] »* Comme au cours de la décennie 1880, les curés dénoncent du haut de la chaire le régime républicain et encouragent les électeurs à ne pas se tromper de candidats. D'ailleurs, en 1892, à l'instar de celui de Rennes, l'évêque d'Aire fait distribuer un supplément au catéchisme concernant *« le devoir électoral »* et *« les devoirs des parents en matière scolaire. »* Considérant que cet acte relève

[178] In *Patriote landais*.

[179] AD40, 5 V 1297 : lettre du sénateur Arthur Latappy au préfet des Landes (24 janvier 1904).

[180] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet (9 mai 1904).

[181] AD40, 5 V 356 : lettre du ministre de l'Intérieur et des Cultes au préfet des Landes (29 septembre 1899).

[182] AD40, 5 V 643 : lettre du préfet au ministre de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Cultes (4 février 1907).

[183] AD40, 5 V 480 : lettre du maire d'Amou au préfet des Landes (9 octobre 1901). Le maire craint qu'on lui impose ce curé, condamné et qui doit être déplacé.

[184] AD40, 5 V 477 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet (28 août 1903).

[185] AD47, EE 195-2/41 : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse ordonnant des prières à l'occasion des prochaines élections législatives (11 avril 1902).

des abus prévus par la loi du 18 germinal an X, le ministre de l'Intérieur en ordonne la suppression. Mais l'évêque refuse obstinément de retirer ce supplément [186]. Suivant les préconisations de son évêque, au moment des élections municipales de 1892, Loustau, desservant de Bastennes (Landes), a, selon le maire républicain élu, *« consenti à compromettre toute sa dignité d'homme et de prêtre pour racoler des électeurs à la liste conservatrice. [187] »* En 1898, Demen, desservant de Sainte-Colombe (Landes), *« se jette violemment dans la campagne électorale [188] »* : régulièrement en lutte contre la municipalité de sa localité, il n'hésite pas non plus, au cours de réunions publiques à Hagetmau et à Morcenx, à interrompre le député républicain Dulau qui rendait compte de son bilan, et, du haut de sa chaire, il prêche l'abstention. *« Adversaire résolu des républicains [189] »*, il ne cache pas ses sentiments d'hostilité vis-à-vis du gouvernement, en critique publiquement les actes – en particulier le vote de la loi de 1901 sur les associations. D'après les Autorités, ce desservant a acquis auprès de la population rurale une forte influence en étant devenu président de la section d'un syndicat, institué pour la vente de produits agricoles. Et il se sert de la chaire pour entretenir les opérations de cette société. En 1899, le conseiller général d'Amou explique que le curé Goueytes, qui vient d'être nommé dans une autre paroisse, *« a laissé la réputation d'un agité, d'un tracassier, d'un politicien, d'un adversaire de nos institutions bien entendu [190] »* : ami du baron de Claye, il l'a aidé dans la campagne électorale à Tartas en organisant la propagande, en formant la claque, lors des réunions publiques, avec les enfants à qui il donnait le signal pour applaudir. Les élections législatives d'avril/mai 1902, placées sous la plateforme électorale de la défense religieuse, sont une nouvelle occasion d'implication du clergé. Ainsi, l'archevêque d'Auch (Gers) fait et laisse faire des quêtes dans son diocèse pour recueillir des fonds en vue de ces élections, un *« trésor de guerre contre la Gueuse »* selon les républicains [191]. Dupont, le desservant de Vielle-Soubiran (Landes), *« d'opinions antirépublicaines, […] fait campagne avec les réactionnaires. [192] »* L'abbé Domenger, vicaire à Saint-Jean d'Août (Mont-de-Marsan, Landes), *« hostile au gouvernement républicain* [et] *usant de son*

[186] AD40, 1 M 156 : lettre du ministre de l'Intérieur au préfet des Landes (22 août 1892).

[187] AD40, 5 V 1252 : lettre du maire de Bastennes au préfet des Landes (16 mai 1895).

[188] AD40, 5 V 580 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (7 mai 1898).

[189] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (28 mai 1903).

[190] AD40, 5 V 904 : lettre du conseiller général Félix Coudanne au préfet des Landes (22 février 1899).

[191] *La Fraternité*, 19 janvier 1902.

[192] AD40, 5 V 761 : lettre du conseiller général Baron au préfet des Landes (21 juin 1902).

influence sur les paysans [193] », s'est lui aussi personnellement et ouvertement livré à une propagande active en faveur du général Jacquey. Sylvain Lauqué, curé de Gaillères (Landes), connu *« pour avoir toujours combattu les républicains »*, s'oppose en chaire, au moment des législatives, au candidat républicain Le Gall et exhorte à voter pour le candidat nationaliste le général Jacquey. Du reste, il amène lui-même dans la salle de vote son sacristain, muni d'un bulletin au nom de Jacquey qu'il lui avait préalablement donné, pour s'assurer qu'il votait bien pour le candidat en question. Lors des municipales, il s'engage contre la liste Lafite et pour la liste Baratz (de) afin que celle-ci passe toute entière [194]. Ce curé est également connu pour vendre *La Croix* et *Le Pèlerin* tous les dimanche devant l'église de Gaillères [195]. En 1902 encore, Capdérestet, desservant à Pouydesseaux (Landes), a laissé un religieux dominicain prêcher dans son église un sermon de propagande antirépublicaine [196]. Labastugue, desservant de Tosse (Landes), qui jouit d'une grande influence auprès des élèves et des parents de son école de garçons, monte en chaire quelques jours avant le scrutin pour expliquer que les républicains étaient tous des francs-maçons, que la France était en danger et, que pour cette raison, il fallait voter pour les candidats nationalistes, *« sinon, nous étions tous perdus.* [197] » De la même manière, Escalup, curé de Créon (Landes), considéré comme *« le type de l'abbé de cour sous l'Ancien Régime »*, s'est toujours proclamé contre le gouvernement [198]. Aux élections de 1902, il fait très activement campagne pour Jacquey contre Le Gall, prenant, selon le préfet, *« ouvertement conseil des principales familles réactionnaires.* [199] » Alors qu'il fait l'objet d'une mesure de déplacement, il refuse même d'obéir à l'évêque prétextant qu'il est un *« prêtre libre »* et s'obstine à n'accepter d'autre cure que celle de Créon où il est très populaire car il administre gratuitement pour les paysans tous les actes de son ministère (mariages, enterrements…). Concernant le cléricalisme électoral du clergé gascon, les années suivantes

[193] AD40, 5 V 642 : lettre du conseiller général de Mont-de-Marsan au préfet des Landes (25 août 1902).

[194] AD40, 5 V 1198 : lettre d'Alexandre Pujo, conseiller municipal de Gaillères, au préfet des Landes (11 janvier 1903).

[195] *Ibid.* : lettre du commissaire spécial de Saint-Sever au préfet des Landes (23 février 1903). Cette vente est cependant illégale car la mairie de Gaillères n'a pas enregistré de déclaration de vente de journaux sur la voie publique.

[196] AD40, 5 V 356 :

[197] AD40, 5 V 949 : lettre d'un habitant de Tosse au ministre de l'Intérieur et des Cultes (22 août 1902).

[198] AD40, 5 V 817 : lettre du maire de Créon au préfet des Landes (26 mars 1904).

[199] *Ibid.* : rapport du préfet des Landes (30 mars 1904) et lettre du maire de Créon au préfet des Landes (15 avril 1904).

sont identiques. Une enquête administrative est ouverte en 1903 contre Marque, le curé de Nérac (Lot-et-Garonne), car ce dernier a fait dans ses prêches des attaques violentes contre le gouvernement. Pour le journal nationaliste *Le Patriote*, Marque *« n'a pas attaqué le gouvernement républicain, dans sa forme, mais le gouvernement proscripteur des congrégations. En cela, il a eu raison. Il était de son devoir, comme ministre de l'Église catholique, de protester contre les illégalités de nos gouvernants francs-maçons.* [200] *»* Darrieussecq, desservant de Bascons (Landes), qui à l'instar *« de la majorité de ses confrères, partage des idées manifestement hostiles à la République »*, ne cesse, en 1904, de critiquer les institutions républicaines pendant ses offices [201]. Tonia, desservant de Sarraziet, est signalé cette même année comme s'étant toujours mis en face des républicains lors des luttes électorales [202] : il prend parti pour le marquis de Galard et se heurte au Dr Lemée, républicain et franc-maçon. Clavé, vicaire de Léon (Landes), est fiché à la préfecture comme *« faisant étalage de ses convictions monarchistes et de son dégoût pour le gouvernement républicain.* [203] *»* Il fait ouvertement campagne lors des municipales de 1904 contre la liste républicaine du maire. Le jour du scrutin, il suit le dépouillement en allant d'un bureau de vote à l'autre tout *« en commentant bruyamment les résultats et en faisant étalage de ses convictions monarchistes et de son dégoût pour le gouvernement républicain.* [204] *»* D'après le préfet des Landes, *« le prêtre combatif »* de Clèdes, Pierre Henri Mauléon, a réussi à faire échouer le maire républicain à ces mêmes municipales. Il n'a de cesse d'adresser de vives attaques contre le gouvernement républicain, comme lors de l'office du 31 mars 1904 : *« La France d'aujourd'hui n'est dirigée que par une poignée de cosmopolites que l'on arrivera à anéantir avec le concours de tous les amis de l'Église catholique, de ses prêtres et de ses religieux.* [205] *»* Raymond Lauqué, desservant d'Estampon (Landes), s'il est signalé en 1904 pour avoir insulté en chaire le gouvernement, est connu pour ne pas hésiter, à chaque élection, *« à parcourir la campagne pour favoriser le candidat réactionnaire.* [206] *»*

[200] *Le Patriote*, 19 avril 1903.

[201] AD40, 5 V 526 : lettre du maire du Vignau au préfet (23 septembre 1904).

[202] AD40, 55 V 1535 : rapport du préfet des Landes (10 septembre 1904).

[203] AD40, 5 V 429 : lettre du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (27 mars 1905).

[204] *Id.*

[205] AD40, 5 V 1297 : lettre du préfet des Landes à l'évêque d'Aire (9 mai 1904).

[206] *Ibid.* : rapport du préfet des Landes (17 août 1904).

Le bas clergé est encouragé par l'épiscopat à mener l'action électorale. Plusieurs documents en expliquent les raisons. Ainsi, tel que le préconise l'évêque d'Agen en 1893, à l'approche des élections législatives :

> *« Nous avons à cette occasion, plus que tous les autres, le patriotique devoir de prier avec ferveur pour notre chère France. Nous demanderons pour elle trois biens précieux […] : la paix religieuse, la justice sociale et la vraie liberté. […] Vous convierez les fidèles confiés à votre garde à prier avec nous à cet effet.* [207] *»*

En 1902, année d'élections législatives, un article publié dans un numéro des *Semaines religieuses du diocèse d'Agen* va plus loin dans la justification du devoir électoral du clergé :

> *« Le prêtre est citoyen comme les autres et éclairé plus que beaucoup d'autres. […] Nulle part, le rôle du prêtre n'est obligatoirement réduit à son simple vote personnel : il existe une action électorale que, partant, il peut et il doit exercer. Elle se produira, bien entendu, pendant la période électorale, mais elle n'a pas besoin de l'attendre ; il n'est pas nécessaire, pour qu'elle soit efficace, que des candidats soient déjà en présence et en lutte. […] Cette action électorale du prêtre consiste à exercer, en cette matière, […] son rôle de directeur, de maître d'enseignement. Elle consiste à éclairer les consciences dans lesquelles il a mission de faire la lumière. […]*
>
> *Le vote qu'un électeur émet en nommant un député est certainement un acte d'ordre moral qui engage la responsabilité et qui, par conséquent, intéresse la conscience. L'électeur donne mandat et autorité à un délégué qui décidera des intérêts politiques, sociaux et même religieux du pays. Si ce délégué sert ces divers intérêts, il fera beaucoup de bien ; s'il leur nuit, il fera beaucoup de mal.*
>
> *Voilà ce que nombre de chrétiens, même pratiquants, ne comprennent guère. Et voilà ce que le prêtre, divinement institué maître de morale, a le droit et le devoir de leur apprendre. […] On ne cessera pas de crier que le prêtre mêle la religion à la politique. Il faut pourtant bien que la religion s'occupe de la politique pour se défendre, puisque la politique s'occupe de la religion pour l'attaquer. […] Un prêtre enseigne au fidèle l'obligation de ne pas élire un sectaire.* [208] *»*

Pour le clergé lot-et-garonnais, comme pour le clergé gascon, et du reste comme pour la quasi totalité du clergé français, il est par conséquent normal *« de montrer aux catholiques ce qu'il faut penser* [209] *»*, suivant en cela les conseils de Mgr de Cabrières, *« recueillis avec respect »* qui voit à la publication des *Semaines religieuses « l'avantage de régler et d'orienter*

[207] AD47, EE 195-1 : lettre circulaire de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse à l'occasion des retraites pastorales et des élections législatives (7 août 1893).

[208] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 4 janvier 1902.

[209] *Id.*

l'opinion catholique au milieu du conflit des idées modernes. [210] *»* En considérant le vote comme un devoir qui engage la conscience chrétienne – car voter pour un franc-maçon, pour un anticlérical, pour un *« sectaire »* est une faute grave devant Dieu –, en qualifiant le bulletin de vote en faveur d'un candidat hostile à la religion de *« péché »*, l'Église espère étendre son influence sur les pratiques politiques. La même situation se reproduit en 1910. L'évêque d'Agen publie une lettre pastorale sur le devoir électoral :

> *« L'Église catholique est par nature indifférente ou plutôt supérieures aux querelles de partis. Il lui est cependant impossible d'oublier que la religion et la politique se rencontrent souvent sur le même terrain. Depuis plus de trente ans, les majorités qui oppriment la France considèrent le vote des lois antichrétiennes comme la raison de leur existence. Puisqu'il en est ainsi, comment les évêques, défenseurs de la Foi, père des âmes, garderaient-ils le silence à la veille des élections générales ? […] Le manquement au devoir électoral est un péché. […] Qu'est-ce que mal voter ? C'est choisir un candidat qui, ayant collaboré à des lois mauvaises, manifeste l'intention de suivre dans l'avenir la même ligne de conduite. […] Que faut-il entendre par lois mauvaises ? Toutes celles qui condamnent le respect de la morale et de la religion. […]*
>
> *Ne prêtez pas une oreille attentive aux déclarations pompeuses et vides de sens que vous font entendre des personnages trop désireux de vous plaire pour être impartiaux. […] La première condition à exiger de nos représentants, c'est de ne point appartenir à la franc-maçonnerie. Ils doivent aussi être partisans de la liberté religieuse. […]*
>
> *La religion s'accommode de tous les régimes, monarchie ou République, à la condition que ceux-ci sachent respecter les principes fondamentaux de l'ordre, de la justice et de la liberté. […] L'on peut être déçu des échecs des hommes de foi. Or la défaite ne nous semble pas inévitable. Il faut donc faire entrer au Parlement, ne serait-ce qu'une minorité, mais une minorité renforcée et aguerrie d'hommes de conviction religieuse. […]* [211] *»*

Ces discours de propagande apologétique sont inlassablement répétés depuis le milieu du XIXe siècle, les clercs insistant sur la double comptabilisation des voix des catholiques : une première fois ici-bas, au moment du dépouillement ; une seconde fois dans l'Au-delà, au moment du Jugement dernier. En agissant comme directeur des consciences, le clergé s'estime donc dans son droit d'orienter le vote afin de conduire les fidèles dans les voies du Ciel. L'électeur est alors sommé de préférer son appartenance à la communauté des chrétiens à sa qualité de simple membre de la communauté des citoyens. Comme l'indique Yves Déloye, il est *« obligé d'arbitrer entre plusieurs systèmes de valeur qui entrent en conflit au*

[210] *Id.*

[211] AD47, EE 196-3 : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen sur le devoir électoral (19 mars 1910).

moment du choix électoral. [212] *»* Les membres de la famille – en particulier les épouses et parfois aussi les enfants –, les voisins et les notables du village – avec souvent à leur tête le curé – multiplient les pressions en faveur de la loyauté cléricale. Ainsi transformé en comportement éthique plus que politique, le vote devient d'une certaine façon une pratique religieuse au même titre que la prière, pratique sur laquelle le clergé s'autorise donc à prétendre exercer son autorité. Pour cette raison, selon Yves Déloye, il est légitime de postuler une certaine efficacité aux interventions cléricales en période électorale. Peut-on repérer cette emprise de la religion sur les consciences et sur les opinions des catholiques français ? Nous le ferons dans le troisième chapitre.

Les républicains tentant de chasser la religion de l'Armée, le clergé se mobilise pour l'y maintenir. Aussi, l'évêque d'Agen se félicite-t-il de l'apparition d'une nouvelle œuvre dans son diocèse, l'Œuvre militaire, destinée à procurer aux jeunes soldats le moyen de persévérer dans les sentiments de foi [213]. L'intérêt de multiplier les œuvres chrétiennes est que l'apostolat ne se borne pas qu'aux enfants mais qu'il puisse aussi instruire les adultes, l'objectif étant de faire entrer l'Évangile dans les mœurs *« afin que ceux qui font obstacle à l'action de l'Église ne soient plus victimes de préjugés en la méconnaissant.* [214] *»*

Les tenants du cléricalisme comprennent que le combat des républicains contre les congrégations religieuses ne se borne pas à l'expulsion en 1880 des congrégations non autorisées. La IIIe République donne à la France deux lois fondamentales établissant la liberté d'association : la loi du 21 mars 1884, qui autorise les ouvriers et les patrons à se syndiquer, et la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association. Dans une période où il est plus facile de « manger du curé » que de résoudre la question sociale, cette loi est un moyen de lutter contre les congrégations [215]. En effet, si l'association est régie par les principes géné-

[212] DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006, p. 200.

[213] AD47, EE 195-1 : lettre de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse à l'occasion d'un bureau diocésain, trait d'union de toutes les œuvres (21 novembre 1891).

[214] *Id.*

[215] Arrivé au pouvoir en juin 1899 sur un programme de défense républicaine, Waldeck-Rousseau dénonce *« le péril d'une main morte grandissante qui menace le principe de la circulation des biens* [car] *la valeur des immeubles occupés ou possédés par les congrégations dépasse aujourd'hui le milliard. »* Ce thème du *« milliard des congrégations »* accrédite l'idée d'une fortune indue qui doit revenir à l'État républicain.

raux du droit si elle peut se former librement, la congrégation quant à elle ne peut exister légalement sans une autorisation parlementaire et, pour les établissements qu'elle serait amenée à fonder, sans un décret délibéré en Conseil d'État. Cette condition implique que les congrégations non autorisées, existantes lors de la loi relative au contrat d'association, doivent dans un délai de trois mois se mettre en instance d'autorisation. À défaut, elles sont considérées comme illicites et nul ne peut en faire partie sans commettre un délit. La date du 3 octobre 1901 est fixée aux congrégations pour demander une autorisation légale, bien qu'il leur soit loisible de se disperser avant cette date et ainsi d'échapper personnellement aux dispositions pénales de la loi. Il ne leur est cependant pas permis de liquider et de partager leur patrimoine avant la dispersion : ce patrimoine tombe entre les mains du fisc qui se charge de disposer au mieux des droits des congréganistes et des tiers donateurs. En outre, toute congrégation ne peut solliciter l'autorisation de l'État qu'à la condition préalable de se soumettre à la juridiction de l'ordinaire. En réaction, une vingtaine d'affiches *« Le milliard des congrégations »*, mettant en parallèle la fortune des religieux et celle des Rothschild, ont été placardées sur les murs de Dax dans la nuit du 16 au 17 février 1901 par les soins du comité royaliste [216]. Cette question des congrégations s'inscrit dans un contexte politique particulier dominé surtout par le renforcement des extrémismes politiques de droite et de gauche. La Gascogne n'échappe pas aux conséquences de cette redistribution des forces politiques [217]. En 1902, c'est dans le Gers, où ont été élus deux candidats des droites, dont un nationaliste (Lasies), et trois radicaux, qu'elle est le mieux marquée. Si dans les Landes, trois députés sont des républicains modérés, les deux autres sont des nationalistes (Denis et Jacquey). Le Lot-et-Garonne compte trois républicains progressistes (Dèche est en réalité un nationaliste) et un seul radical ; mais des nationalistes ont été candidats (Perrodil, Brugère, Gauléjac). Dès son accès à la présidence du Conseil le 7 juin 1902, Émile Combes s'assigne pour tâche de combattre les congrégations non autorisées : au mois de juillet, en France, plus de 3 000 écoles créées avant la loi de 1901 sont fermées, puis, au cours de l'année 1903, les parlementaires rejettent les demandes d'autorisation déposées par les congrégations. En décembre 1903, Combes, durcissant sa politique, prévoit la fermeture de tous les établissements congréganistes d'enseignement dans un délai maximum de dix ans à compter de la promulgation de la loi en juillet 1904. Les élus du cœur de la Gascogne sont partagés. Ainsi, les républicains modérés lot-et-garonnais votent

[216] AD40, 1 M 158 : rapport du commissaire spécial sur les chemins de fer du Midi au ministre de l'Intérieur (17 février 1901).

[217] Voir *infra*, p. 531 *sqq.*

contre l'article premier du projet de loi instituant la suppression totale de l'enseignement congréganiste ; ce qui vaut à Georges Leygues, monté à la tribune pour s'opposer à la politique religieuse du Bloc des Gauches, cette ironique apostrophe du nationaliste gersois Lasies : *« Vous avez gouverné pendant trois ans avec le parti jacobin. Aujourd'hui, vous voulez redevenir vous-même, c'est-à-dire un modéré. Ni vous ni Waldeck-Rousseau vous le pouvez. C'est notre revanche et c'est votre châtiment ! »*

Compte tenu du grand nombre de mesures et de poursuites engagées par les pouvoirs publics contre les associations religieuses [218], il est difficile d'établir un compte-rendu détaillé pour toutes les situations, et, du reste, la lecture en serait fastidieuse. En outre, la quasi-totalité des expulsions se fait généralement dans l'indifférence de la population et sans qu'il y ait la moindre résistance. Quelques affaires sont cependant assez significatives pour nous permettre de donner une idée précise de leur déroulement et de leur dénouement car il s'est malgré tout formé un courant d'opposition, d'expression plus politique que populaire, en même temps que se manifestent certaines réactions de défense parmi les ecclésiastiques directement touchés par la politique de Combes. Alors que sont appliqués, à partir de juillet 1902, les décrets ordonnant la fermeture des établissements congréganistes qui ont persisté à ne pas demander d'autorisation pour continuer à exercer leur activité ou qui ont déposé cette demande tardivement, les premières poursuites sont déclenchées dès le mois d'août. Mais si dans beaucoup de cas, les religieux et les religieuses n'ont pas dissimulé leur réprobation, la plupart ne donnent lieu à aucune résistance ; d'autres, tout en se déroulant dans le calme dans leur ensemble, voient malgré tout quelques manifestations ostentatoires mais, il faut bien le reconnaître, sans grande importance et sans grande portée, comme en juillet 1903 à Cuzorn (Lot-et-Garonne) où, lors de l'expulsion de la congrégation des filles religieuses de Jésus de Veylats, *« quelques dévotes ont été atteintes de crises de nerfs [219] »* ; d'autres, en revanche, peuvent se dérouler moins facilement, soit du fait de protestations des « blancs » de la commune, soit en raison de la résistance des religieux ou des religieuses eux-mêmes. Ainsi, quand le 4 août 1902, les Sœurs de Nevers qui tiennent un établissement d'enseignement et un pensionnat à

[218] Si quelques conseils municipaux émettent un avis favorable aux demandes d'autorisation des congrégations, la grande majorité d'entre eux, à l'inverse, les rejettent. Comme l'explique le maire de Laplume (Lot-et-Garonne) au préfet à propos de l'expulsion des Sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol, installées dans sa commune depuis 1861 et y gérant une école primaire : *« Je crains fort que la présence des Sœurs n'ait pour résultat d'inciter les familles à résister à la loi. »* (AD47, V, 1903-1908).

[219] *Le Progrès de Villeneuve*, 18 août 1903.

Miramont (Lot-et-Garonne) reçoivent une notification du décret d'expulsion pris à leur encontre, elles sont défendues par de nombreux amis qui ont accouru à l'annonce de la nouvelle de la fermeture et par l'avocat marmandais Charles Lefèvre [220], venu lui aussi sur place pour protester vigoureusement contre cette mesure. Des gendarmes sont alors placés près du couvent. Après quelques échanges de paroles entre la Supérieure et le commissaire spécial de police mandaté pour la notification, finalement *« les rangs s'ouvrent dans ce groupe compact et silencieux, et les Sœurs, pâles d'émotion, franchissent le seuil de leur maison. […] Une heure après, les Sœurs sont parties au milieu d'un grand concours de la population qui criait : "Vive la Liberté ! Vive les Sœurs !" À 6h, les scellés étaient apposés sur les portes de l'établissement. [221] »* Le même jour, les deux établissements, école et pensionnat, sont définitivement fermés dans la commune. En octobre 1902, s'opposant à ce qu'il perçoit comme *« un schisme national »*, le comité de rédaction des *Semaines religieuses du diocèse d'Agen* se réjouit de pouvoir annoncer que circule une pétition en faveur de la demande d'autorisation faite pour les congrégations : *« les frapper, c'est atteindre la liberté de l'Église catholique, celle de la religion de la grande majorité de nos concitoyens. [222] »* Cependant, avec la promulgation de la loi du 4 décembre 1902, le mouvement de fermetures et d'expulsions s'accélère, et le plus grand nombre d'établissements congréganistes est affecté par la législation dans le courant de l'année 1903. Les Sœurs de la Croix essaient, vainement, de résister à leur expulsion de l'école de Saint-Vincent de Xaintes (Dax), puis se réfugient dans un petit local dépendant de l'institution Notre-Dame de Dax. La *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax* s'émeut de la fermeture de l'ouvroir de Saint-Vincent, *« fermé au nom de l'arbitraire jacobin [223] »*, tout comme le journal royaliste *L'Avant-garde* qui menace : *« À tous les sectaires locaux, nous affirmons que Dax se souviendra. [224] »* Le 1er mars, les Sœurs de la Doctrine chrétienne de Calignac (Lot-et-Garonne) comparaissent devant le tribunal correctionnel de Nérac pour s'être dérobées aux décrets de fermeture et pour avoir continué à dispenser l'enseignement sans autorisation. Le 4 avril, le tribunal les condamne à une amende et prononce la fermeture de leur établissement, malgré l'ardente plaidoirie de Me Léon Vil-

[220] Candidat bonaparto-boulangiste en 1889.

[221] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 9 août 1902.

[222] *Ibid.*, 25 octobre 1902.

[223] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 23 janvier 1903.

[224] *L'Avant-garde*, 25 janvier 1903.

latte, maire de Calignac, « libéral nationaliste » [225]. La partie est cependant difficile pour les autorités publiques car la commune semble acquise au maintien de la communauté religieuse. De plus, le conseil municipal soutient à l'unanimité la position des religieuses [226]. Mais après quelques mois de vaines démarches dilatoires, les Sœurs sont condamnées en appel par la Cour d'Agen et quittent la commune, le 15 juin 1903, pour rejoindre leur maison-mère de Bordeaux. Quant aux Marianistes, ils adoptent une attitude commune, que ce soit à Fumel, à Villeréal, à Monsempron ou à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) : plusieurs d'entre eux se laissent pousser la barbe, endossent le costume civil et déclarent au commissaire de police venu leur notifier l'ordre de fermer qu'ils se sont sécularisés et qu'ils sont désormais instituteurs libres employés au service de la société propriétaire de l'école. Ils suivent en cela à la lettre les consignes diffusées un peu partout en France par Jacques Piou, le leader de l'Action Libérale Populaire. À Villeréal, les Frères ont même inscrit au-dessus de l'entrée de leur établissement *« École fermée pour cause de décès de la liberté ! » (annexe n°35).* Après avoir reçu leur notification de fermeture au mois de mai 1903, ceux de Layrac déclarent s'être sécularisés et qu'ils ont leur domicile en ville. Des poursuites sont alors engagées contre la congrégation et contre l'abbé Dubourg [227], propriétaire de l'école. Au même moment, à Clairac, de vives manifestations ont lieu dans les rues, et le juge de paix venu en compagnie du commissaire de police signaler l'ordre de fermeture aux Frères de Marie, est hué par la foule et mis dans l'obligation de repartir aussitôt vers Tonneins, sous les cris de *« Vive la Liberté ! À bas Combes, à bas les tyrans ! »* Systématiquement, les Marianistes font appel des décisions de fermeture. Ils entendent, une fois pour toutes, faire trancher par les tribunaux la question de la sécularisation sur place. C'est surtout pour eux un moyen de gagner du temps. La presse chrétienne demande aux membres des congrégations concernés par les notifications d'expulsion de répondre par une lettre ainsi libellée : *« Je suis sécularisé depuis le… Je n'appartiens à aucune association religieuse et ne mène pas la vie commune. Je possède ma lettre de sécularisation et le traité que j'ai passé avec le propriétaire de l'école où j'exerce. Dans ces conditions, je ne vois pas pourquoi on me poursuit. [228] »* Malgré les efforts et subterfuges déployés

[225] Voir *supra*, p. 403.

[226] Dans sa délibération du 2 novembre 1902, le conseil municipal avait en effet déclaré : *« L'établissement congréganiste de Calignac est autorisé et le conseil municipal est heureux de rendre aux religieuses un public hommage et avec la même unanimité donne l'avis le plus favorable à leur maintien dans la commune. »*

[227] Voir *supra*, p. 292-293.

[228] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 6 juin 1903.

par les congréganistes, les tribunaux prononcent, dans la majorité des cas, des peines d'amende et ordonnent la fermeture sous astreinte [229]. Les mesures de fermeture s'étendent rapidement à toutes les congrégations féminines qui ont vu leurs demandes d'autorisation rejetées en bloc [230]. L'année suivante, du fait de l'application de la loi du 7 juillet 1904, la suppression de l'enseignement congréganiste est définitivement achevée. Après les établissements féminins, les quelques congrégations tenues par des Frères, qui, jusque-là, avaient réussi à se maintenir, sont peu à peu fermées et les communautés dispersées. Dans les Landes, le préfet apprend au président du Conseil que, pour son département, à la date du 22 décembre 1903, la plupart des membres des congrégations ont quitté leur établissement [231]. Mais dans quatre lieux, à Habas, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Aire, les congréganistes, dont certains ont conservé l'habit religieux, sont encore dans les immeubles qu'ils occupaient. Des poursuites judiciaires sont envisagées contre ces derniers. Si ces congréganistes montrent leur résistance simplement en se maintenant dans leurs locaux, ce qui n'empêche pas leur expulsion par la suite, d'autres ne se sont pas laissés déloger sans poser de problèmes. C'est le cas de l'abbé Romain, vicaire à Tartas, principal instigateur des troubles qui ont marqué l'expulsion des Ursulines en ayant dirigé l'agitation extérieure – ce qui lui vaut en novembre 1904 la suppression de son traitement [232]. Quant aux Frères capucins de la rue de la Croix-Blanche à Mont-de-Marsan, dont deux d'entre eux, malgré leur expulsion en novembre 1880, étaient restés dans l'établissement [233], ils se manifestent de nouveau dans les décennies 1890 et 1900. Au cours de l'année 1893, toujours sans autorisation comme en 1880, douze Frères cette fois se sont installés dans leur couvent [234] et se livrent à des pratiques religieuses : ils célèbrent le dimanche de nombreux offices, suivis par un grand nombre de notables de la

[229] La circulaire Waldeck-Rousseau du 14 novembre 1901 avait déjà abordé le problème de la sécularisation sur place. Elle recommandait aux autorités de police de veiller à ce que les congrégations ne se maintiennent pas sous une forme déguisée. Le 15 mai 1903, le ministre de l'Intérieur et des Cultes Combes demande aux préfets et commissaires de police *« de refuser les déclarations de sécularisation sur place et de signaler au Parquet les tentatives de reconstitution dissimulée des congrégations sous une prétendue sécularisation. »*

[230] *La Constitution* du 21 juin 1903 donne la liste complète de la trentaine des établissements congréganistes qui doivent fermer au plus tard le 31 juillet.

[231] AD40, 2 V 6 : lettre du préfet des Landes au président du Conseil (20 janvier 1904).

[232] AD40, 5 V 1427 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (28 novembre 1905).

[233] Voir *supra*, p. 308-309.

[234] AD40, 2 V 10 : lettre du préfet au président de Conseil (21 novembre 1893).

ville, et se rendent au domicile des particuliers faire des quêtes [235]. Plusieurs notables parmi le parti conservateur leur envoient de l'argent, au premier rang desquels Dudon, ancien marchand drapier, clérical militant, très influent au conseil de Fabrique de Mont-de-Marsan. Les Autorités considèrent qu'il leur faut *« surveiller de près »* ces Frères d'autant que, le dimanche 30 juillet 1899, les Capucins convient patrons et ouvriers pour créer une « banque ouvrière ». Apparemment, pour les républicains, il ne s'agit que d'un traquenard : *« Sous son étiquette philanthropique, cette affaire n'est qu'une vaste exploitation cléricale, le taux du prêt d'argent étant à 4% ! »*, car les Frères n'ont pas invité la presse, n'ont fourni aucune explication et considèrent que les hommes honnêtes sont seulement les pratiquants [236]. En outre, certains Capucins se rendent dans les départements voisins du Gers et du Lot-et-Garonne pour y faire des prédications. Le directeur du couvent, le Père Joseph, connu pour son virulent combat contre les écoles laïques, l'Université, la franc-maçonnerie et la juiverie [237], y mène une active propagande qui l'a d'ailleurs conduit à être poursuivi en justice le 4 mai 1900 par le parquet de Condom pour outrage aux pouvoirs publics, après avoir prononcé un violent réquisitoire contre les institutions républicaines dans l'église d'Eauze : *« Il ne sort des écoles laïques que des voleurs, des assassins. […] Les écoles laïques sont des lieux de perdition. L'École Normale prépare des athées ! »* Cette diatribe antirépublicaine lui vaut d'être condamné à 150F. En octobre 1901, alors que la loi sur les associations vient d'être votée quelques mois plus tôt, les Capucins transportent du mobilier dans un autre lieu pour le soustraire à tout contrôle [238]. Enfin, lorsque le couvent est mis en vente en 1907, le Père Joseph est encore poursuivi par le tribunal pour entraves à la liberté des enchères, du fait d'avoir apposé sur les murs des affiches menaçant d'excommunication les acheteurs. Mais il est acquitté le 28 novembre 1907 [239].

En dehors des résistances menées par les religieux eux-mêmes, le clergé local aussi réagit vivement. Si l'abbé Romain, vicaire à Tartas (Landes), a dirigé l'agitation extérieure lors de l'expulsion des Ursulines – nous l'avons dit plus haut –, l'abbé Desbordes, desservant de Bégaar, de son côté, organise la résistance à l'intérieur du couvent. Puis, *« cet agent dévoué*

[235] *Le Patriote landais*, 28 décembre 1893.

[236] *Le Républicain landais*, 11 août 1899.

[237] CABANE Gabriel, *Galerie des Landais*, Mont-de-Marsan, Éditions Chabas, 1930, t. 4, p. 21.

[238] AD40, 2 V 10 : lettre du commissaire de police de Mont-de-Marsan au maire de Mont-de-Marsan (9 octobre 1901).

[239] *Id.*

du parti de l'opposition » dirige une propagande active en faveur de l'école libre de garçons qui succède à l'école des Frères de la Doctrine chrétienne. Malgré la suppression de son traitement, il se montre de nouveau tout aussi combatif et organise une loterie prohibée dont le produit est destiné à l'école libre [240]. Le curé de Saint-Vincent de Lamontjoie (Lot-et-Garonne) [241] mène également une ardente campagne de protestation en faisant circuler des pétitions contre la fermeture de l'école des Sœurs de Laplume. De même, à Nérac, le chanoine Marque fait l'objet d'une mesure de suspension de traitement pour avoir publiquement protesté contre les décisions de fermeture. Au cours de l'année 1904, face à l'intransigeance des pouvoirs publics, le clergé local ne trouve plus les moyens de réagir autrement que par des déclarations d'indignation qui, à vrai dire, n'entravent en rien le déroulement du processus de répression. Le 12 juillet, l'évêque d'Agen, Mgr Cœuret-Varin, publie une lettre adressée à la Supérieure des filles de Marie dont l'établissement d'Agen vient d'être fermé : *« Vous voilà arrêtées à votre tour dans la carrière du dévouement à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. […] Il me semblait que votre respect des institutions nationales, votre soumission aux lois du pays, vos longs services vous conserveraient encore la belle des libertés : celle de faire le bien ! Mon espoir a été vain ! »* Le 30 juillet suivant, une autre lettre est adressée au Supérieur des Frères des écoles chrétiennes d'Agen : *« Ne semble-t-il pas qu'en de telles circonstances, seul le silence conviendrait ? Il n'y a plus rien à dire pour caractériser l'ostracisme dont vous êtes l'objet. Nous souffrons devant la perspective d'un avenir redoutable pour tous ! »*

Au total, en Lot-et-Garonne, et malgré les quelques cas de résistance – bien vaine –, pour 152 écoles congréganistes existant en 1900, on évalue à 124 le nombre d'établissements religieux qui se sont vu notifier une décision de fermeture. La quasi-totalité de l'enseignement congréganiste est touchée par les décrets du gouvernement Combes, ce que montrent les tableaux ci-dessous [242].

[240] AD40, 5 V 1427 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (28 novembre 1905).

[241] Déjà remarqué pour son hostilité au 14-Juillet. Voir *supra*, p. 231.

[242] AD47, 1 M 419.

Dirigées par des	Écoles	1889	1897	1906
laïques	publiques de garçons	52	51	50
laïques	libres de garçons	1	-	3
laïques	publiques de filles	51	51	52
laïques	libres de filles	4	4	16
laïques	publiques mixtes	30	34	34
laïques	libres mixtes	2	1	1
congréganistes religieux	publiques de garçons	-	-	-
congréganistes religieux	libres de garçons	6	6	1
congréganistes religieux	publiques de filles	-	-	-
congréganistes religieux	libres de filles	28	28	-
congréganistes religieux	publiques mixtes	-	-	-
congréganistes religieux	libres mixtes	1	1	-

Fig. 20 : Nombre d'écoles dans l'arrondissement d'Agen

Dirigées par des	Écoles	1888	1897	1906
laïques	publiques de garçons	68	65	66
laïques	libres de garçons	1	3	5
laïques	publiques de filles	65	63	66
laïques	libres de filles	5	3	25
laïques	publiques mixtes	36	42	41
laïques	libres mixtes	-	-	-
congréganistes religieux	publiques de garçons	-	-	-
congréganistes religieux	libres de garçons	6	5	-
congréganistes religieux	publiques de filles	3	2	-
congréganistes religieux	libres de filles	34	39	3
congréganistes religieux	publiques mixtes	-	-	-
congréganistes religieux	libres mixtes	1	-	-

Fig. 21 : Nombre d'écoles dans l'arrondissement de Marmande

Dirigées par des	Écoles	1897	1906
laïques	publiques de garçons	219	219
laïques	libres de garçons	7	12
laïques	publiques de filles	212	221
laïques	libres de filles	14	89
laïques	publiques mixtes	155	155
laïques	libres mixtes	4	2
congréganistes religieux	publiques de garçons	-	-
congréganistes religieux	libres de garçons	17	1
congréganistes religieux	publiques de filles	6	-
congréganistes religieux	libres de filles	127	4
congréganistes religieux	publiques mixtes	-	-
congréganistes religieux	libres mixtes	2	-

Fig. 22 : Nombre d'écoles en Lot-et-Garonne

Plusieurs éléments ressortent de ces tableaux. En premier lieu, en Lot-et-Garonne [243], comme dans les deux autres départements du cœur de la Gascogne, et comme dans 37 autres départements [244], dix ans après la loi scolaire de 1882, on assiste à une forte régression des effectifs dans l'enseignement primaire congréganiste, qu'il soit communal ou libre. Comment expliquer que la résistance à la laïcisation, pourtant virulente, soit battue en brèche ? La pratique religieuse ne faiblit pas nécessairement, mais c'est la faiblesse des ressources matérielles nécessaires à l'ouverture d'écoles libres, en raison de la mauvaise conjoncture économique, qui doit être avancée comme argument. De nombreux évêques l'ont redoutée, en particulier tous ceux du Midi, et notamment celui d'Auch : alors que l'implantation congréganiste était forte au départ, il n'a pas été possible d'ouvrir autant d'écoles libres, la contribution des notables à l'effort entrepris ayant été finalement assez médiocre. En outre, les expulsions des années 1902-1904 ont fait chuter très fortement le nombre d'établissements scolaires congréganistes. Il faut toutefois relativiser les conclusions sur une supposée disparition de

[243] Seul département pour lequel nous avons pu retrouver les statistiques complètes, et ce pour de nombreuses années.

[244] CHOLVY Gérard, « Face à la sécularisation de l'enseignement primaire : une analyse quantitative des capacités de résistance des diocèses français (1879-1893) » in *TREMA*, IUFM de Montpellier, n°12-13, décembre 1997, p. 17-34.

l'enseignement confessionnel proprement dit. Depuis la fin des mesures de fermeture, des écoles laïques privées se sont constituées à la place des écoles congréganistes atteintes par les décrets. En Lot-et-Garonne, comme le montre le troisième tableau, ce sont 75 écoles laïques libres de filles qui se sont créées. Ces établissements, pour la plupart d'entre eux, sont gérés par des membres des congrégations dissoutes ou laïcisées, ou bien alors par des instituteurs privés rémunérés et soutenus par les congrégations concernées.

Nous avons précédemment analysé l'utilisation politique de la défense religieuse [245]. Notons ici qu'un mouvement de solidarité s'organise pour venir en aide aux membres des congrégations qui ont été fermées. La Société d'Éducation et d'Enseignement, dirigée à Paris par Keller, met sur pied un peu partout en France des comités d'entraide destinés à assurer le reclassement professionnel des congréganistes. En Lot-et-Garonne, se créent un comité départemental et quatre comités d'arrondissement, tous présidés par Fernand Botet de Lacaze, le conseiller général conservateur de Bouglon. Beaucoup de religieux et religieuses trouvent ainsi des emplois dans les familles qui ont bien voulu s'associer au mouvement de solidarité et aux recommandations faites par les responsables diocésains [246].

Le mouvement d'opposition qui est né à la suite de la promulgation des décrets puis à la suite des expulsions déborde parfois le cadre des salles de réunions pour gagner la voie publique. Des manifestations se déroulent dans les rues. Dès lors que les processions peuvent être interprétées comme des manifestations hostiles à la République, les républicains réclament leur interdiction au début de la décennie 1880, nous l'avons vu précédemment [247]. Mais, à partir des années 1890, il est également interdit d'exhiber sur la voie publique, en particulier lors des processions, un drapeau tricolore orné du Sacré-Cœur, ce qui entraîne quelques procès-verbaux. Ainsi, à Saint-Sever (Landes) [248], lors de la procession de la Fête-Dieu du 16 juin 1901, ne se contentant pas qu'un drapeau portant un cœur surmonté d'une croix soit exposé sur un reposoir devant la maison de l'avocat Bonnet, conseiller municipal [249],

[245] Voir *supra*, p. 404-410.

[246] À propos des conséquences des fermetures des congrégations, *La Dépêche* avait ironisé : *« Les Sœurs iront à l'hôpital si elles sont vieilles ou infirmes. Les autres travailleront, bien qu'il soit toujours pénible de se mettre au travail quand on est habitué à ne rien faire ! »*

[247] Voir *supra*, p. 299-305.

[248] Comme aussi, dans le Sud-Ouest, à Périgueux (Dordogne), Ruffec (Charente), Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées).

[249] Également correspondant de *La Croix des Landes* sous le surnom du « Ligueur ».

Mme de la Grandière l'attrape et parcourt une dizaine de mètres en le brandissant haut et fort . Le commissaire spécial de police saisit le drapeau et dresse un procès-verbal à la fautive, mais il lui faut plusieurs sommations de recours à la force pour que cette dernière l'abandonne [250]. Alors qu'à Tonneins (Lot-et-Garonne), les processions sont interdites depuis 1881, et que le nouveau maire, le Dr Galup, refuse de les rétablir malgré l'insistance du clergé local, l'abbé Rambaud en organise une en 1895 [251], suivie par une cinquantaine de fidèles [252], considérant que l'arrêté municipal est illégal [253] – *« imposteur, malhonnête et flétri par le suffrage populaire [254] »* – et surtout qu'il porte atteinte à l'exercice public intégral du culte catholique. Rambaud est condamné [255], mais ce dernier fait resurgir l'affaire à l'occasion des municipales de 1896 [256], car celle-ci n'est pas qu'une simple procession illégalement organisée par un abbé rebelle [257]. Elle représente en réalité une véritable « machine de guerre » politique contre le maire, républicain modéré, que ses adversaires ont voulu forcer à se découvrir personnellement [258] et à prendre la responsabilité entière soit d'un refus, de manière à le compromettre

[250] AD40, 1 M 158 : rapport du commissaire spécial de police de Saint-Sever au sous-préfet de Saint-Sever (19 juin 1901) ; AD40, 1 M 104 : rapport du commissaire spécial de police de Saint-Sever au sous-préfet de Saint-Sever (16 juin 1901).

[251] AD47, 2 O 311/2 : rapport du commissaire de police de Tonneins adressé au préfet de Lot-et-Garonne (15 août 1895).

[252] Dont l'un d'eux s'est écrié en visant le temple protestant : *« Enlevez-le ! »*

[253] Selon Rambaud, l'arrêté, qui n'était pas revêtu de la signature du maire, n'aurait pas été publié et notifié (AD47, 2 O 311/2 : lettre du sous-préfet de Marmande au préfet de Lot-et-Garonne).

[254] In AD47, 3 M 409.

[255] À 20F d'amende.

[256] S'adressant au maire, Rambaud lui demande en quoi la procession de 1895 est acte de mauvais citoyen : *« […] De ce crime ont été complices ces chrétiens, ces femmes et ces enfants qui marchaient en rang devant moi, à la suite de l'Image du Christ : sur eux aussi retombent et la condamnation qui m'a frappé et votre qualification de "mauvais citoyen". J'ai voulu procurer à cette foule paisible l'exercice d'une liberté qui lui est chère et dont on jouit presque partout ailleurs. Vous, Monsieur, vous avez tenu à priver des gens, inoffensifs entre tous, de cette liberté. Lequel de nous deux a donc fait acte de "mauvais citoyen" ? […] »* (in AD47, 3 M 409).

[257] Le journal *la Croix de Lot-et-Garonne* s'en mêle : son rédacteur, qui a pris part à une réunion du comité républicain organisé en avril 1896, lance au maire, à propos des processions : *« Nous espérons qu'un jour elles seront rétablies. »* (in AD47, 3 M 409 : rapport du commissaire de police de Tonneins au préfet de Lot-et-Garonne, daté 20 avril 1896).

[258] *« […] Il y a une secte exécrable et hypocrite qui a juré d'exterminer la Religion et surtout le catholicisme. Cette secte, vous la connaissez. Aurez-vous le courage de déclarer hautement que vous n'avez rien de commun avec la franc-maçonnerie ? J'ignore, Monsieur, si certains électeurs honnêtes continueront à se faire illusion*

envers une partie de la population catholique, soit d'une concession qui lui ferait perdre le soutien des protestants et des républicains. Au cours des années suivantes, de nouvelles interdictions de processions sont décidées, ce dont se délectent les libres-penseurs [259]. Inversement, quand ils sont sur un terrain moins propice, ce sont eux qui peuvent être ridiculisés. Ainsi, à Arengosse (Landes), le député Jumel, républicain et anticlérical, est pris à parti quand il tente de passer avec sa voiture au milieu d'une procession [260]. En 1905, le maire de Marmande (Lot-et-Garonne), après avoir longuement tergiversé, finit par interdire les processions sur le territoire de sa commune, motivé par les désordres auxquels viennent de donner lieu les incidents du congrès catholique qui s'est récemment tenu dans la ville [261]. En 1906, c'est au tour de celui de Mirande (Gers) de prendre un tel arrêté [262]. Dans les localités où les processions sont interdites, si théoriquement elles se limitent à l'intérieur des édifices religieux, les fidèles trouvent le moyen de les organiser dans de vastes espaces privés, le plus souvent dans les établissements secondaires libres comme dans le collège Saint-Caprais d'Agen [263]. Ailleurs, dans les communes où les processions sont autorisées mais que les Autorités fuient, tous les groupes d'action catholique s'imposent d'y participer fièrement, en particulier à Mont-de-Marsan où le cortège du Saint-Sacrement de 1905 réunit un fort contingent du « Sillon » [264]. Au cours des processions, conflits et provocations ne sont pas absents, comme c'est le cas en 1903 à Fleurance (Gers) [265] et dans l'arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne) où, cette année-là, les défilés de la Fête-Dieu attirent un nombre de fidèles jamais atteint jusque-là. À Barbaste, où le maire (radical) aurait aimé que le sous-préfet convoque le curé afin que

---

sur votre compte ; mais ce que je sais bien, c'est qu'aucun électeur avisé et vraiment libéral ne votera pour vous. […] » (in AD47, 3 M 409).

[259] *L'Action*, le journal de l'association nationale des libres-penseurs de France, publie durant une quinzaine de jours, sous le titre « Les processions en déroute », une série d'articles faisant le point sur les arrêtés d'interdiction et annonçant ou relatant les manifestations hostiles aux processions de juin 1903.

[260] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 23 juin 1894.

[261] *L'Écho du Lot-et-Garonne*, 28 mai 1905.

[262] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 7 juin 1906.

[263] *La Croix de Lot-et-Garonne*, 5 juin 1894.

[264] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 30 juin 1905.

[265] LALOUETTE Jacqueline, « Les libres-penseurs face aux processions (France, XIXe - XXe siècles), in Paul d'Hollander (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Actes du colloque de Limoges (23-24 mars 2000), Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, p. 91-109, précisément p. 95.

celui-ci s'abstienne d'organiser la procession [266], des bagarres éclatent entre membres de la procession et badauds. Les provocations fusent de part et d'autre. Aux cris de *« À bas la calotte ! »* répondent ceux de *« À bas la tyrannie ! »* À Lavardac, où la modération des républicains du conseil municipal est fortement critiquée par les radicaux et les socialistes de la commune depuis le début des années 1900 [267], le groupe socialiste « L'Émancipation de Lavardac » adresse au ministre des Cultes, le 2 juin 1903, une protestation contre *« les agissements cléricaux »*, à la suite des troubles dus à la procession des Rogations du 21 mai au cours de laquelle a été chanté un cantique, composé pour la circonstance, que les républicains ont pris pour une insulte au gouvernement de la République [268]. Cette pétition, signée par 47 personnes, demande expressément l'interdiction de toutes les processions [269]. Le maire ne

[266] AD47, 2 V 4 : lettre du maire de Barbaste au sous-préfet de Nérac (12 juin 1903). Le sous-préfet lui répond qu'il veut bien faire appeler le curé pour l'inviter à renoncer à la procession, mais qu'il est à peu près certain de sa résistance, comme le curé de Lavardac auprès de qui il a fait, la veille, en vain, la même démarche.

[267] *Cf.* par exemple l'article « Lavardac : le cléricalisme, voilà l'ennemi ! », paru dans *La Dépêche* du 10 avril 1900 : *« Il y a huit ou neuf ans, arrivait dans notre ville un nouveau curé. La municipalité soi-disant républicaine, le conseil municipal en grande pompe, allait l'accueillir à la gare et le conduisait triomphalement à l'église où ils lui firent adapter un magnifique presbytère. Pour montrer leur reconnaissance, les cléricaux lavardacais se sont empressés d'entreprendre une lutte acharnée contre les écoles laïques au point que, aujourd'hui, on annonce la création prochaine d'une école libre de Frères. Cette mesure n'est pas évidemment pour déplaire à nos édiles […]. Que pensent M. le préfet et MM. Les inspecteurs de cette municipalité "caméléon" et de l'influence du curé en ces circonstances ? »* ; *cf.* l'article « Lavardac, élections municipales », publié dans *La Dépêche* du 24 avril 1900 : *« Il n'y a pas si longtemps que la coquette ville de Lavardac portait haut et ferme le drapeau républicain et marchait à l'avant-garde de la démocratie dans le canton de Nérac. Depuis, les vieux lutteurs ont disparu ou découragés se sont retirés dans leur tente laissant le champ libre à la bourgeoisie cléricale qui, sous le couvert du pavillon républicain, est en train d'amener notre pays à la réaction. […] »* ; *cf.* l'article « Din don din don, Lavardac, fête cléricale », paru dans la *Revue néracaise* du 14 mars 1903 : *« En avons-nous entendu des din don din don ! Tous les carillons sonnaient à la fois. Dame ! C'était un grand jour à Lavardac ! On installait M. le curé ! Din don din don ! La myrrhe et le cinname brûlaient. Tout le ban et l'arrière ban avaient été convoqués. Et il y était lui aussi, naturellement ! Qui, lui ? M. le maire de Lavardac, pardieu ! […] Ô Gambetta ! Où donc es-tu ? […] Allons, allons, Messieurs, à bas les masques ! »*

[268] La réplique a aussitôt été donnée par les radicaux qui ont alors crié *« À bas la Calotte ! »*, puis entonné *La Carmagnole* et *L'Internationale* (AD47, 2 V 4 : procès-verbal de l'enquête de la brigade de gendarmerie Lavardac, 23 mai 1903).

[269] *« Indignés par les provocations successives des cléricaux de Lavardac, les citoyens républicains soussignés vous prient de vouloir bien mettre en demeure M. le maire, de prendre un arrêté interdisant les manifestations religieuses dans la rue, et cela conformément à la loi organique du 18 germinal an X (art. 45), vu que, dans*

tient pas compte de cette demande, la considérant comme une simple tentative d'intimidation de la part d'adversaires politiques, et le curé, refusant lui aussi d'ajourner la procession, promet cependant de déconseiller tout ce qui pourrait être l'occasion d'un conflit. Mais le sous-préfet craint que, si cette mesure n'est pas prise, d'importantes manifestations pourraient occasionner des troubles. Et, en effet, lors de la Fête-Dieu du 11 juin, l'ordre public est préservé de justesse. Cette année-là, la procession attire une assistance beaucoup plus nombreuse qu'à l'accoutumée, car, selon le commissaire spécial de police de Casteljaloux, *« tout ce que Lavardac et ses environs compte de réactionnaires, de nationnalistes* (sic)*, de ralliés et pas mal de républicains modérés s'y étaient donnés rendez-vous.* [270] *»* Le journal nationaliste de l'arrondissement de Nérac *La Patriote* est fier d'annoncer que *« 150 hommes étaient derrière le Saint-Sacrement.* [271] *»* Si la foule est calme, il n'en est pas de même des participants à la procession. Au dire de tous, ces derniers sont très énervés, au point qu'en passant devant les groupes d'hommes qu'ils savent être membres du parti républicain avancé, ils redoublent d'ardeur pour entonner leurs chants religieux ; quelques-uns d'entre eux vont même jusqu'à montrer le poing aux républicains. *« L'opinion générale à Lavardac est que les processionnistes* (sic) *du 11 juin cherchaient une bagarre qui n'a été évitée que grâce au sang-froid de la population républicaine qui a su ne pas se laisser aller, même devant les provocations. »* Le sous-préfet de Nérac prévoit de faire intervenir désormais la gendarmerie pour éviter tout incident. Le 12 juin 1903, le préfet propose à son tour d'interdire toute procession à Nérac [272]. Il n'est pas écouté, puisque la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen* narre encore le déroulement de la Fête-Dieu à Nérac en 1907 [273]. Le 2 octobre 1904, à Monflanquin, un autre type de manifestation est organisée par le maire et le curé, sous le prétexte de transporter de la mairie à l'église le crucifix enlevé du prétoire de la justice de paix et dont la propriété a été re-

---

notre commune, plusieurs cultes sont reconnus par l'État que ces processions sont de nature à troubler l'ordre et menacent la sécurité publique » (in AD47, 2 V 4 : lettre du sous-préfet de Nérac, 6 juin 1903).

[270] AD47, 2 V 4 : lettre du commissaire spécial de Casteljaloux au préfet de Lot-et-Garonne (2 août 1903).

[271] *Le Patriote*, 28 juin 1903.

[272] AD47, 2 V 4 : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (12 juin 1903) : « C'est en raison de l'échec de ces négociations que j'ai cru devoir vous proposer l'interdiction des processions par application de l'art. 99 de la loi du 5 avril 1884. J'ajoute qu'à Nérac, la procession du dimanche doit coïncider avec la foire de juin. Précédemment lorsque cette coïncidence se produisait le curé supprimait spontanément la procession de la Fête-Dieu, il n'en est pas de même cette année. »

[273] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 8 juin 1907.

vendiquée à grand fracas par le corps municipal à la veille des élections du 1er mai 1904. Une procession, dite du Rosaire, après avoir parcouru une partie de la ville, s'est arrêtée devant la porte principale de la maison commune où le maire conservateur Brugère, entouré de son conseil municipal et des employés de la mairie, attend le passage pour remettre solennellement au curé le crucifix et se joindre ensuite au cortège. Après que le Christ, placé sur un brancard, a été mené processionnellement jusqu'à l'église paroissiale où l'abbé Laguiraudie le reçoit, le prêtre prononce un sermon de circonstance dans lequel il évoque *« la persécution continue de nos jours. »* S'adressant au Christ, il termine son oraison par cette apostrophe : *« On vous a enlevé des prétoires de la Justice où vous assuriez la sincérité des actes qui s'y accomplissent ; des écoles, où vous sanctifiiez tout ce qui s'y passe ; des hôpitaux où vous ne prodigueriez plus les dernières consolations aux mourants. Du moins, vous resterez désormais en face de cette chaire de vérité ! »* Pour les républicains de Monflanquin, cette manifestation est la preuve que, dans leur commune et même dans tout leur canton, *« les réactionnaires sont en majorité – tandis que beaucoup de républicains subissent encore les influences cléricales ou tout au moins religieuses – ; toutes les cérémonies du culte catholique seront ainsi interprétées et exploitées par nos adversaires comme un acte de persécution contre la religion elle-même. [274] »*

Les processions sont donc devenues une question conflictuelle dans les premières décennies de la IIIe République, ce qui provoque une assez vive résistance de la part des catholiques réagissant aux mesures anticléricales. La loi de 1905 constitue une nouvelle étape dans la volonté de lutter contre le régime républicain.

II. 2. b. Le choc de la loi de Séparation et la résistance aux Inventaires

En fonction de leur tendance politique, les élus du cœur de la Gascogne prennent des positions divergentes face à loi de 1905 consacrant la séparation des Églises et de l'État [275], certains parlementaires étant inquiets des retombées de son application dans les campagnes, à

[274] AD47, 2 V 4 : lettre du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au préfet de Lot-et-Garonne (9 novembre 1904).

[275] *Cf.* LACHAISE Bernard, « Les parlementaires du Sud-Ouest aquitain et la loi », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 77-94.

l'instar du Landais Jacquey [276] et du Lot-et-Garonnais Dèche [277] qui déclare n'admettre *« d'excommunication de personne »* et ne pas *« connaître de dogme républicain intangible. »* Les députés landais votent en majorité contre la loi [278], ceux du Gers pour [279] ; en Lot-et-Garonne, les tenants du « pour » et ceux du « contre » sont à égalité [280]. La promulgation de la loi comme bientôt les incidents lors des inventaires sont pour Léopold Fabre, le député progressiste de Nérac, un véritable traumatisme religieux personnel. Mais il est loin d'être le seul à réprouver l'application de la loi de Séparation et la pratique des inventaires.

L'article 3 du texte législatif du 9 décembre 1905, qui prévoit pour les agents de l'administration des Domaines de faire procéder *« à l'inventaire descriptif et estimatif des biens mobiliers et immobiliers »* détenus par les établissements du Culte et *« des biens de l'État, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance […] [281] »*, divise la France catholique. Faut-il accepter cette loi ou bien doit-on en rejeter le principe ? Le gouvernement, qui assure par la voix du ministre des Cultes que les inventaires sont une mesure conservatoire et non vexatoire, fait procéder au répertoire des biens appartenant aux églises de janvier à mars 1906. Pour les trois départements de notre étude, les rapports de l'administration des Domaines, ceux des gendarmeries, les comptes-rendus dans la presse nous renseignent de façon assez précise sur les différentes opérations d'inventaire, les incidents et les diverses formes de résistance opposées par le clergé et les fidèles, parfois par certains maires conservateurs refusant de faire appliquer cette loi. La presse religieuse est

---

[276] *« Les campagnes manqueront du nécessaire. »* (in LACHAISE, « Les parlementaires du Sud-Ouest aquitain et la loi »…, *op. cit.*, p. 87 : séance du 21 avril 1905).

[277] *« C'est pour les petits et les pauvres que je fais appel à l'esprit d'équité de la Chambre. Il est peut-être plus intéressant de conserver une église ou un temple dans une campagne dont c'est la seule jouissance intellectuelle où le seul moyen d'élever les âmes que d'entretenir à chers deniers des palais dans lesquels la foule n'aura jamais accès. »* (in LACHAISE, « Les parlementaires du Sud-Ouest aquitain et la loi »…, *op. cit.*, p. 88 : séance du 21 avril 1905).

[278] Les nationalistes Denis et Jacquey ainsi que les progressistes du centre droit Dulau et Léglise. Seul le radical Jumel vote « pour ».

[279] Seul le nationaliste Lasies vote « contre ». Les radicaux Decker-David, Noulens et Thierry-Cazes approuvent la loi.

[280] Le nationaliste Dèche et le progressiste de centre droit Fabre s'opposent à la loi. Le radical Dauzon et le républicain de centre gauche Leygues y sont favorables.

[281] GRÉVY Jérôme, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 185-186.

unanime pour dénoncer *« les attentats de la loi de Séparation […], incessante intrusion de l'État dans les affaires de l'Église, […] la ruine matérielle de cette dernière* [282] *»*, loi que les fils de Paul de Cassagnac qualifient de *« scélérate* [283] *»*, de *« lex injusta, lex nulla !* [284] *»*, loi contre laquelle s'insurge la presse royaliste landaise : *« Pour combattre la religion catholique, plus besoin des anarchistes qui incendient et assomment les fidèles. Le gouvernement a trouvé des armes plus redoutables.* [285] *»* Le clergé montre très tôt sa volonté d'entraver cette loi. Dès le mois de juin 1905, à l'occasion de la première communion, les clercs de Tartas (Landes), rappelant la récente suppression des congrégations, distribuent à l'intérieur de l'église une lettre s'opposant vivement au texte alors en préparation qu'ils redoutent, *« véritable attentat contre ce qu'il y a de plus humble.* [286] *»* Perçue comme *« un deuil national* [et] *le triomphe des loges* [287] *»*, cette loi est fermement dénoncée par l'épiscopat gascon. En janvier 1906, on annonce par voix de presse que le nouvel archevêque qui doit arriver à Auch, Mgr Ricard, se dit *« prêt à tout pour la vigilance, même à la lutte.* [288] *»* À son tour, le 9 mars 1906, lors de sa première entrée solennelle à la cathédrale Saint-Caprais d'Agen, Mgr Sagot du Vauroux, après lecture de l'encyclique du pape, déclare :

> *« Je ne serai pas provocateur […]. Je ne me départirai pas du respect dû à toutes les formes de l'autorité. Mais je n'irai pas plus loin. Je ne ferai aucune transaction, je ne cèderai rien des droits de Dieu, des droits de l'Église ni de vos droits.* [289] *»*

Pour le nouvel évêque d'Agen [290], avec cette loi :

> *« la France a prétendu rompre les liens qui unissaient le présent et l'avenir aux traditions d'autrefois. Parce qu'elle a voulu se passer de doctrines révélées, d'institutions chrétiennes, l'ordre,*

[282] *La Voix du Peuple*, 26 avril 1906.

[283] *Ibid.*, 4 janvier 1906.

[284] *Ibid.*, 4 février 1906.

[285] *L'Avant-garde*, 4 et 7 janvier 1906.

[286] AD40, 1 M 158 : lettre du commissaire de police de Saint-Sever au sous-préfet de Saint-Sever (6 juin 1905).

[287] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 13 janvier 1906.

[288] *La Voix du Peuple*, 16 janvier 1906.

[289] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 10 mars 1906.

[290] Qui publie cette année-là une brochure intitulée *Sur la séparation de l'Église et de l'État.*

l'harmonie et la paix ont été violemment bannis du sol national. […] Nous avons la ferme conviction que la France périra si elle ne revient pas à Dieu. La France approche de sa perte. Dieu lui manque. [291] *»*

« Le sort en est jeté ! […] Qu'il soit douloureux au clergé, aux catholiques de France de voir désormais ces deux grandes institutions, ces deux grandes forces, l'une divine, l'autre humaine, l'Église et l'État, vivre côte à côte, sans se connaître. La situation nouvelle nous cause une vive peine et une vive angoisse. [292] *»*

Quant au nouvel évêque d'Aire, Mgr Touzet, il exhorte ses fidèles à résister :

« Catholiques du diocèse d'Aire, redressez-vous contre l'animal qui en veut à votre âme de chrétien et de Français ! […] Défendez chacun de vos droits. Notre mot d'ordre est : catholiques et Français avant tout ! [293] *»*

À Aire d'ailleurs, un fort mouvement de protestation s'organise en vue de faire obstacle à l'application de cette loi lors de l'inventaire des biens. Mlle Eulalie du Moulin de la Barthète semble en avoir la direction et stimule plusieurs zélatrices – des châtelaines, des Immaculée Conception et des Enfants de Marie. Des affiches de protestation sont apposées dans le courant du mois de février 1906 sur les murs de la ville, dont une sur la porte de l'évêché [294]. Ces affiches ont pour but l'excitation directe à la rébellion :

« L'INVENTAIRE

Citoyens,
Nous protestons !
Parce que nous en avons plein le dos !
Depuis trop longtemps, on traite les catholiques en parias dans leur propre pays.
On a fermé nos écoles.
On a chassé les Sœurs des hôpitaux.
On a molesté nos prêtres.
On nous a menti en promettant d'accorder l'autorisation aux congrégations qui la demanderaient.
On a arraché les crucifix des tribunaux.
Les francs-maçons mouchardent tous les fonctionnaires qui vont à la messe ou simplement y laissent

[291] AD47, EE 196-2 : lettre pastorale et mandement de Mgr l'évêque d'Agen au clergé et aux fidèles de son diocèse à l'occasion de la prise de position de son siège (20 mars 1906).

[292] In *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 6 janvier 1906 : lettre pour les vicaires capitulaires « Sur la Séparation de l'Église et l'État » (1er janvier 1906).

[293] In *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 29 décembre 1905.

[294] AD40, 13 V 131 : lettre du commissaire de police d'Aire au sous-préfet de Saint-Sever (18 février 1906).

aller leur femme.
On a créé contre nous un ministère nouveau : le ministère des fiches.
Maintenant on touche à nos églises. C'en est trop !
On nous dit : ce n'est qu'un inventaire !
C'est le premier acte de la confiscation.
C'est par l'inventaire que l'État confisque les biens donnés aux paroisses pour être employés au service des pauvres et des malades (art. 7).
Sans compter les presbytères et les séminaires (art. 14).
Sans compter tout ce qu'il reprendra plus tard (art. 5 et 13).
On nous parle de la légalité !
Qui la viole sinon ceux qui prétendent appliquer une loi quand le règlement qu'elle prescrit n'est pas encore achevé !
On nous dit : "la loi est libérale !" C'est faux.
Les francs-maçons ne se vantent-ils pas de s'emparer bientôt de nos églises désaffectées ?
Les catholiques ne laisseront pas profaner leurs églises. »

« La résistance est nécessaire face aux inventaires » titre *La Voix du Peuple* dans une de ses colonnes le 16 janvier 1906. *« Nous dirons hautement que nous voyons en la résistance seule le Salut du pays et nous la pratiquerons* [295] *»*, écrit Paul de Cassagnac fils. Aussi, quand arrive le jour de *« l'odieuse opération précédant le vol légal* [296] *»*, bien que pour la plus grande majorité des paroisses du cœur de la Gascogne, les inventaires s'effectuent dans le calme [297] après lecture de lettres de protestation exprimant les mêmes revendications [298], la

[295] *La Voix du Peuple*, 4 février 1906.

[296] *L'Avenir du Lot-et-Garonne*, 3 février 1906.

[297] La rareté de manifestations graves n'exclut cependant pas nécessairement le mécontentement des catholiques.

[298] *« Nous protestons contre les voleurs, mais les voleurs gouvernementaux. Ils ont pour eux la force ; nous avons pour nous le droit et la conscience. […] La France n'était pas si fière à l'époque de Fashoda. »* (in *La Voix du Peuple*, 7 février 1906 : lettre de protestation des élèves du Petit Séminaire d'Auch) ; *« […] Nous protestons au nom de notre foi catholique […]. Nous protestons au nom des principes de la République Française. Pourquoi faire donner les grands mots de Liberté, Égalité, Fraternité, si nous, catholiques français, nous devons être traités en parias et esclaves de notre propre patrie. […] »* (in AD47, 2 Q 106 : lettre du curé de Cancon, 5 février 1906) ; *« […] C'est donc bien certain, d'après la doctrine républicaine aussi bien que d'après le code évangélique, la résistance est quelque fois un devoir sacré !!! »* (in AD47, 2 Q 107 : lettre du curé de Condesaygues, 17 mars 1906) ; *« Vous êtes la force et nous sommes le droit, et puisque sous la IIIe République comme sous la Ire la force prime le droit, c'est la force seule qui ouvrira la porte de notre église. »* (in AD47, 2 Q 108 : lettre du curé d'Estillac) ; *« La mission que vous avez à accomplir ne pourrait être que le prélude d'une confiscation rendue ainsi plus facile. Je n'accepte donc pas cette mesure que la force m'impose. »* (in AD40, 70 V

première tentative reste infructueuse pour plus d'une centaine d'entre elles [299] dans chacun des trois départements, le représentant de l'État ne pouvant accomplir sa mission à la date prévue face à la défense passive [300], la mauvaise volonté patente [301], voire la franche hostilité affichée par les fidèles [302]. Ces inventaires doivent alors être reportés de quelques jours, parfois de quelques semaines ; mais, s'ils sont tous achevés dès la fin du mois de mars 1906 dans le Gers et dans les Landes (excepté celui de l'église de Peyre [303]), sept paroisses du Lot-et-Garonne [304] voient les leurs renvoyés en novembre 1906, les esprits trop excités ayant laissé craindre des débordements difficiles à maîtriser.

Il n'est pas dans notre intention de faire l'étude exhaustive de tous les inventaires. Comme partout en France, les fidèles, redoutant la spoliation des biens de leur église, s'organisent. De passive, la résistance s'amplifie à l'appel de prêtres hostiles à la République [305], de nombreux châtelains et notables, souvent membres des conseils de Fabrique [306],

---

261/1-14 : lettre du curé de Peyre, 5 mars 1906) ; *« La loi de 1905 est condamnée par le Souverain Pontife. […] Nous protestons contre l'inventaire que vous allez faire parce qu'il nous apparaît comme une impiété dans le présent et une menace pour l'avenir. […] Le diocèse est dépossédé. […] C'est la confiscation légale par suppression de propriété. La méthode a déjà été pratiquée contre les couvents dont les religieuses et les religieux expulsés conservent le droit d'errer sur les chemins de l'exil et de mourir de faim. L'assassin supprime le propriétaire pour faire main basse sur ses biens. Nous devons résister. »* (in AD40, AD40, 33 V 111 : lettre du chanoine du Grand Séminaire d'Aire, 1er mars 1906).

[299] Sur 440 églises et chapelles dans le Lot-et-Garonne et 523 dans le Gers, en ne tenant pas compte des annexes et des presbytères.

[300] Foule silencieuse massée devant la porte…

[301] Porte des églises fermées, clés « perdues », refus d'ouvrir le tabernacle…

[302] Chants de cantiques, prières, refus de servir de témoins, insultes, cris et menaces (*« À bas les voleurs ! À bas les crapules ! »*), hommes armés de bâtons églises barricadées de l'intérieur…

[303] AD40, 70 V 261/1-14 : inventaire reporté au mois de décembre 1906.

[304] Il s'agit des églises de Bernac, Beaupuy, Clairac, Fauguerolles, Saint-Astier, Saint-Sernin de Lubersac à Duras et Veyries à Bouglon.

[305] Curé d'Habas (Landes), curés de Sère, de Lelin Lapujolle et de Couloumé-Mondébat (Gers).

[306] Pour le Gers : le comte de Pesquidoux à Houga, le marquis de Scorailles à Blanquefort, la comtesse de La Roque-Ordan à Ordan, le marquis de Gontaud-Biron à Saint-Blancard, la famille de Barreau à Castex d'Armagnac, les frères Cassagnac à Couloumé… Pour le Lot-et-Garonne : Mlles de Forcade et de Beauvallon à Bayssac (Sainte-Bazeille), Mme de Lalyman à Mézin, les châtelains de Roquemaurel et de Peyronnencq à Penne d'Agenais, Botet de Lacaze à Veyries (Bouglon), la famille de Monfort à Clairac… Pour les Landes : Mlle Eula-

et/ou de la presse qui rend compte régulièrement des événements nationaux ou locaux afin de la légitimer [307]. Aussi, ne retiendrons-nous que les plus caractéristiques sur les 29 recensés en Lot-et-Garonne, les 22 dans le Gers et les 9 dans les Landes *(annexe)* pour lesquels la farouche opposition du clergé, des paroissiens, voire des maires compromet fortement le travail des fonctionnaires. Ces actes nous permettent dès lors de mieux mesurer le degré de résistance à la loi de cette région. Notons qu'à la différence des catholiques, les protestants gascons ont accepté les inventaires, parce que la loi de Séparation permet la liberté de conscience [308].

Avertis du *« sacrilège »* après lequel viennent *« le vol, la spoliation, la mainmise par l'État sur les biens de* [leur] *église, cette demeure sainte de la grande famille catholique [309] »*, les fidèles, plus ou moins nombreux, plus ou plus menaçants, se massent devant la porte des édifices religieux afin de les défendre ; d'autres se barricadent à l'intérieur. On remarque souvent un nombre important de femmes, certaines très exaltées, prêtes à tout, vociférant à l'encontre du percepteur, des témoins, de la maréchaussée (comme c'est le cas notamment à Beaupuy ou encore à Bayssac en Lot-et-Garonne… [310]). Quand l'inventaire ne peut être accompli parce que le fonctionnaire est empêché d'entrer dans les lieux sacrés en raison de la résistance des fidèles [311] qui constituent une barrière vivante, l'agent se retire et fait appel à la force armée pour en permettre son exécution quelques heures ou quelques jours après. Les exemples sont légion. Ainsi, à Mondébat (Gers), 200 manifestants, armés de fourches et de

---

lie du Moulin de la Barthète à Aire-sur-l'Adour, le marquis de Tarragan à Tartas, Bertrand de Lur-Saluces à Uza, Gustave de Ravignan à Mont-de-Marsan…

[307] C'est par exemple le cas de l'article titré « À quoi sert la résistance ? » publié dans *L'Avant-garde* : *« Tout d'abord, à faire crouler un ministère interlope qui a glissé dans la boue sanglante. […], à faire changer de ton les journaux de la secte qui veulent bien admettre qu'il y a encore en France des catholiques quand ils prétendaient dédaigneusement jusqu'ici qu'il n'y avait que des cléricaux »* (in *L'Avant-garde*, 18 mars 1906).

[308] Dans les années 1940, le pasteur Forissier rappelle que les inventaires des quatre temples de la paroisse de Nérac se sont déroulés dans le calme. Aucune résistance n'a été relevée pour les temples des autres secteurs du cœur de la Gascogne. La situation est du reste identique en Périgord (FORISSIER Marc, *Nérac. Des ténèbres à la lumière*, Nérac, Éditions d'Albret, 1942, p. 207 ; POMMARÈDE Pierre (Père), *La séparation des Églises et de l'État en Périgord*, Périgueux, PLB éditeur, 2005 [Éditions FANLAC, 1976], p. 460-461).

[309] *La Voix du Peuple*, 4 février 1906.

[310] AD47, 2 Q 105 ; *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 14 février 1906.

[311] Comme à Clairac (Lot-et-Garonne) où l'on dénombre plus de 600 personnes dont 300 hommes très déterminés qui interdisent l'entrée de l'église (AD47, 2 Q 107).

faux, enfermés dans l'église, en sont délogés [312]. À Dax, l'inventaire ne peut s'accomplir qu'avec le concours des brigades de Dax, Castets, Montfort-en-Chalosse et Saint-Vincent-de-Tyrosse. À Gazaupouy (Gers), la brigade de La Romieu éventre la porte de l'édifice pour prêter main forte au serrurier, et l'agent des finances accomplit sa tâche sous les cris et un jet de bobèche [313].. De même, à Saint-Sernin de Duras (Lot-et-Garonne), 500 personnes parmi lesquelles une cinquantaine d'hommes armés de bâtons attendent de pied ferme l'agent accompagné de gendarmes à cheval : *« Vous, vous ne passerez pas ! Vous n'arriverez à la porte qu'en faisant passer vos chevaux sur notre corps. [314] »* Au cours de l'inventaire, l'église de Buglose (Landes), fortement barricadée, est, selon les sources officielles [315], défendue par plus de 250 fidèles regroupés à l'intérieur et 200 massés à l'extérieur et, d'après la presse religieuse [316], par plus de 2 000. Malgré le renfort de 40 gendarmes appelés pour arriver à bout de cette résistance farouche, le préfet doit encore requérir la 71e Brigade et les 5e et 6e subdivisions de Dax. La porte est alors défoncée à grands coups de hache [317] *(annexe n°36)* ; voulant démolir l'amoncellement de poutres, de bancs et de chaises qui obstrue le passage jusqu'à la sacristie, cinq gendarmes sont contusionnés. Dans d'autres localités, ce sont les notables qui organisent la résistance. Ainsi, à Veyries (Bouglon, Lot-et-Garonne), sur ordre de leur maître, les métayers de Fernand Botet de Lacaze (le conseiller général du canton), la plupart des Vendéens, se sont enfermés à l'intérieur de l'église solidement barricadée au moyen de poutres et de madriers scellés aux portes. À l'arrivée du capitaine de gendarmerie de Marmande et de la brigade de Bouglon, les manifestants menacent : *« Il y aura du sang ! [318] »* Devant l'attitude de ces gens déterminés, l'inventaire doit être reporté au mois de novembre. À Gaube (Villeneuve-de-Marsan, Landes), le baron de Ravignan fait également appel à ses métayers pour refouler les gendarmes, et le maire, M. de Muret, qui se trouve à l'intérieur de l'église avec une partie des fidèles, fait fermer les portes à clé. À Beaupuy (Lot-et-Garonne), où on a empilé entre la porte et la sacristie des barres, des chaises et divers objets, les familles

[312] *La Voix du Peuple*, 13 mars 1906.

[313] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 5 mars 1906.

[314] AD47, 2 Q 117. Au cours de l'accrochage, un cheval est blessé à la tête manquant de faire tomber son cavalier.

[315] AD40, 70 V 71.

[316] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 30 mars 1906.

[317] Visitant le sanctuaire de Buglose en 1926, le président Poincaré a demandé qu'on change la porte de la basilique qui portait encore les dégâts des coups de hache.

[318] AD47, 2 Q 119.

de Beauvallon et de Forcade organisent nuit et jour un service de garde depuis la première tentative d'inventaire [319]. Mlle Adrienne de Forcade est également impliquée dans la résistance à l'inventaire de l'église de Bayssac (Sainte-Bazeille, Lot-et-Garonne) [320] où elle s'interpose pour défendre énergiquement Thérèse Bonnaize prise à la gorge par un brigadier. Les jeunes femmes sont aussitôt conduites entre deux gendarmes à la maison d'arrêt de Marmande [321]. Le déroulement de l'inventaire de Blanquefort (Gers) est marqué par un incident inédit qui ne manque pas d'être retenu. Lorsque le percepteur s'approche de l'église, il est accueilli par tous les Fabriciens et une cinquantaine de manifestants qui entourent le maire – le marquis de Scorailles – à qui appartient la commune presque entière. Après lecture d'une lettre de protestation, le marquis déclare à l'agent : *« Vous n'entrerez pas dans l'église tant que je serai maire. »* Puis, s'étant emparé d'une miche de pain qu'il lui jette à la figure, il l'apostrophe : *« Pour faire ce métier, il faut avoir besoin de manger ; il faut avoir faim pour faire une telle besogne. »* Humilié, traité de *« crève-la-faim »* par les manifestants, le percepteur est contraint de se retirer sous les huées [322]. Pour entrave au travail d'un fonctionnaire et pour son attitude méprisante, le marquis de Scorailles est frappé de correctionnelle, puis révoqué de ses fonctions de maire [323]. La presse des droites s'amuse à l'annonce d'un tel verdict à l'encontre du marquis *« qui avait assez mal reçu le cambrioleur officiel »* et *« qui avait déjà eu l'honneur d'être révoqué. [324] »* Quant au chanoine Lafargue, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire d'Aire (Landes), prévoyant l'inventaire et l'expulsion, il a profité des mois précédents pour fabriquer des caisses avec les étagères et expédier discrètement le plus grand nombre possible de meubles et de livres de la bibliothèque, afin de ne laisser que ce qui était strictement nécessaire pour la vraisemblance de l'inventaire [325]. Puis, lors des opérations qui se sont

[319] AD47, 2 Q 105.

[320] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 17 février 1906.

[321] Après comparution devant le tribunal correctionnel, elles sont condamnées, Thérèze Bonnaize à de deux jours de prison et Adrienne de Forcade à huit.

[322] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 21 février 1906. L'inventaire a tout de même lieu une semaine plus tard sans la présence du maire. La porte est défoncée à coups de barres de fer par les gendarmes.

[323] *Ibid.*, 17 et 24 mars 1906.

[324] *La Voix du Peuple*, 23 et 31 mars 1906.

[325] LAULOM Jean-Pierre (abbé), « Évêques d'Aire ou de Dax ? Ou l'errance du siège épiscopal », in *L'Adour maritime de Dax à Bayonne*. Actes du LIIIe Congrès d'Études Régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Dax/Bayonne, 27/28 mai 2000), Pessac, 2001, p. 199-234, précisément p. 233.

déroulées sur deux jours [326], au moment où le commissaire de police de Saint-Sever sort d'un bâtiment, celui-ci reçoit une douche d'eau lancée depuis l'étage supérieur [327]. Sa visite est également jalonnée par la lecture de deux pancartes : *« À bas les voleurs ! »* et *« Pour le commissaire de police franc-maçon : à bas les francs-maçons ! »* À L'Isle-Jourdain (Gers), lorsque l'agent veut procéder *« à la vilaine besogne dont ses maîtres l'ont chargé [328] »*, des hommes dévoués à leur clergé l'entourent, l'étreignent et l'empêchent d'avancer. Aussi, toute la police locale et trois brigades de gendarmerie sont-elles mobilisées aux alentours de l'église pour contenir la foule lors du second inventaire. *« Est-ce que les catholiques sont des hommes ? »* s'indigne un certain Raymond Fourcade :

> *« le Juif est roi, maître du pays. Nous ne sommes plus que de la semence de vil bétail. Et voilà le degré de servitude où notre lâche résignation nous conduit. Le peuple finira-t-il par comprendre l'ignoble farce qui se joue en ce moment ? [329] »*

C'est aux cris de *« Vive la liberté ! À bas les francs-maçons ! […] Vous ne passerez pas ! »* et sous une bordée d'injures et de sifflets que les agents de l'État sont reçus à Loussous-Débat (Gers). Un lecteur de *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, A. Gramont, qui soutient leur action, les encourage à persister par voix de presse :

> *« Catholiques de Loussous, recevez ici les félicitations méritées. Vous avez fait votre devoir, vous êtes des braves. Tenez toujours haut et fort le drapeau de la Foi, et ne vous arrêtez pas en si bon chemin. Demain, la lutte va se livrer chaude, ardente, décisive entre la franc-maçonnerie et l'Église ; marchez main dans la main, sans distinction de parti et n'oubliez pas que vous ne pourrez accorder votre bulletin de vote qu'à un candidat catholique. […] Debout chrétiens fils de la Foi. Frères debout ! Pour Dieu et pour la France ! [330] »*

Nous pourrions citer bien d'autres exemples encore. Le *« siège de Montagnac-sur-Auvignon »* (Lot-et-Garonne), tel qu'il est qualifié par la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, résume à lui seul la plupart des types de résistance et aussi des enjeux politiques de ces actes : sous-préfet arrêté sur le seuil de l'église, inventaire ajourné, renfort de l'Armée le

[326] AD40, 33 V 111.

[327] *Le Petit landais* ne manque pas de titrer le lendemain que *« n'ayant pu sauver la situation, les séminaristes l'avaient noyée »* (in *Le Petit landais*, 3 mars 1906).

[328] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 6 février 1906.

[329] *Ibid.*, 18 février 1906.

[330] *Ibid.*, 20 février 1906.

surlendemain, curé réfractaire s'entêtant à refuser d'ouvrir la porte, cloches appelant *« aux consciences des catholiques menacés »*, foule nombreuse accourant au son du tocsin, porte enfoncée, prise à témoin de la population par le curé dénonçant *« la brutalité de la violation »*, exploitation politique en vue des prochaines élections par la presse chrétienne qui fait dire à un paysan s'adressant au fonctionnaire :

> *« Moi, je ne sais ni lire ni écrire ; c'est pour cela sans doute que je ne comprends plus rien. Je pensais que la loi de Séparation avait été faite pour vous séparer. Or, depuis cette loi, l'État se mêle de plus en plus des affaires de l'Église et multiplie les occasions d'entrer dans les lieux de culte. Il enfonce même les portes. […] Aussi, il n'y a qu'à mieux voter, ne pas envoyer à la Chambre des députés sectaires.* [331] *»*

Les inventaires sont interprétés de deux façons antagonistes par les contemporains : alors que pour les catholiques, ils représentent un acte de persécution voulu par les ennemis de la religion, les mouvements de résistance des populations sont vus par le gouvernement républicain comme une manipulation par les nationalistes utilisant la religion à des fins partisanes dans la perspective des élections législatives [332]. Même si pour l'ensemble des trois départements du cœur de Gascogne, ces inventaires se traduisent parfois par des heurts assez violents entre les différents protagonistes, suivis de quelques charges de police destinées à disperser les manifestants trop agressifs, nous ne notons aucune effusion de sang et aucun décès. Du reste, bien qu'ayant été parfois ajournés, ils finissent tous par être réalisés. Nous retiendrons cependant que de nombreux responsables politiques ou religieux se sont retrouvés devant les tribunaux [333]. La période d'agitation qui a suivi la période relativement plus calme du tout début des opérations, commencée en janvier, correspond au moment où l'encyclique *Vehementer Nos* de Pie X, datant du 11 février 1906, est diffusée. Dès lors, le clergé se sent

[331] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 17 mars 1906.

[332] Comme l'indique la presse des droites au lendemain des législatives : *« Le combat continue : […] nous restons, au soir de la chaude bataille, l'arme au pied, et nous ne désarmons pas. […] L'armée catholique a supporté le choc de toutes les forces, de toutes les passions, de toutes les haines sans perdre du terrain et sans incliner ses drapeaux. »* (in *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 15 mai 1906).

[333] Maires suspendus ou révoqués pour s'être opposés à l'application de la loi : dans le Gers, le marquis de Scorailles (maire de Blanquefort), le comte de Gontaud-Biron (maire de Saint-Blancard) ; en Lot-et-Garonne, Banizette (maire de Clairac). Curés ou fidèles ayant répondu devant le tribunal correctionnel pour répondre des délits commis à l'occasion des inventaires (insultes, coups…) : entre autres, dans le Gers, les curés de Sère et de Lelin-Lapujolle, l'abbé Mondin, curé de Couloumé-Mondébat ; dans les Landes, le curé d'Habas, le marquis de Gustave de Ravignan et sa femme…

autorisé à agir et à davantage résister, la vigoureuse condamnation de la loi et de la politique du gouvernement français pouvant passer pour un encouragement à la résistance. Par rapport au nombre d'églises du cœur de la Gascogne, celui des incidents est assez secondaire. Mais la donnée chiffrée peut-elle être le seul critère de mesure de la force des résistances ? Leur typologie peut en constituer un autre qui vient le compléter, même si nous savons que l'ampleur que la presse a attribué à cette résistance a souvent été amplifiée, qu'il s'agisse des journaux d'information avides de spectaculaire, de la presse catholique prompte à exalter les martyrs de la défense religieuse, des organes républicains acharnés à dénoncer les provocations cléricales. La carte des manifestations liées aux inventaires établie par Jean-Marie Mayeur pour l'ensemble de la France [334] *(annexe n°15)* nous permet de mettre en perspective la situation pour l'ensemble des trois départements. Cependant, l'étude détaillée des 60 incidents qui ont émaillé les opérations d'inventaire au cœur de la Gascogne nous permet aussi de nuancer les affirmations de l'historien. Celui-ci a classé les manifestations en trois catégories : pas d'incidents, incidents isolés et incidents graves. Si l'on suit Jean-Marie Mayeur, les trois départements qui nous intéressent entrent dans la deuxième rubrique regroupant des incidents isolés et révélant une résistance se résumant essentiellement à la lecture de lettres de protestation et, dans les cas les plus importants, à l'ouverture de la porte de l'église par un serrurier pendant que les fidèles prient et chantent des cantiques. *« Mais tout s'arrête là* [335] *»*, précise l'auteur. L'examen précis des résistances qui se sont déroulées en Gascogne centrale montre une situation différente puisque, dans cette région, les critères caractérisant la catégorie qui rassemblent les incidents graves existent aussi, même si les opérations ne s'achèvent pas dans un bain de sang : églises barricadées, intervention des forces de l'ordre – que les manifestations soient incitées par les hommes d'œuvre, les hobereaux royalistes ou par la population rurale elle-même [336]. La virulence des évêques de notre zone d'étude, renforcée par le fait qu'ils sont tous les trois nouvellement nommés dans leur diocèse respectif en 1905, année décisive s'il en est, peut aussi expliquer que la résistance aux inventaires ne soit pas restée seulement passive.

---

[334] MAYEUR Jean-Marie, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février/mars 1906) », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.* 21e année, n° 6, 1966, p. 1 259-1 272, précisément p. 1 261.

[335] *Ibid.*, p. 1 262.

[336] D'ailleurs, dans le Gers, des meneurs parcourent les campagnes excitant les paysans à la révolte (*La Dépêche*, 11 mars 1906).

Si une partie de l'année 1906 a été jalonnée par les opérations d'inventaires, le mois de décembre est celui des expulsions – les évêchés, les séminaires et les cures étant devenus la propriété de l'État et des communes. La plupart des établissements religieux concernés acceptent leur sort [337]. Ce n'est pas le cas des Grand et Petit Séminaires d'Aire (Landes). Le 11 décembre, l'inspecteur de police d'Aire déclare avoir remis à l'évêque la lettre du préfet des Landes lui notifiant l'expiration du délai fixé par la loi de 1905 : à défaut de la formation d'associations cultuelles et faute de s'être transformés en établissements d'enseignement supérieur et secondaire privé, le Grand et le Petit Séminaires ont jusqu'au 21 décembre pour évacuer. Les élèves ainsi que le personnel administratif et enseignant doivent se disperser et les biens être mis sous séquestre [338]. Aussi, l'évêque fait-il parvenir quelques jours plus tard une requête au préfet : il se propose d'établir une association ayant pour but d'entretenir une école secondaire libre et un établissement d'enseignement supérieur [339]. Apparemment, la demande est trop tardive, puisque les communautés doivent être évacuées. Afin de s'opposer au départ des élèves du Grand Séminaire, des placards ont été apposés sur des murs de la ville et des circulaires ont été distribuées dans le but d'exciter la population d'Aire *(annexe n°37)*. Les cléricaux considèrent que *« la force n'a qu'un temps* [et que] *le bon droit, tôt ou tard, triomphera. [340] »* D'après le maire, ces affiches n'ont pas eu l'effet escompté, puisque aucun trouble ne s'est produit. Les Autorités avaient, du reste, menacé de réduire la durée du délai accordé pour l'évacuation du Petit Séminaire si celle du Grand posait problème. Le Petit Séminaire est alors évacué le 21 décembre 1906 [341], mais le Grand continue à résister, soutenu par la presse royaliste [342]. Dans une lettre anonyme, un *« vieux républicain »* explique au préfet qu'à la fin du mois de décembre 1906, il y a encore plusieurs professeurs : *« Je vous dis en secret qu'à partir de lundi, il y aura toujours six hommes pour résister à la police. [343] »* Aussi, n'est-ce qu'en usant de la force que le Grand Séminaire peut être évacué en janvier 1907.

[337] L'expulsion du Grand Séminaire d'Agen se fait tout de même sous l'œil de deux compagnies du 9e de ligne pour empêcher les sympathisants de perturber l'opération.

[338] AD40, 21 V 101 : procès-verbal de l'inspecteur de police d'Aire (11 décembre 1906).

[339] *Ibid.* : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur (19 décembre 1906).

[340] AD40, 31 V 101 : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (19 décembre 1906).

[341] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (5 janvier 1907).

[342] *L'Avant-garde*, 20 décembre 1906.

[343] *Ibid.* : lettre anonyme au préfet des Landes (22 décembre 1906).

La communauté se réfugie en face, dans l'ancien pensionnat de Sainte-Ursule, abandonné depuis plusieurs années [344].

Dans l'ensemble du cœur de la Gascogne, la presse catholique exhorte les fidèles et les membres du clergé à poursuivre la lutte : *« Catholiques, sans forfanterie et sans découragement, préparez dès à présent les luttes prochaines ! [345] »* Cet appel à la résistance peut-il être suivi dans une période où la laïcisation de la société est devenue prégnante ? Les formes de résistance peuvent-elles rester identiques ? Quels résultats donnent-elles ?

II. 2. c. La poursuite du combat malgré tout

La fin du XIXe et le début du XXe siècle voient la montée en puissance du socialisme et du syndicalisme. Elles sont aussi marquées par l'exode rural. Aussi, dans une période où la laïcisation de la société inquiète le clergé, celui-ci tente-t-il de maintenir son influence sur les paysans en les mettant en garde contre les mirages de la ville, en menant la lutte contre la dépopulation des champs et contre le rationalisme et le sensualisme, *« ces mensonges historiques, ces raisonnements impies, ces théories immorales »*, en exaltant la vie rurale :

> *« Oh, quelles que soient les difficultés du moment, ne désertez pas les campagnes ! La vie aux champs et les labeurs qu'elles imposent rentrent dans l'harmonie du plan divin. C'est le premier travail imposé à l'homme par le Créateur. La terre doit le nourrir. […] Le contact de la nature épure la vie, élève son âme, grandit sa foi. [346] »*

Un article d'André de Laborde-Lassalle paru dans l'organe landais de l'Union diocésaine de l'Association catholique de la Jeunesse de France et de l'Union gymnastique et sportive des Patronages des Landes, saluant les patronages catholiques qui permettent de *« réaliser les espérances du pays »* et de donner *« un gage de perpétuité de la France immortelle »*, est révélateur de cet état d'esprit dichotomique et manichéen sur l'opposition ville/campagne [347], afin de reconquérir les paysans et de vouloir faire revenir les migrants :

---

[344] Cette situation ne devait être que provisoire. Un provisoire qui a duré jusqu'en 1968…, date du transfert dans une nouvelle maison, à Mont-de-Marsan.

[345] In *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 15 mai 1906.

[346] AD47, EE 195-1 : lettre de Mgr l'évêque au clergé de son diocèse pour le Carême de 1894.

[347] La ville c'est Sodome et Gomorrhe, le lieu où l'on professe *« les fausses doctrines »*, alors que la campagne est vertueuse et idéale.

« [...] On ne proclamera jamais assez toute la beauté de la vie de paysan.

Malgré toute la dignité et les avantages que lui confère la terre, le paysan l'abandonne. De beaux parleurs, séduisants et menteurs, ont murmuré aux oreilles de la jeunesse paysanne combien était dur et humiliant le métier de paysan, de "gratte-terre" comme ils disent avec mépris, et vanté les attraits fructueux de la grande ville. Sottement trompée par ce mirage d'existence élégante et peu pénible, la jeunesse quitte la vieille terre nourricière, la terre "mayranne", et se précipite vers les grandes villes, vers les tueuses de liberté, de dignité, de vies humaines.

Arrivé en ville, le jeune paysan qui était royalement libre à la campagne, devient esclave – esclave d'anonymes règlements d'usines, de chantiers ou de magasins. […]

Ah ! Si tous les malheureux des grandes villes osaient parler, avec quelle éloquence ils crieraient aux paysans : "Restez chez vous !" [348] »

L'abbé Cluzan, aumônier du Sacré-Cœur de Layrac et directeur de l'Œuvre des Campagnes en Lot-et-Garonne, se plaint toutefois du peu de succès de son association rencontré dans le diocèse d'Agen [349]. Mais les traditions rurales sont exaltées grâce aux fêtes, telle la Fête des Champs se déroulant chaque année au printemps à Notre-Dame de Maylis (Landes) dont le programme vise le double but *« de rendre les laboureurs plus chrétiens »* et *« de* [les] *retenir dans les campagnes, en leur faisant aimer la vie des champs. [350] »*

En jetant l'anathème contre la ville ou en célébrant le terroir comme *« la meilleure habitation de l'homme [351] »*, le clergé, leurré qu'il est par sa non prise de conscience de l'évolution du monde rural, occulte la réalité de la ruralité et idéalise le paysan en le réduisant à une entité abstraite – plus proche du petit propriétaire ou du fermier exploitant que de l'ouvrier agricole misérable –, et en négligeant la profondeur du sentiment démocratique dans les campagnes qui, pour certaines, ont commencé à se rallier aux républicains [352]. De plus, contrairement à ce qu'argue l'Œuvre des Campagnes, l'émigration n'agit pas forcément sur l'activité agricole,

[348] In *La Jeunesse landaise*, avril 1914.

[349] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 25 octobre 1902. En raison de la présence de 400 paroisses, il a cru pouvoir recueillir au moins 4000F ; mais il n'en a obtenu que dix fois moins. On lui objecte qu'il existe déjà l'Œuvre de Saint-François de Sale. L'évêque d'Agen soutient cependant l'Œuvre : dans sa Deuxième instruction pastorale sur les œuvres d'Apostolat du 18 décembre 1911, il explique que le bulletin édité par l'Œuvre des Campagnes est très utile et qu'il doit être lu (AD47, EE 196-2)..

[350] AD40, 1 V 3 : programme du 9 mai 1897 ; du 23 avril 1899.

[351] *Bulletin de l'Œuvre des Campagnes*, 1868 (in MENSION-RIGAU Éric, *Le Donjon et le Clocher. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2012 [2003], p. 135).

[352] Par exemple les campagnes de l'Agenais.

car l'exode rural que connaît la France dans la seconde moitié du XIXe siècle n'est pas un exode agricole. Beaucoup de ceux qui partent ne travaillaient pas la terre ; ils étaient des artisans ruraux dont l'activité a été concurrencée par l'industrie [353]. S'ils veulent améliorer leur sort, les ruraux les plus pauvres n'ont, de toute manière, pas d'autres solutions que de partir en ville, et les migrants sont loin d'avoir tous eu une vie de débauche. Au contraire, en travaillant à l'usine ou à la boutique, certains réussissent à profiter de l'ascenseur social ; et l'Œuvre se garde bien de citer les exemples de prospérité urbaine. En outre, l'agriculture subit de rudes épreuves : baisse du cours des céréales sous l'effet de la concurrence des pays neufs, diminution de la valeur du capital foncier, crise du phylloxéra, crise du ver à soie, augmentation des charges d'exploitation en raison des progrès techniques… [354] Le monde ouvrier connaît aussi des difficultés, et, partout en France, des grèves sont organisées dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail. Le clivage social s'est accentué dans les Landes forestières en raison du contraste profond entre les propriétaires, qui se sont enrichis grâce à la mise en valeur des ressources, et les métayers-gemmeurs, qui, par leur mode de paiement [355], ont l'impression d'être plutôt des prolétaires que des paysans ; d'où l'apparition dans le Marensin et le Born des premiers syndicats landais organisant les luttes des gemmeurs. Nous n'allons pas étudier ces grèves en tant que telles, puisqu'elles n'ont pas pour objet la lutte contre la République, mais elles peuvent mettre en lumière, à leur manière, le rôle souterrain du clergé landais, toujours enclin à combattre ou, tout du moins, à dénoncer le régime. Le mécontentement des gemmeurs favorise l'organisation syndicale dans les Landes à partir de 1905 : un premier syndicat est constitué à Lit-et-Mixe en décembre 1905. Mais les propriétaires refusent d'examiner les revendications. Une grande grève éclate alors en février 1906, et les gemmeurs obtiennent à peu près tout ce qu'ils ont demandé. Les gemmeurs du voisinage veulent imiter l'exemple de Lit-et-Mixe, et une série de grèves se déclenchent d'avril à octobre 1906. Toutes

[353] Ainsi, malgré les départs, la population agricole passe de 8 millions en 1876 à 8,9 millions en 1906 (MOULIN Annie, *Les Paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 132-133).

[354] De nombreux observateurs et/ou grands propriétaires s'indignent de la dévalorisation de la terre: *« La terre dépréciée à un point effrayant, c'est un désastre véritable et cruel. »* (in SAINT-VALLIER [comte de], *Journal officiel. Sénat*, débats du 1er mars 1884, p. 501) ; *« Il ne faut pas dire : "la terre est soumise à fluctuation comme toute autre marchandise." La terre est plus que cela ; c'est le sol, c'est la patrie. Si la terre n'était qu'une marchandise, nous ne serions pas inconsolables de la perte de l'Alsace et de la Lorraine. »* (IMBART DE LA TOUR J., *La crise agricole en France et à l'étranger*, Nevers, 1901, p. 128).

[355] Ils reçoivent une somme d'argent équivalant à la moitié du prix de vente de la résine.

ces grèves landaises se terminent par des contrats collectifs de travail. En ayant acquis le sentiment de la force corporative, les gemmeurs espèrent obtenir de meilleurs résultats en créant une Fédération des syndicats. C'est ainsi que le premier congrès des syndicats de gemmeurs est convoqué en décembre 1906 à Morcenx. Il permet de fonder la Fédération des syndicats de gemmeurs qui regroupe alors 32 syndicats communaux jusque-là indépendants, mais il repousse l'affiliation à la CGT. Les syndicats subissent la concurrence des syndicats mixtes encouragés par le clergé, réunissant métayers et propriétaires. Grisés par les résultats obtenus, et du fait que les propriétaires ne respectaient pas les conventions passées, les gemmeurs continuent leurs actions afin de faire baisser la durée des contrats. Moins connues à l'échelle nationale que la révolte des viticulteurs languedociens, les grèves des gemmeurs landais de 1907 sont pourtant extrêmement virulentes [356]. L'opposition qui naît au sein de la Fédération des syndicats de gemmeurs est, pour nous, particulièrement intéressante. À travers deux personnalités, Ernest Ducamin et Louis Duclos, elle met au jour l'influence cléricale qui s'exerce sur le premier, soupçonné, en tant que propriétaire et ami de Crouzet (le maire antirépublicain de Lit-et-Mixe), de pencher pour les syndicats mixtes, et celle du mouvement socialiste ouvrier sur le second. Ducamin, petit propriétaire de 27 ans [357], passe pour le fondateur du premier syndicat de gemmeurs à Lit-et-Mixe. En réalité, il a appris sa nomination de président de ce syndicat par hasard, au retour d'une chasse à la palombe, en octobre 1905. Cette désignation paraît suspecte à ses adversaires au sein de la Fédération des syndicats de gemmeurs ainsi qu'aux Autorités. Selon le sous-préfet de Dax, il n'est qu'*« un paysan intelligent mais sans instruction »* ; quant à l'administration préfectorale, elle est inquiète qu'il soit *« devenu dans ce milieu l'homme le plus populaire qu'on puisse imaginer. »* Leader du courant « apolitique », adversaire véhément de toute affiliation à la CGT, Ducamin est traité de *« réactionnaire »* au congrès de Morcenx de décembre 1906 par le représentant de la tendance opposée, d'*« agent de la réaction [358] »* par le préfet, d'*« agent du parti clérical* » par le sous-préfet de Dax. Il se voit aussi reprocher de n'avoir jamais résiné lui-même et de vivre en rentier oisif [359]. Le sous-préfet ajoute qu'*«avant d'entreprendre sa campagne syndicale, il vivait au jour le jour du produit de son travail,* [alors qu'] *aujourd'hui il ne travaille plus, ce qui ne*

[356] AD40, 10 M 87-92. Voir aussi *Le Flot qui monte*, roman historique écrit en 1910 par Charles Duffart (réédité en 2009 aux Éditions d'Albret & Mémoire du Marensin) qui a pour contexte historique ces grèves.

[357] 60 ha, 100 brebis, 25 vaches, un métayer et un domestique.

[358] AD40, 10 M 89 : rapport du préfet des Landes (19 avril 1907).

[359] *Le Réveil des Landes*, 21 mars 1909.

l'empêche pas d'avoir de l'argent plein les poches, preuve évidente qu'il n'est qu'un agent politique du parti réactionnaire. [360] » Ducamin est cependant arrêté le 30 mars 1907 pour violences à gendarmes, traduit en Cour d'assises et condamné à un an de prison. Bénéficiant de la loi d'amnistie, il fait à Lit-et-Mixe un retour grandiose dans la voiture du maire et sous un arc de triomphe *« prêté par le curé !* [361] » Pour le sous-préfet de Dax, les élections au conseil d'arrondissement de juillet 1907 sont une autre preuve que Ducamin est bien un *« agent du parti clérical »* : en effet, Ducamin, pourtant président du syndicat des résiniers de Lit-et-Mixe, est candidat face au républicain Darracq, conseiller d'arrondissement sortant. Il se réclame de la République démocratique et sociale, mais Sourbé, secrétaire du syndicat des résiniers de Castets, se met également sur les rangs *« pour barrer la route à Ducamin dont il se propose de démasquer l'attitude à double face. »* Les résultats donnent vainqueur, de justesse toutefois, celui qui est catalogué *« socialiste en même temps qu'agent clérical »*, par 1 340 voix (contre 1 332 au *« socialiste »* Darracq). Ducamin reste populaire puisqu'il arrive en tête des élections municipales de Lit-et-Mixe, devant le maire sortant inscrit sur la même liste (388 voix, contre 377). Que révèle cet exemple de Ducamin ? Outre le fait que le courant socialiste, représenté par Louis Duclos – animateur du syndicat de Saint-Eulalie –, est loin d'être le seul au sein des syndicats, il nous apprend que les influences cléricales y sont évidentes et qu'elles encouragent les mouvements de grève. Le curé de Lit-et-Mixe, dont on a vu qu'il avait prêté en 1907 son « arc de triomphe » pour le retour de Ducamin, a aussi célébré un an auparavant des messes à l'intention des grévistes qui s'y rendaient en cortège précédés de leur drapeau rouge ! L'abbé Lapègue, curé de Gastes, est dénoncé au préfet par le juge de paix Tanchon comme *« le véritable chef du syndicat de Gastes. […] Il est tous les jours en rapport avec les membres les plus violents du syndicat et les reçoit fréquemment à sa table. Le 1er mai, le syndicat s'est réuni à la mairie de Gastes, puis s'est dirigé en ordre jusqu'à l'église pour entendre la messe dite à son intention. […] En outre, presque tous les dimanche et jours de fêtes, les syndiqués se réunissent dans une auberge pour écouter les conseils et les ordres qui leur sont donnés par le curé Lapègue. Il les pousse doucement vers la révolution. »* Ce comportement peut-il surprendre ? Est-il la simple conséquence de l'empathie que peut avoir le clergé à l'égard des métayers travaillant dans de dures conditions ou, en cette période de séparation des Églises et de l'État, un moyen pour, si ce n'est renverser, tout du moins, gêner les républicains au pouvoir, en se servant des mouvements sociaux ?

[360] AD40, 3 M 173 : rapport du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (10 avril 1906).

[361] AD40, 10 M 89 : rapport du capitaine de gendarmerie (6 mai 1907).

Une des conséquences de la loi de 1905 est la possibilité de formations d'associations cultuelles. Par l'encyclique *Gravissimo officii* du 10 août 1906, le pape les interdit : les catholiques ne peuvent donc être mis au bénéfice de la dévolution de leurs anciens biens. *« Aucune association cultuelle ne paraît encore avoir fonctionné dans les Landes jusqu'ici, le clergé obéissant aux prescriptions d'une lettre pastorale insérée dans le n°19 du 11 mai 1906 de la* Semaine religieuse *s'est borné à faire des quêtes dans les églises »* nous apprend le préfet des Landes en octobre 1906 [362]. Pour le clergé, les associations cultuelles sont inacceptables :

> *« Parce qu'elles vont détruire l'Église […]. La loi de Séparation ignore le pape, ne parle pas des évêques, ne connaît pas les curés. Elle ne connaît que les cultuelles. Les curés, les évêques, le pape ne sont plus rien. Les cultuelles sont tout. Les cultuelles, qui sont des associations de laïques, disposent des églises. Elles peuvent régler l'heure de l'ouverture et de la fermeture des portes, l'heure des offices et leur durée. Elles peuvent règlementer les cérémonies à leur guise, placer ou déplacer le mobilier, mettre les confessionnels ici, l'autel là, etc. Le curé n'a rien à dire. Il n'a qu'à obéir au doigt et à l'œil. Il n'a pas plus d'autorité que la simple chaisière. Tous deux sont des employés de la cultuelle. Celle-ci peut les renvoyer quand il lui plaît. L'évêque a le même sort. Il n'est rien de plus que le dernier des bedeaux de sa cathédrale ou le plus petit des enfants de chœur […]. [363] »*

Mais, malgré l'interdiction de l'épiscopat, deux associations cultuelles sont fondée en Gascogne centrale : une dans le Gers, à Auch, à la fin du mois d'octobre 1906, et une autre en Lot-et-Garonne, à Clermont-Dessous (dans la petite paroisse de Saint-Pierre de Puymasson). Celle d'Auch, qui a pour but de rendre possible la célébration ininterrompue du culte catholique dans les quatre paroisses de la ville, a surtout l'objectif de légitimer la loi de Séparation et de se positionner contre les prises de positions de l'épiscopat. Mgr Ricard la considère illégale, d'autant que les membres sont essentiellement des conseillers municipaux qui ne peuvent être que *« des libres-penseurs et des francs-maçons [364] »*, constat dont *La Voix du Peuple* se moque aussi : *« Il y a dans Auch plus de catholiques que nous le pensions. Qui diantre se serait imaginé que ce monde-là était un monde clérical ? À l'association de Decker-David, il ne manque d'ailleurs qu'un curé. Rien de moins que cela ! Mais c'est beaucoup quand il s'agit de dire la messe. [365] »* Pour le clergé gersois, *« c'est au moment où l'on tente la Séparation de l'Église et de l'État que des citoyens appartenant à une des branches des pouvoirs*

[362] AD40, 52 V 101 : lettre du préfet des Landes au ministre de l'Instruction publique (13 octobre 1906).

[363] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 4 janvier 1907.

[364] *Ibid.*, 2 novembre 1906.

[365] *La Voix du Peuple*, 25 octobre 1906.

publics entendent prendre la direction du culte ? [366] *»* La situation à Puymasson [367], qui pourrait sembler anodine – d'autant qu'elle débute par un simple fait divers –, aboutit en justice et révèle des enjeux importants. Dans sa paroisse, l'abbé Jean Cavaillé mène une activité mercantile : il vend des chaufferettes à alcool [368] afin d'améliorer ses maigres revenus, ce qui indispose les vicaires généraux. Devenu une célébrité locale, car ses chauffe-pieds connaissent un grand succès auprès de la population, il est suspendu de ses fonctions par l'autorité ecclésiastique durant l'été 1905, puis révoqué le 15 octobre de la même année. N'acceptant pas cette sanction, et soutenu dans ses revendications par une majeure partie de ses fidèles et par son conseil de Fabrique, il continue à officier et à occuper son presbytère, malgré l'arrivée de deux abbés qui doivent lui succéder et qui se trouvent très vite en butte à l'hostilité des paroissiens. Aussi, comprenant l'opportunité que leur offre la nouvelle loi, l'abbé Cavaillé et son conseil de Fabrique fondent l'association cultuelle de Puymasson en mai 1906 qui a la particularité d'être la première en France. Pour l'évêque d'Agen, qui craint une contagion, cette société est schismatique et il attire l'attention des fidèles de la paroisse, nul ne devant ignorer la situation vis-à-vis de leur ancien curé : comme la mission du supérieur légitime est nécessaire à tout prêtre pour administrer validement certains sacrements et que l'évêque a retiré à Cavaillé tous ses pouvoirs, celui-ci n'a plus aucune juridiction. Toute absolution, tout mariage célébré par lui serait nul [369]. Mais Cavaillé refuse de rendre les clés de l'église et reçoit même le soutien de la mouvance anticléricale du Lot-et-Garonne. Des familles d'autres paroisses lui demandent de célébrer des messes. Comprenant que Duprat, le curé de Houeillès refuse de lui laisser ses objets du culte fermés dans la sacristie – il prétexte qu'il aurait perdu la clé… –, le maire de la commune en profite pour faire changer les serrures afin de pouvoir assurer la liberté du culte. Mais, pour la *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, *« le maire viole la loi.* [370] *»* L'affaire n'en reste pas là : le premier édile de Houeillès et l'abbé Cavaillé sont cités en justice devant le tribunal de Nérac par l'abbé Duprat qui est cependant débouté. Ce qui amène une vive protestation de la presse chrétienne :

> *« Le jugement rendu […] nous afflige. […] Il nous semble ressortir de cette jurisprudence deux conséquences qui nous paraissent des énormités. La première, c'est que le maire a tous les droits dans son*

[366] *Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax*, 2 novembre 1906.

[367] AD47, 2 Q 179.

[368] Que ses détracteurs disent alimentées par le feu de l'Enfer.

[369] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 29 mai 1906.

[370] *Ibid.*, 17 avril 1907.

église, même d'y fracturer la porte de la sacristie. […] La seconde, c'est que M. Cavaillé, parce qu'il est au service d'une association cultuelle, peut célébrer légalement dans toutes les églises. Il n'est pourtant aux yeux du clergé et des catholiques qu'un irrégulier sans titre, si ce n'est à des titres de pitié. Lui qui n'est pas légitimement curé de Puymasson, voilà qu'il devient légalement curé de partout, des Landes au Périgord, de la Gironde au Montalbanais. C'est le curé universel, et comme il n'y a que lui de son espèce en France, c'est le curé de France ! [371] »

Rassuré par cette victoire juridique, tout en continuant à tenir Puymasson [372], l'abbé Cavaillé se fait concéder la jouissance gratuite de l'église et du presbytère du village voisin de Saint-Hilaire, par une délibération du conseil municipal. Or, Saint-Hilaire a déjà un desservant, l'abbé Cardonne, qui, comme celui de Houeillès, ferme la porte de l'église et garde la clé sur lui. Le maire de Saint-Hilaire a la même réaction que son homologue de Houeillès : il fait changer la serrure, malgré les menaces du curé légitime. Le maire dresse même un procès-verbal de l'empêchement qui a été fait à l'abbé Cavaillé. La riposte ne tarde pas : l'abbé Cardonne et six de ses paroissiens attaquent Cavaillé et le maire devant le tribunal civil d'Agen. Lors du procès, se déroulant le 11 mars 1909, Cavaillé est défendu par Me Bonzon, du Barreau de Paris, avocat habituel des milieux syndicalistes et du secrétariat des associations cultuelles. Les plaignants sont déboutés et condamnés aux dépens. Mais en appel, le 19 juillet 1909, est posé le principe qu'un prêtre interdit n'est plus un prêtre catholique. Aussi, Cavaillé et le maire de Saint-Hilaire sont-ils cette fois condamnés à titre de dommages et intérêts aux entiers dépens de première instance et d'appel envers tous les appelants. Cet arrêt est hautement loué à Rome et donne satisfaction à l'évêque d'Agen. Ce jugement est ensuite admis comme faisant jurisprudence. Aussi rocambolesque soit-elle, cette affaire révèle que l'épiscopat et la grande majorité du clergé sont opposés à la formation des associations cultuelles qui, selon eux, sert le projet républicain de désorganisation de l'Église.

En ces années 1900, l'Église se tourne plus que jamais vers le patronage, *« vraie œuvre de formation* [373] *»*, qui doit favoriser la persévérance religieuse des jeunes gens, une fois passé le cap de la première communion. Comme l'indique Gérard Cholvy, *« les œuvres de jeunesse*

[371] *Ibid.*, 30 avril 1907.

[372] Le curé légitime, l'abbé Plagès, est obligé d'officier dans une grange…

[373] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 14 février 1903.

sont nées au carrefour de l'inquiétude qui a jailli de plusieurs facteurs [374] *»*, notamment la désorganisation religieuse provoquée par la Révolution française, le détachement prolongé des élites sociales masculines, la remise en cause du maillage paroissial, l'effet du machinisme et de l'urbanisation. En raison de la laïcisation de l'école primaire publique, le clergé paroissial, avec l'appui de l'épiscopat, fait de plus en plus du patronage le pivot central de l'action pastorale en direction de la jeunesse populaire, l'objectif principal étant la reconquête de la jeunesse, du fait de la déchristianisation : *« Le patronage est un outil de relèvement pour l'âme humaine »*, écrit l'abbé Lemire, dans la *Justice sociale* du 8 décembre 1900. Alors qu'il regrette le fait que beaucoup de pères de famille soient chrétiens mais indifférents, l'évêque d'Agen se mobilise pour les intéresser aux patronages [375], car si *« les œuvres sont indispensable à la société religieuse […] »*, elles représentent surtout *« des éléments de résistance au Mal : ce seront des agents très utiles de conquête. »* Celle qu'il considère comme étant la plus indispensable est l'œuvre de l'enseignement catéchiste qui doit servir à *« combattre les préjugés contre les lois de Dieu et de l'Église enseignés aux enfants. »* Mais le patronage peut compléter l'enseignement délivré dans les écoles libres. Il reconnaît qu'il est plus facile à réaliser en milieu urbain que dans les campagnes, en raison du nombre d'habitants plus élevé en ville, mais il trouve le nombre global de patronages dans l'ensemble de son diocèse pas assez élevé. Aussi, exhorte-t-il son clergé à accueillir des patronages pour enfants, pour adolescents, pour jeunes filles, à créer des chorales, des sociétés sportives, des mutualités scolaires ou post-scolaires, à obtenir le concours des parents car *« les patronages sont des œuvres de formation chrétienne qui conduisent tout droit au groupe de Jeunesse catholique »* dont il note les progrès en Agenais. Apparaît d'ailleurs en 1906 un nouveau journal *Le Bien du Peuple* au service de la cause catholique [376], ce dont il se réjouit parce que *« le premier de tous les moyens pour l'évangélisation des hommes adultes, c'est l'œuvre de presse. »* Il regrette que dans le diocèse d'Agen, *« les feuilles irréligieuses, qui s'y colportent par milliers,* [aient] *une*

[374] CHOLVY Gérard, « L'Église de France et les Œuvres de Jeunesse », in Gérard Cholvy et Yvon Tranvouez (dir.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Actes du colloque de Brest (24-26 septembre 1998), Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne occidentale, 1999, p. 12-35, précisément p. 13.

[375] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 4 mai 1907 ; et surtout : AD47, EE 196-2 : Instruction pastorale adressée par Mgr l'évêque d'Agen à son clergé et mandement relatif à l'organisation des principales œuvres d'Apostolat dans le diocèse (25 juillet 1907).

[376] *Semaine religieuse du diocèse d'Agen*, 17 février 1906.

grande influence » ; d'où *« la nécessité d'une presse purement catholique.* [377] *»* Les bulletins paroissiaux se développent d'ailleurs partout en ces années 1900-1910 [378]. Il est également déçu que les cercles catholiques [379] n'exercent qu'une influence restreinte et, séduit par l'expérience du diocèse de Cambrai, il préconise en conséquence la création de comités d'arrondissement, de canton et de paroisse. Enfin, il souhaite que le clergé s'associe à toutes les tentatives de progrès social – les caisses rurales et les syndicats agricoles – afin de *« ne pas attendre que les campagnes soient devenues la proie des syndicats rouges. »* Sa conclusion est intéressante, car elle montre que, s'il ne défend pas les institutions républicaines, il accepte les préconisations de Léon XIII, toutefois certainement plus par contrainte que par conviction :

> *« Il est difficile de lutter contre la République : nous n'apercevons ni le moyen de détourner le suffrage universel de ses préférences constamment manifestées depuis 35 ans, ni l'utilité de reprendre à notre compte une tactique longtemps funeste à l'Église, en nous inféodant aux partis monarchistes, d'autant que c'est le moyen dont usent les républicains pour détourner les électeurs de la religion. »*

Bien que l'épiscopat avoue respecter le régime républicain, à défaut de l'apprécier, et qu'il se préoccupe essentiellement des œuvres de patronage, il n'en reste pas moins virulent : *« Soyons actifs ! »* est le mot d'ordre lancé par les comités cantonaux pour les œuvres de piété et les œuvres de jeunesse [380], dont les membres, outre le personnel religieux, sont encore les rares élus conservateurs ou les anciens responsables politiques royalistes [381]. C'est de nouveau l'école qui est l'objet et le lieu où se cristallisent les résistances, avec la même force que dans les années 1880. Plusieurs diocèses du cœur de la Gascogne, celui d'Agen et celui d'Auch, constituent une direction centrale de l'enseignement libre et, profitant des avantages de la loi

[377] Aussi, recommande-t-il la lecture de *La Croix*, de *La Croix de Lot-et-Garonne*, de *L'Univers*, du *Bien du Peuple de l'Agenais*, des *Semaines religieuses* (pas assez connues à son goût) et des bulletins paroissiaux.

[378] Voir *supra*, p. 382.

[379] Les logements ouvriers, les jardins ouvriers, l'Hospitalité du travail…

[380] In *L'Union catholique de l'Agenais*, 15 mars 1913.

[381] Les conseillers généraux Fernand Botet de Lacaze et Arnaud de Gironde ainsi que Paul Amblard, Louis Drouilhet de Sigalas, le comte de Montbron, etc. composent le comité diocésain de l'Agenais en 1913 ; Olivier de Luppé est membre de l'Association catholique du Mas d'Agenais ; Arnaud de Gironde préside l'Association de l'Enseignement primaire libre du Lot-et-Garonne : le comte de Montbron est à la tête du comité d'organisation de l'Union des Patronages sportifs de l'Agenais…

1901, fondent des associations scolaires dans plusieurs localités. *« Notre devoir est de protester »*, justifie en mars 1906 l'évêque d'Agen :

> *« L'entretien des écoles sans Dieu, écoles que nous avons le droit souverain et le devoir impérieux de réprouver, augmente dans de très larges proportions le poids du budget national. Si nous voulons élever école contre école, il nous faut nous imposer à nous-mêmes les dépenses d'un second budget scolaire, en sorte que nous épuisons souvent nos ressources à combattre la funeste influence d'institutions que nous subventionnons largement en dépit de nos désirs les plus chers. Étrange contradiction ! D'une part, les catholiques contribuent malgré eux aux frais de l'enseignement laïque […] ; de l'autre, l'État supprime le budget des Cultes sous prétexte qu'il serait injuste d'obliger les libres-penseurs à sacrifier leur argent au profit d'une religion dont ils sont les ennemis ! […] Les droits des catholiques ne sont pas respectés. [382] »*

Les élus des droites ou les membres du clergé continuent à faire des difficultés aux enseignants des écoles publiques laïques, comme par exemple en Lot-et-Garonne à Espiens, où un conseil municipal conservateur vote un blâme à l'encontre de l'instituteur parce que *« les négligences et fautes professionnelles »* de l'enseignant auraient poussé au départ des fillettes dans les écoles des communes voisines.[383], ou encore à Granges-sur-Lot, où le curé fait placer les bancs destinés aux élèves de l'école privée en face de l'autel tandis que ceux des élèves des écoles publiques sont relégués au fond d'une chapelle [384]. L'épiscopat s'oppose aux Amicales des instituteurs qui se fondent dans les différents départements au cours des années 1900 car, rejetant le surnaturel, leur enseignement *« peut conduire à l'athéisme »*, s'insurge l'évêque d'Agen en 1909, choqué par la dictée, portant le titre de *« Choses inconnaissables »*, que vient de donner un instituteur d'une école laïque de garçons du Lot-et-Garonne. La phrase : *« Il est impossible de savoir ce qui arrive aux hommes après leur mort »* est inacceptable pour l'évêque, *« les vérités catholiques* [étant] *niées ! »* : l'école laïque est donc *« actuellement l'un des plus graves obstacles au progrès et même à la persistance de la foi catholique en France. »* Il exhorte alors les fidèles à lutter contre les programmes scolaires dans lesquels apparaît trois fois le mot « neutralité » et qui préconisent la lecture d'ouvrages sur la Réforme à l'origine de la naissance de la tolérance : *« C'est la secte franc-maçonne qui a in-*

[382] AD47, EE 196-2 : lettre pastorale et mandement de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse à l'occasion de la prise de position de son siège (20 mars 1906).

[383] AD47, 1 T 239 : lettre du sous-préfet de Nérac au préfet de Lot-et-Garonne (17 novembre 1913). Or, les élus ont outrepassé leurs droits car la loi municipale d'avril 1884 fait échapper l'instituteur de la censure du conseil municipal

[384] AD47, 2 Q 179 : lettre de l'Inspecteur d'Académie au préfet de Lot-et-Garonne (18 novembre 1908).

troduit ces livres et ces idées ! [385] » En conséquence, *« il faut retirer les enfants de l'école laïque, il ne faut pas utiliser les manuels condamnés qui conspirent contre la vérité.* [386] » Ces conseils donnés aux pères de famille ne sont cependant pas bien suivis, au grand désespoir de l'évêque qui refuse de baisser les bras. Se considérant calomnié par les républicains qui *« disent que nous nous efforçons d'agiter le pays, d'ameuter les passions, de mettre en péril un régime auquel le suffrage universel accorde les témoignages de son inébranlable confiance »*, il s'indigne : *« En quoi les luttes que nous soutenons pour la défense de l'éducation chrétienne ressemblent-elles à une campagne électorale ?* [387] » Il regrette, bien qu'il le considère indispensable *« à cause de l'hostilité de l'école »*, le recrutement des catéchistes auxiliaires parmi les laïques. Et il espère que *« le monopole de l'école soit rétabli, tôt ou tard…* [388] » Cela étant, en 1913, la situation de l'enseignement primaire libre dans le diocèse d'Agen a peu varié par rapport aux années précédentes [389].

Si le combat principal reste celui de la défense de l'école libre, des manifestations plus ostentatoires de type « clochemerle » se déroulent également, comme à Montagnac-sur-Auvignon, sur la lancée de la virulence de la résistance à l'inventaire. Les habitants, qui se sont affrontés une première fois en 1905 au sujet du déplacement du Christ de la salle de classe vers l'église, s'opposent – et, ce, beaucoup plus durement – de 1908 à 1912 au moins, en raison d'une croix située dans la cour de l'école [390]. Dans un rapport du 3 mai 1909, l'Inspecteur d'Académie annonce que *« la croix située au milieu de la cour de l'école de garçons doit disparaître. Sa présence est en effet contraire au principe de la neutralité scolaire. […] Les fidèles, sous la conduite du ministre du culte, se rendent en procession au pied de cette croix à plusieurs reprises au cours de chaque année pour y faire leurs dévotions. »* Mal-

[385] AD47, EE 196-2 : lettre circulaire de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse sur la question scolaire (29 septembre 1909).

[386] *Ibid.* : lettre circulaire de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse sur les instructions pratiques au sujet de la question scolaire (25 janvier 1910).

[387] *Ibid.* : lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Agen au clergé de son diocèse au sujet de la vérité sur la question scolaire (14 février 1911).

[388] *Ibid.* : Instruction pastorale adressée par Mgr l'évêque d'Agen à son clergé et mandement relatif à l'organisation des principales œuvres d'Apostolat dans le diocèse (25 juillet 1907).

[389] En Lot-et-Garonne, le nombre d'écoles libres de garçons augmente légèrement de 12 en 1906 à 15 en 1913. En revanche celui des écoles libres de filles baisse un peu, passant de 89 à 87. Celui des écoles libres mixtes reste stable (2).

[390] AD47, 2 O 179/1.

gré la chaîne et le cadenas qui devaient empêcher ce type d'actions, on apprend que, le 30 août 1909, le curé Oscar Tinchou, *« profitant du bris de clôture »* effectué dans la nuit du 29 au 30 août, vient faire une procession à la croix. Le sous-préfet ne voit plus qu'une solution, celle de procéder à l'enlèvement de la croix, acte qu'il avait retardé jusqu'alors car « *le parti réactionnaire de Montagnac est encore puissant et* [que] *le desservant, qui est très combatif, saisit toutes les occasions pour attaquer avec la dernière violence le gouvernement et les œuvres laïques. »* La querelle connaît d'autres étapes encore avant de s'engager sur le terrain juridique à l'automne 1909 avec la question de savoir si la place de l'école est publique ou non. L'instituteur est finalement débouté, les juges considérant le terrain clôturé comme une place publique. Aussi, en particulier en 1912, le nouveau curé Larrat et les fidèles recommencent-ils leur procession. L'instituteur empêche le déplacement de la barrière et leur entrée dans la cour, mais ces derniers le menacent alors de lui intenter un nouveau procès.

Conjugué aux préoccupations de l'épiscopat du cœur de la Gascogne sur l'enseignement, cet exemple, symbole des luttes que se sont livrés cléricaux et anticléricaux à une époque où la laïcité devient triomphante et montrant aussi que la salle de classe et la cour de récréation, parce que territoires de revendications, sont un espace politique, révèle que la question scolaire reste centrale dans la bataille des « deux France ». Le clergé, associé aux « blancs », n'abandonne pas le combat, même s'il comprend qu'il est, somme toute, impuissant face à l'ancrage républicain, comme l'explique l'évêque d'Agen en 1907.

.

Chapitre III

Entre reflux et reconquêtes : vers l'essoufflement électoral

La dernière échéance électorale des années 1880, marquée par le boulangisme, a des conséquences importantes et durables car cette crise montre les limites de l'opportunisme. Le boulangisme est perçu par les républicains au pouvoir comme une nouvelle manœuvre des monarchistes. Le gouvernement ne parvient donc pas à évaluer le mécontentement social qui a fourni à Boulanger la plus grande partie de son soutien populaire. Aussi, la République perd-elle sa chance de garder le soutien des ouvriers ralliés au Général dans l'espoir d'obtenir un gouvernement qui ferait autre chose que soulager leur détresse. Le boulangisme devient dès lors l'un des éléments d'un socialisme renforcé. Les années 1890 voient un profond remaniement des forces politiques. La monarchie ne semble plus possible, et, pour les nobles et les notables qui sont attachés à cet idéal, il leur faut trouver une issue nouvelle à leurs ambitions. Certains, prêts à transiger, acceptent le Ralliement. La grande difficulté des catholiques est de pouvoir se regrouper en un parti, d'où l'idée de « droite constitutionnelle » de Jacques Piou qui consiste à réunir des soutiens à droite pour permettre aux opportunistes – désormais appelés progressistes – de se passer des voix radicales et donc de mettre fin à la campagne anticléricale. Mais, au fur et mesure des concessions faites aux républicains, les catholiques perdent le soutien des royalistes dont une grande partie refuse de consentir à la faillite de leur mouvement et préfèrent se tourner vers le nationalisme [1]. Le cœur de la Gascogne offre-t-il une meilleure chance aux ralliés ou aux intransigeants ? Les curés ont-ils de la sympathie pour cette idée de réconciliation ou continuent-ils à combattre le régime républicain comme dans la décennie précédente ?

[1] Voir *supra*, p. 386-404.

III. 1. Les années 1890 marquées par un recul des droites dans le cœur de la Gascogne

Considérant que, désormais, *« l'immense armée rurale a fait adhésion à la République, et* [que] *rien ne serait assez fort pour enrayer ce mouvement. Chaque jour la République gagne des sièges nouveaux* [2] *»*, les républicains lot-et-garonnais se demandent ironiquement pourquoi les cléricaux se tiennent en dehors de ce courant qui emporte la France toute entière. Les élections des années 1890 confirment-elles cette vision de la situation ?

III. 1. a. Le début de la décennie 1890 : de lourdes défaites pour les droites

En Lot-et-Garonne, à la suite du décès d'Édouard Laporte le 22 mars 1890, une élection sénatoriale partielle a lieu le 8 juin 1890 [3]. C'est Armand Fallières, député de Nérac, qui est élu face au bonapartiste Pierre Besse. L'élection du républicain était assurée par le nombre de grands électeurs qui composent le collège des gauches (437). Mais Besse n'a, lui, pas fait le plein des voix des grands électeurs des droites. Au nombre de 268, il n'en obtient que 231, signifiant que certains d'entre eux ont voté Fallières qui recueille en tout 457 voix.

Dans les Landes, c'est une législative partielle qui se déroule en 1891 pour remplacer Benoît Sourigues qui vient de mourir le 3 septembre 1891. Le progressiste Constant Dulau est élu par 11 509 voix, contre 7 528 à son concurrent conservateur, le baron Anatole de Claye, publiciste, collaborateur des journaux parisiens conservateurs et cléricaux. En 1892, le républicain Demolin de Riols, maire de Saint-Lon-les-Mines et vice-président du Conseil général, est élu sénateur comme en remplacement de Cès-Caupenne.

Pour les trois départements du cœur de la Gascogne, les élections municipales des 1er et 8 mai 1892 correspondent à un net recul des droites, qu'elles se disent conservatrices ou libérales. Pour le journal radical *La Constitution, « ces élections municipales marquent un nouveau progrès de la République en Lot-et-Garonne.* [4] *»* En effet, dans ce département, 50 nouvelles communes passent dans le camp des républicains. Les calculs que nous avons pu élaborer à partir des résultats conservés [5] montrent toutefois que le nombre de communes ayant un conseil municipal conservateur est encore important : 30% dans l'arrondissement de Mar-

[2] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne,* 11 mai 1893.

[3] AD47, 3 M 207.

[4] *La Constitution,* 15 mai 1892.

[5] AD47, 3 M 406-407.

mande et 40% dans celui de Villeneuve-sur-Lot. Mais l'inexorable érosion des droites, constatée encore avec ces municipales, est de mauvais augure à la veille des cantonales de 1892 [6]. En effet, sur 17 cantons à renouveler, un seul arrive à être tenu par un représentant des droites, celui de Lauzun (avec la réélection d'Ernest Manin).

Dans les Landes, le nombre de communes perdues par les droites [7], 48, est équivalent à celui du Lot-et-Garonne. Le préfet des Landes est satisfait du basculement de Soustons et de Gabarret dans le camp républicain : *« Gabarret était jusqu'à ce jour une citadelle imprenable du parti bonapartiste et inféodée à la personne de M. de Guilloutet, député de la première circonscription de Mont-de-Marsan.*[8] *»* Mais certains fiefs conservateurs se maintiennent, tels Saint-Sever, Campagne, Pouillon et Montfort-en-Chalosse [9].

Arrondissement	**Nombre de communes**	**Municipalités conservatrices avant 1892**	**Municipalités conservatrices après 1892**	**Pertes**
Mont-de-Marsan		Pas d'informations	Pas d'informations	
Dax		41	38	- 3
Saint-Sever		32	28	- 4
TOTAL	333	160 (48%)	99 (29,7%)	- 48

Ces élections sont marquées par des incidents à Gouts où les conservateurs, aux dires des Autorités, mènent une lutte très acharnée : tous les colons de la grande propriétaire Mme Giron de Bayonne sont réunis chez elle après la première messe afin qu'ils partent voter en étant accompagnés. Mécontente du résultat des élections, Mme Giron de Bayonne menace alors ses colons de représailles, en l'occurrence l'augmentation de leurs impôts, s'ils s'entêtent à ne pas voter comme elle l'entend au moment des futures législatives.

Nous avons laissé le Gers avec une majorité de communes conservatrices aux municipales de 1888 (267 sur 465, soit 57,4%). Les élections de 1892 renversent cette proportion en

[6] AD47, 3 M 326.

[7] AD40, 3 M 624.

[8] *Ibid.* : rapport du préfet des Landes (2 mai 1892).

[9] À Saint-Sever et à Campagne, tous les conseillers municipaux sont à droite ; à Pouillon et à Montfort-en-Chalosse, ils sont fortement majoritaires.

faisant passer 72 communes dans le camp républicain (soit plus que 41,9% de communes à droite) [10]. Trois chefs-lieux de canton (Aignan, Montesquiou et L'Isle-Jourdain) figurent parmi les communes perdues par les conservateurs. Et, à Auch, la liste républicaine Aucoin est même élue sans opposition. Le recul le plus massif se situe dans les arrondissements de Mirande et de Lectoure. Les pertes conservatrices se répartissent à peu près également entre les cinq arrondissements :

Arrondissement	**Nombre de communes**	**Municipalités conservatrices avant 1892**	**Municipalités conservatrices après 1892**	**Pertes**
Auch	85	51 (60%)	40 (47%)	- 11
Condom	87	46 (52,8%)	37 (42,5%)	- 9
Lectoure	72	48 (66,6%)	29 (40,2%)	- 19
Lombez	71	32 (45%)	22 (30,9%)	- 10
Mirande	150	90 (60%)	67 (44,6%)	- 23
TOTAL	465	267 (57,4%)	195 (41,9%)	- 72 (15,4%)

Trois mois plus tard, le Conseil général à son tour change de majorité [11]. Des quatorze cantons soumis au renouvellement, six étaient déjà républicains, et le restent : Auch-sud, Condom (pas d'opposition conservatrice), Lectoure (pas d'opposition), L'Isle-Jourdain, Mirande (seulement 11% au conservateur qui en avait eu 31% en 1890), Marciac (l'élu, Fernand Laudet, est cependant un récent rallié à la cause républicaine). Le camp des droites perd cinq nouveaux cantons : Gimont (le notaire Pérès est élu sans opposition), Vic-Fezensac (redevenu conservateur en 1886, les électeurs donnent la majorité au républicain Castex, avec 39% contre 33% au sortant), Eauze (qui est dans le même cas : avec seulement 31% des voix, Daynaud est battu par le Dr Masclanis qui en obtient 47%), Mauvezin et Samatan. Seuls trois cantons restent fidèles à leurs conseillers généraux conservateurs : Aignan, fief cassagnaquiste, où Georges de Cassagnac l'emporte d'assez peu d'ailleurs sur le jeune Bascou (40% contre 38%), Montesquiou où en battant Decker-David (là aussi 40% contre 38%), M. de Thézan conserve le mandat qu'il occupe depuis 1871), et, dans l'Armagnac, à Nogaro où le sortant bonapartiste, Cazes, obtient 44% contre à peine 28% au candidat républicain. Des

[10] AD32, 3 M 950.

[11] *L'Avenir républicain*, 2, 3, 4, 9 et 10 août 1892.

quinze conseillers généraux non renouvelables, neuf sont conservateurs. La nouvelle assemblée départementale comprend donc 17 républicains contre 12 conservateurs.

Après le scrutin des municipales et des cantonales de 1892, les droites du cœur de la Gascogne prévoient que les législatives de 1893 ne peuvent leur être favorables. Dans le Gers, la perte de nombreuses municipalités, puis de la majorité au Conseil général leur enlève un de leurs principaux moyens d'influence. *« La fortune nous trahit*, constate Paul de Cassagnac, *[…] mais nous lutterons jusqu'au bout ! [12] »* Cassagnac vient de combattre à Marciac le rallié Laudet qu'il considère comme un traître. Son propre journal, *L'Électeur du Gers*, lui fait également défection le 9 octobre 1892, puisque Labordère, le rédacteur en chef, déclare *« accepter loyalement la forme républicaine. »* Tous les candidats républicains (Bascou et Laudet à Mirande, Decker-David et Castex à Auch, Descamps et Thierry-Cazes à Lectoure, Lannelongue à Condom et Thoulouse à Lombez) demandent des mesures en faveur des paysans (crédit et assurances agricoles notamment). Comme l'écrit *La Voix du Peuple, « ils ont tous lâché la grosse Marianne pour la blonde Cérès. »* Cependant, Paul de Cassagnac a beau jeu de se moquer des républicains « faisant la cour » aux paysans, lui-même accorde autant de place aux questions agricoles : il montre l'avilissement des terres (le prix de l'hectare est tombé de 2 500 à 700F) – l'invasion phylloxérique gagnant les derniers vignobles –, le bas prix du blé (15F l'hl, soit 8F au-dessous du prix de revient). S'il accorde que la République *« n'en est pas absolument coupable »*, il considère toutefois qu'elle l'est *« pour n'avoir rien fait. »* Comme ailleurs en France, deux faits saillants influent sur les élections de 1893 : le scandale de Panama et le ralliement des catholiques à la République. Aussi, la campagne conservatrice est-elle extrêmement violente. Cassagnac, qui multiplie les provocations en duel [13], a en effet engagé un rédacteur très virulent, Raoul de Juglart, et *La Voix du Peuple* se déchaîne contre les Juifs, les francs-maçons et les « chéquards » [14]. Quant à *La Croix du Gers*, elle recommande Paul de Cassagnac et ses colistiers [15]. Mais le scrutin du 20 août consacre la victoire républicaine. Pour la première fois, des législatives sont un échec pour les droites

[12] *L'Électeur du Gers*, 9 août 1892.

[13] Destieux-Junca prétend même qu'il a été envoyé dans le Gers et spécialement entraîné à l'escrime pour le tuer !

[14] Alors que, parallèlement, l'affaire de Panama soulève peu d'émotions dans le Gers dont aucun journal républicain n'est compromis et où, signale le préfet, les porteurs de titres sont peu nombreux (AD32, 3 M 685).

[15] *La Croix du Gers*, 13 août 1893.

dans le Gers. Paul Destieux-Junca peut s'écrier : *« C'est le coup de balai final ! [16] »* Toutefois, la chute des voix conservatrices, tombées à 28% des inscrits, n'est pas à elle seule significative car il n'y avait pas de candidat des droites à Lectoure où les voix républicaines atteignent 50%. À Auch, la triangulaire place Decker-David en tête avec 33% tandis que Peyrusse passe à 29% (Castex ne réunit que 15%). Au second tour, la discipline républicaine joue en faveur de Decker-David qui rallie 46% des inscrits. Peyrusse s'est véritablement effondré, le pourcentage de ses voix tombant, par rapport à 1889, de 40 à 25 à Vic-Fezensac, de 49 à 28 à Jegun, de 48 à 23 à Auch-nord, de 47 à 36 à Auch-sud, de 45 à 36 à Gimont, et même dans son fief de Saramon, le seul canton où il reste majoritaire, de 57 à 46. À Condom, Lannelongue rallie 50% des électeurs, tandis que Daynaud tombe de 44 à 28%, perdant partout la majorité, même à Nogaro et à Cazaubon où l'Armagnac se vend pourtant encore bien [17]. À Lectoure, Thierry-Cazes bat Descamps (36% contre 30%).Les deux cantons conservateurs, Miradoux et Saint-Clar, ont même voté pour le radical-socialiste, ce qui peut attester l'idée de l'échec du Ralliement. Il est probable que Delpech-Cantaloup, adversaire de Descamps en 1881 et 1889, et très influent dans son canton de Saint-Clar, ait fait voter pour Thierry-Cazes, espérant peut-être un ballottage qui aurait laissé ses propres chances intactes pour le second tour. À Lombez, Thoulouse passe de 40% des inscrits en 1889 à 45, tandis que Fauré tombe de 46 à 35%, perdant partout la majorité. À Mirande enfin, Paul de Cassagnac arrive en tête au premier tour, ralliant 40% des électeurs. Le jeune Olivier Bascou (28 ans) recueille 34%. Laudet, qui n'en a obtenu que 8%, se désiste en sa faveur. Au second tour, Bascou l'emporte sur Cassagnac qui reste cependant majoritaire dans les cantons d'Aignan, Marciac, Montesquiou et Plaisance. Avec celui de Saramon, ces quatre cantons sont les seuls où la majorité est conservatrice. Il y en avait 22 en 1889. Comme ailleurs en Gascogne et dans le reste de la France, où les monarchistes impénitents et les catholiques réfractaires se font battre [18], le recul des droites paraît bien très important.

En Lot-et-Garonne, les républicains modérés, grands vainqueurs des élections de 1889, entendent en 1893, sur la base de leurs succès électoraux locaux, assumer la relève avec une

[16] *La Fraternité*, 5 septembre 1893.

[17] 1893 est la dernière année de productivité du vieux vignoble.

[18] Ces élections voient la victoire de 311 progressistes (c'est-à-dire les républicains de gouvernement), auxquels il faut ajouter 35 ralliés. Les radicaux se trouvent au nombre de 122, les socialistes de 49, tandis que les conservateurs sont 58 à peine.

nouvelle génération d'élus à laquelle appartient Georges Leygues [19]. Mais ce scrutin est, pour les droites, l'occasion de montrer que, bien qu'affaiblies, elles existent toujours. Forts de leurs positions locales et nationales, les républicains sont favorables à une entente avec les conservateurs et catholiques ralliés au régime depuis les mandements pontificaux de 1884. Cette politique de concentration républicaine doit constituer une étape importante dans l'évolution des forces politiques locales car, si l'opposition entre les républicains et les conservateurs est toujours réelle, elle subsiste avec des contours bien flous [20]. Aussi, le rapprochement de certains ralliés conservateurs, qui se disent désormais « libéraux », avec des républicains modérés a-t-il pour conséquence un durcissement de l'aile gauche républicaine par l'apparition des radicaux qui se présentent comme les « vrais » républicains. Les gauches se divisent donc entre plusieurs courants : dans la circonscription d'Agen, le seul candidat des droites, le vicomte de Chaudordy, est opposé à Philippe Dauzon, républicain qui prend l'étiquette de « républicain radical », Ulysse Marcadet, radical, Pierre Dupérié, progressiste et Jean Saint-Martin, socialiste. Bénéficiant de l'appui de toute la presse conservatrice, Chaudordy, qui avait déjà été élu sur la liste conservatrice libérale de Thiers en 1871, se veut le candidat de « la réconciliation républicaine », c'est-à-dire d'une droite moins conservatrice et plus modérée à l'égard de la République [21]. Dans ses diverses déclarations, il dit d'ailleurs accepter la République. Mais, pour les radicaux, il s'agit d'un subterfuge dans le seul but de chercher à récupérer les voix des républicains les plus tièdes et les plus hésitants. Dans l'arrondissement de Marmande, contre l'opportuniste sortant Pierre Deluns-Montaud, se présentent un candidat « agricole », Jean Noël Dussollé, conseiller municipal de Grateloup, le socialiste Léo Melliet, ancien Communard, et un « libéral », l'abbé Charles Rambaud, curé de Saint-Pierre de Tonneins, ardent combattant à l'interdiction des processions pour la Fête-Dieu [22], qui a pour objectif, sinon de battre Deluns-Montaud du moins de le mettre en ballottage. Les journaux des gauches craignent que les ardeurs des radicaux ne fassent le jeu de la réaction

[19] À l'instar de ses aînés Fallières et Deluns-Montaud, il accède dès 1894 à des fonctions ministérielles.

[20] Si, à l'échelle nationale, l'anticléricalisme n'est plus l'arme de combat des républicains modérés qui lui préfèrent l'argument économique et politique, il ne l'est déjà plus en Lot-et-Garonne depuis quelques années ; d'autant que les républicains qui s'y sont risqués (tel Gay à Villeneuve-sur-Lot en 1881), ont perdu.

[21] Ce qui peut expliquer le durcissement de Dauzon, passé de simple « républicain » (étiquette dès lors trop identifiable aux modérés) à « républicain radical ».

[22] Voir *supra*, p. 301-303 et p. 482.

sée [23]. L'abbé Rambaud est fortement soutenu par le journal royaliste *L'Ami du Peuple* d'Henri Cazenove de Pradines afin de mobiliser tout le parti conservateur derrière lui et *« de contrer le franc-maçon Deluns-Montaud et la révolution sociale personnifiée en Léo Meillet. [24] »* Dans sa profession de foi, Rambaud se déclare *« hostile aux lois scélérates votées par les républicains sur l'ordre formel des loges maçonniques* [et] *pour le drapeau de la France honnête, de la paix religieuse, de la justice sociale et de la vraie liberté. »* Selon *L'Ami du Peuple* [25], ces élections législatives *« se feront sur le terrain de l'épuration du personnel gouvernemental* [et] *sur les besoins agricoles* : *plus de voleurs et de bandits, c'est-à-dire plus d'opportunistes qui se sont par trop identifiés avec eux. »* Afin de capter l'électorat paysan, ce journal se dit favorable à la suppression de l'impôt foncier, à la création d'assurances, de crédits et de retraites agricoles : *« Que les paysans fassent donc de bons choix et refusent surtout leurs suffrages aux opportunistes, causes de tous nos malheurs et aux francs-maçons oppresseurs avérés de nos consciences ! »* À Villeneuve-sur-Lot, où les radicaux ne sont pas encore présents, du moins en tant que candidats investis, Leygues voit l'opposition de deux représentants des droites : le conservateur Pierre Besse, conseiller général de Villeréal, un des grands leaders locaux de l'Appel au Peuple, et le révisionniste Galinou, conseiller d'arrondissement depuis 1892, *« leader de la Boulange à Villeneuve. »* Inversement, à Nérac, aucun conservateur ne se présente pour affronter le républicain Jean-Baptiste Darlan, député sortant. Le premier tour de scrutin, le 20 août 1893, place dans l'arrondissement d'Agen le vicomte de Chaudordy en tête (avec 5 361 voix), devant Dauzon (4 471), Dupérié (3 092), Marcadet (2 266), Saint-Martin (254) et l'indépendant Bustaret (14). Mais compte tenu des engagements de désistement de Dupérié et de Marcadet, Dauzon est assuré de la victoire au second tour, Chaudordy ayant fait le plein des voix lors du premier tour. Dans la circonscription de Marmande, Deluns-Montaud est positionné premier (avec 9 705 voix) devant l'abbé Rambaud (6 535) ; Melliet n'obtient que 5 031 voix et Dussolé 158. Deluns-Montaud est donc mis en ballottage, mais assuré d'en sortir victorieux. Rambaud, qui, bien qu'il l'espérait, ne pensait pas le battre, est satisfait d'avoir tout de même dû faire passer le député sortant par un second tour. Dans l'arrondissement de Nérac, du fait qu'il n'avait aucun concurrent, Darlan est réélu dès le premier tour (avec 7 105 voix, soit 39% des inscrits). Sans possibilité de pouvoir voter

[23] « Le seul écueil à éviter, c'est la division ou le défaut d'entente entre républicains de nuances diverses. » (*Le Progrès*, 22 juillet 1893).

[24] *L'Ami du Peuple*, 20 août 1893.

[25] *Id*.

pour un des leurs, comme en 1881, les conservateurs se sont abstenus (44,9% d'absentions). Dans la circonscription de Villeneuve-sur-Lot, Georges Leygues est également élu au premier tour (avec 12 174 voix). Il bat facilement aussi bien le bonapartiste Pierre Besse (qui obtient 6 550 voix) que le révisionniste Galinou (2 960). Le scrutin de ballottage du 3 septembre 1893 se présente d'une manière assez confuse à Marmande. En effet, quelques jours après la proclamation des résultats du premier tour, Rambaud a retiré sa candidature, espérant ainsi opposer Melliet à Deluns-Montaud. Mais à la suite d'un accord nouveau entre le socialiste et le modéré, selon lequel le premier se désistait en faveur du second, Rambaud se voit obligé de se représenter. Opposant donc classiquement un républicain à un conservateur, la lutte voit la victoire de Deluns-Montaud qui réunit 12 136 voix (soit 41,3% des inscrits), tandis que Rambaud n'en obtient que 8 616 (29,3%). À Agen, avec 8 516 voix essentiellement obtenues dans les campagnes de la circonscription agenaise, Dauzon est élu contre le vicomte de Chaudordy (qui recueille 7 747 voix).

Dans les Landes, les législatives de 1893 signent également un recul des droites [26], puisque, en ayant recueilli seulement 6 404 voix (soit 37% des inscrits), le bonapartiste Adhémar de Guilloutet perd son siège. Considérant qu'il pouvait réunir toutes les voix cléricales, ce n'est que contraints et forcés que les royalistes comme le baron de Ravignan ont adopté le choix de Guilloutet, la haine de la République les ayant réunis. Mais Guilloutet doit céder sa place à un jeune républicain de 34 ans, professeur d'histoire à Toulouse, Étienne Déjean, « républicain de gouvernement », qui obtient 7 085 voix. Si ce scrutin marque la fin de la carrière de Guilloutet, il est aussi celui où apparaît une nouvelle génération de « républicains », tel l'avocat Théodore Denis qui, à Dax, bat Loustalot, député sortant. Mais, à la Chambre, Denis s'inscrit comme nationaliste au groupe de l'Action libérale et se fait connaître comme antidreyfusard et antisémite. D'après le sous-préfet [27], il est probable que Denis ait recueilli les voix des conservateurs qui n'ont pas de candidats. En effet, un habitant de Dax, un certain Dupois, aurait écrit au comte de Paris pour savoir pour lequel des deux candidats les conservateurs devaient voter, et le comte de Paris aurait répondu de voter pour Denis. Les autres républicains, Dulau, Jumel et Léglise n'ont aucune difficulté pour conserver leur siège. À Saint-Sever, Dulau bat facilement le républicain Madray, agriculteur, et le baron Anatole de

[26] AD40, 3 M 170.

[27] *Ibid.* : lettres du sous-préfet de Dax au préfet des Landes (27 juillet 1893 ; 18 août 1893).

Claye, déjà opposé à Dulau en 1890 [28]. Dans la seconde circonscription de Mont-de-Marsan, Jumel est élu au premier tour, par 86% des suffrages exprimés, contre l'avocat Théophile Blanchard qui s'affiche « républicain indépendant », c'est-à-dire en réalité catholique. Allié aux familles Darricau, Boulart et proche parent du général Jacquey, il est d'ailleurs patronné par *La Croix des Landes* et *Le Nouvelliste* de Bordeaux [29]. Dans la seconde circonscription de Dax, le bruit court que le général Munier, représentant le parti « réactionnaire », poserait sa candidature, Léglise est élu, sans concurrent, par 96% des suffrages exprimés.

III. 1. b. La montée du nationalisme à la fin des années 1890

> *« Décidément, le fier département du Gers mérite le beau surnom de Corse continentale […]. Il est bien toujours le pays jaloux de son honneur et de son indépendance politiques […]. Le Gers s'est laissé endormir et, pendant cet engourdissement, il s'est laissé ravir ses députés. Mais, aujourd'hui, quel réveil ! [30] »*

Désespérant de l'écrasante victoire républicaine dans le département de Lot-et-Garonne lors des cantonales de 1895, le journal royaliste *L'Avenir de Lot-et-Garonne* préfère s'enthousiasmer de la reconquête des droites dans le département voisin du Gers, *« scrutin mémorable pour la cause conservatrice [31] »* ; *« une nouvelle nuit du 4 août ! [32] »* À lire ce quotidien, on pourrait penser que les droites sont redevenues majoritaires à l'Assemblée départementale. Ce n'est pourtant pas le cas. Mais, sur les 15 cantons à renouveler cette année-là, 7 sont remportés par les candidats conservateurs – 5 dès le premier tour et 2 au second – (soit 46,6%). Il ne s'agit donc pas, pour les droites, d'une victoire (seulement 9 sièges sur 29, soit 31%), mais tout de même d'une véritable reconquête car, lors du renouvellement précédent, seuls 2 conseillers généraux conservateurs avaient été élus (14,2%) – tandis que 12 républicains l'avaient emporté (85,7%). Le journal lot-et-garonnais impute la défaite républicaine de 1895 au préfet Boudet. Ainsi, Paul de Cassagnac est réélu à Plaisance (mais avec une majorité moins forte que d'habitude), Delpech-Cantaloup à Saint-Clar (avec 800 voix d'avance sur son rival), La Roque-Ordan à Jegun (par une grosse majorité), le Dr Biar à Mi-

[28] *Ibid.* : lettre du sous-préfet de Saint-Sever au préfet des Landes (27 février 1893). Edmond de Gavardie a été également pressenti, mais, ne voulant pas de division, celui-ci ne s'est finalement pas présenté.

[29] *Ibid.* : lettre du commissaire de police de Mont-de-Marsan au préfet des Landes (15 juillet 1893)..

[30] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 30 juillet 1895.

[31] *Id.*

[32] *Ibid.*, 7 août 1895.

radoux, le marquis de Pins à Cologne, deux cantons pourtant récemment conquis par les républicains. Il faut attendre le second tour pour que le Dr Denux soit élu à Cazaubon (en raison de la candidature d'un autre conservateur, Lascourrèges) et pour que Peyrusse, pourtant arrivé seulement troisième au premier tour, retrouve son siège à Saramon. En revanche, le second tour est défavorable à Lacave-Laplagne qui n'est cependant battu que de peu. Pour comprendre cette « reconquête » conservatrice dans le Gers, il faut revenir à 1893. Alors que les républicains ont gagné les élections législatives, parallèlement le parti républicain se divise définitivement : aux querelles de personnes déjà très fortes, s'ajoute la division cette fois plus politique entre modérés et radicaux. Les deux fractions s'affrontent aux cantonales de juillet 1895 avec une extrême violence : le groupe de *La Fraternité,* qui fournit au radicalisme gersois ses premiers cadres, rend la politique *« des opportunistes et des Juifs* » responsable des scandales panamistes et des sanglantes expéditions de Madagascar, du Tonkin et du Dahomey [33], tandis que *La République des Travailleurs,* journal qui a succédé à *La République des Paysans*, dénonce dans les radicaux *« le parti socialiste-collectiviste-révolutionnaire. [34] »* Profitant de ce conflit, les droites marquent donc quelques points. Cependant, les républicains l'emportent pour la première fois à Masseube et reprennent définitivement Auch-nord et Riscle. Mais c'est la fraction opportuniste qui est victorieuse, avec des élus très modérés comme Bibal, à Masseube, qui a triomphé de Gontaut-Biron, ou Aylies, qui a battu à Fleurance le député radical-socialiste Thierry-Cazes.

Si les radicaux prennent une revanche sur les opportunistes lors des municipales de 1896, les conservateurs gardent leur majorité dans huit chefs-lieux de canton (Saramon, Cazaubon, Eauze, Nogaro, Miradoux, Lombez, Marciac et Masseube) [35].

En Lot-et-Garonne, le recul des droites est très marqué lors des cantonales de 1895 : seuls 2 cantons sur 18 à renouveler restent conservateurs, celui de Bouglon, tenu par Fernand Botet de Lacaze depuis 1884, et celui de Monflanquin où le Dr Brugère remplace Hermann Sarrette. Dès lors, pour l'ensemble du département, seulement 3 cantons sont dans le camp des droites (soit 8,5%). Cette situation ne varie pas jusqu'en 1914. Le résultat est identique

[33] *La Fraternité*, 9 janvier et 28 juillet 1895.

[34] *La République des Travailleurs*, 19 août 1894 ; 21 et 28 avril, 28 juillet, 1er et 8 août 1895.

[35] *Ibid.*, 7 et 14 mai 1896.

au conseil d'arrondissement [36] : sur 19 conseils à renouveler en 1895, un seul, celui de Francescas, est remporté par un conservateur, Paul Amblard fils – dont il s'agit de la réélection.

Mais l'opposition classique républicains/conservateurs ne peut plus suffire à rendre compte de la vie politique. Dans le Gers, elle semble moins profonde que la fracture entre les deux partis républicains en certaines circonstances, comme lors de l'élection sénatoriale du 6 septembre 1896. Après la mort de Jules Simon, son siège de sénateur est attribué au Gers. Quatre candidats le briguent : le radical Destieux-Junca, l'opportuniste Lannelongue, le conservateur Delpech-Cantaloup et le maire de Condom, Laterrade, ami de Destieux-Junca, qui paraît avoir eu pour mission de détourner quelques voix de Lannelongue. Au premier tour, Destieux-Junca arrive en tête avec 261 voix, Lannelongue deuxième avec 238 voix, Delpech-Cantaloup troisième avec 216 voix ; Latterade n'obtient que 48 voix. Le second tour, qui se joue à trois, donne un classement identique : Destieux-Junca (318 voix), Lannelongue (226) et Delpech-Cantaloup (218). Lannelongue se désistant en faveur de Destieux-Junca, le troisième tour voit la victoire de ce dernier avec 418 voix, contre 276 à Delpech-Cantaloup [37]. Il semble évident qu'un certain nombre de conservateurs dont les voix, au troisième tour, se sont reportées sur leur candidat, ont voté au premier tour pour Destieux-Junca, qu'ils préféraient à Lannelongue, afin qu'il arrive en tête et que la discipline républicaine joue en sa faveur ; ce qui s'est réalisé. Quoi qu'il en soit, en janvier 1897, le collège sénatorial nomme trois sénateurs radicaux-socialistes, Destieux-Junca, Aucoin et Laterrade [38]. Philippe de Montesquiou-Fezensac n'est pas réélu : la représentation sénatoriale du Gers est donc passée sans transition des droites au radicalisme. L'hostilité est forte entre radicaux et opportunistes et, ces derniers s'entendent avec les conservateurs contre les radicaux, par exemple pour porter à la présidence du Conseil général du Gers le républicain très modéré Bibal et à la vice-présidence le vicomte de La Roque-Ordan [39]. En novembre 1897, la mort de Georges de Cassagnac ayant provoqué une élection dans le canton d'Aignan, le député Bascou (qui oscille entre les deux tendances) obtient au premier tour 739 voix, le candidat conservateur 719 et un autre républicain 412. Mais, au second tour, c'est le conservateur qui l'emporte, par 1 017

[36] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 8 juillet 1895.

[37] *La République des Travailleurs*, 30 août et 10 septembre 1896.

[38] *Ibid.*, 7 janvier 1897.

[39] L'affaire est racontée dans *L'Indépendance gasconne* du 31 juillet 1913.

voix contre 853 [40]. En 1898, reconnaissant qu'un accord s'est formé au Conseil général entre opportunistes et conservateurs, *La République des Travailleurs* écrit : « *L'entente qui s'est produite au Conseil général sera peut-être possible demain entre les électeurs. Il n'y a plus aujourd'hui que deux partis : le parti socialiste, qui traîne à sa remorque la coterie radicale-socialiste, et le parti républicain auquel se rallient les conservateurs sérieux qui placent les intérêts de la Patrie avant ceux d'une dynastie agonisante et irrémédiablement perdue.* [41] »

En fait, il y a longtemps que le bonapartisme de Cassagnac n'a plus de signification dynastique. Il n'est pas pour autant disposé à faire le jeu des républicains modérés, et c'est lui, au contraire, qui profite du conflit entre républicains. Aux élections législatives de 1898 [42], année où Dreyfus et Zola sont condamnés et Esterhazy acquitté, la bataille est en effet générale. À Auch, Condom, Lectoure et Lombez, trois candidats (radical, ministériel et conservateur) s'affrontent. À Mirande, il y en a quatre : Paul de Cassagnac, Laudet (soutenu par *La République des Travailleurs*), Bascou (brouillé avec les deux clans) et Dourrieux (candidat de *La Fraternité*). Au premier tour, Cassagnac ne réunit que 37% des inscrits (contre 40% en 1893), Bascou 21%, Laudet 18% et Dourrieux 5%. Mais, au second tour, il est élu par 44%, contre 38% à Bascou. Les journaux républicains ont recommandé de voter pour Bascou au ballottage, mais leur tardif appel n'a pas suffi à conjurer les divisions, et on a pu voir Bibal, président du Conseil général, écrire à ses amis qu'on ne peut pas voter pour Bascou *« qui est de cœur avec l'Allemagne dans l'affaire Dreyfus.* [43] » À Lectoure, il en a va de même : Delpech-Cantaloup a pour lui 32% des inscrits, Thierry-Cazes 31% et le progressiste Aylies 16% ; mais, pour le second tour, *La République des Travailleurs* « laisse leur liberté » aux électeurs, et Delpech-Cantaloup est élu (avec 41% contre 40%). À Lombez, les trois candidats se maintiennent au scrutin de ballottage. Le radical Délieux ne passe qu'à la majorité relative (34% contre 28% au député sortant Thoulouse et 23% au conservateur Fauré). À la différence du Lot-et-Garonne, où les électeurs des droites, quand ils n'ont pas de candidat de leur camp, votent très souvent pour un républicain modéré, il semble que, dans le Gers, un certain nombre d'entre eux, à L'Isle-Jourdain notamment, préfèrent le radical au progressiste. À

[40] *La République des Travailleurs*, 2 et 9 décembre 1897.

[41] *Ibid.*, 31 mars 1898.

[42] *La Fraternité*, 1er, 8 et 15 mai 1898 ; *La République des Travailleurs*, 3 avril, 5, 8, 12, 19 et 25 mai 1898 ; *La Voix du Peuple*, 2, 8 et 22 mai 1989.

[43] *La République des Travailleurs* et *La Fraternité*, cédant à un courant général d'antisémitisme, ont mis en avant, tout aussi bien que *La Voix du Peuple*, le fait que Bascou est le gendre du banquier Goudchaux.

Condom, pareillement qu'à Mirande et qu'à Lectoure, les droites profitent de la discussion républicaine : le nationaliste Lasies arrive en tête au premier tour (38% des inscrits contre 27% au radical Jégun, conseiller général de Montréal, et 14% au ministériel Larnaude). Il est ensuite élu au second tour, malgré le désistement de Larnaude (41% contre 38% à Jegun). À Auch, enfin, Decker-David passe de justesse au second tour, avec 40% contre 37% à Peyrusse ; des suffrages obtenus au premier tour par le progressiste Noguès (12%), il en est certainement allé davantage à Peyrusse (qui en avait 29%) qu'à Decker-David (qui en avait 37%). Ainsi, en 1898, le Gers nomme de nouveau trois députés conservateurs. Du reste, on enregistre un léger gain des droites partout en France où sont élus députés 80 conservateurs (ralliés y compris) et 15 nationalistes [44]. Pourtant, les voix des républicains gersois se sont presque maintenues à leur niveau de 1893 : 47% au lieu de 50%. Si les voix des droites ont progressé (elles sont passées de 28% à 33%), du fait cette fois de la candidature d'un conservateur dans les cinq circonscriptions, elles restent toutefois globalement minoritaires. Les républicains n'ont perdu la majorité que dans deux cantons : à Cazaubon et à Saint-Clar (encore que, était-ce incontestablement des voix conservatrices qui avaient assuré le succès de Thierry-Cazes en 1893). Mais, sur les 47% de voix républicaines, 17 reviennent aux candidats modérés, et leurs électeurs font passer au second tour les conservateurs et non les radicaux dans trois arrondissements sur cinq. Déjà, *La République des Travailleurs* a posé en principe que l'ennemi est à gauche et que *« le mal d'hier disparaît devant le mal d'aujourd'hui.* [45] *»* Sa campagne est toute entière orientée contre l'impôt sur le revenu – *« un rat de cave par maison »* – et le danger collectiviste. Les deux partis ont la même distribution géographique : la carte des voix progressistes reproduit celle des voix radicales, avec simplement moins d'intensité (sauf à Samatan, à Marciac où joue l'influence personnelle de Laudet, et à Masseube où joue celle de Bibal). Mais leur programme s'opposent : l'un est de pure défense sociale, l'autre réformiste. Il est peu probable qu'il y ait une différence sociale des deux clientèles électorales. C'est surtout l'action des divers chefs républicains qui a entraîné les électeurs dans telle ou telle voie. Mais, à côté des rivalités personnelles qui contribuent à jeter le trouble, un réflexe de conservation a aussi amené beaucoup de républicains modérés à voter, au second tour, pour le camp des droites où ils ont rejoint les plébiscitaires et les antisémites attirés par les thèmes simplistes d'un Lasies (élection d'un chef de l'État, suppression du titre de citoyen aux Juifs qui occupent tous les hauts emplois, licenciement d'un tiers des fonction-

[44] Pour 254 républicains modérés, 104 radicaux, 74 radicaux-socialistes et 57 socialistes.

[45] *La République des Travailleurs*, 8 mai 1898.

naires), que *La Croix du Gers*, par ses œuvres sociales et ses comités cantonaux, s'efforce de regrouper.

Le radicalisme apparaît de plus en plus comme l'expression du sentiment républicain dans le Gers. Aux élections du 31 juillet 1898, les conservateurs gardent Aignan, Nogaro et Montesquiou et reprennent le canton de Gimont. Mais huit des dix républicains élus dans les autres cantons prennent l'étiquette radicale [46]. Lors des municipales de 1900, les conservateurs peuvent encore profiter des querelles de chefs entre républicains qui viennent de nouveau d'éclater au cours de l'année 1899, entre Destieux-Junca, soutenu par *La Dépêche* (de Toulouse), et Decker-David, par *La France* (de Bordeaux), à la suite de l'exclusion par la *Fraternité* de Decker-David qui, dès lors, se rapproche de *La République des Travailleurs*. Si les conservateurs perdent Saramon, Marciac et Masseube, ils reprennent cependant Saint-Clar. Bien sûr, avec 30,1% de municipalités classées à droite, contre 41,9% en 1892, on voit que les conservateurs possèdent de moins en moins de communes, mais c'est toujours dans les campagnes qu'ils cèdent très peu de terrain, et, finalement, en huit ans, les conservateurs n'ont perdu que 39 communes.

Arrondissement	**Nombre de communes**	**Municipalités républicaines**	**Municipalités conservatrices**	**Municipalités douteuses**
Auch	85	57	28	-
Condom	87	50	36	9
Lectoure	72	46	26	-
Lombez	71	48	17	5
Mirande	150	108	33	-
TOTAL	465	309	140	14

En outre, aux élections cantonales de juillet 1901, un seul canton change de main, et c'est au profit des droites : Gontaut-Biron, fils de l'ancien conseiller général, écrase Bibal à Masseube [47].

[46] *La République des Travailleurs*, 4 et 11 août 1898.

[47] *Ibid.*, 25 juillet et 1er août 1901.

Dans les Landes, en 1898, à en croire le commissaire de police d'Aire, les partisans de la monarchie *« se sentent de plus en plus en force.* [48] *»* Comme ailleurs en France, les législatives sont marquées par la montée du nationalisme, en particulier à Dax et à Mont-de-Marsan. Théodore Denis se présente à nouveau comme « républicain indépendant » ; mais il est en réalité un nationaliste antisémite ; il souscrit d'ailleurs à *La Libre Parole* [49]. S'il est ouvertement soutenu par Raphaël Milliès-Lacroix, le maire républicain de Dax, il reçoit aussi le soutien de Rémy d'Avezac de Moran, royaliste nationaliste [50]. Il défend la révision constitutionnelle, l'impôt global et progressif sur le revenu, le service militaire de deux ans et des indemnités pour les victimes de la tuberculose bovine. Il a pour concurrent Auguste Coyola, maire de Herm, qui, pour sa part, est hostile à la révision de la Constitution et à l'impôt sur le revenu et qui prend position en faveur des lois scolaires. Denis est élu avec 56% des inscrits. À Mont-de-Marsan, Étienne Déjean, qui propose le même programme que Coyola, est battu bien que député sortant, par un nouveau venu sur la scène politique, le général Jacquey. Ce dernier, à la retraite depuis 1894, n'est pas originaire des Landes mais a commandé à Mont-de-Marsan pendant trois ans la 71e brigade d'infanterie et s'est rendu très populaire parmi la troupe et les habitants. Sous l'étiquette de « républicain libéral et progressiste », il représente en réalité lui aussi, comme Denis, le courant nationaliste et les opinions catholiques. Dans le journal *Le Libéral indépendant*, spécialement créé pour l'élection, en avril 1898, le général Jacquey demande la liberté de conscience. Un rapport du commissaire spécial sur les chemins de fer de Mont-de-Marsan précise que Jacquey rend de réels services en faisant accorder un très grand nombre d'exemptions, d'ajournement et de permissions. Sa réputation est devenue telle qu'on s'adresse à lui pour l'obtention de ces faveurs de bien des points du département. À l'inverse, Déjean ne prend pas suffisamment contact avec le corps électoral. Or les électeurs aiment beaucoup frayer avec leur futur député [51]. En outre, durant la campagne, Jacquey est soutenu par les officiers et sous-officiers qui parcourent toute la circonscription à bicyclette. Cette propagande porte ses fruits puisque Jacquey est élu par 7 830 voix (soit 46,3% des inscrits) contre 6 172 voix à son concurrent Déjean. Dans les autres circonscriptions, les

[48] AD40, 1 M 48 : rapport du commissaire de police d'Aire (du 1er au 15 octobre 1898).

[49] Ce qui lui vaut les félicitations de Rémy d'Avezac de Moran (fonds d'Avezac de Moran, lettre du 24 décembre 1898).

[50] Fonds d'Avezac de Moran, lettre datée de janvier 1898.

[51] AD40, 1 M 158 : rapport du commissaire spécial sur les chemins de fer de Mont-de-Marsan adressé au ministre de l'Intérieur (20 octobre 1901).

républicains modérés sont élus sans problème : Jumel, qui n'avait pas de concurrent, l'emporte dans la seconde circonscription de Mont-de-Marsan (avec 8 493 voix, soit 56,5% des inscrits). C'est aussi le cas de Félix Léglise dans celle de Dax (11 451 voix, soit 69,1% des inscrits) et de Dulau à Saint-Sever (avec 15 898 voix, soit 66,1% inscrits).

En Lot-et-Garonne, trois conservateurs (le Dr Joseph Brugère, Fernand Botet de Lacaze et Ernest Manin) – c'est-à-dire les seuls conseillers généraux du département classés à droite – se présentent aux sénatoriales du 3 janvier 1897 face à huit candidats des gauches [52]. Aucun n'arrive au second tour [53], remporté comme habituellement par trois républicains modérés (J. Chaumié, 426 voix ; A. Fallières, 374 voix ; L. Faye, 351 voix), face à trois radicaux (G. Belhomme, 322 voix ; Grimard, 293 voix ; A. Pabon, 228 voix).

Si, en Lot-et-Garonne, les sénatoriales sont encore favorables aux républicains modérés, l'année 1898 est pourtant celle du radicalisme. Le climat s'est tendu entre les gauches ; la grande bataille est celle des radicaux contre les opportunistes, républicains de gouvernement. Les conservateurs n'inquiètent plus. Les républicains progressistes (Leygues, Deluns-Montaut et Darlan) peuvent composer avec l'appui électoral du centre droit (position de principe très courante sous le ministère Méline depuis 1896). Les députés progressistes du Lot-et-Garonne n'ont pas d'attitude ouvertement hostile à l'égard des questions cléricales ou même envers l'Eglise elle-même [54]. Mais on peut se demander si, pour les droites, cette politique de soutien républicain n'est pas en réalité destinée à alimenter la querelle des gauches et donc à affaiblir le régime. Malgré quelques manifestations hostiles à Dreyfus et à Zola, au début du mois de janvier 1898 à Agen, ce sont les élections qui occupent toute l'actualité. Les radicaux se présentent dans les quatre arrondissements [55] ; les modérés peuvent compter sur les députés sortants Leygues (à Villeneuve-sur-Lot) et Darlan (à Nérac), et aussi sur Abel Montels (à Agen) et François Arago, le fils d'Emmanuel (à Marmande). Quant aux conservateurs, qui ont pris

[52] Fallières, Faye, Chaumié, Belhomme, Grimard, Pabon, Carles, Durand.

[53] Au premier tour, Brugère obtient 92 voix, Botet de Lacaze 88 et Manin 87.

[54] Ce qui irrite d'autant les nouveaux leaders de la gauche avancée. Victor Delbergé, radical de Villeneuve, dit alors : *« Le péril d'abord passé à droite est maintenant passé à gauche… La République ouverte aux bateleurs du Trône et de l'Autel, l'idéal républicain détourné à ses fins. »*

[55] Philippe Dauzon à Agen ; Albert Balet et Charles Massat à Marmande, où se présente aussi le socialiste Léo Melliet ; Louis Lagasse, Sigismond Duffau (conseiller général de Francescas) et Dugoujon (conseiller général de Houeillès) à Nérac ; Gabriel Tallet, Albert Pabon (conseiller général de Villeréal) et Gaston Belhomme (conseiller général de Fumel) à Villeneuve-sur-Lot.

l'étiquette de « libéraux » à partir de 1893, ils sont en nette régression dans le département. Depuis 1889, ils ont été évincés de leurs sièges au Palais-Bourbon. Mais ils ont réussi à mettre sur pied trois candidatures : à Marmande, l'abbé Rambaud ; à Nérac, Édouard de Perrodil, antidreyfusard, homme de lettres et propriétaire foncier qui se présente comme le candidat de *« la défense anti-judaïque et anti-collectiviste »* afin de mener une violente campagne nationaliste contre le cosmopolitisme ; à Villeneuve-sur-Lot, le Dr Joseph Brugère, maire et conseiller général de Monflanquin, prenant la relève de Pierre Besse vaincu par Leygues aux législatives de 1893. C'est à Agen que les conservateurs n'arrivent pas présenter de candidat. Cette situation électorale marque alors un affrontement entre opportunistes et radicaux. Or, une invitation expresse à voter est pourtant faite par l'organe conservateur le *Journal de Lot-et-Garonne* à tous les électeurs conservateurs de l'arrondissement. Xavier de Lassalle leur demande de voter à tout prix au premier tour pour barrer la route aux radicaux : entre deux maux, il faut choisir le moindre, par conséquent choisir Montels le modéré plutôt que Dauzon le radical [56]. Les conservateurs se positionnent donc en arbitres. Par conséquent, les radicaux ont fort à faire. Aussi, intensifient-ils dans les campagnes leur propagande sur le grand thème de l'impôt progressif sur le revenu, la révision constitutionnelle, la défense de la propriété individuelle, l'extension et la défense des droits ruraux, la réduction du service militaire à deux ans. Dauzon, le député sortant, est réélu à Agen dès le premier tour, avec 9 465 voix. Il bat par conséquent le modéré Montels qui n'obtient que 5 715 voix, signifiant que le radicalisme est bien implanté à Agen. Il faut un second tour dans les trois autres arrondissements. À Marmande, à l'issue du premier tour, Arago est en tête ; mais, au second tour, c'est le socialiste Melliet qui est élu, par une faible majorité (de 79 voix), grâce à l'appoint des suffrages des radicaux et des libéraux. Les 6,7% des voix de l'abbé Rambaud, arrivé troisième au premier tour, semblent donc s'être reportées sur Melliet. À Nérac, où Perrodil est également troisième à l'issue du premier tour, Lagasse l'emporte. À Villeneuve-sur-Lot, l'affrontement du second tour se fait entre Leygues et Brugères. Le député sortant est victorieux du scrutin qui, pour l'ensemble du département, signe une victoire presque totale des radicaux marquant le début de leur prédominance sur la scène politique pendant une grande période, ce que Paul de Cassagnac commente avec justesse : *« Ce qui se dégage de ces élections, c'est que, partout, le radicalisme monte et menace d'envahir la République. »*

[56] *Journal de Lot-et-Garonne*, 7 mai 1893.

Les cantonales des 31 juillet et 7 août 1898 confirment à la fois le succès des radicaux (sur 17 cantons à renouveler, 9 voient la victoire d'un radical, 6 d'un républicain opportuniste) et le déclin des droites qui ne peut comptabiliser que 2 cantons lors de cette élection (Lauzun et Francescas), portant à 4 le nombre total de cantons tenus par les conservateurs cette année-là (ceux, fidèles, de Bouglon, Lauzun et Monflanquin, et celui de Francescas, gagné en 1898).

Le décès de Léopold Faye en 1900 impose en Lot-et-Garonne une élection sénatoriale partielle. Sur 10 candidats, un seul est un conservateur : le Dr Brugère, déjà candidat aux sénatoriales de 1897. Il n'obtient que 84 voix, quand il en faut 335 pour atteindre la majorité absolue. Il n'atteint donc pas le deuxième tour. Mais, pour qu'un sénateur soit élu, il a fallu trois tours, 8 candidats s'étant maintenus au deuxième. Avec 361 voix, c'est le républicain Giresse qui est élu face au radical-socialiste Belhomme (302 voix).

Le renouvellement du Conseil général en 1901, tout en confirmant le fort déclin des droites en Lot-et-Garonne, amorcé à partir de 1889, et très visible lors des municipales des 6 et 13 mai 1900 [57], voit une très légère remontée du nombre de représentants conservateurs qui passe à cinq cette année-là : au traditionnel canton de Lauzun et à celui de Francescas acquis depuis le renouvellement précédent de 1898, s'ajoutent toujours ceux de Bouglon et de Monflanquin auxquels il faut désormais joindre celui de Houeillès, passé provisoirement du côté républicain en 1895 et désormais repris par Daniel Dollfus, le fils de l'ancien député bonapartiste Camille Dollfus. La légère remontée des droites se voit également dans les Landes [58], permettant au journal *L'Adour* de se réjouir que des municipalités et des cantons sont passés de gauche à droite [59]. Mais, à l'issue du renouvellement des conseils d'arrondissement la même année, seuls 3 conseillers sont à droite (les conservateurs Peyrebère à Gabarret et Cazaubon à Morcenx ainsi que le nationaliste Lartigau à Dax) ; alors que les républicains sont au nombre de 10 auxquels s'ajoutent 2 radicaux.

Le regain des droites est par conséquent très léger dans les Landes et en Lot-et-Garonne. Il ne se remarque pas toujours pas l'obtention d'un siège, ce qui peut être toutefois le cas,

[57] *L'Indépendant de Lot-et-Garonne*, 8 mai 1900.

[58] AD40, 3 M 428 et 3 M 430.

[59] *L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*, 14 novembre 1901.

mais plutôt par le nombre de candidats proposés et par le durcissement du programme qui se tourne vers le nationalisme et un conservatisme qui remplace de plus en plus le royalisme. Les luttes politiques qui s'annoncent autour de la défense religieuse confirment-elles ce léger regain des droites dans ces deux départements et leur prégnance dans le Gers ?

III. 2. Les années 1902-1914

III. 2. a. Les législatives de 1902

En 1902, Waldeck-Rousseau a poursuivi une politique de lutte contre les Ligues et les congrégations. Les élections se font sur ce thème et déchaînent alors une immense passion. En Lot-et-Garonne, tout comme lors des législatives de 1898, l'affrontement se fait entre républicains modérés et radicaux. Les gauches sont désunies, et les étiquettes se multiplient. Le radical-socialisme s'est institutionnalisé depuis la formation du parti en 1901. Mais si divisées soient-elles, elles ne peuvent être inquiétées par les droites qui se confondent en une sorte de « bloc nationaliste » regroupant les tenants des ligues d'opposition de la Patrie française, de l'Action libérale populaire et de l'ensemble des comités conservateurs. Les républicains considèrent ce « bloc nationaliste » comme une survivance du boulangisme si l'on en juge la campagne menée par *Le Progrès*. Mais ces droites apparaissent très unies aux yeux des électeurs car elles réunissent dans une même coalition contre le ministère Waldeck-Rousseau, outre les nationalistes, tous les anti-collectivistes et les adversaires de la franc-maçonnerie. D'ailleurs, la campagne électorale des droites lot-et-garonnaises est essentiellement dirigée contre ce que les conservateurs appellent la *« valetaille maçonnique. »* Commentant la profession de foi du nationaliste Édouard de Perrodil, candidat à Nérac, le *Journal de Lot-et-Garonne*, sous la plume de Xavier de Lassalle, écrit :

> *« Il s'agit de savoir si vous voulez que la République ne soit un système d'exploitation de la France par une bande cosmopolite. Il faut dissiper le malaise insupportable qui pèse sur le pays en arrachant le pouvoir à la triple coterie judaïque, maçonnique et collectiviste. […] Républicains, socialistes, conservateurs, vous êtes des libéraux et des patriotes, unissez-vous dans un effort commun pour rendre à la patrie sa grandeur. […] Les vrais cléricaux ce sont eux, les francs-maçons qui se verrouillent dans leurs loges pour officier. S'ils ne s'y réunissaient que dans un but avouable, ils ne se cacheraient pas. En réalité, s'ils*

tiennent des profanes jalousement à l'écart de leurs réunions c'est qu'ils complotent contre nos plus chères libertés, afin d'asseoir plus sûrement leur domination. [60] *»*

Ce « bloc nationaliste » présente un candidat dans quatre arrondissements. Il s'agit, pour Nérac, d'Édouard de Perrodil, déjà battu en 1898 ; pour Villeneuve-sur-Lot, du Dr Brugère, ancien battu lui aussi ; pour Agen, de Joseph de Gauléjac, républicain libéral et rural ; et pour Marmande, du Dr Dèche, maire de Calonges, conseiller général du Mas d'Agenais. Si Perrodil et Brugère semblent n'avoir pas plus de chances d'être élus en 1902 qu'en 1898, leurs adversaires des gauches étant les mêmes, Gauléjac, président du comité agricole, jouit d'une bonne audience dans les campagnes agenaises et, à ce titre, inquiète les radicaux. D'ailleurs, sa candidature se veut *« plus rurale que politique. »* Mais il n'hésite pas à se montrer très hostile au ministère Waldeck-Rousseau. Ainsi, dans sa profession du 23 avril 1902, Joseph de Gauléjac affirme : *« Je ne suis pas un inconnu pour vous. Si je sollicite vos suffrages, ce n'est pas pour satisfaire une ambition personnelle, je n'en ai jamais eue. Je tiens seulement à protester contre la crise politique, sociale et religieuse de la France dont le ministère Waldeck-Rousseau est responsable. Je suis un républicain libéral, un homme d'ordre et de progrès, et j'estime qu'il faut exclure les collectivistes du pouvoir. Mon programme est rural, la faute de tous nos maux est aux politiciens !* [61] *»* Soutenant cette candidature agricole anti-ministérielle, les agriculteurs modérés et conservateurs d'Agen publient à la veille des élections un manifeste dans lequel ils demandent aux électeurs de l'arrondissement de choisir entre le candidat avocat (c'est-à-dire le radical Philippe Dauzon), le candidat professeur et fonctionnaire (le républicain Jules Cels) et le candidat agriculteur Joseph de Gauléjac *« champion sincère de la démocratie rurale. »* Sans constituer un « bloc républicain », les gauches ont toutefois su taire une bonne partie de leurs dissensions internes face à l'impératif électoral. Pour les gauches, ces élections constituent toutefois un échec puisque seul Dauzon est réélu [62] à Agen, Cels s'étant désisté en sa faveur devant *« le péril réactionnaire. »* Le radical-socialiste Louis Lagasse à Nérac, le radical Albert Balet et le socialiste Léo Melliet à Marmande sont battus. Si, à Villeneuve-sur-Lot, Leygues confirme son succès, la situation est plus complexe ailleurs et donne la victoire à des « républicains progressistes » dont l'un d'entre eux, Jean-Louis Dèche à Marmande, est en réalité un conservateur nationaliste qui profite de la concurrence entre les

[60] *Journal de Lot-et-Garonne*, 11 mai 1902.

[61] *Ibid.*, 25 avril 1902.

[62] Il a cependant eu besoin d'un second tour.

autres candidats (Melliet, Balet et un autre progressiste François Arago) ; à Nérac, Léopold Fabre bat Lagasse. L'ensemble des suffrages fait apparaître que la gauche radicale a obtenu au premier tour 30,5% des inscrits, le centre 31,2% et la droite 17,4%. Avec trois députés progressistes et un radical, ces élections traduisent un net reflux radical et une vigoureuse poussée du centre. Les voix recueillies par les candidats progressistes, qu'il s'agisse du centre droit ou du centre gauche, se situent pour l'essentiel dans les foyers habituels de l'électorat des droites, c'est-à-dire dans les coteaux de l'est du département (Fumel, Tournon, Penne d'Agenais) et dans l'ouest, c'est-à-dire le canton de Seyches, ceux situés en bordure des Landes (Damazan, Bouglon) et le Marmandais, plus particulièrement les cantons de la vallée de la Garonne (tel celui de Meilhan). La carte que nous avons établie *(annexe n°)* montre que davantage de cantons ont voté à droite lors de ces législatives que lors des cantonales de l'année précédente, situation un peu différente que dans les autres départements où la corrélation cantonales/législatives est plus marquée.

Dans le Gers [63], tandis que des rivalités personnelles continuent à diviser les républicains, les droites prennent un nouvel aspect. Paul de Cassagnac, « bonapartiste » jusque vers 1877-1879, devenu « conservateur » après la mort du prince impérial, se pose désormais en homme politique catholique, et c'est dès lors la défense catholique qui sert de plateforme électorale aux conservateurs de 1902 : *« Nous poussons si loin le culte de la liberté religieuse*, déclare le leader des droites gersoises, *que nous accepterions une République si elle nous l'accordait, et que nous conspuerions un Napoléon s'il nous la refusait. Dieu avant tout, les Princes après, s'il en reste.* [64] *»* *La Voix du Peuple* a cessé d'être « l'organe de l'Union conservatrice du Gers » pour devenir celui de « la défense religieuse et sociale ». Deux vieux bonapartistes, Peyrusse et Fauré sont éliminés par le comité conservateur qui préfère poser à Auch la candidature de Gontaut-Biron, conseiller général de Masseube, et à Lombez celle du marquis de Pins, conseiller général de Cologne, tous deux bien vus des milieux catholiques et de l'abbé Farel, l'ardent directeur de *La Croix du Gers*. Cependant, les républicains, dont les deux fractions avaient combattu en 1898 avec une extrême violence, parviennent cette fois à l'unité de candidature dans trois circonscriptions [65]. Notons qu'à Condom, le candidat trouvé

[63] AD32, 3 M 686.

[64] *La Voix du Peuple*, 22 avril 1902.

[65] À Mirande, tous les journaux et tous les notables des gauches soutiennent, contre Cassagnac, Joseph Noulens, ancien chef de cabinet de Fallières et de Cavaignac, fils d'un proscrit du 2 décembre 1851. À Auch, *La Fraternité*, qui avait un moment songé à combattre Decker-David, renonce à la lutte. À Lectoure, l'ancien député Thier-

par les républicains pour affronter le nationaliste Lasies est Alfred de Péraldi, issu d'une famille bonapartiste… La campagne se positionne autour des querelles religieuses puisque tous les candidats républicains se disent *« ministériels »*, c'est-à-dire anticléricaux. Le scrutin du 27 avril, s'il ne donne pas aux droites la majorité, montre qu'elles sont de nouveau en progrès sensibles [66] : elles rallient 38% des électeurs, contre 33% en 1898. Les voix républicaines tombent de 47 à 42%. Lasies est réélu à Condom où il retrouve ses voix du second tour de 1893. Cet arrondissement est partagé en une partie républicaine (Condom, Valence, Montréal) – cantons les plus proches géographiquement de l'arrondissement de Nérac – et une partie conservatrice (Cazaubon, Nogaro, Eauze). À Lombez, le marquis de Pins, arrivé en tête au premier tour, est élu au scrutin de ballottage, les voix « républicaines » de Thoulouse s'étant orientées à peu près également entre Délieux et lui. Le 27 avril, 33% des électeurs se sont prononcés pour de Pins, 29% pour Délieux, 20% pour Thoulouse ; le 11 mai, 43% votent pour de Pins et 38% pour Délieux. Dans les autres arrondissement (Auch, Mirande et Lectoure), les candidats des droites sont battus, mais ils gagnent des suffrages. Ainsi, à Auch, tandis que Decker-David est réélu, Gontaut-Biron y réunit plus de voix que Peyrusse en 1898, et le député radical n'est majoritaire que dans la ville d'Auch, à Auch-nord et à Vic-Fezensac. La défaite de Cassagnac à Mirande et de Delpech-Cantaloup à Lectoure s'explique par la raison qu'ils n'avaient dû leur succès de 1898 qu'à la division de leurs adversaires. Or, en 1902, la candidature unique de Noulens à Mirande et la parfaite discipline républicaine à Lectoure entre Thierry-Cazes et Philip, ne leur laisse cette fois que peu de chance. Mais eux aussi, comme Gontaut-Biron à Auch, obtiennent davantage de voix qu'au scrutin précédent.

Dans les Landes, les élections du 27 avril 1902 n'amènent aucun changement : Léglise est réélu par 11 474 suffrages sur 12 489 votants, Dulau par 16 333 sur 18 166 (son concurrent Geoffre, candidat ouvrier, n'obtenant que 378 voix). De son côté, Jumel éprouve davantage de difficultés dans la seconde circonscription de Mont-de-Marsan : il obtient 7 130 voix contre 5 738 à son concurrent Baron qui ne réussit à l'emporter que dans le canton de Mimizan. Quant aux deux « républicains » nationalistes sortants, Théodore Denis à Dax et le géné-

---

ry-Cazes et Jean Philip, ancien pasteur de Mauvezin, sont concurrents, mais font finalement campagne ensemble contre Delpech-Cantaloup. À Condom, le candidat n'a été trouvé qu'à quelques jours du scrutin. Il n'y a qu'à Lombez que s'affrontent deux candidats républicains : le député sortant Délieux-Junca et son prédécesseur Thoulouse.

[66] AD32, 3 M 685.

ral Jacquey à Mont-de-Marsan, ils sont également réélus. Denis, toujours soutenu par *L'Avant-garde*, recueille à Dax 10 030 suffrages sur 12 153 votants. Sa popularité lui permet de devenir maire de Dax cette année-là et il conserve la direction du journal *Le Dacquois*. Très indépendant, il prend des attitudes souvent controversées : ainsi, il critique ce qu'il appelle la prédominance des Juifs dans les diverses branches de l'administration. Le général Jacquey obtient 8 274 voix (soit 48% des inscrits) contre 6 370 à son concurrent Le Gall. Sa victoire est grandement saluée par *L'Avant-garde* qui ironise :

> *« Les républicains enragent. Jacquey obtient une écrasante majorité dans 49 communes sur 67. Aussi, faut-il entendre nos bons dreyfusards. Ils s'en prennent à tout le monde. Le suffrage universel ? C'est devenue une blague. Les paysans sont des brutes. On ne devrait laisser voter que les fonctionnaires. En fin de compte, sus aux Jésuites ! Ce sont eux qui ont tout fait. L'intervention occulte du clergé et de certaines dames bien pensantes a fait le reste.* [67] *»*

C'est dans les cantons de Roquefort, Gabarret et Villeneuve-de-Marsan que Jacquey est victorieux. Notre carte de répartition des voix *(annexe n°8)* montre bien, tel que le dénoncent les républicains et comme s'en amuse le journal royaliste, que le clergé intervient fréquemment en faveur de Jacquey dans l'arrondissement de Mont-de-Marsan.

Comme à l'échelle nationale [68], ces élections de 1902 précisent donc dans les trois départements l'avertissement d'un retour offensif des droites. Ce qui n'empêche pas les états-majors républicains gersois (Decker-David et Destieux-Juncla) d'entrer de nouveau en conflit. La lutte tourne au désavantage de Destieux-Juncla, notamment lors des municipales partielles à Auch qui donnent gagnante la liste Decker-David [69]. Les élections de mai 1904 consacrent le triomphe de Decker-David qui devient maire d'Auch. Ces municipales confirment surtout que, pour les républicains, le danger venant des droites reste entier : en effet, les conservateurs reprennent Saint-Clar, Cologne, Aignan, Marciac, Montesquiou, et une vingtaine de municipalités classées « républicaines » en 1900 deviennent « antiministérielles » en 1904. Aussi, le nombre de communes à droite remonte-t-il à 33,9% (contre 30,1% en 1900).

---

[67] *L'Avant-garde*, 4 mai 1902.

[68] 220 députés des droites (111 progressistes, 50 conservateurs dont 35 ralliés et 59 nationalistes) et 367 députés des gauches.

[69] Destieux-Juncla démissionne, malgré l'intervention de hautes personnalités, dont Émile Combes, qui n'aboutit pas à la réconciliation.

Arrondissement	Nombre de communes	Municipalités ministérielles	Municipalités antiministérielles	Municipalités douteuses
Auch	85	54	27	-
Condom	87	49	37	2
Lectoure	72	40	32	-
Lombez	71	51	15	5
Mirande	150	92	47	-
TOTAL	465	286	158	18

Les élections cantonales de juillet 1904 ne changent rien à la situation, sauf à Gimont où le conseiller général conservateur sortant est battu par le maire, M. de Sevin, qui se présente comme radical ministériel.

III. 2. b. L'année 1906

L'année 1905 voit un nouveau retournement dans le Gers : Destieux-Junca et Decker-David concluent une sorte de pacte pour lequel ils s'engagent l'un l'autre à ne pas gêner leur réélection au Sénat ou à la Chambre. De fait, le collège sénatorial nomme en janvier 1906 Lannelongue, Sancet et Destieux-Junca. Les deux autres sénateurs sortants, Aucoin, qui s'est brouillé à peu près avec tout le monde, et Laterrade, qui, à 82 ans, n'a pas nettement précisé s'il se représentait ou non, sont éliminés. Le scrutin montre que l'étiquette « radicale » recouvre désormais presque tout ce qu'il y a de républicain dans le Gers. Les candidats des droites obtiennent au premier tour 175 à 222 suffrages, les « radicaux » 223 à 322, les simples « républicains » de 44 à 55 seulement.

En 1906, les conservateurs sont galvanisés par le scandale des fiches [70], qui a entraîné la démission de Combes, et par la loi de Séparation de 1905, puis des incidents relatifs aux Inventaires. Le Bloc des gauches réagit en réduisant le service militaire à deux ans et en suspendant les inventaires. Mais *La Dépêche* dit de ces élections qu'elles *« emprunteront aux événements mêmes qui les ont précédées une gravité historique. La République devra supporter*

[70] Au moment de l'affaire des fiches, *Le Petit landais* exploite celles concernant les officiers du 34e Régiment d'Infanterie : le commandant Cluchage y est qualifié *« d'officier réactionnaire des plus militants et très dangereux, allant à la messe. »*

l'assaut de toutes les réactions coalisées. Elle devra faire face à la réaction des sacristies. C'est une suprême bataille qui, demain, va se livrer entre la France du sacré-Cœur et la France de la Révolution de 1789. [71] *»*

En Lot-et-Garonne, l'intermède centriste de 1902 est de courte durée. Lors des sénatoriales du 7 janvier 1906, il ne faut qu'un tour pour que trois républicains modérés soient élus ou réélus : Armand Fallières (513 voix), Joseph Chaumié (448) et Édouard Giresse (365). Sur 12 candidats, 2 sont issus des droites : si le bonapartiste Charles Lefèvre n'obtient que 43 voix, le nationaliste Fernand Botet de Lacaze en recueille tout de même 113. À la suite de l'élection à la présidence à la République de Fallières le 17 janvier 1906, une sénatoriale partielle en Lot-et-Garonne se déroule le 8 avril. Il faut trois tours au radical-socialiste Gaston Belhomme pour être élu. Mais, au premier tour, alors qu'il y a 13 candidats, Botet de Lacaze obtient tout de même 127 voix et arrive juste derrière Belhomme (152 voix). Au deuxième tour, Botet de Lacaze stagne à 127 voix, quand Belhomme en atteint 256, le progressiste Galup, avec 169 voix, s'interposant entre les deux. Mais, au troisième tour, alors que Belhomme est passé à 457 voix, faisant chuter Galup à 10 voix à peine, Botet de Lacaze progresse légèrement (156 voix).

Si la plupart des députés du département ont appuyé la politique du Bloc des Gauches, Philippe Dauzon, qui vote pour le gouvernement dans les premiers scrutins [72], se sépare néanmoins de Combes d'abord sur la question des fiches puis lui reproche de s'attarder sur les luttes anticléricales pour retarder les réformes sociales [73]. Les radicaux agenais fidèles à Jules Cels présentent alors Dauzon comme celui qui quitte le parti pour gagner les droites. Mais, même si les gauches ne semblent pas unies au premier tour, comme l'atteste le duel Cels/Dauzon à Agen, elles sont conscientes du danger que présentent pour elles les conservateurs libéraux qui font plus que jamais bloc contre les gauches qu'ils assimilent au combisme. Une lettre d'Henry Tamisey de Larroque adressée à Georges Tholin qui venait de lui annoncer qu'il était *« tout Action libérale »*, révèle bien que les partisans de l'Action libérale populaire souhaitent l'union avec les *« progressistes modérés et tous ceux qui ne voient pas de solution durable possible en dehors du retour à la monarchie »* dont Tamisey de Larroque

[71] *La Dépêche*, 3 mai 1906.

[72] Ce qui lui vaut d'être le député lot-et-garonnais le plus honni par la presse des droites.

[73] À la suite des accusations répétées que lui portent *La Dépêche* et les radicaux, Dauzon quitte le cercle radical d'Agen et fonde le cercle de l'Union des Gauches que le rédacteur de *La Dépêche* appelle ironiquement *« le cercle de la désunion des gauches. »*

espère le succès aux prochaines élections afin de *« faire face à l'ennemi commun.* [74] *»* Dans le département, la bataille de la laïcité a été rude. Les rangs des droites se sont alors resserrés face aux radicaux-socialistes. Tous les établissements congréganistes ont été fermés [75], des incidents ont éclaté un peu partout lors des inventaires et plusieurs maires de l'opposition ont été révoqués [76]. Face à ce qui est appelé *« la persécution religieuse »*, le clergé a décidé de prendre parti publiquement pour ces élections. Le nouvel évêque d'Agen, Mgr Sagot du Vauroux, condamne les lois qui ont expulsé les congrégations, supprimé les écoles chrétiennes et séparé les Églises et l'État. Il déclare publiquement qu'il ne cèderait rien des droits de Dieu et de l'Église et il publie, le 27 avril 1906, une lettre épiscopale dans laquelle il déclare : *« Il ne faut pas exclure les candidats républicains puisque l'Église considère la forme républicaine de gouvernement comme parfaitement légitime, mais il faut s'attacher à donner à la France des représentants qui fassent œuvre de justice et non de parti, de paix et non de guerre à une religion dont l'immense majorité des électeurs ne veut certainement pas la perte.* [77] *»* Le clergé lot-et-garonnais appuie publiquement les candidatures libérales de Joseph de Gauléjac à Agen, de Brugère à Villeneuve-sur-Lot et du républicain très modéré de Peraldi à Nérac. D'ailleurs, les journaux républicains définissent la situation électorale sur la base de l'opposition République/gouvernement clérical. Les droites prennent la forme d'une opposition libérale au combisme, et les républicains se groupent autour de la laïcité et de la loi de Séparation. À Villeneuve-sur-Lot, Leygues est élu dès le premier tour le 6 mai avec 44,4% des inscrits, battant Brugère avec une majorité de 2 317 voix [78]. Les autres élus doivent attendre le second tour. Au premier, Dauzon, le député sortant est arrivé devant de Gauléjac (45,7% des inscrits), Cels et René Cabannes, ouvrier tailleur [79]. Comprenant la gravité de la situation, Cels se désiste en faveur de Dauzon *« en présence du danger réactionnaire. »* À Marmande, avec 33,7% des inscrits, le progressiste, en réalité nationaliste, Dèche, soutenu par *La Petite Gironde*, arrive devant Jacques Chaumié, fils de Joseph Chaumié, le ministre de l'Instruction publique et des Cultes de Combes, appuyé pourtant par le parti radical et par *La*

[74] AD47, 15 J 1 (Fonds Tholin) : lettre d'Henry Tamisey de Larroque (11 février 1904).

[75] Voir *supra*, p. 471-481.

[76] Voir *supra*, p. 487-497.

[77] AD47, EE 196-2.

[78] Le socialiste Louis Olivier, agriculteur à Port-Sainte-Marie, n'obtient que 583 voix.

[79] Par rapport à 1902, Autant Dauzon que Cels perdent des voix. C'est certainement Cabannes qui en a hérité la plus grande partie.

Dépêche ; il devance également le radical Balet et le radical-indépendant Juillet Saint-Lager. À Nérac, le radical Lagasse, battu par le progressiste Fabre en 1902, est en passe de retrouver son siège (28,2% des inscrits) : il est en tête devant le libéral Alfred de Péraldi, avocat, vice-consul de France, dont la candidature a été qualifiée de *« méliniste »* par *La Dépêche* ; devant le radical-socialiste Duffau, conseiller général de Francescas ; et le socialiste Jean Dubourg, instituteur à Saint-Pierre de Buzet. Pour le second tour, les socialistes, respectant un pacte électoral passé avec le parti radical, décident de se retirer de la lutte. Aussi, les trois radicaux triomphent-ils des libéraux, avec une avance sensiblement égale à celle de 1898 : avec 6 517 voix, Gauléjac est battu par Dauzon qui en obtient 9 581 ; avec 11 572 voix, Dèche est défait par Chaumié qui en obtient 11 793 ; avec 6 578 voix, Péraldi est battu par Lagasse qui en obtient 7 247. Avec 42% des inscrits, les radicaux et les républicains remontent l'avance perdue au profit des progressistes en 1902. Leur succès est dû à la cohésion qui a présidé à l'action électorale de la coalition radicale et socialiste. Les conservateurs n'obtiennent seulement que 7,9% des inscrits dans l'arrondissement de Marmande, 4,4% dans celui d'Agen, 2,3% dans celui de Nérac et 2,1% dans celui de Villeneuve-sur-Lot.

Les municipales des 3 et 10 mai 1908 montrent de nouveau un recul des droites. Les résultats publiés dès le lendemain du premier tour [80] montrent que, sur 86 communes dont le scrutin est connu, 68 sont dans le camp républicain. Monflanquin et Feugarolles restent conservatrices. Malgré la perte de nombreux conseils municipaux [81], les droites arrivent à faire basculer dans leur camp celui de Buzet-sur-Baïse, ce qui ne compense toutefois pas la défaite à l'échelle départementale.

Dans le Gers, les législatives de 1906 voient s'affronter les gauches et les droites presque partout avec un candidat unique dans chaque camp. Paul de Cassagnac est mort le 4 novembre 1904. Son fils aîné Paul l'a remplacé comme conseiller général de Plaisance [82]. Mais le principal leader des droites est désormais Joseph Lasies qui, du reste, ne s'entendait pas très bien avec Cassagnac. Lasies est toutefois très populaire. C'est lui qui dirige en mai 1905 un grand pèlerinage gersois à Lourdes [83]. D'après un rapport du préfet, *« son genre est*

[80] *L'Écho du Lot-et-Garonne*, 4 mai 1908.

[81] Dont celui, emblématique, de Houeillès.

[82] Il a fallu deux élections, la première ayant été annulée parce qu'il n'avait pas tout à fait 25 ans (*La République des Travailleurs*, 5 octobre 1905).

[83] AD32, 3 M : rapport du commissaire spécial (13 mai 1905).

celui qui plaît aux habitants de l'Armagnac ; s'il était républicain, il serait leur député à vie. [84] » Plus nettement encore qu'en 1902, les droites gersoises privilégient en 1906 pour plateforme électorale la défense religieuse. Aussi, le clergé mène-t-il une campagne *« acharnée »* en faveur de Cassagnac, aux dires des Autorités [85]. Ses membres propagent à Mirande des affiches qui rappellent les incidents occasionnés par les inventaires en France et distribuent la brochure *« Aux urnes citoyens ! »*, catéchisme électoral, publié également dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Auch* [86], dans lequel l'électeur doit trouver des conseils pour *« sauver son âme en votant contre les francs-maçons et les hommes du Bloc. »* Parallèlement, l'anticléricalisme a pris une place prépondérante dans la presse républicaine. Inlassablement, *La République des Travailleurs* dénonce d'innombrables *« scandales cléricaux.* [87] » L'arrivée à Auch d'un archevêque combatif, Mgr Ricard, n'arrange rien. Si Lasies, à Condom, et le marquis de Pins, à Lombez, tous deux députés sortants, ont eux-mêmes une solide position, c'est l'appui du clergé qui donne quelques chances aux deux autres candidats des droites, inconnus dans le département : l'industriel parisien Fortin à Lectoure et l'ex-boulangiste Delahaye à Auch. Au moment des inventaires, les dames chrétiennes gersoises lancent également un appel à protester contre la loi de Séparation et à voter pour les candidats catholiques et libéraux, Léon Cazes, le comte de La Roque Ordan et Jules Delpech-Cantaloup (président du comité de l'Union nationale du Gers [88]. Le préfet constate cependant que la campagne de ce dernier, placée sur le terrain religieux, *« n'intéresse pas les masses.* [89] » De fait, le scrutin du 6 mai 1906 donne des résultats à peu près semblables à ceux de 1902 : les droites rallient 39% des électeurs au lieu de 38%, les gauches 41% au lieu de 42%. Dans l'arrondissement d'Auch, Decker-David est réélu ; un seul canton, Saramon, a donné la majorité à Delahaye. À Lectoure, Thierry-Cazes passe cette fois au premier tour. À Mirande, Noulens l'emporte de justesse sur Paul de Cassagnac (9 196 voix contre 8 940). À Lombez, le marquis de Pins, en progrès sensibles (5 322 voix contre 3 867 au premier tour en 1902), bat dès le 6 mai ses deux

[84] AD32, 3 M 686 : rapport du préfet du Gers (18 avril 1906).

[85] *Ibid.* : rapports du sous-préfet de Mirande au préfet du Gers (11 et 28 avril 1906).

[86] La *Semaine religieuse du diocèse d'Auch*, 28 avril 1906.

[87] Le 17 septembre 1905, s'indignant que l'Église ait fait des funérailles au filou Arton, Thore, rédacteur à *La République des Travailleurs* et Vénérable de la Loge maçonnique d'Auch, rappelle que *« le mort illustre que pleure en ce moment la démocratie, René Goblet, a voulu des obsèques purement civiles* » et conclut : *« bientôt l'Église n'aura plus pour clientèle que les gens tarés et déshonorés. »*

[88] *L'Avenir de Lot-et-Garonne*, 3 janvier 1906.

[89] AD32, 3 M 686.

concurrents radicaux, Délieux et Saint-Martin. Deux facteurs peuvent expliquer cette victoire : un plus grand écho qu'y a trouvé la campagne religieuse – du fait que cet arrondissement est le plus clérical du Gers – et l'absence du candidat très modéré Thoulouse, sur qui des catholiques auraient pu porter leur voix. À Condom, enfin, Lasies est réélu par 8 457 voix contre 7 505 à Masclanis, conseiller général d'Eauze. Par rapport à 1902, les républicains prennent la tête d'Auch-sud, Jegun (c'est l'effet du choix peu heureux de Delahaye comme candidat des droites), Miradoux (grâce aux voix du socialiste Dupuy), Eauze (par l'influence de Masclanis sur son canton). Les droites gagnent Masseube, Lombez, Samatan et L'Isle-Jourdain, c'est-à-dire des « pays cléricaux », certainement émus par les inventaires de février. Le résultat électoral du Gers correspond à la situation nationale où les élus des droites sont en recul par rapport à 1902 [90].

Avec l'élection de 1906, le parti conservateur a cependant tenté son dernier grand effort. Désormais, il n'est plus capable d'affronter la lutte dans les cinq arrondissements. Le schéma « républicains contre conservateurs » ne peut plus rendre compte de l'évolution de la vie politique gersoise. Lors des cantonales de 1907, le démantèlement des positions conservatrices se poursuit. Ainsi, à Jegun, alors que le canton est tenu par les membres de la famille La Roque-Ordan depuis 1852, il passe aux mains d'un radical-socialiste, le Dr Louit. À Cazaubon, le conservateur sortant est également battu par un radical-socialiste, Dufrêche. Bibal reprend à Gontaud-Biron le canton de Masseube. Des quinze cantons soumis au renouvellement, seuls Miradoux, Saint-Clar et Plaisance gardent des conseillers généraux classés à droite.

Dans les Landes, les gauches continuent leur ancrage. Lors des sénatoriales, trois républicains sont réélus : Latappy, Lourties et Milliès-Lacroix. Pour *L'Avant-garde*, qui espère toujours le retour de la monarchie :

> *« les électeurs se sont donc solidarisés avec les proscripteurs des congrégations enseignantes, avec les socialistes et les francs-maçons. La foule s'est ruée avec une furie vraiment stupide vers les trois blocards : Pourra-t-on voir les gens descendre plus ? C'est fatal, inévitable parce que cela tient à l'essence même du suffrage universel qui est par nature pusillanime, servile et lâche. C'est en croyant pouvoir le régénérer, l'éclairer, le sanctifier que les Piou, les Marc Sangnier et autres présidents de Ligues libérales, populaires ou sillonnistes espèrent sauver la France ! Pauvres fous ! Puisse la nouvelle expérience*

[90] 174 (soit 66 progressistes, 78 conservateurs de l'Action libérale et 30 nationalistes), contre 420 élus des gauches.

qu'ils vont tenter aux prochaines élections législatives leur ouvrir les yeux et les convaincre qu'il n'est pas de salut en dehors de la royauté. [91] *»*

Lors des législatives, la compétition s'avère très rude. À Dax, Théodore Denis, député sortant « libéral », rencontre en Georges Chaulet un rival non négligeable. Riche commerçant de Dax, ce dernier est l'animateur de plusieurs comités et groupes de pression d'inspiration laïque tels que la Ligue des droits de l'homme et le Cercle dacquois de la Ligue de l'enseignement, tandis que Denis est engagé contre ces groupes et pour la liberté de l'enseignement, ce qui lui vaut le renouvellement de l'appui de *L'Avant-garde* [92]. Denis est réélu, avec 8 540 voix contre 5 267 à son adversaire, et *L'Avant-garde* peut se réjouir que *« les blocards ont été écrasés.* [93] *»* Le combat le plus acharné est celui de la seconde circonscription de Mont-de-Marsan. Depuis quelques années, Léo Bouyssou, un jeune inspecteur de l'enseignement primaire en poste à Saint-Sever, mène une active propagande en faveur du nouveau parti radical et radical-socialiste qui vient d'être fondé en 1901. Maire de Mano, il s'oppose à Jumel. Bouyssou s'entend avec Adolphe Bacon pour faire obstacle à Jumel lors des législatives. Au premier tour, contrairement aux prévisions, Bouyssou arrive en tête avec 7 157 voix devant Jumel (5 836) [94]. Dans les autres circonscriptions de Dax et de Mont-de-Marsan, les députés sortants sont réélus : en l'occurrence le général Jacquey avec 8 238 voix contre Mailhes (3 982), Léglise (8 296) contre Ader (5 751) [95]. Jacquey est majoritaire dans les cantons de Gabarret, Grenade, Mont-de-Marsan, Roquefort et Villeneuve-de-Marsan. Dans la circonscription de Saint-Sever, le clergé et le parti conservateur font campagne contre le républicain progressiste, Dulau, même s'il n'a pas voté la loi de Séparation, pour soutenir Gustave L'Huillier en qui *L'Avant-garde* salue un candidat catholique : *« En avant donc, cathos des Landes ! Contre le Bloc des Gauches !!! Sinon les églises seront confisquées et fermées, les curés proscrits et emprisonnés, le culte interdit. Formons le Bloc catholique contre*

[91] *L'Avant-garde*, 11 janvier 1906.

[92] *Ibid.*, 26 avril 1906.

[93] *Ibid.*, 10 mai 1906.

[94] Ce scrutin marque la fin du rôle politique de Jumel et le début de la brillante carrière parlementaire de Bouyssou qui représente les Landes jusqu'à sa mort, en 1935.

[95] Pour *L'Avant-garde*, Ader a cependant obtenu une *« imposante minorité* [prouvant] *à quel point les populations catholiques sont hostiles à toutes les lois sectaires que Léglise entend faire appliquer. »* (in *L'Avant-garde*, 10 mai 1906).

le Bloc de la franc-maçonnerie ! [96] *»* Mais grâce à son solide ancrage local – il est maire de Castelnau-Chalosse et conseiller général d'Amou – et régionale – il collabore à *La Petite Gironde* –, Dulau l'emporte néanmoins (avec 12 572 voix, contre 9 641). Seuls les cantons d'Aire, de Geaune et de Saint-Sever ont préféré L'Huillier.

La mort de Théodore Denis en 1908 oblige à une élection partielle à Dax et pose un problème de succession. Inscrit au groupe de droite d'Action libérale, le maire de Dax avait une forte personnalité, si bien que de nombreux Landais pensaient ne pas pouvoir lui trouver un successeur valable. Quatre candidats briguent le siège : le socialiste Jean Labeyrie, deux républicains dacquois le Dr Pécastaing et G. Despax, ce dernier de tendance radicale, et le radical Georges Chaulet, candidat malheureux contre Denis en 1906. Le premier tour ne donne pas de résultats bien nets : Chaulet arrive en tête, devançant d'assez peu Despax et Pécastaing qui se désistent en sa faveur. Aussi, au second tour, recueille-t-il 43% des inscrits contre 6,8% à Labeyrie qui s'était maintenu. Le très grand nombre des absentions (50% dans la ville de Dax) et des suffrages non exprimés démontre, à l'évidence, que seuls les électeurs des gauches ont voté.

Dans le Gers, les élections municipales de mai 1908 installent des maires républicains à Eauze, Montréal, Miradoux, Aignan et Marciac. Plaisance revient aux conservateurs. 21 chefs-lieux de canton sont à gauche, 7 à droite. Les autres communes se répartissent de la façon suivante :

- municipalités radicales et radicales-socialistes : 150
- municipalités républicaines de gauche : 111
- municipalités progressistes : 22
- municipalités de droite : 135
- municipalités douteuses : 20

C'est grâce au concours des droites que des républicains délogent Decker-David de la mairie d'Auch. Même si ce dernier est élu en mai 1908, il obtient moins de voix que le premier élu radical. Il donne sa démission. Mais la polémique continuant, de nouvelles élections ont lieu en janvier 1909. La liste d'opposition républicaine du Dr Samalens est cette fois élue toute entière. Les droites ont incontestablement voté pour Samalens : *« Il dépend de nous,*

[96] *L'Avant-garde*, 22 avril 1906.

écrit *La Voix du Peuple*, *d'enlever Decker de la mairie, de libérer du coup la ville de cette odieuse tyrannie.* [97] »

III. 2. c. Les années 1910 : la fin de l'affrontement classique républicains/conservateurs

Cette opération réussie à Auch par Samalens, avec le concours des droites, se répète à une échelle supérieure. Samalens se présente en effet aux élections législatives de 1910 comme candidat « radical-réformiste », contre Decker-David. À Lectoure, contre Thierry-Cazes, Descat, le conseiller général de Fleurance, se présente dans les mêmes conditions. Tous deux bénéficient du concours avoué des droites qui soutiennent d'ailleurs à Condom – où Lasies abandonne son mandat – l'avocat « libéral » Vidou, à Lombez le marquis de Pins, député sortant, et à Mirande Paul de Cassagnac fils. Le problème de l'enseignement (liberté ou monopole) et celui de la réforme électorale fournissent les principaux thèmes à la campagne. Finalement, dans le Gers, il ne s'agit que d'une lutte entre les radicaux et leurs adversaires de toute tendance, qu'ils soient républicains ou conservateurs. La SFIO, dont les trois candidats ne groupent que 1 506 suffrages, ne compte pas encore électoralement [98]. Les radicaux ont pour eux l'administration et le système de la clientèle qui joue désormais en leur faveur. Leurs six candidats réunissent 34 839 suffrages, soit 42% des inscrits, auxquels on peut ajouter les 1 357 voix républicaines de Thoulouse. Les voix de droite « pure » (Cassagnac, Vidou, de Pins) tombent à 17 701. Même grossie des 10 472 voix « dissidentes » (Samalens, Descat), l'opposition ne groupe donc que 34% des électeurs. Six cantons seulement donnent la majorité à la coalition anti-radicale : Nogaro, Aignan, Plaisance, Saramon, Gimont et Cologne. À Saint-Clar, Vic-Fezensac et Montesquiou, les forces sont à peu près partagées. Si Thierry-Cazes et Noulens passent dès le premier tour, Dufrêche et Tournan doivent attendre le scrutin de ballottage. Quant à Decker-David, il est battu par Samalens qui a rallié 40% des électeurs, contre 38%. Les campagnes, sauf Saramon, où les voix conservatrices se sont reportées sur Samalens, sont restées fidèles à Decker-David qui, dirigeant toutes les institutions agricoles du département, y occupe une forte position. Mais les voix républicaines de Vic-Fezensac, dont le maire et conseiller général, le Dr Delucq, est un partisan de Samalens, et celles d'Auch-ville, qui pour la première fois vote « à droite », ont suffi à déplacer la majorité.

[97] *La Voix du Peuple*, 17 janvier 1909.

[98] Elle n'obtient que 2% des inscrits.

En 1910, en Lot-et-Garonne, les élections confirment la tendance générale de la vie politique nationale, à savoir : l'importance des questions de personnes et la disparition du vieux parti conservateur libéral qui traduit la fin de l'affrontement entre républicains et réactionnaires. N'espérant plus de réussite électorale à la suite de ses défaites successives, le parti conservateur lot-et-garonnais, à partir de ces élections, ne présente plus de candidats. Les droites deviennent dès lors l'arbitre : ne pouvant faire passer leurs postulants, elles disposent toutefois d'une large faculté de manœuvre en choisissant le candidat des gauches qui est élu grâce à l'appoint de ses suffrages. Mais cette absence de candidats conservateurs fait que la lutte se limite entre ceux des gauches. À Villeneuve-sur-Lot, où le Dr Brugère ne s'est pas représenté, Leygues l'emporte une fois de plus au premier tour devant un concurrent « indépendant » Albert Couten, un industriel villeneuvois, avec 12 846 voix et une majorité de 8 329 voix sur son adversaire. À Agen où la situation est confuse, à Nérac et à Marmande, il faut passer par un second tour. À Agen, Philippe Dauzon comprend que, pour battre Jules Cels, sa tactique électorale doit être fondée sur une sollicitation implicite des suffrages des droites. Se présente cependant un candidat royaliste, mais sans l'investiture de l'Action libérale. En effet, Léon Barbé, membre du comice agricole d'Agen, est trop irréductible pour bénéficier de l'appui des ralliés et des bonapartistes. Le *Journal de Lot-et-Garonne* ne soutient même pas sa candidature *(annexe n°)*. Dauzon et Cels ont un programme électoral identique et défendent les mêmes causes [99]. Du fait que Cels a l'appui de *La Dépêche*, de la Fédération du parti radical-socialiste et de la loge d'Agen, l'évêque d'Agen appelle implicitement à préférer Dauzon. Dans sa lettre pastorale du 19 mars 1910, Mgr Sagot du Vauroux précise en effet que *« la première condition à exiger de nos représentants, c'est de ne point appartenir à la franc-maçonnerie, c'est même de ne dépendre sous aucune forme de cette société anti-chrétienne. »* D'ailleurs, pour l'organe électoral de Cels, *Le Citoyen libre*, *« Dauzon fulmine contre la franc-maçonnerie dans l'espoir de devenir l'enfant chéri des catholiques »* et, selon la même source, le royaliste Barbé *« prodigue même des mots de tendresse à son égard. [100] »* Cependant, cette tactique de Dauzon échoue, et, avec 32,1% des inscrits, Cels a l'avantage au premier tour. Dauzon n'obtient que 30,4%, et Barbé à peine 6,1% [101]. Comme Cels est en tête,

[99] L'impôt sur le revenu, le scrutin de liste avec une représentation proportionnelle, les retraites ouvrières et paysannes, le droit de propriété.

[100] *Le Citoyen libre*, 24 avril 1910.

[101] Le socialiste Antoine Caval est à 3,3%.

Dauzon déclare qu'il ne maintient pas sa candidature mais qu'il ne se désiste pas pour Cels l'accusant d'avoir signé une profession de foi *« réactionnaire et nationaliste »* qui lui a permis de bénéficier des voix du parti conservateur. Aussi, le Dr Delcros, conseiller général et maire de Prayssas, est-il désigné par l'Union des Gauches comme remplaçant de Dauzon au second tour. Sachant que Delcros est un modéré, Dauzon espère ainsi détourner les conservateurs de Cels pour Delcros. Il s'agit d'une manœuvre malhabile car, en fait, la plupart des voix conservatrices restées en réserve au premier tour [102] se portent sur Cels. Est-ce le signe d'un réel ralliement ou d'une façon d'empêcher que des situations électorales fortes et stables s'établissent ? Certainement qu'il s'agit de la seconde hypothèse. Quoi qu'il en soit, Cels est élu au second tour avec 42% des inscrits. Malgré un apport non négligeable des voix conservatrices, on peut toutefois affirmer que cette élection marque ostensiblement à Agen une poussée à gauche du radicalisme. À Nérac, avec 5 373 voix contre 4 667, le radical-socialiste Sigismond Duffau bat son coéquipier radical Louis Lagasse, sans aucune différence de programme. Mais le socialiste Dubourg, qui a recueilli 1 450 voix, et les modérés, qui se sont abstenus au premier tour, risquent de renverser la situation au second tour. Dubourg se retire de la lutte. Beaucoup de conservateurs libéraux avaient voté en faveur du socialiste afin de barrer la route aux radicaux. Ces mêmes électeurs de Peraldi quatre ans auparavant votent, en 1910, au second tour, Duffau contre Lagasse. Ce dernier obtient 1 243 suffrages de moins qu'en 1906 alors que Duffau en totalise 6 607, soit 129 voix de plus que le conservateur Peraldi en 1906. L'élection du radical Duffau est donc indiscutablement l'œuvre des libéraux au second tour. Comme à Agen et à Nérac où des radicaux étaient rivaux, à Marmande, le député sortant Jacques Chaumié, d'appartenance radicale, est concurrencé par un autre radical, Albert Solleville, avocat à Marmande, également par un républicain modéré Léon Launat, lui aussi avocat à Marmande, et par deux progressistes Joseph Soussial, maire de Miramont et conseiller général de Lauzun, et le député de 1902, le Dr Dèche, battu dans la même circonscription en 1906. Chaumié est mis en ballottage. Les modérés totalisent 43,5% des inscrits. Ayant obtenu l'appui de Launat et de Dèche pour le second tour, le progressiste Soussial est élu avec 12 417 contre 10 905 à Chaumié. Ces élections voient donc la victoire d'un progressiste (Soussial), d'un républicain modéré (Leygues), d'un radical (Cels) et d'un radical-socialiste (Duffau).

[102] Barbé n'a obtenu que 1 386 voix alors que, en 1906, de Gaulejac en avait 5 620.

Comme à l'échelle nationale, les droites, en 1910, ont perdu en Lot-et-Garonne du terrain par rapport à 1906 [103]. Si les élections municipales du 5 et 12 mai 1912 confirment ce très net recul [104], les droites conservent tout de même leurs positions dans des communes qui leur restent fidèles depuis de nombreuses années, en particulière dans le nord-est du département [105], dans le Marmandais [106] et dans la partie forestière du sud-ouest [107].

Dans les Landes, la modération de Chaulet et ses prises de position en faveur du petit commerce, des métayers et des résiniers peuvent expliquer sa réélection dès le premier tour de scrutin du 24 avril 1910 : le député enregistre même de nets progrès, surtout à Saint-Paul-lès-Dax (53,1% des inscrits), mais la participation est faible et les concurrents manquent de poids. Si 1 013 voix vont à Fauthoux, un ancien écarteur connu sous le nom de Marin, 598 à Dusséqué, un radical indépendant, et 525 au socialiste Labeyrie, Chaulet arrive facilement en tête avec 8 336 voix. Dans la seconde circonscription de Dax, c'est l'héritier d'une famille républicaine qui se présente pour remplacer Félix Léglise qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat : Louis Loustalot, fils de Gustave, ancien sous-préfet de Dax et ancien député des Landes. Louis est secrétaire général de la préfecture de Pau et conseiller général lorsqu'il est choisi comme candidat radical-socialiste contre Nougaro, « démocrate », et André Delest, également radical-socialiste. Ce dernier se désiste après le premier tour pour permettre à Loustalot de l'emporter par 8 088 voix contre 6 804 à Nougaro. Dans la première circonscription de Mont-de-Marsan, le député sortant, le général Jacquey de l'Action libérale est battu par un homme nouveau, le Dacquois Maurice Damour, dont le père était républicain et libre-penseur. Il se dit « républicain démocrate », défend l'impôt sur le revenu, le développement du crédit ouvrier et paysan et l'école laïque. Au premier tour, Jacquey arrive pourtant en tête (6 315), et Damour est loin derrière (2 887), presque au même niveau que Mailhes, socialiste

[103] 148 élus (soit 60 progressistes, 71 conservateurs et 17 nationalistes), contre 449 élus des gauches.

[104] Sur 52 résultats publiés par *La Petite Gironde* dès le lendemain du premier tour, seules 3 communes ont un conseil municipal classé à droite (Monflanquin, Agmé et Sainte-Colombe).

[105] Comme Laroque-Timbaut et Monflanquin où la liste conservatrice est élue dans sa totalité (le Dr Brugère conserve son mandat de maire).

[106] Dans des communes où l'expulsion des congrégations puis les inventaires ont engendré des marques de résistance comme Virazeil et Beaupuy (où Boisvert est réélu)…

[107] La Réunion, Lasserre, Pindères, Saint-Vincent-de-Lamontjoie. On peut ajouter Feugarolles, non loin… Ces trois dernières communes s'étaient du reste déjà fait remarquer pour des signes d'hostilité au 14-Juillet dans les années 1880.

unifié, (2 392) et Darrasse (1 950). Mais, au second tour, Damour l'emporte avec 7 136 suffrages contre Jacquey (6 574). Dans les autres circonscriptions, tous les députés sortants sont réélus. Bouyssou conserve son siège grâce aux suffrages des gemmeurs dont il est l'ardent défenseur. Il est élu dès le premier tour (7 725 voix contre 6392 à son concurrent Darmuzey). Constant Dulau est facilement réélu lui aussi par 12 658 voix contre 3 404 à Labrouche, conservateur, 3 110 à Evariste Huc, radical-socialiste, et 975 à Marbat socialiste.

Une élection partielle se déroule le 18 juin 1911 dans la circonscription de Saint-Sever pour remplacer Dulau, décédé. Les candidats en présence sont : Gaston Lalanne, pharmacien et maire d'Hagetmau depuis 1908, Roques de Borda, avocat à Bordeaux, pour les conservateurs, et Beaumont, avocat à Saint-Sever, de tendance radicale-socialiste. Fort de ses fonctions de conseiller général et de ses activités dans des sociétés diverses de sport, de prévoyance et de secours mutuel, Lalanne est élu par 16 615 voix contre 3 469 à Roques de Borda et 2 599 à Beaumont. Il siège à la Chambre dans les rangs de la gauche radicale.

Les élections cantonales qui suivent, en juillet, donnent, dans le Gers, des résultats analogues aux cantonales précédentes. Samalens, à Auch-sud, et Deluc, à Vic-Fezensac, sont élus. Le Dr Cazes, conservateur, garde son canton de Nogaro qu'il représente depuis 1880. Le Dr Lacomme, progressiste, est réélu à Samatan, mais, partout ailleurs, ce sont des radicaux ou des « radicalisants » qui sont élus. Deux cantons sont perdus par les droites : Montesquiou, qui avait pour conseiller général depuis 1904 un membre de la vieille famille Lacave-Laplagne, et Aignan, l'ancienne forteresse de Granier de Cassagnac, où le conservateur sortant est battu par un jeune avocat, Abel Gardey, dont ce sont les débuts en politique. La conquête radicale se poursuit [108].

Dans ce département, les adversaires du radicalisme sont essentiellement les républicains modérés. Destieux-Junca, préoccupé par les questions sociales, a repris l'offensive. Il regrette que le parti radical, *« jadis si populaire »*, prenne *« la physionomie d'un parti de résistance et de conservation sociales. [109] »* Brouillé avec tous les préfets qui se sont succédés, accusant la franc-maçonnerie à laquelle appartiennent la plupart des chefs radicaux du Gers de vouloir contrôler l'activité des groupes de gauche, ne supportant pas le « clan Decker-David »

[108] Et si seul Decker-David subit un échec, on lui trouve vite une compensation, d'abord administrative (l'inspection de l'enseignement agricole en Tunisie), puis électorale (la mort de Lannelongue laissant libre un siège sénatorial, il y est élu le 3 mars 1912).

[109] *L'Indépendance gasconne*, 4 et 15 juin 1911.

associé à *La République des Travailleurs*, à qui il reproche de faire peser une « dictature » sur l'opinion de gauche, il s'allie avec Samalens, avec qui il fonde *L'Indépendance gasconne* en juin 1911, et avec des éléments conservateurs plus ou moins ralliés, ce qui lui vaut l'épithète de *« sénateur de la trahison. »* Aux élections municipales de 1912, *La Voix du Peuple* soutient de nouveau, à Auch, la liste Samalens contre *« les survivants du deckerrisme »*. Celle-ci l'emporte d'ailleurs par 1 603 voix contre 999. Toutefois, dans l'ensemble du département, les progrès radicaux s'accentuent :

Municipalités	**1908**	**1912**
radicales	150	199
républicaines de gauche	111	118
progressistes	22	8
de droite	135	121

Les élections cantonales d'août 1913 sont, dans le Gers, un succès pour les radicaux qui enlèvent deux cantons conservateurs : Miradoux, où est élu le notaire Leygues, et Cologne, où Catalan bat le marquis de Pins. Dans les Landes, alors qu'il faut renouveler 14 sièges, 9 candidats se présentent sans adversaire. La forte implantation dans le canton de ces notables décourage toute opposition : ainsi, par exemple, le baron de Ravignan à Villeneuve-de-Marsan, les députés Bouyssou à Sabres et Loustalot à Saint-Martin-de-Seignanx. Sur cinq duels, quatre conseillers sortants sont réélus. Seul est battu le marquis de Galard à Saint-Sever, le candidat des droites soutenu par *La Nouvelle Chalosse* et *Le Journal des Landes*. Au total, ne sont élus que 2 antirépublicains (Dampierre à Grenade-sur-l'Adour et Ravignan à Villeneuve-de-Marsan), 9 républicains de gauche et 3 radicaux-socialistes.

Les législatives de 1914 voient le dénouement de cette lutte engagée sous son aspect nouveau depuis 1908 et consacrent le triomphe radical. Le vieux parti conservateur n'y présente plus aucun candidat. Aux radicaux-socialistes (les quatre députés sortants), s'opposent des candidats d'étiquette imprécise : Samalens « radical-indépendant » à Auch, Gissot, vice-consul en congé, qui se dit radical-socialiste à Lectoure, Dubarry, secrétaire général des colonies en disponibilité, candidat « d'union et d'entente républicaine » à Lombez, Dousset, médecin colonial en congé, « républicain-socialiste » à Mirande. En fait, ces candidats correspondent localement à la tendance représentée à l'échelle nationale par la Fédération des

Gauches : ce sont essentiellement des adversaires de la politique radicale, plus ou moins soutenus par les « réactionnaires ». Dubarry, Gissot et Samalens ont adhéré au programme minimum de l'Action Catholique qui consiste en la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, la répartition des subventions scolaires entre écoles laïques et écoles libres selon le nombre des élèves, la réforme électorale avec représentation des minorités. En dehors de Samalens, les candidats anti-radicaux n'ont pas d'attaches locales. Il s'agit de Gersois d'origine mais venus brusquement en 1914 briguer un siège dans leur arrondissement après une carrière passée aux colonies ou à l'étranger. Ils ont contre eux l'administration, le réseau des comités radicaux et des loges maçonniques et aussi, malgré le patronage de Destieux-Junca, le vieux réflexe de défense républicaine que soulève l'appui qui leur est donné par les journaux des droites, *La Voix du Peuple* et *La Croix du Gers*, sans qu'ils soient pour autant profondément enracinés dans les milieux traditionnels des droites. Le scrutin du 26 avril 1914 est des plus clairs : les cinq candidats radicaux sont élus dès le premier tour, ralliant 44% des électeurs. Les cinq candidats de la SFIO en obtiennent 10%. Quant aux quatre candidats de la coalition, ils n'ont que 21%. Les voix des gauches, radicales et socialistes, sont partout majoritaires, sauf à Cologne, à L'Isle-Jourdain et à Auch même, où, depuis 1909, l'influence de Samalens est prédominante. Les résultats qu'obtiennent les socialistes ne doivent pas faire illusion sur des progrès de ce courant. Beaucoup des voix obtenues par les socialistes viennent d'électeurs des droites qui, comme c'est le cas à Condom, n'avaient le choix qu'entre le socialiste Dupuy et le radical Dufrêche. Le canton très conservateur de Nogaro donne 28% des voix à Dupuy.

Dans les Landes, à Dax, Chaulet est encore le candidat des gauches. Mais, cette fois-ci, il trouve devant lui un concurrent sérieux : il s'agit de Joseph Defos du Rau, un brillant avocat dacquois, conseiller municipal depuis 1910. Depuis quelques années, Defos du Rau représente aussi le courant du « Sillon » de Marc Sangnier et milite au groupe « Jeune République ». En tant qu'avocat, il a défendu avec succès à la cour d'assises les résiniers inculpés à l'occasion des grèves qui avaient éclaté quelques années auparavant dans le Marensin. Il mène sa campagne sous l'étiquette nouvelle de « républicain démocrate ». Si le duel entre les deux candidats a pu être présenté comme l'affrontement entre les partis du Mouvement et de l'Ordre établi, l'ordre établi en 1914, c'est plutôt Chaulet qui symbolise la République établie depuis quarante ans. Defos du Rau est, en revanche, en homme nouveau qui veut tout réformer et remplacer *« la République rouge la République tricolore d'Ordre et de Liberté, de Progrès politique et social. »* Il reproche au député sortant le soutien apporté à la politique de Caillaux. Defos du Rau a pour lui la neutralité bienveillante du clergé et est présenté par ses ad-

versaires du journal *Le Démocrate* comme *« l'homme du cléricalisme aux abois et de la réaction agonisante »* contre qui se sont ligués *« tous les amis de la laïcité, tous les républicains réconciliés pour la bataille décisive. »* Chaulet, qui bénéficie de l'appui efficace de nombreux instituteurs et autres fonctionnaires ainsi que du Comité d'union et de concentration républicaine, est élu au premier tour par 42,6% des inscrits contre 36,1%. Mais ce résultat est assez brillant pour une première candidature, et Defos du Rau l'emporte même dans la ville de Dax. Les autres élections sont moins disputées : Bouyssou, Damour et Loustalot, députés sortants, sont réélus. Le premier par 8 631 contre 4 810 à son concurrent Gounouilhou, pourtant directeur de *La Petite Gironde* ; Damour avec 48% des votants devance nettement Whitcomb (30%) et Peyrebère (16%) ; enfin, Louis Loustalot bat son concurrent Nougaro par 7 809 voix contre 6 583. À Saint-Sever, le député sortant Gaston Lalanne est devancé au premier tour par un « radical indépendant » Pierre Deyris, fils de négociants à Tartas, et se désiste pour lui. Le 10 mai 1914, Deyris est élu par 84% des suffrages exprimés. Le conservateur Lartigau n'obtient que 1 508 voix.

En Lot-et-Garonne, la situation qui résulte des élections de 1910 est assez confuse, tant les querelles qui agitent le parti radical et radical-socialiste sont fortes, d'autant que l'absence de candidatures conservatrices sérieuses a conduit beaucoup d'électeurs des droites à alimenter les tensions au sein des gauches. Les élections municipales de 1912 à Agen reflètent assez bien l'amorce d'un renouvellement déjà engagé en 1910 de la ligne politique des gauches. Presque tous les leaders des gauches qui sont élus le sont avec le concours d'un électorat des droites. Le « républicain socialiste » Georges Laboulbène a accepté dans sa liste aux municipales à Agen beaucoup d'éléments divers, depuis les modérés d'ascendance bonapartiste et cléricale jusqu'aux socialistes brouillés avec les radicaux adversaires de la municipalité radical-socialiste sortante Delpech. Joseph Zapata note que *« d'un radicalisme de combat, on passe à un radicalisme plus souple et plus perméable aux sollicitations du centre et des fractions politiques les moins avancées.* [110] *»* Comme habituellement, à Villeneuve-sur-Lot, Georges Leygues est élu dès le premier tour, avec 10 473 voix. Il bat le radical Hector Molinié (7 750) et le royaliste Léo Barbé qui a changé de circonscription. À Agen, le député sortant Jules Cels est également réélu au premier tour avec 39,3% des inscrits. Laboulbène obtient 31,4%, tandis que le candidat de l'Union catholique, Georges de Laborie, n'en décroche seulement que 1 249, et le candidat républicain radical indépendant, Julien Capus, à peine

[110] ZAPATA Joseph, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République. Éléments d'analyse sociologique*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux I (Droit et Sciences économiques), 1973, p. 119.

126. Il faut deux tours dans les deux autres circonscriptions. À Marmande, le radical-socialiste Jacques Chaumié, battu en 1910, arrive cette fois en tête avec 30,5% des inscrits, devant un modéré qui a pris la relève de Soussial, Guillaume Andiran, conseiller général du Mas d'Agenais ; également devant Dèche, le radical Balet et le socialiste Escat. Au second tour, Chaumié est élu avec 42,7% des inscrits. À Nérac, le député radical-socialiste sortant Sigismond Duffau est mis en ballottage par un autre radical-socialiste, Maurice Rontin, maire et conseiller général de Mézin. Un nouveau radical s'est présenté, Paul Courrent., soutenu par *La Petite Gironde*, *Le Nouvelliste* et le *Journal de Lot-et-Garonne*. Les voix de Courrent proviennent surtout des conservateurs. Si le socialiste Dubourg progresse, c'est Rontin qui est élu au second tour, devant Duffau et Courrent. Malgré des députés radicaux élus, ce scrutin du 26 avril 1914 consacre en Lot-et-Garonne un effritement du parti radical, en raison des dissensions internes entre la fraction modérée, représentée par Cels et Chaumié, et la fraction plus socialisante représentée par Duffau et Molinié. Concernant les droites, les candidats royalistes n'ont obtenu que 5,7% des inscrits dans la circonscription d'Agen et 2,5% dans celle de Villeneuve-sur-Lot.

Lors de l'élection sénatoriale partielle du 28 juin 1914, faisant suite au décès de Giresse, le modéré Jules Galup est élu au second tour. Si Fernand Botet de Lacaze, qui avait pourtant obtenu un résultat très convenable en 1906, ne se représente pas, deux candidats sont issus des droites : Malbec et le Dr Brugère. Au premier tour, ils obtiennent respectivement seulement 76 et 48 voix (quand Galup en recueille 184). Au second tour, ils tombent à 8 et 5, tandis que Galup recueille 527 suffrages.

La période qui s'achève en 1914 est marquée par deux grandes évolutions : l'expression radicale de l'opinion républicaine et la disparition progressive de la « vieille » droite. Les notables conservateurs ont perdu l'un après l'autre leurs mandats municipaux ou leurs sièges de conseillers généraux. Ainsi, dans le Gers, en janvier 1914, après la mort de Delpech-Cantaloup, conseiller général depuis 1877, c'est un radical qui est élu. Seuls le Dr Cazes à Nogaro et Paul de Cassagnac fils à Plaisance représentent encore l'opinion conservatrice au Conseil général. En Lot-et-Garonne, un seul conseiller général est un conservateur, Brugère à Monflanquin. Le Conseil général des Landes ne compte plus que deux élus antirépublicains. Une fois vaincue dans les assemblées locales, la résistance des droites aux élections législatives a cédé. Malgré leur entente de plus en plus étroite avec les milieux catholiques, elles se

sont trouvées réduites à spéculer sur les dissensions républicaines pour avoir encore une expression politique. Le glissement vers les gauches a successivement amenuisé les divers éléments du conservatisme classique et a fait passer dans le camp des droites des républicains modérés. Cependant, même si, comme le notent les Autorités pour les Landes, le cœur de la Gascogne est en grande majorité *« d'opinion nettement républicaine »*, les courants nationalistes d'une part, cléricaux d'autre part sont encore puissants au début du XXe siècle.

Conclusion

La recomposition du paysage politique dans le cœur de la Gascogne a permis au nationalisme d'émerger et d'avoir des élus dans chacun des trois départements. La région ne constitue pas un bastion sur lequel peuvent compter les responsables des ligues, mais elles s'y épanouissent malgré tout, l'Action française y rencontrant même une certaine faveur. Le passage du bonapartisme au radicalisme, très marqué dans le Gers [1], a certainement occulté, si ce n'est la puissance, dans tous les cas la présence des représentants du nationalisme qui donnent volontiers dans l'antisémitisme. Toutes les occasions de dénoncer « le complot judéo-maçonnique » sont bonnes à prendre. Lors des inventaires de 1906, *La Voix du Peuple* voit même dans le témoin accompagnant les fonctionnaires pour effectuer l'opération à Gimont (Gers) *« un personnage moitié rat, moitié juif.* [2] *»* Le nationalisme, que l'on peut voir comme un avatar du bonapartisme, est aussi un moyen pour les royalistes de continuer à espérer. S'ils perdent la plupart de leurs mandats électoraux au cours de la période allant des années 1890 à 1914, les partisans du retour du roi conservent un secteur de force, celui de la presse ; ce qui leur donne l'illusion de leur importance. Il semble en effet que les journaux soit restés plus à droite que l'opinion publique.

En outre, que ce soit au moment des temps électoraux, qui enregistrent progressivement un recul des droites – de plus en plus important à partir de 1892 –, à l'occasion du vote de la séparation des Églises et de l'État, puis des inventaires, la lutte contre la laïcisation de la société et de l'école reste le combat essentiel des antirépublicains pour qui la défense religieuse est majeure. Les membres de la famille Cassagnac se déclarent tous : *« catholiques avant tout »* dans cette République anticléricale. Quand la possibilité de restaurer l'Empire s'éloigne, Paul de Cassagnac, dont le *« but principal est la destruction de ce régime républi-*

[1] Car fait pratiquement sans transition.

[2] *La Voix du Peuple*, 7 février 1906.

cain abhorré », souhaite lui substituer un gouvernement autoritaire, ne préservant que *« les libertés nécessaires »*, c'est-à-dire celles qui assurent au pays une prospérité matérielle et physique (réductions d'impôts, amélioration de communications, chemins de fer régionaux). Les protestations, voire les incidents plus graves lors des inventaires réconfortent les antirépublicains qui nourrissent encore de grands espoirs :

> *« Cette journée a fait éclater bien des indignations longtemps contenues, montré au grand jour combien est vivace dans les cœurs cette foi que l'on croyait éteinte, permettant en même temps de compter les vrais catholiques, les croyants convaincus.* [3] *»*

Dans l'ensemble, les publications religieuses reprennent les mêmes thèmes de combat que la presse politique « réactionnaire » : il s'agit, pour elle, de contrer la laïcité, les francs-maçons, les syndicats « rouges » et la République, au nom des valeurs traditionnelles – la religion, la famille, la patrie. L'essor de la presse religieuse est encouragé par les évêques, d'autant que les grandes feuilles républicaines *La Dépêche de Toulouse* et *La Petite Gironde* sont vues comme les très fidèles armes des instituteurs.

Cette période est également marquée par d'autres faits, notamment l'engagement des dames de la noblesse et de la bourgeoisie qui, mues du sentiment religieux éveillant chez certaines d'entre elles le courage de manifester, interviennent dans la vie politique par l'implication dans des ligues patriotiques et parfois par une résistance plus ostentatoire lors des inventaires ou des processions religieuses. Le déplacement du conflit sur le terrain de la mémoire et l'utilisation de la culture régionale constituent d'autres armes des droites, ce qui révèle que, même si elles perdent des mandats et des sièges lors des élections, elles n'en restent pas moins menaçantes, les chemins de politisation et de luttes ne se résumant pas aux seuls temps électoraux.

[3] *Id.*

Conclusion générale

« La force n'a qu'un temps ; le bon droit, tôt ou tard, triomphera. »
(propos des cléricaux d'Aire-sur-l'Adour en 1906, in AD40, 31 V 101)

Les élections du 8 février 1871 ont vu dans le cœur de la Gascogne, comme dans le reste de la France, un véritable raz-de-marée conservateur donnant aux antirépublicains l'espoir que le régime mis en place le 4 septembre 1870 ne pouvait durer bien longtemps. Pour les partisans de la République, ce scrutin contribue au contraire à donner *« l'Assemblée du jour de malheur.* [1] *»* A-t-il cependant consacré la puissance des royalistes et/ou des bonapartistes ? L'étude de tous les temps électoraux, courant de 1871 à 1914, a montré deux éléments : le recul des droites comme aussi l'évolution des forces politiques antirépublicaines signifiant que le reflux doit être analysé avec finesse. Ce recul est rapide en Lot-et-Garonne, lent mais progressif dans le Gers, irrégulier dans les Landes. Pendant une très grande partie des premiers temps de la IIIe République, la Gascogne centrale reste très influencée par le bonapartisme. Selon les républicains, le Gers est, pour ce courant politique, *« un de ses fiefs les mieux… bastionnés.* [2] *»* Et dans tout bastion bonapartiste, l'action des légitimistes se trouve très affaiblie. Dans les trois départements, que les droites soient majoritaires ou non, le nombre de conseillers généraux favorables à l'Empire est en effet toujours supérieur à celui des royalistes. Les données chiffrées permettent par conséquent de remettre à leur juste place les assertions colportées par les républicains : en 1880, en Lot-et-Garonne par exemple, ces derniers affirment que *« le parti bonapartiste se traîne péniblement à la remorque du parti royaliste* [3] *»*, alors que, cette année-là, sur les 12 conseillers généraux issus des droites, 9 sont des impérialistes. Les bonapartistes s'efforcent de présenter l'Empire comme une sorte de troisième voie entre la réaction et la révolution. S'ils ont accepté le principe d'une liste commune avec les royalistes en 1871, ils reprennent ensuite la direction du courant conservateur. Les élections cantonales des années 1870, les législatives de 1876 le montrent. Et, dans les départements où les républicains connaissent des succès électoraux, les bonapartistes continuent leur progression, d'où la propagande anti-bonapartiste et le changement de discours à

[1] COUSSE L., *Nos morts*, 11e édition, Toulouse, Librairie Brun-Rey, 1901, p. 17.

[2] *Ibid.*, p. 12.

[3] in *Journal de Lot-et-Garonne*, 4 juillet 1880.

l'encontre des paysans menés par les républicains. À partir de la crise boulangiste, les droites dans leur ensemble perdent de leur influence : malgré la candidature du député sortant Hermann Sarrette et le sursaut royaliste avec Cornélis de Witt, les législatives de 1889 représentent en Lot-et-Garonne, département où l'ancrage républicain est précoce, le dernier affrontement traditionnel d'avant 1914 entre la réaction cléricale et les gauches ; les municipales et les cantonales de 1892 signent un très net recul des conservateurs partout en Gascogne centrale, même dans le Gers où, à partir de cette période, le réseau « protecteur » qui avait si longtemps défendu les positions bonapartistes est à peu près brisé [4].

Comment comprendre la défection des électeurs ? Le premier élément de réponse réside dans la transformation du discours républicain pour qui le bonapartisme rural, se manifestant dès les élections législatives partielles de juin 1848, a constitué une expérience fondamentale. Les républicains découvrent alors la possibilité d'un peuple qui préfère la démocratie césarienne à la liberté républicaine. L'analyse qu'ils font du vote rural est un moyen pour eux de disqualifier les victoires électorales de leur adversaire bonapartiste. Ils comprennent aussi le rôle que les intérêts matériels jouent pour les habitants des campagnes. Par conséquent, l'éloge du petit paysan propriétaire s'impose dans le discours républicain. Et la République finit par bénéficier du transfert du respect que les ruraux accordent au pouvoir, l'électeur comprenant peu à peu *« qu'il n'est plus en sûreté s'il demeure avec ceux qui insultent le Gouvernement.* [5] *»* À Lectoure, c'est le modéré Descamps, et non le bonapartiste Delpech-Cantaloup, qui, désormais, peut le faire : *« Nous sommes heureux*, écrit *Le Républicain* en 1889, *d'annoncer aux habitants de Solomiac (canton de Mauvezin) qu'un établissement de facteur-boîtier municipal vient d'être créé dans cette commune. Ce n'est certes pas cela qui prouvera l'influence de M. Delpech-Cantaloup et de ses amis du Conseil général.* [6] *»* Ce n'est qu'en raison du nombre élevé d'agents de l'administration hostiles au régime républicain [7] que les républicains étaient, par force, *« obligés de s'adresser, en désespoir de cause, à M. Batbie, à M. Lacave-Laplagne, à l'archevêque.* [8] *»* La pression du pouvoir matérialisée par ces distributions de places et d'avantages, qui apparaissent de plus en plus nécessaires aux

[4] Même quand un candidat des droites l'emporte encore dans le Gers après cette période, cette victoire ne signifie pas nécessairement l'ancrage conservateur de la circonscription, la division du camp républicain pouvant parfois assurer le succès d'un marquis du Pins ou d'un Delpech-Cantaloup.

[5] *Le Républicain*, 15 avril 1878.

[6] *Ibid.*, 22 août 1889.

[7] Les quatre cinquième, si on en croit le *Messager du* Gers (16 septembre 1886).

[8] *Le Messager du Gers*, 9 octobre 1886.

paysans ruinés par le phylloxéra et la mévente des grains, aux fils de bourgeois également ruinés qui entrent dans l'administration, ajouté à cela le poids de la majorité républicaine dans l'ensemble du pays, finissent par avoir raison de la longue résistance des conservateurs gersois. Depuis les grèves de 1906-1908, les Landais ont également compris qu'un député, par le concours qu'il retire de son parti, peut obtenir beaucoup à Paris. Ainsi, en 1913, les interventions répétées de Bouyssou et de Damour à la Chambre ont décidé le ministre de l'Agriculture à mettre à l'essai la mise en régie des forêts domaniales demandée par les gemmeurs. L'opinion publique réagit favorablement au succès des parlementaires landais [9]. Le transfert des votes bonapartistes vers les votes radicaux s'explique donc, parce que, de la même manière qu'il y a eu un réseau bonapartiste, un réseau radical se met en place s'appuyant lui aussi sur la pratique de la clientèle. Destieux-Junca n'affirme-t-il pas que la Fédération radicale de Vic-Fezensac, qui l'a fait exclure, comprend, sur trente membres, *« vingt facteurs ou cantonniers [10] »* qui dirigent également les organisations agricoles et qui en font des instruments de domination politique [11]. Les pratiques bonapartistes, celles qui ont assuré dans le Gers le durable succès de l'Empire, c'est-à-dire la mise en place de réseaux d'agents politiques auxquels on distribue places et faveurs ainsi que le développement d'une large clientèle électorale, sont utilisées par les radicaux. Si cet élément permet de comprendre le transfert des voix du bonapartisme vers le radicalisme, cette évolution ne peut s'expliquer non plus sans l'idée que les radicaux, comme les bonapartistes, cherchent à insuffler l'esprit de la démocratie directe qui séduit les paysans propriétaires [12] ; enthousiasme qui n'exclut pas le prudent calcul, chaque chef local s'attachant ainsi *« une clientèle nombreuse d'électeurs qui comptent beaucoup sur l'entregent du député, sur l'influence du futur ministre. [13] »* Un autre facteur explique le recul des droites, en l'occurrence la disparition presque totale de la grande propriété,

---

[9] *« Il y a chez nous beaucoup plus de bérets que de chapeaux »* note *La Bataille landaise* (in LERAT Serge [dir.], *Landes et Chalosses*, T. II, Pau, Société Nouvelle d'Éditions Régionales et de Diffusion, 1984, rééd. Pau, Éditions Cairn, 2010, p. 802).

[10] *L'Indépendance gasconne*, 29 juin 1913.

[11] C'est le cas de Tournan, fondateur de l'Union des Syndicats agricoles en 1904, de la Caisse de Réassurance des Mutuelles-Bétail en 1906, de la Mutuelle Agricole incendie de Gascogne en 1911, de la Fédération départementale des Syndicats d'élevage de la race bovine gasconne et président de la Caisse régionale du Crédit agricole en 1912.

[12] D'ailleurs, un journaliste républicain notait en 1904 : *« Les républicains du Gers, la plupart fils et petits-fils de bonapartistes, me semblent […] garder encore dans le sang peu ou prou de virus impérialiste. […] Ils restent entichés du pouvoir personnel. »* (in *L'Éclaireur du Gers*, 26 mai 1904).

[13] *Ibid.*

qui formait encore, dans quelques cantons, les assises de l'opinion conservatrice : avec la ruine de la bourgeoisie foncière, les dernières chances de la droite traditionnelle s'évanouissent.

Les électeurs bonapartistes ne deviennent pas tous radicaux. Certains se rallient à la droite pure. C'est autour du nationaliste Joseph Lasies que le parti conservateur reprend consistance à Condom ; à l'instar du Cassagnac des grandes années, Lasies réalise pleinement le type de chef politique populaire dans le département. Dans les Landes, c'est le général Jacquey, *« catholique et soldat »* comme le proclame l'inscription gravée sur sa stèle funéraire, qui représente pendant douze ans la droite nationaliste. Si, en Lot-et-Garonne, en dehors du « progressiste » Jean-Louis Dèche, le courant nationaliste n'arrive pas à avoir une grande audience lors des législatives, des élus locaux, tels le Dr Brugère et Fernand Botet de Lacaze par exemple, continuent à s'opposer à la République pendant les années 1900-1910. Le conservatisme semble cependant remplacer le royalisme. Le faible niveau des résultats de Léon Barbé en 1910 et 1914 (6%) laisse présumer une transformation profonde de l'électorat d'extrême droite. Lorsqu'il n'y a pas de candidat conservateur opposé à un républicain ou à un radical, les catholiques soutiennent davantage les modérés, comme c'est le cas en 1898 : à Agen, le républicain modéré Abel Montels recueille l'ensemble des voix conservatrices qui s'étaient portées en 1893 sur le royaliste Damase de Chaudordy. C'est cette même attitude électorale des droites qui permet aux progressistes du centre droit et du centre gauche de triompher des radicaux en 1902.

Même si la République est en marche, des grandes zones d'opinion ont été repérées tout au long de cette étude. Une géographie électorale est-elle possible ? *(annexes n°6-8)*. Certains territoires semblent ancrés à gauche, d'abord républicaine, puis soit radicale, soit centre gauche. C'est le cas des vallées du Lot et de la Garonne, d'une partie des pays de coteaux, du Néracais – hormis le canton de Francescas –, du canton de l'Isle-Jourdain dans l'arrondissement de Lombez, de Montréal, Condom et Valence dans celui de Condom, des deux cantons de la vallée du Gers, Lectoure et Fleurance, d'une grande partie de l'arrondissement d'Auch, de la Grande Lande, du pays de Born, de la région de Tartas et de Dax. En revanche, dans certains autres secteurs, les droites l'emportent constamment ou très régulièrement. Ainsi, dans le canton de Francescas, les droites sont victorieuses de 1871 à 1906. Elles restent également dominantes dans une grande partie des pays de coteaux : le pays de Serres (cantons de Prayssas, Laroque-Timbaut, Puymirol et Beauville), où la densité de population est très faible, est très traditionaliste, sous l'influence du comte d'Aymar d'Alby

de Chateaurenard, le conseiller général de Laroque [14]. Les terres de Mollasses sont aussi de tendance conservatrice : les cantons de l'Est (Villeréal, Monflanquin, Cancon, Castillonnès et Tournon) se sont montrés conservateurs durant tout le Second Empire et très modérés sous la IIIe République. La droite bonapartiste remporte en moyenne 50 à 60% des inscrits jusqu'en 1889. Même quand la République est établie en la personne de Georges Leygues, cette région continue à voter pour Hermann Sarrette. C'est dans les confins du nord de l'arrondissement que le poids de la tradition est le plus marqué (peut-être en raison du voisinage du Sarladais et du Quercy bonapartistes). La région forestière du sud-ouest du Lot-et-Garonne est particulière : au début de la IIIe République, les cantons de Houeillès, Mézin, Casteljaloux sont à droite. Alors que ces deux cantons évoluent vers les gauches [15], Houeillès reste conservateur jusqu'en 1898 [16]. Dans le cœur de la Gascogne, l'arrondissement de Lombez semble un des plus faciles espaces à caractériser : *« Vendée du Gers [17] »* en 1871, *« centre passionné de cléricalisme [18] »* en 1909, il apparaît toujours comme une forteresse de la droite conservatrice et catholique. En 1876, n'est-il pas le lieu de moindre effondrement du parti légitimiste alors pourtant presque partout écrasé dans le Gers ? Le canton de Lombez lui-même vote constamment pour les candidats des droites de 1849 à 1889, puis à nouveau en 1906. Le clergé y est très influent. À l'autre extrémité de l'arrondissement, le canton de Cologne apparaît comme moins favorable encore aux gauches : s'il a porté en 1889 au Conseil général pour la première fois un républicain (Dieuzaide), il se rallie au marquis de Pins, le futur député, en 1895 et lui reste fidèle jusqu'en 1913. Dans le canton voisin de Masseube de l'arrondissement de Mirande, c'est la famille des Gontaut-Biron qui y devient toute-puissante (un de ses membres, légitimiste rallie en 1876 la moitié des électeurs). En 1893-1895, le républicain très « pâle » Bibal commence à lui disputer la prépondérance, mais, au second tour de 1898 et en 1906 encore, le canton vote à droite. Les cantons de l'Armagnac (Aignan, Plaisance et Riscle) représentent, du moins les deux premiers, les pays « cassagnaquistes ». Aignan n'est rallié par Abel Gardey qu'en 1910 ; Plaisance réélit sans arrêt Paul de Cassagnac, puis son fils. Aux législatives, ces deux cantons votent toujours à droite, sauf en 1914 où il n'y a plus de véritable candidat de ce courant. Dans l'arrondissement de Condom, les trois cantons du Bas-

[14] En 1877, les conservateurs recueillent 59% des inscrits.

[15] Sous la pression des tacherons, bouchonniers, ouvriers qui représentent plus de 55% de la population active.

[16] Le radical Louis Lagasse y est élu député, tout comme en 1906 (avec 49% des inscrits).

[17] In *L'Avenir*, 5 octobre 1871.

[18] AD32, 1 M 221 : rapport du sous-préfet de Lombez au préfet du Gers (3 décembre 1909).

Armagnac (Cazaubon, Nogaro et Eauze) sont des cantons bonapartistes [19]. Nogaro est d'ailleurs toujours représenté au Conseil général en 1914 par un conservateur. Dans l'arrondissement de Lectoure, Miradoux est le canton le plus rebelle à la conquête républicaine. De même, le canton de Saint-Clar vote à droite jusqu'en 1910 et reste fidèle jusqu'à sa mort au bonapartiste Delpech-Cantaloup. Si Mauvezin se rallie en 1892-1893 et porte au Conseil général un républicain, il vote encore à droite au second tour de 1898 et en 1906. Dans l'arrondissement d'Auch, l'autorité des comtes de La Roque-Ordan, père et fils, conseillers généraux l'un après l'autre de 1852 à 1907, maintient le canton de Jegun dans le camp conservateur jusqu'aux élections législatives de 1893 et l'y fait revenir en 1898 au second tour et en 1902. Les cantons de Gimont et Saramon, voisins de l'arrondissement de Lombez, demeurent longtemps des cantons de droite. Saramon, dont Peyrusse reste conseiller général jusqu'en 1901, garde, même après cette date, une majorité anti-radicale en 1902, 1906, 1910 et se partage à peu près également en 1914 entre Samalens et Gardey. Dans les Landes, la région d'Armagnac, comme dans le département voisin du Gers, est conservatrice. Les cantons de Villeneuve-de-Marsan, Saint-Sever, Aire-sur-l'Adour demeurent fidèles aux droites. Les royalistes y trouvent de nombreux partisans. Les cantons d'Arjuzanx et de Gabarret restent longtemps favorables au bonapartisme. Quand Adhémar de Guilloutet ne se représente plus en 1898, c'est son petit-fils, Peyrebère, qui est élu en ayant conservé l'étiquette de son grand-père. La Chalosse, influencée par le clergé, est également une région très conservatrice. Dans les zones où le métayage prédomine (80% pour la Chalosse, 40% dans le canton de Houeillès…), les droites sont donc plébiscitées, les métayers étant sous la coupe du maître. Les nombreuses tentatives de pression électorale en attestent. Toutefois, quand les paysans propriétaires basculent du bonapartisme vers le radicalisme, les métayers deviennent, en majorité, plutôt sensibles aux thèses socialistes. La comparaison de nos cartes de répartition des voix, réalisées pour trois moments spécifiques [20] *(annexes n°6-8)*, montre bien que, si des cantons votent encore pour les droites en 1901-1902 (et davantage en 1902 qu'en 1901), celles-ci ont perdu du terrain par rapport aux années 1870.

[19] Cazaubon ne vote à gauche qu'aux législatives de 1893, puis en 1910, et ne nomme un conseiller général républicain qu'en 1907.

[20] 1871 : date des premières élections sous la IIIe République et prédominance des droites dans le cœur de la Gascogne ; 1880-1881 : malgré l'ancrage républicain, les droites résistent ; 1901-1902 : période où la défense religieuse devient une plateforme électorale au moment où nationalisme et radicalisme s'opposent.

Le déclin des conservateurs se traduit par des défaites électorales. Mais des territoires leur restent fidèles pendant de très nombreuses années. Nos trois cartes de répartition des voix en attestent. Pour autant, les résistances des antirépublicains passent par bien d'autres chemins. La presse des droites est en effet encore très solide. Le cœur de la Gascogne possède de grands polémistes antirépublicains, tels Paul de Cassagnac, et des journaux puissants, comme le *Journal de Lot-et-Garonne* par exemple. Dans les années 1910, dans les Landes, *La Nouvelle Chalosse* (à Saint-Sever) et *L'Avant-garde* (à Dax) s'affirment toujours comme franchement monarchistes. Le premier journal, dirigé par André de Laborde-Lassalle, président du comité royaliste des Landes, reprend souvent les thèses maurassiennes de l'Action française. Le second, catholique et nationaliste, dirigé par Rémy d'Avezac de Moran, défend les droits de *« Sa Majesté le roi Philippe VIII »*, attaque avec virulence la République, les francs-maçons et prône le régionalisme face à la centralisation jacobine du pouvoir républicain. Malgré leur longévité, ces journaux n'ont pas un tirage aussi important que les feuilles républicaines. Les deux réunis n'arrivent qu'à 1 250 exemplaires, alors que *Le Républicain landais* atteint à lui seul 1 300 exemplaires. Les journaux des droites sont surtout lus dans les vieilles cités et les bourgs aristocratiques comme Saint-Sever, Mugron, Montfort-en-Chalosse, dans les cantons du Tursan, dans certains villages proches de Dax. Ils pénètrent peu la Grande Lande radicale. Le personnel politique a bien compris l'intérêt de s'appuyer sur un journal : Henri de Cazenove de Pradines crée *L'Ami du Peuple* à l'occasion des législatives de 1893, Cornélis de Witt le *Réveil de Lot-et-Garonne* en 1889 puis *Le Paysan du Sud-Ouest* à partir de 1890… Tous ces organes ont des liens entre eux : par exemple, *L'Ami du Peuple* adhère à la pétition lancée par *Le Paysan du Sud-Ouest* en 1894 contre la baisse du prix du blé et du vin et contre les impôts trop lourds ; les lecteurs de *L'Avenir de Lot-et-Garonne* peuvent s'abonner à Agen dans les bureaux de ce journal au *Paysan du Sud-Ouest* de Tonneins. Les trois départements ont tous des rédacteurs de journaux influents et impliqués dans la vie politique : Paul de Cassagnac est certainement le plus connu à l'échelle nationale, mais Henri Noubel à Agen *(fig. 2, p. 70)*, Albini Gieure ou Rémy d'Avezac de Moran à Dax sont également très actifs. Un personnage nous paraît particulièrement intéressant, et pourtant méconnu : il s'agit du dynamique imprimeur Hazaël Labèque à Dax. C'est chez lui que sont tirés *L'Almanach rural*, quatre des six journaux conservateurs landais et une bonne partie de la presse religieuse, notamment tous les bulletins paroissiaux des années 1900-1910. Il est lui-même membre actif d'organisations catholiques, dont le Comité de l'Alliance catholique. Il est aussi le délégué départemental de la Ligue des Patriotes en 1901. La résistance à la République passe donc par ce type de personnalités qui créent ou animent des réseaux d'influence.

Dans les années 1870, les réseaux de sociabilité ont d'ailleurs constitué pour les conservateurs un bon moyen, si ce n'est d'agir sur l'opinion de l'ensemble de la population, au moins d'exister. La comparaison du nombre de cercles dans la ville d'Agen permet de voir que ce type de structure est, semble-t-il [21], délaissé par les hommes des droites à partir des années 1880, alors que les républicains en créent régulièrement :

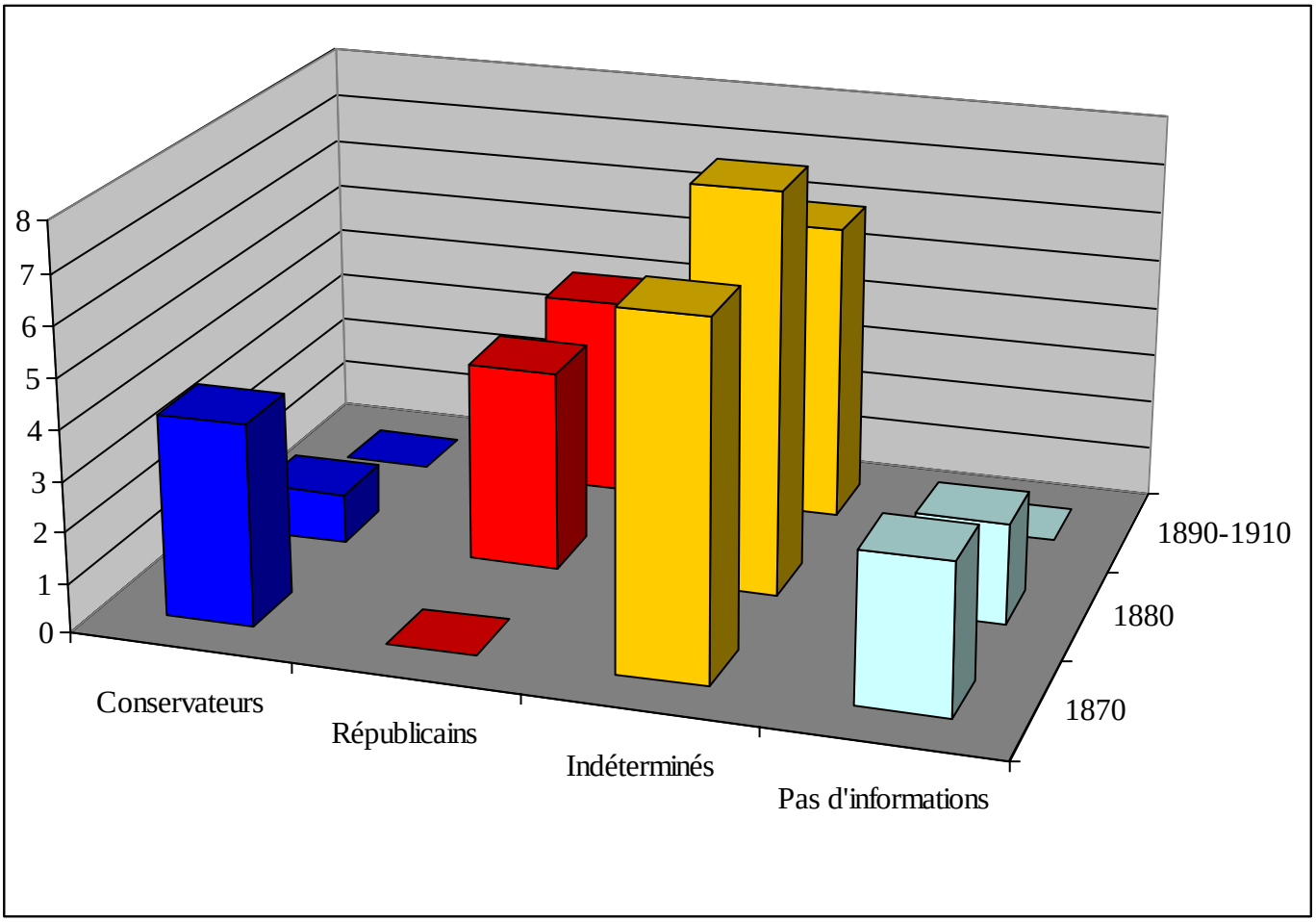

Fig. 23 : Évolution du nombre de cercles à Agen des années 1870 à 1910

D'autres types de structures permettent encore aux « blancs » de rester influents : sociétés agricoles pour maintenir leur rayonnement sur la paysannerie, réseaux congréganistes, sociétés de charité et de secours mutuel qui ont souvent une coloration politique… Les nobles disposent ainsi de nombreux moyens de se retrouver tout en servant leur cause, souvent en étroite association avec un clergé passionné de politique *(annexe n°5)*.

[21] Le nombre de cercles pour lesquels nous ne disposons pas d'informations précises constitue cependant une limite à des conclusions trop arrêtées.

Aussi, ne pas limiter l'analyse aux élections et aux programmes politiques permet-il, en déplaçant le curseur des critères, de mieux saisir les résistances des antirépublicains. L'affirmation que *« les extrémismes n'ont qu'exceptionnellement fait fortune […] entre 1871 et 1940* [22] *»* est vraie quand on ne lit que la traduction électorale de la force de ceux qui souhaitent le retour de la royauté ou de l'Empire. Mais l'étude des acteurs, des espaces et des sociabilités qui caractérisent les cultures antirépublicaines ainsi que la cartographie des lieux de ces cultures politiques variant les échelles permet de mettre au jour des informations plus fines. Il n'a pas toujours été aisé de retrouver la trace de tous ces éléments. Nous avons privilégié la cartographie pour la ville d'Agen *(annexe n°19)* car c'est la localité pour laquelle nous avons réussi à obtenir le plus de renseignements. Un véritable quartier « blanc » existe depuis la cathédrale Saint-Caprais au nord jusqu'au Petit Séminaire au sud. Le trajet de la Fête-Dieu passe bien évidemment à l'intérieur de ce quartier. Celui-ci constitue un conservatoire de la tradition (dans les années 1870, dix reposoirs jalonnent la procession) et un lieu d'influence (y sont installés les cercles conservateurs et les bureaux des journaux royalistes). Cette cartographie permet de témoigner que les « blancs » ne peuvent être réduits au monde des châteaux, même si de nombreuses personnalités antirépublicaines gasconnes sont des châtelains. Il serait intéressant de pouvoir appliquer la même enquête à la ville d'Auch, en plein cœur de la Gascogne bonapartiste. Mais les dossiers sur les cercles, les marques d'hostilité au 14-Juillet, les processions religieuses sont malheureusement très lacunaires pour cette localité. Dans tous les cas, le travail effectué sur la ville d'Agen permet également de compléter la carte élaborée par Bruno Dumons et Hilaire Multon portant sur les régions de culture politique « blanche » [23].

L'étude menée sur les résistances à la République dans le cœur de la Gascogne revêt par conséquent trois intérêts : la confirmation de certains éléments (l'importance de la noblesse dans les assemblées départementales dans les premiers temps de la IIIe République, la force du bonapartisme rural, l'évolution chronologique globale de l'ancrage républicain et du repli conservateur, essentiellement à partir des années 1890), la mise en valeur de la caractérisation

[22] JOURDAN Jean-Paul, « L'Aquitaine politique », in Équipe de Recherche en Histoire Politique Contemporaine, *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la IIIe République, 1870-1940 : portrait de groupe*, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995, p. 18-31, principalement p. 24.

[23] DUMONS Bruno et MULTON Hilaire, « Introduction », in Bruno Dumons et Hilaire Multon (dir.), *« Blancs » et contre-révolutionnaires en Europe. Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIIIe - début XXe siècles). France-Italie-Espagne-Portugal*, Rome, École Française de Rome, n°454, 2011, p. 1-25, précisément p. 25.

de territoires (la fidélité pendant une quarantaine d'années de certains cantons envers les anti-républicains, l'existence d'un quartier « blanc » au moins à Agen) et la mise au jour d'informations venant compléter ou nuancer, voire infirmer certaines théories. Un premier constat s'impose : les luttes contre la République ont plus d'influence quand elles émanent des droites que de l'extrême gauche. La faible industrialisation de la région et l'absence de grandes villes l'expliquent. C'est à Agen, fait méconnu, qu'est fondé le tout premier groupe de la Jeunesse royaliste dès 1882 ; d'où une plus facile implantation du mouvement dans les années 1890. Les royalistes n'ont à cette époque-là plus beaucoup d'élus, mais ils restent très engagés dans la lutte. Ce terreau monarchiste permet de comprendre aussi les faveurs données à l'Action française. Les graves crises politiques sont utilisées par les antirépublicains et, s'il est encore difficile de bien pouvoir mesurer toutes les répercussions du scandale de Panama et de l'affaire Dreyfus, ces moments sont exploités, notamment par la presse. En revanche, la crise boulangiste engendre des conséquences durables. On ne peut donc pas écrire à son propos, dans tous les cas pour le Lot-et-Garonne, qu'elle *« n'eut pas d'incidence dans ce département »* et qu'*« aucun des candidats royalistes ou bonapartistes n'invoqua l'étiquette révisionniste.* [24] *»* Le nationalisme et les ligues sont également plus importants dans la région qu'on ne l'a longtemps cru : la Ligue des Patriotes a des délégués, des candidats ; l'Action française implante plusieurs sections dès 1906. La mise au jour de ces groupes permet d'infirmer l'idée qui voulait qu'en Lot-et-Garonne tout au moins *« l'Action française s'installe tardivement, pas avant 1925* [25] *»*, et de mieux répondre à la question que s'était posée Carole Barbé : *« Pourquoi et comment un département traditionnellement laïque et républicain voit-il se développer les ligues pendant l'entre-deux-guerres ?* [26] *»* La lutte contre la République n'y est pas apparue après le premier conflit mondial ; elle est beaucoup plus ancienne. Et si le recours à la rue est parfois l'arme d'exaltés – bien souvent d'exaltées [27] –, il n'en reste pas moins la partie émergée de l'anti-républicanisme. Enfin, le rôle du clergé appa-

[24] ZAPATA Joseph, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République. Éléments d'analyse sociologique*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux I (Droit et Sciences économiques), 1973, p. 70.

[25] BARBÉ Carole, « Les ligues antiparlementaires à travers la vie politique du Lot-et-Garonne de l'entre-deux-guerres », in Hubert Delpont, Jean-Pierre Koscielniak et Bernard Lachaise [dir.], *Le Lot-et-Garonne au XXe siècle*, Actes de colloque [Agen/Nérac, 1997], Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1998, p. 105-125, principalement p. 107.

[26] *Ibid.*, p. 105.

[27] Mme de la Grandière à Saint-Sever en 1901, Mlles de Forcade à Sainte-Bazeille et Eulalie du Moulin de la Barthète à Aire-sur-l'Adour lors des inventaires de 1906…

raît d'une façon très forte : les interventions cléricales contre le régime républicain, contre ses symboles et contre la laïcisation de l'école sont particulièrement nombreuses *(annexe n° 5)*. Si leur influence réelle sur l'opinion des électeurs est plus difficile à mesurer [28], elles montrent dans tous les cas un engagement du clergé assez massif dans la volonté de résister à la République. En janvier 1913, le rédacteur du bulletin paroissial de Lavardac *Le Petit Glaneur* exhorte bien ses lecteurs à se méfier du régime et à organiser la résistance catholique : *« N'achetez jamais, ne lisez pas le mauvais journal qui attaque vos convictions religieuses. »* En mai 1914, il intervient dans le débat politique à l'approche de l'échéance électorale : *« L'heure arrive où il faudra choisir entre le catholicisme et le socialisme. »* Une autre façon pour les curés de lutter contre la République est aussi de prêcher dans la langue du peuple, la langue d'oc, parfois par nécessité pour être compris de leurs ouailles, souvent pour marquer un acte de résistance. Plusieurs personnalités sont remarquables de constance et de virulence : Mgr Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, l'abbé Mialhe, curé de Port-Sainte-Marie, l'abbé Rambaud, curé de Tonneins, candidat aux législatives de 1893…

Notre étude s'arrête en 1914 quand débute la Première guerre mondiale. Des lettres de soldats gascons nous indiquent que, même pendant le conflit, le culte du Sacré-Cœur connaît une progression : Lucien Mollé (de Lavardac), combattant au 89e Régiment d'infanterie, explique au curé de sa paroisse qu'il a *« fait réponse à l'œuvre du Sacré-Cœur* [29] *»* et qu'il préfère *« faire honneur à la belle médaille du Sacré-Cœur »* qu'il vient de recevoir qu'à celle *« donnée par [s]on bataillon.* [30] *»* Bien sûr faut-il replacer ces témoignages dans le contexte de découragement et d'angoisse que subissent les poilus pour qui la foi peut permettre de tenir, patriotisme et foi religieuse se rejoignant souvent dans la spiritualité au front. Mais ils montrent aussi que ceux qui étaient antirépublicains avant la guerre – c'est le cas de Lucien Mollé –, s'ils combattent pour sauver leur patrie, n'en deviennent pas républicains pour au-

[28] Mais ils savent user de pressions et de menaces sur leurs ouailles, en particulier les gens de la campagne. Le curé de Sanguinet (Landes) classe les familles selon leur fortune pour pouvoir recevoir une redevance. Lorsqu'un paroissien ose contester, il lui répond : *« Oh, vous êtes libre après tout, mais tôt ou tard, sachez bien, je vous attraperai. »* Aux enfants qui suivent le catéchisme, il leur répète : *« Vous savez que le Bon Dieu m'a envoyé à Sanguinet pour vous enseigner le catéchisme. Mais vous comprenez que je ne puis le faire pour rien. Chacun de vous m'apportera donc, pour me dédommager de mes peines, un petit sac de millet, et je tiens à vous dire que je ferai attention à ceux qui m'en apporteront le moins »* (in AD40, 5 V 1225 : lettre du maire de Sanguinet au préfet des Landes du 20 mars 1879).

[29] Lettre du 25 février 1917 (in *Le Petit Glaneur*, 1917).

[30] Lettre du 1er avril 1917(in *Le Petit Glaneur*, 1917).

tant. Pour les catholiques, ralliés ou non, les rendez-vous électoraux de l'immédiat après-guerre sont déterminants. Ils entretiennent l'espoir d'envoyer à la Chambre une majorité de réconciliation religieuse légitimée par les efforts consentis par tous dans les tranchées. Les consignes de vote sont unanimes dans les trois diocèses du cœur de la Gascogne [31] afin d'engager l'électorat catholique à se prononcer pour les candidats des listes républicaines d'Union à défaut de candidats ouvertement catholiques : *« Aucune alliance n'est permise avec les candidats qui veulent le maintien des lois de laïcité et de persécution religieuse. [32] »* L'évêque d'Agen prend soin de tracer la conduite des électeurs catholiques : *« voter pour les candidats catholiques ou libéraux s'il s'en présente ; dans le cas contraire, ne voter que pour des candidats au moins favorables à l'apaisement religieux. [33] »* En Lot-et-Garonne, sont ainsi soutenus par l'Église la candidature du Dr Uteau et celle de Fernand Botet de Lacaze, ancien conseiller général de Bouglon, toujours très impliqué dans les œuvres du diocèse. La liste catholique est toutefois largement battue dans le département, alors que les résultats du scrutin national sont à la hauteur des espérances nourries par l'Église – et rééquilibrent les forces entre les droites et les gauches ailleurs dans le Sud-Ouest. Pour les antirépublicains du cœur de la Gascogne, qui ont notamment refondé des sections de l'Action française [34] – à Dax, Saint-Sever, Nérac, Agen, Marmande, Villeneuve-sur-Lot –, c'est le régime de Vichy qui permet la réalisation de leurs espérances : *« La République est morte et bien morte ; grâce à Dieu, nous ne vivrons plus sous ce régime infect [35] »* peut alors lâcher Henri Botet de Lacaze, maire de Labastide-Castel-Amouroux, président de la section occitane du Jasmin d'Argent à Agen et neveu de Fernand Botet de Lacaze…

[31] *Cf.* KNERR Frédéric, « Bolcheviks et calotins. Regards croisés sur la presse communiste et la presse catholique en Lot-et-Garonne dans l'immédiat après-guerre (1919-1922) », in *Bulletin des Amis du Vieux Nérac*, n°49, 2013, p. 117-137, principalement p. 128-130.

[32] Propos de l'archevêque de Toulouse, in *La Croix de Lot-et-Garonne*, 16 novembre 1919.

[33] *La Croix de Lot-et-Garonne*, 26 octobre/2 novembre 1919.

[34] AD47, 1 M 628 ; AD40, 1 M 161.

[35] In KOSCIELNIAK Jean-Pierre, *Collaboration et épuration en Lot-et-Garonne. 1940-1945*, Nérac, Éditions d'Albret, 2003, p. 82.

Les résistances à la République dans le cœur de la Gascogne

(Gers, Landes, Lot-et-Garonne)

de 1870 à 1914

Volume 4 : ANNEXES

Annexes

Annexes d'exploitation

Annexe n°1


Le cœur de la Gascogne :
présentation géographique
LOT-ET-
GARONNE
LANDES
GERS
DURAS
BERGERACOIS
PERIGORD
NOIR
COTEAUX NORD
DU LOT-ET-GARONNE
COTEAUX
BORDURE
DE
LANDES
PLAINE DU LOT
PLAINE DE LA GARONNE
PAYS DE
SERRES
CAUSSES DE
GRAMAT
PAYS DE
BORN
GRANDE
LANDE
GRANDE
LANDE
COTEAUX
NERACOIS
PETITES LANDES
DE ROQUEFORT
LANDES
LECTOUROIS
MARENSIN
MARSAN
BAS
ARMAGNAC
TENAREZE
CONDOMOIS
MARENNE
CHALOSSE
PAYS
ARMAGNAC
PAYS
DE
GOSSE
TURSAN
SEIGNANX
VALLEE DU GAVE
DE PAU
HAUT ARMAGNAC
ASTARAC
0
50 km

Annexe n°2

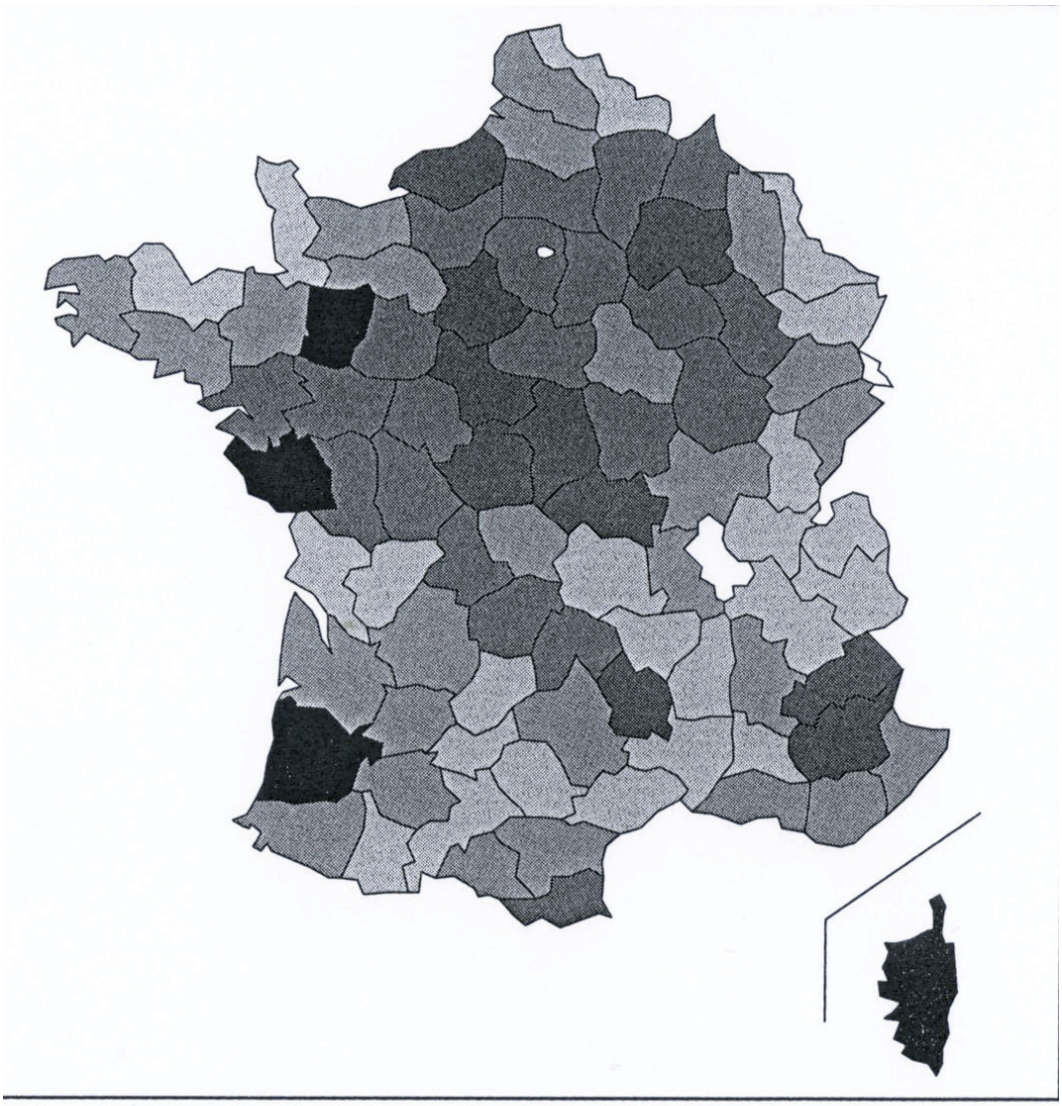

Superficie moyenne des exploitations (en hectares) :

1,8 - 4,3	7 - 8,99	11 - 13
5 - 6,99	9 - 10,99	13,6 - 18

moyenne France : 8,20

(in MAYAUD Jean-Luc, *La Petite Exploitation rurale triomphante : France, XIXe siècle*, Paris, Belin, 1999,p. 56)

Annexe n°3

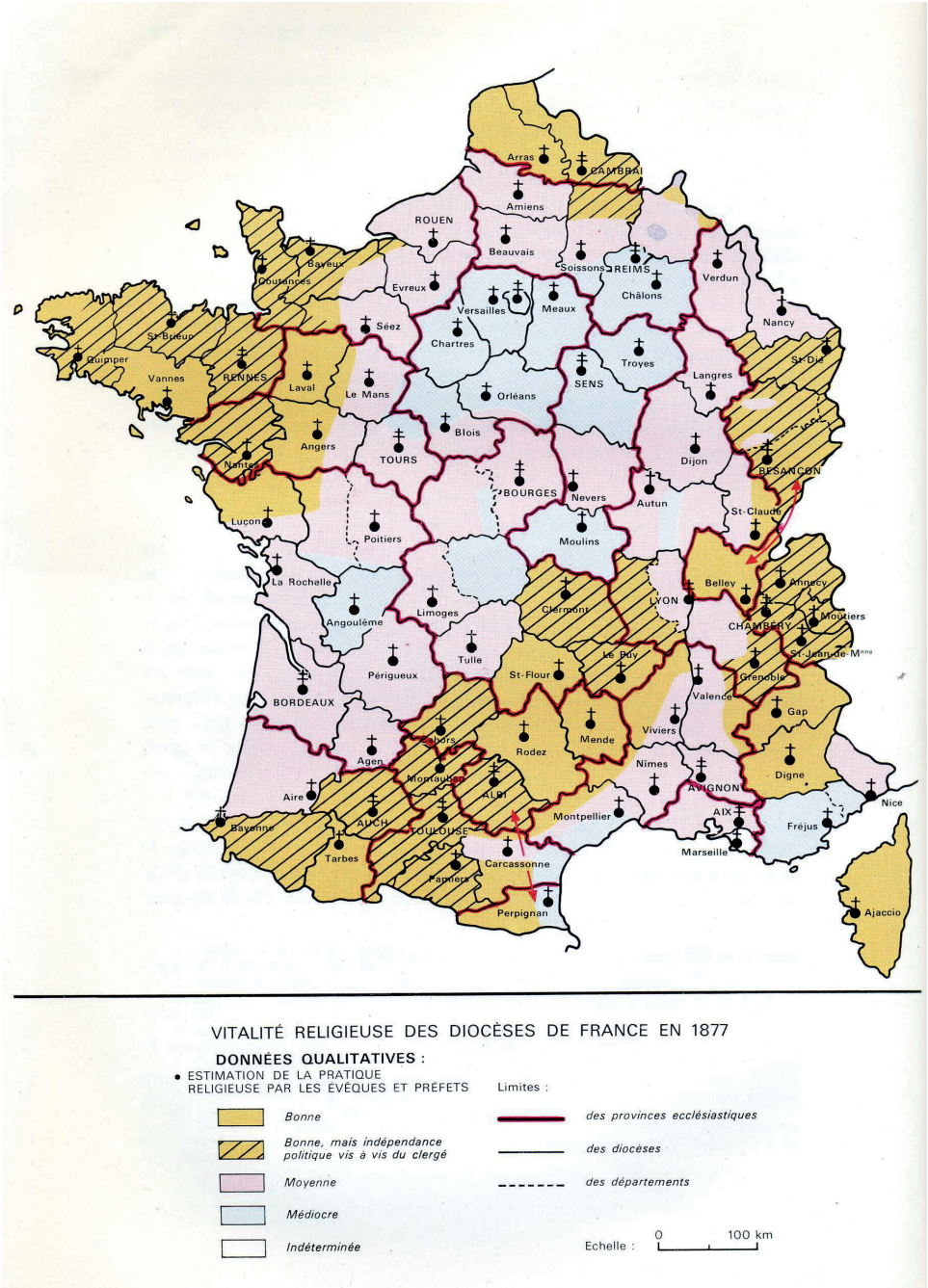

VITALITÉ RELIGIEUSE DES DIOCÈSES DE FRANCE EN 1877

DONNÉES QUALITATIVES :

• ESTIMATION DE LA PRATIQUE RELIGIEUSE PAR LES ÉVÊQUES ET PRÉFETS

- *Bonne*
- *Bonne, mais indépendance politique vis à vis du clergé*
- *Moyenne*
- *Médiocre*
- *Indéterminée*

Limites :

- *des provinces ecclésiastiques*
- *des diocèses*
- *des départements*

Echelle : 0 — 100 km

(in GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe République. 1870-1883*, Paris, Hachette, 1967)

Annexe n°4

CAPACITÉS DE RÉSISTANCE DES DIOCÈSES À LA LAÏCISATION (1879-1893)

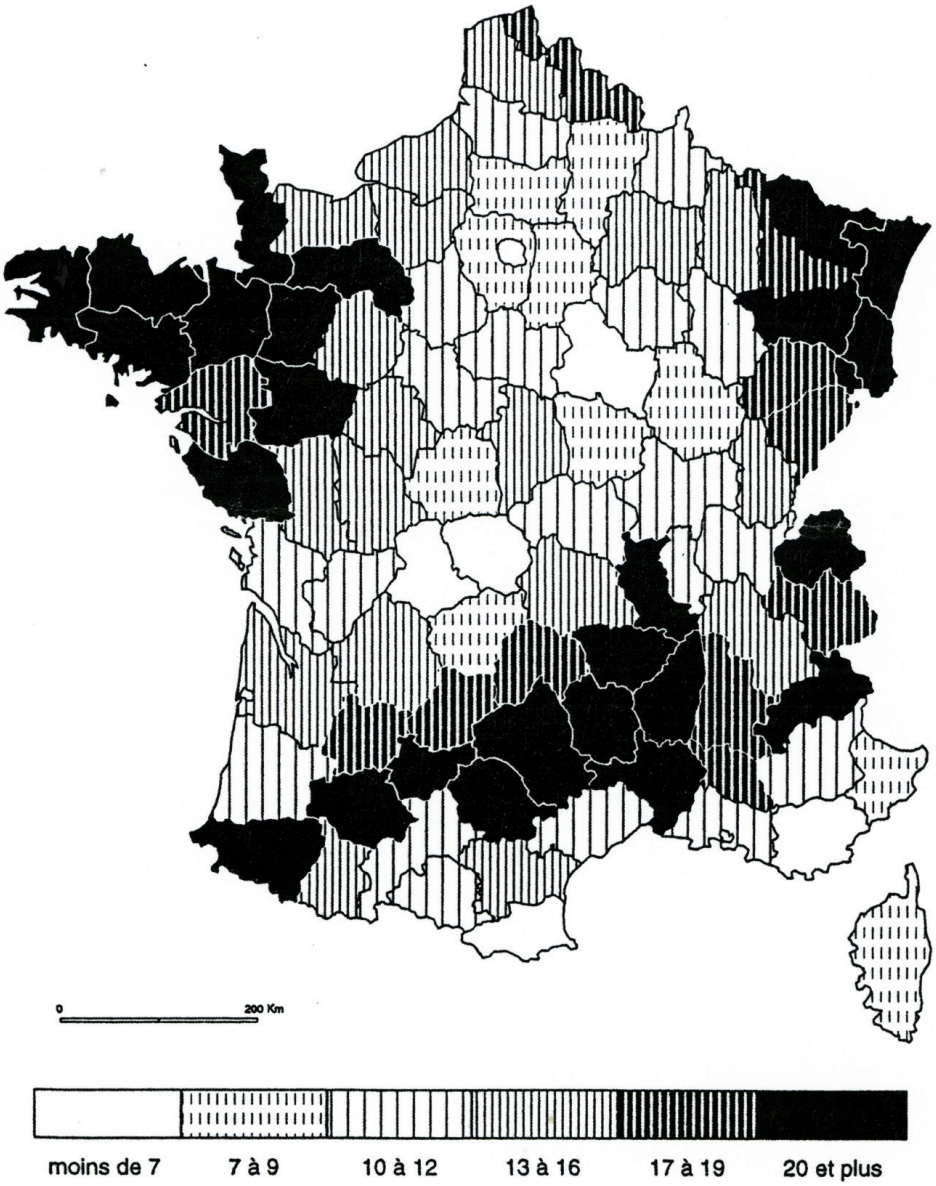

(in CHOLVY Gérard, « Face à la sécularisation de l'enseignement primaire : une analyse quantitative des capacités de résistance des diocèses français (1879-1893) », in *TREMA*, IUFM de Montpellier, n°12-13, décembre 1997, p. 23)

Annexe n°5

Interventions cléricales antirépublicaines dans le cœur de la Gascogne

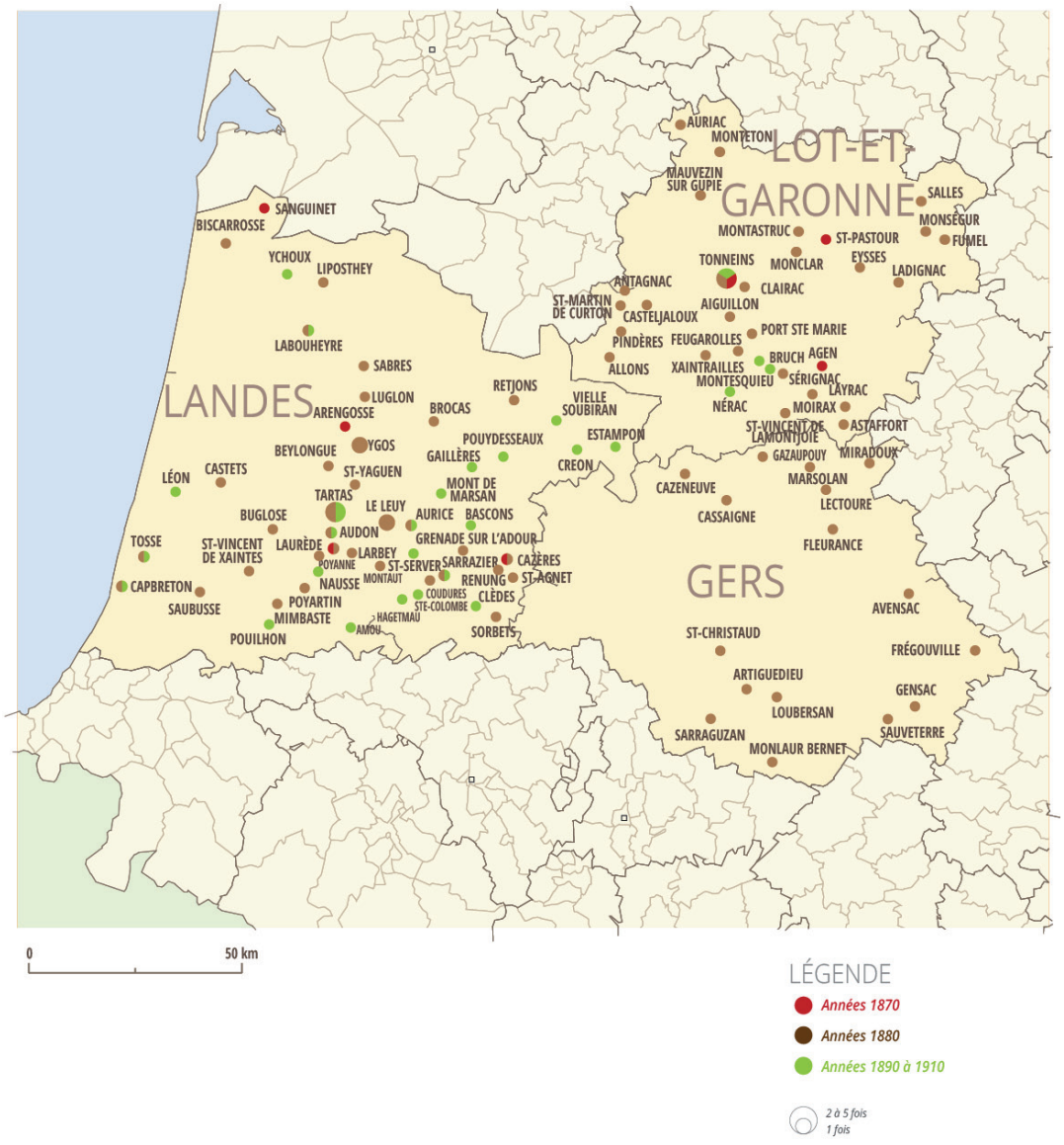

Annexe n°6

Répartition des voix dans le cœur de la Gascogne lors des cantonales d'octobre 1871

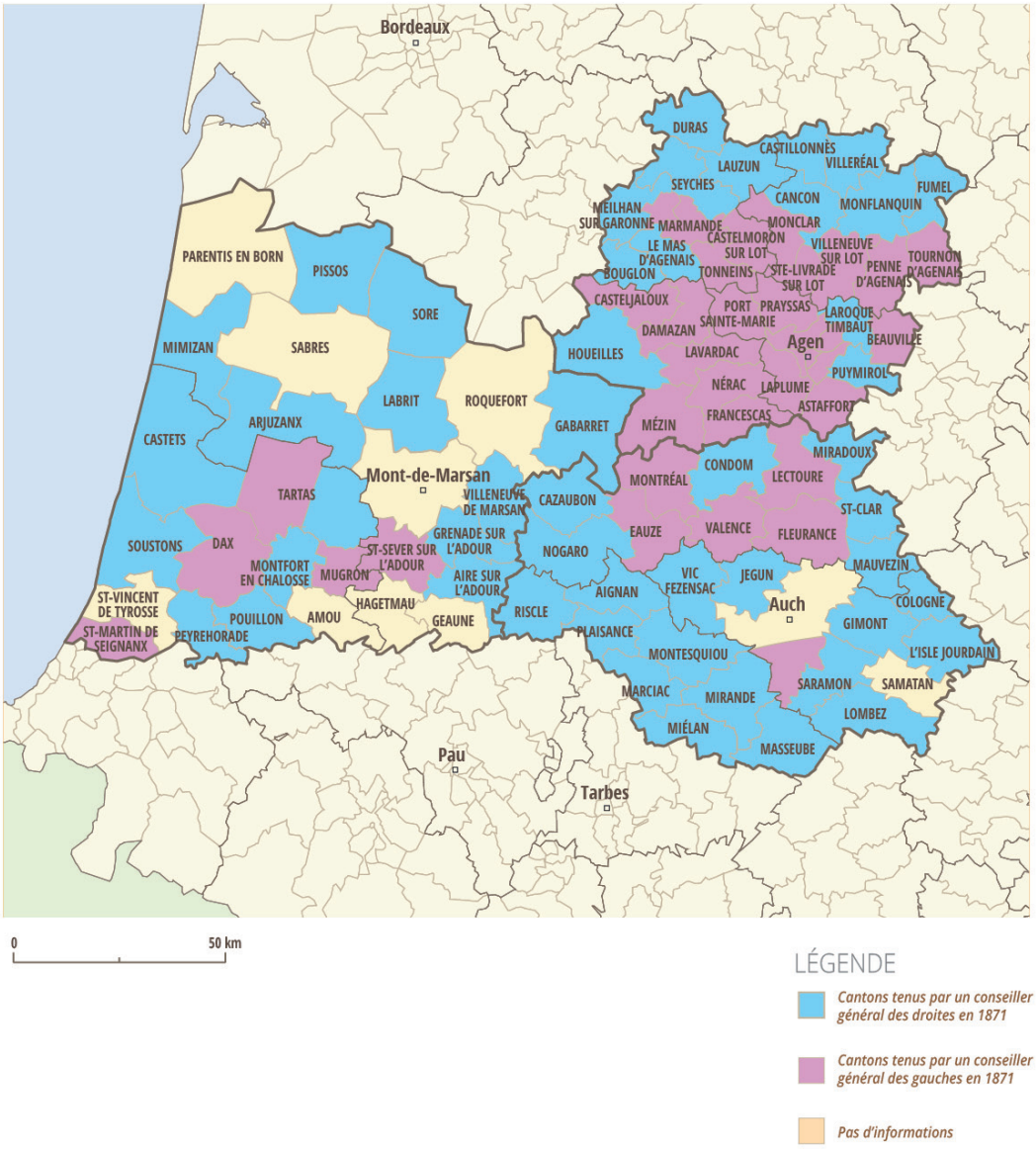

Annexe n°7

Répartition des voix des droites dans le cœur de la Gascogne en 1880-1881

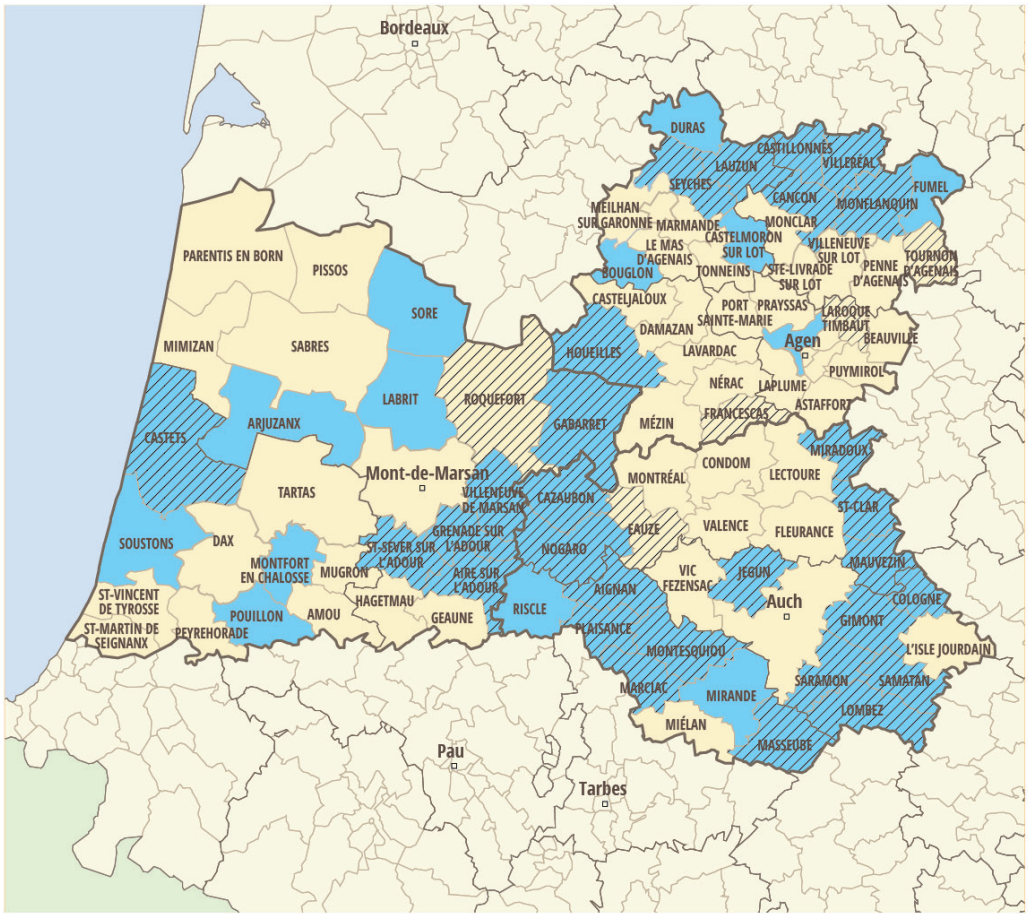

Annexe n°8

Répartition des voix des droites dans le cœur de la Gascogne en 1901-1902

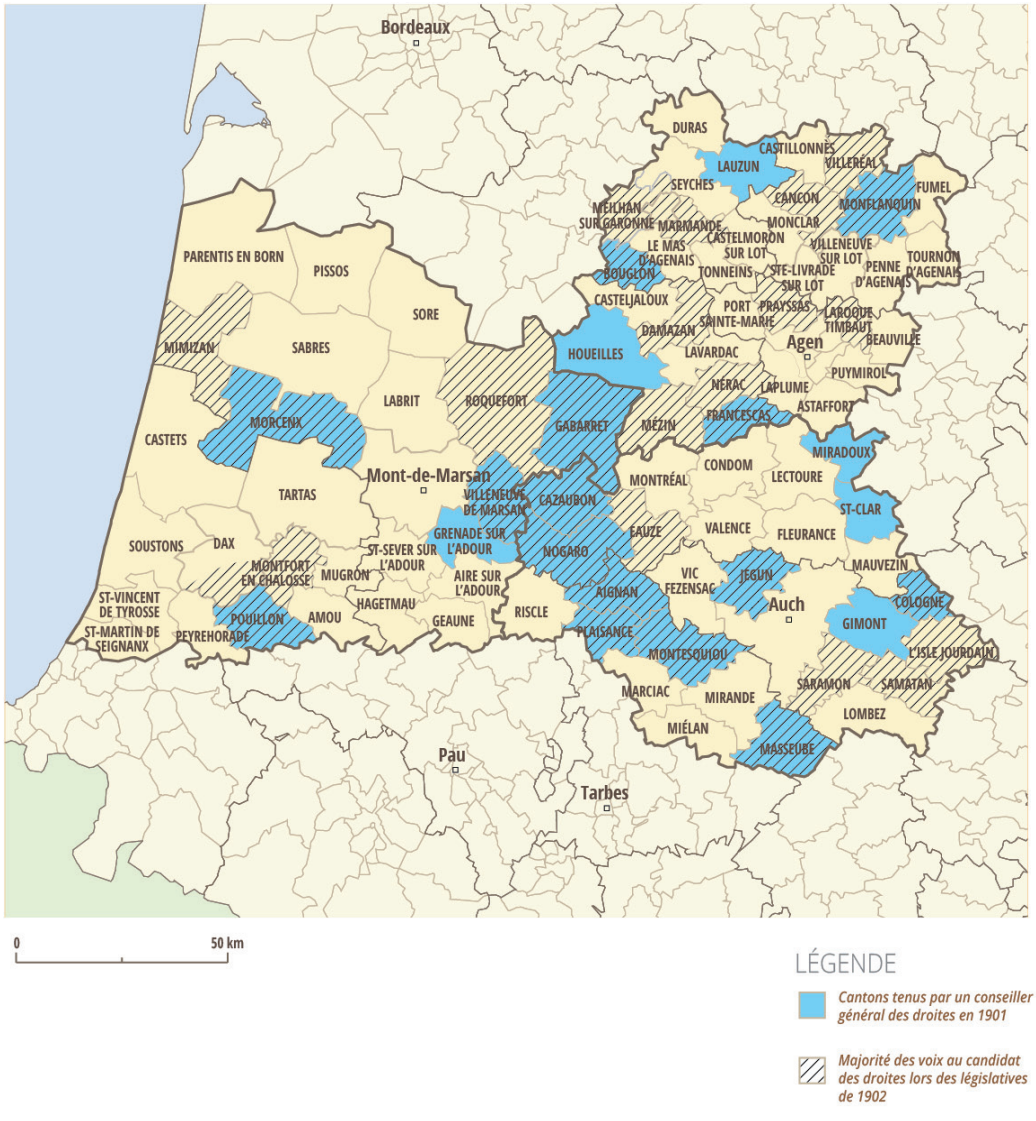

Annexe n°9 (a) : Les conseillers généraux du Gers en 1870 et en 1871

Cantons	Élus conservateurs en 1870	Élus conservateurs en 1871	Élus républicains en 1870	Élus républicains en 1871
Arr. de Auch				
Auch-nord			Bories, Jules	Bories, Jules
Auch-sud			David, Jean	David, Jean
Gimont	Comte de Mauléon	Sevin, Adrien (de) *(bonapartiste)*		
Jegun	La Roque-Ordan (comte de) *(légitimiste)*	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*		
Saramon	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*		
Vic-Fezensac	Rivière, Henri (de)	Rivière, Henri (de)		
Arr. de Condom				
Condom	Péraldi, H. (de) *(bonapartiste)*	Péraldi, H. (de) *(bonapartiste)*		
Cazaubon	Abbadie de Barrau, Félix (d') *(légitimiste)*	Abbadie de Barrau, Félix (d') *(légitimiste)*		
Eauze	Tourné			Larrieu
Montréal	Saint-Etienne			Sansot
Nogaro	Clarens, Alfred (de)	Clarens, Alfred (de)		
Valence			Duprom	Duprom
Arr. de Lectoure				
Lectoure	Guilhon			Descamps
Saint-Clar	Delpech-Cantaloup, Jules *(bonapartiste)*	Delpech-Cantaloup, Jules *(bonapartiste)*		
Fleurance			Denjoy, Justin	Denjoy, Justin
Mauvezin	Duffourc	Candelon *(bonapartiste)*		
Miradoux	Le comte de Grossolles-Flamarens	Courrent *(bonapartiste)* (1871)		
Arr. de Lombez				
Lombez	Fauré, Justin *(bonapartiste)*	Fauré, Justin *(bonapartiste)*		
Cologne	Le marquis de Pins	Calmels-Suntis (de)		
L'Isle-Jourdain	Lamothe	Cavaré, Paul		

Samatan	Le marquis de Castelbajac			Brocas
Arr. de Mirande				
Mirande	Cénac-Moncaut	Seillan, Jules *(bonapartiste)*		
Aignan	Cassagnac, Bernard-Adolphe (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Bernard-Adolphe (de) *(bonapartiste)*		
Marciac	Aran-Audirac de Seuriac (d')	Aran-Audirac de Seuriac (d')		
Masseube	Demonts	Gontaud-Biron (de) *(légitimiste)*		
Miélan	Dagé			Luro, Victor
Montesquiou	Daste	Thézan (de) *(légitimiste)* (1871)		
Plaisance	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*		
Riscle	Lacave-Laplagne, Louis *(orléaniste)*	Lacave-Laplagne, Louis *(orléaniste)*		
Total	25 (?)/29	20/29	4 (?)/29	9/29

Annexe n°9 (b) : Les conseillers généraux des Landes en 1870 et en 1871

Cantons	Élus conservateurs en 1870	Élus conservateurs en 1871	Élus républicains en 1870	Élus républicains en 1871
Arr. de Mont-de-Marsan				
Arjuzanx	Joseph Roquebert	Joseph Roquebert		
Gabarret	Adhémar de Guilloutet *(bonapartiste)*	Adhémar de Guilloutet *(bonapartiste)*		
Grenade-sur-l'Adour	Dosque-Moras	de Dampierre *(légitimiste)*		
Labrit	Paul Duboscq	Paul Duboscq		
Mimizan	Jean Gaston	Jean Gaston		
Mont-de-Marsan	Victor Duruy	Antoine Lacaze		
Parentis-en-Born	Gazailhan	Gazailhan		
Pissos	Émile Castaignède *(bonapartiste)*	Émile Castaignède *(bonapartiste)*		
Roquefort	Louis Labarchède	Louis Labarchède		
Sabres	Aurélien Castaignède	Aurélien Castaignède		
Sore	Léon Bacque	Léon Bacque		
Villeneuve-de-Marsan	de Ravignan *(légitimiste)*	de Ravignan *(légitimiste)*		
Arr. de Saint-Sever				
Aire-sur-l'Adour	de Laborde *(légitimiste)*	de Laborde *(légitimiste)*		
Amou	baron Anatole de Claye *(légitimiste)*	général Beauchamp		
Geaune	L'Huillier	Gaye		
Hagetmau	Pierre-Hippolyte Duboy	Pierre-Hippolyte Duboy		
Mugron	Bevea Serros			Alfred de Cès Caupenne
Saint-Sever	Castandet			Victor Lefranc
Tartas-Est		Léon de Chauton	Albert Boucau	
Tartas-Ouest	de Giraud			Dr Tartas
Arr. de Dax				
Castets	Louis Turpin	Louis Turpin		

Dax			Darracq	Loustalot, Gustave
Montfort-en-Chalosse	baron de Behr	baron de Behr		
Peyrehorade	Édouard Vivensang	Édouard Vivensang		
Pouillon	baron de Cardenau *(légitimiste)*	baron de Cardenau *(légitimiste)*		
Saint-Martin de Seignanx			Baron	Léglise aîné
Saint-Vincent de Tyrosse	Devert			Jacques Dubois
Soustons	Auguste Darricau	Auguste Darricau		
Total	25 (?)/28	22 (?)/28	3 (?)/28	6 (?)/28

Annexe n°9 (c) : Les conseillers généraux du Lot-et-GAronne en 1870 et en 1871

Cantons	Élus conservateurs en 1870	Élus conservateurs en 1871	Élus républicains en 1870	Élus républicains en 1871
Arrondissement d'Agen				
Agen (1er canton)	Aunac, Félix [1] *(bonapartiste)*			Magen, Eugène
Agen (2e canton)	Baze, Jean *(orléaniste)*			Nelson Lanes
Astaffort			Lafitte de Lajoannenque, Gustave (de)	Lafitte de Lajoannenque, Gustave (de)
Beauville	Noubel, Henri *(bonapartiste)*			Marquès, Félix
Laplume	Dumon, Géraud			Désalos
Laroque-Timbaut	Aymar d'Alby (d') marquis de Châteaurenard *(royaliste)*	Aymar d'Alby (d') marquis de Châteaurenard *(royaliste)*		
Port-Sainte-Marie	Merle de Massonneau, Jean-Antoine *(bonapartiste)*			Charbouneau, Daniel
Prayssas	Frémont			Lacoste, Jean
Puymirol	Belloc, Amédée *(bonapartiste)*	Belloc, Amédée *(bonapartiste)*		
Arr. de Marmande				
Bouglon	Bastard d'Estang, Octave (comte de) *(bonapartiste)*	Bastard d'Estang, Octave (comte de) *(bonapartiste)*		
Castelmoron	Gervain, Émile (de) (royaliste)			Boudet, Gaston
Duras	Béchade, Armand	Belleaud, Louis *(bonapartiste)*		
Lauzun	Manin, Jules *(bonapartiste)*	Manin, Jules *(bonapartiste)*		

[1]. Selon le tableau dressé par Louis Girard, aucun conseiller général de Lot-et-Garonne en 1870 n'appartient au milieu d'affaires (manufacturiers, banquiers, négociants). Or, Félix Aunac est bien banquier (GIRARD Louis, PROST Antoine et GOSSEZ Rémi, *Les conseillers généraux en 1870. Étude statistique d'un personnel politique*, Paris, PUF (Travaux du Centre de Recherches sur l'Histoire du XIXe siècle), 1967, p. 45).

Marmande	Boisvert, Charles *(bonapartiste)*			Faye, Léopold
Mas d'Agenais	Lançon de Laustière, Arnaud (de)	Luppé, Olivier (de) *(royaliste)*		~~Tréjeaut~~ (invalidé dès 1871)
Meilhan	Dan Lawton *(bonapartiste)*	Dan Lawton *(bonapartiste)*		
Seyches	Richemont L.-G. (vicomte de) *(royaliste)*	Richemont L.-G. (vicomte de) *(royaliste)*		
Tonneins	La Bruyère (de)			Pomarède, Alexandre
Arr. de Nérac				
Casteljaloux	Drouilhet de Sigalas, Sylvestre (vicomte) *(royaliste)*			Martin, Raymond
Damazan	Sallèles, Paul			Dupuy
Francescas	général de Gondrecourt *(légitimiste)*			Monthus, Ferdinand
Houeillès	Dollfus, Camille *(bonapartiste)*	Dollfus, Camille *(bonapartiste)*		
Lavardac	Batz de Trenquelléon, Léopold (de) *(royaliste)*			Monthus, Émile *(1871-1871)* puis Chevalier, Pierre
Mézin	Comin, Joseph			Dat, Paul
Nérac			Saint-Gresse, Charles (de)	Fallières, Armand
Arr. de Villeneuve/Lot				
Cancon	Lafaurie, Jean-Jacques *(bonapartiste)*	Lafaurie, Jean-Jacques *(bonapartiste)*		
Castillonnès	Baillet (baron de) *(légitimiste)*	Baillet (baron de) *(légitimiste)*		
Fumel	Fournié-Gorre *(royaliste)*	Fournié-Gorre *(royaliste)*		
Monclar	Bonneton, C.			Pons, Louis
Monflanquin	Sarrette, Hermann *(bonapartiste)*	Sarrette, Hermann *(bonapartiste)*		
Penne d'Agenais	Pagua, Antoine			Laporte, Édouard
Sainte-Livrade-sur-Lot	Belloc, François			Chable
Tournon-d'Agenais			Antenet, Antoine	Carrère, Alphonse

Villeneuve-sur-Lot	Delsol, Louis			Soulhiol, Clodomir
Villeréal	Besse, Pierre *(bonapartiste)*	Besse, Pierre *(bonapartiste)*		
Total	32/35	13 (puis 14)/35	3/35	22 (puis 21)/35

Annexe n°10 (a) : Les conseillers généraux du Gers en 1880 et en 1883

Cantons	Élus conservateurs en 1880	Élus conservateurs en 1883/1884	Élus républicains en 1880	Élus républicains en 1883/1884
Arr. de Auch				
Auch-nord			Compans	Aucoin
Auch-sud			Sancet	Sancet
Gimont	Sevin, Adrien (de) *(bonapartiste)*	Sevin, Adrien (de) *(bonapartiste)*		
Jegun	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*		
Saramon	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)* (1864)		
Vic-Fezensac			Meilhan	Meilhan
Arr. de Condom				
Condom			Larroche	Thore
Cazaubon	Lascourrèges *(bonapartiste)*	Lascourrèges *(bonapartiste)*		
Eauze			Larrieux	Larrieux
Montréal			Sansot	Sansot
Nogaro	Cazes *(bonapartiste)*	Cazes *(bonapartiste)*		
Valence			Duprom	Duprom
Arr. de Lectoure				
Lectoure			Barrau (de)	Barrau (de)
Saint-Clar	Delpech-Cantaloup, Jules *(bonapartiste)*	Delpech-Cantaloup, Jules *(bonapartiste)*		
Fleurance			Denjoy, Justin	Denjoy, Justin
Mauvezin	Candelon *(bonapartiste)*	Candelon *(bonapartiste)*		
Miradoux	Courrent *(bonapartiste)*	Courrent *(bonapartiste)*		
Arr. de Lombez				
Lombez	Fauré, Justin *(bonapartiste)*	Fauré, Justin *(bonapartiste)*		
Cologne	Décepts, fils (Edouard) *(bonapartiste)*	Décepts, fils *(bonapartiste)*		

L'Isle-Jourdain			Cavaré, Paul	Cavaré, Paul
Samatan	Décepts, père (Cyrille) *(bonapartiste)*	Décepts, père *(bonapartiste)*		
Arr. de Mirande				
Mirande	Seillan, Jules *(bonapartiste)*	Seillan, Jules *(bonapartiste)*		
Aignan	Cassagnac, Georges (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Georges (de) *(bonapartiste)*		
Marciac	Cols *(bonapartiste)*	Cols *(bonapartiste)*		Luro
Masseube	Gontaud-Biron (de) *(légitimiste)*	Gontaud-Biron (de) *(légitimiste)*		
Miélan			Luro	Donat
Montesquiou	Thézan (de) *(légitimiste)*	Thézan (de) *(légitimiste)*		
Plaisance	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*		
Riscle	Lacave-Laplagne			Lannes de Montebello
Total	17/29	17/29	12/29	10/29

Annexe n°10 (b) : Les conseillers généraux des Landes en 1880

Cantons	Élus conservateurs en 1880	Élus républicains en 1880
Arr. de Mont-de-Marsan		
Arjuzanx	Roquebert, Joseph *(bonapartiste)*	
Gabarret	Guilloutet, Adhémar (de) *(bonapartiste)*	
Grenade-sur-l'Adour	Dampierre, Élie (de) *(légitimiste)*	
Labrit	Duboscq, Paul *(bonapartiste)*	
Mimizan		Froustey, Jean
Mont-de-Marsan		Lacroix, Adrien
Parentis-en-Born		Gazailhan
Pissos		Balhadère
Roquefort	Gaube, Alcide *(bonapartiste)*	
Sabres		Sarran
Sore	Bacque, Léon *(orléano-bonapartiste)*	
Villeneuve-de-Marsan	Ravignan, Gustave (de) *(légitimiste)*	
Arr. de Saint-Sever		
Aire-sur-l'Adour		Lourties, Victor
Amou		Saint-Jean-Tauziet
Geaune	L'Huillier	
Hagetmau	Duboy, Pierre-Hippolyte	
Mugron		Cès Caupenne, Alfred (de)
Saint-Sever	Faton de Favernay, Henri *(bonapartiste)*	
Tartas-Est		Navarre, Théodore
Tartas-Ouest		Dr Tartas

Arr. de Dax		
Castets	Boulart, Charles *(bonapartiste)*	
Dax		Loustalot, Gustave
Montfort-en-Chalosse	Laborde, Henri (de) *(bonapartiste)*	
Peyrehorade		Delucq
Pouillon	Cardenau, Alexandre (de) *(légitimiste)*	
Saint-Martin de Seignanx	Trubert, Eugène *(orléano-bonapartiste)*	
Saint-Vincent de Tyrosse		Lafitte, Théodore
Soustons	Darricau, Auguste *(bonapartiste)*	
Total	15/28	19/28

Annexe n°10 (c) : Les conseillers généraux du Lot-et-Garonne en 1877 et en 1880

Cantons	Élus conservateurs en 1877	Élus conservateurs en 1880	Élus républicains en 1877	Élus républicains en 1880
Arrondissement d'Agen				
Agen (1er canton)	Aunac, Félix *(bonapartiste)*	Aunac, Félix *(bonapartiste)*		
Agen (2e canton)			Lanes, Edmond	Lanes, Edmond
Astaffort			Lafitte de Lajoannenque, Gustave (de)	Lafitte de Lajoannenque, Gustave (de)
Beauville			Marquès, Félix	Marquès, Félix
Laplume			Désalos	Désalos
Laroque-Timbaut			Danty	Danty
Port-Sainte-Marie			Charbouneau, Daniel	Charbouneau, Daniel
Prayssas			Lacoste, Jean	Lacoste, Jean
Puymirol	Belloc, Amédée *(bonapartiste)*			Soubiran, Jean
Arr. de Marmande				
Bouglon	Bastard d'Estang, Octave (comte de) *(bonapartiste)*	Bastard d'Estang, Octave (comte de) *(bonapartiste)*		
Castelmoron	Bransoulié, Valentin *(orléaniste)*	Bransoulié, Valentin *(orléaniste)*		
Duras	Belleaud, Louis *(bonapartiste)*	Belleaud, Louis *(bonapartiste)*		
Lauzun	Manin, Jules *(bonapartiste)*	Manin, Jules *(bonapartiste)*		
Marmande			Faye, Léopold	Faye, Léopold
Mas d'Agenais	Luppé, Olivier (de) *(royaliste)*			Schneider
Meilhan			Marrot, Adolphe	Marrot, Adolphe
Seyches	Boisvert, Charles *(bonapartiste)*	Boisvert, Charles *(bonapartiste)*		
Tonneins			Pomarède, Alexandre	Pomarède, Alexandre
Arr. de Nérac				
Casteljaloux			Martin, Raymond	Martin, Raymond

Damazan			Dupuy, Maurice	Dupuy, Maurice
Francescas	général de Gondrecourt *(légitimiste)*			Mondenard, Alphonse (de)
Houeillès	Dollfus, Camille *(bonapartiste)*	Dollfus, Camille *(bonapartiste)*		
Lavardac			Chevalier, Pierre	Chevalier, Pierre
Mézin			Dat, Paul	Dat, Paul
Nérac			Fallières, Armand	Fallières, Armand
Arr. de Villeneuve/Lot				
Cancon	Lafaurie, Jean-Jacques *(bonapartiste)*	Lafaurie, Jean-Jacques *(bonapartiste)*		
Castillonnès	Baillet (baron de) (légitimiste) *(→ 1880)*	Gironde (de) *(royaliste)*		
Fumel	Fournié-Gorre *(royaliste)*	Fournié-Gorre *(royaliste)*		
Monclar			Pons, Louis	Pons, Louis
Monflanquin	Sarrette, Hermann *(bonapartiste)*	Sarrette, Hermann *(bonapartiste)*		
Penne d'Agenais			Laporte, Édouard	Laporte, Édouard
Sainte-Livrade-sur-Lot			Chable, François	Chable, François
Tournon-d'Agenais	Southard, Henri *(orléaniste)*			Roux, Pierre *(1877 → 1896)*
Villeneuve-sur-Lot			Carles, Henri	Carles, Henri
Villeréal	Besse, Pierre *(bonapartiste)*	Besse, Pierre *(bonapartiste)*		
Total	16/35	12/35	19/35	23/35

Annexe n°11 (a) : Les conseillers généraux du Gers en 1883/1884 et en 1886

Cantons	Élus conservateurs en 1883/1884	Élus conservateurs en 1886	Élus républicains en 1883/1884	Élus républicains en 1886
Arr. de Auch				
Auch-nord			Aucoin	Aucoin
Auch-sud			Sancet	Ferraboue, Eugène (de)
Gimont	Sevin, Adrien (de) *(bonapartiste)*	Sevin, Adrien (de) *(bonapartiste)*		
Jegun	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*		
Saramon	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*		
Vic-Fezensac		Clarac *(bonapartiste)*	Meilhan	
Arr. de Condom				
Condom			Thore	Boué
Cazaubon	Lascourrèges, Paul *(bonapartiste)*	Lascourrèges, Paul *(bonapartiste)*		
Eauze		Daynaud *(bonapartiste)*	Larrieux	
Montréal			Sansot (	Sansot
Nogaro	Cazes *(bonapartiste)*	Cazes *(bonapartiste)*		
Valence			Duprom	Duprom
Arr. de Lectoure				
Lectoure		Belliard *(bonapartiste)*	Barrau (de)	
Saint-Clar	Delpech-Cantaloup, Jules *(bonapartiste)*	Delpech-Cantaloup, Jules *(bonapartiste)*		
Fleurance			Denjoy, Justin	Denjoy, Justin
Mauvezin	Candelon *(bonapartiste)*	Candelon *(bonapartiste)*		
Miradoux	Courrent *(bonapartiste)*	Courrent *(bonapartiste)*		
Arr. de Lombez				
Lombez	Fauré, Justin *(bonapartiste)*	Fauré, Justin *(bonapartiste)*		

Cologne	Décepts, fils *(bonapartiste)*	Décepts, fils *(bonapartiste)*		
L'Isle-Jourdain			Cavaré, Paul	Thoulouse
Samatan	Décepts, père *(bonapartiste)*	Décepts, père *(bonapartiste)*		
Arr. de Mirande				
Mirande	Seillan, Jules *(bonapartiste)*	Seillan, Jules *(bonapartiste)*		
Aignan	Cassagnac, Georges (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Georges (de) *(bonapartiste)*		
Marciac	Cols *(bonapartiste)*			Luro
Masseube	Gontaud-Biron (de) *(légitimiste)*	Gontaud-Biron (de) *(légitimiste)*		
Miélan			Donat	Donat
Montesquiou	Thézan (de) *(légitimiste)*	Thézan (de) *(légitimiste)*		
Plaisance	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*		
Riscle			Lannes de Montebello (1883)	Lannes de Montebello (1883)
Total	17/29	19/29	12/29	10/29

Annexe n°11 (b) : Les conseillers généraux du Lot-et-Garonne en 1883 et en 1886

Cantons	Élus conservateurs en 1883	Élus conservateurs en 1886-7	Élus républicains en 1883	Élus républicains en 1886-7
Arrondissement d'Agen				
Agen (1er canton)	Aunac, Félix *(bonapartiste)*			Cazanobes, Jules
Agen (2e canton)			Durand, Jean-Baptiste	Durand, Jean-Baptiste
Astaffort			Lafitte de Lajoannenque, Gustave (de)	Dauzon, Philippe
Beauville		Sevin, Armand (de) *(bonapartiste)*	Marquès, Félix	
Laplume		Groussou, Henri (de) *(royaliste)*	Désalos	
Laroque-Timbaut			Montels, Abel	Montels, Abel
Port-Sainte-Marie			Charbouneau, Daniel	Martineau, Antonin
Prayssas			Boissié, Marc-Antoine	Boissié, Marc-Antoine
Puymirol			Soubiran, Jean	Soubiran, Jean
Arr. de Marmande				
Bouglon	Bastard d'Estang, Octave (comte de) *(bonapartiste)*	Botet de Lacaze, Fernand *(conservateur)*		
Castelmoron	Bransoulié, Valentin *(orléaniste)*	Witt, Cornélis (de) *(orléaniste)*		
Duras	Belleaud, Louis *(bonapartiste)*	Bousquet, Pierre *(bonapartiste)*		
Lauzun	Manin, Jules *(bonapartiste)*	Manin, Ernest (son fils) *(bonapartiste)*		
Marmande			Faye, Léopold	Faye, Léopold
Mas d'Agenais		Luppé, Olivier (de) *(royaliste)*	Schneider, Louis	
Meilhan			Giresse, Édouard	Giresse, Édouard
Seyches	Boisvert, Charles *(bonapartiste)*	Boisvert, Charles *(bonapartiste)*		

Tonneins			Pomarède, Alexandre	Pomarède, Alexandre
Arr. de Nérac				
Casteljaloux			Martin, Raymond	Dufils, Henri
Damazan		Gayraud	Dupuy, Maurice	
Francescas	Bouet Sauboméa, Élie *(bonapartiste)*	Bouet Sauboméa, Élie *(bonapartiste)*		
Houeillès	Dollfus, Camille *(bonapartiste)*	Dollfus, Camille *(bonapartiste)*		
Lavardac			Chevalier, Pierre	Chevalier, Pierre
Mézin			Dat, Paul	Rontin, Maurice
Nérac			Fallières, Armand	Darlan, Jean-Baptiste
Arr. de Villeneuve/Lot				
Cancon	Lafaurie, Jean-Jacques *(bonapartiste)*	Lafaurie, fils *(bonapartiste)*		
Castillonnès	Gironde (de) *(royaliste)*	Carbonnier de Marsac, (marquis, de) *(royaliste)*		
Fumel	Fournié-Gorre *(royaliste)*	Langsdorff (de) *(royaliste)*		
Monclar			Pons, Louis	Pons, Louis
Monflanquin	Sarrette, Hermann *(bonapartiste)*	Sarrette, Hermann *(bonapartiste)*		
Penne d'Agenais			Laporte, Édouard	Laporte, Édouard
Sainte-Livrade-sur-Lot			Couyba, Louis	Couyba, Louis
Tournon-d'Agenais			Roux, Pierre	Roux, Pierre
Villeneuve-sur-Lot			Carles, Henri	Carles, Henri
Villeréal	Besse, Pierre *(bonapartiste)*	Besse, Pierre *(bonapartiste)*		
Total	13/35	16/35	22/35	19/35

Annexe n°12 : Les conseillers généraux du Gers en 1892 et en 1895

Cantons	Élus conservateurs en 1892	Élus conservateurs en 1895	Élus républicains en 1892	Élus républicains en 1895
Arr. de Auch				
Auch-nord			Dutert	Dupouy
Auch-sud			Sancet	Sancet
Gimont			Pérès	Pérès
Jegun	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*	La Roque-Ordan (de) *(légitimiste)*		
Saramon	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*	Peyrusse, Jules *(bonapartiste)*		
Vic-Fezensac			Castex, Paul	Castex, Paul
Arr. de Condom				
Condom			Laterrade	Laterrade
Cazaubon	Lascourrèges, Paul	Denux		
Eauze			Masclanis	Masclanis
Montréal			Jégun	Jégun
Nogaro			Cazes	Cazes
Valence			Branet	Branet
Arr. de Lectoure				
Lectoure			Nux, Pierre	Nux, Pierre
Saint-Clar	Delpech-Cantaloup, Jules	Delpech-Cantaloup, Jules		
Fleurance			Aylies, François	Aylies, François
Mauvezin			Dr Fauqué	Dr Fauqué
Miradoux	Dr Destival	Biar		
Arr. de Lombez				
Lombez	Fauré, Justin			Rotis
Cologne	Dieuzaide	Le marquis de Pins		
L'Isle-Jourdain			Thoulouse	Thoulouse
Samatan			Brocas	Brocas
Arr. de Mirande				
Mirande	Sénac	Sénac		
Aignan	Cassagnac, Georges (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Georges (de) *(bonapartiste)*		
Marciac	Laudet	Laudet		
Masseube	Comte Stanislas de Gontaud-Biron			Biral

Miélan			Donat	Donat
Montesquiou			Decker-David	Destieux-Junca
Plaisance	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*	Cassagnac, Paul (de) *(bonapartiste)*		
Riscle	Lacave-Laplagne			Alem
Total	13/29	9/29	16/29	19/29

Annexe n°13

Marques d'hostilité au 14-Juillet dans le cœur de la Gascogne des années 1880 aux années 1910

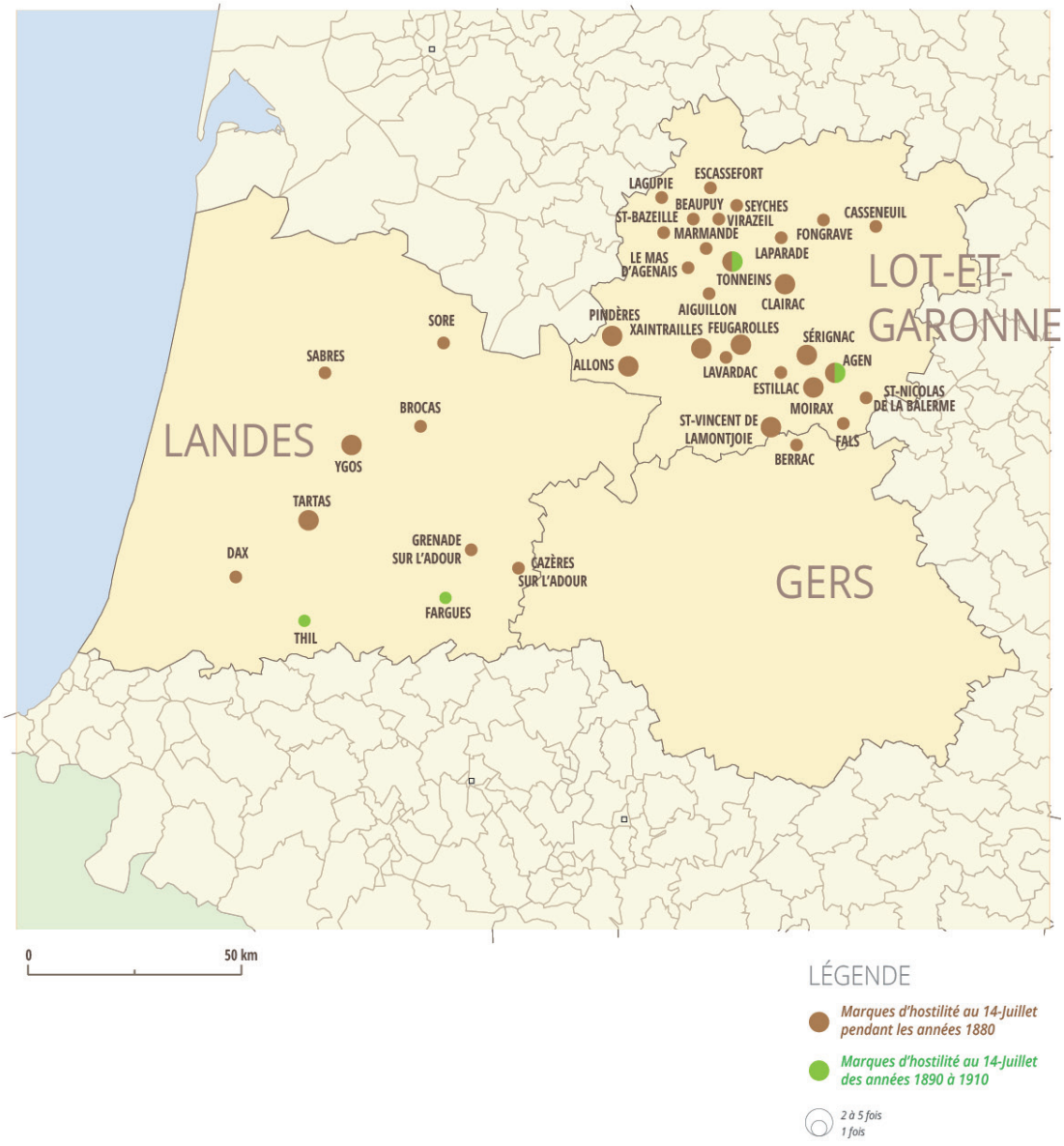

Annexe n°14

Actes de résistance au cours des opérations d'inventaires en 1906 dans le cœur de la Gascogne

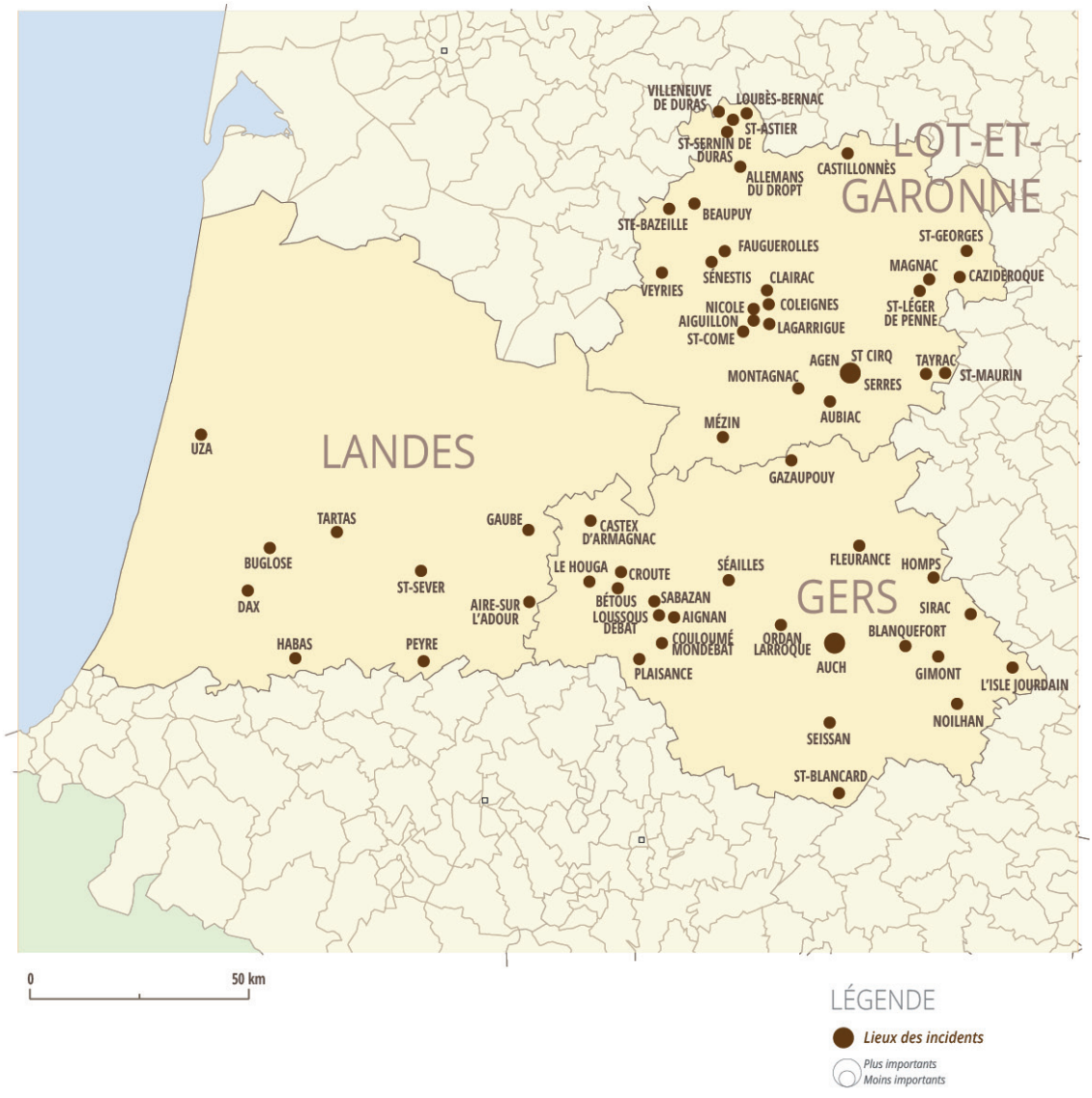

Annexe n°15

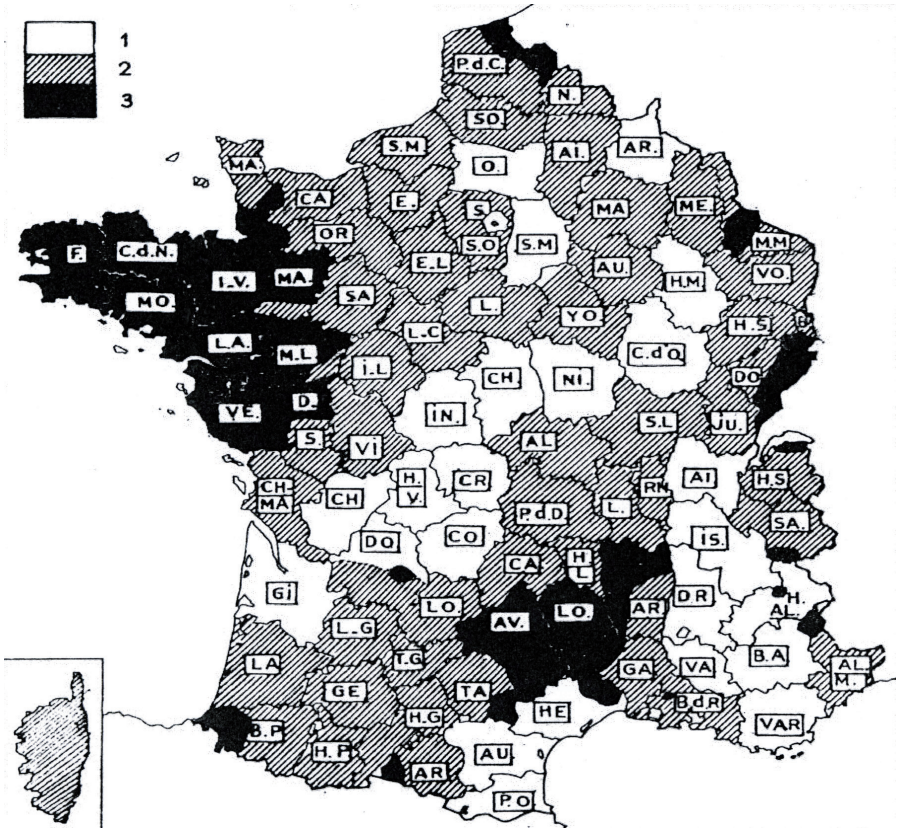

MAYEUR Jean-Marie, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (fé-vrier/mars 1906) », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 21e année, n° 6, 1966, p.1262.

Annexes d'illustration

Annexe : *Ancrage local des notables gascons*

Notables élus en février 1871	**Propriété**	**Mandat électif** *(hors députation de 1871)*
Dampierre, Élie (de) (1813-1896) *Légitimiste*	Domaines familiaux en Charente, château de Plassac et, grâce à sa femme, dans les Landes où celui du Vignau près de Lussagnet est composé d'un château, d'un moulin et de six métairies ; celui de Bordères de dix métairies ; celui de Cazères de trois métairies ; possède aussi le château du Saumont (47).	Député en avril 1848. Député en mai 1849.
Dufaur de Gavardie, Edmond (1823-1910) *Légitimiste*		*Sénateur de 1876 à 1889.*
Rességuier, Albert (de) (1816-1876) *Légitimiste*	Grand propriétaire à Sauveterre (Gers).	Député en mai 1849.
Cazenove de Pradines, Édouard (de) (1838-1896) *Légitimiste*	Propriétaire à Marmande (Lot-et-Garonne).	*Député de Loire-Inférieure à partir de 1885.*
Dumon, Jean-Baptiste (1820-1900) *Légitimiste*	Vastes vignobles dans la région d'Eauze (Gers).	Maire de Séailles. Conseiller général d'Eauze de 1860 à 1867. *Sénateur inamovible en 1875.*
Abbadie de Barrau, Félix (d') (1830-1893) *Légitimiste*	Héritier de la seigneurie de Castex en Armagnac (Gers) : château et dépendances, vignes et bois.	Maire de Castex pendant vingt-neuf ans. Conseiller général de Cazaubon sous le Second Empire et au début de la IIIe République.
Lacave-Laplagne, Louis (de) (1835-1902) *Orléaniste*	Propriétaire à Montesquiou et dans le canton de Riscle où il possède un très grand domaine (Gers).	Conseiller général de Riscle de 1861 à 1883 et de 1889 à 1895. *Sénateur de 1876 à 1888.*
Bastard d'Estang, Octave (de) *Bonapartiste* [1]	Militaire mais qui réside dans le château paternel de Bachac (47).	Conseiller général de Bouglon de 1871 à 1884.
Sarrette, Hermann *Bonapartiste*	Avocat qui tient de sa famille paternelle un vaste domaine à Caubel (commune de Lacaussade, Lot-et-Garonne).	Conseiller général de Monflanquin depuis 1867.

[1] C'est ainsi qu'il est étiqueté par la presse lors des élections de 1871. À l'Assemblée, il vote en permanence avec les monarchistes. Au Conseil général de Lot-et-Garonne, lors de ses mandats successifs allant de 1871 à 1884, il est le chef des conservateurs, qu'ils soient bonapartistes ou royalistes.

Quelques autres notables (importants)	**Propriété**	**Mandat électif**
Anran-Audirac de Scieurac (d') (-1880) *Légitimiste*	Propriétaire d'un château.	Maire de Tillac de 1845 à 1880. Conseiller général de Marciac et vice-président du Conseil général du Gers.
Batz de Trenquelléon, Léopold (de) (1827-1894) *Légitimiste*	Propriétaire du château de Trenquelléon à Feugarolles, la demeure familiale.	Maire de Feugarolles de 1860 à 1869 puis de 1871 à 1891. Conseiller général de Lavardac de 1861 à 1871.
Cardenau de Borda, Jean-Baptiste (de) (1823-1904) *Légitimiste*	Propriétaire rentier. Très grande fortune.	Maire de Tilh de 1871 à 1884. Conseiller général en 1876 Député des Landes en 1876, 1877-1878 et 1885-1886.
Drouilhet de Sigalas, Sylvestre *Royaliste*	Propriétaire du château de Montcassin. Également propriétaire à Marmande.	Maire adjoint à Marmande. Conseiller général de Casteljaloux de 1870 à 1871.
Gondrecourt, Henri (de) (1816-1876) *Légitimiste*	Propriétaire du château de Reyniès (Tarn-et-Garonne).	Conseiller général de Francescas de 1864 à 1871 puis de 1874 à 1876.
Laborde-Lassalle, André (de) (1846-1924) *Légitimiste*	Maison de famille à Audignon depuis deux cents ans. Propriétaire du château de la Féourère à Eyres-Moncube.	Maire de Saint-Sever de 1891 à 1924. Propriétaire du journal *La Nouvelle Chalosse* (à partir de 1876).
La Roque-Ordan (de) *Légitimiste*	Immense domaine.	Conseiller général de Jegun.
Richemont, Louis-Gustave (de) (1805-1873) *Royaliste*	Plusieurs propriétés en Lot-et-Garonne, dont le château de Boisverdun.	Maire de Tombebœuf de 1830 à 1842, puis de 1848 à 1872 (avec une interruption en 1870). Conseiller général de Monclar de 1834 à 1839, puis de Seyches de 1839 à 1872. Député de Marmande de 1837 à 1869. Sénateur de 1869 à 1870.
Barsalou, Rotch (1794-1887) *Bonapartiste*	Propriétaire du château du Saumont. Richissime banquier.	Conseiller municipal d'Agen de 1829 à 1848, conseiller d'arrondissement en 1831. Député de 1839 à 1848. Conseiller municipal du Saumont jusqu'en 1887.
Boulart, Charles	Maître de forges à Castets ; un des	Maire de Linxe.

(1828-1891) *Bonapartiste*	plus riches propriétaires des Landes.	Conseiller général de Castets en 1876. *Député de 1876 à 1881.*
Dollfus, Camille (1826-1906) *Bonapartiste*	Domaine de Bertranet à Houeillès (château et exploitation forestière).	Conseiller général de Houeillès de 1861 à 1895. Député de Nérac de 1863 à 1871.
Daynaud, Ferdinand (1838-1918) *Bonapartiste*	Château de Beaulieu à Lagraulas (Gers).	Maire de Lagraulas en 1879. Conseiller général de Vic-Fezensac de 1874 à 1880. *Député du Gers de 1881 à 1893.*
Faton de Favernay, Henri (1829-1886) *Bonapartiste*	Propriétés dans les Landes dont il s'occupe après 1868 quand il démissionne de l'Administration. Se retire dans la famille de sa femme au château de Fleurus (en Chalosse).	Conseiller municipal de Saint-Sever. Conseiller général de Saint-Sever en 1877. *Député de Saint-Sever en 1885 mais invalidé peu après.*
Guilloutet, Adhémar (de) (1819-1902) *Bonapartiste*	Riche propriétaire dans les Landes, dont le château de la Case à Parleboscq, et en Lot-et-Garonne, dont le château de Castelviel.	Maire de Parleboscq de 1863 à 1902. Conseiller général de Gabarret de 1850 à 1895. Député en 1863 ; *de 1876 à 1885 ; de 1889 à 1893*.

Annexe n°17

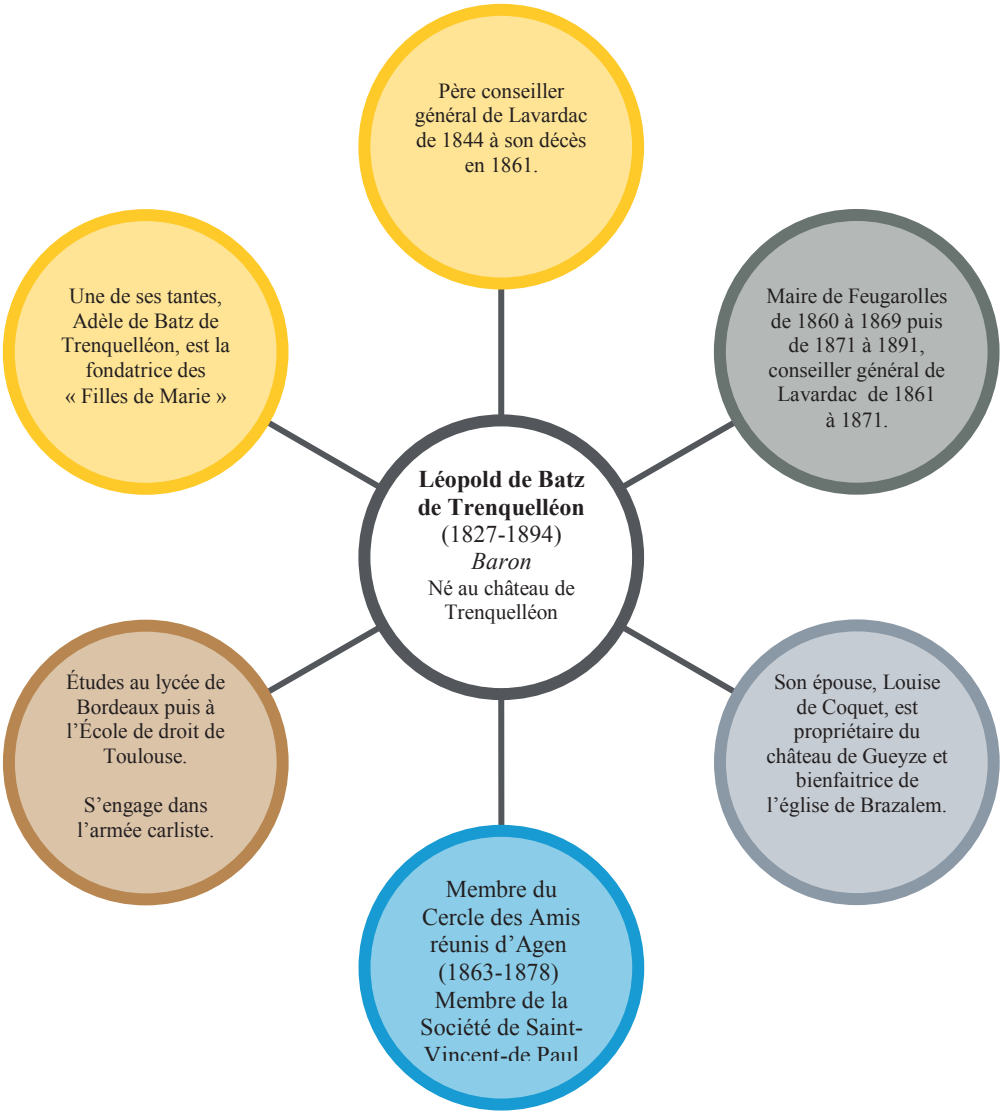

Annexe : Filiation et activités de Léopold de Batz de Trenquelléon

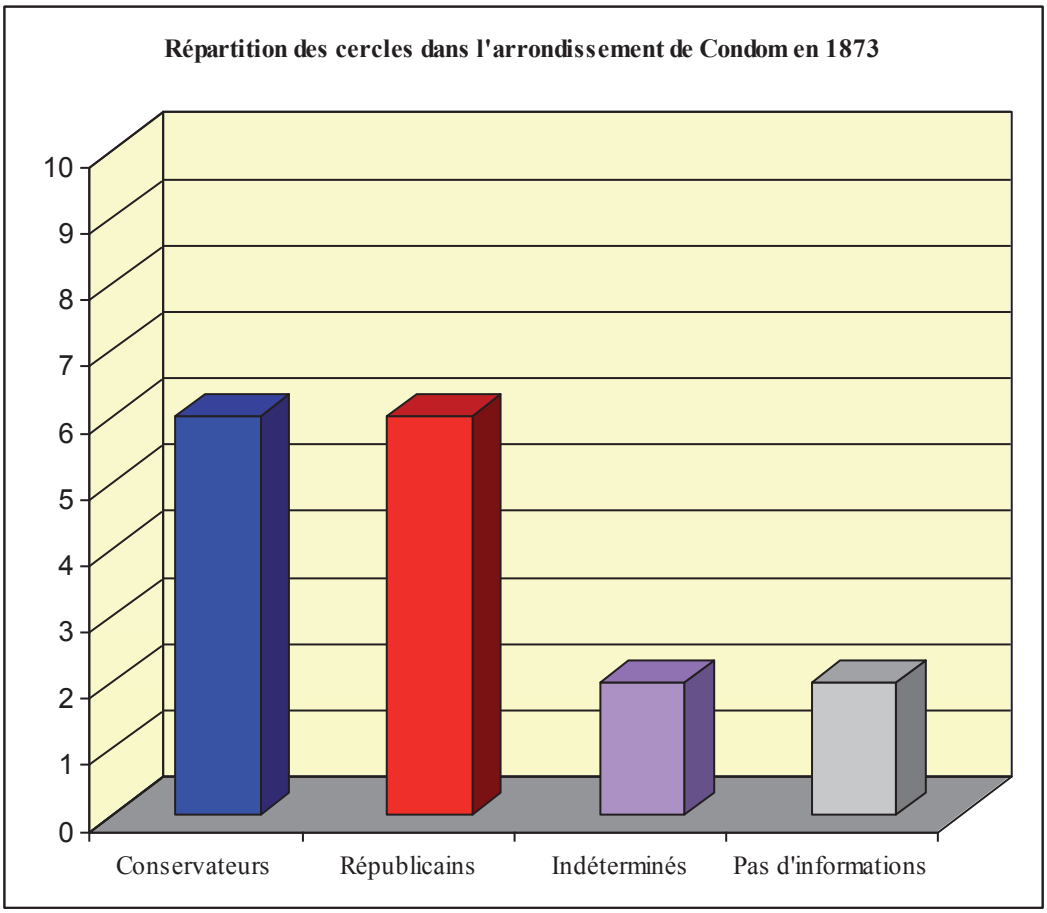

Détail :

Cercles conservateurs	Cercles républicains	Cercles où les options politiques sont variées	Pas d'informations sur l'orientation politique
« Cercle littéraire » d'Eauze	« Cercle agricole » de Caussens	« Cercle de l'Union » de Condom	« Cercle de l'Union » de Gazaupouy
« Cercle de Montréal »	« Cercle de l'Hôtel de Ville » d'Eauze	« Cercle industriel » de Cazaubon	« Cercle de La Romieu »
« Cercle littéraire » de Valence	« Cercle du Commerce et de l'Industrie » de Nogaro		
« Cercle de Beaucaire »	« Cercle de l'Union » de Valence		
« Cercle de l'Union » de Saint-Puy	« Cercle des Thermes » de Castéra-Verduzan		
« Cercle agricole » de Dému	« Cercle de l'Industrie agricole » de Saint-Orens		

Annexe n°19 : Les lieux «blancs» d'Agen au XIXe siècle

LES LIEUX «BLANCS» D'AGEN AU XIXe SIÈCLE

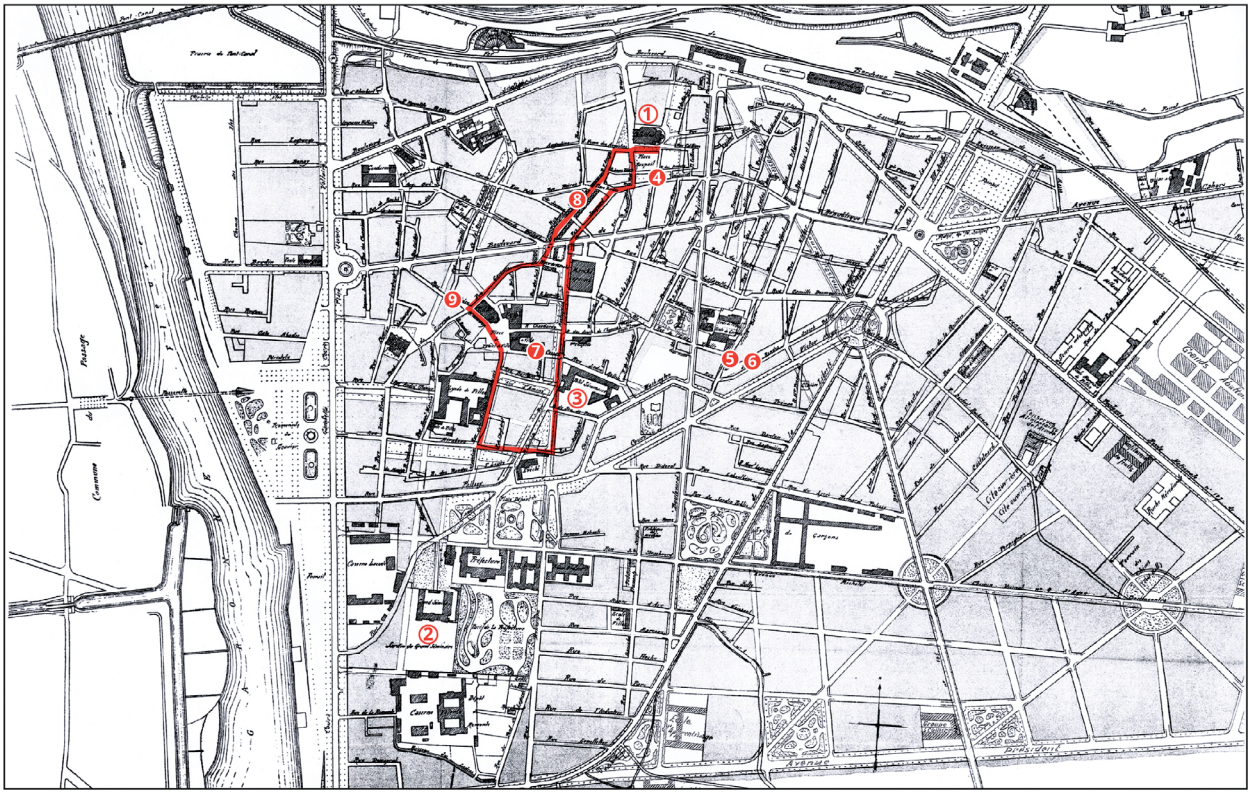

① Cathédrale Saint-Caprais
② Grand Séminaire
③ Petit Séminaire
(siège de l'Association de l'Enseignement primaire libre du Lot-et-Garonne)
④ Cercle de l'Industrie et du Progrès
⑤ École des Frères de la Doctrine chrétienne et Cercle catholique ouvrier
⑥ Siège du Journal *L'Avenir de Lot-et-Garonne*
⑦ Siège du *Journal d'Agen*
⑧ Siège du journal *L'Ami du Peuple*
⑨ Imprimerie Noubel
Trajet de la procession de la Fête-Dieu

Annexe n°20 : Charles Boulart



Annexe n°21 : Adhémar de Guilloutet

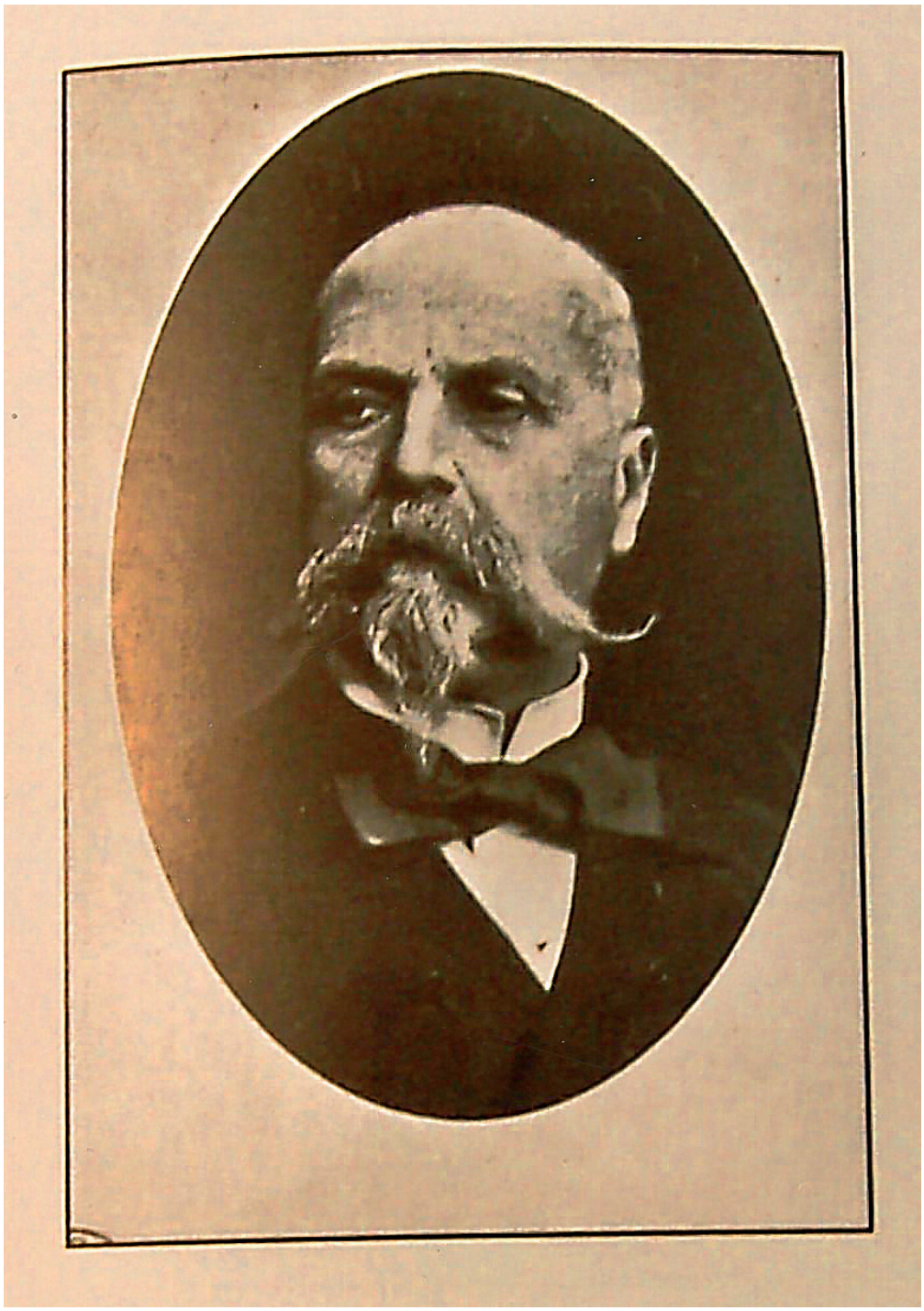

Annexe n°22 : Gustave de Ravignan



Annexe n°23 : Elie de Dampierre



LE MARQUIS DE DAMPIERRE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

1878-1896

Photographie Pierre Petit

Gravé par Navellier

Annexe n°24 : Armand Jacquey



Annexe n°25: Paul de Cassagnac

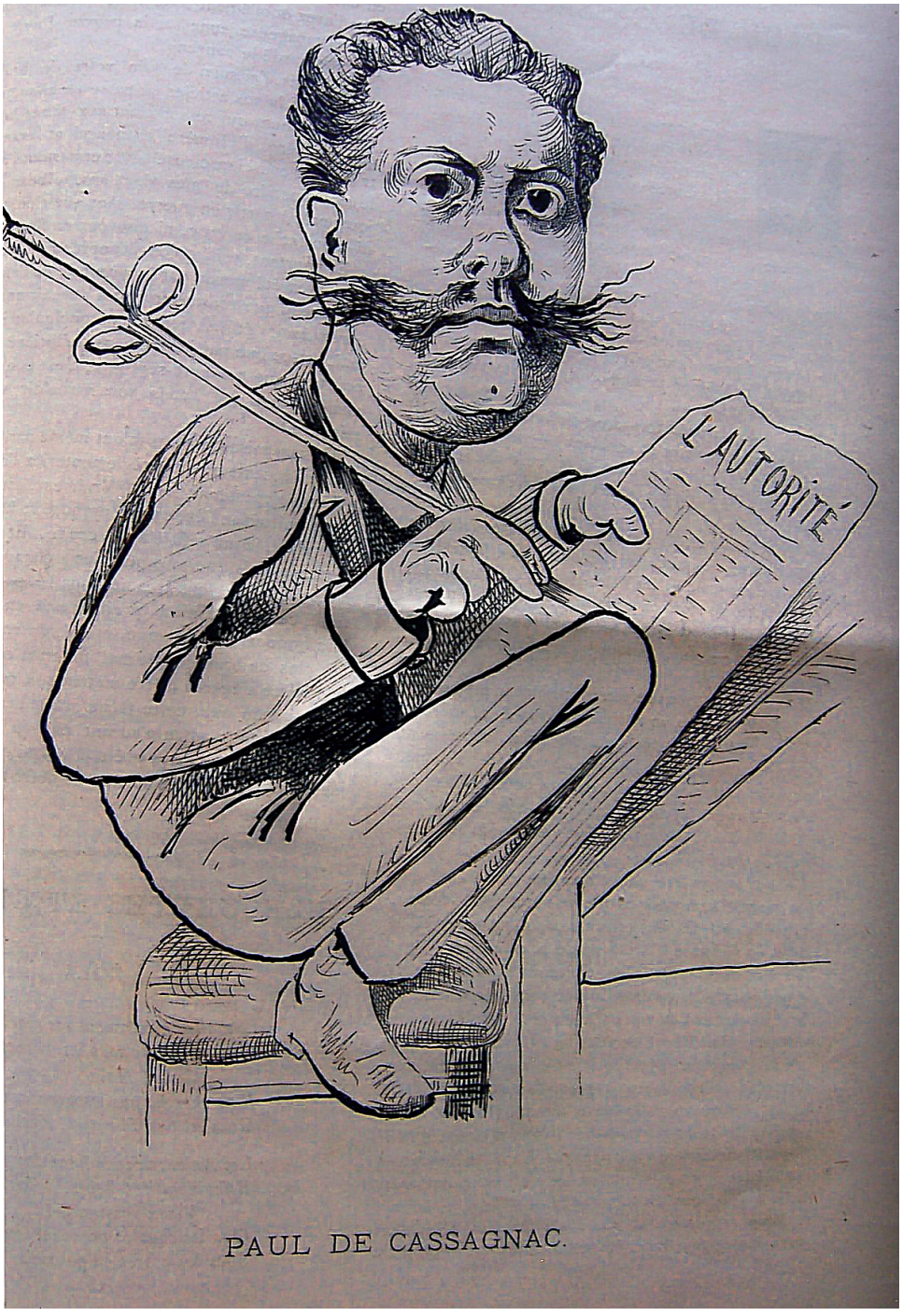

PAUL DE CASSAGNAC.

Annexe n°26 : Hermann Sarrette

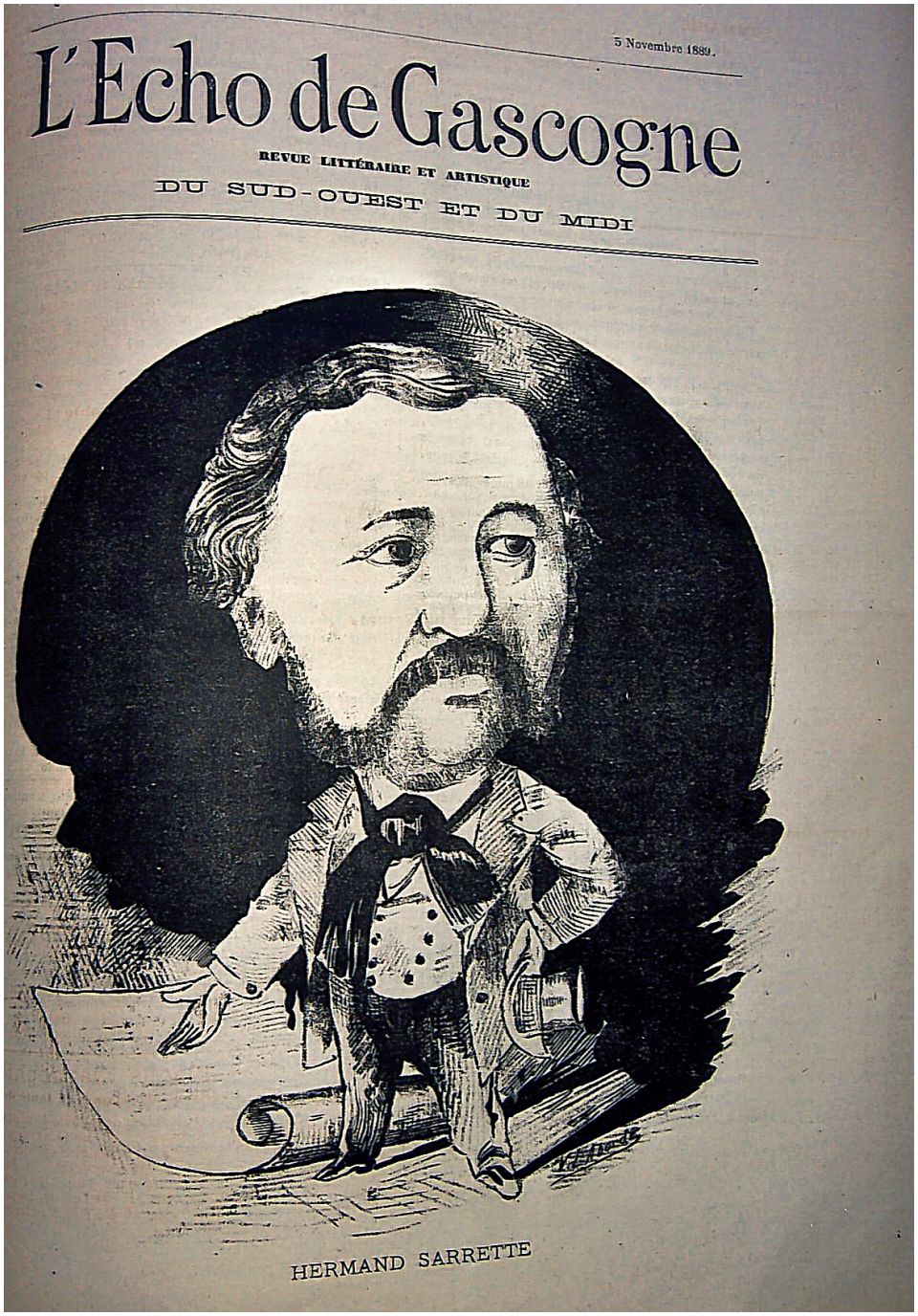

Annexe n°27 : Henri de Groussou

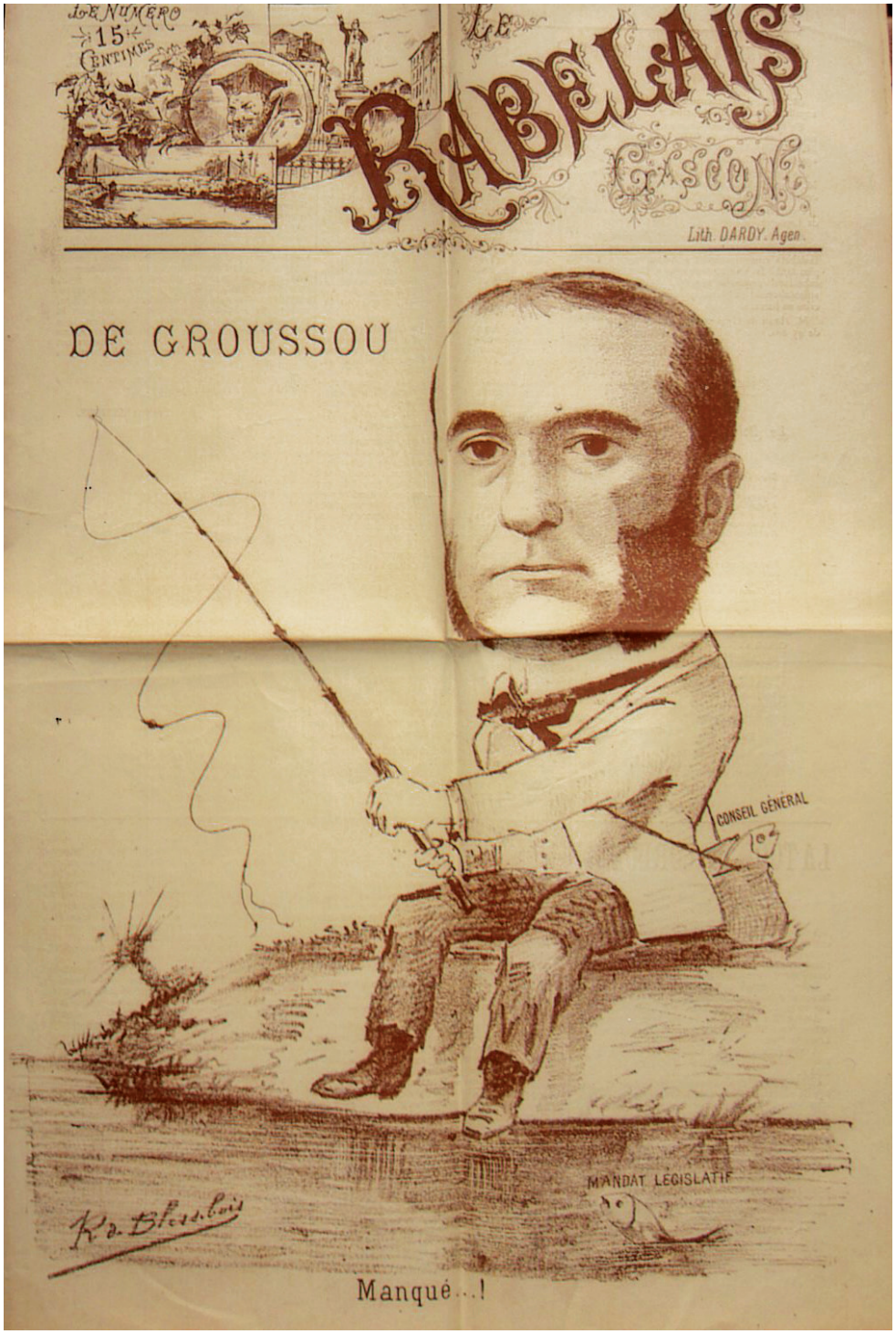

AUX RÉPUBLICAINS

DE L'ARRONDISSEMENT DE NÉRAC

ÉLECTEURS,

L'Opportunisme agonise. Il succombe sous le poids de ses fautes au milieu de la réprobation générale.

Jamais la candidature officielle ne s'est plus honteusement étalée au grand jour. Le candidat conservateur veut les réformes par l'Union révisionniste, nous les voulons par la République.

Deux candidatures Républicaines sont en présence :

L'une voulant le maintien de ce qui est;

L'autre demandant la Révision, les Réformes les plus radicales, la fin d'un Régime néfaste qui nous conduit à la Ruine.

Si vous voulez la continuation du déficit, l'augmentation des impôts, le règne du mensonge politique, de l'illégalité et de la violence,

Votez pour M. Fallières

Si vous voulez, au contraire, le Progrès Républicain, l'Économie, les Réformes sociales,

Votez pour M. Sorbets

Que vous doit M. Fallières ? **TOUT**.

Que lui devez-vous ? **RIEN**.

Qu'a-t-il fait, comme Ministre, pour son arrondissement ?

RIEN

Qu'a-t-il fait comme député ?

RIEN

On vous avait offert une caserne. L'avez-vous obtenue ?

NON

On vous avait promis une École d'Enfants de troupe. — Elle est installée aujourd'hui dans un bourg des Cévennes.

Marmande a une caserne et un magasin des tabacs.

Villeneuve a l'abbaye d'Eysses et les haras.

Agen a été transformé grâce à d'énormes subventions obtenues par M. Fallières.

Et Nérac ? RIEN

ÉLECTEURS,

Si vous êtes las, écœurés, découragés, fatigués d'attendre la réalisation de vaines promesses, si vous voulez voir cesser une politique de répression qui veut étouffer la grande voix du Peuple,

Votez pour le candidat de la protestation Républicaine.

En vous ralliant au Drapeau des Réformes économiques et sociales,

Votez pour M. Sorbets

Vive la France ! Vive la République !

LE COMITÉ RÉPUBLICAIN REVISIONNISTE

Vu : Le Candidat, Eloi SORBETS.

Imp. DUREY, Nérac.

Annexe n°29 : Caricature de Marianne (in L'Ami du Peuple, 12 novembre 1893)

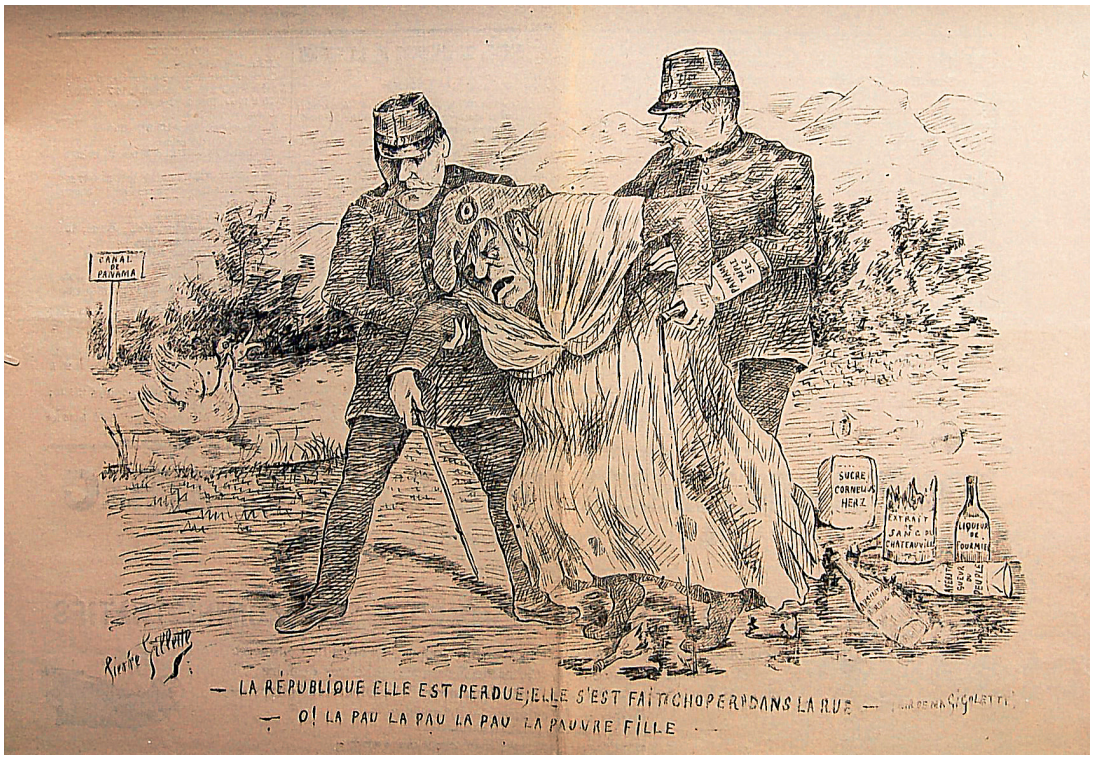

Annexe n°30: Affiches royalistes palcardées à Marmande en 1895 (AD47, 1 M 626)



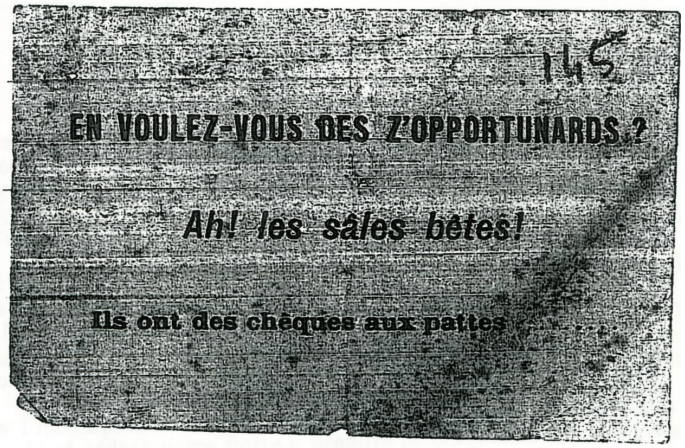

Annexe n°31 (a) : Pèlerinage à Ambrus (collection particulière)



Annexe n°31 (b): Pèlerinage à Ambrus (collection particulière)



Annexe n°32 (a) : Procession à Penne d'Agenais (collection particulière)



150. - PENNE (Lot-et-Garonne). - La Paroisse du Port de Penne, revenant en Procession de Peyragude

Librairie Vve E. Chabrié

Annexe n°32 (b) : Procession à Penne d'Agenais (collection particulière)



Annexe n°33 : Reposoir chez André David de Lavergne à Lavardac (collection Céline Piot)

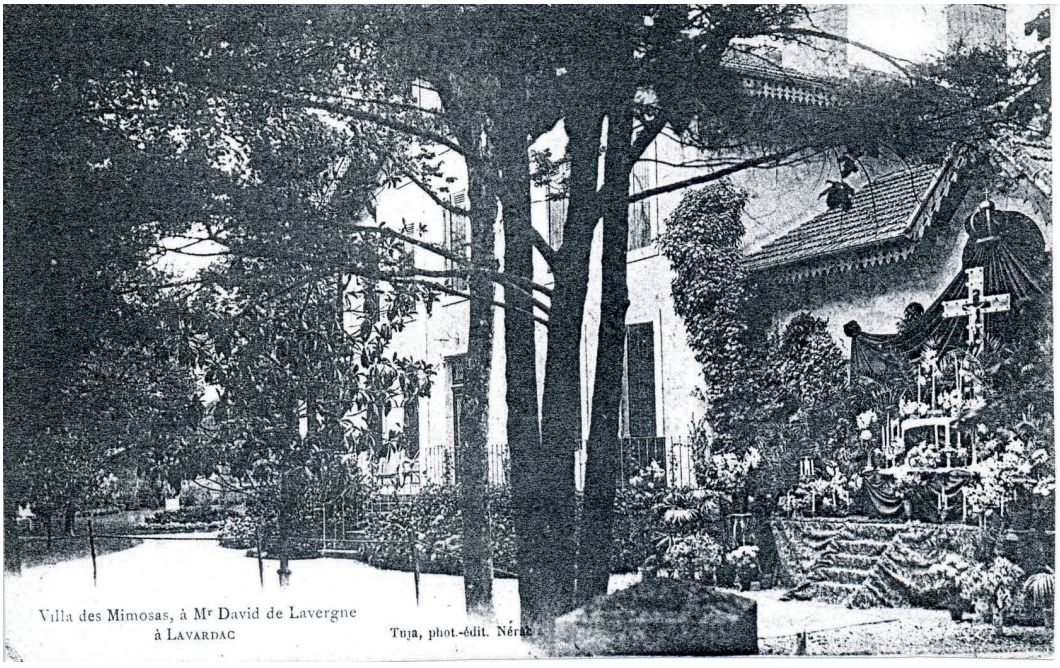

Annexe n°34 (a) : Reposoir chez le vicomte de Luppé au Mas d'Agenais (collection Olivier de Luppé)



Annexe n°34 (b) : Reposoir chez le vicomte de Luppé au Mas d'Agenais (collection Olivier de Luppé)



Annexe n°35 : Résistance à l'expulsion des congrégations. L'exemple de Villeréal (collection particulière)



VILLERÉAL (L. et G.) - Ecoles des Frères

Annexe n°36 : L'église de Buglose pendant l'inventaire de 1906 (collection particulière)

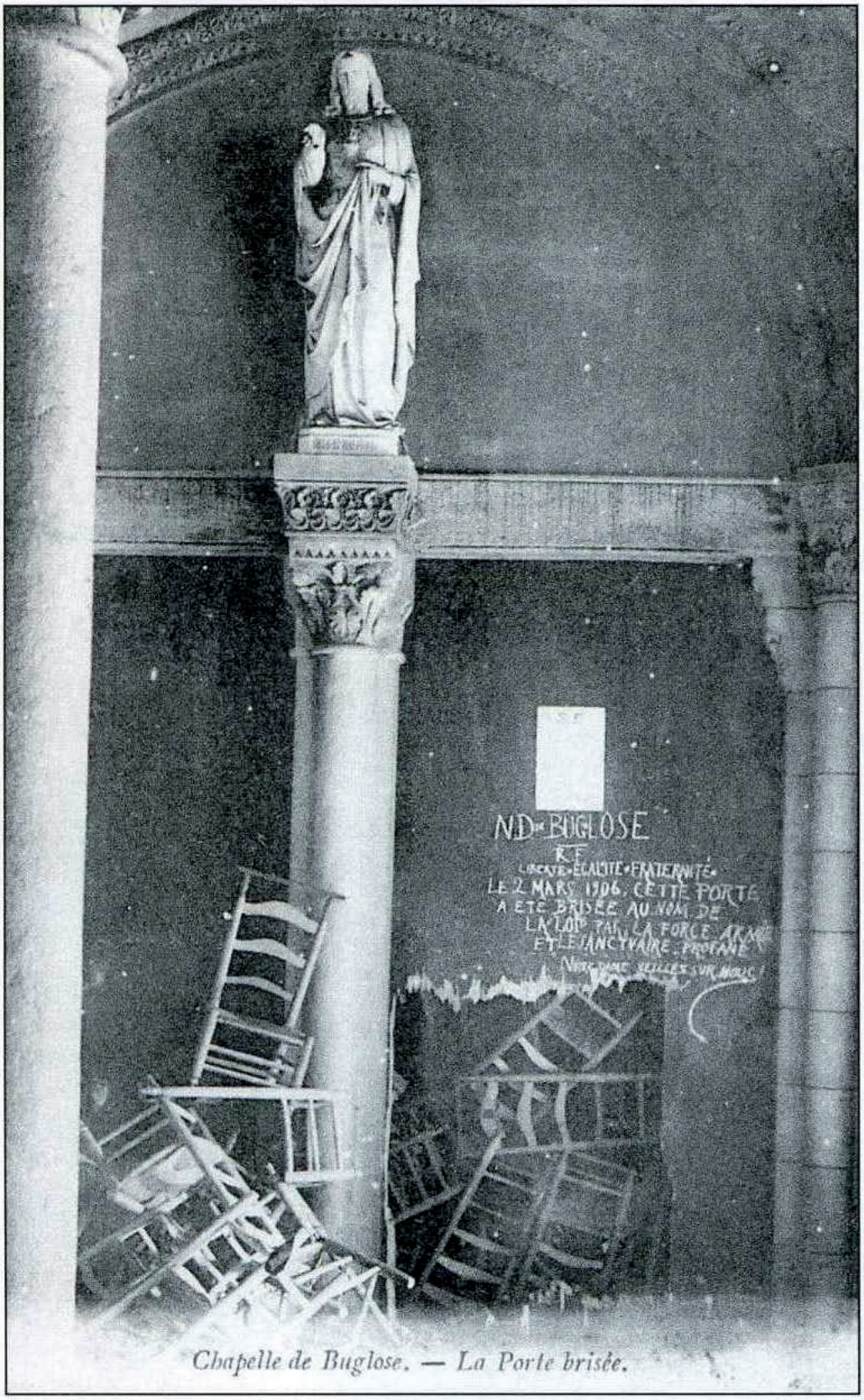

Chapelle de Buglose. — La Porte brisée.

Annexe n°37 : Affiche à Aire-sur-l'Adour appelant à la résistance en 1906 (AD40, 31 V 101)

Aux Aturins

La population Aturine tout entière aura à cœur de venir protester par sa présence devant le Grand Séminaire, au moment où les Agents du Gouvernement viendront intimer aux jeunes élèves ainsi qu'à leur Maîtres vénérés, l'ordre de quitter notre bel établissement.

Comme à toute bonne sentinelle, il est du devoir de chacun de nous d'ouvrir l'œil et de tendre l'oreille dans le but d'être averti dans la mesure du possible de l'heure fatale, car personne n'ignore qu'en haut lieu, on se gadera bien d'avertir la Ville d'Aire de ce navrant spectacle.

Debout donc, Aturins et à l'heure sonnée, soyons tous là pour dire à cette belle jeunesse qui va nous quitter non pas *ADIEU,* mais un retentissant **AU REVOIR.**

UN GROUPE DE CONTRIBUALES.

Aire. — Imp. J. Labrouche.

Annexe n°38 : Caricature anticléricale «L'expulsée» (collection particulière)

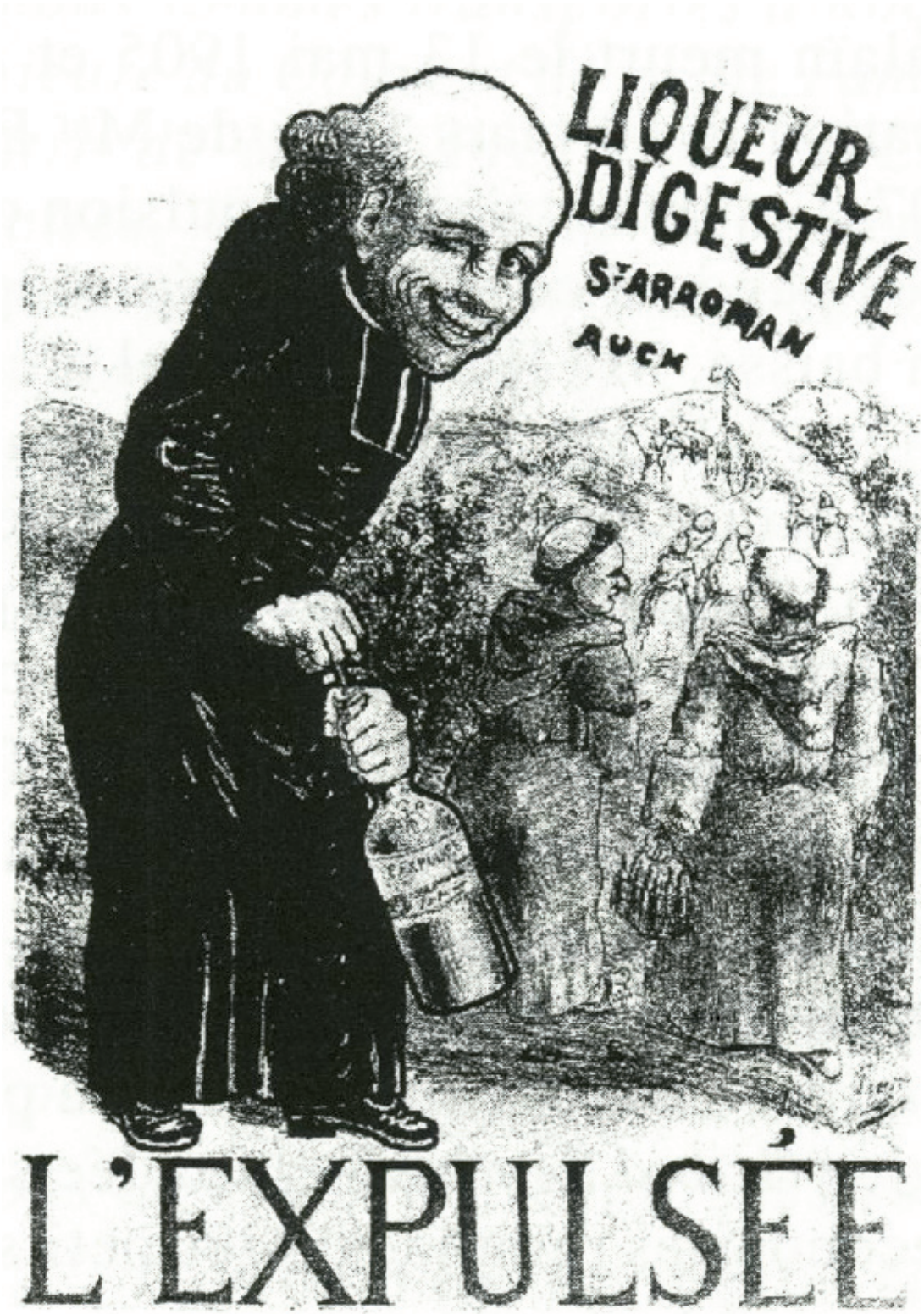

Annexe n°39 : Saisie des meubles de l'archevêque d'Auch en 1909.
Condamné pour avoir attaqué les manuels scolaires, il refusait de payer l'amende (collection particulière)

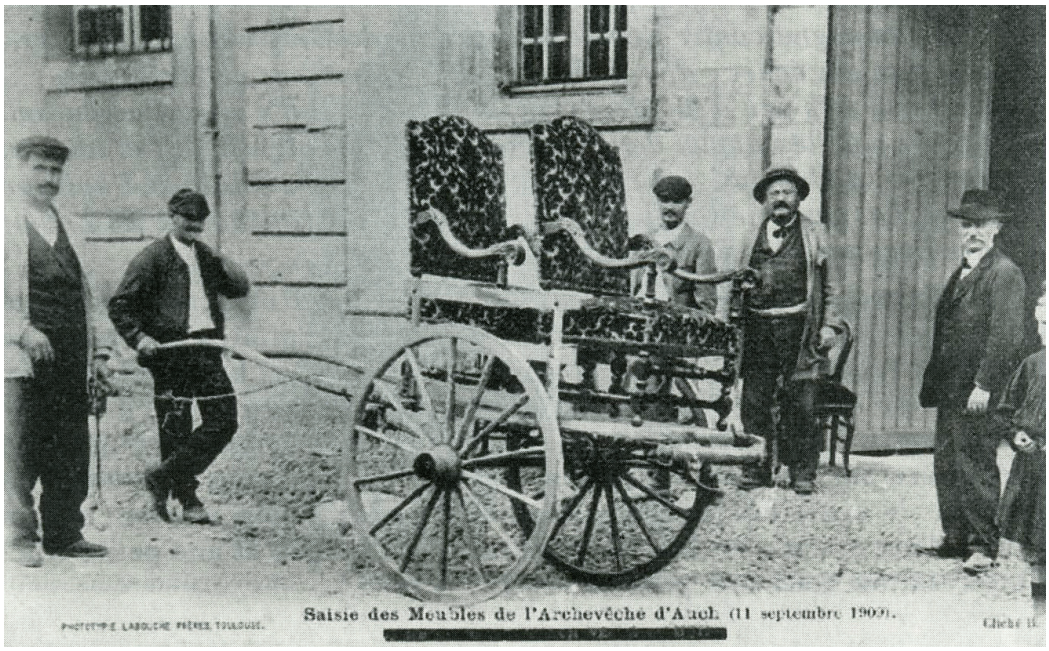

Election à la Chambre des Députés

CIRCONSCRIPTION D'AGEN

ELECTEURS,

Aucun candidat de l'opposition ne se mettant sur les rangs pour arborer fièrement son drapeau, je serai le champion modeste, mais convaincu et irréductible de tous les désabusés, des tous les écœurés, qui veulent pour le bien de tous. la disparition d'un régime corrompu et corrupteur.

Point n'est besoin, pour prouver la légitimité de ces qualificatifs, d'esquisser l'historique de nos trois Républiques : la première étant celle des voleurs et des assassins, le sèconde celle des naïfs, la troisième participant de l'une et de l'autre.

Je vous montrerai simplement ce qu'est et ce qu'a fait cette dernière. Après quoi je vous dirai ce qu'il est nécessaire d'accomplir pour sauver notre France bien aimée.

La troisième République est d'abord le gouvernement de l'étranger. Elle nous fut imposée par le chancelier de fer au lendemain de nos désastres : la publication de la correspondance secrète de Bismarck et de Gambetta le démontre. Souvenez-vous aussi de Fachoda, de Tanger, du départ de M. Delcassé, « l'humiliation sans précédent »

Elle est en outre le gouvernement de l'incompétence et de l'irresponsabilité. Incompétente, elle a permis la désorganisaiion de l'armée nationale et réduit notre flotte à prendre le cinquième ou le sixième rang, cependant que notre dette s'accroissait dans des proportions folles. Nous avons aujourd'hui un budget de quatre milliards deux cents milllons.

Et malgré des impôts nouveaux et des taxes nouvelles, malgré l'augmentation des patentes des commerçants ou des industriels et celle des licences des débitants, on ne nous parle plus que de déficit. Bientôt viendra la banqueroute.

En attendant, le pays doit supporter annuellement une charge nouvelle de plusieurs millions attribuée au relèvement aussi malhonnête qu'imprévu de l'indemnité parlementaire.

Sans doute, tout cela n'eût pas eu lieu si le vice fondamental des Sociétés républicaines n'était pas l'irresponsabilité, et s'il avait été possible de découvrir les coupables de ces déprédations et de ces ruines.

De plus, forcément centralisatrice et tracassière, la République a favorisé l'immixtion de l'Etat dans la moindre de nos affaires particulières, et réduit au rôle de servantes l'armée, la magistrature, l'université, l'assistance publique.

Et tandis qu'elle faisait miroiter aux yeux des ouvriers le milliard des congrégations empoché par toute une bande de Duez et de sous-Duez, elle mitraillait les vignerons de Narbonne, les travailleurs de Fourmies, de Draveil-Vigneux, de Villeneuve-Saint-Georges.

Électeurs,

La République est le gouvernement qui, durant ces vingt dernières années a versé le plus de sang ouvrier en Europe ! (Témoignage du socialiste Kautsky).

Elle est le gouvernement des Wilson, des Panamas, des Humbert ; le gouvernement qui a fait assassiner ou tenté d'assassiner Attel, Syveton, Réal del Sarte... et bien d'autres ; le gouvernement qui a fait emprisonner Dautriche et Rollin, et mettre au cabanon le vaillant Cuignet ; le gouvernement qui, pour réhabiliter un juif deux fois condamné pour trahison, a violé l'article 445 du Code d'instruction criminelle.

Elle est le gouvernement asservi à la franc-maçonnerie des fiches et à la haute banque d'Israël !

Du reste, naturellement antireligieuse, elle s'efforce chaque jour, par des mesures de plus en plus oppressives, d'anéantir ce qui nous reste de liberté de conscience, et d'étouffer toute flamme d'espérance chrétienne !

Hier, elle osait manquer à la foi des traités et commettre le sacrilège dépouillement de nos églises et de nos morts, comme elle n'avait pas craint de jeter en exil des milliers de Français coupables de vouer leur vie entière à la prière et à l'éducation des enfants du peuple !

Demain, elle attentera à l'âme de nos fils et tâchera de briser les droits sacrés de la puissance paternelle !

Annexe n°40 (b) : La profession de foi de Léon Barbé en 1910 (AD47, 3 M 329)

Électeurs,

Voilà en quelques traits, et ils n'y sont pas tous, le triste bilan de la troisième République. D'autres viendront, sans doute, qui vous énuméreront une longue série de réformes. Je les mets au défi de prouver que ces réformes prétendues sont efficaces ou ont été réalisées pour le bien général du pays.

C'est qu'en République, l'intérêt électoral, c'est-à-dire particulier à une infime minorité de citoyens, est seul en vue.

Voilà pourquoi j'en appelle au chef responsable, qui lui, n'a pas de fortune à faire, sinon celle de la nation, parce que son intérêt propre s'identifie d'une manière intime et directe avec l'intérêt public !

Voilà pourquoi j'en appelle à la monarchie « traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions ! »

Voilà pourquoi j'en appelle à Philippe VIII, duc d'Orléans !

La monarchie rétablie, il sera facile d'accomplir le programme qui est le sien, et que j'ai l'honneur de vous présenter :

Nous voulons l'établissement d'un concordat nouveau et le maintien intégal de la liberté d'enseignement, avec, en plus, la répartition des fonds budgétaires entre toutes les écoles libres ou publiques, au prorata du nombre de leurs élèves.

Nous voulons réorganiser l'armée et travailler au relèvement de la marine.

Nous voulons décentraliser et accorder aux grands corps de l'Etat, ainsi qu'aux diverses régions naturelles, l'autonomie qui doit assurer leur indépendance et leur progrès.

Nous voulons rendre aux propriétés terriennes leur valeur et développer leur production, en les dégrevant des charges trop lourdes qu'elles ont à supporter, et en leur réservant de nombreux avantages.

Nous ferons les retraites ouvrières et paysannes à soixante ans, tout en abolissant la capitalisation par l'Etat et l'obligation des versements.

A l'exemple des monarchies voisines, nous établirons l'impôt sur le revenu, en évitant les abus de l'inquisition fiscale.

Nous travaillerons de toutes nos forces à la formation d'un solide régime syndical et corporatif, qui deviendra l'une des bases d'un nouveau système de représentation nationale, plus expressif et plus équitable.

Nous renverrons donc une Chambre et un Sénat, composés en majeure partie de médecins, d'avocats ou de vétérinaires, pour faire appel à des Parlements régionaux et professionnels.

Nous réduirons les gros traitements et supprimerons bon nombre de fonctionnaires, dont tous les sous-préfets, les tribunaux d'arrondissement, les deux tiers des juges de paix, etc., etc.

Nous établirons une justice plus expéditive et moins coûteuse.

A force d'économies sages, de suppressions et de restitutions qui s'imposent, nous pourrons songer à la diminution des impôts, et à la dotation des caisses corporatives : car il faut tout d'abord que l'ouvrier possède son métier, ensuite de quoi pouvoir envisager l'avenir sans inquiétude.

Enfin, nous poursuivrons les grands coupables du régime qui s'effondre, ministres indignes ou financiers véreux, bandits des grands chemins de la politique, ou malfaiteurs voilés par l'ombre des Loges et le mystère des synagogues ; affameurs du peuple et meurtriers de la patrie.

Chers Concitoyens,

En présence des turpitudes du gouvernement républicain, l'on ne peut contenir son dégoût... Eh bien ! Non. Cela ne peut pas durer longtemps encore ! Vous vous tournerez avec une espérance confiante vers la royauté justicière et libératrice.

Je vous convie à l'affirmer bien haut le 24 avril prochain.

A bas la République !

Pour Dieu ! Pour la France ! Pour le Roi !

Léon BARBE,

Agriculteur à La Sauvetat-de-Savères,
Membre du Comice Agricole de l'arrondissement d'Agen
et de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de Lot-et-Garonne.

AGEN. — IMP. MODERNE, RUE VOLTAIRE.

Récapitulatif des annexes

Annexes d'exploitation

- Annexe n°1 : Présentation géographique du cœur de la Gascogne (p. 573)
- Annexe n°2 : Superficie moyenne des exploitations en 1892 en France (p. 574)
- Annexe n°3 : Vitalité religieuse des diocèses (p. 575)
- Annexe n°4 : Capacité de résistance des diocèses français à la laïcisation (p. 576)
- Annexe n°5 : Interventions cléricales dans le cœur de la Gascogne des années 1880 aux années 1910 (p. 577)
- Annexe n°6 : Répartition des voix dans le cœur de la Gascogne en octobre 1871 (p. 578)
- Annexe n°7 : Répartition des voix dans le cœur de la Gascogne en 1880-1881 (p. 579)
- Annexe n°8 : Répartition des voix dans le cœur de la Gascogne en 1901-1902 (p. 580)
- Annexe n°9 (a) : Les conseillers généraux du Gers en 1870 et en 1871 (p. 581-582)
- Annexe n°9 (b) : Les conseillers généraux des Landes en 1870 et en 1871 (p. 583-584)
- Annexe n°9 (c) : Les conseillers généraux du Lot-et-Garonne en 1870 et en 1871 (p. 585-587)
- Annexe n°10 (a) : Les conseillers généraux du Gers en 1880 et en 1883 (p. 588-589)
- Annexe n°10 (b) : Les conseillers généraux des Landes en 1880 (p. 590-592)
- Annexe n°10 (c) : Les conseillers généraux du Lot-et-Garonne en 1877 et en 1880 (p. 593-594)
- Annexe n°11 (a) : Les conseillers généraux du Gers en 1883/1884 et en 1886 (p. 595-596)
- Annexe n°11 (b) : Les conseillers généraux du Lot-et-Garonne en 1883 et en 1886 (p. 597-598)
- Annexe n°12 : Les conseillers généraux du Gers en 1892 et en 1895 (p. 599-600)
- Annexe n°13 : Marques d'hostilité au 14-Juillet dans le cœur de la Gascogne des années 1880 aux années 1910 (p. 601)
- Annexe n°14 : Actes de résistance au cours des opérations d'inventaires en 1906 dans le cœur de la Gascogne en 1906 (p. 602)
- Annexe n°15 : Résistance aux inventaire en 1906 en France (p. 603)

Récapitulatif des annexes

Annexes d'illustration

- Annexe n°16 : Ancrage local des notables gascons (p. 605)
- Annexe n°17 : Filiation et activités de Léopold de Batz de Trenquelléon (p. 606)
- Annexe n°18 : Les cercles de l'arrondissement de Condom en 1873 (p. 607)
- Annexe n°19 : Les lieux « blancs » d'Agen au XIXe siècle (p. 608)
- Annexe n°20 : Charles Boulart (p. 609)
- Annexe n°21 : Adhémar de Guilloutet (p. 610)
- Annexe n°22 : Gustave de Ravignan (p. 611)
- Annexe n°23 : Élie de Dampierre (p. 612)
- Annexe n°24 : Armand Jacquey (p. 613)
- Annexe n°25 : Paul de Cassagnac (p. 614)
- Annexe n°26 : Hermann Sarrette (p. 615)
- Annexe n°27 : Henri de Groussou (p. 616)
- Annexe n°28 : La profession de foi de Pierre-Éloi de Sorbets (p. 617)
- Annexe n°29 : Caricature de Marianne en 1893 (p. 618)
- Annexe n°30 : Affiches royalistes à Marmande en 1895 (p. 619)
- Annexe n°31 (a) : Pèlerinage à Ambrus (p. 620)
- Annexe n°31 (b) : Pèlerinage à Ambrus (p. 621)
- Annexe n°32 (a): Procession à Penne d'Agenais (p. 622)
- Annexe n°32 (b) : Procession à Penne d'Agenais (p. 623)
- Annexe n°33 : Reposoir chez André David de Lavergne à Lavardac (p. 624)
- Annexe n°34 (a) : Reposoir chez le vicomte de Luppé au Mas d'Agenais (p. 625)
- Annexe n°34 (b) : Reposoir chez le vicomte de Luppé au Mas d'Agenais (p. 626)
- Annexe n°35 : Résistance à l'expulsion des congrégations. L'exemple de Villeréal (p. 627)
- Annexe n°36 : L'église de Buglose pendant l'inventaire de 1906 (p. 628)
- Annexe n°37 : Affiche à Aire-sur-l'Adour appelant à la résistance en 1906 (p. 629)
- Annexe n°38 : Caricature anticléricale « L'expulsée » (p. 630)
- Annexe n°39 : Saisie des meubles de l'archevêque d'Auch en 1909 (p. 631)
- Annexe n°40 (a) : La profession de foi de Léon Barbé en 1910 (p. 632)
- Annexe n°40 (b) : La profession de foi de Léon Barbé en 1910 (suite) (p. 633)

Récapitulatif des figures

- Fig. n°1 : Filiation et activités d'Édouard de Cazenove de Pradines (p. 65)
- Fig. n°2 : Filiation et activités d'Henri Noubel (p. 70)
- Fig. n°3 : La dynastie Cassagnac (p. 83)
- Fig. n°4 : Quelques exemples de filiation de personnalités politiques importantes (p. 85)
- Fig. n°5 : État de la presse dans le cœur de la Gascogne dans les années 1870 (p. 95)
- Fig. n°5 bis : Tableau de la presse dans les années 1890-1910 (p. 384)
- Fig. n°6 : Répartition des cercles dans l'arrondissement de Condom en 1873 (p. 107)
- Fig. n°7 : Nombre de cercles à Agen dans les années 1870 (p. 111)
- Fig. n°8 : Nombre de cercles à Mont-de-Marsan dans les années 1870 (p. 111)
- Fig. n°9 : Nombre de cercles à Auch dans les années 1870 (p. 111)
- Fig. n°10 : Personnalités politiques membres de cercles et sociétés (p. 114)
- Fig. n°11 : Situation des écoles dans les Landes en 1871 (p. 147)
- Fig. n°12 : Répartition des députés conservateurs élus le 8 février 1871 (p. 157)
- Fig. n°13 : Les députés conservateurs de 1871 du cœur de la Gascogne (p. 158)
- Fig. n°14 : Proportion des marques d'hostilité au 14-Juillet par rapport au nombre de communes (p. 234)
- Fig. n°15 : Marques d'hostilité au 14-Juillet dans les années 1880 (p. 239)
- Fig. n°16 : Répartition des cercles à Agen dans les années 1880 (p. 254)
- Fig. n°17 : Situation des écoles dans l'arrondissement d'Agen de 1873 à 1889 (p. 279)
- Fig. n°18 : Situation des écoles dans l'arrondissement de Marmande de 1873 à 1889 (p. 279)
- Fig. n°19 : Interventions cléricales antirépublicaines de 1880 à 1889 (p. 294)
- Fig. n°20 : Nombre d'écoles dans l'arrondissement d'Agen de 1889 à 1906 (p. 480)
- Fig. n°21 : Nombre d'écoles dans l'arrondissement de Marmande de 1889 à 1906 (p. 480)
- Fig. n°22 : Nombre d'écoles en Lot-et-Garonne de 1897 à 1906 (p. 481)
- Fig. n°23 : Évolution du nombre de cercles à Agen des années 1870 à 1910 (p. 566)

Sources et bibliographie

Sources

Sources manuscrites

Archives publiques :

Archives nationales :

- Série BB : Ministère de la Justice

BB[30] : Rapports des procureurs

- Série F : Administration générale :

F[7] : Police générale :

F[7] 12428-12521 : Surveillance des différents partis et mouvements : bonapartistes, royalistes, boulangistes, nationalistes, antisémites, cléricaux, socialistes, anarchistes, anti-tsaristes (1871-1915). Ligue des Patriotes (1882-1907). Procès de Déroulède devant la Haute Cour (1899). Affaire Dreyfus. Procès Zola. Ligue des Droits de l'Homme (1898-1908).

F[19] : Cultes :

4374 : Contentieux du clergé.

Archives de la Préfecture de Police :

- Série B/A :

970-977 : Boulangisme.

Archives départementales :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GERS :

- Série J : Archives privées :

10 J 1-2 : Fonds du Bie.

- Série M : Administration générale et économie :

1 M : Administration générale du département :

1 M 219-295 : Rapports préfectoraux.

3 M : Élections :

3 M 680-3 M 687 : Élections législatives (de 1871 à 1914).

3 M 697-3 M 736 : Élections sénatoriales (de 1876 à 1912).

3 M 741-3 M 774 : Élections au Conseil général (de 1871 à 1913).

3 M 787-3 M 815 : Élections au Conseil d'arrondissement (de 1871 à 1914).

3 M 827-3 M 878 : Élections municipales (de 1871 à 1908).

3 M 950-952 : Rapports (de 1896 à 1908).

3 M 955-3 M 959 : Conseillers municipaux, maires et adjoints (de 1875 à 1900).

4 M : Police :

4 M 57-72 : Cercles, associations et comités.

6 M : Population, économie, statistiques :

6 M 786-798 : Mercuriales générales.

6 M 897 : états des récoltes.

7 M : Agriculture, eaux et forêts

7 M 50 : société d'agriculture et d'horticulture (1862-1878).

7 M 53 : société d'agriculture et comices agricoles du canton de Lectoure et de Fleurance (1820-1895).

7 M 54 : Lombez (1819-1886).

7 M 56 : Mirande (1857-1885).

7 M 57 : Société d'encouragement à l'agriculture du Gers (1881-1936).

7 M 60 : Comices agricoles du canton de Plaisance, Aignan, Cazaubon, Cologne, Condom, Eauze, Montréal, Jegun, L'Isle-Jourdain (1843-1939).

7 M 61 : Comices agricoles du canton de Lombez, Miélan, Mirande, Nogaro, Riscle, Saint-Clar, Vic-Fezensac (1907-1934).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES LANDES :

- Série J : Archives privées :

1 J 798 : Documents de Dufaur de Gavardie.

- Série M : Administration générale et économie :

1 M : Administration générale du département :

1 M 67-1 M 141 : Police générale et administrative, surveillance de l'ordre et de l'esprit publics. Correspondance générale.

1 M 144-1 M 160 : surveillance politique.

1 M 161-1 M 175 : surveillance des partis politiques et des syndicats (1910-1939).

3 M : Élections :

3 M 117 : élections présidentielles (1848)

3 M 120 : plébiscite (1870).

3 M 158-3 M 177 : élections législatives (de 1871 à 1914).

3 M 185-3 M 198 : élections sénatoriales (de 1875 à 1906).

3 M 348-3 M 463 : élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement (de 1871 à 1913).

3 M 608-3 M 652 : élections municipales (de 1871 à 1912).

4 M : Police :

4 M 46-154 : Cercles et sociétés.

- Série T : Enseignement, affaires culturelles, sports (1800-1940) :

(en cours de classement).

- Série V : Cultes religieux :

1 V-5 V : Culte catholique

1 V 1-5 V 101 : Généralités

5 V 201- 1555 : Dossiers individuels des prêtres.

11 V-70 V : Dossiers administratifs, établissements religieux

11 V 1 – 15 V 102 : Évêché et administration diocésaine.

21 V 101 : Séminaires, généralités.

35 V 1 – 70 V 261 : Bâtiments

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOT-ET-GARONNE

- Série E Dépôt :

E Dépôt Agen.

- Série J : Archives privées (documents entrés par voie extraordinaire) :

15 J : Fonds Georges Tholin.

16 J : Fonds Philippe Tamisey de Larroque.

109 J : Fonds de correspondance Jean-Baptiste Darlan.

- Série M : Administration générale et économie

1 M : Administration générale du département

1 M 604-635 : Événements politiques et opinions publiques pendant la IIIe République (1871-1940).

1 M 645-646 : Voyages, fêtes pendant la IIIe République (1871-1940).

3 M : Élections

3 M 115 : Plébiscite (1870)

3 M 134 : Élections législatives (1863)

3 M 203-216 : Élections sénatoriales (1876 à 1914)

3 M 217-330 : Élections législatives (1871-1914)

3 M 238-374 : Élections cantonales (1871-1913)

3 M 375-445 : Élections municipales

4 M : Police

4 M 20-115 : Rapports de police et correspondance

4 M 174-195 : Cercles et sociétés

7 M : Agriculture, eaux et forêts

7 M 47-50 : Comices agricoles (années 1860-1870)

- Série N : Administration et comptabilité départementales (1800-1940)

1 N : Conseil général du département et commission spéciale

1 N 1-402 : Délibérations du Conseil général (IIIe République)

1 N 403-454 : Commission départementale (IIIe République)

1 N 455-496 : Rapports du préfet

- Série O : Administration et comptabilité communales

2 O : Administration générale

2 O 44 : Commune de Cahuzac.

2 O 80 : Commune de Dévillac.

2 O 167 : Commune de Mézin.

2 O 176 : Commune de Monheurt.

2 O 179 : Commune de Montagnac-sur-Auvignon.

2 O 311 : Commune de Tonneins.

2 O 314 : Commune de Tourtrès.

- Série 2 Q : Séparation des Églises et de l'État, séquestres (par communes)

2 Q 97-179 : Police des cultes.

- Série T : Enseignement, affaires culturelles, sports (1800-1940)

1 T : Enseignement

1 T 81-331 : Fonds de la Préfecture (Enseignement primaire)

1 T 419 : États annuels de situation des écoles primaires (1870-1906)

2 T : Imprimerie, Librairie, Presse, Dépôt légal

2 T 1-15 : Fonds de la préfecture

- Série U : Justice

2 U : Dossiers des titulaires d'un office notarial. Parquet 100 (Aignan, Gers) à 145 (Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne). Cour d'Appel d'Agen

2 U 53-260 : Arrêts chambre civile (An VIII-1950)

5 U : Tribunal d'Instance d'Agen

5 U 865-1023 : Jugements correctionnels (1857-1940)

6 U : Tribunal d'Instance de Marmande

6 U 237-345 : Greffe pénal. Jugements correctionnels (1812-1952)

6 U 346-378 : Dossiers de procédures correctionnelles (1823-1939).

6 U 379-382 : Dossiers correctionnels. Non lieu (1844-1905)

- Série V : Cultes

1 V : Culte catholique. Généralités

1 V 11 : Curés et desservants. Enquêtes préalables aux nominations.

2 V : Police du Culte

2 V 4 : Correspondance.

- Fonds de l'évêché :

EE 195/1 : Lettres pastorales et mandements de Mgr l'évêque d'Agen au clergé et aux fidèles de son diocèse (1884-1894).

EE 195/2-41 : Lettres pastorales et mandements de Mgr l'évêque d'Agen au clergé et aux fidèles de son diocèse (1895-1905).

EE 196/2 : Lettres pastorales et mandements de Mgr l'évêque d'Agen au clergé et aux fidèles de son diocèse (1906-1908).

Archives municipales :

Archives municipales de Lectoure :

POIRÉE Marie, *La Gazette* (composée de 1877 à 1881)

Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot :

Fonds Georges Leygues :

Fonds 1 GL (1-96) : Lettres (1878-1906).

Bibliothèques municipales :

Médiathèque de Nérac (fonds local) :
Fonds Jean Carrère (papiers divers, articles écrits par Jean Carrère).
Collection de la *Rebuo de l'Escolo Gascouno de Marguerito* (1902-1912).

Archives privées :

- *Coll. Alain Durey (Carbon-Blanc) :* Fonds Marcel Durey (Nérac) (photographies, poèmes et pièces de théâtre, années 1880-1930).
- *Coll. Madeleine Jogan (Dax) :* Fonds Rémy d'Avezac de Moran (Dax) (lettres écrites à Théodore Denis dans les années 1890-1900).
- *Coll. Olivier de Luppé (Le Mas d'Agenais/Paris) :* Fonds du vicomte Olivier de Luppé (Le Mas d'Agenais) (papiers et photographies, années 1880-1910).
- *Coll. Céline Piot :* Bulletin paroissial *Le Petit Glaneur. Organe mensuel du Cercle catholique des Jeunes gens et de l'Étoile bleue, de Notre-Dame de Lavardac* (bulletins manuscrits et ronéotypés, avril 1912-janvier 1920).

Sources imprimées

Documents :

Œuvres de contemporains :

- BARRÈS Maurice, in *La Quinzaine*, 15 décembre 1895.
- BARRÈS Maurice, *La Grande pitié des églises de France*, Paris, Émile-Paul Frères, 1914.
- BESSOU Justin (abbé), *D'Al brès à la toumbo* [Du berceau à la tombe], Rodez, 4e éd., 1919.
- BRUNOT Ferdinand, « Chronique de la langue française », in *Le Siècle*, 1910.
- CASSAGNAC Paul (de), *Bataille électorale. La revanche du scrutin. Histoire de nulle part et de partout*, Auch, E. Lachaud, 1875, 63 pages.
- FOURÈS Auguste, « De l'épuration des patois d'oc », in *La Revue du Sud-Ouest* (publiée par l'Académie de Jasmin), n°3, mars 1885.
- FOURÈS Élie, « La cigale vengée par les abeilles », in *La Revue du Sud-Ouest*, n°1, janvier 1885.
- GRÉGOIRE (abbé), *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs* (1788), Paris, Flammarion, 1989.
- IMBART DE LA TOUR J., *La crise agricole en France et à l'étranger*, Nevers, 1901.

- MAYDIEU G., « Notes pour servir à une monographie du paysan propriétaire du Lot-et-Garonne », in *Revue d'économie politique*, 9, 1895, p. 159-164.
- MONTÉGUT Émile, « La démocratie et la révolution. Les transformations de l'idée de patrie », in *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1871.
- MONTEL Achille, *« L'Armana provençau* de 1871 », in *La Revue des langues romanes*, t. 1, 3e trimestre 1870.
- RENAN Ernest *Réforme intellectuelle et morale*, *Réforme intellectuelle et morale*, Paris, Michel Lévy, 1871, rééd. Bruxelles, Éditions Complexe, 1990.
- THÉZAN marquis (de), *Réponse à la revanche de Paul de Cassagnac*, Auch, 1875.
- Un électeur rural, *Grandeur ou décadence*, Auch, imprimerie Destout et Cie, 1871, 112 pages.

Mémoires, souvenirs, correspondances et biographies :
- BOURBON Harold (prince), *Aux Français. Vingt ans de République en France*, Document pour la commission nationale, Paris, 1896, 46 pages.
- CAMPARDON Édouard, *Discours prononcé le 13 janvier 1886 pour honorer la mémoire de Jean David, décédé le 9 décembre 1885*, Auch, J. Capin, 1886, 12 pages.
- COUSSE L., *Nos morts*, 11e édition, Toulouse, Librairie Brun-Rey, 1901, 108 pages.
- « Le marquis de Dampierre », in *Bulletin de la Société des agriculteurs de France*, 15 février 1896.
- LABORDE-LASSALLE André (de), *Une famille de la Chalosse. 1723-1852*, Saint-Sever, Imprimerie Séverin Serres, 1902, 416 pages.
- LAMY Fernand, *Un mois de campagne électorale*, Agen, Éd. Prosper Noubel, 1869.
- LAMY Fernand, Quatre ans de provisoire (8 février 1871 – 25 février 1875). Le principat de M. Thiers – Le septennat de Mac-Mahon, Paris, Éd. Lachaud et Cie éditeurs, 1876.
- LASSALLE Xavier (de), « Hermann Sarrette, ancien député, ancien conseiller général de Lot-et-Garonne (1822-1909) », Extrait du *Journal de Lot-et-Garonne*, Agen, Imprimerie moderne, 1909, 12 pages.
- LAUZUN Philippe, « Xavier de Lassalle, directeur du *Journal du Lot-et-Garonne*, 1843-1917 », in *Hommage d'amis*, Agen, 1917, 45 pages, p. 1-20.
- SIBRAC Louis *Conseils aux électeurs : les débuts de M. Fallières… et autres dans la République*, Bordeaux, 1910, 32 pages (Mémoires initialement publiés in *Le Paysan du Sud-Ouest*).
- WITT Cornélis (de), *Une commune rurale en 1896. Laparade (Lot-et-Garonne)*, Mémoire présenté à la Société des Agriculteurs de France, Tonneins, 1897, 137 pages.

Sources littéraires :
- DUFFART Charles, *Le Flot qui monte. La première révolte de gemmeurs (1906-1907)*, Nérac & Saint-Girons en Marensin, Éditions d'Albret & Mémoire en Marensin, 2009, 270 pages [Stock, 1910].
- MÉRY Gaston, *Jean Révolte, roman de lutte*, Paris, Dentu, 1892.

- SORBETS Pierre-Éloi, *L'Aveugle d'Alsace* (comédie en un acte, en vers), Imprimerie Durey, Nérac, 1889.
SORBETS Pierre-Éloi et DUREY Marcel, *Artiste et Ministre* (comédie-bouffe en un acte), Imprimerie Durey, Nérac, non datée (sans doute en 1889).

Périodiques :

Annuaires :

- ***Annuaire du Gers*** (1870-1914).
- ***Annuaire des Landes*** (1870-1914).
- ***Annuaire du Lot-et-Garonne*** (1870-1914).

Revues :

- ***Almanach du Midi*** (1898).
- ***Bulletin du Comité catholique du Gers*** (1873-1877).
- ***Bulletin mensuel des Œuvres diocésaines*** (1913).
- ***Le Bien du peuple de l'Agenais*** (1906-1914).
- ***La Jeunesse landais*** (1913 - …)
- ***Le Patriote catholique*** (1871).
- ***Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax*** (1870-1873).
- ***Semaine religieuse du diocèse d'Agen.***
- ***Semaine religieuse du diocèse d'Aire et de Dax.***
- ***Semaine religieuse du diocèse d'Auch.***

Journaux :

Presse littéraire et/ou félibréenne :

- ***L'Écho de Gascogne.*** Revue littéraire, beaux-arts, sports ; devient ***Le Midi Illustré*** du 20 novembre 1894 au 15 février 1896, puis ***L'Écho de Gascogne du Midi Illustré*** du 15 mars 1896 au 25 novembre 1899.
- ***Journal de Nérac.*** Journal administratif, littéraire, commercial, agricole, d'annonces judiciaires et d'avis divers (1834 à 1904).
- ***Le Midi fédéral***.
- ***Rebuo de l'Escolo Gascouno de Marguerito*** (1902-1912)
- ***Reclams*** (à partir de 1897).

Presse religieuse :

- ***La Croix du Gers*** (1892-1943).
- ***La Croix des Landes*** (1891–1929).
- ***La Croix de l'Agenais***, puis ***La Croix de Lot-et-Garonne*** (1889-1935).

Presse des droites :

GERS :

- ***L'Appel au Peuple.*** *Journal des intérêts du Gers*, puis ***L'Appel au Peuple.*** *Journal impérialiste du Gers* (juin 1872-juillet 1891) ; devient ***l'Électeur.*** *Journal de l'Union conservatrice du Gers* (juillet 1891-mars 1893).
- ***Le Conservateur.*** *Journal politique du Gers et des départements limitrophes* (1869-1892).
- ***Le Gers.*** *Journal politique* (décembre 1866-février 1875).
- ***La Voix du Peuple.*** *Organe de l'Union conservatrice du Gers* (2e semestre 1892-1er semestre 1914) ; devient ***L'Express du Midi***. *Organe quotidien de défense sociale et religieuse* (2e semestre 1914-1935)

LANDES :

- ***L'Adour. Journal de l'Appel au Peuple*** (1871-1915).
- ***La Chalosse***, devenue ***La Nouvelle Chalosse*** (1876-1941).
- ***Le Courrier de Dax*** (1848-1913) [d'abord orléaniste → 1874/1875].
- ***Journal des Landes*** (1800-1915).

LOT-ET-GARONNE :

- ***L'Ami du Peuple*** (1876 et 1893-1894).
- ***L'Avenir du Lot-et-Garonne.*** *Journal politique national* de 1884 à 1892, devenu en 1893 *organe quotidien de Défense Sociale et Religieuse.* 1914)
- ***Le Courrier du Dimanche*** (1871-1872).
- ***Journal de Lot-et-Garonne*** (de 1806 à 1917).
- ***L'Union du Sud-Ouest*** ; devient ***Journal d'Agen*** (1864-1883).
- ***Le Patriote*** (1901-1903).
- ***Le Paysan du Sud-Ouest*** (de 1890 à 1942).
- ***Réveil du Lot-et-Garonne*** (mai à septembre 1889)

Presse des gauches :

GERS :

- ***L'Avenir républicain.*** *Journal démocratique quotidien du Gers* (1891-1909).
- ***Le Bloc.*** *Journal du parti radical et radical-socialiste* (1905-1906).
- ***La Démocratie Républicaine du Gers*** (1909-1911).

- ***La Fraternité.*** *Tribune démocratique du Gers et de la région* (1888-1902) ; devient ***L'Éclaireur.*** *Journal radical-socialiste du Gers* (mai 1902-1904).
- ***Le Gascon.*** *Journal républicain du Gers* (novembre 1896-mai 1898).
- ***Indépendance gasconne*** (juin 1911-juillet 1914).
- ***Le Républicain.*** *Journal démocratique du Gers* (1878-1890).
- ***La République des paysans.*** *Organe indépendant de la démocratie du Gers* (novembre 1889-1893).
- ***La République des travailleurs.*** *Organe de la démocratie du Gers* (novembre 1893-1941).

LANDES :

- ***L'Avenir Républicain*** (1907-1925).
- ***L'Avenir social*** (1912).
- ***La Bataille landaise*** (1906-1920).
- ***Le Courrier de Dax*** (républicain à partir de 1875).
- ***Le Dacquois*** (1882-1920).
- ***Le Démocrate*** (1901-1914).
- ***L'Écho*** (1890-1913).
- ***Le Franc-parler*** (1909-1941).
- ***Le Journal d'Aire-sur-l'Adour*** (1912 - …).
- ***Le Républicain landais*** (1870-1939).
- ***Le Réveil des Landes*** (1848-1929).

LOT-ET-GARONNE :

- ***La Constitution.*** *Journal quotidien de la démocratie républicaine* (1876-1905).
- ***Le Cri*** (1904-1905).
- ***La Dépêche.*** *Journal de la démocratie du Midi.*
- ***L'Indépendant de Lot-et-Garonne.*** *Journal républicain radical quotidien*, devenu *organe quotidien d'action républicaine et sociale et des intérêts agricoles, commerciaux et industriels* (1880-1941).
- ***La Marseillaise.*** *Organe quotidien de la démocratie républicaine*, puis *organe républicain progressiste, littéraire, agricole et commercial* (1888).
- ***Le Progrès de Villeneuve-sur-Lot et de Lot-et-Garonne.*** *Journal politique, agricole et commercial* (1840 à 1944).
- ***Le Radical Marmandais*** (1892).
- ***Le Radical de Tonneins.*** *Journal républicain socialiste quotidien* (1892).
- ***Le Radical Villeneuvois*** (1892).
- ***La Réforme.*** *Journal républicain radical* (1893).
- ***Le Républicain Néracais*** (1899 à 1902).

- ***Le Réveil du Lot-et-Garonne.*** *Journal de la défense nationale*, puis *journal de la démocratie républicaine* (1870 à 1878).
- ***La Revue Néracaise.*** *Journal littéraire, commercial, administratif, agricole, d'annonces et d'avis divers,* devenu *journal des réformes démocratiques et sociales de l'arrondissement de Nérac*, puis en 1931 *La Revue Néracaise et de Lot-et-Garonne, organe de la démocratie républicaine, radicale et socialiste, de défense agricole et ouvrière de l'arrondissement de Nérac* (1894 à 1944).
- ***Le Socialiste de Lot-et-Garonne*** (1908).

Congrès :

- ***Assemblée générale des comités catholiques de France*** (1872 à 1876).
- ***Compte-rendu de l'Association régionale catholique*** *tenue à Auch* (19/21 octobre 1874), Auch, imprimerie auscitaine Adolphe Thibault, 1874.
- ***Congrès des Œuvres ouvrières catholiques.*** *Compte-rendu de la 10e assemblée générale de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques* (Puy-en-Velay, 6-10 août 1877).
- ***Discours prononcé par M. le baron de Ravignan au Congrès des catholiques de la Normandie*** *le 24 novembre 1883*, Rouen, imprimerie Nouvelle, 1884, 10 pages.

Bibliographie

Généralités sur la réflexion historique

Ouvrages :

- ARIÈS Pierre, *Le Temps de l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1986 [1954].
- BIRNBAUM Pierre, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 2003 [Éditions Fayard, 1998], 439 pages.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1985.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel (édition critique établie par Gérard Namer), éd. augm. 1997 [1950], 295 pages.
- LEROY-LADURIE Emmanuel, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, NRF (coll. « Bibliothèque des histoires »), 1973, 544 pages.
- MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1950, 300 pages.
- NOIRIEL Gérard, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette Supérieur (coll « Carré Histoire »), 2005 [1998], 255 pages.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], 3 volumes, t. 1 : *La République*, 1643 pages.
- ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-je ? »), 2004.
- PROST Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Points-Seuil, 1996.
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 690 pages.
- RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- VEYNE Paul, *Comment on écrit l'Histoire. Essai d'épistémologie*, Éditions du Seuil, Paris, 1971.

Revues :

- *Histoire, Économie et Société*, 31e année, juin 2012/2 : spécial « Nouvelles approches en histoire de la France contemporaine ».

Articles :

- BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°53, juillet/septembre 1992, p. 67-77.
- BRAUDEL Fernand, « La longue durée », in *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, octobre/décembre, 1958/4, p. 725-753.
- HAZAREESINGH Sudhir, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », in *Revue historique*, n°642, 131e année, avril 2007, p. 355-368.

- ORY Pascal, « L'histoire des politiques symboliques en quatre études de cas », in *Hypothèses*, 2004/1, p. 71-74.
- ROUGERIE Jacques, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », in *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, janvier/février 1966, p. 178-193.
- VADELORGE Loïc, « Les affres de l'histoire locale, 1970-2000 », in Maryline Crivello, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Usages politiques du passé dans la France contemporaine. Concurrence des passés*, Aix-en-Provence, PUP, 2006, p. 37-47.

Études générales sur la politique, la IIIe République et/ou des régimes précédents

Atlas, dictionnaires, instruments :

- ANCEAU Éric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 421 pages.
- ANCEAU Éric, *Les députés du Second Empire. Prosopographie d'une élite du XIXe siècle*, Paris, Champion et Slatkine, 2000, 1 018 pages.
- DUCLERT Vincent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, 1 341 pages.
- MAYEUR Jean-Marie, CHALINE Jean-Pierre et CORBIN Alain (dir.), *Les parlementaires de la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.
- SALMON Frédéric, *Atlas électoral de la France. 1848-2001*, Éditions du Seuil, 2001, 94 pages.
- TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, 1995, 1 347 pages.

Ouvrages :

- AGULHON Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.
- AGULHON Maurice, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989, 447 pages.
- AGULHON Maurice, *La République*, t. 1 : *L'élan fondateur et la grande blessure (1880-1932)*, Hachette Littératures (coll. « Pluriel »), Paris, 1990, 468 pages.
- AGULHON Maurice, *Coup d'État et République*, Paris, Presses de Sciences Pô (coll. « La bibliothèque du citoyen »), 1997, 95 pages.
- AGULHON Maurice, GIRARD Louis, ROBERT Jean-Louis, SERMAN William *et alii*, *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984.
- ANCEAU Éric, *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, Paris, Le Livre de Poche (coll. « La France contemporaine », 2002, 256 pages.
- BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1999].
- BERSTEIN Serge et RUDELLE Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, PUF (coll. « Politique d'aujourd'hui »), 1992, 432 pages.

- BLUCHE Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-je ? »), 1981, 127 pages.
- BONHOMME Éric, *De l'Empire à la République. Comités secrets du Parlement. 1870-1871*, Paris, Perrin/Assemblée nationale, 2011, 249 pages.
- BOUJU Pierre-Marie et DUBOIS Henri, *La Troisième République (1870-1940)*, Paris, PUF (coll. Que Sais-Je ? », n°520), 1952, 11e éd., 1988, 126 pages.
- CHARNAY Jean-Pierre, *Les scrutins politiques en France de 1815 à 1962. Contestations et invalidations*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1964, 282 pages.
- DROZ Jacques, *Histoire générale du socialisme*, t. 2 : *de 1873 à 1918*, Paris, 1982, 670 pages.
- DUBY Georges (dir.), *Histoire de la France rurale.* T. 3 : AGULHON Maurice, DÉSERT Gabriel et SPECKLIN Robert, *Apogée et crise de la civilisation paysanne. 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « L'Univers historique »), 1976, 569 pages.
- GARRIGOU Alain, *Le Vote et la Vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1992, 288 pages.
- GUISLIN Jean-Marc, *Le Seize-Mai revisité*, Lille, Institut de Recherches historiques du Septentrion, Université de Lille 3, 2009.
- GOGUEL François, *Géographie des élections françaises sous la IIIe et la IVe République*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la fondation nationale des Sciences politiques, n°159, 1970.
- GRÉVY Josette, *La République des opportunistes (1870-1885)*, Paris, Perrin, 1998.
- HALÉVY Daniel, *La fin des notables*, t. I, Grasset, 1929 ; t. II : *La République des Ducs*, Grasset, 1937, 411 pages ; rééd. en Livre de Poche, 1972.
- HOUTE Arnaud-Dominique, *Louis-Napoléon Bonaparte. Le coup d'État du 2 décembre 1851*, Paris, Larousse, 2011, 255 pages.
- HUARD Raymond, *Le suffrage universel en France*, Paris, Aubier, 1991.
- LEDUC Jean, *L'enracinement de la République. 1879-1918*, Paris, Hachette Supérieur (coll « Carré Histoire »), édition augmentée, 2009 [1991].
- MAYEUR Jean-Marie, *Les débuts de la IIIe République 1871-1898*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 10), 1973, 256 pages.
- MAYEUR Jean-Marie, *La vie politique sous la IIIe République. 1870-1940*, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 445 pages.
- MÉNAGER Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988.
- NICOLET Claude, *Le radicalisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-Je ? » n°761), 1957, 5e éd., 1983, 128 pages.
- MCPHEE Peter, *The Politics of Rural Life. Politicial Mobilization in the French Countryside, 1846-1852*, New-York, Clarendon Press of Oxford University Press, 1992, 310 pages.
- NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France*, Paris, Gallimard, 1982.
- REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Éditions du Seuil (collection « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 11), 1975, 256 pages.

- RÉMOND René, *La droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*, Paris, Aubier, 1954 ; réédité sous le titre *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982.
- RÉMOND René, *La vie politique en France depuis 1789*. T. 2 : *1848-1879*, Paris, Armand Colin (coll. « U », série "Histoire contemporaine"), 2e éd. augm., 1971 [1969], 379 pages.
- RÉMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps. 2 : le XIXe siècle. 1815-1914*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Points Histoire, 13), 1974, 248 pages.
- RIALS Stéphane, *Le légitimisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-je ? »), 1983, 124 pages.
- ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard (coll. « Folio/Histoire »), 1992, 640 pages.
- ROTHNEY John, *Bonapartism after Sedan*, Ithaca NY, Cornel University Press, 1969, 360 pages.
- RUDELLE Odile, *La République absolue. 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.
- SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Armand Colin, 1913.
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*. T. I : *Politique* (794 pages) ; T. 2 : *Cultures* (771 pages) ; T. 3 : *Sensibilités* (956 pages), Paris, Gallimard, 1992.
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Les droites françaises. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 1992, 925 pages.
- THIBAUDET Albert, *Les idées politiques de la France*, Paris, Stock, 1932.
- TUDESQ André-Jean, *Les grands notables en France (1840-1849). Étude historique d'une psychologie sociale*, t. II, Paris, PUF, 1964.
- ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises. 1848-1945*. T. I : *Ambition et amour* (421 pages) ; t. II : *Orgueil et intelligence* (390 pages) ; t. III : *Goût et corruption* (465 pages) ; t. IV : *Colère et politique* (483 pages) ; t. V : *Anxiété et hypocrisie* (549 pages), Oxford, Payot & Rivages, 1973 et 1977 ; pour la traduction française : Paris, Éditions Recherches, 1978-1979.

Revues :

- *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors série n°4, 2008 : « Second Empire » (numéro coordonné par Éric Anceau).
- *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°16, 2011 : « Élus et élections du 8 février 1871» (numéro coordonné par Thierry Truel).

Articles :

- AGULHON Maurice, « La République est née à gauche ! », in *Les Collections de l'Histoire*, n°27 : *Espoirs et désillusions. Les grandes batailles de la gauche*, avril/juin 2005, p. 18-23.
- APRILE Sylvie et HUARD Raymond, « Le coup d'État du 2 décembre 1851. Bibliographie », in *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°22, 2001/1 (spécial « Autour de décembre 1851 », sous la direction de Raymond Huard), p. 127-146.

- BALLAND Robert, « De l'organisation à la restriction du suffrage universel en France (1848-1850) », in *Société d'Histoire de la révolution de 1848*, t. XXII (spécial « Réaction et suffrage universel en France et en Allemagne. 1848-1850 »), 1963 p. 67-173.
- BERSTEIN Serge, « L'historien et la culture politique », in *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°53, juillet/septembre 1992.
- BOUTIER Jean et BOUTRY Philippe, « Les sociétés politiques en France de 1789 à l'an III : une machine ? », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXVI, janvier/mars 1989, p. 29-67.
- CARDONI Fabien, « 1870 : la révolution de velours », in *L'Histoire*, n°348, déc. 2009, p. 80-85.
- EDELSTEIN Melvin, « Vers une sociologie électorale de la Révolution française : la participation électorale des citadins et des campagnards (1789-1793) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1975, p. 508-529.
- EDELSTEIN Melvin, « La participation électorale des Français (1789-1870) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre/décembre 1993, p. 629-642.
- HAZAREESINGH Sudhir, « La légende napoléonienne sous le Second Empire : les médaillés de Saint-Hélène et la fête du 15 août », in *Revue historique*, n°627, 127e année, juillet 2003, p. 543-566.
- HUARD Raymond, « Aspects de l'opinion et de la pratique du suffrage entre mai 1849 et décembre 1851 : le témoignage des élections partielles à l'Assemblée législative », in *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°22, 2001/1, *op. cit.*, p. 15-40.
- ORMIÈRES Jean-Louis, « Les Rouges et les Blancs », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], 3 vol., t. 2 : *La Nation – La France*, p. 2395-2432.

Études plus spécifiques

Atlas, dictionnaires, instruments :

- CABANES Bruno et DUMÉNIL Anne (dir.), *Larousse de la Grande Guerre*, Paris, Larousse (Historial de la Grande Guerre, Péronne), 2007, 475 pages.
- JOLY Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français (1880-1900)*, Paris, Honoré Champion (coll. « Champion Classiques »), 2005, 687 pages.

Actes de colloques :

- AMALVI Christian et DERAMOND Julie, *Jeanne d'Arc entre la terre et le ciel du Midi. Regards méridionaux sur la bonne Lorraine (XVe – XXIe siècle)*, Actes du colloque de Montpellier (10 et 11 avril 2012), Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2012, 277 pages.
- CHOLVY Gérard et TRANVOUEZ Yvon (dir.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Actes du colloque de Brest (24-26 septembre 1998), Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne occidentale, 1999, 383 pages.
- COLLECTIF, *La politisation des campagnes au XIXe siècle. France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, Actes du colloque international organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'École

normale supérieure de Paris, l'Universitat de Girona et l'Università degli studi della Tuscia-Viterbo (Rome, 20-22 février 1997), École française de Rome, 2000, n°274, 376 pages.

- CORBIN Alain, GÉROME Noëlle et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIXe et XXe siècles.* Actes du colloque des 22 et 23 novembre 1990 (Paris), Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

- CORNU Pierre et MAYAUD Jean-Luc, *Au nom de la terre : agrarisme et agrariens en France et en Europe du XIXe siècle à nos jours*, Actes du 23e colloque de l'Association des ruralistes français (Lyon, 1999), Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007, 462 pages.

- HOLLANDER Paul (d') (dir.), *L'Église dans la rue. Les cérémonies extérieures du culte en France au XIXe siècle*, Actes du colloque de Limoges (23-24 mars 2000), Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2001, 330 pages.

- MUNIER Marie-Odile (dir.), *Regards croisés en 1905 sur la loi de Séparation des Églises et de l'État.*, Actes du colloque organisé par L'Abbaye-École de Sorèze (Sorèze, 28/29 octobre 2004), Toulouse, Presses de l'Université des Sciences sociales de Toulouse, 2005, 321 pages.

- PONTET Josette (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, 341 pages.

Ouvrages :

- AGULHON Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise (1810-1848). Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, 105 pages.

- ALBERTINI Pierre, *L'École en France du XIXe siècle à nos jours, de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette Supérieur (coll « Carré Histoire »), 3e édition augmentée, 2006.

- AYNIÉ Marie, *Les amis inconnus. Se mobiliser pour Dreyfus. 1897-1899*, Toulouse, Éditions Privat, 2011, 430 pages.

- BONIFACE Xavier, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Paris, Nouveau Monde éditions & ministère de la Défense, 2012, 524 pages.

- BOUHEY Vivien, *Les Anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 491 pages.

- CABANEL Patrick, *Les protestants et la République de 1870 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2000, 271 pages.

- CABANEL Patrick, *Le tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Belin, 2007, 893 pages.

- CAMPROUX Charles, *Histoire de la littérature occitane*, Paris, Payot, 1953, 239 pages.

- CARON Jean-Claude et CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), 2005, 270 pages.

- CERTEAU Michel (de), JULIA Dominique et REVEL Jacques (dir.), *Une politique de la langue. La*

Révolution française et les patois, Paris, Gallimard, 1975.

- CHANET Jean-François, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Éditions Aubier (coll. « Histoires »), 1996, 427 pages.

- CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 313 pages.

- CHOLVY Gérard (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIXe-XXe siècles*, 3 volumes. Tome 3 : *Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin, Auvergne, Guyenne, Gascogne, Béarn, Foix, Roussillon, Languedoc*, Éditions du CNRS, EHESS, FNSP, 1992, 544 pages.

- CHOLVY Gérard, *Le XIXe siècle, « Grand Siècle » des religieuses françaises*, Perpignan, Édition Artège, 2012, 134 pages.

- CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 1 : *1800-1880* (350 pages) ; t. 2 : *1880-1930* (453 pages), Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1990.

- CORBIN Alain, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIXe siècle*, Paris, Flammarion (coll. « Champs »), 2000 [Albin Michel, 1994], 359 pages.

- CRÉPIN Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 2009, 548 pages.

- DALISSON Rémy, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France. 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004.

- DALISSON Rémy, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, 2009.

- DANSETTE Adrien, *Le boulangisme. 1886-1890*, Paris, Librairie Perrin, 1938.

- DÉLOYE Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote. XIXe – XXe siècle*, Paris, Fayard (coll. « L'espace du politique »), 2006, 410 pages.

- DUCOMTE Jean-Michel et PECH Rémy, *Jaurès et les radicaux. Une dispute sans rupture*, Toulouse, Éditions Privat, 2011, 174 pages.

- DUMONS Bruno, *Les Dames de la Ligue des Femmes françaises (1901-1914)*, Paris, Éditions du Cerf (coll. « Histoire religieuse de la France »), 2006, 526 pages.

- DUMONS Bruno et MULTON Hilaire (dir.), *« Blancs » et contre-révolutionnaires en Europe. Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIIIe - début XXe siècles). France-Italie-Espagne-Portugal*, Rome, École Française de Rome, n°454, 2011, 421 pages.

- FAURE Marcel, *Les paysans dans la société française*, Paris, Armand Colin (coll. « U »), 1966, 344 pages.

- FAURE Alain, PLESSIS Alain et FARCY Jean-Claude (dir.), *La Terre et la cité. Mélanges offerts à Philippe Vigier*, Paris, Créaphis, 1994, 399 pages.

- GABORIAUD Chloé, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Sciences-Po Les Presses, 2010, 368 pages.

- GADILLE Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la IIIe*

République. 1870-1883, 2 volumes, Paris, Hachette, 1967, 351 pages (t. I) et 334 pages (t. II).

- GARRIGUES Jean, *Le Général Boulanger*, Paris, Éditions Olivier Orban, 1991.

- GARRIGUES Jean, *Le boulangisme*, Paris, PUF (coll. « Que Sais-Je ? », n°2698), 1992, 127 pages.

- GIRARD Louis, PROST Antoine et GOSSEZ Rémi, *Les conseillers généraux en 1870. Étude statistique d'un personnel politique*, Paris, PUF (Travaux du Centre de Recherches sur l'Histoire du XIXe siècle), 1967, 211 pages.

- GRÉVY Jérôme, *Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! Un siècle de guerre de religion en France*, Paris, Armand Colin, 2005, 248 pages.

- IHL Olivier, *Le Vote*, Paris, Montchrestien, 1996, 158 pages.

- IHL Olivier, *La fête républicaine*, Éditions Gallimard (coll. « Bibliothèque des Histoires »), 1996, 402 pages.

- LEVILLAIN Philippe, *Boulanger, fossoyeur de la monarchie*, Paris, 1982.

- LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983, 1 062 pages.

- LEYMARIE Michel et PRÉVOTAT Jacques (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 434 pages.

- MAYAUD Jean-Luc, *La Petite Exploitation rurale triomphante : France, XIXe siècle*, Paris, Belin, 1999, 278 pages.

- MARIOT Nicolas, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province. 1888-2002*, Paris, Belin, 351 pages.

- MARTEL Philippe, *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et d'opinion (1850-1914)*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux (coll. « Saber »), 2010, 690 pages.

- MARTIN Marc, *La presse régionale. Des* Affiches *aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, 501 pages.

- MÉNAGER Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier (coll. historique), 1988, 445 pages.

- MENSION-RIGAU Éric, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Paris, Perrin (coll. « Tempus »), 2007 [Plon, 1994], 606 pages.

- MENSION-RIGAU Éric, *Le Donjon et le Clocher. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Perrin, 2012 [2003], 642 pages.

- MONIER Frédéric, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, Éditions de la Découverte, 1998, 339 pages.

- MOULIN Annie, *Les Paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.

- MUNIER Marie-Odile (dir.), *Regards croisés en 1905 sur la loi de séparation des Églises et de l'État* (Sorèze, 2004), Toulouse, 2005.

- NÉRÉ Jacques, *Le boulangisme et la presse*, Paris, 1964, 239 pages.

- OZOUF Mona, *L'École, l'Église et la République (1871-1914)*, Paris, Éditions Le Seul (coll. « Points Histoire », n°165), 1982 [Armand Colin, 1963], 260 pages.
- PAIRAULT François, *Monsieur le Baron. Eugène Eschassériaux, éminence grise du bonapartisme (1823-1906)*, Paris, Le Croît Vif (coll. « Témoignages »), 2004, 328 pages.
- PECH Rémy, *Jaurès paysan*, Toulouse, Éditions Privat, 2009, 236 pages.
- PRÉVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation. 1899-1939*, Paris, Fayard (coll. « Pour une histoire du XXe siècle »), 2001, 742 pages.
- PROST Antoine, *L'enseignement en France. 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, 524 pages.
- RÉMOND René et POULAT Émile (dir.), *Cent ans d'histoire de La Croix (1883-1983)*, Paris, Édition du Centurion (coll. « Chrétiens dans l'Histoire »), 1988, 471 pages.
- RIOUX Jean-Pierre, *Nationalisme et conservatisme. La Ligue de La Patrie française. 1899-1904*, Paris, Éditions Beauchesne, 1977, 117 pages.
- SANSON Rosemonde, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale. 1789-1975*, Paris, Flammarion (coll. « La tradition et le quotidien »), 1976, 220 pages.
- STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire. 1885-1914. Les origines françaises du fascisme*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 1997 [1978], 602 pages.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, 296 pages.
- THIESSE Anne-Marie, *Le Mouvement littéraire régionaliste, de la Belle Époque à la Libération*, Paris, PUF, 1991.
- WEBER Eugen, *L'Action française*, trad. française, Paris, 1964, rééd. Fayard, 1985, 649 pages.
- WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, trad. par Antoine Berman et Bernard Géniès, Paris, Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2011 [1983], 717 pages.
- WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « Points Histoire », n° 131), 2004 [1982], 418 pages.
- WINOCK Michel, La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques, 1871-1968, Paris, 1995 [1986].

Revues :

- *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 123, n°274, avril/juin 2011 : spécial « Religion et politique dans la France méridionale à l'époque contemporaine » (numéro coordonné par Gérard Cholvy).
- *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, tome 124, n°280, octobre/décembre 2012 : spécial « Politique et symbolique de la Restauration à la Révolution nationale. Déclinaisons méridionales » (numéro coordonné par Christian Amalvi).
- *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°5, 2006/1 : spécial « Monde rural et politique en Europe (XIXe – XXe siècles »).
- *Politix*, n°15, 1991, 3e trimestre : spécial « La politique en campagnes » (numéro coordonné par Yves Déloye).

- *Revue des langues romanes*, n°2, 1993 : « L'occitan dans la presse régionale du Midi (XIXe-XXe siècles) » (numéro coordonné par Philippe Martel).
- *Revue de l'Office universitaire de Recherche socialiste*, hors série n°58-59, janvier/juin 2012 : « Les socialistes et les paysans » (numéro coordonné par Fabien Conord).

Articles :

- AMALVI Christian, « Le 14-Juillet. Du *Dies irae* à *Jour de fête* », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], 3 vol., t. 1 : *La République*, 1643 pages, p. 383-423.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « 1870 : une étape oubliée vers la guerre totale. Étude d'opinion publique », in *Historiens et Géographes*, 338 (spécial « La France au XIXe siècle »), décembre 1992, p. 81-96.
- BERJOAN Nicolas, « L'idée latine du Félibrige : enjeux, boires et déboires d'une politique étrangère régionaliste (1870-1890) », in *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°42, 2011/1, p. 121-136.
- BOIS Jean-Pierre, « L'armée et la fête nationale. 1789-1919 », in *Histoire, économie et société*, 1991, 4e trimestre, p. 505-527.
- CABANEL Patrick, « Catholicisme et laïcité, langue et nation à la fin du XIXe siècle. Félix Pécaut et les Basques », in *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n°152 (Spécial « Les "petites patries" dans la France républicaine », avril/juin 1999, p. 77-90.
- CALLAIS François, « La Jeunesse royaliste, préfiguration de l'Action française », in *Histoire, économie et société*, 1991, 4e trimestre, p. 561-589.
- CARRIÈRES Marcel, « Le Fédéralisme de Frédéric Mistral », in *XXe siècle fédéraliste*, IV, n°417, 1974.
- CHANET Jean-François, « École et politisation dans les campagnes françaises au XIXe siècle », in Collectif, *La politisation des campagnes au XIXe siècle. France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, Actes du colloque international organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'École normale supérieure de Paris, l'Universitat de Girona et l'Università degli studi della Tuscia-Viterbo (Rome, 20-22 février 1997), École française de Rome, 2000, n°274, p. 91-106.
- CHAMP Nicolas, « Les processions dans le Sud-Ouest au temps du discordât (1879-1905) », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 25-48.
- CHOLVY Gérard, « "Du Dieu terrible au Dieu d'amour" : une évolution de la sensibilité religieuse au XIXe siècle », in *109e Congrès national des sociétés savantes* (Dijon, 1984), vol. 1, Paris, CTHS, 1984, p. 141-154.
- CHOLVY Gérard, « Face à la sécularisation de l'enseignement primaire : une analyse quantitative des capacités de résistance des diocèses français (1879-1893) », in *TREMA*, IUFM de Montpellier, n°12-13, décembre 1997, p. 17-34.

- DÉLOYE Yves, « L'invention d'une expertise électorale catholique : discours et pratiques politiques du clergé français sous la IIIe République », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors série n°6, 2010, « Clergé et politique en France (XVIe – XIXe siècles) » (numéro coordonné par Gaël Rideau), p. 135-146.
- DUMONS Bruno, « L'Action française au féminin. Réseaux et figures de militantes au début du XXe siècle », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 229-241.
- DUMONS Bruno, « Souffrir en politique. Dames "blanches" et jésuites au temps de la République (1880-1914) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°18, 2012, « Science et révolutions» (numéro coordonné par Cédric Grimoult), p. 113-126.
- ENCREVÉ André, « Protestantisme et bonapartisme », in *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°28 (spécial « Religion, politique et culture au XIXe siècle », sous la direction de Jacqueline Lalouette et Michèle Riot-Sarcey), 2004/1, p. 111-131.
- GARRIGUES Jean, « Le moment parlementaire de l'Action française : 1919-1924 », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 242-253.
- GRÉVY Jérôme, « Les cafés républicains de Paris au début de la IIIe République. Étude de sociabilité politique », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°50, avril/juin 2003/2, p. 52-72.
- GOGUEL François, « Religion et politique en France. À propos de deux livres récents », in *Revue française de science politique*, 16/6, décembre 1966, p. 1179.
- HAZAREESINGH Sudhir, « Les fêtes de la nation », in *Critique. Revue générale des publications françaises et étrangères*, n°697/698, juin/juillet 2005 (Spécial « Le citoyen entre nation et Europe »), p. 446-457.
- HUBSCHER Ronald, « Réflexions sur l'identité paysanne au XIXe siècle : identité réelle ou supposée ? », in *Ruralia*, n°1, 1997, p. 65-80.
- IHL Olivier, « Le Clochemerle de la République », in Maurice Agulhon (sous la direction de), *Cultures et folklores républicains. Actes du colloque « Les marques républicaines dans la culture populaire en France »* (Toulouse, 1992), Éditions du CTHS, Paris, 1995, p. 317-333.
- JAVALOYÈS Sèrgi, « Mites e realitats deu Felibritge bearnés e gascon », *Reclams*, n°816-817, 2010, p. 9-38.
- JOLY Bertrand, « Les antidreyfusards avant Dreyfus », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 39, avril/juin 1992, p. 198-221.
- JOLY Bertrand, « La France et la Revanche, 1871-1914 », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 46, 2e trimestre, avril/juin 1999, p. 325-347.
- JOLY Bertrand, « Les ligues nationalistes et l'Action française : un héritage subi et rejeté », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 87-97.

- LAFONT Robert, « Deux types ethniques », in *Le Sud et le Nord : dialectique de la France*, Toulouse, Éditions Privat, 1971.

- LALOUETTE Jacqueline, « Expulser Dieu : la laïcisation des écoles, des hôpitaux et des prétoires », in *Mots. Les langages du politique*, n°27, juin 1991, p. 23-40.

- LECOQ Benoît, « Les cercles parisiens au début de la IIIe République : de l'apogée au déclin », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 32, octobre/décembre 1985/4, p. 596-597.

- LE NAOUR Jean-Yves, « La faute aux "Midis" : la légende de la lâcheté des méridionaux au feu », in *Annales du Midi. Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. CXII, n°232 : spécial 1914-1918, octobre/décembre 2000, p. 499-516.

- LESPOUX Yan, « Autour d'une revendication méridionale : la Ligue pour la langue d'oc à l'école (1923-1928) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 122, n°271, juillet/septembre 2010, p. 391-406.

- MARACHE Corinne, « Enjeux et résonances du politique dans les structures agricoles syndicales, mutuelles et "sociétales" en Aquitaine des années 1850 aux années 1930 (Dordogne, Gironde, Landes », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°2, 2005/3 (Spécial « Politique en Aquitaine, des Girondins à nos jours »), p. 74-81.

- MARACHE Corinne, « La responsabilisation politique du monde paysan dans les campagnes françaises (1830-1930 », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°5, 2006/1 (Spécial « Monde rural et politique en Europe (XIXe - XXe siècles »), p. 73-90.

- MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », in *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 63e année, janvier/février 2008/1, p. 113-139.

- MARTEL Philippe, « Le Félibrige », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoires*, Paris, Quarto Gallimard, 1997 [1984], 3 vol., t. 3 : *Les France*, p. 3515-3552.

- MARTEL Philippe, « Les gauches félibréennes », in *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n°152 (Spécial « Les "petites patries" dans la France républicaine », avril/juin 1999, p. 15-30.

- MAYEUR Jean-Marie, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février/mars 1906) », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.* 21e année, n° 6, 1966, p.1259-1272.

- MENSION-RIGAU Éric, « Les modes de sociabilité dans les familles de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie au XXe siècle », in Jean-Marie Barbier (dir.), *Valeurs et activités professionnelles.* Séminaire du Centre de recherche sur la formation du CNAM, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 67-86.

- PECH Rémy, « Le 14-Juillet : fête nationale ou fête locale ? », in Maurice Agulhon (dir.), *Cultures et folklores républicains.* Actes du colloque *« Les marques républicaines dans la culture populaire en France »* (Toulouse, 1992), Paris, Éditions du CTHS, 1995, p. 33-44.

- PÉCOUT Gilles, « La politisation des paysans au XIXe siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », in *Revue de l'Histoire des Sociétés rurales*, 2, 1994, p. 91-125.

- PIOT Céline, « La guerre de 1914-1918 comme rupture ou continuité chez les historiens », in Alexandre Lafon, David Mastin et Céline Piot (dir.), *La Grande Guerre aujourd'hui : Mémoire(s)/Histoire(s)*, Actes du colloque d'Agen/Nérac, 14/15 novembre 2008), Nérac, Éditions d'Albret & Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, 2009, p. 269-309.
- PIOT Céline et TRUEL Thierry, « Enjeux et portées du mensonge dans les crises politiques du début de la Troisième République (1877-1889) », in *Le mensonge en politique.* Actes de la Journée d'études « Groupe des jeunes chercheurs » du CEMMC (Pessac, 30 mai 2007), Bordeaux, 2008, p. 13-35.
- SANSON Rosemonde, « La fête de Jeanne d'Arc en 1894. Controverse et célébration », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, XX, 1973.
- SANSON Rosemonde, « Le 15 août : fête nationale du Second Empire », in Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIXe et XXe siècles.* Actes du colloque des 22 et 23 novembre 1990 (Paris), Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 117-136.
- SOBOUL Albert, « La Question paysanne en 1848 », in *La Pensée*, Paris, 1948.
- SOBOUL Albert, « "Survivances féodales" dans la société rurale française au XIXe siècle », in *Annales ESC*, 23e année, n°5, septembre/octobre 1968, p. 965-986, plus particulièrement p. 971-978.
- TERRAL Hervé, « De Perroud à Lapie. La construction de l'école républicaine (1881-1914), in Didier Foucault (éd.), *Les recteurs et le rectorat de l'Académie de Toulouse (1808-2008).* Actes du colloque de l'Université de Toulouse II – Le Mirail (2008), Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail (coll. « Méridiennes »), 2010, p. 133- 145.
- TUDESQ André-Jean, « La loi municipale de 1831 et ses premières applications », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice*, 1969.
- TUDESQ André-Jean, « De la Monarchie à la République : le maire, petit ou grand notable », in *Pouvoirs*, 1983, n°24.
- VIGREUX Jean, « Les campagnes françaises et la politique (1830-1914) », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°5, 2006/1 (Spécial « Monde rural et politique en Europe (XIXe - XXe siècles) », p. 54-72.
- WEBER Eugen, « Comment la Politique vint aux paysans : A second look at Peasant Politicization », in *American Historical Review*, 87 (April), 1982, p. 357-389.
- WINOCK Michel, « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) », in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XX, juillet/septembre 1973, p. 376-423.

Travaux universitaires :

- FREIGNEAUX Frédéric, *Le boulangisme. Naissance d'une nouvelle tradition politique ?*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II, 1998, 962 pages.
- HOFFMANN Michael, *Les catholiques français et la Première Guerre mondiale. La rentrée dans la vie politique et sociale de la République laïque*, en ligne sur le site du CRID1418.

Vie politique et culturelle dans le cœur de la Gascogne

• La région dans son ensemble :

Atlas, dictionnaires, instruments :

- ÉQUIPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE POLITIQUE CONTEMPORAINE, *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la IIIe République, 1870-1940 : portrait de groupe*, Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995, 367 pages.

- GUILLAUME Sylvie et LACHAISE Bernard (dir.), *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, 1998, 624 pages.

Ouvrages :

- COCULA Anne-Marie, FIGEAC Michel, GUILLAUME Sylvie et LOUPÈS Philippe (textes réunis par), *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet*, Bordeaux, Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2007, 479 pages.

- HIGOUNET Charles (dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, Éditions Privat (coll. « Univers de la France »), 2 volumes, t. 1, 1971, 537 pages ; t. 2, 1973, 425 pages.

- PONTET Josette, JOURDAN Jean-Paul et BOISSON Marie (textes réunis par), *À la recherche de l'Aquitaine*, Bordeaux, Centre Aquitain d'Histoire Moderne et Contemporaine & Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2003, 347 pages.

Articles :

- AGOSTINO Marc, « L'épiscopat aquitain face à la Séparation », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 94-108.

- AGOSTINO Marc, « L'Action française dans le Sud-Ouest : un terreau royaliste, un lien ambigu avec le catholicisme », in Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds), *L'Action française. Culture, société, politique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 279-290.

- BERNARD Patrick, « Les thèmes récurrents de l'écriture d'Emmanuel Delbousquet », in *Colloque Delbousquet* (N. Declochez et J. Peyresblanques, dir.) (Gabarret/Sos, 2001), Amis du Vieux Nérac/Société de Borda, t. V, Nérac, 2002, p. 203-214.

- BONHOMME Éric, « L'acculturation républicaine : 1870-1932 », Anne-Marie Cocula, Michel Figeac, Sylvie Guillaume et Philippe Loupès (textes réunis par), *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet*, Bordeaux, Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2007, p. 49-62.

- BOURCIEZ E., « Éléments pour une bibliographie gasconne du Bordelais », in *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 1940.

- CHAMP Nicolas, « Les processions dans le Sud-Ouest au temps du discordât (1879-1905) », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*,

Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 25-48.

- DUBASQUE François, « Armand Fallières, un Gascon en République », in *Un Lot-et-Garonnais à l'Élysée. Fallières en son temps*. Actes du colloque (Agen/Mézin, 29/30 septembre et 1er octobre 2006), Agen, Conseil général de Lot-et-Garonne, 2007, p. 89-95.

- JOURDAN Jean-Paul, « La résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 dans le Sud-Ouest de la France d'après le récit d'Eugène Ténot », in Josette Pontet (dir.), *Regards sur l'histoire de Bayonne et du Sud-Ouest aquitain. Mélanges offerts à P. Hourmat*, Bayonne, Société Sciences Lettres Arts de Bayonne, 2002, p. 93-110.

- JOURDAN Jean-Paul, « La République avant la République », in Anne-Marie Cocula, Michel Figeac, Sylvie Guillaume et Philippe Loupès (textes réunis par), *Entre tradition et modernité, l'identité aquitaine. Mélanges offerts à Josette Pontet*, Bordeaux, Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2007, p. 40-48.

- JOURDAN Jean-Paul, « L'Aquitaine politique », in Équipe de Recherche en Histoire Politique Contemporaine, *Députés et sénateurs de l'Aquitaine sous la IIIe République, 1870-1940 : portrait de groupe*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1995, p. 18-31.

- LACHAISE Bernard, « Les parlementaires du Sud-Ouest aquitain et la loi », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 77-94.

- POLGE Henri, « Gascon et français : nouvelle note sur les relations des deux langues », in *Les Landes dans l'Histoire. Centenaire de la Société de Borda. 1876-1975.* Actes du XXVIIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Mont-de-Marsan/Dax, 1976), Société de Borda, Aire-sur-l'Adour, 1978, p. 455- 469.

- PIOT Céline, « Élections et élus de février 1871 en Gascogne : le triomphe des conservateurs », in *Parlements. Revue d'histoire politique*, « Élus et élections du 8 février 1871 », n°16, 2011 (dossier coordonné par Thierry Truel), Journée d'études du CEMMC de l'université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 (Libourne, 5 juin 2010), p. 93-106.

- PIOT Céline, « La "querelle" du régionalisme en Gascogne a-t-elle eu lieu ? (1870-1914) », in Christian Amalvi, Alexandre Lafon et Céline Piot (dir.) *Le Midis, les Midis dans la IIIe République* (Nérac, 13 mai 2011), Nérac, Éditions d'Albret, 2012, p. 53-78.

- PIOT Céline *« "[...] Oui nous te reverrons, ô drapeau tricolore ! / Voler des forts de Metz aux remparts de Strasbourg [...]."* La mémoire de la guerre de 1870-1871 dans la poésie du cœur de la Gascogne sous la IIIe République », in *Les années 1870-1871 dans le Sud-Ouest atlantique. Des événements à la mémoire*. Actes du colloque « Histoire et mémoires de la guerre de 1870-1871 en Aquitaine », Société des Lettres et des Arts de Bayonne (Bayonne, 25 et 26 novembre 2011), Bayonne, Éditions Koegui, 2012, p. 269-280.

- TALIANO-DES-GARETS Françoise, « Identité aquitaine et littérature aux XIXe et au XXe siècles », in Josette Pontet, Jean-Paul Jourdan et Marie Boisson (textes réunis par), *À la recherche de l'Aquitaine*, Bordeaux, Centre Aquitain d'Histoire Moderne et Contemporaine & Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2003, p. 277-286.

- TUDESQ André-Jean, « L'administration municipale dans le Sud-Ouest sous la Monarchie de Juillet », in *Annales du Midi*, octobre/décembre 1972.

Travaux universitaires (dactylographiés) :

- DROUIN Jean-Claude, *Les élections du 13 mai 1849 dans le Sud-Ouest aquitain*, thèse de doctorat de 3e cycle d'histoire, Université de Bordeaux 3, 1967.

• Gers :

Atlas, dictionnaires, instruments :

- COURTÈS Georges (dir.), *Le Gers. Dictionnaire biographique de l'Antiquité à nos jours*, Société Archéologique et Historique du Gers, Auch, 1999, 365 pages.

Ouvrages :

- BORDES Maurice, *La presse dans le Gers sous la IIIe République*, Toulouse, 1956, 10 pages.

- BORDES Maurice (dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Roanne, Éditions Horvath, 1977, 443 pages.

- DAGNAN Jean, *Le Gers dans la Seconde République*, Auch, Imprimerie Cocheraux, 1928, 2 volumes (620 et 590 pages).

- FERRAL Pierre-Léon (dir.), *Pays du Gers. Cœur de Gascogne*, Pau, Société Nouvelle d'Éditions régionales et de diffusion, 1988, 2 tomes, 878 pages.

- MARTIN Georges, *Histoire et généalogie de la maison des Montesquiou*, Lyon, 2005, 269 pages.

- OFFEN Karen, *Paul de Cassagnac and the authoritarian tradition in nineteenh-century France*, New-York/Londres, 1991, 386 pages.

- ULIAN Jean-Claude (présent.), *1905/2005. Centenaire du Parti socialiste*, Auch, Fédération du Gers du Parti socialiste, 2005, 198 pages.

Articles :

- BORDES Maurice, « Contribution à l'étude de la presse dans le département du Gers sous la IIIe République », in *Actes du LIIe Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes, Languedoc-Pyrénées-Gascogne* (Toulouse, 21/23 avril 1956), Albi, 1958, p. 114-123.

- BORDES Maurice, « La presse gersoise et le Ralliement », in *Actes du Congrès de la Fédération des Sociétés savantes du Languedoc méditerranéen et du Languedoc pyrénéen* (Rodez, juin 1958), 1958.

- BORDES Maurice, « Un préfet de combat sous la IIIe République : Léonce Boudet (1887-1894) », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXe année, 4e trimestre, 1959, p. 373-384.

- BORDES Maurice, « De la Gascogne à Paris. *La Gazette* de Marie Poirée », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXVIe année, 3e trimestre, 1965, p. 431-465.

- BORDES Maurice, « La conquête républicaine du département du Gers. Le tournant de 1891-1893 », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXXXVIIe année, 1er trimestre, 1986, p. 71-97.

- BORDES Maurice, « Le diocèse d'Auch sous la IIIe République, de la Séparation à la guerre (1905-1914)», in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, 1989, p. 209-224.

- BORDES Maurice, « Une personnalité gersoise de la seconde moitié du XIXe siècle, le comte d'Abbadie de Barrau (1830-1893) », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, XCI[e] année, 3e trimestre 1990, p. 456-460.

- BORDES Maurice, « La vie religieuse du diocèse d'Auch sous la IIIe République (1871-1914 », in *Annales du Midi*, n°191, juillet/septembre 1990, p. 451-467.

- FERRAL Pierre-Léon, « L'œuvre du comice agricole de Mirande de 1848 à 1888 », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXVIe année, 1er trimestre, 1965, p. 75-113.

- LACLAVERIE Jean-Michel, « Un hebdomadaire catholique sous la IIIe République : *L'Écho de chez nous* », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, 403, 1er trimestre 2012, p. 103-129.

- LAPART Jacques et SOURBADÈRE Gilbert, « La Loi de 1905 dans le département du Gers », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, 379, 1er trimestre 2006, p. 7-34.

- LIGOU Daniel, « Thierry-Cazes, Jaurès et les élections législatives de Lectoure en 1893 », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXe année, 4e trimestre, 1959, p. 359-372.

- MAURAS Laurent, « Comment le clergé a perdu la jouissance des établissements cultuels suite à la loi de Séparation (1906-1914) », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, 403, 1er trimestre 2012, p. 77-102.

- SOURBADÈRE Gilbert, « L'évolution de la fortune foncière de B.-A. Granier de Cassagnac », in *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers*, LXXVIIIe année, 1er trimestre, 1977, p. 224-234.

Travaux universitaires (dactylographiés) :

- DUCAMP Louis, *La conquête républicaine du Gers (1870-1893)*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1971, 424 pages.

- MAURAS Laurent, *L'application de la loi de séparation des Églises et de l'État dans le département du Gers (1906-1914)*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II – Le Mirail, 1996.

- PALMADE Guy, *L'évolution de l'opinion publique dans le département du Gers de 1848 à 1914*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II – Le Mirail (sous la direction de Michel Labrousse), 1946, 226 pages.
- SOURBADÈRE Gilbert, *Un polémiste du XIXe siècle : Bernard-Adolphe Granier de Cassagnac*, TER de maîtrise, Université de Toulouse II - Le Mirail, 1973.
- SOURBADÈRE Gilbert, *Le bonapartisme dans le département du Gers (1848-1893)*, DEA, Université de Toulouse II - Le Mirail (sous la direction de Jean Estèbe), 1987, 67 pages.

• **<u>Landes</u> :**

Atlas, dictionnaires, instruments :

- CABANE Gabriel, *Galerie des Landais*, Mont-de-Marsan, Éditions Chabas, 1930, 4 volumes. T. 1 : *Les parlementaires* (A-H), 207 pages ; t. 2 : *Les parlementaires* (J-W), 178 pages ; t. 3 : *Ceux du Passé* (A-G), 345 pages ; t. 4 : *Ceux du passé* (H-T), 293 pages.
- DUPOUY Gaston, *Les parlementaires des Landes de 1789 à 1940*, Mont-de-Marsan, Éditions Jean Lacoste, non daté, 208 pages.
- SUAU Bernadette (dir.), *Mémoire des Landes. Dictionnaire biographique*, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1991, 346 pages.

Ouvrages :

- BOUSSINOT R., *Vie et mort de Jean Chalosse, moutonnier des Landes*, Paris, R. Laffont, 1976.
- DUPUY Francis, *Le pin de la discorde. Les rapports de métayage dans la Grande Lande*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996.
- LERAT Serge (dir.), *Landes et Chalosses*, 2 volumes. T. II : *Landes et Chalosses, de la fin de l'Ancien Régime à 1980*, Pau, Société Nouvelle d'Éditions Régionales et de Diffusion, 1984, rééd. Pau, Éditions Cairn, 2010, 1 155 pages.
- PÉCASTAING Alain, *La Franc-maçonnerie dans les Landes. Le Grand Orient de France de 1888 à nos jours*, Mont-de-Marsan, B.E. Éditions, 2007, 271 pages.

Articles :

- CAILLOT Patrice, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944 : Landes*, Bibliothèque nationale, Paris, 1984.
- DROUIN Jean-Claude, « Tableau de la presse dans les Landes aux XIXe et XXe siècles », in *Les Landes dans l'Histoire. Centenaire de la Société de Borda. 1876-1975.* Actes du XXVIIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Mont-de-Marsan/Dax, 1976), Société de Borda, Aire-sur-l'Adour, 1978, p. 357-372.
- DROUIN Jean-Claude, « Observations sur le vote landais 1848-1851 et 1958-1965 », in *Bulletin de la Société de Borda*, n°411, 1988, 3e trimestre, p. 341-350.
- DROUIN Jean-Claude, « Cent dix ans de suffrage universel dans le département des Landes (1848-

1958) », in *Les Landes entre tradition et écologie*. Actes du XLVIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Sabres, 25/26 mars 1995), Bordeaux, 1996, p. 11-35.

- DUPOUY Gaston, « Arengosse de 1870 à 1914 », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1983, 1er trimestre, p. 15-60.

- DUPOUY Gaston, « À Arengosse sous la IIIe République (de novembre 1894 à août 1914) », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1984, 1er trimestre, p. 3-57.

- FILLOLES C., « Le Conseil général des Landes en 1870 », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1970, 2e et 3e trimestres, p. 279-287.

- GARCIA Michel, « À propos de la loi de Séparation : l'inventaire de l'église de Gaube (1906) », in *Bulletin de la Société de Borda*, n°482, 2006, 2e trimestre, p. 171-180.

- HIRIGOYEN Francis, « Élections dans le canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse de 1871 à 1919 », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1980, 1er trimestre, p. 159-171.

- HIRIGOYEN Francis, « Les élections au Conseil général dans le canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse (1830-1919) », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1981, 3e trimestre, p. 501-520.

- HIRIGOYEN Francis, « De l'art de gagner les élections municipales au XIXe siècle », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1983, 3e trimestre, p. 483-487.

- JOGAN Madeleine, « Théodore Denis. Fin de siècle à Paris et… à Dax (1893-1899) », in *Bulletin de la Société de Borda*, 2012, 137e année, 505, 1er trimestre, p. 53-78.

-LAFARGUE Charles, « À Soustons sous la IIIe République, de 1870 à 1914 », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1983, 1er trimestre, p. 113-135.

- LAFARGUE Jérôme, « La mémoire enfouie. Sociologie de la protestation paysanne dans les Landes (XIXe – XXe siècles) », in *Ruralia*, n°4, 1999, consulté en ligne : http://ruralia.revues.org/86.

- LAULOM Jean-Pierre (abbé), « Évêques d'Aire ou de Dax ? Ou l'errance du siège épiscopal », in *L'Adour maritime de Dax à Bayonne*. Actes du LIIIe Congrès d'Études Régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Dax/Bayonne, 27/28 mai 2000), Pessac, 2001, p. 199-234.

- MILHERES Jean, « Un essai de sociologie landaise en 1911 », in *Bulletin de la Société de Borda*, n°411, 1988, 3e trimestre, p. 317-331.

- PEYRESBLANQUES Jean, « L'expulsion des Ursulines à Tartas en 1904 », in Josette Pontet (dir.), *Autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État. De la laïcité d'hier à aujourd'hui*, Actes du colloque organisé par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne (Bayonne, 1er et 2 décembre 2005), Bayonne, 2007, p. 67-74.

- RIZZETO R., « L'air du temps de l'année 1894 à travers le journal *Le Dacquois* », in *Bulletin de la Société de Borda*, 1988, 3e trimestre, p. 283-291.

- THOUVIGNON Fernand, « Le plébiscite du 8 mai 1870 dans les Landes », in *Bulletin de la Société de Borda*, n°338-339, 1970, 2e et 3e trimestres, p. 237-264.

- VIVIÈS Bertrand (de), « Le marquis de Dampierre, représentant des Landes à l'Assemblée nationale (1871-1876), d'après des souvenirs politiques inédits », in *Les Landes entre tradition et écologie*,

Actes du XLVIIe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Sabres, 25/26 mars 1995), Bordeaux, 1996, p. 223-233.

Travaux universitaires (dactylographiés) :

- ERNANDORENA Christian, *La presse landaise en 1913*, TER de maîtrise, Université de Bordeaux 3, 1974.

• Lot-et-Garonne :

Atlas, dictionnaires, instruments :

- ANDRIEU Jules, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département du Lot-et-Garonne*, Agen, 1886, 2 tomes.

- CONSTANS Rémy (dir.), *Dictionnaire de l'Agenais et du Lot-et-Garonne*, Layrac, Éditions Les Mages, 2007, 509 pages.

- JOUVE Henri, *Dictionnaire biographique, comprenant la liste et la biographie des notabilités dans les Lettres, les Sciences et les Arts, dans la politique, la magistrature, l'enseignement etc., du département du Lot-et-Garonne*, Paris, 1894 (1 108 notices).

Actes de colloques :

- *Un Lot-et-Garonnais à l'Élysée. Fallières en son temps*. Actes du colloque (Agen/Mézin, 29/30 septembre & 1er octobre 2006), Agen, Conseil général de Lot-et-Garonne, 2007, 213 pages.

- DELPONT Hubert, KOSCIELNIAK Jean-Pierre et LACHAISE Bernard (dir.), *Le Lot-et-Garonne au XXe siècle*. Actes du colloque (Agen/Nérac, 18/19 octobre 1997), Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1998, 333 pages.

Ouvrages :

- BAUMONT Stéphane, *Fallières ou la République de la province*, Toulouse, Éditions Eche, 1988, 289 pages.

- BAUMONT Stéphane (dir.), *Histoire d'Agen*, Toulouse, Éditions Privat, 1991, 320 pages.

- BAUMONT Stéphane, CAILLAOUZE Simone et POLIVKA Pierre, (*Armand Fallières (1841-1931). De Mézin à l'Élysée*, Service Éducatif des Archives Départementales du Lot-et-Garonne (recueil de documents, n°6), Agen, 1986, 119 pages.

- CLOUCHÉ Jacques, *La Franc-maçonnerie en Lot-et-Garonne (1759-1940)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2010, 591 pages.

- DELPONT Hubert et DRÉANO-SESTACQ Jeanine, *Fallières. La République aux champs 1868-1881*, Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1996, 258 pages.

- DELPONT Hubert et SANCHEZ-CALZADILLA Hervé, *Haussmann d'Albret. Le sous-préfet de Nérac (1832-1840), le notable landais (1840-1891)*, Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1993, 360 pages.

- FORISSIER Marc, *Nérac. Des ténèbres à la lumière*, Nérac, Éditions d'Albret, 1942, 218 pages.

- ROBIN Pierre et GLAYROUX Alain, *Mémoires et traditions ouvrières. Contribution à l'histoire du syndicalisme en Lot-et-Garonne*, tome 1 : *Des origines à 1936*, Agen, Union départementale de la CGT, 1995, 449 pages.
- KOSCIELNIAK Jean-Pierre, *Collaboration et épuration en Lot-et-Garonne. 1940-1945*, Nérac, Éditions d'Albret, 2003, 320 pages.
- NEMBRINI Jean-Louis et POLIVKA Pierre, *Les lois scolaires de Jules Ferry en Lot-et-Garonne* (Service éducatif des Archives Départementales du Lot-et-Garonne), Agen, 1982, 46 pages et 14 documents non paginés.
- PIOT Céline et TARREAU Fanny, *Nous avons écrit ton nom… (Cent ans d'histoire/Cent témoins de la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne)*, Nérac, Éditions d'Albret, 2011, 475 pages.
- POLIVKA Pierre, *Une société rurale au XIXe siècle. Le Lot-et-Garonne de l'Empire à la République* (Service éducatif des Archives Départementales du Lot-et-Garonne, recueil de documents, n°1), Agen, 1979, 57 documents.
- RAPHAËL-LEYGUES Jacques, *Georges Leygues, le « père » de la marine (ses carnets secrets de 1914-1920)*, Paris, Éditions France-Empire, 1983, 318 pages.
- SOULAGE André, LUXEMBOURG Maurice et JEANTIN Paul, *Les rues d'Agen racontent leur histoire*, Recueil des Travaux de la Société Académique d'Agen, n°2, 1973, 372 pages.

Articles :

- BARBÉ Carole, « Les ligues antiparlementaires à travers la vie politique du Lot-et-Garonne de l'entre-deux-guerres », in Hubert Delpont, Jean-Pierre Koscielniak et Bernard Lachaise (dir.), *Le Lot-et-Garonne au XXe siècle*. Actes du colloque (Agen/Nérac, 18/19 octobre 1997), Nérac, Amis du Vieux Nérac, 1998, p. 105-125.
- BAUMONT Stéphane, « Armand Fallières, député de Nérac, à travers l'analyse de ses professions de foi et des placards électoraux », in *Revue de l'Agenais*, 112e année, 3e trimestre, juillet/septembre 1985, p. 289-308.
- BLOIS Guy, « Les partisans du roi à Clairac au début de la IIIe République (1870-1890) », in *Revue de l'Agenais*, 121e année, CXXI, 1994, 3e trimestre, p. 605-610.
- DELPONT Hubert et ROBIN Pierre, « La résistance en Albret au coup d'État de 1851 », in *Revue de l'Agenais*, 1er trimestre, 111, 1984, p.76-94 ; 2e trimestre, 112, 1985, p. 47-75.
- DELVERT Jean, « Cornélis de Witt, petit-fils de Guizot, adversaire de Fallières en Lot-et-Garonne », in *Revue de l'Agenais*, 120, 2e trimestre, 1993, p. 123-140.
- DELVERT Jean, « Guerre scolaire à Agen et procès des Frères contre la ville (1871-1885) », in *Revue de l'Agenais*, 122e année, 1995, 1er trimestre, p. 61-78.
- KNERR Frédéric, « Bolcheviks et calotins. Regards croisés sur la presse communiste et la presse catholique en Lot-et-Garonne dans l'immédiat après-guerre (1919-1922) », in *Bulletin des Amis du Vieux Nérac*, n°49, 2013, p. 117-137.

- LASSERRE Georges, **«** Le parcours d'une grande famille : Les Lafitte de Lajoannenque d'Astaffort », in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret*, 23, 2001, p. 36-44.
- MONDENARD Michel (de), « Adolphe-Joseph de Mondenard (1838-1898) », in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret*, 20, 1998, p. 90-93.
- PIOT Céline, « Le boulangisme en Lot-et-Garonne : un exemple de résistance à la République au temps d'Armand Fallières », in *Un Lot-et-Garonnais à l'Élysée. Fallières en son temps*. Actes du colloque (Agen/Mézin, 29/30 septembre & 1er octobre 2006), Agen, Conseil général de Lot-et-Garonne, 2007, p. 181-197.
- PIOT Céline, « Naissance (1911) et renaissances de la FOL 47 (1925 et 1947). Contribution à l'histoire de la Fédération lot-et-garonnaise de la Ligue de l'Enseignement», *(1re partie)* in *Historiens & Géographes*, n°417, janvier/février 2012, p. 263-265 ; *(2e partie)* in *Historiens & Géographes*, n°418, mai 2012, p. 187-188.
- PIOT Céline, « L'*Escolo Gascouno de Marguerito* de Nérac : une tentative de décentralisation félibréenne en Gascogne ? », in *Actes du Xe congrès international de l'AIEO* / Université Paul Valéry – Montpellier III (Béziers, 2011), *à paraître*.
- POLIVKA Pierre, « La franc-maçonnerie en Lot-et-Garonne. Fonctions politiques et structure sociale. 1850-1914 », in *Actes du XXXIIe Congrès d'Études Régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest* (Agen, Marmande, 1980), Agen, 1982, p. 105-122.
- ROBIN Pierre, « Grands propriétaires et métayers résiniers dans le canton de Houeillès (1835-1935) », in *Les Amis du Buzet*, 34, spécial « *La forêt en pays d'Albret* », 1990, p. 61-79.
- SANCHEZ-CALZADILLA Hervé-Yves, « Les sous-préfets de Nérac (1800-1995) », in *Bulletin de la Société historique des Amis du Vieux Nérac*, 19/20, 1995, p. 43-93.
- SANCHEZ-CALZADILLA Hervé, « L'*Almanach du Midi*. 1898-1899 », in *Bulletin de la Société historique des Amis du Vieux Nérac*, n°30/31, 2001, p. 161-171 (1re partie) ; n°34/35, 2003, p. 111-147 (2e partie) ; n°36/37, 2004, p. 121-127 (3e partie) ; n°38, 2005, p. 55-74 (4e partie).
- SOULA Laurence, « Justice et répression politique : les commissions mixtes du Lot-et-Garonne et du Gers », in *Hommes et Pays de la Moyenne Garonne*. Actes du Congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Agen/Moissac, 23/24 mai 2004), Agen, *Revue de l'Agenais*, 132e année, janvier/mars 2005, p. 371-394.
- ZAPATA Joseph, « Le comportement électoral d'une commune rurale de Lot-et-Garonne sous la Troisième République : Samazan », in *Revue de l'Agenais*, 1974, p. 315-324.
- ZAPATA Joseph, « Notes sur la "Bataille des Congrégations" (1902-1904) », in *Revue de l'Agenais*, 1975, p. 71-89.

Travaux universitaires (dactylographiés) :

- BAUMONT Stéphane, *Vie politique et professions libérales en Lot-et-Garonne depuis la IIIe République*, Mémoire de DEA d'Histoire du droit, des institutions et des faits sociaux, Université de Poitiers (sous la direction de Jean-Louis Harouel), 1985.

- BÉGUÉ Guy, *Les déterminants du vote. Application à la circonscription de Marmande, Lot-et-Garonne (1848-1988)*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 977 pages.
- CARBONNIER Bertrand, *La résistance républicaine au coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis Napoléon Bonaparte en Lot-et-Garonne*, TER de maîtrise (sous la direction de Bernard Lachaise), Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2001, 177 pages.
- PIOT Céline, *Les crises politiques de la fin du XIXe siècle en Lot-et-Garonne (1875-1914)*, DEA (sous la direction de Bernard Lachaise), Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2005, 140 pages et 17 documents.
- PONGY-SALANE Jacqueline, *La politique sociale du département de Lot-et-Garonne au XIXe siècle*, Thèse de Droit (sous la direction de Bernard Gallinato-Contino), Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2002, 437 pages et 36 documents.
- ZAPATA Joseph, *Les élections législatives en Lot-et-Garonne sous la IIIe République. Éléments d'analyse sociologique*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux I (Droit et Sciences économiques), 1973, 382 pages.

Autres régions ou départements

Ouvrages :

- AGULHON Maurice, *Histoire de la Provence*, Toulouse, Éditions Privat.
- ARMENGAUD André, *Les populations de l'Est aquitain au début de l'époque contemporaine (1775-1871)*, Paris, 1961, 590 pages.
- BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest, des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Le Mans, 1960, rééd. Paris, Éditions de l'EHESS, 1984.
- BRELOT Claude-Isabelle, *La Noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*. T. I : *Restaurations et reconversions* ; T. II : *De la tradition à l'innovation*, Paris, Annales Littéraires de l'Université de Besançon/Les Belles Lettres, 1992, 1242 pages.
- CORBIN Alain, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle (1845-1880)*, Paris, M. Rivière, 1975, 1 167 pages.
- DUMONS Bruno et POLLET Gilles (dir.), *Élites et pouvoirs locaux. La France du Sud-Est sous la Troisième République*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999.
- FAURY Jean, *Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn (1848-1900)*, Publication de l'Université Toulouse-Le Mirail/Privat, 1980.
- GIRAULT Jacques, *Bordeaux et la Commune. 1870-1871*, Périgueux, FANLAC, 2009 [Éditions sociales, 1971], 390 pages.
- LACHAISE Bernard (dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, FANLAC, 2000, 313 pages.
- POMMARÈDE Pierre (Père), *La séparation des Églises et de l'État en Périgord*, Périgueux, PLB éditeur, 2005 [Éditions FANLAC, 1976], 719 pages.

- PORSET Charles, *La franc-maçonnerie de province sous la IIIe République. Histoire de la loge La Concorde à l'Orient de Bordeaux. 1884-1946*, Bordeaux, 1984.
- SECONDY Philippe, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Presses Universitaires de Perpignan (coll. « Études »), 2006, 393 pages.
- VIGIER Philippe, *La Seconde République dans la région alpine, étude politique et sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963. T. 1 : *Les notables*, 333 pages ; t. 2 : *Les paysans*, 527 pages.

Revues :

- *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, tome 124, n°280, octobre/décembre 2012 : spécial « Politique et symbolique de la Restauration à la Révolution nationale. Déclinaisons méridionales » (numéro coordonné par Pierre Triomphe).

Articles :

- BARBIER Emmanuel, « Du royalisme à la République ou le Ralliement du marquis de Solages », in *Annales du Midi*, janvier 1959, p. 59-70.
- BECQUART Noël, « Le général Boulanger et la Dordogne », in *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, CVIII, 1er trimestre, 1981, p. 48-54.
- BENSOUSSAN David, « L'influence socio-politique de la noblesse dans les campagnes bretonnes sous la IIIe République », in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°5, 2006/1 Spécial « Monde rural et politique en Europe (XIXe - XXe siècles »), p. 123-138.
- CHAMP Nicolas, « L'invention d'une tradition pèlerine en Aunis et en Saintonge au XIXe siècle », in *La fête en Aquitaine*. Actes du XLIXe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Arcachon, 12/13 mai 2007), p. 163-179.
- CHOLVY Gérard, « Religion et politique en pays d'Oc sous la IIIe République (1879-1914) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 123, n°274, avril/juin 2011 (Spécial « Religion et politique dans la France méridionale à l'époque contemporaine »), p. 237-246.
- DUMONS Bruno, « Les "Blancs" du Var. Des pratiques politiques inexplorées (1850-1930), in *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors série n°7, 2011 : « Vie et pratiques politiques en terres méditerranéennes », p. 29-41.
- FULTON L. Bruce, « L'épreuve du boulangisme à Toulouse : comment les républicains manipulèrent les élections en 1889 », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, LXXXVIII, 1976, p. 329-343.
- GIRAULT Jacques, « Cercles, socialisme et Var rouge entre les deux guerres », in Maurice Agulhon (dir.), *Cultures et folklores républicains.* Actes du colloque « Les marques républicaines dans la culture populaire en France » (Toulouse, 1992), Éditions du CTHS, Paris, 1995, p. 83-95.
- GUILLAUME Pierre, « Les processions à Bordeaux sous la IIIe République », in *La fête en Aquitaine*. Actes du XLIXe Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (Arcachon, 12/13 mai 2007), p. 181-188.
- PAIRAULT François, « Le boulangisme dans les Charentes », in *Revue de la Saintonge et de l'Aunis,*

XXII, 1996, p. 89-116.

- TRIOMPHE Pierre, « Au nom de Dieu, du roi et de tous les miens. Imaginaire, sociabilité et expressions politiques des classes populaires royalistes dans la France méridionale (1800-1851) », in *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, t. 123, n°274, avril/juin 2011 (Spécial « Religion et politique dans la France méridionale à l'époque contemporaine »), p. 195-212.

- VALLIN Pierre, « Fête, mémoire et politique : les 14-Juillet en Limousin (1880-1914) », in *Revue française de science politique*, vol. 32, n°6, décembre 1982, p. 949-972.

Travaux universitaires (dactylographiés) :

- CABANEL Patrick, *Les cadets de Dieu. Familles, migrations et vocations religieuses en Gévaudan (fin XVIIe – fin XXe siècle)*, Université de Provence, Aix-Marseille I, 1991.

- LACAZE Hélène, *Le boulangisme en Gironde*, TER de maîtrise (sous la direction de Georges Dupeux), Université de Bordeaux III, 1963.

- TAUZIA Pierre, *Aspects du ralliement dans les Basses-Pyrénées*, thèse de 3e cycle, Université de Bordeaux III, 1975.

- TRUEL Thierry, *Contribution à l'histoire des forces conservatrices en Dordogne : bonapartistes et royalistes contre la République 1870-1914*, mémoire de DEA (sous la direction de Bernard Lachaise), Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 1999.

- VASSAKOS Richard, *Un panthéon municipal. Les dénominations urbaines à caractère politique en Biterrois. 1870-1964*, TER de Maîtrise d'Histoire contemporaine (sous la direction de Christian Amalvi), Université Paul Valéry – Montpellier 3, 2000, 243 pages.

- VÉRON RÉVILLE Pauline, *Le 14-Juillet en Gironde (1880-1939)*, TER de Maîtrise d'Histoire contemporaine (sous la direction de Bernard Lachaise), Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 1999, 2 vol. (136 et 57 pages).

- VIRECOULON Michel, *Le boulangisme en Dordogne*, TER de maîtrise (sous la direction de Georges Dupeux), Université de Bordeaux III, 1971.

Index

Index

Abbadie François : 393
Abbadie de Barrau Félix : 82, 89, 90, 91, 116, 118, 132, 158, 159, 161, 162
Ader : 543
Aignan Louis (d') : 257
Aignan (Mlle) : 399
Aiguillon Henri (d') : 203
Alem : 363
Alem-Rousseau : 30
Alis : 285, 289
Altroff Chéri : 357, 359, 367
Alzon Emmanuel (d') : 133
Amblard Chéri : 108, 115
Amblard Joseph : 108, 115, 136, 137
Amblard Paul : 397, 403, 408, 509
Amblard Paul (fils) : 524
Amouretti Frédéric : 436
Andiran Alexandre (d') : 119, 199
Andiran Guillaume : 553
André : 265
Antenet Antoine : 33
Antin Alexandre (d') : 39
Anrac Audirac de Seuriac : 90
Arago Emmanuel : 29
Arago François : 529, 530, 534
Arnal : 408
Arras : 265
Aubert de Peyrelongue Henri (d') : 138, 181, 182
Aubier de Peyrelongue André : 365
Aucoin : 363, 516, 524, 537
Aunac Félix : 108, 115, 117, 136, 179, 236
Aunac Félix (Mme) : 137
Aureille : 265
Auzac Henri (d') : 250, 255
Avezac de Moran Rémy (d') : 40, 256, 257, 259, 264, 334, 352, 355, 386, 393, 400, 528, 565
Aylies : 354, 523, 525
Aymard d'Alby de Chateaurenard (d') : 90, 187, 188, 327, 562
Ayrenx Joseph (d') : 403
Azéma : 408

Bacon Alphonse : 543
Bacque Léon : 226, 326
Baillet (baron de) : 90, 175, 179
Balet Albert : 529, 533, 534, 540, 553
Banizette : 497
Barbé Léon : 423, 546, 547, 552, 562
Bardi de Fourtou : 189
Barigaud : 199
Baron : 121, 153
Barrail Prosper : 74
Barratz (de) : 468
Barrès Maurice : 434, 457
Barrère : 264, 436, 440
Barthou Louis : 456
Barreau (de) : 492
Barsalou Auguste : 108, 115
Barsalou Rotch : 85, 114, 115, 117, 137, 179
Bascou : 425, 516, 517, 518, 524, 525
Bastard d'Estang Octave (de) : 31, 37, 89, 90, 91, 117, 158, 159, 160, 161, 167, 168, 169, 179, 180, 181, 182, 191, 409
Bastiat Frédéric : 20
Batbie Anselme : 78, 158, 159, 169, 184, 191, 332, 354, 560
Batz de Trenquelléon Charles (de) : 103
Batz de Trenquelléon Fernand (de) : 116, 258
Batz de Trenquelléon Léopold (de) : 74, 88, 90, 103, 108, 114, 115, 132, 175, 258, 281
Bauquier : 138
Bautian : 265
Bayle Pierre : 344, 358, 359, 362, 367, 368
Baze Jean : 28, 29, 67, 89, 101, 155, 158, 159, 160, 161

Bazignan : 30
Bazon P. (de) : 226
Beaumont : 549
Beauquier Charles : 14, 434
Beauvallon (Mlle) : 494
Béchade Albert (de) : 137
Bédarère : 366, 367
Bédouret : 265
Behr (baron de) : 90
Belhomme Gaston : 529, 531, 538
Belleaud Louis : 175, 197, 317
Belliard : 23, 28, 195, 331
Bénac : 258
Bentéjac : 366
Bérail : 345
Berbineau : 179
Berguille (Mlle) : 152
Berlus-Parussis Léon (de) :14, 432, 433, 453
Bernard : 139
Bernède : 265
Berry : 403
Berthelot Paul : 452
Bertin Horace : 452
Bertin Pierre : 365
Besse Albéric : 358, 362
Besse Pierre : 98, 174, 179, 181, 187, 280, 329, 359, 514, 520, 521, 530
Besselère : 103, 130
Bessou Justin : 445
Biar : 522
Bibal : 353, 363, 425, 523, 524, 525, 526, 527, 542, 563
Bie (du) : 40, 133, 136
Biet : 282
Biétry Pierre : 435
Bigotie Charles (de) : 136
Bigouse Joseph (de) : 407
Bismarck (de) : 1173, 349
Blanc Louis : 193
Blanchard Théophile : 522
Boëry M. (de) : 117
Boissié : 181, 182
Boissy Jean : 289
Boissy-Dubois Hector (de) : 136
Boisvert Charles : 70, 117, 182, 183, 188, 263, 548
Boisvert Maurice : 408
Bonald Louis (de) : 63, 126
Bonaparte Louis-Napoléon/Napoléon III : 9, 20, 21, 23, 24, 25, 30, 31, 32, 33, 40, 67, 68, 69, 78, 97, 102, 123, 125, 162, 200, 336
Bondreau Henri (de) : 258
Bonnafous : 25
Bonnaize Thérèse : 495
Bonnefon Pierre : 109
Bonnet : 482
Bonzon : 507
Bossuet : 128
Botet de Lacaze Fernand : 263, 408, 456, 482, 492, 494, 509, 523, 529, 538, 553, 562, 571
Botet de Lacaze Henri : 571
Bouärd S. (de) : 100
Boucau Darmentieu Albert : 53, 172, 177, 183, 291, 324, 333
Boucaud Albert : 200
Bouchard : 285, 286, 299
Boucher Henry (du) : 356
Boudet : 522
Bouet : 263, 391
Bouillé (comte de) : 64
Boulanger *(général)* : 62, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 356, 357, 358, 359, 360, 362, 363, 364, 367, 368, 369, 513
Boulart Charles : 82, 85, 183, 189, 322, 323, 324, 334, 364, 366, 367, 522
Boulart Fanny : 85
Bourg Joseph (du) : 255
Bousquet Jean : 109, 285
Bousquer : 263
Bouyssou Léo : 543, 550, 552, 561

Branet : 363
Bransoulié Valentin : 179
Bréal Michel : 148-149
Brial : 352
Brinsolles : 365
Brisson : 434, 436
Brocas : 184
Broglie (duc de) : 64, 78, 182, 187, 189
Brugère Antoine : 357, 403
Brugère Joseph : 426, 473, 487, 523, 529, 530, 531, 533, 539, 546, 548, 553, 562
Brun : 265, 285
Bruyère (de la) : 90
Buret (comte de) : 108, 115, 145
Bustaret : 520

Cabannes René : 539
Cabrié : 179, 265
Cabrières (Mgr de) : 312, 470
Caduc : 350
Caër Théophile (de) : 150
Cailleaux : 551
Caillavet : 22
Calmel-Suntis (de) : 90
Camelat Michel (de) : 455
Campagne Jean-Baptiste : 230, 287
Campardon Édouard : 119
Campet Alphonse : 393
Canouet : 136
Cantau : 285, 464
Capbern : 285
Capdérestet : 466, 467
Capdeville : 265
Capoulun : 179
Capus Julien : 552
Cardaillac Xavier (de) : 453
Cardenal (de) : 345
Cardenau de Borda Alexandre (de) : 39, 84, 88, 90, 183, 184, 189, 326, 333
Cardenau Bernard (de) : 84
Cardonne : 507
Carète Jules : 353
Carles : 363, 529
Carnot Sadi : 345, 352, 421
Carrère Jean : 346, 449, 451, 452, 453, 454, 461
Cassagnac (famille de) : 9, 39, 47, 84, 86, 99, 185, 555
Cassagnac Bernard Adolphe (Granier de) : 9, 23, 28, 29, 69, 73, 78, 83, 84, 85, 90, 176, 184, 185, 190, 197, 318, 447, 549
Cassagnac Georges (de) : 9, 83, 314, 318, 332, 516, 524
Cassagnac Guy (de) : 371, 387, 492
Cassagnac Paul (de) : 4, 9, 54, 69, 77, 79, 83, 90, 91, 99, 152, 162, 176, 180, 184, 185, 188, 189, 190, 197, 203, 207, 217, 218, 235, 236, 251, 306, 307, 317, 320, 321, 326, 330, 332, 346, 347, 349, 354, 362, 363, 364, 369, 371, 372, 380, 384, 386, 399, 401, 404, 421, 425, 426, 489, 517, 518, 522, 525, 530, 534, 535, 540, 555, 563, 565
Cassagnac Paul Julien (de) : 9, 83, 387, 491, 492, 540, 541, 545, 553, 563
Castaignède Jean Émile : 188, 324
Castaing Joseph : 392, 393
Castelbajac Raymond (de) : 258
Castelbéjac Gaston (de) : 136
Castelpers (marquis de) : 354
Castéras (comte de) : 187
Castex : 516, 517, 518
Castillon (vicomte de) : 138, 140, 147, 148
Catalon : 550
Cauboue-Marceille Antoine : 357, 400, 427
Cauna (baron/baronne de) : 130
Cauneillex : 88
Caupenne Louis : 182
Caval Antoine : 546
Cavaré Paul : 37, 179, 321
Cavaignac : 20, 102, 534
Cavaillé : 506, 507
Cazaubon : 531

Cazeaux : 403
Cazeneuve : 290, 428
Cazenove de Pradines Édouard (de) : 64, 65, 79, 101, 108, 114, 115, 136, 142, 158, 1159, 160, 161, 165, 167, 169, 182, 188, 207, 258, 418
Cazenove de Pradines Henri (de) : 65, 385, 390, 391, 392, 393, 410, 520, 565
Cazenove de Pradines Léon (de) : 64, 65
Cazes : 331, 409, 549, 553
Cazès Léon : 541
Cels Jules : 533, 538, 539, 545, 547, 552, 553
Cès-Caupenne Alfred (de) : 121, 334
Chabrié : 265
Chambord (comte de)/Henri V : 58, 59, 64, 65, 71, 75, 76, 78, 99, 100, 101, 137, 141, 143, 144, 152, 155, 169, 172, 198, 250, 255, 261, 315, 391, 392, 433,
Chanzy (de) : 159
Charbouneau Daniel : 74, 253
Charrette (baron de) : 64, 142, 143
Chaudordy Damaze (de) : 155, 158, 159, 160, 169, 181, 182, 519, 520, 521, 562
Chaudordy Jean Baptiste Thomas (de) : 160
Chaulet Georges : 543, 544, 548, 551, 552
Chaumié Jacques : 529, 538, 539, 540, 547, 553
Chaumié Joseph : 539
Chauton Léon (de) : 90, 163, 164, 202
Chaux C. : 116
Chesnelong Charles : 64
Clagny Gauthier (de) : 401
Clairin : 179, 266
Clarens Alfred (de) : 90
Clavé : 469
Clavé Charles : 289, 355, 356
Claverie Achille : 403
Claye Anatole (de) : 64, 130, 264, 334, 393, 422, 467, 514, 522
Clédat Jean : 109
Clemenceau Georges : 16, 436
Cluchage : 537
Cluzan : 501
Cluzet Maxime : 139
Cœuret-Varin (Mgr) : 258, 418, 479
Combarieu *(général)* : 418
Combes Émile : 445, 473, 474, 476, 479, 538, 539
Combié : 145
Compans : 180
Compayré : 285
Constans Ernest : 337
Corta Charles Eustache : 26
Coudroy : 129, 444
Courrent : 331
Courrent Paul : 553
Courtiade : 466
Cours Charles (de) : 258
Couten Albert : 546
Coyola Auguste : 528
Crebessou : 415
Crémieux Gaston : 166
Crouzet : 503
Crozefond (de) : 345
Crurets : 267
Cruzy (baron de) : 396
Cugnac (marquis de) : 184

Dabadie : 466
Dagé : 33
Daguzan : 287
Damase : 562
Damour Maurice : 548, 549, 552, 561
Dampierre (famille de) : 136
Dampierre Élie (de) : 20, 40, 771, 75, 76, 78, 79, 84, 86, 89, 90, 91, 100, 116, 117, 118, 119, 130, 158, 161, 183, 184, 226, 325, 326, 550
Danglars : 345
Daon (de) : 304
Darlan Jean-Baptiste : 247, 422, 427, 455, 520, 529
Darqué : 356, 402
Darmuzey : 549
Darracq : 504

Darracq Émile : 28, 78
Darrasse : 549
Darricau (famille) : 522
Darricau (Mme) : 398
Darrieussecq : 469
Darrodes : 199
Dartiguelongue Vital : 365
Dat Paul : 74
Daudet Léon : 403, 451
Daudrein : 266, 289
Daugé Césaire : 441, 446, 455
Dauzon (père) : 427
Dauzon Philippe : 488, 519, 520, 529, 530, 533, 538, 539, 540, 545, 547
Daverat Jean-Baptiste : 304
David Jean : 29, 30, 33, 180, 1184, 190, 195, 321, 330, 331, 332
David de Lavergne André : 264
Daylies : 287
Daynaud Ferdinand : 197, 320, 321, 326, 330, 354, 362, 364, 516, 518
Dèche Jean-Louis: 399, 400, 403, 472, 473, 488, 533, 539, 540, 547, 553, 562
Decker-David : 4488, 505, 516, 517, 518, 526, 527, 534, 535, 536, 537, 541, 544, 545, 549
Defos du Rau : 551, 552
Degans : 409
Déjean Étienne : 521, 528
Delafosse Jules: 380
Delahaye : 541, 542
Delannoy (Mgr) : 131, 275, 297, 309, 465, 569
Delaroy Victor : 97
Delbecq : 291
Delbert : 396
Delbousquet Emmanuel : 442, 449, 453
Delcros : 547
Delest André : 548
Délieux : 525, 535, 542
Delpech : 22
Delpech (sénateur) : 402, 552
Delpech-Cantaloup Jules : 116, 321, 354, 363, 364, 366, 404, 426, 456, 518, 522, 524, 525, 535, 541, 553, 560, 564
Deltour : 403
Deluc : 549
Delucq : 545
Deluns-Montaud Pierre : 316, 327, 328, 364, 365, 367, 427, 519, 520, 521, 529
Delzolliès H. : 116
Demen : 467
Demolin de Riols : 514
Demonts : 180
Denis Théodore : 393, 394, 398, 399, 400, 402, 473, 488, 521, 528, 535, 535, 543, 544
Denux : 409, 523
Déroulède Paul : 38, 49, 338, 341, 342, 358, 400, 401, 402, 403, 404, 423
Désalos : 74
Desbordes : 286, 478
Descamps Albert : 184, 185, 321, 330, 331, 364, 366, 517, 518, 560
Descat : 545
Descomps Thomas : 355
Desclaux : 145
Descrimes François : 139
Desmurs : 364
Despax : 544
Despeyroux Henri (Mme) : 397
Destieux-Junca Paul : 517, 524, 527, 536, 537, 550, 552, 561,
Destrac : 264
Desqueyroux : 265
Dethieux : 74
Devoluy Pierre : 460
Deyris Pierre : 552
Dhauyre : 265
Dhorr : 413
Dieuzaide : 563
Dieuzède : 74
Dillon Arthur : 338, 342

Dillon (comte de) : 136, 176
Diris : 415
Doat : 289
Dollfus Camille : 29, 70, 78, 83, 85, 94, 98, 162, 168, 174, 178, 181, 182, 188, 235, 263, 329, 408, 531
Dollfus Daniel : 235, 403, 531
Domenc : 265
Domenger : 467
Doniez : 276, 289, 290, 294, 466
Donzon : 227
Dordaygue (de) : 255
Douat : 354
Dourrieu : 525
Dousset : 550
Doussy Victor : 446
Dreyfus (affaire)/Dreyfus Alfred : 149, 376, 379, 382, 395, 401, 421, 423, 424, 425, 427, 423, 424, 426, 428, 429, 525, 529, 568
Dreyfus Mathieu : 423
Drouilhet de Sigalas Louis : 407, 509
Drouilhet de Sigalas Sylvestre : 74, 90, 116, 118, 266
Drouilhet de Sigalas (baronne) : 397, 398, 408
Druilhet Alfred (Mme) : 399
Drumont Édouard : 381, 403
Dubarry : 550, 551
Dubedout : 257, 356
Dubois : 183, 189
Dubourg : 292, 476, 540, 547, 553
Dubos : 288
Duboscq Paul : 322, 334
Dubroca : 415
Ducamin Ernets : 503, 504
Ducamp : 465
Duclerc Eugène : 19, 158, 167, 172
Ducos : 330, 503, 504
Ducournau Jean : 365
Dudon Joseph : 104, 126, 478
Dufau : 292, 295
Dufau Sigismond : 529, 540, 547, 553
Dufort : 405
Dufourc de Chaumel : 136, 137
Dufourcet : 352
Dufrêche : 542, 545, 551
Dugoujon : 529
Dulamon Armand : 27
Dulau : 297, 298, 467
Dulau Constant : 456, 488, 514, 521, 522, 529, 535, 543, 544, 549
Dumon Gérard : 74, 85
Dumon Jean-Baptiste : 158, 159, 161
Dumon Sylvain : 85
Dunoguez : 367
Dupanloup (Mgr) : 124, 127, 158
Dupérié Pierre : 519, 520
Dupin Gabriel : 404, 410
Duplantier : 352
Duplantier fils : 352
Dupois : 521
Dupont : 467
Dupouy : 292
Dupouy Pierre : 139
Duprat : 506
Duprat Pascal : 19, 21, 28, 29, 74, 53, 113, 172, 183, 184
Dupré de Pomarède : 199
Duprom : 33, 330
Dupuy : 74, 542, 551
Durand Jean-Baptiste : 217, 327, 329, 529
Durey Marcel : 361, 439, 441
Durey de Longa : 266
Durrieu : 20
Durrieu (baronne de) : 262
Dusséqué : 548
Dussollé Jean Noël : 519, 520
Dutert : 363
Duthil : 199, 350, 352
Duverger : 415
Duviella : 130

Duvivé : 239, 415

Épivent (Mgr) : 125, 158
Escaillar (comte d') : 354
Escat Georges : 358, 412, 553
Escalup : 468
Eschassériaux Eugène : 69, 72, 73, 85
Eschassériaux Joseph : 82
Eschassériaux René : 85
Espagne Emmanuel : 403
Esterhazy : 525
Excelmans (comte d') : 84
Eychenne : 352

Fabre Léopold : 406, 407, 409, 488, 534, 540
Fallières *(curé de Lauzun)* : 265
Fallières André : 455
Fallières Armand : 40, 54, 55, 74, 177, 182, 183, 187, 188, 196, 247, 283, 292, 316, 327, 328, 329, 338, 359, 361, 362, 364, 404, 414, 416, 421, 427, 445, 447, 448, 455, 456, 457, 514, 519, 529, 534, 538
Fallières Oswald : 108, 115
Faton de Favernay Henri : 84, 94, 97, 116, 117, 132, 290, 323, 324, 326, 333
Farre *(général)* : 334
Farrel : 384, 534
Fauché : 288
Faugère-Dubourg Anatole : 198, 199
Fauthoux : 548
Fauré Justin : 91, 162, 185, 197, 320, 326, 330, 332, 355, 363, 364, 372, 518, 525, 534
Favre Jules : 29, 182
Favre Léopold : 391
Faye Léopold : 53, 163, 171, 172, 174, 177, 182, 183, 188, 191, 195, 196, 316, 328, 329, 416, 529, 531
Faye de Guerre (famille de) : 418
Ferrabouc Eugène (de) : 365, 456
Ferré : 265
Ferré Jean : 136
Ferrier : 415
Ferron Alfred (de) : 108
Ferron Sylvestre (de) : 108, 115, 134
Ferry Jules : 135, 193, 194, 197, 222, 271, 305, 330, 457
Floquet : 434
Flourens : 232
Fonteneau (Mgr) : 128
Forcade Adrienne (de) : 397, 495, 568
Forcade de Laroquette Jean (de) : 30, 72, 172, 181
Fortin : 541
Fosse : 465
Fourcade : 282, 496
Fourcade Raymond : 289
Fourès Élie : 441, 455
Fournel : 22
Fournié-Gorre : 263
Frazer de Villars (Père Joseph) : 308, 478
Freppel (Mgr) : 64, 124, 233, 277, 312, 380
Frois : 334
Fumel (comte de) : 354

Gabarra : 287
Gajac : 265
Galard-Terraube (marquis de) : 136, 184, 189, 469, 550
Galli Henry : 401
Galinou : 520, 521
Galup : 483, 538, 553
Gambetta Léon : 120, 121, 130, 155, 158, 162, 163, 171, 173, 182, 193, 194, 200, 201, 207, 305
Gardey Abel : 549, 563, 564
Garin H. (de) : 116
Garnier : 377
Garreau Julien : 74
Garrigues Joseph : 74
Gary : 265
Gaube Alcide : 326

Gauléjac Joseph (de) : 114, 136, 138, 403, 407, 408, 473, 533, 539, 540, 547
Gavardie Edmond (de) : 130, 148, 159, 160, 167, 169, 183, 201, 251, 263, 266, 267, 356, 365, 366, 367, 368, 422
Gay Émile : 187, 316, 519
Gaxie (Mme de) : 200
Gayraud Marc : 168
Gayraud Georges : 263, 327, 328, 330
Gellibert des Seguins Étienne : 341
Geoffre : 535
Gervain Émile (de) : 90
Gervais Auguste : 16, 17
Gieure Albini : 84, 85, 91, 97, 333, 365, 367, 565
Gimet : 22
Giresse : 531, 538, 553
Giron de Bayonne (Mme) : 515
Gironde Arnaud (de) : 407, 509
Giroux : 350
Gissot : 550, 551
Goblet René : 541
Godailh (de) : 345
Gondrecourt Henri (de) : 90, 91, 163, 172, 179, 202, 328, 447
Gontaud-Biron (famille de) : 562
Gontaud-Biron (de) : 90, 184, 190, 320, 331, 332, 354, 363, 387, 492, 497, 523, 527, 534, 535
Goudchaux : 425, 525
Goueytes : 467
Gounouilhou : 98, 100, 552
Grabias : 363
Gramont A. : 496
Grandière (Mme de la) : 483, 568
Granger Ernest : 338
Grégoire *(abbé)* : 437, 440
Grenier de Cardenal : 116, 265
Grévy Jules : 211
Grimard : 529
Groussou Henri (de) : 132, 255, 263, 316, 328, 361, 391
Guérin Jules : 401
Guérineau : 74
Guers : 128
Guilbert (Mgr) : 123
Guilloutet Adhémar (de) : 10, 28, 70, 78, 79, 82, 85, 90, 116, 132, 183, 184, 189, 266, 322, 323, 326, 333, 334, 364, 367, 405, 515, 521, 564
Guignard J. : 358
Guizot François : 8, 67, 146, 202, 438
Guyon Clément : 139
Guyon René : 139

Habert Marcel : 401
Handus : 290
Harambure : 289
Haussmann Georges-Eugène : 83, 85, 438
Haussonville (comte d') : 391
Hervé : 401, 402
Horrigoyen : 356
Huc Évariste : 549

Imbert : 265

Jacques : 343, 347
Jacques Henri : 453
Jacquel : 356
Jacquey Armand *(général)* : 10, 394, 399, 400, 401, 468, 473, 488, 522, 528, 536, 543, 548, 549, 561
Jacquet Benoît : 109
Jardon : 409
Jasmin : 8, 440, 446
Jaurès Jean : 425, 457, 460
Jean J. : 358
Jégun : 526
Joantho Louis (de) : 393
Joly : 128, 287
Josselin Jean : 109
Joubert de Duravel : 345
Juglart Raoul (de) : 517
Juillet Saint-Lager : 540

Jumel François : 364
Jumel Henri : 333, 484, 488, 521, 522, 529, 535, 543

Keller : 482

Labadie : 227
Labardin : 292
Labarthe : 330
Labastugue : 286, 464, 468
Labèque Hazaël : 260, 402, 565
Labeyrie Jean : 544, 548
Laborde Henri (de) : 326
Laborde-Lassalle Anna (de) : 398
Laborde-Lassalle André (de) : 40, 84, 90, 91, 100, 130, 257, 367, 500, 565
Laborde-Lassalle Raymond (de) : 100, 355, 357, 365
Laborde-Lassalle Xavier Martin (de) : 87, 98, 183, 184, 189, 225, 258, 346, 359, 3360, 361, 362, 428
Laborde Willemain (de) : 357, 365
Labordère : 384, 517
Laborie Georges (de) : 552
Laboulbène Georges : 552
Labrouche : 549
Lacaussade : 345
Lacave-Laplagne (famille) : 84, 549
Lacave-Laplagne Louis : 21, 28, 30, 84, 89, 90, 116, 158, 159, 161, 169, 184, 191, 332, 416, 523, 560
Lacaze : 465
Lacomme Louis : 362, 549
Lacoste : 265
Lacroix : 184
Lacroix de Ravignan Gustave (de) : 37, 84, 90, 121, 172, 173, 183, 191, 262, 266, 267, 326, 334, 493, 494, 497, 521, 550
Lacvivier (de) : 255
Ladoue (de) : 130, 132, 157, 167
Lafargue : 495
Lafargue Marc : 453
Lafaurie : 263
Lafite : 468
Laffite Charles : 23, 199
Laffite de Lajoannenque Gustave (de) : 30, 31, 33, 120, 182, 183, 188, 196, 316, 327, 329, 357
Laffitte Martial (de) : 130
Lafitte *(curé)* : 292, 464
Lafilière : 287, 288
Lafon : 363
Lafore : 455
Laforêt : 455
Lagarde : 352
Lagasse Louis : 410, 422, 529, 530, 533, 534, 540, 547, 562
Lage : 465
Laguerre Georges : 338, 350
Lagrange (comte de) : 185
Lagrange Frédéric : 21, 23, 78
Laguiraudie : 487
Laisant Charles-Ange : 338
Lalanne : 455, 549, 552
Lalon : 367
Laluque (baronne de) : 130
Lalyman Henri (de) : 74, 117, 119, 140, 163, 175
Lalyman (Mme) : 492
Lamaison : 292
Lamartine : 345
Lambert de Sainte-Croix Charles (de) : 258, 333, 340, 345, 364
Lamothe : 391
Lamy Ferdinand (dit Fernand) : 69, 70, 71, 72, 73, 98, 101, 156, 181, 201, 202
Lanave : 199
Lançon de Lastières (de) : 90
Lanes Nelson : 363, 413
Langalerie (famille de) : 149
Langalerie Gérauld (Mgr de) : 129, 138, 189, 270
Langsdorff Bertrand (de) : 182, 329, 345, 391, 392

Lannelongue : 190, 196, 197, 321, 332, 517, 518, 524, 537, 549
Lannes (M[al]) : 236
Lannes de Montebello Adrien (de) : 321
Lanusse : 150
Lapègue : 504
Lapeyre Jean : 259
Lapeyrière (de) : 266, 407
Lapie Paul : 457
Laporte Édouard : 316, 327, 329
La Roque-Ordan (comte de) : 90, 117, 184, 185, 331, 332, 363, 522, 524, 541, 542, 564
La Roque-Ordan (comtesse de) : 399, 492
Larmandie Léonce (de) : 255
Lartigue Henri (de) : 74, 114, 136,
La Rochetaillée (de) : 257
Lacourrèges Paul : 354, 363, 523
Lacourrèges Paul (Mme) : 399
Lambelin Roger : 389
Lambinet Marc : 403, 410
Larnaude : 526
Larrat : 512
Larroque : 455
Lartigau : 531, 552
Lasies Joseph : 401, 404, 406, 409, 426, 473, 474, 488, 526, 535, 540, 541, 542, 545, 562
Lasmolles : 349
Lassaigne : 291
Lassaigne de Villeréal Alban : 39, 175
Lassalle Xavier (de) : 98, 258, 3346, 359, 360, 361, 362, 428, 530, 532
Lataulade (de) : 87, 402
Laterrade : 524, 537
La Tour du Pin René (de) : 137, 433
Latourette : 465
Lattapy : 285, 286, 299, 466, 542
Laporte Édouard : 514
Laudet Fernand : 516, 517, 518, 525, 526
Launat Léon : 547
Lauqué Raymond : 469
Lauqué Sylvain : 468
Laur Francis : 338
Lauzun Philippe : 115, 361
Lazare Bernard : 423
Lavergne Léonce (de) : 28, 30
Lavigerie (Mgr) : 127, 143, 155, 157, 158, 167, 172, 201, 380, 385
Laville : 145
Ledru-Rollin : 20, 434
Lefèvre Charles : 70, 116, 227, 327, 328, 344, 347, 358, 359, 360, 362, 365, 367, 369, 4475, 538
Lefranc Victor : 19, 21, 27, 28, 78, 158, 167, 183, 188, 193, 323
Le Gall : 468, 536
Léglise Félix : 291, 324, 333, 364, 366, 367, 488, 521, 522, 529, 535, 543, 548
Le Hérissé : 338
Lemaître Jules : 403, 429
Lembeyre : 366
Lemée : 469
Lemire *(abbé)* : 433, 508
Léon XIII : 291, 293, 379, 380, 381
Léothard Geneviève (de) : 397
Lerolle Jean : 386, 387
Le Roy : 84
Letourneur : 224
Lespiault Maurice : 120, 121, 199
Le Sueur de Pérès : 179
Leygues Georges : 327, 328, 329, 364, 424, 427, 474, 488, 519, 520, 521, 529, 530, 533, 539, 545, 547, 552, 563
Leygues *(notaire)* : 550
Levaillant Isaïas : 427
Lhers : 124, 129
L'Huillier : 543, 544
Liars : 413
Loubet : 404
Louit : 542
Lourties Victor : 334, 542

Loustalot Gustave : 53, 151, 172, 183, 184, 189, 276, 290, 291, 323, 333, 364, 521
Loustalot Louis : 548, 550, 552
Loustau : 467
Lubéroque (de) : 289
Lucenay Georges (de) : 410
Luiggi Ch. : 124
Luppé Olivier (de) : 40, 74, 76, 108, 114, 115, 116, 119, 174, 179, 255, 263, 264, 316, 328, 345, 408, 509
Luro Victor : 89, 91, 158, 159, 161, 180, 331
Lur Saluces Bertrand (de) : 493
Lussus : 287

Macé Jean : 310
Mackau (baron de) : 342, 346, 380
Mac-Mahon : 15, 59, 79, 104, 143, 184, 186, 187, 211, 431
Madray : 521
Magentie Aurèle : 138
Mailhes : 543, 548
Maillet : 364
Maistre Joseph (de) : 63, 126
Malbec : 553
Malet L. : 131
Malleville Léon (de) : 155, 157, 158, 159, 169, 172
Manin Ernest : 263, 515, 529
Marbat : 549
Marcadet Ulysse : 519, 520
Marcet : 266
Mariéton Paul : 453
Marignan Théophile (de) : 118
Marrast François : 19, 26
Marque : 469, 479
Marquès Félix : 74
Martin Jean-Charles : 109
Martin Jean Raoul : 109
Martinelli Pierre-Jules : 29, 30, 31, 55, 168, 195
Marty : 145
Masclanis : 516, 542
Massat Charles : 529
Mauléon : 287
Mauléon Pierre-Henri : 466, 469
Maumus : 184, 190
Maur : 363
Maurel : 428
Maurras Charles : 394, 395, 435, 436, 450, 451, 453
Maury Émile : 57, 100, 163
Mayeur Eugène : 337
Mazères André : 353
Méline Jules : 200
Melliet Léo : 519, 520, 521, 529, 530, 533, 534
Merle de Massonneau Charles Antoine : 74, 90, 114, 179
Mermeix : 342
Mesplès : 265
Messiny : 17
Meynot J. : 187, 258, 365
Mialhe : 289, 291, 298, 303, 304, 308, 568
Milliès-Lacroix Raphaël : 528, 542
Mistral Frédéric : 431, 440, 442, 443, 450, 451, 452, 453
Mondenard Alphonse (de) : 166, 327, 328, 427
Monforand Paul (de) : 99
Molinié Hector : 552, 553
Mollans (comtesse de) : 398
Mollé Lucien
Mondin : 497
Monfort : 492
Monod : 190
Mons (comte de) : 354
Montagne : 74
Montbron (comte de) : 509
Montel Achille : 435
Montels Abel : 529, 530, 561
Montesquiou (duchesse de) : 399
Montesquiou Louis (de) : 30, 39, 136, 152, 266, 330, 332, 354, 416
Montesquiou Philippe (de) : 524

Monthus Émile : 74, 175, 179
Montségur Étienne : 109
Montségur Pierre : 109
Monzie Anatole (de) : 448
Moulié : 265
Moulin de la Barthète Eulalie (du) : 490, 493, 568
Moureau du Chicot : 74, 108, 117
Mourlan-Descudé Pierre : 141, 199, 361
Mun Albert (de) : 64, 65, 137, 138, 141, 310, 381
Munier *(général)* : 522
Muret (de) : 494

Napoléon Ier : 25, 69 ; 123, 236
Napoléon III/Bonaparte Louis-Napoléon : 9, 20, 21, 23, 24, 25, 30, 31, 32, 33, 40, 67, 68, 69, 78, 97, 102, 123, 125, 162, 200, 336
Napoléon Jérôme : 349, 399
Napoléon Victor : 360, 399, 401, 405
Naquet Alfred : 338
Navailles (M. et Mme de) : 130
Neuville Antoine : 365
Nîsmes (famille) : 418
Nîsmes Jules : 407
Noguès : 352
Noubel Henri : 23, 28, 67, 69, 70, 78, 98, 101, 108, 115, 156, 187, 191, 565
Noubel Jean : 70
Noubel Raymond : 70, 72, 94, 98, 136, 137, 162, 181, 182
Noguès : 526
Nougaro : 552
Noulens Joseph : 488, 534, 535, 541, 545
Nouvion : 319

Olivier Louis : 539
Orléans (duc de) : 390, 391, 392, 393, 396, 421
Orx (comte d') : 334, 382
Orx (marquis d') : 130
Outremont (Mgr d') : 128

Pabon Albert : 529
Painlevé Paul : 448
Pajaud Séraphine : 413
Palanque : 109
Palay : 439, 455
Palazot : 412
Paris (comte de) : 65, 75, 78, 256, 261, 349, 381, 391, 392, 521
Paris (comtesse de) : 390
Pazat : 189, 323, 334
Pécastaing : 544
Péraldi Alfred (de) : 535, 539, 540, 547
Péraldi H. (de) : 184, 319
Pereire : 357
Pérès : 516
Pérès Charles : 139
Perez Xavier : 387
Perrodil Édouard (de) : 385, 403, 404, 406, 409, 410, 425, 429, 458, 473, 530, 532, 533
Pesquidoux Léonce (de) : 130, 396, 492
Peydessus : 210, 285, 286
Peyré *(curé)* : 265
Peyré : 282
Peyrebère : 405, 531, 552, 564
Peyronnencq (de) : 345, 492
Peyrusse Jules : 10, 185, 190, 320, 321, 330, 331, 363, 364, 518, 523, 526, 534, 535, 564
Philip Jean : 534, 535
Picquard : 182
Pie IX : 124, 127, 143, 373
Pie X : 497
Pierrinon : 203
Pins (marquis de) : 523, 534, 535, 541, 545, 550, 560, 563
Piou Jacques : 380, 381, 476, 513, 542
Poirée Marie : 40, 328, 337
Pomarède Alexandre : 135
Pompignan : 391
Pompignan Alexandre (de) : 70
Pons *(curé)* : 288

Pons Louis : 182, 191, 196, 316, 329
Pouy : 287
Pozzo di Borgo : 396
Poy Ferré (baronne de) : 398
Princeteau Paul : 256
Prigny de Linois : 334
Priolleaud : 265
Pujo Alexandre : 468
Puntous : 396

Quinet Edgar : 193

Rabain Léon : 100
Rambaud Charles : 265, 301, 303, 483, 519, 520, 521, 530, 569
Rampillon : 265
Ravachol : 413
Reclus Élisée : 192
Régès : 289
Reillard : 351
Reille Amédée (de) : 408
Reinach Joseph : 433
Renan Ernest : 149, 387, 431
Resseguier Albert (de) : 89, 158, 159, 161, 162, 184
Ribès Jules : 100, 103, 255
Ribeyrol : 413
Ricard (Mgr) : 387, 489, 505, 541, 453, 454
Richemont Gustave (de) : 23, 28, 90
Riquer : 266
Rivière Henri (de) : 90
Rochebouët *(général)* : 187
Rochefort Henri : 337, 367, 403
Rocher Jean Armand : 109
Romain : 477, 478
Rontin Alcide : 140, 141
Rontin Maurice : 553
Roche Ernest : 338
Roquebert Joseph : 322, 405
Roquemaurel (de) : 255, 344, 492
Roques de Borda : 549
Rothschild (famille de) : 473
Rotis : 362
Roumanille : 442, 443, 454
Roy Hector (du) : 393, 394

Sacreste Jean : 365
Sagot du Vauroux (Mgr) : 489, 539, 546
Sain-d'Arod : 99
Saintaraille J. : 327
Saint-Gresse Charles (de) : 30, 33, 168
Saint-Jean : 402
Saint-Jules : 357
Saint-Martin : 520, 542
Saint-Martin de Veyran : 116
Salamens : 544, 545, 549, 550, 551, 564
Sales Prosper : 139
Salvandy M. (de) : 191
Samazan (baron de) : 136
Sancet : 319, 537
Sangnier Marc : 542, 551
Sansot Alfred : 190, 319
Saramia de Père : 409
Sarrette Hermann : 10, 78, 83, 89, 91, 158, 159, 161, 167, 168, 169, 174, 175, 179, 182, 183, 188, 263, 316, 317, 326, 327, 328, 329, 359, 360, 364, 367, 368, 523, 560, 563
Sarron : 290
Saudral : 287
Sauvage J. : 232
Scorailles (marquis de) : 255, 391, 492, 495, 497
Seillan Jules : 10, 83, 117, 119
Sentis : 288
Serizier : 108, 115, 255
Seguin : 265
Serret : 285, 403
Séverine : 338
Sevin Adrien (de) : 90, 537
Sevin Arnaud (de) : 317, 331
Sevin Théodore (de) : 108, 115
Sibrac Louis : 199, 361, 362, 404

Simon Jules : 186, 187, 524
Sirena R. : 407
Solassol : 287
Solleville Albert : 547
Solon Jules : 138
Sorbets Pierre-Éloi : 358, 359, 361, 367, 368, 382, 404, 426, 427, 456
Sourbé : 504
Sourbes Georges : 458
Sourigues Saint-Martin Benoît : 87, 173, 184, 189, 290, 291, 323, 324, 333, 365, 514
Sourrisseau : 265
Soussial Joseph : 547, 553
Southard Henri : 179
Steeg Jules : 285

Tallet Gabriel : 529
Tamisey de Larroque Henri : 538, 539
Tamisey de Larroque Philippe : 40
Tarragan (marquis de) : 493
Tarry Eugène : 135
Tavan : 454
Terrail : 176
Teyssandier Jean : 109
Thézan (marquis de) : 152, 330, 332, 516
Thibaud : 337
Thibauld Adolphe : 99
Thiébaud Georges : 337, 341
Thierry-Cazes : 488, 516, 517, 518, 523, 525, 526, 535, 541, 545
Thiers Adolphe: 58, 67, 72, 74, 75, 78, 101, 143, 155, 156, 157, 158, 159, 163, 164, 168, 169, 171, 172, 173, 182, 196, 202, 447, 519
Tholin Georges : 40, 538
Thomassin *(général)* : 405
Thore : 541
Thoulouze : 354, 355, 517, 518, 525, 535, 542, 545
Tinchou Oscar : 512
Tirard : 350
Tocqueville Alexis (de) : 42
Tonia : 469
Tortelier : 413
Toulouse Pierre: 109
Tour d'Auvergne (prince de la): 159
Tournan : 545, 561
Tourtoulon Charles (de) : 453
Touzet (Mgr) : 490
Tréjaut : 74, 174
Tressera : 288
Trubert Eugène : 326
Turini : 338
Turpin Louis : 172, 177
Turpin Numa : 20, 85

Uteau : 571

Vacqué : 29
Vaugeois Henri : 376, 395
Védrines (de) : 344
Verdié Meste : 440
Verly (baron de) : 342
Vidou François : 403, 408, 409, 428, 545
Vignau (du) : 255, 295
Vigneau Catherine : 351
Villate Léon : 404, 408, 475
Vivenseng Édouard : 88
Vivent : 22
Viviani : 377

Waldeck-Rousseau : 472, 474, 477, 532
Whitcomb : 552
Wilson (affaire) : 421
Witt Cornélis (de) : 256, 260, 263, 317, 345, 346, 359, 361, 385, 404, 410, 421, 447, 448, 449, 455, 560, 565

Zola Émile : 38, 423, 425, 525, 529

Table des matières

Table des matières

Volume 1 : Introduction et Partie I

- Remerciements…….. p. 1
- Abréviations…….. p. 2

- Introduction générale……. p. 3

Partie I : Les années 1870 :
de puissantes résistances à la République

- Introduction…….. p. 51
- Chapitre I : Le poids encore puissant des antirépublicains dans les années 1870……... p. 58
- I. 1. Les cultures politiques marquées « à droite » : entre traditionalisme et libéralisme…… p. 60
- *I. 1. a. Nature et idéologie des cultures politiques « à droite »*…… p. 62
- *I. 1. b. Le rapport de force entre les différentes composantes antirépublicaines en Gascogne.* p. 71
- *I. 1. c. La notabilité : de l'importance de l'ancrage dans le terroir*…….. p. 81
- I. 2. Les réseaux d'influence : relais de la diffusion de la culture politique……. p. 92
- *I. 2. a. Presse et* revues……..p. 93
- *I. 2. b. Les formes de sociabilité : cercles et sociétés*……... p. 105
- *I. 2. c. Une forme de sociabilité particulière : l'agrarisme*……. p. 115
- I. 3. Religion, clergé et vie politique…… p. 122
- *I. 3. a. Le rôle politique du clergé*…… p. 124
- *I. 3. b. L'enseignement de la jeunesse : un enjeu considérable*…… p. 146
- *I. 3. c. L'influence de l'Église dans l'Armée*…… p. 149
- Chapitre II : Une temporalité plurielle pour une résistance puissante : l'année 1871……...p. 153
- II. 1. Les élections du 8 février 1871 : un temps-clé ou une illusion ?.....p. 154
- *II. 1. a. Un raz-de-marée conservateur* ……p. 154
- *II. 1. b. Enjeux et ambiguïtés de ce raz-de-marée conservateur*……...p. 161
- II. 2. Les municipales d'avril 1871, les législatives partielles de juillet 1871 et les cantonales d'octobre 1871 : un premier recul des conservateurs, mais des différences nettes entre départements ……p. 171
- *II. 2. a. Les municipales d'avril 1871, les législatives partielles de juillet 1871*…… p. 171
- *II. 2. b. Les élections cantonales de 1871 : une forte présence bonapartiste*…….. p. 173

- Chapitre III : La fin des années 1870 : les difficultés des conservateurs…… p. 178
- III. 1. Des droites divisées …….. p. 178
- *III. 1. a. Les élections de 1874 : la poursuite du regain des bonapartistes*…… p. 178
- *III. 1. b. La période 1876-1879 : l'impossible union des droites*……... p. 180
- III. 2. Le vote paysan : un enjeu électoraliste majeur…….. p. 192
- *III. 2. a. La nouvelle stratégie républicaine* …… p. 193
- *III. 2. b. La réaction des conservateurs*…… .. p. 201
- Conclusion…… p. 207

Volume 2 : Partie II

Partie II : Les années 1880/1889 : le temps des déceptions et des rendez-vous manqués

- Introduction…… p.209
- Chapitre I : De nouvelles formes de résistance à la République…… p. 214
- I.1. L'opposition aux symboles…….. p. 215
- *I. 1. a. L'hostilité au 14-Juillet* ……..p. 215
- *I. 1. b. La contre-fête : la Saint-Henri*…… p. 249
- *I. 1. c. D'autres symboles républicains contestés*…….. p. 250
- I. 2. Une résistance à la République qui passe par la lutte et la propagande…….. p. 253
- *I. 2. a. Les « blancs » s'organisent* ……p. 254
- *I. 2. b. Résistances religieuses et résistances cléricales : un clergé de plus en plus virulent et actif dans le « cléricalisme électoral »* ……..p. 267
- *I. 2. c. La poursuite de la lutte contre la « républicanisation » de l'Armée*…….. p. 311
- Chapitre II : La traduction électorale de l'influence des conservateurs ……p. 314
II. 1. Le début des années 1880 : des droites majoritaires en Gascogne, mais menacées ……p. 315
- *II. 1. a. En Lot-et-Garonne : le recul des droites est confirmé, mais à nuancer*…… p. 315
- *II. 1. b. Dans le Gers : l'amorce d'un léger recul, mais des droites encore puissantes*…… p. 318
- *II. 1. c. Dans les Landes : un recul régulier des droites* ……p. 322
- II. 2. Les scrutins de la seconde moitié des années 1880 : bien que contrecarrées par les républicains, les droites sont de nouveau vivaces ……p. 327
- *II. 2. a. En Lot-et-Garonne : légère remontée des droites*…… p. 327
- *II. 2. b. Dans le Gers : un regain des droites*…… p. 330
- *II. 2. c. Dans les Landes : une (éphémère) victoire des droites*…… p. 333
- Chapitre III : La crise boulangiste ……..p. 336
- III. 1. Le boulangisme : entre savantes alliances, non-dits et mensonges…….. p. 339

- *I. 1. a. D'abord, les droites contre le boulangisme…* ……..p. 340
- *I. 1. b. … mais aussi une utilisation réciproque de Boulanger et des conservateurs* ……..p. 342
- III. 2. Le boulangisme au cœur de la Gascogne : beaucoup de bruit pour rien ou réelle menace ? ……p. 349
- *III. 2. a. Des manifestations différentes selon les départements*……..p. 349
- *III. 2. b. Des résultats décevants*…… p. 362
- Conclusion ……..p. 369

Volume 3 : Partie III et Conclusion générale

Partie III : La période 1890/1914 : d'autres formes de résistance

- Introduction…… p. 374
- Chapitre I : Nouvelles résistances politiques…….. p. 379
- III. 1. La recomposition du paysage politique…… p. 380
- *III. 1. a. La réaction face au Ralliement* …… p. 382
- *III. 1. b. L'évolution des droites vers le nationalisme*…… p. 387
- III. 1. c. La défense religieuse…… p. 405
- III. 2. Les résistances se diversifient…….. p. 411
- *III. 2. a. Les résistances anarchistes*…… .p. 414
- *III. 2. b. La contestation des symboles républicains*…….. p. 414
- III. 3. La portée des crises nationales…… p. 420
- *III. 3. a. Le scandale de Panama*……... p. 421
- *III. 3. b. L'affaire Dreyfus*…… p. 423
- Chapitre II : Les formes culturelles et religieuses de la lutte antirépublicaine……. p. 431
- II. 1. Le mouvement félibréen : entre décentralisation culturelle, décentralisation politique et fédéralisme…….. p. 432
- *II. 1. a. La défense de l'occitan : d'abord une quête identitaire*…….. p. 437
- *II. 1. b. Le régionalisme : une notion contre la République jacobine ?* ……...p. 442
- *II. 1. c. La « querelle » du régionalisme en Gascogne n'a pas vraiment eu lieu* …….p. 454
- II. 2. La poursuite de la lutte menée par le clergé ……p. 462
- *II. 2. a. Un clergé toujours militant*…… p. 463
- *II. 2. b. Le choc de la loi de Séparation et la résistance aux Inventaires*…… p. 487
- *II. 2. c. La poursuite du combat malgré tout* ……p. 500

- Chapitre III : Entre reflux et reconquêtes : vers l'essoufflement électoral……..... p. 513
- III. 1. Les années 1890 marquées par un recul des droites dans le cœur de la Gascogne.. p. 514
- *III. 1. a. Le début de la décennie 1890 : de lourdes défaites pour les droites*…… p. 514
- *III. 1. b. La montée du nationalisme à la fin des années 1890*……... p. 522
- III. 2. Les années 1902-1914……... p. 532
- *III. 2. a. Les législatives de 1902*…… p. 532
- *III. 2. b. L'année 1906*……. p. 537
- *III. 2. c. Les années 1910 : la fin de l'affrontement classique républicains/conservateurs*.. p. 545
- Conclusion …….. p. 555

- Conclusion générale…….. p. 557

Volume 4 : Annexes

- Annexes d'exploitation ……..p. 572
- Annexes d'illustration ……p. 604
- Sources et bibliographie ……p. 637
- Index ……..p. 674
- Table des matières ……p. 689

RÉSUMÉ

De nombreux travaux tendent à prouver que les départements situés au cœur de la Gascogne (c'est-à-dire ceux du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne) n'ont pas à subir de fortes résistances contre la République entre 1870 et 1914. Un rapide examen du tableau politique de ces trois départements montre en effet que les électeurs adhèrent progressivement aux idées républicaines, mais doit-on se satisfaire de généralités ? Une étude plus spécifique, confrontant les sources nationales aux sources régionales et utilisant des sources de diverses natures confirmera-t-elle ou, au contraire, nuancera-t-elle, voire infirmera-t-elle, ce schéma d'une Gascogne précocement républicaine et peu encline aux résistances venues tant des conservateurs que de l'extrême gauche ?

La première partie, portant sur un état des lieux dans les années 1870, permet de montrer que les conservateurs, bien que divisés, sont encore puissants. Sont ainsi présentées les cultures politiques antirépublicaines en expliquant quels sont leurs moyens de lutte tels que la presse et les réseaux de sociabilité (cercles et sociétés). L'univers agricole est l'un des terrains de prédilection des droites, en particulier de la culture traditionaliste. Mais cette influence se traduit-elle lors des temps électoraux ? À partir de la décennie 1880, et c'est l'objet de la deuxième partie, à l'enracinement durable de la IIIe République répond cependant, dans un illusoire écho, le lent déclin des conservateurs. En Gascogne, de nombreuses personnalités continuent toutefois d'exercer une autorité politique et culturelle par le biais de diverses sociétés, par la presse et le mouvement félibréen. Les espoirs du rétablissement de la monarchie ou de l'Empire, sans s'éteindre, sont néanmoins fortement déçus et les crises nationales (le boulangisme, l'affaire Dreyfus, la tentative de coup d'État de Déroulède…) n'ébranlent pas l'ancrage républicain ; au contraire, elles le renforcent. N'empêche que, dans la période 1890/1914, les résistances à la République prennent d'autres formes et certaines structures, que l'on croyait en Gascogne jusqu'alors réservées aux années vingt, apparaissent déjà. Le paysage politique se recompose sous l'effet de l'évolution droitière du nationalisme, puis du Ralliement qui divise les droites. À cela, vient s'ajouter l'opposition de l'extrême gauche. D'autre part, les revendications culturelles liées au mouvement félibréen deviennent plus fortement politiques, et la Gascogne est à son tour ébranlée par les idées de fédéralisme et de décentralisation qui constituent des outils dans les mains des droites afin de lutter contre le régime républicain. Le clergé continue de combattre les lois scolaires et mène une contre-offensive, souvent minimisée et pourtant réelle.

DISCIPLINE

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

MOTS-CLEFS

Gascogne – République – Antirépublicains – Royalistes – Bonapartistes – Clergé – Anarchistes – Nationalistes – Antisémitisme – Félibrige – Régionalisme – Élections – Ralliement – Réseaux – Sociabilité – Presse.

ADRESSE

CEMMC - UFR d'Histoire
Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3
Domaine universitaire
33607 Pessac Cedex